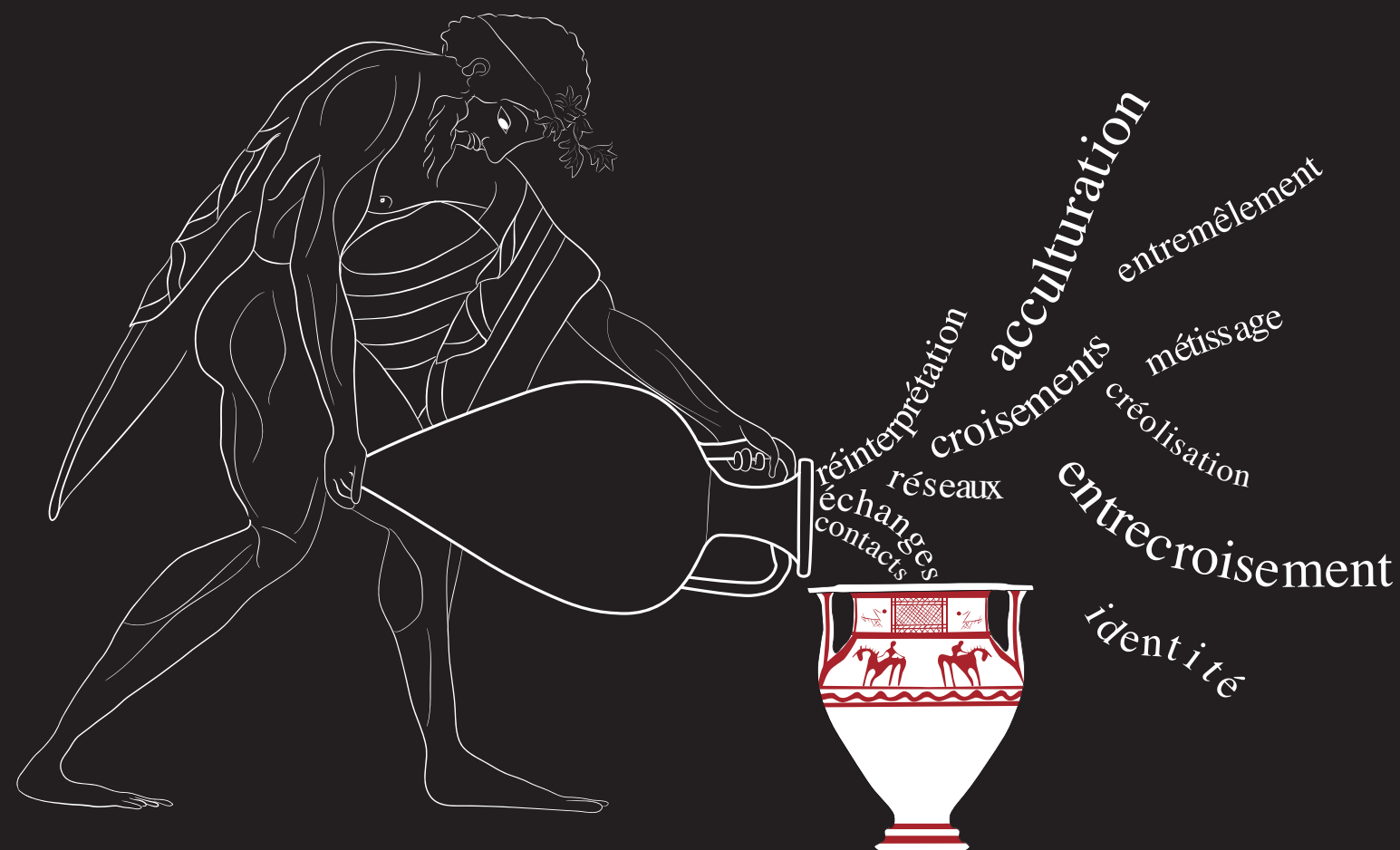


MICHEL BATS - D'UN MONDE À L'AUTRE CONTACTS ET ACCULTURATION EN GAULE MÉDITERRANÉE

MICHEL BATS

D'UN MONDE À L'AUTRE

CONTACTS ET ACCULTURATION EN GAULE MÉDITERRANÉE



CNRS

COLLECTION DU CENTRE JEAN BÉRARD, 38

ÉFR

€ 47.00

D'UN MONDE À L'AUTRE

CONTACTS ET ACCULTURATION
EN GAULE MÉDITERRANÉENNE

Édition préparée par Jean-Pierre BRUN, Maria Francesca BUONAIUTO et Réjane ROURE
Composition de la couverture par Marina PIEROBON et Giusi STELO

Collection du Centre Jean Bérard, 38

Michel Bats

D'UN MONDE À L'AUTRE

**CONTACTS ET ACCULTURATION
EN GAULE MÉDITERRANÉENNE**

textes réunis par

Bruno d'Agostino, Philippe Boissinot, Alain Bouet, Jean-Pierre Brun, Ludi Chazalon,
Michaël Dietler, Michel Gras, Emanuele Greco, Javier de Hoz, Mario Lombardo,
Priscilla Munzi, Rosa Plana, Michel Py, Réjane Roure, Pierre Rouillard,
Alain Schnapp, Jean-Christophe Sourisseau, Henri Tréziny, Florence Verdin

Naples

2013

Sommaire

<i>Avant-propos</i>	p. 9
<i>Chronique napolitaine</i>	p. 11
<i>Pour un dialogue franco-italien</i> , par Michel Gras	p. 13
<i>Les années napolitaines (1991-2000)</i> , par Jean-Pierre Brun	p. 15
<i>In Magna Grecia con Emanuele Greco</i> , par Emanuele Greco	p. 19
<i>Introduction</i>	p. 23
<i>L'anthropologie de l'antiquité et l'archéologie, réflexion sur un parcours</i> , par Alain Schnapp et Bruno d'Agostino	p. 25
Bibliographie de Michel Bats	p. 31
<i>Première partie : De l'archéologie à l'anthropologie</i>	p. 37
<i>Chapitre I. Les usages de la vaisselle céramique</i>	p. 39
Introduction : Pierre Rouillard et Jean-Christophe Sourisseau	p. 39
1. Consommation, production et distribution de la vaisselle céramique	p. 43
2. Les Gaulois à table : hiératisme et hiérarchie.	p. 57
3. La vaisselle culinaire comme marqueur culturel: l'exemple de la Gaule méridionale et de la Grande-Grèce (IV ^e -I ^{er} s. av. J.-C.).	p. 61
4. Remarques finales au Colloque de Naples 1994	p. 75
5. Le vase céramique grec dans ses espaces : l'habitat, la tombe (avec B. d'Agostino)	p. 81
6. Du cratère sympotique au stamnos funéraire: tombes aristocratiques du Midi de la Gaule (IV ^e -I ^{er} s. av. J.-C.)	p. 89
<i>Chapitre II. Anthropologie de l'écriture</i>	p. 107
Introduction : Javier De Hoz	p. 107
1. La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique	p. 113
2. Les Gaulois et l'écriture aux II ^e -I ^{er} s. av. J.-C.	p. 137
3. Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II ^e -I ^{er} s. av. J.-C.).	p. 151
<i>Chapitre III. Identités et acculturation</i>	p. 167
Introduction : Philippe Boissinot	p. 167
1. Identités ethno-culturelles et espaces en Gaule méditerranéenne (principalement aux VI ^e -V ^e s. av. J.-C.). De l'Afrique à la Gaule	p. 171
2. Les Ligyens et les Salyens d'Hécatee à Strabon	p. 189

3. Entre Grecs et Celtes en Gaule méridionale protohistorique : de la culture matérielle à l'identité ethnique p. 211

4. L'acculturation et autres modèles de contacts en archéologie protohistorique européenne p. 223

Deuxième partie : De l'archéologie à l'histoire p. 237

Chapitre IV. Marseille et la Gaule p. 239

Introduction : Michel Py et Henri Tréziny p. 239

1. Le territoire de Marseille grecque: réflexions et problèmes p. 243

2. Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.) p. 263

3. Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.) p. 279

4. Massalia et les formes d'organisation inter-*poleis* et supra-*poleis* en extrême-Occident p. 297

Chapitre V. Étrusques et Phocéens en Occident p. 307

Introduction : Emanuele Greco et Réjane Roure p. 307

1. Les silences d'Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu'à la fondation d'Alalia p. 311

2. Marseille archaïque: Étrusques et Phocéens en Méditerranée nord-occidentale p. 325

3. Systèmes chronologiques et mobiliers étrusques du Midi de la Gaule au premier Âge du fer (v. 600-v. 480 av. J.-C.) : les rythmes de l'archéologie et de l'histoire p. 337

Troisième partie : Retour aux origines p. 351

VI. Olbia de Provence p. 353

Introduction : Alain Bouet et Florence Verdin p. 353

1. La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence et son dépotoir (v. 225-150 av. J.-C.). p. 357

2. Les colonies massaliètes de Gaule méridionale: sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique p. 381

3. Établissements grecs du littoral gaulois, III - Hyères (Olbia de Provence) p. 391

Avant-propos

Quand les collègues de Michel Bats ont commencé à réfléchir à la façon de rendre hommage à sa carrière de chercheur, plusieurs projets ont vu le jour. À l'initiative d'Alain Bouet et de Florence Verdin, l'idée d'un ouvrage collectif a rapidement été lancée ; puis l'équipe de Lattes, à laquelle Michel était rattaché, a proposé de transformer ce projet d'ouvrage en colloque, réunissant toutes les personnes liées au parcours de Michel, collègues et élèves devenus des collègues, autour de la thématique des contacts et de l'acculturation en Méditerranée occidentale. Ce colloque réunissant une centaine de personnes a eu lieu à Hyères, en terre olbienne, du 15 au 18 septembre 2011¹. Mais en parallèle de la préparation du colloque, un autre projet avait vu le jour : ajouter un titre à la bibliographie de Michel Bats en publiant un volume réunissant ses principaux articles. L'idée de cet ouvrage est venue de Rosa Plana, professeur d'archéologie grecque à l'Université de Montpellier, et a suscité l'enthousiasme des proches collaborateurs de Michel – Philippe Boissinot, Jean-Pierre Brun, Alain Bouet, Florence Verdin, Réjane Roure entre autres – qui se sont attelés à la réalisation de ce projet, avec la complicité de Ludi Chazalon. La publication a en été acceptée par le Centre Jean Bérard – nous remercions de leur accord et de leur soutien les deux directeurs successifs Jean-Pierre Brun et Claude Pouzadoux – qui s'associait ainsi à la série d'hommages rendus à celui qui en avait été le directeur pendant dix ans.

Cet ouvrage se présente comme le recueil d'une sélection des articles publiés par Michel Bats tout au long de sa carrière ; des articles fondateurs parfois difficilement accessibles aujourd'hui. Ainsi ce projet offrait le double avantage de retracer le parcours d'un chercheur qui a fortement marqué de son empreinte le développement de la protohistoire méridionale et de l'archéologie de la Méditerranée occidentale et de réunir en un seul volume des articles dispersés dans des revues ou des actes de colloque parus en France et à l'étranger sur une période de plus de quarante ans. Les choix ont parfois été difficiles, il y eut d'après discussions pour établir la sélection finale, bâtie sur le principe de trois articles par grande thématique ; il fallut toutefois déroger à cette règle pour le chapitre concernant « Les usages de la vaisselle céramique » qui en réunit six et pour les chapitres sur « Identités et acculturations » et « Marseille et la Gaule » qui en présentent quatre chacun. Trois autres chapitres structurent l'ouvrage : « Anthropologie de l'écriture », « Étrusques et Phocéens en Occident », et « Olbia de Provence ». À chaque fois, les chapitres offrent une introduction rédigée par les collègues de Michel permettant de réinsérer les différents articles réunis dans le contexte de leur publication originelle, en portant sur eux le regard distancé de l'historiographie. Michel Bats lui-même a ensuite rédigé deux textes éclairant les différentes phases de son parcours scientifique. Il a également revu l'ensemble des textes et des figures, mais sans leur apporter aucune modification sur le fond : il s'agit d'un recueil réunissant les articles tels qu'ils ont été publiés, bien que la totalité de la mise en page ait été refaite.

En tant qu'ouvrage à vocation historiographique affirmée, le volume comprend également en introduction des textes retraçant les moments clés de son parcours – ceux de Michel Gras, Jean-Pierre Brun, Emanuele Greco, Alain Schnapp et Bruno d'Agostino –, présentés lors du colloque de Hyères en 2011, et qui prennent tout leur sens ici.

¹ Les actes de ce colloque constitueront, sous le titre *Contacts et acculturation en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats*, le volume 15 de la collection BiAMA du Centre Camille Jullian (CCJ/Errance/Arles-Aix-en-Provence), à paraître en 2013.

CHRONIQUE NAPOLITAINE

Pour un dialogue franco-italien

Témoignage

Michel Gras

Un matin d'un jour d'hiver du début de 1991, je me morfondais dans le RER C bloqué – pour des raisons inconnues de moi – au-dessus de la Seine, non loin de la maison de la radio. À ma droite, on apercevait, dans la brume froide, le pont Mirabeau (« sous le pont Mirabeau / coulent la Seine et nos amours ... »).

Les vers d'Apollinaire ne réussissaient pourtant pas à retenir mon attention. Je me rendais comme tous les matins à mon bureau du CNRS, encore pour peu de temps au Quai Anatole-France. Parmi mes préoccupations, une revenait de manière lancinante : il fallait trouver un directeur pour le Centre Jean-Bérard de Naples qui sortait d'une période assez trouble sur le plan administratif, en dépit d'excellents résultats scientifiques, et je savais que, sur le choix du directeur, se jouait le futur de ce Centre fondé par Georges Vallet en 1966.

Notre arrêt se prolongeait. Tout à coup, mes voisins me virent sursauter et me regardèrent d'un air inquiet et vaguement hostile comme cela arrive régulièrement dans les transports parisiens. Je venais de trouver le nom que je cherchais depuis plusieurs mois et qui, en un éclair, s'était déjà imposé à moi : il fallait Michel Bats à la direction de Naples.

Michel Bats. Nous nous connaissions finalement alors assez peu. Il venait du Béarn, alors que mes références étaient le Languedoc, la Provence et la Savoie. Je l'avais croisé pour la première fois à Bordeaux en décembre 1986 au colloque sur Grecs et Ibères au IV^e siècle avant J.-C. J'avais été ébloui par son livre Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence, Paris, 1988, dont j'avais fait un compte rendu enthousiaste (De la céramique à la cuisine. Le mangeur d'Olbia, dans REA, 1989, p. 65-71). Personnalité attachante, mais surtout homme de terrain doté d'un fort bagage théorique, il était en train d'importer de nouveaux savoirs chez mes amis archéologues languedociens en leur parlant de Jack Goody et de quelques autres. Chercheur au CNRS, il était alors affecté à l'équipe de Lattes.

Le même jour, entre deux réunions, j'appelai Guy Barrauol, le « Nestor » languedocien de ces années-là, dont la sagesse m'était indispensable. Je lui parlai de mon idée, redoutant une raison incontournable qui la rendrait immédiatement caduque. Barrauol, lapidaire comme toujours, me répondit : « C'est jouable. Il faut voir avec lui ». Michel Bats fut aussitôt en ligne : je me rendis compte que cela lui tombait sur la tête, mais lui faisait plaisir. Je lui donnai un temps de réflexion.

Le plus dur n'était pas fait. Je n'étais en rien le seul acteur de cette pièce. Les trois personnages qu'il fallait convaincre étaient par ordre alphabétique Charles Pietri, alors directeur de l'École française de Rome, qui souhaitait une tutelle plus forte de Rome sur Naples, Yves Saint-Geours, en responsabilité au ministère des Affaires étrangères et Georges Vallet, ancien directeur à Rome, alors directeur de recherche émérite au CNRS, qui était encore plus près du terrain, si je puis dire, puisqu'il résidait à Naples et s'était rapproché d'un Centre qu'il n'avait jamais vraiment quitté des yeux.

Pietri et Vallet, les deux directeurs avec lesquels j'avais eu le privilège de travailler à Rome, ne furent pas faciles à convaincre et je ne dis pas cela pour me donner le beau rôle. Ils n'avaient rien contre Bats qu'ils ne connaissaient pas, mais c'est précisément cette méconnaissance qui les inquiétait. Il est vrai que choisir Bats était une vraie révolution dans l'histoire du « Bérard » puisque, depuis la fondation, tous

les directeurs et directeurs adjoints avaient été des anciens « romains », ce que Bats n'était pas. J'y voyais pour ma part un avantage pour donner un signal fort de changement. Il y avait aussi le fait que Bats était un spécialiste de la Gaule plus que de l'Italie méridionale, mais sur ce point le dossier pouvait se plaider.

Vallet fut indécis un temps : il fallut organiser une rencontre dans la maison de Bourgogne, rencontre qui faillit mal tourner puisque Bats, bloqué par un retard du train, arriva avec retard ; puis, autour des fromages de chèvre et du pouilly-fuissé, et malgré l'orage qui éclatait, le climat se détendit : en quelques heures, Vallet jugea Bats « sympa » ce qui pour lui voulait dire pas mal de choses.

Pietri, rencontré à plusieurs reprises, se fit tirer l'oreille. Jusqu'au 14 mai 1991 à l'occasion d'une rencontre bilatérale franco-algérienne, où Saint-Geours était également présent, et où je le revois encore, appuyé contre une console du salon bleu du Palais Farnèse, et riant tout en tirant sur sa pipe et me disant « Vous êtes vraiment têtue ! ». Ce jour-là, j'ai su que c'était gagné : Pietri ne riait ainsi que quand il était d'accord. Ce fut, hélas, la dernière fois que je le vis rire : il devait mourir quelques mois plus tard.

Bats partit ainsi à Naples. Il eut l'occasion de me dire souvent que ce choix avait changé sa vie. Il changea aussi celle du Centre. En effet, tout en s'inscrivant dans la continuité sur de nombreux points, Michel Bats apporta au Centre, outre ses qualités intellectuelles, une autre manière de travailler : avec le personnel il perfectionna la PAO, révolutionnant ainsi la fabrication des publications. Il ouvrit surtout un nouveau dialogue franco-italien, entre le Midi de la France et l'Italie méridionale.

En effet, et c'était là le véritable enjeu, ces deux régions actives sur le plan archéologique vivaient côte à côte et sans échanges intellectuels ou presque. Les migrations étaient à sens unique : des anciens de Rome revenaient en Provence. Cette fois le mouvement se faisait dans l'autre sens : un méridional d'adoption « descendait » dans le Sud italien. De là naquirent entre Naples, Salerne, Aix-en-Provence et Lattes notamment, de nouveaux réseaux. Et tout naturellement quand Michel Bats dut partir à la fin de son mandat, ce fut encore un provençal, Jean-Pierre Brun, qui prit le poste pour écrire une nouvelle page de la riche histoire du Centre Jean Bérard.

Il faudrait plus de temps, et plus de pages, pour mesurer l'apport profond du séjour de Michel Bats à Naples. Il y eut certes beaucoup d'initiatives, à commencer par la fouille de Cumès qui allait conditionner la vie du Centre pour longtemps ; mais la dimension intellectuelle devra être un jour analysée avec soin, également à la lumière de plusieurs publications en préparation. Mais cela peut déjà se mesurer par l'apport du Mezzogiorno à la bibliographie de Michel.

Les années napolitaines

(1991-2000)

Jean-Pierre Brun

Avoir été le successeur de Michel Bats à la direction du Centre Jean Bérard m'oblige ; m'oblige à rappeler son action lorsqu'il était à la tête de cette institution ; m'oblige à confesser que je lui dois mes meilleures années en Italie après qu'il m'a transmis le témoin.

Michel Bats fut nommé à compter du 1^{er} octobre 1991 à la tête du Centre Jean Bérard qui était alors un centre de recherche autonome du Ministère des affaires étrangères fondé par Georges Vallet en 1967. Très vite, il s'immergea dans la vie napolitaine, renouant avec Emanuele Greco, alors Professeur à l'Istituto Universitario Orientale et l'homme de Paestum, et se liant d'amitié avec Stefano De Caro, alors Surintendant archéologue de Naples et Caserta, avec Bruno d'Agostino, lui aussi Professeur à l'Orientale et qui deviendra son collègue et voisin sur les fouilles de Cumés, avec Angela Pontrandolfo, Professeur à l'Université di Salerno, avec Claudia Montepaone, professeur à l'Université Federico II, avec Mario Lombardo, professeur à l'Université de Lecce.

L'héritage était en ordre de marche. À Naples, il y avait aussi une collègue du CNRS, installée de longue date, Claude Albore-Livadie. Il y eut, jusqu'à sa disparition en 1994, la figure tutélaire et fidèle de Georges Vallet, associée à celle tout aussi bienveillante de Laura Mascoli Vallet. Un coup de chance extraordinaire qu'il fallut saisir sans hésiter vint de la proposition du Surintendant archéologue Stefano De Caro d'associer le CJB à l'élaboration d'un vaste projet de recherches sur Cumés qui devait orienter l'avenir du Bérard pour les vingt années suivantes.

En ces années là, le Surintendant De Caro, fort de l'appui des autorités locales, envisageait d'utiliser une partie des fonds structurels que la Communauté Européenne avait octroyé à l'Italie du Sud pour créer à Cumés et plus généralement dans les Champs Phlégréens, un "grand attracteur culturel".

L'ambition était double. Il s'agissait d'une part de rééquilibrer au profit des territoires à l'ouest de Naples le tourisme qui se concentre sur la trop médiatique Pompéi, attracteur mondial pour des raisons qui ne sont pas uniquement historiques et culturelles, mais qui tiennent à la notoriété du site et à l'émotion qu'il continue de dégager du fait des circonstances de son ensevelissement.

L'autre objectif était d'affronter un défi considérable : la zone à l'ouest de Naples a connu, subi devrait-on dire, un fort développement industriel à partir du milieu du XIX^e siècle. Ce tissu industriel a occulté progressivement le charme des Champs Phlégréens qui, aux XVIII^e et XIX^e siècles, enchantait les voyageurs du Grand Tour au moins autant que les ruines de Pompéi. L'industrie a dégradé les Champs Phlégréens et leur image. Les aciéries de Bagnoli en étaient emblématiques. Baia, lieu de villégiature de l'aristocratie romaine, fut défigurée par les chantiers navals et les carrières de pouzzolane dont les dégâts furent autant archéologiques qu'environnementaux. Mais, par une pirouette de l'histoire, l'industrie, et la pollution dans le cas spécifique de Cumés, ont relativement protégé cette terre de l'urbanisme massif qui s'est développé anarchiquement au nord et à l'est de Naples. En cette fin du XX^e siècle, âge de la désindustrialisation, les vastes terrains occupés par l'industrie allaient être libérés ; il fallait donc, dans une vision de haute politique, proposer tout de suite un nouveau destin pour les Champs Phlégréens sous peine de les voir dévorés par l'urbanisme sauvage qui recouvre la Campanie.

Stefano De Caro imagine alors un vaste plan demandant un financement colossal. Les trois axes majeurs consistaient à dégager la colonie romaine de Pouzzoles sur le Rione Terra, à reprendre les fouilles

de Cumes et à créer un Musée des Champs Phlégréens dans le château de Baia pour présenter, entre autres, les collections archéologiques de Cumes. La participation aux nouvelles fouilles, dans le cadre du projet Kymè 1, permit à Michel Bats de donner une impulsion formidable au Centre Jean Bérard pour accompagner la redécouverte d'un site majeur. Il participa alors avec fièvre aux réunions préparatoires : il en ressortit que nos collègues de la Surintendance s'occuperaient de l'Amphithéâtre et des galeries, que, sous la direction de Carlo Gasparri, de la regrettée Stefania Muscettola et de Giovanna Greco, l'Università Federico II fouillerait le centre monumental entre le Capitole et la Masseria del Gigante, que l'équipe de l'Istituto Universitario Orientale guidée par Bruno d'Agostino dégagerait les remparts du nord et que le Centre Jean Bérard rechercherait les ports.

Étrange histoire et double défi.

Étrange histoire parce qu'il semblait alors établi que l'acropole de Cumes formait dans l'Antiquité un cap au sud duquel s'étendait un premier port, le plus important, dans une lagune aménagée, et qu'un second port était implanté au nord, dans la lagune de Licola. De novatrices études de photo-interprétation avaient même dessiné les grandes lignes des vestiges, identifiant des quais et un phare. On croyait tenir une illustration archéologique d'un fameux passage de Denys d'Halicarnasse évoquant le retour, à la fin du VI^e siècle avant J.-C., du futur tyran de la cité, Aristodème ; celui-ci serait entré avec son armée et ses bateaux dans « les » ports de Cumes. Le résultat principal des fouilles dirigées par Michel Bats avec la complicité de Michel Pasqualini, mis à disposition par le Conservateur régional de l'archéologie de PACA, Jean-Paul Jacob, dans le cadre d'un échange avec la surintendance de Naples, fut de démolir cette interprétation merveilleuse et de prouver qu'il n'y eut jamais de port au sud de l'acropole, seulement des plages battues par les vents...

Double défi aussi. D'une part, Michel Bats voulut reconstituer l'évolution des paysages et de l'environnement en faisant appel aux chercheurs du CEREGE sous la direction de Christophe Morhange, avec Jean-Philippe Goiran, pour mener à bien les études géomorphologiques et sédimentologiques et à Sylvie Coubray pour les études anthracologiques. D'autre part, découvrir, prospector, sonder, relever les vestiges antiques aux marges de la ville qui permirent à la Surintendance de montrer que le site de Cumes s'étendait nettement au-delà des murailles de la cité et qu'il convenait de mettre en œuvre des expropriations et des mesures de protection en fonction de ce nouveau périmètre archéologique. Ce qui fut fait dans le cadre du projet Kymè II au cours de la décennie 2000.

Ces premières années des fouilles de Cumes furent pleines de ferveur et d'amitié. Elles virent passer bien des jeunes archéologues aujourd'hui quadragénaires, Alain Bouet, Caroline d'Annville, David Ollivier, Maya Charlier, Jean-Christophe Treglia, Fabienne Gateau, Ilaria Tirloni, qui se débattirent entre les exigences pressantes du directeur – trouver les structures portuaires –, et les refus opposés par la nature du terrain, avec l'omniprésence de la nappe phréatique qui empêchait tout sondage de quelque profondeur.

Mais l'appétit de Michel Bats ne pouvait se satisfaire d'un seul site, fut-il aussi beau que Cumes. Grâce à l'amitié d'Emanuele Greco, il fut initié à Paestum, siège d'une longue tradition de collaboration franco-italienne. Il put y appliquer sa méthodologie de l'étude de la vaisselle à l'abondant mobilier que le fouilleur avait mis au jour dans le comblement de l'ecclesiasterion de l'époque classique. Il trouva un alter ego en la personne d'Angela Pontrandolfo. Tous deux dirigèrent une étude qui, pour aride qu'elle puisse paraître, ne manquait pas d'attraits collatéraux : la meilleure mozzarella du monde (encore qu'il y ait débat sur le meilleur producteur), les cèpes de Capaccio et les soirées à la pizzeria le Scugnizzo.

L'activité du Centre Jean Bérard ne se limitait toutefois pas aux fouilles, si prestigieuses soient-elles. Il fallait aussi animer la recherche et accueillir les chercheurs qui faisaient alors leur thèse. Avec l'entremise de Georges Vallet auprès du sous-directeur des sciences sociales et humaines au ministère des Affaires étrangères de 1990 à 1993, Yves Saint-Geours, furent mis en place un poste de pensionnaire et des bourses d'étude d'un mois. Parmi les premiers à en bénéficier, je citerai Antigone Marangou débusquant les amphores crétoises dans les réserves de Pompéi où Michel Pasqualini retrouvait les modèles des céramiques communes de Narbonnaise, Philippe Borgard, invité à travailler avec Luigi Bernabò Brea et Madeleine Cavalier pour résoudre le mystère des amphores à alun de Lipari, ou Jean-Christophe Sourisseau

complétant ses travaux sur les amphores de Marseille archaïque. À côté de ces intermittents, les chercheurs permanents, pensionnaires du Bérard, entre 1992 et 1996, se nommaient Sylvie Coubray qui étudiait les charbons de bois de Cumes et Gilles Abbas qui analysait les pâtes d'amphores de Grande-Grèce et de Sicile dans le cadre d'une thèse de doctorat. Priscilla Munzi, après avoir fouillé sur le chantier franco-italien de Laos, rédigeait à Naples une thèse de doctorat sur le mobilier du site, avant d'être recrutée comme ingénieur CNRS auprès du CJB.

Le Musée Archéologique National de Naples était aussi une source d'études de longue haleine : Suzanne Tassinari achevait la publication de la vaisselle en bronze de Pompéi et Ludi Chazalon entreprenait une thèse de doctorat sur les vases attiques à figures noires de la collection des Bourbon. Ces admirables objets réclamaient un photographe de talent en la personne de Philippe Foliot, photographe au laboratoire photo du CCJ à Aix-en-Provence, qui effectua plusieurs missions à Naples durant ces années là pour effectuer des centaines de prises de vues avec l'aide de Gaetano Imperato, photographe du Centre Jean Bérard aujourd'hui disparu mais dont chacun conserve un souvenir précis.

Le centre collaborait aussi à une entreprise de longue haleine associant le CNRS en la personne d'Alix Barbet et la Surintendance de Pompéi avec Paola Miniero : la publication de la villa de San Marco à Stabies. Y donnait toute sa mesure l'architecte du centre, Jacques Rougetet dont les admirables dessins illustrent les deux volumes parus en 2000.

Mais pour qu'un centre de recherche fonctionne, il faut une logistique solide depuis une base située au deuxième étage du Grenoble, l'Institut français, Via Crispi. La gestion quotidienne n'est pas sans noblesse : il faut s'occuper de trouver et entretenir des locaux et des financements. Cela signifie multiplier et cultiver les relations amicales avec les décideurs, préparer des dossiers, gérer les flux financiers. Michel Bats n'était pas seul à la manœuvre. Il profita des innombrables relations amicales tissées au fil des ans par Maria Francesca Buonaiuto et il put s'appuyer, comme moi-même par la suite, sur Tonia Brangi tenant la comptabilité avec une rigueur absolue. Sans elles, le Bérard n'aurait pas fonctionné et n'aurait pas pu surmonter les crises, ni travailler tout simplement.

Car le centre était aussi un atelier d'édition artisanale associant Michel Bats, Maria Francesca Buonaiuto et Marina Pierobon pour les illustrations. Sortirent coup sur coup de presse les actes de plusieurs colloques : Les bois sacrés en 1993, Le ravitaillement en blé de Rome en 1994, Les élites municipales de l'Italie en 1996, Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise la même année, Héra. Images espaces cultes en 1997, Euboica. L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente, Les Princes de la Protohistoire et l'émergence de l'état en 1999, La céramique attique du IV^e s. en Méditerranée occidentale et La Villa San Marco a Stabia en 2000. À côté de la « Collection », Michel Bats créa une nouvelle série d'un format plus maniable, intitulée « Études », destinée à accueillir des manuels, des thèses ou des recueils tels que Vins et amphores de Grande Grèce et de Sicile. IV^e-III^e s. avant J.-C. de Christian Vanderersch en 1995, et, en collaboration avec Alfonso Mele et l'Université Federico II, Da Sibari a Thurii de Maurizio Bugno, Aristosseno di Taranto d'Amedeo Visconti en 1999 et enfin les leçons d'Ettore Lepore au Collège de France en 2000. Il faut faire une mention spéciale de l'ouvrage de John Boardman, Les Grecs outre-mer, le plus grand succès de vente du CJB, dont Michel a assuré tout à la fois la traduction et la mise en page.

Si beaucoup de publications du Centre Jean Bérard sont des actes de colloques, la tradition développée par Mireille Cébeillac et Olivier de Cazanove fut amplifiée par l'organisation de plusieurs colloques qui firent date. J'en cite seulement trois car ils portèrent sur des thèmes chers à Michel Bats : Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise, Les Eubéens en Occident et Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente. Le premier illustre son engagement en faveur d'une étude de la vaisselle céramique qui ne se réduise pas aux éléments datant – c'est-à-dire à la céramique fine –, mais qui prenne en compte la dimension sociologique et culturelle de la vaisselle culinaire et de service en tant que marqueur de la cuisine des peuples et de leur identité. Le second, organisé avec l'ami Bruno d'Agostino, fit le point sur les premiers colonisateurs grecs de l'Occident, champ que le fouilleur d'Olbia n'a jamais cessé de labourer. Quant au troisième, il fut, en 1997, l'année de tous les dangers, le 37^e congrès de Tarente, organisé pour célébrer les trente ans du Bérard, en commun avec les amis de l'Istituto per la Storia e l'Archeologia della Magna Grecia.

Les colloques présentent bien des avantages et bien des inconvénients. Ils permettent aux chercheurs de se rencontrer et de confronter leurs approches, de présenter des recherches nouvelles débouchant sur des mises au point parfois majeures. Mais il faut en gérer les aspects matériels depuis la recherche des financements jusqu'à l'organisation des invitations et des hébergements, en passant par les repas et les buffets, puis par la chasse aux auteurs pour qu'ils rendent leurs textes. Dans ces épuisantes tâches, Michel Bats a toujours pu compter sur le soutien de l'ensemble de nos collaborateurs qui n'ont jamais compté leurs heures, ni ménagé leur peine pour que les rencontres du Bérard laissent aux participants un souvenir fort de science, de détente et d'amitié et pour que les colloques puissent déboucher rapidement sur des publications.

Les livres qu'on édite, qu'on reçoit en hommage ou qu'on achète, il faut les mettre à la disposition des chercheurs. C'est une rude entreprise pour un centre de recherche sans grands moyens financiers : Michel Bats et Maria-Giovanna Canzanella ont considérablement développé la bibliothèque ouverte aux chercheurs français et napolitains grâce à une active politique de dons et d'échanges avec d'autres éditeurs scientifiques. L'afflux nouveau des livres a nécessité une extension de la bibliothèque et l'informatisation de son fichier.

Mais les chercheurs non napolitains qui veulent travailler à Naples n'ont pas seulement besoin de livres, il leur faut aussi un hébergement. Une avancée décisive dans l'accueil des chercheurs fut la création de la foresteria du Vicolo della Serpe. Ce petit palazzo situé à quelques encablures de la gare et du Musée est un atout. Sans lui, les chercheurs auraient de grosses difficultés à se loger pour des séjours d'étude. Là encore, l'amitié de Stefano De Caro et de Bruno d'Agostino fut décisive. Le premier a créé les conditions de l'hébergement de la foresteria dans un immeuble dévolu à la Surintendance, le second fut, durant très longtemps, le président du CISA, l'organisme qui gère l'ensemble du bâtiment abritant outre les chambres, des dépôts de fouille, une salle de conférence, des laboratoires, des bureaux et la bibliothèque de Paola Zancani Montuoro. Si la foresteria, dans les années 1990, a été si accueillante et si bien entretenue, c'est qu'à cette époque Anna Maria Gallo s'en occupait quotidiennement en étroite concertation avec Claudio Di Finizio.

On ne saurait évoquer le mandat de Michel Bats sans rappeler qu'il lui échet de subir la crise et d'assurer le sauvetage du Centre Jean Bérard. En novembre 1996, le Ministère des affaires étrangères, faisant face à une diminution de son budget, décida de fermer le centre sans préavis le 1^{er} janvier 1997. Michel Bats ne s'est pas incliné. Il a organisé la résistance, appelant à la rescousse tous nos alliés de l'École française d'Athènes, de l'École française de Rome, des centres de recherche du CNRS, des universités françaises et italiennes. À force de pétitions et de pressions, avec au premier rang celles des universitaires et archéologues italiens auprès de l'ambassade de France, il obtint gain de cause. Certes le Ministère des affaires étrangères ne revint pas sur sa décision, mais il accepta de donner du temps pour que soit trouvée une solution. Et la solution fut trouvée à la faveur d'une alternance politique avec l'appui des nouvelles autorités du Ministère de l'Éducation et du CNRS : le Bérard se métamorphosa, abandonnant sa mue des Affaires étrangères pour se couler dans la peau d'une unité du CNRS associée à l'École de Rome. La mutation fut douloureuse, mais le même cœur continuait de battre.

Michel Bats a donc changé le Bérard. Il l'a changé dans sa vie quotidienne, dans ses problématiques scientifiques, dans les services qu'il offre aux chercheurs et dans sa structure, le faisant évoluer de centre du Ministère des Affaires Etrangères à l'Unité Mixte de Service 1797 du CNRS et de l'École française de Rome créée en 1999.

Mais le Bérard a changé Michel Bats. Il a élargi ses horizons, il l'a amené à se confronter à des sites majeurs, il lui a fait prendre conscience de la place exacte de Marseille et de ses epiteichismata dans le mouvement de la colonisation grecque en Occident. Lorsque le directeur du Bérard est revenu fouiller à Olbia de Provence après son long séjour en Italie, son regard avait changé et nul doute qu'il a scruté les niveaux grecs de l'îlot VI en intégrant ce qu'il avait intimement acquis en travaillant à Cumes, à Paestum ou à Sybaris.

In Magna Grecia con Emanuele Greco

Emanuele Greco

Il mio intervento vuol essere una riflessione scaturita dalle esperienze di studio e di lavoro e, soprattutto, dal piacere della lunga frequentazione napoletana con Michel Bats.

Ho già ricordato il nostro incontro massaliota del 1990, poco dopo l'apparizione del I volume delle Études Massaliètes che avevo recensito su AION con tono sussiegoso (del quale abbiamo molto riso in seguito) e dei primi scambi di informazioni che precedettero l'arrivo di Michel al Centre Jean Bérard a Napoli. A quel tempo il nostro eroe si era reso celebre per i suoi esemplari scavi di Olbia e l'apertura di quelli di Lattes insieme a Michel Py et Jean-Luc Fiches e aveva dato da poco alle stampe la sua tesi su Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence, un vero monumento eretto sull'altare dell'antropologia archeologica, a dimostrazione che ci sono studiosi capaci di produrre concretamente modelli operativi e non solo disquisizioni teoriche.

Da parte mia, con il caro ed indimenticabile Dinu Theodorescu (con cui ho passato una vita tra il piacere dello studio e della ricerca e le discussioni animate, per non dire litigi, che continuano anche oggi.... perché non sono qui per colpa sua, essendosene andato senza chiedere il permesso e lasciando non solo rimpianti, ma cose incompiute) con Dinu, dicevo, eravamo impegnati da almeno 15 anni nelle nostre ricerche pestane che si svolgevano in un quadro di collaborazione che, ovviamente, comprendeva il Centre Bérard. Dunque, a Michel toccò entrare in Magna Grecia attraverso la porta pestana, continuando come direttore il lavoro iniziato prima di lui da Mireille Cébeillac, frutto dell'intelligente collaborazione intellettuale tra G. Vallet, O. Ferrari, R. Martin, F. Parise Badoni, B. d'Agostino e M. Taddei.

La simpatia immediata e la sintonia che Michel era capace di stabilire con chiunque entrasse in rapporto con lui non gli impedivano di esercitare attraverso la sua bonarietà, quella sacrosanta capacità di critica e, se volete, anche di assumere un sospettoso atteggiamento di attesa, prima di emettere un giudizio.

Me ne accorsi quando, alla fine di un giro sui cantieri pestani, discutendo di stratigrafie davanti ad un saggio aperto nei terreni alle spalle del Museo, Michel mi fece i complimenti, ammirato dalla correttezza con cui lo scavo veniva condotto.

Si, va bene, i complimenti fanno sempre piacere, ma, riflettendo subito dopo, ebbi quasi l'impressione che scaturissero anche da un senso di piacevole sorpresa.

Pensai dentro di me che si stesse chiedendo com'era possibile che uno che non era stato a Lattes o ad Olbia scavasse in modo corretto. Noi eravamo stati vaccinati dalle roventi discussioni degli anni '80. Forse le ricordano solo quelli della mia e della generazione precedente la mia (i sopravvissuti). Mandato in cantina il metodo Wheeler-Courbin, era arrivato Harris, il matrix e poi la rivoluzione Py con una delle prime utilizzazioni del computer che io ricordi nel campo dell'archeologia classica. Chi non si adeguava era un arretrato: se non sai scavare (con il metodo, elevato allora a sistema di vita, da noi specialmente a Settefinestre) non esisti. Permettetemi una parentesi che è anche una curiosità su un aspetto che non riesco del tutto a spiegarmi: non arrivo a capire perché in Grecia non solo le eforie, le soprintendenze, ma anche le missioni archeologiche straniere scavano con i quadrati di Wheeler, quando sono all'avanguardia ... per esempio in un celeberrimo cantiere di scavo ad Atene, entro quadrati teorici, cioè senza testimoni, operano per tagli di cm 10.... così come ho visto fare (ed allora era già un modello avanzato) negli scavi Adamesteanu in Lucania alla fine degli anni '60, mentre altrove si seguivano i muri

o si compivano sterri. Mi stupisce, insomma, non vedere applicato nell'Ellade il metodo nemmeno da parte dei rappresentanti dei paesi che lo hanno inventato ed ampiamente applicato.

Dunque, Michel arriva nel Sud d'Italia e certamente si aspetta di trovare sterri e quadrati....e non ha del tutto torto, anche se già in quegli anni '90 la situazione si andava normalizzando.

C'era poi in agguato un altro argomento, decisamente più forte ed attraente: il rapporto tra archeologia, antropologia e storia. Ne parlerà in modo più adeguato Alain Schnapp, ne sono certo.

Qui tocco i temi e i problemi scaturiti dal confronto con Michel.

Anche in questo caso, la discendenza dalla scuola 'scettica' napoletana (con Ettore Lepore indiscusso ed indimenticabile punto di riferimento) era un vaccino antico ed ampiamente consolidato contro l'archeologia del pasticcio combinatorio.

Ricordo gli elogi che ricevetti da Luisa Breglia dopo la pubblicazione di un mio breve articolo nel volume curato da Paolo Poccetti sulla Identità dei Brettii. Aveva provocato grandi risate il mio sarcasmo contro una certa archeologia che si occupava del mondo indigeno in Magna Grecia, basata sull'assioma che i Greci della costa fabbricano vasi e gli Indigeni, quando sono buoni comprano i vasi e danno in cambio caciotte, quando sono cattivi passano la vita a costruire fortificazioni ed a fare la guerra con chiunque passi dalle loro parti (specialmente Alessandro il Molosso!). Essendo questo ultimo punto di vista dominante nella letteratura, non c'era da meravigliarsi se uno venuto da fuori pensasse che noi pensassimo tutti alla stessa maniera.

Certo con le Annales avevamo un rapporto mediato, così come con Levi-Strauss di cui avevamo pur letto qualcosa, ma comunque ci era toccato il privilegio di ascoltare lezioni di Vernant e di Vidal-Naquet, fantastiche aperture intellettuali, ma, utili a capire il terreno solo nella misura in cui noi, per nostro conto, fossimo poi capaci di costruire modelli interpretativi iuxta i principia della scienza archeologica...vaste programme!

Prima della nostra breve esperienza sibarita l'argomento che sto toccando aveva avuto un'occasione di confronto non marginale. A Paestum, sempre in quegli anni caratterizzati dalla bulimia frenetica che ci spingeva ad aprire saggi ovunque, ma specialmente nelle estese aree private (ancora oggi proprietà privata) per versare nel dossier topografico i dati della città antica situata al di fuori del gigantesco spazio pubblico, avevamo esplorato una casa greca arcaica, la prima (e, che io sappia, ancora unica). La stratigrafia era di un'impressionante chiarezza: la casa e la vicina strada (una delle tante che attraversano la città da nord a sud) risalivano all'ultimo quarto del VI secolo a.C.: a questa epoca a nostro avviso (mio e di Dinu) risale la realizzazione dell'impianto urbano di Poseidonia (circa tre quarti di secolo dopo la fondazione); alla prima fase della casa appartiene l'andrôn ed il bench di pietra situato presso l'ingresso. In una seconda fase, il pavimento era stato rialzato, il bench era finito sotto terra (per essere evidentemente sostituito da klinai di legno). Ma la cosa più sorprendente era che sul pavimento, con le tracce dell'imposta della trapeza, giacevano tutti i resti di un'ultima cena: il cothon che l'aveva illuminata, kylikes per bere vasi per versare, anfore da vino e, accanto all'ingresso, i frammenti di un 'angolo di cottura' in mattoni crudi con i resti di un pasto carneo e diverse centinaia di gusci di frutti di mare; all'estremità opposte due terrecotte figurate segnalavano forse la presenza di un altarino domestico.

Non entro qui nel merito di questo rappresentante del reale (una volta tanto, da affiancare, sempre in posizione ancillare, per carità, ai grandi modelli teorici del simposio e del banchetto, tutti dipendenti dalla lirica greca o da Platone) un reale modesto, provinciale, nel quale banchetto e simposio condividono (quale orrore!) lo stesso spazio, non solo, ma nel medesimo ambiente c'era pure il forno per cuocere la carne; e poi – ma che scostumati! – avevano buttato gli ossi per terra con i gusci dei frutti di mare. Sì, è questo il punto, nessuno aveva spazzato quel pavimento, perché la casa, tutta la casa era stata completamente e, direi, bruscamente abbandonata.

Nello strato che copriva il bench di pietra della prima fase rinvenimmo il piede di uno skyphos con il nome graffito del proprietario, Mnastor (ovviamente in dorico), Pretendente, un bel nome, non proprio da teta. Si può immaginare che sia stato il primo occupante della casa (520-500 a.C.) mentre il successore aveva operato le modifiche di cui ho detto, fino all'abbandono (470 circa a.C.).

I ruderi della casa erano stati poi ricoperti da cumuli di rifiuti di età successiva, sui quali erano

state in seguito edificate strutture domestiche di epoca ellenistica e romana. Mi sembra ancora oggi non privo di significato l'abbandono repentino della casa tardo-arcaica.

Certo, il bonario sarcasmo di Michel di allora non è ancora oggi completamente infondato: a suo avviso, una tale fenomenologia poteva esser stata prodotta da un numero infinito di cause: per esempio i costruttori di epoca romana potevano aver rimosso tutti gli strati di vita successivi ... ma rimane il fatto che in quell'andron si era consumata un' 'ultima cena' negli anni intorno al 470 a.C.

Io non invocavo e non invoco la storia evenemenziale a soccorso (tra l'altro è totalmente assente!), ma cercavo di correlare il dato proveniente dallo scavo della casa ad altri 'fenomeni' (nel senso letterale di cose che appaiono) archeologici noti da tempo con quelli che andavamo mettendo in luce contestualmente, per segnalare, se non altro, un'epoca caratterizzata da profonda crisi e da grandi cambiamenti sociali ed istituzionali.

Certo si trattava pur sempre di cime di iceberg; non possiamo, infatti, escludere a priori la più ovvia ed attuale delle spiegazioni: quella che a Paestum in quel periodo c'era stato lo sciopero degli addetti alla raccolta delle immondizie!

E di questo passo siamo arrivati a Sibari.

Io avevo cominciato a lavorare a Sibari già nel 1994. Il progetto non era altro che la versione spostata sulle rive del Crati dell'approccio che tenevamo a Paestum sin dal 1974.

Roland Martin di quel modo di impostare la ricerca aveva dato una definizione che mi sembra tuttora esemplare: pochi saggi (e, pertanto, poca spesa), grandi risultati.

Attenzione: il sistema vale, a condizione che l'oggetto della ricerca sia un sito già indagato.

A Paestum la scelta fin dall'inizio fu assai chiara: niente scavi nuovi (costosi e spesso inutili per non dire deleteri, se si trattava di mettere in luce altri isolati della città romana).

Meglio programmare campagne di rilievo mirato all'esame di edifici o i complessi monumentali e aree estese, secondo un taglio topologico, per eseguire, poi, a ragion veduta, saggi puntuali allo scopo di cercare di capire la planimetria del monumento (spesso non del tutto chiara), indagando, nel contempo, gli strati che ne permettevano la datazione e le fasi che lo avevano preceduto.

In tal modo si andava componendo la pianta della città per quella parte già portata alla luce (il nome del progetto era appunto Atlas) come era possibile fare dopo i grandi sterri della prima metà del XX secolo e nello stesso tempo si acquisivano dati sulla storia precedente la fase ultima, quella visibile, anche se nei limiti delle esplorazioni in profondità, le quali erano, per loro stessa natura, di estensioni assai ristrette (tranne nel caso dell'ekklesiasterion del V secolo a.C. che fu esplorato integralmente perché ricadeva nel cortile del santuario romano repubblicano che lo ricopriva, le cui strutture non erano perciò di impedimento alla esplorazione in profondità).

A Sibari venne anche Dinu, solo in una delle prime campagne (per impostare la rete topografica con i suoi, allora giovani, allievi Paolo Vitti e Ottavio Voza).

Ma, anche allora, tempi di magra quasi più che oggi (il che è quanto dire!) oltre all'aiuto fraterno di Elena Lattanzi e Silvana Luppino, non ci mancò l'appoggio del Centre Jean Bérard, ed il Centre voleva dire Michel, innanzitutto.

Nelle prime campagne ebbi anche la collaborazione assai preziosa, tra altre, di Priscilla Munzi, che mi piace ricordare perché da Sibari è passata a Laos ed è poi approdata al Centre Bérard, quasi una destinazione fatale. La discussione dei risultati della ricerca che abbiamo avuto in situ durante le frequenti visite di Michel e Ludi al cantiere sibirita è stata per me un'ennesima occasione di piacere e di arricchimento intellettuale per la possibilità di avere scambi di opinioni suggerimenti e consigli, quanto mai salutari.

A me premeva allora mettere in evidenza quello che ritenevo il risultato più importante di quei primi anni di scavo.

Uno dei primi problemi che avevo affrontato riguardava la cronologia del cosiddetto lungo muro (cioè il muro di cinta di Copiae) ed il suo rapporto con la città precedente, vale a dire Thuri, perché Sibari è un antefatto lontano nel tempo e sprofondato in gran parte nelle viscere di una terra fangosa; insomma Sibari è un'altra storia che finisce nel 510 a. C., mentre quella di Thuri e Copiae, più facilmente

abbordabile, ma sempre dopo aver abbassato la falda, è in perfetta continuità, fatte salve le modifiche che la città (come tutte le città antiche, e non!) ha conosciuto nel corso di circa 1000 anni di vita.

I risultati non mancarono: è provato ormai grazie a quei primi sondaggi che il muro di cinta di Copiae (databile con ogni probabilità alla fine del I sec.a.C. o ai primissimi anni del I d.C.) è fondato su una delle plateiai che attraversano la città da est ad ovest.

Immediatamente all'esterno, a nord, della muraglia subito sotto la coltre di terra alluvionale (quella che ha ricoperto tutta la pianura alla fine dell'Evo Antico) abbiamo rinvenuto mausolei e tombe di età imperiale romana a loro volta impiantati sopra la città di età classico-ellenistica precedente.

Insomma, Thuri era più grande di Copiae, e quando alla fine dell'età repubblicana era stato eretto il muro della città romana, la necropoli di questa era stata impiantata sopra i ruderi delle case della città precedente. Inaspettatamente, si parava davanti ai nostri occhi la possibilità, davvero rara, di indagare un giacimento chiuso, un quartiere (o forse anche qualcosa di più) la cui vita si era interrotta ad un certo punto e che era diventato da quartiere urbano intra moenia una necropoli extra moenia.

L'occasione era ghiotta ed assai propizia e con Michel cominciammo a disegnare il piano di azione (che prevedeva anche il coinvolgimento delle truppe di Lattara).

Nel frattempo io mi ero spostato ad est sempre alla ricerca delle plateiai 'ippodamee' descritte da Diodoro Siculo (che ho ritrovato puntualmente nonostante qualche scettico).

Alla campagna del 1999, breve ma intensa, parteciparono Michel Bats e Pascal Ruby.

Anche in quel caso avevo messo le mani su un quartiere di Thuri tagliato fuori dalle mura di Copiae che da nord a sud procedono con un taglio diagonale, in direzione sud-est.

Avevo con i miei collaboratori riportato alla luce non solo un bel tratto della stessa plateia su cui ad ovest era impiantato il muro di cinta, ma anche l'incrocio con la più orientale delle plateiai nord-sud.

Ma, di nuovo, anche in quello spazio tagliato fuori dalle mura della città romana potevamo indagare un quartiere di Thuri abbandonato.

Qui l'apporto di Michel è stato provvidenziale, grazie alla sua magistrale conoscenza della ceramica ellenistica; lo studio che ne fece è alla base della nostra conoscenza della storia di quell'angolo di città dove la vita si arrestò alla metà del III sec.a.C.

Insomma l'archeologia fornisce così una chiave di lettura assolutamente inedita: la recessione a Thuri era cominciata ben prima della II punica; una volta di più possiamo evitare di mettere in rapporto di causa ed effetto cocci e date di battaglie.

Bisogna, pertanto, fare, in questo caso, i conti con una visione ricavata dalla documentazione archeologica in maniera assolutamente autonoma; e l'archeologia dice chiaramente che, con la II punica alla fine del III secolo a.C, venne a compimento un processo cominciato prima, come speriamo sarà possibile dimostrare ampliando la base documentaria.

Intanto prendiamo atto che l'esplorazione archeologica apre orizzonti di conoscenza impensabili rispetto alla vulgata dipendente solo dalle fonti scritte.

Caro Michel, il nostro progetto, come sai, è rimasto in aria.

Dopo un po' abbiamo preso strade diverse, io nell'Ellade, e tu nella tua amata Provenza.

Ma non è detta l'ultima parola. Fra non molto, quando sarò anch'io, come te, un arzilla pensionato, forse potremo coronare il sogno di andare a Sibari a scavare insieme.

INTRODUCTION

L'anthropologie de l'antiquité et l'archéologie, réflexion sur un parcours

Alain Schnapp et Bruno d'Agostino

Pour les chercheurs de notre génération le lien entre antiquité et anthropologie apparaît comme une dimension cruciale de la recherche. L'influence de l'école française d'anthropologie de Claude Lévi-Strauss à Maurice Godelier n'a cessé de modeler la réflexion des antiquistes italiens ou français qu'il s'agisse d'Ettore Lepore, de Jean-Pierre Vernant, de Pierre Vidal-Naquet ou de Paul Veyne. Ce que Jacques Le Goff définit comme anthropologie historique n'aurait pas pu trouver sa place dans le nouveau champ de l'histoire sans l'influence d'une pensée anthropologique dont les origines se confondent avec la sociologie de Durkheim et de Mauss...

Reste que l'anthropologie des mondes anciens n'est pas en soi une idée neuve. Voici bien longtemps que Pierre Vidal-Naquet a démontré comment l'œuvre du jésuite Lafitau a su tisser un lien ontologique entre les Iroquois et les Anciens, et ce genre d'idées apparaît très clairement à travers les expéditions anglaises ou françaises en Amérique du Nord dès le XVI^e siècle. La découverte du Nouveau Monde a été l'occasion d'une réflexion privilégiée sur les rapports entre passé et présent. Les habitants de l'Amérique apparaissent comme l'incarnation d'un univers dont les racines plongent dans une très ancienne histoire de l'humanité qui peut relever, selon les uns de la Grèce ou de Rome ou selon d'autres, des périodes les plus reculées de l'Europe, celles qui se confondent avec « l'état de nature ». Malgré ces heureuses prémisses, la tradition d'un dialogue fructueux entre sciences de l'Antiquité et anthropologie ne s'est pas maintenue. Dans son livre « Anthropology and the Greeks » S. Humphreys¹ a posé les jalons de cette disjonction qui advient avec l'émergence de l'Altertumswissenschaft pour n'être finalement dépassée qu'au tournant du XX^e siècle quand des esprits comme J. Frazer, J. Harrison, G. Murray et Erwin Rhode entreprennent de confronter leur lecture des mondes classiques avec les acquis de l'anthropologie de leur temps. Cette ouverture, qui est un retour aux sources de l'ethnographie comparée, subit un recul évident dans les décennies qui suivent la première guerre mondiale. L'histoire ancienne et l'archéologie de l'après guerre se tournent vers les bâtisseurs d'Empire et les hommes illustres, vers celle des groupes dirigeants, qu'une approche prosopographique permet de mettre en scène. S'impose alors une histoire des élites qui apparaît comme le modèle des régimes forts. Rien d'étonnant à ce que des travaux novateurs sur l'économie et sur la société comme ceux d'un Johannes Hasebroek² soient presque ignorés pendant longtemps. Le divorce entre le monde des études anciennes et les sciences sociales dans leur ensemble est patent. En témoigne la phrase d'A. Lesky, un des meilleurs spécialistes de la tragédie grecque, qui affirme sans état d'âme sa répugnance « à mettre en relation une des plus nobles réalisations de la civilisation grecque avec les danses de sauvages exotiques »³.

L'histoire des idées ne se soumet pas toujours cependant à l'histoire tout court. Il serait bien sûr tentant de considérer que le renouveau des contacts entre l'anthropologie et l'étude des sociétés anciennes

¹ Londres, Routledge, 1978.

² Johannes Hasebroek, *Staat und Handel im Alten Griechenland*, Tübingen, Mohr, 1928.

³ Albin Lesky, *Die Griechische Tragödie*, Koerner, Stuttgart, 1938, 2-3.

coïncide avant les lendemains du second conflit mondial. Un moment où K. Polanyi lance à Columbia ses grands programmes d'histoire comparée⁴ et où Louis Gernet commence ses séminaires de sociologie de l'antiquité grecque à la VI^e section de l'École Pratique des Hautes Études. Mais cela n'est pas totalement convaincant. Les traits de la méthode durkheimienne sont bien apparents chez Gernet dès sa thèse de 1917, et son attention anthropologique transparaît dans divers articles comme « Fratries antiques » de 1928. Au contact de Mauss et de Granet, d'autres réflexions se font jour parmi lesquelles on reconnaîtra tout particulièrement Couroï et Courètes d'Henri Jeanmaire⁵, sans doute la plus avancée des tentatives de tisser un lien entre les initiations africaines et celles du monde grec ancien. Et il faut sans doute rappeler que les années 1935-1938 sont considérées par Georges Dumézil lui-même comme « décisives » dans le long processus de quête qui allait bâtir une sociologie de la pensée des Indo-européens⁶. On peut bien sûr discuter de ce qu'il faut entendre par anthropologie, mais nous nous en tiendrons dans les lignes qui suivent à une définition très générale : l'anthropologie des mondes antiques est une attitude qui tend à déconstruire le modèle téléologique de l'Altertumswissenschaft qui voit dans les sociétés gréco-romaines le modèle de la culture occidentale. Une approche de domaines variés, économie, mythologie ou archéologie, qui tend à privilégier un modèle comparatiste et intègre des expériences différentes de ce qu'il est convenu d'appeler les racines gréco-romaines de l'Europe.

Négligée dans l'entre-deux-guerres, aux quelques exceptions que nous venons de citer, l'anthropologie revient en force dans les années cinquante comme source et inspiration de l'étude des mondes grecs et romains. Ce renouveau n'est pas seulement dû à l'influence de Polanyi et de Gernet, aux œuvres si contrastées de G. Dumézil et de M. Finley, mais aussi à un climat intellectuel très différent. Le dynamisme des départements d'archéologie, surtout dans les universités anglo-saxonnes, l'influence d'œuvres fondatrices comme celles de Franz Boas⁷, de Bronislaw Malinowski⁸ ou de Margaret Mead⁹, le phénomène de la décolonisation également conduisent à un intérêt nouveau pour une discipline jusque-là un peu marginale. Par ailleurs l'œuvre de Claude Lévi-Strauss joue un rôle qu'il ne faudrait pas négliger. En quelques années la réputation internationale qui est la sienne – qui n'est pas sans rappeler celle d'un Mommsen au tournant du siècle précédent – auréole l'anthropologie et, en particulier, ce qu'il définit comme l'anthropologie sociale, d'une lumière inédite. Une part non négligeable des spécialistes de l'Antiquité intègre dès lors à son questionnaire une méthode qui fait une place à l'anthropologie comparée. Ce tournant est considérable, mais il ne touche pas tous les domaines et toutes les paroisses de l'étude de l'Antiquité ; certains secteurs comme l'histoire sociale ou l'histoire des religions sont atteints les premiers par cette vague. D'autres chantiers comme celui de l'histoire économique, après le choc prometteur des travaux de Polanyi, ne semblent pas avoir produit les résultats qu'on pouvait espérer. Dans ces domaines l'Antiquité est à la traîne, sans doute aussi du fait des sources disponibles : un chef-d'œuvre comme celui de Braudel sur la Méditerranée moderne n'est pas à la portée d'un historien de l'Antiquité, quelle que soit sa curiosité anthropologique et sa capacité de synthèse.

On peut donc se demander pourquoi l'archéologie du monde gréco-romain semble avoir été si peu influencée par les différents courants de l'anthropologie historique. La préhistoire et la protohistoire ont

⁴ *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, edited by Karl Polanyi, Conrad M. Arensberg, and Harry W. Pearson, The Free Press, New York, 1957. Voir : Jean-Michel Servet, Jérôme Maucourant et André Tiran, *La modernité de Karl Polanyi*, L'Harmattan, Paris 1998.

⁵ *Couroï et courètes : essai sur l'éducation spartiate et sur les rites d'adolescence dans l'antiquité hellénique*, Lille, 1939 (Travaux et mémoires de l'Université de Lille, 21).

⁶ Georges Dumézil, *Mythe et Épopée*, Paris, Gallimard, 1968, 12-13.

⁷ Walter Golschmidt, *The anthropology of Franz Boas, essays on the centennial of his birth*, *The American anthropologist*, vol 61, N° 5, part 2, Memoire 89, Octobre 1959 ; Marshall Hyatt, *Franz Boas, Social Activist : The Dynamics of Ethnicity (Contributions to the study of anthropology)*, Praeger, New York, 1990.

⁸ Michael Young, *Malinowski : Odyssey of an Anthropologist, 1884-1920*, Yale University Press, 2004.

⁹ Nancy C. Lutkehaus, *Margaret Mead: The Making of an American Icon*, Princeton University Press, 2008.

accompli durant la première moitié du XX^e siècle des progrès conséquents. Avec l'œuvre de Vere Gordon Childe, depuis les années 30, la préhistoire est devenue, au sens propre, une science sociale¹⁰ qui affronte sans complexe le débat avec l'histoire globale de l'humanité, mais l'archéologie classique est restée à la traîne. Elle campait sur le paradigme développé par Eduard Gerhard au milieu du XIX^e siècle, celui d'une discipline centrée sur un modèle humaniste étroitement lié à l'histoire des « grandes civilisations ». Certes, en Grande-Bretagne John Beazley faisait de la typologie céramique une science exacte, en Allemagne Paul Jacobsthal et Ernst Langlotz développaient une histoire des formes renouvelée et en Italie Ranuccio Bianchi-Bandinelli ouvrait l'histoire de l'art sur l'histoire sociale. Mais ces acquis conduisaient plus à une histoire des objets, des influences et des échanges qu'à une histoire de la production, de la démographie et de la vie quotidienne.

L'enthousiasme pourtant ne faisait pas défaut au début des années 50. Avec la réouverture et le développement des écoles d'archéologie après la fin de la guerre, la mise au point de protocoles de fouilles plus précis, l'intérêt pour les questions d'histoire économique, rares étaient ceux qui n'espéraient pas un renouveau profond des études d'archéologie classique. Cinquante années plus tard il faut convenir que le bilan est contrasté. Les domaines de l'archéologie classique qui ont fait l'objet d'un bouleversement radical sont limités. Dans le temps même où les paléontologues rajoutaient quelques millions d'années à l'histoire de l'homme, où les préhistoriens dans la ligne d'André Leroi-Gourhan et bientôt de Lewis Binford entreprenaient l'étude ethnologique des habitats préhistoriques et la reconstitution des chaînes de production des silex, où les protohistoriens bouleversaient l'histoire du peuplement européen et proche-oriental, les archéologues classiques se contentaient d'explorer quelques épaves, qui jetaient une lumière nouvelle sur l'histoire maritime, et de raffiner leurs typologies et leurs chronologies. Leur travail multiforme a débouché sur la publication de fouilles nouvelles, sur l'exploration de territoires mal connus, sur la connaissance approfondie des écoles de sculpture, de céramique ou d'architecture, mais aucun modèle d'ensemble n'a émergé qui bouleverse le cadre des interprétations traditionnelles. Les domaines pionniers ont été ceux de l'interprétation des nécropoles et le développement des surveys qui conduisent progressivement à l'élaboration de nouveaux schémas de peuplement et à une reconsidération drastique des relations entre populations coloniales et populations indigènes. Certes, nous n'écrivons plus l'histoire archaïque de la Grèce comme au début des années cinquante. Comme Finley le proposait déjà dans *Le Monde d'Ulysse*, la confrontation des résultats de fouille et une relecture des textes classiques dans leur dimension anthropologique ont permis de reconstituer l'histoire des grands sanctuaires helléniques comme Delphes, Samos ou Milet. Les fouilles de Pithécusses/Ischia ont changé drastiquement notre interprétation de la colonisation en Occident. En bref ce ne sont pas les découvertes qui ont fait défaut mais l'absence d'un paradigme plus ambitieux et d'une approche critique des sources tant matérielles que littéraires.

On le voit, le dialogue entre anthropologie et archéologie classique ne s'est pas développé au même rythme que dans les autres secteurs de la recherche archéologique. La mauvaise volonté des chercheurs n'est pas la source de ce déficit, il faut en rechercher les causes dans les traditions et l'histoire de la discipline elle-même. Préhistoire et Protohistoire sont naturellement anthropologiques. On ne peut étudier un habitat sans poser des questions élémentaires : quelle était la taille du site ?, sa durée d'occupation ?, les traits de la population qui l'habitait ?, les coutumes alimentaires, les techniques de production, les rites funéraires ?... Ainsi au niveau pourrait-on dire capillaire, chaque rapport de fouille correctement menée révèle des données démographiques, alimentaires, technologiques qui permettent de rassembler les éléments d'une histoire anthropologique. Inversement la fouille d'un habitat classique est dominée par des questions de dénomination et de stylistique. Quel était le nom du lieu dans l'Antiquité, correspond-il aux sources écrites connues, les monuments eux-mêmes sont-ils attestés dans la tradition ? Le savoir que la tradition textuelle offre à l'archéologue est un outil indispensable et d'une certaine manière un obstacle, car il bride les questionnements. On cherchera à identifier les personnalités artistiques déjà

¹⁰ Voir Graham Clarke, *Prehistory since Childe*, London, 1975 (First Gordon Childe Memorial lecture).

connues (« *Meisterforschung* »), à étudier certaines cités, certains quartiers, certains monuments car déjà présents dans les sources écrites. Cette tradition explique le peu d'intérêt porté jusqu'aux années 80 à des questions classiques en archéologie préhistorique : l'alimentation, l'exploitation du sol, l'histoire des techniques. L'archéologie classique est restée longtemps prisonnière de la vieille catégorie de la « vie quotidienne », ce chapitre un peu simplet de tout manuel bien conçu qui accompagnait la grande fresque historique des événements dans leur succession chronologique.

Les résultats d'une certaine forme d'archéologie traditionnelle témoignent de ce poids de la tradition et de la difficulté d'adapter les stratégies de terrain à un agenda plus novateur. Cela ne se limite pas bien sûr à la seule archéologie militante. H. Hoffmann¹¹ a démontré comment l'histoire de la peinture grecque a été toute entière dominée par l'histoire des personnalités artistiques. La méthode de Beazley qui a révolutionné nos connaissances sur le monde des peintres et des potiers de l'Attique a en quelque sorte occupé tout le champ de la recherche. Alors que des centaines d'articles sont dédiés à l'histoire des personnalités artistiques et des « mains », presque rien n'a été consacré au cadre social de la peinture, aux rapports entre usage des vases et sujets, à la sémiotique des images. Certes, l'école « symboliste » de la première partie du XIX^e siècle, pour reprendre le terme de Salomon Reinach, avait rendu quelque peu ridicule la sémiotique des images, mais le poids de « l'attribuionisme » a d'une certaine manière tari la source du travail iconographique.

On pourrait faire les mêmes constatations en matière d'architecture et d'urbanisme. Si l'étude des centres urbains a notablement progressé, en particulier grâce aux travaux de Roland Martin¹², les exploitations rurales grecques et romaines n'ont été que tardivement étudiées dans la seconde moitié du XX^e siècle. C'est à la suite de fouilles extensives menées en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Hollande qu'on a pu disposer d'une documentation fiable sur les pratiques agricoles des sites de colonisation romaine. Les archéologues de la Méditerranée à la suite de J. B. Ward Perkins¹³ ont ainsi commencé à s'intéresser à ce genre de sites dans la fin des années 60.

Le climat a donc changé radicalement dans les décennies 70 et 80 du fait du succès d'une certaine forme d'anthropologie historique dont les travaux de J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet et E. Lepore portent témoignage, et de l'influence toujours plus affirmée des réflexions historiographiques d'Arnaldo Momigliano. Il est modifié profondément par l'apparition de nouvelles techniques de terrain souvent issues de l'archéologie préhistorique. Le mouvement de la « *new archaeology* » et l'œuvre de Lewis Binford qui milite pour une archéologie anthropologique a certainement joué un rôle dans ce processus. Ce contexte a conduit à des changements d'envergure qui ont affecté autant les techniques de fouille proprement dites que les objectifs de l'enquête archéologique. Certaines fouilles des années 50 et 60 reposaient encore sur des stratégies de pure prédation qui ne tenaient aucun compte du contexte stratigraphique et de la distribution des objets dans le sol. Dans des secteurs décisifs comme l'archéologie funéraire ou l'archéologie des sanctuaires, on assiste à une transformation radicale des protocoles d'analyse et de l'observation des dépôts *in situ*. Les premiers exemples de sociologie funéraire comme les premières prospections systématiques qui mêlent télédétection, échantillonnage de surface et analyse spatiale datent de ces décennies. Elles contribuent à intégrer la pratique de l'archéologie classique dans le champ plus général d'une archéologie comparée, qui se pose des questions à caractère anthropologique. La distinction entre fouille préhistorique et fouille classique s'estompe devant l'apparition de nouvelles procédures de détection, d'extraction et d'interprétation des données qui s'appuient sur des outils quantitatifs et spatiaux. Bref l'archéologie classique de la décennie 80 ne ressemble guère à celle des années 50.

¹¹ Herbert Hoffmann, *In the Wake of Beazley, Prolegomena to the anthropological study of Greek vase painting*, *Hephaistos* 1, 1979, 61-70.

¹² Roland Martin, *Recherches sur l'agora grecque, études d'histoire et d'architecture urbaines*, Paris, De Boccard, 1951 ; *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Paris, Picard, 1956.

¹³ *Landscape and History in Central Italy*, Oxford: B. H. Blackwell, 1965 (2nd J.L. Myres Memorial Lecture).

Dans un tel contexte, l'originalité et le travail novateur de Michel Bats prennent un sens tout particulier. *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence*, paru en 1988, se distingue de toutes les études de matériel céramique précédentes en se définissant comme « une certaine vision ethnologique ». M. Bats nous explique dès son riche avant-propos que l'idée d'une approche anthropologique de l'histoire de l'alimentation lui est venue à la lecture de l'ouvrage de J.-J. Hémardinquer paru en 1970 sous la forme d'un « cahier des Annales ». Bien sûr l'histoire de l'alimentation apparaît comme un genre particulier dans le champ de l'histoire des Annales, mais le coup de génie de M. Bats est d'en faire un paradigme de l'étude d'un ensemble céramique comme celui des fouilles du site urbain d'Olbia. Olbia présentait des qualités très particulières pour justifier un tel type d'étude monographique. Le site était bien défini comme une apoikia de Marseille, sa durée de vie (350-50 av. J.-C.) correspondait parfaitement au rayonnement de la métropole, reconnue comme une cité qui défendait soigneusement son mode de vie et ses traditions helléniques. D'emblée, la céramique n'est pas considérée dans le travail de Bats comme un simple outil de datation mais comme un marqueur social, la trace d'usages culinaires qu'il est possible de reconstituer avec précision. Dès le début de son ouvrage, M. Bats annonce la couleur. Il se place dans le champ d'une anthropologie des techniques qui s'intéresse à l'ensemble des phases et des enchaînements des pratiques culinaires à partir du moment où les produits à consommer sont accessibles au cuisinier. Mais alors que l'ethnologue part du commencement du processus, l'archéologue doit entamer son enquête par la fin : « afin de remonter la chaîne opératoire en sens inverse »¹⁴. La réflexion de Michel Bats est importante parce qu'elle ouvre un passage théorique qui lui permet de tirer profit de la notion de chaîne opératoire. Les préhistoriens dans la lignée de Bordes et Leroi-Gourhan avaient exploré cette voie en jetant les bases d'une approche fonctionnelle de l'industrie lithique, le travail de M. Bats adopte le même paradigme en l'appliquant à la céramique antique. On peut s'interroger sur le fait que la question n'ait jamais été évoquée avant lui dans ces termes. Les raisons en sont évidentes. Pour les archéologues classiques, la céramique est avant tout un « fossile directeur », son utilité consiste à offrir des références chronologiques stables, éventuellement à attester l'existence d'échanges entre producteurs et consommateurs, mais la dimension anthropologique de la céramique comme instrument de la vie quotidienne n'est pas prise en considération. Les rares études consacrées à la céramique entendue comme objet d'histoire des techniques sont celles qui se préoccupent des techniques de production. Il s'agit d'enquêtes ethnographiques comme celles d'A. Winter et de R. Hampe¹⁵ ou de J. V. Noble¹⁶ qui visaient à reconstituer les techniques de fabrication des vases et la chaîne des opérations de production. Travaux d'un grand intérêt, mais qui ne répondaient pas à la question : à quoi sert la production céramique dans la vie quotidienne ?

Dès son introduction, M. Bats souligne qu'à un moment où les ethnologues comme Claude Lévi-Strauss, Jack Goody ou Hélène Balfet et Christian Pelras avaient expliqué comment l'histoire de l'alimentation et des manières de table pouvaient contribuer à la compréhension de l'histoire culturelle et sociale, il paraissait important de ne pas considérer la production céramique comme une fin mais comme un moyen. En fait sous son titre modeste « *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence* », M. Bats définit un programme ambitieux qui vise à fonder une histoire culturelle des pratiques alimentaires. Bien sûr, l'ouvrage s'appuie sur un fonds documentaire céramique qu'il étudie soigneusement dans sa dimension diachronique, mais il s'agit en fait du premier travail d'ensemble sur la relation entre les formes de la production céramique dans le monde grec et romain et les usages qui la conditionnent. Les spécialistes de l'étude des vases antiques, et particulièrement des vases grecs, s'étaient attachés à comprendre l'immense vocabulaire que nous ont laissé les auteurs et les lexicographes pour tout ce qui touche aux formes des vases antiques. Ce long travail de reconstitution a débouché sur un vocabulaire communément accepté

¹⁴ Bats 1988, 20.

¹⁵ Roland Hampe, Adam Winter, *Bei Töpfern und Ziegeln in Süditalien, Sizilien und Griechenland*. Mainz, Römisch Germanisches Zentralmuseum, 1965.

¹⁶ Joseph Veach Noble, *The Techniques of Painted Attic Pottery*. Watson Guptill publications, New York, 1965.

qui sert de référent à la description des vases. Mais tous les céramologues sont conscients du caractère approximatif de ces appellations qui sont doublement instables du point de vue régional et chronologique.

En jetant les bases d'une étude des formes céramiques qui s'appuie sur leurs usages déterminés par leur fonction culinaire, M. Bats a ouvert un chemin proprement anthropologique qui, pour la première fois, permet de mettre de l'ordre dans une tradition lexicographique confuse. Si la variété même des formes céramiques peut être réduite à un certain nombre de fonctions bien attestées, préparation des aliments, type de cuisine et de consommation, alors il devient possible de reconstituer les pratiques de la cuisine antique et d'en inférer un certain nombre de pratiques culturelles. La céramique peut être analysée comme un marqueur culturel et social. La recherche de M. Bats est d'abord un soigneux travail lexicographique qui traque dans la tradition littéraire l'ensemble des sources liées aux usages de la céramique, c'est ensuite une réflexion ethnologique sur les types et les usages culinaires et c'est, in fine, un traité des comportements alimentaires en Provence aux époques classique et hellénistique. Michel Bats a contribué à faire passer les études céramiques de la typologie à la vaisselle, c'est-à-dire d'une approche essentiellement chronologique à une analyse des traditions culturelles, de leur interprétation et de leur réception. Son travail débouche sur une vaste enquête ethnologique qui saisit les subtiles différences culturelles entre monde grec, monde romain et monde celto-ligure. Plus de vingt années après la parution de cet ouvrage, il est possible de considérer le chemin parcouru. Les deux décennies écoulées ont précisément été celles de l'affirmation progressive d'une approche « culturaliste » de l'archéologie classique, une révision critique des notions de colonisation et d'acculturation. L'étude de la vaisselle d'Olbia est un livre fondateur parce qu'il explore les voies de la vie quotidienne, qu'il tire partie d'un corpus de vaisselle qui rend compte, au plus près, de la vie matérielle des populations telle qu'elle apparaît au travers des résultats des fouilles archéologiques. L'analyse de la cuisine quotidienne antique était limitée jusque là au seul examen des sources littéraires. En combinant avec maestria l'ensemble des documents disponibles, M. Bats a prouvé qu'une anthropologie du quotidien était possible et il ouvre la voie à d'autres percées du même genre. L'archéologie classique peut ainsi trouver sa place dans la maison commune d'une archéologie comparative dont les relations avec l'anthropologie et l'histoire ancienne sont apaisées.

Michel Bats

Bibliographie

I Ouvrages de recherche

1. *La vaisselle céramique d'Olbia de Provence (Hyères, Var), milieu du IV^e-milieu du I^{er} s. av. J.-C., Recherches sur l'alimentation et les manières de table*, Thèse de III^{ème} Cycle, Aix-en-Provence, 1985, 2 vol., 360 p.+ 186 pl.
2. *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av.J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*. Paris, 1988 (18^e Suppl. à la *RevArchNarb*).

II Direction d'ouvrages

1. *Le territoire de Marseille* (M. Bats, H. Tréziny dir.). Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (1985). Aix-en-Provence, 1986 (EtMass, 1).
2. *Enregistrer la fouille archéologique : le système élaboré pour le site de Lattes (Hérault)* (M. Bats, J.-L. Fiches, M. Py dir.). Lattes, 1986.
3. *Les amphores de Marseille, chronologie et diffusion* (M. Bats dir.). Actes de la table ronde de Lattes (11 mars 1989). Aix-en-Provence, 1990 (EtMass, 2).
4. *Marseille grecque et la Gaule* (M. Bats et al. dir.). Actes des colloques de Marseille (1990). Lattes-Aix-en-Provence, 1992 (EtMass 3).
5. *Sur les pas des Grecs en Occident... Hommages à A. Nickels* (M. Bats et al. dir.). Lattes-Aix-en-Provence, 1995 (EtMass 4).
6. *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise. La vaisselle de cuisine et de table* (M. Bats dir.). Actes du colloque de Naples (1994). Naples, 1996 (Coll. CJB, 14).
7. *Euboica. L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente*(M. Bats, B. d'Agostino dir.). Atti del convegno intern. di Napoli (1996). Napoli, 1998 (Coll. CJB 16/AION Quad. 12).

8. *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à G. Barrauol* (M. Bats et al. dir.). Montpellier, 2003 (Suppl. 35 à la *RANarb*).
9. *Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque romaine* (M. Bats dir.). Aix-en-Provence, 2006 (EtMass, 9).
10. *Poseidonia-Paestum VI. Le matériel archéologique des remblais de l'édifice circulaire et du sondage 109* (M. Bats, A. Pontrandolfo, dir.), Rome, EFR, en préparation.
11. *Recherches sur les ports de Cumès : fouilles 1994-1997* (M. Bats, M. Pasqualini dir.). Naples, CJB, en préparation.
12. *Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque hellénistique* (M. Bats dir.). Aix-en-Provence, en préparation.

III Articles

1. (avec J. Seigne) La villa gallo-romaine de Saint-Michel à Lescar (P.A.). *BullSocSciLArt de Pau*, VI, 1971, 29-69 et *RevPauBéarn*, 1, 1972, 19-79.
2. Lueurs nouvelles sur Beneharnum-Lescar à l'époque gallo-romaine. *RevPauBéarn*, 3, 1975, 25-37.
3. (avec J.-L. Tobie) Les établissements urbains d'*Imus Pyrenaëus* (Saint-Jean-le-Vieux) et de *Beneharnum* (Lescar). *RevPauBéarn*, 4, 1976, 5-12.
4. La céramique à vernis noir d'Olbia en Ligurie : vases de l'atelier des petites estampilles. *RevArchNarb*, 9, 1976, 63-80.
5. Note sur les céramiques à vernis noir d'Olbia en Ligurie (Hyères, Var). *ArchLang*, 1, 1978, 104.
6. Bols hellénistiques à reliefs trouvés à Olbia en Ligurie (Hyères, Var). *RevArchNarb*, 12, 1979, 161-172.
7. *Dionysiaistai*. À propos de vases corinthiens à représentations dionysiaques d'époque romaine. *RevArch*, 1, 1981, 3-26.

8. (avec Bui-Thi-Mai) Une étude pollinique aux origines de Beneharnum gallo-romain (Lescar, P.A.). *Aquitania*, 2, 1984, 269-275.
9. Fouilles des Allées de Tourny à Bordeaux: la céramique campanienne. *Aquitania*, 3, 1985, 27-30.
10. Les Îles d'Hyères chez les auteurs antiques. *TravParcNatPortCros*, 11, 1985, 83-87.
11. (avec G. Bertucchi) L'origine des amphores massaliètes: un point de vue d'archéologues. *Arch MidiMéd*, 12, 1986, 9-16.
12. Le vin italien en Gaule aux II^e-I^{er} s. av. J.-C.: problèmes de chronologie et de distribution. *DialHistAnc*, 12, 1986, 391-430.
13. Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault). *Lattara*, 1, 1988, 147-160.
14. (avec Ph. Boissinot) Une inscription gallo-grecque sur céramique du Baou Roux de Bouc-Bel-Air (B.-du-Rh.). *RevArchNarb*, 21, 1988, 115-120.
15. La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique. *RevArchNarb*, 21, 1988, 121-148.
16. La Provence protohistorique, dans *Histoire de la Provence des origines à l'an Mil* (P.-A.Février dir.). Rennes, 1989, 168-256.
17. Marseille la Grecque et ses colonies (VI^e-I^{er} s. av.J.-C.), dans *De Lascaux au Grand Louvre* (sous la direction de Chr. Goudineau et J. Guilaine). Paris, 1989.
18. (avec M. Py) Les premières villes de l'Âge du Fer. Établissements massaliètes et agglomérations proto-urbaines de la Gaule méditerranéenne, dans *Archéologie de la France, Vestiges, vertiges*. Catalogue de l'exposition 30 ans d'archéologie française 1969-1989. Paris, 1989, 254-255 (repris dans la collection Champs, Flammarion, Paris, 1990).
19. Colonies et comptoirs massaliètes, introduction générale et notices sur Antipolis, Nikaia et Olbia, dans *Voyage en Massalie*. Catalogue de l'exposition. Marseille, 1990.
20. Marseille et Rome des Tarquins à César, dans *Marseille dans le monde antique*. Dossiers de l'archéologie, nov. 1990, 80-87.
21. Compte-rendus des fouilles d'Olbia (Hyères, Var). *BullSocSciNatArchToulonVar*, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988; *Gallia* informations, 1990, 221-223.
22. Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur, mobilier céramique: le faciès culturel. *Lattara*, 3, 1990, 351-356.
23. Vaisselle et alimentation à Lattes, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattareses* (M. Py dir.). *Lattara*, 5, 1992, 287-289.
24. Les Gaulois à table: hiératisme et hiérarchie, dans *Mélanges P. Lévêque*, 7. Besançon, 1993, 15-20.
25. Articles: Amphores massaliètes (60-63); céramiques à pâte claire peintes et non peintes massaliètes et de tradition massaliète (VI^e-I^{er} s. av.J.-C.) (206-221); céramique commune grecque (345-350); céramique commune italique (357-362), dans *DICOCER, Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*. Lattes, 1993 (Lattara 6).
26. Les silences d'Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu'à la fondation d'Alalia, dans *Apoikia. Scritti in onore di G. Buchner. Annali di Archeol. e Storia Antica*, 1994, 133-148.
27. (avec P. Arcelin et A. Pollino) La chapelle du Saint-Esprit à Antibes (A-M), dans *Les premiers monuments chrétiens de la France. I, Sud-Est et Corse*. Paris, 1995, 94-97.
28. La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence et son dépotoir (v. 225-150 av. J.-C.), dans *Sur les pas des Grecs en Occident... Hommages à A. Nickels*. Lattes-Aix-en-Provence, 1995 (EtMass 4), 371-392.
29. Vaisselle et cuisine gauloises. *Pour la science*, août 1995, 32-39.
30. Traduction (avec mise à jour de l'auteur) de l'ouvrage de J. Boardman, *The Greeks Overseas. Their Early colonies and Trade*, Londres, 1980, sous le titre *Les Grecs outre-mer. Colonisation et commerce archaïques*, Naples, CJB, 1995 (Études II).
31. Les Grecs en Gaule et en Corse, dans *Les Grecs en Occident*. Catalogue de l'exposition de Venise (1996). Milano, 1996, 577-584.
32. Le vase céramique dans l'habitat: fonction et usage, dans *Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine. Dossiers d'archéologie*, Juil.-Août 1996, 146-150.
33. (avec M. Giffault) Une tablette d'envoûtement en plomb à Olbia de Provence, dans *Mélanges J. Coupry*. *RevEtAnc*, 99, 1997, 459-462.
34. Marseille archaïque: Étrusques et Phocéens en Méditerranée nord-occidentale. *MEFRA*, 2, 1998, 609-633.

35. Pithécusses, Cumes, Naples : Les Eubéens en Campanie, dans *La Grande-Grèce. Dossiers d'archéologie*, Juil.-Août 1998, 24-33.
36. (avec P. Ruby) Un sondaggio nella plateia D di Sibari, dans *Ricerche sulla topografia e sull'urbanistica di Sibari-Thuri-Copiae* (E. Greco, S. Luppino dir.). *AION*, N.S. 6, 1999, 145-147.
37. (avec H. Tréziny) Le città focee, dans *La città greca antica. Istituzioni, società e forme urbane*. Roma, 1999, 395-412.
38. I Focei attraverso e al di là dello Stretto (600 a.C. ca-475 a.C. ca), dans *Nel cuore del Mediterraneo antico. Reggio, Messina e le colonie calcidesi dell'area dello Stretto* (a cura di M. Gras, E. Greco e P.G. Guzzo). Roma, 2000, 187-198.
39. Les Gaulois vus par leurs contemporains grecs, dans *Le temps des Gaulois en Provence*. Catalogue d'exposition. Martigues, 2000, 18-20.
40. Du grec au gallo-grec: les débuts de l'écriture dans le Midi gaulois, dans *Le temps des Gaulois en Provence*. Catalogue d'exposition. Martigues, 2000, 74-78.
41. Les druides, entre oralité et écriture. *L'archéologue*, 2, 2000 (repris sous le titre: Zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit, dans *fromm, fremd, barbarisch, Die Religion der Kelten*, Mainz am Rhein, 2002, 11-14).
42. Du cratère sympotique au stamnos funéraire: tombes aristocratiques du Midi de la Gaule (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Hommage à F. Croissant*. Paris, 2002, 277-302.
43. Les Ligyens et les Salyens d'Hécatee à Strabon, dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à G. Barrauol*. Montpellier, 2003, 147-166 (Suppl. 35 à la *RANarb*).
44. Les Étrusques et la Provence, dans *Les Étrusques en France. Archéologie et collections*. Catalogue de l'exposition. Lattes, 2003, 23-25.
45. Grec et gallo-grec: les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II^e-I^{er} s. av. J.-C.). *Gallia*, 2004, 7-20.
46. Strabon, les Bituriges Vivisques et l'Aquitaine de César et d'Auguste, dans *Territoires et paysages, Hommages à Ph. Leveau*. Bordeaux, 2005, 13-17.
47. Articles : Agde, Marseille, Olbia de Provence, Cumes, Sybaris, Velia, du *Dictionnaire de l'Antiquité* (J. Leclant dir.). Paris, PUF, 2005.
48. *Carte archéologique de la Gaule : région marseillaise* (CAG 13/3) : Les sources littéraires, 145-159; les productions artisanales de la période grecque, 252-260 ; le commerce à l'époque hellénistique, 271-272. Paris, 2005.
49. L'épigraphie gallo-grecque, dans *Aux origines de Cavaillon. Archéologie d'une ville antique*. Catalogue du Musée de Cavaillon. Cavaillon, 2006, 72-75.
50. I Greci in Gallia nella prima età del ferro e il commercio emporico nel Mediterraneo occidentale, dans *Aeimnēstos. Miscellanea di studi per Mauro Cristofani*, T. 1. Firenze, 2006, 80-84.
51. Droit latin, *adtributio* et *contributio/sunteleia* : Strabon, Pline, Nîmes et les Volques Arécomiques. *MEFRA*, 119/1, 2007, 51-62.
52. *Forum Voconi* identifié par une inscription latine sur plomb, dans *Archéologies de Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*, Aix-en-Provence, 2008 (Suppl. 5 au *BAP*), 563-566 .
53. (collab. P. Excoffon, Cl. Joncheray, Cl. Lachat, Pr. Munzi, D. Ollivier, R. Roure, V. Salle), Les artisans de l'ilot VI à Olbia de Provence (Hyères, Var), dans Jean-Pierre Brun (éd.), *Artisanats antiques d'Italie et de Gaule. Mélanges offerts à Maria Francesca Buonaiuto*, Naples, 2009 (Coll. CJB, 32), 199-202.
54. Une lettre sur plomb à Lattes (Hérault), dans *Premières données sur le V^e s. av. n.è. dans la ville de Lattara*, T. 2. Lattes, 2010 (Lattara, 21), 749-756.
55. Entre Ibères et Celtes : l'écriture à Ensérune dans le contexte de la Gaule du sud (V^e-II^e s. av. J.-C.), dans *A Greek man in the Iberian street. Papers in Linguistics and Epigraphy in honour of Javier de Hoz* (E. R. Luján, J. L. García Alonso ed.), Innsbruck, 2011, 129-137.
56. Les dédicants gaulois du sanctuaire d'Aristée de la chôra d'Olbia de Provence (Hyères, Var) connaissaient-ils le gallo-grec?, dans *Studia celtica classica et romana Nicolae Szabó septuagesimo dedicata*, Pythéas éd., Budapest, 2010, 51-54.
57. Greeks and natives in South Gaul : relationship, acculturation and identity, dans *From the Pillars of Hercules to the Footsteps of the Argonauts* (A. Hermary, G. R. Tsetskhladze ed.). Leuven-Paris-Walpole, 2012 (ColAnt4), 3-20.
58. L'arrivée du vin étrusque sur le littoral de Méditerranée nord-occidentale (VI^e-V^e s. av. J.-C.), dans Andrea Ciacci, Paola Rendini, Andrea Zifferero (a cura di), *Archeologia della vite e del vino in Toscana e nel Lazio. Dalle tecniche dell'indagine*

archeologica alle prospettive della biologia molecolare. Firenze, 2012, 377-389.

IV Communications à des colloques, congrès, symposiums

1. Introduction à l'étude de l'occupation du sol dans les civitates des *Beharnenses* et des *Iluronenses* à l'époque gallo-romaine, dans 7^{ème} rencontre d'historiens, Université de Pau (1977). Pau, 1979, 10-17.
2. Commerce et politique massaliètes aux IV^e-III^e siècles av. J.-C., essai d'interprétation du faciès céramique d'Olbia de Provence (Hyères, Var), dans *I Focci dall'Anatolia all'Oceano*. Actes du Congrès de Naples (1981). *ParPass*, 204-207, 1982, 256-267.
3. Le territoire de Marseille grecque: réflexions et problèmes, dans *Le territoire de Marseille*. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (1985). Aix-en-Provence, 1986 (EtMass, 1), 17-42.
4. Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *La mer, moyen d'échange et de communication*. VI^{èmes} Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (1985). Juan-les-Pins, 1986, 31-53.
5. Tombes et nécropoles de Narbonnaise aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. : problèmes de datation et de chronologie, dans *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} s. av. J.-C.* Actes du Colloque intern. de Valbonne (1986). Paris, 1990 (20^{ème} Suppl. à la *RevArchNarb*), 269-290.
6. Consommation, production et distribution de la vaisselle céramique, dans *Grecs et Ibères au IV^e s. av. J.-C. : commerce et iconographie*. Actes de la table-ronde intern. de Bordeaux (1986). *RevEtAnc*, 1988, 197-216.
7. Les amphores de Marseille, chronologie et diffusion: quelques pistes de recherche, dans *Les amphores de Marseille, chronologie et diffusion* (M. Bats dir.). Actes de la table ronde de Lattes (11 mars 1989). Aix-en-Provence, 1990 (EtMass, 2), 9-12.
8. La diffusion des amphores massaliètes en Provence orientale, dans *Les amphores de Marseille, chronologie et diffusion* (M. Bats dir.). Actes de la table ronde de Lattes (11 mars 1989). Aix-en-Provence, 1990 (EtMass, 2), 207-213.
9. Marseille, ses colonies et les relais indigènes du commerce massaliète en Gaule méridionale, dans *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990). Lattes-Aix-en-Provence, 1992 (EtMass, 3), 263-278.
10. La vaisselle culinaire comme marqueur culturel: l'exemple de la Gaule méridionale et de la Grande-Grèce (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Terre cuite et société*. Actes des XIV^e rencontres intern. d'archéo. et d'hist. d'Antibes (1993). Juan-les-Pins, 1994, 407-424.
11. Hèronaios, *métabolos* d'Emporion?, dans *Iberos y Griegos: lecturas desde la diversidad*. Actas del Simposio intern. de Ampurias (1991). *Huelva Arqueologica*, XIII, 2, 1994, 231-242.
12. Remarques finales, dans *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise. La vaisselle de cuisine et de table* (M. Bats dir.). Actes du colloque intern. de Naples (1994). Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), 481-484.
13. (avec B. d'Agostino) Le vase céramique grec dans ses espaces: l'habitat, la tombe. In: *Céramique et peinture grecques. Modes d'emploi*. Actes du colloque international (École du Louvre, 1995). Paris, 1999, 75-90.
14. Les Grecs en Gaule au Premier Âge du fer et le commerce emporique en Méditerranée occidentale, dans *Mailhac et le Premier Âge du fer en Europe occidentale. Hommage à O. et J. Taffanel*. Actes du colloque intern. de Carcassonne (1997). Lattes, 2000 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7), 243-248.
15. Identités ethno-culturelles et espaces en Gaule méditerranéenne (principalement aux VI^e-V^e s. av. J.-C.), dans *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente*. Atti XXXVII Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 1997). Napoli, 1999, 381-418.
16. Les Gaulois et l'écriture aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., dans *Articulations entre culture matérielle et sources antiques dans la recherche sur l'Âge du fer européen*. Actes du XXIII^e Colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999). Rennes, 2003 (Suppl. 10 à la RAO), 369-380.
17. Les colonies massaliètes de Gaule méridionale: sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique, dans *Des Ibères aux Vénètes. Phénomènes proto-urbains et urbains de l'Espagne à l'Italie du Nord (IV^e-II^e s. av. J.-C.)*. Actes du colloque intern. de Rome (1999). Rome, 2004 (Coll. EFR, 328), 51-64.
18. La chôra de Massalia, dans *Problemi della chora coloniale dall'Occidente al Mar Nero*. Atti XL Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 2000). Napoli, 2001, 491-512.
19. Mythe et réalités des consommations funéraires en Gaule méridionale (IV^e/I^{er} s. av. J.-C.), dans *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*.

- Actes du XXV^e colloque de l'AFEAF (Charleville-Mézières, 2001). Reims, 2002, 285-293.
- 20.** Systèmes chronologiques et mobiliers étrusques du Midi de la Gaule au premier Âge du fer (v. 600-v. 480 av. J.-C.) : les rythmes de l'archéologie et de l'histoire, dans *Les Étrusques d'Antibes à Ampurias du VII^e au IV^e siècle avant J.-C.* Actes du XXIV^e Colloque d'études étrusques et italiennes (Marseille-Lattes, 26 septembre-1^{er} octobre 2002). Pisa-Roma, 2006, 81-92.
- 21.** Il consumo del vino etrusco nel Mediterraneo nord-occidentale: un breve bilancio critico delle conoscenze, dans *Archeologia della vite e del vino in Etruria. Dalle tecniche dell'indagine archeologica alle prospettive della biologia molecolare.* Convegno Internazionale di Studi (Scansano (GR) 9-10 settembre 2005). Siena, 2007, 168-175.
- 22.** L'acculturation et autres modèles de rencontres de cultures en protohistoire européenne, dans *Celtes et Gaulois: l'archéologie face à l'histoire. Les civilisés et les barbares.* Actes de la table ronde intern. de Budapest (17-18 mai 2005). Glux-en-Glenne, 2006 (Bibracte 12/3), 29-41.
- 23.** Entre Grecs et Celtes en Gaule méridionale protohistorique : de la culture matérielle à l'identité ethnique, dans *Les identités ethniques dans le monde grec.* Actes du Colloque international de Toulouse (9-11 mars 2006). *Pallas*, 73, 2007, 191-198 et pl. 21-25.
- 24.** Un bilan: quelques pistes, dans *Les identités ethniques dans le monde grec.* Actes du Colloque international de Toulouse (9-11 mars 2006). *Pallas*, 73, 2007, 235-242.
- 25.** Le colonie di Massalia (VI^e-II^e s. a.C.), dans *Colonia di colonia: le fondazioni sub-coloniali greche tra colonizzazione e colonialismo.* Atti del Convegno internazionale di studi (Lecce, 22-24 giugno 2006). Lecce, 2008, 203-208.
- 26.** Les objets archéologiques peuvent-ils véhiculer une identité ethnique ?, dans *Grecs et indigènes de la Catalogne a la mer Noire.* Actes des rencontres du programme européen Ramsès (2006-2008). Paris/Aix-en-Provence, 2010 (BiAMA, 3), 9-12.
- 27.** Moio della Civitella, les céramiques (L. Cavassa, Pr. Munzi, coll.), dans *Grecs et indigènes autour de Vélia. Histoire des recherches,* dans *Grecs et indigènes de la Catalogne a la mer Noire.* Actes des rencontres du programme européen Ramsès (2006-2008). Paris/Aix-en-Provence, 2010 (BiAMA, 3), 173-185.
- 28.** Massalia et les formes d'organisation inter-*poleis* et supra-*poleis* en extrême-Occident, dans *Forme sovrapoleiche e interpoleiche di organizzazione nel mondo greco antico.* Atti del Convegno internazionale di studi (Lecce, 17-20 settembre 2008). Lecce, 2008, 492-504.
- 29.** Ai margini della colonia greca di Kyme (J.-P. Brun, Pr. Munzi coll.), dans *Cuma.* Atti XLVIII Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 2008). Napoli, 2009, 523-552.
- 30.** Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans C. Ruiz Darasse, E. R. Lujan (éd.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique.* Actas del Coloquio internacional (Madrid, 23-24 avril 2009). Madrid, 2011 (Coll. CVZ 126), 197-226.
- 31.** Établissements grecs du littoral gaulois, III – Hyères (Olbia de Provence), dans *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche.* Actes du colloque d'Arles 2009. Paris, 2010, 158-163.
- 32.** Métal, objets précieux et monnaie dans les échanges en Gaule méridionale protohistorique (VI^e-II^e s. av. J.-C.), dans *Barter, money and coinage in the Ancient Mediterranean (10th-1st Centuries BC).* Actas del IV Encuentro peninsular de numismática antigua (2010). Madrid, 2011, 97-109.
- 33.** Témoignages d'activités artisanales : les étiquettes en plomb inscrites des fouilles de l'Espace Mangin à Fréjus, dans *Fréjus romaine, la ville et son territoire* (M. Pasqualini éd.). Actes du 8^e colloque historique de Fréjus (8-10 oct. 2010). Antibes, 2011, 147-156.
- 34.** De la cuisine à la table du banquet entre Grecs et indigènes de Grande Grèce : aspects de l'usage et de la consommation du vin (V^e-III^e s. av. J.-C.), dans *La vigna di Dioniso : vite, vino e culti in Magna Grecia.* Atti XLIX Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 2009), Taranto, 2011, 349-373.
- 35.** Parcours commerciaux et culturels de la céramique grecque en Gaule méridionale du VII^e au V^e s. av. J.-C., dans *Griechische Keramik nördlich von Etrurien : mediterrane Importe im archäologischen Kontext* (M. Guggisberg, S. Bonomi dir.). Internationale Tagung Basel (14.-15. Oktober 2011), à paraître.
- 36.** Les Phocéens, Marseille et la Gaule (VII^e-III^e s. av. J.-C.). In : *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C.* Actes du colloque de la SOPHAU (Lille, 11-12 mai 2012). *Pallas*, 89, 2012, 145-156.

Première partie

De l'archéologie à l'anthropologie

Je suis l'héritier de mon époque, les années 50 et 60 du XX^e s. : dans ma formation, les problèmes de domination, de colonialisme, de décolonisation, d'identités, de revendications d'identités et de cultures différentes ont été omniprésents.

À partir de la fouille d'Olbia, ville grecque, où j'arrive à peine sorti du bac en 1961, ce qui m'a très vite intéressé était comment se définissaient les colons Grecs de ce "quartier de Massalia" – comme le qualifiait le fouilleur du site, Jacques Coupry, qui fut mon professeur d'histoire grecque à l'Université de Bordeaux – par rapport aux indigènes colonisés.

Donc, à l'origine, une vision affective et politique, qui va devoir chercher une base théorique anthropologique au-delà du concept universitaire d'"hellénisation" dont j'avais été nourri. Mais ce fut dans un premier temps pour tomber dans l'opposition dominants/dominés, issue du marxisme ambiant. Je suis particulièrement redevable à Michael Dietler (relecteur de ma thèse) et à Philippe Boissinot (à travers sa thèse comme membre de son jury) de m'avoir poussé, sans le savoir, vers d'autres sources d'information. C'est ainsi que j'ai découvert Herskovits et que j'en ai retenu une définition de l'acculturation (Herskovits, Redfield, Linton 1936) qui est restée à la base de mes études ultérieures parce qu'elle marquait bien la réciprocité des contacts : « L'acculturation comprend les phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de culture différente avec des changements subséquents dans les types culturels originaux de l'un ou des deux groupes ». Mais c'est finalement chez Bastide que j'ai trouvé l'équilibre entre le domaine culturel de la lecture archéologique des artefacts et la dimension sociale de leur environnement.

Le point de départ : l'étude et la publication des céramiques préromaines d'Olbia, confiées par J. Coupry, dans le cadre d'une thèse de III^e cycle ; précédées et accompagnées de voyages en Italie (Étrurie, Campanie) à la recherche des origines des céramiques importées. Mais, contre les visions prépondérantes à l'époque sur les céramiques comme productions artisanales et surtout objets de commerce, mon étude s'est très vite recentrée sur les consommateurs, ultimes utilisateurs et responsables, en fait, de leur production. D'où, une double interrogation sur le lien d'une part entre producteurs et consommateurs dans la création des récipients, d'autre part entre récipients, fonction et usage, c'est-à-dire préparation, cuisine et manières de table. Je pris pour premiers guides Claude Lévi Strauss, avec *L'origine des manières de table* et surtout Jack Goody dont l'ouvrage *Cooking, Cuisine and Class*.

A Study in comparative sociology (1982) bénéficia très vite d'une traduction française (1984). Mon objectif était de proposer des us et coutumes susceptibles de distinguer un Grec d'un Gaulois, même s'il est vite apparu que la culture matérielle révélée par l'archéologie n'était pas suffisante pour révéler l'identité de son usager, particulièrement en milieu "indigène". D'où la recherche d'autres critères de distinction. C'est ainsi que j'ai élargi mes recherches vers d'autres aspects caractéristiques d'identité. J'ai retenu deux secteurs : la tombe et l'écriture. Le premier est resté à l'état d'ébauche, le second m'a fortement mobilisé, encore une fois, au départ, sous la conduite de J. Goody. Je me suis donc investi dans les témoignages écrits des Gaulois comme manifestations d'identité (se nommer, se distinguer), toujours plus nombreux avec le développement de l'archéologie des habitats. Je reste persuadé, malgré l'émergence de théories "italiano-centristes", que la transcription de la langue gauloise en alphabet grec est directement liée à la présence massaliète et que le gallo-grec est né des contacts quotidiens entre Grecs massaliètes et Gaulois, qu'ils soient alliés ou dominés.

Chapitre I

Les usages de la vaisselle céramique

Michel Bats et la céramique : de l'objet aux manières sociales

Pierre Rouillard et Jean-Christophe Sourisseau

En 1988, dans la préface du livre de Michel Bats : Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence, Jean-Paul Morel écrivait : « Michel Bats n'a pas inventé la céramologie : mais peut-être l'a-t-il réinventée. Il l'a secouée et dépoussiérée de façon telle qu'il sera impossible, sans une sourde mauvaise conscience, dans toute enquête future sur un matériel similaire, de faire comme si ce livre n'existait pas, et de ne pas en tenir compte comme d'un guide, d'un modèle ou d'un aiguillon ». Au-delà de l'hommage à l'auteur, l'enthousiasme de Morel révèle surtout les profondes mutations qui ont affecté l'approche du matériel céramique durant ces trente dernières années et dont Michel Bats a été l'un des artisans déterminants. Pourtant, il ne faut pas chercher dans la bibliographie fournie et variée de M. Bats la révélation d'une méthode révolutionnaire, conçue comme une martingale, et qui renverrait vers un oubli définitif acquis et méthodes antérieures. On y trouvera en revanche un regard renouvelé sur une classe de mobilier archéologique tellement abondant dans les fouilles qu'il en devient souvent un problème, et qui, dans les traditions d'études antérieures, était souvent limité au rôle d'auxiliaire de la datation, de support d'œuvres d'arts ou même parfois de curiosité funéraire, dans le cadre de hiérarchies de valeurs fondées sur des critères esthétiques hérités pour partie d'une vision romantique des productions des sociétés passées.

La « vaisselle céramique », plutôt que « la céramique en général », cette distinction simple, imposée dès les premiers mots de l'avant-propos de son ouvrage de 1988, n'a rien d'une coquetterie rhétorique, car elle précise en effet le cadre original du regard qu'il porte sur son objet d'étude. Ce point de vue vise à transformer une masse informe d'objets en terre cuite, traditionnellement étudiés pour eux-mêmes, en catégories fonctionnelles, c'est-à-dire en objets définissant selon leur contexte un ou des usages. L'idée principale est que « la vaisselle céramique » est faite par des hommes et pour des hommes vivant en société, afin de répondre à des besoins qui structurent la pratique sociale, depuis le quotidien jusque dans

la mort en passant par toutes les expressions qui rythment la vie des individus et des groupes. Dans ce cadre la cuisine ou plutôt les cuisines ont constitué un champ d'exploration privilégié mais non exclusif. Son approche de la « vaisselle céramique » s'inscrit donc dans une tentative expérimentale d'histoire sociale et culturelle construite en s'efforçant de combiner les champs traditionnels de l'archéologie et les concepts ainsi que les méthodes d'autres disciplines des sciences sociales.

1 – Face à un ensemble de vases, plus souvent de fragments : y a-t-il une méthode Bats ?

La question est évidemment un peu abrupte pour qu'on puisse y répondre de manière définitive et univoque. Les articles qui ont été retenus pour cette compilation de travaux permettent néanmoins d'éclairer la démarche méthodologique de Michel Bats.

Il est d'abord un « céramologue » au sens premier et – parfois perçu – restrictif du terme, c'est-à-dire un spécialiste des objets, capable d'en caractériser la technique, la forme et de préciser tous les caractères nécessaires à l'identification. Qu'on ne s'y trompe pas, cette approche qui peut apparaître laborieuse, parfois qualifiée de manière méprisante « d'archéographique », reste et restera la base de tout travail pertinent dont la base est l'objet céramique. M. Bats le sait mieux que quiconque et en a toujours défendu le principe, pour les autres bien sûr, mais aussi en se l'appliquant à lui-même, comme en témoigne son engagement dans divers débats « techniques » sur les céramiques à vernis noir italiques ou les amphores de Marseille par exemple. Quelle légitimité aurait un spécialiste de la Guerre du Péloponnèse ne maîtrisant pas la langue du texte de Thucydide, matériau de base de sa réflexion ? La réponse apparaît évidente, et le même principe s'applique encore aujourd'hui au domaine céramologique.

Mieux que quiconque également, et dans la continuité logique de sa compétence, il sait, et il l'exprime clairement à plusieurs reprises dans les contributions retenues, que la céramique ne dit rien en soi. Les étapes d'une approche méthodologique stricte permettent d'ordonner l'information que peut livrer le matériau brut.

Michel Bats est d'abord un observateur critique des travaux antérieurs, des typologies utilisées, celles des céramiques dites « communes », élaborées plutôt pour l'époque romaine, de Mercedes Vegas ou de Jorge de Alarcão, bien sûr celles de Nino Lamboglia et de Jean-Paul Morel, et il en a tiré les enseignements les plus pertinents. Il s'inscrit alors dans la continuité des travaux antérieurs puisque la première étape est bien le classement ou la typologie, avec l'un de ses corollaires importants, la datation : c'est le principe de la typo-chronologie sans laquelle il n'y a pas de réflexion transversale possible. Michel Bats y a été pleinement confronté, avec les limites inhérentes à l'étude d'une collection ancienne non stratifiée, lors de son travail fondateur de 1988. Il sait également toutes les difficultés qu'il y a à concevoir ces outils, plus qu'à les fabriquer, comme en témoignent ses réflexions en conclusion d'un colloque consacré aux céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise. Il ne nous livre d'ailleurs pas de solution miracle.

Il appartient surtout à la génération de l'approche quantitative, ouverte par exemple par François Villard dans son étude sur Marseille, qui sous-tend qu'on a caractérisé ce qu'on compte et que l'on sait comment et pourquoi l'on compte. Et sur ce point, sa rigueur méthodologique est sans faille, concevant avec d'autres et adoptant des protocoles communs à l'ensemble des archéologues du Midi de la Gaule, montrant comment la réflexion ne peut se passer de la confrontation de faciès céramiques quantifiés, par exemple dans la caractérisation des communautés grecques et non grecques en Gaule méridionale, mais aussi dans la définition d'établissements à vocation d'interface commerciale entre commerçants méditerranéens et communautés indigènes des arrière-pays. Son long séjour au Centre Jean-Bérard de Naples a d'ailleurs été, à ce propos, l'occasion pour lui non seulement d'élargir son champ d'étude, mais surtout de transmettre, de manière encore timide aujourd'hui, l'intérêt des approches quantitatives en Italie méridionale. Les travaux en cours sur Cumes et Moio della Civitella, pour lesquels l'approche quantitative permettra peut-être de répondre plus clairement à des questions restées insolubles ces dernières décennies, constitueront probablement des exemples fondateurs.

Classer et quantifier sont donc des préalables indispensables avant d'atteindre les bases de la pensée originale de Michel Bats sur le matériau céramique. Et il n'est pas inutile de le rappeler ici vigoureusement.

2 – De la céramique à une histoire culturelle et sociale inscrite dans la diversité des groupes humains

L'étude des fonctions – se laver ou faire des ablutions, transporter et stocker, préparer à froid, cuire, servir, boire et manger – ouvre la porte alors à toutes les explorations menées par Michel Bats notamment dans les habitats; mais les usages funéraires occupent une place importante dans ses réflexions, avec les distinctions nécessaires entre les pièces utilisées par les vivants au moment de l'enterrement, celles satisfaisant aux besoins imaginaires des morts, à côté de celles (plus rarement en céramiques) qui rappellent telle ou telle fonction sociale.

Ce sont les questions de table qui sont tout de même les plus approfondies – ce dont témoigne son premier grand livre, Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence, avec un fil conducteur fourni par l'auteur de Cuisines, cuisine et classes (Paris, 1985), Jack Goody. L'anthropologue anglais distingue une «petite» cuisine, simple, dite «hiératique», à base de produits facilement accessibles, proches, une cuisine monotone, identique pour tous et une grande cuisine «hiérarchique», différenciée, souvent ritualisée. Une autre idée forte de Goody est la stabilité des comportements alimentaires. Et les Gaulois «du Midi», chers à Michel Bats, participent plutôt de la cuisine «hiératique» au moins pour l'alimentation à base de viande, cuite, plutôt bouillie dans le pot que les archéologues appellent «urne». Mais les consommations de boissons (de la bière seule ou augmentée de miel, du vin) et les manières de table (de la disposition autour d'une table au choix des pièces de viande) sont là pour mettre en évidence une société hiérarchisée. L'archéologue a rejoint l'ethnologue pour reprendre ses études de formes et d'usages des différentes formes céramiques. Les études sont alors conduites à des échelles différentes, de celle d'une ville, Olbia, Marseille, à celle d'une maison, ou à celle d'une tombe. Fonctions et usages, avec une insistance pour le pluriel, tant il convient de suivre Bats dans ses analyses des usages primaires et secondaires et dans ses réflexions sur les usages d'une forme – par exemple celui du cratère dans les tombes du sud de la Gaule – au fil des siècles, du IV^e au I^{er} siècle avant J.-C.

Dès lors, Bats peut (à la suite d'autres, comme Pool, par exemple) nous proposer d'approfondir les dialogues entretenus, le plus souvent à distance, avec tel ou tel intermédiaire, entre le producteur de vases qui apprécie «les désirs des consommateurs», les consommateurs, et, il convient de ne pas les oublier, les commanditaires. Le potier est aussi nécessairement présent et il faut alors situer son rôle pour le moindre détail, face aux matériaux mis en œuvre et face aux outils dont il dispose.

Ainsi pour chacune des séries céramiques étudiées par Michel Bats, il nous est proposé une histoire globale, des modalités de fabrication au goût de l'usager (mais on aura bien compris que le discours n'est pas linéaire ni unidirectionnel) qui, ensuite, permet de saisir les relations entre les groupes humains, ceux de la Provence, de Marseille, de Grande-Grèce ou d'Espagne.

Consommation, production et distribution de la vaisselle céramique *

1. Définitions

1.1. Nous ne prenons pas en compte tous les récipients de terre cuite. Nous ne retenons que les vases-marchandises, c'est-à-dire ceux qui sont acquis pour eux-mêmes et non pour leur contenu, récipients culinaires, vaisselle de table, vases d'ornement ou d'offrandes. On élimine donc les vases-conteneurs, c'est-à-dire essentiellement les amphores destinées au transport de denrées (vin, huile, grains, condiments, etc) qui sont les véritables objets de la transaction; mais on élimine aussi les gros vases de stockage du type «*pithoi*» ou «*dolia*».

1.2. Le cœur de notre débat concerne la place respective et l'articulation des trois processus de prise en charge de la vaisselle céramique: la production sous son double sens économique (mode de production) et technico-culturel (produit élaboré), la consommation, acte technico-culturel inséré dans un réseau de croyances et d'habitudes, la distribution, acte d'échange lié à des structures et des pratiques sociales, économiques et culturelles. Cette communication se veut notamment une illustration des questions que J.-P. Morel a posées à plusieurs reprises à propos de l'influence de la clientèle sur la production et le commerce de la céramique¹.

* Consommation, production et distribution de la vaisselle céramique, in: *Greco et Ibères au IV^e s. av. J.-C.: commerce et iconographie*. Actes de la table ronde intern., Bordeaux 1986. *RevEtAnc*, 1987, 197-216.

¹ Marchandises, marchés, échanges dans le monde romain, *Annali del Seminario di Studi del Mondo classico*, 1982, p. 209-210;

1.3. Les intervenants: Grecs et Ibères, mais aussi, à l'occasion, Puniens et Gaulois, chez eux et entre eux, dans la Méditerranée nord-occidentale, zone de contact par excellence, mer-continent, et partenaires dans les rôles de navigateurs, commerçants, colons et indigènes, principalement au IV^e s. av. J.-C., et en tout cas avant l'établissement de l'Empire romain.

L'enquête est délicate par suite du manque de données quantitatives comparables de site à site; elle sera donc partielle, mais permet d'entrevoir des tendances qui trouveront des prolongements avec la progression des méthodes de fouille fournissant des analyses chiffrées.

2. Consommation

L'utilisation de la vaisselle céramique peut se mesurer à travers deux activités particulièrement caractéristiques, à la fois parce qu'elles en sont les principales consommatrices et qu'elles se déroulent dans le cadre de gestes rituels: l'alimentation et la mort. On essaiera donc de les saisir dans les mobiliers des habitats et des nécropoles.

2.1. L'alimentation²

Les régimes alimentaires et les manières de table figurent parmi les aspects culturels les plus résis-

La céramique comme indice du commerce antique (réalités et interprétations), in: *Trade and Famine in Classical Antiquity*, Cambridge, 1982, p. 72-73. Quelques interrogations sur ce thème se trouvent aussi dans le recueil d'articles: *Production and Distribution: a ceramic viewpoint*, *BAR, Int. Ser.*, 120, 1981.

² On trouvera une présentation détaillée de la démarche avec une analyse des modèles grecs, romain et celte de Gaule méridionale et son application au cas d'Olbia de Provence dans Bats 1988.

tants aux changements. Chaque culture possède ses instruments de préparation et de consommation, qui ne sont pas strictement interchangeables, même s'il peut y avoir des emprunts de sous-culture à sous-culture, voire de culture à culture, et s'il existe des coïncidences de nécessité.

2.1.1. Modèles grecs

A. Athènes

La cuisson des aliments se fait dans des récipients spécialisés en fonction du type de cuisson ou du type d'aliments. On peut ainsi distinguer 4 formes principales :

- le pot (*chytra*) (récipient traditionnel à bouillir)
- la marmite (*caccabè*) (née vers le milieu du VI^e siècle, pour les cuissons mixtes)
- le faitout (*lopas*) (à partir de la fin du VI^e siècle, pour le poisson)
- la poêle (*tagènon*) (à partir du V^e siècle, pour la friture).

Il est difficile de connaître leurs proportions dans la batterie de cuisine du IV^e siècle, par manque de données chiffrées; deux exemples, l'un du dernier quart du V^e siècle (Jones 1962), l'autre de la fin du IV^e (Jones 1973), donnent respectivement 7 *lopades* pour 7 *chytrai*, et 7 *lopades* pour 13 *chytrai*. Pour la vaisselle de table, le recensement des formes de céramique à vernis noir dans la publication des fouilles de l'Agora (Sparkes, Talcott 1970) peut servir de base de départ³ (Tableau 1).

On constate :

- une certaine diversification des formes, avec peut-être une tendance à la standardisation dans la deuxième moitié du IV^e siècle;
- la prépondérance des vases à boire, signe vraisemblable de la popularité des séances de symposium;
- la nette préférence pour les écuelles peu profondes par rapport aux bols et l'importance déjà des plats de service.

Tableau 1

	Athènes		Athènes		Olbia	
	1 ^{ère} moitié IV ^e s.		2 ^{ème} moitié IV ^e s.		2 ^{ème} moitié IV ^e s.	
Assiettes et plats	39	28,2%	16	16,2%	30 (+20)	50 18,1%
Lamb. 23	9		6		25 (+20)	
Morel 2220	30		10		5	
Coupes/écuelles	21	15,2%	19	19,2%	57 (+74)	131 47,3%
Lamb. 21	4		13		37 (+28)	
Lamb. 22	7		2		15	
Lamb. 21/25	6		3		4 (+6)	
Morel 109	2		1		1	
Cuadrado 69	2				Bats F232 (+40)	
Bols	4	2,9%	8	8,1%	11 (+10)	21 7,6%
Lamb. 24	4		4		11	
Lamb. 27		4			(+10)	
Vases à boire à anses	74	53,6%	56	56,5%	18 (+57)	75 27%
Lamb. 40	32		39		7	
Lamb. 42A	5					
Lamb. 42B	5		1		10 (+2)	
Lamb. 43	7		7		1	
Lamb. 56	8		6		(+50)	
Coupe/skyphos	17		3		(+5)	
	138		99		116 (+161)	277

	Vari (fin IV ^e) (Jones 1973)		Dépôt A seul (Thompson 1934)		Citerne Ménon (Miller 1974, début III ^e s.)	
Assiettes et plats	5	10,6%	5	15,1%	7	17,5%
Coupes / écuelles	17	36,2%	12	36,4%	8	20%
Bols	4	8,5%	5	15,1%	5	12,5%
Vases à boire à anses	21	44,7%	11	33,3%	20	50%

³ Il faut sans doute manipuler ces chiffres avec prudence dans la mesure où l'on ignore sur quels critères ont été retenues les formes provenant des différents dépôts; on les comparera aux quelques données disponibles par ailleurs pour l'Attique (cf. tableau ci-contre).

1. Consommation, production et distribution de la vaisselle céramique

B. Olbia de Provence (2^e moitié du IV^e siècle)

Dans cette colonie de Marseille, la vaisselle présente des caractéristiques qui, rejoignant celles d'Athènes, ont des chances de recouvrir des manifestations culturelles grecques. Pour la vaisselle de cuisine, le décompte des récipients englobe la 2^e moitié du IV^e siècle et le III^e siècle; on trouve des pots (37,5 %), des marmites (18,7 %) et des faitouts (43,7 %). La vaisselle de table (Tableau 1) comprend des vases à vernis noir attiques et des vases à pâte claire de production massaliète, qui, sauf exception (écuelle Bats F233), recourent (ou se contentent de reproduire?) les formes attiques qu'elles complètent ou remplacent (dans le tableau, le premier chiffre représente les vases attiques, le deuxième, éventuellement, entre parenthèses, les vases à pâte claire massaliète de forme identique ou complémentaire). Si

l'on compare la répartition des vases d'Olbia avec celle d'Athènes, on note que:

– toutes les formes présentes à Athènes se retrouvent à Olbia aussi, en céramique attique à vernis noir mais les proportions diffèrent: les plus évidentes concernent le nombre de coupes/écuelles et de vases à boire;

– la production locale fournit près de 60 % de la vaisselle de table (à laquelle il faudrait ajouter la quasi totalité des cruches), dans toutes les catégories d'usage, mais particulièrement dans les coupes/écuelles et les vases à boire.

2.1.2. Faciès indigènes

A. *En Ibérie*. Il n'y a pas, à notre connaissance, de site publié fournissant les données quantitatives

Tableau 2

	Ullastret 1 ^{ère} moitié IV ^e		La Bastida milieu IV ^e		Covalta IV ^e s.		Vaunage IV ^e s.	
Céramique à vernis noir								
Assiettes et plats								
Lamb. 23			2	2,9%	2	3%		
Coupes / écuelles			42	60,8%	34	52,3%	8	18,6%
Lamb. 21			24		18		8	
Lamb. 22	230	33,7%	6		10			
Lamb. 21/25			12		6			
Bols								
Lamb. 24			7	10,1%	8	12,3%		
Vases à boire à anses	451	66,3%	18	26,1%	21	32,3%	14(+21)	81,4%
Lamb. 40	3		8		10		1	
Lamb. 42A	65		1		2			
Lamb. 42B	9		8		8		6(+12)	
Lamb. 43	263		1		1		7	
Lamb. 56	1						(+9)	
Coupe-skyphos	110							
Total	681		69		65		22(+21)	
Céramique à figures rouges								
kylix	110		8		7		2	
kylix-skyphos	49							
skyphos	347		3					
skyphos à guirlandes	67							
cratère	50 env.		7		5		7	
péliké	10							
oenoché	10		2					
Total	643		23		12		9	

	Olbia		Teste-Nègre		Nages		Épave du Gd-Conglué	
Assiettes et plats	290	28,3%	6	5,4%	2	1,2%	692	10,2%
Lamb. 36	217		1		1		614	
Lamb. 23	60		5		1		78	
Lamb. 55	13							
Coupes-écuelles	348	34%	57	51,8%	16	9,7%	4558	67,4%
Lamb. 27B	159		45		5		3263	
Lamb. 28ab	78		6		11		953	
Lamb. 33b	83		6				342	
Lamb. 33a	28							
Bols	323	31,6%	22	20%	132	80%	890	13,1%
Lamb. 31	258		1				393	
Lamb. 27ab	54		7		127		427	
Lamb. 34	11		14		5		70	
Vases ouverts à anses	62	6%	24	21,8%	15	9%	626	9,3%
Lamb. 42Bb	37		12		13			
Lamb. 68bc	12		6		2		460	
Lamb. 49	6		6				33	
Morel F 3421	5						133	

complètes par catégories céramiques; nous devons nous contenter ici de la répartition des céramiques attiques⁴.

Commentaire :

– les formes présentes recoupent strictement celles qui sont utilisées en milieu grec; on notera cependant la faiblesse des formes d'assiettes et de plats, dont l'usage est au contraire un des traits caractéristiques des manières de table à la grecque;

– il y a opposition très nette entre Ullastret d'un côté, La Bastida et Covalta de l'autre: on constate à Ullastret une inflation des vases à boire, encore accentuée si l'on tient compte de la céramique à figures rouges. C'est une caractéristique qui rapproche ce site du faciès des habitats indigènes de Gaule méridionale, mais à un niveau quantitatif inaccoutumé;

– inversement, on constate à La Bastida et à Covalta un remarquable pourcentage de coupes-écuelles que l'on rapprochera de celui de la nécropole d'El Cigarralejo et des nécropoles de la province de Murcia (cf. ci-dessous);

– on n'oubliera pas que, même à Ullastret, les céramiques attiques sont minoritaires par rapport aux productions locales ou régionales.

B. En Gaule méridionale

a. La Vaunage au IV^e siècle⁵.

Les vaisselles de cuisine et de table sont fournies pour 95 % par les productions locales en céramique modelée. Le récipient céramique quasi unique pour la cuisson (mais quel était le rôle des chaudrons métalliques?) est le pot, vase polyvalent servant aussi pour le stockage. La vaisselle de table est constituée de bols hémisphériques (70 %), de jattes (20 %) et de coupes (10 %). La céramique tournée représente donc soit un luxe soit un exotisme, essentiellement à travers les vases attiques et ceux de Marseille à pâte claire. Sa répartition montre un répertoire à peu près consacré au service du vin, moins riche, et de très loin, mais proportionnellement encore plus exclusif qu'à Ullastret. La Vaunage est vraisemblablement en position de redistribution de seconde,

⁴ Les comptages des individus ont été réalisés à partir des publications suivantes: pour Ullastret, Picazo 1977 (chiffres donnés par l'auteur); pour La Bastida, Lamboglia 1954; pour Covalta, Valle de Pla 1971 (chiffres repris à partir du comptage des bords).

⁵ Comptages effectués d'après M. Py, *Les oppida de Vaunage (Gard) (Fouilles 1958-1968)*. Thèse de 3^{ème} cycle, dactylographiée. Montpellier, 1972; on trouvera les profils des vases concernés dans Dedet, Py 1976, 70-73.

voire de troisième ou quatrième main: les chiffres de Lattes ou Ensérune seraient certainement d'une toute autre ampleur, mais toujours, cependant, en ce qui concerne la céramique attique, en situation minoritaire par rapport aux productions locales modelées ou régionales (dont massaliètes) tournées.

*b. L'oppidum de Teste-Nègre aux Pennes-Mirabeau (B.-du-Rh.), Nages (Gard) et Olbia de Provence vers 200/190 av. J.-C.*⁶.

À cette date, la céramique d'importation est constituée par la campanienne A ancienne: c'est sa répartition que nous comparerons, sur deux sites indigènes (l'un à 10 km de Marseille, l'autre à 30 km de la côte du Languedoc oriental), avec celle du "modèle" grec d'Olbia.

Si toutes les formes présentes à Teste-Nègre et à Nages recoupent celles d'Olbia, on constate d'une part un appauvrissement du répertoire de Teste-Nègre par rapport à Olbia et de Nages par rapport à Teste-Nègre, d'autre part des répartitions de formes tout à fait différentes entre les trois sites (Teste-Nègre plus proche d'Olbia, Nages accueillant en priorité les formes de bols); ces trois tendances se trouvent confirmées si l'on complète les faciès en signalant qu'à Olbia les productions massaliètes à pâte claire fournissent un apport à peu près équivalent à la campanienne pour environ 7 % aux céramiques modelées locales, tandis qu'à Teste-Nègre campanienne A, céramique à pâte claire massaliète et céramique modelée locale représentent chacune 1/3 des produits consommés, et qu'à Nages la céramique modelée locale apporte environ 92 %, contre 6 % à la campanienne et 2 % à la céramique tournée massaliète.

2.2. La mort⁷

Dans une sépulture, inhumation ou incinération, on peut distinguer deux zones d'expression rituelle qui peuvent être ou non séparées physiquement:

– la sphère du défunt, représenté par son squelette ou ses cendres, accompagnés ou non d'objets personnels, précieux ou d'usage courant;

– la sphère des rites d'accompagnement définis par des offrandes et des sacrifices qui ont laissé ou non des vestiges, objets de tous les jours ou spécialement destinés à ce genre de dépôt. Il semble que, lorsque les rites s'accompagnent de dépôts rituels, il existe un mi-

nimum qui peut d'ailleurs, comme à Carthage⁸, être défini par des règles précises et il est difficile de savoir si la présence d'objets de qualité (vases de forme rare ou à décor) ou en quantité est l'expression d'une plus ou moins grande richesse ou bien si elle recouvre tel aspect du rituel qui nous échappe.

2.2.1. Modèles méditerranéens

A. Athènes

Inhumations et crémations sont pratiquées de pair. Si, durant la période archaïque, les inhumations apparaissent moins nombreuses que les crémations, durant la période classique, le choix résulte plutôt d'une simple décision familiale ou individuelle. Il semble cependant qu'il y ait une diminution des crémations au cours du IV^e siècle et, au cours de la période hellénistique, l'inhumation devient la pratique la plus courante. Il apparaît que ce qui compte le plus pour les Athéniens dans les funérailles, c'est la préparation et l'exécution de la sépulture et des rites plus que le dépôt d'offrandes: beaucoup de tombes sont sans dépôt et peu ont de riches offrandes. Peut-on préciser à quel moment du rituel on utilise et on dépose des récipients céramique? Au moment du dépôt du corps dans la tombe au troisième jour après la mort ("*ta trita*") a lieu une dernière libation dont témoigneraient les coupes ou les vases à verser posés près du mort ou retrouvés hors des tombes, notamment sur des surfaces aménagées à proximité. Dans des fosses creusées près de la sépulture, on trouve aussi parfois des restes brûlés (cendres, os d'animaux, avec parfois des coupes, bols et plats) destinés au défunt qui ne peuvent représenter, comme on l'a dit parfois, les vestiges du "*perideipnon*", qui est pris dans la maison du défunt par les participants aux funérailles. Au neuvième jour ("*ta enata*"), famille et amis se réunissent de nouveau sur la tombe, mais nous ne savons rien des rites qu'ils y accomplissent et nous ignorons si les dépôts extérieurs peuvent aussi être mis en place à ce moment-là. Quelle que soit la période, ce qui caractérise les tombes athéniennes, c'est le petit nombre d'offrandes qu'elles contiennent. Durant la période archaïque, on trouve en général une coupe, un bol ou une cruche, parfois un vase à huile en forme de bouteille, sans doute une production à destination strictement funéraire. Pour les périodes classique et hellénistique, à côté d'éventuels coupes,

⁶ D'après Gantès 1977.

⁷ D. C. Kurtz et J. Boardman, *Greek Burial Customs*. London, 1971.

⁸ Sur les rites funéraires à Carthage, voir l'étude de H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*. Paris, 1982 (Études d'Antiquités Africaines).

bols, pyxides en céramique commune, identiques à ceux de la vie domestique, la tombe contient presque toujours un vase à huile caractéristique: lécythe haut à fond blanc réservé, semble-t-il, aux Athéniens d'Attique ou de la diaspora, ou, en règle générale, lécythe aryballique décoré d'une palmette à figure rouge (*anthémion*), puis, à partir de la deuxième moitié du IV^e siècle, *unguentarium*, souvent en plusieurs exemplaires, avec ou sans vernis noir, évoluant d'un profil globulaire vers un profil fusiforme. C'est aussi seulement à la période hellénistique que les lampes apparaissent parmi le mobilier des tombes, où les objets de luxe restent rares⁹.

B. Ampurias¹⁰

Nous laissons de côté la nécropole de Las Corts qui pose trop de problèmes de fouille et d'interprétation et nous en tenons aux nécropoles Marti (172 sépultures dont 140 inhumations), Bonjoan (84 sépultures dont 80 inhumations), Mateu (17 sépultures dont 6

inhumations) et Granada (15 sépultures dont 14 inhumations). Sur ces 288 sépultures, 109 contenaient un mobilier céramique (on ne décompte pas comme vase céramique l'amphore qui servait parfois de réceptacle pour des inhumations d'enfants). Tombes et vases se répartissent de la façon suivante:

On constate une convergence avec les caractères relevés dans les nécropoles attiques:

– un faible nombre de vases céramiques¹¹: sauf pour la période archaïque, le nombre de vases par sépulture est en majorité inférieur à 3; on constate cependant une augmentation du nombre des tombes contenant plus de 3 vases au III^e siècle due à la multiplication des *unguentaria*;

– la présence de vases spécialisés: lécythes d'importation jusqu'au milieu du IV^e siècle, *unguentaria* (de production locale?) ensuite;

– la rareté de vases autres que ceux nécessaires aux libations: le nombre de tombes en contenant augmente cependant aux III^e et II^e siècles.

a) Répartition des tombes en fonction du nombre de vases

	avec 1 vase	avec 2 vases	avec 3 vases	avec + de 3 vases	Total	1 à 2 vases	+ de 2 vases	1 à 3 vases	+ de 3 vases
VI ^e -V ^e	4	2	1	8	15	40%	60%	46%	54%
VI ^e -V ^e	25	14	3	1	43	90%	10%	97%	3%
III ^e	9	4	4	12	29	45%	55%	58%	42%
II ^e	7	8	4	3	22	68%	32%	86%	14%
					109				

b) Répartition des tombes en fonction de la présence de différents types de vases

	Total	Lécythes		Unguentaria		Cruches		Coupes, bols, assiettes	
		Nombre tombes	Nombre vases	Nombre tombes	Nombre vases	Nombre tombes	Nombre vases	Nombre tombes	Nombre vases
VI ^e -V ^e	15	12	35			4	8	5	8
IV ^e -1		10				9	9	4	4
	}43		}18						
IV ^e -2		8		21	29				
III ^e	29			28	79	4	6	12	15
II ^e	22			14	34	6	7	12	12

⁹ L'apparition vers le milieu du IV^e s., puis la multiplication des *unguentaria* dans les tombes ont été aussi constatées à Carthage, où les lampes étaient présentes régulièrement dès le VI^e s. av. J.-C.

¹⁰ M. Almagro, *Las necrópolis de Ampurias*. Barcelona, 1953.

¹¹ On a parfois laissé entendre que les nécropoles d'Ampurias n'avaient pas livré tout le mobilier qu'on serait en droit d'en attendre; il est vrai que, par exemple, les Musées de Gerona ou de Valencia, sans parler d'éventuelles collections particulières, recèlent un certain nombre de vases provenant de ces nécropoles: représentent-ils d'autres sépultures ou doivent-ils être rajoutés à l'intérieur de celles qui ont été publiées?

1. Consommation, production et distribution de la vaisselle céramique

Plats et assiettes	28	15%
Lamb. 23	14 (+4?)	
Morel F 2220	14	
Coupes/écuelles	64 (+15)	34,40%
Lamb. 21	13 (+3)	
Lamb. 22	15 (+10)	
Lamb. 21/25	29 (+2)	
Morel 109	2	
Coupelles diverses	5	
Bols	7	3,80%
Lamb. 24	7	
Vases à boire à anses	87	46,80%
Lamb. 40	5	
Lamb 42Ba	70	
Lamb. 43	12	
Total	186	

C. Carthage

Les chiffres sont tirés de l'étude de F. Chelbi (1981); les circonstances des fouilles et de la conservation du mobilier obligent à n'y voir qu'une information tendancielle. Il s'agit des céramiques à vernis noir attiques du IV^e s. (les productions locales figurent entre parenthèses).

On constate encore une fois que l'on puise dans le même répertoire de formes qu'à Athènes. La production locale copie en outre aussi bien les plats Lamb. 23 que les écuelles Lamb. 21 ou 22 (cf. Fantar 1972 et Chalbi 1972). Nous ignorons quelle proportion de tombes contenait des vases importés.

2.2.2. Nécropoles ibériques

Nous nous en tiendrons aux exemples les mieux documentés dans ce domaine, ceux de la province de Murcia, où le plus connu est celui d'El Cigarralejo à Mula. On retiendra les céramiques attiques recueillies dans les sépultures de la première moitié du IV^e siècle de ce dernier site, que l'on mettra en

	Cigarralejo		Autres nécropoles		Habitats	
Céramique à vernis noir						
Assiettes et plats	4	3,1%	1	1,2%	1	1,5%
Lamb. 23	4		1		1	
Coupes / écuelles	76	59,4%	53	61,6%	40	58,8%
Lamb. 21	46		29		15	
Lamb. 22	26		14		14	
Lamb. 21/25	4		10		11	
Bols	12	9,3%	5	5,8%	4	5,9%
Lamb. 24	12		5		4	
Vases à boire à anses	36	28,1%	27	31,4%	23	33,8%
Lamb. 40	12		9		3	
Lamb. 42A	1		11		12	
Lamb. 42B	22		4		5	
Lamb. 43	1		3		3	
Total	128		86		68	
Céramique à figures rouges						
Cratère	1		8		10	
Kylix et skyphos	12		22		6	
Total	13		30		16	

parallèle avec celles des autres nécropoles regroupées ensemble et des habitats¹².

On retrouve toujours le même répertoire, légèrement appauvri par rapport à Athènes et avec des proportions différentes. On note particulièrement la part majoritaire des coupes-écuelles, même si le pourcentage des vases à boire est à compléter par les récipients à figures rouges : c'est un trait tout à fait notable que l'on avait déjà relevé en opposant l'habitat d'Ullastret à ceux de La Bastida et de Covalta. On ajoutera que les proportions sont strictement semblables entre les habitats et les nécropoles. Nous n'aurions garde d'oublier que ces récipients n'appartiennent pas à la culture ibérique et qu'ils ne constituent pas le mobilier normal des sépultures : au Cigarralejo sur environ 450 tombes fouillées, à peine 73 (soit 16 %) contenaient des vases attiques (dont 60 % avec un seul de ces vases), et au Cabecico del Tesoro les 594 sépultures fouillées n'ont livré que 43 vases attiques. Parmi les vases importés, ni lécythe ni *unguentarium*, uniquement des éléments du service de table, mais qui ont pu être détournés de leur destination originelle ; car nous savons bien peu des rites funéraires. Si l'on s'arrête un instant sur les deux tombes « princières » du Cigarralejo décrites par E. Cuadrado (1968), on constate qu'elles présentent pour la céramique attique un faciès contradictoire (11 kylix et canthares pour 4 coupes-écuelles dans la T. 200 ; 2 kylix pour 16 coupes-écuelles dans la T. 277) et que la céramique ibérique est représentée dans les deux cas par des assiettes et des pots à provision : minoritaire, cette catégorie régionale pourrait figurer l'aspect rituel, tandis que les vases attiques marqueraient la façade sociale.

3. Productions locales et régionales

Pour les habitants de l'Attique, les céramiques à vernis noir ou à figures rouges fabriquées par les potiers du Céramique sont des productions locales ! Mais nous continuons à nous situer dans le domaine occidental, Ibérie-Gaule méridionale. En fonction des modèles ethnographiques et des exemples archéologiques, on peut proposer un cadre de production à 3

niveaux dont les deux premiers, sans doute essentiels, ne sont pas pour autant les plus faciles à saisir¹³.

3.1. Production domestique

La diversité des techniques et des tours de main des vases adaptés à la consommation de chaque famille, jattes et écuelles pour manger, pots pour cuire les aliments, cruches et pots à eau, jarres à provision, n'apparaît pas telle sur les sites protohistoriques qu'il faille imaginer une production strictement domestique, dans chaque famille, mais plutôt un système de communauté ou d'échanges de services. Ces céramiques non tournées constituent, au moins pour les récipients de cuisine en Ibérie, et pour toute la vaisselle, en Gaule, jusqu'au I^{er} s. av. J.-C., la base de la consommation.

3.2. Production artisanale élémentaire

Le passage de la production domestique à la production artisanale n'est pas facile à saisir. Même lorsqu'on dispose de témoignages archéologiques, comme sur l'oppidum de Nages (Gard) où ont été découverts deux fours de potiers ayant fonctionné dans le deuxième quart du II^e s. av. J.-C.¹⁴ : ces fours ont servi à la cuisson des deux formes de base de la vaisselle utilisée par les habitants de l'oppidum, les pots et les bols hémisphériques, ainsi qu'à celle de chenets. Ce dernier trait témoignerait plutôt en faveur d'un artisan spécialisé, prototype du potier de village. Un tel type d'artisan peut d'ailleurs produire pour une diffusion plus large : au I^{er} s. av. J.-C., Nages est en partie approvisionné en pots par un potier qui paraît installé à la périphérie du Bois des Lens, à une dizaine de kilomètres de l'oppidum¹⁵.

3.3. Production artisanale spécialisée

Il s'agit d'une production qui, par les quantités mises en jeu ou par la spécialisation de ses formes, peut se trouver diffusée au-delà du centre de fabrication et de sa zone proche. Elle peut constituer pour un type de consommateurs une fonction primaire, essentielle, et pour d'autres un apport secondaire. Elle peut concerner aussi bien des céramiques fines que des poteries utilitaires.

¹² Comptages effectués à partir de la recension de J. M. Garcia Cano 1982 ; les nécropoles retenues sont celles d'Alcantarilla (CalleCura Hurtado Lorente), Verdolay (Cabecico del Tesoro), Archena (Cabezo del Tio Pio), Jumilla (Coimbra del Barranco Ancho et nécropoles de la Senda) ; les habitats, ceux de la Cieza (Bolbax), Alcantarilla (Cabeza de la Rueda), Fortuna (Castillejo de los Baños et Castillico de las Penas), Cobatillas la Vieja, Jumilla (Coimbra del Barranco Ancho) Moratalla (Los Molinicos).

¹³ Il s'agit en fait des trois premiers niveaux définis par Peacock 1982, pour le monde romain.

¹⁴ Py 1978.

¹⁵ Py 1978, p. 200 (l'atelier A de Nages) et J.-C. Échallier, M. Py, La provenance des vases non tournés dits de "l'atelier A de Nages", *DAM*, 6, 1983.

3.3.1. Céramiques utilitaires

Un bon exemple est fourni par des céramiques modelées de la région de Marseille (Arcelin, 1979 et 1985) produites à partir de la deuxième moitié du II^e siècle jusque dans le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. et diffusées d'une part à Marseille et dans les villages indigènes proches, d'autre part dans les colonies de Marseille (Tauroeis, Olbia, Antibes). La production a porté sur 7 formes dont la répartition sur l'ensemble des sites de consommation est la suivante :

- Forme Arcelin 4 (= *lopas*) : 50 à 60 % ;
- Forme Arcelin 1 (= pot indigène) : 20 à 25 % ;
- Forme Arcelin 5 (= *caccabé*) : 15 à 20 % ;
- les 4 autres (dont Arcelin 6 = poêle) : 5 à 10 %.

Cette répartition trouve tout son sens si l'on distingue sites indigènes et sites grecs massaliètes ; à Olbia de Provence, la forme Arcelin 4 représente 69 % des trouvailles, la forme Arcelin 5, 23,6 %, la forme Arcelin 1, 5,6 % et la poêle, 1,8 % tandis que sur les sites indigènes la pourcentage sont de 60 % pour les formes 1, 3, 8 et 40 % pour les formes 2, 4, 5. On a ici l'exemple d'une production régionale adaptée à un double marché et une double culture, représentés par des formes spécialisées de récipients de cuisson. Ces ateliers indigènes qui témoignent d'un syncrétisme plutôt que d'une intégration culturelle, détiennent le quasi-monopole de fourniture de récipients culinaires à Marseille et ses colonies provençales. On ne peut rêver d'une meilleure adaptation production/consommation.

3.3.2. Céramiques fines

Les exemples pourraient être multipliés dans ce domaine ; nous nous contenterons d'en prendre trois.

A. Production de céramique massaliète à pâte claire et pseudo-ioniennne peinte.

Cette céramique représente la production locale mise en place par les Marseillais pour leurs propres besoins depuis le VI^e siècle jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. On peut regrouper les deux aspects que l'on distingue habituellement mais qui recouvrent en grande partie les mêmes formes produites soit sans engobe soit avec un engobe ou un décor simple de lignes ou de bandes brun à brun-rouge. Le répertoire appartient à la *koiné* grecque depuis les coupes de type B2 au VI^e siècle jusqu'aux assiettes de type Lamb. 36 au II^e siècle en passant par les coupes à une anse (Lamb. 56), la kylix de type Lamb. 42B, les plats à poisson ou les coupes-écuelles de type Lamb. 21. Cette production fournit aussi, pendant toute la période, la totalité des cruches à eau, une forme de coupe-écuelle (BatsF232) à lèvre courte rentrante, ainsi qu'une petite olpé à anse surélevée (cf. le tableau 1 pour Olbia au IV^e siècle). La diffusion de cette céramique accompagne celle des amphores massaliètes et de la céramique attique en Gaule et de l'Italie à l'Ibérie, mais, on l'a vu pour la Vaunage, seules certaines formes du répertoire se retrouvent au-delà des habitats grecs, jusqu'au II^e siècle, c'est-à-dire les formes du service à boire : kylikés et cruches.

	Groupe 2 — Aspect 1						Groupe 2 — Aspect 2				Groupe 3	
	Marseille		St-Blaise		St-Marcel		Marseille		St-Marcel		St-Blaise, Istres, Carpentras, Sorgues	
		%		%		%		%		%		%
1	44	38,6	3	1			65	68	5	2		
5					1	1,1	2	2	5	2	48	4
8	5	4,4	58	20,6			12	13	32	12,7	30	3
9			7	2,5					1	0,4		
10			3	1	1	1,1						
2	1	0,8	1	0,3	1	1,1	5	5,2	14	5,5	220	22
3	39	34,2	194	69	61	69	7	7,3	171	67,8	635	63,5
6	22	19,3	14	5	6	6,8	5	5,2	17	6,7	12	1,2
7			1	0,3	18	20			7	2,7	42	4,2
	Atelier : région marseillaise						Atelier : région marseillaise				Atelier : Sorgues	

Diffusion des ateliers de céramique grise monochrome.

B. Productions de céramique grise monochrome en Gaule méridionale.

Ces productions, qui se situent entre le deuxième quart du VI^e siècle et la fin du V^e siècle, ont en commun une technique (cuisson réductrice) et un répertoire (ou partie) de formes; mais les travaux de Ch. Arcelin-Pradelle et d'A. Nickels¹⁶ ainsi que la découverte de fours et de dépotoirs au Mourre de Sève à Sorgues (Vaucluse) et à Béziers ont montré que l'on avait affaire à une série d'ateliers indépendants à diffusion restreinte. Le répertoire comprend 9 formes principales qui peuvent se répartir en deux groupes: des formes grecques (Pradelle F1, coupe-écuelle, de profil identique à celle fabriquée en pâte claire de forme Bats F232; Pradelle F5, copie de la coupe de type B2 beaucoup plus courante elle aussi en pâte claire; Pradelle F8 et 9, œnochoés à embouchure trilobée ou ronde; Pradelle F10, petite olpe à anse surélevée), et des formes « indigènes » (Pradelle F2, bol hémisphérique; Pradelle F3, coupe carénée; Pradelle F6 et 7, jattes carénées). Tous les ateliers n'ont pas produit toutes les formes ou bien l'ont fait en fonction de clientèles différentes; la répartition des formes attribuables à 3 ateliers distincts est à ce point de vue caractéristique¹⁷.

Ces ateliers qui utilisent une technique importée, le tour (et sans doute aussi des potiers massaliètes?) adaptent leur production à une double culture, c'est-à-dire à une double clientèle: nous sommes dans une situation symétrique de celle que nous avons déjà notée en 3.3.1., avec manifestement aussi une parfaite adaptation production/consommation en milieu ambivalent.

C. Productions à vernis noir des ateliers de Rosas (et d'ailleurs?)

Plusieurs ateliers ont été individualisés en Catalogne¹⁸ où l'on a retrouvé des fours à Rosas (Rhodé): ateliers de Nikias-Iôn, ateliers des patères à 3 palmettes radiales et des 3 palmettes sur stries, atelier des petites patères Lamb. 55, atelier des rosettes nominales, etc. Tous ont fonctionné au cours de la période allant de la fin du IV^e siècle à la fin du III^e s.

¹⁶ Arcelin-Pradelle, 1982, 1984; Nickels, 1978, 1980.

¹⁷ Les chiffres sont d'autant plus caractéristiques que pour le groupe 2, aspect 1, Marseille, Saint-Blaise et Saint-Marcel regroupent près de 90 % des trouvailles et pour le groupe 2, aspect 2, Marseille et St-Marcel, 95 % tandis que le groupe 3 est absent de Marseille.

¹⁸ Solier 1969; Sanmarti 1978; Sanmarti, Solier 1978 a et b.

av. J.-C. Les formes produites sont celles que l'on retrouve dans la *koiné* gréco-italique (atelier des petites estampilles et campanienne A archaïque) mais avec quelques formes spécifiques, dont la plus courante est la coupe-écuelle Lamb. 26, issue de la forme attique Lamb. 21, mais en général plus profonde. Cette céramique, malgré ses qualités techniques, est peu diffusée au-delà de sa zone de production, atteignant de façon épisodique Marseille ou le Sud de l'Ibérie. Il faudrait évoquer dans cette rubrique toutes les productions de céramique ibériques, peintes ou grises monochromes. Le point commun de ces multiples productions locales ou régionales, c'est qu'elles fournissent les céramiques de base de la consommation quotidienne et qu'elles prennent en charge les particularités des sous-cultures que les céramiques d'importation ne peuvent couvrir.

4. Distribution

4.1. Le rôle des distributeurs

4.1.1. Importateurs et producteurs

A. La céramique est et n'est pas un objet de commerce

En tout cas, pour la période qui nous intéresse ici, on ne connaît pas d'épave chargée uniquement de céramique. L'épave du Sec est là pour nous le rappeler: la céramique apparaît toujours comme accompagnement minoritaire d'une cargaison constituée d'amphores, c'est-à-dire de vin, mais elle constitue un objet d'échange omniprésent. Cependant si l'on considère les quelques prix de vases connus dans le monde grec et la façon dont certaines importations ont pu provoquer l'arrêt de productions locales (par exemple la campanienne A par rapport aux productions à pâte claire massaliètes), on peut s'interroger sur leur valeur économique au sein de leur propre cadre culturel.

B. Ruptures et changements

Au cours du IV^e s. av. J.-C., les distributeurs massaliètes, ampuritains ou puniques assurent l'importation de céramiques attiques dont le répertoire de formes est strictement identique à celui d'Athènes, même si les proportions varient. La rupture de distribution de ces céramiques en Méditerranée occidentale à la fin du IV^e siècle (ou un peu plus tard à Carthage?) entraîne un changement des producteurs de vaisselle céramique:

- à Marseille: productions locales de l'atelier des petites estampilles, puis campanienne A archaïque;
- dans l'Ampurdan: développement d'ateliers à Rosas.

Or, ces changements de producteurs s'accompagnent de modifications du répertoire des formes (par exemple bols Lamb 27ab d'un côté, coupes Lamb. 26 de l'autre) qui apparaissent encore parallèles à celles que l'on suit à Athènes, mais en y ajoutant une tonalité spécifique notamment par l'intermédiaire des décors estampillés. Il y a en quelque sorte un phénomène d'autonomisation de sous-cultures dans le cadre de la *koiné* méditerranéenne. Cette tendance se poursuit d'ailleurs au siècle suivant, l'Ibérie paraissant tributaire d'un réseau de distribution lié à l'Étrurie (campanienne B), tandis que Marseille maintient des relations privilégiées avec la Campanie (campanienne A) : différences d'impact et de réceptivité à la romanisation.

4.1.2. *Importation et distribution*

Si l'on admet le rôle marchand de Marseille, d'Amurpurias ou de Carthage en Méditerranée occidentale, doit-on admettre la confusion des réseaux d'importation et de distribution (et de redistribution) ? Nous l'avons vu, ce sont les mêmes céramiques importées que l'on trouve dans ces ports et dans les habitats indigènes, malgré des quantités ou des proportions différentes, mais il est douteux que les navires au long cours aient pratiqué le cabotage : une cargaison du type du Sec paraît devoir être déchargée dans un port colonial (Marseille, Ampurias, Agde) ou un port franc (le "port of trade" de Polanyi). La dispersion le long des côtes est un effet du cabotage de redistribution, la diffusion vers l'intérieur se faisant soit grâce aux marchés des ports de débarquement soit par colportage. Sans doute y a-t-il eu des variations géographiques et chronologiques. En Gaule méridionale, par exemple, Marseille paraît avoir pratiqué, aux VI^e-V^e siècles, le contact direct aussi bien que l'usage des intermédiaires du littoral ; aux IV^e-III^e siècles, ceux-ci paraissent assurer l'essentiel des transactions, retenant et filtrant les échanges dans les deux sens, avant un retour aux contacts directs vers l'intérieur, sous l'impulsion des marchands italiens¹⁹. Qu'en est-il en Ibérie ? Ullastret a pu jouer ce rôle d'intermédiaire entre les Grecs d'Emporion et l'arrière-pays ; la situation est certainement plus complexe dans le Sud-Est.

4.2. *La réaction des récepteurs*

4.2.1. *L'adaptation des objets à leur fonction*

Chaque aire culturelle possède ses productions destinées à offrir des formes adaptées aux fonctions imposées par les coutumes ; mais la qualité particulière de tel élément étranger identique ou équivalent peut le faire préférer à une production domestique ou locale. Nous en avons vu de multiples exemples : le succès des cruches tournées à Marseille en milieu indigène, la substitution aux formes modelées des formes tournées en céramique grise monochrome, la fourniture des marmites et friteuses, l'arrêt des productions à pâte claire massaliètes devant la campanienne A, etc. Il peut même exister, dans ce cadre, des échanges culturels ou des emprunts : ainsi lorsque les productions locales copient servilement des formes importées (par exemple les céramiques à vernis noir à Carthage) ou les adaptent (par exemple les marmites attiques inspirées de modèles phénico-puniques auxquelles elles empruntent même sans doute le nom de *caccabé*). Mais on notera que ces va-et-vient représentent soit des emprunts à une culture dominante, soit des échanges entre cultures de même nature ou de même niveau. Dans ce cadre, un client peut même bénéficier d'une production spécifique : ainsi au II^e s. av. J.-C. un atelier campanien a continué à fabriquer pour le domaine massaliète des kylikes Lamb. 42Bb, en vogue au III^e siècle, mais démodées ailleurs par la suite.

4.2.2. *L'impact des différenciations sociales*

Le problème se pose aussi bien dans les cités grecques ou puniques que dans les villages indigènes. La rareté des céramiques d'importation dans les habitats ou les nécropoles indigènes invite à y voir des éléments de luxe, qui, dans un système social de chefferies, pouvaient faire plus souvent l'objet de redistributions sociales que d'achat direct : dans un tel cadre, peut-on parler de clientèle dans le même sens que pour celle qui, à Athènes ou à Marseille, trouve ses pots en vente chez le potier ou sur le marché ? Les productions massaliètes à pâte claire et pseudo-ionienne qui représentent souvent des doublets vulgaires des vaisselles attiques ou italiques à vernis noir ne sont-elles pas destinées avant tout aux classes pauvres incapables d'acheter les produits importés ? Mais que sait-on par ailleurs d'une véritable vaisselle de luxe, métallique, d'or ou d'argent, comme on en connaîtra aux époques hellénistique et romaine ? Pourquoi, au III^e siècle, Rosas est-elle apparemment le seul établissement grec nord-occidental à relancer la fabrication

¹⁹ Bats 1986.

de céramiques à vernis noir? Faut-il y voir des raisons techniques ou socio-économiques, différentes de celles de Marseille, par exemple?

4.2.3. *Acculturation*

Il me semble que nous touchons ici au cœur de l'interprétation de notre débat et de l'intervention des consommateurs indigènes, conçus comme clientèle. Or on commettrait un contre-sens en projetant dans l'Ibérie ou la Gaule protohistoriques la situation des cultures grecque ou punique ou encore celle de l'Hispanie ou de la Gaule romaines. Dans le cadre des échanges inégalitaires pratiqués par les trafiquants grecs ou puniques, ce ne sont pas les indigènes qui sont demandeurs et ces trafiquants ne sont pas à proprement parler des marchands de céramique ou de vin: ces produits ne sont pour eux, selon une formule avancée par F. Villard à propos du vin massaliète, qu'«un objet d'échange contre un produit, à leurs yeux, beaucoup plus précieux». Dans cet échange, le vase perd son simple statut d'instrument de vaisselle pour prendre celui d'objet précieux; il n'est donc pas nécessaire qu'il corresponde à une fonction identique dans la culture indigène. Au contraire, sa valeur s'accroîtra dans un cadre de relations de redistributions ostentatoires par son caractère même de non-fonction primaire. Ainsi dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les Indiens Kwakiutl échangeaient-ils avec les trafiquants blancs leurs fourrures contre des couvertures, des machines à coudre ou des phonographes, qui, à leur tour, permettaient d'acquérir, au sein du groupe, des coppers, simples écussons de cuivre dont la possession assurait un grand prestige²⁰.

On peut même sans doute aller encore plus loin pour faire ressortir l'absence d'initiative et d'influence des récepteurs sur les donneurs. Il est apparu, dans notre bref inventaire des faciès de consommation, qu'on pouvait distinguer deux zones géographiques: d'une part la Gaule méridionale et la Catalogne où toutes les céramiques importées privilégiaient le service du vin (vases individuels à boire, cratères, oenochoés), d'autre part l'Ibérie du Sud-Est où, dans la vaisselle à vernis noir, dominaient les formes de coupes-écuelles, à côté des vases à boire, exclusifs dans la vaisselle à figures rouges. Il se trouve que ces deux

zones paraissent correspondre aux réseaux de distribution, l'une des Grecs de Marseille et d'Ampurias, l'autre des Puniques. On pourrait alors se demander si la philoinia des Gaulois n'a pas été façonnée de longue date par les Étrusques puis les Grecs, fameux adeptes des banquets et des symposia, plus systématiquement que ne l'ont peut-être fait les simples consommateurs de vins (parfois soumis à la prohibition) que furent les Puniques. Non seulement les indigènes n'ont pas eu à choisir vraiment la céramique étrangère qu'on leur offrait, mais en plus leurs fournisseurs leur ont imposé un modèle de consommation quasi-exclusif, de type colonial, privilégiant un aspect ostentatoire. Cependant une éventuelle distinction entre modèles grecs et puniques de distribution n'explique pas tout. Il est aussi vraisemblable qu'au IV^e s. les Ibères du Levant, plus réceptifs, et surtout soumis à des contacts plus anciens et plus réguliers (y compris avec les Grecs au temps d'Arganthônios), ont connu une acculturation plus précoce que les Gaulois. On constate un décalage de quelque deux siècles dans les formes de consommation, de production. À Nages, ce n'est qu'à partir du II^e siècle que se développe la consommation de céramique étrangère dans toutes ses formes, et qu'elle provoque le recul des productions domestiques. C'est à partir de ce moment aussi que s'opèrent de véritables choix au sein du répertoire (cf. Tableau 3: Teste-Nègre et Nages) et que semble se mettre en place une production artisanale spécialisée en céramique culinaire. Aspects importants des changements de mœurs non seulement au niveau des manières de table mais dans la démarche et l'organisation d'un groupe qui consacre une part (sans doute faible!) de son surplus à l'achat de vaisselle et non plus seulement d'objets de luxe pouvant faire l'objet de redistributions sociales.

5. Conclusions

5.1. Dans la zone géographique retenue (Gaule méridionale et Ibérie) et pour la vaisselle céramique, ce qui ressort c'est la part prépondérante des productions locales et régionales, en tout cas jusqu'au II^e siècle: les productions extérieures de vaisselle n'ont une réelle importance que dans la *koiné* grecque, parce que leur importation recouvre autant un phénomène culturel qu'un phénomène économique: la démarche du client vers l'achat de céramique est un signe d'intégration culturelle dans le domaine de production de cette céramique.

5.2. Or la production à diffusion internationale est l'expression de la culture du producteur et non de celle du consommateur; seule la proximité peut créer la possibilité d'une adaptation d'un producteur

²⁰ Si, à Ensérune, comme ailleurs dans la zone de diffusion grecque, la céramique attique est liée à la consommation du vin, peut-on dire, comme le font A.-F. Laurens et M. Schwaller, qu'elle est commémorée jusque dans la tombe? N'y a-t-il pas là un changement de fonction destiné à exprimer, maintenant, aussi la richesse du défunt?

à plusieurs cultures: on en a vu des exemples dans la basse vallée du Rhône à des périodes aussi différentes que les VI^e-V^e et les II^e-I^{er} siècles; dans ce cas, il y a juxtaposition et non création mixte.

5.3. Les distributeurs puisent dans un répertoire unique, en fonction de leurs débouchés: l'efficacité de leurs réseaux de redistribution peut influencer sur la quantité plus que sur la qualité, parce que dans le domaine de la céramique, comme dans les autres domaines, à l'intérieur d'un processus d'acculturation, c'est la culture dominante qui s'impose à la culture réceptrice.

5.4. Sans doute faut-il mettre à part, plus pour les vases d'apparat que pour la vaisselle à vernis noir, les domaines, comme l'Italie ou le Pont, où les intérêts directs d'Athènes ne sont pas étrangers aux quantités de vases attiques qui y sont distribués. Ailleurs, et l'épave du Sec, par la composition de sa cargaison, en est un nouvel exemple, le transport (et la distribution?) de céramique sont tributaires de ceux du vin qui reste la véritable monnaie d'échange des négociants et marchands étrangers en pays indigène. En Ibérie, les découvertes de sculpture de Porcuna montrent que, dès le IV^e s., les chefs ibères ne se contentaient pas toujours d'échanges de vin ou de céramique-verroterie.

Abréviations bibliographiques

Arcelin 1979 : P. Arcelin, *La céramique modelée au I^{er} s. av. J.-C. dans les Bouches-du-Rhône*, Thèse de III^e cycle dactylographiée, Université de Provence.

Arcelin 1985 : P. Arcelin et M. Picon, Ateliers de céramique non tournée en Provence occidentale à la fin de l'Age du fer, dans *Histoire des techniques et sources documentaires*, cah. n° 7 du GIS, Aix-en-Provence.

Arcelin-Pradelle 1982 : Ch. Arcelin-Pradelle, B. Dedet et M. Py, La céramique grise monochrome en Languedoc oriental, dans *RAN*, XV.

Arcelin-Pradelle 1984 : Ch. Arcelin-Pradelle, *La céramique grise monochrome en Provence*, Suppl. 10 à la *RAN*.

Bats 1986 : M. Bats, Le vin italien en Gaule aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. : problèmes de chronologie et de distribution, dans *DHA*, 12.

Bats 1988 : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, Suppl. 18 à la *RAN*.

Chalbi 1972 : F. Chalbi, Céramique à vernis noir de La Rabta, dans *Latomus*, XXXI.

Chalbi 1981 : F. Chalbi, *Céramique à vernis noir de Carthage*, Thèse de III^eème cycle dactylographiée, Université de Provence.

Cuadrado 1968 : E. Cuadrado, Tumbas principescas de El Cigarralejo, dans *MM*, 9.

Dedet, Py, 1976 : B. Dedet et M. Py, *Introduction à l'étude de la protohistoire en Languedoc oriental*, dans *ARALO*, cah. N° 5.

Fantar 1972 : M.R. Fantar, La tombe de la Rabta : un nouveau document pour la connaissance de Tunès, dans *Latomus*, XXXI.

Gantès 1977 : L. F. Gantès, L'oppidum préromain de La Teste Nègre aux Pennes (B.-du-Rh.), Mémoire dactylographié, Université de Provence.

Garcia Cano 1982 : J. M. Garcia Cano, *Ceramicas griegas de la region de Murcia*, Murcie.

Jones 1962 : J.E. Jones, L.H. Sackett et A.J. Graham, The Dema House in Attica, dans *ABSA*, 57.

Jones 1973 : J.E. Jones, A.J. Graham et L.H. Sackett, An Attic Country House below the Cave of Pan at Vari, dans *ABSA*, 68.

Lamboglia 1954 : N. Lamboglia, La ceramica pre-campana della Bastida, dans *APL*, V.

Miller 1974 : S.G. Miller, Menon's Cistern, dans *Hesperia*, XLIII.

Nickels 1978 : A. Nickels, Contribution à l'étude de la céramique grise archaïque en Languedoc-Roussillon, dans *Les céramiques de Grèce de l'Est et leur diffusion en Occident*, Naples, 1976.

Nickels 1980 : A. Nickels, Les plats à marli en céramique grise monochrome de type roussillonnais, *Ruscino*, I, dans Suppl. 7 à la *RAN*.

Peacock 1982 : D.P.S. Peacock, *Pottery in the Roman World : an ethnoarchaeological approach*, London, 1982.

Picazo 1977 : M. Picazo, *La ceramica atica de Ullastret*, Barcelone, 1977.

Py 1978 : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard)*, Suppl. XXXV à *Gallia*.

Sanmartí 1978 : E. Sanmartí, L'atelier des patères à trois palmettes radiales et quelques productions connexes, dans *Archéologie en Languedoc*, 1.

Sanmartí, Solier 1978a : E. Sanmartí et Y. Solier, Note sur l'atelier pseudo-campanien des rosettes nominales, dans *Archéologie en Languedoc*, 1.

Sanmartí, Solier 1978b : E. Sanmartí et Y. Solier, Les patères à trois palmettes sur guillochures : note sur un nouveau groupe de potiers pseudo-campanien, dans *RAN*, XI.

Solier 1969 : Y. Solier, Note sur les potiers pseudo-campaniens NIKIAS et IÔN, dans *RAN*, II.

Thompson 1934 : H.A. Thompson, Two Centuries of Hellenistic Pottery, dans *Hesperia*, 3.

Vall de Pla 1971 : M. A. Vall de Pla, *El poblado ibérico de Covalta (Albaida, Valencia)*, I, *El poblado, las excavaciones y las cerámicas de barniz negro*, Valence, 1971.

Les Gaulois à table :

hiératisme et hiérarchie *

1. Dans un ouvrage¹ qui doit servir de base et de référence à toute étude de la cuisine et des cuisines sous le regard de l'anthropologie sociale, J. Goody propose une distinction entre des systèmes sociaux hiérarchiques « où est établie une hiérarchie de rangs, de castes ou de classes, avec des différences dans les styles de vie assez importantes pour donner naissance à des subcultures stratifiées et relativement évoluées », et des systèmes sociaux hiératiques où la différenciation culturelle est minimale malgré l'existence de clivages sociaux. À l'intérieur de ce cadre, l'auteur définit ensuite des correspondances de cuisine, cuisine hiératique d'un côté, hiérarchique de l'autre. La première, tributaire de l'écosystème pour son approvisionnement, représente une cuisine simple ou petite cuisine (par opposition à la grande cuisine ou haute cuisine des sociétés hiérarchiques), expression régionale d'une alimentation indifférenciée entre les éventuelles strates de la société ou entre les différentes occasions de consommation (repas quotidiens ou festins). Dans les sociétés hiérarchiques, au contraire, existent des cuisines différenciées qui opposent aux deux extrêmes une petite et une grande cuisine. La première s'identifie, comme la cuisine hiératique, à une cuisine simple qui s'appuie essentiellement sur la production locale et fonctionne en autosubsistance pour la base de son approvisionnement : c'est d'abord la cuisine des

pauvres, des classes inférieures. Mais c'est aussi la cuisine qui a servi de base aux créations de la grande cuisine qui, en général, l'intègre, mais la transforme, puisant également dans les produits rares offerts par les ressources régionales ou utilisant des produits importés et des recettes étrangères ; cette grande cuisine se caractérise en outre par la complexification de la décoration et de la présentation des plats et par l'adoption de manières de table à signification hiérarchique, policée ou rituelle. Un autre trait sur lequel J. Goody a aussi remis l'accent, c'est que, dans les sociétés préindustrielles anciennes ou contemporaines, « les comportements qui tournent autour de la nourriture et de la table subsistent longtemps malgré les changements radicaux intervenus dans la vie sociale » ; cette remarque nous assure d'abord de la stabilité d'un phénomène observable dans la longue durée, elle nous incite aussi à la prudence pour tirer des conclusions sociales d'un tableau alimentaire. Nous allons essayer de voir comment cette vision des choses peut nous éclairer pour la compréhension du comportement à table des Gaulois du second Âge du fer.

2. Les remarques que nous venons de faire nous rassurent au moins sur deux aspects dont on fait souvent grief à nos sources écrites antiques². D'abord, les Gaulois sont toujours présentés comme un vaste

* Les Gaulois à table : hiératisme et hiérarchie, in: *Mélanges P. Lévêque*, 7. Besançon, 1993, p. 15-20.

¹ J. Goody, *Cuisines, cuisine et classes*. Paris, 1984.

² Sur l'interprétation des sources antiques concernant les Celtes, on se reportera aux chapitres si pénétrants d'A. Momigliano dans son recueil : *Sagesses barbares, les limites de l'hellénisation*, Paris, 1979, 35-85.

ensemble de l'Atlantique à la Méditerranée et à l'Europe centrale, sans véritable distinction régionale : ce type de généralisation, qui s'accorde d'ailleurs assez à l'image archéologique de cette *koiné* celtique, ne nous choquera pas dans l'appréhension d'une petite cuisine gauloise. Ensuite, on reproche en général à nos sources un manque de précision chronologique ; Strabon (IV, 4, 2) avoue par exemple que la description qu'il fait des Gaulois « est empruntée aux temps anciens et s'inspire en outre du spectacle des usages qui se sont maintenus jusqu'à nos jours chez les Germains ». Ses sources sont, aux IV^e-III^e s. av. J.-C., Éphore et Timée, au II^e siècle, Ératosthène le Jeune, Polybe et Artémidore, qui prirent la peine d'enquêter sur place, et, au début du I^{er} s. av. J.-C., Poseidonios qui voyagea en Espagne et en Gaule, séjournant notamment chez le Marseillais Charmoléo. Mais Strabon a pu aussi bénéficier de la lecture de César et des *Commentaires* d'Agrippa, tout comme son contemporain exact Denys d'Halicarnasse ; ce sont les mêmes sources (Agrippa mis à part) que peut utiliser leur aîné, Diodore de Sicile. Que tous ces auteurs aient retenu dans les pratiques alimentaires des Gaulois des traits permanents sur plusieurs siècles n'étonnera pas l'historien de l'alimentation des sociétés primitives, qui témoigne de la résistance au changement de ces pratiques ; mais on n'oubliera pas pour autant que leur convergence peut provenir simplement aussi de l'utilisation de sources communes. Quelles informations peut-on attendre des données archéologiques dans ce domaine, tant en ce qui concerne les produits consommés que leur préparation et leur consommation ? Si les ossements animaux et les macrorestes végétaux font aujourd'hui l'objet de prélèvements réguliers, sinon systématiques, sur les chantiers de fouilles, il n'en a pas toujours été ainsi, si bien que notre documentation reste, dans ces domaines, encore très en retrait par rapport aux artefacts. Autant, d'ailleurs, les ossements animaux ont réussi en général à traverser les siècles d'enfouissement (lorsqu'ils n'ont pas été détruits par les chiens et autres prédateurs ou dissous dans le sol), autant les restes végétaux, accessibles seulement sous forme de grains carbonisés ou conservés en milieu humide ou de pollens, restent d'un maniement plus délicat. Surtout, il est impossible, même en se plaçant dans les meilleures conditions de conservation et de fouille, d'avoir une approche réelle aussi bien des quantités consommées que des proportions entre produits animaux et végétaux : tout au plus pourra-t-on espérer savoir quelle catégorie faisait plus ou moins ou de préférence l'objet d'une consommation. L'archéologie

livre aussi des récipients qui ont servi à la préparation, à la cuisson et à l'absorption des aliments ; or il s'avère que les récipients, s'ils peuvent être polyvalents, ne sont pas interchangeables et fournissent des informations sur le type de cuisson (cuissons à l'eau ou à la matière grasse, bouillis ou fritures) ou sur la façon d'absorber (récipient collectif ou individuel, objets de transfert du type louche, cuillère ou crochet)³.

3. Ce n'est pas une nouveauté de rappeler que les auteurs anciens ont insisté tout particulièrement sur l'importance de l'élevage et de la consommation de viande chez les Gaulois. Il n'est pas inutile de nous remettre en mémoire un certain nombre de détails donnés sur ce sujet. Polybe (II, 17, 10), auteur en général bien informé, décrit en une phrase les mœurs des Gaulois qui déferlent en Cisalpine et descendent jusqu'à Rome au début du IV^e s. av. J.-C. : « couchant sur des litières, ne mangeant que de la viande, pratiquant seulement la guerre et l'élevage, ils menaient une vie primitive ». Poseidonios (*ap. Ath.* 151e) signale que, de son temps encore, la nourriture des Celtes comprend « beaucoup de viande bouillie à l'eau et grillée sur les braises ou à l'aide de broches ». Si les informations directes fournies par César sont inexistantes en ce domaine (excepté une allusion à la grande passion des Gaulois pour les *iumenta* : *BG*, IV, 2, 2), Varron, au même moment, parle des dons exceptionnels des Gaulois pour l'élevage (II, 10, 4) et vante leurs quartiers de porc salé – particulièrement des Comaci et des Cavares – importés jusqu'à Rome. Détail que reprend Strabon (IV, 4, 3) après avoir indiqué que la nourriture des Gaulois « se compose de lait et de viandes de toutes sortes, surtout du porc, frais ou salé ». Diodore de Sicile (V, 28), dans un passage où il paraît s'inspirer de Poseidonios, évoque la cuisson de quartiers entiers de viande dans des chaudrons ou sur des broches. Si l'on ajoute que, selon Strabon (IV, 6, 2), les Ligures aussi « vivent surtout de leurs troupeaux » et que les Germains, qui sont « semblables aux Celtes dans leur coutume et leur mode de vie » (Strabon, VII, 1, 2), prennent, aux dires de Poseidonios (*ap. Ath.* 153e) « pour leur repas des morceaux de viande grillée » et, selon César (*BG*, VI, 22) « surtout lait, fromage et

³ Sur ces problèmes, on pourra se reporter à mon étude : *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, 18^e Suppl. à la *RANarb.*, 1988.

viande», on est renvoyé pour nos Celtes et apparentés à un régime alimentaire presque exclusivement carné et, plus précisément, dépendant d'un mode de vie pastoral. L'analyse des restes osseux montre effectivement, partout en Gaule, la large prédominance de la part de l'élevage sur la chasse dans l'alimentation, mais c'est une constatation que l'on peut faire pratiquement depuis le Néolithique moyen! Cette analyse permet aussi de distinguer la répartition régionale entre les différentes espèces et d'opposer grossièrement la Gaule méridionale où les ovicapridés l'emportent devant les suidés et les bovidés, au reste de la Gaule où domine le porc bien avant les bovidés et les ovicapridés. On a tenté d'apporter davantage de précision dans la consommation réelle de viande, en préférant parfois traduire, par leur poids de viande, le nombre d'individus révélés par leurs restes osseux, ce qui en général remplace les bovidés en tête. Mais cette façon de raisonner ne peut se justifier que si la viande de bœuf faisait l'objet systématique de conservation ou de partage communautaire (ou, comme le vin, de distributions ostentatoires): or nous ignorons tout de la propriété des troupeaux et la pratique du fumage n'a été envisagée qu'exceptionnellement, à Beauvais, où des perforations sur les scapula ont fait émettre l'hypothèse de suspension des pattes antérieures à cet effet. Quoi qu'il en soit, l'apport régulier et permanent de viande paraît résulter de l'élevage des porcs et des ovicapridés plutôt que de l'abattage nécessaire (vieillesse) ou accidentel de bêtes de trait ou de somme que représentent d'abord bovidés et équidés. Les auteurs grecs et latins, qui appartiennent à une culture alimentaire faible consommatrice de viande, ont donc retenu, comme caractéristique remarquable de l'alimentation gauloise/celte, cet appel à un régime carné. Il ne s'agit cependant pas d'un régime exclusif. Poseidonios a noté la consommation de poisson par les indigènes riverains des fleuves, de l'Atlantique ou de la Méditerranée, mais il a aussi remarqué que les Celtes mangeaient peu de pain. Cependant la culture des céréales est attestée, on le sait, en Gaule tant par les auteurs antiques que par l'archéologie (par les macrorestes ou la présence de meules); on retiendra tout particulièrement l'importance de l'orge pour la préparation de la bière, véritable boisson « nationale » celtique. Mais sans doute l'alimentation végétale à base de céréales panifiées (polenta ou pain) représentait-elle une pratique plus méditerranéenne que continentale; et si les Galates ont, dès le III^e s. av. J.-C., ajouté, d'après Phylarque (*ap. Ath.* 150d), le pain et le gruau d'orge aux viandes tirées de leurs chaudrons, gageons que c'est en grande partie le résultat

de leur installation au contact des habitants de l'Égée et de l'Asie Mineure. Comme aussi la proximité de Marseille et les pratiques méditerranéennes de cuisson des galettes pourraient expliquer la présence, aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., de fours à air chaud à Nages, La Cloche, Roquefavour, les Baux ou Saint-Blaise. Sur certains habitats de Gaule méridionale, la présence de légumineuses a aussi parfois été signalée: lentilles et vesces ou gesses en Languedoc (Gailhan, le Marduel, Mailhac, Montlaurès) et en Provence (le Montjean, Teste-Nègre, Cavaillon). Si l'on en croit les trouvailles archéologiques dans le domaine de la céramique culinaire, ce sont les cuissons lentes à l'eau qui se trouvent privilégiées par l'usage quasi-exclusif du pot (l'urne des archéologues), récipient de recettes simples du type soupes, bouillies ou ragoûts. Envisagerait-on en outre l'utilisation de chaudrons métalliques, parfois recueillis en fouille, et dont font état Poseidonios ou Diodore de Sicile, qu'il faudrait recourir aux mêmes recettes: des viandes simplement bouillies à l'eau, lorsqu'elles ne sont pas grillées. On est loin des préparations complexes des cuisines méditerranéennes dont Athénée ou Apicius nous ont transmis quelques recettes. Cet aspect de petite cuisine régionale apparaît tout particulièrement dans le refus de l'huile d'olive, attesté par Poseidonios, et l'utilisation, aux dires de Denys d'Halicarnasse (XIII, 11), de saindoux rance, comme matière grasse. Il doit cependant être nuancé, au temps de Poseidonios, où, au moins pour la cuisson des poissons, les Gaulois se servaient de condiments tels que sel, vinaigre et cumin: importations de pratiques méditerranéennes du domaine hellénique ou italique, où l'on connaît l'importance du sel et du vinaigre. Quant au cumin, originaire d'Éthiopie, Syrie ou Libye, vanté pour sa prolificité par Théophraste (VIII, 3, 5) et cité par Pline l'Ancien (*HN*, XIX, 160) comme la meilleure des épices, on le trouve dans les recettes de l'*oxycominum* ou de l'*oxyporum* et, chez Apicius, dans la sauce qui accompagne de préférence huîtres, coquillages et langouste. On peut estimer que l'usage de ces condiments étrangers représente une intrusion de recette exotique, élément d'une éventuelle différenciation à l'intérieur d'une petite cuisine médiocre et uniforme; sa liaison avec la consommation de poisson pourrait bien être le signe d'une utilisation originelle, plus précoce, parmi les peuples vivant sur les rivages méditerranéens où l'on a pu noter aussi l'usage de récipients culinaires spécifiques en culture grecque pour la cuisson du poisson, la *lopas*, forme de faitout, sur des sites tels que Collioure, Peyriac-de-Mer, Lattes ou Espeyran, dès les IV^e-III^e s. av. J.-C.

4. Ce qui est remarquable et qui doit retenir ici notre attention, c'est le fait que les informations transmises par les auteurs antiques concernent aussi bien la consommation de tous les jours que celle des festins et banquets. La consommation de viande n'est pas une consommation ostentatoire réservée à certaines occasions dans le cadre de dons offerts par tel aristocrate. Le texte de Poseidonios (*ap. Ath.* 151e-152) notamment ne doit pas être interprété dans ce sens restrictif; Poseidonios commence par un tableau général qui concerne tous les Celtes, avant de décrire un aspect particulier d'absorption de nourriture au cours d'un banquet. Le menu et les recettes sont les mêmes dans l'un et l'autre cas: le repas de fête se distingue non par des plats spécifiques ou une grande variété de plats, mais par l'abondance, par la quantité de viande offerte. C'est sur cette notion d'abondance de nourriture qu'insiste par exemple Poseidonios (*ap. Ath.* 152e) à propos des largesses de l'Arverne Luern. Sur le strict plan culinaire, les auteurs anciens nous invitent donc à ne pas faire de différence entre le repas quotidien et le repas de fête, ni entre les différentes couches sociales de la communauté: nous aurions, chez les Gaulois, l'image même de ce que J. Goody définit comme une cuisine hiératique. Cependant hiérarchie et classes sociales réapparaissent à travers la consommation de boisson d'une part, les manières de table d'autre part. On sait que la boisson « nationale » du Gaulois, c'est la bière, mais Poseidonios nous invite à opérer des distinctions en fonction de la richesse: bière seule pour les plus pauvres, additionnée de miel pour les classes intermédiaires et vin pur pour les plus riches. Cette dernière remarque est évidemment à mettre en relation avec le prix prohibitif du vin, qui ressort de l'équivalence rapportée par Diodore de Sicile (V, 26) amphore/esclave, et tout le système de redistribution que sous-entendent les banquets décrits par Poseidonios ou ce même Diodore: on renverra là-dessus à toutes les études qui, un demi-siècle après M. Mauss, ont repris le thème du *potlatch*⁴. La hiérarchie sociale est aussi au cœur de la disposition des convives, classés selon leur rang, à partir du personnage le plus important, « qu'il doive sa prééminence à son adresse guerrière ou à sa naissance ou à sa richesse ». La hiérarchie se marque également dans l'éventuelle répartition des morceaux de

viande: on peut rapprocher dans ce sens Diodore, V, 28, selon lequel « on honorait les braves en leur offrant les meilleurs morceaux de viande », de la remarque de Poseidonios (*ap. Ath.* 154b): « autrefois le plus puissant recevait les cuisses lorsqu'on servait à table des membres d'animaux ». Elle se marque enfin par la présence d'esclaves chargés d'assurer le service de la boisson et de la table: si l'on n'oublie pas comment la distribution du vin, aussi bien par les Étrusques que par les Grecs, s'accompagne dès l'origine en Gaule du service de récipients correspondants (oenochés, coupes, voire cratères) et si l'on songe à toute l'importance du rituel du service des convives aussi bien dans les banquets étrusques que dans les symposia grecs, on saisit peut-être même là, à travers une transposition, où manquerait cependant la pratique essentielle du mélange, le prétexte originel à la création et au développement de l'esclavage domestique dans la société gauloise.

5. Dans cette cuisine hiératique celte, le plat essentiel est donc le plat de viande, notation apte à frapper l'imagination d'un Grec, mangeur de poisson, et son immuabilité reflète son indépendance relative par rapport au reste du système socio-culturel. Les germes d'une cuisine hiérarchique différenciée ont cependant été introduits très tôt par les contacts avec l'extérieur: d'abord l'usage du vin, très vite accepté et intégré dans la trame sociale, ou d'un certain nombre de condiments au premier rang desquels le sel, aussi nécessaire pour la conservation des viandes que comme assaisonnement, et aussi le rejet d'autres produits essentiels, tel l'huile d'olive, ou leur adoption lente, comme pour le pain. L'archéologie témoigne aussi de cette résistance au changement des pratiques alimentaires: l'adoption de la vaisselle de table a toujours et partout précédé celle de la vaisselle de cuisine, les manières de table étant plus faciles à modifier que le goût et les nourritures qui s'y rattachent. Le nivellement culinaire n'est pas synonyme de nivellement social: en Gaule, il n'existe qu'une cuisine simple, malgré la présence de couches sociales entre lesquelles se différencient les possibilités d'accès aux responsabilités politiques, aux rôles socio-économiques ou religieux. Ce phénomène doit nous inciter à redoubler de prudence dans la traduction des données archéologiques en signes de vie sociale. Le développement d'une cuisine hiérarchique, peu sensible durant l'indépendance et dans les premiers temps de la *Provincia*, trouve une accélération avec l'organisation de la conquête et la radicalisation des hiérarchies sociales sur le modèle romain.

⁴ Cf., en dernier lieu, la thèse d'A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*. Rome, 1986 (BEFAR 261) et mon article, Le vin italien en Gaule aux II^e-I^{er} s. av. J.-C.; problèmes de chronologie et de distribution, *DHA*, 12, 1986, avec la bibliographie antérieure.

La vaisselle culinaire comme marqueur culturel: l'exemple de la Gaule méridionale et de la Grande-Grèce

(IV^e-I^{er} s. av. J.-C.) *

Après avoir mis jusqu'ici l'accent sur la valeur de la vaisselle culinaire comme marqueur culturel de différenciation tant en ce qui concerne Marseille et ses colonies que les communautés indigènes de Gaule méridionale (Bats 1988, 1990; Arcelin 1991), je voudrais en souligner aujourd'hui la valeur comme marqueur culturel d'intégration à partir d'une enquête en cours en Italie méridionale.

Je rappellerai d'abord brièvement la problématique retenue, les objectifs et les hypothèses de départ. L'objectif principal est de mesurer le degré d'acculturation d'une population indigène en situation de contact colonial en utilisant le mobilier le plus abondant fourni par la fouille des habitats, la céramique. On avait déjà noté l'importance du rapport céramique importée/céramique produite sur place, d'autant plus facile à appréhender en Gaule méridionale que la première est généralement tournée et la seconde généralement non tournée. Mais on risque de confondre alors emprunts culturels et meilleures possibilités d'échanges. En partant de la remarque ethnologique (cf. Goody 1984) que dans les sociétés préindustrielles anciennes ou contemporaines, «les comportements qui tournent autour de la nourriture et de la table subsistent longtemps malgré les changements radicaux intervenus dans la vie sociale» et du fait que la céramique en tant que vaisselle en est le signe lisible

archéologiquement, j'ai fait l'hypothèse de la stabilité d'un phénomène observable dans la longue durée et donc parallèlement de la haute signification d'un emprunt de forme d'une culture à l'autre. À côté de la vaisselle de table, plus sensible aux modes, plus facilement interchangeable et plus apte à fournir des signes ostentatoires dans les rapports inégaux interculturels, il est apparu que la vaisselle culinaire constituait un pôle plus résistant à l'acculturation.

Une enquête littéraire et archéologique démontre cette stabilité dans le monde grec antique et la validité de la construction d'un modèle culinaire à travers aussi bien la consommation alimentaire que la vaisselle culinaire. Pour nous en tenir à cette dernière, elle comprend les quatre récipients suivants (Fig. 1):

- la *chytra*, pot haut à panse arrondie plus ou moins allongée se resserrant au niveau de l'embouchure, sans col ou à col court, fond bombé et une ou deux anses verticales, forme traditionnelle depuis l'Âge du bronze; vase à bouillir.

- la *caccabè*, marmite trapue à panse arrondie, fond bombé et large ouverture munie d'un bord à lèvre en gouttière ou redressé à la verticale avec un ressaut interne destiné à recevoir un couvercle et, parfois, d'un dégorgeoir au sommet de la panse, normalement pourvue de deux anses; forme apparue dans la deuxième moitié du VI^e s. et vraisemblablement empruntée, avec son nom, à la culture phénicienne; vase à bouillir et à mijoter.

- la *lopas*, faitout à fond bombé et flancs arrondis ou carénés, plus ou moins profond, largement ouvert avec un bord à lèvre en gouttière ou à ressaut interne,

* La vaisselle culinaire comme marqueur culturel: l'exemple de la Gaule méridionale et de la Grande-Grèce (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.), in : *Terre cuite et société*. Actes des XIV^e rencontres intern. d'archéo. et d'hist. d'Antibes (1993). Juan-les-Pins, 1994, 407-424.

destiné à recevoir un couvercle, et normalement pourvu de deux anses, présent dès la fin du VI^e s.; vase à mijoter, spécialement le poisson.

- le *tagénon*, poêle à fond plat ou légèrement bombé munie d'une anse ou d'un manche rond, parfois de deux anses plaquées; apparue vers le milieu du V^e s.; récipient à frire.

Il convient d'ajouter comme complément à ces vases les couvercles adaptables aux différents récipients en fonction de leur taille.

En ce qui concerne la répartition de ces différents vases, c'est-à-dire la composition de la batterie de cuisine, sans tenir compte des faciès régionaux et sociaux, des quelques données disponibles pour l'Attique (cf. Bats 1988, 59), on peut estimer qu'à côté des indispensables pots à bouillir, les *lopades* constituent les récipients les plus nombreux par la diversité des tailles utilisées.

À Olbia de Provence, colonie de Marseille, une estimation grossière donne, pour la fin du IV^e s. et le III^e s., 44 % de *lopades* et 26 % de *caccabai* fournies en majorité par des importations dont la provenance nous échappe, et 30 % de pots fournis par une pro-

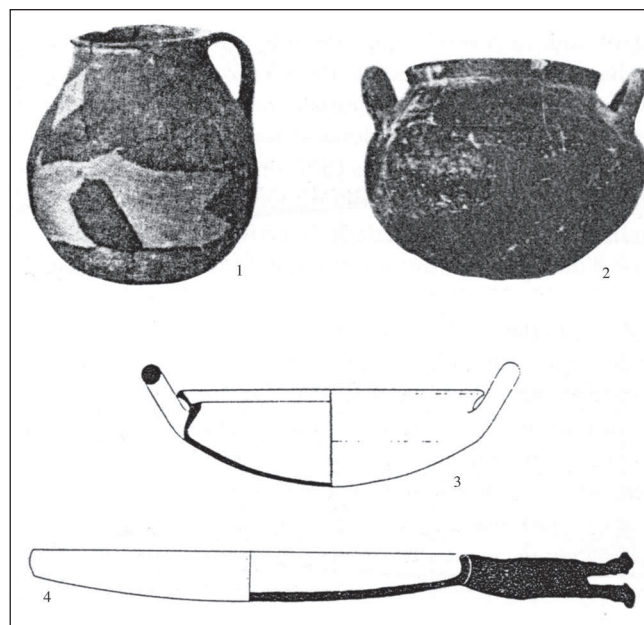


Fig. 1 – Vaisselle culinaire grecque: 1. *chytra* (Athènes, v.-300-275); 2. *caccabè* (Athènes, v.-350-310); 3. *lopas* (Athènes, v.-350-320); 4. *tagénon* (Corinthe, v. -300).

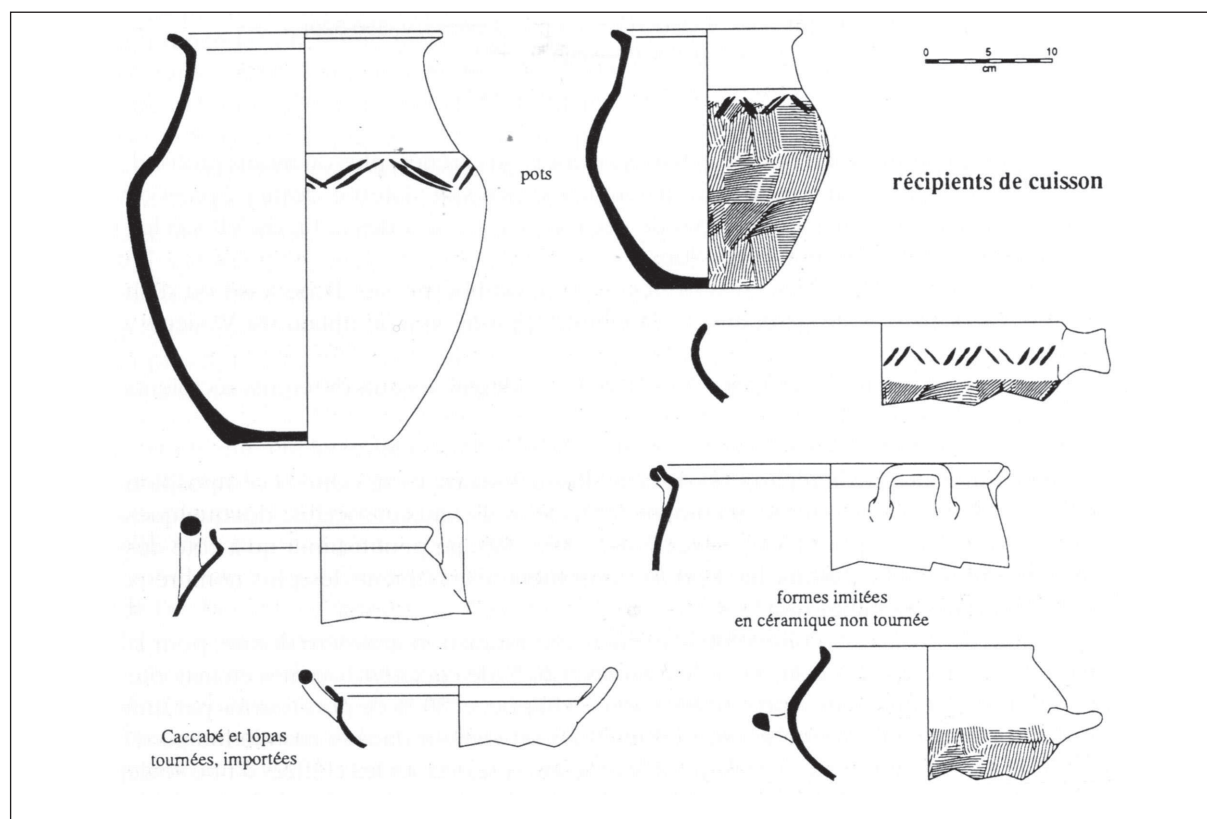


Fig. 2 – Types de récipients culinaires lattois (vers -250/-200).

duction locale non tournée selon les modèles en vigueur dans le monde indigène. Aux II^e-I^{er} s., nous ne pouvons pour le moment que donner les chiffres d'une seule catégorie sur laquelle on reviendra plus bas (production des ateliers dits de la région de Marseille).

On peut à partir de ce modèle grec de référence dessiner en contrepoint des modèles de vaisselle culinaire non grecque dans les zones de contact et d'acculturation qui lui sont associées. La Gaule méridionale constitue un exemple de résistance prolongée qui ne cédera qu'en partie seulement sous l'empire romain. On a retenu trois exemples représentatifs de trois situations différentes, Lattes, site côtier du Languedoc oriental largement ouvert aux apports méditerranéens, Nages, oppidum de l'intérieur du Languedoc oriental et Glanum, site intérieur de Provence occidentale, bien connu pour l'adoption précoce d'une architecture monumentale de type gréco-italique.

À Lattes (Fig. 2 et 3) (Bats 1992), les pots représentent durant toute la période le récipient de base de la vaisselle indigène; ils servent à la fois pour le stockage quotidien et la cuisson et il est difficile de dire, parmi les vestiges retrouvés, dans quelle proportion ils sont utilisés pour l'un ou l'autre usage – la cuisson ne

laisse pas toujours des traces visibles sur les tessons... surtout après lavage –, mais il n'est pas douteux que le pot reste de loin le récipient de cuisson privilégié et son fond plat s'adapte bien aux types de foyers lattois. Le graphique montre qu'il constitue en effet autour de 80 % des vases de cuisine jusqu'au I^{er} s. de notre ère où ils représentent encore plus de la moitié de ces vases.

Les jattes présentent plusieurs modèles de profondeur variable. Certaines ont pu servir pour la cuisson, mais la plupart sont plutôt des vases de préparation (pour mélanger, pétrir et triturer) ou de service et de consommation (plat commun où chacun se sert directement). Leur proportion, au sein de la vaisselle de cuisine, autour de 10 % au IV^e s. av. J.-C. ne cesse ensuite de décliner jusqu'à notre ère.

Enfin, et c'est une originalité de Lattes, on note la présence dès le IV^e s. de marmites (*caccabai*) et de faitouts (*lopades*), importés en céramique tournée et même parfois imités en céramique non tournée, mais leur proportion toujours faible ne dépasse les 10 % qu'à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. La présence modeste et peu évolutive de ces ustensiles spécifiques de la culture grecque nous paraît correspondre à la cohabitation de quelques marchands ou familles grecques plutôt qu'à l'intégration dans une

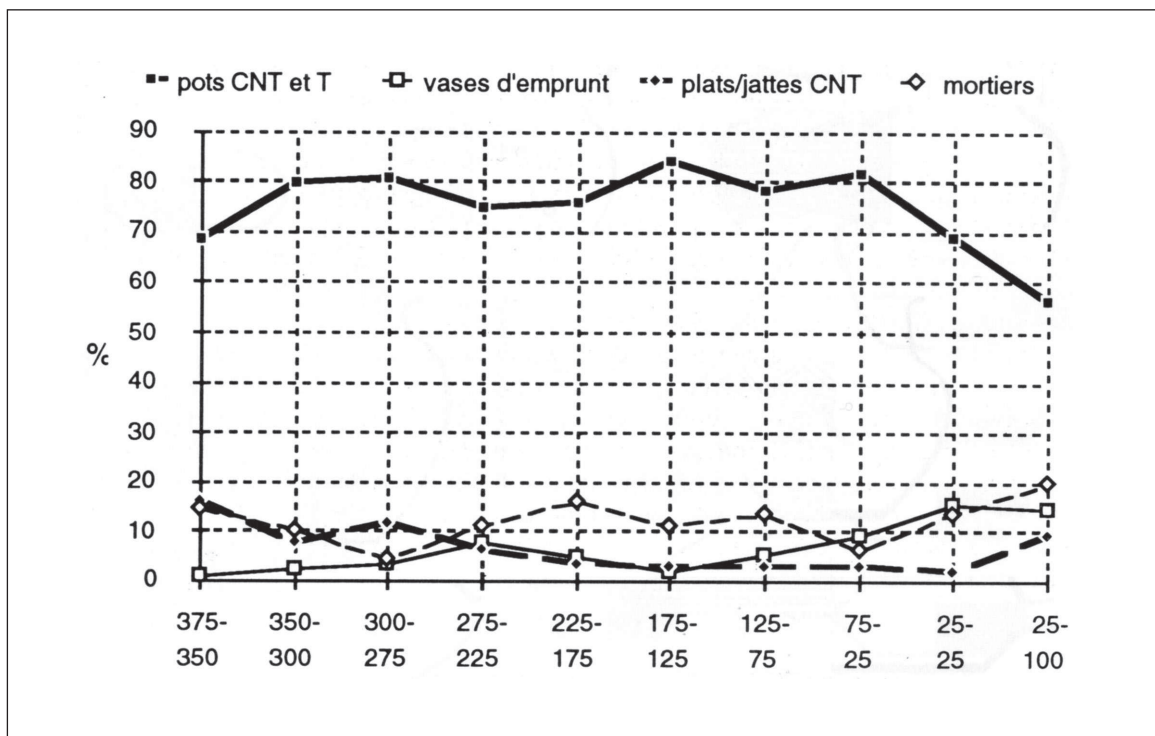


Fig. 3 – Pourcentage des récipients céramiques de la batterie de cuisine à Lattes (vases d'emprunt: *lopades* et *caccabai*).

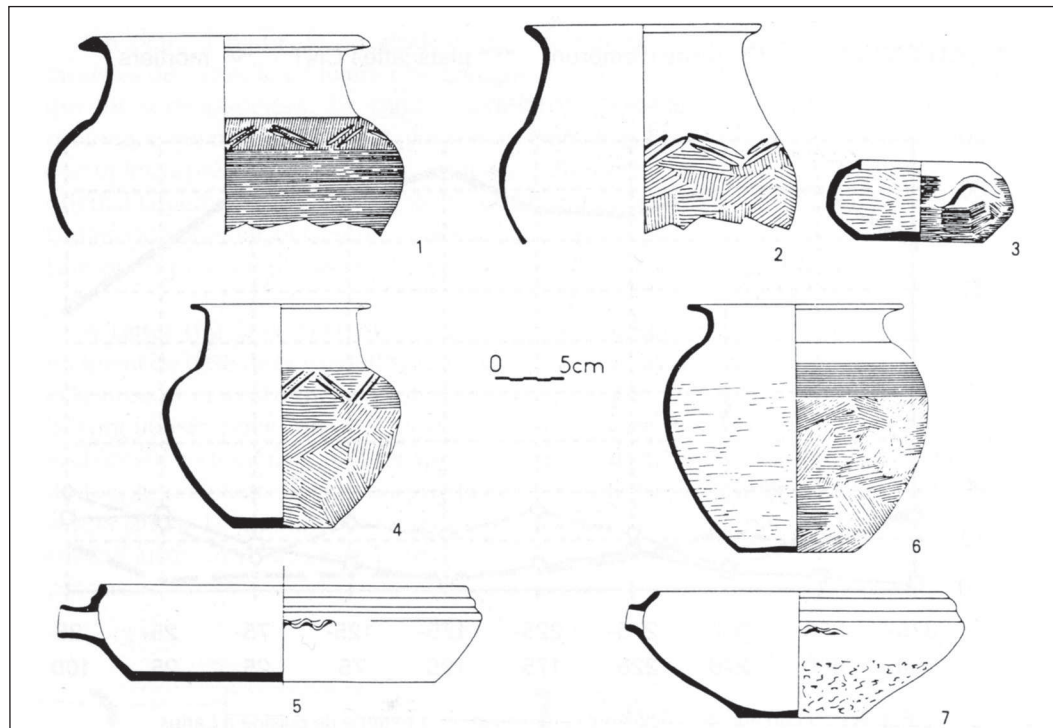


Fig. 4 – Vaisselle culinaire non tournée de Nages: 1. Nages II ancien (250-175); 2, 3. Nages II récent (175-100); 4, 5. Nages III ancien (100-70); 6, 7. Nages III moyen (70-30) (d'après Py 1978).

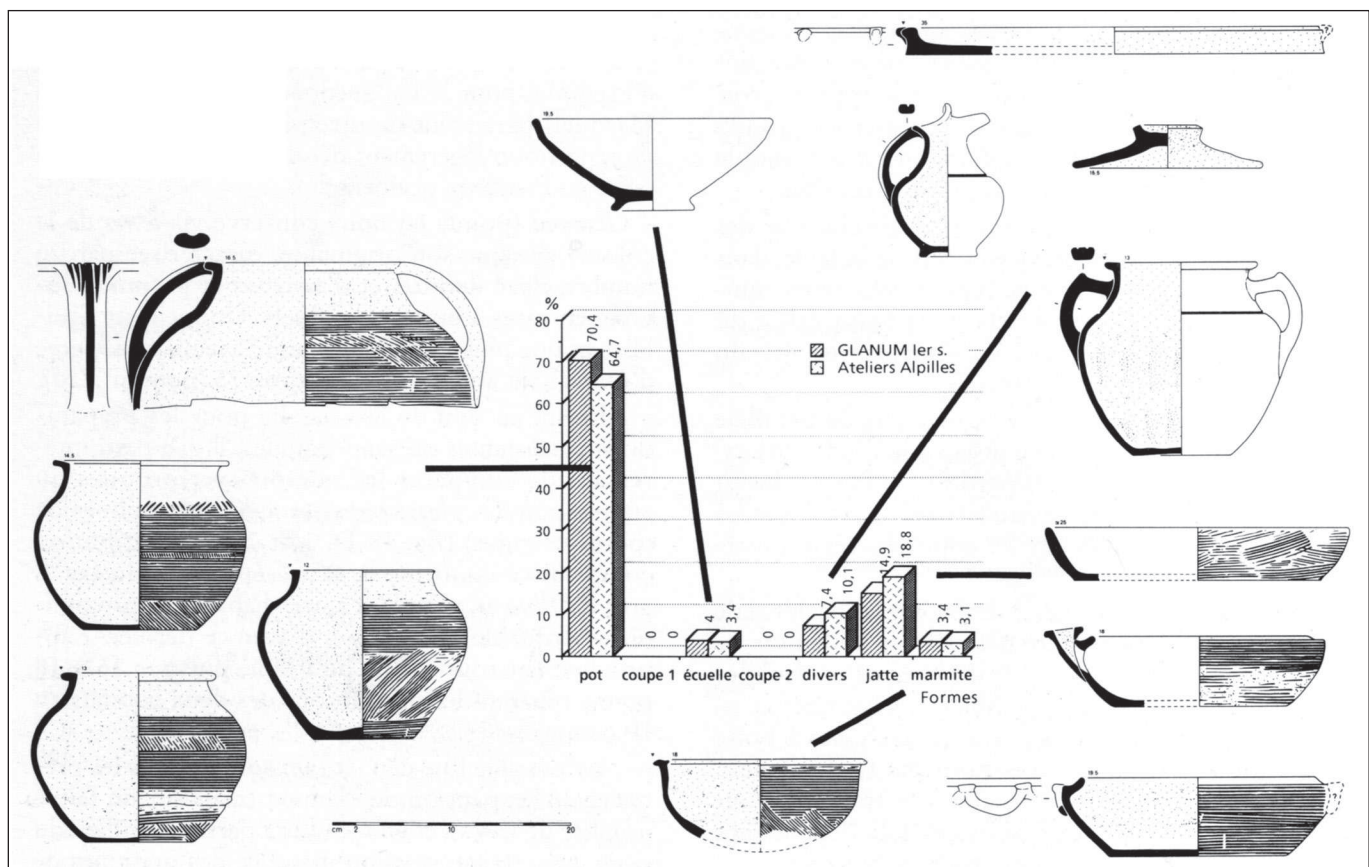


Fig. 5 – Vaisselle culinaire de Glanum au I^{er} s. av. J.-C.

panoplie indigène. Il en est de même, sans doute, pour les plats à feu importés de Campanie à partir de la fin du II^e s.

À Nages (Fig. 4) (Py 1978), nous ne possédons pas de séries chiffrées, mais les pots y constituent à toute période la forme largement majoritaire. Ce n'est qu'à partir de la période Nages II récent, c'est-à-dire après 175 que les formes ouvertes, plus ou moins profondes commencent à occuper une place non négligeable et ce n'est que dans la phase finale, à la fin du I^{er} s. que parviennent quelques plats culinaires italiques.

À Glanum (Arcelin 1991), au I^{er} s. av. J.-C., la vaisselle culinaire est dans sa quasi totalité constituée de vases non tournés de production régionale. Les pots y représentent 70,4 % des récipients, les faitouts et plats à feu 14,9 %, les marmites 3,4 % (Fig. 5).

Les quelques autres données disponibles aussi bien en Languedoc qu'en Provence confirment toutes que la cuisine y est très majoritairement tributaire de l'usage du pot tout au long de l'Âge du fer.

Ce démarquage culturel de consommation s'exprime en outre particulièrement bien dans le cadre de deux productions céramiques non tournées bien ciblées géographiquement, même si les ateliers n'ont pas encore été découverts (Arcelin 1985).

La première, située dans la région proche de Marseille, mais dans une technique bien indigène offre du début du II^e s. au milieu du I^{er} s. av. J.-C. un répertoire limité de formes associant pots et couvercles traditionnels aux récipients culinaires de type grec (Fig. 6). La diffusion de cette céramique est particulièrement significative: d'une part sur des sites indigènes du pourtour de l'étang de Berre, d'autre part à Marseille et dans ses colonies provençales. Sur les premiers, elle constitue un apport de vaisselle complémentaire des productions locales et les pots y constituent plus de 50 % des formes représentées. Dans les autres, elle constitue l'essentiel de la vaisselle culinaire et les formes de marmites, faitouts et poêles représentent plus de 90 % des vases. Ainsi, à Olbia de Provence, la répartition est la suivante: *lopades* 68 %, *caccabai* 24 %, poêles 2 %, pots 6 %. Même si cet atelier se situe vraisemblablement dans la chôra de Marseille, il est quelque peu paradoxal que la fourniture de sa vaisselle de cuisine soit tributaire d'une technique proprement indigène. En tout cas, à Marseille et dans ses colonies provençales, à aucun moment la vaisselle commune de fabrication campanienne ne viendra la concurrencer alors que la campanienne à vernis noir est devenue la règle dans la vaisselle de table.

L'autre production, située dans la région des Alpilles, couvre tout le I^{er} s. av. J.-C., c'est-à-dire dans une zone encore très proche de Marseille et à un mo-

ment où est en place la province de Transalpine. Or toutes les formes (Fig. 7), sauf une (la F5, inspirée du *caccabus*), appartiennent au registre de l'Âge du fer bas-rhodanien et leur diffusion est strictement limitée aux sites indigènes de la chaîne des Alpilles (notamment à Glanum) et du Vaucluse. On a là, jusqu'au début du I^{er} s. de n.è., l'image même de la forte résistance au changement dans le domaine des habitudes alimentaires dans une zone par ailleurs largement perméable aux influences méditerranéennes et où le droit latin généreusement octroyé par César et ses successeurs témoigne d'une volonté socio-politique d'assimilation au modèle romain.

Voyons maintenant comment fonctionne ce raisonnement dans une autre zone de contact entre colonies grecques et habitats indigènes, la Grande-Grèce. Les données ne sont pas faciles à trouver. Dans le domaine grec, une seule cité a fait l'objet d'une publication susceptible d'étayer notre étude, Locres (Conti 1989). La vaisselle culinaire (Fig. 8) offre strictement les mêmes types de récipients que nous avons définis pour notre modèle grec avec la répartition suivante: *chytrai*, 17,8 %; *caccabai*, 18,4 %; *lopades*, 51,8 %; poêles, 12 %. On notera particulièrement la présence des nombreux modèles de *lopades*, variables par leur profondeur ou leur diamètre.

Trois sites indigènes peuvent être proposés en contre-point: Cozzo Presepe (Cotton 1977), Gravina (Botromagno) (Cotton 1992) et Roccagloriosa (Gualtieri 1990) (Fig. 9 à 11). Les données ne permettent pas une comparaison quantitative précise, mais les faciès apparaissent clairement: dès le IV^e s., tous ces sites ont intégré la totalité de la vaisselle culinaire grecque et les formes utilisées n'ont, sauf exception, plus rien à voir avec celles précédemment réalisées en impasto. Or, si Cozzo Presepe se trouve vraisemblablement dans la chôra de Métaponte, Gravina en est à quelque 70 km à l'intérieur des terres; quant à Roccagloriosa elle se situe certes dans l'horizon de Velia et de l'évanescence Pyxous, mais à une distance respectable sur la dorsale des Monts Capitenali. À Gravina, comme à Cozzo Presepe (et aussi au Monte Irsi, Small 1977), cette catégorie de céramique apparaît au IV^e s. comme une nouveauté qui s'impose d'emblée. À Roccagloriosa, a été fouillé un four de potier, daté entre la fin du IV^e et le milieu du III^e s. et ayant produit notamment des *chytrai* et des *caccabai*.

Retenons ici d'abord l'opposition radicale qui existe entre les emprunts sur les sites indigènes de Gaule méridionale et de Grande Grèce: d'un côté, quelques emprunts sporadiques et échelonnés dans

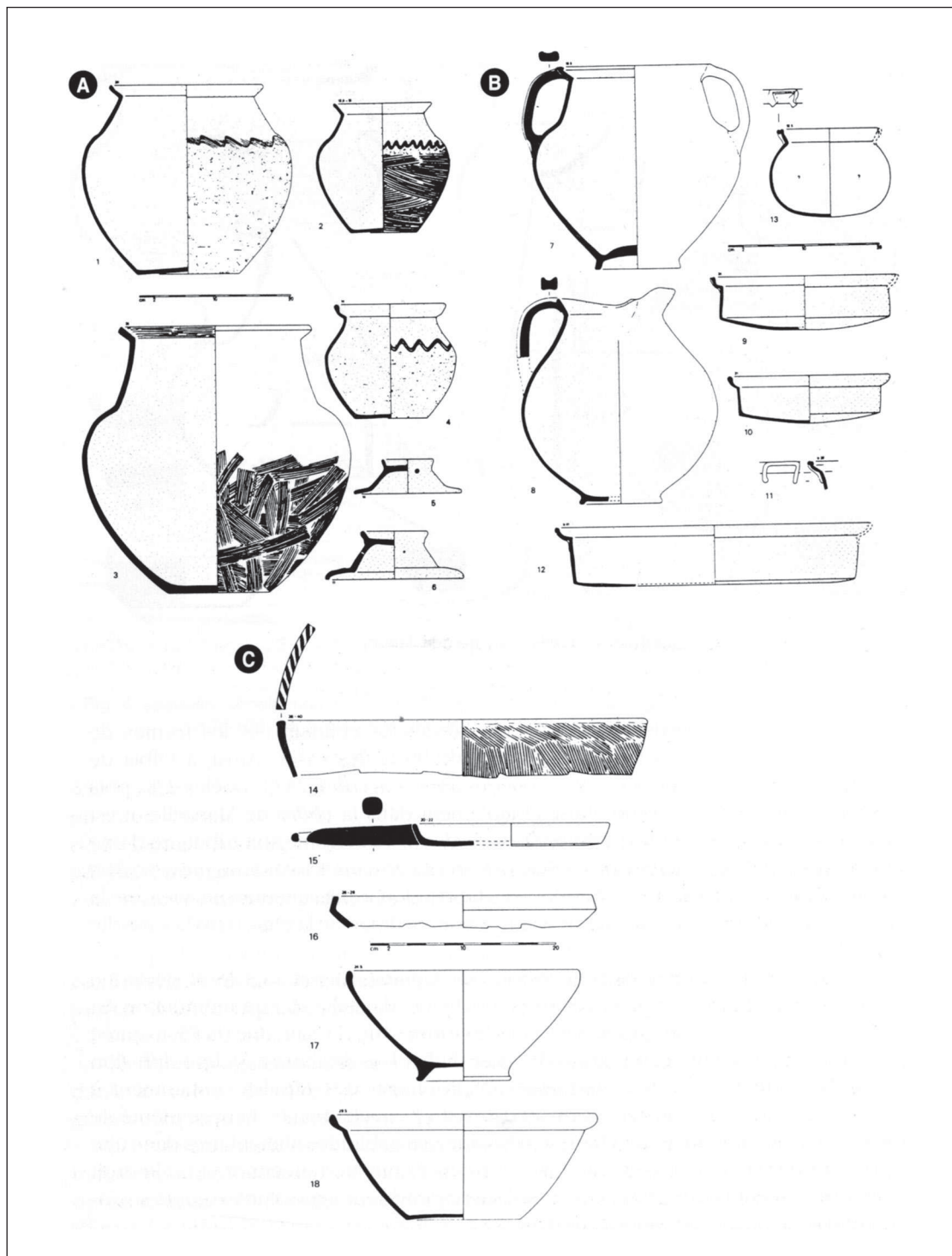


Fig. 6 – Exemples de production des Ateliers de la région de Marseille. **A.** 1 à 4: formes 1; 5 et 6: formes 3.
B. 7: forme 1; 8: forme 2; 9 à 12: formes 4; 13: forme 5.
C. 14: forme 4; 15: forme 6; 16 à 18: forme 8 (d'après Arcelin 1985).

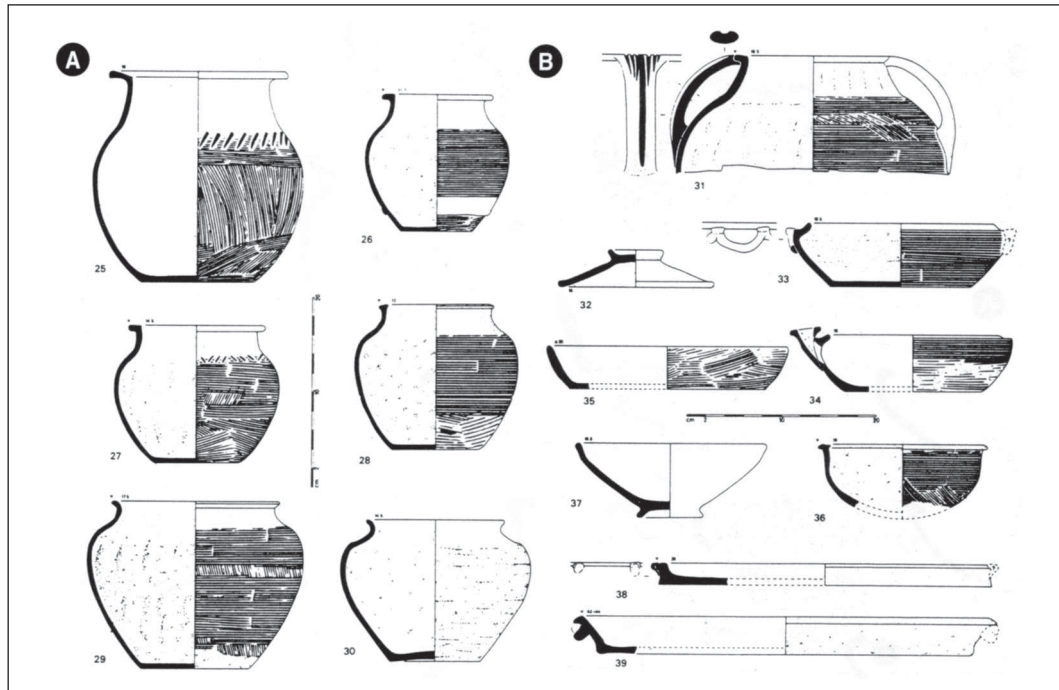


Fig. 7 – Exemples de productions des Ateliers de la région des Alpilles.

A. 25: forme 1 caractéristique de la phase 1; 26 à 30: formes 1 de la phase 2.

B. 31: forme 1; 32: forme 3; 33 à 35 formes 4; 36: forme 5; 37: forme 8; 38 et 39: forme 7 (d'après Arcelin 1985).

le temps, notamment à proximité de Marseille et sur le littoral, de l'autre, l'adoption d'un seul coup d'un nouveau répertoire dans sa totalité. On a, me semble-t-il, deux situations que l'on peut tenter de traduire d'abord en termes de culture alimentaire. En effet la diversification des récipients de cuisson va de pair avec la diversification des préparations qu'ils permettent. Pour schématiser, elle représente ce que J. Goody appelle le passage de la petite cuisine à la grande cuisine. Mais, comme pour la vaisselle de table – l'usage du service à boire grec par les Celtes du VI^e s. ne signifie pas l'adoption du symposium –, l'emprunt d'une *lopas* ne traduit pas nécessairement l'emprunt des recettes culinaires de sa culture d'origine. Ainsi, il est vraisemblable que l'emprunt isolé sur un site gaulois de quelques formes de vases culinaires grecs ne s'accompagne nullement de celui des préparations qui lui sont associées à Athènes ou à Marseille, à moins qu'il ne soit le fait d'un Grec vivant en milieu indigène. Par contre, l'emprunt massif de toute la batterie de cuisine grecque par les indigènes italiques devrait recouvrir aussi une acculturation de la consommation. Peut-on affiner l'analyse ? D'après les comptages fournis par les publications, on aperçoit une différence dans la répartition des formes entre les différents sites :

	<i>Chytrai</i>	<i>Caccabai</i>	<i>Lopades</i>	<i>Tagéna</i>
<i>Gravina</i>	16,4%	42,7%	41%	
<i>Rocagloriosa</i>	50%	22%	28%	
<i>Locres</i>	17,8%	18,4%	51,8%	12%
<i>Olbia de Prov.</i>	30%	26%	44%	

Si les chiffres sont fiables (mais, sauf pour Locres, on ne sait pas s'il s'agit de la totalité des fragments recueillis), on aurait vraisemblablement là l'indication de nuances dans la popularité de telle ou telle préparation alimentaire; et c'est une voie qu'il faudra continuer à prospecter.

Il est tentant d'aller un peu plus loin. Malgré des relations continues que traduisent bien les importations méditerranéennes sur tous les sites indigènes de Gaule méridionale, Marseille vit d'abord une situation d'isolement, voire d'hostilité que les auteurs anciens se sont plu à souligner. Il semble même qu'à partir de la fin du V^e s., cette situation de rapports contrastés se marque dans le paysage avec l'implantation progressive de colonies-forteresse sur le littoral provençal (Tauroeis, Olbia, Antipolis, Nikaia) et languedocien (Rhodanousia, Agathé). Sur le littoral, les

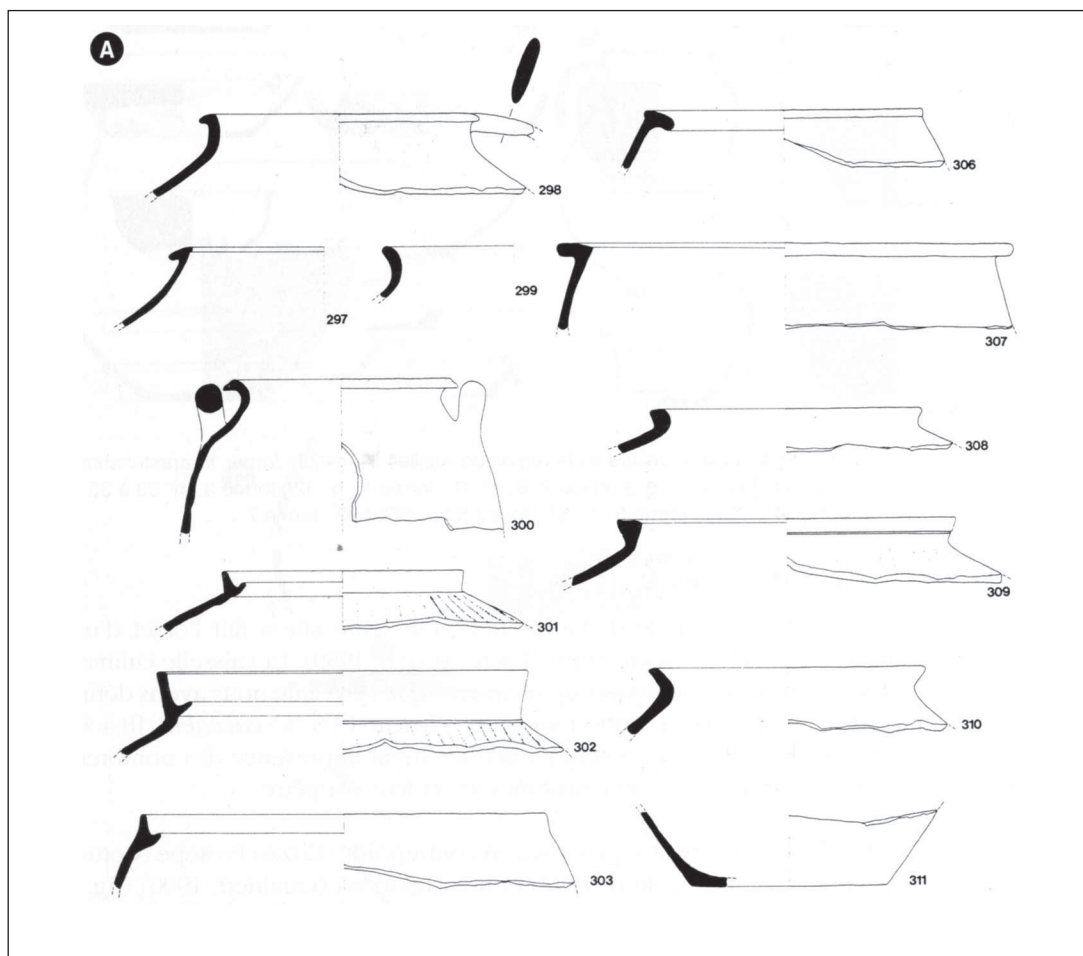


Fig. 8a – Vaisselle culinaire de Locres : A. *chytroi*, sauf 301-303, 307-309 (*caccabai*).

relations se font par l'intermédiaire de relais indigènes fonctionnant comme autant de *gateway communities* relayées à leur tour par d'autres supports toujours indigènes. C'est finalement la conquête romaine qui ouvrira les portes à un essaimage et une diffusion directe des apports étrangers (Bats 1992). Jusqu'à ce moment, ces apports sont donc soumis à un filtrage efficace, voire à une forte résistance de la part des populations celto-ligures.

La situation apparaît bien différente en Italie méridionale. D'abord les cités grecques y sont infiniment plus nombreuses (et implantées anciennement). Ensuite, les relations avec les populations italiennes ont évolué de façon bien diverse. Avec le V^e s., « on note, dans presque tout le sud de la péninsule, les signes de nouvelles remises en ordre politiques, sociales et culturelles, fruit de transformations particulièrement radicales si l'on regarde la rapidité avec laquelle elles se déploient. Le leitmotiv de cette période est sans

conteste un rôle différent des peuples italiens : la contradiction n'est qu'en apparence seulement entre l'antagonisme des rapports avec les cités grecques et l'assimilation de leur culture qui envahit des couches de plus en plus profondes, si bien que, dans une vision que l'on pourrait définir comme spécifiquement italienne (terme par lequel on désigne les Grecs d'Italie, mais que nous utiliserons précisément pour décrire ce type particulier de culture qui se réalise sur le sol italien), il devient encore plus difficile et anachronique dans cette période de parler de la Grande-Grèce seulement en terme d'opposition ethnique (Grecs et indigènes) » (Greco 1992, 211). Cette appropriation aussi de la vaisselle culinaire grecque qui éclate au grand jour – c'est-à-dire, qui est achevée – au IV^e s. n'est-elle pas l'un des signes, parmi les plus triviaux, de ce grand mouvement d'acculturation dont parle E. Greco et qui débouche sur la "lucanisation" observée par les auteurs anciens à cette même période ?

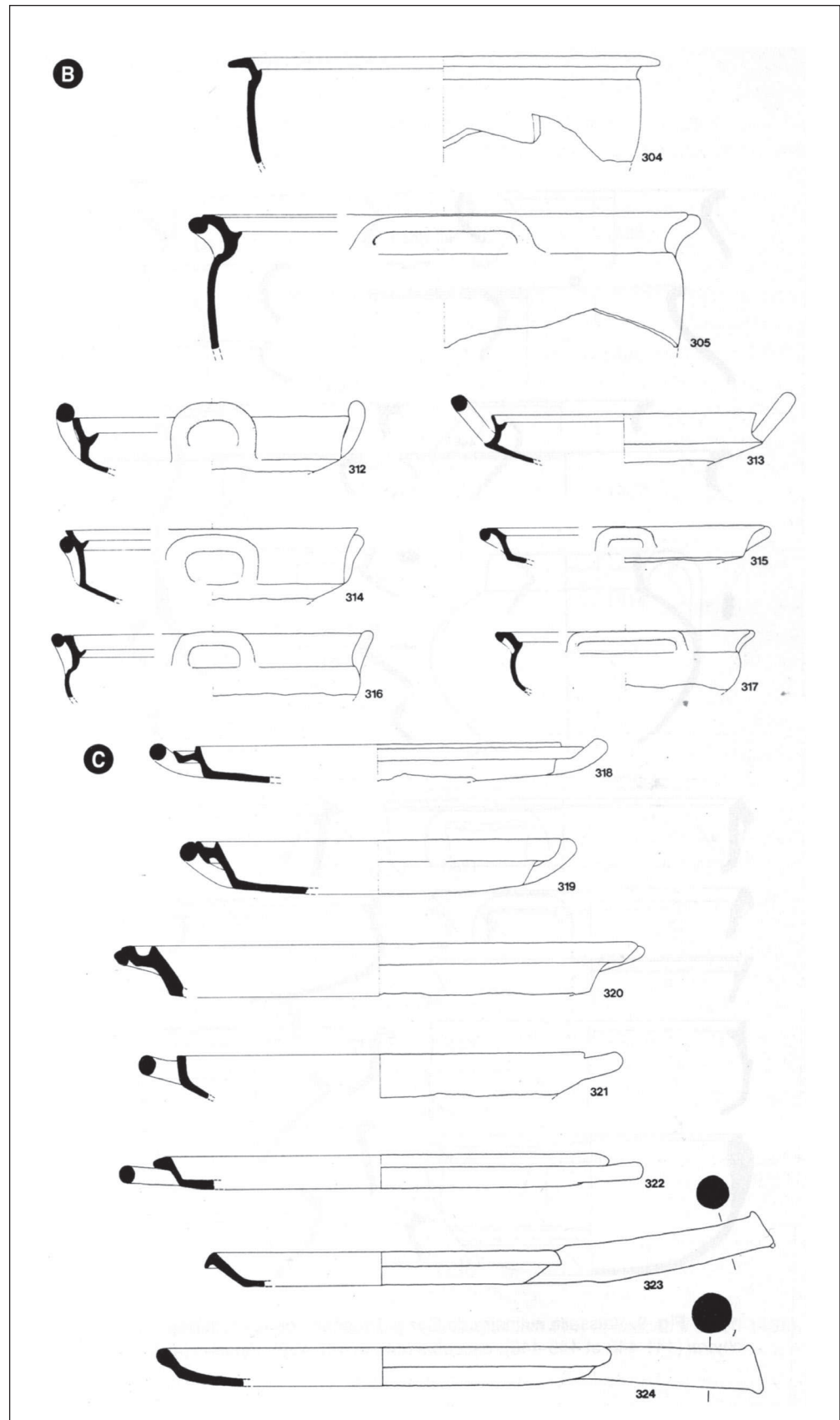


Fig. 8b – Vaisselle culinaire de Locres: **B.** *lopades*; **C.** *tagéna*.

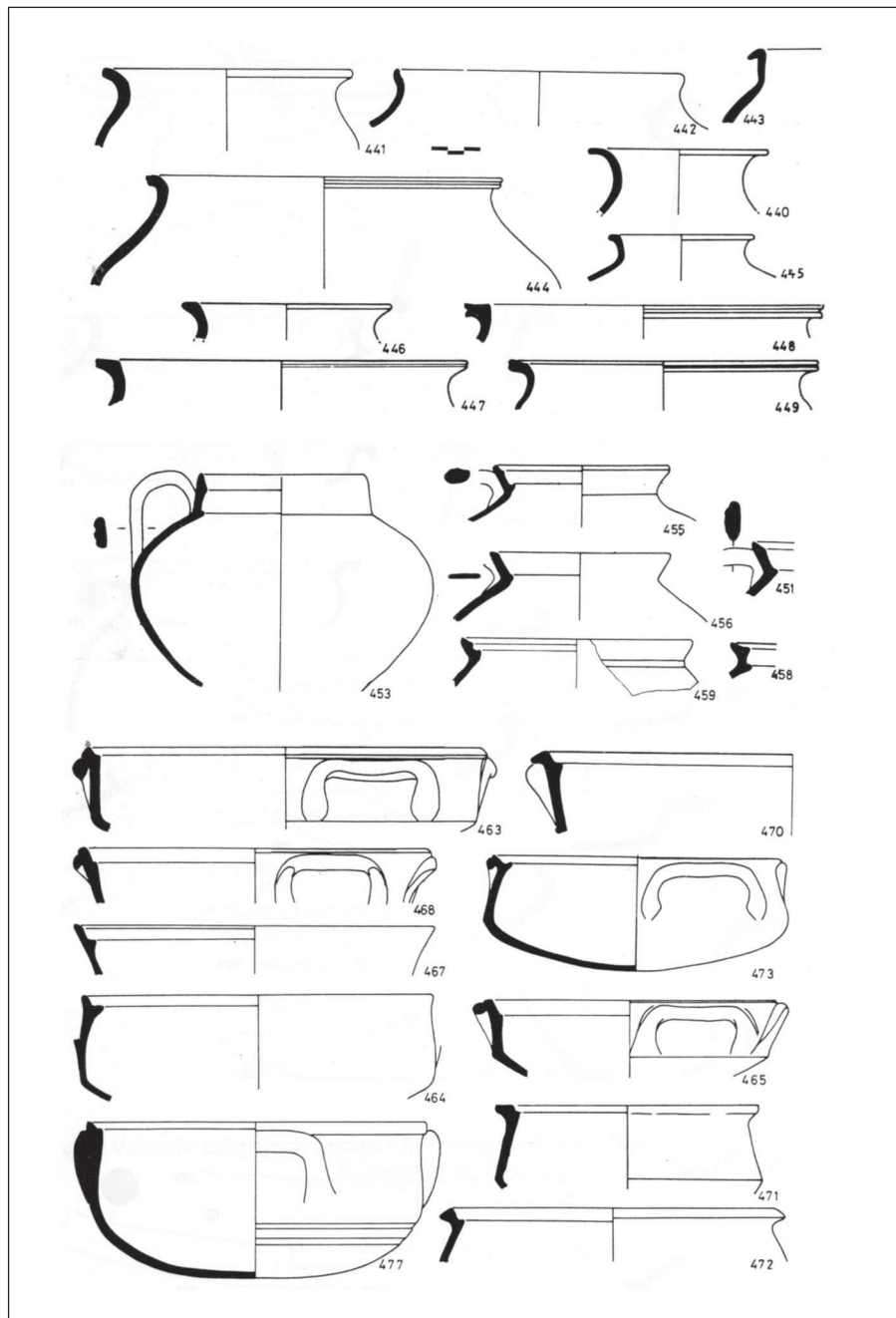


Fig. 9 – Vaisselle culinaire de Cozzo Presepe.
De haut en bas: *chytrai* (441-443 et 445-446), *caccabai* (444 et 447-459), *lopades* (463-477).

3. La vaisselle culinaire comme marqueur culturel

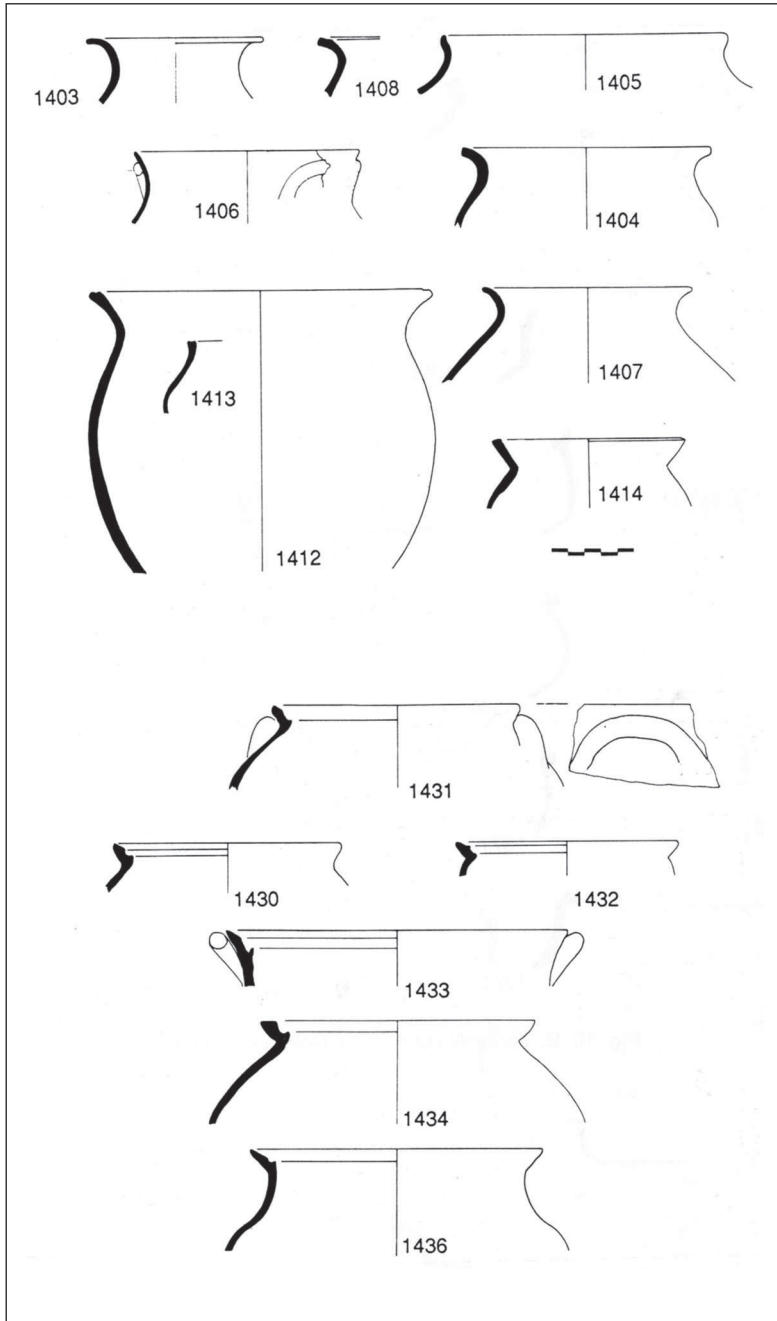
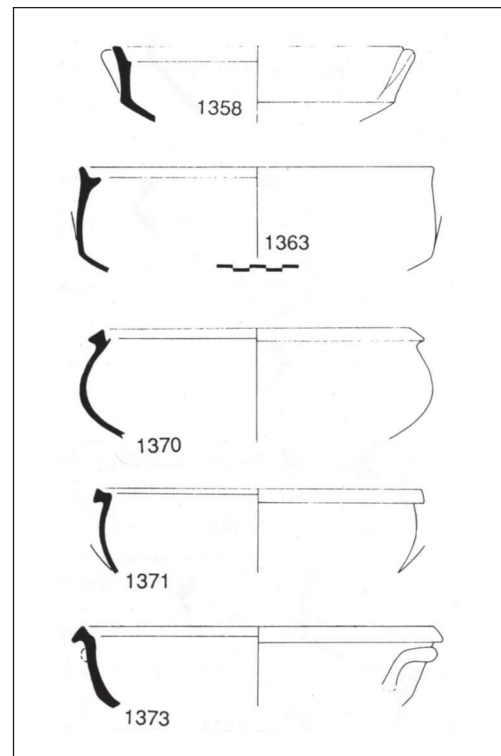


Fig. 10a – Vaisselle culinaire de Gravina.
A: *chytrai* (1403-1414) et *caccabai* (1430-1436).

Fig. 10b – Vaisselle culinaire de Gravina.
B: *lopades*.



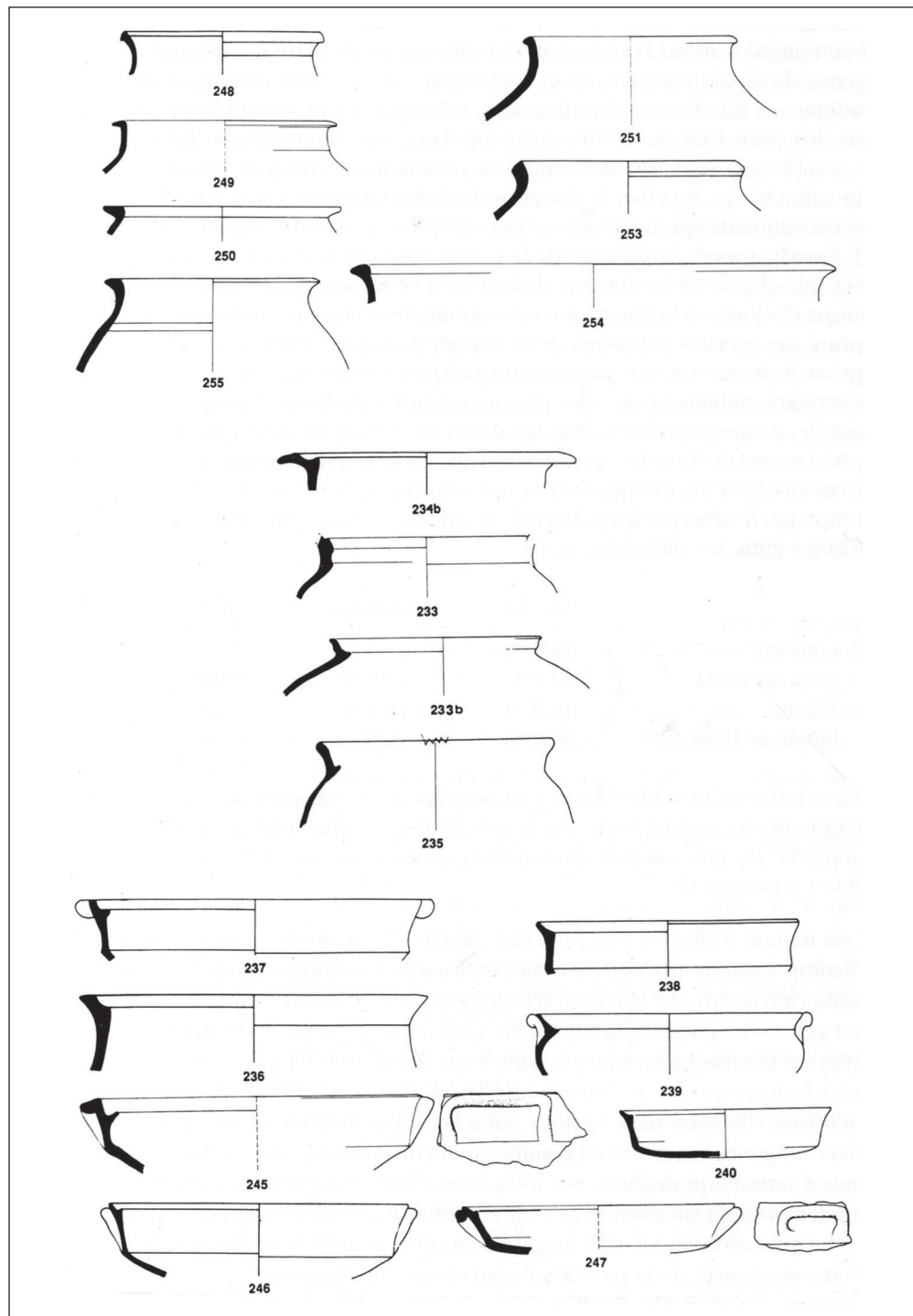


Fig. 11 – Vaisselle culinaire de Roccagloriosa.
De haut en bas : *chytrai* (248-253), *caccabai* (254, 233, 233b, 235), *lopades* (234b, 236-247).

Abréviations bibliographiques

- Arcelin, Picon 1985** : P. Arcelin, M. Picon, Ateliers de céramique non tournée en Provence occidentale à la fin de l'Âge du Fer, dans *Histoire des techniques et sources documentaires*. Actes du colloque GIS (Aix-en-Provence, 1982). Aix-en-Provence (Cahiers du GIS, 7), 115-128.
- Arcelin 1991** : P. Arcelin, Céramiques campaniennes et dérivées régionales tardives de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence). Questions culturelles et chronologiques, *DAMérid*, 14, 205-238.
- Bats 1988** : *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence. Modèles culturels et catégories céramiques*. Gap, 1988 (Suppl. 18 à la RANarb).
- Bats 1990** : Mobilier céramique: le faciès culturel, dans *Fouilles dans la ville antique de Lattes; les îlots 1, 3 et 4N du quartier de Saint-Sauveur*. M. Py (éd.). Lattara, 3, 351-356.
- Bats 1991** : M. Bats, Vaisselle et alimentation à Lattes: les préparations culinaires, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*. M. Py (éd.). Lattara, 5, 287-289.
- Bats 1992** : M. Bats, Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (IV^e-I^{er} s.), dans *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes-Aix-en-Provence (ÉtMass, 3), 263-278.
- Conti 1989** : M. C. Conti : Vasellame da fuoco, dans Barra Bagnasco (ed.), *Locri Epizefiri. II, Gli isolati 12 e 13 dell'area di Centocamere*. Firenze-Torino, 1989, 262-294.
- Cotton 1977** : M. A. Cotton, Coarse wares, dans *The excavations at Cozzo Presepe (1969-1972)*. NScA (Suppl.), 364-379.
- Cotton 1992** : M. A. Cotton, Dark-surfaced or cooking ware, dans A. Small (ed.), *Gravina. An Iron Age and Roman Republican Settlement on Botromagno, Gravina di Puglia. Excavations of 1965-1974. II, The Artifacts*. London, 1992 (Arch. monog. Br. Sch. Rome, 5), 179-194.
- Goody 1984** : J. Goody, *Cuisine, cuisines et classes*. Paris, 1984.
- Greco 1992** : E. Greco, *Archeologia della Magna Grecia*. Roma-Bari 1992.
- Gualtieri, Fracchia 1990** : M. Gualtieri, H. Fracchia (ed.), *Roccagloriosa 1. L'abitato : scavo e ricognizione topografica (1976-1986)*. Naples, 1990 (Coll. CJB, 8).
- Py 1978** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages*, Paris, 1978 (Suppl. 35 à Gallia).
- Small 1977** : A.M. Small (éd.), *Monte Irsi, Southern Italy. The Canadian Excavations in the Iron Age and Roman Sites, 1971-2*, Oxford, 1977 (BAR, Suppl. ser. 20).

Remarques finales au colloque de Naples 1994

“Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise” *

1. Qu'est-ce que la céramique commune?

Éliminons d'abord un faux problème qui a parfois montré le bout du nez. « Céramique commune », au singulier, terme générique, ou « céramiques communes », au pluriel, terme collectif, c'est la même chose. La définition est essentiellement « technologique », avec un certain consensus au sein de la communauté des chercheurs de Narbonnaise¹ : une céramique ordinaire sans vernis grésé et généralement sans décor, à pâte parfois grossière, ce qui ne veut pas dire d'une technologie rudimentaire, comme on peut s'en rendre compte avec la céramique culinaire, dont les qualités techniques en font un produit hautement perfectionné. Mais elle s'oppose à la céramique fine (aux céramiques fines) à pâte épurée, souvent à vernis grésé et décorée. En somme, la céramique commune représente une *catégorie* de céramique, constituée de plusieurs *classes* que la tradition et l'usage archéologiques ont identifiées et continuent à identifier² selon divers critères et que l'on peut retrouver par exemple dans les dénominations du *Dicocer* souvent utilisé au

cours de ces journées. En général, c'est sur un ou plusieurs critères que reposent ces dénominations, par exemple :

- critère technologique: « céramique kaolinitique »
- critères géographique et technologique: « céramique à pisolithes du Languedoc oriental »
- critères géographique et fonctionnel: « céramique africaine de cuisine »
- critères géographique et chronologique: « céramique commune méditerranéenne tardo-romaine »
- critères technologique et chronologique: « céramique à pâte claire récente ».

Le seul critère fonctionnel est-il suffisant? C'est cette voie qu'empruntent Cl. Panella (« céramique utilitaire où l'aspect fonctionnel prévaut sur l'aspect artistique ») ou, partiellement, G. Gasperetti (« ceramica d'uso comune » caractérisée à partir de critères de nécessité et de fonctionnalité). Mais, par définition, toute céramique, quelle qu'elle soit, commune ou fine, décorée ou non, vernie ou non, est fonctionnelle! Une céramique commune peut présenter des détails de finition particulièrement soignés (artistiques!?) inutiles du point de vue fonctionnel. À l'opposé, dira-t-on que la céramique sigillée, emblématique de la céramique fine, présente un aspect artistique plus que fonctionnel? Un bol ou une assiette en céramique sigillée sont-ils moins fonctionnels qu'en céramique commune? Bien sûr que non et on le voit bien dans le faciès des céramiques communes de Pompéi, présentées par G. Gasperetti, ou d'Herculanum présentées par L. Scatozza ou de Circello ou d'ailleurs: les formes ouvertes (bols, écuelles, assiettes ...) y sont rares, parce que précisément elles

* Remarques finales, dans *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise. La vaisselle de cuisine et de table* (M. Bats dir.). Actes du colloque intern. de Naples (1994). Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), p. 481-484.

¹ Mais un article récent (O. Leblanc, A. Desbat, Un lot de céramiques du début du III^e s. à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), *RAN*, 1992, p. 133-150) situe la céramique à engobe rouge-pompéien parmi les céramiques fines.

² Dans ce sens on ne voit pas pourquoi la catégorie serait destinée à disparaître au fur et à mesure que les productions trouveront une paternité, comme le suggère I. Bragantini.

sont fournies par la céramique fine (sigillée, vases à parois fines), ou le verre ou le métal (gobelets).

Une définition fonctionnelle pourrait à la rigueur convenir pour les céramiques communes utilisées pour la vaisselle de cuisine, mais s'avérerait tout à fait insuffisante pour ce qui concerne la vaisselle de table, où elles cohabitent avec les céramiques fines.

Considérons donc que le terme de céramique commune est d'abord un terme de commodité de langage même s'il ne recouvre pas une définition scientifique trop précise.

2. L'analyse

On peut regrouper les problèmes rencontrés autour de deux thèmes principaux: – la quantification – la classification, qui sont à la base de toute possibilité d'interprétation. La quantification représente en outre pour le lecteur la seule possibilité de contrôle et de discussion des hypothèses présentées par l'auteur. Tous les participants en ont été conscients et si l'on constate un certain retard en Campanie, cela tient souvent au fait que l'on a affaire à des fouilles anciennes – et je pense tout particulièrement à Pompéi et Herculanium –, où le ramassage du mobilier s'est trop souvent arrêté aux seuls exemplaires complets voire au mobilier considéré comme noble (et ce n'était bien sûr pas le cas de la céramique commune!). Il faudrait en outre prendre l'habitude de présenter les comptes en tableaux qui permettent une lecture facile et directe des données brutes et ne pas se contenter de pourcentages qui en général appartiennent déjà à l'interprétation. L'utilisation pour l'enregistrement des données d'un système intégré du type SYSLAT devrait devenir la règle pour toute nouvelle fouille.

Restent que deux problèmes doivent avoir reçu au préalable une réponse satisfaisante: la valeur de l'échantillon et l'identification de la classe de céramique. En ce qui concerne le premier je pense que Cl. Panella est trop pessimiste lorsqu'elle dit que « il y a peu de contextes pour lesquels la quantification ait un sens ». L'expérience de terrain montre au contraire que ces contextes sont courants. Sans parler des sols d'occupation livrant un mobilier fragmentaire et souvent peu abondant, les remblais de préparation et les comblements divers, qui constituent la majorité des dégagements, proposent en général un échantillonnage largement représentatif non pas certes de la consommation de telle ou telle famille en particulier, mais d'une moyenne d'une zone ou d'un quartier. Et il existe bien sûr toutes les formes de dépotoirs ponctuels, de maisons ou de potiers!

Il paraît difficile de compter les céramiques communes sans les classer. Mais il existe au moins deux niveaux de classement, par classes et par formes.

J'ai déjà évoqué le problème de la définition des classes. Les plus faciles à déterminer ont été celles qui avaient une diffusion « internationale » et qui donc avaient été repérées partout comme telles: c'est le cas de la céramique africaine de cuisine ou de la céramique à engobe interne rouge pompéien. C'est le cas aujourd'hui je crois de la « céramique italique de cuisine » comme propose de la désigner V. Di Giovanni. Les choses s'avèrent moins faciles pour les céramiques communes de table de production plus diffuse, c'est-à-dire liées à des ateliers de diffusion locale ou régionale. D'autant plus que des productions que l'on croyait locales s'avèrent en fait liées à des courants de diffusion beaucoup plus larges comme l'a montré C. Pavolini à Ostie. Mais il ne faut pas oublier que la classification est d'abord un outil d'analyse des formes d'une catégorie: tant mieux si le critère de provenance géographique y a sa part. En l'absence de découverte d'indices sûrs de production (fours ou rebuts de cuisson), il n'est pas toujours facile de déterminer l'origine. C. Panella et G. Olcese ont précisément relevé que les analyses de pâte sur lesquelles on fondait beaucoup d'espoirs se révèlent souvent décevantes: ainsi pour la zone Étrurie-Latium-Campanie où la présence des mêmes minéraux volcaniques empêche d'aller au-delà d'une précision de grande région centro-tyrrhénienne.

Une fois surmontés (ou non) les problèmes d'échantillonnage et de définition des classes, il fallait résoudre celui de la définition des formes. Il résulte que dans ce domaine règne une certaine anarchie, surtout d'ailleurs en ce qui concerne la vaisselle de table. Il devrait être plus facile de se mettre d'accord sur la définition et le vocabulaire des formes de la vaisselle de cuisine. Je me permets de rappeler les propositions que j'ai déjà eu l'occasion de faire à ce sujet; on peut rassembler les formes de la cuisine romaine (héritière en partie de la cuisine grecque) sous 5 rubriques:

grec	latin	français	italien
?	<i>patina</i>	plat (à feu ou à four)	piatto
<i>lopas</i>	<i>patella</i>	faitout	tegame
<i>caccabé</i>	<i>caccabus</i>	marmite	pentola
<i>chytra</i>	<i>olla</i>	pot	olla
<i>tagenon</i>	<i>sartago</i>	poêle	padella

Sous l'influence anglo-saxonne, la *lopas/patella* a parfois été nommée "casseruola" (C. M. Coletti) ou "casserole" (L. Rivet); le terme me paraît trop anachronique pour être retenu. Par ailleurs la *patina* n'a pas toujours été distinguée de la *patella*, ni la *patella* du *caccabus*, ni même l'*olla* du *caccabus* (V. Di Giovanni, R. Federico, M. Moliner). Il est vrai que la *patella* profonde ne se distingue pas toujours aisément du *caccabus*. Mais la distinction est assez claire – évidemment sur des exemplaires complets – à partir de critères morphologiques: la *patella* a un diamètre à l'ouverture compris entre 2 et 4 fois la hauteur, le *caccabus* entre les 3/4 et 2 fois celle-ci, l'*olla* moins des 3/4. Je reviendrai plus loin sur ces problèmes à propos de l'interprétation fonctionnelle et de ses conséquences sur la consommation et l'alimentation qu'elle implique.

La situation est plus complexe en ce qui concerne la vaisselle de table, mais dans l'attente d'études plus précises il me semble qu'il convient de choisir les solutions les plus simples en adoptant des termes génériques tels que cruches, pichets, écuelles, assiettes, gobelets, tasses.

3. Interprétations

Une chose me semble claire, c'est que plus personne ne se contente d'étudier le mobilier céramique pour lui-même ou comme simple élément datant. Les organisateurs de ces journées – outre moi-même, Michel Pasqualini, Gabriella Gasperetti et Vincenzo Di Giovanni – avaient souhaité mettre l'accent sur l'interprétation culturelle à travers les faciès de consommation, d'où le sous-titre « la vaisselle de cuisine et de table ». Mais on a vu que deux voies plus traditionnelles, explorant les problèmes de production et de diffusion, restaient privilégiées, davantage d'ailleurs parmi les intervenants italiens que parmi ceux de Gaule. Cela tient je crois d'abord à un héritage (les travaux pionniers impulsés par A. Carandini, A. Giardina, A. Schiavone), ensuite à la situation particulière des grandes fouilles campaniennes (toujours les cités vésuviennes ...) où la quantification et l'échantillonnage posent encore des problèmes insolubles. On a vu par la présentation du mobilier de la maison de Julius Polybius que le nombre des vases céramiques par rapport aux récipients de bronze avait été très sous-évalué et que les premiers étaient certainement de loin les plus nombreux dans les cuisines pompéiennes; reste que la proportion fragments/vases entiers est étrange pour un état surpris par l'éruption. Dans ce contexte, le travail pilote, et ô combien indispensable, de typologie effectué par

G. Gasperetti et V. Di Giovanni à partir principalement des mobiliers de Pompéi, devra être confronté (et sans doute complété) avec les trouvailles des autres sites contemporains de la Campanie pour lui donner toute l'ampleur nécessaire.

On ne m'en voudra pas trop, j'espère, de laisser volontairement de côté les résultats présentés dans une vision économique et technologique – la part des importations ou exportations de céramique commune et la connaissance des lieux de production pour reconstruire la circulation des productions aux différentes époques – pour insister plutôt sur les problèmes soulevés dans le cadre d'une définition fonctionnelle et culturelle de ces céramiques. Ce n'est pas nier en effet les raisons économiques, sociales et technologiques qui expliquent que telle céramique commune soit issue de tel atelier ou de telle zone plutôt que de telle autre; c'est ajouter une autre dimension en prenant en compte aussi la responsabilité des consommateurs pour qui, au fond, la céramique trouve sa raison d'exister.

Pour les consommateurs la céramique cesse d'être une production artisanale ou un objet de commerce, elle devient un élément fonctionnel ayant sa place dans un jeu de coutumes ou d'habitudes alimentaires, un élément de vaisselle de table ou de cuisine. Or du fait du nombre des informations littéraires ou iconographiques disponibles et de la proximité de notre propre culture par rapport à la culture romaine, il nous est possible de reconstruire non seulement la fonction de ces vaisselles mais aussi souvent leur usage, que l'on peut résumer dans le tableau ci-dessous.

L'analyse sur chaque site du faciès fonctionnel à travers les formes de la vaisselle doit théoriquement permettre de dresser des faciès culturels interrégionaux et de comparer des habitudes alimentaires et des manières de table. En outre dans les situations de conquête et de contacts coloniaux qui caractérisent la création progressive de l'empire romain, la vaisselle céramique peut servir d'outil de mesure, de marqueur culturel, de différenciation ou d'intégration. D'où l'intérêt des comparaisons entre Rome et les régions italiennes, et entre la région de Campanie et la province de Narbonnaise. Encore, faut-il, comme je l'ai rappelé, que l'échantillonnage ait été fait correctement et que l'analyse suive le même modèle. Et il faut bien reconnaître qu'il y a encore, sauf exception, beaucoup de chemin à parcourir et que nos journées d'études ne nous auront pas permis d'atteindre tous les objectifs. D'autant plus que l'interprétation des faits demande ensuite un effort d'imagination et une

	vaisselle de cuisine							vaisselle de table			
	stockage/conservation		préparation		cuisson			service		consommation	
usage	solides	liquides	mélanger pétrir écraser	triturer broyer	chaleur humide bouillir mijoter	mixte frère	chaleur sèche cuire (<i>testu</i>) rôtir (<i>fumus</i>)	réceptif de cuisson	réceptif spécial	manger	boire
vaisselle	pot (<i>olla</i>)	pot (<i>olla</i>) amphore amphorisque	bassin mortier	mortier	pot (<i>olla</i>) marmite (<i>caccabus</i>) faitout (<i>patella</i>)	poêle (<i>sartago</i>)	plat à four (<i>patina</i>)		plat jatte cruche amphore	écuelle (<i>catinus</i>) assiette	coupe gobelet tasse

Schéma des fonctions et usages de la vaisselle romaine.

certaine confiance dans la vraisemblance des hypothèses possibles. Là-dessus, L. Rivet nous a donné une vision, me semble-t-il, beaucoup trop pessimiste³ que viennent heureusement contredire les résultats obtenus dans d'autres secteurs.

J'en veux pour exemple le problème de l'adoption en Gaule de formes de vaisselle de cuisine « méditerranéennes » (plats, faitouts et marmites). Souvent abordé pour la période protohistorique, où l'on a noté la résistance des milieux indigènes, le problème continue à se poser pour la période d'après la conquête romaine. À Marseille le faciès montre logiquement une prédominance des faitouts et marmites et la plupart importés puisque la ville continue à ne pas produire de vaisselle culinaire. Mais dans la région nîmoise, n'en déplaise à J.-L. Fiches, la résistance du pot se poursuit⁴ et c'est aussi le cas à Aix-en-Provence où N. Nin a souligné l'extrême lenteur de pénétration des formes méditerranéennes et en basse Provence encore au II^e s., en Languedoc occidental et de façon encore plus prononcée en Aquitaine méridionale. Dans cette région F. Réchin a pu opposer d'un côté villes et *villae*, de l'autre sites ruraux de tradition indigène et c'est une des clefs face aux incohérences relevées par L. Rivet opposant (« réalités urbaines et réalités rurales » : car les « réalités rurales » dont il parle ce sont précisément des *villae* et la *villa* présente un mode de vie plus proche de la ville que du village. En Narbonnaise (et en Campanie?) un autre clivage se superpose à celui-ci,

c'est celui qui oppose sites du littoral, accessibles à la distribution maritime, et sites de l'intérieur. Dans ce cas l'opposition entre céramiques importées et céramiques locales/régionales pourra prendre un sens autant économique que culturel et expliquer un retrait encore plus fort par rapport aux emprunts méditerranéens.

J'ai dit que je reviendrai sur le problème du vocabulaire car, dans l'interprétation fonctionnelle, il est de toute première importance. Un nom n'est pas interchangeable pas plus que le réceptif qu'il désigne ne l'est pour assurer tel ou tel type de cuisson, ou du moins pas toujours. Ainsi lorsque dans sa typologie V. Di Giovanni regroupe sous le terme de « tegame » les formes de *patina*, *patella* et *sartago* et surtout lorsqu'il voit une évolution de la *patella* au *caccabus* entre 200 av. J.-C. et 100 ap. J.-C. pour arriver à son type 2210, je crois qu'il y a de sa part une erreur d'interprétation fonctionnelle. Si la *patella/lopas* du III^e s. av. J.-C. disparaît du répertoire italique de Campanie ce n'est pas parce qu'elle se transforme en *caccabus*; la forme continue à exister ailleurs. En Campanie (et ailleurs) le *caccabus* devient la forme privilégiée d'une nouvelle cuisine. La *patella* réapparaîtra dans l'usage avec les formes Hayes 19, 23B et 197 de la céramique africaine de cuisine et leur emprunt représente sans doute un nouveau changement dans l'alimentation, plutôt que dans le mode de cuisson. *Patella* et *caccabus* permettent en effet la réalisation de plats sautés ou mijotés, puisque tous deux présentent la même possibilité de cuisson à découvert et en vase clos. La différence réside dans la quantité ou la taille des mets apprêtés. De même *patina* et *patella* peuvent accueillir des préparations identiques, mais l'une (fond plat) se fera en cuisson *sub testum*, ou *in tuo*, l'autre (fond bombé) sur brasero ou support mobile.

La céramique ne couvre certes pas toutes les possibilités de consommation alimentaire. Dans le contexte

³ Encore plus sensible à la relecture de sa communication!

⁴ Que les pots représentent encore sous le Haut Empire les trois quarts des réceptifs culinaires de la région nîmoise (contre 80 à 85 % pour la période antérieure) me paraît témoigner avant tout de la force des traditions indigènes même si les emprunts de *caccabi*, *patellae* et *patinae* (1/4 des vases) marquent une certaine ouverture vers les modes culinaires italiques.

antique, elle en est cependant sans doute l'expression privilégiée – l'exemple de la maison de Julius Polybius est là pour en témoigner, même dans le cadre d'un mode de vie élevé – et les recherches menées dans cette direction sur le mobilier paraissent tout à fait justifiées. Pour les chercheurs qui travaillent dans les provinces romaines, les résultats obtenus en Italie sont essentiels comme base de comparaison pour évaluer un des aspects de la romanisation⁵.

⁵ En mars 1994, l'Université de Barcelone et le Conjunto monumental d'Ampurias ont organisé une table ronde consacrée aux céramiques communes romaines de la Péninsule ibérique dont les objectifs recoupaient ceux de nos journées d'étude. Les actes ont été publiés: *Ceràmica comuna romana d'època alto-imperial a la Peninsula Ibèrica. Estat de la questio* (X. Aquilué, M. Roca coord.). Empuries, 1995 (Monog. Emp. VIII).

Le vase céramique grec dans l'habitat *

On ne se posera ici ni le problème des limites de l'espace géographique – la Grèce et le monde colonial d'Occident –, ni celui de la provenance des vases – productions locales ou importations –, traités par ailleurs dans ce colloque. On retiendra essentiellement les problèmes liés à l'espace fonctionnel du vase grec aussi bien dans son espace topographique que dans ses usages. S'agissant du monde colonial on tentera d'envisager l'un et l'autre tant dans un contexte proprement grec (dans une colonie) que dans un contexte indigène.

Ce qui caractérise la céramique grecque, c'est son omniprésence et son universalité (elle peut même se substituer à toute autre matière – comme par exemple le métal – pour tout ce qui concerne la production de récipients) et en même temps sa grande spécialisation (elle fournit des vases spécialisés pour chaque fonction, voire chaque usage). Elle sera envisagée ici uniquement dans sa version de vaisselle. Dès la fin de la période archaïque, la vaisselle céramique a atteint un très haut degré de spécialisation parallèlement à une définition d'une alimentation et d'une façon de consommer qui ne cesseront de s'enrichir par les recettes et les manières de table de la grande cuisine.

Céramique et espace topographique

Les habitats – et particulièrement les habitats grecs – sont en général mal documentés pour ap-

préhender la place et la répartition du mobilier céramique dans la maison. Rares sont les accidents (destruction violente et mobilier resté en place) qui permettent d'atteindre le particulier, comme il est possible – théoriquement – de le faire dans le cas de Pompéi ou d'Herculanum. Il faut généralement se contenter de la vision globale d'une consommation à travers la fouille de remblais ou de dépotoirs, ce qui a l'inconvénient de cacher les nuances révélatrices de clivages sociaux ou culturels. Lorsqu'il s'agit d'un habitat qui tel celui d'Olbia de Provence (colonie massaliète fondée à la fin du IV^e s.) présente un type d'habitation uniforme (trois lots à l'intérieur d'îlots identiques), on peut penser que l'information transmise correspond à une « moyenne » qui a des chances d'être assez proche de la réalité. En revanche pour un habitat comme Marseille, diversifié, mais quasi inconnu, il est impossible de tirer quelque conclusion que ce soit en dehors de celle, certes essentielle, d'un faciès culturel global.

L'espace topographique du vase grec dans l'habitat, c'est aussi le dépotoir dans lequel il finit ses jours, ou encore la fosse où il est rituellement enterré à l'intérieur d'une habitation, mais ici nous retiendrons seulement celui où il est « consommé » quotidiennement, la plupart du temps comme vaisselle.

De la fouille méthodique d'une maison privée abandonnée par ses occupants telle qu'elle fonctionnait au moment de l'abandon accidentel (c'est-à-dire sans que ces occupants aient eu le temps d'emporter ou aient pu récupérer par la suite les objets de la vie courante), on peut espérer tirer au moins deux types d'information :

* Le vase céramique grec dans ses espaces: l'habitat, la tombe. (avec B. d'Agostino), dans *Céramique et peinture grecques. Modes d'emploi*. Actes du colloque international (École du Louvre, 1995). Paris, 1999, 75-90.

a) comment est organisé l'espace et comment y sont réparties les diverses composantes du mobilier? Y a-t-il des pièces spécialisées, des espaces de rangement, des meubles ou étagères?

b) comment est composé le service de vaisselle, comment se répartissent les vases à l'intérieur des différentes fonctions qu'ils recouvrent?

Des exemples existent en Grèce; on verra, dans la communication de S.I. Rotroff, ses réflexions à propos de la tentative courageuse de N. Cahill pour reconstituer le mobilier de quelques maisons d'Olynthe. Les conditions de la fouille n'autorisent pas beaucoup de certitudes dans la mesure où le mobilier céramique n'a été ni localisé ni intégralement récupéré¹. À ma connaissance aucune découverte de ce genre n'a été faite (et en tout cas publiée) dans un habitat grec d'Occident. En revanche, quelques exemples existent pour l'habitat indigène en Gaule méridionale. Les vases y apparaissent rangés à même le sol ou sur des étagères selon une disposition qu'on peut regrouper sous trois rubriques:

- soit tout autour de la pièce contre les murs (case A1 de l'Île à Martigues; maison 36-37 du Moulin à Peyriac-de-Mer),

- soit par secteur spécialisé (stockage, préparation des aliments, cuisson, consommation) (case 1 de Teste Nègre aux Pennes-Mirabeaux; cabane n°1 des Tremaïe aux Baux-de-Provence),

- soit en opposant espace de rangement/stockage et espace de vie à l'intérieur de la même pièce (unité domestique n° 1 de Gailhan) ou en deux pièces juxtaposées (case n°2 de Teste Nègre).

Dans tous les cas les vases grecs, lorsqu'ils existent, se retrouvent associés aux vases indigènes en raison de leur fonction et non rangés à part comme vases exotiques².

¹ C'est malheureusement aussi en partie le cas de la Maison des Sceaux à Délos pour laquelle A. Peignard a tenté d'analyser la répartition de la céramique et son faciès. La répartition du matériel céramique semble bien confirmer les hypothèses du fouilleur sur le fait que les activités domestiques se déroulaient à l'étage, mais la localisation précise des vases dans chaque espace n'a pu être menée à bien. Cf. *BCH* 93, 1969, 1034-1039; 99, 1975, 716-723; 100, 1976, 799-821; 112, 1988, 755-767 et A. Peignard, *La céramique de la Maison des Sceaux (Délos)*, Thèse de doctorat (nouveau régime), Univ. de Paris-IV, 1992.

² Martigues: J. Chausserie-Laprée, L. Domallain, N. Nin, *Le quartier de l'Île à Martigues. 6 années de recherches archéologiques*. Martigues, 1984, 49-55. Peyriac-de-Mer: Y. Solier, H. Fabre, *L'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer (Aude)*, fouilles 1966-1968, *BSESA*, 69, 1969, 69-106, 88-100. Teste-Nègre: L.-F. Gantès, *L'oppidum préromain de La Teste Nègre aux Pennes (B.-du-Rh.)*, mémoire de maîtrise, Univ. de Provence, 1977. Les Baux-de-Provence: Ch. Arcelin, *La vie quotidienne: mœurs domestiques, habits et parures, armement*, dans *Au temps des Gaulois, Dossiers*

Vaisselle, alimentation et manières de table

La céramique dans la maison, c'est donc avant tout la vaisselle et c'est une évidence qu'elle est d'abord tributaire de l'alimentation et de la façon de consommer. Deux grands problèmes se posent aux réponses toujours débattues: quelle était dans la vaisselle la part des récipients de métal? quel rôle jouaient au sein de la vaisselle céramique les vases figurés? Je n'ai pas de réponse miracle, mais peut-être vaut-il mieux faire l'économie d'hypothèses irréalistes. Une première remarque est que ces deux classes de vaisselle représentent des éléments de luxe. On connaît les vers d'Aristophane (*Ploutos*, 812-814): lorsque Ploutos est entré dans la maison de Chrémyle, celui-ci a vu sa vaisselle de terre et de bois se transformer, *lopation* et *chytra* de terre cuite en bronze, *pinakiskoi ichthuèroi* de bois en argent. On sait par ailleurs que les vases de la céramique figurée représentent essentiellement la vaisselle du symposium aristocratique ou d'événements exceptionnels (mariage, mort). Certains, rares, ont pu imiter des formes métalliques, mais il est évident que cette céramique et son répertoire ont une existence propre et il suffit de lire les textes rassemblés par Athénée (XI) au sujet des différents types de vases à boire pour se rendre compte qu'ils existent toujours en terre cuite, y compris sur les tables des riches, et seulement exceptionnellement en or ou en argent, comme il est de règle en revanche chez les Perses. La deuxième remarque concerne les informations issues des fouilles et qui vont dans le même sens; dans les fouilles d'habitat, les vases figurés sont toujours largement minoritaires par rapport aux vases à vernis noir ou aux vases unis de même fonction; il est logique d'en déduire un usage différent: les vases à boire en céramique figurée pour les symposia, ceux non figurés pour l'usage quotidien. Dans le domaine de la vaisselle de cuisine, on peut penser que les chaudrons et pots de métal ne se retrouvent pas dans les dépotoirs parce que sans cesse réutilisés et refondus; mais les trouvailles dans des maisons abandonnées à la suite d'un accident ne vont pas dans ce sens. La maison des Sceaux à Délos n'a pas livré un seul vase de bronze. À titre de comparaison, la trouvaille de milliers de récipients de bronze (surtout des cruches!) à Pompéi ne doit pas faire illusion; la seule maison (celle de Julius Polybius) fouillée en recueillant tous les vases céra-

de l'archéologie, 35, juin 1979, 81. Gailhan: B. Dedet, *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du fer; l'unité domestique n° 1 de Gailhan*, Suppl. 17 à la *RANarb*, 1987, sp. 197-200.

miques³ a montré que ceux-ci étaient vingt fois plus nombreux que les vases en bronze.

Fonction et usage

Il convient de ne jamais perdre de vue cette distinction. Dans un article récent consacré à ces problèmes de méthode, P. Ruby (1993) a repris pour l'illustrer un bel exemple rapporté par A.-G. Haudricourt; lorsqu'au début de la colonisation en Afrique on introduisit la brouette, dont la fonction est le transport et l'usage « normal » le roulement, les populations locales pour lesquelles le portage se faisait sur la tête se mirent à porter la brouette pleine sur la tête au lieu de la faire rouler.

Par le fait que notre propre vaisselle et l'usage que nous en faisons se situent en grande partie dans l'héritage gréco-latin, nous sommes en général en mesure de distinguer la fonction des vases céramiques grecs (*kéramia*). En outre, dans la plupart des cas, la philologie, la littérature et l'iconographie nous permettent aussi d'atteindre le niveau de l'usage, du moins de l'usage primaire – alors que tel ou tel usage secondaire peut nous échapper. De même que peut nous échapper totalement l'usage de tel vase grec en milieu indigène selon le principe, bien démontré en anthropologie, que l'adoption d'une forme "exotique" ne signifie pas celle de son usage dans la culture d'origine: on pensera à l'exemple bien connu du service à vin chez les princes celtes pour lequel nous n'avons aucune certitude que la fonction du boire soit accompagnée de l'usage symposiaque, mais il y en a bien d'autres plus triviaux (le mortier omniprésent dans les habitats indigènes de Gaule méridionale; la *caccabè* ou la *lopas* parfois présentes sur ces mêmes sites).

Dans le domaine de la céramique, les différentes fonctions entraînent d'abord des contraintes morphologiques (tel vase doit être suffisamment profond, posséder une embouchure, des éléments de préhensions, ...) et techniques (un potier capable de le façonner, une argile susceptible de tenir au feu, un vernis imperméable, ...), mais c'est l'usage, c'est-à-dire les techniques de consommation, qui sont responsables de sa forme définitive. On peut schématiser l'influence de ces différents facteurs, comme l'a proposé Chr. A. Pool (1992), dans un triangle des attributs tels qu'ils ont été définis par P. M. Rice (1989) (Fig. 1).

³ V. Castiglione Morelli, La ceramica comune nell'*instrumentum domesticum* della casa di P. Giulio Polibio a Pompei, dans *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.)*. Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), 105-112.

Dans ce cadre, Pool a bien défini les limites d'intervention du producteur, c'est-à-dire la liberté du potier:

- l'appréciation par le producteur des désirs des consommateurs et sa propre habileté influent sur le choix du matériau céramique et les techniques de fabrication parmi celles disponibles;

- les préférences des consommateurs pour des attributs de forme ou des propriétés du matériau sont médiatisées à des degrés divers par la technique et l'habileté du producteur aussi bien que par les propriétés physiques des matériaux naturels disponibles;

- le potier peut choisir intentionnellement une variante parmi d'autres possibles, par exemple un type de bord parmi d'autres fonctionnellement équivalents ou un type de motif de décor et leur assemblage; il peut même choisir de faire passer tel ou tel message (y compris « fait par moi ») plutôt que tel ou tel autre.

Mais consommateurs et producteurs appartiennent à une culture, un groupe ethnique, une classe dont les modèles de style et les modes de pensée influent sur leurs préférences individuelles, voire même les commandent. Ainsi, la culture grecque relie un certain nombre d'usages aux principales fonctions sollicitant l'utilisation de céramique:

a) se laver ou faire ses ablutions: le *loutérian* (ou le *perirrhantérian*, ou la *lékanè*), large vasque fixée ou posée sur un pied haut, permet les ablutions (des pieds et des mains) à l'entrée de la salle de banquet (existe aussi en pierre ou en métal); caractéristique d'un usage social, il est connu, dans le milieu colonial d'Occident, à Locres (VI^e-IV^e s.) ou Sybaris (VI^e s.) – mais absent à Olbia de Provence – et en milieu indigène à Laos hellénistique, Cavallino, Lattes (V^e-IV^e s.);

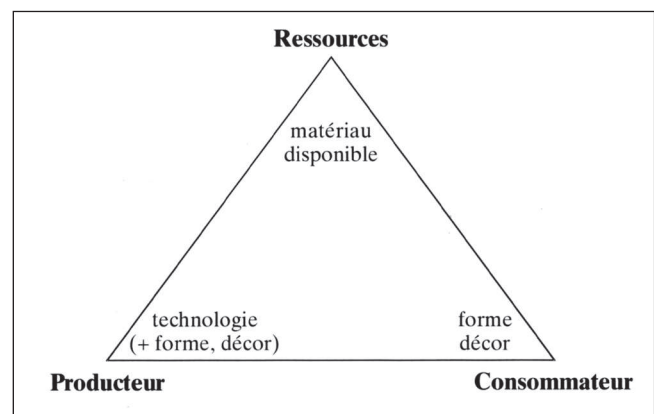


Fig. 1 – Le triangle de Pool.

Exemples de fonctions et d'usages du vase céramique grec

Fonction	Usage	Usage	Usage	Usage
	boire du vin	manger une bouillie de céréales	manger du poisson braisé	manger du poisson frit
Stocker/transporter	<i>kerameus</i>	<i>amphoreus, chytrous</i>		
Préparer	mélanger	cratère	<i>magis, lékanè</i>	
	cuire		<i>chytra, caccabé</i>	<i>lopas, caccabé</i>
Servir	<i>kados, œnochoé</i>	(<i>toryné, étnêrusis, mystron</i>)	[<i>opsophoros</i>]	<i>opsophoros pinax</i>
Consommer	<i>potérion</i>	<i>trublion</i>	<i>lopation, trublion</i>	<i>opsophoros pinakiskos</i>

b) stocker (et transporter) liquides et solides

Pour le petit stockage, et le transport, vases à usages multiples:

– *chytrous (chytra), chytridion, chytrinos* (petit stockage)

– *amphoreus, amphoriskos, amphoreidion*

– *chous, kalpis, etc...* (cf. par ex. dans la case 2 de Teste Nègre, une cruche avec un couvercle)

... et les couvercles (*pômata*)

– pyxide

c) préparer à froid

– cratère: mélanger le vin et l'eau

– *magis, maktra, skaphè, lénos, lékanè*: bassine pour mélanger et pétrir

– *thueia, igdis*: mortier pour broyer

d) cuire (optan, hêpsein)

– *chytra, chytrous, etc...*: pot pour bouillir

– *caccabè*: marmite pour bouillir, braiser ou mijoter

– *lopas*: faitout pour braiser ou mijoter

– *tagénon*: poêle pour frire

... et couvercles

e) consommer (servir, manger, boire)

– assiettes et plats: *pinax, pinakiskos, pinakiskion*

– bols et écuelles: *trublion*

– vases à boire: *poterion, ekpôma (kylix, skyphos, canthare, etc)*⁴

– vases à verser: *chous, œnochoé, olupè, amphoreus, kados, lagynos, lécythe, etc.*

⁴ Le livre XI des *Deipnosophistes* d'Athénée est entièrement consacré à un savant échange sur les coupes à boire et à un catalogue alphabétique de leurs divers noms et formes de l'*agkylè* à l'*ô(i)on*. Cette diversité ne doit pas faire trop illusion, car beaucoup de ces vases constituent des hapax littéraires ou culturels, les grandes classes restant les *kylix, skyphoi* et canthares.

Variations et changements

Par variations, on entend les usages divers à l'intérieur d'une même culture en fonction de sous-cultures régionales ou sociales.

Les changements sont des modifications qui affectent les usages dans une société en fonction de la compétition entre groupes sociaux, des acculturations réciproques inter-ethniques, de l'évolution du goût (et des dégoûts) et de la mode. Ils impliquent l'appropriation de nouvelles formes d'alimentation et de manières de table qui, à leur tour, se traduisent par l'introduction de nouvelles formes de vases ou de profils. Dans son étude méthodologique des facteurs intervenant dans la stabilité et le changement dans la production céramique, Rice (1984) ajoute les changements dus à une modification des ressources disponibles (argile, bois) et des techniques de fabrication (outils et standardisation); en réalité, ces facteurs technologiques me paraissent se situer à un autre niveau (cf. *supra* les remarques de Pool 1992), celui des variations, car ce n'est pas le vase qui modifie l'usage, mais l'usage qui crée le vase.

Variations

Revenons à notre modèle grec et à ses variations. Comme j'ai déjà essayé de le montrer ailleurs (Bats 1988), il y a un modèle culturel grec avec des coutumes alimentaires (régime fondé sur les céréales et les légumineuses pour le *sitos*, sur le poisson pour l'*opson*, batterie de cuisine incluant les mêmes récipients, *chytra, caccabè, lopas, tagénon*) et jusqu'au II^e s. il est d'abord athénien: c'est Athènes qui donne le ton et lance les modes dans le domaine de l'alimentation et de la vaisselle céramique. Mais il existe aussi des faciès régionaux dont les Grecs étaient bien conscients tout en ayant une aussi forte

conscience d'appartenir à la même culture. C'est, par exemple, une coutume grecque de boire à la santé de quelqu'un, mais il y a diverses façons de le faire; selon Critias d'Athènes, au V^e s., «*les gens de Chios et de Thasos portent leur toast dans de grandes coupes (kylix) qu'ils font passer de gauche à droite, ceux d'Athènes dans de petites toujours de gauche à droite, tandis que le Thessalien utilise de grands vases à boire (ekpōma) et les fait circuler dans le sens qu'il désire; les Lacédémoniens boivent chacun dans sa propre coupe (kylix) et l'esclave échanton y verse à chaque toast la même quantité de vin*». De même, au sein des coutumes alimentaires définies comme grecques existent des comportements singuliers qui sont autant de variations sur les thèmes fondamentaux de la coutume. En voici quelques exemples tirés de la *Comédie nouvelle*, au IV^e s. av. J.-C.; et qui concernent des repas particuliers, fête, dîner précédant le symposium ou repas pris dans une auberge. Il y a une façon athénienne de servir les entrées qu'évoque Alexis de Thourioi (Kock II, 375) et que décrit Lyncée de Samos (*Le Centaure*, Kock III, 274):

A – *Holà cuisinier! Ce Rhodien veut sacrifier et m'offrir à dîner, et moi son hôte je suis de Périnthe. Ni l'un ni l'autre nous n'aimons les dîners athéniens car on y trouve plein de choses qui sont aussi désagréables qu'à l'étranger. Par exemple, quand on vous apporte un grand plateau (pinax) chargé de cinq petits plats (pinakiskos). Sur l'un vous trouvez de l'ail, sur l'autre deux oursins, sur le troisième une compote sucrée, sur le quatrième une dizaine de coquillages et sur le dernier un peu d'esturgeon. Pendant que je mange ceci, un autre mange cela et pendant qu'il mange ceci moi j'ai fait disparaître cela. Moi ce que je veux, mon bon, c'est ceci et cela, mais je n'y arrive pas, vu que je n'ai ni cinq bouches ni cinq mains. A la vue c'est plutôt coloré, mais ça ne remplit pas l'estomac; ça te maquille les lèvres mais ça ne te rassasie pas. Qu'est-ce que tu as à nous proposer?*

Si la frugalité proverbiale et le raffinement athéniens ne sont pas toujours bien vus des autres Grecs, les Athéniens considèrent les autres Grecs en général comme de grossiers personnages dont les travers font rire les spectateurs des comédies. Ainsi, Diphilos (*L'Apoleipousé*, Kock II, 545):

Le cuisinier – *Eh bien, cher monsieur, combien d'invités pour le repas de noces? Sont-ils tous Athéniens ou bien y a-t-il aussi quelques marchands étrangers?*

B – *En quoi ça te regarde, toi le cuisinier?*

Le cuisinier – *C'est un point capital de mon art, patron, que de connaître à l'avance la qualité des bouches à nourrir. Supposons que les invités soient Rhodiens: à peine entrés, si tu leur donnes à dévorer un grand silure bouilli encore chaud ou un lébias, ils le préféreront de loin à tout le vin parfumé que tu pourrais leur verser.*

B – *Astucieux le coup du silure!*

Le cuisinier – *Si par contre ce sont des Byzantins, trempe dans un jus d'absinthe tout ce que tu leur sers après y avoir ajouté à foison sel et ail; car il y a dans leur cité une telle quantité de poissons qu'ils sont tous eux-mêmes visqueux et pleins de lymphe.*

Ou encore Ménandre (*Trophonios*, Kock III, 132):

A – *Le dîner est en l'honneur d'un étranger.*

B – *Lequel? D'où vient-il? Parce que ça fait une différence pour le cuisinier. Tous ces types des petites îles, par exemple, nourris de toutes sortes de petits poissons frais, sont assez peu amateurs de poissons salés et n'y touchent que du bout des lèvres; ils préfèrent de loin les mets farcis et bien épicés. L'Arcadien en revanche qui vit loin de la mer est amateur de petits plats mijotés (lopadia); le richard ionien, friand de mets épais, préférera le candaulos et les nourritures qui poussent sourdement à l'amour.*

Face aux Béotiens et aux Thessaliens réputés gros mangeurs, les Athéniens ne sont pas les seuls à bénéficier d'une réputation de raffinement; c'est aussi le cas des Sybarites et de l'Italie en général, des Siciliens et des gens de Chios: leurs cuisiniers et leurs auteurs de livres de cuisine sont là pour en témoigner.

Ces coutumes alimentaires ne sont en réalité que des variations au sein d'une même culture, elles mêlent sous cultures régionales (Athènes, la Béotie, etc.) et sociales (une auberge, un banquet aristocratique à la ville, un repas de paysans, etc.). Il en est de même pour la vaisselle: au-delà de variations de détails, les vases utilisés partout dans le monde grec appartiennent à la même famille. Au IV^e s., l'écuëlle massaliète (F Bats 233), semblable à celles que l'on trouve par ailleurs en Ionie, par exemple à Milet, présente un profil différent de celle d'Athènes (F Lamb. 22) ou de celle d'Emporion (F Lamb. 26); dans le répertoire de la céramique campanienne à vernis noir, il existe deux formes d'écuëlles, toutes deux présentes à Marseille, le bol à vasque arrondie (Lamb. 27ab), qui a la préférence des indigènes du

* Textes grecs traduits par l'auteur

Languedoc oriental, et l'écuelle large (Lamb. 27B), que préfèrent utiliser ceux de la Provence occidentale. En fonction des aliments disponibles, des régimes prédominants et suivant la préférence accordée aux modes de cuisson, on trouvera sur un site plus ou moins de *chytrai*, de *caccabai* et de *lopades*. Ainsi à Locres, la répartition des *chytrai* (18%), des *caccabai* (18%), des *lopades* (52%) et des *tagéna* (12%) signale-t-elle la prédominance des plats mijotés et de la friture sur les mets bouillis; en revanche, à Olbia de Provence, *chytrai* et *caccabai* (56 %) l'emportent sur les *lopades* et les *tagéna*. Mais, partout la même panoplie se retrouve; les variations affectent seulement le profil des panses (plus ou moins rondes ou carénées) ou celui des bords (par exemple, gouttière plus ou moins importante ou plus ou moins complexe). Ces variations recouvrent en somme la liberté du potier telle que nous l'avons définie ci-dessus.

Changements

Dans les sociétés de type hiérarchique comme le sont les cités grecques, les conflits et les compétitions entre groupes sociaux et les changements des structures d'interdépendance sociale et d'équilibre des pouvoirs se répercutent dans la nourriture, la cuisine et les manières de table. P. Bourdieu (1979) a démonté les mécanismes de compétition entre groupes pour la définition des marques de distinction sociale, mais montré comment les pratiques culinaires qui font l'objet d'un apprentissage précoce sont longues à se modifier dans les stratégies de mobilité sociale. En ce sens les coutumes (y compris les coutumes culinaires) transmises par la tradition sont dotées d'une relative permanence. Mais la mode, définie par E. Sapir (1967), comme un écart de comportement à l'intérieur de la coutume, dans la mesure où elle est en général l'emblème d'une distinction singulière ou de l'appartenance à un groupe prestigieux, s'impose peu à peu à tous comme un changement nécessaire. Prenons un exemple contemporain. Le fast-food, issu de la culture américaine auréolée de sa supériorité technologique et économique, a fini par s'imposer comme une mode nécessaire au plan mondial; en Italie, cependant, il est entré en compétition avec des coutumes culinaires très fortes et une restauration populaire très développée et les MacDonaldis ont dû se résoudre à servir aussi des pizzas et des pâtes!

On prendra comme exemple privilégié les changements au sein de la cuisine et de la vaisselle culinaire où l'on voit confluer ces grands facteurs: la compétition sociale à travers l'évolution du goût et celle des manières de table et le renouvellement des recettes, leur diffusion consacrée par la mode, les emprunts inter-culturels.

Pour la cuisson jusqu'au milieu du VI^e s., la *chytra* est partout le récipient traditionnel unique, puis dans le courant de la deuxième moitié du siècle apparaissent dans la panoplie culinaire attique et corinthienne deux nouvelles formes de récipients, d'abord la *caccabè*, ensuite la *lopas*. Or la *caccabè*, comme son nom l'indique, appartient à la culture phénicienne. Dès le milieu du V^e s., ces deux formes nouvelles se sont répandues dans tout le monde grec. Au V^e s. la panoplie est complétée par le *tagénon*, la poêle qui consacre la friture à l'huile. On voit que l'introduction de ces nouveaux récipients constitue un changement majeur dans les coutumes alimentaires puisqu'elle marque le passage du bouilli à l'eau à la cuisine à l'huile, ou mieux l'ajout d'une habitude nouvelle destinée à durer. Il me paraît évident que cette spécialisation des vases de cuisson est liée au développement du banquet et des repas qui l'accompagnent et à l'intervention dans ce cadre de cuisiniers au sens moderne du terme. Le développement de la gastronomie et de l'art de la cuisine vont de pair. On en a la preuve éclatante dans la littérature: indirecte par la présence récurrente des personnages du cuisinier et du glouton dans les comédies dès le début de la *Comédie ancienne*, directe par les nombreux poèmes intitulés *Deipnon* ("Le dîner") ou *Symposion* et les innombrables traités de cuisine, *Opsartutika*, "l'art de la cuisine", ou de dictionnaires des termes de cuisine, *Opsartutikai glossai* (ou *lexeis*). On trouve parmi les auteurs des Athéniens, comme Mithaicos, encore cité par Platon, ou Euthydème, ou des Grecs des îles comme Philoxène de Cythère, cité par Platon le Comique (première moitié du V^e s.), Agis de Rhodes, spécialiste de la préparation des poissons au point d'être surnommé le Protée des *lopades*, Timochidès de Rhodes ou Erasistratos de Ceos; mais les plus célèbres sont originaires des cités grecques d'Occident, Glaucos et Philistion de Locres, Hégésippos de Tarente, Héraclidès de Syracuse et, le plus grand, Archestrates de Géla (ou de Syracuse), auteur vers la fin du IV^e s. d'un ou plusieurs traités connus sous le titre de *Gastronomia*, *Hédupatheia*, *Deipnologia* et *Opsopoia*. Et c'est peut-être dans ces colonies d'Occident si proches des Phénico-Puniques que la cuisine à l'huile a été introduite; il serait utile d'enquêter dans leurs dépôts de fouilles pour y dater l'apparition des *caccabés*, *lopades* et autres *tagémons*. De nombreux cuisiniers, parfois aussi auteurs de livres de recettes, ont également laissé leurs noms à la postérité. Euphron, auteur de la *Nouvelle Comédie*, n'hésite pas à qualifier de nouveaux Sept Sages les grands cuisiniers de son temps: Agis de Rhodes, «le seul capable de cuire le poisson à la perfection»,

Nérée de Chios, « divin spécialiste du congre bouilli », Chariadès d'Athènes, auteur d'une recette d'œufs à la sauce blanche, Lamprias, « créateur du bouillon noir », Aphthonetos, spécialiste des saucisses, Euthynos, de la purée de lentille et Aristion, du spare. Des recettes écrites se diffusent et avec elles la grande cuisine. Or ce qui n'est à l'origine qu'une mode « aristocratique » devient un modèle bientôt partout imité. La grande cuisine peut ainsi pénétrer dans la petite cuisine à travers la préparation de l'*opson* comme accompagnement du *sitos*, *maza*, *artos*, bouillies et purées de légumineuses, qui en restent malgré tout la base. On voit à travers la littérature que la *lopas* et le *tagénon* sont consacrées essentiellement à la préparation du poisson et bientôt le terme d'*opson* sera synonyme de poisson. Jusqu'au II^e s., à Athènes, comme à Locres ou à Olbia de Provence, on constate qu'à côté de quelques exemplaires de grande taille (diam. supérieur à 25 cm), la majorité des *lopades* se retrouvent autour de deux tailles, petite (15-17 cm de diam.) et moyenne (18-22 cm). Hypothèses vraisemblables: d'une part, les recettes montrent que le poisson se prépare coupé en morceaux, d'autre part, il se prépare en petite quantité à la fois (ce n'est que l'accompagnement du plat principal), enfin il peut être réchauffé et servi en portions individuelles directement dans le *lopadion*. À partir du II^e s., on constate, à Olbia de Provence, seul site où ces données sont disponibles, que les *lopades* de petite taille sont pratiquement absentes et que les *lopades* se répartissent maintenant en deux groupes d'importance équivalente, l'un autour de 21-25 cm de diamètre, l'autre autour de 26-32 cm, et d'un dernier autour de 36-42 cm. Comme les *lopades* constituent alors entre les 2/3 et les 3/4 des récipients de cuisine, on est en droit de se demander si au-delà de la façon de cuire on n'a pas le témoignage d'un changement de régime alimentaire, d'autant plus que, ici comme dans la plupart des cités grecques, on assiste aussi à l'apparition des plats à four empruntés au répertoire « romain », entre guillemets, car on sait que l'un des principaux centres de fabrication de ces plats est en Campanie (les fameuses *cumanae testae*).

La vaisselle de table nous offre elle aussi de nombreux exemples de changements durables et « universels », donc distincts des modes passagères assimilables à des variations localisées, pas toujours faciles à expliquer. C'est à un changement de goût qu'il faut attribuer la victoire des vases figurés à figures rouges, qui permettent des représentations plus souples, sur ceux à figures noires, ou, quelques siècles plus tard, le remplacement de la vaisselle à vernis noir par une vaisselle à vernis rouge, sans que dans les deux cas il y ait véritablement un changement du répertoire des formes, déjà entamé auparavant. Dans le domaine des vases à boire, la disparition du cratère à partir de la fin du III^e s. (cesse-t-on pour autant de mélanger le vin ?), la disparition des *kylix* à tige dans le courant du V^e s. devant les *kylix* à pied annulaire et celle des *skyphoi* au II^e s. devant les gobelets. Comment s'explique, sinon par un changement des manières de table, l'apparition, au début du IV^e s., de l'assiette à poisson à cupule centrale et bord pendant (type Lamb. 23), peut-être empruntée au monde punique et sa disparition au début du II^e s., sans doute remplacée par une assiette sans cupule centrale et avec un bord bombé (type Lamb. 36), ou encore l'emprunt des grands plats de service du répertoire de la céramique à vernis noir étrusco-campanienne B ? On retrouve certes ici le phénomène de mode en tant que concept historique où elle représente un changement dans une série connue comme répudiation de la mode précédente, mais ce sont des phénomènes durables qui viennent modifier des habitudes séculaires. En fait, dans tous les changements intervenus à partir du III^e s., ce qui est profondément à l'œuvre, c'est la diffusion du modèle romain, lui-même en création continue, dans la foulée des conquêtes militaires. Comme auparavant au sein du monde colonial grec la vaisselle véhiculée et utilisée par les Grecs avait servi auprès des populations indigènes de facteur d'intégration (en Italie du Sud) ou, par son rejet, d'affirmation d'identité (Gaule méridionale), ce modèle romain constitue ou non un facteur de changement au sein des nations et des sociétés.

Abréviations bibliographiques

- Bats 1988**: M. Bats, Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques. Suppl. 18 à la *RANarb*, 1988.
- Bourdieu 1979**: P. Bourdieu, *La distinction; critique sociale du jugement*. Paris, 1979.
- Pool 1992**: Chr. A. Pool, Integrating Ceramic Production and Distribution, dans *Ceramic Production and Distribution. An integrated Approach* (G. J. Bey III, Chr. A. Pool éd.). Boulder, 1992, 275-313.
- Rice 1984**: P. M. Rice, Change and Conservatism in Pottery-Producing Systems, dans *The Many Dimensions of Pottery. Ceramics in Archaeology and Anthropology* (S. E. van der Leeuw, A. C. Pritchard éd.), Amsterdam, 1984, 231-288.
- Rice 1989**: P. M. Rice, Ceramic diversity, production and use, dans *Quantifying diversity in archeology* (R. D. Leonard, G. T. Jones éd.). Cambridge, 1989, 109-117.
- Ruby 1993**: P. Ruby, Types et fonctions dans les typologies céramiques archéologiques. Quelques problèmes et quelques questions. *AION(Arch)*, 1993, 289-320.
- Sapir 1967**: E. Sapir, La mode, dans *Anthropologie*. Paris, 1967, 161-170 et La coutume, *ibid.*, 171-180.

Du cratère sympotique au stamnos funéraire : tombes “aristocratiques” du Midi de la Gaule

(IV^e-I^{er} s. av. J.-C.) *

Il s’agit de confronter deux séries de tombes, d’une part à Ensérune entre 325 et 250 av. J.-C., d’autre part dans la basse vallée du Rhône (Saint-Laurent-des-Arbres, Beaucaire, Les Baux) dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. (Fig. 1). Leurs points communs sont qu’elles contiennent des armes, qu’elles appartiennent à une zone où l’incinération est de règle depuis l’Age du Bronze et que le vase cinéraire,

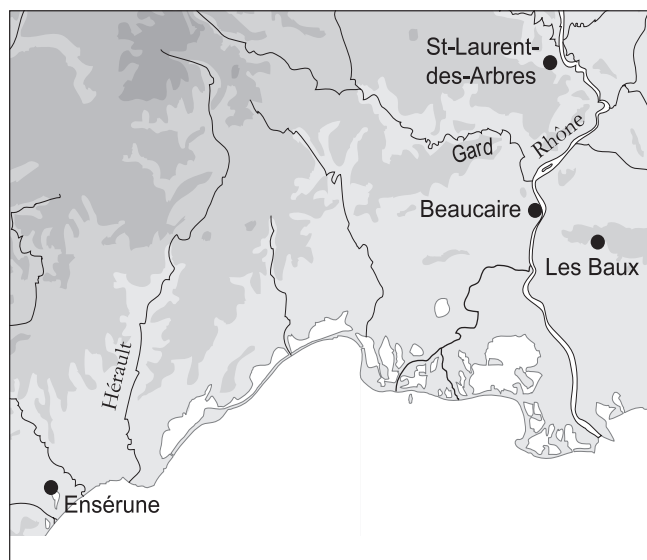


Fig. 1 – Carte de situation des tombes étudiées.

cratère, puis stamnos, est lié à un certain type de consommation du vin. Notre ambition est, à travers l’analyse du contenu des tombes, comme témoignage d’une rencontre de cultures, d’essayer de retrouver la réalité des rites pratiqués et d’entrevoir une partie de l’idéologie funéraire qu’ils sous-tendent.

Les trois **tombes d’Ensérune** appartiennent à la dernière phase d’utilisation de la nécropole, entre le dernier quart du IV^e s. av. J.-C. et le troisième quart du III^e s. av. J.-C. où, dans un tiers des tombes, le vase cinéraire est constitué par un cratère en calice ou en cloche à figures rouges ou surpeints, ou un cratère (ou canthare) à pouciers à vernis noir, et où 20 % des 230 tombes fouillées contiennent des armes.

Tombe 121 d’Ensérune¹ (Fig. 2-4)

Dans un loculus de 0,68 m de diamètre et environ 0,40 de profondeur, rempli de cendres, divisé en deux parties par une cloison d’argile crue; dans la partie sud, le mobilier céramique; dans la partie nord, les armes.

Le vase cinéraire (n° 1) est un cratère en cloche attique à figures rouges et rehauts blancs (style de Kertch) du Peintre de Yalta (ARV², p. 1452) daté du troisième quart du IV^e s. av. J.-C. Le bord manque. Diam. max. de la panse : 20 cm; haut. conservée : 28 cm. Décor : Face A : un Éros jouant du tambourin entre

* Du cratère sympotique au stamnos funéraire: tombes aristocratiques du Midi de la Gaule (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Hommage à Fr. Croissant*. Paris, 2002, 277-302.

¹ Jannoray 1955, 234-235. La publication de la nécropole du deuxième Âge du fer d’Ensérune est en cours de préparation sous la direction de Martine Schwaller, que je remercie d’avoir répondu à mes questions avec patience et générosité.



Fig. 2 – Tombe 121 d'Ensérune en cours de fouille (Jannoray 1955).

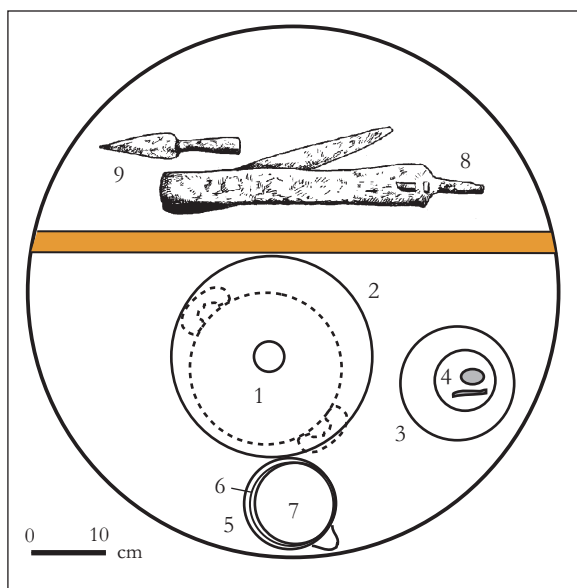


Fig. 3 – Tombe 121 d'Ensérune : plan reconstitué (M. Bats).

deux danseuses. Face B: trois jeunes gens drapés. Un plat à poisson attique à vernis noir (n° 2) (Type Morel 1122) lui sert de couvercle (diam. b. 26,5 cm). À l'est du vase cinéraire, un bol à vernis noir (n° 3) de l'atelier des Petites Estampilles (Type Morel 2783; diam. b. 15 cm; décor de 4 rosettes à 8 pétales) sur lequel était posée une coupelle à pâte claire (n° 4) (diam. b. 6 cm) contenant une coquille d'œuf et un os de volatile. Au sud du vase cinéraire, un pot non tourné à une anse verticale (n° 5), orné sur l'épaule

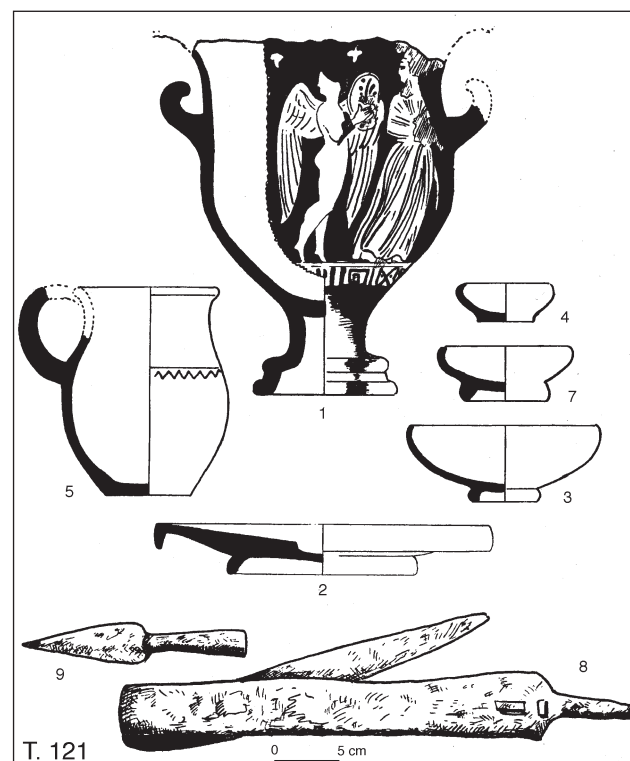


Fig. 4 – Tombe 121 d'Ensérune : mobilier (Éch. 1:6) (Jannoray 1955).

d'un décor incisé de chevrons surmonté d'une ligne horizontale (Type CNT-LOC U4a6; diam. b. 12 cm) sur lequel était posée, en guise de couvercle², une coupe à vernis noir des ateliers de Rosas (n° 7) (Type Morel 2714; diam. b. 9,7 cm). À l'ouest du vase cinéraire, dans le remplissage de cendres, la patte droite d'un ovicaprin et la patte postérieure gauche d'un porc, en connexion.

Les armes comprennent une grande épée repliée dans son fourreau de 0,78 m de long, une pointe de lance à douille de 17,5 cm de long, toutes deux en fer et des éléments de chaîne torsadée en fer. Tous ces objets semblent proches de ceux recueillis dans la tombe 163.

La présence du bol de l'atelier des Petites Estampilles fait que l'enfouissement de la tombe ne peut pas être antérieur au dernier quart du IV^e s., celle d'un bol des ateliers de Rosas le situe plutôt à l'extrême fin du siècle.

Tombe 163 d'Ensérune³ (Fig. 5-6)

Dans un loculus à peu près circulaire d'environ 1,40 m de diamètre et 0,80 m de profondeur.

L'enfouissement semble présenter trois zones de dépôt:

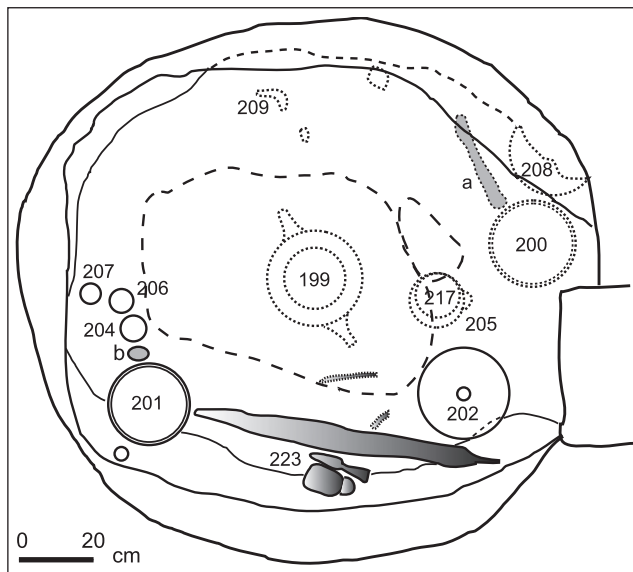


Fig. 5 – Tombe 163 d'Ensérune: plan reconstitué (Schwaller, Rapin 1987).

² La photo du mobilier dans Jannoray 1955, pl. XXXVIII, a inversé la position des coupes 4 et 7 et cette dernière était bien retournée sur le bord du pot non tourné.

³ Gallet de Santerre 1968, 75-77; Schwaller *et alii* 1987.

1) Dépôt du vase cinéraire (n° 199), un cratère à poucier à vernis noir (Type Morel 3521) à panse à godrons et décor de guirlande surpeinte sur le col, de production italique (Diam. b. 27,4 cm; h 30,7 cm), au centre du loculus; il contient des ossements brûlés «d'un adulte robuste» et des pierres rougies par le feu; d'autres ossements se retrouvent dans le comblement du loculus. Contre la paroi est, une coupe à vernis noir (n° 200) (Type Morel 2762) à décor interne de 5 palmettes inscrites dans un cercle, des ateliers de Rosas et un pot à une anse, non tourné, (n° 217),

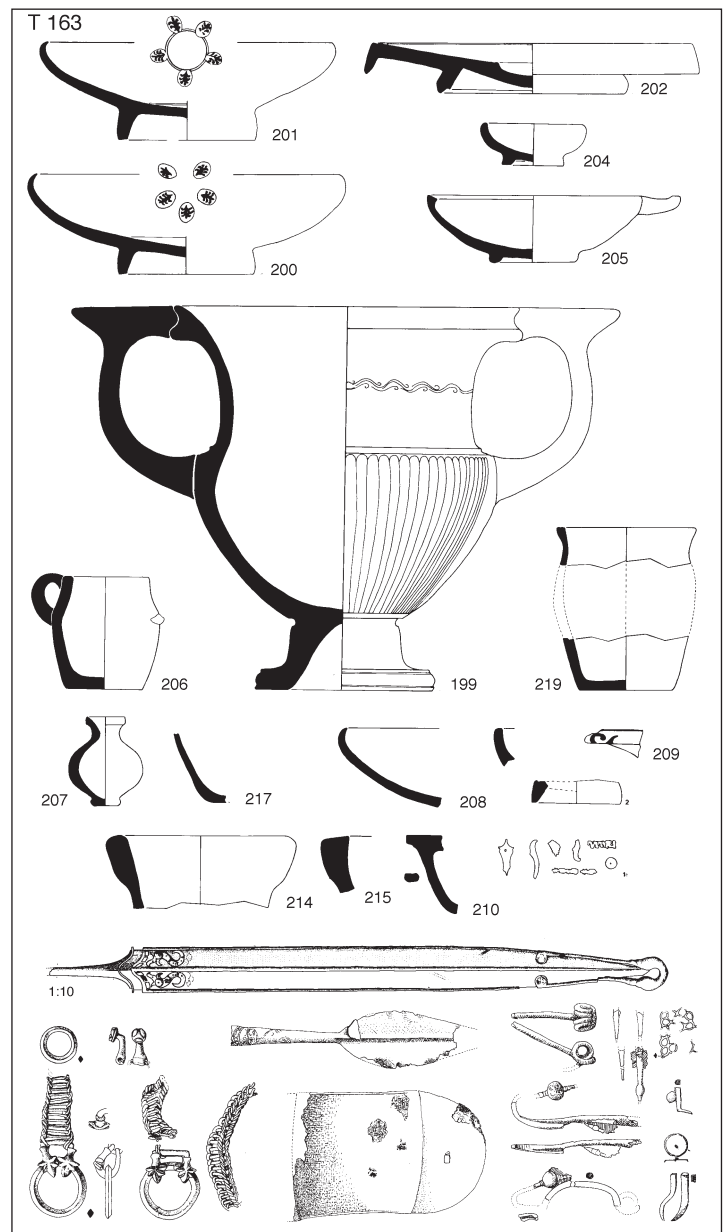


Fig. 6 – Tombe 163 d'Ensérune: mobilier (Éch. 1: 6) (d'après Schwaller, Rapin 1987).

contenant des os de coq et coiffé par une coupe à une anse à pâte claire massaliète (Type CL-MAS 413), forme qui disparaît dans le deuxième quart du III^e s. Vers le nord, des fragments de céramique (un fragment de coupe à vernis noir [n° 208] du même type que n° 200, des tessons d'amphore massaliète, un bord de cratère en calice [n° 209]), des fragments de languettes en os taillé (décor de coffret?), des fibules; ces éléments épars faisaient vraisemblablement partie des restes du bûcher apportés dans le loculus. Sur le fond se trouvaient en outre un os de membre postérieur gauche de mouton (a), le squelette presque complet d'un porcelet, deux os du membre postérieur gauche d'un porc adulte, partie de membres antérieurs de deux jeunes ovicaprins et des ossements de lapin.

2) À un niveau supérieur, contre la paroi sud du loculus sont déposés un plat à poisson à vernis noir (n° 202) (Diam. b. 26,7 cm), à sillons réservés près du bord et autour de la cupule centrale (Type Morel 1121), vraisemblablement attique, et des armes (n° 223), comprenant une grande épée en fer (L. de la lame 66,4 cm; L. tot. 71 cm) dans son fourreau, à entrée à décor en lyre zoomorphe incrusté de corail et bouterolle à décor de triscèle, un fragment de fer de lance à douille à décor gravé (L. totale 18 cm), deux fragment d'umbo à ailettes curvilignes et demi-circulaires et d'orle de bouclier, des fragments d'une chaîne-échelle de ceinturon en bronze à anneaux en forme de tête de bovins stylisés. Une datation est proposée dans la période de transition entre la phase ancienne et la phase moyenne de La Tène, soit dans le deuxième quart du III^e s.

3) À ce même niveau sont déposés dans la zone sud-ouest une coupe à vernis noir (n° 201) (Diam. b. 22,2 cm) (Type Morel 2762) à décor interne de

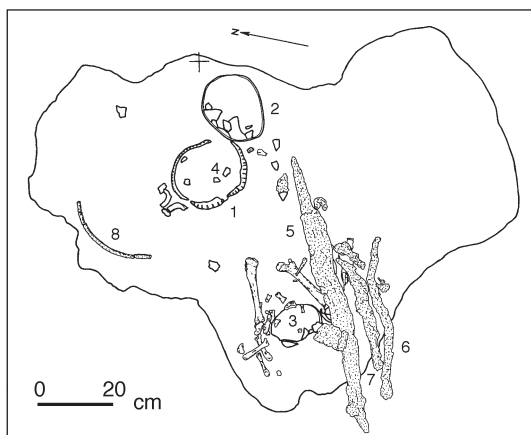


Fig. 7 – Tombe 181 d'Ensérune: plan (Schwaller *et alii* 1995).

cinq palmettes tangentes à un double cercle incisé, des ateliers de Rosas comme le n° 200, un œuf d'oie (b), une coupelle à vernis noir (n° 204) (Type Morel 2714), des ateliers de Rosas, un pot non tourné à une anse décoré de 3 protubérances (n° 206) (CNT-LOC G7a; diam. b. 6,7 cm), un balsamaire à pâte claire (n° 207) (Type UNGUENT A1).

La sépulture est recouverte par « un dispositif de pierres de taille variable » dont une dalle calcaire, au centre du loculus, épaisse d'environ 16 cm, qui, avec la rupture du support vraisemblable de bois, serait venu écraser le cratère cinéraire et le pot à une anse, non tourné (n° 217) jusqu'au niveau du plat n° 202, à moins qu'elle n'ait été en position de stèle signalant la sépulture.

Tombe 181 d'Ensérune⁴ (Fig. 7-8)

Dans une fosse irrégulière de 1,25 m dans sa plus grande longueur sur 0,85 m dans sa plus grande largeur creusée jusqu'au substrat rocheux, présentant deux zones de dépôt:

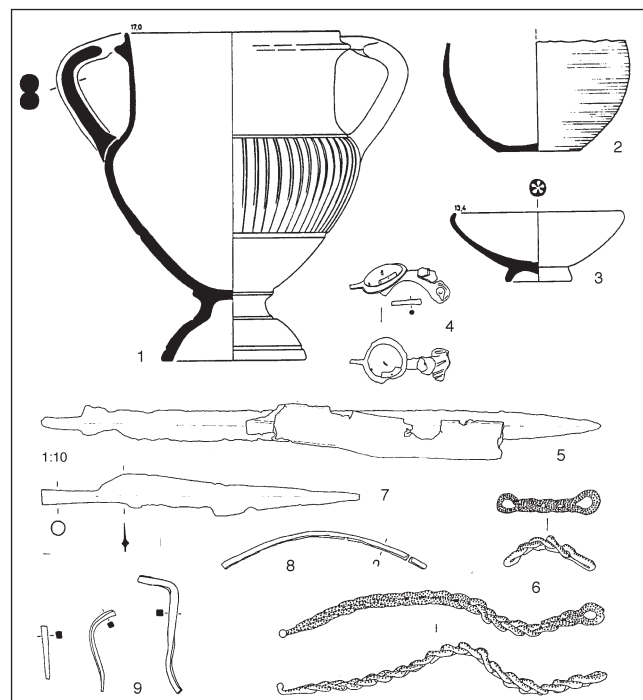


Fig. 8 – Tombe 181 d'Ensérune: mobilier (Éch. 1:6) (d'après Schwaller *et alii* 1995).

⁴ Numérotation de la publication en cours = T. 3 in Schwaller *et alii* 1995.

– à l'est, le vase cinéraire (n° 1), un cratère à godrons à anses bifides en pâte grise, d'origine ibérique, contenant une partie (le reste au fond de la fosse dans une couche cendreuse) des os incinérés d'un adulte et un fragment de fibule en fer (n° 4) à pied replié sur l'arc et ornement de corail; contre le cratère, entre celui-ci et le bord est de la fosse, la moitié inférieure d'un pot à pâte jaune (n° 2), contenant les restes en connexion d'une pintade entière et d'autres pièces osseuses de volatile non identifié;

– à l'opposé, à l'ouest, un dépôt comprenant une épée en fer (L. tot. 73 cm) dans son fourreau à entrée décorée d'une paire d'oiseaux affrontés (n° 5), un fer de lance à douille (L. cons. 41 cm) (n° 7), une chaîne de ceinturon en fer torsadée, tous rangés parallèlement; au nord de l'épée, un bol à vernis noir (n° 3) (type Morel 2764) décoré d'une rosette centrale, des ateliers de Rosas, et une patte droite arrière de porc en connexion; plus au nord, dans un niveau cendreur, un orle de bouclier (n° 8) et un élément de tabletterie.

La couverture était vraisemblablement composée d'un lit de blocs encore en place dans la partie sud.

En parallèle, les trois **tombes de la basse vallée du Rhône** ont été choisies avant tout en fonction de la possibilité de disposer de l'intégralité du mobilier et, au moins grossièrement, la disposition des objets dans la tombe.

grande fosse d'environ 3 m de long creusée jusqu'au substrat calcaire.

Contre le côté est du coffre, une petite fosse oblongue est creusée dans le substrat rocheux et divisée en 2 par une pierre plate transversale: dans le compartiment nord, sur un lit de pierraille, les restes d'une mandibule de suidé; celui du sud était vide.

Dans le caisson, les vases en place sont regroupés dans la moitié sud:

– dans l'angle sud-est, le vase cinéraire (n° 21), un stamnos à anses plaquées en pâte jaune-beige (Type CL-REC 11a), contenant des restes osseux incinérés, mêlés à des cendres, d'un adulte;

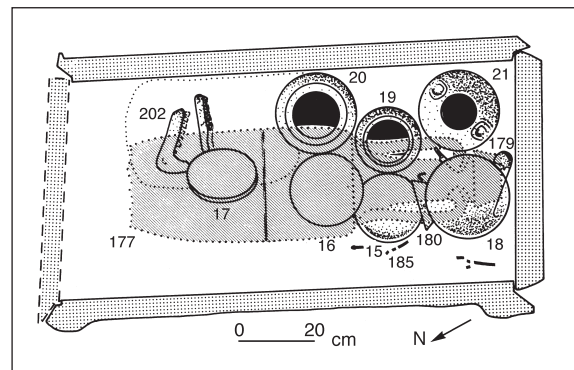


Fig. 9 – Tombe XXVII des Baux: plan (Arcelin 1980).

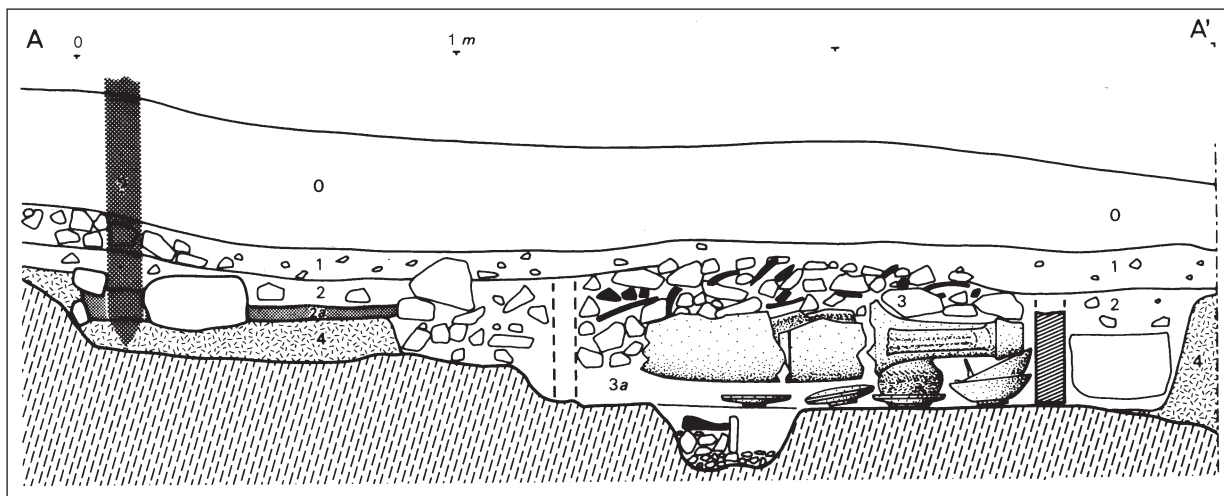


Fig. 10 – Tombe XXVII des Baux: coupe (Arcelin 1980).

Tombe XXVII des Baux⁵ (Fig. 9-11)

Dans un caisson de dalles de pierre d'environ 1,20 m de long sur 0,60 m de large installé dans une

– au nord du vase cinéraire, deux urnes modelées (n° 19 [Type CNT-PRO U7a1] et 20 [Type CNT-PRO U7b]);

– à l'ouest, deux coupes à vernis noir (campagnienne A tardive, type Morel 2942) empilées (n° 178 et 18), avec entre elles un couteau en fer et à leur niveau les restes d'un umbo de bouclier en fer plié;

⁵ Arcelin 1980.

sous le pied du plat n° 178, un anneau en fer (n° 186); entre le vase cinéraire et les coupes, un *simpulum* en bronze. Puis, vers l'Ouest, un plat à vernis noir (campanienne C, type Morel 2266/2284) contenant 3 dents de suidé et sans doute empilés deux autres

plats du même type; à proximité, sur le substrat, des restes de pièces en fer: un anneau (n° 97), une tige, peut-être une anse, (n° 185) et un clou (n° 96).

– au-dessus de l'ensemble, une amphore italique de type Dressel IC dont manque le fond.

Recouvrant le remplissage du caisson, un blocage de pierres très serrées (couche 3), dont certaines travaillées ou sciées, mêlées de fragments de céramique qui constituent les restes de 4 vases (2 cruches tournées à pâte jaunâtre [Type CL-REC 3a], une jatte [Type CNT-PRO J3b1] et une assiette [Type CNT-PRO J2c] modelées). Le fouilleur estime que cette couche provient d'un remaniement postérieur de la tombe nécessité peut-être par les travaux agricoles responsables aussi de l'écrêtage et des arrachements des dalles du caisson. Les pierres pourraient provenir des aménagements (stèle, autel?) situés au Nord du caisson à l'intérieur du creusement de la grande fosse.

Tombe de Saint-Laurent-des-Arbres⁶ (Fig. 12-13)

Vraisemblablement dans une fosse creusée en pleine terre, le mobilier est regroupé en deux dépôts distincts:

– à l'est, le vase cinéraire (n° 6), un stamnos à anses plaquées en pâte jaune-beige (Type CL-REC 11a), contenant des ossements incinérés, mêlés à des cendres et de menues pièces métalliques dont la bouterolle de l'épée; il est flanqué, vers le n-o, d'une cruche tournée à pâte jaunâtre (Type CL-REC 3a) et d'une urne modelée (n° 4 [Type CNT-PRO U7a1]). Perpendiculairement vers le n-e, on trouve successivement 3 vases à vernis noir de campanienne A tardive, un bol (n° 3, type Morel 2974), une coupe (n° 2, type Morel 2942) et un plat (n° 1, type Morel 2282), flanqués à l'est d'un *simpulum* en bronze et à l'Ouest d'un couteau en fer;

– à l'ouest, un dépôt d'armes comprenant une épée en fer dans son fourreau, pliée à angle droit (n° 13) et flanquée d'un fer de lance (n° 9) et de 2 longs clous en fer (n° 10 et 11), et surmontée d'un casque en bronze de la série étrusco-italique à volutes gravées sur le couvre-nuque (n° 12) et d'un umbo de bouclier.

Tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire⁷ (Fig. 14-15)

Dans un caisson de dalles calcaires, sans dalle de couverture ni de fond, en partie détruite avant sa

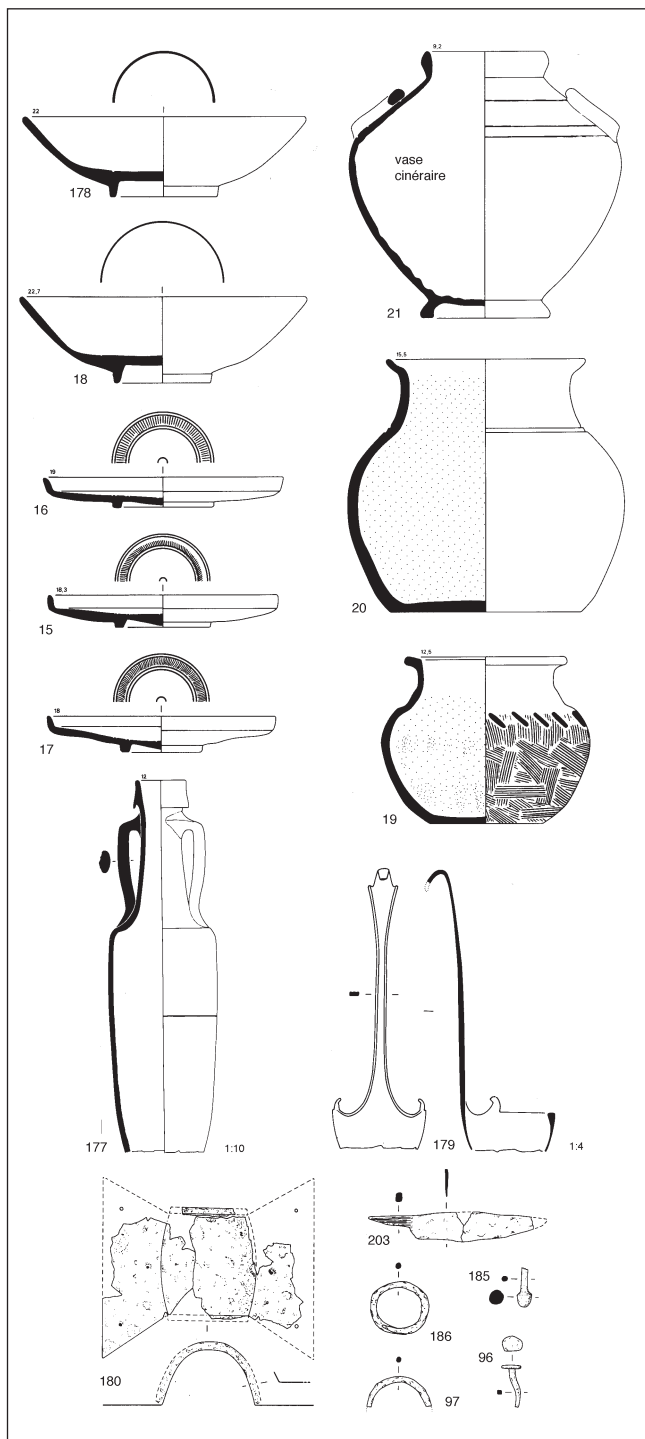


Fig. 11 – Tombe XXVII des Baux: mobilier (Éch. 1:6) (d'après Arcelin 1980).

⁶ Barruol, Sauzade 1969.

⁷ Dedet et alii 1974, 85-100.

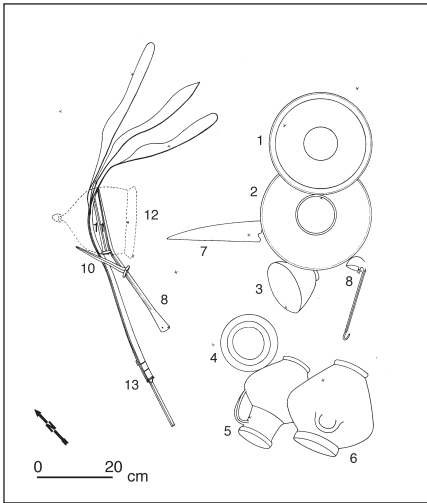


Fig. 12 – Tombe de Saint-Laurent-des-Arbres: plan (Barruol, Sauzade 1969).

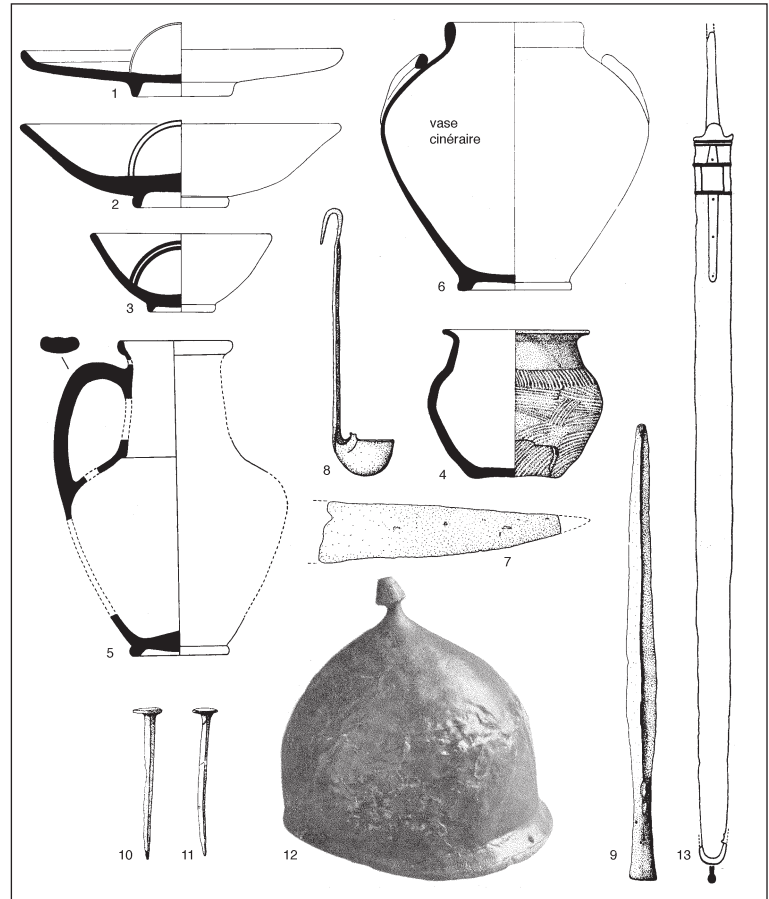


Fig. 13 – Tombe de Saint-Laurent-des-Arbres: mobilier (Éch. 1:6) (d'après Barruol, Sauzade 1969).

fouille, une partie seulement du mobilier a pu être récupéré en place.

– dans l'angle nord-ouest, le vase cinéraire était vraisemblablement l'un des deux stamnos à anses plaquées en pâte jaunâtre (n° 27 et 28, type CL-REC 11a), plutôt le n° 27 qui contenait une fibule en fer (n° 42) et deux monnaies (n° 64, potin à la grosse tête et n° 65, petit bronze de Marseille au taureau cornupète); toujours le long du côté Nord, trois vases à vernis noir de campanienne A tardive, empilés, un bol (n° 22, type Morel 2825), une assiette (n° 25, type Morel 1312) et un bol (n° 24, type Morel 2974) et, sur le fond de la tombe, deux fragments de plats à vernis noir de campanienne A tardive, un bord (n° 23, type Morel 1441/1443) et un fond (n° 35, avec un graffiti en caractères grecs KAM);

– au centre, une olpé en céramique grise de la côte catalane (n° 33, Type COT-CAT Gb7), deux lampes à engobe noir du type biconique de l'Esquilin (n° 31 et 32), puis, alignés du nord au sud, un talon de lance en fer (n° 41) et deux couteaux en fer (n° 43 et 44);

– le long du côté sud, un gobelet de céramique à parois fines (Type PAR-FIN 2) et une épée en fer dans son fourreau, pliée en son milieu (n° 37).

Dans toutes les cultures (indo-européennes en particulier), la mort est traitée « comme un changement d'état, l'entrée dans un autre monde que celui des vivants, l'accès à un ailleurs »⁸. Le mort doit donc quitter le monde des vivants et entrer progressivement dans celui des trépassés. Or la corruption du corps est toujours conçue comme une souillure. Nombreux sont donc les rites de purification auxquels la famille et l'entourage du défunt doivent se soumettre. Dans

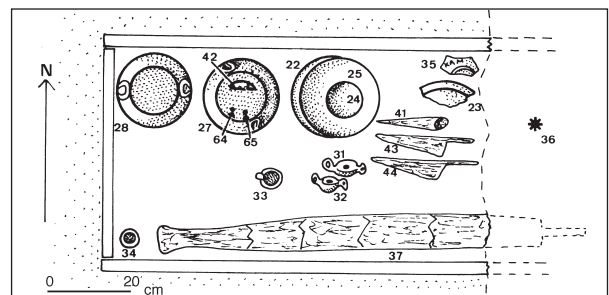


Fig. 14 – Tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire: plan reconstitué (Dedet et alii 1974).

⁸ Vernant 1982a et 1982b.

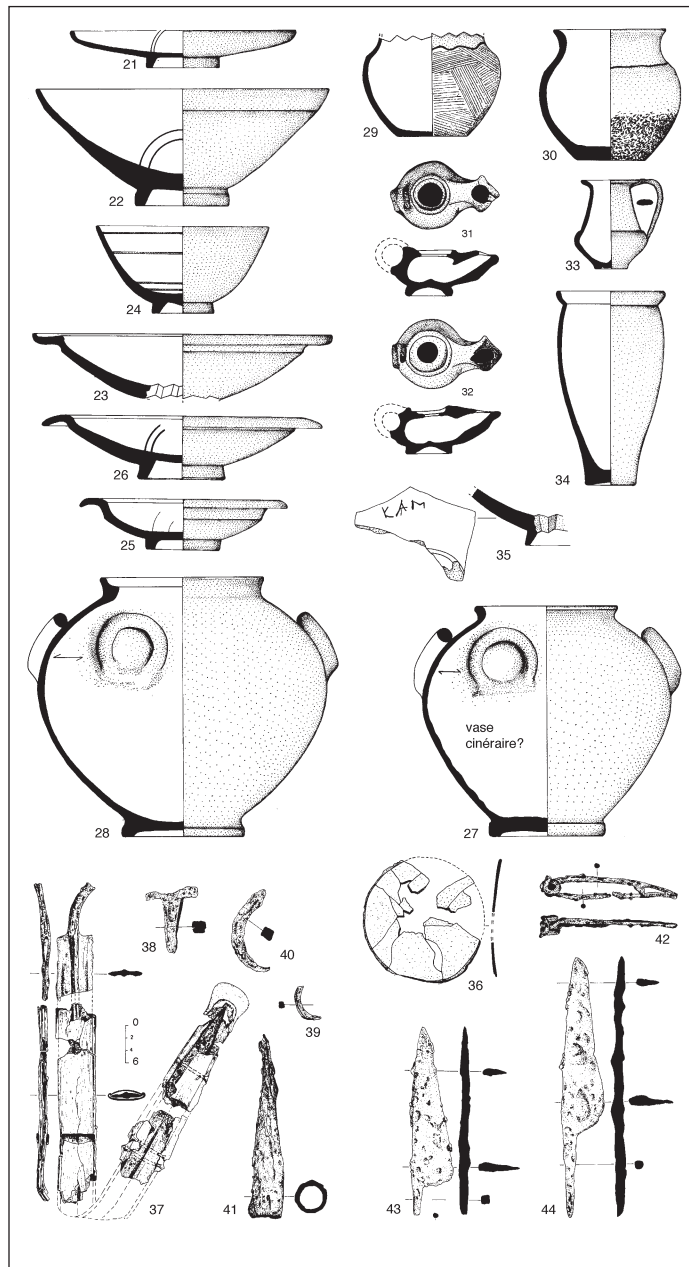


Fig. 15 – Tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire: mobilier (Éch. 1:6) (d'après Dedet *et alii* 1974).

ce but, on met en place un scénario des funérailles qui se déroulent sur le modèle d'un rite de passage pouvant comporter différentes étapes depuis la purification des proches et des objets qui ont appartenu au mort jusqu'à la séparation définitive d'avec le monde des vivants. Les sépultures témoignent des dernières phases de ces étapes. Dans l'espace géographique retenu, la phase précédant l'ensevelissement réside dans la crémation du cadavre. Comme chez les Grecs d'Homère, les flammes du bûcher « dévorent tout ce qui, en lui, est fait de chair et

de sang, c'est-à-dire à la fois mangeable et sujet à la corruption »; « seuls subsistent les « os blancs » incorruptibles, non entièrement calcinés et qu'il est facile de reconnaître, en les distinguant des cendres du bûcher, pour les recueillir à part et les déposer dans le tombeau » directement ou à l'intérieur d'un récipient.

Il faut considérer le « mobilier » déposé dans la tombe comme un système d'objets qui accompagnent le mort et expriment le rapport complexe avec la société des vivants et distinguer à l'intérieur de ce mobilier deux catégories fonctionnelles d'objets⁹:

- les objets personnels du mort en tant qu'individu (échantillons de sa richesse: vêtements, parures, coffrets décorés) et en tant qu'être social (éléments de sa puissance: armes): ce sont en général des objets brûlés en même temps que le cadavre.

- les restes des rites accomplis par les vivants à l'occasion de l'ensevelissement (crémation et recueil des cendres) et les objets destinés à assurer au mort la satisfaction de besoins imaginaires dans la période entre la mort biologique et la mort culturelle, avec des éléments destinés à aider le mort à assurer son passage vers l'au-delà, à l'apaiser et à apaiser les dieux qui doivent l'accueillir: libations, sacrifices, objets « magiques ». Les objets utilisés au cours du rituel sont laissés dans la tombe avec le vase cinéraire, d'abord parce qu'ils sont indissolublement liés au mort; sans doute certains lui appartiennent-ils et participent-ils à conserver une image de son statut social (couteau à découper les viandes, *simpulum* à puiser le vin), à cheval sur les deux catégories fonctionnelles.

Cette distinction peut apparaître d'ailleurs dans la disposition même des objets à l'intérieur de la tombe. Nous avons retenu des tombes où la priorité est donnée à la représentation sociale de l'individu puisque **les objets personnels** qui sont mis en évidence sont **les armes**. Celles-ci appartiennent toutes à la panoplie des armes celtes laténiennes. Tantôt la panoplie est complète (épée et chaîne de ceinturon, lance, bouclier, casque), tantôt, le plus souvent, incomplète. Dans tous les cas ces armes ont été passées sur le bûcher, voire pliées, c'est-à-dire volonta-

⁹ Sur ces problèmes, on se reportera en priorité aux travaux de B. d'Agostino: d'Agostino 1985, 1988, 1990, 1996, 1999.

rement détruites. J.-L. Brunaux¹⁰ comparait ce rite avec un rite similaire chez les Noubas du Soudan, les Vaïs du Libéria et quelques peuples d'Océanie, pour qui les objets possèdent une sorte de double: dans l'au-delà, les morts n'utilisent pas les objets qui se trouvent dans les sépultures mais leurs doubles et il faut détruire les premiers pour que les seconds s'en détachent plus facilement. Dans le monde grec existait la croyance que la crémation fait passer aussi d'une façon mystérieuse les objets dans le monde des morts et leur permet éventuellement d'en disposer dans l'au-delà. D'autres objets personnels ont été brûlés sur le bûcher: des fibules qui témoignent que le mort a été incinéré habillé (T. 163 et 181 d'Ensérune; T. 5 de Beaucaire) et, à Ensérune, des éléments de tabletterie résidus vraisemblables de coffrets dont ils constituaient le décor. Nous reviendrons plus loin sur la présence de couteaux et de *simpula*.

C'est à partir des **objets liés au rituel** de l'ensevelissement que les archéologues ont trop souvent limité l'interprétation du contenu des tombes¹¹ à deux types d'explication:

1) Retenir, comme base du culte funéraire, la conception d'une survie imaginée sur le modèle de la vie terrestre avec les mêmes besoins parmi lesquels vient en première place celui de la nourriture et de la boisson; d'où le dépôt de vaisselle et d'« offrandes alimentaires » comme « viatique » du mort. Or, si l'on fait référence à la pensée religieuse grecque, le mort est affamé et assoiffé précisément parce qu'il ne peut plus accéder aux nourritures terrestres, il ne peut plus participer aux banquets des vivants¹², ce dont le console ironiquement Lucien¹³: les libations et les sacrifices, effectués par les vivants, sont certes destinés à les nourrir, comme l'écrit Lucien en se moquant¹⁴, notant combien il peut être frustrant de voir

¹⁰ Brunaux 1986, 88.

¹¹ Cf. par exemple Guichard, Vaginay 1993, 241: « L'association de récipients et d'ustensiles de différentes fonctions doit a priori traduire les différents aspects du repas funéraire et permettre de décider s'il peut s'agir du silicernium de la tradition romaine ou d'un viatique réservé à l'usage du défunt », qui résume bien la position la plus répandue.

¹² Lucien, *De Luctu*, 13: « Mon doux enfant, tu m'as quitté et tu es mort ..., tu ne pourras plus banqueter, ni tomber amoureux, ni t'enivrer dans les symposia avec tes camarades ».

¹³ Lucien, *De Luctu*, 16: « Songe qu'il est tellement plus beau d'être assoiffé que de boire, d'être affamé plutôt que de manger, de frissonner plutôt que d'être couvert de vêtements ».

¹⁴ Lucien, *De Luctu*, 9: « [les fantômes des morts] sont nourris de nos libations et de nos sacrifices sur les tombes; si bien que celui qui ne laisse derrière lui ni ami ni parent sur terre est condamné à s'administrer sans manger et affamé ».

s'envoler en fumée ces belles nourritures lorsque les sacrifices se terminent par la crémation des victimes¹⁵, mais pas au sens terrestre: libations de type χοαί, où on retiendra l'idée de « répandre » (χεῖν) sur la terre le liquide que l'on ne boit pas, et sacrifices, définis par le verbe καθαγίζεῖν, qui consistent dans l'anéantissement, le plus souvent dans la combustion totale d'une offrande animale ou végétale, se font « au profit de la puissance du mort pour l'accroître et la vivifier »¹⁶. C'est par une déviation superstitieuse et populaire que l'on a pu passer parfois avec le temps à une vision « matérialiste », du rite sacrificiel à la nourriture du mort, dont témoigne la diatribe de Lucien au II^e s. de notre ère.

2) Relier aux restes d'un repas funéraire, pris par les vivants, avant l'ensevelissement, en compagnie du mort, la présence dans la tombe de vaisselle et de restes animaux, non consommés (ceux du mort) ou brûlés ou portant des traces de « manipulation » (ceux des vivants). Les archéologues qui en parlent le justifient en s'appuyant sur les exemples grecs et romains. Or, si le *silicernium* romain, d'après Varron (*Menip.* fr.303), se passe en effet près de la tombe (*ad sepulcrum*), c'est une fois les funérailles achevées (*funus exequiati*) et les convives y échangent entre eux un souhait de bonne santé (*vale*) d'où le mort est évidemment exclu. Varron précise son équivalence avec le *pérideipnon* grec et celui-ci se passe au retour des funérailles dans la maison du mort, une fois celle-ci purifiée, et il n'est pas question que le mort y soit présent même symboliquement¹⁷. Comme le *silicernium*, sa fonction est de resserrer les liens sociaux dans la communauté touchée par la mort de l'un des siens et non de rendre encore une fois un hommage au mort qui, à ce moment-là, a définitivement quitté le monde des vivants. Ainsi, à Marseille, d'après Valère Maxime (II, 9), « sans lamentations, sans gestes désordonnés, le deuil se termine le jour même des funérailles par un sacrifice domestique, suivi d'un repas pour les parents ». Des repas d'anniversaire ou au cours de la fête annuelle des morts pourront encore avoir lieu sur la tombe accompagnés de sacrifices. Des restes éventuels

¹⁵ Lucien, *De Luctu*, 19: c'est le mort qui parle: « Pourquoi nous verser du vin pur en libation? Croyez-vous qu'il s'égoutte jusqu'à nous et qu'il parvienne à l'Hadès? Et les sacrifices que vous brûlez, vous voyez bien vous-mêmes, je pense, que la partie la plus nourrissante s'en va en fumée vers le ciel sans que nous puissions en jouir, nous, en bas et que ce qu'il en reste, les cendres, est inutile, à moins que vous ne croyiez que nous nous nourrissons de cendres ».

¹⁶ Cf. Rudhardt 1992, 236-238 et *passim*.

¹⁷ Kurtz, Boardman 1971, 146.

pourront donc subsister à proximité, mais en dehors de la sépulture, alors que celle-ci reçoit des libations par un système de vases percés ou de tubulures fichés en terre.

L'analyse attentive des fameux restes alimentaires et des objets présents à l'intérieur de la tombe oblige en tout cas à opérer un tri qui éloigne, en général, de l'idée de repas funéraire.

1) Les restes animaux sont représentés par leurs ossements. Dans nos tombes, contrairement à ce qui a été observé dans certaines nécropoles de Gaule interne¹⁸, on ne trouve pas les restes d'animaux brûlés sur le bûcher. C'est pourtant, en Grèce, on l'a vu, un type de sacrifice réservé aux morts (*kathagizein*, *enagizein*), réduit à l'égorgeage de la victime et à l'offrande de sang accompagnés d'une prière, avant que la victime soit intégralement brûlée. En revanche, on trouve des os appartenant à des animaux déposés entiers (jeunes) ou découpés en quartiers: d'après l'état des os, on ne peut pas dire s'ils sont crus ou cuits (c'est-à-dire bouillis ou rôtis). Ils résultent alors de sacrifices sanglants, effectués au moment de l'ensevelissement, et la tombe hérite de la totalité de la victime (porcelet ou agneau) ou des meilleurs morceaux (gigots de moutons et jambons de porcs). Cette offrande ostentatoire n'est pas à proprement parler une offrande « alimentaire » et s'il est difficile d'affirmer que le sacrifice a été accompagné ou non de consommation de viande par les vivants, il est possible qu'en dehors de la part du mort tout ait été anéanti par le feu. Certes, seule l'archéologie nous renseigne sur les sacrifices animaux chez les Gaulois, mais leur parenté avec les sacrifices grecs a été soulignée¹⁹. Enfin, certaines offrandes animales prennent un sens dans le cadre de croyances particulières, mystiques, voire de superstitions. C'est le cas de parties inhabituelles du corps des animaux, comme des mandibules ou des dents de porc (T. XXVII des Baux). C'est aussi le cas du dépôt d'œufs (d'oie et de poule)²⁰ à même la fosse (T. 163 d'Ensérune) ou

dans un récipient (T. 121 d'Ensérune), de volailles²¹ (ici, un coq dans la tombe 163; une pintade dans la tombe 181 d'Ensérune), en général dans un vase non tourné coiffé ou non d'une coupe, ou de morceaux de poisson²² dans la fosse ou dans un récipient. L'œuf, symbole cosmique lié à la genèse du monde, est aussi un des symboles de la rénovation périodique de la nature et M. Éliade a insisté sur le fait que « le symbole que l'œuf incarne ne se rapporte pas tant à la naissance qu'à une renaissance, répétée suivant le modèle cosmogonique... L'œuf confirme et promet la résurrection ». Comme ces œufs sont parfois des œufs d'oie, on se souviendra que l'oie est, dans la tradition celtique continentale et insulaire, l'avatar féminin lunaire du cygne solaire et la messagère de l'Autre Monde. Le coq aussi a une forte valeur symbolique²³ comme animal solaire qui annonce la lumière et la vie, plus particulièrement la nouvelle vie de l'âme, symbole lui aussi de renaissance, comme le soleil renaît chaque jour. En Grèce, il est particulièrement associé à Apollon, dieu-soleil et à son fils Asclépios, dieu guérisseur, à Attis, dieu solaire, mort et ressuscité, à Dionysos, lui aussi mort et ressuscité, à Hermès, dieu psychopompe et à Perséphone/Coré, divinité infernale redoutable ou reine des Bienheureux, garante du salut éternel et du retour de la végétation. Le coq était particulièrement lié aux croyances pythagoriciennes, selon lesquelles il était consacré à la lune et au soleil, au point que Lucien (*Gall.*, 4), jouant sur les mots, identifie le '*Gallus*' (= coq/Gaulois) à Pythagore lui-même. La pintade (en grec *méléagris*) était associée en Grèce au héros Méléagre dont les sœurs inconsolables de la mort de leur frère furent changées en pintades par Artémis qui les transporta dans son sanctuaire de Léros en Anatolie où elles lui étaient consacrées. Originaires d'Afrique du Nord, elle est mentionnée pour la première fois chez Sophocle, mais figure déjà sur deux skyphoi attiques à figures noires datés de 525-475 (Fig. 16) et, peut-être plus significatif pour nous, sur des monnaies du type Auriol²⁴ de Marseille (Fig. 17)

¹⁸ Cf. Méniel 1993.

¹⁹ Cf. par exemple Brunaux 1986, 120-125; Brunaux 2000, *passim*.

²⁰ Œufs à Ensérune (325-225 av. J.-C.): T. 146, 149, 152, 153, 155, 166, 172, 175, 176, 178 (Gallet de Santerre 1968); T. 2 et 5/Schwaller 1995. On trouve des œufs réels ou factices en pierre ou en argile placés dans les tombes non seulement en Attique (Kurtz 1971, 77), mais aussi en Grande Grèce, dans la nécropole grecque de Lipari (Bernabò Brea 1965), en milieu indigène (par exemple dans la nécropole de Rutigliano dans les Pouilles: *Atti Taranto* 16, pl. 110, dans une lékanide; *Atti Taranto* 17, pl. 61, dans un skyphos).

²¹ Volailles à Ensérune (325-225 av. J.-C.): T. 166, 175, 178 (Gallet de Santerre 1968); une pintade dans les tombes 2 et 5/Schwaller 1995; un canard dans la tombe 5/Schwaller 1995. À Nîmes (Mail romain: première moitié du I^{er} s. av. J.-C.): T. 225 (un pigeon), T. 226 (os de pigeon).

²² Poissons à Ensérune (325-225 av. J.-C.): T. 2/Schwaller 1995 (rascasse et muge), T. 5/Schwaller 1995 (muge); à Nîmes (Mail romain: première moitié du I^{er} s. av. J.-C.): T. 225 (rascasse, maquereau, muge), T. 226 (rascasse).

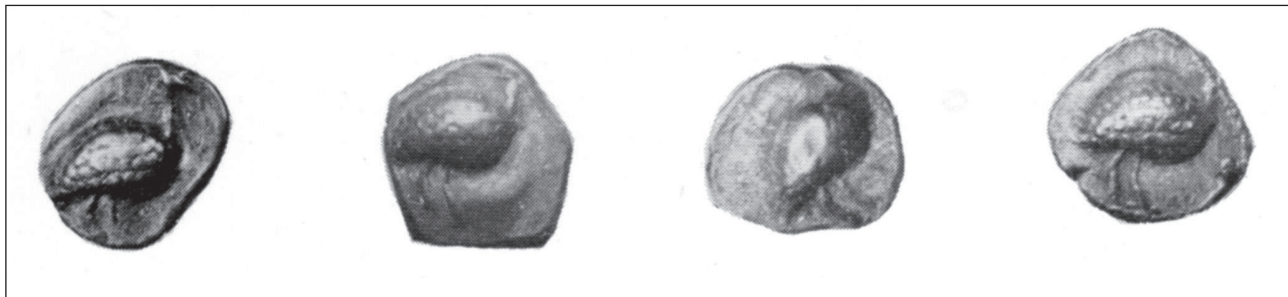
²³ Pintus 1985.

²⁴ Sophocle, *ap.* Plin. XXXVII, 40; skyphoi attiques du Musée de Tarquinia (CVA *Italia* 26, *Tarquinia* 2, pl. 37,4) et du MET de

Fig. 16 – Pintades sur un skyphos du Musée de Tarquinia (CVA Italia 26, Tarquinia 2).



Fig. 17 – Pintade sur des monnaies de Marseille (Furtwängler 1978).



dont on connaît les liens étroits avec Artémis. Enfin, le poisson est lui aussi symbole de vie et de fécondité, mais le fait que les espèces représentées à Ensérune et, surtout, à Nîmes soient des poissons de mer doit prendre un sens particulier, notamment la rascasse.

2) Les vases. Pris séparément, ils ne sont pas différents de ceux que l'on trouve dans les habitats: ce sont, sauf exception (T. XXVII des Baux où les vases à vernis noir paraissent neufs), des vases qui présentent des traces d'usage, voire des réparations. C'est leur assemblage qui est spécifique et ne correspond pas en général aux proportions retrouvées sur les habitats. Et d'abord, tous les vases, sans exception, attribués au service de table, appartiennent à des céramiques tournées. Bien plus, la majorité sont des vases à vernis noir importés, attiques, italiques ou ibériques, seuls un ou deux vases, en général une cruche, sont des céramiques tournées d'origine régionale. Or on sait que tous les habitats indigènes présentent aux IV^e-III^e s. une proportion majoritaire de vases non tournés et une

proportion encore importante au I^{er} s.²⁵ Il y a donc un premier tri par lequel on choisit la catégorie la plus luxueuse disponible. Ensuite, si l'on regarde les formes retenues, il faut distinguer entre les tombes d'Ensérune et la série de tombes du I^{er} s. À Ensérune au III^e s., les coupes, coupelles et bols à vernis noir, la coupe monoansée à pâte claire recourent les formes les plus répandues dans les habitats; les plats à poisson (T. 121 et 163), par contre, sont des formes rares dans les habitats: par exemple, à Lattes, pour la même période, deux individus sur 41 à vernis noir. Notons l'absence des vases à boire qui dans l'habitat sont des skyphos, des kylix (type bolsal) et des canthares à pouciers. Dans les tombes du bas

²⁵ On ne connaît malheureusement aucune donnée quantitative pour l'habitat d'Ensérune, ni pour celui de Beaucaire. Dans un dépotoir du I^{er} s. av. J.-C. aux Baux (Arcelin 1981), les céramiques non tournées représentent 48 %, les céramiques à vernis noir 30 % et les céramiques tournées autres 22 %. Au Marduel, site dans l'horizon de Saint-Laurent-des-Arbres, pour la période 100-75, les céramiques non tournées représentent 72 %, les céramiques à vernis noir 16 %. À titre de comparaison, à Lattes (*Lattara* 7), site indigène très «ouvert», pour la période 300-250 av. J.-C., les céramiques non tournées représentent, selon les secteurs, entre 40 et 60 % de la vaisselle, les vases à vernis noir, entre 6 et 14,5 % et les céramiques tournées, entre 33,5 et 42 %; pour la période 100-50 av. J.-C., les céramiques non tournées représentent 31 % de la vaisselle, les vases à vernis noir 56 % et les céramiques tournées 13 %.

New York (CVA USA 1, *Hoppin/Gallatin Coll.*, pl. 8); monnaies de Marseille du type Auriol: Furtwängler 1978, 270, 275 et pl. 38, qui identifie l'oiseau représenté à une outarde.

Rhône au I^{er} s., on constate, en revanche, un nouveau tri dans le répertoire disponible en comparaison avec les habitats. Si la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres fournit un élément de chacune des formes-types (assiette, coupe, bol), les tombes 5 de Beaucaire et XXVII des Baux montrent déjà un nombre d'assiettes supérieur à la moyenne; la plupart des tombes de Beaucaire fournissent précisément un répertoire où les formes d'assiettes prédominent largement, de la T. du Mas de Jallon avec 8 assiettes sur 11 vases à vernis noir à la T. 19 de la nécropole des Marronniers avec 21 assiettes, pour 26 vases à vernis noir, empilées sur deux piles²⁶ (Fig. 18). Il est clair que les vases présents dans nos tombes ne représentent ni un service à boire, ni un service à manger, mais une sélection de récipients de qualité qui ne recourent pas vraiment le service de table de l'habitat et qui peuvent toujours se référer à des rites. Tous en effet se révèlent d'éventuelles patères à libation. Qu'ils aient appartenu au mort ou qu'ils aient été apportés par les participants au service funèbre, ils entrent de par leur fonction dans la part du mort. Notons, dans le cadre de ces rituels de décontamination, la présence dans la tombe 163 d'Ensérune d'un balsamaire contenant huile ou parfum utilisés sans doute pour l'onction du mort ou la lustration de ses ossements.

Lorsque la céramique modelée de production locale ou régionale est présente, il s'agit toujours de pots (l'urne des archéologues), en un ou deux exemplaires, que ce soit à Ensérune aux IV^e-III^e s. ou dans le bas Rhône au I^{er} s. Le pot est, dans la panoplie de la vaisselle d'habitat, le récipient culinaire par excellence, où l'on cuit par ébullition. Or, à Ensérune, dans les tombes 163 et 181, le pot contenait respectivement les restes d'un coq et d'une pintade; en outre dans les deux autres tombes d'Ensérune (Schwaller 1995) offrant un pot, celui-ci contenait le squelette d'une pintade entière. On ajoutera les pots signalés par les fouilleurs des tombes ouvertes entre 1954 et 1965 où, en l'absence d'une analyse plus précise, le contenu est défini comme os de volaille²⁷. Il y a donc là un rituel récurrent qui ne peut avoir qu'une valeur symbolique dont la plus évidente est fondée sur le fait que les volailles se reproduisent par des œufs, symboles par excellence de la renaissance. Lorsqu'ils

ne contiennent pas de restes animaux, les pots pouvaient contenir des offrandes non sanglantes, végétales, disparues sans laisser de trace.

3) Autres objets. Les trois tombes du bas Rhône contiennent un couteau, et deux d'entre elles un *simpulum*. Le grand couteau est celui de la découpe du sacrifice, le *simpulum* sert à puiser le vin dans le vase à mélanger. En l'absence de *simpulum*, la présence d'une olpé (n° 33 de la T. 5 de Beaucaire) évoque la même fonction. La disposition de la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres paraît significative. Le couteau est placé de telle sorte qu'il relie les vases du rituel aux objets personnels (armes); le *simpulum* occupe la même place entre le vase cinéraire et les trois vases à libation. De même, aux Baux, le *simpulum* fait le lien entre le vase cinéraire et les deux coupes empilées, n° 18 et 178, entre lesquelles se trouvait aussi le couteau. Rendus au mort qui retrouve ainsi sa fonction sociale de sacrificateur et de chef du symposion, ils ont une position qui symbolise et rétablit le lien entre les catégories d'objets autour de sa personne.

4) Vase cinéraire. Or, avec le vase cinéraire, cratère à Ensérune, stamnos dans les tombes du bas Rhône, l'allusion à la consommation du vin est évidente et renvoie au mélange, donc, apparemment, à une consommation de type grec. On rejoint les réflexions des historiens des rites funéraires archaïques et classiques de la Grande Grèce: «mettre en avant la consommation de vin, en utilisant le modèle du symposion comme moyen de distinction sociale, est caractéristique des élites étrusques et du monde indigène de Grande Grèce qui exhibent comme signe de *status*, le cratère, vase par excellence à l'intérieur de ce rituel»²⁸. En revanche, dans les dépôts des nécropoles grecques de la période classique, Naples, Syracuse, Megara Hyblaea, Camarine, Gela, Sélinonte, Agrigente et Lipari le cratère-cinéraire concerne un nombre très limité d'individus (membres de sectes?)²⁹, alors que, depuis le V^e s., «grande sobriété et refus de tout signe ostentatoire caractérisent les sépultures dans tout le monde grec» et qu'O. Murray³⁰ a montré que dans le monde grec il existait «a polarity, a more or less absolute distinction between the world of the symposion and the world of the dead». Aussi, a-t-on rappelé que les cultes à mystères promettaient une vie «symptique» dans l'au-delà. Mais l'image du banquet des

²⁶ Dedet *et alii* 1978, 101-108; Garmy *et alii* 1981.

²⁷ Gallet de Santerre 1968: T. 148, des ossements de petite volaille; T. 152, des ossements de volaille; T. 158, les ossements d'un poulet; T. 166, des os de volaille; T. 175, une tête de lapin, une carcasse de volaille avec sa tête et 2 œufs; T. 178, des os de volaille. Jannoray 1955, 236, n. 2, parle de poulets et de pigeons.

²⁸ Pontrandolfo 1988. Cf. aussi d'Agostino 1988.

²⁹ Cf. La Genière 1987, 275-277.

³⁰ Murray 1988.

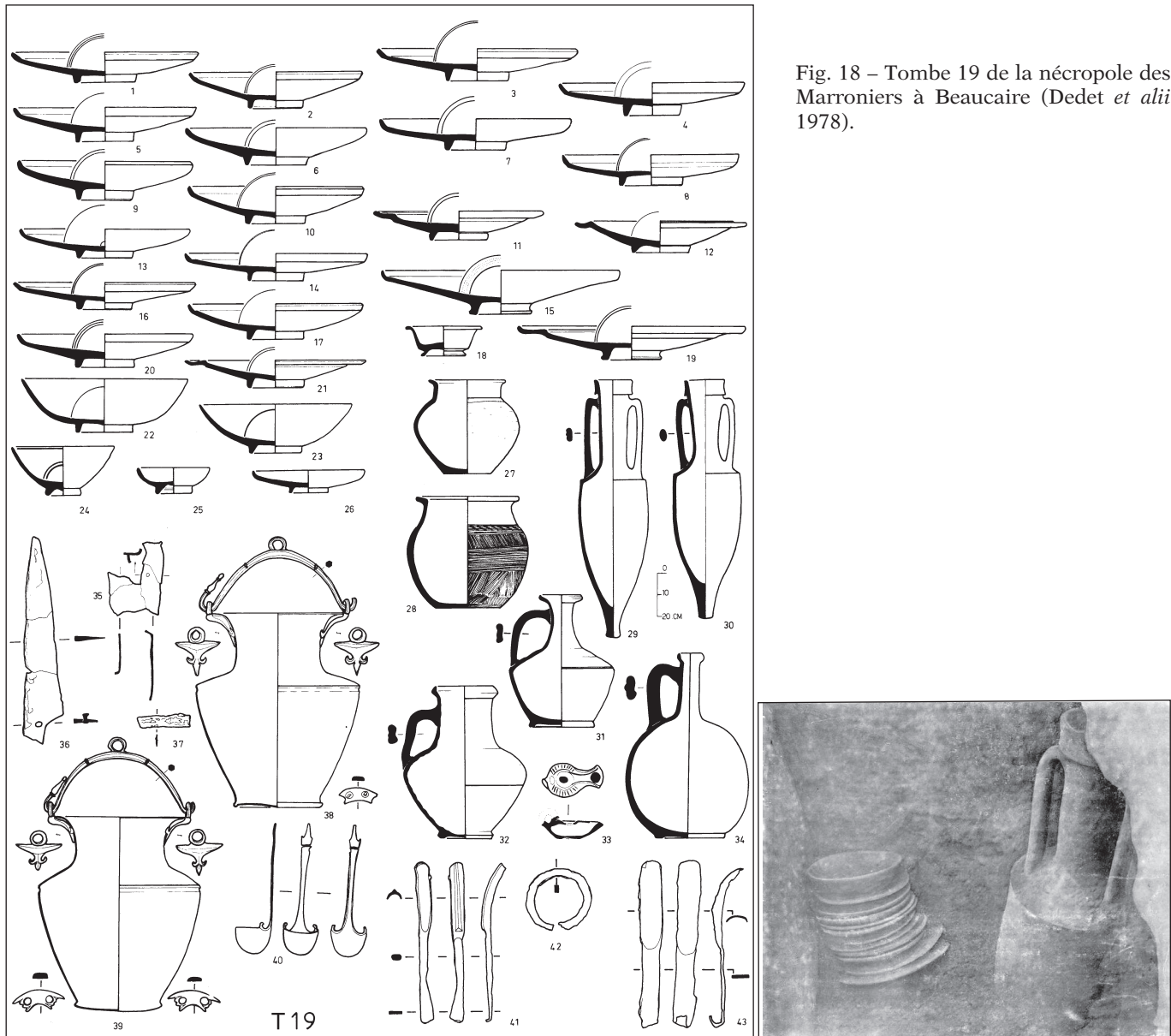


Fig. 18 – Tombe 19 de la nécropole des Marroniers à Beaucaire (Dedet *et alii* 1978).

Bienheureux sous sa forme la plus élaborée renvoie aussi à l'idéal du milieu aristocratique: l'immortalité est l'entrée dans un groupe de privilégiés dont la qualité se révèle le mieux dans un banquet³¹.

Qu'en est-il à Ensérune? La majorité des vases à boire (coupes et skyphos attiques à vernis noir ou à figures rouges) dans les tombes comme dans l'habitat concernent la période jusqu'au premier quart du IV^e s. Les vases de service (cratères attiques, puis ibériques et italiques) appartiennent pour la plupart

à la période suivante³². Dans les tombes de la première phase (425-375 av. J.-C.), les vases à boire sont considérés comme des objets personnels du mort et brûlés avec lui sur le bûcher. La deuxième phase (375-325 av. J.-C.) marque un premier changement: tandis que les vases à boire disparaissent, les ossements du mort sont récupérés à l'intérieur d'un vase, le plus souvent un récipient à pâte claire de type ibéro-languedocien, parfois aussi un cratère, accompagné éventuellement, selon le sexe, d'armes et

³¹ Bottini 1992, 134-148; Pontrandolfo 1995, 194-195.

³² Dubosse 2000.

d'objets de parure, objets personnels récupérés sur le bûcher. La troisième phase de la nécropole confirme le cratère comme vase cinéraire prépondérant, et les vases d'accompagnement ne sont pas des vases à boire spécifiques, mais des vases à usage multiple, accompagnés de pots non tournés, avec souvent des restes animaux (coquilles d'œufs, os et squelettes de volailles, de lapins, d'ovidés et de suidés, rares restes de poissons), parfois d'armes et d'objets de parure, objets personnels récupérés sur le bûcher.

L'allusion à la consommation du vin semble donc prendre une valeur différente entre la première phase (uniquement des vases à boire) et les deuxième et troisième (usage du cratère comme vase cinéraire) avec l'addition d'une « référence à la culture du symposium, à la consommation collective et socialisée du vin »³³ et la refunctionalisation funéraire du cratère. Mais la troisième phase ajoute une nouvelle dimension avec les allusions aux libations et aux sacrifices : à côté du statut social personnel du défunt, toujours présent, on met en avant une idéologie de la mort qui se préoccupe du salut de l'âme et manifeste la participation du groupe.

Le vase cinéraire des trois tombes du bas Rhône revêt une égale fonction symbolique. Il s'agit, en effet, d'une forme de vase stamnoïde qui pourrait être spécialement produit pour le service funéraire. Les trouvailles hors contexte funéraire sont rares³⁴. La plupart des exemplaires proviennent de tombes où ils constituent toujours le vase cinéraire³⁵, mais où ils peuvent se trouver en plusieurs exemplaires. C'est une forme dont on ne connaît pas d'équivalent dans

les productions contemporaines³⁶, mais qui, avec sa panse globulaire, son col court et ses deux anses horizontales plaquées, est bien celle d'un stamnos, c'est-à-dire d'un vase à mélanger le vin et l'eau. Or, dans ces tombes l'allusion au vin est clairement exprimée à travers la présence d'instruments à verser (*simpula* ou *olpés*, cruches), parfois d'amphores vinaïres, et de coupes et patères à libation (plutôt qu'à boire). Lorsqu'il existe un ou deux stamnos supplémentaires, il est facile d'imaginer qu'ils aient pu servir à effectuer le mélange destiné aux libations. On aurait donc ici aussi le rappel à la consommation socialisée du vin, mais à travers un récipient spécifique qui donne la priorité à l'aspect funéraire de la démarche.

Ce travail souhaite rendre à l'analyse des tombes une dimension eschatologique qui a souvent été oubliée au profit des seuls aspects sociaux, même si ceux-ci restent prioritaires. Nous avons affaire à des tombes dont le contenu est l'image de rencontres complexes avec des objets issus de cultures différentes : des armes et des fibules celtes, manifestement importées, des vases d'origine grecque, eux aussi importés, associés à des productions locales. La mort est toujours une étape importante dans la vie d'un groupe. Les rites doivent permettre au mort d'accéder « à une nouvelle condition d'existence sociale, de transformer sa disparition, son absence à l'univers des vivants, en un état positif stable : le statut de mort »³⁷. Pour cela, l'intervention des vivants consiste d'abord à éviter l'impureté du cadavre, impureté certes « innocente », liée au cycle de la vie – naissance et mort –, mais dont il convient d'être purifié : les Grecs possèdent le verbe *agnizein*, « rendre *agnos* », pour désigner l'ensemble des rites funèbres destinés à éliminer ces impuretés. Le superstitieux de Théophraste « évite de marcher sur une tombe, d'approcher d'un mort ou d'une femme en couches : il tient beaucoup, dit-il, à ne pas se charger d'une souillure »³⁸. Car l'impureté du mort atteint aussi les vivants qui l'approchent. Après avoir lavé et apprêté le mort, la crémation, les libations et les sacrifices constituent les principaux rites de purification et d'accompagnement. Les restes qui en subsistent dans (ou autour de) la tombe ne sont pas ceux d'un repas funéraire et ne sont pas destinés à fournir

³³ Laurens, Schwaller 1987.

³⁴ Aux Baux (dans un dépotoir isolé : P. Arcelin, Recherches archéologiques au col de La Vayède, Les Baux-de-Provence (B.-du-Rh.), *DocAMérid*, 4, 1981, 107 et fig. 37, n° 149 et 159?); à Eyguières (dans un fossé « cultuel » ou funéraire : Fl. Verdin, Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières au I^{er} s. av. J.-C. : un quartier cultuel et funéraire au voisinage des Caenicenses?, dans *Milieu et sociétés dans la vallée des Baux*. Études présentées au colloque de Mouries. Montpellier, 2000 (*RANarb*, Suppl. 31), fig. 6; à Glanum (dans un puits : inédit, rens. J.-Chr. Sourisseau); à Avignon (D. Carru, Occupations préaugustéennes d'Avignon (V^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, 2000, 206, fig. 4 : milieu I^{er} s. av. J.-C.); au Pègue (A. Perraud, *Le Pègue, préface de Marseille?*, Paris, 1955, p. 21-22, fig. 9); au Marduel (M. Py, D. Lebeau-pin et alii, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), III, Les niveaux des II^e et I^{er} s. av. n.è. sur le chantier central. *DocAMérid*, 9, 1986, fig. 48,1 et 53,24 : v. 75-25 av. J.-C.).

³⁵ Hors-tombe de la nécropole des Colombes à Beaucaire (Dedet et alii 1974); T. 2 et 6 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (Dedet et alii 1978); T. du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy et alii 1981); T. VIII et hors-tombe de la nécropole de la Catalane aux Baux (Arcelin 1973); T. 0 de la nécropole de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979); T. 7 et 9 de la nécropole de Servanes à Mouries (Royer, Verdin 2000).

³⁶ Pour une période plus ancienne (fin IV^e-III^e s. av. J.-C.), on peut la rapprocher de vases en pâte claire massaliète, l'urne CL-MAS 511 et le stamnos CL-MAS 571 et, en Italie, de stamnoi eux aussi en contexte funéraire (par exemple, à Adria en céramique à vernis noir, forme Morel 4412a1, et à Tarquinia, Serra Ridgway 1996, tav. CCXIX, fig. 187).

³⁷ Vernant 1982a.

³⁸ Théophraste, *Caract.*, 16.

un viatique au mort, mais à témoigner que les rites ont bien été respectés. Ils sont sans doute aussi, dans leur complexité, plus que cela: des signes, des messages adressés à la communauté d'appartenance, au défunt lui-même ou directement à la divinité susceptible d'assurer son salut. Les deux groupes de tombes que nous avons retenus montrent le point de départ au IV^e s. et le point d'aboutissement au I^{er} s. av. J.-C. de cette démarche en Gaule méridionale. L'aspect social y conserve jusqu'au bout ses prérogatives, et d'abord parce que notre choix a porté précisément sur les tombes d'une classe que l'on peut définir comme aristocratique. Cela se marque par la présence de certaines catégories d'objets personnels, armes, instruments de la consommation de viande (couteaux) et du vin (cratère, *simpulum*) et une certaine accumulation de céramiques sélectionnées (coupes et assiettes à vernis noir importées), défonctionnalisées de leur usage quotidien ou social et refonctionnalisées pour l'usage funéraire (cinéraire/sacrifice/libation/offrandes), voire spécifiques (vase cinéraire-stamnos). Depuis le début, les contacts avec les Grecs sont à l'origine de la consommation du vin: l'hellénisme s'identifie pour les Gaulois à une civilisation du vin. Puis les élites semblent adopter également la façon de le boire³⁹ et le cratère, avec aussi son iconographie, sympotique ou dionysiaque, y fait référence et se retrouve, dans la deuxième phase d'Ensérune, aussi bien dans l'habitat que dans la tombe. Mais, dans la troisième phase, le cratère (ou canthare) à pouciers à vernis noir qui sert de cinéraire est pratiquement absent de l'habitat: son usage, quasiment réservé à la tombe, est la dernière étape avant la création d'un vase spécifique et préfigure en quelque sorte ce qui se passe au I^{er} s. dans la basse vallée du Rhône. Comme si, après avoir emprunté le point de départ à la culture grecque, les Gaulois avaient radicalisé ses implications dans le domaine funéraire. L'analyse que nous avons faite avec l'appui de la littérature grecque trouve là sa justification,

³⁹ On sait que pour les Grecs, le vin pur est un poison et boire le vin pur une pratique barbare. Cicéron dans un passage du *Pro Fonteio* conservé par Ammien Marcellin (XV, 12, 4) notait que les Gaulois considéraient le vin dilué comme un poison. Mais Poseidonios émet une opinion plus nuancée: «la boisson chez les riches gaulois est le vin, transporté depuis l'Italie et la chôra massaliète, qu'ils boivent pur, bien que parfois ils le mélangent à un peu d'eau».

que les Anciens eux-mêmes avaient entrevue avec stupéfaction: ces Gaulois qui croyaient à l'immortalité de l'âme, à la métempsycose et à l'indestructibilité de l'univers⁴⁰, Valère Maxime les aurait bien traités d'insensés, «*nisi idem braccati sensissent, quod palliatus Pythagoras credidit*»: la comparaison est loin d'être exacte puisqu'ici l'âme immortelle est dégagée par le feu de son enveloppe charnelle et s'envole avec la fumée vers un au-delà céleste, alors que Pythagore interdisait la crémation pour éviter de confondre ce qui est divin et ce qui est mortel, sans parler du tabou des sacrifices sanglants⁴¹. Alors, au-delà de la culture du symposium est-on renvoyé à la diffusion du culte de Dionysos dans une religion de salut individuel? Outre l'allusion à la consommation du vin, très présente, on peut relever la signification particulière de l'œuf comme source de vie et promesse de résurrection dans les mythes eschatologiques en général et orphiques en particulier, dont on connaît les liens avec Dionysos⁴². Dans la tombe 5 de Beaucaire, la présence d'un miroir, objet de luxe exceptionnel, est apparemment difficile à expliquer dans une tombe masculine; mais c'est aussi un objet symbole de la passion de Dionysos, «un des attributs du dieu qui apparaissent dans le rituel mystérieux, symbole de connaissance que le mythe orphique fait intervenir au moment culminant de la passion du dieu»⁴³. Peut-on aller jusque là dans l'interprétation de l'idéologie funéraire de nos tombes?⁴⁴ Il faudrait mieux connaître aussi les implications de la superstition et des pratiques magiques certainement très fortes dans les relations des vivants avec la mort.

⁴⁰ César, *BG*, VI, 14; Diodore, V, 28; Strabon, IV, 4, 4; Mela, III, 2, 19; Ammien Marcellin, XV, 9, 8; Valère Maxime, II, 6, 10.

⁴¹ Jambl., *Vita Pyth.*, 108-109; 154-156.

⁴² Cf. Bottini 1992, p. 66-70 et 172. Dans la tombe 121 d'Ensérune, outre la présence d'un œuf, on note que la face A du cratère représente la figure d'Éros, qui, dans les phases les plus anciennes des cosmogonies orphiques, est la figure divine née de l'œuf primordial engendré par la Nuit tandis que de la coquille brisée en deux se forment la Terre et le Ciel.

⁴³ Bottini 1992, p. 156.

⁴⁴ Laurens, Schwaller 1987, p. 391-392, ne le pensaient pas, préférant s'en tenir à la seule «consommation du vin, au symposium, bon à la fois pour la vie et dans la tombe». Dans la zone et la chronologie qui nous concernent, en tout cas, ce n'est pas la conquête romaine de la province de Transalpine qui apportera des modifications notables. Cf. Bats 2001.

Abréviations bibliographiques

- AFEAF 1993** : V. Guichard, M. Vaginay (dir.), [*Les Celtes en Normandie.*] *Les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Actes du XIV^e Colloque de l'AFEAF (Evreux, 1990). Rouen, 1993 (Suppl. à la RAO, 6).
- Arcelin 1973** : Ch. et P. Arcelin, La nécropole protohistorique de la Catalane aux Baux-de-Provence (B.-du-Rh.), *RANarb*, VI, 1973, 91-195.
- Arcelin 1979** : P. Arcelin, La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou (B.-du-Rh.), *DocAMérid*, 2, 133-156.
- Arcelin 1980** : P. Arcelin, Nouvelles observations sur la nécropole préromaine de La Catalane aux Baux-de-Provence (B.-du-Rh.), *EcAntNimes*, 15, 1980, 91-110.
- Barruol, Sauzade 1969** : G. Barruol, G. Sauzade, Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Contribution à l'étude des sépultures du I^{er} s. av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône, *RELig*, XXXV, 1-3, 15-89.
- Bats 1990** : M. Bats, Tombes et nécropoles de Narbonne aux II^e-I^{er} s. av. J.-C.: problèmes de datation et de chronologie, dans *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} s. av. J.-C.: confrontations chronologiques* (A. Duval, J.-P. Morel, Y. Roman, dir.), Actes de la table ronde de Valbonne (1986), Paris, 1990, 269-290.
- Bats 2001, à paraître** : M. Bats, Les Gaulois et l'écriture aux II^e-I^{er} s. av. J.-C.: un problème d'identité, dans *Articulations entre culture matérielle et sources antiques dans la recherche sur l'Age du fer européen*. Actes du XXIII^e Colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999), à paraître dans les Suppl. à la RAO [Rennes, 2003, 369-380 (Suppl. 10 à la RAO)].
- Bottini 1992** : A. Bottini, *Archeologia della salvezza. L'escatologia greca nelle testimonianze archeologiche*. Milano, 1992.
- Brunaux 1986** : J.-L. Brunaux, *Les Gaulois. Sanctuaires et rites*. Paris, 1986.
- d'Agostino 1985** : B. d'Agostino, Società dei vivi, comunità dei morti: un rapporto difficile, *DdA*, n.s. I, 47-58.
- d'Agostino 1988** : B. d'Agostino, Il rituale funerario nel mondo indigeno, dans *Magna Grecia* (a cura di G. Pugliese Caratelli), III, Milano, 1988, 91-114.
- d'Agostino 1990** : B. d'Agostino, Problemi d'interpretazione delle necropoli, dans R. Francovitch, D. Manacorda (dir.), *Lo scavo archeologico: dalla diagnosi all'edizione*. Firenze, 1990, 401-420.
- d'Agostino 1996** : B. d'Agostino, La necropoli e i rituali della morte, dans *I Greci*, II,1. Torino, 1996, 435-470.
- d'Agostino 1999** : B. d'Agostino, Le vase céramique grec dans ses espaces: la tombe, dans *Céramiques et peinture grecques: modes d'emploi*. Actes du colloque intern. de l'École du Louvre (Paris, 1995). Paris, 1999, 87-90.
- Dedet et alii 1974** : B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard), II^e-I^{er} s. av. J.-C., *RANarb*, VII, 1974, 59-118.
- Dedet et alii 1978** : B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, Cl. Raynaud, C. Tendille, *Ugernum. Protohistoire de Beaucaire*. Caveirac, 1978.
- Dubosse 2000** : C. Dubosse, La céramique attique du IV^e s. d'Ensérune, dans *La céramique attique du IV^e s. en Méditerranée occidentale*. Actes du colloque international (Arles 1995). Naples, 2000 (Coll. CJB, 19), 209-216.
- Furtwängler 1978** : A. E. Furtwängler, *Monnaies grecques en Gaule, le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia 525/520 - 460 av. J.-C.* Fribourg, 1978 (Typos III).
- Gallet de Santerre 1966** : H. Gallet de Santerre, Sur quelques sépultures et rites funéraires d'Ensérune, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, II, 1966, 1027-1036.
- Gallet de Santerre 1968** : H. Gallet de Santerre, Fouilles dans le quartier Ouest d'Ensérune (Insula n°10), *RANarb*, 1, 1968, 39-83.
- Garmy et alii 1981** : P. Garmy, A. Michelozzi, M. Py, Une nouvelle sépulture protohistorique à Beaucaire, Gard: la tombe du Mas de Jallon, *RANarb*, 14, 1981, 71-87.
- Guichard, Vaginay 1993** : V. Guichard, M. Vaginay, Les mobiliers funéraires en Gaule aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. Réflexions méthodologiques, dans *AFEAF* 1993, 231-243.
- Jannoray 1955**: J. Jannoray, *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines en Gaule méridionale*, Rome, 1955 (BEFAR, 181).
- Kurtz, Boardman 1971** : D. C. Kurtz, J. Boardman, *Greek Burial Customs*, Londres, 1971.
- La Genière 1987** : J. de La Genière, Des usages du cratère, dans *Grecs et Ibères au IV^e s. av. J.-C.*, Actes de la table ronde de Bordeaux (1986), *REA*, 89, 3-4, 1987, 271-282.
- Laurens, Schwaller 1987** : A.-F. Laurens, M. Schwaller, Vases attiques importés sur l'oppidum d'Ensérune : essai d'approche anthropologique, dans *Grecs*

et Ibères au IV^e s. av. J.-C., Actes de la table ronde de Bordeaux (1986), *REA*, 89, 3-4, 1987, 385-395.

Méniel 1993 : P. Méniel, Les animaux dans les pratiques funéraires des Gaulois, dans *AFEAF* 1993, 285-290.

Murray 1988 : O. Murray, Death and Symposium, dans *La parola, l'immagine, la tomba*, Atti del colloquio Intern. di Capri, *AION ArchStAnt*, X, 1988, 239-257.

Pintus 1985 : G. M. Pintus, Storia di un simbolo: il gallo, *Sandalion*, 8-9, 1985-1986, 243-267.

Pontrandolfo 1988 : A. Pontrandolfo, L'escatologia popolare e i riti funerari greci, dans *Magna Grecia* (a cura di G. Pugliese Caratelli), III, Milano, 1988, 171-196.

Pontrandolfo 1995 : A. Pontrandolfo, Simposio e élites sociales nel mondo etrusco e italico, dans O. Murray, M. Tecusan (eds), *In vino veritas*, Oxford, 1995, 176-195.

Royer, Verdin 2000 : R. Royer, Fl. Verdin, Servanes à Mouriès ou les faubourgs de l'oppidum des Caisses de Saint-Jean, dans *Milieu et sociétés dans la vallée des Baux*. Études présentées au colloque de Mouriès. Montpellier, 2000 (*RANarb*, Suppl. 31), 157-180.

Schwaller, Rapin 1987 : M. Schwaller, A. Rapin, Contribution à l'étude de l'armement celtique: la

tombe 163 d'Ensérune (Hérault), *RevArchNarb*, 20, 1987, 155-183.

Schwaller, Marchand 1993 : M. Schwaller, G. Marchand, La phase tardive de la nécropole d'Ensérune (Hérault), dans *AFEAF* 1993, 225-229.

Schwaller et alii 1995 : M. Schwaller, H. Duday, Th. Janin, G. Marchand (avec la coll. d'A. Gardeisen), Cinq tombes du deuxième Âge du fer à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault), dans *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à A. Nickels*. Paris-Lattes, 1995 (ÉtMass 4), 205-230.

Serra Ridgway 1996 : F. R. Serra Ridgway, *I corredi del fondo Scataglini a Traquinia*. Milano, 1996.

Vernant 1982a : J.-P. Vernant, Introduction, dans G. Gnoli, J.-P. Vernant (dir.), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*. Cambridge/Paris, 1982, 5-15 (repris sous le titre: Inde, Mésopotamie, Grèce: trois idéologies de la mort, dans J.-P. Vernant, *L'individu, la mort, l'amour. Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*. Paris, 1989, 103-115).

Vernant 1982a : J.-P. Vernant, La belle mort et le cadavre outragé, dans G. Gnoli, J.-P. Vernant (dir.), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*. Cambridge/Paris, 1982, 45-76 (repris sous le même titre, dans J.-P. Vernant, *L'individu, la mort, l'amour. Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*. Paris, 1989, 41-79).

Chapitre II

Anthropologie de l'écriture

Javier De Hoz

Estas líneas no tienen por objeto hacer un elogio de la obra, breve pero muy importante, de Michel Bats sobre la escritura en el sur de Francia en la antigüedad. Ese elogio corresponde a otros lugares; aquí se trata de presentar al lector algunos aspectos fundamentales de esa obra, sus aportaciones y los problemas que plantea por la propia eficacia de su método, aunque a veces no pueda llegar a resolverlos. Tampoco se trata aquí de afrontar esos problemas; mi tema no es la escritura en el sur de Francia sino la obra de Michel sobre ella, aunque obviamente la frontera entre ambas no es particularmente nítida. En el homenaje a Michel sí intentaré hacer avanzar algunas pequeñas cuestiones planteadas por su obra, ya que no me siento capaz de hacerlo con las grandes y no se me ocurre mejor forma de demostrar aprecio y admiración a un colega que continuar su propio trabajo ¹.

No es frecuente que un arqueólogo se enfrente directamente con los problemas que plantea la escritura para comprender una sociedad antigua. Sin embargo, puesto que esa escritura nos es conocida siempre a través del material arqueológico, se trata de un paso que debiera darse con frecuencia, y por supuesto con competencia y con una idea clara de lo que está en juego. Michel Bats ha dado ese paso con una coherencia

¹ En lo que sigue utilizaré un sistema de referencias no ortodoxo para referirme a los artículos de Michel que se justifica por el carácter peculiar de estas páginas:

GAULOIS = Bats M., 2003, Les Gaulois et l'écriture aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., dans *Articulations entre culture matérielle et sources antiques dans la recherche sur l'Âge du fer européen*. Actes du XXIII^e Colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999), Rennes (Suppl. 10 de la RAO), 369-380.

GREC = Bats M., 2004, Grec et gallo-grec: les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II^e-I^{er} s. av. J.-C.), *Gallia*, 7-20.

LATTARA = Bats M., 1988, Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault), Lattes, (Lattara 1), 147-160.

LOGIQUE = Bats M., 1988 (= 1990), La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique, *RAN*, 21, 121-148.

que no es tampoco frecuente en las escapadas desde la arqueología, tal como comúnmente se la considera, a las zonas de la disciplina que muchos arqueólogos se niegan a reconocer como parte de ella.

Tal como Michel Bats ha enfocado el problema de la escritura, problema complicado para el que existen varias aproximaciones legítimas, el punto de vista del arqueólogo, de un cierto tipo de arqueólogo, es siempre determinante y explica en gran medida diversos aspectos de su obra que intentaré revisar.

Cronología

La escritura aparece en el sur de Francia en distintos momentos según regiones. Los primeros testimonios corresponden a escrituras coloniales sobre soportes igualmente coloniales, relativamente fáciles de fechar; por otra parte sabemos que los fenicios, los íberos, los griegos y los etruscos, en sus primeros contactos con el arco costero que va de Ampurias a Antibes, conocían ya la escritura y la usaban para sus transacciones comerciales. Estas escrituras coloniales van a dar lugar a su simple adopción por los indígenas o a la creación de escrituras indígenas derivadas, pero van a hacerlo en fechas muy diferentes.

La obra de Michel Bats desde este punto de vista presenta dos aspectos fundamentales, uno técnico en el que saca todo el partido posible de su formación de arqueólogo, y otro histórico que le lleva a plantear una cuestión de considerable transcendencia que no llega a resolver plenamente.

Desde el punto de vista técnico Michel ha estudiado cuidadosamente la cronología de las inscripciones indígenas, concretamente las escritas en griego y leponcio y las galo-griegas, sin descuidar las ibéricas, y ha llegado sobre todo en GREC, 7-12, ha moverse en un cuadro sólido de referencias, imprescindible para valorar adecuadamente los distintos epígrafes en su contexto histórico.

*La adecuada seriación de los epígrafes le ha llevado a otra cuestión que tiene un enorme interés. Todos los que hemos estudiado el problema hemos sido conscientes de las diferencias de fecha inicial entre las distintas epigrafías indígenas, pero Michel Bats ha sido quien ha valorado adecuadamente lo que él ha llamado los “*décalages chronologiques*” (ya en LOGIQUE, 42-44), en particular el que existe entre íberos o galos o, más precisamente, galos del territorio en que se utilizaba la lengua ibérica y galos del área de influencia marsellesa. Los galos del área de influencia ampuritana estaban escribiendo en el siglo IV, es decir a la vez que los íberos visitantes o instalados en Languedoc, mientras que los galos del área de influencia marsellesa empezarán a escribir en griego en el siglo III y no desarrollarán la escritura galo-griega hasta el II.*

El interés de Michel Bats se ha centrado sobre todo en el área marsellesa y ha puesto en relación el desarrollo de la escritura galo-griega, en fechas en que ya los galos pertenecen a la Provincia romana, con un sentimiento de identidad étnica.

El problema planteado por Michel con más claridad que por ningún otro autor sigue siendo sin embargo difícil. ¿Por qué los galos occidentales fueron tan rápidos en adoptar la escritura y la lengua ibéricas, pero no llegaron a crear sin embargo una escritura propia? En cuanto a los galos de Provenza el problema es doble, la lentitud en adoptar cualquier forma de escritura por un lado, la creación en fecha tardía de una escritura propia, cuestiones sobre las que volveré más adelante.

Bilingüismo

Desde los años ochenta el bilingüismo se ha convertido en un tema privilegiado para la lingüística general, pero sólo recientemente empieza a serlo para la sociolingüística del mundo antiguo. Sin embargo ya en 1988 (LOGIQUE, 124-129) Michel Bats demostró un sentido claro de la importancia del tema; partiendo de un curioso texto de Varrón sobre los marselleses trilingües, que hablaban griego, galo y latín, recogió los indicios y testimonios que muestran la existencia de bilingüismo en todo el arco geográfico arriba mencionado y que en gran parte corresponden a inscripciones en que un individuo de una lengua se sirve para la escritura de otra diferente; encontramos así íberos hablantes de griego, galos hablantes de griego, ligures hablantes de etrusco y galos hablantes de latín. Es cierto que Michel no se plantea apenas las posibilidades de un bilingüismo en sentido contrario, es decir del hablante nativo de una lengua clásica que

podía expresarse en una lengua indígena, sin duda porque los testimonios son mucho menos claros, pero sí toma en consideración un problema inseparable y de enorme interés, la presencia de griegos viviendo entre indígenas que difícilmente podían desconocer totalmente la lengua local.

Aprendizaje de la escritura

La convivencia de lenguas da lugar al uso de una lengua escrita que no es la vernácula del usuario o a la creación de una nueva escritura por la transformación de un modelo, pero esto no sólo exige individuos bilingües sino individuos bilingües alfabetizados y que por lo tanto han pasado por el aprendizaje de la escritura. Los estudios franceses sobre las escrituras del mundo antiguo han contribuido decisivamente, a través de la figura inolvidable de Michel Lejeune, a poner en evidencia la importancia del tema y a descubrir las complejidades técnicas del proceso. Pero Michel Bats contó además con la experiencia personal de la publicación de los grafitos de Lattes (LATTARA), entre los que se encuentran dos fragmentos de alfabetario griego sobre los que Michel no ha cesado de volver, precisando su función sobre la base de lo que sabemos de la enseñanza de la escritura en Grecia a la luz, sobre todo de la documentación papirológica. La cuestión esencial es sin duda si se trata de testimonios del aprendizaje de griegos o de indígenas, pero lo que el análisis interno de los alfabetarios, no directamente relacionados entre sí, permite deducir es que en un caso se trata del modelo preparado por un experto y en el otro de la copia inhábil de un discípulo. Uno podría sentirse tentado de pensar en un maestro griego y en un discípulo indígena, pero en realidad eso sería un ejemplo real de prejuicio colonialista, a diferencia de los abundantísimos supuestos prejuicios que no son sino resultado de los prejuicios de la bibliografía de los últimos quizá ya cuarenta años. Lo cierto es que, como Michel ha subrayado, en lugares como Lattes vivían familias griegas y eso implica que, en los casos en que los adultos de esas familias estaban alfabetizados, tendrían que organizar un sistema de transmisión para alfabetizar a sus hijos. No es impensable la presencia de un maestro allí donde la comunidad griega tuviese un cierto volumen, pero sabemos, quizá con particular precisión en el caso romano, que la enseñanza dentro de la familia no era excepcional. En la época de los alfabetarios de Lattes el momento inicial de la recepción de la escritura griega por parte de los indígenas había quedado ya atrás y podemos pensar en aprendizaje del alfabeto griego dentro de una familia griega o dentro de una familia indígena, incluso una situación mixta en la que un adulto, maestro profesional o simplemente alguien en quien varias familias habían depositado su confianza, se ocupaba de enseñar a niños a la vez griegos e indígenas. Distinto es el problema de los primeros indígenas que aprendieron a escribir en griego, pero en ese caso más que de aprendizaje se trata del problema transcendental de la adopción de la escritura por parte de una sociedad.

Las fuentes clásicas

El período en que Michel Bats se formó e inició sus investigaciones coincide con la moda arqueológica, prolongada todavía durante mucho tiempo aunque no, al parecer, en la actualidad, de negar casi todo valor a las fuentes clásicas a las que se trataba además como un todo monolítico. La cuestión era si las fuentes en términos absolutos eran útiles, con independencia de si los testimonios sobre la cuestión que en ese momento se trataba procedían de un Avieno o de un Polibio. Michel no cayó nunca en ese error, toda su obra manifiesta un interés profundo por lo que las fuentes clásicas pueden decirnos sobre un tema y por los problemas críticos que se deben resolver para poder sacar partido de esas fuentes. En la cuestión de la escritura no ocurre de otro modo y en su obras encontramos reunidos todos los textos clásicos, no excesivamente escasos, que arrojan alguna luz sobre la situación lingüística y el uso de la escritura en el mediterráneo francés (LOGIQUE, 121-123; GAULOIS, 369-371; GREC, 19). La interpretación de estos testimonios es sin embargo a menudo problemática y Michel no ha dudado en afrontar problemas concretos realizando una auténtica investigación filológica, como es el caso en particular a propósito de la expresión graecis litteris de César. Analizando todos los paralelos disponibles Michel ha señalado que un significado normal de la expresión es, no el literal de “en letras griegas”, sino el más amplio de “en lengua griega”. Dada la transcendencia de los pasajes cesarianos en que aparece esta expresión, se trata de una propuesta de

considerable importancia. Sin embargo en este caso no me siento muy convencido por las conclusiones de Michel. Es cierto que hay pasajes, todos ellos en Livio, lo que no creo que tenga una significación especial, en que graecis litteris significa “en lengua griega”, pero se trata de pasajes en que se está contrastando el uso de dos lenguas, púnico y griego o latín y griego, por parte de un mismo autor, y en ese contexto la expresión no es ambigua, caracteres púnicos implican lengua púnica, caracteres griegos, griega, caracteres latinos, latina. En el caso de César nos encontramos con menciones en las que no se establece ningún contraste y por lo tanto la expresión resulta ambigua si el contexto no elimina esa ambigüedad. En Bélgica, donde los indígenas no conocen el griego, envía un mensaje graecis litteris para que no pueda ser interceptado; probablemente está utilizando la lengua griega – latín en alfabeto griego es un sentido no imposible pero sí menos económico –, pero los documentos de los helvecios o las cuentas públicas y privadas que quedaban al margen de la prohibición druídica de fijar por escrito la cultura religiosa y poética tradicional pueden haber sido escritos en griego o en galo-griego; de hecho el contexto del segundo caso se presta mejor a la segunda interpretación: no se deben fijar por escrito ciertas clases de documentos galos, pero sí se pueden fijar otras clases, lógicamente también de documentos galos, en cuyo caso graecis litteris significa “en caracteres griegos”, en galo-griego.

El Griego, lengua vehicular

La sociolingüística contemporánea ha dado considerable importancia a cuestiones relacionadas con el contacto de lenguas, como ya hemos visto a propósito del bilingüismo, entre ellas el problema de las lenguas francas o vehiculares, tanto si se trata de pidgins como del uso, más o menos correcto, de una lengua económica o culturalmente dominante por hablantes de lenguas diversas en un espacio determinado. Ese interés ha llegado también al mundo antiguo, aunque hay que reconocer que en ocasiones de mala manera, como hipótesis apresurada, sin base lingüística adecuada, para resolver problemas de gran amplitud como la indoeuropeización o el origen de las lenguas célticas.

En 1988 Michel Bats no insiste todavía en la idea del griego como lengua vehicular de su zona de estudio, pero está implícita en afirmaciones como la siguiente: “Ce sont ces contacts permanents qui ont donné naissance à cet emprunt direct d’une langue étrangère et le justifient : la langue grecque est celle des détenteurs des clefs des échanges commerciaux” (LOGIQUE, 127). Obviamente lo que esto implica es que las transacciones del gran comercio, con intérpretes o sin ellos, se hacían en griego, que cada vez ha habido más indígenas capaces de expresarse en esa lengua y por ello hemos llegado a encontrarnos con testimonios escritos de esos indígenas, bien en griego bien en una escritura adaptada del alfabeto griego. Es decir, implica que el griego era la lengua vehicular del comercio. En 2004 (GREC, 19; vid. también trabajos de otro tipo como 1999, “Identités ethno-culturelles et espaces en Gaule méditerranéenne (principalement aux VI^e-V^e s. av. J.-C.)”, dans Confini e frontiera nella Grecità d’Occidente. Atti del trentasettesimo convegno di studi sulla Magna Grecia. Taranto 1997, Taranto, 381-418, en concreto 406-408) el griego aparece ya explícitamente como “la langue véhiculaire écrite”. En realidad, implícita o explícita, la lengua griega juega siempre en la obra de Michel Bats esa función vehicular en la que se cruzan multitud de hilos históricos, esencialmente el que exista un vehículo estable de contacto a través del cual no sólo se realizan transacciones comerciales sino que se intercambian ideas y procesos técnicos cuyo conocimiento exige más que la simple imitación de objetos, se crean lazos de hospitalidad, se llega probablemente a los matrimonios mixtos. Uno de esos procesos técnicos es la escritura, pero una vez recibida la escritura se convierte a su vez en cruce privilegiado de hilos históricos, no sólo en cuanto utillaje también vehicular, paralelo y complemento de la lengua vehicular, sino en cuanto factor de creatividad estimulada, lo que nos lleva a la última cuestión a tratar, dentro de las muchas otras que podrían derivarse de la reflexión sobre la obra de Michel Bats.

Antropología de la escritura

La escritura plantea toda una serie de importantes problemas grafemáticos, lingüísticos e históricos, una parte de los cuales lógicamente no tienen por qué ser objeto de estudio por parte del arqueólogo. Son cuestiones como el proceso técnico de la creación o adaptación de una escritura, su evolución paleográfica,

su adecuación mejor o peor a la lengua o lenguas en ella escritas, su evolución en respuesta a la evolución de la lengua, etc. Otras cuestiones afectan por igual a todos los que nos ocupamos de textos antiguos, cuándo se ha creado una escritura, cuál o cuáles han sido sus modelos, qué estrato de la sociedad en términos porcentuales y sociales la ha utilizado y otras similares. Pero finalmente aparecen algunas grandes cuestiones históricas, qué impacto ha tenido la escritura en el desarrollo de una sociedad, por qué y para qué se ha escrito, qué significaba el hecho de escribir para la conciencia de sí misma que tenía una sociedad. Es el terreno en que finalmente etnolingüística, antropología social e historia en el sentido pleno, que incluye a la arqueología, se encuentran, se cruzan y desdibujan sus límites.

Es obvio, conociendo la obra de Michel Bats en otros terrenos, que su interés por la escritura no podía desentenderse de esas cuestiones finales. En concreto ha sido el para qué de la escritura y sobre todo el significado de la escritura para la autodefinición de las sociedades de la Galia mediterránea las que le han preocupado. Hay que advertir sin embargo que a menudo estas grandes cuestiones no se pueden abordar seriamente sin que estén resueltos algunos de los aspectos más técnicos y especializados, por lo que Michel no ha duda en abordar a veces problemas tan filológicos como el de si los rasgos del alfabeto griego de una inscripción permiten definir al usuario, griego, indígena bilingüe que utiliza el griego, indígena que utiliza el alfabeto griego para escribir informalmente su lengua o indígena que utiliza su propia lengua a través de una adaptación sistematizada del alfabeto griego, caso del galo-griego (LOGIQUE, 125; GREC, 15).

Michel Bats ha sistematizado los datos que tenemos sobre los soportes de escritura utilizados por griegos e indígenas en la zona, datos que nos permiten saber hasta cierto punto qué escribían unos y otros, y ha completado esa información con los textos literarios, a veces muy reveladores, que se refieren a esa cuestión (LOGIQUE, 133-141; GAULOIS, 369-371; GREC, 13-14 y 19). El resultado no implica sorpresas pero sí claridad y sistema. Más original ha sido interpretación de qué representaba para los indígenas el hecho de escribir, más allá de las puras ventajas prácticas, en especial en relación con lo que ha sido una preocupación dominante en su obra que ya encontramos al hablar de la cronología. ¿Por qué el galo-griego nace tan tarde? La cuestión es sin duda fundamental desde un punto de vista histórico, y ha sido mérito de Michel el haberlo advertido y haber hecho que lo advierta la investigación.

Aquí se han cruzado sus intereses por la etnicidad y su definición, y por dibujar un mapa étnico-cultural adecuado de la Galia mediterránea, con su interés por la escritura. Su respuesta al problema, como ocurre a menudo con las respuestas a los grandes problemas históricos, es indemostrable pero altamente plausible (LOGIQUE, 144-147; GAULOIS, 376-379; GREC, 19-20). Los galos de la Provincia, perdida ya su libertad, han encontrado en el uso de su lengua, expresada en su propia escritura, un rasgo de identidad étnica que respondía a una necesidad del momento histórico. La pregunta que sigue abierta, y que ha sido el propio Michel Bats quien la ha abierto, es por qué los galos provenzales, a diferencia de sus parientes languedocienses, tardaron tanto en escribir. Un período de escritura griega antes de qué un sentimiento de autodefinición lleve a adoptar de forma generalizada la adaptación del alfabeto griego específicamente gala que alguien, no sabemos si por una decisión individual o siguiendo instrucciones de alguna forma de poder institucional o social, había elaborado, tiene sentido. Lo que resulta más difícil de entender es que ese período previo dure escasamente un siglo cuando durante tres más, desde la fundación de Marsella, se habían dado circunstancias de contacto suficiente, y, durante al menos uno y medio más, las circunstancias sociales no eran menos favorables que les que se habían dado en muchos otros pueblos mediterráneos que crearon su propia escritura. Esperemos que Michel encuentre una respuesta razonable a esta aporía que él nos ha hecho ver.

La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique *

Plusieurs publications récentes ont renouvelé l'approche de l'expression écrite dans les sociétés antiques¹. Comme la plupart d'entre-elles, nous ne nous engageons pas ici dans une étude philologique mais sur la voie de l'anthropologie culturelle et de l'histoire sociale. Pour autant notre démarche diffère de celle de l'ouvrage de J. Goody auquel nous avons emprunté en partie son titre, et qui s'intéressait aux premiers effets de l'écriture sur l'organisation des sociétés antiques : on a cherché à savoir comment et pourquoi, au-delà d'éventuelles raisons phonétiques, les sociétés indigènes de Gaule méridionale avaient adapté à leur langue tel alphabet plutôt que tel autre et en vue de quel(s) usage(s) elles avaient adopté l'écriture : c'est donc dans un dialogue entre les partenaires en présence et leur relation à l'écrit que nous essayons de nous engager.

1. De la langue à l'écriture

1.1. Le réseau ethno-linguistique

Peut-on essayer de tracer le réseau des langues en Gaule méridionale, des Alpes aux Pyrénées sans ris-

* La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique, *RevArchNarb*, 21, 1988, 121-148.

Pour les références bibliographiques, cf. synthèse (p. 164-166).

¹ J. Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, 1979 ; E. A. Havelock, *Aux origines de la civilisation écrite en Occident*. Paris, 1981 ; J. Goody, *La logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines*. Paris, 1986 ; Finley 1987 ; Détienne 1988 ; Lejeune 1988 ; J. Svenbro, *Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*. Paris, 1988.

quer de tomber encore un fois dans le débat, déjà fort encombré, des limites de peuplement²? Pour essayer d'en suivre le contour et l'évolution, il faut combiner les informations des auteurs anciens, de l'archéologie et de l'épigraphie. Or ni les auteurs anciens, par leurs propos vagues, ni l'épigraphie, rare, souvent tardive, partielle ou incompréhensible, ne nous permettent de brosser un tableau vraiment nuancé, tandis que l'archéologie a tendance à donner une vision plutôt homogène de la civilisation matérielle des différents peuplements protohistoriques de l'Italie à l'Espagne.

Mais notre chance vient du fait que, lorsque les auteurs anciens distinguent des peuples différents, leur vision rejoint la nôtre dans la mesure où ils sous-entendent en général des différences qui tiennent d'abord à la langue et accessoirement à l'aspect physique plutôt qu'aux mœurs ; et c'est heureux, car, sur ce dernier aspect, la vision du barbare retrouve cette impression de similitude que donne plus ou moins l'archéologie.

Les premiers auteurs qui ont évoqué ces contrées, Hésiode, Hécatée, Hérodote ou Eschyle ne connaissent qu'un seul peuple qu'ils qualifient de Ligure ou Lygien : ce qualificatif unique peut traduire autant leur ignorance qu'une réelle uniformité de peuplement. Ce n'est en tout cas que progressivement que les auteurs prendront en compte notamment le processus de celtisation de ce substrat pré-indo-européen : ces Ligures ne seraient que l'avatar nord-

² Il faut partir des travaux de Barrois 1969 (147-165) et de Unterman 1969, où l'on trouvera la bibliographie antérieure à 1969.

méditerranéen (de l'Âge du bronze ?) des tribus en place avant l'arrivée des peuplades d'Europe centrale dont les avancées et les infiltrations se poursuivront tout au long des siècles à partir de l'Âge du fer.

Les textes sont connus ; ne retenons que les plus significatifs. Pour le Périple du Pseudo-Scylax (IV^e siècle avant J.-C.), décrivant les rivages du bassin occidental de la Méditerranée, « après les Ibères habitent les Ligures et les Ibères mêlés jusqu'au Rhône, puis, au-delà du Rhône, les Ligures jusqu'à Antion ». L'*Ora Maritima* d'Aviénus, composé au IV^e siècle de notre ère, mais aux sources d'inspiration multiples des IV^e et V^e siècles av. J.-C.³, place près de l'étang *Taurus* (étang de Thau) sur le fleuve *Oranus* (Hérault) la frontière entre « la terre ibère et les rudes Ligures » (v. 611-613) ; plus loin (v. 628-630), l'auteur précise que les Ligures s'étendaient du mont Setius (Mont Saint-Clair à Sète) et des Alpes jusqu'à la Méditerranée⁴. Plutarque (*P.-Ém.*, VI), interprétant les mêmes sources, écrit qu'au II^e siècle av. J.-C. les Ligures de la bordure des Alpes se trouvent « mêlés aux Gaulois et aux Ibères établis sur la côte ». Polybe et Strabon sont en apparence plus schématiques, bien que disposant d'informations de première main : Polybe a traversé l'Espagne et le Sud de la Gaule à deux reprises vers le milieu du II^e siècle et Strabon compile Artémidore et Poseidonios qui ont

³ D. Ugolini, Chr. Olive, Béziers et les côtes languedociennes dans l'*Ora Maritima* d'Aviénus, *RevArchNarb*, 20, 1987, partant de l'observation archéologique d'un abandon de Béziers entre 330/300 et 170/150 avant J.-C., estimant que pour cette partie de la description « les sources (ou la source) de l'écrivain seront à rechercher parmi les ouvrages de cette période en langue grecque (Polybe, Poseidonios d'Apamée, etc.) ou latine (Ennius, Caton l'Ancien, Naevius, etc.) » voire postérieurs (Pline, Pomponius Mela) et que c'est par souci d'archaïsme et pour décrire le pays avant l'intervention romaine que l'auteur aurait choisi d'évoquer un état antérieur à la réoccupation de Béziers vers 150 ; outre que rien ne nous autorise à imaginer qu'Ennius ou Naevius aient pu parler des côtes languedociennes, cette volonté d'archaïsme d'Aviénus n'est-elle pas précisément inscrite dans le choix volontaire de ses sources qu'il se donne la peine de nommer (v. 42-50) et qui, d'Hécatee de Milet à Thucydide, sont toutes antérieures au IV^e s. de notre ère !

⁴ Pour le Pseudo-Scymnos, qui parle de la fondation de Marseille d'après Timée, Emporion et Rhodé, de même qu'Agde, Rhodanousia, le Rhône et Marseille, se trouvent déjà chez « les Ligures du littoral » qui se situent au-delà des Ibères arrêtés dans la région de l'Ebre ; contrairement à ce qu'écrivent Jannoray 1955 (378) et Barruol 1969 (155, n.7), le texte ne dit pas qu'Agde et Rhodanousia sont en Ibérie, mais que les Phocéens sont venus en Ibérie après les Rhodiens (v. 206), ce qui revient d'ailleurs à dire que Rhodé, présentée au vers précédent comme fondation rhodienne, se trouvait en Ibérie, l'auteur distinguant donc entre le pays et son peuplement.

fréquenté ces mêmes régions quelques décennies plus tard ; il est difficile d'imaginer que ces auteurs ignorent que la langue écrite (et, au moins en partie, parlée) chez les *Neroncen* ou à Ensérune est l'ibère et non le gaulois ! Mais parce que cela correspond à une réalité qu'il conviendra de ne pas oublier et qui a été sanctionnée par l'organisation administrative de la conquête romaine en extrême Occident⁵, l'un et l'autre (III, 4, 10) font des Pyrénées la frontière entre les Ibères et les Gaulois : Polybe insiste à plusieurs reprises sur le fait que « dans la région du *Narbon* et jusqu'aux Pyrénées sont établies des populations gauloises » (III, 2, 37 : cf. aussi III, 2, 39-40 ; XXXIV, 10). Au moment du passage d'Hannibal à travers la Gaule du Sud, ce sont aussi des peuples et des roitelets gaulois que Tite-Live situe dans la région d'*Illiberris/Ruscino*. Ces informations sont importantes car tous les auteurs anciens expriment consciemment que les clivages ethno-linguistiques se font entre les Ibères, les Celtes et les Ligures ; de ce qui, pour notre propos, les oppose et les unit, Strabon donne un excellent résumé dans l'introduction de son chapitre sur la Celtique Transalpine (IV, 1, 1) : « Certains auteurs considèrent les Aquitains comme un peuple absolument à l'écart en raison non seulement de sa langue mais aussi de son apparence physique et ressemblant plutôt aux Ibères qu'aux Gaulois. Les autres peuples sont gaulois et, s'ils ne parlent pas tous la même langue, du moins n'y en a-t-il que quelques-uns qui en pratiquent d'autres, d'ailleurs peu différentes ». Strabon situe bien par ailleurs en dehors de la mouvance celte les Ligures qui, de son temps, ne désignent plus que les peuples à cheval sur les Alpes et les Apennins : parlant des Alpes, il écrit en effet (II, 5, 28) : « Elles abritent dans leurs monts diverses peuplades, toutes de race celte, sauf les Lygiens ; ceux-ci sont d'une race différente tout en ayant un mode de vie très voisin ».

Or la linguistique confirme, on le sait, d'une part le caractère non indo-européen des langues ibères et celui non indo-européen, quoiqu'en voie d'indo-européanisation de la toponymie et de l'onomastique ligures (à défaut de la langue qui nous échappe), d'autre part l'homogénéité indo-européenne d'un ensemble où Gaulois cisalpins, transalpins et lépontiens représentent des variétés du vieux celtique continental. Du côté provençal, les auteurs anciens, au dire de

⁵ C'est sans doute aussi la raison pour laquelle, contredisant les informations que nous avons déjà notées, Aviénus écrit aux vers 472-473 que « la domination des Ibères s'étendait jusqu'aux Pyrénées ».

Strabon (IV, 6, 3), ont fini par parler de Celto-Ligures à propos des Salyens d'abord assimilés aux Ligures et Justin (43, 3), résumant Trogue-Pompée, rapporte que Marseille fut fondée parmi « les Ligures et les terribles peuples gaulois » – et on a depuis longtemps noté le caractère gaulois du nom des Ségobriges et de leurs rois Nannos et Comanos – : façon de décrire la juxtaposition synchronique de peuples considérés comme différents mais où l'élément gaulois a fini par l'emporter. Aussi Strabon (par ex. IV, 6, 3) et Tite-Live (par ex. *Per.* LX)⁶ – à la lumière des découpages de l'administration romaine ? – traitent-ils par ailleurs systématiquement les Salyens de Gaulois, ainsi que le sous-entendent les *Fastes*, qui, dans les triomphes de M. Fulvius Flaccus et C. Sextius Calvinus, distinguent les Salyens des Ligures.

Quand et comment ce réseau ethnique s'est mis en place reste un problème particulièrement difficile à cerner, mais, on le verra, le type d'alphabet, la chronologie d'adoption de l'écriture et sa fonction pourront nous aider à formuler des hypothèses.

L'archéologie nous fournit-elle également, à partir de la définition de zones culturelles, des indices qui recoupent ou complètent ces informations littéraires et qui puissent nous aider à cerner des zones linguistiques ? Leur maniement est délicat et peut prêter à des interprétations contradictoires. Le principal danger consiste à confondre ou à assimiler zones de peuplement et zones d'impact (ou de développement) économique et culturel. Ainsi selon Solier (*Ampurias*, 38-40, 1976-78), à partir du milieu du VI^e siècle, la pénétration en Languedoc d'un puissant courant ibéro-punique « aurait contribué, d'une part à resserrer les liens culturels déjà anciens unissant le Languedoc occidental à la Catalogne, d'autre part à développer la personnalité de ces provinces par rapport aux autres domaines du Midi de la Gaule soumis plus exclusivement à l'influence grecque » ; il n'y a certes qu'en apparence quelque contradiction à faire d'Emporion grecque l'intermédiaire privilégié de ces influences ibéro-puniques. Mais doit-on conclure que le même phénomène d'ibérisation aurait pu se produire en Languedoc oriental si le commerce ampuritaïn, au lieu du commerce massaliète, y avait joué un rôle prépondérant, ou bien que ce processus n'avait pu se développer en Languedoc occidental

que parce que le substrat indigène était en réalité le même que celui de la Catalogne voisine ? L'évolution que l'on saisit en fait depuis le milieu du VII^e siècle, notamment à travers certaines céramiques locales non tournées de la nécropole du Grand Bassin I de Mailhac, et que l'on a qualifiée de pré-ibérisation, ne permet pas de répondre vraiment à la question. À l'autre bout de la chaîne, aux II^e-I^{er} siècles, on constate que les monnaies indigènes de la région de Narbonne présentent des légendes en caractères ibériques (*Neroncen*, *Seloncen*, *Birikantin/o*) tandis que celles de la région de Béziers sont à caractères grecs (*Longostaléton*, *Bétarratis*, séries des chefs gaulois)⁷. La situation est même plus complexe dans cette zone charnière où *Birikantio* peut évoquer un toponyme gaulois et où certaines émissions des Longostalètes portent la légende supplémentaire *biurbi* en caractères ibériques. État que paraît confirmer la tentative de J. Untermann 1969 de retrouver sous les noms des scripteurs en caractères ibériques des vases d'Ensérune les éléments ibériques, gaulois et ligures : ajoutons que, si on les met en relation avec la date de leur support, on constate que ces trois éléments se trouvent mêlés dès le départ, c'est-à-dire la deuxième moitié du IV^e siècle. La même information pourrait transparaître à travers le mobilier des tombes de la nécropole des IV^e-III^e siècles où se trouvent associées les armes de type celtique (longues épées plates, fers de lance à douille) et de type ibérique (épées falciformes, javelots *soliferrea*). L'archéologie inviterait donc à interpréter l'ibérisation comme un processus d'évolution sous une pression économique et culturelle externe allant jusqu'à l'emprunt d'une écriture unique dans un milieu ethnique mêlé : un processus parallèle en quelque sorte à ce que pourrait être, vers l'Est, l'hellénisation dans un milieu celto-ligure.

À cheval sur le Rhône, le Languedoc oriental et la Provence occidentale présentent des faciès très proches au I^{er} Âge du fer et qui se différencient peu au cours du 2^e Âge⁸. En Provence, on a peut-être un signe distinctif d'un faciès céramique proprement ligure dans une forme particulière d'urne, à panse bitronconique et bord déversé, apparue au cours du V^e siècle et qui va rester pratiquement le seul type en usage jusqu'au I^{er} siècle avant J.-C.

⁶ La position de Tite-Live en fait n'est pas aussi claire. En V, 34, il paraît bien présenter comme non-gaulois les Salyens qui attaquent les Marseillais au moment du passage des troupes gauloises de Bellovèse et dans le Fragment 18, rapporté par Julius Obsequens, il est question d'un massacre de Ligures Salyens en 125 av. J.-C.

⁷ Cf. J.-C. Richard, Les monnayages indigènes de Narbonne et sa région, dans *Narbonne, archéologie et histoire*, I, Montpellier, 1973, 135-149.

⁸ Cf., en dernier lieu, pour le Languedoc oriental : Py 1987 ; pour la Provence : M. Bats, La Provence protohistorique, dans *Histoire de la Provence des origines à l'an Mil* (P. A. Février dir.), Rennes, 1989.

sur les habitats indigènes de Marseille à l'Italie, du Sud-Est des Bouches-du-Rhône aux départements du Var et des Alpes-Maritimes⁹ : un tel critère nous paraît éventuellement opérateur dans la mesure où il permet de distinguer un secteur dans un ensemble globalement soumis aux mêmes influences méditerranéennes à travers le commerce massaliète. Cette "méditerranéisation", plutôt qu'hellénisation, se présente comme le pendant de l'ibérisation à l'Ouest, mais est loin d'avoir les mêmes effets, peut-être à cause d'une attitude différente des Grecs de Marseille et aussi d'une celtisation plus massive, plus insidieuse ou plus continue, en particulier aux IV^e-III^e siècles avant J.-C., à côté d'un domaine ligure fonctionnant en circuit fermé et résistant à toute assimilation.

Pour le moment, nous retiendrons donc qu'au cours de l'Âge du fer le bloc ethno-linguistique gaulois rejoint, vers le Sud-Est, le substrat ligure, réduit à la Provence orientale et alpestre et au littoral, et se superpose en partie à lui ; il rencontre le substrat ibère vers l'Ouest, en Languedoc occidental et Roussillon, et le recouvre partiellement, les auteurs antérieurs à Polybe et l'archéologie situant l'avancée extrême des Ibères et du processus d'ibérisation au niveau de la zone Orb/Hérault. Dans ce domaine où plusieurs langues se juxtaposent, l'adoption de l'écriture est en quelque sorte un phénomène colonial dans la mesure où elle résulte d'un emprunt externe, mais la situation est loin d'être uniforme. Plusieurs modèles étaient possibles : les choix ne furent pas dus au hasard mais leurs raisons n'apparaissent pas toujours évidentes.

1.2. *Contacts et bilinguisme*

Quels modèles ? À l'Ouest, l'alphabet phénicien était pratiqué, au moins dès le VIII^e siècle, dans les établissements implantés vraisemblablement plus anciennement sur les rivages sud-atlantiques de l'Espagne. Au Sud et à l'Ouest, à Marseille vers 600, à Ampurias peu après, des Grecs phocéens installent des comptoirs pratiquant l'écriture en alphabet ionien. À l'Est enfin, l'alphabet étrusque, issu de l'alphabet grec, est utilisé, depuis le VII^e siècle, en Étrurie et accompagne, au VI^e siècle, l'expansion étrusque dans

⁹ La forme a été définie par A.-H. Amann, *Le matériel archéologique préromain découvert au Mont-Garou (Sanary, Var)*, Toulon, 1977, 239-240 (formes A4/A5). Cf. aussi : P. Arcelin, *La céramique modelée du I^{er} siècle avant J.-C. dans les Bouches-du-Rhône*, Thèse de 3^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1979, 65-69 ; P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle et Y. Gasco, *Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var)*, *DocAMérid*, 5, 1982, 82 et n. 132 ; J. Latour, *L'oppidum du Baou des Noirs à Vence (A-M)*, *DocAMérid*, 8, 1985, 15.

la plaine du Pô. Sur mer, la présence simultanée de navigateurs grecs, phéniciens, étrusques, puniques fournissait aussi de multiples possibilités de contacts avec les clients indigènes du littoral : bilinguisme ou interprète étaient de règle. Comme aussi à l'intérieur des établissements coloniaux. Les indices en sont, il est vrai, relativement tardifs. Varron (*apud* Saint-Jérôme, *Commentaire de St-Paul, II^e Ép. aux Galates* et Isidore, *Orig.*, XV, I, 63) rappelle que de son temps les Massaliètes étaient trilingues, « pratiquant outre le grec, le gaulois et le latin ». Sur le territoire d'Olbia de Provence, colonie massaliète, les quelques fidèles celto-ligures qui fréquentent le sanctuaire d'Aristée s'expriment en grec et non en gallo-grec¹⁰. Strabon et Tite-Live ont décrit Ampurias comme une ville double où l'habitat indigène n'était séparé de la cité grecque que par un mur mitoyen avant que les deux communautés ne se fondent (au II^e siècle ou avant ?) en une seule. Tite-Live a bien noté les rapports à la fois de méfiance et de réciprocité que Grecs et Espagnols y entretenaient auparavant. Les nombreuses inscriptions ibères que l'on y a recueillies viennent illustrer le fait que les habitants grecs devaient aussi y pratiquer la langue ibère et que des Ibères devaient y vivre en permanence. Maigres témoins de cet état de chose : un *ostrakon* où se révèle sans doute un apprentissage des signes de l'alphabet levantin (Fig. 1) et un fond de coupe attique du IV^e siècle jusqu'ici mal lu et interprété portant un graffiti double, en caractères grecs et ibères (peut-être le même nom répété : *Porochirinai/Biurkeren*). À l'inverse, les indices ne manquent pas non plus pour accréditer l'existence d'habitants bilingues dans certains villages indigènes : des gens capables de parler mais aussi d'écrire et de lire la langue grecque. À Peyriac-de-Mer, village détruit dans le dernier quart du IV^e siècle avant J.-C., deux *skyphoi* portent un nom en alphabet grec : *Kanikône* (Fig. 2) ; reliant ce graffiti à l'inscription sur plomb d'Elne, M. Lejeune envisageait l'usage d'un alphabet ibéro-grec attesté par ailleurs au IV^e siècle dans la région d'Alicante. Mais d'une part, U. Schmoll a pu soutenir que le plomb d'Elne est un texte gallo-grec et d'autre part, l'utilisation, sur le graffiti de Peyriac, de l'oméga et de l'épsilon, absents de l'ibéro-grec méridional, plaide plutôt en faveur d'un scripteur ibère parlant grec et translittérant son nom (ou tel autre mot) en

¹⁰ J. Couptry, M. Giffault, *Onomastique non hellénique dans l'anthroponymie olbienne et massaliète en Ligurie marseillaise, à la fin de l'époque hellénistique, d'après les ex-voto du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte, dans Hommages à L. Lerat, I, 1984, 209-219.*



Fig. 2 – Skyphos de Peyriac-de-Mer (Cliché P. Bouscarle).

grec, mais dans sa forme indigène (la finale en *-e* est fréquente dans les mots ibères)¹¹. Sans doute avon-nous aussi affaire à un indigène gaulois à propos de l'inscription *Orbônos* (ou *Orbôlios*) sur une coupe du milieu ou de la deuxième moitié du III^e siècle (Fig. 3), recueillie dans la couche de destruction du village de Martigues vers la fin du siècle : l'utilisation de l'oméga pousse ici aussi à envisager pour ce Gaulois une translittération de son nom en grec plutôt qu'à imaginer, comme le fait M. Lejeune, un scénario

¹¹ M. Lejeune, À propos d'un plomb inscrit d'Elne, *REtAnc*, LXII, 1960, 62-79 ; Id. Textes gallo-grecs, *EtCelt*. XV, 1976-1977, 118-120 et pl. VI ; U. Schmoll, *Althispanische Miscellen*, I, *Zeitschrift für vergleichende Sprachf.*, 78, 1963, 49-50 ; au lieu du nom *Diouathth(os)*, on peut aussi envisager une coupure après Diou et nom propre du type *Aththe* (domaros/dillos). Sur l'écriture gréco-ibérique, voir en dernier lieu : J. de Hoz, La escritura greco-ibérica, dans *Studia Palaeohispanica*, Actas del IV^o Col. sobre lenguas y culturas paleohispanicas (Vitoria, 1985), *Veleia*, 2-3, 1987, 285-298.

Fig. 1 – Ostrakon d'Emporion (Cliché Musée archéologique de Barcelone). Éch. 1:1.

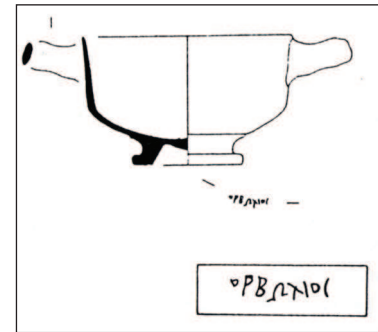


Fig. 3 – Kylix inscrite de l'Île de Martigues (Dessin N. Nin).

destiné à rajeunir le graffite qui serait autrement l'exemple le plus ancien d'écriture en gallo-grec¹². À ce bilinguisme diffus, on peut ajouter vraisemblablement un témoignage officiel : la main de bronze portant l'inscription *Symbolon pros Ouelaunious* qui était manifestement destinée à être reconnue et lue par ses destinataires : or, ces *Velaunii* sont cités parmi les *gentes alpinae* du trophée de la Turbie¹³. En Languedoc occidental, la connaissance de la langue grecque est aussi attestée de façon éclatante par un texte sur lamelle de plomb retrouvé à Pech Maho¹⁴ ; ce texte du V^e siècle, en dialecte ionien, qui présente une parfaite maîtrise de la langue avec ses élisions et ses crases, fut sans doute rédigé par l'un des partenaires grecs de la transaction (peut-être l'Heroniois dont le nom figure à part sur la lamelle) ; mais outre que la copie ici conservée se trouve sur un habitat sans conteste indigène, on ne peut douter de la compréhension de la langue grecque par les témoins, tous

¹² Lejeune 1988a, 84-86.

¹³ En dernier lieu : M. Guarducci, *Epigrafia greca*, II. Rome, 1969, 582-583 et Barruol 1969, 372-373 et pl. VIII.

¹⁴ M. Lejeune, J. Pouilloux, Y. Solier, Étrusque et ionien archaïque sur un plomb de Pech Maho (Aude), *RANarb*, 21, 1988.

ibères par leur anthroponyme. Si l'on en croit Strabon (IV, I, 5), c'est encore en langue grecque¹⁵ que les Gaulois rédigeaient « récemment » (= aux II^e-I^{er} siècles avant J.-C. ?) leurs contrats; l'auteur y voit un effet du philhellénisme des Barbares éduqués par les Marseillais. En tout cas c'est la même volonté d'afficher ce bilinguisme qui se maintient parmi certains peuples indigènes alors qu'aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C. l'usage de l'ibère ou du gallo-grec est devenu courant : ainsi les légendes des monnaies frappées par les *Glanikoi*, les *Samnagetai* et les *Kainiketai* présentent-elles la terminaison grecque du génitif pluriel comme celles des *Longostalètai* dont les chefs se parent parfois du titre grec de *basileus*.

L'importance de la route maritime longeant les côtes d'Italie à Marseille et en Espagne parcourue par les marins massaliètes et la présence de Marseille elle-même et d'un essaim de colonies ou de comptoirs massaliètes sur un littoral que, du côté provençal, d'après Strabon (IV, 6, 3), les Salyens occupent, mêlés aux Grecs de Tauroeis, Olbia, Antipolis et Nikaia, constituent l'élément d'explication le plus évident à ce phénomène de connaissance de la langue grecque. Les implantations de Rhodanousia, d'Agde et d'Emporion ont joué dans ce même sens vers l'ouest. Ce sont ces contacts permanents qui ont donné naissance à cet emprunt direct d'une langue étrangère et le justifient : la langue grecque est celle des détenteurs des clefs des échanges commerciaux. Mais la situation n'est certainement pas la même dans tous les secteurs ni dans toutes les périodes et son prolongement sous la domination romaine en Transalpine au temps de la République¹⁶ ne manque pas de nous interroger.

On peut même sans doute aller plus loin. Sur les sites de Montlaurès à Narbonne, de La Monédière à Bessan ou de Ruscino, plusieurs graffites relevés sur des céramiques attiques du V^e siècle évoquent la

présence réelle de Grecs dans l'habitat : *Pythô(nax ?)*, (*Aris ?*)*tarcho(s)*, *Daimon()* à Montlaurès, (*)nion ka(los ?)*, (*A*)*théna()* d'un graffite sur 3 lignes à Bessan (*)léphoros* à Ruscino¹⁷. Indubitablement grecs aussi la transcription et le nom, complet ou abrégé, de *Philé()* sur un fragment de campanienne A du II^e siècle retrouvé à Entremont¹⁸. Ce bilinguisme peut-il donner lieu à un véritable apprentissage de la langue grecque selon les méthodes de la scolarité hellénique ? C'est une hypothèse que l'on est en droit de formuler à la suite de la découverte à Lattes¹⁹ dans un contexte de la première moitié du II^e siècle avant J.-C. de deux abécédaires grecs gravés sur ostrakon : l'un se présente, par son caractère maladroït, comme un véritable exercice d'écolier (Fig. 4); l'autre, par la qualité de sa graphie, pourrait être le modèle écrit par le maître : sous les premières lettres apparaît en outre un mot rare de la langue grecque : *knax* (Fig. 5); or, il s'agit là d'un de ces mots monosyllabiques utilisés dans un manuel d'apprentissage retrouvé sur un papyrus d'Alexandrie de la fin du III^e siècle avant J.-C.²⁰ Alors n'avons-nous pas plutôt la page d'écriture imposée à un élève grec, dont la famille résidait de façon permanente dans l'agglomération de Lattes ? La trouvaille a eu lieu dans le secteur d'une maison à plusieurs pièces, dont certaines à sol en *opus signinum* et l'une d'elles avec les

¹⁷ J.-J. Jully, Y. Solier, Les céramiques attiques de Montlaurès, Narbonne, *archéologie et histoire*, I, 1973, 124 ; J.-J. Jully, *La céramique attique de La Monédière, Bessan, Hérault*. Bruxelles, 1973 (Coll. Latomus, 124), 191-210 et pl. VIII, 24, 25, 26 ; G. Claustres, Stratigraphie de Ruscino, *EtRoussil*, 2, 1951, fig. 22.

¹⁸ F. Benoît, Résultats historiques de fouilles d'Entremont (1946-1967), *Gallia*, 26, 1, 1968, fig. 33.

¹⁹ Bats 1988.

²⁰ O. Guéraud, P. Jouguet, *Un livre d'écolier du III^e siècle avant J.-C.*, Le Caire, 1938 (Publications de la Société royale égyptienne de papyrologie, Textes et documents, II). Dans ce manuel, *knax* fait partie d'une liste de mots monosyllabiques rangés par ordre alphabétique, comprenant à côté de mots usuels, des mots rares comme *knax*, *stragx* ou *klagx* ; le mot *knax* est glosé *gala leukon* (lait blanc) par Hésychius probablement d'après un fragment de Thespis cité par Clément d'Alexandrie (Strom., V, 8, 48), qui mentionne aussi le sens de maladie selon Apollodore de Corcyre. Le même Clément nous apprend encore « que *knax* figurait dans un de ces *upogrammoi paidikoi* (formules enfantines) formés de mots rares et qui contenaient chacun une seule fois toutes les lettres de l'alphabet : la récitation ou la lecture de ces formules, appelées par Quintilien *chalinoi* (freins), était surtout destinée à assouplir la prononciation » et à faire disparaître les éventuels défauts de langues. Un papyrus nous a conservé l'une d'elles : « *knaxzbi chthuptès phlegmodrôps* ». On imagine le petit enfant lattois aux prises avec de telles formules !

¹⁵ Strabon utilise le terme *ellénisti* qui peut signifier aussi « à la manière grecque » comme c'est le cas dans ce même paragraphe où l'auteur évoque les Ibères qui sacrifient « à la manière grecque », plutôt qu'« en langue grecque ».

¹⁶ Et au-delà, sous l'Empire, non seulement l'épigraphie grecque manifeste sa vivacité à Marseille même et dans ses établissements (Agde, Olbia, Nice), mais aussi ailleurs, particulièrement en Gaule méridionale (cf. *IG*, XIV) où aux Gaulois peuvent s'ajouter bien sûr des immigrés originaires des provinces orientales de l'Empire. Au II^e siècle, Lucien (*Heracl.*, 4) nous raconte que, se trouvant en Gaule à la recherche d'éclaircissements sur la représentation d'Hercule dans l'art gaulois, il avait interrogé un Gaulois qui avait été capable de lui répondre en grec et, au siècle suivant, c'est en grec que l'artisan arlésien de souche gauloise Q. Licinius Touteinos signe une série de miroirs votifs à montures de plomb étudiés par G. Barruol dans *RANarb*, 18, 1985 et 20, 1987.

1. La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique



Fig. 4 – Abécédaire de Lattes (Cliché Chr. Landes).



Fig. 5 – Abécédaire de Lattes (Cliché Chr. Landes).

trois banquettes en U caractéristiques d'un *andrôn*²¹. La forte acculturation hellénique de Lattes va bien dans le sens de contacts très étroits avec les navigateurs grecs et autorise, dans son faciès céramique, une présence réelle d'habitants de souche grecque : bien des graffites sur céramique paraissent d'ailleurs nommer ces derniers (Cf. Bats 1988, n° 12-14, 42-44, 71, 73). La découverte de ces *ostraka* prend toute sa valeur quand on se souvient que, si les fouilles de l'Agora d'Athènes ont livré une dizaine d'abécédaires sur ostrakon, ce type de document est absent des colonies grecques de Gaule ou d'Espagne : peut-être cependant faut-il interpréter de cette façon ou plutôt

²¹ Cl. A. de Chazelles, J.-C. Roux, L'emploi des adobes dans l'aménagement de l'habitat à Lattes au III^e siècle avant n.è., *Lattara*, 1, 1988, p. 161-174.



Fig. 6 – Ostrakon d'Emporion (Cliché Musée d'Empuries).



Fig. 7 – Ostrakon d'Olbia (Cliché J. Coupry).

comme « page » d'écriture un *ostrakon* mal lisible d'Ampurias (Fig. 6) et un tesson de campanienne A d'Olbia (Fig. 7).

C'est une situation parallèle que l'on retrouve ailleurs, en rapport avec la présence de colonies phénico-puniques, sur le littoral de la péninsule ibérique de Gadès à Alicante, comme du côté italien les graffiti étrusques de Gênes (ou la stèle de la Lunigiana ?) invitent à conjecturer un bilinguisme étrusque/ligure jusqu'à l'intégration romaine²².

Que se passa-t-il avec la conquête romaine de la Transalpine ? En dehors des Marseillais qui pratiquaient déjà le latin, y eut-il la mise en place d'un bilinguisme celte/latin ? Nous avons précédemment évoqué la persistance d'un bilinguisme celte/grec et nous n'avons que peu de témoignages épigraphiques en latin avant la période césarienne, mais la présence de colons, de soldats, de marchands italiens à Narbonne et dans le reste de la Gaule transalpine (et chevelue) avant cette période ne laisse pas de doute sur sa réalité. Le plus ancien document lapidaire inscrit en latin est la borne milliaire de Treilles, érigée au nom de Domitius Ahenobarbus et datée de 118 ou 117 av. J.-C. ; il faut attendre ensuite la période triumvirale, voire augustéenne, pour trouver d'autres inscriptions.

²² Pour les inscriptions phénico-puniques d'Espagne : M. G. Guzzo Amadasi, *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in Occidente*. Roma, 1967 ; J.-M. Solà Solé, A proposito de nuevas y viejas inscripciones fenopunicas de la Peninsula ibérica, dans *Homenaje a Garcia Bellido*, I. Madrid, 1976 ; M. G. Guzzo Amadasi, Remarques sur la présence phénico-punique en Espagne d'après la documentation épigraphique, dans *Actes du II^e Congr. Intern. d'Études des cultures de la Méditerr. occid.*, II, Alger, 1978 ; J. de Hoz, Escritura fenicia y escrituras hispanicas. Algunos aspectos de su relación, *Aula Orientalis*, 4, 1986. Pour les inscriptions étrusques de Gênes : A. Neppi-Modona, Rivista di Epigrafia etrusca, *StEtr.*, XXXVIII, 1970, 282-286.

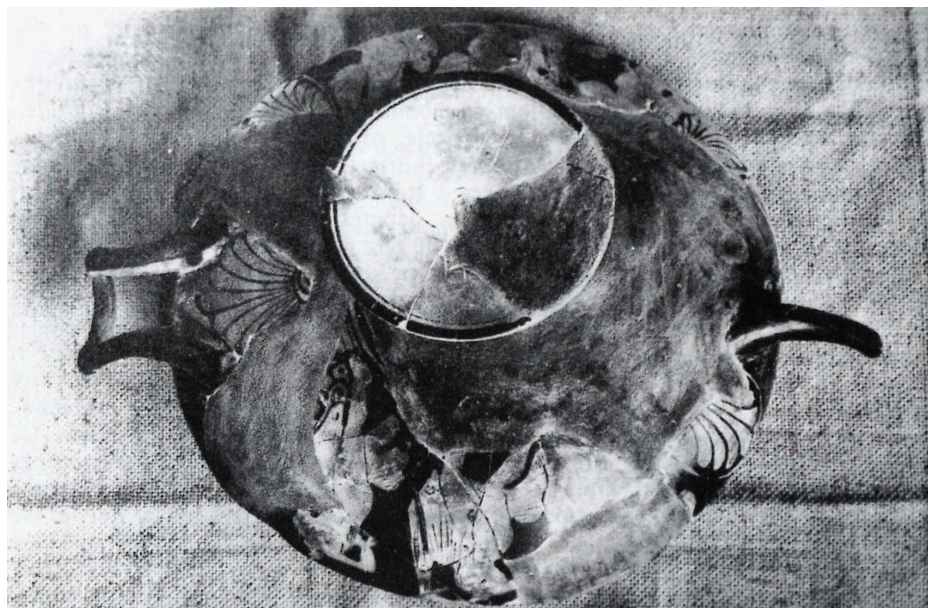


Fig. 8 – Kylix d'Ensérune
(Cliché MNE).

Certaines amphores italiennes en divers endroits de la Gaule portent aux II^e-I^{er} s. des inscriptions peintes en latin, abrégées destinées à être lues par les marchands, ce qui restreint donc leur portée comme document écrit. Que les députés gaulois, venus de la province de Transalpine à Rome pour accuser Fonteius, effrayent, au dire de Cicéron (*Pro Font.*, 33), les Romains « par les sonorités horribles de leur langage barbare » ne signifie nullement qu'ils ignoraient le latin et qu'Indutiomarus avait déposé en gaulois. Nous connaissons en effet le bilinguisme de certaines élites. Les plus connus sont les personnages que César utilise parfois comme interprètes tels, par exemple, ceux issus de cette famille de princes helviens qui avaient obtenu la citoyenneté romaine de C. Valerius Flaccus, C. Valerius Caburus et ses fils C. Valerius Procillus et C. Valerius Domnotaurus (*BG*, I, 19; 47; 53; VII, 65). En Gaule interne, la situation était évidemment très différente et, au I^{er} s. av. J.-C. encore, la langue vernaculaire paraît seule pratiquée. César est accompagné en permanence d'interprètes et il utilise pour des missions spéciales les services de ces élites bilingues de la Narbonnaise. Mais si l'on n'est pas étonné d'apprendre, à l'occasion d'un stratagème de César, que les Nerviens ignoraient la langue grecque (*BG*, V, 48) ou que les Germains Arioviste et Ambiorix ne comprenaient pas le latin, on l'est davantage en constatant que César (*BG*, I, 19) est obligé de recourir à l'aide d'un interprète pour converser avec le chef hédien Diviciacos : celui-ci, pourtant venu en ambassade à Rome en 61, ne connaissait donc pas le latin bien que son peuple fût ami et allié du peuple romain depuis deux générations. Le passage au latin,

s'il peut sembler lent, finit par s'imposer mais sans aboutir jamais au triomphe du monolinguisme de la langue du conquérant. Il faut dire qu'à ce moment-là la vigueur de la langue indigène avait pu trouver un allié dans son expression écrite, avec l'adoption et l'adaptation d'alphabets méditerranéens, phénicien, grec et étrusque, et c'est de la signification et de la fonction de cette écriture qu'il faut s'occuper après avoir mis d'abord en place le cadre chronologique et géographique.

1.3. L'adoption de l'alphabet

À l'Ouest, au VII^e siècle (ou avant ?), les indigènes de basse Andalousie adaptèrent à leur langue les signes de l'alphabet phénicien en le transformant en un semi-syllabaire; cette écriture ibérique méridionale fut à son tour adaptée au VI^e siècle par les peuples de l'Algarve pour noter une langue à système vocalique moins riche. Après une réforme orthographique, l'écriture méridionale sert de base à une nouvelle adaptation dite écriture ibérique de l'Est ou du Levant, elle-même à la base (à la fin du III^e siècle ?) de l'écriture celtibérique de la vallée de l'Èbre et du haut Tage²³. Le plus ancien document en écriture de l'Est est à Ullastret, un nom gravé sur un fond de kylix attique à figures noires tardives utilisée vers la

²³ En dernier lieu, de Hoz 1981; *Id.*, *Origine ed evoluzione delle scritture ispaniche*, *AION(ling.)*, 5, 1983, 27-61.

fin du V^e s.²⁴. L'usage de l'écriture ibérique s'étend au IV^e siècle et, en Gaule, le plus ancien témoignage se trouve à Ensérune, le site qui a livré le plus de vestiges inscrits sur céramique, un nom gravé sur une coupe attique à figures rouges vers le milieu du IV^e siècle (Fig. 8); Ensérune est aussi, avec la trouvaille isolée, du I^{er} s. av. J.-C., de Ceilhes-et-Rocozeles près de Bédarieux, le point le plus oriental du Languedoc: en effet le plomb retrouvé à Lattes porte une inscription en écriture méridionale, qui en fait un objet importé, et les graffites présentés comme ibériques par Unterman (1980, B.2.1 ; B.2.2.2.) sont en réalité étrusques (Cf. Bats 1988). Jusqu'au I^{er} s. av. J.-C., d'autres graffites et inscriptions ont été retrouvés à Mailhac, Montlaurès, Pech Maho, Ruscino et Elne; vers la Gaule occidentale, outre le graffite unique de la Lagaste, les trouvailles de Vieille-Toulouse et d'Aubagnan représentent des importations qui n'imposent même pas de penser qu'elles pouvaient être lues sur place²⁵.

À l'Est, du Piémont à la Vénétie, c'est l'alphabet étrusque qui a servi de modèle aux différents idiomes indigènes, donnant naissance à quatre types principaux d'alphabets: les alphabets de Lugano, de Sondrio, de Bolzano et d'Este²⁶. Celui qui nous intéresse ici est l'alphabet de Lugano, adapté par les Celtes Lépointiens dans la région du Lac Majeur et du Lac de Côme; le plus ancien graffite a été retrouvé dans une sépulture du milieu du VI^e s. av. J.-C. à Castelletto Ticino²⁷. Les Gaulois cisalpins, amenés par la

seconde vague celtique du IV^e siècle, s'en sont emparés pour noter leur langue, mais peut-être pas avant la deuxième moitié du III^e siècle et les documents recueillis sont encore moins d'une dizaine. Chez les Gaulois transalpins, l'utilisation de cet alphabet est, elle aussi, attestée aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. par de rares vestiges chez certains peuples d'entre Rhône et Alpes: légendes de monnaies attribuées en dernier lieu aux Cavares et graffite isolé des Baou de St-Marcel (Fig. 13) sur fond de campanienne A du milieu du II^e s.²⁸.

Entre ces deux zones, c'est l'alphabet grec ionien normalisé qui fut adopté par les peuples gaulois et celto-ligures de la basse vallée du Rhône, de la Provence occidentale et du Languedoc oriental, peut-être dès la fin du III^e s. av. J.-C., à coup sûr aux II^e et I^{er} s. av. J.-C.²⁹. Si, comme je le pense, le graffite *Orbôlios* de Martigues est une transcription en langue grecque, les plus anciens témoignages de gallo-grec indubitables sont difficiles à nommer dans la mesure où les graffites sur céramique représentent des noms abrégés ou des lettres isolées et où les inscriptions lapidaires ont été en général signalées hors de tout contexte. Sur céramique plusieurs sites peuvent revendiquer une datation dans le premier quart du II^e s. ou un peu avant pour des graffites sur

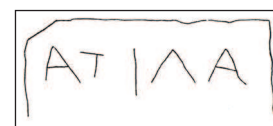


Fig. 9 – Épitaphe d'*Atila* à Sernhac (Cliché et dessin M. Py).

²⁴ L'inscription se trouve sous le pied d'une coupe-skyphos (n° inv. Museo de Ullastret 2576) datable à partir de 440/430 mais qui paraît en usage à Ullastret à la fin du V^e et au début du IV^e siècle: cf. G. Trias de Arribas, *Ceramicas griegas de la Peninsula ibérica*, Valence, 1968, 224 et pl. CXXVIII; M. Picazo, *La ceramica atica de Ullastret*, Barcelone, 1977, 20-25, n°26.

²⁵ Untermann 1980; A. Soutou, *Épigraphie ibérique et rutène dans le Nord-Ouest de l'Hérault*, *Archéologie en Languedoc*, 1984, 7-8; Vidal 1983.

²⁶ M. Lejeune, *Lepontica*, Paris, 1971; Lejeune 1988; *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, VI, *Lingue e dialetti* (a cura di A. L. Prosdocimi), Roma, 1978.

²⁷ F.M. Gambari, G. Colonna, *Il bicchiere con iscrizione arcaica da Castelletto Ticino e l'adozione della scrittura nell'Italia nord-occidentale*, *StEtr*, LVI, 1988, 119-164. L'étude de cette inscription et des autres inscriptions lépointiques des VI^e-V^e s. av. J.-C. montre en outre que l'alphabet lépointique a été créé peu de temps après la réforme alphabétique étrusque septentrionale de la fin du VII^e s. av. J.-C. Il est donc antérieur à la phase de la Certosa et à la conquête étrusque de la vallée du Pô. G. Colonna analyse les indices archéologiques témoignant de contacts directs entre l'Étrurie septentrionale et la vallée du Pô où l'inscription étrusque la plus ancienne se trouve précisément dans la zone lépointique, à Sesto Calende, sur une coupe de fabrication régionale de la fin du VII^e s.

²⁸ Pour les monnaies: A. Pautasso, *Le monetazioni preromane con leggende in alfabeto leponzio emesse da popoli delle regioni alpine*, *AttiCeSDIR*, 1975-1976, 473-500; A. Deroc, *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône*, Paris, 1983. Pour le graffite présenté à tort comme ibère: Chr. Guichard, G. Rayssiguier, *La dernière période d'occupation de l'oppidum des Baou de St-Marcel à Marseille, Les céramiques d'importation et le monnayage*, *DocA-Mérid*, 11, 1988, 79 et fig. 7, n°102.

²⁹ Lejeune 1985. Ajouter: Py 1987, T. 3, 774-784; Bats 1988a; Lejeune 1988a.

campanienne A ancienne: Saint-Blaise, Teste-Nègre, Beaucaire, Nages³⁰. Sur pierre, l'inscription datée la plus ancienne est l'épithaphe d'*Atila* à Sernhac (Fig. 9) près de l'oppidum du Marduel que le mobilier de la tombe situe dans le troisième quart du II^e s.; l'inscription de Montagnac qu'après Jacobsthal, M. Lejeune 1985 accepte de faire remonter jusqu'au III^e s. ne mérite point tant d'honneur: ni les caractères ni le style de cette imitation de chapiteau toscan n'imposent une datation aussi haute. On reverra de même à la baisse celle proposée par le même auteur (« pas plus bas que le milieu du II^e s. ») pour les inscriptions G-203 de Nîmes et G-214 de St-Côme où les lettres à tracé concave et apices en triangle se rattachent à une mode épigraphique connue ailleurs dans le monde gréco-romain du milieu du I^{er} s. av. au II^e s. ap. J.-C.³¹. Par la vallée du Rhône, cette écriture gallo-grecque atteint, à partir du I^{er} siècle av. J.-C., les tribus du Centre-Est, Bituriges Cubes, Ségusiaves, Héduens, Mandubiens et Lingons. Sans doute était-elle connue aussi chez les Nitiobroges de la région d'Agen (marque du torque de Mailly) et, d'après César (*BG*, I, 29), chez les Helvètes de la Suisse romande.

Ce tableau chronologique est certes dépendant du hasard des trouvailles archéologiques: ainsi l'institution de l'alphabet lépontique traditionnellement fixée au IV^e siècle av. J.-C. doit-elle être remontée dans la première moitié du VI^e s. depuis la découverte de Castelletto Ticino. On reste malgré tout sur des décalages d'adoption, dont Untermann 1969 n'a pas suffisamment tenu compte et qui ont peu de chance d'être modifiés pour des régions où les fouilles ont été largement développées et concernent notamment des sites déjà occupés au moment où y apparaissent les premiers témoignages graphiques: c'est précisément le cas du Levant espagnol ou de la Gaule

méridionale. L'alphabet ibérique méridional semble naître au moins un siècle après l'implantation de son modèle phénicien dans le pays gaditain; ce serait un décalage de l'ordre de deux siècles que l'on constaterait entre lui-même et l'alphabet levantin, et entre l'alphabet levantin et son adaptation à la langue celtibère. Il faut admettre que les Lépointiens par contre se sont emparés immédiatement du modèle nord-étrusque, tandis que les Celtes, installés en Cisalpine à partir du début du IV^e siècle, n'utiliseront cet alphabet lépontique que près de deux siècles plus tard. Le décalage serait encore plus important en ce qui concerne le gallo-grec, puisque ce sont quatre siècles qui le séparent de la fondation de Marseille: cette adoption paraît anormalement tardive et on y reviendra plus loin. On insistera aussi sur le fait qu'en Espagne, la présence d'Ampurias, depuis le début du VI^e siècle, n'aura suscité aucun avatar indigène d'écriture; le gréco-ibère de la région d'Alicante restera un épisode limité géographiquement et chronologiquement. Faut-il établir des comparaisons avec d'autres régions? En Italie centrale, c'est en une ou deux générations que les alphabets latin, falisque ou sabin se démarquent de l'étrusque. En Italie méridionale, près de deux siècles s'écoulaient avant que les indigènes des Pouilles et de Calabre adaptent les alphabets grecs respectivement de Tarente et des colonies achéennes de Crotona et Sybaris, mais à peine un demi-siècle avant que les Osques utilisent à leur profit, à partir du milieu du IV^e s., l'alphabet grec banalisé.

On le voit, le temps de latence, de maturation nécessaire à l'adoption de l'écriture varie suivant les différents groupes linguistiques, mais dure en moyenne un à deux siècles. La présence d'un modèle à proximité est une condition nécessaire mais non suffisante: la situation de la société emprunteuse et ses relations avec les modèles virtuels sont des critères qu'il faut aussi prendre en compte. Nous essaierons d'y remonter à travers les fonctions que ces différentes sociétés ont dévolues à leur usage de l'écrit.

2. La fonction de l'écriture: les documents écrits

Adopter un alphabet et écrire, ce n'est pas seulement résoudre un problème technique mais cela correspond à la fois à un moment de l'évolution interne d'une société et aux fonctions que cette société lui assigne. Ce sont ces fonctions qu'il nous faut maintenant découvrir en faisant l'inventaire des informations et des documents dont nous disposons tant pour les modèles que pour les emprunteurs.

³⁰ Pour Saint-Blaise: Lejeune 1985 et A. Cayot, La céramique campanienne de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône), *DocAMérid*, 7, 1984, 53-78; pour Teste-Nègre: L. F. Gantès, *L'oppidum préromain de Teste-Nègre aux Pennes (Bouches-du-Rhône)*, Mémoire de maîtrise dactylographié, Université de Provence, 1977; pour Beaucaire et Nages: Py 1987.

³¹ Cf. M. Guarducci, *Epigrafia greca*, I, Roma, 1967, 372 sq. Il convient de différencier cette graphie recherchée de celle qui présente aussi des empattements à l'extrémité des lettres mais dans un style beaucoup plus sobre qui permet d'ailleurs de rapprocher les inscriptions G-106 (et G-107 ainsi que G-3 de Coudoux, quoiqu'un peu moins soignées) de Ventabren et G-213 de Redessan.

2.1. Écrits et établissements grecs

Pour nous en tenir à la documentation épigraphique disponible, on peut tenter de regrouper les documents récupérés sous cinq rubriques principales :

2.1.1. Documents politiques

Aucun document lapidaire ou sur bronze de type politique incontestable n'est parvenu jusqu'à nous ni à Marseille ni à Emporion. Nous savons pourtant par Strabon (IV, 1, 5) qu'à Marseille les lois ioniennes étaient affichées en public : ne l'étaient-elles que sur des supports périssables aujourd'hui disparus ? Un fragment d'inscription à lettres à apices en triangle, peut-être du I^{er} s. av. J.-C., pourrait représenter une liste de noms de personnages publics³². C'est aussi vraisemblablement la cité de Marseille qui avait concédé aux *Ouelaunioi* le symbole d'amitié en forme de main de bronze que nous avons déjà évoqué. En fait les seuls documents publics politiques aujourd'hui disponibles sont les monnaies sur lesquelles, à partir du V^e s., Marseille et Emporion proclament le nom de leur cité ou de leurs citoyens (nom complet au génitif pluriel ou abrégé aux trois premières lettres).

2.1.2. Dédicaces³³

La plus ancienne se trouve à Delphes : il s'agit de la pierre d'entablement du Trésor des Marseillais gravée au nom de la cité vers 530. D'autres sont à Délos dans le sanctuaire des dieux égyptiens, sur l'acropole de Lindos à Athènes et Hermès, à Palerme en l'honneur d'Aphrodite. À Marseille même, seulement deux ou trois inscriptions lapidaires de ce type ont été mises au jour : une dédicace à Dionysos, que le type d'écriture situe au V^e s. av. J.-C., une à Bélénos, datable

vraisemblablement du I^{er} s. av. J.-C. et peut-être une à Leukothea (IG, XIV, 357, à rapprocher de IG, XIV, 2433). Dans les colonies massaliètes, les fragments retrouvés à Antibes sont difficiles à interpréter et à dater et l'on n'est pas sûr que le galet de *Terpôn* (écriture du V^e s. ?) soit d'origine locale. À Olbia, les dédicaces, par ailleurs seuls vestiges d'épigraphie sur pierre, se contentent d'énoncer des noms de divinités (en général au génitif de propriété) : Aphrodite, Léo, les Mères, le Héros (présent également dans la colonie-sœur de Tauroeis). D'Agde provient une dédicace aux Mères et aux Dioscures (IG, XIV, 2514). Certains graffites sur céramique ont pu aussi être interprétés comme appartenant à de la vaisselle consacrée : ainsi à Olbia pour Artémis ou Héra, mais c'est bien sûr au sanctuaire d'Aristée à l'Acapte, sur le territoire d'Olbia, que l'on pense d'abord : relativement tardif par rapport à la fondation de la colonie, puisque fréquenté de la fin du II^e s. à la fin du I^{er} s. av. J.-C., on y a retrouvé sur des vases d'offrandes quelque 350 dédicaces de Grecs d'Olbia ou d'ailleurs donnant leur nom et leur patronyme, en général dans une formule passe-partout de vœu exaucé.

À Vaugrenier, dans l'horizon immédiat d'Antipolis, la trouvaille de plusieurs dizaines de fragments de céramique campanienne A portant des graffites en caractères grecs invite à envisager ce même type d'offrandes. On pensera dans le même registre à l'offrande par un Grec de Naples d'une pyxide en ivoire aux divinités ligures de *Lerôn* et *Lériné* à l'île Sainte-Marguerite.

Enfin, l'historien Peiresc nous a conservé, provenant de Marseille, le texte d'une inscription honorifique sur bronze (IG, XIV, 2445) (du I^{er} s. av. J.-C. ?) en l'honneur de Kleudemos, vétéran ayant eu le prix de discipline militaire parmi les éphèbes et ayant été deux fois gymnasiarque.

2.1.3. Épitaphes

Malgré la découverte à Marseille même de monuments funéraires et de quelques portions de nécropoles, tous les documents épigraphiques concernant des Marseillais défunts se trouvent à l'extérieur de la cité puisque l'építaphe de Theumedon (IG, XIV, 2446) relève du temps de l'empire romain. La plus ancienne appartient à la deuxième moitié du VI^e siècle (ou au V^e siècle ?) avant J.-C., c'est l'építaphe du Marseillais Apellis, fils de Démon, mort à Delphes ; puis, pour la période hellénistique, d'autres építaphes de Marseillais ont été découvertes à Rhodes, à Athènes, dans l'île de Leucade, en Sicile

³² Cité par A. N. Oikonomidès, Greek Inscriptions from the Ancient City of Massalia, *AncWorld*, XI, 1985, 53-60 (54 avec référence inexacte).

³³ F. Salviat, Le Trésor des Marseillais et sa dédicace, *Archéol. Du Midi médit.*, 3, 1981, 7-16 ; G. Rougemont, Inscriptions de Marseille, *EtClass*, III, 1968-1970, 1-4 ; Clavel-Lévêque 1977, 40 ; Couprie 1970 ; J. Couprie, M. Giffault, La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux Iles d'Hyères (I^{er} siècle av. J.-C.) *ParPas.*, 1982, 360-369 ; J. H. Clergues, les fouilles de la plaine d'Antibes : Vaugrenier, *RElig.*, XXV, 1-3, 1969, 184-187 ; J. Couprie, G. Vindry, Lérôn et Lériné aux Iles de Lérins : un couvercle en ivoire à dédicace grecque découvert à l'île Ste-Marguerite (Cannes), *RANarb*, 15, 1982, 335-360.

(à Syracuse et à Lilybée), à Tharros, à Rome et à Emporion³⁴. La fouille d'une nécropole du 2^e Âge du fer à Agde n'a livré non plus ni stèle, ni épitaphe, comme aucune des nécropoles grecques d'Emporion.

2.1.4. Documents privés³⁵

C'est vraisemblablement dans ce domaine que la perte des supports de bois ou de papyrus nous prive de la majorité des sources d'informations. Ceux qui nous restent se trouvent sur *ostrakon* ou sur lamelle de plomb. J. de Hoz a récemment insisté sur l'importance de ce dernier support dans le monde grec, confirmée par les récentes trouvailles de tablettes de reçus de dettes à Corcyre (vers 500 av. J.-C.) ou des archives de la cavalerie athénienne aux IV^e-III^e s. Dans notre secteur géographique, on retiendra que l'habitude paraît bien mieux représentée dans le domaine ibère : il faut signaler deux lettres à Emporion dont une datée du début du V^e s., une à Rhodé et une à Agde, les deux sans doute du IV^e s. ; on y ajoutera des tablettes d'exécration retrouvées à Emporion, Olbia (inédit) et Antibes (inédit). Signalons qu'Emporion a aussi livré deux lamelles de plomb portant des inscriptions ibères : l'une d'elles, retrouvée dans un contexte de la fin du III^e s., est formellement identifiée comme une lettre privée.



Fig. 10 – Lettre sur *ostrakon* d'Olbia (Cliché CCJ).

³⁴ Clavel-Lévêque 1977, 40.

³⁵ P. Calligas, An inscribed Lead Plaque from Korkyra, *AnnBrSchAth*, 66, 1971, 79-93 ; K. Braun, Der Dipylon-Brunnen B1, II, Die Inschriften auf metal, *MDAI(Ath)*, 85, 1970, 197-269 ; Almagro 1952 ; E. Sanmarti, R.A. Santiago, Une lettre grecque sur plomb trouvée à Emporion (Fouilles 1985), *ZPE*, 68, 1987, 119-127 ; F. Salviat, Tablettes de plomb inscrites à Emporion et à Sigean, *RANarb*, 21, 1988 ; E. Sanmarti, R. A. Santiago, La lettre grecque d'Emporion et son contexte archéologique, *ibid.* ; Coupry 1970, 145.

Sur *ostrakon*, nous ne connaissons que les deux fragments de campanienne A d'Olbia du II^e s., l'un adressé à « la chère Mnésinoé », l'autre annonçant l'envoi d'une lettre concernant les esclaves (Fig. 10).

2.1.5. Marques de propriété

Les mutilations des céramiques et les abréviations rendent souvent difficiles la lecture et la restitution des mots ou des noms propres qu'elles recouvrent. On interprète en général ces graffites comme des marques de propriété. À Marseille, nous



Fig. 11 – Inscription sur une cruche de Marseille (Cliché CCJ).

ne connaissons que peu de graffites sur céramique, mais il faut dire que les publications de mobilier sont à peu près inexistantes : le plus ancien est du type « objet parlant » sur un col de cruche à pâte claire de la fin du VI^e s. annonçant son appartenance à un propriétaire dont le nom se termine en [...]*tomacho* (génitif en -o d'un Aristomachos *vel similis*) : [...]*tomacho em[i]* (« j'appartiens à [...]*tomachos* »)³⁶ (Fig. 11). G. Bertucchi a signalé une amphore du IV^e s. où figure le nom gravé d'Alexis. Dans l'épave du Grand Congloué 1, on a recueilli une écuelle de campanienne A portant à l'intérieur le graffite explicite : « (*vase*) d'Ariston ; pose, lâche, laisse ». Bien qu'appartenant à une épave échouée dans les eaux de Marseille à qui était vraisemblablement destinée la car-

³⁶ Je remercie L.-F. Gantès d'avoir bien voulu me signaler le graffite de Marseille issu des anciennes fouilles du Fort-Saint-Jean et de m'avoir autorisé à en publier une photographie. Les noms se terminant en [...]*tomachos* ne sont pas tellement nombreux : on en dénombre à peine une demi-douzaine dans le recueil de Fr. Bechtel (*Die historische Personennamen des Griechischen*, Halle, 1917), les plus courants étant Aristomachos et Prôtomachos.

gaison, il est difficile d'affirmer que le membre de l'équipage propriétaire de l'écuelle était massaliète. À Emporion aussi, les graffites sur céramique les plus nombreux représentent des marques de propriété à côté de quelques invocations. Du fait de l'ampleur des fouilles, la colonie massaliète d'Olbia a livré plusieurs dizaines d'inscriptions gravées et l'on a pu se livrer à un calcul statistique simple : près de 15 % des vases de céramique à vernis noir de la fin du IV^e et du III^e s. présentent un graffite contre seulement près de 2 % pour les vases de campanienne A ; on aurait donc affaire à une habitude qui, en milieu grec, paraît tomber en désuétude³⁷.

Ces graffites de propriété peuvent aussi recouvrir des marques commerciales, tracées surtout sous le pied des vases par les marchands passant commande dans un atelier de céramique pour signaler au potier les modèles choisis. Lorsque ces marques commerciales ne comportent pas d'indication chiffrée de quantité ou de prix, il est en réalité impossible de les distinguer des marques de propriété banales³⁸.

2.1.6. Conclusions

Il convient d'abord de se demander si les trouvailles de Marseille, Ampurias et leurs colonies correspondent au panorama des usages relevés dans d'autres cités grecques et qu'à partir des exemples d'Athènes on a souvent généreusement attribués à tout le monde grec. Certes, comme partout ailleurs (sauf en Égypte), nous avons perdu tous les écrits sur supports périssables (tablettes de bois enduites ou papyrus). Mais, on l'a vu, les documents épigraphiques concernant Marseille grecque sont en nombre infime et ils sont paradoxalement plus nombreux hors de Marseille. À Emporion, le répertoire lapidaire, quoiqu'un peu

plus fourni, reste peu explicite. Dans tous les cas, les documents officiels écrits exposés au public sur des matériaux durables sont rarissimes, les trouvailles concernent essentiellement des pièces émanant de et destinées à des individus privés. Cette situation n'est pas unique dans le monde grec : Finley (1987) rappelait que si la démocratique Athènes a livré des milliers de documents divers, l'oligarchique Corinthe n'en a pratiquement pas fourni un seul et les aristocratiques ou tyranniques cités de Sicile à peine une poignée. La production de documents officiels écrits et surtout la publicité donnée apparaissent en rapport étroit avec le système politique de la cité, sans oublier cependant que, comme le soulignait encore Finley (1987, 84), aucune autre démocratie grecque n'avait suivi l'exemple athénien d'une publication sur pierre aussi intense.

La fonction littéraire ne semble guère plus brillante. Nous ignorons si la cité de Marseille possédait une bibliothèque. Aucun écrivain massaliète, en dehors des navigateurs Pythéas et Euthyménès, n'a laissé son nom dans la littérature grecque, mais on connaît une version des poèmes homériques désignée comme massalitique et l'on voit encore au pied de la butte Saint-Laurent quelques gradins d'un théâtre de type grec. Au dire de Strabon, à Marseille, de son temps, « tous les citoyens de bonne famille s'adonnaient à l'art oratoire et à la philosophie » et « la cité avait su persuader les Romains les plus illustres de venir étudier dans ses murs plutôt qu'à Athènes » : mais cela nous est présenté surtout comme les signes d'une véritable reconversion d'une ville dont l'esprit d'entreprise s'exprimait plus volontiers auparavant dans les activités commerciales, maritimes ou guerrières. Ne faut-il pas alors imaginer une ville aristocratique, peu portée au dialogue avec les citoyens d'un *démós* dont la condition, selon Cicéron (*Rép.*, 1, 27), « ressemble jusqu'à un certain point à l'esclavage », longtemps peu encline à la culture littéraire et artistique, où l'exaltation de l'individu s'accompagnait d'une « vie simple et d'une sage modération », sans affichage ostentatoire à travers des inscriptions visibles de tous, sans dialogue du mort avec le passant ou de l'offrant avec la divinité ? L'on comprend moins bien, cependant, dans ce contexte utilitariste l'absence de documents marchands, mais on comprend mieux peut-être le retard mis par les Celto-Ligures à adopter à leur tour une forme d'expression aussi peu visible. Le contraste n'apparaît que plus flagrant avec les colonies grecques de la zone nord-ibère. Là aussi, pourtant, tout écrit de type public ou de type privé ostentatoire paraît absent ou du moins fortement négligé : certes la fouille d'Emporion avait peu

³⁷ Cf. G. Bertucchi, *Les amphores de Marseille grecque (600-200 av. J.-C.). Identification, typologie, chronologie, importance économique*, Thèse de 3^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1979 ; M. Guarducci, *Epigrafia greca*, III, Roma, 1974, 342 ; Almagro 1952 ; Couprie 1970, 142-144 ; M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, Suppl. 18 à la *RANarb.*, 1988, planches *passim*.

³⁸ Cf. A. W. Johnston, *Trademarks on Greek Vases*, Warminster, 1979. Sans doute faut-il interpréter comme marques commerciales les caractères grecs sur le fond externe de certains vases attiques, évoqués comme graffites de contenance à Ruscino (G. Claustres, *Stratigraphie de Ruscino, ÉtRoussil.*, 2, 1951, 184) et qui, transcrits en général comme ibériques à valeur phonétique par Untermann, à Ensérune (Untermann 1980, n° B1.2., 1.4, 1.8, 1.36, 1.102) ou à Montlaurès (Untermann 1980, n° B.8.9, 8.10) viennent doubler ou non des graffites en caractères ibériques (Cf. aussi dans ce sens M. Lejeune dans Vidal 1983, note V, p. 37).

entamé, jusqu'à une date récente, les niveaux d'occupation grecque, mais les nécropoles classiques ont été largement fouillées sans révéler d'épithaphe et aucune inscription monumentale n'a été mise au jour dans les importants dégagements effectués depuis cinq ans. Par contre l'utilisation de l'écriture comme moyen d'expression commercial apparaîtra encore plus évident lorsque, à côté des documents proprement emporitains, on évoquera, par exemple, les trouvailles des tablettes en plomb de Pech Maho : il faut insister sur le fait que la lettre sur plomb à caractère commercial du début du V^e s. est l'un des plus anciens documents de ce type recueillis dans le monde grec, et que le contrat de vente, retrouvé sur le site de Pech Maho mais rédigé en grec et passé à Emporion, figure parmi les plus anciens que l'on connaisse : on saisira toute l'originalité de la situation en se souvenant que « l'emploi du contrat écrit semble, dans l'Athènes du IV^e s., une pratique relativement répandue, mais occasionnelle, qui ne se généralise que dans le contexte du commerce maritime à longue distance »³⁹.

Quant aux inscriptions de propriété, elles constituent en Grèce, mais aussi en milieu phénicien, une grande partie des inscriptions alphabétiques archaïques. Partant du fait que la première écriture alphabétique grecque est une écriture de graffites, de dédicaces et d'inscriptions funéraires, c'est-à-dire de noms propres, J. Svenbro (1988, cité n. 1) a récemment proposé d'y voir avant tout une machine à produire du son, une nouvelle manière de faire résonner par la lecture à haute voix de son nom le « *kléos* » du scribeur : ce « renom sonore » apparaît comme une véritable obsession des Grecs d'Homère à Platon, parce que le *kléos* appartient comme la *génésis* au désir humain d'immortalité. Le scribeur est d'abord un onomatopète : il appose des noms désignant propriétaires, artisans, donateurs, destinataires ; confiés à l'écrit, ces noms propres résonneront chaque fois qu'un lecteur mettra sa voix à leur service, et, même avec l'invention de la lecture silencieuse à la fin du VI^e s., l'écriture est susceptible de devenir la représentation de la voix : l'œil voit le son. Mais l'utilisation des abréviations, où le nom peut prêter à plusieurs restitutions, me semble réduire bientôt cette onomatopédie à une simple volonté de marquer l'appartenance. C'est dans ce sens que vont certaines formules qui invitent à utiliser ou au contraire à ne pas toucher l'objet ainsi

marqué⁴⁰. M. Lombardo s'est demandé également « si cette exigence de marquer par l'écriture la possession de certains objets n'aurait pas trouvé un terrain particulièrement favorable dans le domaine des activités commerciales » : par exemple, la nécessité pour l'*emporos* de marquer son *phortos* ou chargement commercial sur un navire ne lui appartenant pas et où voyagent plusieurs *emporoi* ou encore entre associés dans une même entreprise commerciale. Sans doute n'est-il pas hasardeux « de voir un rapport significatif entre les premières formes d'utilisation de l'écriture alphabétique, d'une part, et l'émergence et la diffusion d'un *proprietary concern*, d'autre part, avec tout ce que cela implique vraisemblablement sur le plan des réalités socio-économiques ». Mais, sauf pour les notations numériques, il n'y a pas de place prioritaire ou privilégiée des transactions commerciales dans les phases initiales de l'écriture grecque, mais plutôt dans ses développements. Il faut bien noter, me semble-t-il, cette évolution idéologique significative d'une notation aristocratique du *kléos*, où le propriétaire revendique parfois sa qualité de scribeur (Cf. par exemple à Emporion : « Un tel, fils de [...] *Jelos a écrit* » : fig. 12), dans le sens d'une simplification où une marque abrégée suffit à désigner avant tout, voire seulement, la propriété. Comme l'ont déjà montré les pourcentages d'Olbia, cette façon de marquer sa propriété reste une habitude dont il est difficile d'apprécier l'importance : si, à Athènes, ce type de graffite représente, du VII^e au I^{er} s. av. J.-C., plus de la moitié des graffites sur céramique retrouvés dans les fouilles



Fig. 12 – Inscription sur un vase attique d'Emporion
(Cliché Musée d'Empuries).

³⁹ M. Lombardo, *Marchands, transactions économiques, écriture*, in: Detienne 1988, 159-187.

⁴⁰ Ainsi ne doit-on pas voir dans le graffite F171 de l'Agora d'Athènes *métige* une graphie fautive pour *mé thige*, « ne me touche pas », plutôt qu'un idionyme Métigènes, inconnu par ailleurs, proposé par M. Lang (*The Athenian Agora*, XXI, *Graffiti and Dipinti*, Princeton, 1976, 41)?

de l'Agora⁴¹, c'est peu par rapport aux dizaines de milliers de fragments de céramique recueillis ! À l'époque hellénistique et romaine, cette pratique semblerait être surtout diffusée dans les milieux populaires de vie communautaire (équipages de navires, soldats en garnison).

2.2. Les habitats indigènes

2.2.1. Écrits ibères

On a déjà évoqué les cas de bilinguisme grec/ibère qui, sur certains habitats, ont précédé ou accompagné l'adoption et le développement d'une écriture de la langue parlée indigène et se sont traduits par des documents écrits (marques de propriété en divers endroits, lettre commerciale de Pech Maho). Mais c'est pourtant l'alphabet hispanique méridional qui fut adapté pour l'écriture de la langue ibère. Est-il utile de rappeler que, si la lecture de ces écrits paraît aujourd'hui assurée, leur compréhension reste à peu près complètement obscure⁴² ? Dans le domaine géographique retenu, les documents recueillis se répartissent en cinq catégories d'importance inégale au sein desquelles l'interprétation n'est pas toujours assurée.

A) Inscriptions lapidaires

Les deux seules retrouvées appartiennent-elles à deux genres différents ? À Pech Maho, dans un contexte du III^e s., c'est une cuve en calcaire à deux compartiments, d'une taille soignée, qui porte sur son rebord horizontal une inscription en deux lignes : dédicace votive, marque de propriété ou signature de l'artisan ? En revanche, on doit avoir à Ruscino une dédicace votive sur un petit autel (ou stèle) de calcaire inscrit sur ses quatre faces mais mutilé.

B) Marques dolières

Elles figurent dans des cartouches rectangulaires ou ronds, accompagnées parfois de motifs figurés, et désignent vraisemblablement les artisans

potiers. Untermann (1980) en recense 17 à Ensérune (B.1.351 à B. 1.368) où parmi les noms lisibles les gaulois sont les plus nombreux (*Tessillus*, *Vassillus*, *Boturo*. *Ati()*, *Latumarus*), un à Mailhac (B.5.2 : un ibère *Turtularka*, présent aussi à Ensérune), à Pech Maho (B.7.32) et à Ruscino (B.8.20). À Ensérune les *dolia* appartiennent tous à la période milieu III^e-I^{er} s. av. J.-C.⁴³. Dans la même catégorie d'inscriptions, il faut signaler la présence à Ensérune, sur l'anse d'une amphore de type « gréco-italique », d'une marque estampée de potier (B. 1.369 : *Tiri*).

C) Légendes monétaires⁴⁴

Des monnaies à légendes ibères issues d'ateliers hispaniques ont bien sûr circulé sur la plupart des sites indigènes de Languedoc occidental et Roussillon occupés au 2^e Âge du fer. Mais il est clair que nous ne voulons relever ici que les légendes sur les monnaies frappées dans la région même. Les premières figurent sur des monnaies d'argent dites monnaies à la croix, imitant les drachmes de Rhodé, avec les légendes *Acereconton* et *Untikia*. Le monnayage de bronze présente au moins trois séries; la plus nombreuse porte au revers la légende *Neroncen* accompagnée parfois de *So*, de *Biu* ou de *Biurbi* et au droit la légende *Eba* ou *Tivis*. Les deux autres arborent la légende *Seloncen* (avec au droit *Eba*) et la légende *Biricantin/Biricatio* (avec au droit *Eba*). Le suffixe *-cen* paraît bien désigner un peuple et les *Neroncen* ont été attribués à l'oppidum de Montlaurès. Leur datation a fait l'objet de deux théories, proposant soit une chronologie haute à partir du III^e s., soit une chronologie basse liée à la création de la province de Narbonnaise : écriture et développement des sociétés s'accommoderaient fort bien de la datation haute !

D) Graffites et marques peintes sur céramique

Les graffites gravés à la pointe sèche sur le fond externe ou les parois des vases céramiques appartiennent, semble-t-il, dans leur majorité à la catégorie des inscriptions de propriété. Toutes les

⁴¹ Pour la période du VIII^e au I^{er} siècle avant J.-C., les 483 graffites de l'Agora d'Athènes publiés par M. Lang se répartissent de la façon suivante : abécédaires : 10 ; messages et listes : 16 ; noms d'amour ou de haine : 34 ; noms sur *ostrakon* : 43 ; notations numériques : 16 ; marques de propriété : 251 (privées) + 29 (publiques) ; dédicaces : 22 ; notations commerciales : 14 (capacité) + 4 (poids) + 5 (date) + 3 (contenu) + 4 ; divers : 32.

⁴² Sur ces problèmes la présentation la plus claire est celle de Hoz 1981.

⁴³ Cf. Jannoray 1955, 261-265, 435-437 ; l'auteur invitait implicitement à rapprocher la marque *Boturo*, parfois associée à une représentation de raisins, et le graffite *botiror* (Untermann 1980, B.1.348) du grec *botrus*, grappe de raisin, d'étymologie méditerranéenne selon Chantraine (*Dict. étym. de la langue grecque, s.v.*) : le terme aurait fourni alors une indication de contenu plutôt que d'origine ou de propriété.

⁴⁴ J. Untermann, *Monumenta Linguarum Hispanicarum*, I, 1975.

catégories de céramique tournée sont concernées, des plus luxueuses aux plus humbles, du troisième quart du IV^e s. (attique à figures rouges ou à vernis noir) à la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. (campanienne B). Le nom figure seul abrégé ou complet, en ce cas accompagné parfois d'une désinence possessive en *-mi* (ou *-wi*) et rarement d'un patronyme (par exemple à Pech Maho : Untermann 1980, B.7.17). Ces marques de propriété ont été retrouvées à Ensérune, Ceilhes-et-Rocozeles, Montlaurès, Mailhac, La Lagaste, Pech Maho, Ruscino et Elne. À Ensérune, les noms lus se répartissent quasiment à égalité entre anthroponymes ibères et gaulois. Il n'est pas impossible qu'une ou deux lettres isolées sur le fond externe représentent des marques commerciales, surtout lorsqu'elles figurent sur des vases issus des ateliers de Rhodé. L'utilisation des *ostraka* est présente, mais rare : à Ensérune, en campanienne A, deux fragments retaillés en forme de jetons (Untermann 1980, B.1.371, 372) et un fragment portant une liste de trois noms superposés suivis d'une indication numérique (Untermann 1980, B.33).

On a relevé, à Vieille-Toulouse (Hte-Gar.), sur des amphores vinaires de type gréco-italique du II^e s. av. J.-C., des inscriptions peintes en rouge organisées en deux séquences comportant un nom propre suivi d'une indication numérique. Parmi les treize noms lus, entiers ou abrégés, à côté de noms à désinence ibère (*Carb*, *Iu*, *Sacar*, *Usi*) ou gauloise (*Anbi*), certains pourraient s'interpréter comme des gentilices latins (*Babirgi*/Fabricius, *Binugi*/Vinucius, *Curti*/Curtius, *Seste*/Sextius) et le fait qu'un seul figure en caractères latins (*Q. Ofeli*) indiquerait alors qu'ils devraient désigner des Ibères de Tarraconnaise récemment promus. Les questions qui se posent concernent la qualité des scripteurs et des destinataires et la signification des informations numériques. Les interprétations qui en ont été données par les éditeurs ne sont guère satisfaisantes : inscriptions effectuées au point de débarquement (Narbonne?) et nommant les clients destinataires (commerçants plutôt que particuliers) de Vieille-Toulouse avec, selon M. Vidal, le volume de vin global destiné au client ou, selon M. Lejeune, l'indication du prix à payer⁴⁵. Il est pourtant difficile de ne pas rapprocher ces inscriptions des *tituli picti* des amphores impériales et de ne pas voir dans les personnes nommées les commerçants chargés de la

⁴⁵ On a du mal à imaginer que, dans une zone qui connaît depuis longtemps l'usage des lettres commerciales, on utilise un moyen aussi sommaire comme « titre de perception, soit pour régler la livraison présente, soit pour solder la livraison antérieure ».

distribution, *navicularii*, *mercatores* ou *diffusores*, propriétaires d'un lot ou d'une cargaison – et le chiffre pourrait alors indiquer, par exemple, le nombre d'amphores dévolues à chacun. Si les amphores concernées sont originaires d'Italie ou de Sicile, les inscriptions pourraient avoir été peintes au point de débarquement (Narbonne ou tel autre des relais maritimes de la côte ibère) ou d'embarquement à partir d'un port de redistribution comme pouvait l'être Emporion ; mais on ne peut non plus éliminer la possibilité d'une production de vin ibérique (Cf. la marque estampée sur amphore et les timbres figurés des *dolia* d'Ensérune) et donc d'achat sur place par des marchands indigènes ou latins bilingues spécialisés dans le trafic du secteur ibère.

E) Lettres sur plomb

C'est une originalité du monde ibère que d'avoir livré plusieurs témoignages de ce type d'écrit qu'on a noté comme caractéristique de la culture grecque. Nous en avons déjà signalé dans l'habitat grec d'Emporion. Y. Solier (1979) a publié de façon très complète quatre lamelles de plomb inscrites découvertes sur l'oppidum de Pech Maho dans un contexte archéologique de la deuxième moitié du III^e s. L'auteur concluait pour trois d'entre elles à « des lettres ou des contrats en rapport avec l'activité commerciale » et une éventuelle signification différente pour la quatrième. Parmi les 16 noms propres reconnus, au moins deux font songer à des noms gaulois (*Botuaoris*/Boduorix, *Lituris*/Liturix), les autres se rattachant pour la plupart à des anthroponymes connus de l'onomastique ibérique. Dans cette même livraison (*RANarb.*, 1988), Y. Solier publie un nouveau document de Pech Maho à onomastique ibère et une lettre inscrite sur plomb d'Ensérune sur laquelle apparaît l'idionyme gaulois de *Catumarus*.

2.2.2. Textes gallo-grecs⁴⁶

Si l'on tient compte de tous les documents publiés en Narbonnaise suivant les principes retenus par M. Lejeune, c'est-à-dire en éliminant les graffites se réduisant à une seule lettre, on arrive à un total de 277, dont 3 inscriptions rupestres, 74 inscriptions lapidaires, 14 sur matériaux divers (métal, os) et 188 sur céramique. Si leur lecture ne pose, sauf mutilation grave, aucun problème, leur interprétation pourrait être délicate... s'ils ne se réduisaient la

⁴⁶ Pour la bibliographie, voir n. 29.

plupart du temps à des énoncés onomastiques brefs. Notons que sur la quasi-totalité de ces documents, les noms, simples ou à éléments composés, se rattachent au fond gaulois⁴⁷ et trouvent en général des parallèles notamment dans les *cognomina* d'époque impériale des territoires celtes. Les publications récentes de Lejeune 1985 et 1988 nous permettront d'aller ici à l'essentiel.

A) Graffites sur céramique

Toutes les catégories de céramique sont concernées, mais les plus nombreux figurent cependant sur la vaisselle campanienne qui, on le sait, représente aux II^e-I^{er} s. la vaisselle tournée de table la plus courante à cause de la disparition, après 150, des productions à pâte claire massaliètes. Sauf dans de rares cas, ils constituent des marques de propriété, presque toujours sous la forme d'un idionyme seul, rarement écrit en entier, le plus souvent réduit aux deux ou trois premières lettres : lorsqu'il figure *in extenso*, c'est toujours au nominatif. Dans un seul cas, sur une écuelle en campanienne A du I^{er} s. de l'oppidum de la Cloche, on a affaire à un objet parlant avec idionyme au génitif et forme verbale *immi*: « *j'appartiens à Escengolatis* ». L'inscription du Baou Roux de Bouc-Bel-Air fournit une exception puisqu'elle représente une formule votive avec nom féminin (divinité ?) au datif (*Aeiouitai*) et nom du dédicant au nominatif (*Congennomaros*)⁴⁸.

B) Inscriptions lapidaires

• *Dédicaces votives*

On en décompte une vingtaine sur des supports divers (plaques, stèles, autels, pilastres, chapiteaux, vases). Une seule (Lejeune 1985, G-153) utilise le verbe de consécration *eiorou*, correspondant au gallo-latin *ieuru*, « *dedicavit* », avec datif théonymique et accusatif de l'objet dédié : elle est faite à Vaison par un citoyen de Nîmes en l'honneur de Belesama. Toutes les autres fonctionnent, selon une formule propre au gallo-grec de Narbonnaise, avec le verbe d'offrande *dede*, « *dedit* », et l'expression formulaire *bratoudecantem* (ou *-ten*)

d'interprétation controversée, mais où paraît figurer l'équivalent celtique du latin « *gratia* », les autres éléments étant le théonyme au datif et le nom du dédicant au nominatif. On les connaît dans les Bouches-du-Rhône (à Orgon en l'honneur de Taranos, à Saint-Chamas en l'honneur de Bélénos, à Glanum en l'honneur des Mères *Glaneicai*/Glaniques et des Déeses *Rocloisiai*/*Ecoutantes* ou Renommées), dans le Vaucluse (à Malaucène pour le dieu *Graselos*), dans le Gard (à Collias aux déesses *Andounai*, à Collorgues, à Nîmes aux Mères *Namausicai*, à Saint-Côme) et dans l'Hérault à Montagnac. Dédicaces votives sans conteste, enfin, que celles de Cadenet et de Saint-Saturnin d'Apt dédiées par des pèlerins qui, selon une mode relevée en d'autres endroits de la Méditerranée, y ont fait figurer, sous leur nom, des empreintes de pieds, à la fois pour fixer le souvenir du chemin parcouru et pour continuer à bénéficier, malgré leur absence, de la protection directe de la divinité.

• *Épitaphes*

La quarantaine d'épitaphes, qui figurent sur des blocs, des cippes, des colonnes, des chapiteaux ou des stèles de formes variées dont beaucoup d'autres sont anépigraphes, donne une idée du succès de ce type de monument auprès des populations gauloises de Provence et du Languedoc oriental. La plupart se trouvent malheureusement hors de tout contexte archéologique et ne sont donc pas reliées à des sépultures dont le mobilier permettrait de préciser la datation : la seule exception est la tombe d'Atila à Sernhac à placer dans le troisième quart du II^e siècle. L'épitaphe comprend en général la seule mention du défunt, idionyme souvent accompagné du patronyme, soit au nominatif, soit au datif ; dans ce dernier cas, on peut trouver, au nominatif, le nom du curateur et, même, un verbe signifiant ériger ou consacrer. Les trouvailles se répartissent en quelques sites privilégiés : dans les Bouches-du-Rhône à Coudoux/Ventabren (4 stèles en gallo-grec et 2 en gallo-latin) et à Glanum (4 stèles) où toutes les nécropoles s'échelonnent de la fin du II^e à la fin du I^{er} siècle avant J.-C., dans le Vaucluse à Cadenet, Cavaillon (5 stèles inscrites, de la nécropole des Vergers ?), Gargas, L'Isle-sur-la-Sorgue, Saignon, Villelaure ?, dans le Gard à Nîmes (5 stèles), Redessan, St-Gilles, Sernhac, Uzès et dans l'Hérault à Castelnaud-le-Lez.

• *Inscriptions diverses*

On retiendra trois inscriptions rupestres à Martigues, Istres (« *propriété* » « *des déesses-mères* ») et Cavaillon et, vraisemblablement, une partie de liste de notables, dont un *praitor*, à Vitrolles.

⁴⁷ Une des exceptions est, à Cavaillon, le nom d'origine latine Scourra (Lejeune 1985, G-141).

⁴⁸ Sur une panse d'amphore vinicole italique du milieu du I^{er} siècle de l'oppidum de Nages figure le mot « *paide* » dont on ne sait s'il parle en grec ou en gallo-grec.

C) Inscriptions sur plomb

Les cinq inscriptions sur lame de plomb recueillies à Eyguières (Bouches-du-Rhône), dans le Vaucluse à Carpentras et Cavaillon et à Gaujac (Gard), courtes, illisibles ou de lecture difficile, n'appartiennent manifestement pas à la catégorie épistolaire privée ou commerciale que nous avons notée dans les domaines grec et ibère.

D) Légendes monétaires

On a évoqué l'existence en milieu indigène de légendes grecques. Mais les légendes *Bètarratis* à Béziers ou *Nemau(sos)/Namasat(is)* à Nîmes s'expriment vraisemblablement en gallo-grec. D'autres, abrégées, pourraient être aussi bien en grec qu'en gallo-grec: *Aoue(nio)* à Avignon, *Kabe(lio)* à Cavaillon ou *Krixxo* dans la zone de l'étang de Berre. Toutes ces émissions semblent datées à partir du dernier quart du II^e siècle avant J.-C.

2.2.3. Inscriptions en alphabet gaulois cisalpin

Des légendes en alphabet de Lugano figurent sur des monnaies d'argent que la dispersion et quelques erreurs alphabétiques ont fait attribuer, à notre avis sans grande certitude, à des peuples de la basse vallée du Rhône, Salyens ou Cavares⁴⁹; on y lit, au revers, sous un buste de cheval ou un cheval galopant, les noms de tribus ou de chefs de tribus

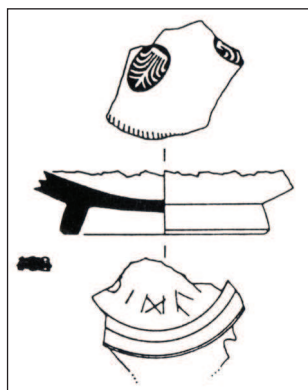


Fig. 13 – Graffite en alphabet cisalpin des Baou de Saint-Marcel (Marseille) (Dessin G. Rayssiguier).

⁴⁹ En tout cas, l'utilisation massive du gallo-grec chez les Cavares du sud rend très improbable l'attribution de ces monnaies que propose A. Deroc ; le confluent Rhône-Durance est bien placé au débouché des pays cisalpins et représente une zone de passage où bien des monnaies doivent offrir une dispersion privilégiée.

Iailkovesi (avec variantes fautives *Ialk-* et *Ialik-*), *Kasios* et *Iazus*. Prototypes éventuels et évolution des poids suggèrent une émission à cheval sur le dernier quart du II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

Le seul autre vestige gravé en alphabet gaulois cisalpin est, à ma connaissance, un graffite sur un fond de campanienne A du II^e siècle des Baou de Saint-Marcel (Fig. 13); une lecture dextroverse donne (*)oidsa(i)* que l'on proposera de compléter en *Koidsai*, datif singulier d'un nom connu en Cisalpine⁵⁰, marquant l'appartenance plutôt que la consécration.

3. L'écriture dans les sociétés indigènes

Si l'on met à part la zone ligure de Provence orientale vide de tout vestige écrit, les questions autour de l'écriture, au sein des sociétés gauloises/celto-ligures d'une part, et ibères/ibéro-gauloises d'autre part, tournent autour de trois thèmes principaux :

- les décalages chronologiques d'adoption et d'utilisation;
- les fonctions communes;
- les spécificités d'utilisation.

3.1. Les décalages chronologiques

Le problème majeur, nous l'avons déjà noté, réside dans l'adoption tardive d'un alphabet grec dans la zone Languedoc oriental-Provence occidentale. La seule raison avancée est qu'il y aurait un décalage entre la création d'une écriture indigène et l'apparition des premiers vestiges écrits dû essentiellement au temps de transmission du cercle des clercs créateurs à des couches sociales plus étendues. Dans cette zone on est sûr, du fait de l'intensité de l'activité archéologique, que ce décalage ne provient pas du hasard des trouvailles et que nous possédons réellement les tout premiers documents au début du II^e siècle. Donc, même en admettant que la création a pu intervenir une ou deux générations plus tôt, il subsiste encore un écart invraisemblablement long à partir de l'installation des Phocéens à Marseille. Nous reviendrons plus loin sur l'affirmation de ce principe selon lequel la naissance d'une écriture indigène inspirée de l'écriture grecque serait toujours « l'œuvre voulue et réfléchie d'un petit groupe de clercs locaux ». Il est accompagné d'un autre

⁵⁰ R. S. Conway, J. Whatmough, S.E. Johnson, *The Prae-Italic Dialects of Italy*, 1933, n°266 ; à rapprocher aussi du *Coisis* de l'inscription de Todi (Cf. Lejeune 1988, E5).

qui veut que, dans cette entreprise, « les Grecs ont dû être des témoins indifférents n'ayant de motifs ni pour l'encourager ni pour la contrarier » même si l'on admet que « c'est probablement dès la seconde moitié du III^e siècle que les écoles massaliotes se sont ouvertes à des Gaulois »⁵¹.

Or on sait bien que les Marseillais ont veillé jalousement sur leur identité et sont restés très isolés sur leur petite chora autour du Lacydon. Mais leurs marchands et leurs marchandises ont largement circulé dans toute la Gaule méridionale, dès le VI^e siècle : on a vu leurs noms figurer sur un certain nombre de vases utilisés sur quelques sites indigènes et le bilinguisme nous est apparu, au moins sur le littoral, comme une nécessité et une réalité permanentes. On a même pu envisager que la présence d'ateliers de poterie tournée (grise monochrome ou sub-géométrique) et de techniques architecturales (maisons à abside), au cours des VI^e-V^e siècles, jusque dans des zones de l'intérieur, recouvrait un certain essaimage de techniciens et pas seulement de techniques. Si l'on compare donc le temps de maturation chez ces Celto-ligures à celui qui a précédé l'emprunt de l'écriture par leurs frères les Celtibères vis-à-vis de l'alphabet levantin ou les Celtes cisalpins vis-à-vis de l'alphabet lépontique, c'est à partir de la fin du V^e siècle que l'on attendrait les premières manifestations d'une écriture gallo-grecque. Pourquoi la société celto-ligure confrontée depuis deux siècles avec un partenaire marseillais omniprésent n'était-elle pas alors prête à intégrer cette forme d'expression ? L'hypothèse que nous proposons fait ressurgir le fantôme si controversé des mouvements de populations reliés au passage Hallstatt/La Tène vers le deuxième quart ou le milieu du V^e siècle et celui de l'arrivée de vagues celtiques qui auraient pu se produire, comme en Italie du Nord, à partir du début du IV^e siècle, progressives tout au long du siècle pour n'avoir pas submergé d'un seul coup les peuples en place, mais suffisantes pour avoir brouillé les cartes et remis en cause dans certains secteurs une évolution en cours, tout en attirant l'attention des historiens grecs contraints de créer le terme de celto-ligure pour qualifier le nouveau peuplement mis en place. Tel serait le cas de la basse vallée du Rhône et de ses abords dont on retrouverait la trace à travers l'épisode symbolique de la fausse (?) prise de Marseille, peu avant celle de Rome, par le chef

gaulois Catumandus. J'ai montré ailleurs⁵² comment, après le recul progressif à partir de ses positions les plus avancées de l'intérieur et l'impression d'un passage à vide à l'intérieur de la cité massaliète durant la période 475-425/400, mis en évidence par F. Villard et qui n'a pas vraiment été comblé depuis, le IV^e siècle marque précisément pour Marseille la mise en place d'une nouvelle politique essentiellement tournée vers le renforcement de ses positions maritimes tout le long de la côte méditerranéenne : prise en compte d'une situation nouvelle et reflet massaliète des mouvements affectant le milieu gaulois, qui impliquent une reconversion partielle de la cité grecque. En complément à ce schéma, il faut envisager dans un premier temps la fermeture de l'arrière-pays au commerce direct massaliète et ses marchands poussés à fréquenter les relais littoraux indigènes qui s'enrichissent en assurant la redistribution. Puis les Marseillais nouent peu à peu de nouveaux liens du type *philia* ou *xenia* avec les élites de certains secteurs, préparant ainsi une subordination qui prendra un aspect plus institutionnel à partir de l'intervention romaine de 125/121. Ce schéma que j'ai développé dès 1983 dans une étude inédite⁵³ a été partiellement repris par M. Py dans sa thèse où mon étude est largement évoquée mais réduite à une présentation incomplète ; renonçant donc à des rapports tributaires précédemment envisagés dès le IV^e siècle⁵⁴, M. Py envisage, derrière l'hospitalité, des rapports inégalitaires avec accaparement des surplus indigènes fait partiellement sans contre-valeur mais avec d'éventuelles prestations de services en matière d'organisation, d'urbanisme et de défenses. Complétons, tout en imaginant des relations plus égalitaires. Incapables d'imposer (ou ne le souhaitant pas) l'usage de la langue grecque ou bien à la demande de ces élites, les Marseillais auront pu ajouter à ces contreparties l'adaptation de leur alphabet à la langue gauloise. On verra plus loin que la répartition

⁵¹ M. Lejeune 1983, 740-741.

⁵² M. Bats, Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} siècles avant J.-C.), dans *L'exploitation de la mer*, II, VI^e Rencontres Inter. d'Archéo. et d'Hist. d'Antibes, 1985 (1986), 31-53 ; *Id.*, Le vin italien en Gaule aux II^e-I^{er} siècles avant J.-C. Problèmes de chronologie et de distribution, *DialHist Anc*, 12, 1986, 391-430.

⁵³ M. Bats, *Recherches sur l'histoire et l'expansion de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. avant J.-C.)* (à paraître) [non publié, ndlr].

⁵⁴ M. Py, Évolution des rapports sociaux de la fin de l'Âge du bronze à la conquête romaine en Languedoc oriental, dans *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, Actes de la table ronde de Besançon, 1982 (1984), 171-183 ; Py 1987, 185-194.

géographique des textes gallo-grecs va bien dans le sens de cette hypothèse.

Il faut imaginer un processus différent pour les Ibéro-gaulois de Roussillon et Languedoc occidental : non seulement ils empruntent un alphabet ayant déjà fait ses preuves pour une langue proche de la leur (voire semblable), mais en outre leurs relations d'échanges ne paraissent pas impliquer de relations de dépendance avec les intermédiaires emporitains habitués à côtoyer quotidiennement, à leur porte même, d'autres partenaires ibères avec lesquels ils finiront par fonder une communauté unique, ce qui traduit, malgré des apparences de méfiance communes, une attitude foncièrement différente de celle des Grecs de Marseille. L'adoption de l'écriture y est en décalage chronologique, avec le modèle grec de plus de deux siècles, mais avec le modèle ibérique levantin d'à peine un demi-siècle. Or nous avons la chance d'entrevoir grâce à Pech Maho et Ensérune la naissance et l'évolution de l'écriture en milieu indigène : et Ensérune est un cas exceptionnel puisque nous y connaissons à la fois habitat et nécropole. L'usage de l'écriture ibérique apparaît à Ensérune précisément dans la deuxième moitié du IV^e siècle au moment où commencent les incinérations contenant des armes et des objets métalliques de type celtique⁵⁵ : cette revendication de celticité s'accompagne donc d'une expression écrite ibérique, la première témoignant d'une volonté d'affirmer une identité encore récente, la deuxième de l'aboutissement d'une évolution. Tout se passe comme si les infiltrations celtes étaient venues mourir sur le môle littoral ibère sans perturber vraiment son évolution interne. Un équilibre se serait établi avec assimilation linguistique en faveur de la culture la plus évoluée, de la même façon qu'au Bas Empire les envahisseurs barbares assimileront, en Gaule, la langue latine et même le cadre institutionnel romain. Car s'il semble bien que des noms gaulois (voire du vieux fonds « ligure ») apparaissent à Ensérune tant dans les graffites sur céramique que dans le texte sur plomb, la langue transcrite comme l'écriture, utilisées là et à Pech Maho, sont celles de la côte levantine et non une langue celtique comme celle des Celtibères de la vallée de l'Èbre (le plat en bronze de Gruissan portant une inscription celtibère est à mettre au rang des objets allogènes)⁵⁶. Quand on voit à Ensérune (et

à Pech Maho) le parallélisme des faciès céramiques avec celui d'Emporion et notamment la part prise par les produits ibériques et la vaisselle à vernis noir de la colonie emporitaine de Rhodé, il est tentant d'imaginer – et, en se souvenant de l'attitude des Grecs d'Emporion, cela pourra sembler moins paradoxal – que ceux-ci aient pu constituer sinon le vecteur principal du moins le catalyseur d'une écriture qui n'était pas la leur.

3.2. Identités et spécificité

Ce qui frappe en définitive, c'est l'exact parallélisme entre chacun des modèles fonctionnels et chacun des emprunts, d'un côté entre Emporitains et Ibères, de l'autre entre Massaliètes et Gaulois : si bien que ce qui rapprochait et différenciait les Grecs de Marseille et ceux d'Emporion se retrouve de la même façon chez les Ibères et les Gaulois.

Identité : partout, le premier usage de l'écriture est individualiste, affirmation de son nom, pour soi et pour les autres ; on écrit son nom et on marque en même temps sa propriété sur un objet ; on fait résonner le renom sonore de sa famille et de ses dieux voire de sa communauté, mais les actes politiques sont absents de l'affichage.

Spécificité : les Celto-Ligures en restent là et accentuent même ces manifestations par des inscriptions monumentales sur pierre : c'est le reflet d'une société où les relations ostentatoires occupent encore une place privilégiée. Les Ibères y ajoutent la fonction d'outil économique, signe de participation à une société ouverte sur des préoccupations économiques d'échanges dans un cadre de marché au point qu'au III^e s. ils ont fait de leur langue écrite la langue commerciale, à côté (ou à la place ?) du grec.

À l'origine de l'adoption de l'écriture chez les indigènes de Gaule du Sud, il semble donc que l'on retrouve le schéma que l'on a décrit pour le monde grec : d'abord une appropriation individuelle, aristocratique, destinée à faire résonner un nom, bien à sa place dans l'expression des élites ibères et ibéro-gauloises par ailleurs exaltées dans la richesse de leurs tombes, comme des élites gauloises valorisées par les relations d'hospitalité ou d'amitié avec leurs homologues massaliètes : l'usage économique ne viendra qu'ensuite :

⁵⁵ Cf. Jannoray 1955, 388-400 ; A. Rapin, M. Schwaller, Contribution à l'étude de l'armement celtique : la tombe 163 d'Ensérune (Hérault), *RANarb* 20, 1987, 155-183.

⁵⁶ Cela n'interdit pas une situation plus complexe au niveau de l'expression orale qui peut juxtaposer deux langues parlées gauloise et ibérique ; comme le prouvent des exemples italiens,

le bilinguisme se poursuit parfois des siècles après l'assimilation ethnique et politique (Cf. H. Homeyer, Some observations on bilingualism and language shift in Italy from the 6th to 3rd cent. B.C., *Word*, 13, 3, 415-440).

1. La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique

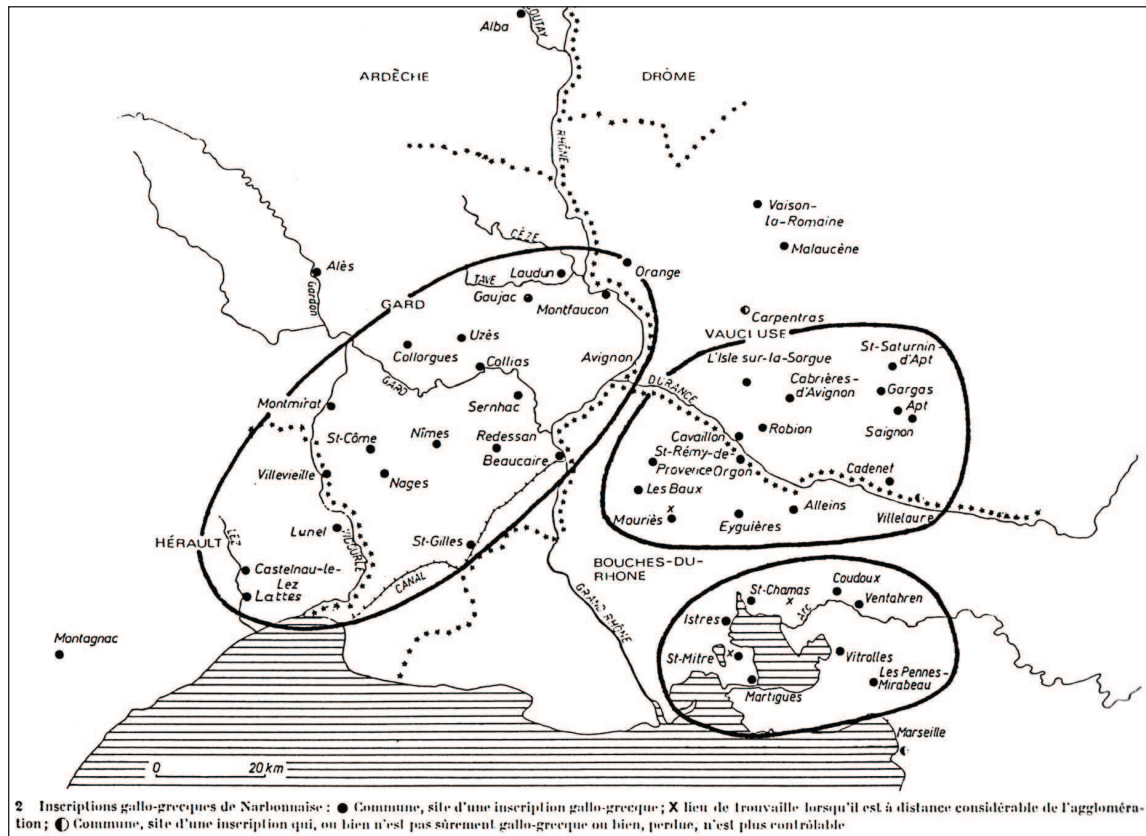


Fig. 14 – Carte de répartition des textes gallo-grecs dans leur distribution régionale (DAO d'après M. Lejeune 1985).

pendant longtemps la seule langue commerciale parlée et écrite en usage d'Emporium à Marseille, c'est le grec. Même la langue ibérique, la plus précoce à s'individualiser par l'écriture restera d'abord limitée à cette expression personnelle : les lettres sur plomb à caractère commercial ne semblent apparaître qu'au III^e siècle. La diffusion de l'écrit perceptible à travers les graffites sur céramique a pu laisser croire à une certaine popularité. Lejeune 1985, notant « l'abondance de ces marques dans des logis d'oppida qui, visiblement, n'appartenaient pas à des membres des classes dirigeantes », ne nous dit pas à quoi auraient dû ressembler ces logis des notables ! En fait ce qui est frappant dans ces graffites, c'est leur rareté par rapport aux quantités de céramique que livre toute fouille d'habitat. On peut cependant envisager une double manifestation de l'écriture : d'une part une appropriation aristocratique qui culminera dans l'épigraphie lapidaire que l'on doit massivement situer au I^{er} siècle avant J.-C. et qui semble plus caractéristique des communautés de l'intérieur, d'autre part une diffusion populaire mais limitée, sensible dans les graffites sur céramiques et dans

le fait que les habitats du littoral y paraissent plus ouverts.

Qu'en est-il du rôle des clercs ?

César (*BG*, VI, 14) est parfois cité à contre sens⁵⁷ pour manifester le rapport entre l'écriture et la caste des druides, car il y est précisément souligné que les druides, jaloux du secret de leur doctrine, refusent de la livrer à l'écriture. Par contre il est bien question dans ce même passage de l'utilisation laïque de l'écriture en caractères grecs, pour des « comptes (ou des listes) publics et privés » (« *publicis privatisque rationibus* ») ; c'est le même terme (« *ratio* ») qu'emploie César (*BG*, I, 29) pour désigner les listes nominatives des émigrants en état de porter les armes, des enfants, des vieillards et des femmes qui figuraient sur les tablettes saisies dans le camp des Helvètes. N'oublions pas d'ailleurs que César est censé parler de la Gaule interne et que nous sommes déjà au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Notons que ces informations

⁵⁷ Cf. par exemple J. P. V. D. Balsdon, *Romans and Aliens*, Londres, 1979, 122.

impliquent l'existence d'une notation numérique absente de nos documents gallo-grecs (mais présente dans la transcription ibérique comme en témoignent les inscriptions peintes de Vieille-Toulouse).

Dans le domaine de l'écriture gallo-grecque de Gaule méridionale, la distribution géographique permet de distinguer trois zones principales (Fig. 14) :

- le secteur de l'étang de Berre;
- un secteur à cheval sur la Durance, des Alpilles au Lubéron;
- le Languedoc oriental.

Or ces secteurs recoupent très précisément des zones où l'on suppose un rôle particulier de Marseille. Le secteur de l'Étang de Berre représente la proximité géographique : c'est même un domaine où l'on a pu proposer une intervention directe dès le début du II^e siècle⁵⁸. La basse vallée de la Durance recouvre notamment les cités d'Avignon et de Cavaillon qui sont nommées par Artémidore, donc dès la fin du II^e siècle, « *poleis Massalias* », villes de Marseille. En Languedoc oriental, en 77, Pompée a remis « officiellement »/« au nom de l'État » romain (*publice*), des champs (voire les champs) des Helviens et des Arécomiques à la cité de Marseille. Dans tous ces secteurs, la présence des Marseillais se manifeste par l'intermédiaire de liens de *xenia* et *philia* entre *principes gallorum* et *duces massilienses* avant de constituer, sous l'égide de Rome, un véritable empire (en 49, Cicéron parlera de *l'imperium amissum* de Marseille) à l'intérieur de la Provincia. *A contrario*, l'absence des graffites gallo-grecs à Entremont ou dans les habitats de la côte ligure (par exemple au Mont-Garou ou à la Courtine d'Ollioules), pourtant encore occupés à la fin du II^e siècle, y marquerait les limites de l'intervention massaliète ou la résistance culturelle autant que l'existence d'une langue différente du gaulois ou le retard de développement de leur société. Pourquoi alors ne pas envisager que les promoteurs de l'expression écrite gallo-grecque ne furent pas les Marseillais eux-mêmes plutôt que telle caste de clercs gaulois aussi discrets qu'amateurs de secrets ? Cette emprise massaliète, puis le dynamisme des peuples emprunteurs expliqueraient, d'une part la vigueur du gallo-grec à l'intérieur de la Transalpine après la conquête de 125/121, d'autre part sa persistance et son extension vers le Centre-Est jusqu'à l'époque claudienne. Contrairement au schéma, proposé par Lejeune 1983, d'une évolution

en trois volets (gallo-grec jusqu'à César, puis gallo-latin jusqu'à Claude et enfin latin), il n'y pas d'épisode intermédiaire gallo-latin, mais juxtaposition des deux formes d'expression gallo-grec/gallo-latin, puis juxtaposition du gallo-latin et du latin au profit de ce dernier cependant ; le gallo-latin ne laissera en définitive que peu de vestiges. Le passage de l'alphabet grec à l'alphabet latin sera d'ailleurs difficile comme en témoignent de nombreuses inscriptions hybrides depuis le graffiti d'Entremont⁵⁹ au début du I^{er} siècle jusqu'aux légendes des monnaies de divers peuples de Gaule interne (légendes bilingues ou utilisation de lettres grecques, par nécessité, comme l'affriquée, ou par confusion, comme le P (= rho grec) ou le C (= sigma lunaire) pour le R ou le S latin)⁶⁰.

3.3. Conclusion

L'écriture apparaît donc comme un magnifique révélateur social. Le parallélisme constaté entre son développement et le développement des sociétés indigènes s'explique par le fait qu'elle se trouve à un carrefour privilégié d'expressions : expression socio-culturelle du triomphe de l'individu (le *kléos* et la propriété) et expression économique (le champ d'action ibéro-empuritaïn d'un côté, massaliète de l'autre) qui viennent recouper des divisions ethno-linguistiques (adéquation entre une langue et un alphabet) et socio-politiques (organisations des « cités » et relations de dépendance). Du côté ibérique, l'affirmation culturelle d'appartenance à un ensemble ethno-linguistique a été plus forte que la pression économique du partenaire étranger, d'où l'adoption de l'alphabet levantin alors qu'il existait dans le même temps une écriture gréco-ibère; du côté gaulois, la pression économique et politique de ce partenaire a supplanté cette affirmation d'identité; c'est l'alphabet grec et non l'alphabet lépontique qui s'est imposé.

Après avoir commencé au II^e siècle avant J.-C. à inscrire leur nom sur des supports banals, chefs et notables cavares et volques le gravent dans la pierre,

⁵⁸ M. Bats, Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes, *EtMass*, 1, 1986, 17-42.

⁵⁹ Benoit 1965, fig. 34, 35 : « cursive latine avec l'emploi de lettres grecques (rho, lambda, upsilon) : BAL.MARDIUS.HR.CV... BAL » où l'on pourrait reconnaître en fait le nom gaulois Bal(l) omarios ; F. Salviat (*Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, 1987, 239) propose une transcription Valmarros, mais, selon D.E. Evans (*Gaulish personal names*, 1967, 147 et 269), la langue celte distingue les deux racines *bal-* et *val-*. Le vase inscrit, une assiette en campanienne A de forme Lamb. 36, est malheureusement perdu.

⁶⁰ Cf. notamment C. A. Möberg, Quand l'archéologie rencontre les rencontres d'alphabets..., dans *Mélanges Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, 639-649.

1. La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique

alors que les princes salyens préfèrent la médiation de la statuaire : les textes gallo-grecs où dominent largement les documents de type ostentatoire nous confirment l'image d'une société fortement hiérarchique dont les élites affichent leur puissance affirmée par ailleurs par la consommation et les redistributions : mais ce moyen d'expression et de communication les prépare aussi à une affirmation politique reconnue par l'autorité romaine et que l'octroi du droit latin viendra sanctionner : il suffit pour cela de comparer la carte de répartition des inscriptions gallo-grecques à celle des *oppida latina*⁶¹. La société ibéro-gauloise, qui pratique un mar-

quage de propriété plus systématique mais moins ostentatoire, paraît tout aussi hiérarchisée mais plus contrastée parce que ses notables participent directement à la production des richesses dans une économie ouverte vers l'extérieur : peut-être y existe-t-il même une classe de marchands à côté d'une aristocratie guerrière ; paradoxalement son destin politique après l'intervention romaine y paraît beaucoup moins évident que du côté celto-ligure.

⁶¹ Je rejoins l'interprétation faite par J.-L. Fiches (Tombes et monuments lapidaires dans l'espace rural arécomique (III^e-I^{er} s. av. n. ère), dans *Mélanges P. Lévêque*, 2, 1989, 207-229) de l'évolution des sociétés indigènes en territoire volque arécomique, l'usage de l'écriture gallo-grecque (comme plus tard de l'épigraphie latine ?) constituant, à mon avis, un élément d'expression privilégié de l'aristocratie, tandis que les tombes simples à armes apparaîtraient, selon l'auteur, distinctives de l'émergence d'une couche de paysans guerriers.

[La tablette d'exécution d'Olbia signalée comme inédite à la page 114 a été publiée : M. Bats, M. Giffault, Une tablette d'envoûtement en plomb à Olbia de Provence, dans *Mélanges J. Coupry, RevEtAnc*, 99, 1997, 459-462.]

Les Gaulois et l'écriture aux II^e-I^{er} s. av. J.-C.*

L'usage de l'écriture n'est pas attesté en Gaule avant la fondation de Marseille vers 600 av. J.-C. par des Grecs de Phocée. Dans l'état actuel de nos connaissances, ce n'est que quatre siècles plus tard que des Gaulois ont commencé à l'utiliser eux-mêmes pour écrire leur langue. J'avais insisté dans une étude précédente¹ sur ce décalage, unique en Méditerranée, où en général les populations indigènes, italiques ou ibères, ont récupéré ce système d'expression et de communication très vite après leurs premiers contacts avec l'une ou l'autre des deux grandes civilisations de l'écrit, phénicienne et grecque. Cela s'applique à tous les domaines y compris la littérature, si l'on en croit le témoignage de Strabon (III, 1, 6) à propos des Turdétans « qui connaissent l'écriture et possèdent encore, témoins de leur antique passé, des chroniques historiques, des poèmes et des lois en vers qu'ils disent vieux de 6000 ans ». Ce n'est pas le cas des Gaulois : la société celtique appartient à un type de société qui privilégie la transmission orale de sa culture. À côté des druides, maîtres de l'enseignement du sacré où, d'après César, un interdit religieux frappait l'usage de l'écrit, une place importante est occupée par d'autres maîtres de l'oralité, les bardes. Diodore et Strabon, d'après Poseidonios, Ammien Marcelin, d'après Timagène (lui aussi tributaire de Poseidonios), les décrivent

comme des poètes, compositeurs et chanteurs, en s'accompagnant de la lyre, de morceaux héroïques et satiriques : tel le barde de la suite de Bituit, évoqué par Appien, improvisant devant les envoyés romains un hymne racontant les exploits du roi et du peuple des Allobroges². Ce privilège de l'oral se poursuivra jusqu'au temps de l'Irlande païenne où ni les druides, ni les poètes ne confieront leur savoir à l'alphabet ogamique ; ce n'est qu'avec la christianisation que les moines commencèrent à transcrire en latin le vieux fond épique et littéraire. Mais la société gauloise des II^e-I^{er} s. av. J.-C. n'est pas pour autant une société sans écriture.

L'écriture en Gaule d'après les sources littéraires grecques et latines

Dans la littérature grecque, les allusions sont rares.

Diodore de Sicile, qui publie sa *Bibliothèque Historique* au début du règne d'Auguste, y consacre au livre V de longs chapitres (23-32) à la Gaule, vraisemblablement inspirés des *Histoires* de Poseidonios, qui vint en Gaule dans la première décennie du I^{er} s. av. J.-C. Il note (V, 28) que « lors des funérailles de leurs morts, certains Gaulois jettent sur le bûcher des lettres écrites à leurs parents morts, comme si ceux-ci étaient capables de les lire ».

* Les Gaulois et l'écriture aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., dans *Articulations entre culture matérielle et sources antiques dans la recherche sur l'Âge du fer européen*. Actes du XXIII^e Colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999). Rennes, 2003, 369-380 (Suppl. 10 à la RAO).

Pour les références bibliographiques, cf. synthèse (p. 164-166).

¹ Bats 1988b.

² Appien, IV, 12. La scène se passe en 121 av. J.-C. et Bituit est en fait le roi des Arvernes.

Une autre information se trouve chez Strabon (IV, 1, 5) : « À preuve, ce qui se passe aujourd'hui [à Marseille]: les meilleurs esprits s'adonnent tous à l'art oratoire et à la philosophie, de sorte que, il y a peu, la cité s'était ouverte comme école aux barbares et avait fait des Gaulois des amis des Grecs au point qu'ils écrivaient en grec jusqu'à leurs contrats ».

« Ce qui se passe aujourd'hui » (τὰ καθεστηκότα νυνί) s'oppose à « il y a peu » (μικρὸν πρότερον): cette opposition, aujourd'hui/autrefois, νῦν/πρότερον, récurrente chez Strabon, met habituellement en parallèle le temps où celui-ci rédige sa *Géographie*, c'est-à-dire, en gros, l'époque augustéenne, et celui de sa source principale pour la Gaule, Poseidonios, vers le début du I^{er} s. av. J.-C. Ici cependant, Strabon semble raccourcir le décalage en précisant « il y a peu ». Il s'agit en tout état de cause d'une ouverture récente, aux Gaulois en général et sans doute d'abord à ceux du Midi. « École » (παιδευτήριον), est à prendre avec un sens métaphorique³ (même si cela se fait aussi par l'intermédiaire d'écoles, au sens réel), parce que les barbares sont comme des enfants qu'il faut instruire de la supériorité de la culture grecque. Ainsi mériteront-ils d'être qualifiés d'« amis des Grecs », φιλέλληνες⁴. J.-L. Ferrary⁵ a bien montré, en effet, le lien entre φιλέλληνες et παιδεία à l'époque hellénistique. Les Grecs ayant placé, en toute conscience, l'éducation et la culture qu'ils nomment du même mot, *paideia*, comme critères déterminants de l'identité grecque, comme la marque distinctive de l'hellénisme, la *paideia* devait aussi devenir une composante fondamentale du philhellénisme. La transmission de la culture grecque se fait en grec et, comme preuve de leur philhellénisme, les Gaulois vont jusqu'à écrire « en grec » (ἐλληνιστί), c'est-à-dire en langue grecque. Le sens d'ἐλληνιστί ici est évident; c'est l'adverbe (du verbe ἐλληνίζω, *parler en grec*), normal pour dire « en grec »⁶. Lorsqu'il veut parler de l'écriture en général, et notamment de celle d'une langue autre que le grec, Strabon utilise le terme γραμματική. Ainsi, à

propos de l'écriture chez les Ibères (III, 1, 6): « Les Turdétans utilisent l'écriture... Les autres peuples d'Ibérie se servent également de l'écriture, pas avec une seule façon de la noter, mais en fonction de la langue propre à chaque peuple »⁷. L'opposition est claire entre les Ibères et les Gaulois: les Ibères possèdent une écriture pour noter leur langue, les Gaulois écrivent en grec.

Pour parler de l'écriture utilisée chez les Celtes, César utilise l'expression *graecis litteris*, « en caractères grecs », « en alphabet grec »:

BG I, 29

« On trouva dans le camp des Helvètes des tablettes écrites en caractères grecs ; elles furent apportées à César. Elles contenaient le décompte (*ratio*) nominatif des émigrants en âge de porter les armes, et un autre séparé pour les enfants, les vieillards et les femmes ».

BG VI, 14

« Beaucoup [de jeunes gens] viennent spontanément suivre l'enseignement [des druides], beaucoup leur sont envoyés par les familles. On dit qu'auprès d'eux ils apprennent un nombre considérable de vers. Aussi plus d'un reste-t-il vingt ans à suivre cet enseignement. Les druides estiment qu'il serait sacrilège de consigner leur enseignement (*disciplina*) par écrit, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes privés et publics (*publicis privatisque rationibus*), ils utilisent les caractères grecs (*graecis litteris*). Mais ils me paraissent avoir établi cet usage pour deux raisons, parce qu'ils ne veulent pas que leur enseignement soit divulgué, ni que d'autres part leurs élèves se fiant à l'écriture, négligent leur mémoire. Car il arrive d'ordinaire à la plupart des gens que le secours de l'écrit provoque un affaiblissement de l'attention et de la mémoire pour retenir par cœur ».

Une fois rappelé que la Gaule dont parle César dans les chapitres 13 à 16 du Livre VI, c'est la Gaule chevelue et non la Transalpine, il nous faut nous arrêter sur deux problèmes d'interprétation:

Quel sens attribuer à l'expression *graecis litteris*?

Les druides sont-ils les détenteurs exclusifs de l'écriture?

³ Cf. dans le même sens la phrase de la célèbre oraison funèbre de Périclès, selon Thucydide (II, 41, 1), où c'est Athènes qui est l'école de la Grèce: λέγω τήν πάσαν πόλιν Ἑλλάδος παίδευσιν εἶναι.

⁴ D'après Strabon (IV, 4, 6), Éphore, vers le milieu du IV^e s., dépeignait déjà les Gaulois comme « philhellènes ».

⁵ Ferrary 1988, 505-511.

⁶ Strabon l'utilise une autre fois (toujours en IV, 1, 5) où il faut peut-être lui donner un autre sens (« à la grecque »): les Marseillais fondèrent des bastions contre les Ibères, « auxquels ils transmirent leur culte ancestral d'Artémis d'Éphèse, de sorte qu'ils sacrifient en son honneur à la grecque »; mais le sens de « en grec » n'est pas à exclure.

⁷ J'ai essayé de conserver l'original des manuscrits que les éditeurs modifient en général, comme, par exemple, Fr. Lasserre qui traduit: « Les autres peuples d'Ibérie se servent également de l'écriture, mais ils n'en ont pas unifié les signes; en effet, leur langue même n'est pas unifiée et chaque peuple a la sienne propre ».

1. L'expression *graecis litteris*

L'expression *graecis litteris* paraît ambiguë, «en caractères grecs» pouvant signifier «en utilisant l'alphabet grec», mais aussi «en grec», comme équivalent d'ἑλληνιστί.

César utilise une troisième fois l'expression dans *BG* V, 48: à Cicéron assiégé dans son camp chez les Nerviens (en Belgique), César fait parvenir une lettre: «Il l'écrit en caractères grecs pour que, si elle est interceptée, l'ennemi ne connaisse pas nos plans». L. A. Constans traduit «en grec» avec raison. Dion Cassius (XL, 9, 3) qui rapporte l'épisode dit ἑλληνιστί, «en grec», et ajoute que César utilisa un code secret⁸.

Une enquête chez les auteurs contemporains de César (Cicéron, Varron, Tite-Live) montre que la façon normale de dire «en grec» est d'utiliser l'adverbe *graece* (avec parallèle *latine*, «en latin») qui, en revanche, ne se trouve pas chez César.

Chez Cicéron, on trouve 24 fois *graecis litteris*, mais toujours utilisé avec le sens de «littérature grecque», et 71 fois *graece* avec le sens de «en grec» (parler en grec, savoir le grec, etc.), mais une fois la formule parallèle *latinis litteris* (*Tusc.* I, 1) avec le sens d'écrire «en latin».

Chez Varron, dans son traité *De la langue latine*, on trouve deux fois *litterae graecae* avec le sens de «lettres de l'alphabet grec» (et une fois *litterae latinae* avec le sens de «lettres de l'alphabet latin») et l'auteur utilise 22 fois *graece* lorsqu'il donne l'équivalent «en grec» d'un mot latin.

Chez Tite-Live, qui n'utilise pas le terme *graece*, on trouve deux exemples qui éclairent notre recherche:

XXVIII, 46, 16: «Hannibal fait construire un autel près du temple d'Héra Lacinia sur lequel il fit graver une très longue inscription racontant ses exploits en caractères puniques et grecs (*Punicis Graecisque litteris*)», c'est-à-dire, évidemment, en punique et en grec.

XL, 29, 4: on découvre des livres du roi Numa dans deux coffres en pierre portant une inscription: *Litteris Latinis Graecisque utraque arca inscripta erat*: «chaque coffre portait une inscription en caractères latins et grecs»; la suite du texte montre que le sens signifie en fait «en latin et en grec».

Il apparaît donc que l'expression *graecis litteris* dans la littérature du I^{er} s. av. J.-C., si elle est peu usitée, a toujours le sens de «en grec». Cicéron et Tite-Live nous donnent sans doute la clef de l'utilisation de la formule *graecis* ou *latinis* ou *punicis litteris*: elle concerne très précisément la chose écrite, où l'alphabet recouvre la langue. Il est donc difficile d'imaginer, malgré Varron, que César puisse l'utiliser avec des sens différents pour distinguer écriture grecque en langue grecque (cas de la lettre à Cicéron) et écriture grecque en langue gauloise (cas éventuel des druides et des listes des Hérvètes), malgré l'archéologie qui révèle une épigraphie gallo-grecque.

2. Qui écrit?

Il y a deux façons de comprendre le texte de César qui ont été toutes deux utilisées sans qu'on en ait tiré vraiment les conclusions qui s'imposent.

César écrit: «Les druides estiment (*existimant*) qu'il serait sacrilège de consigner leur enseignement par écrit, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes privés et publics, ils utilisent (*utuntur*) les caractères grecs», du moins dans la traduction de L. A. Constans (et aussi de C. Jullian), où «druides» est le sujet unique des deux verbes *existimant* et *utuntur*: ce qui ferait des druides les scribes attirés dans la société gauloise, détenteurs de l'écriture: les lettrés, sachant lire et maîtres de l'apprentissage de l'écriture à travers le monopole de l'enseignement. Le maintien d'un haut niveau de compétence dans le domaine de l'écrit allié à leur rôle de gardien des idées leur assurerait le contrôle des moyens d'archivage et de communication écrits du moins tant qu'un autre enseignement laïque (par l'ouverture de Marseille et les effets de la conquête romaine) ne vient pas entamer ce monopole, accélérant la diffusion de l'alphabet qui permet l'accès à l'art de lire et d'écrire au-delà de la caste des lettrés. Aussi sans doute faut-il faire la part des choses en fonction de la chronologie et de l'espace géographique. On y reviendra plus loin.

Mais il y a une autre façon de comprendre le texte de César car toute forme verbale latine contient en elle-même un sujet et en raison de l'autonomie de cette forme verbale, le sujet peut changer dans une même phrase sans aucune indication particulière, le sujet se dégageant du contexte ou étant laissé dans le vague comme dans les troisièmes personnes indéfinies. Ainsi que dans notre phrase, le sujet d'*existimant* est «druides», mais celui d'*utuntur* peut être un indéfini «on», c'est-à-dire les Gaulois en général (c'est le parti

⁸ Polyen VIII, 23, 6, qui signale lui aussi le stratagème de César, ne donne pas ce genre de précision.

adopté par exemple par M. Lejeune, 1985, 3). D'où la traduction : « Les druides estiment qu'il serait sacrilège de consigner leur enseignement par écrit, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes privés et publics, les Gaulois utilisent les caractères grecs ». Plus loin (VI, 19), César évoque, comme exemple d'un de ces comptes privés, le compte financier, dressé au moment du mariage, à partir de la dot de la femme et d'une somme équivalente engagée par l'homme, peut-être par écrit d'après le terme utilisé (*pecuniae ratio*). Or César, on l'a vu, est rejoint par Strabon pour témoigner de l'usage de l'écrit dans le domaine profane, notamment dans le champ de l'économie privée. Au I^{er} s. de n.è. encore, Valère Maxime fait allusion à des reconnaissances de dettes payables même dans l'au-delà, tandis que Pomponius Mela parle des « comptes commerciaux (*negotiorum ratio*) et des recouvrements de créances (*exactio crediti*) emportés aux enfers » par les défunts, pratiques qui rappellent celles décrites par Diodore un siècle plus tôt.

En outre, si tous les documents de compte ou les lettres, qu'ils aient été sur support périssable (tablettes de bois, voire papyrus) ou recyclable (lames de plomb) nous échappent, la diffusion de l'épigraphie gallo-grecque sur support de pierre ou de céramique, y compris en Gaule chevelue, prouverait elle aussi qu'elle dépassait une classe de lettrés, mais n'ôte pas la possibilité d'une spécialisation de certains secteurs techniques de l'écriture dans les mains d'une caste. Un contre-exemple sur les limites de la culture des druides nous est fourni par l'un des plus célèbres d'entre eux, Diviciacos, druide éduen rencontré en 58 par César au moment de la migration des Hélvètes. Pour communiquer avec lui, César est obligé de faire appel à un interprète (*BG*, I, 19), ce qui signifie que non seulement Diviciacos ne pratiquait pas le latin, malgré le voyage à Rome auprès de Cicéron quelques années plus tôt, mais pas davantage le grec que parlaient couramment tant Cicéron que César. Sa tribu ne pouvait guère compter sur lui pour tenir les comptes, ... à moins qu'il n'ait bien sûr utilisé le gallo-grec.

Les témoignages archéologiques de l'écriture : grec et gallo-grec

Il faut distinguer moments et espaces.

1. Jusqu'au IV^e s. av. J.-C.

Jusqu'au IV^e s. av. J.-C., la situation est simple : entre l'Espagne et l'Italie, les seuls témoignages d'écriture sont d'une part en grec, d'autre part en étrusque.



Fig. 1 – Inscriptions grecques de Ruscino ([ΛΗΦΟΡΟ]), Montlaurès ([ΙΟΔΑΙΜΟΝ]) et Bessan (V^e s.).

En dehors de Marseille et Emporion mêmes, ces témoignages sont de deux types :

- des inscriptions et graffiti sur céramique, en général marques de propriété de noms à racines grecques ou étrusques⁹
- une lamelle de plomb, à Pech Maho, écrite sur ses deux faces, en grec (memorandum évoquant un contrat commercial) et en étrusque.

Ces inscriptions, à mettre en relation avec l'activité commerciale des Grecs et des Étrusques d'Emporion à Marseille, se trouvent sur le littoral et dans des sites dont le mobilier contient une bonne part d'importations (outre Pech Maho, il faut citer Lattes [pour l'étrusque], Bessan, Ensérune, Montlaurès, Ruscino) (Fig. 1), mais sont en définitive peu nombreuses, voire quasiment absentes en Provence (Saint-Blaise¹⁰) (Fig. 2).

⁹ Cf. Bats 1988b, 127; Colonna 1980; Bats 1988a, 157-158; Py 1995, 266-268.

¹⁰ Cf. Bertucchi 1992, 195-196; Bouloumié 1992, 267-269.

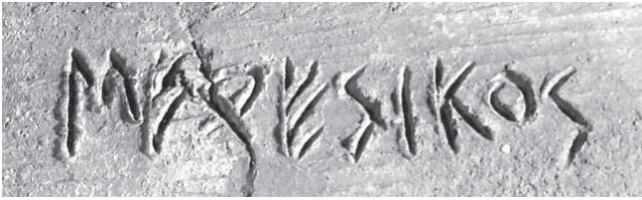


Fig. 2 – Inscription grecque de Saint-Blaise sur pithos:
ΜΑΡΤΕΣΙΚΟΣ

Le grec et l'étrusque sont des langues véhiculaires du commerce et l'on doit envisager des situations de bilinguisme avec résidence de Grecs ou d'Étrusques dans des établissements indigènes¹¹.

2. À partir du IV^e s.

À partir du IV^e s., on voit apparaître, dans la zone ibère du Levant et jusqu'à l'Hérault (Ensérune), un nouveau système d'écriture: la langue ibère transcrite par un alphabet semi-syllabique adapté de l'écriture hispanique méridionale doit, à u moins dans la partie languedocienne, être considérée comme une langue véhiculaire; à Ensérune moins de la moitié des noms de personnes se rattache à une racine ibère, les autres sont gaulois ou celto-ligures. Il s'agit toujours des mêmes types d'inscriptions: marques de propriété sur céramique et lettres et contrats sur plomb. La nouveauté, c'est que les indigènes maintenant écrivent.

J'ai dit que la langue ibère fonctionne ici comme langue véhiculaire; que se passe-t-il si la personne qui écrit est un Gaulois? Comme on n'a pas d'exemple d'épigraphie gallo-ibère, c'est-à-dire en caractères ibères mais parlant gaulois, il est évident que ce Gaulois est un bilingue qui écrit son nom en le transposant en langue ibère et à l'aide de caractères ibères. L'alphabet semi-syllabique ibère paraît, d'ailleurs, mal adapté à la phonétique gauloise si l'on compare les transcriptions de noms gaulois en ibère et en grec ou gallo-grec.

3. À partir de la fin III^e s. / début II^e s.

À partir de la fin III^e s. / début II^e s., sur un certain nombre de sites indigènes de Gaule méridionale, on trouve des mots gaulois, en majorité des noms propres gaulois, écrits en caractères grecs; c'est à

partir de ces inscriptions que l'on a parlé d'épigraphie gallo-grecque, qui peut prendre plusieurs formes:

- marques de propriété sur céramique, en général datables grâce au support,
- inscriptions lapidaires: dédicaces votives ou épitaphes, en général indatables,
- inscriptions sur plomb, rares,
- légendes monétaires.



Fig. 3 – Inscription du Mont Beuvray:
ΔΟΝΝΙΑΚ, (propriété de) *Donnia*.

La distribution géographique se fait clairement en trois zones principales (autour de l'Étang de Berre, à cheval sur la basse Durance et en Languedoc oriental) d'intervention privilégiée de Marseille avant et surtout après la création de la Transalpine. Dans le courant du I^{er} s. av. J.-C., une autre zone de diffusion de l'écriture gallo-grecque se constitue en Gaule du Centre-Est. Il s'agit là aussi essentiellement d'inscriptions de noms propres sur céramique à côté de rares inscriptions lapidaires. On les trouve chez les Ségusiaves (surtout à Roanne), chez les Éduens au Mont Beuvray (les plus nombreuses) (Fig. 3), chez les Mandubiens à Alésia et chez les Lingons (à Vertault) (Fig. 4).

Le gallo-grec est une adaptation de l'alphabet grec hellénistique récupéré sans aucun doute à Marseille. Le gaulois y trouvait le stock nécessaire de voyelles et de consonnes mieux adaptées à sa phonétique que ne l'était l'alphabet semi-syllabique ibère. Le gallo-

¹¹ Cf. pour le plomb de Pech Maho: Lejeune *et alii* 1988; Lejeune 1991; Ampolo 1990/91; de Hoz 1998; Decourt 1999. Pour les Étrusques à Lattes: Marchand/Mendoza 1980; Py 1995.



Fig. 4 – Carte de répartition des inscriptions en caractères grecs sur pierre et céramique sur les sites indigènes de Gaule (II^e-I^{er} s. av. J.-C.).

grec est une écriture qui transcrit la langue gauloise et donc normalement se différencie nettement du grec transcrivant la langue grecque. Pourtant, il y a un problème que les éditeurs de cette épigraphie gallo-grecque n'ont pas vraiment affronté et qui me semble en revanche évident : lorsque cette épigraphie se résume à l'énoncé d'un nom propre, fut-il gaulois, comment reconnaître s'il appartient à un Gaulois écrivant sa langue en gallo-grec ou à un Gaulois bilingue écrivant son nom en grec, comme nous venons de noter à Ensérune ou Pech Maho des Gaulois écrivant leur nom en caractères ibères à l'intérieur d'inscriptions en langue ibère ? De même en ce qui concerne le gallo-latin, P.-Y. Lambert (1995, 118) notait avec raison que pour les marques de propriété sur céramique, « c'est la finale du nom en *-us* qui permet de décider si l'inscription est gauloise ou latine » et que « l'inscription réduite à un nom présentant une lacune finale ne pourra être considérée comme gauloise de façon sûre ». Le problème n'est pas différent avec le gallo-grec puisque la transcription en grec aura la même finale en *-os*¹².

¹² On possède vraisemblablement un parallèle d'un Ibère parlant grec et écrivant son nom, Kanikone, en grec sur deux

Or nous avons précisément, en Gaule méridionale, des preuves écrites de l'existence de situations de bilinguisme : ce sont les exemples clairs d'une épigraphie grecque émanant de Gaulois ou destinée à des Gaulois :

– une main de bronze, « signe de reconnaissance auprès des Ouelaunoi », si l'on en croit l'inscription grecque ΣΥΜΒΟΛΟΝ ΠΡΟΣ ΟΥΕΛΑΥΝΙΟΥΣ¹³

– des légendes monétaires : on trouve d'une part des ethniques de forme grecque, avec désinence au génitif pluriel sur le modèle normal des légendes monétaires grecques (cf. l'exemple proche *Massalietôn*) : *Glani-kôn*, *Kainiketôn*, *Samnagetôn*, *Loggostaletôn*. Certains peuvent recouvrir le réseau des *poleis Massalias* : en ce sens également, la légende *Aue* (pour *Αὐενιών*, Avignon) ne peut être que grecque et les légendes *Aoue* (pour *Ἀουεννιών*) et *Kabe* (pour *Καβελλιών*,

skyphoi du dernier quart du IV^e s. av. J.-C. à Peyriac-de-Mer (Bats 1988b, 125)..

¹³ Cf. M. Guarducci, *Epigrafia greca*, II. Roma, 1969, 582-583 ; G. Barrauol, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Étude de géographie historique*. Paris, 1969 (I^{er} suppl. à la RAN), 372-373.

Cavaillon)¹⁴ doivent être en grec plutôt qu'en gallo-grec. On trouve d'autre part, sur les monnaies des Longostalètes de la région de Béziers¹⁵, des noms de chefs gaulois (Bitouios, Bitouiotouos, Kaiantolos, Rigantikos ou Brigantikos), souvent affublés du titre grec de roi (βασιλεύς), soit au nominatif, soit au génitif sur le modèle normal du monde grec de l'époque hellénistique. Toutes ces monnaies se situent à l'intérieur de la province de Transalpine et leur datation, mal assurée, est sans doute plutôt de la première moitié du II^e s. av. J.-C.¹⁶.

– des inscriptions gravées sur des vases du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte (Hyères, Var), sur le territoire de la colonie massaliète d'Olbia, par des Gaulois écrivant en grec: il y en a une vingtaine datées de la deuxième moitié du II^e s. et de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.¹⁷. Prenons quelques exemples:

1) Ουελαυνος Ἀρισταίω χάριν ἔχω[ν]

Ouelaunos, à Aristée, avec reconnaissance

2) [ΑΔ]ρετιλλος Σολιμαριος Ἀριστ[αίω χά]ριν [

Adretillos, fils de Solimaros, à Aristée, avec reconnaissance

3) Ουενινος Κονγενοαλου Ἀρισταίω ἀνάθεμα

Oueninos, fils de Kongenoalos, à Aristée, cette offrande

4) Ρεγοαλος Ουελαυνου Ἀρισταίω χάριν λεγόμενος

(Fig. 5)

Regoalos, fils de Ouelaunos, avec reconnaissance



Fig. 5 – Inscription du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte (Hyères, Var).

Outre la transcription des noms identique à celle attendue en gallo-grec¹⁸, on notera l'adjectif patronymique, Solimarios, à suffixe en *-io-* courant en langue gauloise, à côté de la forme normale en grec du nom patronymique au génitif dans les exemples 3 et 4¹⁹. Or, ici on est sûr qu'il s'agit d'épigraphie grecque parce qu'on a les formules complètes²⁰. Imaginons que ces Gaulois aient écrit seulement leur nom: nous ne pourrions décider s'il s'agit de grec ou de gallo-grec.

Il en est de même pour tous les graffites les plus anciens retrouvés sur les sites indigènes à partir de la fin du III^e s. et qui se limitent à noter des noms propres ou des parties de noms (les premières lettres) (Fig. 6 et 7). Le plus ancien exemple se situe sur le site de l'Île à Martigues; il s'agit de l'inscription Orbônos ou Orbôlios, sur une coupe de campanienne A précoce de la deuxième moitié du III^e s., pour laquelle j'avais émis l'hypothèse d'un Gaulois écrivant son nom en grec (Bats, 1988b, 125, reprise par de Hoz, 1998, 126): le scénario imaginé par Lejeune (1988, 86: un objet de collection transmis de possesseur en possesseur) pour rajeunir l'inscription et en faire une inscription gallo-grecque, n'est pas soutenable dans la mesure où le vase provient de la couche de destruction du village à la fin du III^e s. J'avais proposé par ailleurs (Bats, 2000, 77), que le Ritumos de Martigues, qui, dans la première moitié du II^e s., avait inscrit vingt

¹⁴ Ἀνεπιών, chez Strabon et Stéphane de Byzance et dans le cod. a de Ptolémée; Ἀουενπιών chez Ptolémée mais Ἀουενπιών dans les codd. OP. Καβελλιών chez Ptolémée et Stéphane de Byzance; Καβαλλίων chez Strabon.

¹⁵ Cf. Clavel 1970, 180-200; Colbert 1973, 206-213.

¹⁶ Il est vraisemblable que ces monnaies ont été créées à l'origine par des monétaires grecs, contrairement aux émissions de Gaule interne qui se présentent comme des imitations, le plus souvent de modèles romains, avec des légendes en gallo-grec ou mixtes. Rappelons que les monnaies à légendes lépontiennes Kasios, Ialkovezi, Iazu ont été attribuées à tort, à mon avis, à des peuples de la vallée du Rhône, notamment aux Cavares ou aux Allobroges (Deroc 1983): outre l'alphabet lépontique, inconnu dans cette zone (à l'exception d'un graffite des Baou de Saint-Marcel transcrivant un nom propre cisalpin), l'onomastique n'appartient pas au stock gaulois auquel ces populations se rattachent sans équivoque à travers tous les autres témoignages; il pourrait s'agir de monnayages de chefs de tribus alpines affirmant d'ailleurs leur identité, comme les Celtes d'Italie, à travers un alphabet «élevé idéalement à une dimension nationale» (Prosdocimi 1991, 56-57; Prosdocimi 1995).

¹⁷ Cf. Coupry, Giffault 1984.

¹⁸ P.-Y. Lambert (1995, 44; 1997, 40) utilise même les transcriptions de Regoalos et Kongenoalos pour noter, comme évolution du système consonantique dans la langue gauloise, la disparition de /w/ (noté par le digramme ou) intervocalique dans la finale *-walos>-alos*; mais à l'Acapte le même Regoalos fils de Ouelaunos écrit aussi son nom Regoalos où le /w/ est noté par upsilon seul au lieu du digramme omicron-upsilon: ne faut-il pas penser qu'on est encore dans une période de tâtonnements sur la transcription des phonèmes gaulois?

¹⁹ Notons cependant que le suffixe patronymique en *-ios* existe aussi en grec, spécialement en poésie.

²⁰ On peut bien sûr imaginer que les dédicaces sont rédigées sur place par un scribe grec, mais la multiplicité et les différences de graphie invitent à penser que les dédicants ont écrit eux-mêmes leurs dédicaces.



Fig. 6 – Inscription de l’Île à Martigues : OPBΩΛΙΟΣ

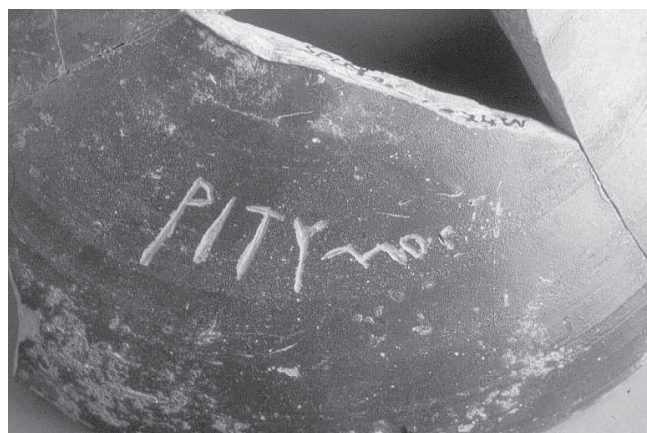


Fig. 7 – Inscription de l’Île à Martigues: PITYMOΣ

fois son nom Πιτυμος, sur sa vaisselle, écrivait en grec et que le *u* pouvait être alors un /u/ plus ouvert (à côté d’un /u/ fermé commun dans les inscriptions gallo-grecques où il est rendu par le digramme *ou*), que l’on retrouverait dans la graphie latine Ritumaros à côté de Ritumaros. J. de Hoz (communication personnelle) estime, à juste titre, que dans ce cas le scripteur aurait utilisé l’omicron plutôt que l’upsilon (mais le scripteur possède un nom à suffixe *-mo* inconnu par ailleurs en gaulois et qui pourrait se rattacher à un fond encore imparfaitement “gallicisé”). J. de Hoz pense cependant que si Ritumos n’est écrit sans doute pas en grec, il le fait à partir de sa connaissance du grec : « on se trouverait devant un usage de l’alphabet grec pour écrire du gaulois où, à partir de l’utilisation d’un upsilon à valeur /u/ dans les diphtongues eu/au, un Gaulois, connaisseur du grec (ou guidé par un Grec), aurait opté pour la graphie *v* au lieu du digramme *ou*, sans qu’il y ait possibilité de confusion, dans la mesure où la valeur /ü/ n’existe pas en gaulois ».

L’identité gallo-grecque de tous ces graffites peut être révélée de la manière suivante :

1- par la présence d’une des éventuelles adaptations de l’alphabet grec en gallo-grec, c’est-à-dire le *θ* pour noter l’affriquée équivalente à dentale + sifflante *ts/ds* ; le *χ* pour noter la spirante *x* en combinaison avec *t* et *s*, dans le groupe de consonnes [*xt*] et [*xs*]

2- par la présence d’une forme nominale déclinée (la présence d’une forme nominale gauloise de type patronymique en *-ios* ne suffit pas comme le montre le Solimarios de l’Acapte) : à ma connaissance, le témoignage le plus ancien serait alors l’inscription du Baou Roux, Αθουιται (ou Αειουιται) Κογγενομαρος (*Kongenomaros pour Adsouita [ou Aiouita]*), datée du dernier quart du II^e s.²¹ (Fig. 8).

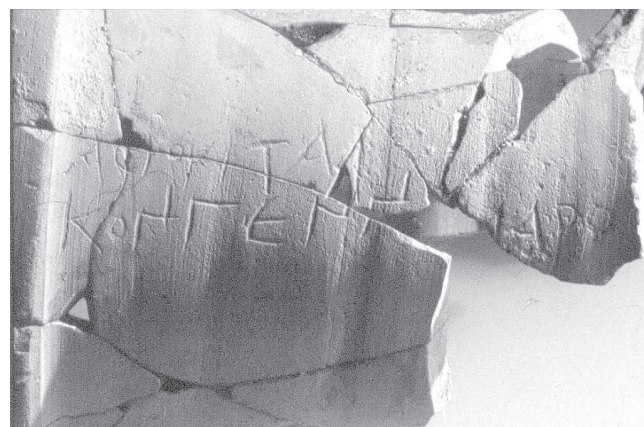


Fig. 8 – Inscription du Baou-Roux à Bouc-Bel-Air.

De plus, nous avons parallèlement sur le site de Lattes la présence de deux abécédaires qui offrent deux particularités qui en font des témoignages d’apprentissage du grec plutôt que du gallo-grec.

Tous les deux sont gravés sur des tessons de campanienne A datée ou issue de couches de la première moitié du II^e s.²².

²¹ La deuxième lettre du premier mot est mal lisible dans une cassure du vase. J’avais hésité (Boissinot, Bats 1988, n. 10) entre les lectures Αθουιται et Αειουιται que j’avais finalement retenue ; sans doute faut-il suivre M. Lejeune (1994, 181-182) qui préfère la lecture Αθουιται mieux assurée sur le plan philologique et onomastique.

²² Cf. Bats 1988a, 148 et Bats 1988b, 127-128 ; Py 1994, 280, fig. 77.

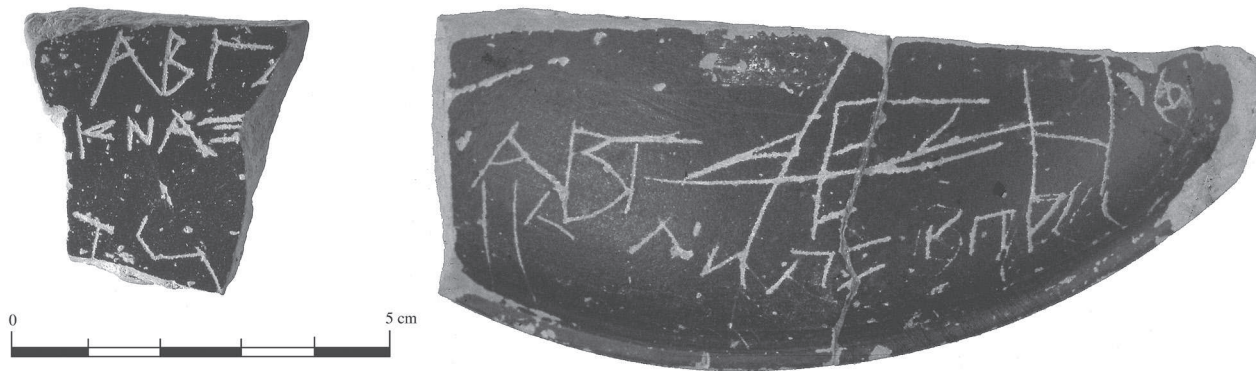


Fig. 9-10 – Abécédaires de Lattes.

Le premier abécédaire (Fig. 10), sur deux lignes complètes, présente, dans l'ordre, les lettres

ΑΒΓΔΕΖΗΘ
ΙΚΑΜΝΞΟΠΡΣ

où la présence de la lettre *zéta*, non utilisée en gallo-grec, pousse à y voir un abécédaire grec plutôt que gallo-grec. Les lettres assez mal formées font penser à un exercice d'écolier qui n'a d'ailleurs pas réussi à aller jusqu'au bout de l'alphabet qui, après quelques cafouillis au niveau du *mu*, du *nu* et de l'*omicron*, semble s'arrêter au sigma (lunaire).

Il faut s'arrêter un peu plus longuement sur le deuxième abécédaire (Fig. 9), inscrit sur trois lignes, incomplètes du fait de la cassure à droite du tesson:

ΑΒΓΔ[
ΚΝΑΞ
Τω (?)

La graphie est de bien meilleure facture et la deuxième ligne renferme un mot rare de la langue grecque κνάξι, glosé *gala leukon* (lait blanc) par Héychius probablement d'après un fragment de Thespis cité par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, V, 8, 48) qui mentionne aussi le sens de maladie de la peau selon Apollodore de Corcyre. Mais ce qui en fait tout l'intérêt dans notre cas, c'est que l'on retrouve ce mot dans une liste de mots monosyllabiques rangés par ordre alphabétique sur un Manuel d'enseignement retrouvé sur un papyrus d'Alexandrie de la fin du III^e s. av. J.-C.²³ et dans une formule enfantine, contenant une seule fois toutes les lettres de l'alphabet

(κναξιζβι χθύπτης φλεγμὸ δρόψ), citée par Clément d'Alexandrie (*ibid.*). Le Manuel comprend aussi des listes de mots de deux, trois, quatre et cinq syllabes. La répétition de ces listes de mots et de ce type de formules (Clément d'Alexandrie en cite deux autres), associée à un exercice de lecture ou de dictée, est destinée à assouplir la prononciation, mais elles servent aussi de modèles d'écriture (ὑπογραμμός), comme le précise Clément d'Alexandrie et comme le prouve l'*ostrakon* de Lattes: on appréciera l'importance de ce document unique d'un apprentissage du grec dans le monde occidental.

Il existe donc à Lattes un enseignement-apprentissage du grec. Était-il le fait de familles grecques résidant à Lattes ou des indigènes eux-mêmes? Y a-t-il un enseignement parallèle du gallo-grec? Ou faut-il envisager que l'apprentissage du gallo-grec passait par celui du grec? A. L. Prosdocimi a bien montré, à propos du passage alphabet grec-alphabet étrusque, la persistance d'un modèle d'alphabet "théorique" conservant tous les signes non utilisés dans l'alphabet d'usage, qui pourrait très bien s'appliquer ici²⁴.

En tout cas, des Gaulois écrivent leurs noms en caractères grecs à Lattes dès le II^e s., comme l'attestent les nombreuses inscriptions gravées sur céramique²⁵, sans qu'il soit possible de décider s'il le font en grec ou en gallo-grec. Mais peut-être faut-il envisager une phase d'écriture en "gaulois épigraphique", utilisant un alphabet grec encore non adapté à la phonétique gauloise, sur le modèle du "ligure épigraphique", postulé par A. L. Prosdocimi pour désigner « la langue

²³ La liste du Manuel contient dix-huit monosyllabes; on y trouve des mots peu usités difficiles à prononcer qui se terminent par la lettre *xi* (*pux, lax, sarx, aix, lugx, stragx, knax*), mais aussi des mots au contenu sémantique particulier (parties du corps, animaux, éléments ou substances): cf. Guéraud, Jouguet 1938; Marrou 1986, 227-236; Debut 1983.

²⁴ Prosdocimi 1990 (sp. 221 et s.): de très belles pages, parfois difficiles, toujours suggestives, sur le face à face enseignement-apprentissage dans des situations de dons/emprunts.

²⁵ Cf. Bats 1988a.

des inscriptions sur des stèles de la Lunigiana, vers 500 av. J.-C., en caractères étrusques qui n'avaient pas été adaptés »²⁶.

Écriture et identité gauloise

En Gaule chevelue, César témoigne, au milieu du I^{er} s. av. J.-C., d'une « peur de l'écriture » dans le champ du sacré où un interdit religieux frappait l'usage de l'écrit. César, cependant, ne se contente pas de cette explication pourtant a priori suffisante, et ajoute un commentaire personnel. D'une part, les druides auraient à cœur de conserver le secret de leur discipline et d'en éviter la diffusion, d'autre part ils seraient mus par un motif pédagogique d'exercer la mémoire de leurs élèves. Le premier argument qui va au-delà de l'interdit religieux ajoute une dimension sociale. Pomponius Mela (III, 2,19) note que l'enseignement se fait « en secret, soit dans une grotte, soit dans des vallons écartés » et Lucain (*Phars.*, v. 453-454) fait habiter les druides dans des « bois sacrés écartés » (*remotis lucis*). Les druides, « maîtres de sagesse », « philosophes » et « théologues », interviennent comme une confrérie accueillant des initiés poursuivant leur formation à l'écart de la vie en société. Garants de l'ordre du monde, ils sont aussi les garants de l'ordre social et de leur propre place, comme classe sacerdotale, dans la reproduction de cette société. G. Dumézil avait tenté lui aussi d'expliquer cette peur de l'écriture²⁷. Selon lui, il fallait rapprocher les vers de la tradition druidique des *itihasa* indiens, des *gatha* bouddhiques de l'Inde, des *gatha* avestiques de l'Iran et des épopées irlandaises, qui permettaient d'entrevoir un même prototype: « des morceaux en vers, relativement fixés pour les passages pathétiques ou importants, mais, pour le reste, une prose à l'état fluide que chaque récitant traitait à sa manière, l'allongeant ou la comprimant ». Une telle tradition, vivante par définition, laissant à chaque génération le soin de réviser et d'accommoder les récits autour de quelques points fixes, ne pouvait que répugner à l'écriture. Parallèlement à la transmigration des âmes, « à chaque génération, en chaque étudiant, le savoir se réincarne... Les druides n'ont pas voulu immobiliser dans des signes morts une science qu'ils considéraient comme sans cesse renaissante ». Et G. Dumézil rapproche cette attitude des druides de la résistance de Numa ou des Pythagoriciens face à l'écrit selon le

récit de Plutarque (*Numa*, XXII, 2-3): « vers la fin de sa vie, Numa avait enseigné aux prêtres ce qu'il avait mis dans ses écrits et en avait fixé dans leur mémoire tout le contenu et toute la pensée; aussi ordonna-t-il de les ensevelir avec son corps, estimant qu'il n'était pas convenable de confier la garde de ses enseignements secrets à des lettres mortes. C'est, dit-on, pour la même raison que les Pythagoriciens ne mettent pas non plus leurs doctrines par écrit et qu'ils les confient à la mémoire de ceux qui en sont dignes, par une transmission purement orale ». J. Goody²⁸ étudiant la transmission du mythe du Bagré, un long poème de 12000 « vers », chez les LoDagaa du Ghana, montre comment, dans cette société sans écriture, « en l'absence d'une version originale qui puisse être étudiée comme un texte ou d'un détenteur unique de la tradition orale, le Bagré se dilatait, se développait et se resserrait à chaque nouvelle narration d'une manière *productrice, créatrice* qui caractérise une grande partie des activités orales de type *littéraire* ». Comme le druide gaulois, le récitant du Bagré, un initié face à des néophytes ou à des initiés tenus au secret, est dans la situation à la fois de récitant et de créateur. La tradition orale va de pair avec une remémoration créatrice, c'est l'écriture qui permet le développement de la mémoire mécanique, de la mémorisation du mot à mot. L'argument pédagogique de César va à l'encontre de cette donnée qui recouvre, on l'a vu, l'un des aspects du système scolaire grec et romain fondé sur la répétition et l'écriture de listes de mots où la mémoire auditive est relayée par la mémoire visuelle.

Si le champ « littéraire » échappe donc à la fixation par l'écriture, Strabon et César témoignent, en revanche, pour le I^{er} s. av. J.-C., de l'usage de l'écrit dans le domaine profane, notamment dans le champ de l'économie privée et de l'économie politique. On sait que ces deux champs ont été privilégiés dans toutes les civilisations aux débuts de l'écriture: que l'on songe aux tablettes mésopotamiennes en cunéiforme ou à celles minoennes en linéaire A et mycéniennes en linéaire B. On les retrouvera, avec l'intermédiaire de l'alphabet latin, par exemple sur les comptes des potiers de La Graufesenque, au I^{er} s. de n. è., gravés sur des fonds de plats sigillés dans un mélange de latin et de gaulois. Tous les autres supports éventuels, périssables, ont disparu.

²⁶ Prosdocimi, 1995, 54.

²⁷ Dumézil 1940.

²⁸ Goody 1994, 177-199. C'est paradoxalement l'ethnologue qui, en transcrivant pour la première fois une version du Bagré enregistrée au magnétophone, en a créé la référence obligée.

Ceux qui subsistent pour une période antérieure, sur des supports non périssables, appartiennent à un autre champ, celui de l'affirmation de soi, dans une proclamation d'identité.

C'est en tout cas à partir du début du II^e s. que certains sites du Midi de la Gaule (Teste Nègre aux Pennes-Mirabeau, Martigues, Lattes, Saint-Blaise), dont le mobilier atteste des relations suivies avec Marseille, offrent d'un seul coup ces témoignages d'inscriptions de noms propres en alphabet grec sur céramique. Pourquoi à ce moment-là ? La raison est certainement à chercher dans l'établissement d'un nouveau type de relations entre Grecs et indigènes sur certains sites dont cette explosion écrite serait un signe : disons que du point de vue culturel il témoigne d'une affirmation d'identité, d'une prise en compte de soi par rapport à l'Autre d'une façon qui n'existait pas auparavant dans ce secteur. Mais ce processus semble se dérouler en deux étapes. Je serais tenté de penser que dans un premier temps on se trouve dans une situation de contacts individuels où les échanges (ou la proximité géographique), accompagnés éventuellement de la résidence de familles grecques sur les sites indigènes des contacts, ont développé le bilinguisme et où le grec est d'abord la langue véhiculaire écrite. C'est dans ce contexte d'emprunt technique qu'est créée l'écriture gallo-grecque dont les principaux vestiges, et notamment les inscriptions lapidaires, sont certainement essentiellement de la fin du II^e s. et surtout du I^{er} s. av. J.-C. Mais c'est le moment où l'environnement socio-politique change d'un seul coup : avec la conquête romaine, on passe d'une situation de rencontres à une situation de domination. À côté du grec qui continue à être utilisé jusque dans le courant du I^{er} s. av. J.-C., le gallo-grec se développe et culmine dans le cadre de la province de Transalpine. Est-ce paradoxal et faut-il y voir un argument supplémentaire pour remettre en cause une véritable organisation de cette province par l'administration romaine ? En réalité ce phénomène est parfaitement compatible avec l'attitude des Romains vis-à-vis des provinces conquises : Rome s'est toujours accommodée de la diversité culturelle de ses sujets ; la pénétration et l'expansion du latin n'ont jamais pris la forme de la contrainte ; le multilinguisme a partout été une situation normale : cela avait été le cas, en Italie, dans les régions conquises sous la République ; sous l'Empire il n'y aura jamais non plus de politique spécifique pour imposer l'usage quotidien du latin. Mais bien sûr la fondation de colonies romaines en territoire conquis, le service militaire, la promotion politique dans le cadre municipal et impérial et le

désir de faire carrière à Rome seront des moyens d'assurer peu à peu la victoire du latin. Ce qui n'empêchera pas parallèlement qu'une épigraphie gallo-latine assurant la transcription de la langue gauloise continue à maintenir une expression d'identité "traditionnelle".

En attendant, c'est le gallo-grec qui, avec le grec, constitue pour les Gaulois, plus qu'un moyen de communication et, peut-être, de comptage et d'enregistrement d'archives, un moyen d'affirmation identitaire, personnelle, sociale et politique : ce dernier aspect est évidemment privilégié par les vestiges archéologiques, telles que les inscriptions sur pierre ou les monnaies. Cette affirmation d'identité par l'écriture, radicalisée par les contacts politiques et économiques développés par les conquérants et leurs représentants sur place, soldats, administrateurs, colons, marchands, dépasse les frontières de la province romaine. Chez les Hérvètes, le témoignage de César est corroboré par deux découvertes de la région de Berne. La présence de la signature en alphabet grec d'un artisan, du nom de Korisios, sur une épée de fer de La Tène finale retrouvée à proximité de l'oppidum de Port, occupé dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.²⁹ prend un relief inattendu avec la publication récente d'une inscription gallo-grecque, en l'honneur du dieu métallurgiste Goban(n)o, sur un lingot de zinc provenant de l'oppidum de Berne³⁰ (Fig. 11).



Fig. 11 – Inscription de l'oppidum de Berne :
ΔΟΒΝΟΡΗΔΟ ΓΟΒΑΝΟ ΒΡΕΝΟΔΩΡ ΝΑΝΤΑΡΩΡ.

²⁹ Lejeune 1985, 418-420.

³⁰ Fellmann 1999a et b.

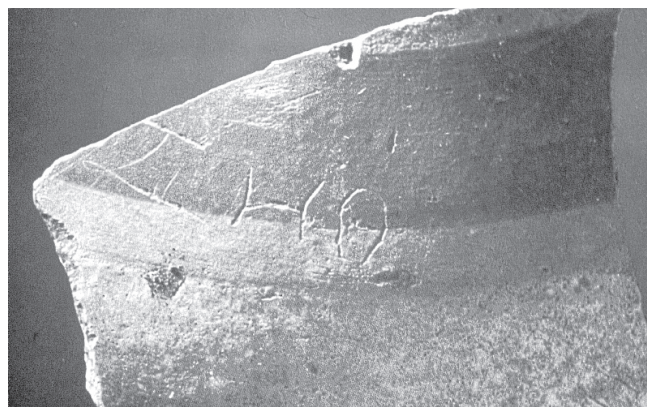


Fig. 12. Inscription de l'oppidum de Manching.

Sur l'oppidum de Manching, un fragment de cruche locale de La Tène D porte une inscription en alphabet grec gravée après cuisson ΖΗΘ et Ι vraisemblable (cassure du tesson à gauche, complet à droite) (Fig. 12): plutôt que d'un abécédaire incomplet, il pourrait s'agir de l'impératif Ζῆθι, *Jouis de la vie*, gravé au temps où la cruche entière pouvait contenir un liquide susceptible d'accompagner cet encouragement!³¹. Dans le Centre Est de la Gaule, F. Laubenheimer (1987) a eu raison de mettre en rapport l'usage de l'écriture gallo-grecque, vers les années 80, avec la zone du denier, définie par Colbert de Beaulieu, où, bien que frappant des quinaires, alignés sur le système romain, les chefs gaulois écrivent leur noms en caractères grecs: le grand couloir Rhône – Loire – Saône est une voie de pénétration pour des rapports de négoce et d'amitié politique (les Éduens sont qualifiés par César d'amis et d'alliés du peuple romain). Mais on notera aussi que, toujours en Gaule interne, au cours du I^{er} s., le gallo-grec est concurrencé par l'alphabet latin, donnant sur les monnaies des légendes bilingues ou mêlant les alphabets grec et latin³². Cependant, la force de l'expression d'identité est corroborée par ce que nous savons de l'onomastique en Gaule romaine. M. Benabou étudiant le phénomène de la persistance du libyque et du punique, face au latin, en Afrique romaine, visible à travers les restes d'une

³¹ Krämer 1982, 490-492. Un distique recueilli dans l'*Anthologie Palatine* (X, 43) joue sur le fait que Ζῆθι est constitué de 4 lettres successives de l'alphabet. Même si on ne veut voir qu'un abécédaire, la présence du zéta, comme à Lattes, ferait pencher vers du grec plutôt que du gallo-grec. Un autre fragment de céramique contemporaine porte le graffito BOIOS, nom celte, en alphabet latin (*ibid.*).

³² Cf. Möberg 1987; Lambert 1995, 180-181.

épigraphie libyque et punique, avait noté qu'elle allait de pair avec la persistance d'une onomastique africaine³³. Or le même phénomène a été relevé dans l'onomastique gallo-romaine précoce où la tradition gauloise apparaît à deux niveaux: d'une part, à côté du système romain des *duo nomina* (*praenomen+nomen* ou *nomen+cognomen*) et des *tria nomina* subsiste le système indigène du nom unique suivi du patronyme (nom au génitif ou adjectif de filiation)³⁴, d'autre part on est frappé par le grand nombre de noms gaulois mêlés aux noms latins³⁵, situation qui perdurera jusqu'au II^e s. L'intégration manifestée dans cette période par l'usage massif du latin ne doit pas cacher la volonté de continuer à se nommer par ses racines gauloises.

Résumons les grands traits de notre reconstruction:

- ▶ À partir de la fin du III^e s. av. J.-C., les relations entre les Grecs de Marseille et les indigènes du bas-Rhône et du Languedoc oriental sont arrivées au point de déclencher l'usage de l'écriture chez ces derniers, écriture en grec plutôt qu'en gallo-grec.
- ▶ Le signe de marquage de propriété est le premier témoignage d'écriture, et le seul qui ait subsisté: est-il significatif? A-t-on le droit de s'appuyer sur lui pour comprendre cet emprunt de l'écriture? Car sans l'information césarienne, peu avant le milieu du I^{er} s. av. J.-C. (depuis quand peut-elle s'appliquer?), on ignorerait l'usage de l'écriture pour les « comptes publics et privés » qui est une manifestation d'une toute autre portée. Est-elle en grec, comme l'affirment César et Strabon, ou en gallo-grec, comme le voudrait le témoignage, incomplet, de l'archéologie? Sans doute les deux formes existent-elles parallèlement et a-t-il existé une période de tâtonnements avant l'adaptation de l'alphabet grec à la phonétique gauloise.
- ▶ Il faut faire la part des choses en fonction de la chronologie et des espaces géographiques. Malgré l'absence de documents, on ne peut pas être sûr que les Grecs de Marseille et les Gaulois n'aient jamais utilisé l'écrit dans leurs relations commerciales, leurs relations politiques, comme l'ont pratiqué

³³ Benabou 1976, 471-509.

³⁴ Comme on le voit, par exemple, déjà dans les inscriptions du sanctuaire de l'Acapte signalées ci-dessus.

³⁵ Le Glay 1977; 1989. Exemples de la nécropole de Lattes (fin I^{er} s. av. J.-C.-II^e s.): Demougeot 1972; inscriptions de Nîmes: Christol 1992.

les Ibères. Il est évident que le gallo-grec est né dans l'environnement de Marseille, dans un milieu où le bilinguisme gaulois/grec était depuis longtemps une nécessité des échanges. Il a eu ses prolongements dans les centres de contact commerciaux et politiques, d'où sa diffusion le long de l'axe Rhône-Loire-Saône au I^{er} s. av. J.-C. En Gaule chevelue, les druides, caste d'intellectuels, sont devenus une caste de lettrés – un peu comme les clercs du Moyen Age –, au service de l'aristocratie, face à un peuple d'illettrés; parmi ces derniers, cependant, marchands et artisans ont pu accéder à l'apprentissage de l'écriture nécessaire à leurs contacts d'échanges.

- ▶ Le gallo-grec, qui n'a jamais totalement remplacé le grec, est en tout état de cause un phénomène tardif, issu du bilinguisme grec/gaulois, et limité, du moins d'après les témoignages qui nous sont parvenus ³⁶: paradoxalement son développement

³⁶ A Lattes, les graffiti de tout genre (c'est-à-dire y compris de simples signes en forme de croix) sur campanienne A issus des fouilles depuis 1983 représentent à peine plus de 1 % des individus (48 sur près de 4300). Mais, encore une fois, nous

apparaît lié à la volonté de s'identifier comme Gaulois face aux Romains dans le cadre des premiers temps d'une province romaine; d'un outil technique, on est passé à une forme de prise de conscience de revendication culturelle et politique qui n'a jamais cessé et resurgit épisodiquement, sous d'autres formes, même au temps de l'intégration par le latin. A. L. Prosdocimi (1991 ; 1995) voyait, d'une part, "l'affirmation idéologique relevant d'un mouvement intérieur qui amène les Celtes à affirmer d'eux mêmes leur identité politique et culturelle", "nationale" celte, dans l'utilisation de l'alphabet lépontique pour les légendes de certaines monnaies de Narbonnaise (plutôt que l'alphabet latin) et de Norique (plutôt que l'alphabet vénète), et, d'autre part, un refus de la romanité dans l'adoption tardive (c'est-à-dire au moment de la conquête romaine) de l'alphabet grec par les Gaulois du Midi de la Gaule ou de l'alphabet ibérique par les Celtibères. En fait, on voit bien que les deux réactions sont indissociables.

ignorons tout de l'écriture sur des supports périssables ou recyclables.

Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique

aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) *

En Gaule méridionale, on trouve, aux VI^e et V^e s., sur quelques sites, de rares vestiges de graffites en caractères étrusques (Lattes, noms de souche étrusque sur des céramiques étrusques) ou grecs (Ruscino, Montlaurès, Ensérune, La Monédière, Lattes, sur des céramiques attiques ou massaliètes); dans ce dernier cas, il s'agit toujours de noms ou parties de noms de souche grecque ou de signes commerciaux bien connus pour cette époque. En Roussillon et en Languedoc occidental (Elne, Ruscino, Pech Maho, Mailhac, Montlaurès, Ceilhes-et-Rocozels et surtout Ensérune), des témoignages d'écriture sur céramique en caractères et en langue ibères se multiplient à partir du milieu du IV^e s. av. J.-C. Il s'agit de graffites gravés à la pointe sèche sur le fond externe ou les parois de vases céramiques comme marques de propriété; le nom figure seul abrégé ou complet, avec parfois une désinence possessive et rarement un patronyme. À Ensérune, où J. Untermann (1980) a recensé près de 350 graffites, les noms se répartissent à égalité entre anthroponymes ibères et celtes. Seul le site d'Ensérune a livré en outre trois fragments de céramique utilisés comme *ostraka*, deux retaillés en forme de jetons et un troisième portant une liste de quatre noms superposés, qui semblent recouvrir des noms celtes, suivis d'une indication numérique. À partir de la fin du III^e s. jusqu'à la fin du I^{er} s. av. J.-C., c'est aussi dans le reste de la Gaule méridionale que l'on voit fleurir des graffites sur céramique en alphabet grec. En

ne retenant que les graffites comportant au moins deux lettres, un recensement, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, donne 316 graffites répartis sur 35 sites¹ (carte 1). Mais ce qui est frappant, c'est une espèce de frénésie du signe écrit, car à ces graffites élaborés, noms complets au nominatif ou abrégés de marques de propriété, il faut ajouter une multitude de lettres uniques et de marques diverses (croix, pentagrammes, cercles pointés, roues solaires, grilles, etc).

Le stock épigraphique

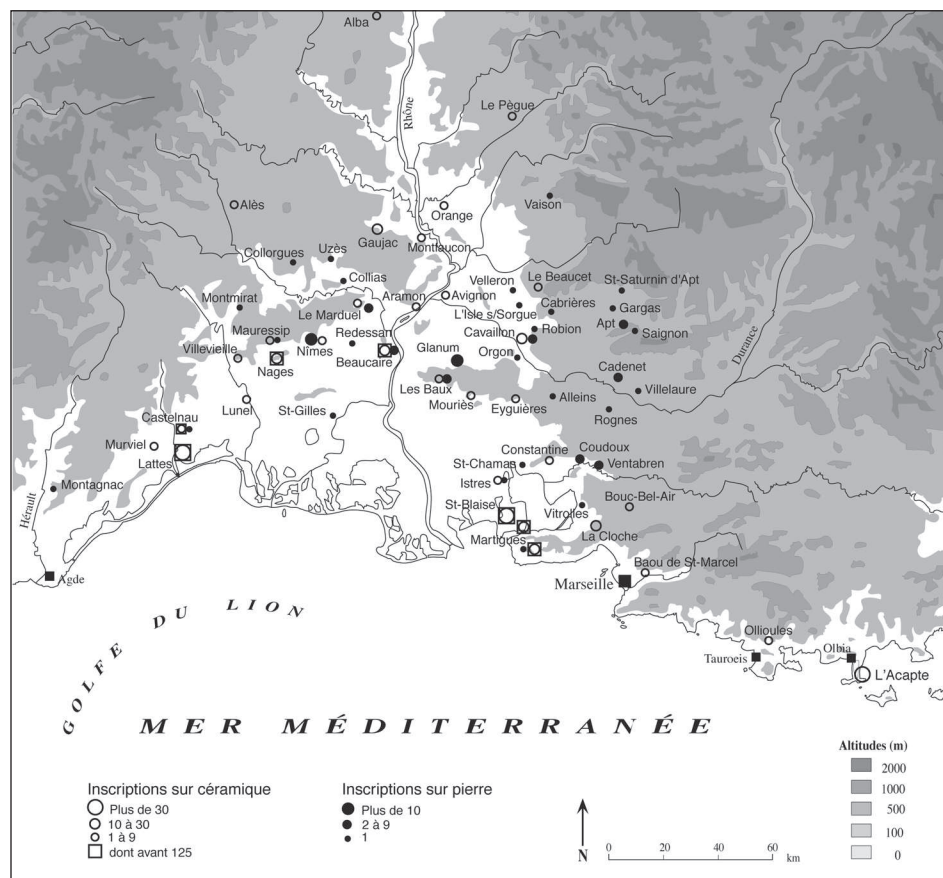
Chronologie

Beaucoup de ces graffites sont issus de fouilles anciennes pour lesquelles une chronologie est en général difficile à établir. Il faudrait opérer une révision générale du mobilier pour essayer de préciser la chronologie d'après le support. Notre connaissance actuelle de ces supports et de la plupart des sites nous permet cependant de faire une distinction entre les graffites du II^e siècle jusque vers 125 et ceux du I^{er} siècle jusqu'à l'époque augustéenne. En outre, la plupart des nouvelles trouvailles bénéficient en général d'une chronologie plus précise.

* Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II^e-I^{er} s. av. J.-C.), *Gallia*, 2004, 7-20.

Pour les références bibliographiques, cf. synthèse (p.162-164).

¹ En 1988, j'en avais dénombré 188 sur 25 sites. Les inscriptions nouvelles proviennent de Martigues (Saint-Pierre), Les Pennes-Mirabeau (La Cloche), Istres (Le Castellan), Lançon-de-Provence (Constantine), Mouriès, Avignon, Aramon, Lattes et de sites précédemment "oubliés" (La Courtine d'Ollioules, les Baou de Saint-Marcel à Marseille, Le Beaucet, Nages, Le Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard).



Carte 1 – Carte de répartition des inscriptions gallo-grecques en Gaule méridionale (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) (DAO M. Bats).



Fig. 1 – Martigues. L'Île (Cl. J. Chausserie-Laprée) Éch x2.

L'inscription la plus ancienne se trouve sous le pied d'une coupe en campanienne A archaïque (de type Lamboglia 42Bb) de la deuxième moitié du III^e s. recueillie dans la couche de destruction du village de l'Île à Martigues, datée de l'extrême fin du III^e s. (G 502) (Fig. 1). Elle porte le nom de son propriétaire, *Orbólíos*, dont la souche *orbo-*, non encore attestée, semble équivalente à l'élément *orbio-/orbi-* des noms *Orbius*, *Orbicus* ou *Orbiotalius*². C'est encore à Martigues, sur le site de Saint-Pierre, que l'on trouve, au début du II^e s., une série de 20 vases (campanienne A, céramique à pâte claire massaliète, olpé de la côte catalane) sur lesquels son propriétaire a écrit son nom, *Ritumos*, en entier (et deux fois abrégé en *Ri* s'il s'agit du même), et deux fois avec une inversion des lettres



Fig. 2 – Martigues. Saint-Pierre (Cl. J. Chausserie-Laprée).

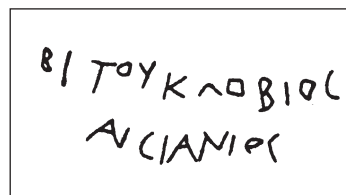


Fig. 3 – Martigues. Saint-Pierre (dessin J. Chausserie-Laprée). Éch 1:1.

² Cf. Evans 1967, 107 et 238-239.

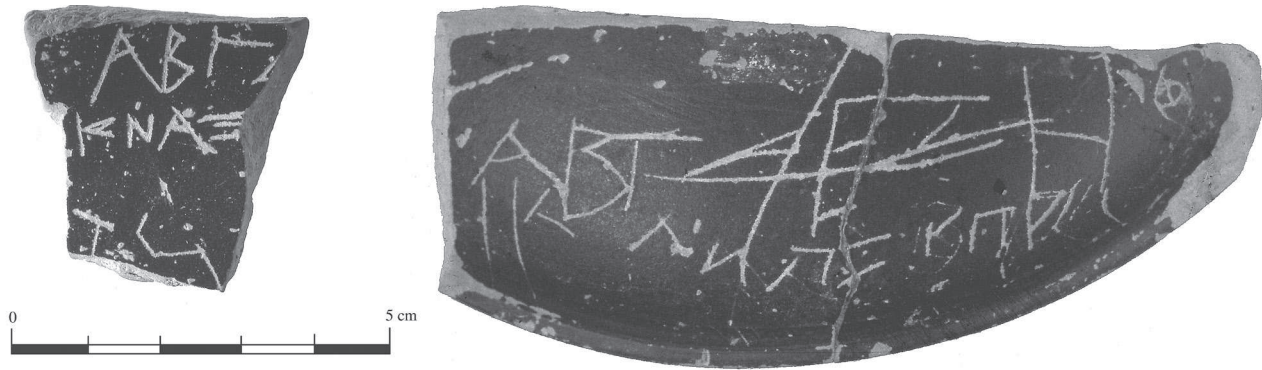


Fig. 4-5 – Lattes (Cl. Musée H. Prades, Lattes).

Y/T (Riutmos) (G 529-548) (Fig. 2). Ce nom présente un premier terme *ritu-/rito-* («gué»), bien connu dans l'onomastique gauloise (*Ritumaros*, *Ritogenos*, *Ritukalos*, etc), mais un suffixe *-mo-* presque inconnu, qui pose problème même si l'on envisage pour ce nom un hypocoristique de composé. L'une des cruches de *Ritumos* porte aussi, sur deux lignes, un autre nom suivi, semble-t-il, d'un patronyme, *Bitouclobios Aisianios*, *Bitouclobios*, fils d'*Aisianos* (G 529b) (Fig. 3). D'autres inscriptions, aussi bien dans le village de l'Île qu'à Saint-Pierre, jalonnent tout le II^e s., mais avec un seul nom complet, d'une certaine *Ana* (G 549), que M. Lejeune rapprochait à juste titre des deux *Ana* qui avaient dédié des vases en l'honneur d'Aristée au sanctuaire de l'Acapte sur le territoire d'Olbia à Hyères.

Du côté provençal, seul un autre site a livré dans cette première phase des graffites, Saint-Blaise, dont on sait qu'il est abandonné dès le dernier quart du II^e s. (Arcelin, Cayot 1984). Outre les 69 inscriptions d'au moins deux lettres retenues par M. Lejeune dans la publication du *RIG*, A. Cayot (1984) recensait 49 graffites d'une seule lettre ou de signes divers. Aucun nom complet ne figure parmi ces inscriptions, mais on y retrouve des éléments de noms gaulois connus, tels que *Kas[-]*, *[-]maros*, *Ouebro[-]*, *Ourit[-]* ou inconnu comme *Lox[-]*.

En Languedoc oriental, c'est le site de Lattes qui a livré la plus grande quantité de céramique inscrite dès la fin du III^e s. : 67 graffites de deux lettres et plus, dont au moins 20 antérieurs à 125, et 26 graffites avec lettre unique ou signe (Bats 1988a; Py 2001, I, 542-556, 576, 584; II, 800, 971-972). Ce site se distingue pour avoir révélé deux alphabètes grecs datés l'un, peu avant 200 av. J.-C., l'autre peu après. Les ayant déjà publiés et commentés (Bats 1988a, n°9 et 37; Bats 1988b, 127-128; Bats 2003), je me contenterai de rappeler que le plus ancien (Fig. 4), fragmentaire, s'arrête à la lettre Δ (qui apparaît dans

la cassure) et offre sur une deuxième ligne le mot grec κνάξ, tandis que l'autre, sur un *ostrakon* complet, correct jusqu'au lambda, cafouille ensuite et s'achève, après pi, rhô, sur un sigma lunaire (Fig. 5). Nous avons donc ici le plus ancien témoignage de l'apprentissage de l'écriture, au moment même où celle-ci commence à se révéler dans les graffites onomastiques sur céramique. Pour le II^e s., un seul nom est peut-être complet, celui de *Tauka*³, sous le

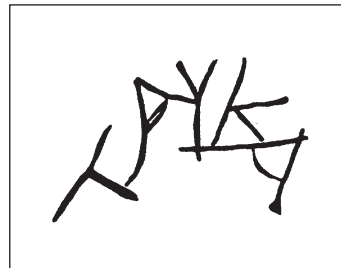
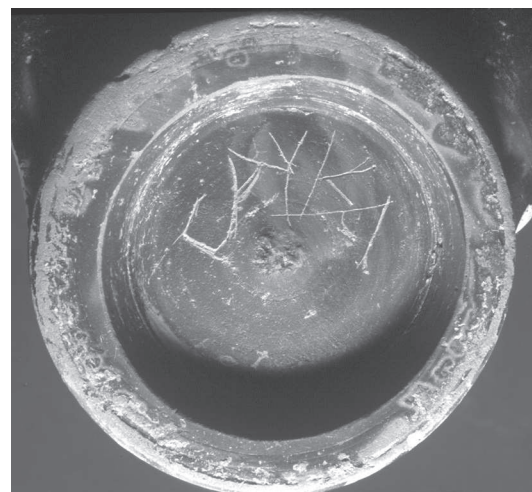


Fig. 6a-b – Lattes (6b : cl. Chr. Durand, CCJ, Aix-en-Provence). Éch 1:1.



³ Avec la diphtongue a+u notée αυ en grec comme en gallo-grec. Hypocoristique de Taucius, attesté à Nîmes (*CIL* XII, 3608 et 3643).

fond d'une coupe de campanienne A Lamb. 28ab (Fig. 6): ce pourrait être un nom de femme, parallèle au masculin *Taucius*, attesté sur deux inscriptions latines de Nîmes. On notera le début d'un nom en *Louk[-]*, sur deux vases distincts de campanienne A, mais avec une graphie identique de la même main.

Trois autres sites du Languedoc oriental ont fourni quelques témoignages du II^e s., Nages, Beaucaire et Le Marduel. Sur l'oppidum des Castels, à Nages, les plus anciens, du premier quart du II^e s., se réduisent à des lettres isolées; on trouve ensuite trois exemples de deux lettres, mais incomplets des deux côtés. À Beaucaire, sur 19 graffites, 2 sont datables avant 125: un double graffite (G 164: début de nom en *An[-]* et lettre isolée lambda) sur une assiette de campanienne A dans une tombe datée du premier quart du II^e s. (de la même période, une lettre isolée upsilon sur une coupe campanienne A Lamb 33a); vers 150-125, une coupe de campanienne A (Lamb 27Bb) porte plusieurs lettres⁴ et une autre de même type un début de nom en *St[-]* (G 177). Pour Le Marduel, sur les 9 graffites recueillis, un seul est daté vers 175-150 (début de nom en *Kir[-]*?); on rappellera la découverte au pied de l'oppidum, sur la commune de Sernhac, d'une tombe signalée par une stèle portant le nom d'*Atila* (G 218) et datée vers 150-125. C'est d'ailleurs vraisemblablement l'inscription sur pierre la plus ancienne de Gaule méridionale, dans la mesure où il convient de rabaisser sérieusement les trois inscriptions (G 224; G 203 et G 214) datées paléographiquement par M. Lejeune, respectivement du III^e s. et du milieu du II^e s. av. J.-C.⁵

Si l'on aborde la période postérieure à 125, on voit s'accroître le nombre de sites à graffites (de 7 à 32) et le nombre de graffites sur certains sites où ils existaient déjà au II^e s. Saint-Blaise et le site de l'Île à Martigues sont détruits et abandonnés vers 125/100, selon la chronologie des archéologues, c'est-à-dire en fonction de la conquête romaine de la Transalpine (réalisée en 125/123), selon la vraisemblance historique. Mais il faut aussi noter que le site de Saint-Pierre, à Martigues, qui, outre le graffitomane *Ritumos*, avait révélé plusieurs inscriptions de propriété au cours du II^e s., ne livre plus de graffites au I^{er} s.; en revanche, le site de Tholon, en cours d'exploration, où les fouilleurs proposent de reconnaître *Maritima Avaticorum*, vient de fournir un graffite sur arétine à vernis noir au nom

⁴ À l'intérieur du vase KE (lu à tort RE en alphabet latin) et à l'extérieur OE; K; B; K.

⁵ Cf. Bats 1988b, 131. Style ornemental de G 203 et G 214, du même atelier, de la fin de la République et début de l'Empire.



Fig. 7 – Martigues. Tholon (Cl. Chr. Durand, CCJ, Aix-en-Provence). Éch 1:1.

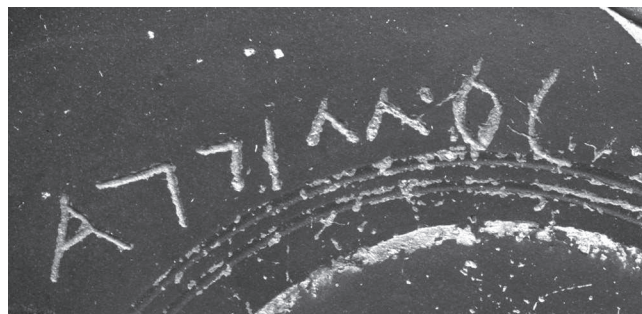


Fig. 8 – Les Pennes-Mirabeau. La Cloche (Cl. Chr. Durand, CCJ, Aix-en-Provence). Éch 1:1.



Fig. 9 – Glanum (Cl. Chr. Durand, CCJ, Aix-en-Provence). Éch 1:1.

de *Ouebro[-]* (Fig. 7)⁶. Quelques sites se détachent: l'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (B.-du-Rh.) (29 graffites), Glanum à Saint-Rémy-de-Provence (31 graffites), Cavaillon (20 graffites), pour les sites nouveaux, Lattes (45 graffites) et Beaucaire (17 graffites) pour les sites déjà présents au II^e s. Plusieurs noms complets: *Eskeggolatis*, signataire du seul vase parlant connu à ce jour (G 13), et *Attillos*, signataire

⁶ Début de nom assez courant en gallo-grec en Provence (G-27, G-61, G-109) et sur une inscription latine de Martigues (*Vebrulus*, ILG 95).

3. Grec et gallo-grec: les graffites sur céramique

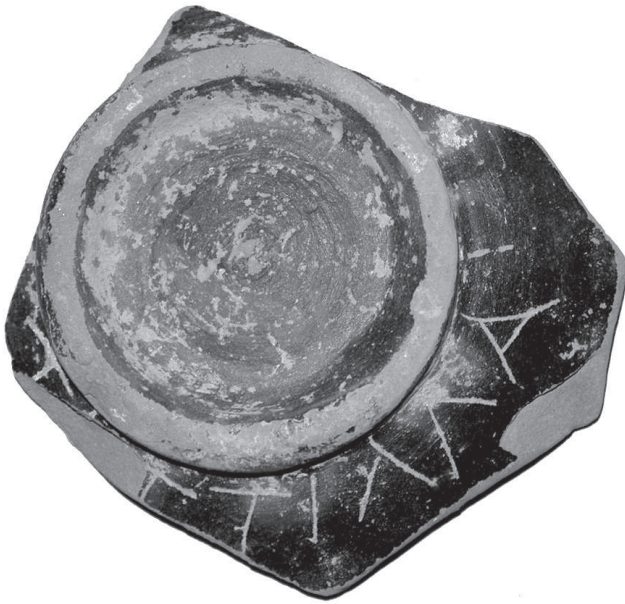


Fig. 10 – Lattes (Cl. Chr. Durand, CCJ, Aix-en-Provence). Éch 1:1.

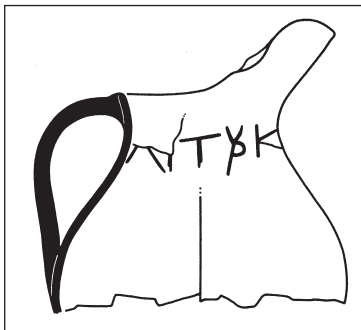


Fig. 13 – Le Beucet (dessin P. Arcelin). Éch 1:3.

de deux vases, sur l'oppidum de La Cloche (G 14⁷ et fig. 8); *Ebouros* à Glanum (G 88), *Kaoua[-]* à Glanum (Fig. 9)⁸ et à Cavaillon (G 131); *Makkos*, *Ouloodos* et *Tittilla* (Fig. 10)⁹ à Lattes. Sur la douzaine de sites provençaux ayant livré moins de 10 graffites, on peut signaler trois noms nouveaux, *Indoutilos*¹⁰ sur l'op-

⁷ Lu à tort *Apillos* par M. Lejeune.

⁸ Inédit, mais photo dans Bats 2000, fig. 5.

⁹ *Makkos*: Bats 1988a, n°64. *Ouloodos*: Bats 1988a, n°67. *Tittilla* (Py 2001, n°2930: nom nouveau, M ou F, hypocoristique de *Tittius*, bien attesté (Cf. aussi *Tissius*, *CIL XII*, 4145, Nages); un *Tittilus* à Londres (*CIL VII*, 1336,1127).

¹⁰ Inédit sur campanienne A tardive, ramassé en surface en 2001 par M. Rémi Frayssinet, un promeneur qui l'a consciencieusement remis au SRA-PACA. Hypocoristique d'*Indutus* (Evans 1967,

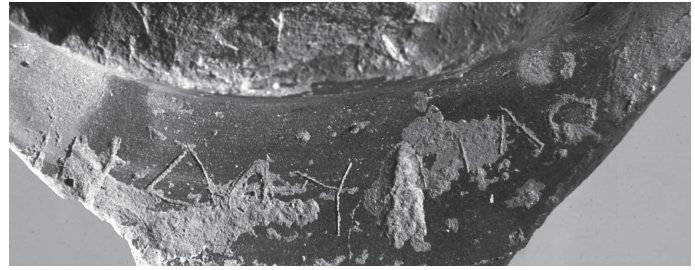


Fig. 11 – Constantine (Cl. Chr. Durand, CCJ, Aix-en-Provence). Éch 1:1).



Fig. 12 – Istres. Le Castellan (Cl. F. Marty) Éch 1:1.



Fig. 14 – Bouc-Bel-Air. Baou Roux (Cl. Ph. Folliot, CCJ, Aix-en-Provence). Éch 1:3.

pidum de Constantine (Fig. 11), *Sentro*¹¹ sur l'oppidum du Castellan à Istres (Fig. 12), *Litouk(kos/a)*¹² au Beucet (Fig. 13) et rappeler *Segomar(os)* aux Baux-de-Provence (G 12) et l'inscription sur deux lignes du Baou-Roux à Bouc-Bel-Air (*Athouitai* [ou *Aeiouitai*]

96-98), attesté sur des monnaies de bronze à légende *Germanus Indutilli L.*

¹¹ Marty 2002, fig. 13,5: lu à tort *Centio* en alphabet latin. Cf. Suppl. au *CIL V*, 999 (Vintimille); *CIL XII*, 2927 (Montaren, Gard).

¹² Arcelin 1978, fig. 8,1: lu à tort *LITUPK*, par suite d'une correction, mal située sur le graffite, qui a ajouté un omicron (plutôt qu'un rhô ligaturé à l'upsilon) pour rendre le /u/ gaulois. Cf. *Lituccus* (*CIL XII* 1398, Vaison); *Lituccius* (*CIL XII*, 2736, Colombier, Gard). Noter aussi au Beucet un début de nom *ATT[illos?]*.

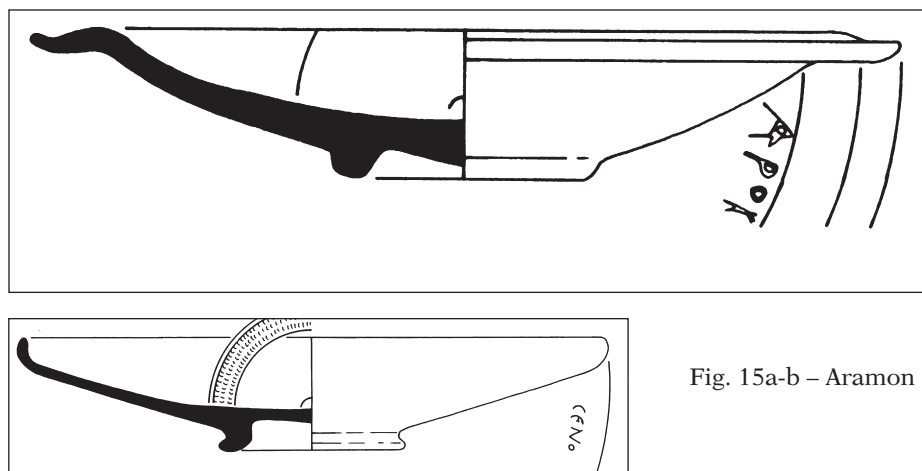


Fig. 15a-b – Aramon (d'après Genty 1995). Éch 1:3.

Kongennomaros), la plus ancienne inscription sur céramique clairement gallo-grecque, datée du dernier quart du II^e s. (G 526) (Fig. 14). Sur la dizaine de sites languedociens¹³, on retiendra *Lougous* à Alès (G 159), *Magesilla* à Gaujac (G 193) (marque de potier), *Ouanaikos* pour le seul graffite sur céramique publié à ce jour à Nîmes (G 524).

Répartition

Rappelons une évidence: la répartition des témoignages est d'abord le reflet de l'activité archéologique et leur ampleur celui de l'ampleur ou de la précision de l'exploration des sites (et de l'accès à la documentation).

Si pratiquement toutes les attestations se localisent dans le triangle du bas Rhône, leur répartition diffère pour les deux périodes mises en évidence.

Pour le II^e s., la majorité des attestations se trouve dans quatre sites littoraux, l'Île et Saint-Pierre à Martigues, Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts et Lattes. Un deuxième groupe se situe dans la région nîmoise (Beucaire, Nages et Le Marduel), mais pas à Nîmes même. Il s'agit toujours de sites qui ont été ou bien largement ou bien rigoureusement fouillés. Mais on constate que les vestiges les plus nombreux sont aussi les plus précoces et ceux que leur situation géographique mettait en contact le plus direct avec les colons marseillais, que ce soit par proximité immédiate ou par accès maritime. Il est plus difficile de trouver un point commun entre les trois sites de l'intérieur.

À la fin du II^e s. et au I^{er} s., ce qui frappe c'est la dispersion des témoignages, dispersion qui apparaît encore plus forte si l'on ajoute les inscriptions sur pierre. On constate alors qu'il n'y a pas automatiquement une correspondance entre les deux types d'inscriptions. Ce lien existe à l'évidence dans le cas de Glanum, de Cavaillon et de Beaucaire, où les fouilles ont révélé habitats structurés et nécropoles. On aurait attendu de trouver en leur compagnie la métropole des Arécomiques, où à côté de onze inscriptions sur pierre, dédicaces et épitaphes, figure un seul graffite sur céramique, situation qui ne semble pas venir d'un défaut de publication.

Les graffites sont présents aussi bien dans les couches d'habitat que dans les nécropoles. Dans ce dernier cas, la céramique pourrait faire partie des objets personnels qui accompagnent le mort dans la tombe. Mais deux tombes de Beaucaire ouvrent peut-être une autre piste. La tombe 17 de la nécropole des Marronniers, datée de la première moitié du I^{er} s., contenait entre autre mobilier, huit vases en céramique campanienne dont quatre portent gravés les débuts de quatre noms différents (*Katoul[-]*, *Meth[-]*, *Oual[-]*, *Ourou[-]*); dans la tombe du Mas de Jallon, vers 100, trois vases campaniens donnent trois graffites différents (*Ka[-]*, *La[-]*, *Smermo[-]*). Ou bien les morts possédaient, par don ou par échange, ces vases de leur vivant, ou bien ces vases utilisés pour des libations au moment de l'ensevelissement ont été laissés ensuite dans la tombe par leurs propriétaires respectifs. Dans un cas, à Nîmes, le vase, où le nom est au datif (G 524), pourrait être un vase, portant son nom, offert au mort à l'occasion de ses funérailles, équivalent en quelque sorte d'une épitaphe où le nom du défunt se présente soit au nominatif, soit au datif.

¹³ Attestations nouvelles: Murviel-les-Montpellier (Roux 2002) et le site de la nécropole d'Aramon (Genty 1995), avec les débuts de noms *Seno-* et *Arou-* (Fig. 15).

Supports

Les graffites se trouvent dans leur très grande majorité gravés sur des vases de céramique campanienne à vernis noir. Ainsi, à La Cloche, 93 % des graffites sont sur campanienne A et B. Si la nature du support (vernis noir sur pâte claire) permet une meilleure lisibilité, nécessaire pour les exercices d'écriture, c'est la qualité de cette céramique fine qui explique vraisemblablement qu'elle ait été retenue prioritairement pour affirmer à la fois propriété et identité. De même, l'emplacement choisi, la panse externe ou interne, le marli pour les assiettes à rebord, rarement le fond externe, montre une volonté de lisibilité immédiate. Parmi les rares exemples de noms sur céramique non tournée, on doit mettre à part ceux qui, gravés avant cuisson, notent le nom du potier complet (Magesilla à Gaujac G 193; Robios à Villevieille G 281) ou abrégé (POY à Gaujac G 194; OY à Martigues G 515-516 (Fig. 16); OY à Lattes).

Graphie

La graphie dénote une certaine aisance dans l'exercice de l'écriture quelle que soit l'époque tant au niveau des tracés que de l'orthographe, ce qui trahit un réel apprentissage (scolaire?).

Toutes les inscriptions sont en lettres capitales distinctes, ce qui est aussi la pratique normale dans le monde grec sur un tel type de support, même s'il existe, depuis le III^e s. av. J.-C., sur les papyrus ptolémaïques, une écriture en capitale cursive.

En ce qui concerne la forme des lettres, un coup d'œil sur le répertoire des tracés élaboré par M. Lejeune (1985, 428-430) suffit à montrer leur extrême diversité, avec d'ailleurs des parallèles nombreux entre les inscriptions sur pierre et les inscriptions sur céramique, mais aussi des différences (aucun sigma angulaire à quatre branches sur céramique, où il est toujours lunaire, arrondi, rarement anguleux). Je me suis attaché à suivre la dispersion chronologique et géographique de deux lettres: alpha, tracé avec barette soit horizontale ou oblique, soit, plus rarement, brisée et epsilon, qui peut être soit anguleux, soit, plus souvent lunaire.

Alpha à barette brisée est considéré par M. Lejeune comme un signe d'ancienneté. Ce n'est pas du tout ce qui ressort de l'enquête. D'abord, cette lettre est plus utilisée dans les inscriptions sur pierre (19 cas sur 13 sites), qui sont toutes postérieures à 125, que dans les graffites sur céramique (13 cas en prenant en compte aussi les lettres isolées sur 10 sites). Sur ces 13 exemples, deux seulement sont datés du II^e s.

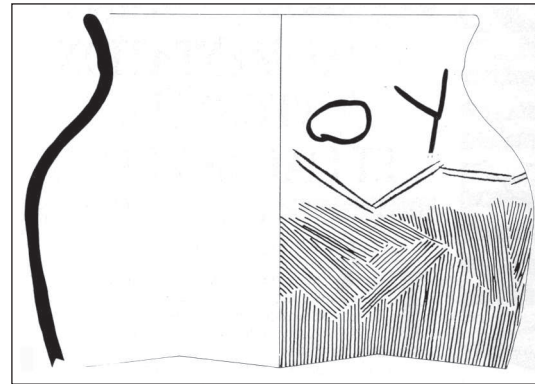


Fig. 16 – Martigues. Saint-Pierre (dessin J. Chausserie-Laprée). Éch 1:3.

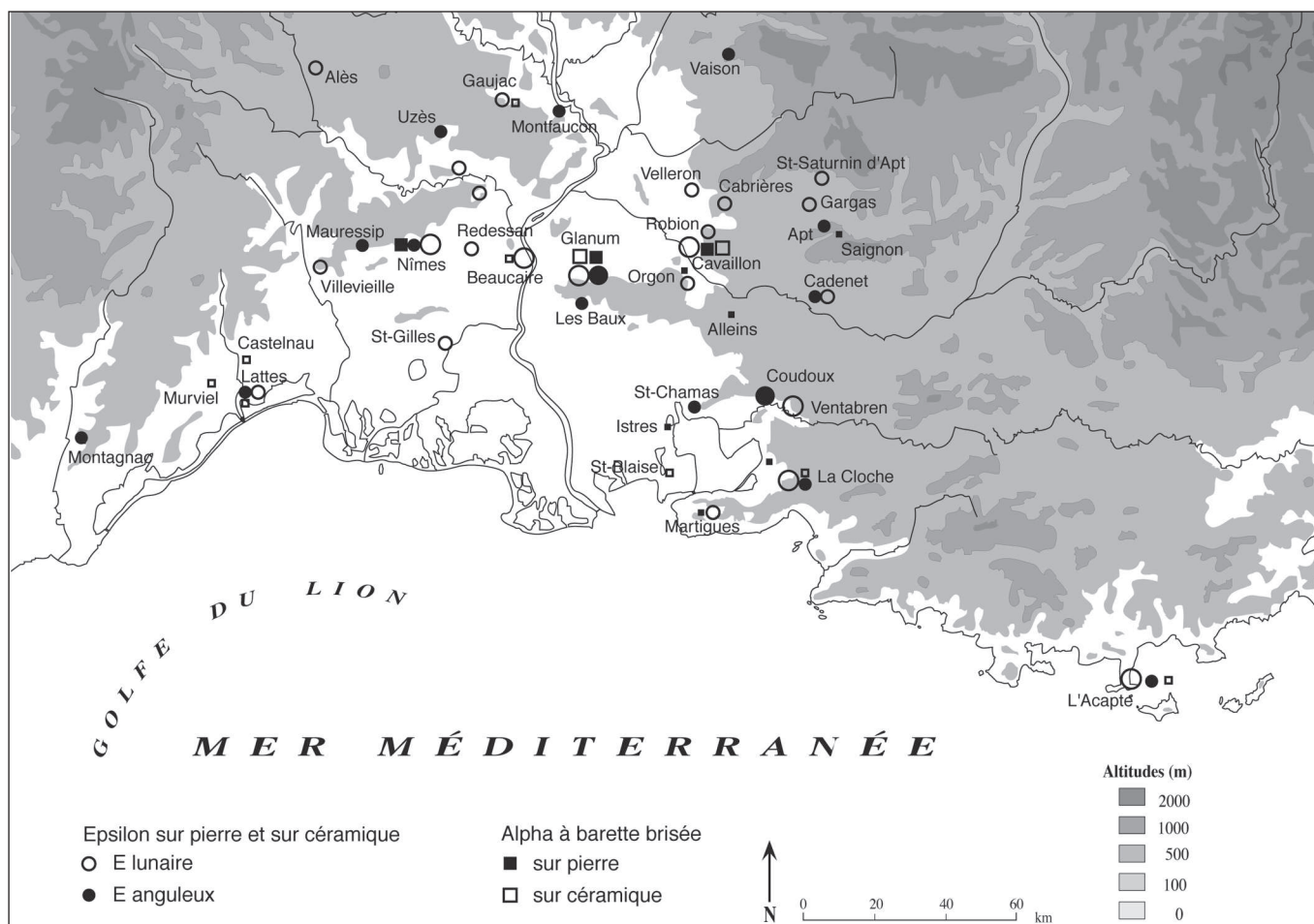
(un à Saint-Blaise et un à Castelnau-le-Lez); en outre le graffite KAOYA, à Glanum, offre le premier A à barette horizontale et le deuxième à barette brisée. La barette brisée marquerait donc plutôt une volonté ornementale qu'une discrimination chronologique. Elle paraît aussi plus souvent sur des sites de l'arrière-pays que sur les sites proches du littoral (carte 2).

La répartition des deux catégories d'épsilon est également déséquilibrée (carte 2). L'épsilon anguleux est présent 24 fois sur 17 sites: 13 fois sur pierre pour 12 sites, 11 fois sur céramique pour 7 sites. L'épsilon lunaire offre 43 emplois sur 22 sites: 23 sur pierre pour 16 sites, 20 sur céramique pour 9 sites. La dispersion géographique est aussi diffuse pour l'une et l'autre forme, mais les deux formes s'excluent sauf à Lattes, Nîmes, Glanum, Cadenet et La Cloche. Chronologiquement, les deux apparaissent conjointement au II^e s. à Lattes et à Martigues.

Les consonnes géminées sont en général notées, mais le suffixe diminutif *-illos* (*Attillos* à La Cloche) peut être écrit *-ilos* (*Indutilos* sur l'oppidum de Constantine). De même l'affriquée /ts/ notée par $\theta(\theta)$ connaît des doublets $\tau(\tau)$, $\sigma(\sigma)$, et $\sigma\theta$ dans lesquels la gémination n'est pas toujours notée (Evans 1967, 410-419; Lejeune 1985, 444-445).

Enfin, un phénomène remarquable est l'utilisation très fréquente de l'abréviation « par suspension » où le début du nom est seul écrit: ce n'est pas par manque de place ou par paresse, mais une marque personnelle de reconnaissance lisible d'un simple coup d'œil par le scripteur. D'où aussi l'utilisation de lettres isolées¹⁴ et, pour ceux qui ne savent pas écrire, de signes divers.

¹⁴ Trois lettres semblent avoir les faveurs comme signe isolé: A, Λ et K.



Carte 2 – Carte de répartition en Gaule méridionale des caractères E lunaire et anguleux et A à barrette brisée (DAO M. Bats).

Chiffres

Sur le *dolium* de Villevieille fabriqué par le potier *Robios* (G 281), M. Lejeune interprétait comme d'éventuels symboles de chiffres en rapport avec la contenance une série de signes qu'il rapprochait de certains graffites du torque de Mailly.

P. Arcelin (1979) avait interprété des graffites sur des vases non tournés, contemporains, de la deuxième moitié du I^{er} s., comme indications de contenance. Lu comme les lettres tau et rho en ligature suivis de notations chiffrées (III, IV, XXI), ce pourrait être l'abréviation de *tricotylon*, "d'une contenance de 3 cotyles", suivi d'une indication multiplicatrice, en chiffres romains, eux-mêmes utilisant un modèle tantôt de système additif (III) (Fig. 17), tantôt de système soustractif (IV). La contenance réelle semblait correspondre. Mais, une autre interprétation est possible, en alphabet latin, *T(estae) P(ondo)* pour indiquer le poids vide du vase, même si cela paraît moins nécessaire comme information.



Fig. 17 – Musée d'Arles (cl. P. Arcelin).

Grec et gallo-grec

Tous ces graffites utilisent l'alphabet grec ionien normalisé de Marseille. Le gaulois y trouvait le stock nécessaire de voyelles et de consonnes mieux adaptées à sa phonétique que ne l'était l'alphabet semi-syllabique ibère. Le gallo-grec est une écriture qui transcrit la langue gauloise et donc normalement se différencie nettement du grec transcrivant la langue

grecque. Pourtant, il y a un problème: lorsque cette épigraphie se résume à l'énoncé d'un nom propre, fût-il gaulois, comment reconnaître s'il appartient à un Gaulois écrivant sa langue en gallo-grec ou à un Gaulois bilingue écrivant son nom en grec. En ce qui concerne le gallo-latin, P.-Y. Lambert (1995, 118) notait avec raison que, pour les marques de propriété sur céramique, «c'est la finale du nom en *-us* qui permet de décider si l'inscription est gauloise ou latine» et que «l'inscription réduite à un nom présentant une lacune finale ne pourra être considérée comme gauloise de façon sûre». Mais le problème est encore plus délicat avec le gallo-grec puisque la transcription en grec aura, par exemple, la même finale en *-os*.

L'alphabet gallo-grec se distingue du grec par l'absence de signes inutiles et inutilisés, ζ, φ et ψ; en outre le χ ne s'utilise que dans certains cas (devant τ) et le υ n'a pas de valeur autonome (le son /ü/ étant inconnu du gaulois) et s'utilise, comme en grec, avec valeur /u/, dans les diphtongues αυ, ευ, et spécifiquement dans le digramme ου avec valeur de /u/ ou de /w/. Par ailleurs, le gallo-grec a ajouté quelques règles particulières, comme l'équivalence de ω et ο, η et ε, ει et ι et la valeur affriquée de θ(θ) pour /ts/, qui connaît aussi des doublets τ(τ), σ(σ), et σθ.

Diffusion du grec

Il y a, durant les deux siècles qui nous concernent, des exemples d'utilisation du grec pour des Gaulois ou par des Gaulois, ou encore par des Grecs scripteurs sur des sites indigènes.

Légendes monétaires

L'exemple le plus évident est celui des légendes monétaires. On trouve d'une part des ethniques de forme grecque, avec désinence au génitif pluriel sur le modèle normal des légendes monétaires grecques (telle *Massalietôn*): *Glanikôn*, *Kainiketôn*, *Samnagetôn*, *Loggostaletôn*. Certaines peuvent recouvrir le réseau des *poleis Massalias*: en ce sens également, les légendes *Aue* (pour Ἀυενιών, Avignon) et *Aoue* (pour Ἀουενιών) et *Kabe* (pour Καβελλιών, Cavaillon)¹⁵ peuvent être en grec aussi bien qu'en gallo-grec. On trouve d'autre part, sur les monnaies des Longostalètes de la région de Béziers¹⁶, des noms

de chefs gaulois (*Bitouios*, *Bitouiotouos*, *Kaiantolos*, *Rigantikos* ou *Brigantikos*), souvent affublés du titre grec de roi (βασιλεύς), soit au nominatif, soit au génitif sur le modèle normal du monde grec de l'époque hellénistique. Il est vraisemblable que ces monnaies, datées stylistiquement de la fin du II^e s. ou de la première moitié du I^{er} s. par comparaison avec les monnaies de Marseille, ont été créées à l'origine par des monétaires grecs (massaliètes?), contrairement aux émissions de Gaule interne qui se présentent comme des imitations, le plus souvent de modèles romains, avec des légendes en gallo-grec ou mixtes.

Les Gaulois du sanctuaire d'Aristée

Sur quelque 350 dédicaces gravées, entre le dernier quart du II^e s. et la fin du I^{er} s. av. J.-C., en l'honneur d'Aristée au sanctuaire de L'Acapte (Hyères, Var), sur le territoire de la colonie massaliète d'Olbia, une vingtaine est le fait de fidèles gaulois, si l'on en juge par leur onomastique (Couprie, Giffault 1984). Ces Gaulois écrivent en grec, non seulement leur nom – et la transcription des noms est identique à celle attendue en gallo-grec –, mais aussi les différentes formules dédicatoires. Écrivent-ils eux-mêmes ou utilisent-ils les services d'un scribe grec? Il est difficile de répondre aujourd'hui. L'impression générale est celle d'une grande diversité de mains. Mais on peut noter par exemple le cas d'Adrettillos qui a dédicacé deux vases, l'un en son nom propre, l'autre pour le compte de son père Solimarios (Fig. 18 et 19):

[Αδ]ρετιλλος Σολιμαριος Ἀριστ[αίω χά]ριν [

Adrettillos, fils de Solimarios, à Aristée, avec reconnaissance

Αδρετιλος ὑπὲρ Σολιμαρου τοῦ πατρός[ς]

Adrettilos au nom de Solimarios, son père

Il est raisonnable d'imaginer qu'il s'agit d'un seul et même personnage. Or la graphie des deux inscriptions est différente tant au niveau du tracé (par exemple des epsilon et des sigma) que de l'orthographe; *Adrettilos* est écrit une fois avec un seul Λ, une fois avec deux; sur la deuxième, il apparaît même que nom et patronyme, bien gravés, sont d'une main différente de la suite, à peine lisible; enfin, sur la deuxième, *Adrettillos* utilise comme patronyme la forme gauloise d'adjectif en *-ios*, également attestée, mais rarement utilisée, en grec, où la forme normale est le nom du père au génitif, comme le font *Oueninos* (Ουενινος Κονγενοαλου) et *Regoalos* (Ρεγοαλος Ουελαυνου). Comme si *Adrettillos* avait commencé à noter son identité en gallo-grec, puis continué par le nom du dieu en grec, dans une langue qu'il maîtrisait mal. La première au contraire

¹⁵ Ἀυενιών, chez Strabon et Stéphane de Byzance (d'après Artémidore?) et dans le cod. a de Ptolémée; Ἀουενιών chez Ptolémée, mais Ἀουενιών dans les *codl.* ΟΠ. Καβελλιών chez Ptolémée et Stéphane de Byzance (avec référence à Artémidore); Καβαλλιών chez Strabon.

¹⁶ Cf. Clavel 1970, 180-200; Colbert 1973, 206-213.

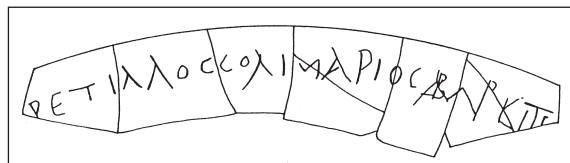


Fig. 18 – Hyères. L'Acapte (dessin M. Giffault). Éch 1:2.

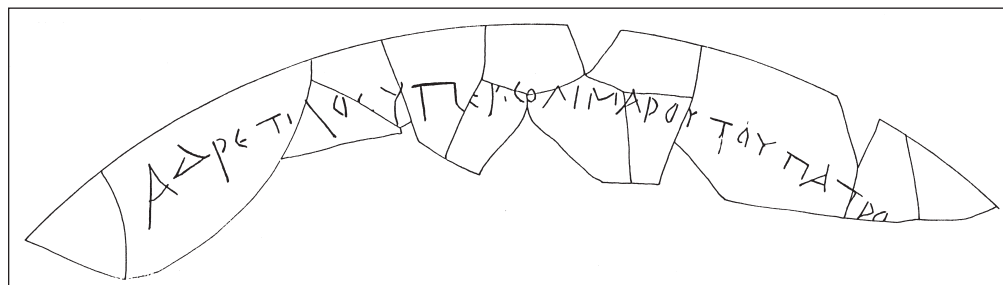


Fig. 19 – Hyères. L'Acapte (dessin M. Giffault). Éch 1:2.

aurait pu être entièrement écrite par un écrivain public grec qui, lui, aurait omis la gémination du Λ dans le nom du dédicant. À moins qu'entre les deux dédicaces *Adretillos* n'ait appris à manipuler le grec!

Des graffites grecs

À Lattes, peut-être des débuts de noms, sur campanienne A, en ΠΑΡ (Py 2001, 2924-2925), rares en gaulois, fréquents en grec, ou en ΗΡ (Py 2001, 2882-2884) et en tout cas un début de nom en ΨΙ (Py 2001, 2907), tous antérieurs à 125, trahissent des scripteurs grecs. De même ΦΙΛΗ[-] à Entremont, sur campanienne A, avant le début du I^{er} s. (Fig. 20).



Fig. 20 – Aix-en-Provence. Entremont (d'après Benoit 1968).

Encore à Lattes, sur un dolium dans une phase datée du premier quart du II^e s., on trouve un graffite avant cuisson (Bats 1988a, n° 32=Py 2001, n° 5613) qui doit être interprété comme une notation grecque de chiffres. Un premier groupe comprend un delta, un pi et deux signes symbolisant la drachme, soit un total de 17 drachmes; le deuxième groupe pourrait représenter le début d'une indication de contenance: un $\epsilon\tau\alpha$ à l'intérieur d'un pi (=500) suivi d'une barre verticale avant la cassure du fragment (=1 ou barre d'un $\epsilon\tau\alpha$ =100).

Signification des abécédaires de Lattes

Sur l'un des abécédaires de Lattes, où la graphie est de bien meilleure facture que sur l'autre, la deuxième ligne renferme un mot rare de la langue grecque κνόςξ, glosé *gala leukon* (lait blanc) par Hésychius probablement d'après un fragment de Thespis cité par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, V, 8, 48) qui mentionne aussi le sens de « maladie de la peau » selon Apollodore de Corcyre. Mais ce qui en fait tout l'intérêt dans notre cas, c'est que l'on retrouve ce mot dans une liste de mots monosyllabiques rangés par ordre alphabétique sur un Manuel d'enseignement recopié sur un papyrus d'Alexandrie de la fin du III^e s. av. J.-C.¹⁷ et dans une formule enfantine, contenant une seule fois toutes les lettres de l'alphabet (κναξζβί χθύπτης φλεγμὸ δρόψ), citée par Clément d'Alexandrie (*ibid.*). Le Manuel comprend aussi des listes de mots de deux, trois, quatre et cinq syllabes. La répétition de ces listes de mots et de ce type de formules (Clément d'Alexandrie en cite deux autres), associée à un exercice de lecture ou de dictée, est destinée à assouplir la prononciation, mais elles servent aussi de modèles d'écriture (ὕπογραμμός), comme le précise Clément d'Alexandrie et comme le prouve l'*ostrakon* de Lattes.

Il existe donc à Lattes un enseignement/apprentissage de l'alphabet et de l'écriture du grec. Était-il le fait de familles grecques résidant à Lattes ou des indigènes eux-mêmes? Y a-t-il un enseignement parallèle

¹⁷ Guéraud, Jouguet 1938; cf. aussi Marrou 1986, 227-236. La liste du Manuel contient dix-huit monosyllabes; on y trouve notamment des mots peu usités difficiles à prononcer qui se terminent par la lettre *xi* (*pux, lax, sarx, aix, lugx, stragx, knax*), mais aussi des mots au contenu sémantique particulier (parties du corps, animaux, éléments ou substances).

du gallo-grec? Ou faut-il envisager que l'apprentissage de l'écriture du gallo-grec passait par l'enseignement de l'écriture du grec? A. L. Prosdocimi a bien montré, à propos du passage alphabet grec/alphabet étrusque, la persistance d'un modèle d'alphabet "théorique" conservant tous les signes non utilisés dans l'alphabet d'usage, qui pourrait très bien s'appliquer ici¹⁸.

Hésitations, flottements, fautes

En tout cas, des Gaulois écrivent leurs noms, complets ou abrégés, en caractères grecs dès la fin du III^e s. av. J.-C., comme l'attestent les nombreuses inscriptions gravées sur céramique, sans qu'il soit toujours possible de décider s'il le font en grec ou en gallo-grec.

Mais sans doute faut-il envisager une phase d'écriture en «gaulois épigraphique», utilisant un alphabet grec encore non adapté à la phonétique gauloise, sur le modèle du "ligure épigraphique", postulé par A. L. Prosdocimi pour désigner «la langue des inscriptions sur des stèles de la Lunigiana, vers 500 av. J.-C., en caractères étrusques qui n'avaient pas été adaptés»¹⁹.

C'est sans doute la façon la plus économique pour expliquer certaines caractéristiques de quelques uns des plus anciens graffites. Ainsi, ceux de Martigues: *Orbôlios*, qui utilise (pour noter un son entendu comme un o long ouvert grec?) un oméga, en capitale, alors que seul l'oméga cursif est utilisé par la suite dans des cas d'ailleurs peu clairs. La transcription de la voyelle /u/ et de la semi-voyelle /w/ celtiques paraît avoir posé des problèmes plus ou moins bien résolus avec l'utilisation d'un alphabet grec où l'upsilon se prononçait /ü/. Ainsi le *Ritumos* de Martigues, accusé par M. Lejeune d'avoir commis une faute d'orthographe délibérée en ignorant le digramme ov: plutôt parti-pris strictement individuel, comme le dit aussi M. Lejeune, où, à partir de l'utilisation d'un upsilon à valeur /u/ dans les diphtongues εv/αv, un Gaulois, connaisseur du grec (ou guidé par un Grec), aurait opté pour la graphie v au lieu du digramme ov, sans qu'il y ait possibilité de confusion, dans la mesure où la valeur /ü/ n'existe pas en gaulois. On pourrait retrouver la même explication pour un début de nom PY[-] à Nages, dans le deuxième quart du II^e s., ou encore YA[-] (G 57) (et peut-être un YE[-], G 60) à Saint-Blaise avant 125. C'est aussi le cas, au I^{er} s., de OE[-], pour OYE[-], à Beaucaire et à Glanum (G 105). Mais il est vrai qu'à

côté de ces flottements, on trouve aussi des graphies correctes avec ov, dès le II^e s., à Saint-Blaise, à Lattes ou à Castelnau-le-Lez. Et c'est bien ainsi que les fidèles gaulois du sanctuaire d'Aristée à L'Acapte transcrivent leur nom en grec: *Ouelauinos*, *Oueninos* ou *Ouibotnos*; mais, même ici, l'hésitation est encore de mise pour passer du gaulois au grec: *Regoualos* écrit aussi son nom *Regoalos*, comme *Kongenoalos*, tandis qu'*Adrettillos*, on l'a vu, écrit une fois son nom avec le double Λ et une fois avec un seul. Sur l'oppidum de Constantine, plutôt que de penser qu'*Indoutillos* n'était pas capable de percevoir la différence d'articulation entre une consonne simple et une géminée, on évoquera à son sujet des souvenirs lointains de l'apprentissage scolaire ou d'un apprentissage scolaire trop rapide.

Les graffites sur céramique: une écriture populaire?

On aimerait savoir pourquoi les indigènes se sont brusquement mis à écrire et comment et par qui on est passé du grec au gallo-grec; l'interrogation est d'autant plus complexe que les premiers témoignages en notre possession sont précisément ces graffites sur céramique et que l'on imagine mal que l'emprunt de l'écriture se soit fait pour un objectif aussi "puéril".

On suit une réelle évolution dans la chronologie et la diffusion des écrits sur céramique: une période d'apprentissage et de tâtonnements au II^e s., peut-être dans des secteurs plus étroitement liés à Marseille, suivie d'une période de diffusion dans tout le bas Rhône et au-delà. Les abécédaires de Lattes dénotent une véritable organisation de l'apprentissage; on ne peut, comme en Étrurie ou chez les Vénètes, par exemple, leur attribuer une fonction magique. Mais il est difficile de mesurer l'impact réel de la connaissance de l'écriture: quelle proportion d'habitants de tel ou tel village savait écrire? Martigues-Saint-Pierre est un cas à part puisque sur 27 graffites, 20 sont du même scripteur. Tous types de graffites confondus, à La Cloche, d'après Marty 1999, 40 % des vases «complets», c'est-à-dire ceux utilisés au moment de la destruction du village, en céramique campanienne portent un graffite, tandis qu'au Baou de Saint-Marcel seulement 2,2 % des céramiques campaniennes des II^e-I^{er} s. en sont pourvus. À Lattes, les graffites alphabétiques seuls se retrouvent sur 2,6 % des individus de campanienne A. La volonté de marquage d'un certain type de vaisselle est évident, et aux marques alphabétiques s'ajoutent des marques non alphabétiques (Fig. 21). Mais cela constitue malgré tout une infime minorité de la vaisselle utilisée sur un ou deux siècles.

¹⁸ Prosdocimi 1990 (sp. 221 *sqq.*) a écrit de très belles pages, parfois difficiles, toujours suggestives, sur le face à face enseignement-apprentissage dans des situations de dons/emprunts.

¹⁹ Prosdocimi 1995, 54.

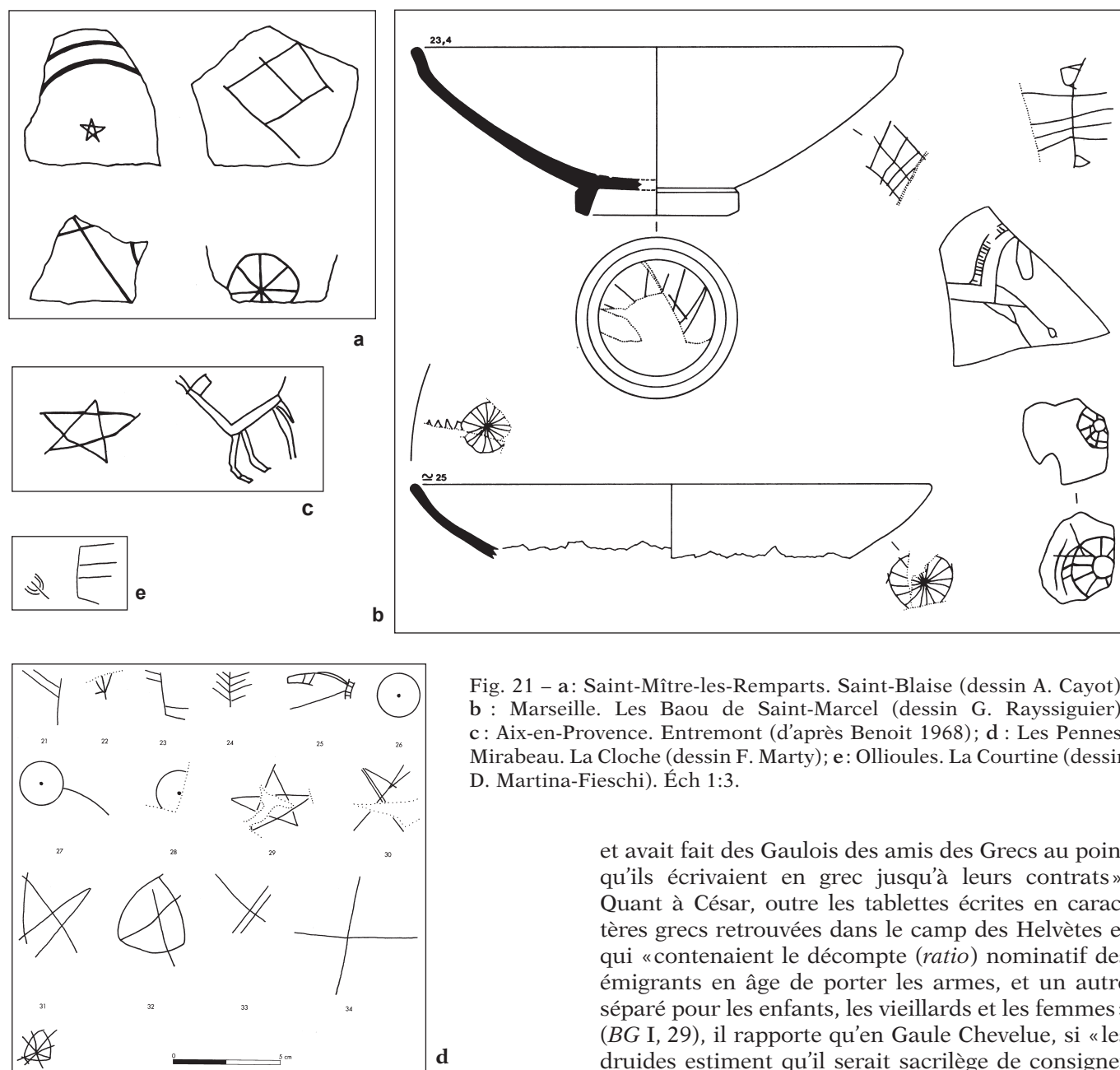


Fig. 21 – a : Saint-Mître-les-Remparts. Saint-Blaise (dessin A. Cayot); b : Marseille. Les Baou de Saint-Marcel (dessin G. Rayssiguier); c : Aix-en-Provence. Entremont (d'après Benoit 1968); d : Les Pennes-Mirabeau. La Cloche (dessin F. Marty); e : Ollioules. La Courtine (dessin D. Martina-Fieschi). Éch 1:3.

Ces écrits ne sont-ils pas que la pointe visible de l'iceberg, l'aspect marginal d'un phénomène qui pour le reste nous échappe totalement?

C'est ce qui paraît ressortir des quelques informations transmises par les auteurs grecs, Diodore et Strabon d'après Poseidonios, et latins, essentiellement César. Diodore de Sicile (V, 28) note que «lors des funérailles de leurs morts, certains Gaulois jettent sur le bûcher des lettres écrites à leurs parents morts, comme si ceux-ci étaient capables de les lire». Strabon (IV, 1, 5), écrit à propos de Marseille : «il y a peu, la cité s'était ouverte comme école aux barbares

et avait fait des Gaulois des amis des Grecs au point qu'ils écrivaient en grec jusqu'à leurs contrats». Quant à César, outre les tablettes écrites en caractères grecs retrouvées dans le camp des Helvètes et qui «contenaient le décompte (*ratio*) nominatif des émigrants en âge de porter les armes, et un autre séparé pour les enfants, les vieillards et les femmes» (BG I, 29), il rapporte qu'en Gaule Chevelue, si «les druides estiment qu'il serait sacrilège de consigner leur enseignement (*disciplina*) par écrit, pour tout le reste en général, pour les comptes privés et publics (*publicis privatisque rationibus*), ils utilisent les caractères grecs (*graecis litteris*) (BG VI, 14). J'ai montré ailleurs (Bats 2003) que l'expression *graecis litteris* chez les auteurs latins signifie «écrit en grec». On peut difficilement croire que les auteurs anciens n'aient pas été capables de distinguer entre grec et gaulois écrit en caractères grecs; mais cela reste une possibilité. Il y aurait donc, au moins au I^{er} s., un usage de l'écrit dans le domaine profane, notamment dans le champ de l'économie privée et de l'économie politique qui nous échappe totalement. Problème de support:

pour preuve l'*ostrakon* d'Olbia annonçant une lettre («Salut, je t'envoie une lettre au sujet des esclaves»).

Ceux qui subsistent depuis la fin du III^e s., sur des supports non périssables, appartiennent à un autre champ, celui de l'affirmation de soi, dans une proclamation d'identité.

C'est en tout cas à partir du début du II^e s. que certains sites du Midi de la Gaule (Martigues, Lattes, Saint-Blaise), dont le mobilier atteste des relations suivies avec Marseille, offrent d'un seul coup ces témoignages d'inscriptions de noms propres en alphabet grec sur céramique. Pourquoi à ce moment-là? La raison est certainement à chercher dans l'établissement d'un nouveau type de relations entre Grecs et indigènes sur certains sites dont cette explosion écrite serait un signe: disons que, du point de vue culturel, il témoigne d'une affirmation d'identité, d'une prise en compte de soi par rapport à l'Autre d'une façon qui n'existait pas auparavant dans ce secteur. Mais ce processus semble se dérouler en deux étapes. Je serais tenté de penser que dans un premier temps on se trouve dans une situation de contacts individuels où les échanges (ou la proximité géographique), accompagnés éventuellement de la résidence de familles grecques sur les sites indigènes des contacts, ont développé le bilinguisme et où le grec est d'abord la langue véhiculaire écrite. C'est dans ce contexte d'emprunt technique qu'est créée l'écriture gallo-grecque dont les principaux vestiges, et notamment les inscriptions lapidaires (expression des classes supérieures?), sont certainement essentiellement de la fin du II^e s. et surtout du I^{er} s. av. J.-C. Mais c'est le moment où l'environnement socio-politique change d'un seul coup: avec la conquête romaine, on passe d'une situation de rencontres à une situation de domination. À côté du grec qui continue à être utilisé jusque dans le courant du I^{er} s. av. J.-C., le gallo-grec se développe et culmine dans le cadre de la province de Transalpine. Or ce phénomène est parfaitement compatible avec l'attitude des Romains vis-à-vis des provinces conquises: Rome s'est toujours accommodée de la diversité culturelle de ses sujets; la pénétration et l'expansion du latin n'ont jamais pris la forme de la contrainte; le multilinguisme a partout été une situation normale: cela avait été le cas, en Italie, dans les régions conquises sous la République; sous l'Empire il n'y aura jamais non plus de politique spécifique pour imposer l'usage quotidien du latin. Mais bien sûr la fondation de colonies romaines en territoire conquis, le service militaire, la promotion politique dans le cadre municipal et impérial et le désir de faire carrière à Rome seront des moyens d'assurer peu à peu la victoire du latin. Ce qui n'empêchera pas pa-



Fig. 22 – Aix-en-Provence. Entremont (d'après Benoit 1968).

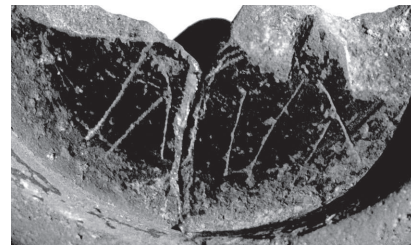


Fig. 23 – Istres. Le Castellan (Cl. F. Marty). Éch 1:1.

rallèlement qu'une épigraphie gallo-latine assurant la transcription de la langue gauloise continue à maintenir une expression d'identité "traditionnelle". Au I^{er} s. av. J.-C., les exemples de noms sur céramique en alphabet latin sont rares: Entremont (Balomarrus (?) sur assiette campanienne A du début du siècle, (Fig. 22); VT sur tesson de campanienne A); Istres (au milieu du siècle sur campanienne A (Fig. 23): *Asia*, un nom de femme qui apparaît aussi à l'Acapte); Lattes (VRN sur campanienne A du début du siècle); Glanum (SV sur campanienne B du milieu du siècle = G100)²⁰. Ils sont un peu moins rares sur sigillée à l'époque augustéenne.

On trouvera de nouveaux documents dans mon article:

Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans: C. Ruiz Darasse, E. R. Luján (éd.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*. Actas del Coloquio internacional (Madrid, 23-24 avril 2009), Madrid, 2011, (Coll. CVZ 126), 197-226.

²⁰ Entremont: Benoit 1968, fig. 34 et 35; Istres: Marty 2002, fig. 13, 7, lue à tort, à l'envers, VIVI; Lattes: Py 2001, n° 2934.

Synthèse bibliographique du Chapitre *Anthropologie de l'écriture*

- Arcelin 1978** : P. et Ch. Arcelin, Caillet (R.), Un dépotoir préromain au lieu-dit La Baume (Le Beaucet, Vaucluse). I. Étude archéologique. *DocAMérid*, 1, 1978, 113-146.
- Arcelin 1979** : P. Arcelin, *La céramique modelée au I^{er} s. av. J.-C. dans les Bouches-du-Rhône*. Thèse de III^e cycle. Université de Provence. 1979 (dactylographiée).
- Arcelin, Cayot 1984** : P. Arcelin, A. Cayot, Réflexions sur l'abandon de l'agglomération hellénistique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.), *RANarb*, 17, 1984, 52-70.
- Arcelin et alii 1988** : P. Arcelin, J. Bérato, Fr. Brieno-Poitevin, L'oppidum protohistorique de La Courtine (Ollioules, Var). Les collections anciennes, *DocAMérid*, 11, 1988, 29-69.
- Almagro 1952** : M. Almagro, *Las inscripciones amputitanas griegas, ibéricas y latinas*, Barcelona, 1952.
- Ampolo 1990-1991** : C. Ampolo, I Greci e gli altri nel Mediterraneo occidentale. Le iscrizioni greca ed etrusca di Pech Maho: circolazione di beni, di uomini, di istituti, *Opus IX-X*, 1990-1991, 29-56.
- Barruol 1969** : G. Barruol, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Étude de géographie historique*, Paris, 1969 (I^{er} suppl. à la *RANarb*), 372-373.
- Bats 1988a** : M. Bats, Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault), *Lattara 1*, 1988, 147-160.
- Bats 1988b** : M. Bats, La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique, *RANarb*, 21, 1988, 121-148.
- Bats 2000** : M. Bats, Du grec au gallo-grec, les débuts de l'écriture dans la Midi gaulois, dans *Le temps des Gaulois en Provence* (J. Chausserie-Laprée, dir.), Martigues, 2000, 74-78.
- Bats 2003** : Les Gaulois et l'écriture aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., dans *Articulations entre culture matérielle et sources antiques dans la recherche sur l'Âge du fer européen*. Actes du XXIII^e Colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999). Rennes, 2003 (Suppl. 10 à la RAO), 369-380.
- Bats, Boissinot 1988** : M. Bats, Ph. Boissinot, Une inscription gallo-grecque sur céramique du Baou Roux de Bouc-Bel-Air (B.-du-Rh.), *RANarb*, 21, 1988, 115-120.
- Benabou 1976** : Benabou (M.), *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976.
- Benoit 1968** : F. Benoit, Résultats historiques des fouilles d'Entremont. *Gallia*, 26, 1968, 1-31.
- Bertucchi 1992** : G. Bertucchi, *Les amphores et le vin de Marseille (VI^e s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.)*, Paris, 1992 (25^e suppl. à la *RANarb*).
- Bouloumié 1992** : B. Bouloumié, *Saint-Blaise (Fouilles H. Rolland). L'habitat protohistorique; les céramiques grecques*. Aix-en-Provence, 1992 (Travaux du CCJ, 13).
- Cayot 1984** : A. Cayot, La céramique campanienne de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.), *DocAMérid*, 7, 1984, 53-78.
- Chadwick 1990** : J. Chadwick, The Pech Maho Lead, *ZPE*, 1, 1990, 161-166.
- Chastagnol 1993** : A. Chastagnol, Considérations sur les gentilices des pérégrins naturalisés romains dans les Gaules et les provinces des Alpes, *BSNAF*, 1993, 167-183.
- Christol 1992** : M. Christol, Inscriptions de Nîmes avec éléments d'onomastique indigène, dans *Inscriptions antiques de la cité de Nîmes (IACN 1-21)* (M. Christol, dir.), Nîmes, 1992, 21-34.
- Clavel 1970** : M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970.
- Clavel-Lévêque 1977** : M. Clavel-Lévêque, *Marseille grecque*, Marseille, 1977.
- Colbert 1973** : J.-B. Colbert de Beaulieu, *Traité de numismatique celtique. I, Méthodologie des ensembles*. Paris, 1973.
- Colbert, Fischer 1998** : J.-B. Colbert de Beaulieu, Br. Fischer, *RIG. IV, Les légendes monétaires*, Paris, 1998 (45^e suppl. à *Gallia*).
- Colonna 1980** : Colonna (G.), Graffiti etruschi in Linguadoca. *StEtr*, 48, 181-185.
- Coupry 1970** : J. Coupry, Apports d'Olbia de Provence à l'épigraphie grecque d'Occident, *Acts of the 5th Epigraphic Congress*, 1967 (1970), p. 141-147.
- Coupry, Giffault 1984** : J. Coupry, M. Giffault, Onomastique non hellénique dans l'anthroponymie olbienne et massaliète, en Ligurie marseillaise, à la fin de l'époque hellénistique, d'après les ex-voto du sanctuaire de l'Acapte, dans *Hommages à L. Lerat*, I. Paris, 1984, 209-219.
- Debut 1983** : J. Debut, De 'usage des listes de mots comme fondement de la pédagogie dans l'Antiquité, *REA*, LXXXV, 3-4, 1983, 261-274.
- Decourt 1999** : J.-C. Decourt, Le plomb de Pech Maho. État de la recherche 1999. *Archéologie en Languedoc*, 23, 1999, 93-106.
- De Hoz 1981** : J. de Hoz, Las lenguas y la epigrafía prerromanas de la Península ibérica, *Actas del VI*

- Cong. Esp. de Estudios Clasicos*, 1981 (1983), 351-396.
- De Hoz 1998** : J. de Hoz, *Koiné sin Alejandro: griego y lenguas anhelénicas en el Mediterráneo occidental durante la época helenística*, dans *La koiné grecque antique*, III, *Les contacts*. Nancy, 1998, 119-136.
- Demougeot 1972** : E. Demougeot, Stèles funéraires d'une nécropole de Lattes. *RANarb*, V, 1972, 49-116.
- Deroc 1983** : A. Deroc, *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône*. Paris, 1983.
- Détienne 1988** : M. Détienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, 1988.
- Dumézil 1940** : G. Dumézil, La tradition druidique et l'écriture. Le vivant et le mort, *RHR*, 122, 1940, 125-133.
- Evans 1967** : D. E. Evans, *Gaulish Personal Names*, Oxford, 1967.
- Fellmann 1999a** : R. Fellmann, Das Zink Täfelchen vom Thormebodewald auf der Engehalbinsel bei Bern und seine keltische Inschrift, *Archaeologie im Kanton Bern*, 4, 1999, 133-175.
- Fellmann 1999b** : R. Fellmann, *Les Druides gaulois*. Exposition temporaire (29 avril-5 novembre 2000), Catalogue des objets exposés, Saint-Léger-sous-Beuvray, 2000.
- Ferrary 1988** : J.-L. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique*, Rome, 1988 (BEFAR 271).
- Finley 1987** : M. I. Finley, *Sur l'histoire ancienne. La matière, la forme et la méthode*, Paris, 1987, particulièrement, 3. Le document, 68-96.
- Genty 1995** : P.-Y. Genty, M. Feugère, Aramon (Gard). La nécropole du I^{er} s. avant notre ère. *DocAMérid*, 18, 1995, 143-195.
- Guarducci 1969** : M. Guarducci, *Epigrafia greca*, II, Roma, 1969, 582-583.
- Goody 1994** : J. Goody, *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, 1994.
- Guéraud, Jouguet 1938** : O. Guéraud, P. Jouguet, *Un livre d'écolier du III^e s. av. J.-C.*, Le Caire, 1938.
- Guichard 1988** : Chr. Guichard, G. Rayssiguier, L. Chabot, coll., La dernière période d'occupation de l'oppidum des Baou de Saint-Marcel à Marseille. Les céramiques d'importation et le monnayage. *DocAMérid*, 11, 1988, 71-96.
- Jannoray 1955** : J. Jannoray, *Enserune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de Gaule méridionale*, Paris, 1955 (BEFAR 181).
- Krämer 1982** : Krämer (W.), Graffiti auf Spätlatènekeramik aus Manching, *Germania*, 60, 1982, 489-499.
- Lambert 1995** : P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris, 1995.
- Lambert 1997** : P.-Y. Lambert, L'épigraphie gallo-grecque, dans *Actes du X^e Congrès inter. d'épigraphie grecque et latine* (Nîmes, 1992), Paris, 1997, 35-50.
- Laubenheimer 1987** : F. Laubenheimer, De l'usage de l'écriture grecque dans la Gaule du Centre-Est, dans *Mélanges offerts à M. Lutz*. *RAE*, 38, 1987, 163-167.
- Le Glay 1977** : M. Le Glay, Remarques sur l'onomas-tique gallo-romaine, dans *L'onomastique latine*. Actes du colloque int. du CNRS, Paris, 1977, 269-277.
- Le Glay 1989** : M. Le Glay, Les critères onomastiques de datation, dans *Les inscriptions latines de Gaule Narbonnaise*. Actes de la table ronde de Nîmes (1987), Nîmes, 1989, 13-19.
- Lejeune 1983** : M. Lejeune, Rencontres de l'alphabet grec avec les langues barbares au cours du I^{er} millénaire avant J.-C., dans *Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Actes du colloque de Cortone, 1981 (1983), 731-751.
- Lejeune 1985** : M. Lejeune, *RIG. I, Textes gallo-grecs*. Paris, 1985 (45^e suppl. à *Gallia*). À compléter par : Compléments gallo-grecs, *EtCelt*, 25, 1988, 79-106 (G 501-G 523); 27, 1990, 175-177 (G 524-G 525); 30, 1994, 181-189 (G 526-G 528); 31, 1995, 99-113 (G 529-G 555); (avec P.-Y. Lambert), 32, 1996, 131-135 (G 556).
- Lejeune 1988** : M. Lejeune, *RIG. II, 1, Textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur pierre*, 45^e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1988.
- Lejeune 1991** : M. Lejeune, Ambiguïtés du texte de Pech Maho, *REG*, 104, 311-329.
- Lejeune 1994** : Lejeune (M.), Compléments gallo-grecs. *EtCelt*, 30, 1994, p. 181-189 (G 526-G 528).
- Lejeune et alii 1988** : M. Lejeune, J. Pouilloux, Y. Solier, Étrusque et ionien archaïques sur un plomb de Pech Maho (Aude), *RANarb*, 22, 1988, 19-59.
- Marchand, Mendoza 1980** : G. Marchand, A. Mendoza, Les importations de céramiques étrusques sur le littoral lagunaire des environs de Montpellier, *Archéologie en Languedoc*, 3, 1980, 103-120.
- Marrou 1986** : H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. I, *Le monde grec*, Paris, 1986⁶.
- Marty 1999** : Fr. Marty, Vaisselle et organisation sociale du village de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) au I^{er} s. av. n.è. *DocAMérid*, 22, 1999, 139-220.
- Marty 2002** : Fr. Marty, L'habitat de hauteur du Castellon (Istres, B.-du-Rh.) à l'âge du Fer. Étude

- des collections anciennes et recherches récentes, *DocAMérid*, 25, 2002, 129-169.
- Möberg 1987** : C. A. Möberg, Quand l'archéologie rencontre les rencontres d'alphabets ..., dans *Mélanges offerts au Dr J.-B. Colbert de Beaulieu*. Paris, 1987, 639-649.
- Prosdocimi 1990** : A. L. Prosdocimi, Insegnamento e apprendimento della scrittura nell'Italia antica, dans M. Pandolfini, A. L. Prosdocimi, *Alfabetari e insegnamento della scrittura in Etruria e nell'Italia antica*, Firenze, 1990, 157-298.
- Prosdocimi 1991** : A. L. Prosdocimi, Langue et écriture des premiers Celtes, dans *Les Celtes*, Catalogue de l'exposition de Venise, Milano, 1991, 51-59.
- Prosdocimi 1995** : A. L. Prosdocimi, Il celtico in Italia, *SE*, LX, 1995, 311-408.
- Py 1987 (= Py 1990)** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome 1990 (Coll. EFR 131).
- Py 1994** : M. Py, Les céramiques d'époque protohistorique (IV^e-II^e s. avant notre ère), dans *Exploration de la ville portuaire de Lattes* (D. Garcia, dir.). Lattes, 1994 (*Lattara* 7), 205-332.
- Py 1995** : M. Py, Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes, dans *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à André Nickels*, Lattes-Paris, 1995 (*EtMass*, 4), 261-276.
- Py 2001** : M. Py, A. M. Adroher Auroux, C. Sanchez, *DICOCER². Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattes, 2001 (*Lattara*, 14).
- Roux 2002** : S. Roux, *La céramique à vernis noir des fouilles anciennes de Murviel-lès-Montpellier (Hérault)*. Mémoire de maîtrise. Université Paul-Valéry Montpellier III. 2002.
- Solier 1979** : Y. Solier, Découverte d'inscriptions sur plombs en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech Maho (Sigean), *RANarb*, 12, 1979, 55-123.
- Untermann 1969** : J. Untermann, Lengua gala y lengua ibérica en la *Gallia Narbonensis*, *ArchiPrehLev*, 12, 1969, 99-163.
- Untermann 1980** : J. Untermann, *Monumenta Linguarum Hispanicarum, II*, 1980.
- Vidal 1983** : M. Vidal, J.-P. Magnon, Les inscriptions peintes en caractères ibériques de Vieille-Toulouse (HauteGaronne), *RANarb*, 16, 1983, 1-28.

Chapitre III

Identités et acculturation

Philippe Boissinot

*Les questions d'identité constituent un des éléments essentiels du parcours de Michel Bats. Peut-être sont-elles l'écho de la situation singulière de l'helléniste qui fouille un site grec chez les « Barbares », Olbia de Ligurie, mais qui se dit protohistorien, qui parcourt les instances de cette discipline, en élabore des synthèses et fréquente des collègues qui se définissent pareillement. Voilà qui témoigne d'une certaine porosité et d'un cumul des compétences. Mais il y a plus. Pour qui veut dépasser le simple constat des différences entre cette culture-ci et cette culture-là, des ressources plus générales doivent être convoquées : plutôt que de se référer à un sens commun de l'anthropologie ou aux seuls auteurs qui ont l'ont adaptée aux besoins de l'archéologie, M. Bats a eu la curiosité de lire véritablement les anthropologues. Au premier rang d'entre eux, il y a d'abord eu Jack Goody, plus utile qu'un Levi-Strauss pour qui veut savoir qui nous sommes lorsque nous mangeons d'une certaine manière. Son livre sur *Cooking, Cuisine and Class. A Study in comparative Sociology* venait juste d'être traduit à Paris en 1984 que M. Bats l'intégrait dans la finalisation de sa thèse sur la vaisselle d'Olbia, soutenue en 1985. Évoquer les styles d'alimentation et, à partir de là, l'identité des consommateurs, ne pouvait que conduire à s'interroger sur la fonction des objets, des céramiques en l'occurrence, retrouvées par centaines de milliers par les archéologues, et dont on pouvait faire bien autre chose qu'un simple commentaire typologique.*

*Les artefacts ne sont-ils d'ailleurs pas individués (donc nommés) par leur fonction ? Mais que deviennent-ils lorsqu'ils traversent des frontières culturelles, l'usage et intention du fabricant demeurent-ils les mêmes que celui du récepteur qui a d'autres pratiques dans un autre cadre ? L'ouvrage publié en 1988 (*Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence*) ne répondait pas clairement à cette question et renvoyait encore à des conceptions essentialistes que M. Bats a corrigé ultérieurement, mais qui ont été suivies par de nombreux chercheurs ; et comme toujours, en se rigidifiant quelque peu, comme on peut le voir dans les rubriques du DICOCER, le fort utile dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale.*

De la consommation des individus à la consommation des sites, il n'y avait qu'une question d'échelle que facilitaient les comptages de vestiges les plus exhaustifs et les regroupements en catégories (vaisselle de table, vases de transport, de réserve, de cuisine), lesquelles, suivant leur importance, pouvaient renseigner sur le statut des agglomérations et leur rôle dans la redistribution des produits ; ce qui permettait également de revenir à des affaires de politique économique, et donc à la « Grande Histoire », à laquelle M. Bats n'a cependant jamais tourné le dos – que l'on se souvienne par exemple de son questionnement sur la signification de la bataille d'Alalia.

En définissant les conditions de possibilité de toute pratique scripturaire, Jack Goody pouvait également s'avérer un excellent guide pour mieux comprendre l'introduction de l'écriture dans une société qui ne la pratiquait pas, en examiner les conséquences sociales et culturelles. Nous suivons là toujours le fil de l'identité, car que fait-on lorsqu'on grave son nom sur une céramique usuelle ou lorsqu'on décide d'adapter sa langue à un alphabet qui n'est pas le sien, qui n'en a d'ailleurs jamais eu auparavant ? Michel Bats s'est emparé de cette "Raison graphique" pour saisir cette "logique de l'écriture" à l'œuvre dans la mise en forme du gallo-grec, et nous sortir des mille et un raffinements de la philologie classique.

Les questions relatives à l'identité ethnique, abordées de manière plus frontale, ne sont venues qu'après ; elles concernent les trois textes qui suivent notre présentation. D'autres rencontres avec les anthropologues expliquent les changements de perspective, en premier lieu celle avec J.-L. Amselle, invité par M. Bats au colloque de Tarente en 1997 à propos des Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente. De l'africaniste spécialiste du Sahel, il reprend le concept de « chaînes de sociétés » et l'idée d'un très inégal recouvrement entre espaces ethniques, économiques, politiques, linguistiques et culturels, lesquels doivent s'envisager de manière disjointe pour ne pas tomber dans le piège du culturalisme, ce que l'archéologie commet régulièrement à travers son approche en termes de « culture archéologique » ; il ne conçoit d'ailleurs qu'un seul exemple, celui des Élysiques, où exceptionnellement tous ces différents espaces auraient pu éventuellement coïncider – mais nous ne sommes pas convaincus de le suivre dans cette direction.

La perspective constructiviste et inter-actionniste qui est celle d'Amselle, mais également de Barth, bien à propos vis-à-vis du thème de ce colloque italien, permet de poser autrement la question de la rencontre entre les Grecs et les non-Grecs dans le Midi de la Gaule et de la frontière – sémantique en premier lieu – maintenue entre eux (texte 1). Elle engage parallèlement à une relecture de la documentation littéraire antique qui nous informe à la fois sur la construction du savoir ethnographique dans la durée et sur la pluralité des objectifs de connaissance, comme on peut le voir lorsqu'on s'intéresse aux Ligyens et aux Salyens (texte 2) ; et non pas vers une possible reconstruction d'une identité primordiale projetée. Si cette approche est désormais devenue classique dans les pays anglo-saxons grâce aux travaux de Jonathan Hall et Irad Malkin, et cela à propos d'autres aires géographiques, il n'est pas sûr, malheureusement, qu'elle emporte la conviction de tous nos collègues protohistoriens !

Dernier anthropologue à avoir retenu l'attention de M. Bats, Roger Bastide a été un américaniste proche de l'école sociologique de Gurvitch, spécialiste entre autres des religions de ce continent éloigné ; il a également reformulé des questions plus générales comme celles de l'acculturation, en insistant sur sa dimension sociale et son caractère quasi-symétrique, chacun des deux groupes en situation de contact se voyant partiellement transformé au cours de l'interaction. Comme le démontre M. Bats, sa distinction entre acculturation libre et forcée s'avère particulièrement heuristique pour comprendre deux des étapes majeures de la Protohistoire du Midi, à savoir les contacts initiaux avec les Grecs, qui relèvent de la première, puis la romanisation et son caractère englobant, appartenant au deuxième type ; sa définition rend compte également des phénomènes incontournables de réinterprétation, qui sont des créations à part entière, à chaque fois des sortes « d'amalgames hybrides », comme on peut le voir dans l'exemple de la céramique dite sub-géométrique rhodanienne (texte 3).

Tout cela introduit une certaine plasticité dans les relations entre forme et fonction, entre production et consommation, ce qui n'avait guère été envisagé auparavant, lorsque seuls les concepts d'imitation ou d'acceptation passive rendaient compte du passage d'une culture à une autre. Ni marxiste, ni structuraliste, R. Bastide n'avait guère attiré l'attention d'une génération d'archéologues en quête de renouveau épistémologique, à l'inverse de Meillassoux ou du premier Godelier, dont le matérialisme

semblait mieux s'appliquer aux sociétés appréhendées par l'archéologie. En outre, la référence au religieux, tard venue en Protohistoire après avoir été cantonnée à quelques esprits béats, avait également été un obstacle à la diffusion de cette œuvre nuancée, alors que chacun ne jurait que par l'économique. Comme toujours dans la recherche, les modes qui se succèdent engrangent toujours plus de complexité et de raffinements. Alors qu'il ne s'intéressait guère au religieux, M. Bats est allé chercher les concepts là où ils avaient été le plus finement élaborés.

Ne faisons pas à l'auteur le reproche de n'avoir principalement traité l'identité que par deux aspects qui concernent le corps, la bouche qui s'alimente (céramique) et le souffle qui nomme et qui agit (écriture), et d'avoir "oublié" d'en décliner d'autres, tel celui de le présenter aux autres (parure) ou de l'installer dans un centre (habitat) : il y a là des chantiers pour plusieurs générations de chercheurs intéressés par l'archéologie anthropologique, ce qui ne devrait pas déplaire à M. Bats, vu son goût pour la transmission. Son ambition est sans doute plus modeste et ailleurs, préférant une démarche exploratoire, avec des outils féconds et soigneusement élaborés, plutôt que d'aboutir à un tableau exhaustif, que l'on sait par essence provisoire.

Identités ethno-culturelles et espaces en Gaule méditerranéenne (principalement aux VI^e-V^e s. av. J.-C.) De l’Afrique à la Gaule *

Depuis une trentaine d’années, les concepts d’identité et d’appartenance sont au cœur des débats des ethnologues, principalement africanistes, d’où est née la notion ambiguë d’ethnicité (appréhension de l’identité dans son double aspect ethnique–ethnonyme, ascendance commune présumée des membres et, éventuellement, possession d’un territoire commun – et culturel – l’ensemble des traits ou attributs tels que langue, religion, coutumes, codes de comportement, etc) et son interprétation en fonction de deux grandes théories opposées, primordialisme et constructivisme. La première s’appuie sur une « conception qui fait de la similarité intrinsèque entre ceux qui, sans l’avoir choisi, partagent l’héritage culturel transmis par des ancêtres communs, la source d’attachements primaires et fondamentaux (primordiaux) » : primaires, parce que l’individu naît avec un héritage biologique présumé et en possession de biens symboliques transmis par les ancêtres, fondamentaux, dans la mesure où l’identité ethnique constituerait l’identité de groupe de base pour tous les individus. Les constructivistes relèvent que l’ethnicité ne doit pas être conçue comme un élément supra-historique et quasi-naturel dans un groupe, comme une qualité inhérente à l’appartenance acquise une fois pour toute dès la naissance, mais plutôt comme une identité sociale construite à partir de circonstances politico-historiques spécifiques dans

un processus dialectique continu qui met l’accent sur le fait que le “nous” se construit par opposition au “eux” : « la formation d’un groupe est toujours un jeu d’ensemble entre la dynamique interne et l’exigence d’équilibrer les rapports de pouvoir et les rapports sociaux au sein du groupe d’un côté et la dynamique de l’interaction et de la nécessité de s’entendre avec le monde extérieur de l’autre côté. Seuls “les autres” peuvent inciter à se développer le sentiment qui mène les gens à se définir comme différents, comme un groupe, mais ce processus a toujours son complément dans une dynamique interne dans le groupe qui se définit ainsi. À la base de cette dynamique interne existe l’idée de ce qui fait le “nous”, mais les bornes d’un tel groupe sont perméables et pas du tout strictes » (De Bruijn, Van Dijk 1997, 20). Dans la construction de ces frontières qui définissent le groupe plus que le matériau culturel qu’elles renferment (Barth 1995), l’influence ne vient pas seulement des autres groupes ethniques, mais aussi des constellations politiques, religieuses et écologiques dans lesquelles ils se trouvent. Amselle (1990) a montré comment l’intervention coloniale est à la base de ce processus de formation de l’ethnicité lié aux rapports avec le monde extérieur : non seulement les formes et les expressions des ethnicités peule ou mandingue d’aujourd’hui ne sont pas des fonds culturels “trouvés” et ne peuvent pas être comprises sans prise en compte de l’histoire, mais elles n’existaient peut-être même pas avant la conquête française. En effet, les historiens et les anthropologues croient aujourd’hui que l’Afrique précoloniale n’était pas constituée de tribus ou de groupes ethniques aux frontières distinctes. Au contraire, les caractéristiques

* Identités ethno-culturelles et espaces en Gaule méditerranéenne, dans *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente. Atti XXXVII Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 1997)*. Napoli, 1999, 381-418.

prédominantes des sociétés précoloniales étaient la mobilité, les réseaux croisés, l'adhésion à des groupes multiples et la flexibilité des frontières. Si des processus d'ethnisation ont dû se produire dans la période précoloniale (notamment dans le contexte d'agression et d'insécurité des *razzias* et du commerce des esclaves), c'est la colonisation européenne du XIX^e s. qui a créé les conditions de renforcement des tendances vers une organisation sur des bases d'identité ethnique. L'administration coloniale exigeait une organisation de la population reconnaissable sur le terrain (il fallait "territorialiser" les groupes) et les fonctionnaires mirent tous leurs efforts pour fixer l'organisation sociale, non seulement, d'ailleurs, en groupes ethniques, mais aussi en hiérarchies sociales.

Si l'on remplace l'Afrique par la Gaule, la conquête française (ou anglaise) par la conquête romaine, l'administration des colonies françaises (ou britanniques) par l'administration des provinces romaines, on peut essayer de transposer un modèle vraisemblable d'hypothèse et d'analyse. C'est à partir des listes de Pline l'Ancien inspirées de la *formula provinciae* d'Auguste aux Flaviens (Christol 1994) que l'on dispose d'une série de noms de peuples, indépendants ou regroupés en cités, à l'intérieur de la province de Narbonnaise, alors que l'on ne connaissait auparavant qu'une petite poignée d'ethnonymes. Bien sûr, ces découpages administratifs ne sont pas des "créations" ethniques *ex nihilo*, mais, comme en Afrique (Lentz 1995), la coopération inévitable entre autorités coloniales et représentants de la culture locale, habituellement les chefs (qui avaient pu en outre fréquenter les écoles massaliètes dont parle Strabon) ou des intermédiaires commerciaux, a provoqué l'entrelacement de plusieurs modèles d'identité. Au cours du processus, des pratiques, des symboles et des histoires pourtant complètement nouveaux ont été introduits comme "traditionnels", en même temps que des éléments plus anciens étaient adoptés et transformés en une "loi coutumière" dorénavant formulée par écrit. Ainsi se sont mises en place des catégorisations ethniques beaucoup plus rigides et standardisées que ne l'étaient les identités collectives précoloniales. Par la suite, la solidification de ces nouvelles identités par la pratique journalière de la bureaucratie et des frontières fixées par l'administration les a fait apparaître "naturelles" (processus d'essentialisation), d'autant plus que les facteurs assurant leur continuité ont pu ensuite être différents de ceux pris en compte au moment de leur formation. Dans beaucoup de colonies africaines (... comme en Narbonnaise après la conquête césarienne de la Gaule indépendante et, surtout, la réorganisation

impériale ?), un changement social rapide, marqué par des migrations de travail, l'urbanisation et la monétisation croissante des relations rurales, favorisait l'insécurité et un recours aux valeurs "traditionnelles", que de larges secteurs de la population croyaient retrouver dans les nouvelles idéologies ethniques.

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la situation antérieure à celle créée par la conquête romaine et, plus précisément, celle qui prévalait au moment de l'arrivée des Phocéens à Marseille et dans les deux siècles qui ont suivi : situation de contacts directs limités à quelques points d'appui sur une ligne d'interface maritime ou fluviale et non pas de conquête et d'administration territoriale. L'espace colonial grec est en effet limité à une colonie au territoire restreint, Marseille, un établissement nommé Emporion (Ampurias) et, à partir du dernier quart du VI^e s., peut-être des établissements à Arles (qui s'appellerait Théliné) et à Rhodanoussia (site d'Espeyran?) et une implantation provisoire à Agde avant la fondation de la colonie massaliète qui date de la fin du V^e s.

La faiblesse de l'implantation grecque nous permet d'envisager l'espace "gaulois" dans une situation qui n'est pas sans rappeler celle de l'Afrique avant les conquêtes et les partages coloniaux des puissances occidentales. L'absence de toute source écrite nous interdirait radicalement d'avancer une quelconque définition ethnique de l'espace en admettant bien sûr que des processus d'ethnisation s'y soient déjà produits. Amselle (1985) nous fournit une méthodologie appliquée à l'Afrique précoloniale. Partant de la primauté des relations intersociétales dans un « espace international » et du fait que « chaque société locale doit être conçue comme l'effet d'un réseau de relations », Amselle propose en effet de commencer par définir ces différents réseaux et de considérer les ethnies comme faisant partie d'ensembles plus larges, des espaces structurés par des facteurs économiques, politiques, linguistiques et culturels (auxquels De Bruijn, Van Dijk 1997 proposent d'ajouter des facteurs écologiques). Ces espaces sont interconnectés, correspondant aux rapports sociaux différents entre les groupes et avec le monde extérieur, et forment « des chaînes de sociétés à l'intérieur desquelles les acteurs sociaux se meuvent ».

Notre objectif est donc d'essayer de reconstruire les différents espaces sociaux qui pouvaient structurer la Gaule méridionale conçue comme un espace unique où les petits espaces sociaux érigés plus tard en tribus, ethnies et cités étaient eux-mêmes reliés à l'intérieur de "chaînes de sociétés", de voir comment s'opéraient à travers ces espaces

primordiaux les contacts avec les étrangers – c'est-à-dire d'abord les Grecs Phocéens – nouvellement implantés en des lieux précis, d'analyser les divers domaines d'interaction, les manifestations de la dynamique de l'environnement, du monde extérieur et les changements internes susceptibles de constituer des points de départ pour la formation de groupes sociaux ou ethniques. C'est certainement la meilleure façon d'aborder le problème en fonction de la seule source d'information à notre disposition, l'archéologie, source muette à la différence des traditions orales qui alimentent le discours ethnologique.

Espaces géographiques et écologiques

Il faut envisager les espaces naturels du domaine méditerranéen «gaulois» à plusieurs niveaux. Il y a d'abord les grands espaces géographiques :

- a) les plaines de la basse vallée du Rhône en accent circonflexe centré sur le delta du fleuve;
 - vers l'est, les plis alpins perpendiculaires au cours du fleuve dégagent de larges espaces (vallées de l'Ouvèze, de la Nesque et du Coulon) dont les plus importants sont occupés par la vallée de la Durance, actuelle au nord de la chaîne des Alpilles, ancienne avec le cône d'alluvions de la Crau au sud de cette même chaîne jusqu'à l'Étang de Berre ; celui-ci est entouré de plateaux morcelés et de crêtes percés par la vallée de l'Arc vers le bassin d'Aix-en-Provence; tous ces reliefs sont favorables à l'installation des habitats perchés;
 - vers l'ouest, les plaines du bas Rhône sont prolongées par la plaine languedocienne; celle-ci se termine par une côte basse bordée d'une sorte de long cordon littoral qui s'étend depuis le delta du Rhône jusqu'au Roussillon et emprisonne une série d'étangs communiquant avec la mer par des graus et représentant autant de portes d'entrée pour les navigateurs méditerranéens; entre la plaine littorale et les reliefs des Cévennes et du Massif central, la Garrigue constitue un gradin formé de plates formes calcaires où se sont implantés les habitats perchés; des fleuves perpendiculaires à la côte (Vidourle, Lez, Hérault, Orb, Aude) offrent autant de voies de pénétration vers l'intérieur; au-delà, la plaine littorale est directement surplombée par les chaînes des Corbières et des Pyrénées.
- b) les reliefs provençaux, de l'Étang de Berre au Var, d'abord calcaires (massifs de la Nerthe,

de l'Estaque de la Sainte-Victoire, de l'Étoile, de la Sainte-Baume), puis cristallins (Maures, Estérel), peu fertiles, d'accès difficile (vallées de l'Argens, du Gapeau, du Var), bordés d'une côte rocheuse abrupte mal accessible à la navigation antique; à la fois conservatoire et zone de répulsion, on y a vu parfois le prolongement d'une occupation ligure pré-indoeuropéenne restée à l'écart des migrations celtes de l'Âge du bronze jusque dans les plaines rhodaniennes et languedociennes.

Mais c'est évidemment au niveau d'espaces morphologiques de taille plus modeste, homogènes par leurs caractéristiques bioclimatiques, que l'on pourra saisir les facteurs écologiques qui ont pu interférer dans la mise en place d'espaces sociaux. Des études dans ce sens sont en cours en Provence dans la région de l'Étang de Berre et dans le bassin d'Aix-en-Provence¹. Mais nous possédons, grâce aux travaux de M. Py, un exemple emblématique en Languedoc oriental avec la Vaunage (Py 1978, 24-64) (Fig. 1). Il s'agit d'une petite plaine d'effondrement située dans les garrigues de Nîmes, entre 25 et 50 m d'altitude, largement ouverte au sud sur la vallée de la Vidourle et limitée sur les autres côtés par une ligne continue de collines dont l'altitude moyenne est de 150 m. Le fond de la dépression est drainé par un ruisseau, le Rhôny, affluent du Vistre, dont les alluvions sont adaptées à la polyculture. La forêt climax est une chênaie de chênes verts et de chênes pubescents, favorable au développement du gibier et les plateaux calcaires qui l'entourent offrent un espace à l'élevage ovin. Sur les collines ont été repérés et fouillés six habitats protohistoriques: Roque de Viou, La Liquière, La Font du Coucou, Le Roc de Gachonne, Mauressip et Nages. Tous ces sites sont proches les uns des autres et leur occupation s'est succédée dans le temps en se recoupant peu: d'abord Le Roc de Gachonne au VII^e s., puis La Liquière (v. 600-v. 480), Mauressip (v. 480-v. 100) et Nages (v. 250-v. +10), tandis que La Font du Coucou n'est occupée qu'entre v. 525-v. 480 et Roque de Viou v. 380-v. 250. Quelle entité représente cet espace? Une tribu, un clan ou des clans? Quels sont ses rapports avec les autres groupes? On notera un

¹ Étang de Berre: programmes des Universités d'Aix-Marseille et du Service régional de l'archéologie de PACA (cf. *Archéologie et environnement: de la Sainte-Victoire aux Alpilles* (Ph. Leveau, M. Provansal dir.), Aix-en-Provence, 1993; bassin d'Aix: Fl. Verdin, *Les Salyens et leurs territoires*, Thèse de doctorat (nouveau régime), Université de Provence, Aix-en-Provence, 1995 (multigraphié).

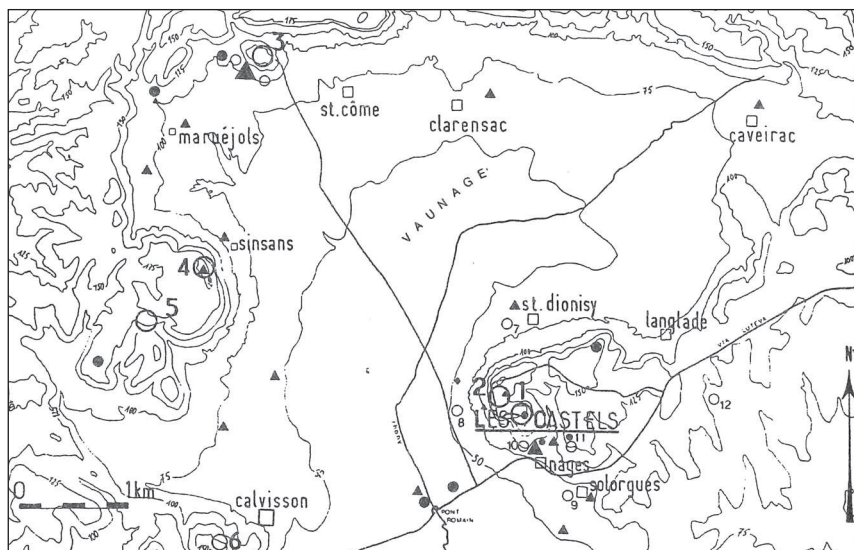


Fig. 1 – La plaine de Vaunage
(d'après M. Py 1990).

lien privilégié en rapport avec le monde extérieur puisque La Liquière est un des habitats le plus tôt atteints par les produits importés d'Étrurie et de Grèce, vraisemblablement par l'intermédiaire d'autres indigènes en rapport avec les navigateurs massaliètes.

Espaces et ethnonymes antiques

Si l'impossibilité de faire appel à une information écrite ou orale directe marque les limites radicales de notre interprétation, nous ne sommes pourtant pas complètement démunis. Prenons-en un exemple particulièrement significatif, celui des ethnonymes qui, connus par la littérature grecque contemporaine, nous amènent à nous poser une question essentielle : doit-on considérer la Gaule méditerranéenne antique comme un « espace international » ? Selon Amselle, l'ethnonyme est un « signifiant flottant » et son utilisation de nature « performative », c'est-à-dire que l'application d'un signifiant à un groupe social crée d'elle-même ce groupe social. Cet ethnonyme peut donc être celui que les individus s'appliquent à eux-mêmes ou celui par lequel les autres les désignent. Ainsi à côté de l'idionyme *Dogon*, « celui qui appartient à la famille de ceux qui ont le sens de l'honneur », par lequel se reconnaissent tous les individus se réclamant de cette identité, les populations voisines les identifient par des hétéronymes divers, *Tombon* pour les Bwabas ou les Bambaras, *Kaado* pour les Dioulas, etc. (Bouju 1995). Ainsi ayant emprunté (et déformé) le nom que leur donnent les Wolofs, ce sont les Français qui ont donné le nom de Peuls

aux membres d'un groupe humain qui s'appellent eux-mêmes Fulbe (sing. Pullo). Ainsi, « il semble que les commerçants musulmans Maraka et Dioula aient désigné globalement sous le nom de Bambara les populations, à leurs yeux avant tout paysannes et païennes, qu'ils rencontraient sur leurs parcours entre les cités marchandes des bords du Niger et les régions productrices d'or et de kola en bordure de la zone forestière » ; et d'ailleurs, aujourd'hui, « se reconnaître ou être reconnu par les autres comme bambara indique, plus qu'une appartenance linguistique ou culturelle précise, une identité sociale au sein d'un système de rôles contrastés et stéréotypés par lequel se distinguent et se perçoivent les diverses communautés cohabitant et coopérant dans un même espace historique » (J. Bazin). Ainsi, les populations appelées Gouin par les Français se nomment eux-mêmes Ciranba ; les Gouin qui parlent français disent « Nous, les Gouin » et, lorsqu'ils s'expriment dans leur propre langue, « I, Ciranbana ».

Lorsque Hécatée ou Hérodote nomment Ligures (Λίγυες), Ibères (Ἰβηρες) et Celtes (Κελτοί/Κέλται), on peut penser qu'il leur appliquent les mêmes critères de distinction que ceux que ce même Hérodote (VIII, 144) utilise pour identifier les Grecs (et qui recourent d'ailleurs en partie le contenu du concept d'ethnicité) dans un ordre décroissant d'importance : « même sang et même langue, sanctuaires et sacrifices communs, semblables mœurs et coutumes » ; c'est d'ailleurs encore ceux qu'utilise Strabon, précisément dans son tableau de la Gaule au livre IV de sa *Géographie* (IV,1,1: la race, la langue, le mode de vie et l'aspect physique ; cf. II,5,28). Ces entités sont

donc aussi à placer au niveau de l'ethnie au sens ethnographique du terme, c'est-à-dire «un ensemble linguistique, culturel et territorial d'une certaine taille, le terme de tribu étant généralement réservé à des groupes de plus faible dimension» (Taylor 1991, 242). Ces ethnonymes se situent donc à un niveau d'élaboration assez élevé puisqu'ils regroupent en trois ensembles des peuplades nombreuses vivant sur de vastes espaces. On imagine sans difficulté que les Ligures de Gaule ont été perçus comme un prolongement de ceux d'Italie. Mais les Celtes et les Ibères représentent vraisemblablement de véritables créations d'ethnonymes à partir d'informations locales qui ont été interprétées, réélaborées et étendues à un ensemble plus vaste. Lorsque César (*BG*, I, 1) écrit que : *qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur*, cela doit signifier seulement qu'à son époque les populations gauloises se sont réapproprié le nom que leur donnaient les Grecs. On pouvait penser qu'en dehors des informations vraisemblablement détenues par les Massaliètes (Momigliano 1979, 63-85), les connaissances étaient restées longtemps fragmentaires, issues de mises en lumière casuelles : ainsi les Elisyques viennent au jour à l'occasion de leur présence comme mercenaires dans les armées carthaginoises, les Salyens (selon Tite-Live) ou les Ségobriges (dans la reconstruction tardive de Trogue-Pompée) à l'occasion de la fondation de Marseille, tout comme, plus tard chez Polybe, les Allobroges (bel exemple d'hétéronyme) au moment du passage des Alpes par Hannibal ou les Déciates et les Oxybiens attaquant les colonies massaliètes d'Antipolis et Nikaia. La réalité pourrait être toute différente : c'est un fait que dès la fin du VI^e s. les géographes grecs avaient une connaissance suffisante de ces contrées occidentales pour en proposer une véritable reconstruction ethno-géographique.

Que les auteurs anciens contemporains de la période qui nous concerne aient eu, envers cet Occident en cours de découverte, une vision autant géographique qu'ethnographique est vraisemblable (Dominguez Monedero 1983). C'est en fonction des espaces géographiques qu'Hécatée, Hérodote, les sources d'Aviénus situent en France méridionale les trois grandes entités ethniques qui resteront utilisées durant toute l'Antiquité : les Ligures et les Ibères sur la bande littorale d'est en ouest, les Celtes en arrière, vers l'intérieur des terres. Mais les frontières entre ces trois ethnies sont floues et changeantes. Hécatée place Marseille en Ligurie au-dessous de la Celtique (*polis tès ligustikés kata ten keltiken*) et Hérodote parle des Ligures qui habitent au-dessus de Marseille (*oi ano uper Massalies oikeontes*); pour Eschyle, la

Crau est habitée par les Ligures. Dans le recueil *Des Singularités merveilleuses* (5, 89), un paragraphe (mais quelle est sa source?) est consacré à un curieux étang situé « dans la chôra des Massaliotes, aux abords de la Ligystique », vraisemblablement dans le delta du Rhône (étang de Berre?), qui serait donc, à cette date, exclu du domaine ligure. Aviénus situe au niveau du fleuve Hérault la ligne de démarcation entre « la terre ibère (*Hibera tellus*) et les rudes Ligures ». Strabon (III, 4, 19) note que pour les auteurs anciens (lesquels?) l'Ibérie s'étendait jusqu'au Rhône et, inversement Hécatée qualifierait, d'après Stéphane de Byzance, les Elisyques de la basse vallée de l'Aude de peuple ligure. Trogue Pompée situe la fondation de Marseille *inter Ligures et feras gentes Gallorum*. À l'intérieur du domaine ligure à l'est du Rhône, les sources d'Aviénus signalent les féroces Salyens. On peut douter que les limites qu'en donne Strabon dans le cadre de la Transalpine puissent être reportées telles quelles à notre époque : de Massalia aux Alpes, du Rhône à la Durance et au Var, ils habitent les plaines et les montagnes.

De même, Aviénus permet de situer en Languedoc occidental un peuple portant l'ethnonyme d'Élisyques (connu aussi d'Hécatée et d'Hérodote), regroupés aux abords de l'étang *Helice* (étang de Bages et Sigean) et du fleuve *Atax* (l'Aude) dans un royaume ayant pour capitale *Naro*; selon Étienne de Byzance, Hécatée qualifiait l'étang et le fleuve de *Narbaioi*. Rien d'étonnant, notamment en fonction de la qualité de nos sources, que les frontières même approximatives de ces peuples nous soient inconnues. On aurait tort cependant de ne pas accepter comme hypothèse vraisemblable le découpage en trois grands espaces ethniques transmis par les sources antiques.

Espaces d'échanges économiques

En fonction de l'arrivée des Phocéens en Gaule (fondation de Marseille) et des rythmes de l'emporion grecque (Bats 1992 ; 1998), il faut distinguer dans notre période deux grands moments dans les rapports avec les sociétés indigènes dont toute la chronologie archéologique est tributaire des importations méditerranéennes.

Dans un premier temps (v. 600-v. 530), les Phocéens de Marseille pratiquent une *emporion* à double face, vers la mer Tyrrhénienne (ouverture de l'emporion de Gravisca, consommation des produits étrusques) et vers l'extrême Occident (fondation d'Emporion, rapports avec Tartessos). Les relations qu'ils développent avec la Gaule découlent avant tout de leur relations avec l'Étrurie.

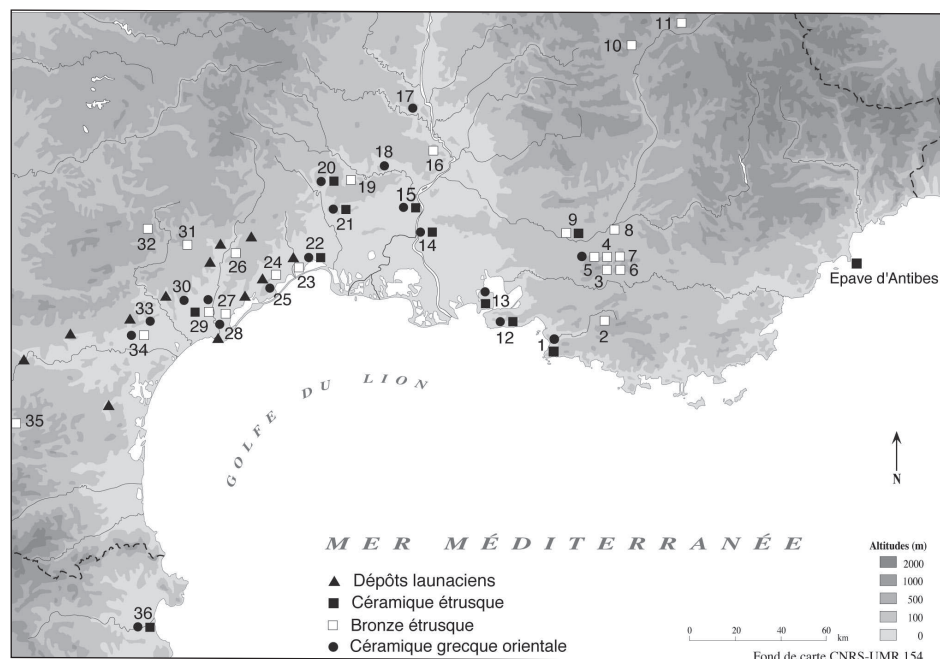


Fig. 2 – Carte de diffusion des produits étrusques (vaisselle métallique et bucchero) et grecs orientaux (coupes ioniennes B1 et bols rhodiens) et des dépôts launaciens (v. 600-v. 530).

Des trouvailles archéologiques on retire une double information:

– d’une part le type des produits, vin, céramique de qualité et bronzes, produits de luxe retrouvés dans les contextes indigènes, s’insère parfaitement dans un trafic aristocratique typique où les marchands doivent se concilier les chefs locaux par des cadeaux appropriés;

– d’autre part ces contacts paraissent plutôt limités, mais dans des situations différentes selon les zones (Fig. 2):

a) en Provence

- 1) à proximité immédiate de Marseille (Saint-Blaise, Tamaris) dans un contexte d’habitats avec des échanges plus importants et réguliers mais qui ne semblent pas jouer encore le rôle d’intermédiaires avec l’arrière-pays;
- 2) autour du Massif de la Sainte-Victoire dans des contextes funéraires avec des objets isolés, typiques du *chieftain’s trade*;
- 3) l’absence totale de mobilier importé dans les habitats côtiers entre Marseille et l’Italie avant le dernier tiers du VI^e s.²;

² Cf. par exemple le Mont-Garou où les premières importations associent amphores étrusques, puniques et massaliètes (P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle, Y. Gasco et coll., Le village proto-historique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l’impérialisme marseillais sur la côte provençale. *DAM*, 5, 1982, 53-137).

b) en Languedoc, en petite quantité, mais très essaimé aussi bien dans des habitats que dans des sépultures, ce qui pourrait indiquer des contacts plus ouverts, plus diffus à partir d’une côte plus facile d’accès (ne pas oublier qu’une série continue de lagunes se succède pratiquement du Rhône jusqu’à l’Ibérie) et où les dépôts de fondeur (les dépôts “launaciens” longtemps attribués à l’Âge du bronze, mais dont l’enfouissement semble couvrir plutôt le VI^e s.)³ pourraient constituer un indice des métaux recherchés par les navigateurs méditerranéens.

Il n’est pas déraisonnable d’imaginer que dans cette première période l’absence d’habitats indigènes structurés ait multiplié les contacts directs entre marchands méditerranéens et interlocuteurs indigènes: mais rencontres occasionnelles et liens de *philia* et de *xenia* en devenant permanents ont entraîné les indigènes dans un processus de structuration et de hiérarchisation de leurs sociétés (cf. le double système de la traite volante et des marchés fixes sur les côtes d’Afrique occidentale durant la période précoloniale).

Dans la période suivante (c’est-à-dire après 540/530), Marseille devient un centre de production du vin et acquiert le contrôle maritime de la face gauloise de Méditerranée nord-occidentale. Les

³ Cf. en dernier lieu D. Garcia (Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe (Saint-Saturnin, Hérault). *DAM*, 10, 1987, 9-29) qui date l’enfouissement de ce dépôt, l’un des plus importants connus avec 428 pièces, dans la deuxième moitié du VI^e s.

habitats indigènes suscités par le développement d'échanges réguliers se multiplient et les amphores marseillaises y parviennent en quantité en compagnie des productions céramiques de Grèce propre (attique) et de Marseille (céramique à pâte claire). Certains sites semblent jouer un rôle de centres d'interface, de *gateway communities*, de portes d'entrée pour une redistribution dendritiques, tels Arles, Espeyran, Bessan, Lattes, Pech Maho, d'autres le rôle de marché de redistribution interne, comme Nîmes ou Mailhac. Les autres sont simplement des sites d'habitats récepteurs: pour s'en tenir aux sites ayant fait l'objet de fouilles, Antibes, Le Montjean, Costebelle, Baudouvin, La Courtine d'Ollioules, Le Mont Garou, Les Embiez, Bouc Bel Air, Auriol, Martigues (Saint-Pierre), Carpentras (La Lègue), Cavaillon, Sorgues; Villevieille, La Roche de Comps, MaureSSIP, Ambrussum, Le Marduel, Le Plan de la Tour, Florensac, Clermont l'Hérault, Montlaurès; et les prospections ont multiplié ces points (cf. *Amphores de Marseille* 1990, *passim*). Nous ignorons tout du processus de réalisation de ces échanges aussi bien en ce qui concerne les personnes (qui sont les marchands? jusqu'où pénètrent les marchands grecs?) que les moyens utilisés (don/contre-don, troc, plus vraisemblable que la monnaie si du moins on s'en tient aux trouvailles de monnaies massaliètes [type Auriol]). En ce qui concerne les produits fournis par les indigènes, on pense toujours aux esclaves, aux produits agricoles et aux métaux (bruts ou de récupération déjà évoqués).

Il n'y a plus d'opposition entre côte provençale déserte et côte languedocienne prospectée. Les comparaisons entre les sites du Mont Garou et une extrapolation sur Lattes montrent une stricte identité dans les proportions de céramique, quel que soit le mode de calcul. L'opposition est plutôt entre sites littoraux et sites de l'intérieur: on note une diminution progressive au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte ou des rives des fleuves accessibles par bateau et l'évolution parallèle et au même niveau des importations d'amphores et de vaisselle sur le littoral alors que vers l'intérieur les importations d'amphores sont en général supérieures à celles de vaisselle: contacts directs et fréquents sur la côte et diffusion linéaire vers l'intérieur par indigènes interposés.

Comme raisons de ce boom sur les sites gaulois, Py (1990) voit la pression accrue du négoce sur les communautés indigènes et le développement des forces productives indigènes qui leur permet une accession à une consommation plus forte, mais il faut penser aussi à la demande accrue en vin (et

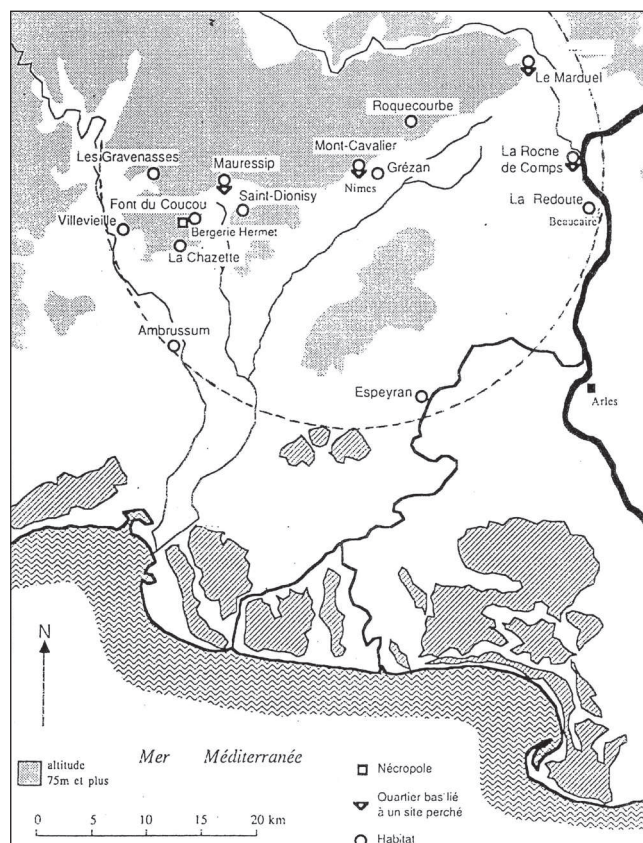
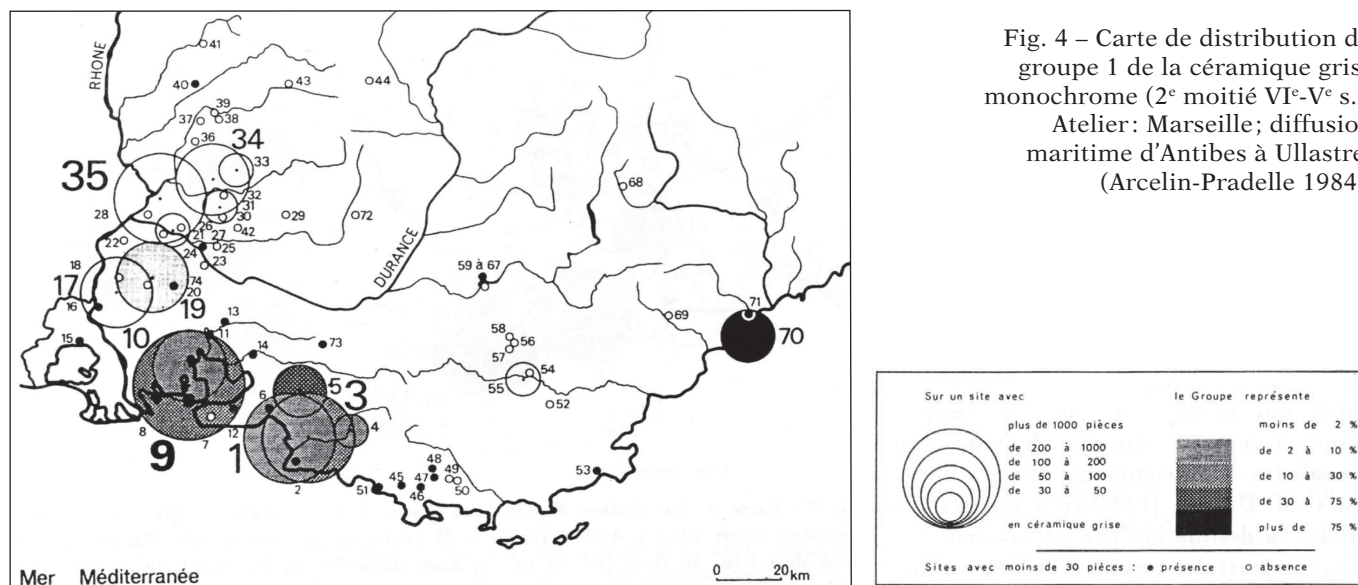


Fig. 3 – La région nîmoise (d'après M. Py 1990).

accessoirement en objets) de la part des indigènes (cf. le thème de la soif celtique analysé par Dietler 1992). De même, la présence de monnaies sur les sites indigènes à partir de la deuxième moitié du V^e s. pourrait traduire, selon Py, la présence d'intermédiaires locaux en interface et donc une fonction «commerciale» de ces monnaies: peut-être faut-il penser aussi au phénomène socio-culturel de thésaurisation bien connu en milieu «barbare».

Le résultat, c'est la croissance de ces *gateway communities* échelonnées en des points distants l'un de l'autre d'une cinquantaine de km (Espeyran, Lattes, Agde, Montlaurès, Pech Maho) dont certaines ont pu se hisser au rôle de *central places* d'un système dendritique (Saint-Blaise, Lattes, Montlaurès); notons cependant que le développement de l'emporia massaliète pourrait expliquer le tassement, voire la baisse des taux d'amphores à Saint-Blaise à qui une partie de la redistribution pourrait alors échapper. Le seul cas d'une liaison claire *gateway community/central place* pourrait être le couple Espeyran-Nîmes: Espeyran se trouve sur la circonférence d'un cercle de 30 km dont Nîmes serait le centre, qui atteint le Rhône (Beaucaire) et le Gard (La Roche de Comps)



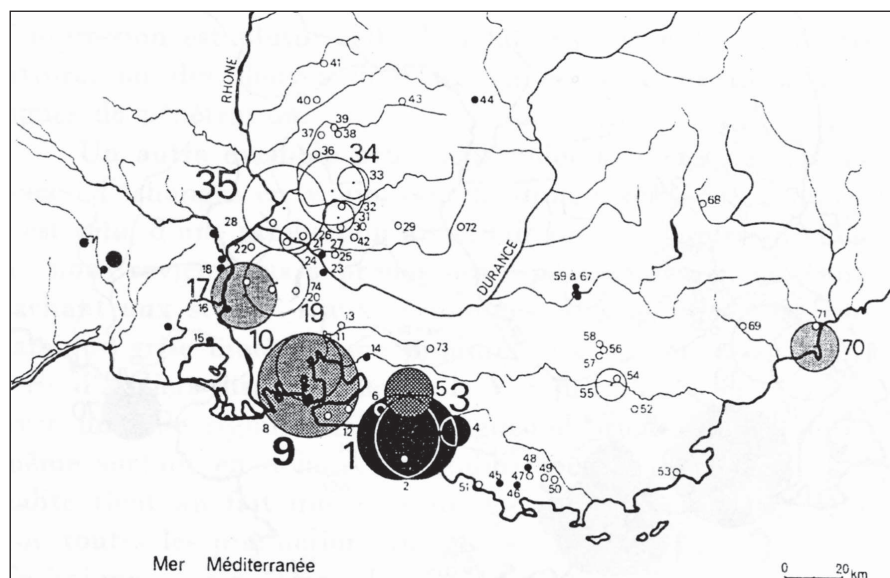
à l'est et le Vidourle à l'ouest et à l'intérieur duquel se trouvent les habitats du Marduel, de Roquecourbe, La Jouffe, des bords de la Vaunage, de Villevieille (Fig. 3).

L'espace de circulation des produits importés de Marseille fournit un premier quadrillage qui marque la prédominance d'une forme générale englobante sur les différentes sociétés locales dont certaines jouent cependant un rôle privilégié d'intermédiaires: s'il existe des frontières elles ne sont guère visibles et l'impression est plutôt celle de relations en chaînes à partir du littoral ou des fleuves dont les vallées constituent autant de lignes de pénétration.

Un autre exemple peut nous aider à mieux cerner ces espaces d'échanges en y ajoutant la dimension de la production, c'est celui d'une production artisanale de céramiques sur lesquelles nous reviendrons à propos des espaces culturels en nous attachant aux styles et aux techniques. Il s'agit des vases de céramique grise monochrome produits aux VI^e et V^e s. dans une série d'ateliers dispersés depuis le Var jusqu'au Roussillon (mais avec un vide significatif en Languedoc oriental), y compris et même surtout en dehors des établissements grecs, dont l'originalité tient au fait que ce sont des céramiques tournées, alors que toutes les productions indigènes sont par ailleurs modelées. Technique et répertoire des formes ont d'ailleurs fait émettre l'hypothèse que les artisans étaient des Grecs émigrés en milieu barbare dans le sillage des marchands. Les données sont fournies par l'étude de Ch. Arcelin-Pradelle (1984) qui a défini différents groupes dont tous les lieux de production ne sont pas connus (Fig. 4, 5, 6).

Certaines informations paraissent contradictoires avec les précédentes. Pour le groupe 1, dont la diffusion est manifestement tributaire de l'*emporía* massaliète, il n'y a pas redistribution à partir des sites littoraux vers l'intérieur en même temps que les productions importées; problème de goût: la céramique grise monochrome est peu présente en Languedoc oriental ni par des importations ni par des ateliers de production locale. Les deux autres ateliers, situés du côté provençal, ont une diffusion régionale limitée, l'une maritimo-fluviale de proximité, l'autre de proximité et aussi en descendant le cours du Rhône mais en sautant certains habitats. Ici, il y a donc de mini-réseaux de distribution liés à un atelier qui doit organiser lui-même cette distribution. On notera la permanence de certains habitats gros consommateurs, comme Saint-Blaise et Fontvieille, où tout arrive, signe que la logique économique est un facteur essentiel. Les sites littoraux semblent se comporter comme zones de marché à la différence des habitats de l'intérieur au-delà de Lyon, qui restent une zone de réciprocité et de *gift trade*. Jusqu'où remonte dans ce domaine l'intervention directe des Massaliètes et où commence la prise de relais successifs des indigènes? M. Dietler (1992) envisage que le cratère de Vix a pu atteindre sa destination par un système de relais de cadeau inter-indigène parti des bords de la Méditerranée. Le Mont-Lassois est à relier à toute une série de principautés celtes situées au même niveau qui selon le schéma développé par P. Brun servirait d'intermédiaire entre les zones plus au nord et le monde méditerranéen. Il est finalement difficile de choisir entre les deux cheminements par

Fig. 5 – Carte de distribution Aspect 1 du groupe 2 de la céramique grise monochrome (2^e quart VI^e-V^e s.). Atelier: région de Marseille; diffusion principale: Marseille (n° 1), Saint-Marcel (n° 3), Bouc Bel Air (n° 5), Saint-Blaise (n° 9), Fontvieille (n° 17), Antibes (n° 70), quelques points en Languedoc oriental (Arcelin-Pradelle 1984).



relais indigènes interposés ou par *gift trade* direct ou indirect: la relative rareté des objets importés, et notamment des amphores massaliètes, irait plutôt dans le sens du premier schéma mais l'exceptionnelle qualité de certains objets, tel le cratère de Vix, peut difficilement être interprétée autrement que comme un cadeau direct des Grecs au prince du Mont-Lassois.

Espaces étatiques, politiques et guerriers

Dans sa définition des Grecs, Hérodote ne fait pas appel à des facteurs politiques ou sociaux et pourtant dès cette époque la particularité des Grecs d'être organisés en cités est telle que le terme d'ethnos est réservé aux peuples qui ne connaissent pas cette organisation, aux sociétés segmentaires et, en général, aux groupes d'êtres vivants, humains ou animaux, vivant ensemble.

La place de l'espace politique grec en Gaule n'est pas plus facile à appréhender que les aires de pouvoir indigènes: en ce qui concerne l'extension de la chôra de Marseille, elle semble avoir toujours été limitée mais on est en réalité incapable d'en fournir des limites précises. Cet espace, en tout cas, Marseille a dû le défendre tout au long de sa vie.

Pourtant la tradition antique nous a transmis un mythe de fondation de Marseille basé sur des relations de *philia* et *xenia* avec les indigènes. On peut se demander si ce mythe, qui est en place dès la deuxième moitié du IV^e s. (Aristote), n'est pas une

recréation de légitimation d'une installation opérée en réalité par la violence. En effet, si l'on en croit une mention de Tite-Live (V, 35), les Salyens auraient tenté de s'opposer à l'installation des Phocéens; dans cette tradition par ailleurs inconnue, l'aspect "accord pacifique" n'est cependant pas absent, puisque les Phocéens reçoivent par ailleurs l'appui d'autres Gaulois venus du Nord, symbole de l'ambiguïté des relations avec les barbares. Dans le mythe massaliète, la violence intervient dans un deuxième temps et est déclenchée par les indigènes. Selon Trogue Pompée, c'est le fils de Nannos (le nain), Comanos (préfixe *co-* ou *com-* qui indique la parenté, Comanos peut-être contraction de Comnan[n]os) désigné comme roi des Ségobriges qui agresse les Marseillais et plus tard Catumandos ("celui qui écrase au combat") est affublé du même titre de roi et est élu comme chef de guerre par les peuples limitrophes de Marseille de nouveau prêts à s'emparer de la ville. Ce nouveau discours s'adresse-t-il aux indigènes pour leur signifier qu'ils ont tort de s'opposer à Marseille puisque celle-ci existe non par un acte de violence mais en fonction d'une légitimité accordée par le premier des indigènes au premier des Grecs? N'est-il pas plutôt destiné à affirmer une identité de cité probe et courageuse, contrainte de recourir à la violence par la violence des barbares? Sa création trouverait alors bien sa place au moment de l'épisode de Catumandus, pour associer la lutte de Marseille pour sa survie à celle de Rome assaillie au même moment par les Gaulois de Brennus. Rome qui se trouvait précisément déjà liée à la fondation de Marseille par un accord des jeunes fondateurs avec

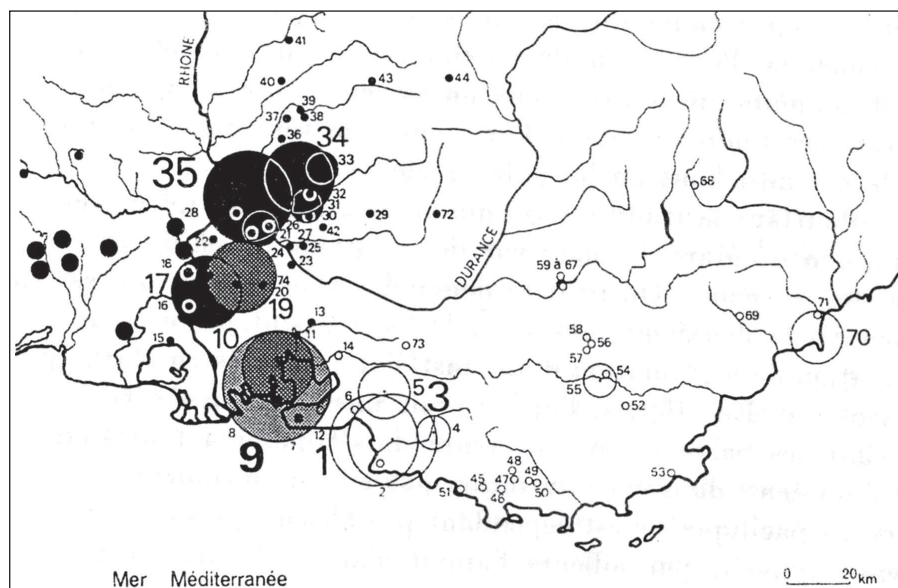


Fig. 6 – Carte de distribution du groupe 3 de la céramique grise monochrome (2^e quart VI^e-V^e s.). Ateliers du Mourre de Sève à Sorgues (n° 35); diffusion principale: Sorgues, Carpentras (La Lègue) (n° 34), Mormoiron (n° 33), La Roque-sur-Pernes (n° 31), Fontvieille (n° 17), Glanum (n° 19), Saint-Blaise (n° 9), Istres (n° 10) (Arcelin-Pradelle 1984).

Tarquin l'Ancien. Et le mythe rejoindrait ainsi la réalité et, dans la définition de son identité, Marseille sera toujours tentée de mettre en avant ses liens avec Rome.

Le seul autre espace politique transmis par les textes, cette fois dans le domaine indigène, se situe à l'autre extrémité de notre espace géographique. Aviénus cite le royaume des Élisyques et sa capitale Naro (Hécátée connaît dans le même secteur un étang et un fleuve qualifiés de *narbaioi*, d'où l'équivalence proposée *Naro/Narbo*) et Hérodote signale la présence de ces mêmes Élisyques parmi les mercenaires carthaginois de la bataille d'Himère. Or Hérodote les nomme à côté des Ligures (dont, selon Hécátée, ils feraient partie) et des Ibères (dont géographiquement ils pourraient faire partie): sans doute faut-il voir là la prise en compte d'une revendication politique de ces Élisyques. Ainsi « l'ethnie dogon se présente comme une forme politique d'appartenance collective qui exprime une identité se signalant clairement par un nom propre, *dogon*, qui est connu, compris et accepté dans ce sens par tous les clans qui s'en réclament; pour désigner un individu participant de cette identité, on ajoute simplement à ce substantif un suffixe d'agent, un Dogon/des Dogons » (Bouju 1995). Mais le royaume élisyque peut aussi bien constituer une « société englobante » incluant en son sein d'autres sociétés « englobées » échappant à toute qualification et en ayant repoussé d'autres à ses marges. Le nom même des Élisyques disparaît ensuite de la littérature antique et ne se retrouve pas dans l'organisation romaine de la Narbonnaise où la région apparaît occupée en revanche par les

Volques Tectosages, vraisemblable nouvelle société englobante puisqu'elle s'étend de Toulouse à Narbonne. Il n'est pas difficile d'imaginer au niveau étatique, politique et guerrier des processus de composition, décomposition et recomposition qui modifient les formes d'organisation sociale à l'intérieur de notre espace.

Dans ce domaine les apports de l'archéologie sont d'interprétation ambiguë. C'est en effet à travers les habitats et les nécropoles et les éventuels indices de hiérarchisation qu'ils offrent que l'on peut tenter de comprendre l'organisation politique des sociétés locales. Malheureusement la documentation archéologique est très inégale dans le sens qu'on peut difficilement mettre en relation habitat et nécropole.

Peuplements et habitats semblent peu évoluer du VIII^e au début du VI^e s. Les habitats groupés sont rares, et l'habitat en grotte ou sous abri se poursuit. Partout une grande rupture se situe dans le dernier tiers du VI^e s.: on voit alors se multiplier les habitats groupés, le plus souvent perchés et entourés de remparts, avec une organisation habitative encore souvent monocellulaire, mais en îlots séparés par des espaces de circulation collectifs. L'interprétation de ce phénomène de regroupement n'est pas aisée. C'est vraisemblablement le signe d'un pouvoir très morcelé en chefferies indépendantes, mais ce pourrait être aussi le signe d'une forte pression politique (par exemple dans le cadre d'un royaume) qui aurait contraint des localisations lignagères dispersées à se regrouper en villages.

En basse Provence et en Languedoc nord-oriental (Dedet 1995), les nécropoles connues jusqu'au VI^e s.

sont des nécropoles à tumulus; ceux-ci sont isolés ou groupés en petit nombre (sauf un cas avec près de 100 tumulus); aux VIII^e-VII^e s. on note souvent au sein de la nécropole la présence de deux tombes particulières, en général les plus grandes, dont l'une, d'homme, se distingue par la présence d'une arme (épée ou poignard), l'autre, de femme, par des parures plus abondantes. Au VI^e s., où le phénomène tumulaire diminue fortement, le tumulus n'est plus réservé qu'à des adultes particulièrement importants si l'on en juge par le mobilier d'accompagnement, panoplie de guerrier plus ou moins complète (et non pas une seule arme) et objets importés (vaisselle métallique ou céramique). En Provence occidentale, dans la basse vallée du Rhône et en Languedoc sud-oriental, on ne connaît aucune nécropole du premier Âge du fer. Le Languedoc occidental est une zone de nécropoles à tombes en fosse recouvertes de pierres constituant une espèce de petit tumulus. À côté de quelques nécropoles comprenant quelques dizaines de tombes, on a affaire ici à des nécropoles regroupant parfois plusieurs centaines de tombes, comme à Mailhac ou à Pézenas. À Mailhac, jusqu'au début du VI^e s., la majorité des tombes contiennent comme mobilier une moyenne de 5 à 20 vases, mais quelques-unes plus grandes se démarquent par la présence de 40 à 50 vases, dont certains importés ou imités de la sphère phénico-ibère, d'un mobilier métallique prestigieux (armes, mors de chevaux et même broches); ces grandes tombes "riches" sont entourées de tombes "pauvres" à simple ossuaire; une observation identique a été faite dans la nécropole contemporaine d'Agde.

Au VI^e s., l'image fournie par les nécropoles change assez radicalement. On trouve d'une part toujours les grandes nécropoles (plusieurs dizaines de tombes), où les indices de hiérarchisation disparaissent dans la mesure où, à côté d'un nombre plus réduit de vases d'accompagnement locaux, on trouve assez généralement répartis des objets importés (amphores étrusques et massaliètes, vaisselle tournée) et des armes (lances, poignards, javelots, grands couteaux) dans 20 à 40 % des tombes. D'autre part, on trouve, marginales des grandes nécropoles ou isolées, des tombes "de chefs", comme par exemple celle de Corno Lauzo près de Mailhac. On serait donc passé de grandes communautés organisées autour de quelques notables ou aristocrates à un système issu de fissions et de fusions autour de grands hommes contrôlant les échanges économiques et entourés de guerriers. Mais nous ne savons pas enfin à quel type de pouvoir politique correspond cette stratification sociale; on se souviendra cependant que la région

concernée, de la basse vallée de l'Aude à celle de l'Hérault, correspond notamment au royaume et aux mercenaires élisyques dont nous avons déjà parlé. A. Nickels (1989) ne doutait pas de la nécessité du rapprochement.

Espaces linguistiques

Dans ce domaine la situation de la documentation est plutôt désespérée, puisque, en dehors du grec et de l'étrusque, les premiers témoignages écrits des langues parlées en France méridionale ne datent que de la deuxième moitié du IV^e s. sur la côte ibère. Or la langue constitue souvent la principale identité du groupe. Que durant notre période l'étrusque et le grec soient des langues véhiculaires est démontré par le plomb de Pech Maho, qui, trouvé sur un site indigène, présente sur ses deux faces, sans doute, et en tout cas sur la face grecque le memorandum d'un contrat commercial lié aux réseaux marchands internationaux où des Ibères, mais aussi des indigènes non ibères, apparaissent parties prenantes (cf. de Hoz 1997). Que des Étrusques et des Grecs aient résidé dans les établissements indigènes liés à ces réseaux ressort aussi bien du nom grec du détenteur du plomb de Pech Maho que des graffites de propriété retrouvés sur des céramiques étrusques de Lattes (de la fin du VI^e s.) et sur des céramiques grecques du V^e s. à Saint-Blaise, Arles, Bessan, Montlaurès ou Ruscino.

Mais alors quelles étaient les langues vernaculaires? Pour le savoir il faut revenir d'une part aux témoignages des auteurs antiques déjà évoqués, d'autre part essayer de réfléchir à partir de la situation telle qu'elle apparaît dans les documents archéologiques postérieurs.

On a vu que lorsque Hécatée ou Hérodote distinguent Ligures, Ibères et Celtes, on peut penser qu'ils leur appliquent les mêmes critères de distinction que ceux qu'Hérodote utilise pour identifier les Grecs – et la langue y figure en bonne place –; mais les limites en restent vagues.

L'information épigraphique tardive (c'est-à-dire postérieure au IV^e s.) n'est pas contradictoire mais doit être traitée comme telle car elle correspond à d'autres espaces culturels (Fig. 7). D'abord, la bande littorale entre l'Italie et Marseille, domaine présumé ligure, n'a pas livré un seul document écrit préromain; en arrière, on a peut-être l'utilisation de l'alphabet gaulois cisalpin (monnaies et graffito sur céramique du Baou de Saint-Marcel !). Ensuite, toute la basse vallée du Rhône de l'étang de Berre à l'Hérault porte témoignage de graffites et d'inscriptions en grec ou

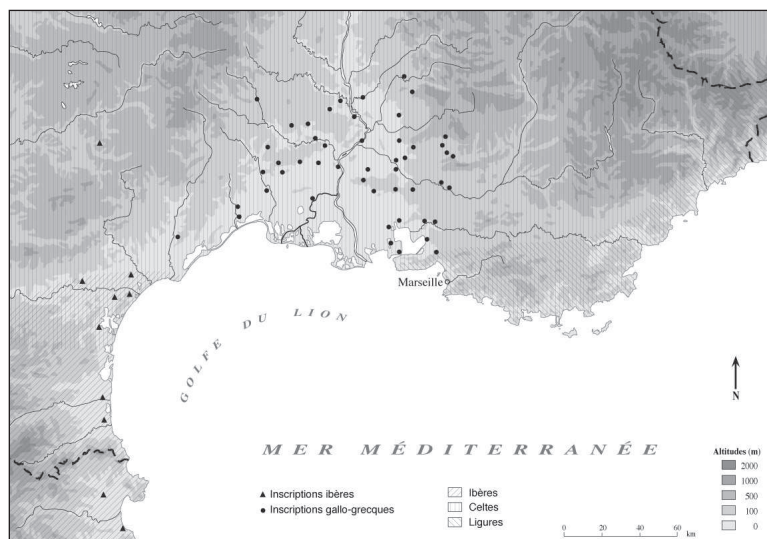


Fig. 7 – Espaces ethnogéographiques et inscriptions gallo-grecques et ibères.

gallo-grec, transcrivant noms et formules de langue gauloise. Enfin, à l'ouest de l'Hérault, à partir d'Ensérune ce sont des inscriptions en alphabet ibérique; mais dans ce secteur la situation n'est pas aussi simple qu'il paraît. En analysant les noms de personnes écrits en alphabet ibérique à Ensérune, entre le IV^e et le I^{er} s. av. J.-C., Unterman (1969) retrouve près de 50 % de noms ibères et le reste partagé entre noms gaulois et noms ligures (c'est-à-dire ni gaulois ni ibère). Si l'on ajoute que, pour Hécatee, les Élisyques étaient une tribu ligure, et que l'une des inscriptions sur plomb est sans doute un contrat commercial citant un idionyme gaulois (Catumarus) (et c'est le cas aussi sur des documents identiques en écriture et langue ibères de Pech Maho), on peut se demander si l'ibère n'était pas dans ce cas, à son tour, à cette époque tardive, une langue véhiculaire plutôt que vernaculaire et si les noms transcrits ne sont pas représentatifs ou du contexte économique (les marchands) et social (les classes "supérieures") plutôt que du contexte démographique⁴: ici l'espace commercial ibère est englobant et se traduit aussi par un englobement linguistique et la diffusion de la langue ibère, du moins au niveau de la communication entre partenaires sociaux impliqués dans les échanges et tout particulièrement dans sa forme écrite. On peut imaginer que celle-ci n'est que l'aboutissement d'une longue fréquentation et que les observateurs grecs

ont pu traduire en terme d'identité ethnique l'usage d'une langue qui n'était que véhiculaire⁵.

Il faut donc renoncer pour le moment à définir des aires linguistiques trop bien délimitées et situées dans le temps, mais on peut retenir qu'une langue (le grec, l'ibère) peut être utilisée comme un outil en dehors de toute référence identitaire et qu'elle l'est dans le cadre d'un espace économique lié à la présence des "étrangers" sans qu'il soit besoin d'invoquer l'appartenance à une ethnie ou une domination « politique ».

Espaces culturels

L'objectif est de mettre en évidence comment des « traits culturels », appartenant aussi bien à la vie matérielle qu'aux structures sociales et religieuses, dont les éléments ont fait l'objet de choix et auraient pu être constitués en codes signifiants de l'identité ou de l'altérité découpent notre espace géographique. La littérature ethnologique nous enseigne que ce peut être des institutions aussi diverses que les techniques, les styles d'architecture, les formes artistiques, la cuisine, les manières de table, les règles de parenté et d'alliance, la parure et le vêtement, les cultes religieux, les rites funéraires etc. L'éventail est vaste, on n'en prendra que quelques exemples.

⁴ Cf. aussi de Hoz 1997.

⁵ Ainsi le Périple dit de Scylax indique-t-il qu'après l'Ibérie, limitée par la colonie d'Emporion, la côte est occupée par des Ibères et des Ligures mêlés (*Ligues kai Ibères migades*) jusqu'au Rhône, peut-être l'équivalent des Misgètes signalés comme *ethnos Iberôn* par Hécatee, d'après Étienne de Byzance.

Encore une fois l'archéologie nous permet rarement de saisir les représentations et les savoirs qui se cachent derrière les pratiques qui les mettent en acte et les transmettent.

La culture matérielle

- Les techniques de construction

Si partout les indigènes se mettent à vivre dans des habitats ouverts et abandonnent le bois et les clayonnages pour des murs de pierre, on constate aussi la mise en place d'un espace de la brique crue, essentiellement littoral, liés aux contacts économiques avec les Grecs et autres navigateurs méditerranéens.

- La céramique tournée

Il existe des espaces où les populations ont emprunté aux modèles étrangers la technique du tournage. Mais à cet emprunt technique, s'est ajouté un choix culturel concernant le style de ces céramiques, soit par la technique de cuisson, c'est-à-dire en fait le résultat visuel, l'obtention de céramiques à pâte claire ou de céramiques à pâte grise, soit par la fabrication de formes reliées à un fond "traditionnel" ou au contraire grec (ou punique), soit par l'utilisation d'un décor peint. Les lieux précis de production nous échappent ; seuls, pour le moment, sont observables les espaces de diffusion, c'est-à-dire de consommation.

En Languedoc occidental, les deux techniques de cuisson sont présentes : une céramique à pâte claire peinte ibéro-languedocienne, dont le cœur semble se situer dans la basse vallée de l'Aude, une céramique grise monochrome, dont on perçoit au moins deux groupes de production, dans la basse vallée de l'Hérault et dans la basse vallée de l'Aude. La production de céramique grise monochrome paraît antérieure, dès le deuxième quart du VI^e s. en tout cas dans la basse vallée de l'Hérault et fournit un ensemble de formes de vaisselle de table ; la technique et les principales formes incitent à y voir un emprunt issu de modèles grecs. La forme la plus diffusée en est l'écuelle à marli, inconnue dans le faciès de vaisselle indigène et rare dans la production provençale. Parallèlement, la basse vallée de l'Aude est à partir de la deuxième moitié du VI^e s. l'espace privilégié de la diffusion de la céramique peinte ibéro-languedocienne spécialisée dès l'origine dans les vases de stockage, jarres et urnes, adaptés de modèles ibériques, au décor peint brun-rouge d'abord de simples bandes horizontales, complétées par la suite de cercles ou demi-cercles concentriques et de lignes ondules verticales. Superposition de deux sources d'inspiration dont la frontière est bien marquée à l'Est de l'Hérault. Et pourtant bas Rhône et Languedoc oriental

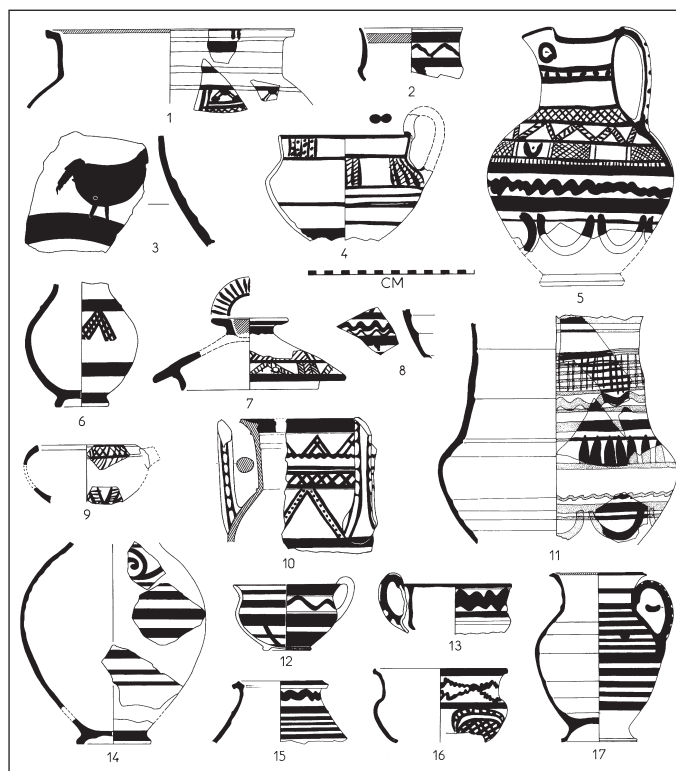


Fig. 8 – La céramique subgéométrique rhodanienne : typologie et diffusion (d'après M. Py 1990).

développent, vers la fin du VI^e s., une technique qui se rapproche de celle de la céramique peinte ibéro-languedocienne, et que les archéologues ont affublée du nom de céramique subgéométrique rhodanienne (Fig. 8). Là aussi, on perçoit l'existence de plusieurs ateliers dont aucun n'a été encore repéré. Cette production, qui recouvre pourtant l'ensemble des fonc-

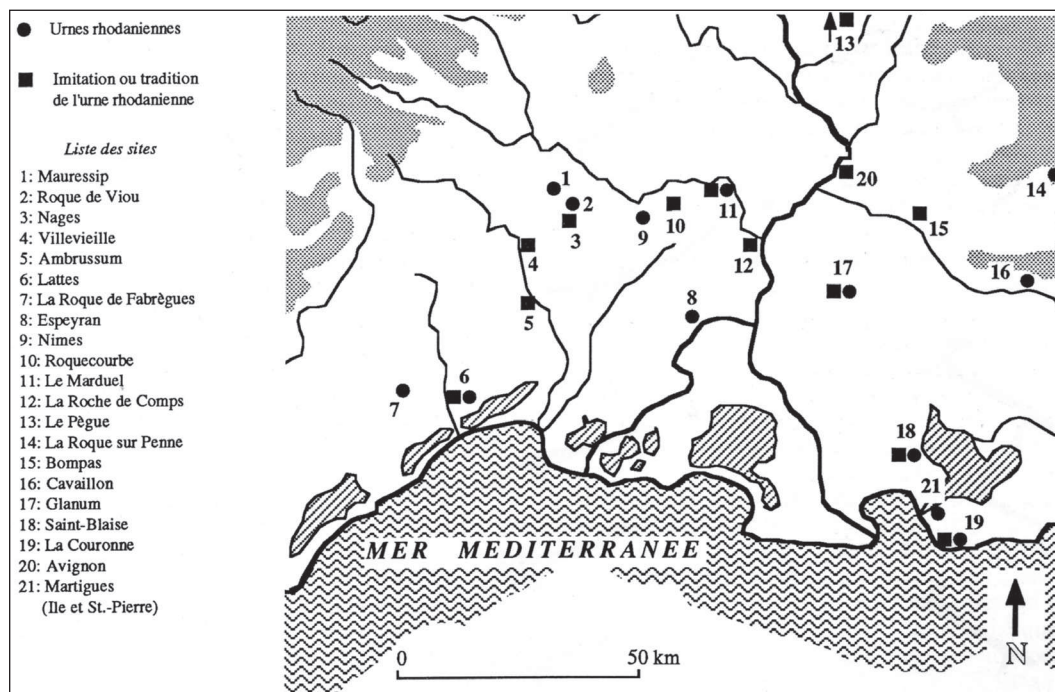


Fig. 9 – Carte de diffusion des urnes rhodaniennes (d'après M. Py 1990).

tions de la vaisselle de table et du conditionnement, reste, comme en Languedoc occidental, toujours minoritaire par rapport à la vaisselle traditionnelle non tournée. Les formes représentées empruntent à la fois au répertoire de type grec (cruches, cratères à colonnettes, stamnos, coupes à lèvres proches des coupes B2) et de type "traditionnel" (urnes, jattes, tasses à une anse). Le décor peint brun-rouge semble inspiré du décor à bandes des céramiques ioniennes et massaliètes à pâte claire, mais rajoute, avec un certain foisonnement, des motifs très personnalisés (chevrons, quadrillages, demi-cercles, motifs figurés tels qu'oiseau ou cavalier) qui ne reprennent qu'en partie ceux déjà utilisés en incisions ou impressions dans la céramique non tournée.

- les récipients de cuisine

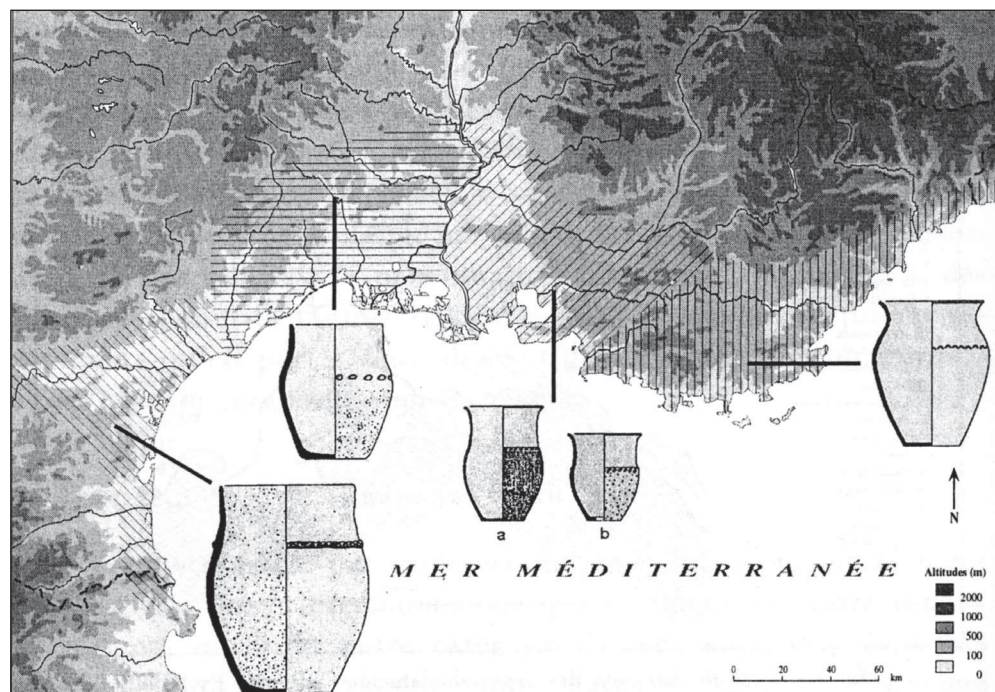
L'espace défini par cette céramique peinte pourrait bien recouvrir les mêmes interconnexions qui dessinent un autre espace illustré par une tout autre catégorie de récipients, des récipients culinaires dits urnes rhodaniennes, apparues dans le deuxième quart du V^e s. (Fig. 9). Ces urnes à col rentrant, petit bord déversé, panse peignée avec décor d'impressions ovales au contact col-panse ont connu une diffusion quantitativement modeste, mais assez vaste et qui a donné lieu à des imitations locales. Elles ne constituent qu'une petite part des pots de cuisine qui résultent avant tout d'une production domestique et restent la forme fondamentale de la vaisselle de cuisine sur tous les sites indigènes de France méridionale.

C'est elle qui exprime vraisemblablement, par sa longue résistance à toute innovation, l'un des signes culturels les plus nets de revendication d'identité face à "l'autre" grec utilisateur de *chytrai*, *caccabai* et autres *lopades*. À l'intérieur de cette *koiné* de l'urne, on trouve quatre types de profil qui s'excluent l'un l'autre et dessinent des espaces significatifs (Fig. 10):

- 1) Provence orientale de l'Italie à Marseille — urne à profil en S sans épaulement, suggéré seulement par un décor incisé ou imprimé, et bord divergent (Dicocer CNT-PRO U6)
- 2) Provence occidentale entre Rhône et Durance — urne à épaulement peu marqué souligné par un décor à col haut rectiligne terminé par un bord divergent (Dicocer CNT-PRO U4)
- 3) Languedoc oriental — urne à épaulement plus ou moins marqué, souligné par un décor incisé ou imprimé à col bas et bord rectiligne (Dicocer CNT-LOR U2b/U3a)
- 4) Languedoc occidental et Roussillon — urne sans épaulement, souvent suggéré par un cordon digité, à col subrectiligne et bord droit (Dicocer CNT-LOC U3a-U4a3)

Notons que l'évolution des formes se fera en respectant ces caractères initiaux et sans interférences d'une zone à l'autre. On a vu cependant une exception avec les urnes rhodaniennes distribuées de part et d'autre du Rhône. Limites du Rhône et de l'Hérault vers l'ouest; différence entre plaine et montagne à l'est. Et vraisemblablement une étude plus fine

Fig. 10 – Espaces de diffusion des types d'urnes.



permettrait d'identifier des zones plus restreintes dans une production qui n'est sans doute pas seulement domestique.

La religion

- Les rites funéraires

On a déjà évoqué la distinction qui, jusqu'au début du V^e s., oppose sépultures sous tumulus et sépultures en fosse et les indices d'une vision sociale de la mort. Il faudrait ici essayer de saisir les informations associées aux croyances funéraires.

Les sépultures sous tumulus donnent des informations ambiguës quant à la définition de codes culturels spécifiques: on trouve par exemple en usage simultanément dans les mêmes ensembles tumulaires et parfois même au sein d'un même monument divers modes de traitement du cadavre, c'est-à-dire l'incinération, l'inhumation en dépôt primaire ou en dépôt secondaire après décharnement.

Les sépultures en fosse du Languedoc occidental ont en revanche permis de mettre en évidence un faciès culturel dont on peut suivre parfaitement l'évolution aux VII^e et VI^e s.

— au VII^e s., les tombes dites de type Grand Bassin I se caractérisent par l'incinération avec dépôt des ossements incinérés dans une coupe hémisphérique protégée par une coupe-couvercle, les objets personnels du défunt sont disposés sur les os incinérés; une offrande alimentaire formée d'un ou plusieurs

quartiers de viande est déposée dans le fond de la fosse. Enfin la fosse renferme un nombre variable de vases d'accompagnement (de 1 à plus de 50).

— au VI^e s., on assiste à la disparition des offrandes alimentaires et à une nette réduction du nombre des vases d'accompagnement: ne subsiste plus que l'offrande d'une coupe ou d'un gobelet. En revanche, quasiment toutes les tombes masculines contiennent des armes (épées et lances), en général passées sur le bûcher et repliées intentionnellement. Enfin, à partir de la fin du siècle, l'ossuaire disparaît et les ossements mêlés aux résidus de la crémation sont déversés sans tri dans la fosse.

Autant l'interprétation sociale de ces rites était assez évidente, autant l'interprétation religieuse, en terme de croyance, en est problématique. Tout au plus peut-on dire que l'aspect social semble s'estomper (simplification des offrandes): ce pourrait être au profit précisément d'un aspect religieux qui nous échappe.

- Piliers et stèles⁶

Jusqu'à la fin du premier Âge du fer, on ne connaît aucun édifice religieux monumental. En revanche, vers la fin du VI^e s. apparaît l'usage des cippes votifs,

⁶ Cf. dans le dossier "Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale" (*DAM*, 15, 1992, 9-242), les interventions consacrées aux témoignages lapidaires (131-176) et la synthèse finale: Arcelin *et alii* 1992.

soit rapidement dégrossis, soit travaillés avec soin, portant parfois un décor, gravé ou peint, géométrique et quelquefois figuratif. Leur datation et leur fonction sont difficiles à préciser dans la mesure où il s'agit généralement de pierres en remploi dans des constructions qui fournissent cependant des *termini ante quem*. Elles figurent entre 525 et les alentours de 400, côté provençal à Saint-Blaise, Martigues et Le Pègue, côté languedocien oriental au Marduel, à Vié-Vioutat, Gaujac et La Ramasse. Leur fonction vraisemblable est celle de signalisation sacrée, territoriale, funéraire ou culturelle; l'espace défini recoupe l'espace celte bas rhodanien et héraultais. Une découverte récente sur le site du Marduel a remis en question notre vision des influences culturelles grecques dans le domaine de l'expression iconographique en Gaule méridionale, c'est celle d'un fragment de buste bicéphale portant un torque⁷. Daté de la fin du VI^e s., c'est l'exemple le plus ancien de sculpture en ronde bosse qui n'était jusqu'à présent documentée qu'à partir du IV^e s. Son caractère unique ne permet guère de rendre compte de sa situation dans un espace culturel.

Le résultat de cette enquête rapide et partielle, déséquilibrée du fait de la documentation essentiellement archéologique, est une vision assez fugitive et mouvante du phénomène de l'identité. Sur le fond des trois grands espaces ethno-géographiques définis par les Grecs, on a du mal ensuite à distinguer à l'intérieur des espaces ethniques régionaux où l'on ne peut rattacher ni mythe commun d'origine, ni système de parenté.

En distinguant Ligures, Ibères et Celtes, les Grecs ont eu une vision qu'en fonction des critères qu'ils utilisent on peut qualifier d'ethnologique. On peut réellement dessiner des espaces ethno-géographiques correspondant à ces entités qui réapparaissent derrière d'autres espaces politiques, linguistiques ou culturels. On voit en particulier comment l'espace

celte (linguistique, culturel) s'étend dans les plaines de part et d'autre du bas Rhône, repoussant l'espace ligure (linguistique en négatif, culturel) dans les zones montagneuses de la Sainte-Baume, des Maures et de l'Estérel en se mêlant sur ses marges occidentales et rejoint l'espace ibère (linguistique?, culturel) à l'ouest de la vallée de l'Hérault en s'y mêlant.

À l'intérieur de ces espaces, sans doute, « plutôt que d'envisager les frontières ethniques comme des limites géographiques, faut-il considérer celles-ci comme des barrières sémantiques ou des systèmes de classement, c'est-à-dire en définitive comme des catégories sociales » (Amselle 1985, 34). Les « chaînes de sociétés » se font ou se défont au gré des divers espaces sociaux. Les contacts avec les Grecs ont eu des répercussions régionales ou locales, faisant naître des solidarités, des interconnexions ou des refus notés par telle ou telle absence. Précisément, un système englobant se dégage avec force, c'est celui des échanges liés au réseau « international » qui a donné naissance non seulement à des systèmes d'échanges régionaux verticaux et transversaux, qui quadrillent tous les espaces, mais aussi à des aires culturelles visibles en particulier à travers des adaptations de styles, de techniques ou de formes céramiques et à des espaces de bilinguisme qui nous échappent jusqu'au moment de leur « réalisation » écrite. Il y a un seul cas où plusieurs espaces sociaux coïncident : en Languedoc occidental où une entité politique (le royaume des Élisyques) vient recouper une aire linguistique (d'expression ibère) et une aire culturelle définie aussi bien par un style céramique qu'un ensemble de rites funéraires. On a même l'impression de pouvoir suivre en partie les changements de sens de cette entité avec la disparition de l'ethnonyme « élisyque », avec un déplacement du centre politique aux IV^e-III^e s. vers l'est à Ensérune, puis au II^e s. de nouveau vers l'ouest à Montlaurès, avec l'ethnonyme **Neri* (cf. légendes monétaires *Neronken*) et ce n'est pas un hasard si le territoire de la colonie romaine de Narbonne, capitale de la province de Transalpine, paraît reprendre l'espace occupé par cette dernière unité locale à caractère politique.

⁷ M. Py, D. Lebeau-pin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), VI - Les niveaux du Bronze final au milieu du V^e s. av. n.è. sur le Chantier Central, *DAM*, 17, 1994, 201-265, part. 251-262.

Abréviations bibliographiques

- Amselle 1985** : J.-L. Amselle, Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique, dans *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et état en Afrique* (J.-L. Amselle, E. M'Bokolo éd.), Paris, 1985, 11-48.
- Amselle 1990** : J.-L. Amselle, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Paris, 1990.
- Arcelin et alii 1992** : P. Arcelin, B. Dedet, M. Schwaller, Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale, *DAM*, 15, 1992, 181-242.
- Arcelin-Pradelle 1984** : Ch. Arcelin-Pradelle, *La céramique grise monochrome en Provence*. Paris, 1984 (RAN, Suppl. 10).
- Bats 1992** : M. Bats, Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C), dans *Marseille grecque*, 263-278.
- Bats 1998** : M. Bats, Marseille archaïque : Étrusques et Phocéens en Méditerranée nord-occidentale, *MEFRA*, 1998, 609-633.
- Bouju 1995** : J. Bouju, Qu'est-ce que l'«ethnie» dogon?, dans *Identités et appartenances dans les sociétés sahéliennes. Cahiers des Sciences humaines*, 31, 2, 1995, 329-363.
- De Bruijn, Van Dijk 1997** : M. De Bruijn, H. Van Dijk, Introduction, dans *Peuls et Mandingues. Dialectique des constructions identitaires* (M. De Bruijn, H. Van Dijk éd.), Paris, 1997.
- Dedet 1992** : B. Dedet, *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes. Approche ethno-archéologique*, Paris, 1992 (RAN, Suppl. 24).
- Dietler 1992** : M. Dietler, Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au premier Âge du fer, dans *Marseille grecque*, 401-410.
- de Hoz 1997** : J. de Hoz, Identité-différenciation au travers des témoignages linguistiques et alphabétiques : le monde celtique et ibère, dans *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente. Atti XXXVII Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia* (Taranto, 1997). Napoli, 1999, 213-246.
- Lentz 1995** : C. Lentz, Tribalism and ethnicity in Africa. Review of four decades of anglophone research, dans *Identités et appartenances dans les sociétés sahéliennes. Cahiers des Sciences humaines*, 31, 2, 1995, 303-328.
- Mailhac et le premier Âge du fer en Europe occidentale. Hommages à O. et J. Taffanel**. Actes du colloque de Carcassonne (1997), Lattes, 2000 (MAM, 7).
- Marseille grecque** : *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes-Aix-en-Provence, 1992 (EtMass, 3).
- Massenzio 1999** : M. Massenzio, *Sacré et identité ethnique. Frontières et ordre du monde*. Paris, 1999 (Cahiers de L'Homme, n.s. XXXV).
- Nickels 1989** : A. Nickels, Agde. *La nécropole du premier Âge du fer*. Paris, 1989 (RAN, Suppl. 19).
- Poutignat, Streiff-Fenart 1995** : Ph. Poutignat, J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, 1995.
- Py 1990** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome, 1990 (Coll. EFR, 131).
- Le temps des Gaulois en Provence** (J. Chausserie-Laprée dir.). Martigues, 2000.

Les Ligyens et les Salyens d'Hécatee à Strabon *

Le point de départ de cette étude se trouve, d'abord, dans l'ouvrage fondateur de G. Barraol où notre génération eut la chance d'être initiée à une nouvelle vision de la géographie historique des peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, et plus précisément, dans un passage (IV, 6, 3) de la *Géographie* de Strabon souvent cité et qui ne peut se comprendre qu'en le resituant, comme y invite Strabon lui-même, dans le cadre de la géographie historique grecque:

«Tout de suite après [Antibes]¹ et jusqu'à Massalia et un peu plus loin encore, le peuple des Salyens habite les Alpes en arrière du littoral et certaines portions du littoral lui-même mêlés aux Grecs. Les [auteurs] grecs anciens qualifient les Salyens de Ligyens et de ligystique la chôra occupée par les Massaliotes; les [auteurs] suivants les nomment Celto-ligyens et leur attribuent en outre les régions de plaine jusqu'à Luério et jusqu'au Rhône, où, divisés en dix parties, ils équipaient des troupes non seulement d'infanterie, mais aussi de cavalerie. Ce furent eux les premiers des Celtes transalpins que soumièrent les Romains, après avoir longuement combattu contre eux et les Ligyens qui leur fermaient les passages vers l'Ibérie, du moins ceux par le littoral.»

Strabon nous propose la définition des Salyens en stratigraphie historique où il note deux couches successives précédant son propre temps. En fait dans les textes grecs dont nous disposons, les Salyens ne sont pas nommés en tant que tels avant Strabon, mais on peut penser que son témoignage signifie qu'ils étaient cités par des auteurs grecs anciens. Ainsi lorsque Tite-Live (V, 34) mentionne les Salyens agressant les Phocéens au moment de la fondation de Marseille, il est possible qu'il établisse une équivalence ethnique avec une information postérieure; cependant le fait que les meilleurs manuscrits offrent pour ce passage la leçon *Saluum* (gén. pluriel d'un nominatif *Salues*) au lieu de la forme *Salluuiorum* (utilisée partout ailleurs par Tite-Live) orienterait vers une source grecque et la transcription du grec Σάλυες. De même, la mention du nom des Salyens se trouve, chez Aviénus, qui affirme avoir utilisé des sources grecques des VI^e-IV^e s. av. J.-C., non pas avec la forme latine *Salluuii*, mais avec translittération de la forme grecque, *Salyes*. La translittération est ici, d'ailleurs, sans doute fautive, car la forme latine *Salluvii* montre que le nom grec des Salyens, Σάλυες ou Σάλλυες, devrait avoir été emprunté avant la palatalisation de upsilon (avant que upsilon désigne le son /ü/), c'est-à-dire avant le IV^e s. av. J.-C. Ce peuple, plutôt ligure que celte d'ailleurs, selon P.-Y. Lambert (1997, 37), devait

* Les Ligyens et les Salyens d'Hécatee à Strabon, dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à G. Barraol*. Montpellier, 2003, 147-166 (Suppl. 35 à la *RANarb*).

¹ Et non Monoikos comme le dit Arnaud 2001, 340; en effet, après avoir cité le port de Monoikos, Strabon poursuit: [Monoikos] «se situe à un peu plus de 200 stades d'Antipolis» et enchaîne: «Tout de suite après [Antibes] et jusqu'à Massalia et un peu plus loin encore, etc».

probablement s'appeler les **Salw[oi]*. Nous ignorons si les Salyens se nommaient eux-mêmes ainsi, mais il s'agit vraisemblablement d'un nom issu de leur langue. En anticipant sur le débat auquel nous introduit Strabon (et la remarque de P.-Y. Lambert), il faut rappeler que le nom des *Salluvii* est aussi celui d'une peuplade gauloise émigrée en Italie dans le sillage de Bellovèse, selon Tite-Live (I, 35), sans doute identiques aux *Sallui*, fondateurs de *Vercellae Libiciorum*, d'après Pline (III, 124). Il est à rapprocher également de l'ethnonyme celtibère des *Salluienses*, cités sur le bronze de Contrebia Belaisca (Botorrita, Zaragoza), en 87 av. J.-C. (Fatàs 1980) et des membres de la *Turma salluitana*, originaires de Celtibérie, cités sur le bronze d'Ascoli, en 89 av. J.-C. (*CIL*, I², 709= *ILS*, 8888; Roldán 1986). C'est encore peu pour retrouver l'arrière-plan de la remarque de Strabon, mais comme les Salyens sont qualifiés de Ligyens, puis de Celto-Ligyens, on peut essayer de tourner la difficulté en recherchant la stratification signalée par Strabon à travers les variations de l'espace géographique dévolu aux Ligyens qui eux sont bien présents dans la littérature grecque².

1. Les Ligyens dans la littérature antique

1.1. Les Ligyens d'après «les auteurs grecs anciens»

Pour «les auteurs grecs anciens» auxquels fait allusion Strabon, les Salyens sont considérés comme faisant partie des Ligyens et la chôra de Marseille est située en pays ligystique³. Cette première strate regroupe les historiens et géographes d'Hécatée à Ératosthène. On ne sait si Hésiode (ou un Pseudo-Hésiode) citait déjà les Ligyens au VIII^e s. av. J.-C. comme l'écrit Strabon (VII, 3, 7) d'après Ératosthène; on peut hésiter en effet entre conserver la leçon Λίγυς des manuscrits de Strabon ou adopter la leçon Λίβυς d'un papyrus d'Oxyrhynchus (cf. Duval 1971, I, n° 2,

174) dans le vers d'Hésiode cité par Strabon, car les Ligyens seraient bien à leur place dans la géographie archaïque pour incarner les peuples de l'Ouest à côté des deux autres peuples cités dans le vers d'Hésiode, les Éthiopiens, pour incarner le Sud, et les Scythes, pour incarner le Nord (cf. Arnaud 2001, 331-333). Le nom même des Ligyens paraît être un autonyme plutôt qu'un hétéronyme à clef grecque, comme le propose P. Arnaud (2001, 330-331), «les braillards», qui serait un jeu entre des mots homonymes d'accentuation différente; l'existence du doublet latin, *Liguri/es*, non identique, mais de même racine *lig-*, présente aussi dans le nom de la Loire (Liger) ou du peuple des Ligauni, voisins des Oxybiens, selon Pline (III, 35), argumente en faveur d'une forme celte.

Pour Hécatée (vers 500 av. J.-C.), outre Monoikos (*ap. St. Byz., s.v., πόλις Λιγυστική. Ἐκαταῖος Εὐρώπη*), Massalia (*ap. St. Byz., s.v.*) se situe «en Ligystique au-dessous de la Celtique» (πόλις τῆς Λιγυστικῆς κατὰ τὴν Κελτικήν, ἄποικος Φωκαέων. Ἐκαταῖος Εὐρώπη) et les Ligyens s'étendent au moins jusqu'à la basse vallée de l'Aude occupée par le peuple des Élisyques (*ap. St. Byz., s.v. Ἐλίσυκοι, ἔθνος Λιγύων, Ἐκαταῖος Εὐρώπη*), regroupés aux abords de l'étang Helice (étang de Bages et Sigean) et du fleuve Atax (l'Aude) dans un royaume ayant pour capitale Naro (Aviénus, *Ora mar.*, 589-590); Hécatée qualifiait l'étang et le fleuve de *Narbaioi* (*ap. St. Byz., s.v. Νάρβων, ... ἔστι καὶ λίμνη Ναρβωνίτις ... καὶ ποταμός Ἄταξ. Ἐκαταῖος καὶ Ναρβαίους αὐτοῦς φησι*). On ignore l'emplacement d'Ampelos également qualifié de πόλις τῆς Λιγυστικῆς. La définition par Hécatée des Elisyques comme peuple ligen contredit l'affirmation de Strabon (III, 4, 19) – «les premiers auteurs appellent Ibérie tout le pays situé au-delà du Rhône et de l'isthme entre les golfes gaulois» –, éventuelle simplification d'une information plus complexe rapportée par le Pseudo-Scylax dont une partie de l'œuvre pourrait remonter au VI^e s. (cf. *infra*).

Selon Eschyle (*ap. Strabon, IV, 1, 7*) (première moitié du V^e s. av. J.-C.), c'est dans la plaine de La Crau qu'Héraclès ramenant les bœufs du troupeau de Géryon est attaqué par les Ligyens. L'épandage de pierres de La Crau est expliqué par la pluie de pierres envoyée par Zeus à Héraclès pour s'en servir comme projectiles contre ses attaquants. Au siècle suivant, Aristote⁴, qui le situe aussi en Ligystique, explique cet épandage par un tremblement de terre.

² Les textes antiques concernant les Ligures se trouvent réunis dans Forni 1976 que je n'ai malheureusement pas pu consulter.

³ Pour P. Arnaud 2001, 333, Strabon ferait l'équivalence entre Ligyens et Salyens et «entre la notion de Ligystique et le territoire contrôlé par Marseille», ce qui est contradictoire puisque les Salyens sont situés à l'est du Rhône tandis que le contrôle massaliète s'étend jusqu'en Espagne: le parallèle Ligyens/Celto-ligyens indique que, pour Strabon, les Salyens ne sont qu'un groupe appartenant à l'ethnie des Ligyens (ce que P. Arnaud retient explicitement, p. 337) et que le territoire de Marseille est inclus dans une «terre ligystique» plus vaste. On aura l'occasion d'y revenir plus loin.

⁴ *Météorol.*, 368b32.

Hérodote (milieu du V^e s. av. J.-C.) parle des « Ligyens, ceux qui habitent en remontant au-dessus de Marseille » (Λίγυες οἱ ἄνω ὑπὲρ Μασσαλίας οἰκούντες), ce qui pourrait d'ailleurs laisser entendre qu'il en existe d'autres.

Dans le *Triptolème* de Sophocle, un contemporain d'Hérodote (*ap.* Denys d'Halicarnasse, I, 12), Déméter, indiquant à Triptolème l'étendue des terres qu'il devra ensemer, après l'Italie orientale et la Sicile, « se tourne vers l'Italie occidentale et énumère les plus importantes parmi les nations qui habitent ce littoral », en citant successivement les habitants de l'Italie méridionale, les Étrusques et les Ligyens: « Et ensuite à ta main droite, c'est l'Enôtrie tout entière, le golfe Tyrrhénien et la terre ligystique qui t'accueilleront ». Ce qui, certes, ne nous précise pas la limite entre Étrusques et Ligyens!

Le Pseudo-Scylax (IV^e s. av. J.-C.) – une compilation, dans l'état qui nous est parvenu, d'un *Périple de la mer de l'œkoumène européen, de l'Asie et de la Libye* – décrit le littoral à partir des Colonnes d'Héraclès:

« 2. Ibères. Les premiers en Europe sont les Ibères, peuple de l'Ibérie, et le fleuve Iber... Ensuite Emporion, ville grecque... Ce sont des colons des Massaliotes. La navigation le long du littoral de l'Ibérie est de 7 jours et 7 nuits. 3. Ligyens et Ibères. Après les Ibères habitent les Ligyens et les Ibères mélangés jusqu'au Rhône. Le littoral des Ligyens d'Emporion au Rhône se parcourt en deux jours et une nuit. 4. Ligyens. Après le Rhône habitent les Ligyens jusqu'à Antion. Dans cette région se trouve la ville grecque de Massalia avec son port. Il y a ensuite des colons de Massalia⁵. Du Rhône à Antion, la navigation le long du littoral est de 4 jours et 4 nuits. 5. Tyrrhéniens. À partir d'Antion, on trouve le peuple des Tyrrhéniens jusqu'à la ville de Rome. La navigation le long du littoral est de 4 jours et 4 nuits. »

La mention d'Antion – la ville latine d'Antium étant exclue – a fait l'objet d'hypothèses diverses dont aucune n'est totalement convaincante. On a proposé d'y voir le nom dissocié d'Antipolis (entendue *Antion polis* de la même façon que Stéphane de Byzance parle d'*Athénai, polis Ligustiôn*, qui serait

équivalente à l'*Athenopolis Massiliensium* de Pline⁶): cette hypothèse a le défaut d'exclure les Ligyens de toute la partie italienne⁷. Comme on peut difficilement affirmer que les Tyrrhéniens aient occupé l'espace jusqu'au Var, M. Bonamici et M. Gras⁸ ont proposé comme solution de faire d'Antipolis la limite entre l'*emporía* massaliète et l'*emporía* étrusque au lendemain de la bataille d'Alalia. Mais il faudrait alors envisager que le Ps.-Scylax passe d'une définition ethnique (les Ibères, les Ibères et les Ligyens, les Ligyens) à une définition socio-politique (le contrôle commercial d'une région par un peuple différent de celui qui l'habite): or il est question du peuple des Tyrrhéniens et non de Ligyens et Tyrrhéniens mêlés comme on l'attendrait en parallèle aux Ligyens et Ibères mêlés notés à l'ouest du Rhône. Reste aussi que le temps de navigation (même s'il est fonction des vents et des courants autant que de la distance) du Rhône à Antion – 4 jours et 4 nuits –, qui semble bien long pour aller du Rhône à Antipolis (alors qu'il suffit de 2 jours et une nuit pour aller d'Antion au Rhône), est identique à celui mis par Scipion, en 218, pour aller de Pise jusqu'à l'embouchure du Rhône (cf. ci-dessous). En revanche le temps de navigation de 4 jours et 4 nuits semble un peu court pour aller d'Antipolis à Rome. Enfin, Antibes est toujours noté dans la littérature et l'épigraphie grecques et latines sous le vocable d'Antipolis. Aussi, G. Barrauol acceptait-il la proposition de N. Lamboglia⁹ d'identifier Antion à Anzo di Framura – à la limite nord du territoire de Luna qui avait été à l'origine occupé par les Étrusques, selon Tite-Live¹⁰ –, mais Antion aurait dû normalement donner Anzio et non Anzo. Notons pour ce qui concerne l'espace attribué aux Ligyens qu'après y avoir signalé des Ligyens et des Ibères mêlés, le texte parle ensuite seulement du littoral des Ligyens d'Antion au Rhône.

C'est en latin qu'Aviénus compose les *Ora maritima* au IV^e s. de notre ère, mais les sources, nommées par l'auteur aux vers 42-50, sont toutes des sources grecques du VI^e au IV^e s. av. J.-C., d'Hécatee à Thucydide. Dans son poème, la frontière entre la terre ibère (v. 613: *Hibera tellus*) et les Ligyens (transcrits ici du grec, *Ligyēs*, à côté de la forme latine *Ligures* aux vers

⁶ Cf. Barrauol 1969, 222, n. 1.

⁷ Une des raisons pour Arnaud 2001 de distinguer Ligyens de Gaule et Ligures d'Italie.

⁸ Bonamici 1996; Gras 2000.

⁹ Lamboglia 1939, 6, n. 5 et 232-233.

¹⁰ Polybe cite Pise comme la première ville étrusque au-delà du territoire des Ligyens, mais Tite-Live (XLI, 13, 5) note que l'*ager Lunensis* «*Etruscorum ante quam Ligurum fuerat*».

⁵ Le texte n'est pas clair: il pourrait y avoir une lacune avant ou après; mais on doit retenir l'allusion à des colons de Marseille sur le littoral provençal, ce qui, en fonction de ce que l'on sait de la chronologie des *epiteichismata* massaliotes, pourrait être un argument contre l'attribution de ce Périple, défendue par Peretti 1979, à Scylax de Caryanda.

132 et 135) est placée à la montagne de Sète (v. 629: *setiena ab arce*) ou au fleuve Oranus (Hérault?) proche de l'étang de Thau (v. 609-614) et donc, les Salyens nommés sur la rive gauche du Rhône (v. 701: *Salyes atroces*), après les Nearchi, la cité de Bergine et avant l'étang de Mastrabala, le cap Cecylistrium et Massalia, doivent être considérés comme des Ligyens. Si Bergine est Ernaginum, l'étang de Mastrabala, l'étang de Berre et le Cecylistrium le cap Couronne, les sources d'Aviénus attribueraient déjà aux Salyens une partie des plaines occidentales au sud des Alpilles (cf. aussi la source de Tite-Live, V, 34, évoquée ci-dessus).

Selon Stéphane de Byzance (s.v. Ἀγάθη), Eudoxe (de Rhodes, au milieu du III^e s. av. J.-C.?) situait Agde, que Timosthène (vers 280?) appelait Agathè Tychè, en Ligystique, comme Philon (de Byblos, deuxième moitié du I^{er} s.?), qui la définissait « ville des Ligystiens, près d'un étang ligystien »¹¹.

Apollonios de Rhodes (milieu du III^e s. av. J.-C.), qui, dans *Les Argonautiques*, décrit les Argonautes descendant le Rhône à travers « les peuples innombrables des Celtes et des Ligyens pour arriver dans les îles Stoechades (v. 646-650) appelées aussi Ligystides (v. 553-555), est la source probable de St. de Byzance (s.v., Στοιχάδες, νῆσοι τρεῖς πρὸς τῇ Μασσαλία. καλοῦνται δὲ καὶ Λιγυστίδες) : soulignons qu'Apollonios ne paraît pas dire que Celtes et Ligyens sont mélangés, mais que les Argonautes traversent successivement les Celtes, puis les Ligyens en allant de l'intérieur vers la mer.

Le Pseudo-Scymnos est l'auteur inconnu d'un *Circuit de la terre*, un poème en trimètres iambiques, qui devait présenter une description de la Méditerranée à partir des Colonnes d'Héraclès, rédigé dans le dernier tiers du II^e s. av. J.-C., mais d'après des sources des V^e-III^e s. av. J.-C. (citées par l'auteur aux v. 109-127, d'Hérodote à Ératosthène)¹². La description du

littoral nord-occidental de la Méditerranée est aux v. 199-219 :

« Ensuite les Ibères sont contigus aux Tartessiens. Au-dessus de ces terres sont situés les Bébryces. Ensuite, le bas est occupé par les Ligyens du bord de mer et les villes grecques fondées par les Phocéens Massaliotes; la première est Emporion, Rhodè la seconde (...) C'est en pays ligystinien que les Phocéens fondèrent Massalia 120 ans, à ce qu'on dit, avant que n'eût lieu la bataille de Salamine. C'est ainsi que Timée en relate la fondation. Après cette ville vient Tauroeis et, tout près, la ville d'Olbia¹³, et Antipolis, la dernière d'entre elles. Après le pays ligystique¹⁴, on trouve les Pélasges qui, venus de Grèce, se sont d'abord installés avant de partager le pays avec les Tyrrhéniens ».

Ἀντίπολις αὐτῶν ἑσχάτη, « Antipolis, la dernière de celles-ci », est clairement la fin de l'énumération des πόλεις Ἑλληνίδες (représentées par αὐτῶν) commencée avec Emporion (Ἀντίπολις ἑσχάτη répond au πρώτη Ἐμπόριον du v. 204); l'auteur utilise le terme ἑσχατή et non ὑστατή que l'on attendrait dans une énumération, parce qu'il y ajoute une idée d'espace, la dernière, c'est-à-dire aussi la plus éloignée. Ἐσχατή est le terme utilisé par le même auteur (v. 147-149) pour Mainaké, τῶν Ἑλληνίδων πόλεων ἑσχάτη. Antipolis et Mainaké sont les plus extrêmes des implantations coloniales massaliotes, l'une vers le Levant, l'autre vers le Couchant. Il n'est donc pas question ici de la frontière du pays ligystique: traduire ἑσχατή, « aux confins du pays » (Marcotte *in coll.* Budé avec commentaire, p. 171: « elle est effectivement la dernière ville de la côte avant le Var qui jouait au temps de Strabon un rôle de frontière avec l'Italie ») est donc erroné et résulte d'une interprétation anachronique (la frontière du Var date de la création de la Transalpine) et tendancieuse: car, pour la justifier, ou bien on est obligé de dire que le territoire de Marseille est continu d'Emporion (voire de Mainaké) à Antipolis (ce qui est difficilement soutenable), ou bien l'on parle (Arnaud

¹¹ Ἀγάθη, πόλις Λιγύων ἢ Κελτῶν. Σκύμνος δὲ Φωκαέων αὐτὴν φησιν ἐν τῇ Εὐρώπῃ ... ἔστι δὲ καὶ ἄλλη πόλις, ὡς Φίλων, Λιγυστίων, ἐπὶ λίμνης Λιγυστίας. τάχα δ' ἡ αὐτὴ ἔστι τῇ πρώτῃ, ὡς Εὐδόξος. La notice de St. de Byzance est, à vrai dire, peu claire, dans la mesure où l'on n'est même pas assuré de l'identité des auteurs cités et où il avance la possibilité qu'il y ait deux villes du même nom, tout en concluant qu'il n'y a vraisemblablement (τάχα) qu'une seule Agathè, « ville des Phocéens », selon Scymnos.

¹² On se reportera aux claires et convaincantes « introduction générale » (p. XIII-CLXVIII) et « notice » (p. 1-100) de D. Marcotte dans le premier tome des *Géographes grecs*, CUF, Paris, Les Belles Lettres, 2000; la traduction et les notes complémentaires, particulièrement en ce qui concerne l'archéologie, appellent une lecture critique.

¹³ Comme dans le Ps.-Scymnos, Olbia (Hyères, Var) est citée sans référence chez St. de Byzance, s.v., en tant que ville en terre ligystique, πόλις Λιγυστική.

¹⁴ Au vers 211, le manuscrit donne λιγυστινή (corrigé λιγυστινή) et λιγυστικὴν au vers 217.

2001, 333-335) de « zone d'influence de Marseille » ou de « territoire contrôlé par Marseille » (ce qui permet, en tout état de cause, de justifier d'autant mieux la correction Antion/Antipolis chez le Ps.-Scylax) : que le pays des Ligyens soit scandé par des fondations massaliètes ne dispense pas qu'il soit aussi, et d'abord, occupé par des Ligyens. « Limiter les Ligyens aux Salyens, c'est-à-dire au voisinage immédiat de Marseille » dès le début du V^e s. (Arnaud 2001, 333), c'est vouloir ignorer les informations d'Hécatee à propos de Monoikos et des Élisyques (signalés aussi, à côté d'autres Ligyens indéterminés, comme mercenaires d'Hamilcar en 480 par Hérodote, VII, 165). Dire que « l'assimilation de la Ligystique à l'expansion massaliète constitue l'état normal du savoir à la fin du VI^e s. » (Arnaud 2001, 334) fait l'impasse sur la chronologie des colonies massaliètes provençales et substitue une logique politico-commerciale, anachronique, à une logique ethnique qui est celle de la géographie grecque archaïque, comme le note bien l'auteur (*ibid.* 336).

La géographie du *Circuit de la terre* est, si l'on en croit son auteur, celle d'Ératosthène (v. 112-114: « c'est à Ératosthène que j'ai prêté le plus de confiance »), directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie dans la deuxième moitié du III^e s. av. J.-C., créateur de la géographie mathématique, célèbre pour avoir calculé la circonférence de la terre.

Pour Strabon, la coupure chez les auteurs grecs dans la connaissance de l'Occident est à faire après Ératosthène. Il le dit clairement en II, 1, 41: « Timosthène, Ératosthène et leurs prédécesseurs ignoraient tout des choses de l'Ibérie et de la Celtique ».

1.2. Les Ligyens d'après « les auteurs grecs suivants »

Vers le milieu du II^e s., Polybe, qui a « affronté les dangers et les fatigues d'un voyage à travers l'Afrique et l'Ibérie ainsi qu'en Gaule » (III, 59, 7) et qui a refait l'itinéraire d'Hannibal, « reconnaissant les lieux et traversant les Alpes » (III, 48, 12), est le premier à définir comme Celtes les peuples rencontrés par le chef carthaginois dans son trajet des Pyrénées au Rhône (III, 37, 1; 41, 6-7), puis du Rhône aux Alpes où il nomme les Allobriges (III, 49-50), tout en continuant à qualifier de ligystique le littoral depuis Pise jusqu'à Marseille (III, 41, 4), car pour lui l'Apennin, où vivent les Ligyens, se poursuit au-delà de l'Italie et englobe les montagnes qui constituent aujourd'hui les Alpes du sud et les Préalpes provençales jusqu'au-dessus de Marseille:

« L'Apennin, depuis son origine au-dessus de Marseille et sa jonction avec les Alpes¹⁵, est habité par les Ligystins, aussi bien sur le versant de la mer Tyrrhénienne que sur le versant de la plaine [du Pô], sur la façade maritime jusqu'à la ville de Pise, la première ville d'Étrurie à l'Ouest, et sur la façade continentale jusqu'à la région d'Arretium » (II, 16, 1-2) tandis que « sur les deux versants des Alpes, celui qui regarde le Rhône et celui qui regarde la plaine en question, les parties moyennes et basses sont habitées, sur le versant rhodanien et septentrional, par les Gaulois dits transalpins et sur le côté de la plaine, par les Taurisques, les Agones et plusieurs autres peuples barbares » (II, 15, 8);

III, 37, 9: « À partir du fleuve Narbon, toute la région voisine est habitée par des Celtes jusqu'aux montagnes dites Pyrénées »;

III, 41, 4: « Scipion, longeant le littoral ligystique, arriva dans la région de Massalia le cinquième jour après avoir quitté Pise et aborda à la première bouche du Rhône », alors que Tite-Live (XXI, 26, 3) rapportant le même événement écrit que, parti de Pise, Scipion « longe la côte de l'Étrurie et le littoral ligure, puis les monts des Salyens avant de parvenir à Marseille »;

XXXIII, 8: « Les Massaliotes étaient depuis longtemps soumis aux attaques des Ligyens. Ils étaient maintenant bloqués chez eux tandis qu'Antipolis et Nikaia étaient même assiégées » par les Oxybiens et les Déciates eux aussi qualifiés de Ligyens.

XXXIII, 10: « Postumius concentra ses troupes à Placentia, puis, franchissant l'Apennin, arriva dans le pays des Oxybiens ».

P. Arnaud (2001, 338-342) propose de distinguer une tradition grecque des Ligyens de l'Ouest (*Ligyès*) d'une tradition romaine des Ligures d'Italie (*Ligures*) et accuse Polybe de brouiller les cartes en fusionnant les deux traditions. Il est évident que Ligyens et Ligures sont pour les auteurs anciens un seul et même *ethnos*: les auteurs grecs ne se sont intéressés à ceux d'Italie qu'à partir du moment où ils prennent en compte l'expansion romaine: on connaît les belles pages écrites sur ce thème par A. Momigliano (1979). Il est donc normal que Polybe

¹⁵ Cf. aussi en II, 14, 8: « la jonction du massif Apennin et du massif alpin non loin de la mer de Sardaigne au-dessus de Marseille »: même si l'indication des distances est vague, il convient de souligner la référence à la proximité de la mer Sarde qui, pour Polybe, est celle où débouche le Rhône.

utilise indifféremment les formes *Ligystinoi/Ligyés*, *Ligystikè/Ligystiné* pour désigner les uns et les autres. On ne peut même pas affirmer (Arnaud 2001, 330) que Polybe ait formé le terme *ligustinos* sur le latin *ligustinus*, car d'une part la forme existe déjà, au III^e s., chez Lycophron (*Alex.*, v. 1356: "Agylla terrible aux Ligustinoi") (et le Ps.-Scymnos l'utilise, à côté de la forme *ligustikè*, pour les Ligyens de l'Ouest [cf. n. 13]), d'autre part, la suffixation en *-inos* n'est pas d'origine spécifiquement latine ; ce suffixe, particulièrement productif aussi dans les autres langues italiques, est présent dans le grec italiote ou sicéliote, comme en témoigne le nom des Grecs de Rhégion (*Rhéginoi*), de Tarente (*Tarantinoi*), de Métaponte (*Metapontinoi*) ou d'Agrigente (*Akragantinoi*), attestés dès Pindare ou Hérodote¹⁶. Quant à Polybe, il cite 18 fois les Ligyens, comme nom ou comme adjectif, dont 12 fois sous la forme *ligystin-* pour désigner les Ligyens en général (notamment les mercenaires au service des Carthaginois) ou les Déciates et les Oxybiens, 3 fois sous la forme *Ligyés* (dont 1 fois en XXXIV, 10, 18 dans un passage connu à travers une citation de Strabon et 2 fois à propos de Timée), 3 fois sous la forme *ligystik-* (dont une fois en II, 31, 4, pour désigner la Ligystique d'Italie: après la bataille de Télamon, le consul L. Emilius, «traversant la Ligystique se jeta sur le pays des Boïens»; une fois en III, 41, 4 [selon tous les manuscrits sauf un] pour désigner la côte de Pise à Marseille et une fois pour qualifier les boucliers utilisés par des soldats romains).

Dans la partie conservée de son œuvre, Polybe ne cite pas les Salyens et Hannibal reste sur la rive droite du Rhône avant de le franchir à quatre jours de marche de l'embouchure où s'est ancrée la flotte de Scipion: la traversée du fleuve depuis le pays volque se ferait donc au-delà du territoire des Salyens, chez les Cavares. Mais Polybe (III, 41, 9) signale aussi que Scipion, pour remonter la vallée du Rhône, sur la rive gauche, de son point de débarquement vers l'armée d'Hannibal, utilise comme guides (donc pour leur connaissance du pays) des auxiliaires celtes à la solde de Marseille: ces auxiliaires pourraient être des Salyens.

Polybe apparaît donc comme un auteur charnière dans la connaissance ethnographique du pays qualifié jusque là de ligystique: pour lui, les Ligyens habitent encore les montagnes au nord-est de Marseille, mais le bas Rhône lui apparaît occupé par des Celtes. Dans sa géographie qui reste celle

d'Ératosthène, l'arrière-pays entre Gaule et Italie n'est pas encore parfaitement perçu, notamment par rapport à Marseille. Il pourrait cependant être, en fonction des parties de son œuvre qui nous manquent, le premier de ces auteurs grecs qui, selon Strabon, nomment les Salyens Celto-ligyens et leur attribuent un territoire supplémentaire dans la basse vallée du Rhône, entre Rhône et Durance: il est vraisemblable que c'est l'ajout de ce territoire qui justifie la nouvelle définition et Polybe, le premier, y signale la présence de Celtes.

Dans la littérature grecque, le terme de Celto-ligyens apparaît une autre fois chez le Pseudo-Aristote (*Des Singularités merveilleuses*, 85), compilation de la fin du III^e s. de notre ère, à propos d'une voie héracléenne d'Italie en Ibérie: «On dit qu'il y a une route, appelée héracléenne, de l'Italie jusqu'en Celtique, jusqu'au pays des Celto-ligyens et à celui des Ibères, sur laquelle tout voyageur grec ou indigène se trouve sous la protection des riverains afin qu'il ne subisse aucun dommage; car ceux qui seraient responsables d'un dommage paieraient une amende». La Celtique dont il est question, c'est logiquement la Cisalpine. Ce texte sur l'*immunitas* attachée à la route n'est pas sans en rappeler une autre, plus restreinte, rapportée par Strabon (IV, 6, 3) signalant «qu'après quatre-vingts ans de guerre contre les Ligyens et les Salyens, les Romains obtinrent à grand-peine que le passage fût laissé libre sur une largeur de 12 stades à ceux qui l'empruntaient pour le service de l'état»; l'information est habituellement mise en rapport avec la bande de 12 à 8 stades évacuée par C. Sextius Calvinus le long du littoral et remise aux Massaliotes (IV, 1, 5). Y. Roman (1991) a proposé de distinguer les deux opérations et de lier la première à l'intervention d'Opimius en 154 (les 80 ans de guerre débutant avec les premières opérations contre les Ligures d'Italie en 238). La principale objection est que Strabon parle de 80 ans de guerre contre les deux peuples des Ligyens et des Salyens, qu'Opimius n'est intervenu que contre les Ligyens Oxybiens et Déciates et que la première intervention romaine connue contre les Salyens est celle de M. Fulvius Flaccus en 124. Strabon nous fournit pourtant la clef d'interprétation. Il nous précise, en effet, que si les Romains combattirent les Ligyens et les Salyens, c'est parce qu'ils «leur barraient les passages vers l'Ibérie, du moins ceux par le littoral». Or cette remarque ne prend tout son sens qu'à partir du moment où les Romains sont installés en Espagne. Cela se passe après les campagnes de Scipion au cours de la deuxième guerre punique et l'expulsion des Carthaginois et

¹⁶ Sur ce problème de suffixation en *-inos*, on se reportera à Poccetti 2001, particulièrement 182-186.

où son départ pour l'Afrique, à la fin 206, est retenu comme point de départ de l'ère des provinces romaines d'Espagne Ulérieure et Citérieure: d'abord confiées à des généraux *cum imperio*, mais *sine magistratu*, leurs limites ne seront définies que par les préteurs élus en 198 (Richardson 1996, 41-51). Or Toynbee (1965, 252-285) a bien montré que c'est à partir de 203, lorsque Magon, rappelé à Carthage, quitte la Ligurie où il s'était installé depuis 205, que les Romains reprennent la conquête de la Gaule Cisalpine et entament systématiquement celle de la Ligurie où les campagnes sans lendemain de 238/233 et 225/223 avaient été interrompues par la guerre hannibalique qui avait révélé la dangerosité des peuples gaulois et ligures du nord-ouest de la péninsule. La nécessité des relations avec l'Espagne représente un objectif supplémentaire. Toynbee propose de dater l'ouverture de la *via Aurelia* jusqu'à Pise en 200 ; au-delà, les Ligures Apuani et Ingauni furent définitivement soumis dans les années 180 et la colonie romaine de Luna fondée en 177. D'autres triomphes sont célébrés sur les Ligures entre 166 et 155 et, en 154, Q. Opimius intervient contre les Ligures Oxybiens et Déciates. Le décompte des 80 ans est donc à faire à partir des dernières années du III^e s. et se termine en 123 avec les campagnes de Sextius contre les Salyens. Comme Strabon précise que la bande de 12 stades libre pour le service de l'état concerne la route «menant en Ibérie par le littoral», alors que le texte du Pseudo-Aristote évoque plutôt celle qui par la Cisalpine traverse les Alpes au col du Mont-Cenis ou du Mont-Genève et rejoint la vallée de la Durance, on pourrait envisager qu'Opimius avait certes dégagé une première bande dans la zone orientale prolongeant les conquêtes de Paul-Émile¹⁷, mais que c'est Sextius Calvinus qui l'avait prolongée jusqu'à Marseille le long du littoral salyen, «n'ayant pu lui-même triompher complètement des Salyens et étant juste assez fort pour les obliger à reculer» jusqu'à 12 ou 8 stades de la mer. Les deux informations transmises par Strabon en réalité se complètent, car elles sont faites dans deux contextes différents: la première dans le contexte des relations entre Salyens et Massaliètes, la deuxième dans le contexte de la lutte des Romains contre les Ligyens et les Salyens. «Après cela», ajoute Strabon, – c'est-à-dire dès 122/121 et la défaite des Allobroges auprès de

qui s'étaient réfugiés les chefs salyens ou encore en 90 après leur révolte matée par C. Caelius –, «les Romains les abattirent définitivement». Entre temps, la conquête de l'Espagne a été complétée pour toute la moitié orientale et consolidée par la prise de Numance en 133 et la route du littoral salyen peut faire sa jonction avec celle menant d'Emporion au Rhône, qui était sans doute déjà sous le contrôle de Rome¹⁸. En tout état de cause, on y reviendra plus loin, le terme de celto-ligyen doit avoir été employé dans la courte période qui sépare le voyage de Polybe (vers le milieu du II^e s.) de la conquête romaine de la Transalpine: avant lui, il n'y a pour les géographes grecs que des Ligyens, alors qu'après l'intervention romaine de 124-121, on connaît la nature véritable des peuples établis dans le bas Rhône et à l'est du fleuve. C'est donc à la même époque que renverrait le texte du Pseudo-Aristote dont la route héracléenne – peut-être la voie grecque par les *Alpes Graiae* (= grecques), l'une des cinq routes à travers les Alpes mentionnées par Varron, d'après Servius (*Commentaire à l'Enéide*, X, 13) – n'aurait rien à voir ni avec Opimius ni avec Sextius.

Stéphane de Byzance, en utilisant pour Agathè/Agde la formule «ville des Ligyens ou des Celtes» (c'est-à-dire, bien sûr, «chez les Ligyens ou chez les Celtes»), n'évoquait pas le terme de celto-ligyen, mais l'éventuelle existence de deux villes du même nom, avant d'estimer qu'il s'agissait d'une seule et même ville: à côté de Scymnos, Timosthène, Eudoxe et Philon, qui parlaient de ville des Ligyens, il disposait manifestement d'une autre source, postérieure (Artémidore?) qui situait Agde chez les Celtes.

Des auteurs grecs contemporains de Polybe, susceptibles d'avoir mis à jour les informations concernant la Gaule méridionale et d'avoir utilisé le qualificatif de celto-ligyen, comme Callisthène, Hipparque ou Apollodore (cf. n. 19), seules subsistent des bribes de leur œuvre.

¹⁷ En 137, le consul C. Hostilius Mancinus, qui se rend en Espagne, rejoint par terre le Portus Herculis (Monaco) où il doit s'embarquer, mais, retenu par un mauvais présage, il fait demi-tour et s'embarque à Gênes (Val.-Max., I, 6, 7).

¹⁸ Polybe, III, 39, 8; on sait que pour conserver à Cn. Domitius la paternité de la *via Domitia*, on a considéré le passage de Polybe comme une extrapolation postérieure. Le milliaire de Treilles au nom de Cn. Domitius Ahenobarbus semble aller dans ce sens, de même que les 4 milliaires d'époque républicaine retrouvés en Catalogne en dehors de la *via Augusta* et datés sur des bases peu sûres des années 120/110 (cf. M. Mayer, I. Rodá, *La epigrafía republicana en Cataluña. Su reflejo en la red viaria, dans Epigrafía hispánica de época romano-republicana. Actas de la reunión de Zaragoza* [1983]. Zaragoza, 1986, 157-170). Sur l'hypothèse d'un contrôle romain en Languedoc-Roussillon avant 118, voir Ebel 1976, 41-63 et les remarques de Goudineau 1978, 686-687.

1.3. Ligyens et Salyens chez les auteurs grecs de la conquête de la Transalpine à Strabon

Après Polybe, les deux grands géographes de langue grecque sont, pour l'Occident, Artémidore et Poseidonios qui eux aussi ont fréquenté les régions qu'ils décrivent, mais dont les écrits ne nous sont connus que par des fragments cités par d'autres auteurs. Un autre point commun d'Artémidore et de Poseidonios est que leur témoignage est postérieur à la conquête romaine de la Transalpine. Si Polybe avait déjà affirmé la celticité des peuples "ligures" du bas Rhône occidental, c'est seulement grâce à cette intervention politico-militaire que les géographes ont pu préciser leur identité et l'étendue de leurs territoires à l'Est du fleuve. On en a sans doute le témoignage dans la rédaction des Fastes triomphaux de M. Fulvius Flaccus en 123 et de C. Sextius Calvinus en 122 : *de Liguribus Vocontieis Salluveisque* où la distinction est clairement faite, pour la première fois, entre Ligyens et Salyens. Je préfère, en effet, considérer que les Fastes énumèrent trois peuples distincts plutôt que faire de *Vocontieis* et *Salluveis* des ethniques précisant les tribus du peuple des Ligures : par comparaison avec la *formulatio* des autres triomphes, les deux lectures sont, en effet, possibles.

Artémidore (vers 100 av. J.-C.) situe l'étang de Berre (*palus Mastrabala* d'Aviénus ; *stagnum Mastromela* de Pline) en terre celte (*ap. St. Byz., s.v., Μαστραμέλη, πόλις καὶ λίμνη τῆς Κελτικῆς. Ἀρτεμίδωρος ἐν τῇ ἐπιτομῇ τῶν ἑνδεκά*). C'est à lui aussi qu'il faut vraisemblablement assigner la notice *ap. St. Byz. s.v., Ταυρόεις, πόλις Κελτικῆ*, suivie du récit de fondation, attribuée par St. de Byzance à Apollodore¹⁹, mais avec référence au livre I des *Γεογραφουμένα*, œuvre d'Artémidore : Tauroeis, colonie de Marseille, située

¹⁹ Selon Duval 1971, repris par Roman 1991, les *Chroniques* d'Apollodore ne rapporteraient aucun événement postérieur à 144, date présumée de la dédicace de l'œuvre au roi Attale II, mort en 138. En réalité, il a été démontré depuis longtemps (Jacoby 1902), que seuls les trois premiers livres étaient rédigés à cette date et que le livre IV, conçu comme un addendum, devait porter sur la période postérieure : il va jusqu'en 120/19, année de la mort de l'Académicien Boéthos (ou même 110/109, date de la mort de Kleitomachos) et Jacoby, malgré l'indication d'appartenance au livre II, y a inséré, avec vraisemblance (aux côtés des Arvernes, des Héduens et d'Aeria cités en référence au livre IV), le fragment *ap. St. Byz. s.v. Φαβία (πόλις Κελτογαλατῶν, κτίσμα Φαβίου στρατηγῶ Ῥωμαίων. Ἀπολλόδορος ἐν δευτέρῳ χρονικῶν)*, la ville fondée par le consul Q. Fabius Maximus vainqueur en 121 des Allobroges et des Arvernes. Que la mention de Tauroeis chez Stéphane de Byzance soit tirée d'Apollodore ou d'Artémidore, elle serait postérieure à la conquête romaine.

au Brusc (Var), appartient au pays celte. On notera enfin qu'Artémidore utilisait la forme latine *Ligures*, pour désigner les Ligyens, si l'on en croit Stéphane de Byzance, *s.v., Λίγυρες, ἔθνος προσεχὲς τοῖς Τυρρηνοῖς. Ἀρτεμίδωρος ἐν ἐπιτομῇ τῶν ἑνδεκά*. (cf. aussi *Δερτῶν, πόλις Λιγύρων. Ἀρτεμίδωρος ἐν ἐπιτομῇ τῶν ἰα "τὴν καλουμένην Δερτῶνα πόλιν"*)²⁰.

Poseidonios (début du I^{er} s. av. J.-C.) est nommé cité par Strabon (III, 4, 17) comme source d'une anecdote située en terre liguistique, sur le domaine du massaliote Charmoléon dont il fut l'hôte. La même anecdote est reprise par Diodore de Sicile (IV, 20), qui en fait une caractéristique des Ligyens d'Italie et dans la compilation dite du Pseudo-Aristote (*Des Sing. merv.*, 91) à propos des Ligyens en général : c'est donc sur le territoire d'Antipolis ou de Nikaia que Poseidonios a été le témoin de ce fait divers, comme on doit le déduire aussi de la définition territoriale des Ligyens par Strabon.

Polybe, Artémidore et Poseidonios représentent les sources principales de Strabon²¹ et de Diodore de Sicile, les deux auteurs sur qui repose l'essentiel de notre information dans la mesure où les œuvres d'Artémidore et de Poseidonios ne nous ont pas été transmises. Mais en outre Strabon connaît le découpage administratif augustéen de l'Italie et des provinces. Il distingue les Salyens des Ligyens, les considère comme des Celtes et leur attribue l'espace correspondant de son temps aux trois cités de Fréjus, Aix et Arles. Diodore (V, 32, 1) qui ne nomme pas les Salyens, situe les Celtes « dans l'arrière-pays de Marseille et aux abords des Alpes et de ce côté-ci des Pyrénées ».

C'est dans ce contexte que Strabon effectue la présentation des peuples et de leur localisation. Il propose ainsi pour les Ligyens une triple définition, géographique, ethnique et administrative. Pour lui (IV, 6, 1), la limite entre l'Apennin et les Alpes est à la hauteur de Savone, limite aujourd'hui encore entre l'Apennin Ligure et les Alpes Ligures. De là,

²⁰ On attribue à Artémidore la situation de l'oppidum Decietum en Italie (alors que la frontière est au Var) d'après St. de Byzance, *s.v. (Δεκίητον, πόλις Ἰταλίας. Τὸ ἔθνικόν Δεκίηται, ὡς Ἀρτεμίδωρος ἐν α' γεωγραφουμένων)*, mais, en fait, la seule référence à Artémidore est ici celle de l'ethnique et on ignore la source de St. de Byzance qui situait Dékièton en Italie ; on rapprochera peut-être cette indication de l'information de Strabon (IV, 1, 9) faisant d'Antipolis, située sur le territoire dévolu aux Déciates, une cité "italiote" après qu'elle a acquis son indépendance par rapport à Marseille.

²¹ Polybe est cité 57 fois dans l'œuvre de Strabon (dont 5 fois au livre IV), Artémidore est cité 59 fois (dont seulement 3 fois dans le livre IV), Poseidonios 78 fois (dont 5 dans le livre IV).

l'affirmation au livre II, 5, 28: «Les Alpes abritent dans leurs monts diverses peuplades, toutes de race celte, sauf les Ligyens; ceux-ci sont d'une race différente tout en ayant un mode de vie très voisin»; or pour Strabon la distinction de race passe d'abord par la langue, l'aspect physique et le mode de vie, comme il le note pour les Aquitains (IV, 1, 1 et 2, 1) ou pour les Arabes (I, 2, 34). Strabon est d'accord avec Polybe pour qualifier les Oxybiens et les Déciates de Ligyens (IV, 1, 10; 6, 2). Pour lui, en effet, la zone qui va du Rhône au Var est occupée, en partant du Rhône, par les Salyens et, «à l'autre extrémité, par les Ligyens aux confins avec l'Italie» (IV, 1, 9). Car il les situe aussi dans le cadre de la nouvelle organisation administrative augustéenne. Pour lui, la limite entre Italie et Narbonnaise est sur le Var: donc les Ligyens, peuples pérégrins, comme les Allobriges, dont il précise qu'ils sont soumis au gouverneur de la Narbonnaise (IV, 6, 4), ce sont les Déciates et les Oxybiens. Mais la frontière administrative ne correspond pas à la frontière ethnique: elle coupe les Ligyens en deux, et même en trois. En effet, à l'Est du Var, au-delà du territoire massaliète de Nikaia, les deux grands peuples ligyens du littoral sont les *Intemelioi* et les *Ingaunoï* qui appartiennent à la province de Ligurie tandis que ceux de la montagne appartiennent au district des *Alpes Maritimae* (IV, 6, 4)²². Strabon est très clair sur le point que le Var marque la frontière avec l'Italie et il y revient à plusieurs reprises²³ et pour lui, c'est après le territoire d'Antibes que commence le territoire des

Salyens, définis comme Celtes, dont ne font partie ni les Déciates, situés entre Antibes et le Var, ni les Oxybiens qui ne doivent donc être placés, ni dans la basse vallée de l'Argens, ni dans l'Estérel (où d'ailleurs l'archéologie révèle le vide de tout habitat y compris sur la côte)²⁴, mais sur le littoral (où se trouve le port d'Oxybios) entre la Siagne et Antibes et sans doute faut-il leur rattacher les habitants des îles de Lérins («les îles des Ligyens» par opposition aux Stoechades définies «îles des Massaliotes», en II, 5, 30).

De même, Strabon livre à la fois une définition géographique et ethnique des Salyens. L'espace géographique comprend le littoral et les Alpes en arrière du littoral, d'au-delà de Massalia jusqu'au territoire d'Antibes (IV, 1, 3; 1, 5; 1, 6; 1, 9; 6, 3), et vers l'intérieur «les plaines et les montagnes» entre Massalia, le Rhône, la Durance, le Lubéron et les Alpes (IV, 1, 11; 6, 3). La définition ethnique précise les peuples qui les bordent, en dehors du littoral où ils sont mêlés aux Grecs (IV, 6, 3):

- vers l'Est, les Ligyens (IV, 1, 3; 1, 9);
- au delà de la Durance, d'Avignon à Cavaillon, les Cavares (IV, 1, 11)
- vers le Nord, les Albiens, les Albièques et les Voconces (IV, 6, 4)
- à l'Ouest, sur la rive opposée du Rhône, les Volques (IV, 1, 12).

Strabon fait peut-être aussi allusion à une frontière politico-administrative impliquant les Salyens occidentaux. On sait que la zone au Nord des Alpilles fait l'objet, depuis C. Jullian, en fonction des limites des diocèses, d'un débat d'attribution entre les cités d'Arles et d'Avignon²⁵. Ph. Leveau (1999, 106-107; 2000) l'a récemment relancé en l'élargissant. Pour montrer qu'un fleuve, en l'occurrence le Rhône, pourrait ne pas constituer une frontière naturelle intangible, Ph. Leveau, s'appuyant sur un passage de Tite-Live (XXI, 26, 6-7) qui note qu'au moment du passage d'Hannibal, les Volques habitent (*colunt*) les deux rives du fleuve, envisage qu'Avignon, ville des Volques, ait pu connaître plusieurs phases au cours du I^{er} s. av. J.-C.: remise aux Massaliètes par Pompée (César, *BC*, I,

²² IV, 6, 4: «Les Allobriges et les Ligyens dépendent des gouverneurs envoyés en Narbonnaise... Quant aux Ligyens installés entre le Var et Gênes, ceux du bord de la mer sont rattachés aux Italiotes tandis qu'on envoie à ceux qui habitent les montagnes un préfet de l'ordre équestre». Contrairement à ce qu'écrivit Arnaud 2001, 340, il n'y a aucune contradiction chez Strabon pour qui les Ligyens se situent à la fois à l'Ouest du Var (IV, 1, 9 et IV, 6, 4) où ils dépendent de la Narbonnaise, et à l'Est du fleuve, dans les Alpes (IV, 6, 1-2 et 4) et les Apennins (V, 2, 1), où ils appartiennent à l'Italie et au district des *Alpes maritimae*. Strabon ne cite pas les *Vediantii*, peut-être une tribu des *Intemeliï*, et leur oppidum de *Cemenelum* enregistré par Pline.

²³ G. Barruol (1969, 189, n. 2), tout en reconnaissant que la frontière du Var est signalée par «César, Strabon et tous les historiens et géographes de l'Empire» avance que «la véritable frontière orientale de la Narbonnaise était sur le Loup» et que «le territoire d'Antibes (peuplade des Déciates) dépendait de la confédération salyenne». En cela, il s'appuie vraisemblablement sur le fait que les limites du diocèse d'Antibes sont sur le Loup, tandis que la zone entre Var et Loup appartient au diocèse de Vence et que la frontière de la province des Alpes Maritimes pourrait suivre ce tracé; comme A. Chastagnol (1992, 22-23), je préfère suivre Strabon sur la limite du Var, confirmée par Pline, Ptolémée (II, 10, 1 et 6) et Pomponius Mela.

²⁴ Cf. en dernier lieu Brun 1999, en part. fig. 38.

²⁵ Cf. en dernier lieu à propos de Glanum: Roth-Congès 1997; Christol/Janon 2000; Leveau 2000, partisans d'un rattachement de Glanum (et de Tarascon) à la cité d'Avignon seulement à la fin du III^e s.

35)²⁶, réintégrée au domaine volque après 49 (*CIL*, XII, 1028), elle aurait été finalement une division du territoire cavare sous Auguste lorsque le Rhône devient une frontière inter-cités (Strabon, Pomponius Mela, Pline). Malheureusement, alors qu'ils écrivent à partir des mêmes sources – auxquelles Polybe a ajouté une enquête personnelle –, l'affirmation de Tite-Live sur le contexte ethnique du franchissement du Rhône n'est pas corroborée par Polybe, malgré ce qu'écrit Ph. Leveau (2000, 41) : au contraire, Polybe (III, 42-43) oppose, sans les nommer, mais en distinguant les peuples des deux rives, la collaboration des peuples de la rive droite du Rhône, fournissant bateaux et bois d'œuvre, à l'hostilité de ceux de la rive gauche qui tentent de s'opposer par les armes à la traversée de l'armée carthaginoise. Il n'est pas interdit, il est vrai, d'envisager que deux tribus d'un même peuple aient pu avoir des attitudes différentes. Mais Tite-Live précise que la plupart des Volques de la rive droite sont passés sur la rive gauche pour s'opposer à Hannibal : il y a donc une stratégie contradictoire au sein du même peuple dont une partie s'active à aider Hannibal pour qu'il passe au plus vite, tandis que l'autre prend les armes pour s'y opposer ; à moins qu'il ne s'agisse d'un véritable piège orchestré dans le but (et avec l'ambition) de se débarrasser d'une armée bien encombrante. Il n'est par impossible de croire qu'Avignon volque, abritant un *praetor Volcarum*, magistrat confédéral, aurait pu devenir du jour au lendemain le chef-lieu du peuple des Cavares, *Avennio Cavarum*, par la volonté romaine qui, par ailleurs, semble tenir compte des subdivisions ethniques de Narbonnaise dans la promotion des chefs-lieux de cité tout en n'hésitant pas à trancher dans le vif ; alors les Cavares²⁷ ne seraient-ils qu'une branche détachée des Volques Arécomiques et divisée elle-même en plusieurs unités, parmi lesquelles celle d'Avignon aurait été récompensée par l'accession à l'autonomie à travers l'octroi du droit latin, puis, sous Auguste, du titre de colonie latine ?²⁸. Chez Strabon,

les Cavares apparaissent comme une vaste entité au point que G. Barrool (1969, 231-272) en a fait une grande confédération ; or, ils y sont décrits à partir d'informations puisées en particulier chez Artémidore, qui a parcouru la région – où il a vu, par exemple, "la position vraiment aérienne" d'Aéria –, à un moment où, selon le schéma de Ph. Leveau, les Cavares devraient être définis comme des Volques. Pas plus que le Rhône, la Durance n'est une frontière naturelle intangible : on a vu que l'ethnie des Salyens l'enjambe sans doute jusqu'au Lubéron. Dans ce cas, pourquoi la promotion augustéenne envers les Cavares d'Avignon (qu'ils aient été ou non des Volques) ne leur aurait-elle pas en même temps fait franchir ce fleuve et englober la zone au nord d'Arles dans une région attribuée par ailleurs ethniquement aux Salyens ?²⁹. On sait que, sur ce point, Strabon (IV, 1, 12) emploie une formulation qui pourrait trouver un écho dans la géographie un peu elliptique de Pomponius Mela (II, 79 : « Le Rhône débouche entre les Volques et les Cavares ») :

« *Les Volques sont voisins du Rhône et ont les Salyens et les Cavares qui s'étendent en face d'eux sur la rive opposée*³⁰. *Mais le nom des Cavares l'emporte et on qualifie ainsi désormais tous les barbares de cette rive, qui d'ailleurs ne sont plus des barbares, puisqu'ils ont pour la plupart adopté le modèle romain, aussi bien pour la langue que pour le mode de vie, voire même pour le système politique* ».

Cela ne veut-il pas dire que déjà du temps de Strabon, c'est-à-dire à la suite de la réorganisation augustéenne, toute la zone de rive gauche du Rhône au nord d'Arles est passée dans le domaine politique cavare (ce qui n'est pas en contradiction avec son rattachement à l'ethnie des Salyens par Ptolémée et Strabon lui-même), c'est-à-dire intégrée, non dans

²⁶ César parle de territoires chez les Arécomiques, mais de toute façon Avignon est qualifiée de polis Massalias (s.v., ap. St. Byz.).

²⁷ La première mention des Cavares dans la littérature antique est, à propos de jambons réputés jusqu'à Rome, chez Varron (RR, II, 4, 10) qui commença la rédaction de son ouvrage à l'âge de 80 ans et mourut dix ans plus tard en 27 av. J.-C.

²⁸ J. Gascou (1990) a bien montré qu'Avignon, qualifiée de *Colonia Iulia Augusta Hadriana*, a reçu le titre de colonie latine d'Auguste, puis de colonie romaine d'Hadrien ; mais rien n'interdit qu'elle ait pu déjà bénéficier du droit latin de la part de César ou des triumvirs en même temps que Cavaillon autre ville cavare un temps sous le contrôle massaliète.

²⁹ Cf. dans le sens d'une suprématie politique des Cavares Verdin 2001.

³⁰ Ph. Leveau (2000, 41) met en doute la précision du texte grec par rapport à la traduction de F. Lasserre : en suivant le texte grec au plus près, comme je l'ai fait, il n'y a pourtant aucun doute que Salyens et Cavares sont sur la rive opposée (ἐν τῇ περσῷ, utilisé avec le même sens un peu plus loin dans le paragraphe, pour situer Tarusco par rapport à Nîmes et au Rhône) à celle occupée par les Volques et que ceux-ci touchent au Rhône (γείτονεύω, toujours utilisé par Strabon avec le sens d'être voisin, limitrophe, sauf dans un cas où les Troglodytes sont dits voisins des Arabes du fait de l'étroitesse du golfe Arabique).

la cité d'Arles, mais dans la cité d'Avignon, *Avennio Cavarum*, selon Pline? La densité d'*oppida latina* s'y accorderait bien avec la remarque de Strabon sur l'adoption du modèle romain.

2. Ligyens, Celtes et Celto-ligyens

Strabon situe sa réflexion dans le cadre de l'évolution de la géographie historique grecque et de la confusion entre un sens ethnique et un sens géographique en un temps où géographie et ethnographie (et traditions mythologiques) ne sont pas des domaines autonomes et où la découverte progressive du monde et les délais de son enregistrement par les auteurs modifient peu à peu, mais lentement, les données disponibles. Ce qu'explique très bien Strabon lui-même: défendant la vérité des informations transmises par Homère parce que conformes aux vues et aux réalités de son temps – c'est au lecteur à discerner la part de vérité en se replaçant dans le contexte – et estimant pour cela qu'il est inutile de les contester, il prend successivement comme exemples la connaissance qu'Homère avait du Nil et de l'Égypte, de l'isthme arabe et de l'Éthiopie, à propos de laquelle il note:

I, 2, 27: «*Je dis ceci au sujet de l'opinion des anciens [auteurs] Grecs: de même qu'ils appelaient les régions situées vers le Nord, celles connues, du nom unique de Scythes ou de Nomades, comme le fait Homère, de même que celles des régions situées vers l'Ouest, une fois connues, furent désignées du nom de Celtes et d'Ibères ou du nom mixte de Celtibères et de Celto-scythes, tous les peuples étant ainsi rangés par ignorance sous un seul vocable, de même toutes les régions du Midi vers l'Océan étaient appelées Éthiopie. (...) [I, 2, 28] Si donc les [auteurs] suivants ont restreint les Éthiopiens et ce que dit Homère des Pygmées aux seuls peuples voisins de l'Égypte, cela ne saurait en rien affecter les faits anciens. Aujourd'hui, en effet, nous n'appelons plus Achéens et Argiens tous ceux indifféremment qui ont pris part à l'expédition contre Troie, alors qu'Homère le fait.*»

Un auteur peut commettre des erreurs par ignorance, l'important est qu'il n'ait rien dit de mensonger. Le rôle du géographe est donc de corriger, mais aussi de compléter le système géographique de ses prédécesseurs parce que la science a progressé et que de nouvelles régions de l'œkoumène ont été explorées.

Comme les Éthiopiens sont le nom générique de tous les peuples du Sud de l'œkoumène, les Indiens

de ceux de l'Est et les Scythes de ceux du Nord, le monde est occupé à l'Ouest par les Ibères et par les Celtes³¹, qui, de l'Océan aux Scythes, s'intercalent entre les Ibères et les Hyperboréens situés au-delà du monde connu. Rendant compte de l'existence d'un peuple ibère autour du Caucase, A. Dominguez Monedero³² a montré comment le même nom d'Ibères a été donné par les Grecs à deux peuples situés aux deux extrémités du monde à cause de leur richesse mythique ou réelle (la Colchide de la Toison d'or d'un côté, Tartessos de l'autre), comme le note Strabon (XI, 2, 19). Or, on trouve peut-être le même schéma avec les Ligyens, présents à l'Ouest et au Nord³³, comme parallèle à une dénomination générique de peuples des confins, même si la tradition est plus floue. Une autre tradition est plus largement attestée. Si l'on en croit les sources d'Aviénus³⁴, les Ligyens occupaient à l'origine les espaces septentrionaux dévolus ensuite aux Celtes qui les en auraient chassés³⁵. À leur tour, ayant atteint le littoral méditerranéen jusqu'à la mer Sarde (v. 628-630) et pénétré jusqu'en Ibérie, où Aviénus situe un *ligustinus lacus* où naît le fleuve Tartessos et Stéphane de Byzance une ville du nom de *Ligustinè*, «ville des Ligyens, près de Tartessos», ils en auraient chassé une partie des peuples, selon une tradition qui faisait des Sicanes «des Ibères délogés par les Ligyens des rives du Sicanos en Ibérie»³⁶; à une date haute puisque l'on sait que les Sicanes étaient considérés comme les plus anciens habitants que les colonisateurs grecs trouvèrent établis au VIII^e s. en Sicile.

³¹ Cf. Strabon (III, 4, 19): «les premiers auteurs appellent Ibérie tout le pays situé au-delà du Rhône et de l'isthme entre les golfes gaulois» et Hérodote, II, 33, cité ci-après, «les Celtes sont au-delà des Colonnes d'Héraclès, jusqu'aux Kynésiens, qui eux sont les derniers habitants de l'Europe du côté du Couchant».

³² Dominguez Monedero 1983, 203-209, avec notamment le déplacement du Nord à l'Occident du mythe du Jardin des Hespérides et le parallèle entre ce dernier et la légende des Argonautes

³³ Cf. Hérodote, VII, 72; Lycophron, v. 1312 et les commentaires d'Eustathe et Tzétzès; et la légende du roi ligure Cycnos.

³⁴ *Ora Marit.*, 129-145.

³⁵ Cette tradition d'une origine nordique trouve un écho dans l'épisode rapporté par Plutarque (Marius, 19) lors de la bataille d'Aix en 102: les Ligures italiens de l'armée de Marius auraient reconnu dans le nom des Ambrons «leur appellation traditionnelle», car «les Ligures donnent ce nom d'Ambrons à l'ensemble de l'*ethnos* auxquels ils appartiennent».

³⁶ Thucyd., VI, 2, 2: sur cette tradition, représentée aussi par Hellanicos, Philistos et Éphore, voir Bérard 1957, 448-454.

Au temps de la géographie d'Hécatée et d'Hérodote, l'Occident est donc défini par les peuples qui l'habitent (les Ibères, les Ligyens, les Celtes) ou par un adjectif ethnique qualifiant un territoire (*ligustikè* ou *kéltikè gè*); l'Ibérie est déjà un nom géographique, un choronyme, qui désigne la côte méditerranéenne orientale de l'Espagne à la suite du royaume de Tartessos. Alors que pour Hérodote (II, 33), après avoir noté que le cours de l'Istros commence «chez les Celtes près de la ville Pyréné», «les Celtes sont au-delà des Colonnes d'Héraclès, jusqu'aux Kynésiens, qui eux sont les derniers habitants de l'Europe du côté du Couchant», les Ligyens sont situés le long du littoral entre l'Ibérie et les Étrusques : mais si les Étrusques constituent un peuple assez bien repéré par les auteurs grecs, les Ligyens, comme les Ibères ou les Celtes, sont encore un nom générique recouvrant un ensemble de peuples dont on découvre peu à peu l'extension et d'éventuels ethnonymes dans le même temps où ils évoluent. La distinction entre ces blocs et leur définition territoriale se modifie et se précise avec les contacts, plus lentement pour les Celtes, qui restent longtemps mal cernés – comme le rappelle Strabon (II, 1,41), «Timosthène, Ératosthène et leurs prédécesseurs ignoraient tout des choses de l'Ibérie et de la Celtique» – et dont la caractérisation et notamment la différence avec les Ligyens paraissent se résumer à une opposition peuples du littoral/peuples de l'intérieur. À l'ouest du Rhône, la frontière évolue entre Ibères et Ligyens: si pour le Pseudo-Scymnos et le Pseudo-Scylax, les Ligyens commencent au-delà d'Emporion, pour le premier, ils occupent tout l'espace, pour le second ils y sont mêlés aux Ibères, tandis qu'Aviénus retient de ses sources qu'ils s'y succèdent. Notons que, dans ce secteur, pour les auteurs grecs de cette période, ce n'est pas avec les Celtes que les Ligyens se mêleraient, mais avec les Ibères. Or ces informations issues de contacts en général limités au littoral s'accordent avec les informations archéologiques qui constatent la continuité des habitats dans un contexte de culture matérielle fortement ibérisé, témoignant notamment de l'impact du commerce ibère et de la présence d'Ibères, documentés dès le IV^e s. par des inscriptions en alphabet et langue ibères, depuis le site de Pech Maho jusqu'à celui d'Ensérune, où l'ibère apparaît comme une langue véhiculaire utilisée indifféremment par leurs habitants aux noms ibères ou celtes³⁷. À l'Est du Rhône,

³⁷ La tentative de J. Untermann (1969 et 1992) de distinguer en Languedoc occidental une onomastique ligure d'une onomastique gauloise pâtit du fait qu'elle mêle des informations de chronologie disparate et révèle, en fait, les effets d'une "gallicisation" de certains patronymes à côté d'éléments ibères et d'autres qualifiés

zone toujours définie comme ligyenne, l'archéologie constate la même continuité d'occupation que paraît confirmer un indice onomastique: les *Sigunnoi* ligyens d'Hérodote trouvent un parallèle dans le nom Segunnos (premier élément sig-/seg- avec alternance i/e résultat de l'évolution phonétique), au sanctuaire de l'Acapte (Hyères, Var), dans le dernier quart du II^e s., en compagnie d'une vingtaine d'autres non-Grecs, tous du stock gaulois³⁸. On rappellera dans le même sens l'information de Trogue-Pompée à propos de la fondation de Marseille «*inter Ligures et feras gentes Gallorum*», où il semble mêler tradition ancienne (les Ligures) et réalité contemporaine (les Gaulois), mais où l'ethnique des *Segobrigii*³⁹ ne peut être que celte, de même que sont celtes les noms de Comanos⁴⁰, fils de Nanos, et de Catumandos, chef local du début du IV^e s. Il y a plus: aujourd'hui, il apparaît que les statues des guerriers assis de Roquepertuse, de Glanum et de Constantine, qui présentent une position et une cuirasse identiques à celles d'une figurine de bronze de Glauberg (Frey, Herrmann 1997), peuvent être replacées dans un contexte celte plus large au moins à partir du V^e s. av. J.-C. On ne peut manquer d'évoquer en parallèle, dans le même domaine, le buste hermaïque sans tête, mais orné d'un torque à la base du cou, retrouvé, en Languedoc oriental, sur l'oppidum du Marduel dans un contexte antérieur à la fin du VI^e s. av. J.-C. (Py 1994). À l'autre bout de la terre ligystique, les quelques données épigraphiques de la Lunigiana, vers 500 av. J.-C., en alphabet étrusque, témoignent d'une langue celte, de même que l'inscription de Gênes, en languet alphabet étrusques (*mi nemeties*), révèle une onomastique celte; et on se souviendra que les inscriptions lépontiennes de la zone de Golasecca attestent dès le VI^e s. une langue de type celte chez des populations considérées par les anciens comme ligures (tels les Lepontii ou les Laevi). D'où la proposition de Prosdociami (1986; 1987) de relier le "ligure" d'Italie au pré-celte d'une ancienne et vaste unité où des aires transalpines (centres hallstattiens, puis laténiens) auraient innové pour donner le celte au sens strict, avec des zones de

de "ligures" (mais non "anticeltes" selon la terminologie de Prosdociami).

³⁸ Comme Adretilos, Diuiomaros, Kongenoalos, Oueninos, Regoalos ou Solimaros: cf. Coupry, Giffault 1984.

³⁹ Avec premier élément *seg-*, comme Segunnos: sur cet élément (Ir. *seg*, fort, vigoureux; Goth. *sigis*, victoire), cf. Evans 1967, 254-257. Barruol 1969, 207-208 en fait une tribu des Salyens.

⁴⁰ À rapprocher du peuple des Comani que Ptolémée (II, 10, 5) situe de Marseille à Fréjus.



Fig. 1 – L'œkoumène au temps d'Hécatée et d'Hérodote.

diffusion (d'où lépontique, puis gaulois en Cisalpine, liés ou non à des invasions que Tite-Live voit continues depuis les Bituriges de Bellovèse au début du VI^e s. jusqu'aux Sénonis de la prise de Rome au début du IV^e s.) et des zones qui se seraient tenues à l'écart (ligure). Ce schéma, élaboré pour l'Italie, pourrait aussi bien s'appliquer à la Gaule: une "celticité" par contamination, qui s'est faite peu à peu, avec des déphasages marginaux, mais de façon unitaire avec les aires d'origine. On aboutit ainsi à des degrés (et des aspects) de celticité dont la perception par les témoins étrangers est elle-même déphasée.

Il faut attendre, en effet, le II^e s. pour assister à un tournant dans la connaissance ethnographique de la Gaule méridionale avec les enquêtes de Polybe sur l'équipée d'Hannibal, qui décrivent une situation applicable au III^e s.: aux Ibères jusqu'aux Pyrénées font suite les Celtes jusqu'au bas Rhône et aux Alpes⁴¹. C'est alors que l'on forge vraisemblablement

le terme de Celto-ligyen qui engloberait déjà les Salyens reconnus dans la partie occidentale. On a voulu voir dans ce terme l'expression d'un mélange de populations dû, essentiellement, à l'arrivée des Celtes

s'il utilise uniquement le terme de Galates pour désigner les Gaulois d'Asie Mineure, emploie indifféremment l'un ou l'autre terme pour tous les Celtes d'Occident. Ainsi en II, 15, 8; 22, 1 et 34, 2, les Celtes des Alpes «des bords du Rhône» sont nommés Galatai, mais en III, 47, 3 et III, 48, 6, ils sont nommés Keltai; les Celtes «des plaines du Pô» sont qualifiés, dans le chapitre 34 du livre II, d'abord de Keltai (34, 7), puis de Galatai (34, 10) et de nouveau de Keltai (34, 15), de Keltai en III, 48, 6 et de Galatai en III, 54, 3, etc. En fait, la distinction, effectuée par Diodore (V, 32, 1), est postérieure à la conquête comme il résulte de Strabon (IV, 1, 14 et 4, 2) et de César (*BG*, I, 1): sont appelés Celtes les peuples de la province de Narbonnaise (selon leur nom en grec, d'après Strabon, Keltai=Celtae) et Galatai (= Galli, mais César précise qu'ils se nomment eux-mêmes Celtae – depuis longtemps si l'on se réfère à une inscription étrusque de Caere de la fin du VI^e s., *mi celθestra*, signalée par G. Colonna et M. Cristofani, in *Il commercio etrusco arcaico*, Atti dell'incontro di studio (Roma 1983). Roma, 1985, 270-271) les peuples du reste de la Gaule que César distingue des Belges et des Aquitains et Strabon des seuls Aquitains; après la conquête césarienne, de même que les Grecs qualifient tous les Gaulois de Keltai, les Romains utilisent le terme de Galli (que Diodore et Strabon traduisent par Galatai).

⁴¹ On a cru retrouver déjà chez Polybe (en dernier lieu Roman 1997, 210-212, qui s'appuie sur un article de A. Bertrand, in *RA*, 31, 1876, et fait des Galates une seconde vague d'immigration du IV^e s.) la distinction entre Celtes (en Gaule du Sud) et Galates (de l'Océan à la Scythie), en s'appuyant notamment sur le fait que Polybe (III, 49, 13) qualifie les Allobroges de Galates: mais Polybe,

sur un substrat ligure⁴². Or le terme de celto-ligyen a des parallèles en grec, «celtibère», «celto-scythe», «liby-phénicien», «sardo-libyen», «helléno-scythe», «helléno-galate», etc., mais le contenu n'en est pas clair. A. Piganiol (1973) avait remis en cause la démonstration de Schulten selon lequel «toutes les fois qu'un peuple porte un nom composé, le premier élément du nom a valeur d'un adjectif, le second d'un substantif qui seul désignerait l'origine ethnique»: ainsi les Sardo-libyens seraient les Libyens qui habitent la Sardaigne. En effet, les choses ne sont pas aussi simples, les auteurs antiques eux-mêmes ayant varié dans le sens à attribuer à l'expression. Lorsque Hérodote (IV, 17) qualifie les Callipides d'helléno-scythes, il l'explique en disant «qu'ils ont sur les autres points le même genre de vie que les Scythes, mais qu'ils sèment et consomment du blé, ainsi que des oignons, de l'ail, des fèves et du millet» (comme les Grecs). Pour Diodore, les noms composés sont toujours, selon ses explications, ceux de peuples mélangés: tel est le cas des Liby-phéniciens (XX, 55), des Helléno-galates (V, 32) et des Celtibères (V, 33). Strabon, on l'a vu, explique le recours à un vocable unique, qu'il soit simple ou composé, par l'état d'ignorance où étaient les auteurs anciens au moment de la découverte de ces peuples. Dans les composés à base de "celte", l'ethnique "celte", qui qualifie le peuple le plus récemment reconnu, se trouverait ainsi accolé à un terme qui à l'origine recouvrait un espace ethnique et qui prend alors un sens géographique, l'Ibérie, la Scythie, la Grèce d'Asie. De la même façon, la périphrase *ligustikè gè* a perdu peu à peu son sens ethnique originel et ne conserve plus qu'une signification géographique: ainsi Ératosthène

(*ap.* Strabon, II, 1, 40) appelait encore «promontoire ligystique» celui qui descend jusqu'aux Colonnes d'Héraclès et porte de l'Ibérie», alors qu'il y connaît l'existence de Gadeira et des Ibères et, encore au temps de Strabon, nommait-on "mer Ligystique" la partie de Méditerranée comprise entre la "mer Ibérique" et les mers "Sarde" et "Tyrrhénienne" (II, 5, 19 et 29) tandis que notre golfe du Lion en constituait une sous-partie sous le nom de "golfe Galatique" (II, 5, 28; IV, 1, 6). Il est donc possible que d'autres peuples que les Salyens reçurent le qualificatif de Celto-ligyens. À partir du moment où Polybe découvre qu'une partie de la "terre ligyenne" s'avère peuplée de Celtes, on a dû qualifier de Celto-ligyens (mais pour peu de temps) des populations installées dans un espace nommé depuis l'époque archaïque "terre ligyenne", peuples des plaines du Languedoc et du bas Rhône, nouvellement reconnus comme "celtes" par leur langue et leurs expressions culturelles plus que par leur mode de vie. Dans le même temps, les peuples encore définis comme Ligyens se retrouvent repoussés vers l'Est dans les zones montagneuses toujours mal explorées des Alpes de Provence, des Maures et de l'Estérel, nommées Apennin par Polybe. Il s'agit de peuples dont la "gallicisation", moins avancée, sera finalement déviée par la conquête romaine qui fossilisera en quelque sorte l'état où ils sont parvenus à la fin du II^e s., en les incorporant dans un nouveau système politico-culturel.

En effet, c'est la conquête romaine qui fournit les conditions pour faire la distinction ethnographique (essentiellement par la langue puisque Strabon reconnaît qu'ils ont "un mode de vie très voisin") au sein des peuples des Alpes et montagnes provençales entre "Celtes" et "Ligures". Une meilleure connaissance, acquise par l'intervention romaine de 124-123 (triumphes de 123 et 122 sur les Ligures, les Voconces et les Salyens dont la succession définit la marche victorieuse des armées romaines), et les historiens géographes voyageurs, Artémidore et Poseidonios, permet de distinguer entre les Ligyens et les Celtes. En réalité, les premiers Celtes au-delà des Ligyens sont les Salyens dont le domaine commence précisément à l'ouest d'Antibes.

Les *Fastes* triomphaux de M. Fulvius Flaccus en 123 et de C. Sextius Calvinus en 122, *de Liguribus Vocontieis Salluveisque*, marquent une rupture avec la géographie polybienne dans la définition de l'Apennin et des Alpes tout en confirmant et précisant ses acquis ethnologiques. Les armées romaines ont dû emprunter la route interne des Alpes par les cols de Larche (E. Pais) ou, plus vraisemblablement, du Mont Genève (C. Jullian) et la vallée de la Durance,

⁴² C'est ce qui ressort d'un passage de Plutarque (*Aem.* 6, 1) où il note, au moment de l'intervention en Ligurie (italienne) de Paul-Émile, en 181 av. J.-C., que les Ligyens «occupent l'extrémité de l'Italie qui se termine aux Alpes et, dans les Alpes mêmes, la partie baignée par la mer Tyrrhénienne qui fait face à la Libye, mêlés aux Gaulois et aux habitants du littoral des Ibères»: l'auteur, qui semble peu au fait de la géographie de l'Occident et des distances, tente, semble-t-il, d'accorder entre elles des sources disparates qui rappellent en particulier le *Périple* du Pseudo-Scylax (les Ligyens mêlés aux Ibères jusqu'au Rhône, mais où il ajoute la présence des Gaulois). De la même façon, écrit-il, dans la *Vie de Marius* (15, 5), alors que Marius a installé son camp sur la rive gauche du Rhône, où il fait creuser la fameuse Fossa: «il incombe aux Teutons et aux Ambrons de marcher contre lui à travers les Ligyens au bord de la mer»; on ne sait d'où ils viennent (par le Nord), mais la position du camp de Marius, vraisemblablement situé entre Arles et l'embouchure du Rhône, implique que Plutarque situe aussi les Ligyens à l'Est du Rhône.

comme cela est retenu en général: c'est la route qu'emprunte César, en 58, depuis la Cisalpine, pour aller barrer la route aux Hélvètes «en prenant au plus court, à travers les Alpes», parvenant en 7 jours «in fines Vocontiorum» (BG, I, 10), d'où il remonte vers le Nord, alors que les armées de 123/122 ont descendu la vallée de la Durance jusqu'au territoire des Salyens. Cet itinéraire est préférable à celui du littoral, par la route *per Alpes maritimas*, en principe dégagée depuis l'intervention de Paul-Émile contre les Intemilii (en 181) et d'Opimius contre les Déciates et les Oxybiens (en 154), puis la voie de l'Argens et de l'Arc (la future *via Julia Augusta*); dans ce dernier cas, en effet, il faudrait faire descendre les Voconces jusque dans la vallée de l'Argens dans une zone où Lévide dans une lettre à Cicéron nomme un Forum Vocontium, mais qualifié de Forum Voconii par Plancus, au même moment, dans une autre lettre à Cicéron et par les *Itinéraires* routiers postérieurs. Dans la nouvelle définition des Alpes, on retrouve ainsi un accord avec les expressions utilisées par Tite-Live qui qualifie Oxybiens et Déciates – situés, on l'a vu, par Polybe (XXXIII, 10) au-delà de l'Apennin –, de Ligures transalpins (*Per.*, 47) et qui, dans la *Per.*, 60 («M. Fulvius Flaccus réduisit d'abord les Ligures transalpins par la guerre⁴³ alors qu'il avait été envoyé au secours des Marseillais contre les Gaulois Salluviens qui pillaient le territoire de Marseille»), recoupe bien la distinction ethnique des *Fastes* entre Ligures et Salyens. Car ces Ligures transalpins, ce ne sont pas cette fois les Déciates ou les Oxybiens, mais des tribus des Alpes Cottiennes dans la région du Mont-Genève où Strabon (IV, 6, 6) situe des peuples Ligyens. Dans ce contexte, on comprend mal pourquoi Pline (III, 5, 47), dans sa description des peuples de l'Italie, revenant sur les peuples ligures transalpins les plus célèbres (d'après quelles sources?), y inclut les Salyens (qu'il a cités par ailleurs dans le cadre de l'*oppidum latinum* d'Aquae Sextiae) à côté des Oxybiens et des Déciates⁴⁴.

⁴³ «M. Fulvius Flaccus primus transalpinos Ligures domuit bello...»: il faut donner à *primus* le sens de *primum*; l'abréviateur n'a certainement pas saisi la nuance que le texte de Tite-Live devait contenir dans la mesure où déjà dans le résumé du livre 47 il utilise le terme de "Ligures transalpins" pour désigner les Oxybiens et les Déciates.

⁴⁴ De même Florus (I, 19), au début du II^e s., cite à la queue leu leu comme peuples ligures vaincus par les Romains, «Salluvii, Deciates, Oxubii, Euburiates, Ingauni». Mais Florus n'est pas Pline...

Le territoire des Salyens de Strabon, dans un espace marqué par l'organisation de la province romaine, recouvre donc globalement le territoire des trois cités de Fréjus, Aix et Arles.

3. Les Salyens occidentaux d'après Strabon

Dans la phrase de Strabon qui nous a servi de point de départ, il faut maintenant analyser le contenu des informations qui concernent la partie occidentale du territoire des Salyens: τὴν μέχρι Λουερίωνος καὶ τοῦ Ῥοδανοῦ πεδιάδα τούτοις προσνέμουσιν, ἀφ' ἧς οὐ πεζὴν μόνον ἀλλὰ καὶ ἵππικὴν ἔστελλον στρατιάν, εἰς δέκα μέρη διηρημένοι : «(les [auteurs] suivants) leur attribuent en outre les régions de plaine jusqu'à Luério et jusqu'au Rhône, où, divisés en dix parties, ils équipaient des troupes non seulement d'infanterie, mais aussi de cavalerie».

τὴν μέχρι Λουερίωνος καὶ τοῦ Ῥοδανοῦ πεδιάδα (s-e γῆν οὐ χώραν). Luério présente une difficulté: G. Barrauol⁴⁵ l'identifie au Lubéron, tout en notant que Strabon ne mentionne jamais une montagne (ou un fleuve) sans article défini ou sans qualificatif (*oros*); le mot devrait désigner une agglomération, inconnue par ailleurs, mais dont la parenté avec le nom de la montagne est évidente. S'il fallait corriger⁴⁶, on pourrait soit ajouter simplement l'article défini, soit, en se reportant à IV, 1, 11⁴⁷, proposer, comme l'avait fait A. Coray au XIX^e s., *μέχρι τοῦ Δρουεντία*, qui, en tout état de cause, donne la limite Nord du territoire occupé par les Salyens. En faveur de l'identification de Luério avec le Lubéron, il faut noter que les limites de la cité d'Aquae Sextiae incluent le pays d'Aigues entre Durance et Lubéron, ce qui est en accord avec le contact des Salyens avec les Albiens, les Albièques et les Voconces signalé par Strabon (IV, 6, 4). Quoi qu'il en soit, le territoire de plaines en question s'étend, géographiquement, de la plaine d'Aix à la Crau, la Camargue, la zone autour de l'Étang de Berre et la Petite Crau; administrativement, il

⁴⁵ Barrauol 1969, 189 et n. 1.

⁴⁶ On a proposé, du fait de graphies proches, de corriger Λουερίωνος *par* Ἀουενίωνος (Kramer, Avignon) ou Δουρίωνος (Casaubon, ville inconnue citée en IV, 1, 11).

⁴⁷ IV, 1, 11: «En partant de Massalia et en abordant le territoire entre les Alpes et le Rhône, on trouve les Salyens jusqu'au fleuve Durance sur 500 stades (env. 90 km)».

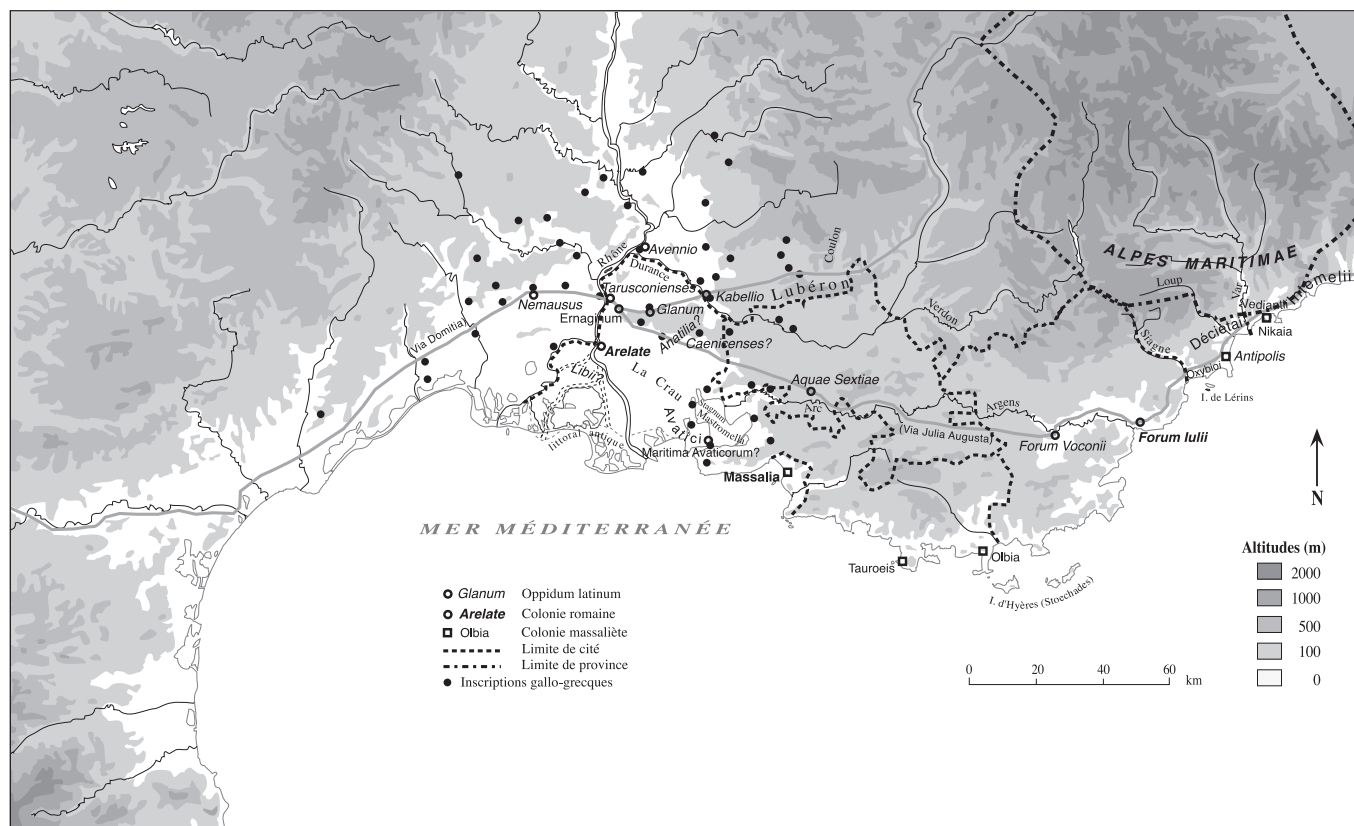


Fig. 2 – Ligyens et Salyens au temps de Strabon.

couvre, au temps de Strabon, vraisemblablement, la partie occidentale de la cité d’Aix, mais aussi la partie orientale de la cité d’Arles (et/ou méridionale de la cité d’Avignon).

On l’a déjà dit, c’est cette partie du territoire des Salyens qui leur a fait attribuer la qualification de Celto-ligyens. Or le degré de celticité y apparaît particulièrement manifeste à travers l’usage de la langue et l’onomastique gauloise révélées par les inscriptions grecques et gallo-grecques des II^e-I^{er} s. av. J.-C. La figure 2 montre bien l’exceptionnelle concentration de ces inscriptions, en dehors du vide de la Crau (qui est aussi un vide d’habitat permanent) dans cette région occidentale, et combien elle s’oppose en ce domaine avec le reste du territoire salyen et au contraire se relie à celui des Cavares de la basse Durance et des Volques du Languedoc oriental: faut-il s’étonner que le Rhône et sa basse vallée aient constitué une zone plus ouverte que les montagnes de Provence orientale à l’impact de la “gallicisation”?

ἔστελλον στρατιάν : “équiper, mettre sur pied une armée, des troupes, des soldats” est une expression

bien attestée chez Strabon⁴⁸, notamment, avec une construction identique, en V, 1, 7⁴⁹ et en V, 4, 12⁵⁰. Le verbe à l’imparfait désigne évidemment une action passée, avec un renforcement dans les deux exemples précédents par l’ajout de «autrefois» (cf. aussi VI, 3, 4): elle peut être considérée dans sa durée, mais unique, équivalent souvent en français à un passé simple, mais également une action répétée, habituelle dans le passé. Il peut aussi marquer l’effort, la volonté, la capacité de faire une telle action («étaient capables d’équiper»).

⁴⁸ 15 occurrences: “équiper, mettre sur pied des soldats, une armée, des bateaux” (et non pas “envoyer” comme le propose Pralon 1998: un seul exemple avec ce sens, en XII, 3, 6, “envoyer une colonie”).

⁴⁹ ... καὶ τὸ παλαιὸν δὲ ἔστελλε δώδεκα μυριάδας στρατιάς: «(Patavium) équipait autrefois une armée de 120 000 hommes».

⁵⁰ ... οἳ γε καὶ ὀκτὼ μυριάδας ἔστελλον ποτε τῆς πεζῆς στρατιάς, ἰππέας δ’ ὀκτακισχιλίους: «(Les Samnites) équipaient autrefois une armée de 80 000 fantassins et 8 000 cavaliers».

εἰς δέκα μέρη διηρημένοι : le verbe est un participe parfait moyen ou passif, avec donc deux possibilités de sens, au passif, « ayant été divisés », au moyen (le sujet fait l'action pour lui-même), « s'étant eux-mêmes divisés ». Le parfait exprime ici la situation existant au moment où les Salyens équipaient une armée, comme résultat d'une action antérieure. Διηρημένοι au nominatif pluriel, accordé avec le sujet logique de *estellon*, s'applique donc normalement aux Salyens de la plaine. Mais on pourrait envisager aussi une syllepse (accord d'après le sens) entre *stratian* et *dièréménoi*.

Méros permet-il de choisir ? Or, μέρος est un terme général, "partie"⁵¹, utilisé des centaines de fois par Strabon avec un sens général de "partie", et dont il faut a priori conserver cette valeur, même s'il est ensuite permis de s'interroger sur la "partie" que le mot recouvre. Quand il l'applique à *stratia*, Strabon désigne de façon anecdotique une portion d'armée qui se divise dans telle ou telle occasion⁵². En revanche, on retiendra comme significatifs les parallèles s'appliquant à un peuple ou un espace géographique ou politique⁵³:

– espace géographique et ethnographique

- Les Celtibères (III, 4, 13) et la Celtibérie (III, 4, 19) divisés en 4 (ou 5) "parties", qui correspondent à des peuples⁵⁴;

– espace géographique et politique

- Les Achaïens (VIII, 7, 4) divisés en 12 "parties" correspondant aux 12 cités de la confédération achaienne⁵⁵;

- La Thessalie (IX, 1, 4) dont le *koinon* (confédération) est divisé en 4 "parties" qui sont les 4 tétrades ayant à leur tête un tétrarque et où chaque domaine fournit fantassins et cavaliers pour l'armée confédérale.

Ces parallèles nous invitent donc à envisager pour les Salyens occidentaux une division géographique en dix secteurs servant de base à une division ethnographique et/ou politique.

Maintenant tournons-nous vers l'information que ces Salyens fournissaient des troupes d'infanterie et même de cavalerie : comme je l'ai déjà dit, l'imparfait indique qu'il s'agit d'une action éventuellement répétée dans le passé, mais qui, au temps où écrit Strabon, est terminée. Précisons tout de suite qu'il n'y a pas de liaison obligatoire entre l'attribution des zones de plaines aux Salyens et le fait qu'elles étaient divisées en 10 districts, alors que la liaison est évidente entre ces districts et l'équipement de troupes. Autrement dit, Strabon ajoute une nouvelle information qu'il ne tient pas obligatoirement des "auteurs grecs suivants". Cette information pourrait donc venir aussi bien de Polybe (ou d'un de ses contemporains) que d'Artémidore, de Poseidonios ou d'un auteur postérieur (Timagène, Diodore, voire d'un auteur latin comme Trogue-Pompée ou Tite-Live). On peut envisager deux possibilités :

1) les Salyens équipaient ces soldats pour eux-mêmes,

– soit avant la conquête romaine de la Transalpine: Polybe, Strabon ou Trogue-Pompée font allusion à de multiples combats que les Massaliotes eurent à soutenir contre leurs voisins, notamment en 154 au moment de l'intervention romaine contre les Déciates et les Oxybiens alors que, selon Polybe, « les Massaliotes étaient bloqués chez eux ».

– soit au moment de la conquête, lors des combats contre M. Fulvius Flaccus en 124 et C. Sextius Calvinus en 123, soit encore lors de la révolte de 90 matée par C. Caelius;

⁵¹ Aussi est-il inutile de rechercher un équivalent latin institutionnel comme le fait Mason 1974: l'équivalent latin de *méros* est *pars*, un terme aussi vague que lui et qui comme lui peut recouvrir des institutions diverses.

⁵² Trois occurrences: VI, 2, 4 et VIII, 7, 5: une partie de l'armée; XVII, 3, 20: Ἐκ ταύτης τῆς πόλεως τριακοσταίους πεζῆ περιώδενσε τὴν σύρτιν Μάρκος Κάτων, κατάγων στρατιὰν πλειόνων ἢ μυρίων ἀνδρῶν, εἰς μέρη διελὼν τῶν ὑδρείων χάριν: « sorti de la ville, Marcus Caton contourne la Syrte par terre en 30 jours, à la tête d'une armée de plus de 10000 hommes, qu'il a divisée en plusieurs parties (= détachements) en fonction des réserves d'eau ». Aucun des cas ne peut prendre un sens précis tel que contingent ou escadron comme l'envisage Barruol 1969, 106, n. 8.

⁵³ Neuf occurrences. Outre les 3 exemples retenus, *méros* peut désigner un espace purement géographique (le ciel et la terre divisés en 4 parties, la Libye divisée en 2 parties, l'Asie divisée en plusieurs parties) ou social (les Indiens divisés en 7 parties, philosophes, agriculteurs, éleveurs et chasseurs, artisans, etc.).

⁵⁴ *Méros* est ici l'équivalent exact du latin *pars* utilisé, par exemple, par César, *BG*, I, 1, 1: « l'ensemble de la Gaule est divisée en trois parties (*partes*): l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui dans leur langue se nomment Celtes et dans la nôtre Gaulois ».

⁵⁵ Ἡ δὲ τάξις τῶν τόπων, οὗς κατόκουσιν εἰς δώδεκα μέρη διηρημένοι, τοιαύτη τίς ἐστὶ: « la disposition des lieux, qu'ils habitaient divisés en 12 parties, est la suivante »; on notera le parallélisme de la construction (verbe à l'imparfait+participe parfait) pour marquer la contemporanéité.

2) ils le faisaient pour le compte de Rome, en fournissant des troupes auxiliaires.

En effet, selon Brunt 1971, il n'y a pas de témoignage clair de recrutement de citoyens en Gaule au cours du I^{er} s. av. J.-C. En 44-43, lorsque Lépide recréa trois légions en Espagne Citérieure et en Narbonnaise, il est vraisemblable qu'il ait puisé dans les villes romanisées non pourvues de la citoyenneté romaine et notamment dans les villes auxquelles César avait octroyé le droit latin connues grâce à Pline et dont un certain nombre se trouve chez les Salyens occidentaux, Aquae Sextiae, Anatalia, Caenicenses, Glanum, Libii, Tarusconienses. Mais il y eut des recrutements d'auxiliaires, depuis ceux enrôlés par Fonteius jusqu'aux 22 cohortes recrutées en Transalpine par César en 52 pour la défense de la province⁵⁶ et à la *Legio vernacula Quinta Alaudae*, recrutée par César en Transalpine en 49⁵⁷, qui faisait vraisemblablement partie des trois légions laissées pour le siège de Marseille (Brunt 1971, 468) : constituées d'indigènes qui reçurent plus tard la citoyenneté, il est possible que des Salyens y furent incorporés.

Ma préférence va à la première possibilité et à un emprunt à Artémidore ou Poseidonios décrivant la situation au moment des combats entre Salyens et armée romaine en 124. Quelle que soit la solution retenue, il reste que la division en 10 secteurs peut s'appliquer à une organisation indigène d'avant la conquête ou à un découpage postérieur dû à (ou repris par) l'administration romaine, comme pourrait le suggérer la précision de l'information transmise par Strabon. Ainsi, Fl. Verdin⁵⁸, privilégiant l'aspect militaire, hésite-t-elle entre « une organisation militaire imposée aux indigènes » par les Romains et « une organisation de type essentiellement militaire mise en place pour faire face à un adversaire commun, en l'occurrence Marseille alliée à Rome, dont l'existence aurait été éphémère » et se serait surimposée à l'organisation politique préexistante. En fait, on voit bien qu'au sein du peuple des Salyens ces districts recouvrent une circonscription territoriale correspondant à la fois à un groupement ethnique et à une subdivision de l'armée, une unité militaire : c'est la définition que donnait E. Sereni⁵⁹ à l'unité de base

⁵⁶ *BG*, VII, 64-65; il est en outre question des Helviens, des Allobroges et des Volques Arécomiques, qui se mobilisent eux-mêmes.

⁵⁷ Suétone, *Iul.*, XXIV, 2.

⁵⁸ Verdin 1998, p. 91 pour la première hypothèse, p. 97 pour la seconde.

⁵⁹ Sereni 1971, part. 322-383, qui reste l'étude fondamentale sur le *pagus* ligure.

d'une tribu, le *pagus*. Il est possible qu'il y ait eu entre ces *pagi* une organisation "confédérale", selon le sens que l'on attribue à l'expression de "roi des Salyens" utilisée par l'abréviateur de Tite-Live (*Per.* 61) pour Toutomotoulo, à côté des *dynastai* cités par Appien (*Celt.*, XII) à propos du même épisode. Ces unités territoriales (les 10 occidentales et d'autres, non signalées par Strabon, sur le reste du territoire salyen) se sont retrouvées plus tard insérées, à côté du territoire d'Aix⁶⁰, dans les territoires des colonies romaines d'Arles, puis de Forum Iulii.

En effet, ces 10 districts des « régions de plaine » des auteurs grecs précédant Strabon occupent en fait la zone attribuée par Ptolémée (II, 10, 8) aux Salyens avec, outre Aquae Sextiae, les cités de Tarusco, Glanum, Arles, Ernaginum. Si Aquae Sextiae est une création romaine, elle fut implantée à proximité de l'oppidum d'Entremont, fondé vers le début du II^e s., que l'on considère comme la capitale des Salyens⁶¹ au moment de la conquête romaine. Quant aux autres villes, elles occupent des sites déjà existants avant la fin du II^e s. av. J.-C. Mis à part Ernaginum et Arles, on note qu'elles figurent dans la liste des *oppida latina* transmise par Pline. La date d'attribution de ce droit est incertaine : on hésite entre César et les triumvirs. Ces villes et peuples dotés du droit latin représentaient en tout cas des entités ethniques ou politiques parvenues à un certain stade de développement interne. C'est parmi elles qu'on peut essayer de retrouver les autres « parties » (= tribus ou *pagi*) des Salyens : on doit retenir alors Anatalia, les Caenicenses, les Libii, auxquels on peut ajouter les Avatici (avec la ville nouvelle de Maritima Avaticorum, *oppidum* chez Pline et *colonia* chez Ptolémée, dont le nom évoque un site côtier par opposition à une autre ville existant déjà située à l'intérieur, par exemple, Mastramélè, citée avec l'Étang du même

⁶⁰ D. Roman (1987) propose la création d'une colonie latine à Aquae Sextiae dès 124, mais n'envisage pas le problème de son territoire : fut-il dès l'origine celui que nous pouvons connaître après les créations des colonies romaines d'Arles et de Fréjus ?

⁶¹ Depuis M. Clerc, on admet que le récit de Diodore, XXXIV, 23 (« Sextius ayant pris la ville des Gaulois et faisant vendre ses habitants aux enchères, un certain Craton se déclarant ami des Romains ... fut amené etc. ») s'applique à la prise d'Entremont par Sextius ; mais on sait que ce passage ne nous est connu que par un recueil d'histoires morales (*Excerpta de virtutibus et vitiis*) réalisé au X^e s. à la demande de l'empereur Constantin VII Porphyrogénète et on ignore tout de ce qui précédait ; aussi a-t-on surévalu la signification de l'emploi de l'article défini (τὴν τῶν Γαλατῶν πόλιν, "la ville des Gaulois") pour en faire la ville par excellence, c'est-à-dire le chef-lieu de la cité alors que l'article devait simplement rappeler la ville dont Diodore venait de parler (et qui était peut-être en effet le chef-lieu de la cité).

nom par Artémidore, mais aussi par Aviénus d'après des sources plus anciennes?)⁶², tous villes et peuples particulièrement mal identifiés, mais dont le territoire se trouvait en tout cas chez les Salyens occidentaux⁶³. Le dixième pourrait être, plutôt que les Comani, *oppidum latinum* de Pline, sur le territoire desquels Ptolémée situe Marseille (mais aussi Tauroentium, Olbia et Forum Iulii), la tribu (ou la ville) des abords de l'étang de Berre dont le nom commencerait par Soma() pour lequel l'inscription grecque ou gallo-grecque de Vitrolles mentionne un *praetor*: le titre pourrait désigner une magistrature, sinon confédérale comme le *praetor Volcarum* de l'inscription d'Avignon, du moins liée à une organisation politique nouvelle, comme le *praetor* de Nîmes, d'Aix, de Vaison ou de Carcassonne⁶⁴.

En somme, les informations transmises ici par Strabon pourraient s'appliquer à une situation existant déjà à la période de l'indépendance salyenne et reprise en compte dans l'organisation pré-impériale de la province romaine.

La phrase de Strabon, qui m'a servi de point de départ, sous-entend un important travail de confrontation et de mise à jour de géographie historique. Cet auteur auquel on a reproché un manque d'esprit scientifique se révèle un informateur irremplaçable dans le domaine ethnographique et historique, trop souvent allusif à notre goût. Le cas des Ligyens est un exemple type de la mise à jour dynamique de la géographie grecque dont les auteurs, tout en n'oubliant jamais leurs prédécesseurs, les prolongent et les remettent en question. Comme l'a fait Strabon, mais moins bien que lui du fait de la perte de la plupart de ses références, nous pouvons essayer de suivre la mise au point de la définition de cet ensemble ethnique depuis sa définition la plus

large jusqu'à son acception la plus étroite lorsque la conquête romaine a pénétré du littoral à l'intérieur des terres. Le point de départ est fourni par l'archéologie: c'est la révélation d'une unité culturelle de l'Europe occidentale (moins la zone ibéro-orientale) à la fin de l'Âge du bronze, « considérée comme le fait d'une civilisation commune, avec des accents différenciés selon la précocité, les dynamismes, les relations, les traditions et les évolutions régionales » avec déjà comme centre d'irradiation un vaste complexe culturel dénommé "Rhin-Suisse-France orientale". Les populations méridionales y participent « tant pour la vaisselle quotidienne que pour les modes métalliques et tardivement pour les rites sépulcraux », tout en préservant leur propre identité en métissant ces apports (Gasco 2000). Avec toute la prudence qui s'impose, cette unité culturelle rejoint l'idée d'une unité linguistique pré-celtique, mais non "anticultique" selon la terminologie de Prodocimi (1987). Mais ces populations continuent à évoluer et aux apports continentaux s'ajoute bientôt l'impact des civilisations méditerranéennes qui ont joué un double rôle de séduction et de répulsion. Ces peuples qui du nord de l'Italie à l'Ibérie, placés entre les Ibères et les Étrusques, semblaient uniformes (et l'étaient certainement dans leur fond ethno-linguistique et culturel) se sont différenciés peu à peu. Du côté de l'Extrême-Occident, où les Ibères, qui étaient déjà à part, se sont plus vite individualisés au contact des navigateurs méditerranéens grecs et puniques et, aux V^e-III^e s., ont directement relayé les rencontres et sont devenus les interlocuteurs privilégiés des Grecs, donnant l'impression d'une extension plus grande alors qu'ils n'occupaient, en Languedoc occidental, que les interstices de communication commerciale et linguistique au sein de populations différentes malgré le cadre d'une culture matérielle fortement ibérisée, comme l'attestent, par exemple, les tombes "pluriculturelles" d'Ensérune⁶⁵, la frontière a pu paraître plus fluctuante. En outre, l'Extrême-Occident est resté longtemps pour les Grecs un monde inconnu, en fait l'extrémité du monde aux mystères insondables, où les explorations de Pythéas déclenchaient surtout l'incrédulité (à l'exception, semble-t-il, d'Ératosthène). Les Phocéens de Marseille eux-mêmes se sont longtemps contentés de fréquenter les côtes, utilisant les indigènes comme relais de leur commerce au-delà du littoral. Le grand tournant est venu de l'affrontement Carthage/Rome et de l'expansionnisme romain qui en est résulté, d'abord

⁶² On a proposé d'identifier Mastramélè à Saint-Blaise, mais ce pourrait être aussi bien Saint-Pierre de Martigues (cf. pour les dernières fouilles, *BSR PACA*, 2000, 122-124) et Maritima se situe peut-être sur le site très prometteur de Tholon, sur la rive ouest de l'Étang de Berre à Martigues en cours de fouille (cf. *BSR PACA*, 2000, 125-126).

⁶³ Pour le sens à donner à ces dénominations et leur localisation, on se reportera à leur nom chez Barruol 1969 (et Verdin 2000 pour les Caenicenses). On doit éliminer Forum Voconii et les Bormani, situés hors des plaines occidentales.

⁶⁴ Lejeune 1985, 123-125; Christol, Goudineau 1987-88, 93-98. Il existe dans le stock gaulois des noms de personnes à élément Su-/So-, tels que Somaro ou Somaco; la répétition du mot et la gravure soignée de l'inscription empêchent d'envisager une erreur du lapicide pour Koma(noi)/Comani, où l'on aurait pu faire une confusion entre sigmas Σ et C lunaire.

⁶⁵ Cf. Schwaller *et alii* 2001.

vers l'Ibérie, puis vers la Gaule. Du côté de la science géo-historique, c'est Polybe qui a accompagné la véritable découverte de ce nouveau monde, révélant que ces "Ligyens" s'étaient "celtisés" au point qu'on les distinguait difficilement des Celtes de l'intérieur et repoussant les derniers Ligyens dans les zones montagneuses alpines et apenniniques où ils avaient vécu plus isolés des contacts extérieurs. R. De Marinis reconnaît que «tout exclut une nette opposition entre Ligures et Celtes du point de vue ethno-linguistique et témoigne en faveur d'une antique parenté». Mais il estime que «la distinction opérée par les sources grecques et latines reposait à l'évidence sur des éléments de caractère culturel, linguistique et de mœurs» et conclut que «même si les dialectes ligures appartenaient à une famille linguistique européo-occidentale comprenant les dialectes celtiques, sur le plan historique la distinction entre Ligures et Celtes transalpins doit être maintenue, dans la mesure où il s'agit de deux ethnies différentes, comme par exemple entre Français, Italiens, Espagnols qui appartiennent pourtant à la même famille linguistique»⁶⁶. S'agit-il vraiment de deux ethnies différentes ou bien de degrés et de formes de celticité sur une base de peuplement "unitaire" à l'origine? A. L. Prosdocimi insiste sur la «celticità come farsi e non come essere» et sur la dynamique des phénomènes d'irradiation du centre vers la périphérie pour expliquer les décalages d'évolution linguistique, préférant parler de dialectes celtes en formation plutôt que d'un celte "compact". Polybe n'a pas retrouvé les Ligyens d'Hécatee, mais des peuples qui sont le résultat d'une évolution différentielle selon les contacts et les ouvertures, qu'il assimile cependant, sans difficulté, aux autres Celtes et qui eux-mêmes affirment leur parenté avec ces derniers⁶⁷. Les derniers Ligyens sont les Ligures

des Alpes et de l'Apennin qui sont restés à l'écart de l'irradiation gauloise laténienne. Que cette irradiation vers le Midi "ligyen" n'ait pas été accompagnée de déplacements de populations ou d'invasions, attestées à plusieurs reprises en Cisalpine (même si, selon Tite-Live, les Bituriges de Bellovèse ont traversé la Gaule et fait étape à Marseille avant de rejoindre l'Italie), les relations continues depuis la période hallstattienne, accélérées notamment sous l'impulsion des trafics méditerranéens, suffisent à l'expliquer par un cheminement à travers des relais différentiels intercommunautaires. Ainsi, les archéologues ont-ils depuis longtemps relevé l'existence de grands espaces culturels – occidental, bas-rhodanien et oriental – en Gaule méditerranéenne, en place dès le premier Âge du fer, mais évoluant au gré des rapports de force internes, des dynamiques externes, des emprunts et des refus⁶⁸. En fait, l'histoire des Ligyens rappelle que la construction ethnographique est continue. Pas plus que les Celtes continentaux, les Ligyens n'ont constitué un ensemble immobile. Les auteurs anciens ont eu du mal à les cerner au fil des siècles, à suivre leurs transformations, différents et en même temps proches des autres "indigènes" qu'ils découvraient des Alpes aux Pyrénées. Néanmoins, leurs textes, les témoignages linguistiques et matériels nous livrent quelques clefs qui nous invitent à chercher l'évolution du contenu derrière les mots. Contrairement à son succès de nos jours, le terme de celto-ligyen n'a guère eu de diffusion antique parce qu'il a correspondu seulement à un moment de la connaissance ethno-historique du monde occidental par les auteurs grecs anciens. Les historiens modernes devraient en prendre acte pour éviter de faire des Ligyens une réalité ethnique figée sans fondement.

⁶⁶ De Marinis 1988, 248-249.

⁶⁷ Cf. par exemple la réponse des Gaulois aux ambassadeurs romains qui tentent de les dissuader de laisser passer Hannibal en route vers l'Italie: «ils entendaient dire que des gens de leur race étaient chassés par le peuple romain des terres et des frontières d'Italie, payaient tribut et souffraient toutes les autres indignités possibles» (Tite-Live, XXI, 20, 6).

⁶⁸ Cf. Bats 1999.

Abréviations bibliographiques

- Arnaud 2001** : P. Arnaud, Les Ligures : la construction d'un concept géographique et ses étapes de l'époque archaïque à l'empire romain, dans *Origines gentium*. Séminaire Bordeaux, 1996-1997, Bordeaux, 2001, 327-363.
- Baldacci 1983** : P. Baldacci, La celtizzazione dell'Italia settentrionale nel quadro della politica mediterranea, dans *Popoli e facies culturali celtiche a nord e a sud delle Alpi dal V al I secolo a.C.* Atti del colloquio intern. (Milano 1980), Milano, 1983, 147-155.
- Barruol 1969** : G. Barruol, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Étude de géographie historique*, Paris, 1969 (Suppl. 1 à la *RANarb*).
- Bats 1999** : M. Bats Identités ethno-culturelles et espaces en Gaule méditerranéenne, dans *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente*. Atti XXXVII Convegno st. Magna Grecia (Taranto 1997), Napoli, 1999, 381-418.
- Bérard 1957** : J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*, Paris, 1957.
- Bonamici 1996** : M. Bonamici, Contributo alle rotte arcaiche nell'alto Tirreno, *StEtr*, 61, 1996, 4-43.
- Brun 1999** : J.-P. Brun, *Le Var*, 83/1-2, Paris, 1999 (Carte Archéol. de la Gaule).
- Brunt 1971** : P. A. Brunt, *Italian Manpower (225 BC-AD 14)*, London, 1971.
- Chastagnol 1992** : A. Chastagnol, *ILN II, Antibes, Riez, Digne*, Paris, 1992 (*Gallia*, Suppl. 44, 2).
- Chevallier 1980** : R. Chevallier, *Les Ligures*. Tours, 1980 (Caesarodunum, Suppl. 35).
- Christol, Goudineau 1987-1988** : M. Christol, Chr. Goudineau, Nîmes et les Volques Arécomiques au I^{er} s. av. J.-C. *Gallia*, 45, 1987-1988, 87-103.
- Christol, Janon 2000** : M. Christol, M. Janonn, Le statut de Glanum à l'époque romaine. *RANarb*, 33, 2000, 47-54.
- Coupry, Giffault 1984** : J. Coupry, M. Giffault, Onomastique non hellénique dans l'anthroponymie olbienne et massaliète, en Ligurie marseillaise, à la fin de l'époque hellénistique, d'après les ex-voto du sanctuaire de l'Acapte, dans *Hommages à L. Lerat*, I. Paris, 1984, 209-219.
- De Marinis 1988** : R. De Marinis, Liguri e Celto-liguri, dans *Italia, omnium terrarum alumna*. Milano, 1988, 159-259.
- Dominguez Monedero 1983** : A. J. Dominguez Monedero, Los terminos «Iberia» e «Iberos» en las fuentes grecolatinas: estudio acerca de su origen y ambito de aplicación. *Lucentum*, II, 1983, 203-224.
- Duval 1971** : P.-M. Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle*, Paris, 1971.
- Ebel 1976** : Ch. Ebel, *Transalpine Gaul. The emergence of a Roman province*, Leiden, 1976.
- Evans 1967** : D. E. Evans, *Gaulish Personal Names*, Oxford, 1967.
- Fatás 1980** : G. Fatás, *Contrebia Belaisca (Botorrita, Zaragoza)*. II. *Tabula Contrebiensis*, Zaragoza, 1980.
- Forni 1976** : G. Forni (a cura di), *Fontes Ligurum et Liguriae antiquae*, Genova, 1976 (Atti soc. lig. storia patria, XVI).
- Frey, Herrmann 1997** : O.-H. Frey, F.-R. Herrmann, Ein frühkeltischer Fürstengrabhügel am Glauberg im Wetteraukreis, Hessen. Bericht über die Forschungen 1994-1996, *Germania*, 75, 1997, 2, 459-550.
- Gascó 2000** : Y. Gascó, *L'Âge du bronze dans la moitié sud de la France*, Paris, 2000.
- Gascou 1990** : J. Gascou, Le statut d'Avignon d'après un prétendu faux épigraphique de la cité d'Apt (Vaucluse), *RANarb*, 23, 1990, 225-235.
- Goudineau 1978** : Chr. Goudineau, La Gaule Transalpine, dans Cl. Nicolet, dir., *Rome et la conquête du monde méditerranéen. 2/ Genèse d'un empire*, Paris, 1978, 677-699.
- Gras 2000** : M. Gras, La battaglia del mare sardonio. In ricordo di Gianni Tore, dans *La battaglia del mare sardonio. Studi e ricerche*. Atti della tavola rotonda di Oristano (ott. 1998). Cagliari/Oristano, 2000, 37-46.
- Jacoby 1902** : F. Jacoby, *Apollodors Chronik. Eine Sammlung der Fragmente*, Berlin, 1902.
- Lambert 1997** : P.-Y. Lambert, L'épigraphie gallo-grecque. Actes du X^e Congrès intern. d'épigraphie grecque et latine (Nîmes, 1992), Paris, 1997, 35-50.
- Lamboglia 1939** : N. Lamboglia, *Liguria romana. Studi storici topografici*, I, Alassio, 1939.
- Lejeune 1985** : M. Lejeune, *RIG. I, Textes gallo-grecs*. Paris, 1985 (45^e suppl. à *Gallia*).
- Leveau 1999** : Ph. Leveau, L'hydrologie du Rhône, les aménagements du chenal et la gestion territoriale de ses plaines en val d'Orange. *Gallia*, 56, 1999, 99-108.
- Leveau 2000** : Ph. Leveau, Dynamiques territoriales et subdivisions des cités romaines. À propos des

- cités d'Avignon et Arles (Gaule Narbonnaise). *RANarb*, 33, 2000, 39-46.
- Mason 1974** : H. J. Mason, *Greek terms for Roman institutions. A lexicon and analysis*, Toronto, 1974.
- Momigliano 1979** : A. Momigliano, *Sagesses barbares. Les limites de l'hellénisation*, Paris, 1979.
- Pédech 1964** : P. Pédech, *La méthode historique de Polybe*, Paris, 1964.
- Peretti 1979** : A. Peretti, *Il periplo di Scilace. Studio sul primo portolano del Mediterraneo*, Pisa, 1979 (Bibl. di Studi ant., XXIII).
- Piganiol 1973** : A. Piganiol, Les peuples mixtes dans l'antiquité, dans *Scripta varia*, I. Bruxelles, 1973 (Coll. Latomus, 131), 7-13.
- Pocchetti 2001** : P. Pocchetti, Intorno ai problemi linguistici del mondo enotrio, dans *Il mondo enotrio tra VI e V secolo a.C.* Atti dei seminari napoletani (1996-1998) (a cura di M. Bugno e C. Masseria), Napoli, 2001, 149-198.
- Pralon 1998** : D. Pralon, Les Salyens dans les textes historiques grecs, *DocAMérid*, 21, 1998, 21-26.
- Prosdocimi 1986** : A. L. Prosdocimi, I più antichi documenti del celtico in Italia. Atti II° Conv. archeol. regionale (Como 1984), Como, 1986, 67-92.
- Prosdocimi 1987** : A. L. Prosdocimi, Celts in Italia prima e dopo il V secolo a.C., dans *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione*, Bologna, 1987, 561-581.
- Py 1994** : M. Py, D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), VI – Les niveaux du Bronze final au milieu du V^e s. av. n.è. sur le Chantier Central. *DocAMérid*, 17, 1994, 201-265.
- Richardson 1996** : J. S. Richardson, *The Romans in Spain*, Oxford, 1996.
- Roldán 1986** : J. M. Roldán, El bronce de Ascoli en su contexto histórico, dans *Epigrafía hispánica de época romano-republicana*. Actas de la reunión de Zaragoza (1983). Zaragoza, 1986, 115-135.
- Roman 1987** : D. Roman, Aix-en-Provence et les débuts de la colonisation de droit latin en Gaule du Sud, *RANarb*, 20, 1987, 185-190.
- Roman 1991** : D. et Y. Roman, L'intervention romaine de 154 avant J.-C. en Gaule Transalpine : essai d'analyse, *RANarb*, 24, 1991, 35-38.
- Roman 1997** : D. et Y. Roman, *Histoire de la Gaule (VI^e s. av. J.-C.-I^{er} s. ap. J.-C.)*. Une confrontation culturelle, Paris, 1997.
- Roth-Congès 1997** : A. Roth-Congès, La fortune éphémère de Glanum : du religieux à l'économique. À propos d'un article récent. *Gallia*, 54, 1997, 157-202.
- Schwaller et alii 2001** : M. Schwaller, G. Marchand, Th. Lejard, D. Orliac, A. Rapin, E. Sanmarti, Échanges, influences, productions dans la nécropole du deuxième Âge du fer d'Ensérune (Hérault). *DocAMérid*, 24, 2001, 173-184.
- Sereni 1971** : E. Sereni, *Comunità rurali nell'Italia antica*, Roma, 1955 (rist. 1971).
- Toynbee 1965** : A. J. Toynbee, *Hannibal's Legacy. The Hannibalic war's effects on Roman life. II. Rome and her neighbours after Hannibal's exit*. London, 1965.
- Untermann 1969** : J. Untermann, Lengua gala y lengua ibérica en la Gallia Narbonensis, *APL*, 12, 1969, 99-161.
- Untermann 1992** : J. Untermann, Quelle langue parlait-on dans l'Hérault pendant l'Antiquité?, *RANarb*, 25, 1992, 19-27.
- Verdin 1998** : Fl. Verdin, Du territoire salyen à la cité d'époque romaine. Actes du 120^e congrès nat. soc. hist. scient. (Aix-en-Provence 1995), Paris, 1998, 89-103.
- Verdin 2000** : Fl. Verdin, Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières au I^{er} s. av. J.-C. : un quartier cultuel et funéraire au voisinage des Caenicenses?, dans *Milieu et sociétés dans la vallée des Baux*. Études présentées au colloque de Mouriès. Montpellier, 2000 (Suppl. 31 à la *RANarb*).
- Verdin 2002** : Fl. Verdin, Les Salyens, les Cavares et les villes du Rhône, dans D. Garcia, Fl. Verdin, dir., *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes XXI^e coll. intern. de l'A.F.E.A.F. (Martigues, juin 2000), Paris, 2002, 139-149.

Entre Grecs et Celtes en Gaule méridionale protohistorique : de la culture matérielle à l'identité ethnique *

Pour saisir la dialectique Grecs/indigènes dans leurs revendications respectives d'identité, la Gaule méridionale est un observatoire privilégié où une seule colonie grecque, Marseille, se trouvait, depuis le début du VI^e s., « pour ainsi dire baignée des flots de la barbarie » selon le mot de Cicéron. Le thème que j'ai retenu peut sembler un véritable défi face aux études ethnologiques montrant que la culture matérielle se superpose rarement à un groupe ethnique et après la claire mise en garde de Jonathan Hall (1997) : l'archéologie **seule** est impuissante pour fournir les signes d'une revendication ethnique. Alors vaut-il la peine de tenter malgré tout d'avancer dans une opération vouée à l'échec puisque la Gaule méridionale protohistorique présente précisément une situation où l'archéologie constitue la source quasi unique d'information ? (Boissinot 1998). N'y a-t-il vraiment aucune possibilité d'isoler dans le cadre culturel les signes d'une communication significative de la différence, revendiquée au plan ethnique ?

Rappelons d'abord dans quel arrière plan conceptuel je me situe.

* Entre Grecs et Celtes en Gaule méridionale protohistorique: de la culture matérielle à l'identité ethnique, dans *Les identités ethniques dans le monde grec*. Actes du Colloque international de Toulouse (9-11 mars 2006). *Pallas*, 73, 2007, 191-198, 235-242 .

Le contenu de l'ethnicité et de l'identité ethnique

Selon Barth (1969), l'ethnicité ne serait que l'organisation sociale de la différence culturelle, le produit d'un processus d'identification activé par la volonté de se différencier, de créer une frontière entre Eux et Nous. Mais une telle définition peut s'appliquer à toute forme d'identité collective (religieuse ou politique par exemple). Ce qui différencie l'identité ethnique des autres formes d'identité collective, c'est qu'elle est orientée vers le passé, qu'elle repose sur la croyance dans une origine commune. Or l'idée d'une origine commune peut être mise en relation avec les traits culturels partagés lorsqu'ils sont mobilisés pour créer ou entretenir le mythe de l'origine commune. Ni le fait de parler une même langue ou d'occuper le même territoire, ni la similarité des coutumes ne représentent en eux-mêmes des attributs ethniques ; ils le deviennent lorsqu'ils sont utilisés comme des marqueurs d'appartenance par ceux qui revendiquent une origine commune. Le problème est alors bien sûr de pouvoir identifier les traits culturels qui seront dotés de cette fonction emblématique et ce sera toujours par hypothèse, en dehors de toute information textuelle, que l'archéologue décidera qu'il s'agit bien d'une revendication ethnique du groupe destinée à ériger ou maintenir une frontière entre lui et les autres.

Les objets de la culture matérielle

Les objets appartiennent à un univers de l'indicible, mais s'ils ne parlent pas, et s'ils relèvent plus du

faire que du dire, leurs producteurs et leurs utilisateurs ont pu en parler et c'est le cas pour les objets de la civilisation grecque. La première caractéristique des objets, c'est leur matérialité : ils ont des formes, des couleurs, des dimensions, une matière, mais ils ont aussi une fonction : « ils véhiculent du sens » (Barthes), mais ils sont polysémiques, car c'est le sujet (producteur et consommateur) qui construit ou reconstruit sa signification. En outre, un changement de contexte peut en modifier la nature même. J. Hall admettait à juste titre que les objets (artefacts) pouvaient être appréhendés et utilisés consciemment comme des indices emblématiques de frontières ethniques au même titre que la langue ou la religion.

Situation de contact et acculturation

Zone de contact avec les indigènes, la Gaule méridionale représente d'abord pour les Grecs de Marseille un espace économique. Les rencontres de culture y sont, au moins aussi souvent que des rencontres entre individus, des rencontres entre individus et objets. Les marchands grecs fréquentent des lieux d'échange situés sur l'interface maritime/terrestre : les objets y sont transmis directement, puis circulent au-delà par un cheminement où ils ont la possibilité de perdre peu à peu leur sens originel. Dans le premier relais, l'échange matériel peut être accompagné d'un commentaire et devenir un nœud de contact entre sociétés : l'objet joue alors le rôle

de diffuseur d'une culture à la fois dans son aspect fonctionnel et idéologique. Mais ces objets étrangers sont intéressants non pas (ou pas seulement) pour ce qu'ils représentent dans la société d'origine, mais pour leur signification culturelle spécifique et l'utilité qu'on leur attribue dans le contexte de leur consommation. Il en résulte que déjà dans le cadre des rencontres directes, et encore plus après un cheminement anonyme, le consommateur est un créateur : l'objet à travers les manipulations qu'il subit est reconstruit par son détenteur et soumis à des réinterprétations et des créations. Dans cette situation de contact entre des cultures différentes, les objets viennent (ou ne viennent pas) intégrer des univers préexistants, les transformant tout en se transformant. Il y a, entre l'offre des produits et leur réception, tout un processus de recompositions permanentes des sociétés par réappropriation d'éléments en provenance de l'extérieur. Il convient alors de les réintégrer à des actions partagées d'une part entre communautés donneuses et réceptrices et d'autre part à l'intérieur de la communauté réceptrice.

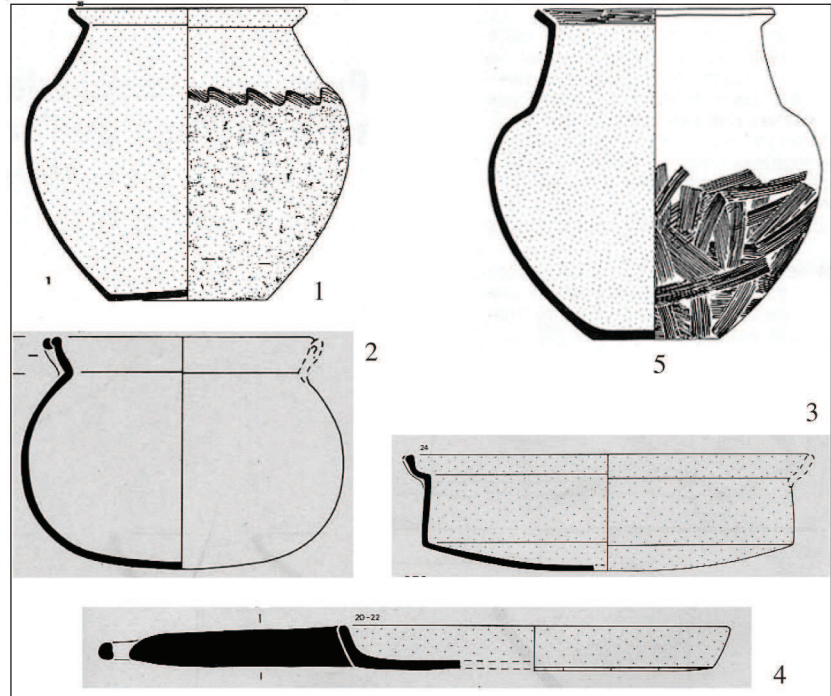
Je prendrai trois exemples pour tenter de confronter ces passages et ces partages au crible de l'identité.

Et d'abord deux catégories d'objets emblématiques de la culture grecque par leur fonction dans le cadre de l'alimentation et des manières de table dont on peut espérer qu'ils peuvent être utilisés et revendiqués comme marqueurs d'identité : les récipients de cuisine et le cratère.



Fig 1 – Les récipients de la cuisine grecque. 1 : *chytra* ; 2 : *caccabê* ; 3 : *lopas* ; 4 : *tagênon*.

Fig. 2 – Les récipients de la cuisine grecque produits par un atelier indigène de la région de Marseille (II^e-I^{er} s. av. J.-C.). 1 : *chytra* ; 2 : *caccabê* ; 3 : *lopas* ; 4 : *tagênon*. En 5, le pot traditionnel du répertoire indigène (d'après Arcelin 1985).



Les récipients de cuisine

J'ai déjà plusieurs fois abordé l'analyse de leurs contextes d'usage (Bats 1988, 1994, 1999).

Il s'agit de récipients aux fonctions spécialisées dans des modes de cuisson spécifiques dans le cadre d'une alimentation en grande partie codifiée par des produits et des recettes (fig. 1) :

- *chytra*, récipient traditionnel depuis l'Âge du bronze, dans des formes peu changeantes, pour la cuisson du bouilli ;
- *caccabê*, à partir de la deuxième moitié du VI^e s., issue d'un emprunt à la culture phénicienne ou punique, sans doute dans les milieux occidentaux de Sicile, récipient mixte (bouilli et mijoté) ;
- *lopas*, à partir du dernier quart du VI^e s., création grecque pour la préparation du poisson (mijoté) ;
- *tagênon*, à partir du IV^e s., création grecque pour la friture à l'huile à travers de nouvelles recettes des cuisiniers grecs de Sicile et de Grande Grèce.

Les trois premiers présentent une caractéristique technique commune : un fond bombé impliquant qu'ils soient placés sur un brasero ou des supports mobiles pour des cuissons longues au-dessus de charbons et non d'un feu ardent.

Or, de façon paradoxale, les Grecs de Marseille, dont les potiers ont élaboré, dès la fondation, des céramiques communes à pâte claire et à pâte grise

monochrome, n'ont jamais produit leur propre vaisselle culinaire et, au VI^e s., ils utilisent, outre des *chytrai* importées, aussi des vases indigènes (urnes non tournées) ou étrusques (*ollae*) à fond plat : la fonction transgresse-t-elle la frontière de la culture ? Pas seulement : on a envisagé l'emprunt de formes indigènes à travers les femmes épousées lors de l'installation des colons et de formes étrusques par la présence d'une communauté emporique.

On trouve dans certains habitats indigènes, à Martigues à partir du V^e s. et du IV^e s. à Lattes, des exemplaires isolés de ces récipients de cuisine grecs et à partir du III^e s. également des copies/adaptations en céramique non tournée. Enfin, au début du II^e s., c'est un atelier indigène (Arcelin 1985) qui fournit à Marseille et à ses colonies la majorité de leur céramique culinaire en technique non tournée, mais dans les formes des récipients du répertoire grec, à côté des récipients traditionnels indigènes (fig. 2) qui figurent aussi dans la production et sont distribués dans les habitats indigènes où parviennent d'ailleurs quelques récipients « grecs ». La fonction qui prime sur la technique. Soit dit en passant, cette situation apporte une nuance à l'affirmation selon laquelle c'est l'adoption du tournage qui produirait le passage d'une production domestique à une production d'atelier.

La construction progressive (disparition des urnes et *ollae*, importation de *caccabai* et de *lopades*) d'un

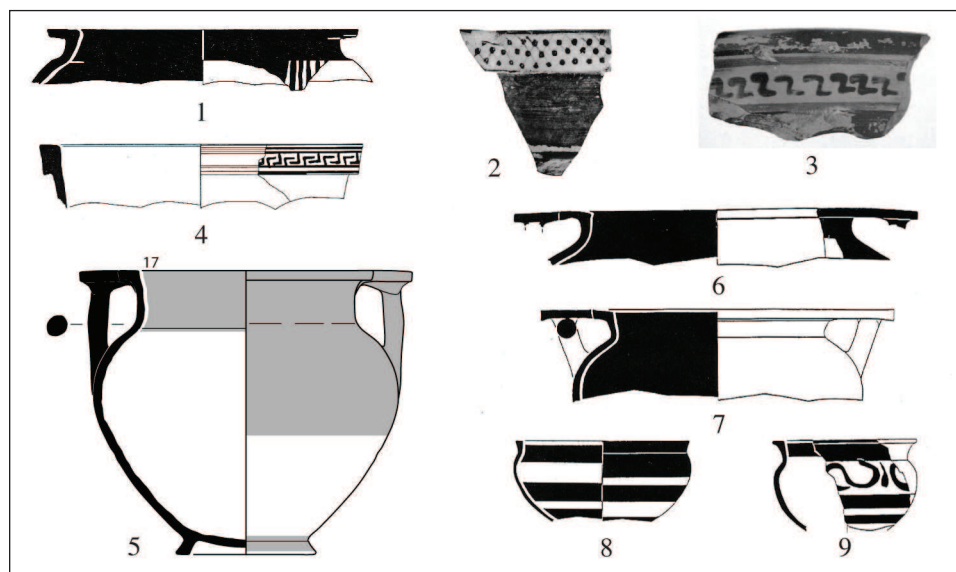


Fig. 3 – Types de cratères des fouilles de Marseille au VI^e s. av. J.-C. 1 : Grec-oriental ; 2 : corinthien ; 3 : attique ; 4 : laconien ; 5-9 : massaliotes à pâte claire peinte.

trait culturel identitaire, culinaire, par les Grecs de Marseille est bien perçue comme marqueur de différence par les indigènes. Dans son aboutissement du début du II^e s., l'identité matérialisée dans les objets est ici hautement justifiée par un atelier indigène fournisseur de récipients « grecs », dans une double identification reconnue par Eux et par Nous.

Le cratère

Symbole des manières de boire et de la sociabilité à la grecque, le service à boire comprend une panoplie codifiée : amphore pour le vin et hydrie pour l'eau, cratère pour les mélanger, oenochoé pour verser, coupes pour boire. Dans le bien boire à la grecque, en principe, le vin ne se consomme jamais pur : il doit être coupé d'eau en proportion variable qui déterminera la force du breuvage. Le cratère est donc le vase central du banquet grec. Tel semble bien être le cas à Marseille où le cratère est aux VI^e et V^e s. largement présent dans toutes ses déclinaisons : corinthien, grec oriental, laconien, attique et majoritairement en céramique locale (à pâte claire massaliote et grise monochrome) (fig. 3). Et encore au IV^e s., où il est essentiellement attique (cratères en cloche). Puis ce marqueur devient évanescant, comme ailleurs dans le monde grec y compris à Athènes, suggérant un changement dans les manières de boire (chacun fait son propre mélange dans son vase à boire).

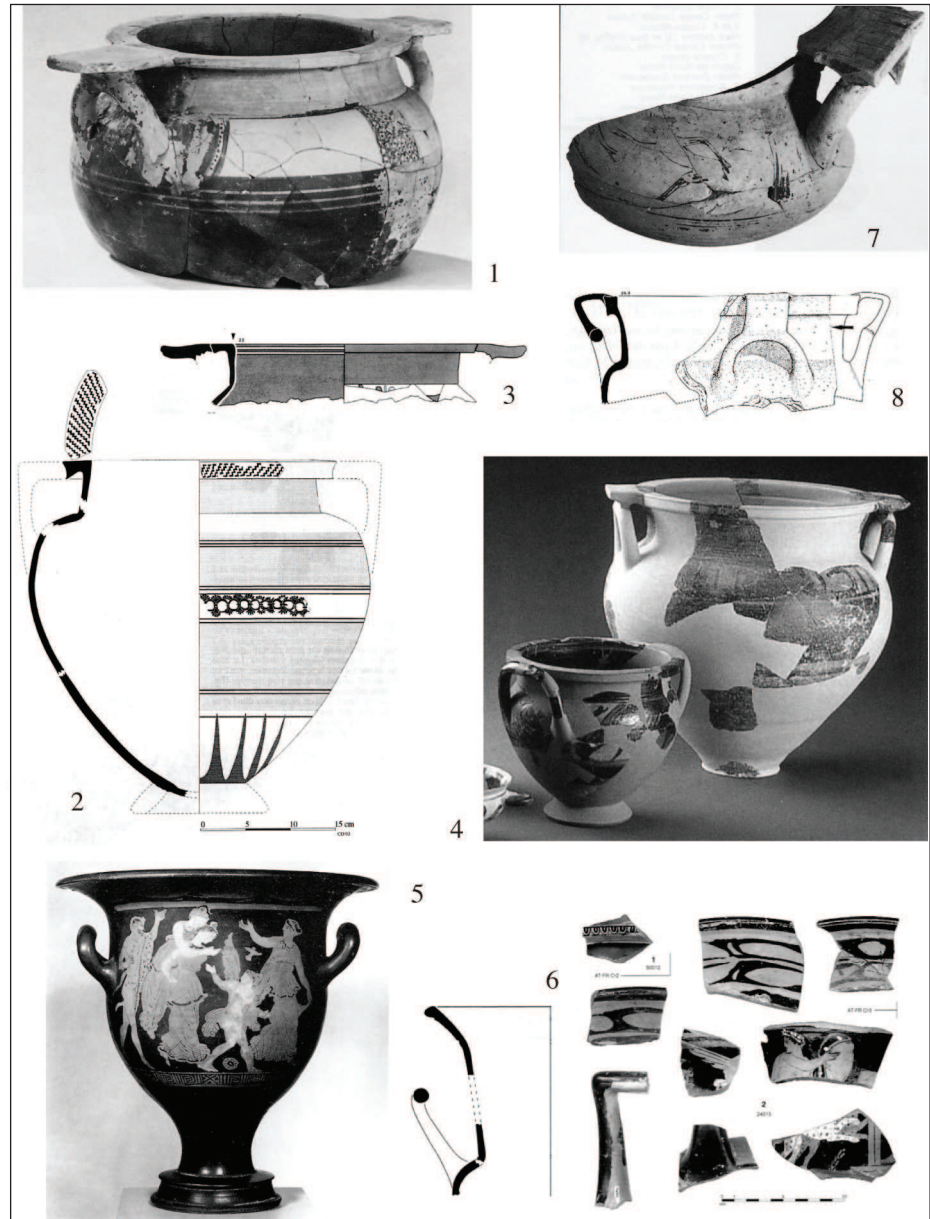
Dans le monde indigène, l'image de la consommation du vin est plutôt complexe.

À côté des amphores de transport, les amphores de table sont absentes. Les indigènes adoptent les

oenochoés et les coupes à boire, qui sont les deux formes des céramiques étrangères (attiques, massaliotes, étrusques, campaniennes) les plus présentes du VI^e au III^e s. Au VI^e s., le cratère est quasiment absent, sauf dans quelques tombes et sur les grands sites les plus précoces à proximité de Marseille (Saint-Blaise, les Baou de Saint-Marcel, Martigues-Saint-Pierre). Au V^e s., le cratère attique est absent en dehors de Marseille, mais connaît quelques rares copies en céramique tournée à pâte claire peinte issue d'ateliers implantés en milieu indigène du bas Rhône. Au IV^e s., les cratères attiques en cloche sont largement présents sur certains habitats d'interface (Lattes, Ensérune) et un seul exemplaire en céramique à pâte claire héraultaise est connu dans une tombe d'Ensérune (fig. 4-5).

De la soif celtique en Gaule méridionale, M. Dietler (1992, 1998, 2002), après une analyse du rôle de l'alcool dans les communautés tribales, a proposé une explication qui me paraît aujourd'hui la plus satisfaisante : « le vin aurait été considéré comme un jalon supplémentaire de l'hospitalité garante de prestige et de main-d'œuvre lors des travail-festins ; il devait être plus intéressant que les boissons de grains indigènes parce que son entreposage et son transport étaient beaucoup plus faciles, parce qu'il ne demandait pas de production directe et peut-être aussi en raison de ses effets psychoactifs accrus », puisque les Celtes sont réputés pour boire le vin pur. L'acceptation du vin comme objet d'échange s'accompagne de celle des coupes pour le boire, mais l'ensemble se trouve transposé dans un contexte social – ici éventuellement le travail-festin – bien différent du cadre du symposium aristocratique ou rituel où le

Fig. 4 – Cratères importés dans des habitats indigènes. 1: cratère grec-oriental (Saint-Blaise, B.-du-Rh.); 2: cratère corinthien (Puisserguier, Hérault); 3-6: cratères attiques: 3: Baou de Saint-Marcel, B.-du-Rh. ; 4: Martigues, B.-du-Rh. ; 5: Ensérune, Aude ; 6: Lattes, Hérault; 7: cratère massaliote à pâte claire (Saint-Blaise, B.-du-Rh.) ; 8: cratère massaliote à pâte grise monochrome (Baou de Saint-Marcel, B.-du-Rh.).



mélange est destiné à atténuer la rapidité de l'aspect psychotrope de l'alcool pour prolonger des partages et des échanges. Il est possible cependant que le cratère soit vu comme le vase-type marqueur de l'Autre grec dans la consommation du vin. Il peut alors prendre au sein du groupe indigène une identité exotique,

- soit de différenciation ostentatoire, élitiste de la part de « grands hommes », « chefs », « leaders », aînés de lignages ou autres personnalités culturellement aptes à accumuler de l'influence politique,

- soit de type commensal, pour honorer l'hôte au cours de partage entre groupes sociaux de culture différente, par exemple pour les partenaires directs

(d'où leur présence récurrente dans les habitats des Baou de Saint-Marcel, de Martigues ou de Lattes).

Mais j'ai proposé aussi (Bats 2002), dans une vision diachronique et historique, à travers l'exemple d'Ensérune, à la fin du IV^e s. et au III^e, une mise en scène significative d'un emprunt religieux : le cratère à peu près absent dans l'habitat, mais présent dans les tombes comme urne cinéraire, pourrait marquer l'adhésion à une idéologie dionysiaque de l'immortalité.

En définitive, le cratère semble posséder, en milieu indigène, un statut ambigu, mais surtout changeant dans le contexte historique des relations coloniales : il est d'abord marqueur de l'Autre grec et manipulé

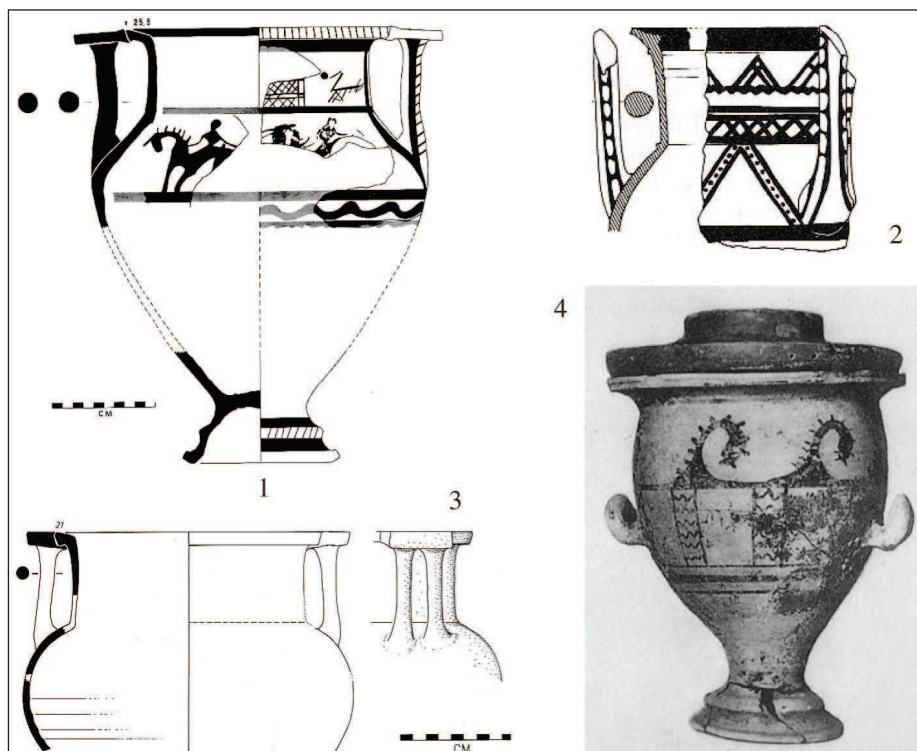


Fig. 5 – Cratères de production indigène. 1-3 : céramique à pâte claire peinte du bas Rhône (1: Saint-Laurent-de-Carnols, Gard ; 2: Mauressip, Gard ; 3: La Chazette, Gard) ; 4: céramique à pâte claire peinte héraultaise (Ensérune, Aude).

comme tel avant d'être éventuellement (à Ensérune) revendiqué pour soi-même.

Mon troisième exemple sera plus périlleux, puisqu'il s'agit du **style**.

Au cours du VI^e s., deux nouveaux styles de céramique se développent dans les territoires indigènes de la Gaule méridionale, d'abord la céramique grise monochrome, ensuite la céramique à pâte claire peinte (dite sub-géométrique ou pseudo-ionienne). Tout en acceptant les produits céramiques des colons grecs, les indigènes empruntent aussi les techniques de production utilisées pour leur fabrication. Le résultat est un amalgame hybride, complexe, de techniques de production importées (le tour et le four à atmosphère contrôlée), de concepts décoratifs et de formes importés, combinés à des formes et des motifs décoratifs indigènes. Il y a donc la mise en place d'une nouvelle chaîne opératoire avec un investissement lourd tant du point de vue matériel que du point de vue du savoir-faire. Pour rendre compte de ces nouvelles techniques qui permettaient un accroissement de la production, M. Dietler (2002) met en avant une augmentation de la demande en liaison avec une augmentation des activités festives ; cette production est en effet presque exclusivement réservée à la fabrication de vases du service à boire, coupes et cruches, de style grec, et de vaisselle de table dérivée des formes indigènes.

Combien d'ateliers fonctionnent avec ces nouvelles techniques, nous l'ignorons.

Pour la céramique grise monochrome, fabriquée dès le deuxième quart du VI^e s. à la périphérie de Marseille, puis au-delà, on connaît un seul atelier, de la fin du siècle, au Mourre de Sève à Sorgues, mais l'étude très précise de Ch. Arcelin-Pradelle (1985) postulait l'existence d'une dizaine d'autres en Provence où certains sites (Saint-Blaise, les Baou de Saint-Marcel) ont livré plusieurs centaines de vases. Peu fréquente en Languedoc oriental, cette céramique connaît un succès évident du Languedoc occidental (un four du V^e s. à Béziers) à la Catalogne. Retenons que le décor de base est celui des lignes ou bandes ondulées incisées au peigne.

Mais je voudrais insister plutôt sur la céramique à pâte claire peinte, beaucoup moins répandue, où tout reste à faire. C'est pourtant une catégorie où le style semble prendre une valeur particulière et donner prise à une analyse plus précise.

Le modèle se trouve dans la céramique ionienne à bandes, relayée dès le premier quart du VI^e s. par des productions massaliètes. La décoration y reste toujours sobre et comprend essentiellement, outre des bandes parallèles, plus ou moins larges, des lignes ondulées et des motifs en forme de pétales (fig. 6). L'apparition des productions indigènes se situe dans le dernier quart du VI^e s. dans une zone à

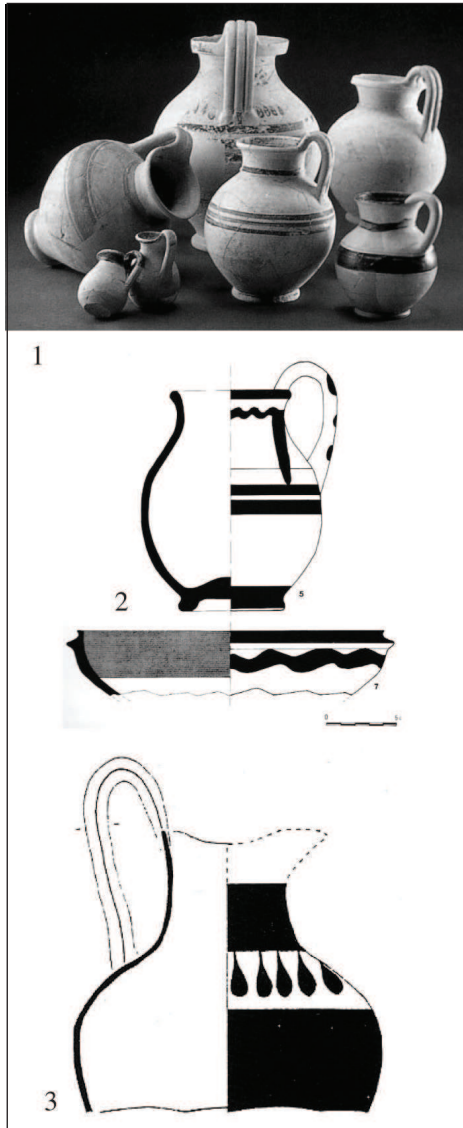
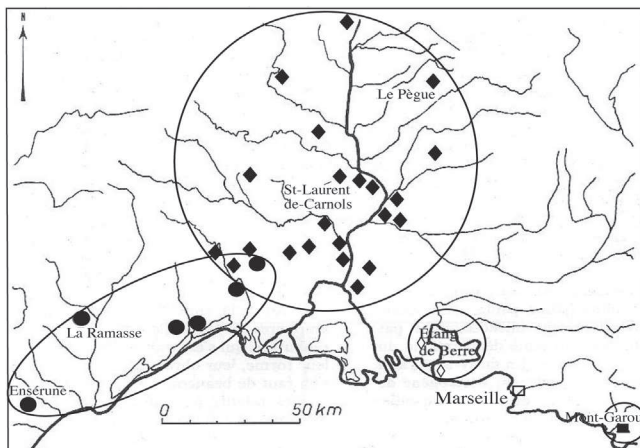


Fig. 6 – Céramique massaliote à pâte claire peinte.
1 : Martigues ; 2 : Ampurias ; 3 : Marseille.



cheval sur le bas Rhône avec un groupe particulier autour de l'étang de Berre (Goury 1995), puis au V^e s. dans le Var et enfin, au IV^e s. dans le Languedoc central entre Vidourle et Aude (Garcia 1993) (fig. 7).

Je souhaite attirer l'attention sur quelques caractéristiques de la production du bas Rhône (fig. 8-9):

- en ce qui concerne les vases à boire, les emprunts restent proches des modèles : les potiers s'en tiennent au décor de bandes, en privilégiant la lèvre des coupes qui est toujours peinte ;
- en ce qui concerne les vases à verser ou à stocker, le décor devient envahissant. On peut retenir parmi les motifs non empruntés aux vases grecs des motifs récurrents comme particulièrement significatifs :
 - les triangles hachurés ;
 - les chevrons ;
 - le cercle pointé, de préférence dans les registres supérieurs ;
 - les demi-cercles pendants comme décor terminal du registre inférieur.

Autant le cercle pointé, le triangle hachuré ou le chevron se retrouvent sur d'autres productions indigènes du secteur (céramique non tournée, chenets, plaques-foyers), autant le demi-cercle pendant apparaît étranger à la tradition indigène comme à la tradition ionienne. Il y a là une innovation marquante à côté de la reprise de motifs traditionnels.

Dans la céramique à pâte claire peinte du Var (fig. 9), la caractéristique paraît être une ligne ondulée fine entre deux bandes peintes étroites.

Dans le décor des céramiques peintes dites héraldiques, trois motifs se distinguent (fig. 9):

- les chevrons affrontés de lignes ondulées dessinant des sortes de losanges ;
- les panneaux verticaux à remplissage de lignes ondulées ;
- les vagues.

Quel sens faut-il accorder à ces divers éléments ?

Cela revient à poser la question de la place de la décoration dans la définition du style et de sa signification. La littérature anthropologique sur le sujet est vaste. Pour une mise au point critique récente, je renvoie aux travaux de M. Dietler et I. Herbich (1994a, 1994b), particulièrement adaptés à la réflexion en archéologie. Définie par opposition à la fonction et à la technologie, en matière de céramique, la notion de style a été initialement réduite aux aspects déco-

Fig. 7 – Carte de distribution des trouvailles de céramique peinte à pâte claire de production indigène.

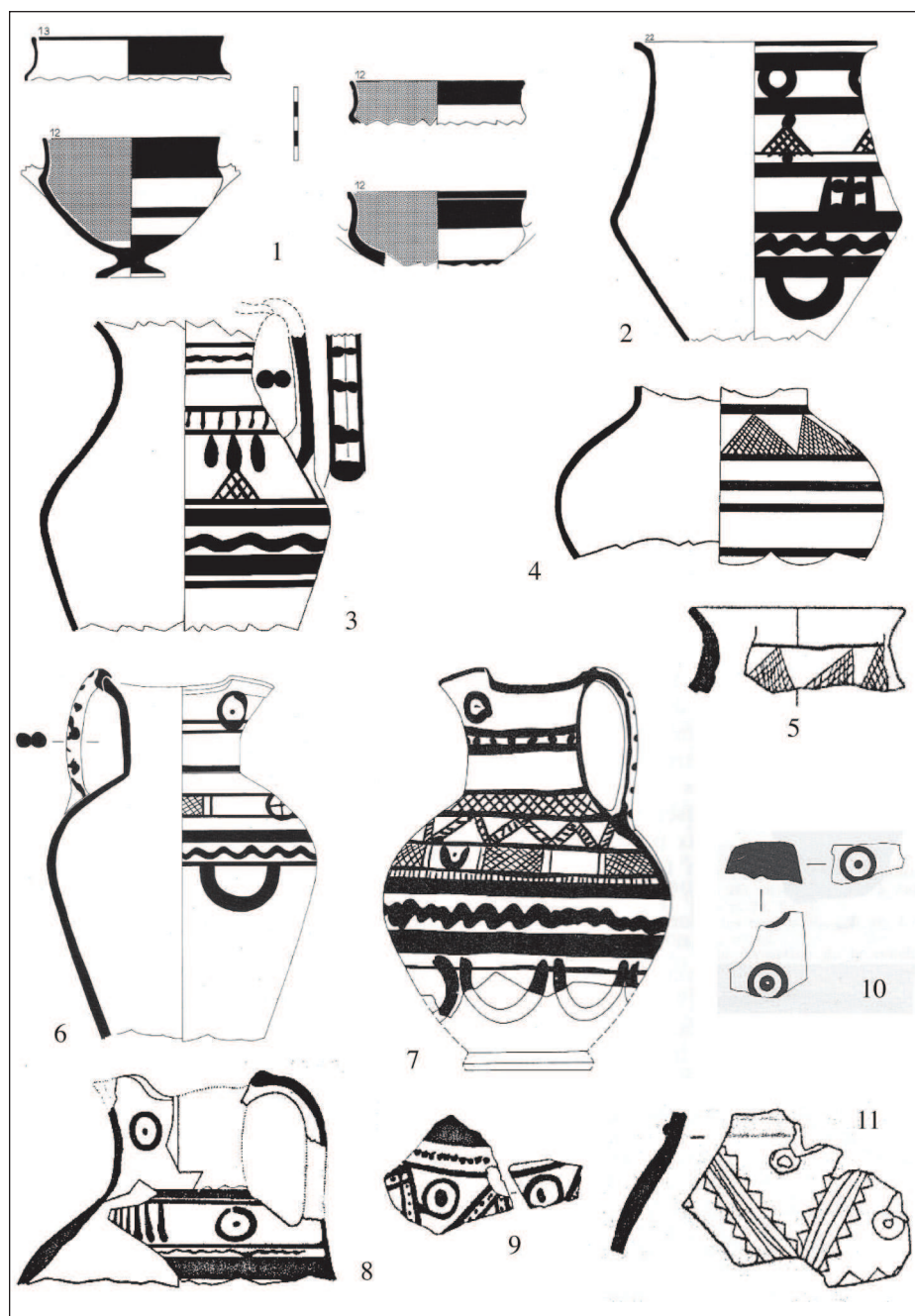
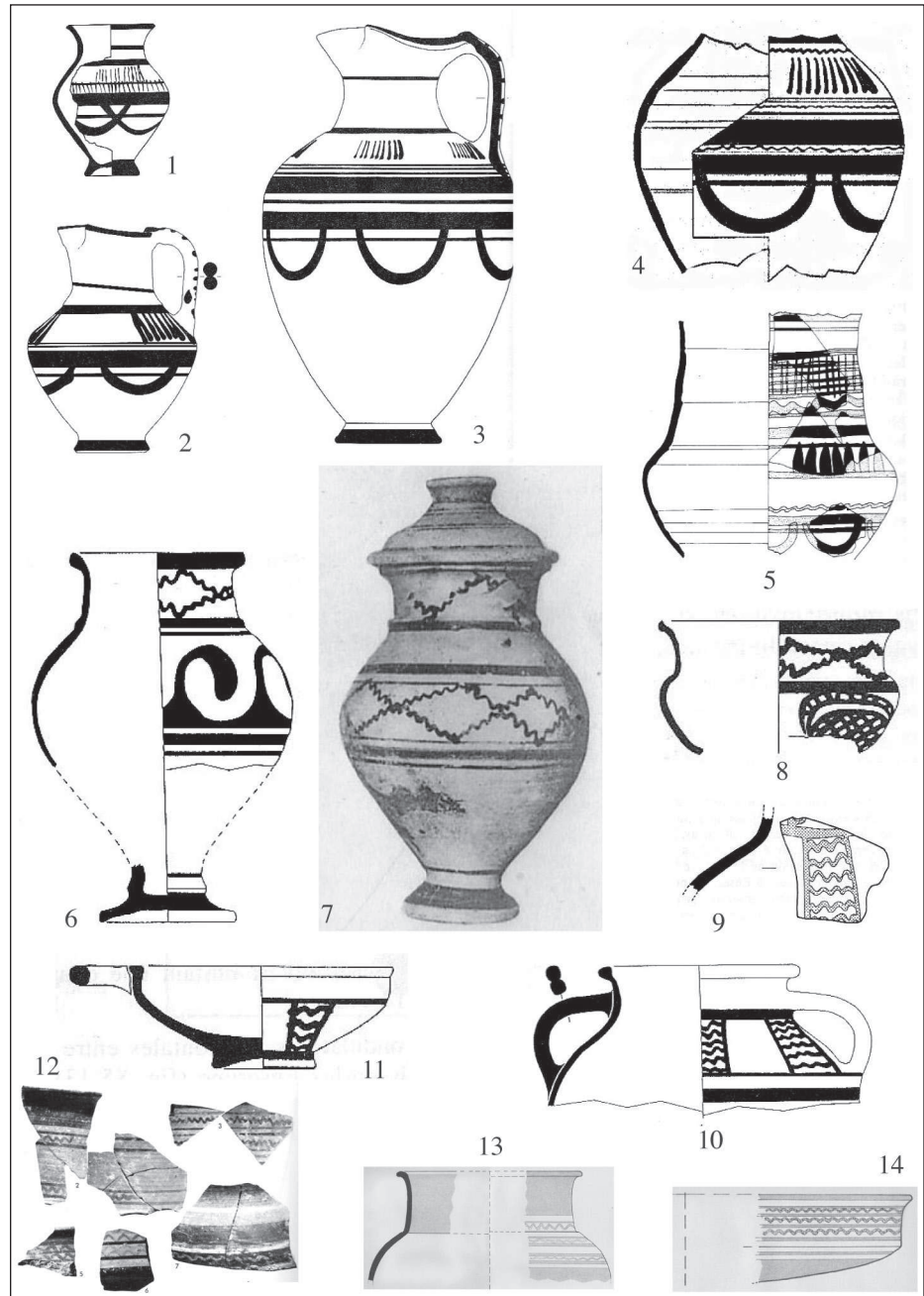


Fig. 8 - Décors des céramiques peintes à pâte claire du bas Rhône (1-9). 1 : St-Laurent-de-Carnols et Gaujac, Gard ; 2-3 : St-Laurent-de-Carnols, Gard ; 4 : Le Pègue, Drôme ; 6 : Gaujac, Gard ; 7 : Le Marduel, Gard ; 8-9 : Le Pègue, Drôme. Décor de chenêt céramique (10 : Nîmes, Gard). Décors de céramique non tournée (5, 11 : Le Pègue, Drôme).

ratifs et prise comme synonyme de décoration. Dans une conception passive, certains y ont vu le reflet inconscient de phénomènes sociaux ou culturels ou celui des structures cognitives profondes sous-jacentes à tous les rapports sociaux et toutes les pratiques culturelles. Dans une conception active, la plus répandue a considéré le style comme un instrument servant à l'échange d'information (Wobst 1977) : le style serait "surajouté" aux objets pour remplir une fonction sociale, pour une communication symbolique relative aux frontières et à l'identité du groupe,

ethnique en particulier. Sans aller jusqu'à l'échange d'information, beaucoup d'anthropologues ont en tout cas retenu que le style matériel serait essentiellement un moyen d'expression symbolique, certains y voyant même une forme d'écriture qu'il faudrait tenter de déchiffrer. Mais c'est confondre signes et symboles. En l'absence d'une observation directe des comportements liés à la communication, l'archéologue ne pourra pas savoir quels aspects de la culture matérielle sont précisément mobilisés à cet effet.

Fig. 9 – Décors des céramiques peintes à pâte claire bas rhodanienne (1-4 : Le Pègue, Drôme; 5 : Nîmes), héraultaise (6, 9-10 : La Ramasse, Hérault ; 7, 11 : Ensérune, Aude ; 8 : Roque de Viou, Gard) et varoise (12-14 : Le Mont-Garou, Var).



Face à ces conceptions dont chacune n'épuise qu'une partie du débat, Dietler, Herbich (1994b) ont proposé la notion de style matériel comme « le résultat d'une gamme caractéristique de réactions visant à relier les choix décoratifs, formels et techniques opérés à tous les maillons de la chaîne opératoire de production ». Le problème pour l'archéologue qui dispose des seuls vestiges matériels est de comprendre à quelles demandes et exigences répondent les choix effectués le long de la chaîne opératoire par les

acteurs sociaux, qui peuvent suivre des stratégies différentes, mais sont liés par certaines dispositions communes (*l'habitus* de Bourdieu). L'expérience ethnologique montre que ces demandes et exigences proviennent aussi bien de la politique économique que des relations entre individus : il n'y a pas un ensemble de règles rigides mais une pratique qui peut aboutir ou non à des changements stylistiques qui n'ont que peu ou point de signification dans le contexte de l'utilisation. À travers une enquête chez

les Luo du Kenya, les auteurs ont constaté que les aires finales de répartition spatiale des micro-styles des différentes communautés de potières, qui correspondent aux lieux de consommation, traversent plusieurs frontières de groupes ou sous-groupes ethniques y compris dans des situations d'hostilité ou de concurrence entre ces groupes. Cela signifie pour l'archéologue qu'une carte de distribution d'un style de céramique ne sera pas nécessairement un bon marqueur d'identité ethnique. Cependant on peut penser que si, pour les utilisateurs, le style peut n'avoir pas de signification symbolique apparente comme marqueur d'identité ethnique, cela n'interdit pas qu'il ait ce sens pour les producteurs. Mais nos auteurs ajoutent que les modalités d'apprentissage et les relations personnelles entre les potières semblent plus déterminantes dans le choix d'un répertoire décoratif qu'une stratégie identitaire. Les potières sont incapables d'expliquer consciemment la différence entre leur propre style et ceux des autres communautés. Malgré tout, on constate aussi que « chaque potière dispose d'un répertoire de motifs ornementaux assez limité qu'elle partage à des degrés divers avec les autres potières de sa communauté et dans lequel elle puise pour produire des formes relativement homogènes » ; des innovations de formes ou de motifs peuvent se produire et sont intégrées à la gamme existante en fonction de l'accueil réservé par le marché ou leur reprise par d'autres potières.

Il ne faudrait pas que l'ethnologie des techniques pousse dans un sens trop technico-centriste. Dietler, Herbich insistent sur la culture matérielle comme phénomène social et sur la situation des artisans comme acteurs sociaux. La transmission de savoir n'est pas limitée à celle d'une technique. Si le répertoire décoratif des potières Luo reste limité et partagé, c'est bien le signe qu'il appartient à une tradition transmise, récurrente et peu renouvelée.

La situation est pour le moins ambiguë. Est-elle désespérée ?

Revenons à nos céramiques à pâte claire peintes du bas Rhône. On est ici face à une situation typique d'acculturation spontanée, selon la définition de Roger Bastide (1960, 1971). Une cause externe (la rencontre avec le Grec) provoque un changement en un point d'une culture indigène (la consommation de vin). Ce changement est absorbé par la culture indigène en fonction de sa logique propre (le travail-festin) et va entraîner une série de réajustements successifs. Parmi eux, la manière de boire le vin,

associée à l'adoption d'objets du service à boire grec, débouche sur une entreprise de production locale impliquant un nouveau savoir spécialisé avec une nouvelle chaîne opératoire. Ce réajustement est-il dû comme le propose Dietler (2002) à « une augmentation considérable de la demande pour ce type précis de céramique » liée à une augmentation des activités festives ? (mais on a déjà noté que, contrairement à la céramique grise monochrome, cette production est toujours restée peu importante). Ne faut-il pas y voir une manifestation d'intégration d'un emprunt réélaboré dans un cadre social et culturel ouvert où, à côté des vases à boire de type grec dont il copie plus ou moins la forme, le potier élabore une vaisselle de table dérivée des formes indigènes et recrée un décor emmêlant modèles grecs, indigènes et innovations ? Ne peut-on parler dans ce cas d'une création en forme de revendication d'identité ? Que sa diffusion traverse ensuite plusieurs frontières de groupes est vraisemblable en fonction des différents espaces définis par des chaînes de sociétés multiples.

La carte de distribution des céramiques peintes indigènes montre leur absence à Marseille même. Pourtant, elles reproduisent des formes grecques de coupes ou de cruches très proches de celles produites et utilisées à Marseille (et qui d'ailleurs leur ont servi de modèle) et leur utilisation se situe dans des zones où l'on trouve les productions massaliètes (amphores à vin et céramique) ou importées par l'intermédiaire de Marseille (céramique attique). Les possibilités d'échange existent. Mais d'une part, les potiers massaliètes fournissent à suffisance leurs consommateurs et, d'autre part, les Grecs de Marseille avaient sans doute bien du mal à reconnaître dans le style de ces vases, au sens décoratif, quelque appartenance à leur univers ethno-culturel. Du côté des indigènes, la démarche est plus profonde : ils auraient pu se contenter d'utiliser les vases fournis en même temps que le vin. Leur création recouvre un phénomène social total puisqu'ils ajoutent aux vases à boire le vin leur propre vaisselle de table dans une nouvelle technique et un nouveau répertoire décoratif. On a bien là toute la gamme de choix décoratifs, formels et techniques, le long de toute la chaîne opératoire, réclamée par Dietler, Herbich. Nouvelle manifestation de la réceptivité et de la créativité des groupes indigènes à travers la perception de l'identité de l'Autre, en miroir par rapport à celle précédemment décrite des vases culinaires produits pour les Grecs. Mais est-ce pour autant une revendication ethnique ?

Abréviations bibliographiques

- Appadurai 1986** : A. Appadurai (dir.) 1986, *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*, CUP, Cambridge, 1986.
- Arcelin 1985** : P. Arcelin, Ateliers de céramique non tournée en Provence occidentale à la fin de l'Âge du fer, dans *Histoire des techniques et sources documentaires*, (Cahier du GIS 7), Aix-en-Provence, 1985, 115-128.
- Arcelin-Pradelle 1984** : Ch. Arcelin-Pradelle, *La céramique grise monochrome en Provence*, Paris, 1984 (Suppl. à la RAN, 10).
- Balandier 1960** : G. Balandier, Dynamique des relations extérieures des sociétés "archaïques", dans G. Gurvitch (dir.), *Traité de sociologie*, T. II, Paris, 446-462.
- Barth 1969** : F. Barth, Introduction, dans F. Barth (éd.), *Ethnic groups and boundaries: the social organization of culture difference*, London (traduction française dans Poutignat, Streiff-Fenart 1969, 203-249).
- Bastide 1960** : R. Bastide, Problèmes de l'entrecroisement des civilisations et de leurs œuvres, dans G. Gurvitch (dir.), *Traité de sociologie*, T. II, Paris, 1960, 315-330.
- Bastide 1971** : R. Bastide, *Anthropologie appliquée*, Paris, 1971.
- Bastide 2000** : R. Bastide, *Le prochain et le lointain*, Paris, 2000.
- Bats 1988** : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av.J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, Paris, 1988 (Suppl. à la RAN, 18).
- Bats 1994** : M. Bats, La vaisselle culinaire comme marqueur culturel : l'exemple de la Gaule méridionale et de la Grande Grèce (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique, culturel*, Actes des XIV^e rencontres intern. d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 1993, APDCA, Juan-les-Pins, 1994, 407-424.
- Bats 1999** : M. Bats, Le vase céramique grec dans ses espaces : l'habitat, dans *Céramique et peinture grecques. Modes d'emploi*, Actes du coll.intern. (École du Louvre, 1995), Paris, 1999, 75-86.
- Bats 2002** : M. Bats, Du cratère sympotique au stamnos funéraire : tombes aristocratiques du Midi de la Gaule (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Hommage à F. Croissant*, Paris, 2002, 277-302.
- Boissinot 1998** : Ph. Boissinot, Que faire de l'identité avec les seules méthodes de l'archéologie ?, dans *Rencontres méridionales de Préhistoire récente* (2^e session, Arles, 1996), APDCA, Juan-les-Pins, 1998, 17-25.
- Dietler 1992** : M. Dietler, Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au premier Âge du fer, dans *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes-Aix-en-Provence (EtMass, 3), 401-410.
- Dietler 1998** : M. Dietler, Consumption, Cultural Frontiers and Identity : Anthropological Approaches to Greek Colonial Encounters, dans *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente*, Atti del XXXVII Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 1997, Napoli, 475-501.
- Dietler 2002** : M. Dietler, L'archéologie du colonialisme. Consommation, emmêlement culturel et rencontres coloniales en Méditerranée, dans L. Turgeon (dir.), *Regards croisés sur le métissage*, Saint-Nicholas (Québec), 135-184.
- Dietler, Herbich 1994a** : M. Dietler, I. Herbich, Ceramics and Ethnic identity. Ethnoarchaeological observations on the distribution of pottery styles and the relationship between the social contexts of production and consumption, dans *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique, culturel*, Actes des XIV^e Rencontres intern. d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 1993, APDCA, Juan-les-Pins, 1994, 459-472.
- Dietler, Herbich 1994b** : M. Dietler, I. Herbich, *Habitus* et reproduction sociale des techniques. L'intelligence du style en archéologie et en ethnoarchéologie, dans B. Latour, P. Lemonnier (dir.), *De la préhistoire aux missiles balistiques. L'intelligence sociale des techniques*, Paris, 1994, 202-227.
- Garcia 1993** : D. Garcia, *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, Paris, 1993 (Suppl. 26 à la RAN).
- Goury 1995** : D. Goury, Les vases pseudo-ioniens des vallées de la Cèze et de la Tave (Gard), dans *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à A. Nickels*, Paris-Lattes, 1995 (EtMass, 4), 309-324.
- Hall 1997** : J. M. Hall, *Ethnic identity in Greek antiquity*, Cambridge, 1997.
- Poutignat, Streiff-Fenart 1995** : Ph. Poutignat, J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, 1995.
- Wobst 1977** : M. Wobst, Stylistic behavior and information exchange, dans C. Cleland (éd.), *For the Director : Research essays in honor of James B. Griffin*, University of Michigan, Ann Arbor, 317-342.

L'acculturation et autres modèles de contact en archéologie protohistorique européenne *

Bien qu'ils aient été souvent les premiers à s'intéresser à l'étude des rencontres entre les civilisations, les historiens ont eu du mal à se dégager d'une vision ethnocentriste. Les archéologues de la Méditerranée ont eu les mêmes difficultés à se débarrasser de la démarche opposant civilisés et barbares en oscillant entre des conceptions évolutionnistes et diffusionnistes. Aussi le concept d'acculturation est-il apparu comme un modèle qui pouvait s'adapter à l'anthropologie historique manipulée par l'archéologie et qui devait permettre d'appréhender de façon plus ouverte l'étude des processus qui se produisent lorsque deux cultures se trouvent en contact et agissent et réagissent l'une sur l'autre. Contrairement à la vision diffusionniste qui constate simplement le résultat du passage d'un trait culturel d'une culture à une autre, l'acculturation considère le contact culturel comme un processus continu d'interactions réciproques dans leurs déroulements et leurs effets et souhaite analyser ce qui se produit au cours de cette interpénétration.

L'acculturation comme concept anthropologique

L'acculturation est un concept créé et développé en anthropologie culturelle, principalement aux

Etats-Unis à partir de la fin du XIX^e s. jusqu'à la définition classique de Herskovits *et al.*, (1936): «l'acculturation comprend les phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de culture différente avec des changements subséquents dans les types culturels originaux de l'un ou des deux groupes». Herskovits (1952) a insisté ensuite sur la réciprocité des contacts culturels que postulait l'étymologie même du mot (ad-culturation, marquant la direction, le passage d'un point à un autre sans qu'il y ait un sens unique obligatoire).

Ainsi cette anthropologie culturelle a proposé une classification des types de contacts et élaboré tout un ensemble de concepts et de techniques d'approche.

Selon Herskovits (1952, 232-237), cinq critères ont été retenus pour classer les différents types de contacts:

- contacts entre des populations entières ou entre groupes limités voire entre des individus
- contacts amicaux ou hostiles
- contacts entre groupes de grandeur égale ou différente
- contacts entre des groupes différents par la complexité de leur culture matérielle ou non matérielle ou les deux; ou d'un degré égal de complexité
- contacts en fonction du lieu où l'un des groupes est en situation de migrant ou de colon.

Dans ce cadre, les processus acculturatifs varient, mais ne se font pas au hasard et l'on a pu proposer une séquence-type dans le déroulement de l'interpénétration:

* L'acculturation et autres modèles de contact en archéologie protohistorique européenne, dans M. Szabó, *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire*, 3: *Les civilisés et les barbares (du V^e au II^e siècle avant J.-C.* Actes de la table ronde de Budapest, 17-18 juin 2005, Glux-en-Glenne, 2006 (Bibracte, 12/3), 29-41.

– 1^{ère} étape : opposition/juxtaposition de la culture native à la culture conquérante

– 2^e étape : sélection par la culture native des traits offerts par la culture conquérante; certains sont acceptés, d'autres refusés

– 3^e étape : formation d'une culture syncrétique, métisse ou d'une culture en transition ; dans ce cadre l'anthropologie culturelle a développé certains concepts :

- réinterprétation : « processus par lequel d'anciennes significations sont attribuées à des éléments nouveaux ou par lequel de nouvelles valeurs changent la signification de formes anciennes » (Herskovits 1952, 259-265)

- foyer culturel: focalisation sur un aspect déterminé de la culture ou une institution particulière qui oriente la culture ; l'aspect focal sera celui où les nouveaux éléments seront accueillis avec le plus de faveur (par exemple, la consommation du vin pour les Gaulois)

- tendances culturelles: la sélection se fait selon une direction déterminée en harmonie avec les dispositions préexistantes pour la résolution des contradictions des relations de pouvoir à l'intérieur d'une société

– 4^e étape: les processus de changement peuvent conduire aux situations opposées d'assimilation (disparition d'une culture qui accepte intégralement les valeurs de l'autre) ou de contre-acculturation (formation d'une idéologie de résistance ou tentative de restauration du mode antérieur).

Le schéma de l'acculturation a été accusé de verser tantôt dans le culturalisme – séparer la culture de la société et donner la primauté aux éléments spirituels (normes, valeurs, représentations collectives) –, tantôt dans le psychologisme – danger de réduire l'acculturation à des comportements individuels, à une multiplicité de micro-processus de réactions selon les générations ou le sexe.

Contre les tendances culturalistes, l'anthropologie sociale britannique (A. R. Radcliffe-Brown, M. Fortes) propose d'étudier les rapports de civilisations à l'intérieur des rapports sociaux, d'intégration, de lutte ou d'adaptation mutuelle, et substitue une approche holistique à l'approche analytique de l'acculturation. Elle ne se contente pas de dire qu'un trait culturel trouve son sens dans la relation qu'il entretient avec les autres éléments constitutifs de l'ensemble culturel, elle propose une vision dynamique du contact culturel envisagé « comme un processus continu d'interactions entre groupes porteurs de cultures différentes » : « elle replace ainsi les faits de syncrétisme ou d'assimilation dans leurs cadres

de structuration ou de déstructuration, de dissolution des anciennes solidarités ou d'apparition de nouveaux types d'inter-relations ». Herskovits a fait remarquer que si l'acculturation est création d'une culture nouvelle avec des traits culturels inédits, non addition d'éléments disparates, « certaines parties de deux cultures en contact peuvent ne pas être du tout en contact » et que « les individus peuvent prendre certains éléments séparés des cultures étrangères sans opérer des changements fondamentaux dans leur culture originelle ». Par ailleurs, les travaux sur les tribus indiennes d'Amérique ont montré que le culturel et le social peuvent se dissocier: il peut y avoir déstructuration sociale et maintien des valeurs culturelles ou l'inverse.

Un enrichissement significatif du concept d'acculturation est venu de la sociologie et de l'anthropologie dynamiques affrontant les situations coloniales modernes, en Grande-Bretagne M. Gluckman et E. Leach, en France R. Bastide, G. Balandier et P. Mercier.

La sociologie nord-américaine a introduit une série de concepts qui dans le domaine de la société se trouvent être parallèles à ceux développés par l'anthropologie culturelle dans celui de la culture: la compétition entre les groupes qui joue le même rôle que le conflit, la résistance, la contre-acculturation pour les contacts culturels, l'accommodation (ajustement à une situation de conflit) qui rejoint le syncrétisme, l'intégration (incorporation des individus au groupe) qui va de pair avec l'assimilation culturelle même si elles ne se déroulent pas toujours dans la même temporalité.

S'insérant dans la notion de "fait social total" développée par M. Mauss, R. Bastide (1960a ; 1971) insiste pour que le fait acculturatif soit étudié « comme un phénomène social total, c'est-à-dire à tous ses niveaux, sous tous ses aspects et en liaison dialectique avec l'ensemble dans lequel il s'insère ». Il rappelle, en effet, le fait évident que les individus porteurs de cultures différentes se trouvent toujours « en interrelation dans des réseaux complexes de communication, de domination-subordination ou d'échanges égalitaires ; ils appartiennent à des institutions qui ont des règles d'action, des normes et une organisation ». Ce que l'auteur appelle les cadres sociaux de l'acculturation. Toute étude d'acculturation doit donc s'insérer dans l'analyse de la situation sociale (Balandier 1971) dans laquelle intervient le contact et cette analyse passe d'abord par la recherche des données essentielles de l'histoire locale (coloniale pour l'Afrique noire).

En complément aux types de contacts définis par l'anthropologie culturelle, R. Bastide (1971) avait ainsi ajouté aux deux situations d'acculturation présentes chez Herskovits,

– une *acculturation libre*, dans le cadre de relations amicales, tout en reconnaissant qu'elle peut être orientée et manipulée par l'un des deux groupes en présence ou par des membres des deux groupes

– une *acculturation forcée*, au bénéfice d'un seul groupe (cas de l'esclavage ou de la colonisation)

une troisième situation, une *acculturation planifiée* et rationnellement orientée, par exemple à travers des programmes de développement.

Il proposait d'utiliser à l'intérieur de ces situations deux critères de classification selon que l'on aurait affaire :

- d'une part à la relative homogénéité ou hétérogénéité des civilisations en présence: Balandier (1960, 449) insiste sur l'importance de l'écart différentiel entre sociétés et cultures en présence qui se manifeste surtout au plan des activités techniques et économiques

- d'autre part à des sociétés closes (c'est-à-dire bien intégrées, totalitaires) et des sociétés ouvertes (c'est-à-dire moins structurées, avec des groupes marginaux).

Pour expliquer le processus, Bastide (1960a) reprend la notion, développée par l'école historico-culturelle (W. Schmidt, G. Gurvitch), des deux causalités qui entrent en rapport dialectique dans les entrecroisements de civilisations différentes, une causalité externe et une causalité interne où la notion de causalité interne rejoint celle de "tendance culturelle" avancée par l'anthropologie culturelle. Dans ce rapport dialectique, la causalité interne peut favoriser ou empêcher les mutations culturelles, voire produire des phénomènes d'éclatement. La sociologie française a insisté sur l'importance des conflits provoqués par les contacts et responsables d'abord de phénomènes de désagrégation, mais qui dans l'acculturation libre tendent à se résoudre d'eux-mêmes par de nouveaux ajustements.

Ainsi enrichi comme phénomène social total, le concept d'acculturation ne s'applique plus seulement au changement culturel, mais aussi au rapport entre les œuvres culturelles (valeurs, normes, symboles, représentations collectives) et les structures, les institutions, l'organisation sociale. Tout en parlant d'acculturation, Bastide l'explicitait par l'expression d'« entrecroisement de civilisations ».

Comme l'ethnologue sur le terrain, l'archéologue doit faire face à une triple complexité: celle qui tient au

mouvement interne de la société et de la culture considérées (causalité interne), celle qui résulte de leurs relations locales avec des sociétés et des cultures "voisines", celle qui est issue du contact avec les foyers de cultures "éloignées" (causalité externe). Confrontés en permanence au problème du contact de cultures, en situation coloniale ou non, les archéologues ont donc fait appel explicitement ou implicitement au concept d'acculturation et développé une abondante littérature surtout anglo-saxonne. Aucun n'a cependant, à la façon de l'ethnologue, tenté une étude globale de telle ou telle tribu ou peuplade, et pour cause! Privé d'un contact direct avec les acteurs, et, en général, de toute archive, il lui faut se contenter d'analyser et d'interpréter les vestiges fournis par les fouilles. Il peut cependant s'insérer dans la problématique et les méthodes utilisées en ethnologie et espérer rencontrer des situations de contacts qu'il pourra mettre en parallèle pour mieux comprendre les processus d'acculturation et leurs œuvres s'il ne veut pas se contenter d'une description empirique des phénomènes de changements.

Quelques modèles utilisés en archéologie protohistorique européenne

Dans l'analyse des contacts entre cultures étrangères, méditerranéennes et continentales – que personne n'ose plus qualifier de contacts entre civilisés et barbares –, ou entre cultures indigènes "parentes" (autrefois qualifiées de barbares), rares sont les chercheurs qui font référence explicitement au concept d'acculturation, quand ils ne le considèrent pas comme dépassé (Dietler 1997). Déjà, en 1990, en conclusion aux colloques sur Marseille grecque et la Gaule, Chr. Goudineau (1992) relevait que « le terme d'acculturation s'était trouvé sinon absolument radié, du moins contourné ». « Est-ce à dire », se demandait-il, « qu'il ne paraît plus correspondre à un concept assez fin au regard des modèles et des grilles anthropologiques plus sophistiquées que certains ont présentés ? ». Sans doute la raison principale était-elle parfois dans l'ignorance de la richesse du concept, mais plus souvent dans la difficulté de son application en archéologie. Car, du fait que tous les éléments de la société sont articulés les uns aux autres, l'étude des contacts, pour être valable, devrait toujours porter sur des ensembles et non sur des traits particuliers. Or les modèles développés en archéologie se sont intéressés soit aux types de contact, soit à leurs effets, rarement aux processus mis en œuvre, et ont privilégié tantôt la perspective économique (système économie-monde), tantôt la

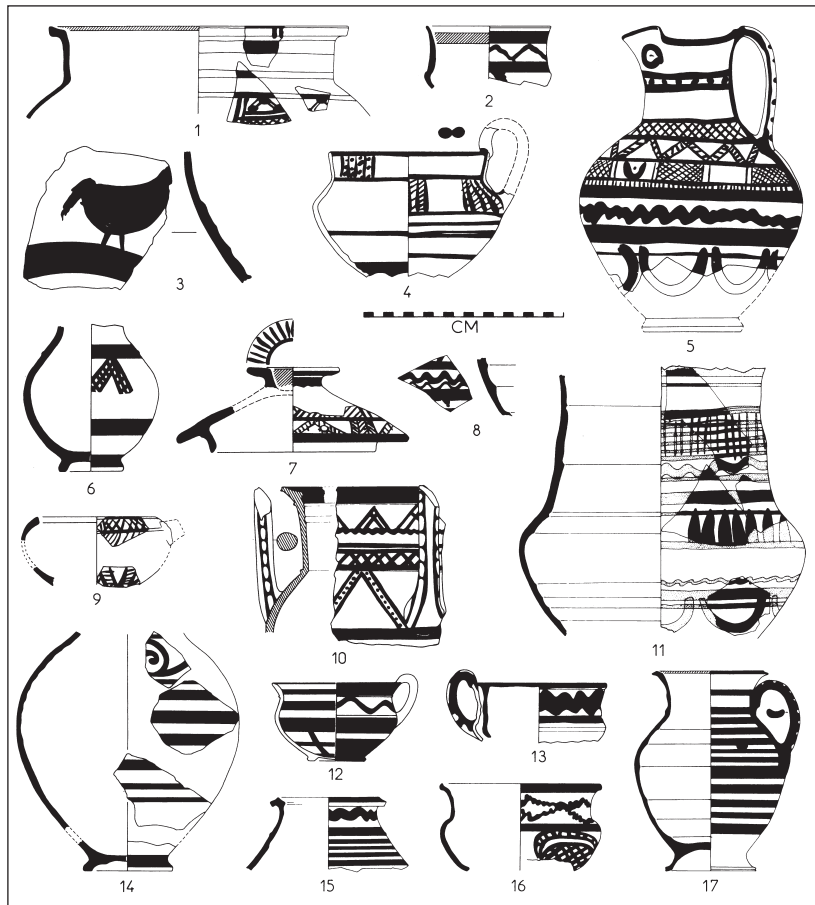
perspective sociale (anthropologie de la consommation), tantôt la perspective culturelle (l'identité), que ce soit à propos des contacts entre groupes (colonisation, migrations) ou entre individus (marchands, mercenaires).

Contacts entre cultures hétérogènes

L'hellénisation en Gaule méridionale

Ce concept a été utilisé pour décrire et expliquer ce qui était considéré comme l'intégration ou l'imitation de la culture grecque par les sociétés indigènes, comme un résultat inévitable de ce contact entre civilisés et barbares du fait d'un modèle supérieur dont l'attrait sur les autres cultures allaient de soi. Cette façon de voir a heureusement à peu près disparu de la recherche – le dernier représentant pourrait être W. Kimmig (1988, 146 : « un transfert de conquêtes culturelles faites par une civilisation de haut degré sur une *barbarikê* de niveau culturel plus bas ») –, notamment en Gaule où elle a connu son plus fort succès dans les années 60-70 avec les travaux de F. Benoit. Mais elle peut ressurgir de façon

plus subtile en faisant des Grecs les seuls éléments dynamiques face à des indigènes se contentant d'accepter ou de refuser leurs "propositions" (Arcelin 1992 ou Morel 1995) ou se coulant aisément dans une romanisation teintée d'hellénisme italique du fait que les Grecs de Marseille ont préparé le terrain (Gros 1992). De la même façon, les céramiques grises monochromes, produites aux VI^e et V^e s. dans des ateliers proches (Étang de Berre) ou loin de Marseille (Vaucluse, Var) ou les céramiques peintes à pâte claire, dites pseudo-ioniennes, du bas Rhône (au V^e s.) et de la vallée de l'Hérault (au IV^e s.), ont-elles été classées comme « céramiques grecques d'Occident » et les potiers présentés comme des indigènes hellénisés, simples imitateurs des productions massaliètes auxquelles ils avaient emprunté les techniques de tournage et de cuisson. Or leur répertoire et leur décor montrent une véritable réinterprétation culturelle débouchant sur une création métisse: des formes sont adaptées des types grecs de vases à boire (kylix, cratère, œnochoé), d'autres perpétuent des types "traditionnels" de vases à manger ou à stocker (écuelles, jattes, urnes) (Fig. 1). En outre, du point de vue social, ces céramiques marquent le passage d'une production domestique à une production artisanale.



Acculturation et identité en Gaule méridionale

Sans doute en réaction contre le thème de l'hellénisation, très présent dans l'enseignement universitaire, les archéologues du Midi de la Gaule, à partir des années 70/80, ont voulu faire ressortir les traits de la "culture indigène" et remettre en cause l'importance de l'impact de la "culture grecque" (synthèse dans Py 1990, puis Py 1993 et 2003). En 1985, j'ai proposé une méthode d'analyse de la culture matérielle moins empirique faisant appel aux concepts de modèle et d'acculturation. Il s'agissait de montrer que la céramique d'un habitat, appréhendée du point de vue du consommateur comme

Fig. 1 – Céramique peinte à pâte claire du bas Rhône (fin VI^e-V^e s. av. J.-C.). (D'après Py 1990, doc. 162).

vaisselle de cuisine et de table, permettait de préciser, par le répertoire, les pratiques culinaires et les manières de table, une identité culturelle et pouvait déboucher sur l'identité ethnique de ses habitants, au sens large, dans une opposition Grecs/indigènes. Olbia de Provence (Hyères, Var), colonie de Marseille (Bats 1988), puis Lattes, habitat indigène (Bats 1990, 1992) servirent de sites de démonstration. J'ai exploré aussi le thème de l'identité culturelle dans les pratiques funéraires de certains groupes indigènes (Bats 2002). De la définition de l'identité ethnique, je suis passé à sa revendication, c'est-à-dire au concept d'ethnicité et de frontière qu'un groupe construit et revendique par rapport à d'autres (Bats 1997). Ainsi, l'écriture gallo-grecque, emprunt technique, devient elle expression d'une revendication identitaire ethnique, gauloise, face au latin, dans le contexte de la colonisation romaine (Bats 1999/2003 ; 2004).

Système économie-monde ou centre-périphérie en Europe hallstattiennne

Sur le modèle de l'économie-monde méditerranéenne développée dans les années 70 par Wallerstein

(1973), puis par Braudel (1979) pour les XV^e et XVI^e s., des archéologues (Frankenstein, Rowlands 1978 ; Brun 1987, 1992, 1997 ; Cunliffe 1988 ; Kristiansen 1994 ; Pare 1997, etc) ont proposé de situer les relations politiques hallstattiennes dans un cadre général ayant la Méditerranée pour centre entouré de zones concentriques fondamentales. Les centres moteurs grecs et étrusques du premier cercle, par leur demande de matériaux bruts (étain et esclaves), auraient servi de stimulus suffisant pour que certains chefs indigènes, ceux des "résidences princières", étendent, à la fin du VI^e s., leur pouvoir en monopolisant la fonction d'intermédiaires à l'intérieur du deuxième cercle du système. À partir du deuxième quart du V^e s., les relais sont captés d'une part à l'entrée du deuxième cercle par les peuples du Tessin, d'autre part à la sortie par ceux du Berry, de la Champagne et de l'Hunsrück-Eifel (Fig. 2). Ainsi y aurait-il une division régionale du travail à grande échelle organisant flux et contre flux de matériaux bruts continentaux et d'articles de prestige méditerranéens. Ces biens de prestige étaient utilisés par les chefs hallstattiens dans leurs réseaux de redistribution pour consolider et augmenter leur autorité et leur pouvoir politique.

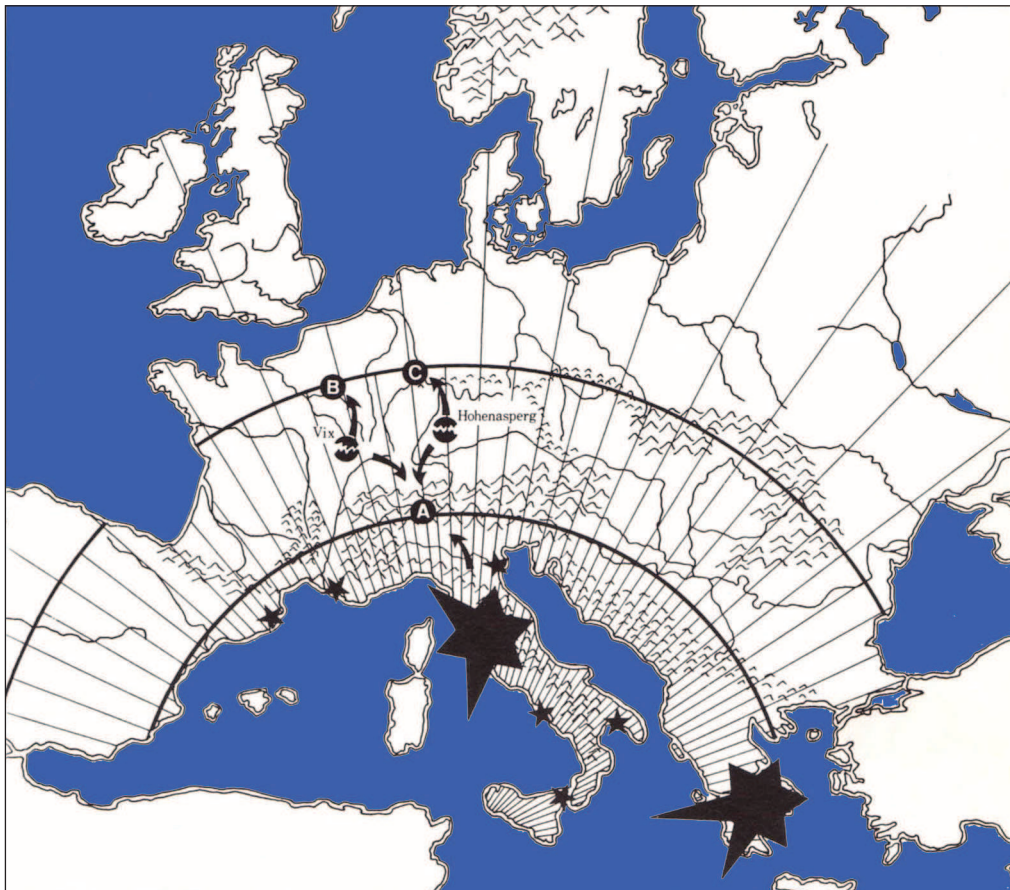


Fig. 2 – Schéma de l'économie-monde méditerranéenne au V^e s. av. J.-C.
A : Tessin ;
B : Champagne ;
C : Hunsrück-Eifel
(D'après Brun 1987, 185).

Ce système a été l'objet de critiques de la part de chercheurs archéologues (Pare 1991 ; Eggert 1991 ; 1997) et d'un anthropologue de l'école de Chicago, M. Dietler qui a multiplié les mises en garde depuis une quinzaine d'années en développant de son côté un schéma fondé sur l'anthropologie de la consommation.

Les critiques se situent à plusieurs niveaux :

1. Le système repose sur une surévaluation de la détermination centrale d'un processus périphérique. L'histoire serait déterminée par le centre et les périphéries se contenteraient de réagir. Cela revient, en particulier, à survaloriser la dimension commerciale, marchande – « c'est le commerce grec qui est la cause des changements sociaux dans la périphérie barbare » (Pare 1997) – au détriment de toutes les autres possibilités de contacts dans un discours paradoxal "méditerranéo-centriste". Dans le discours anthropologique, c'est refuser de replacer les rencontres dans un processus de différentes logiques culturelles et sociales d'interaction et de demandes des différentes parties en cause.

2. Contrairement aux affirmations de certains (Kimmig 1983 ; Spindler 1983 ; Brun 1997 ; Pare 1997), les quantités d'objets mises en œuvre seraient trop faibles et trop discontinues pour alimenter un flux commercial régulier ; et si l'on avance que les importations de céramique et d'objets en bronze ne représentent que la partie émergée de l'iceberg, on peut se demander alors quelles sont les autres marchandises importées. On peut en tout cas éliminer le vin pour lequel les restes d'amphores sont aussi peu présents. En outre au point d'arrivée, on constate une concentration extrême de ces biens (particulièrement dans les tombes au moins au cours de la première période) qui ne font l'objet d'aucune redistribution alors que la production de biens de prestige indigènes (chars, bijoux, parures, armes) paraît bien développée.

3. On ignore le rôle des sociétés indigènes du premier cercle, notamment de la Gaule méridionale.

On peut ajouter que, si l'on cherche un modèle comparatif, l'ethnologie historique de l'Afrique précoloniale en fournirait peut-être un, mieux adapté à la situation protohistorique eu-

ropéenne que celui développé à partir de l'émergence du capitalisme européen moderne, et réinsérant les indigènes dans les relations d'échanges (Amselle 1985). Un exemple très significatif est celui du commerce à longue distance trans-saharien, en direction du monde arabe, concernant certains biens précieux tels que la cola, l'or, l'ivoire, les textiles, les esclaves contre armes, chevaux, tissus, sel, alcool et pacotille ; à côté des commerçants arabes, il peut être l'œuvre de commerçants stables ou itinérants, de groupes échangistes ou de peuples courtiers et provoque une hiérarchisation et une dénivellation qui se traduisent parfois par des migrations, migrations de peuples qui partent à la recherche des biens d'échanges, migrations de marchands amenant la création de réseaux de marchands internationaux, souvent convertis à l'islam, tels ceux des Dyoula ou des Haoussa.

Anthropologie de la consommation en Gaule méridionale

S'appuyant sur les méthodes de l'anthropologie historique de la consommation (Appadurai 1986) et sur les études ethnologiques du rôle social de l'alcool dans les sociétés tribales (Dietler 1990 ; 1992) (Fig.3), M. Dietler a proposé un modèle de consommation du vin en Europe occidentale et opposé deux systèmes dans la région hallstattienne et en Gaule méridionale. Dans le premier cas, on note la rareté des amphores à vin et la forte concentration d'objets de luxe intégrés dans le répertoire traditionnel de mobilier de festin : les importations méditerranéennes jouent la fonction de symbolisation diacritique pour différencier la consommation des élites. En Gaule méridionale, sur tout les habitats, on trouve une grande quantité d'amphores vinaires, pas de vases de luxe, mais des séries de vases à boire céramiques importés



Fig. 3 – Fête à boire chez les Bagishu, Ouganda 1933 (D'après Dietler 1992, 401).

ou produits sur place : ici le vin est utilisé dans le cadre de l'hospitalité redistributive pour maintenir l'autorité politique (chefs, aînés de lignage) et pour mobiliser le travail-corré au moyen de l'institution du travail-fête, mais il offre aussi la possibilité de contourner les voies traditionnelles du pouvoir en élargissant le champ des candidats potentiels. L'auteur (Dietler 2002) met également en relation avec cette consommation du vin et l'augmentation des activités festives le développement de la production artisanale des céramiques tournées en milieu indigène (céramique grise monochrome et céramique peinte à pâte claire) dont le répertoire, on l'a vu, adapte les formes grecques des vases liés à la boisson (kylix, œnochoé, cratère) à côté des formes traditionnelles (tasses, écuelles, jattes, urnes).

Dietler insiste, enfin, sur la nature sélective du désir indigène pour les importations méditerranéennes ; il n'y a chez les indigènes aucun désir d'imiter les Grecs. Objets et pratiques étrangères sont acceptées en fonction de la possibilité de leur utilisation par les individus ou les groupes dans le cadre des institutions sociales existantes, d'où les refus ou les "retards" dans les domaines de la cuisine, de la monnaie, des armes, de l'écriture ou de la religion.

Le mercenariat

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un modèle, on a souvent invoqué cette pratique, où les Celtes se sont particulièrement distingués aux dires des auteurs anciens dans toutes les armées du monde méditerranéen au moins depuis le V^e s., comme explication pour la présence d'objets ou de procédés qui auraient été adoptés au retour d'expéditions ou de services prolongés. Ainsi, « la diffu-

sion particulière des agrafes ajourées que l'on trouve à Ensérune, en Champagne, dans les vallées alpines et en Slovénie pourrait être le reflet des mouvements de mercenaires » (Kruta 2000, 727). L'impact réel est difficile à apprécier.

Contacts entre cultures voisines

Les théories invasionnistes

Ces modèles explicatifs ont été avancés aussi bien à partir des textes antiques que des données de l'archéologie.

Si les tenants des invasions des peuples incinérants des champs d'urnes ont pratiquement disparu de la littérature, les invasions comme moteurs de la diffusion de la "culture celtique" restent encore d'actualité (Fig. 4). Autant certaines sont largement documentées par les textes antiques – telle l'invasion historique de l'Italie au début du IV^e s. ou celle qui affecta progressivement la Transdanubie au cours du même siècle –, autant celles qui auraient amené de nouvelles populations, dans la première moitié du III^e s., d'une part dans la vallée du Rhône, au sud du Massif central et en Languedoc, puis en Espagne, d'autre part en Champagne et en Belgique reposent sur des arguments pour le moins fragiles, essentiellement la présence d'objets de type laténien (armes, parures, anneaux, torques et fibules).

Ainsi, une synthèse récente (Kruta 2000, 303-304) mentionne l'installation des Volques en Gaule : « leur

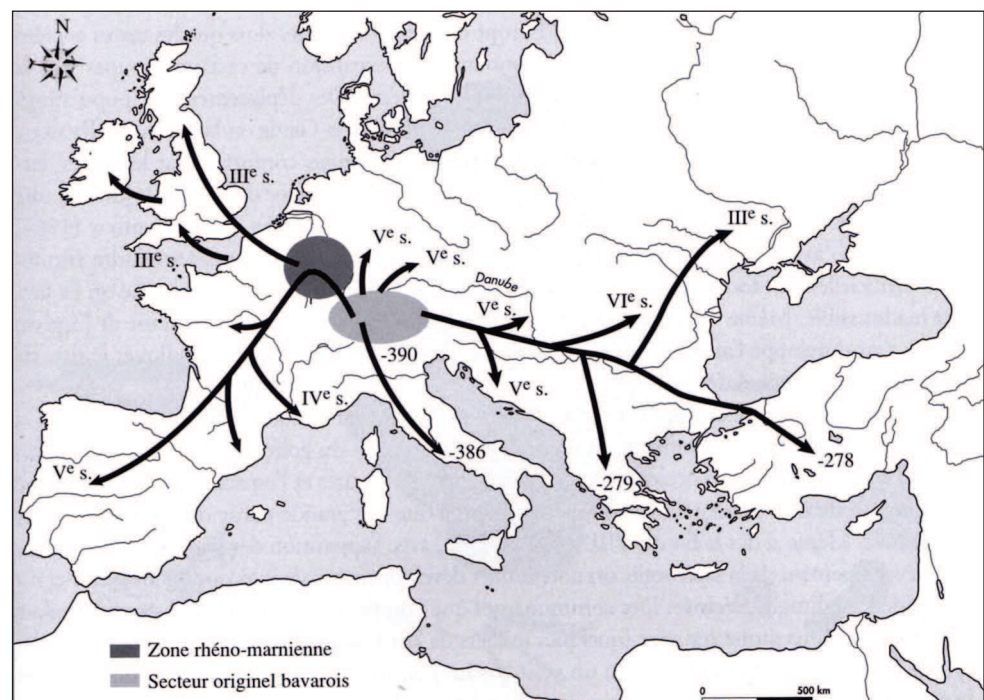


Fig. 4 – Schéma traditionnel des foyers originels des Celtes et de leurs migrations (D'après Garcia 2004, 23).

arrivée n'est pas explicitement mentionnée par les textes, mais elle est clairement signalée par l'afflux soudain d'objets laténiens d'origine danubienne datables presque sans exception du deuxième quart du III^e siècle av. J.-C. Souvent hors contexte ou associés sur des habitats à des matériaux indigènes, les plus révélateurs sont constitués par des formes caractéristiques de parures féminines ... [Leur] présence ne peut s'expliquer que par l'arrivée de personnes qui les portaient ou qui étaient en mesure de les fabriquer sur place en employant des modèles et des techniques importées directement d'Europe centrale. En effet, rien ne permet d'envisager à cette époque la possibilité d'un commerce à longue distance de parures de bronze, car ce type d'objet semble alors étroitement lié aux coutumes vestimentaires de groupes humains qui affirmaient ainsi leur différence». L'auteur évoque aussi les armes présentes dans certaines tombes d'Ensérune.

En fait la situation est loin d'être aussi tranchée et l'inventaire des objets de parure de la Provence au Roussillon du V^e au II^e s. av. J.-C. offre une tout autre image. Non seulement, on y trouve, dès le troisième quart du V^e s., des objets originaires du monde celtique continental, mais aussi une fabrication locale métissée qui assimile formes et décors laténiens au sein de traditions et influences régionales (Feugère *et al.* 1994 ; Rancoule, Schwaller 1994). Les mobiliers de la nécropole d'Ensérune fournissent des éléments particulièrement significatifs de ces emmêlements culturels pour lesquels une invasion celte n'est pas plus nécessaire que celle des Ibères dans la période précédente (Schwaller *et al.* 2001) (Fig. 5).

L'ibérisation en Languedoc occidental et Roussillon

La zone concernée que l'archéologie rattachait au phénomène des Champs d'urnes est attribuée par les textes antiques soit aux Ibères, soit aux Ligures. De ces contradictions est né un débat pour en comprendre le processus de formation ethnique et culturelle.

Après l'abandon de schémas diffusionnistes ou invasionnistes, le concept d'ibérisation en Languedoc occidental et Roussillon s'est développé parallèlement à celui d'hellénisation en Provence et en Languedoc oriental en faisant jouer aux Grecs d'Emporion et/ou aux Phénico-puniques le rôle d'agents de diffusion de l'ibérisme lu d'abord à travers le caractère ibérique des vases languedociens, la présence de mobiliers métalliques ibériques (armes et parures), l'usage de l'écriture ibérique particulièrement à Ensérune.

Le dossier publié par les *Documents d'archéologie méridionale* en 1993 (*Problème ibérique* 1993) montre que le débat continue, non sans ambiguïté quant au contenu du concept. On retiendra cependant l'effort significatif de clarification apporté depuis par la thèse d'Éric Gailledrat (1997). L'ibérisation y est définie comme le processus entamé au sein d'un vaste complexe ibérique sous l'impulsion du monde méditerranéen et facilité par la parenté pré-indoeuropéenne des populations de la frange méditerranéenne de la Péninsule. Le monde indigène emprunte des techniques artisanales, constructives et productives, parfois des concepts plus complexes relayées par des agents grecs ou phénico-puniques ; par ailleurs ces agents diffusent les produits ibériques et les échanges dynamisent l'économie indigène tout en créant un trait d'union entre les faciès ré-

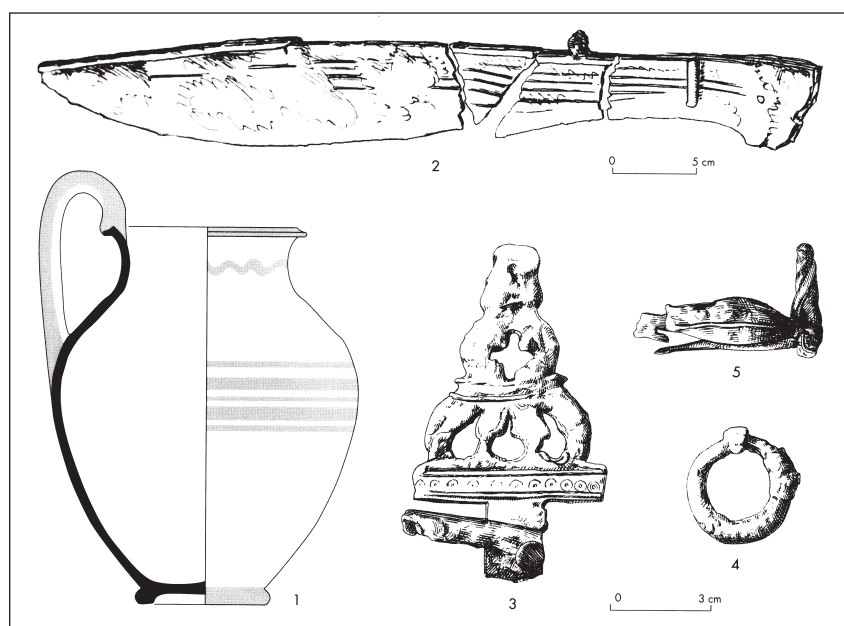


Fig. 5 – Mobilier de la tombe IB 61 d'Ensérune (fin V^e s.) (D'après Schwaller *et al.* 2001, 175). 1 : Ossuaire, cruche en céramique à pâte claire ibéro-languedocienne ; 2 : Falcata de type ibérique ; 3-4 : Agrafe ajourée de ceinturon de type celtique et anneau articulé du système de suspension ; 5 : fibule en bronze à pied relevé de production locale

gionaux du monde ibérique. Les manifestations matérielles de l'ibérisme touchent donc la Catalogne et le Languedoc occidental de manière simultanée avec un décalage chronologique par rapport aux régions méridionales qui avaient déjà assimilé les innovations véhiculées par le commerce colonial phénicien et grec. L'une de ces manifestations est, comme dans la partie orientale, la création d'une production artisanale de deux nouveaux styles de céramique tournée au cours du VI^e s. : une céramique grise monochrome et une céramique peinte à pâte claire, dite ibéro-languedocienne, aux répertoires et aux décors métissés réinterprétant des formes grecques, et surtout indigènes non tournées et ibériques.

La celtisation de l'Espagne intérieure

Après s'être longtemps appuyée sur le modèle invasionniste et avoir lié l'origine des Celtes en Espagne ou du moins la celtisation de la Péninsule à la culture des Champs d'urnes, la recherche hispanique a valorisé un modèle de système culturel proposé par M. Almagro-Gorbea (1994, avec bibliographie antérieure) et repris, précisé et discuté dans les études de F. Burillo, G. Ruiz Zapatero et A. Lorrio (Lorrio, Ruiz Zapatero 2005, avec bibliographie antérieure et A. Lorrio dans cette table ronde). Les Celtes de la péninsule Ibérique seraient originaires d'un substrat indo-européen "proto-celtique" préservé dans les régions occidentales de la péninsule appartenant au Bronze atlantique. De l'interaction entre ce substrat, la culture indigène de la zone de la Cordillère ibérique et la culture des Champs d'urnes du Nord-Est, émerge aux VIII^e-VII^e s. une culture "celtibérique" dont l'expansion à partir du VI^e s. par de longs et complexes processus d'acculturation affecta tout le centre et l'ouest de la Péninsule. Cette celtisation progressive, en mosaïque, irrégulière, sur une longue période et sur des substrats divers, explique la personnalité et la diversité des différentes populations celtiques de la Péninsule (ill. 6). On notera l'ambiguïté du terme de celtisation qui n'a rien à voir avec la culture laténienne : cette acculturation est assimilée à un processus de celtisation parce que l'Espagne intérieure est attribuée aux Celtes par Hérodote, avec un noyau qualifié, à partir du III^e s., de celtibère par les auteurs antiques et témoignant, à partir du II^e s., dans ses inscriptions, d'une langue de la famille celtique.

Des écueils à éviter

Dans une conception culturaliste de l'acculturation, le risque est de concevoir la *culture* comme un

corpus stable et clos de représentations, croyances ou symboles, un ensemble ayant en outre de fortes affinités avec une organisation politique spécifique et donc de traiter les groupes culturels comme des substances. Il n'y a pas de culture "pure" et dans une situation de contact, il n'y a pas de "point zéro" (Malinowski) de la culture antérieure. Il faut au contraire insister sur l'historicité de la culture et son hétérogénéité intrinsèque. "Dans les sociétés traditionnelles, la place prépondérante accordée à la mémorisation et à la transmission orale fait que le passé est constamment actualisé et le présent interprété dans le langage de la tradition" (Balandier). On assiste donc à des interprétations et à des inventions de la tradition pour insérer et justifier les changements. Le concept de tradition est lui aussi complexe et dangereux à manipuler. Aussi P. Bourdieu (1980) a-t-il proposé celui d'*habitus* comme systèmes de dispositions durables et transposables.

Les archéologues qui travaillent plus souvent sur des objets que sur des individus ne doivent pas oublier les limites de la signification de la culture matérielle et des systèmes culturels :

– l'adoption d'un objet dans une culture ne signifie pas l'adoption de la culture de cet objet : la carte de diffusion des agrafes de ceintures de type ibérique au VI^e s. en Gaule du sud n'est pas la carte de l'ibérisation, pas plus que celle des agrafes de ceintures ajourées de type celtique n'est celle de la celtisation du Midi. Le banquet hallstattien n'est pas un symposium grec ou étrusque même s'il utilise les mêmes instruments. La réception d'un objet, en général isolé de son contexte, est toujours une réinterprétation dans les cadres de la culture réceptrice ;

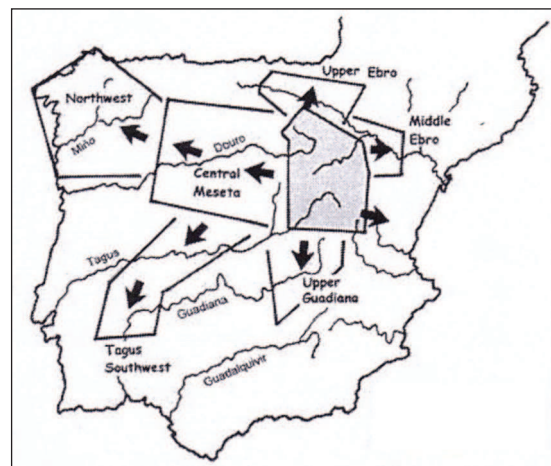


Fig. 6 – Modèle de la celtisation en mosaïque de la Péninsule ibérique à partir du noyau celtibérique selon M. Almagro-Gorbea (D'après Lorrio, Ruiz Zapatero 2005, 199).

– les continuités ou les ruptures observées dans la culture matérielle ne sont pas obligatoirement des reflets de péripéties politiques, comme l’ont montré notamment les études sur les effets des invasions barbares de la fin de l’antiquité : M. Py (1993) voyait dans “l’absence des signes de celtisation qu’on est en droit d’attendre d’une vague d’envahisseurs” un argument pour repousser l’arrivée des Volques au III^e s. en Languedoc ;

– pas plus qu’il n’existe de rapport direct entre la diffusion d’un objet et l’existence d’un groupe culturel correspondant, il n’existe de correspondance entre la production/diffusion de cet objet et une unité politique ou territoriale : cf. la critique faite par M. Eggert (1997, 288) à P. Brun (1988) sur la répartition des différents types de fibules pour définir les principautés hallstattiennes.

Dans une conception sociologique, les évolutions culturelles enregistrées ne vont pas toujours des dominants vers les dominés, toutes les nuances pouvant être observées dans le cadre des rencontres culturelles. De même, les tenants d’une culture peuvent utiliser/manipuler un trait culturel de la culture d’en face pour s’insérer dans cette société avec un objectif complètement décalé : ainsi les relations d’hospitalité inter-aristocratiques Grecs/Étrusques-Celtes n’ont pas toujours le même sens au sein des valeurs et symboles de chaque culture.

Le risque le plus grave dans notre domaine pourrait être qualifié d’ethniste (cf. les interventions de J. Collis 1986; 1994). Car les Celtes des archéologues décollent d’une double construction. D’une part, il s’agit d’un ethnonyme transmis par les auteurs grecs pour désigner l’ensemble des peuples occupant l’Europe de l’Océan aux Scythes, peuples des ténèbres, dans une vision simpliste et anhistorique. D’autre part, le développement de l’archéologie protohistorique (sépultures, habitat) et, surtout, la découverte d’un art original, rapidement qualifié d’“art celtique”, ont jusqu’à présent entretenu l’illusion que l’on pouvait faire coïncider une ethnie (les Celtes) et une culture matérielle (La Tène), en reconnaissant parfois l’existence d’une phase préparatoire qualifiée de “protoceltique” (Hallstatt). Or, comme il n’existe pas d’équivalence automatique culture matérielle/ethnie, on risque de réduire l’acculturation à la recherche des traits culturels comme signes de celticité ou de celtisation de

façon à intégrer coûte que coûte la culture à l’ethnie et donc, en particulier, à envisager des migrations et des transferts de populations. Si la langue reste l’un des éléments les plus significatifs dans la définition d’un groupe ethnique, notre connaissance du supposé celtique continental reste lacunaire et tardive et l’on sait qu’une langue peut passer d’un groupe à un autre, voire recouvrir seulement une fonction véhiculaire. Or, la notion d’ethnie a été mise à mal par les études africanistes, la référence ethnique n’a de signification que relationnelle, par rapport à l’autre, la frontière de l’ethnie est mouvante et l’ethnie peut donc se trouver sans cesse remise en cause et redéfinie dans un jeu de différenciation culturelle.

L’acculturation est un concept qui est né et s’est développé dans le champ de situations coloniales où se sont affrontées les cultures occidentales conquérantes aux sociétés dites traditionnelles, situations qui diffèrent radicalement de celle qui nous intéresse aujourd’hui et qui ne trouveraient d’éventuelles confrontations qu’avec la conquête romaine. Mais les travaux des historiens de l’Amérique latine (Wachtel 1974 ; Gruzinsky 1999) ont montré, après R. Bastide, que l’on pouvait passer de la conception restreinte, colonialiste, de l’acculturation à une théorie généralisée fournissant de nouveaux outils au champ historique.

Il est difficile, pour l’archéologue comme pour l’ethnologue, d’étudier les contacts entre peuples en fonction de l’ensemble des cultures. On est en général contraint d’en analyser un aspect ou un élément séparément avant de pouvoir les contextualiser dans l’ensemble de l’expérience d’acculturation. Mais l’objectif ultime devrait être de replacer les sociétés locales dans un contexte d’espaces sociaux imbriqués à l’intérieur de chaînes de sociétés ; chaque société locale doit être conçue comme l’effet d’un réseau de relations qui, faute d’être exploré en totalité, ne saurait livrer la clé du fonctionnement de chaque élément. Cette attitude implique la définition des différents réseaux qui donnent forme aux sociétés locales et les intègrent ou non dans des formes générales englobantes. Au lieu d’un improbable espace englobant ethnique unique défini comme celte au sens ethnique, on trouvera alors un entrelacement d’espaces – d’échanges, politiques, guerriers, linguistiques, religieux.

Abréviations bibliographiques

- Âge du Fer en Europe sud-occidentale** : *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale* : Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen, 1992. *Aquitania*, XII, 1994.
- Almagro-Gorbea 1994** : M. Almagro-Gorbea, Proto-celtes et Celtes dans la Péninsule ibérique. In : *Âge du Fer en Europe sud-occidentale*, 283-296.
- Amselle 1985** : J.-L. Amselle, Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique, dans J.-L. Amselle, E. M'bokolo, éd., *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et état en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985 (2^e éd. 1999).
- Appadurai 1986** : A. Appadurai, dir., *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, CUP, 1986.
- Arcelin 1992** : P. Arcelin, Société indigène et propositions culturelles massaliotes en basse Provence occidentale, dans *Marseille grecque et la Gaule*, 1992 (EtMass 3), 305-336.
- Balandier 1960** : G. Balandier, Dynamique des relations extérieures des sociétés "archaïques", dans G. Gurvitch, dir., *Traité de sociologie*, T. II. Paris, PUF, 1960, 446-462.
- Balandier 1971** : G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF, 1971 (3^e éd.).
- Bastide 1960a** : R. Bastide, *Les religions africaines au Brésil. Contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*, Paris, PUF, 1960 (2^e éd. 1995).
- Bastide 1960b** : R. Bastide, Problèmes de l'entrecroisement des civilisations et de leurs œuvres, dans G. Gurvitch, dir., *Traité de sociologie*, T. II, Paris, PUF, 1960, 315-330.
- Bastide 1971** : R. Bastide, *Anthropologie appliquée*, Paris, 1971.
- Bats 1988** : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av.J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, Paris, 1988 (Suppl. à la RAN, 18).
- Bats 1990** : M. Bats, Mobilier céramique : le faciès culturel, dans M. Py, dir., *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*. Lattes, 1990, 351-356 (Lattara, 3).
- Bats 1992** : M. Bats, Vaisselle et alimentation à Lattes, dans *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarènes* (M. Py dir.), Lattes, 1992, (Lattara, 5), 287-289.
- Bats 1999/2003** : M. Bats, Les Gaulois et l'écriture aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., dans *Articulations entre culture matérielle et sources antiques dans la recherche sur l'Âge du fer européen*, Actes du XXIII^e Colloque de l'AFEAF, Nantes, 1999. Rennes, 2003, 369-380 (Suppl. à la RAO, 10).
- Bats 2002** : M. Bats, Du cratère sympotique au stamnos funéraire: tombes aristocratiques du Midi de la Gaule (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Hommage à F. Croissant*, Paris, 2002, 277-302.
- Bats 2004** : M. Bats, Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II^e-I^{er} s. av. J.-C.), *Gallia*, 2004, 7-20.
- Bourdieu 1980** : B. Bourdieu *Le sens pratique*, Paris, 1980.
- Braudel 1979** : F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^e-XVIII^e s.* Paris, 1979.
- Brun 1987** : P. Brun, *Princes et princesses de la Celtique. Le premier Âge du fer (850-450 av. J.-C.)*. Paris, 1987.
- Brun 1988** : P. Brun, Les "résidences princières" comme centres territoriaux : éléments de vérification, dans *Les princes celtes et la Méditerranée* : Actes de la Rencontre de l'École du Louvre, 1987, Paris, 1988, 129-143.
- Brun 1992** : P. Brun, La place du Jura franco-suisse dans l'économie-monde méditerranéenne au Premier Âge du fer : essai de modélisation, dans G. Kaenel, P. Curdy, dir., *L'Âge du fer dans le Jura* : Actes du XV^e colloque de l'AFEAF, Pontarlier, 1991. Lausanne et Lons-le-Saunier, 1992, 189-205 (Cahiers d'archéologie romande, 57).
- Brun 1997** : P. Brun, Les "résidences princières" : analyse du concept, dans *Vix et les éphémères principautés celtiques*, 321-330.
- Collis 1986** : J. Collis, Adieu Hallstatt, adieu La Tène, dans A. Duval, J. Gomez de Soto, dir., *Actes du VIII^e colloque sur les Âges du fer en France non méditerranéenne*, Angoulême, 1984, Bordeaux, 1986, 327-330 (Suppl. à *Aquitania*, 1).
- Collis 1994** : J. Collis, Celtes, cultures, contacts : confrontation et confusion, dans *Âge du Fer en Europe sud-occidentale*, 447-456.
- Cunliffe 1988** : B. Cunliffe, *Greeks, Romans and Barbarians. Spheres of Interaction*. London, 1988 (Trad. française : *La Gaule et ses voisins. Le grand commerce dans l'antiquité*, Paris, 1993).
- Dietler 1990** : M. Dietler, Driven by Drink : the Role of Drinking in the Political Economy and

- the Case of Early Iron Age France, *Journal of Anthropological Archeology*, 9, 1990, 352-406.
- Dietler 1992** : M. Dietler, Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au premier Âge du fer, dans *Marseille grecque et la Gaule* : Actes des colloques de Marseille, 1990. Lattes-Aix-en-Provence, 1992, 401-410 (EtMass, 3).
- Dietler 1997** : M. Dietler, Consumption, Cultural Frontiers and Identity: Anthropological Approaches to Greek Colonial Encounters, dans *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente* : Atti del XXXVII Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 1997, Napoli, 1998, 475-501.
- Dietler 2002** : M. Dietler, L'archéologie du colonialisme. Consommation, emmêlement culturel et rencontres coloniales en Méditerranée, dans L. Turgeon dir., *Regards croisés sur le métissage*, Saint-Nicholas (Québec), 2002, 135-184.
- Eggert 1991** : M. K. H. Eggert, Prestigegüter und Sozialstruktur in der Späthallstattzeit : Eine kultur-anthropologische Perspektive, *Saeculum*, 42, 1991, 1-28.
- Eggert 1997** : M. K. H. Eggert, Le concept de "Fürstensitz" et autres problèmes d'interprétation: annotations sur le "phénomène princier" du Hallstatt final, dans *Vix et les éphémères principautés celtiques*, 287-294.
- Feugère et al. 1994** : M. Feugère, B. Dedet, S. Leconte, G. Rancoule, Les parures du V^e au II^e s. av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques, dans *Âge du Fer en Europe sud-occidentale*, 238-281.
- Frankenstein, Rowlands 1978** : S. Frankenstein, M. J. Rowlands, The Internal Structure and Regional Context of Early Iron Age Society in Southwestern Germany, *Bull. of the Institute of Archaeology, London*, 15, 1978, 73-112.
- Gailledrat 1997** : É. Gailledrat *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)*. Lattes, 1997 (MAM, 1).
- Garcia 2004** : D. Garcia, *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII^e au II^e siècle av. J.-C.* Paris, 2004.
- Goudineau 1992** : Chr. Goudineau, Marseille et la Gaule : en guise de conclusion générale ..., dans *Marseille grecque et la Gaule* : Actes des colloques de Marseille, 1990. Lattes-Aix-en-Provence, 1992, 451-456 (EtMass, 3).
- Gros 1992** : P. Gros, Rome ou Marseille ? Le problème de l'hellénisation de la Gaule transalpine aux deux derniers siècles de la République, dans *Marseille grecque et la Gaule*, 1992 (EtMass 3), 369-379.
- Gruzinski 1999** : S. Gruzinski, *La pensée métisse*. Paris, 1999.
- Herskovits et al. 1936** : M. J. Herskovits, R. Redfield et R. Linton, Memorandum for the study of acculturation, *American Anthropologist*, 38, 1936, 149-152.
- Herskovits 1952** : M. J. Herskovits, *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, 1952.
- Kimmig 1983** : W. Kimmig, Die griechische Kolonisation im westlichen Mittelmeergebiet und ihre Wirkung auf die Landschaften des westlichen Mitteleuropas, *JRGZ*, 30, 1983, 5-78.
- Kimmig 1988** : W. Kimmig, La Heunebourg sur le Danube supérieur et ses relations avec les pays méditerranéens, dans *Les princes celtes et la Méditerranée*, Actes de la Rencontre de l'École du Louvre, 1987, Paris, 1988, 145-153.
- Kristiansen 1994** : K. Kristiansen, The Emergence of the European World System in the Bronze Age: Divergence, Convergence and Social Evolution during the First and Second Millennia BC in Europe, dans K. Kristiansen, J. Jensen dir., *Europe in the First Millenium BC.*, Sheffield, 1994, (Sheffield Archaeol. Monographs, 6), 7-30.
- Kruta 2000** : V. Kruta *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*. Paris, 2000.
- Lorrio, Ruiz Zapatero 2005** : A. J. Lorrio, G. Ruiz Zapatero, The Celts in Iberia : an overview, *E-Keltoi*, 6, 2005, 167-254.
- Morel 1995** : J.-P. Morel, De la Basilicate au Languedoc et à Carthage. Propositions grecques et choix des autochtones, dans *Sur les pas des Grecs en Occident*, 1995 (EtMass, 4), 419-425.
- Pare 1991** : Ch. Pare, Fürstensitze, Celts and the Mediterranean World : Developments in the West Hallstatt Culture in the 6th and 5th Centuries BC. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 57, 1991, 183-202.
- Pare 1997** : Ch. Pare, La dimension européenne du commerce grec à la fin de la période archaïque et pendant le début de la période classique, dans *Vix et les éphémères principautés celtiques*, 261-286.
- Problème ibérique 1993** : Contribution au problème ibérique dans l'Emporda et en Languedoc Roussillon. Dossier, *DAM*, 16, 1993, 9-110.
- Py 1990** : M. Py, *Culture, économie et société proto-historiques dans la région nîmoise*. Rome, 1990 (Coll. EFR, 131).
- Py 1993** : M. Py, *Les Gaulois du Midi de la fin de l'Âge du bronze à la conquête romaine*. Paris, Hachette, 1993.
- Py 2003** : M. Py, Les Celtes du Midi, dans M. Bats, B. Dedet, P. Garmy, Th. Janin, Cl. Raynaud,

(M. Schwaller) éd., *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barraol*. Montpellier, 2003, 303-321 (Suppl. à la RAN, 35).

Rancoule, Schwaller 1994 : G. Rancoule M. Schwaller, Apports ou influences continentales en Languedoc occidental. Recensement, chronologie et réflexions, dans *Âge du Fer en Europe sud-occidentale*, 223-235 .

Schwaller et al. 2001 : M. Schwaller, G. Marchand, T. Lejars, D. Orliac, A. Rapin, E. Sanmarti, Échanges, influences, productions dans la nécropole du deuxième Âge du fer d'Ensérune (Hérault), *DAM*, 24, 2001, 173-184.

Spindler 1983 : K. Spindler, *Die frühen Kelten*. Stuttgart, 1983.

Vix et les éphémères principautés celtiques : P. Brun, B. Chaume, dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe occidentale*, Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, 1993, Paris, 1997.

Wachtel 1974 : N. Wachtel, L'acculturation, dans J. Le Goff, P. Nora, dir., *Faire de l'histoire*, I, *Nouveaux problèmes*. Paris, 1974, 174-202 (Folio Histoire 1986).

Wallerstein 1973 : I. Wallerstein, *The Modern World System*, New York, Academic Press, 1973.

Deuxième partie

De l'archéologie à l'histoire

En même temps que j'essayais de situer l'impact relatif des Grecs de Marseille en Gaule méridionale, dès le départ, mon objectif a été de définir le poids réel de Marseille dans le contexte méditerranéen des VI^e-II^e s. av. J.-C., que ce soit à travers la définition de son territoire ou de ses activités maritimes.

Les Phocéens étaient, au VI^e s., les derniers explorateurs et aventuriers des mers extrême-occidentales. Promoteurs, selon Hérodote, des *makrai nautiliai* de l'Étrurie à l'Espagne, en venant à Marseille, ils participaient à une dynamique qui ne s'arrêterait qu'après la bataille d'Alalia ; avant Marseille, il y avait eu Lampsaque, après Marseille il y aurait Alalia, Emporion, peut-être Mainakè. Et pourtant, dans un consensus quasi-général, auquel j'ai adhéré dans un premier temps (Cf. dans ce volume mes articles d'avant 1990), on avait fini par leur dénier toute activité commerciale dans un contexte où les Étrusques auraient dominé les trafics en Méditerranée nord-occidentale depuis le dernier quart du VII^e s. jusqu'à ce que les Phocéens aient surmonté leurs difficultés d'installation en Gaule dans le dernier quart du VI^e s.

Pour moi, l'occasion de la coupure fut clairement en 1990 dans le cadre du colloque de Marseille sur "Marseille grecque et la Gaule", dont j'étais un des organisateurs, avec ses rencontres et ses débats. Il y eut ensuite, dans la foulée, le séjour à Naples à la tête du Centre Jean-Bérard et les ouvertures sur un nouveau monde de contacts interculturels où je fus introduit par de savants chercheurs, bientôt des amis, Emanuele Greco, Bruno d'Agostino, Angela Pontrandolfo, Stefano De Caro, Mario Lombardo, Alfonso Mele, Luca Cerchiali, Mario Torelli, Piero Guzzo.

En essayant de réinstaller les Phocéens dans le concert des échanges, j'ai été rapidement accusé d'hellénocentrisme, accusation assez plaisante venant de la part d'étruscocentristes. Mon argumentation s'appliquait à deux niveaux : d'une part, une prise en compte de l'ouverture relative des chronologies céramiques grecques et étrusques sur lesquelles prétendait s'appuyer ce discours, d'autre part, une insertion dans le contexte évolutif des relations commerciales entre *prexis* et *emporîè*, bien définies par les travaux d'Alfonso Mele. Il ne s'agissait pas de promouvoir je ne sais quelle supériorité grecque, objectif bien étrange de la part de quelqu'un qui appuyait sa réflexion sur le concept réciproque d'acculturation, mais de tenir compte des nouveaux acquis de la recherche archéologique et historique pour sortir

aussi bien du concept fermé d'hellénisation que de l'impasse étrusque. D'où mes propositions d'une entreprise commune méditerranéenne d'organisation entre partenaires des échanges – Grecs, Étrusques, Puniques – dans le cadre d'une *emporía* ouverte – par exemple à Gravisca ou Pyrgi, avec les cités étrusques, mais aussi à Emporion (Ampurias) avec les Ibères –, alors que les anciennes pratiques de la *prexis* ont toujours cours vis à vis de certains interlocuteurs – c'est, dans notre cas, le type de relation des Phocéens avec Nannos pour la fondation de Marseille ou avec Arganthonios, roi de Tartessos. Il ne s'agissait pas de nier le rôle des navigateurs étrusques, mais de les contextualiser en compagnie de tous ceux qui, comme eux, tentaient leur chance dans ce nouveau far-west de Méditerranée nord-occidentale que représentait l'extrême Occident gaulois et ibère. Dans cette optique, après resserrement de la fourchette chronologique, Marseille devenait un point de ralliement quasi-obligé, faisant fonction d'emporion pour la Gaule méridionale, comme Emporion (Ampurias) pour l'Ibérie ou Huelva pour Tartessos. Une réglementation de ces échanges n'interviendra qu'après la bataille d'Alalia avec le développement des accords et des contrats entre cités-états (Cf. Aristote, *Pol.*, III, 7,7 ; et Polybe à propos du traité de 509 entre Rome et Carthage) que l'on aurait tort d'appliquer au début du VI^e s. où prévaut ce que j'ai appelé une *emporía* ouverte. Et en Gaule comme en Étrurie, trafiquants phocéens, de Phocée ou de Marseille, et étrusques, de Caéré ou Tarquinia, ont développé un partenariat dont témoigne symboliquement l'afflux des amphores étrusques à Marseille même.

À l'autre extrémité de la chronologie, le problème majeur est celui de la place de Marseille dans la province de Transalpine, c'est-à-dire dans la période tardo-républicaine romaine. Rome, à travers particulièrement le témoignage de Cicéron, prétend avoir toujours protégé Marseille, qui elle-même fut l'alliée sans faille du pouvoir romain. Encore une fois, la solution n'est guère évidente. La question est : quelle fut l'étendue des territoires rétrocédés ou confiés à l'administration de Marseille après les interventions romaines de 125/123 av. J.-C., c'est-à-dire au moment de et après la création de la Provincia Transalpina ? Là-aussi, j'ai essayé d'accorder archéologie et histoire en tenant compte des informations littéraires antiques. Il ne s'agit pas de vérifier par l'archéologie la véracité des auteurs antiques, mais de rechercher l'existence de correspondances entre les différentes sources d'information. Strabon cite précisément les territoires dévolus par Sextius Calvinus, mais d'après César et les informations transmises par Stéphane de Byzance, il existe aussi des territoires et des villes confiés à l'administration massaliote, des *poleis Massalias*. Après d'autres, j'ai essayé d'en proposer un contour logique.

Chapitre IV

Marseille et la Gaule

Michel Py et Henri Tréziny

Michel Bats est un Gaulois d'Aquitaine émigré en Provence. Sa formation d'historien et ses fouilles de Lescar l'ont porté d'abord vers la période romaine, mais c'est à Olbia qu'il attrapa le virus grec dont on sait qu'on ne se débarrasse pas facilement, d'autant que cette inclination fut renforcée par son séjour en Grande-Grèce, au Centre Jean Bérard de Naples.

Des mérites de l'extériorité

Ayant fait sa thèse sur la vaisselle céramique d'Olbia de Provence à l'époque grecque, reprenant ensuite la direction des fouilles du site, Michel Bats ne pouvait se désintéresser de Massalia dont il révélait indirectement le faciès matériel à l'époque classique et hellénistique, quasiment inconnu sur place. Certains pourraient s'étonner qu'il n'ait jamais fouillé à Marseille, ce qui aurait été pour tous certainement bénéfique, mais ce serait méconnaître la complexité de la situation de l'archéologie marseillaise¹. Les analyses menées à Olbia seront d'ailleurs très utiles pour les chercheurs marseillais, dès lors que les recherches à Marseille seront suffisamment développées pour permettre des études statistiques de la céramique.

Et cette position extérieure lui permit d'envisager Marseille non point seulement en tant que cité grecque, mais également dans ses deux contextes principaux, maritime et terrestre, dans leurs dimensions politique, économique et culturelle, en fonction notamment des modes de contact avec les Gaulois.

Travaillant sans cesse en Gaule et sur la Gaule, il ne s'est en effet jamais désintéressé des Gaulois, mais en les considérant le plus souvent en tant qu'environnement des Grecs, clients des Grecs, récepteurs ouverts ou fermés à telle ou telle influence grecque, objets de commentaires des auteurs grecs, voire menace pour les Grecs. Ainsi

¹ À l'exception de quelques sondages, qui concernent uniquement le chantier de la Bourse, toutes les fouilles pratiquées à Marseille, anciennement ou récemment, l'ont été dans le cadre de fouilles préventives.

donc, c'est un regard encore une fois extérieur qui nous est proposé sur la Gaule, d'autant plus précieux qu'il relaie tout en les relisant les seules indications littéraires à peu près contemporaines dont on dispose sur les populations autochtones du Midi. Regard extérieur, certes, mais regard documenté, intéressé aux données les plus récentes issues des fouilles des sites indigènes de la Provence jusqu'au Toulousain, et, du fait même de son extériorité, regard constructivement critique sur les interprétations sociologiques et culturelles qu'on pouvait en tirer.

De la terre à la mer

Dès 1986, dans sa première contribution sur Marseille (que l'on peut compléter par un article sur les îles d'Hyères paru l'année précédente)², Michel Bats s'attaque à l'une des questions les plus délicates de l'histoire de la cité : celle de son territoire et des rapports directs, à sa frontière, entre les Grecs et les indigènes³. Face à des textes antiques laconiques et toujours difficiles à interpréter, et à des théories modernes fondées sur des arguments contestables, il développe une approche utilisant de manière dialectique les données archéologiques et historiques, sans masquer les nombreuses zones d'ignorance qui minent le dossier. Contrairement à ses prédécesseurs, il montre que Marseille fut et resta une ville modeste au regard des grandes cités méditerranéennes de son temps, et que sa chôra fut limitée et ne s'accrut que peu et par étapes. Le lecteur trouve ici, dès l'origine en quelque sorte, ce qui va caractériser l'œuvre du chercheur dans la suite de sa production, à savoir honnêteté intellectuelle, précision et clarté du discours, utilisation critique des preuves, constants allers-retours entre les sources littéraires et matérielles.

En complément du territoire terrestre, Michel Bats a appliqué une méthodologie semblable au territoire maritime de Marseille, envisagé non seulement sous l'angle commercial, mais également du point de vue politique et militaire⁴. Face à l'ancienneté et à l'enracinement d'une image emphatique d'une Massalia régnant en maître sur la Méditerranée occidentale, il ramène les choses à leur juste mesure d'une part en périodisant précisément les données, et d'autre part en comparant les activités maritimes des principaux acteurs de cette zone, tels Syracuse, Carthage et Rome. Faut-il se plaindre que l'image de la colonie phocéenne en sorte réduite à celle d'une puissance secondaire, peu engagée dans les conflits des grandes thalassocraties et, bien que jouissant au départ d'un certain rayonnement de l'Italie à l'Espagne et à la Gaule interne, se repliant bientôt sur un domaine de proximité : la Gaule méridionale ? Certainement pas, car l'archéologie n'a nul intérêt à survaloriser le rôle d'une cité, fût-elle grecque, et nulle obligation à suivre à ce propos les déclarations dithyrambiques d'un Strabon ou d'un Justin. Ceci posé, il reste que l'histoire des activités maritimes de Marseille en Gaule méridionale apparaît dans cette région particulièrement complexe, faite de relations de nature différente dans chaque zone, conflictuelles avec les Ligures s'adonnant à la piraterie, paradoxales en Provence occidentale où une forte présence s'accompagne de fréquents conflits, continue et monopolistique avec le Languedoc oriental, plus distendues avec le Languedoc occidental, aire de jeu des Ibères et des Grecs d'Emporion, les rapports de ces derniers avec Marseille posant d'ailleurs toujours problème.

En marge des activités maritimes, il étudie très précisément l'état de la marine de guerre de Marseille lors du conflit de 49 av. J.-C. Il en tire de conclusions démographiques (autour de 20000 habitants) qui paraissent encore aujourd'hui très vraisemblables : elles vont également dans le sens d'un redimensionnement de la colonie phocéenne par rapport aux grandes métropoles méditerranéennes que sont Rome, Carthage ou Athènes, mais aussi Syracuse ou Agrigente en Sicile. Il faut en effet rappeler que, si Marseille, avec ses 50 ha intra-muros, paraît grande par rapport à beaucoup d'oppida indigènes ou à des sites comme Olbia ou Emporion, elle reste très modeste par rapport à la plupart des colonies grecques d'Italie du Sud ou de Sicile.

Le rôle des rivages

Entre terre et mer, Michel Bats ne pouvait se désintéresser de ces points de contact privilégiés que représentent les relais littoraux grecs et indigènes qui se développent durant l'Âge du fer des Alpes au Pyrénées. Il s'est beaucoup

² M. Bats, Les îles d'Hyères chez les auteurs antiques, *Travaux du Parc National de Port Cros*, 11, 1985, p. 83-87.

³ M. Bats, Le territoire de Marseille : réflexions et problèmes, dans *Le territoire de Marseille grecque, Études Massaliètes*, 1, 1986, 17-42. Voir aussi sur le même thème M. Bats, La chôra de Massalia, dans *Problemi della chora coloniale dall'Occidente al Mar Nero*. Atti XL Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 2000). Napoli, 2001, 491-512.

⁴ M. Bats, Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *La mer, moyen d'échange et de communication*. VI^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (1985), Juan-les-Pins, 1986, p. 31-53.

investi dans cette problématique, à travers ses fouilles, à Olbia, à Antibes, à Lattes, et par sa participation active à plusieurs programmes collectifs sur les comptoirs littoraux protohistoriques ; ce n'est donc pas un hasard qu'il ait tenu à présenter une synthèse sur ce thème au colloque sur "Marseille grecque et la Gaule"⁵. Dans cette étude, où il affirme encore une fois la nécessité d'une périodisation des processus, il s'appuie sur de nombreuses données quantitatives (proportions des importations de vaisselle et d'amphores méditerranéennes en différents points du littoral) pour développer une approche systémique débouchant sur une classification des sites selon leur type de consommation. Certes, l'analyse se fondant exclusivement sur des chiffres dont la base statistique est très inégale et la signification non contextualisée apparaît aujourd'hui quelque peu sommaire et liée à la mode du temps, mais elle présente néanmoins l'intérêt d'inciter à sortir d'une vision locale et à envisager comment ces données peuvent s'intégrer dans des modèles généraux, que Michel Bats emprunte aux chercheurs anglo-saxons, grands producteurs de modèles, on le sait : ainsi trouverait-on à côté des emporia tenus par les Grecs (Marseille, Arles, Agde, Emporion) des sites d'interface (gateway communities) situés dans la zone littorale tels que Saint-Blaise, Espeyran, Lattes, Béziers, La Monédière, Pech-Maho, et, dans l'hinterland, des sites redistributeurs au sein de systèmes dendritiques (central places) et d'autres plutôt récepteurs, à consommation plus ou moins forte.

D'une rive du Rhône à l'autre ...

Si Michel Bats est un Aquitain immigré en Provence, c'est aussi un Lattois installé à Aix-en-Provence. Appartenant pendant toute sa carrière de chercheur à l'UMR de Lattes, il est aussi chercheur associé au Centre Camille Jullian, où sa présence fut loin d'être anecdotique. Co-fondateur en 1986 de la collection *Études massaliètes*, il l'a animée pendant toutes ces années en organisant, seul ou avec d'autres, plusieurs colloques, sur le territoire de Marseille grecque (*ÉtMass 1*, 1986), les amphores de Marseille grecque (*ÉtMass 2*, 1990), Marseille grecque et la Gaule (*ÉtMass. 3*, 1992), un volume collectif à la mémoire d'André Nickels (*ÉtMass. 4*, 1994) et, plus récemment (*ÉtMass 9*, 2006), un livre sur Olbia, dont il sera fait état ailleurs. Entre Languedoc et Provence, il a su être un de ces "ponts" sur le Rhône dont les chercheurs sur la Gaule méridionale déplorent parfois la rareté.

Des débats ouverts

Que Michel Bats soit un chercheur ouvert au débat est une évidence pour tous ceux qui le connaissent et ont eu l'occasion de travailler avec lui. Les questions concernant le rôle des Grecs, et principalement des Massaliètes, dans l'évolution des communautés indigènes de la Gaule méridionale, ont constitué durant ces dernières décennies un espace particulièrement riche en discussions, non seulement à l'occasion des rencontres scientifiques, mais également sur le terrain. Des découvertes nouvelles, comme celles de Béziers, ou la mise en évidence d'une présence étrusque à Lattes au tournant des VI^e et V^e s. av. n. è., et bien d'autres, sont venu alimenter, voire compliquer, une thématique naguère schématisée sous le terme global d'hellénisation. Le développement des fouilles laissant entrevoir l'existence de systèmes d'organisation élaborés et de groupes puissants dans le monde indigène dès le début de l'âge du Fer (comme les Élysiques en Languedoc occidental et plus tard les Salyens en Provence ou les Arécomiques en Languedoc oriental), capables de négocier d'égal à égal avec les Grecs, voire d'imposer leurs conditions, a nécessité et nécessitera de réévaluer le rôle de chacun des partenaires dans les processus de contact, d'échange, d'acculturation. L'approche anthropologique, développée notamment en collaboration avec notre collègue et ami commun Michael Dietler⁶, en ouvrant de nouvelles fenêtres et en créant de nouveaux courants d'air, invite également aujourd'hui à intégrer de nouveaux concepts. À toutes ces problématiques, le point de vue de Michel Bats, le Grec, a apporté, continue d'apporter, et apportera encore longtemps une contribution essentielle.

⁵ M. Bats, Marseille, ses colonies et les relais indigènes du commerce massaliète en Gaule méridionale, in : *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes-Aix-en-Provence, 1992, p.263-278 (*EtMass 3*), *infra* dans ce volume.

⁶ Outre de nombreux articles bien connus, voir sa récente synthèse : M. Dietler, *Archaeologies of Colonialism, Consumption, Entanglement and Violence in Ancient Mediterranean France*, University of California Press, Berkeley, 2010, 464 p.

--	--	--

Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes *

Qu'elle soit de Grèce propre ou fondation coloniale, il n'existe pas de cité grecque, au sens aristotélicien du terme – une communauté de citoyens (familles et villages) tendant à une vie autarcique et accomplie (*téléia*) – sans territoire aussi exigü soit-il, espace politique (de propriété et de résidence) et d'exploitation¹. Aussi le territoire idéal est-il celui qui parvient à regrouper autour de la ville (et de son acropole) une plaine pour ses céréales (et ses oliviers), des collines pour ses troupeaux, des forêts, le plus souvent possible un bord de mer pour installer un port et pêcher (ou en l'absence de mer, des lacs poissonneux). Le bassin de Marseille offre précisément un site de ce type : au-delà du port du Lacydon et de la ville enserrant dans son rempart la plage et les buttes Saint-Laurent, des Moulins et des Carmes, se développe une dépression en forme de trapèze, parcourue par l'Huveaune et le Jarret, et limitée au nord et à l'est par l'extrémité de la chaîne de l'Estaque et la chaîne de l'Étoile, au sud par la montagne de Marseilleveyre et la chaîne de Saint-Cyr ; vers l'est, après l'étranglement de la Penne-sur-Huveaune, s'ouvre le triangle de la plaine d'Aubagne

* Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes, dans *Le territoire de Marseille. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (1985)*. Aix-en-Provence, 1986 (ÉtMass, 1), 17-42.

¹ Cf. notamment Arist., *Polit.* I, 1252 b 27-34, III, 1275 b 20, III, 1281 a 1, 1283a 32, VII, 1326 b 25-32, etc. Si le territoire n'est pas suffisant à lui seul pour définir la cité, il est indispensable comme « communauté de lieu » (*koinônia topou* : III, 1280 b 30-36 ; *hé chôra koinon* : III, 1283 a 32).

fermée par la chaîne de la Sainte-Baume : autant de frontières naturelles ainsi offertes à la *chôra* entourant la ville et que la cité se devait d'atteindre. Telle serait sans doute la situation dans toute sa simplicité si l'on traitait d'une cité en Grèce propre ; mais Marseille présente une double caractéristique qui vient brouiller les cartes :

1) la cité étant posée en bordure d'un continent "barbare", ses limites ne se font pas avec d'autres cités grecques, mais avec des peuplades pour qui la frontière n'a sans doute pas la même signification : en ce sens sa situation est différente non seulement des cités de Grèce propre, mais aussi de celles de Grande-Grèce et Sicile et même de la mer Noire.

2) nous sentons, à travers de maigres témoignages écrits antiques, que le territoire de la cité au sens large fut discontinu dans l'espace et dans le temps : rappelons tout de suite que nous nous limitons à l'horizon géographique immédiat de la cité, et que nous excluons donc de ces réflexions aussi bien les antennes de la *chôra* en forme de colonies (*Agathé, Rhodanousia, Théliné, Tauroeis, Olbia, Athenopolis, Antipolis, Nikaia*) que les *poleis Massalias* (Avignon, Cavaillon, et autres) qui ne doivent pas, de toute façon, être assimilées à la *chôra stricto sensu*². La reconstitution de ce territoire a donné lieu déjà à de

² Cf. "Massalia et les formes d'organisation inter-*poleis* et supra-*poleis* en extrême-Occident", plus loin dans ce volume.

nombreuses tentatives et il n'est pas sûr que nous soyons mieux armés aujourd'hui pour en proposer une nouvelle ; aucun texte antique n'est venu s'ajouter à ceux déjà connus, et si l'archéologie a mis au jour de nouveaux vestiges tant à Marseille que sur les habitats indigènes alentour, leur publication partielle ou inexistante ne permet pas d'y accéder encore normalement.

1. Le territoire de Marseille à travers l'historiographie récente ³

1.1. F. Villard, 1960

À partir des textes (Strabon, Justin, Stéphane de Byzance), Villard définit deux périodes dans l'histoire de l'expansion massaliote :

- 1^{ère} période : celle des victoires maritimes, notamment sur Carthage dans la deuxième moitié du VI^e siècle et au début du V^e siècle av. J.-C.
- 2^e période : « celle qui verrait l'établissement de la puissance massaliote sur le territoire environnant ».

Ainsi pour l'époque hellénistique, en tout cas au II^e siècle, le domaine massaliote se présente sous la

³ Ouvrages cités en abrégé dans cette partie: F. Villard, 1960: *La céramique grecque de Marseille (VI^e-IV^e s. av. J.-C.). Essai d'histoire économique*, Rome (BEFAR 195) ; J. de Wever, 1966: *La chôra massaliote d'après les fouilles récentes*, *Antiq. Class.*, 35, 71-117 ; M. Clavel, 1977: *Marseille grecque* ; R. Martin, 1973: Rapports entre les structures urbaines et les modes de division et d'exploitation du territoire, dans *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, 97-112 ; E. Lepore, 1968: Per una fenomenologia storica del rapporto città-territorio in Magna Grecia, dans *La città e il suo territorio*, Atti Taranto VII, 1967 (1968). Outre les études de F. Villard, J. De Wever et M. Clavel, il faut citer G. Barrauol, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, Étude de Géographie historique*, Suppl. 1 à la RAN, 1969 (1975²). Dans le cadre de son étude, l'auteur est amené à préciser, mais sans entrer dans les détails, l'étendue du domaine territorial de Marseille : – p. 222: « Marseille devient maîtresse du territoire des *Segobrigii*, dès la fin du VI^e siècle, à la suite des luttes qui l'opposèrent à Comanus, roi de cette peuplade... Cependant cette domination se serait alors limitée au proche terroir marseillais et peut-être Marseille attendit-elle le IV^e ou le III^e siècle pour s'emparer des terres du delta (y compris Saint-Blaise) jusque vers Avignon » ; – p. 228: À partir du milieu du II^e siècle : « Marseille désormais avec l'aide des Romains prend possession d'un territoire continu le long du littoral depuis les Bouches-du-Rhône jusqu'au-delà de Monaco et à l'intérieur du delta du Rhône jusque dans la région d'Avignon », puis, au début du I^{er} siècle, Marseille étend son domaine sur la rive droite du Bas-Rhône, mais l'auteur s'interroge sur le type d'administration de cette grande "Massalie".

forme de deux bandes discontinues, l'une partant de Marseille et englobant, vers l'ouest, le Sud de l'étang de Berre et le delta du Rhône, l'autre, plus au Nord, constituée par la basse plaine de la Durance. Des données de l'archéologie, Villard tirait deux certitudes :

– Saint-Blaise, entouré d'une muraille dans la deuxième moitié du IV^e siècle, fut un poste massaliote dès la première moitié du VI^e siècle, après avoir été au siècle précédant un comptoir rhodien.

– Saint-Marcel, dès l'époque archaïque, Teste-Nègre aux Pennes-Mirabeau et, vraisemblablement, l'ensemble des oppida situés en-deçà d'un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de Marseille, sont « des postes de surveillance massaliotes destinés à couvrir les abords de la cité ».

Villard aboutit ainsi à la reconstruction suivante du domaine terrestre de Marseille :

– à l'époque archaïque : « vers l'Est et le Nord-Est, la vallée de l'Huveaune, vers l'Ouest ... la chaîne de l'Estaque, entre l'étang de Berre et la mer, jusqu'à Saint-Blaise et peut-être le delta du Rhône » ; même extension à l'époque classique.

– à l'époque hellénistique (= *i.e.* dès le début du III^e siècle), « Marseille se taille un nouveau domaine dans l'angle formé par le Rhône et la basse Durance ».

1.2. J. De Wever, 1966 et M. Clavel, 1977

Des trouvailles archéologiques nombreuses, mais statistiquement inexploitable et mal datées, ont conduit, en 1966, J. de Wever à proposer un schéma de l'expansion de la *chôra* massaliote qui n'est plus soutenable aujourd'hui ; et pourtant l'auteur était bien conscient du danger de sa méthode : « Faut-il expliquer la présence dans ces régions d'importations grecques remontant parfois au VI^e siècle avant notre ère par une conquête massaliote ou par des relations commerciales entre Grecs et indigènes ? ». Dix ans plus tard, M. Clavel-Lévêque, malgré quelques réticences, lui emboîte le pas et c'est à cette dernière que nous emprunterons le tableau qui suit, émaillé de citations de la première :

« Aux VI^e et V^e siècles, la *chôra* serait limitée à la plaine située dans le voisinage immédiat de la ville, dominée par des oppida servant de postes de surveillance, dont le plus important est Saint-Marcel, à seulement 8 km du Vieux-Port. Ce n'est qu'au IV^e siècle, lors du renouveau de sa puissance que Marseille commence à étendre son territoire. Elle s'empare de toute la côte de l'Estaque et de

toute la région de l'étang de Berre : la *chôra* atteint une ligne qui passe à l'ouest d'Istres et de Saint-Blaise, et qui atteint la mer, à l'est de Port-de-Bouc, en un point situé entre Port-de-Bouc et l'Arquet. ... Simultanément Massalia étend sa domination vers le Nord et vers l'Est, en direction de la chaîne de Vitrolles et de la chaîne de l'Étoile (oppida du massif d'Allauch; oppidum de la Teste-Nègre, aux Pennes-Mirabeau)».

« Dans le courant du III^e siècle, ce territoire s'étend encore vers l'Ouest : "Lorsqu'éclata la deuxième guerre punique, la partie orientale au moins du delta du Rhône faisait partie de la *chôra*". Dès le début du siècle, une fortification savante, de type hellénistique, remplace à Saint-Blaise l'enceinte de l'oppidum hallstattien ».

« Enfin, "entre 218 et 125/4, les Massaliotes s'emparèrent de la plaine du bas-Rhône (au Sud d'Avignon et à l'Est du fleuve) et de celle de la basse-Durance (au Nord de la chaîne des Alpilles) avec même quelques têtes de pont au-delà de la Durance" ».

M. Clavel précise même : « Le pays était solidement tenu, non seulement par de véritables places fortes dotées d'admirables remparts, comme Olbia ou Saint-Blaise, mais par des oppida utilisés par les Massaliotes comme postes de surveillance et qu'on peut, grâce à une étude minutieuse, distinguer des oppida indigènes voisins », et de citer comme postes marseillais : Verduron, Teste-Nègre, La Cloche et comme oppida indigènes, Rognac et Vitrolles. On aimerait savoir sur quels critères l'auteur a opéré une telle distinction.

1.3. Un problème de modèle : Marseille et le type phocéen de cité marchande sans territoire

(“Città senza territorio”, E. Lepore, 1968, 34-36)

Justin pour Phocée, Strabon pour Vélia et Marseille établissent un lien de cause à effet entre la pauvreté du territoire de ces cités et les activités maritimes de leurs habitants. Cela peut être vrai pour Phocée (et encore !), mais pour Vélia et Marseille la causalité doit jouer en sens inverse : c'est en fonction de leurs activités maritimes que les Phocéens se sont établis en ces lieux d'Occident, qu'ils connaissaient avant de s'y installer. Que ces activités maritimes (pêche, piraterie, commerce) expliquent ensuite leur désintérêt pour l'extension de leur territoire, contrairement à beaucoup d'autres colonies, cela paraît vraisemblable. Mais on peut se demander s'il est bien raisonnable de parler à cette occasion de colonie sans territoire pour l'opposer au type de la colonie de peuplement agricole. Comme le note Van

Compernelle (Cortone, 1983, p. 1038, cf. n. 48) « toute colonie doit s'emparer d'une *chôra* si elle veut s'assurer d'un minimum de sécurité, d'indépendance et de subsistance ». Ce territoire est plus ou moins riche ou plus ou moins étendu ; sa structure et celle de la population qui l'occupe permettent une exploitation plus ou moins rentable et donc une expansion englobant à la fois nouvelles terres et nouveaux exploitants (colonies à vocation agricole), ou au contraire la recherche d'autres sources de richesse (par exemple, colonies à vocation commerciale). Mais le terme de cité sans territoire paraît introduire une vision trop ambiguë pour qu'on puisse continuer à l'utiliser. On a l'impression que les historiens modernes sont eux aussi victimes de cette espèce de lieu commun antique de la pauvreté des territoires des colonies phocéennes destiné à expliquer leur vitalité maritime⁴. Mais après tout, en limitant la *chôra* de Marseille au bassin de l'Huveaune et du Jarret, on obtient (en incluant les collines du pourtour) une superficie de l'ordre de 300 km² (plus, si l'on ajoute la plaine d'Aubagne), qui ne sont certes pas comparables aux 2650 km² de l'Attique ou aux 4700 de Syracuse, mais sont à mettre en rapport avec ceux d'Égine (85 km²) ou des cités de Phocide (22 cités pour 1650 km²), de Crète (100 pour 8500 km²) ou de Lesbos (6 pour 1750 km²), voire de la mer Noire (Chersonèse, 120 km² de terres agricoles à partir du III^e siècle, mais 30 fois moins auparavant). (Cf. aussi la comparaison avec Megara Hyblaea donnée par H. Tréziny, dans cette table ronde).

2. Critères et problèmes d'appropriation et d'exploitation

2.1. Problèmes de frontière et de défense du territoire

Entre deux cités ou deux états, il existe toujours, dans le monde grec classique et hellénistique, une frontière, sous la forme d'une ligne précise, soulignée éventuellement par des bornes : de l'importance d'une telle ligne témoignent les multiples et inter-

⁴ Vallet, *Atti Taranto* VII, 1967, 138, en vient à écrire que, pour Marseille, « la notion de territoire et d'expansion du territoire n'a guère de sens et [que] discuter la plus ou moins grande extension des terres grecques autour de Marseille n'a d'intérêt qu'au niveau de l'histoire locale » : à partir de quelle étendue le territoire d'une cité dépasse-t-il le cadre local ?

minables querelles territoriales que se livrèrent les cités entre elles⁵. Le respect de cette ligne se pose donc notamment en termes militaires. La défense de la cité passe en premier lieu par la protection de la ville derrière un rempart, mais aussi par la mise en place de tours (*purgoi*) et de forteresses (*phrouria*) destinées à la fois à servir de refuges aux habitants ou aux travailleurs des champs et à la couverture des régions frontalières ; leur garde est assurée par des garnisons, parfois non permanentes et l'envoi de soldats-patrouilleurs. Ce système est connu en Attique, où le premier rôle revient aux éphèbes au cours de leur deuxième année de service militaire, en Épire, en Asie Mineure, sur la mer Noire, et Aristote (*Pol.*, V, 1307a 27 et b 6) en signale l'existence à Thourioi⁶. À Marseille, Strabon indique l'existence de *purgoi* à l'embouchure du Rhône, mais il y voit surtout des points de repère pour la navigation (cf. ci-dessous 3.2.2.). On rappellera ici aussi le site de l'oppidum du Pain-de-Sucre au Verduron, qui pourrait être soit une garnison, soit une ferme fortifiée (cf. ci-dessous 2.3.4 et n.37 et Chabot 1986). Mais le problème qui se pose ici, c'est celui de l'existence éventuelle d'oppida fortifiés sur le territoire de la cité. Car il me semble que si Marseille peut s'accommoder, sur son territoire, d'indigènes encore culturellement barbares, elle peut difficilement leur permettre de s'y retrancher à l'intérieur d'habitats fortifiés, sauf dans trois cas de figure : ou bien présence d'une garnison marseillaise, ou bien habitat mixte ou bien habitat « assimilé » concourant à la défense commune. Or l'interprétation dans ce sens de certains oppida est primordiale pour envisager ces problèmes de défense et de frontière :

— Les oppida de Saint-Marcel, dont celui des Baou, situés sur l'étranglement séparant le bassin de Marseille de la plaine d'Aubagne : que cette dernière fasse ou non partie du territoire au moment de l'occupation des Baou de Saint-Marcel (2^e quart VI^e-V^e s. av. J.-C., puis II^e s. av. J.-C.), il est difficile d'admettre que l'oppidum ne soit pas sous contrôle massaliète⁷.

⁵ Cf. par exemple, M. Sartre, Aspects économiques et aspects religieux de la frontière dans les cités grecques, *Ktema*, 4, 1979, 213-224.

⁶ Cf. notamment L. Robert, *Gnomon*, 42, 1970, 598-603.

⁷ P. Agostini, *L'oppidum préromain des Baou de Saint-Marcel à Marseille (VII^e-II^e s. av. J.-C.)*, Thèse de III^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1972 ; L.F. Gantès, G. Rayssiguier, Les sondages 1 b-Nord des Baou de Saint-Marcel à Marseille, *DAM*, 3, 1980, p. 65-85 ; P. Agostini, L.-F. Gantès, H. Moustier, G. Rayssiguier, L'oppidum des Baou de Saint-Marcel, sondage III,

— L'oppidum des Maillans, sur la chaîne de l'Étoile, commandant avec le Verduron le passage vers le Nord entre l'Estaque et l'Étoile, et qui semble vigoureusement fortifié (date : II^e s. av. J.-C. ?)⁸.

— L'oppidum de Saint-Blaise, verrou sur le passage entre l'étang de Berre et le golfe de Fos, où le rempart du II^e s. av. J.-C. porte, semble-t-il, la marque des architectes et des artisans marseillais : véritable rempart avec garnison massaliote ou muraille de prestige, « *old fashioned* », pour recueillir les bonnes grâces de quelque potentat local ?⁹.

Les informations fournies par Strabon et César suggèrent en fait que les Marseillais s'en sont tenus à une stratégie accordant la priorité à la défense non du territoire, mais de l'agglomération urbaine, en s'appuyant, pour la tactique, sur la poliorkétique. Depuis quelle date ? On a attribué à Périclès la paternité de ce type de stratégie qu'il définissait ainsi pour ses concitoyens à la veille de la guerre du Péloponnèse : « il faut nous désintéresser de la terre et des maisons, pour ne veiller que sur la mer et la ville » (Thuc., I, 143, 5), et aussi « se préparer pour la guerre et faire rentrer tout ce qu'ils avaient dans la campagne, ne pas sortir pour livrer bataille mais veiller sur la ville en s'y renfermant et mettre en état la flotte qui faisait leur force ». Mais Y. Garlan¹⁰ a rappelé que, dès la fin du VII^e siècle, Milet avait usé de cette même stratégie pour résister aux agressions lydienne et qu'elle était en germe à Athènes dès l'époque des Guerres Médiques. Cette stratégie prit toute sa valeur à

Bull. arch. Prov., 5-6, 1980, p. 130-139 ; G. Rayssiguier, le sondage IIIa des Baou de Saint-Marcel à Marseille, *DAM*, 6, 1983, p. 67-77. Cf. aussi la communication de C. Guichard - G. Rayssiguier dans *Le territoire de Marseille (ÉtMass 1)*.

⁸ Cf. L. Chabot, Le *Castellas* de Rognac et l'étang de Berre à l'époque préromaine, *RELig*, 1-3, 1968, p. 205-208.

⁹ Cf. J.-Cl. Bessac, Le rempart hellénistique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.) : technique de construction, *DAM*, 3, 1980, 137-157 ; J. et Y. Rigoir, Sondage au pied du rempart de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.), *DAM*, 4, 1981, 179-184 ; B. Bouloumié, M. Fincker, H. Tréziny, Le rempart hellénistique de Saint-Blaise, II, Sondage stratigraphique de la campagne 1981, *AAnthung*, 29, 1981, 227-266 ; B. Bouloumié, *Recherches stratigraphiques sur l'oppidum de Saint-Blaise*, 1982. *Id.*, Un oppidum gaulois à Saint-Blaise en Provence, *Histoire et archéologie*, Dossier n°84, juin 1984 (avec la bibliographie) ; H. Tréziny, communication dans *Le territoire de Marseille (ÉtMass 1)*. Sur la présence d'une maison à abside avec murs de briques crues du VI^e siècle : P. Arcelin, Ch. Pradelle, J. et Y. Rigoir, Note sur des structures primitives de l'habitat protohistorique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.), *DAM*, 6, 1983, 138-143.

¹⁰ Y. Garlan, *Recherches de poliorkétique grecque*, Athènes, 1974 (BEFAR 223).

partir du IV^e s. av. J.-C. avec le développement de la poliorcétique et les progrès techniques des machines de siège. À propos de Marseille, Strabon (IV,1,5) ne nous donne pas de précision chronologique, se contentant d'introduire ses remarques par l'adverbe « autrefois » : « ils ont aussi chez eux des bassins de radoub et un arsenal ; mais ils disposaient en outre autrefois d'une grande quantité de navires ainsi que d'armes et d'engins multiples pour les transports par mer et pour le siège des villes (*poliorkia*), grâce à quoi ils purent d'une part résister aux Barbares, d'autre part se gagner l'amitié des Romains, auxquels ils rendirent d'utiles services dans maintes occasions ». Notons tout de suite qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que Strabon mette en relation les techniques de *poliorkia* et le fait de résister aux Barbares : dès le traité d'Énée le Tacticien qui, sous le titre de *Poliorcétique*, ne porte que « sur la résistance des assiégés », il y a assimilation de l'art de la défense au même titre que celui de l'attaque dans la définition de « l'art des sièges »¹¹. Outre ces armes et ces machines de sièges¹² (dont elle devait fournir aussi ses fortes-resses maritimes de Provence et Languedoc) et sa flotte, nous savons que Marseille possédait, pour faire face à d'éventuelles agressions, des greniers publics (César, *B.C.*, I, 36 ; II, 22) et des citernes¹³.

Que toute cette technologie militaire de Marseille ait été destinée moins à être utilisée pour sa propre défense qu'à être vendue au plus offrant, et notamment aux Barbares qui l'entouraient, c'est une

¹¹ Cf. Y. Garlan, *Recherches...*, *op. cit.*, p. 6 ; A.M. Bon éd. Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, CUF, 1967, p. XXII-XXIV.

¹² César (*B.C.*, II, 2) écrit qu'« il y avait à Marseille depuis longtemps (*antiquitus*) un tel approvisionnement de matériel de guerre de toute sorte et une telle quantité de projectiles qu'aucune baraque d'approche en osier ne pouvait en soutenir la puissance » : à moins d'imaginer qu'ils possédaient des dons de prémonition, on peut penser que les Marseillais avaient accumulé un tel matériel non pour soutenir le siège de César, mais pour faire face à des attaques venant de l'arrière-pays ; doit-on s'en étonner en avançant que Marseille se trouvait depuis plusieurs décennies incluse dans une province romaine ? Mais on rappellera la révolte des Salyens de 90, puis, en 83, les campagnes de C. Valerius Flaccus qui séjourna vraisemblablement à Marseille, et, en 77, la marche belliqueuse de Pompée traversant la Gaule méridionale vers l'Espagne, en 66 puis en 62-61, la révolte des Allobroges. Enfin, à partir de 58, les événements de Gaule chevelue pouvaient donner des idées aux peuples de Transalpine, ce qui ne semble pas avoir été le cas (à moins que l'on n'invoque la correction possible des *victos Sallyas* de César, *B.C.*, I, 35) et les Marseillais avaient pu être, durant cette période, les fournisseurs de César, grand utilisateur de machines de sièges.

¹³ G. Bertucchi, F. SaIviat, Un monument méconnu de Massalia : les caves de St-Sauveur, citernes-fontaines de la cité antique, *Archéologie du Midi méditerranéen*, 3, 1981, 17-32.

éventualité qui a été récemment proposée¹⁴ et dont on aura compris qu'elle nous paraît en contradiction avec notre lecture plus classique des témoignages antiques ; car, si Strabon écrit que les Romains, alliés de Marseille, en furent les bénéficiaires, il dit aussi clairement que ces armes par ailleurs étaient destinées à la résistance contre les Barbares : considérer cette remarque comme un *topos* sans valeur relève de l'acte de foi¹⁵.

¹⁴ Ch. Goudineau, *Marseilles, Rome and Gaul from the third to the first century BC*, dans P. Garnsey, C.R. Whittaker, K. Hopkins (ed.) *Trade in the Ancient Economy*, Berkeley & Los Angeles, 1983, 76-86.

¹⁵ Il n'est pas sûr que les choses seraient plus simples, comme l'indique l'auteur, p. 85, pour rendre compte de : 1) « la présence des boulets de pétroboles sur des sites dont la destruction ne correspond à aucune date historique » : outre que nous connaissons ces « dates historiques » uniquement parce que Rome se trouve mêlée aux événements, on peut penser que, sauf aux moments où la pression dépassait leurs possibilités, les Marseillais ont été capables d'utiliser seuls les engins dont ils s'étaient fait une spécialité ; nous reviendrons d'ailleurs ci-dessous sur ce problème (3.2.1) ; 2) « les événements de 154 et 125 » : Pourquoi les Marseillais menacés n'auraient-ils pas profité des intérêts que devaient avoir les Romains aussi bien dans la mise au pas des Ligures contre lesquels ils intervenaient depuis plusieurs décennies que dans celle des Salyens (notons que Diodore, XXXV, 23 parle, dans la capitale des Salyens, de l'existence d'un groupe de « philoromains » – et non de « *Massalioi* » – sous l'autorité d'un certain Craton) et autres Voconces, qui risquaient de troubler de fructueux échanges (cf. A. Tchernia, *Italian wine in Gaul at the end of the Republic*, dans *Trade in the Ancient Economy*, 1983, 87-104), pour leur en faire partager aussi le maintien ? Les événements de ces deux dates concernaient d'ailleurs sans doute des attaques particulièrement organisées, puisqu'en 154, Marseille elle-même paraît être menacée, et qu'en 125 l'intervention romaine concerne non seulement les Salyens mais les Voconces et de nouveau les Ligures. Ne trouve-t-on pas aussi, dans tout cela, une confirmation de cette stratégie de défense de la ville, impuissante à prendre en compte d'autres types de combats ? ; 3) « la décadence de Marseille » : selon l'auteur, la confection du matériel de siège ou de navigation employait ingénieurs, techniciens et artisans qui se retrouvent en chômage technique ; cela constituait-il la principale richesse ou le premier secteur d'emploi ? Nous ne le croyons pas : il faut plutôt penser à la pêche, à la production vinicole et aux activités commerciales maritimes et terrestres. La décadence ne vient-elle pas plutôt de la concurrence extraordinaire à laquelle, à partir de la fin du III^e s., les producteurs de vin, les marins et marchands italiens soumièrent des gens qui jusque-là se trouvaient pratiquement en situation de monopole ? On peut ajouter que la comparaison que fait Strabon (XIV, 2, 5) entre Marseille, Rhodes et Cyzique quant « au soin extrême apporté par ces trois villes à tout ce qui touche aux ingénieurs militaires, à la fabrication de machines et aux dépôts d'armes et autres engins » n'encourage guère à l'envisager dans une optique commerciale : la remarque, venant après celle qu'à Rhodes certains ports étaient cachés et interdits d'approche à toute personne, sous peine de mort, inviterait même à penser l'inverse.

G. Vallet¹⁶ a insisté sur le rôle des sanctuaires extra-urbains pouvant constituer une véritable « ceinture sacrée » autour du territoire et exprimé l'opinion que « les sanctuaires conçus ou sentis comme une affirmation de l'hellénisme ont joué pour cette appropriation de la *chôra* un rôle plus important que les avant-postes militaires ». Nous en avons certainement un exemple dans le sanctuaire d'Artémis que Strabon signale sur une île à l'embouchure du Rhône, plutôt destiné d'ailleurs aux navigateurs qu'aux Barbares de l'intérieur (ce qui est sans doute symptomatique des priorités définies par la cité massaliote !) Tout aussi significatifs, probablement, mais en sens inverse (marque et vitrine du monde salyen), le sanctuaire ligure de Roquepertuse à Velaux : sa destruction, manifestement par les balistes massaliètes, a-t-elle valeur symbolique ou est-elle liée à une appropriation de la région ? La vivacité des manifestations des cultes et représentations de la religion ligure à proximité immédiate de la ville jusqu'à basse époque montre-t-elle des Ligures réfractaires à toute assimilation ou des Marseillais peu missionnaires ?¹⁷ Le résultat, c'est en tout cas l'absence de tout vestige de culte hellénique de quelque importance dans l'horizon massaliète.

2.2. Acculturation et domination : Grecs et indigènes

Pour Marseille, le problème de la frontière de son territoire civique ne se pose évidemment pas dans les termes de relations entre cités ; nous ne savons même pas si les tribus indigènes limitrophes étaient réellement organisées en états et encore moins si des conventions pouvaient être passées, comme cela est vraisemblable, entre les différents pouvoirs. Mais les limites ont pu comporter des zones géographiquement floues, à la façon des marges, des *eschatiai* qui apparaissent souvent aux confins des cités grecques. La frontière apparaîtrait alors autant comme une séparation entre

¹⁶ G. Vallet, La cité et son territoire dans les colonies grecques d'Occident, dans *Atti Taranto VII*, 1967 (1968), particulièrement 81-94 ; *Id.*, *Urbanisation et organisation de la chôra coloniale grecque en Grande-Grèce et en Sicile*, Cortone, 1983, 944-945.

¹⁷ Les représentations d'Entremont au II^e siècle mais aussi les crânes encloués à l'entrée de l'oppidum de la Cloche et la forêt sacrée de Lucaïn (*Phars.* III, 339-452) (La Sainte-Baume) encore au milieu du I^{er} s. av. J.-C. rejoignent les observations de Poseidonios sur le culte des têtes coupées et la remarque de Strabon selon laquelle c'étaient les Romains qui avaient mis fin à ces pratiques « barbares » (IV, 4, 5). On opposera cette « résistance » des Salyens à la notation de Strabon (IV, 1, 5) selon laquelle les Ibères avaient adopté le culte d'Artémis d'Éphèse et appris des Marseillais à sacrifier selon les rites grecs.

deux civilisations que l'on saisirait à travers le passage d'un genre de vie à un autre. Dans la mesure où on admet que des populations indigènes ont pu être englobées dans les limites du territoire (particulièrement si l'on envisage une extension postérieure à la fondation), le problème serait d'arriver à faire la distinction entre des populations autonomes, proches et en relations suivies avec Marseille et des populations dépendantes ou semi-dépendantes résidant à l'intérieur de la *chôra*. Autrement dit : peut-on faire une différence entre une acculturation de domination et une acculturation de proximité ?

Prenons quelques exemples de signes matériels et culturels, comme éventuels indicateurs d'une influence particulièrement forte de la cité massaliote, pouvant impliquer une domination directe.

2.2.1. La vaisselle-céramique (amphores et *dolia exclus*)

Les sites proprement massaliotes d'*Olbia* et d'Agde permettent de poser comme fortement significatifs¹⁸ :

- la proportion entre céramique tournée et céramique non tournée

<i>Olbia</i>	93 %
Teste-Nègre ¹⁹	72 %
Baou de Saint-Marcel	
2 ^e quart VI ^e siècle	46 %
2 ^e moitié VI ^e siècle	60 %
2 ^e moitié II ^e siècle	34 %
Espeyran	55 à 75 % selon les périodes

Ces pourcentages recouvrent, semble-t-il, une distinction à l'intérieur de deux systèmes socio-culturels entre une production artisanale (*Olbia*) et une production domestique plus ou moins remise en cause par la proximité géographique de Marseille et peut-être des types de relation à caractère d'échanges ou de domination.

¹⁸ Cf. M. Bats, *La vaisselle céramique d'Olbia de Provence (Hyères, Var). Recherches sur l'alimentation et les manières de table*, Thèse de doctorat de III^e cycle, Université de Provence, 1985 (spécialement le ch. 2) (= Michel Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.) Modèles culturels et catégories céramiques*, Paris, 1988 (supplément 18 à la RAN).

¹⁹ Les pourcentages ont été calculés d'après les sources suivantes : Teste-Nègre : L. F. Gantès, *L'oppidum préromain de la Teste-Nègre aux Pennes (B.-du-Rh.)*, TER dactylographié, Université d'Aix-en-Provence, 1977 ; Les Baou de Saint-Marcel : chiffres donnés lors de la table-ronde par Mlle Guichard ; Espeyran : listing aimablement communiqué par M. Py ; Saint-Blaise : P. Arcelin, *La céramique modelée au I^{er} s. av. J.-C. dans les B.-du-Rh.* (cité n. 25), notamment 56 et 89.

• la proportion au sein des récipients de cuisson entre pots (ou urnes) et marmites et faitouts :

<i>Olbia</i>	15 % de pots
Teste-Nègre	70 % de pots
Saint-Blaise	70 % de pots

(Notons que dans ce domaine comptages et comparaisons sont délicats dans la mesure où tous les pots n'ont pas servi de récipients de cuisson : les écarts sont malgré tout suffisamment larges pour laisser peu de doutes).

Par ce biais, on peut conclure au caractère grec ou non grec des habitants d'un site²⁰, ce qui permettrait de cerner d'éventuels hameaux de citoyens-exploitants : aucun des sites connus jusqu'ici ne paraît appartenir à cette catégorie, même si la présence de quelques marmites et faitouts à Teste-Nègre semble s'opposer à leur extrême rareté à Martigues ou à Saint-Blaise, encore au II^e s. av. J.-C.

2.2.2. Les monnaies

Faut-il insister sur la non-signification, au titre d'une domination, du quasi-monopole des monnaies de Marseille dans une région où elle fut longtemps seule à en frapper ? On ne peut qu'être étonné de voir A. E. Furtwängler déduire de la circulation monétaire l'existence d'une « importante *chôra* massaliote » dès le début du V^e s. av. J.-C.²¹

2.2.3. Les emprunts techniques

a) Dans la construction

Deux apports techniques peuvent être mis au crédit des Phocéens-Massaliètes : l'utilisation des briques crues et la taille de la pierre. A Martigues,

sur le site de l'Île, au V^e siècle et à Saint-Pierre-les-Martigues, à la fin du IV^e siècle, les murs sont aussi montés selon cette technique, sur des soubassements de pierre. Mais le rempart archaïque d'Agde d'avant la fondation coloniale comporte déjà une élévation en briques crues, comme aussi les murs d'habitation à Saint-Blaise avant le milieu du VI^e siècle²². Le rempart de Saint-Blaise, comme celui du II^e s. av. J.-C. de Marseille, présente des blocs dont la taille layée en chevrons à l'aide du marteau taillant a été décrite comme caractéristique des ateliers massaliotes²³ ; Chr. Goudineau a relevé à Entremont l'existence d'un contrepoids de pressoir à huile, en calcaire de la Couronne et portant le même type de taille. Mais les gros blocs de pierre bruts du rempart du IV^e s. av. J.-C. à Olbia s'adaptent au matériau présent sur place (bancs de grès) comme les blocs mal équarris du rempart d'Entremont (bancs de calcaire) ou les pierres aplaties de celui de Nages (calcaire délité).

On peut aussi penser aux apports urbanistiques : ainsi, dans la construction des remparts, l'utilisation de tours carrées de type grec s'opposerait aux tours rondes ou ovales indigènes. De même, les exemples d'urbanisme géométrique d'Olbia ou d'Agde ont-ils pu servir de modèle aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la *chôra*. Quel rapport y a-t-il entre la ville haute d'Entremont avec son plan en îlots « rectangulaires » identiques et son rempart à tours carrées (imitation de fort massaliote, à la mode d'Olbia ?) et le village de la Cloche dont l'ordonnancement en îlots indépendants irréguliers ne semble imposé que par la seule topographie (cf. aussi le Baou Roux de Bouc-Bel-Air). Lequel des deux sites a le plus de chance de se trouver sur la *chôra* massaliote ?

²⁰ Ainsi pourrait-on rechercher dans la Marseille des premiers temps, grecque par les hommes, mais indigène par les femmes, d'éventuels emprunts à la batterie de cuisine salyenne, si les Phocéens n'ont pas imposé leurs goûts dès le départ.

²¹ A. E. Furtwängler, *Monnaies grecques en Gaule, le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia (525/520-460 av. J.-C.)*, Fribourg, 1978, notamment 307-310. En ce qui concerne la signification du trésor d'Auriol, cf. les remarques de A. Stazio, *Monetazione greca e indigena nella Magna Grecia*, Atti Coll. di Cortona, 1980, Rome, 1983, (ColLEFR 67) 963-978, notamment 971-974 « en milieu indigène proche des colonies grecques, thésaurisation des monnaies d'argent pour la valeur intrinsèque du métal plus que pour leur valeur monétaire ».

²² Martigues : J. Chausserie-Laprée. L. Domallain, N. Nin, *Le quartier de l'Île à Martigues, six années de recherches archéologiques*. Catalogue de l'exposition, Martigues, 1984 ; Saint-Pierre-les-Martigues : Ch. Lagrand, Un nouvel habitat de la période de la colonisation grecque : Saint-Pierre-les-Martigues (B.-du-Rh.) (VI^e s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.), *DAM*, 2, 1979, 81-106 ; Saint-Blaise : P. Arcelin, Ch. Pradelle, J. et Y. Rigoir, cité n. 37.

²³ Cf. Les articles cités à la note 9 et aussi J. et Y. Rigoir, Le chapiteau préromain de Saint-Blaise, *DAM*, 6, 1983, p. 143-144. N'est-ce pas à des constructions comme celles de Saint-Blaise (ou du moins à ses ruines) ou de Glanum que pouvait songer Trogue-Pompée lorsqu'il notait que « les Gaulois apprirent des Marseillais à ceindre leurs villes de remparts », plutôt qu'aux murailles de pierres brutes ou peu retaillées de la plupart des oppida ?

b) Dans la production céramique

Aux périodes archaïque et classique, on voit naître en Provence et Languedoc une série d'ateliers régionaux utilisant la technique du tournage et fournissant en vases tournés de formes souvent traditionnelles (mais il y a aussi des formes d'emprunt helléniques), de technique grise monochrome (dite «phocéenne») ou subgéométrique rhodanien, plus fréquemment des sites celto-ligures que Marseille elle-même²⁴. Inversement au II^e s. av. J.-C. se développent, sans doute sur le versant nord de la chaîne de l'Étoile, des ateliers qui produisent, en céramique non tournée, des formes de récipients de cuisson typiquement grecs (marmites, faitouts et poêles) que l'on ne retrouve quasiment utilisés qu'à Marseille et dans ses colonies maritimes²⁵. Laquelle de ces deux séries d'ateliers a-t-elle le plus de chance de se trouver à l'intérieur du territoire de Marseille ?

c) Les pressoirs à huile

Les maies et contrepoids de pressoirs à huile cités ci-dessous (2.3.) appartiennent à des machineries de type évolué que l'on ne trouve avant et en même temps que dans le monde gréco-italique. D'apport massaliète aussi, l'utilisation des meules de type Olynthe à va-et-vient que l'on a retrouvées à Entremont, Saint-Blaise ou Teste-Nègre. Il est évident que les emprunts techniques ne postulent pas une emprise directe : il suffit du déplacement de quelques artisans spécialisés (particulièrement potiers et tailleurs de pierre) ou de la formation de quelques indigènes : la persistance

²⁴ Pour la céramique grise monochrome : Ch. Arcelin-Pradelle, *La céramique grise monochrome en Provence*, Suppl. 10 à la *RAN*, 1984 ; Ch. Arcelin-Pradelle, B. Dedet, M. Py, La céramique grise monochrome en Languedoc oriental, *RAN*, XV, 1982, 19-67 ; Ch. Arcelin, Recherches sur la céramique grise monochrome de Provence, dans *Les céramiques de Grèce de l'Est et leur diffusion en Occident*. Naples, 1976 (1978), 243-247 ; A. Nickels, Contribution à l'étude de la céramique grise archaïque en Languedoc-Roussillon, *ibid.*, 248-267 ; P. Agostini, La céramique grise des Baou de Saint-Marcel à Marseille : formes en convergence avec des types indigènes, *Bull. Arch. Prov.* 2, 1978, 1-16. Pour le subgéométrique rhodanien : F. Benoit, Céramique peinte de tradition ionienne en France : le subgéométrique rhodanien, *Hommages à F. Grenier, RELig.*, 1962, 1, 274-285 ; M. Py, La céramique grecque de Vaunage et sa signification, *CLPA*, 20, 1971, p. 80-88 ; Ch. Lagrand, J.-P. Thalmann, *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme)*. Grenoble, 1973, 56-83.

²⁵ P. Arcelin, *La céramique modelée au I^{er} s. av. J.-C. dans les Bouches-du-Rhône. La vaisselle culinaire autochtone de la conquête à la romanisation (125 av. J.-C.-règne d'Auguste)*. Thèse de III^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1979, 145-195. Cf. aussi Bats 1988, cité n. 18.

du modelage jusqu'au I^{er} siècle, à une quinzaine de kilomètres de Marseille, montre peut-être les limites des transferts de techniques au sein du monde salyen. Chr. Goudineau a proposé qu'une grande partie de l'activité massaliète, à partir du III^e s. av. J.-C., ait consisté dans un véritable commerce de technologie civile et militaire²⁶ : aux remarques avancées précédemment (cf. n. 15), j'ajouterai que, pour ma part, j'insisterai plutôt sur les difficultés de leur assimilation (cf. les problèmes de transfert de technologie dans les pays du Tiers-Monde contemporain) ou sur la volonté des Marseillais d'en conserver le monopole (par exemple sans doute pour l'art des fortifications ou la vinification).

2.2.4. L'écriture

L'utilisation de l'alphabet grec n'est, bien sûr, pas un signe suffisant ; il faut aussi faire des distinctions entre inscriptions parlant grec et inscriptions parlant gaulois (= gallo-grec). Dans l'horizon immédiat de Marseille, en dehors de l'inscription de Vitrolles et des stèles de Coudoux, les plus fréquentes sont constituées par des graffiti, surtout de propriété, sur céramique ; ceux de Saint-Blaise livrent uniquement des noms gaulois, ceux de la Cloche aussi (avec en outre le verbe gaulois *imi*, 1^e p. sg. du verbe être)²⁷. Encore toutes ces inscriptions appartiennent-elles aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. Et, s'il fallait limiter le territoire aux seules inscriptions hellénophones, celui-ci serait réduit à la seule ville de Marseille (cf. *IG*, XIV ; *Études Classiques*, III, 1968-1970).

²⁶ Chr. Goudineau, *Marseilles. Rome and Gaul from the third to the first century B.C.*, *op. cit.*, n. 14 et *Id.*, Un contrepoids de pressoir à huile d'Entremont (B. du Rh.), *Gallia*, 42, 1984, 219-221.

²⁷ Cf. M. Lejeune, Textes gallo-grecs. *Études celtiques*, XV, 1976-1977, 105-110 ; *Id.*, La campanienne inscrite de Saint-Blaise et Saint-Rémy, *RAN*, XIV, 1981, 99-123 ; *Id.*, Rencontres de l'alphabet grec avec les langues barbares au cours du I^{er} millénaire avant J.-C., Cortone, 1983, p. 731-751 (particulièrement 743-751 : le dossier gallo-grec). *Id.*, *Recueil des inscriptions gauloises*. fasc. 1, *Textes gallo-grecs*. 45^e Suppl. à *Gallia*, 1985. Sur la fréquence des graffiti de propriété, on peut comparer ceux que l'on trouve sur campanienne A à Saint-Blaise au II^e siècle (environ 6 % des vases : d'après Lejeune, *RAN*, XIV, 1981, complété par A. Cayot, *Recherches sur la céramique campanienne de Saint-Blaise*. TER dactylographié, Aix-en-Provence, 1983) et sur campanienne A et B du II^e siècle à Olbia (moins de 2 % des vases) (cf. la remarque de H. Tréziny, en 2.2.4. dans *Le territoire de Marseille (ÉtMass 1)*).

2.2.5 La religion

Nous avons déjà noté la résistance des indigènes à l'accueil de cultes, rites et représentations issus du monde grec : leur présence n'en serait donc que plus significative d'une influence plus directe de la cité massaliote.

À côté des crânes encloués de l'oppidum de la Cloche qui perpétuent encore au milieu du I^{er} s. av. J.-C. des croyances sans doute bien étrangères aux cultes massaliotes, on peut retenir deux exemples allant en sens inverse :

a) les offrandes de fidèles massaliotes ou convertis aux divinités chthoniennes des grottes du versant Nord du massif de Marseilleveyre, pour des périodes allant du VI^e au II^e s. av. J.-C.²⁸.

b) les stèles funéraires de Coudoux/Ventabren, anépigraphes ou offrant le nom du défunt en alphabet grec, trahissent une pratique grecque mais portent des noms de personnes gaulois, vraisemblablement au I^{er} s. av. J.-C.²⁹.

2.3. Démographie, exploitation, productions

Strabon (IV, 1, 4) a noté « l'étendue considérable » de la ville de Marseille. De fait, on sait aujourd'hui que le rempart du II^e siècle, intégrant les trois buttes Saint-Laurent, des Moulins et des Carmes, englobait une superficie de l'ordre de cinquante hectares³⁰. Tout le terrain disponible ne devait d'ailleurs pas être bâti, comme en témoigne par exemple l'existence de fours de potiers sur les Carmes, au moins dans la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.³¹. Quant à la ville archaïque et classique, son extension nous échappe encore, si bien qu'il est difficile d'apprécier l'importance de la population qui pouvait y vivre.

²⁸ Cf. P. Agostini, Le massif de Marseilleveyre, *Provence Historique*, XVII, 1967, 333-359, où l'on trouvera la bibliographie antérieure et une étude détaillée du mobilier de la grotte de l'Ours; cf. ci-dessus, Les remarques d'Henri Tréziny en 2.2.2.

²⁹ M. Lejeune, Épigraphie gauloise à Coudoux (B.-du-Rh.), *RAN*, X, 1977, 59-75; (suite), *RAN*, XI, 1978, 135-140; J.-P. Musso, Épigraphie gallo-grecque et latine de Ventabren, Coudoux (B.-du-Rh.), *Rev. arch. Sites*, n°14, janv. fév. mars, 1983, 6-9; M. Lejeune, dans *Gallia*, 1, 1983, 1-5.

³⁰ Cf. M. Euzennat, Ancient Marseilles in the Light of Recent excavations, *AJA*, 84, 1980, 133-140.

³¹ Cf. aussi au début du V^e s. ap. J.-C., « la maison située en ville avec un jardin attenant », de Paulin de Pella; voir plus loin dans ce paragraphe.

J'ai proposé ailleurs, en utilisant les informations données par César, d'évaluer la population globale de Marseille (citoyens et non-citoyens) en 49 av. J.-C. à quelque 20000 personnes. À titre de comparaison plausible, on peut relever que la ville médiévale ou du début de l'époque moderne (proche en étendue de la ville hellénistique) et son terroir comprenaient une population évaluée, selon les périodes, de 10000 à 25000 habitants³².

En réalité, ce que nous savons du corps civique et de l'onomastique massaliotes incline peut-être à envisager plutôt une démographie restreinte, par suite d'une double fermeture. D'une part, les auteurs anciens – au-delà de la mixité suggérée pour le moment de la fondation – ont insisté sur la politique d'isolement voulue par Marseille ou imposée par un environnement hostile, et qui exclut apparemment une situation de mélange ethnique; le conservatisme de l'onomastique massaliote qui reste étroitement liée à celle de l'Ionie semble confirmer ce fait mais rien ne ressemble plus à un nom grec que celui adopté par un barbare, à partir de la deuxième génération!³³ D'autre part les institutions suggèrent une fermeture du corps civique et une domination des *géné* archaïques, source d'unions endogamiques. Qu'un *démos* existe et se développe, nous devons le déduire tant de l'existence et du développement d'un artisanat de la céramique ou de la pierre que de l'essor de la viticulture³⁴, mais aussi peut-être et surtout de la vitalité des métiers de la mer : marins de commerce et rameurs de pentécontères (puis de trières) et aussi pêcheurs, domaine que l'on oublie trop souvent. Nous savons par ailleurs qu'à côté des citoyens existaient des esclaves (Valère-Maxime, II, 6, 7) et que des auxiliaires gaulois avaient l'habitude de combattre

³² Cf. ma communication, Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), aux VI^e Rencontres intern. d'archéologie et d'histoire d'Antibes (24-26 oct. 1985) (*infra* dans ce volume). Et aussi *Histoire de Marseille*, sous la direction d'E. Baratier, 1973 : p. 102 : 2^e moitié du XIII^e siècle : 25 000; milieu XIV^e siècle (après la peste noire) : 10 000 environ; p. 138 : vers 1520 : 15 000; en 1544 : 26 000.

³³ Cf. L. Robert, Noms de personnes et civilisation grecque. I. Noms de personnes dans Marseille grecque, *JS*, 1968, 197-213; J. Coupry, M. Giffault, La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux Îles d'Hyères (I^{er} s. av. J.-C.), *PdP*, 1982, 360-369; *id.*, Onomastique non hellénique dans l'anthroponymie olbienne et massaliote en Ligurie marseillaise, à la fin de l'époque hellénistique, d'après les ex-voto du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte, dans *Mélanges Lerat*, 1984, 1, 209-219.

³⁴ Sur ces problèmes de développement d'un *démos*, cf. M. Clavel-Lévêque, *Marseille grecque*, 1977, 118-122, qui n'insiste guère sur les métiers de la mer.

avec eux (Polybe, III, 41, 9 Tite-Live, XXI, 26, 5; César, *BC*, I, 34; 56; 57, etc).

Nous ignorons quel fut le régime foncier dans les débuts de la colonie, au moment où, selon quelque vraisemblance, les Marseillais étaient les hôtes des Ségobriges : y eut-il ou non donation de territoire en même temps que du lieu de fondation de la ville ? (la situation paraît différente de celle de Lampsaque où le roi Mandrôn promet « une part de la *chôra* et de la *polis* »). L'appropriation en tout cas doit suivre la victoire sur Comanus. Y eut-il, à ce moment-là, découpage du terroir en parcelles égales suivant un système connu dans d'autres colonies ? Nous n'en savons rien et l'urbanisation tentaculaire de la ville actuelle de Marseille risque d'avoir masqué à jamais d'éventuelles traces (mais on peut penser peut-être tirer quelque information du cadastre napoléonien ?). S'il y eut partage, il dut se faire entre les familles des fondateurs et comme le terroir resta le même au cours des siècles suivants, on a pu aboutir, selon le régime d'héritage et d'aliénation en vigueur, à un morcellement extrême de la propriété ou à la constitution d'un *démos*, de plus en plus important, exclu de son bénéfice : dans les deux cas et malgré l'exutoire des activités maritimes, des problèmes ne pouvaient manquer de se poser (comme antérieurement à Phocée !) qui ont pu être résolus d'une part à travers l'implantation de sous-colonies, d'autre part par une politique de conquête et d'extension de la *chôra*.

Qu'un domaine public ait existé, cela est vraisemblable : ainsi, les greniers publics auxquels César fait allusion (*B.C.*, II, 22) étaient-ils alimentés à partir du terroir ou avec les prélèvements du domaine au-delà ? Pour répondre, il faudrait savoir si les *castella* d'où provenaient les grains désignent des habitats indigènes ou des forteresses massaliotes. La question se pose aussi à propos des vignobles. On sait en effet que les estampilles d'amphores vinaires massaliotes se présentent sous la forme de marques alphabétiques (une lettre, parfois deux à l'intérieur d'un cartouche rond ou sans cartouche) : « sorte de numérotage alphabétique avec passage au système à deux lettres quand l'alphabet est épuisé » ?³⁵ Ce sont peu probablement (en tout

³⁵ J. Coupry, Apports d'Olbia de Provence à l'épigraphie grecque d'Occident, dans *Acts of the 5th Epigraphic Congr.*, 1967, 146; on trouve cependant des doubles lettres qui paraissent être les premières lettres d'un nom : ainsi ΔΗΜ peut être Démétrios aussi bien que le *démision*, proposé par G. Bertucchi, *Les amphores de Marseille grecque (600-200 av. J.-C.)*. *Identification, typologie, chronologie, importance économique*, Thèse de III^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1979, qui signale aussi des motifs figurés ou non (flèche, swastika, cheval ...).

cas pour les lettres seules) des abréviations de noms propres, qui par ailleurs ne figurent jamais en clair ; mais peut-être des indications (d'année ?) apposées par un magistrat-contrôleur qui n'ont pas besoin de signaler le nom du propriétaire si c'est l'état (c'est-à-dire le domaine public) ?³⁶

Le terroir était normalement cultivé par les citoyens eux-mêmes, qui pouvaient résider en ville, toutes les terres du bassin de Marseille se situant dans un rayon de 8 à 10 kilomètres autour de la ville. Ainsi a-t-on parfois reconnu en Grande Grèce et ailleurs une zone vide d'habitat entre la ville et la zone d'extension postérieure de la *chôra*. Il faut signaler ici l'existence, au nord de la ville, en bordure de l'Estaque, au Verduron (oppidum du Pain-de-Sucre) d'une structure d'habitat qui n'est pas sans rappeler les fermes fortifiées connues dans d'autres régions du monde grec, et notamment en Crimée³⁷. Les Marseillais ont-ils utilisé une main-d'œuvre servile dans leurs champs ? Pour ces terres en bordure des continents barbares (notamment en mer Noire), on a pensé que plutôt qu'à l'utilisation des esclaves qui auraient pu facilement s'échapper, les cités grecques avaient recours au système des populations indigènes semi-dépendantes ou libres³⁸. Il se trouve

³⁶ L'hypothèse des marques de séries annuelles par un magistrat que retient G. Bertucchi (cf. aussi pour les marques des amphores de Thasos : Y. Garlan, Koukos, Données nouvelles pour une nouvelle interprétation des timbres amphoriques thasiens, dans *BCH*, Suppl. V, 1979 ; M. Debidour, Réflexions sur les timbres amphoriques thasiens, *ibid.*) doit se concevoir plutôt comme une délivrance d'autorisation d'utilisation par séries, dans la mesure où les marques ont été apposées au moment du tournage des amphores et où, par ailleurs, elles sont loin de figurer sur tous les exemplaires. Peut-on envisager, dans un autre sens, que seules les amphores destinées à accueillir la récolte du domaine public étaient ainsi estampillées ? Mais cette pratique des marques alphabétiques n'est-elle pas à mettre en parallèle avec celle que l'on trouvera, aux deux derniers siècles de la République, sur les amphores italiennes ? (Cf. D. Manacorda, *Produzione agricola, produzione ceramica e proprietari nell'ager Cosanus nel I^o s. A.C.*, dans *Società romana e produzione schiavistica*, II, 1981, 27). [Cf. les propositions de M. Py pour un système de datation annuel in : *DICOCER², Corpus des céramiques de l'Âge du fer de Lattes (feuilles 1963-1999)*, T1, Lattes, 2001, 209-231 (Lattara 14)].

³⁷ Cf. S. Clastrier, *BSPF*, 1909, p. 31, repris dans L. Chabot, Le Castellat de Rognac et l'étang de Berre à l'époque préromaine, *RElig.*, 1968, p. 207 [En dernier : L. Bernard, 2000]. Pour le monde grec : J. Pecirka, Homestead farms in classical and hellenistic Hellas, dans *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, 1973, 113-147 ; A. Wasowicz, Typologie des habitats antiques sur le littoral de la Mer Noire, *Archeologia (Pol.)*, XXX, 1981, 1-16.

³⁸ Cf. D. M. Pippidi, Le problème de la main d'œuvre agricole dans les colonies grecques de la Mer Noire, dans *Problèmes de la terre en Grèce ancienne* (M. I. Finley, dir.), 1973, 63-82.

que nous possédons pour Marseille une information allant plutôt dans ce sens; c'est celle que nous rapporte Poseidonios³⁹, hôte en Ligystique d'un propriétaire massaliète du nom de Charmoléon, qui utilise pour piocher ses champs des ouvriers et ouvrières payés à la journée. L'information est tardive (début du I^{er} siècle av. J.-C.) et concerne une propriété en Ligystique, c'est-à-dire du côté de Nice ou d'Antibes; elle peut être caractéristique d'un type d'exploitation massaliète, au moins sur des terres nouvellement conquises, mais elle recoupe aussi les recommandations de Caton (*Agr.* XV, 4) pour la location au jour le jour et de Varron (*RR.* 1, 17, 2-3) en faveur de l'usage de mercenariat au lieu d'esclaves, d'une part pour les terrains difficiles (ce qui est le cas ici), d'autre part à l'occasion de travaux saisonniers comme les vendanges ou la moisson⁴⁰.

Sur les productions du territoire, nous disposons de la fameuse phrase de Strabon : « Les Massaliotes occupent un territoire où pousse l'olivier et qui est couvert de vignes, mais pauvre en céréales à cause de son aridité » (IV, 1, 5). Par César (*B.C.* I, 36; II, 22), nous savons qu'en fait de céréales, ils consommaient le blé, mais aussi l'orge et le millet. En relation avec la culture de l'olivier, les plus anciens vestiges de production d'huile sont à Martigues où, dans le site de l'Île, deux maies de pressoir se trouvent en remploi dans des murs de cabanes des IV^e et II^e s. av. J.-C.; dans notre horizon, d'autres vestiges de pressoirs ont été signalés, au II^e siècle, au Grand Arbois à Septèmes, à Saint-Blaise, à Entremont, sur l'oppidum de Pierredon à Éguilles (Bouches-du-Rhône), et à la Courtine d'Ollioules (Var)⁴¹. Même si l'on envisage un territoire large, certains de ces sites ne peuvent s'y trouver inclus (Entremont, Éguilles, Ollioules). Cependant il est vraisemblable que c'est avant tout pour le marché marseillais qu'ils produisaient de l'huile.

Malgré tout, la grande affaire du territoire semble bien avoir été la viticulture; outre Strabon (à moins que ce ne soit Poseidonios?) qui a forgé le terme de *katâmpelos*⁴² pour marquer que le terroir devait en fait être couvert de vignes, ce sont les conteneurs de vin, ces amphores à pâte micacée, bien connues des archéologues, qui, dès la fin du VI^e siècle et jus-

que dans le courant du II^e s. av. J.-C., à travers leur commercialisation, nous documentent sur l'importance de sa production.

Nous avons pour la première moitié du V^e s. ap. J.-C. un témoignage particulièrement évocateur sur cette véritable monoculture de la vigne à Marseille; dans son poème *Eucharisticos*, Paulin de Pella parle ainsi de son petit domaine marseillais où il vient de se réfugier : « ce n'était pas un de ces domaines qu'on exploite avec des ouvriers à soi; ce n'était pas un vignoble – ces vignobles qui sont la seule culture de la cité et grâce auxquels elle se procure au dehors tous ses approvisionnements – c'était seulement une maison en ville avec un jardin contigu » (v. 520-528). Gageons que la situation n'avait guère changé par rapport à la période qui nous intéresse et que nous avons là, en un raccourci, simplificateur certes, un écho des termes de l'échange dans l'*emporion* massaliote.

Tout en connaissant les limites de telles comparaisons, il n'est pas non plus sans intérêt de savoir que, dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, la récolte de vin (sur un terroir correspondant au bassin de Marseille) aurait atteint dans les bonnes années 220 000 hectolitres (pour une consommation sur place des 30 000 habitants de l'ordre de 60 000 hectolitres), ce qui est un chiffre considérable, qui dégagerait 160 000 hectolitres pour l'exportation; à la même époque, la production d'huile dépasse les 500 000 litres, alors qu'au siècle précédent il fallait en importer pour la consolidation des ménages⁴³.

³⁹ Ces chiffres, cités par J. Billioud, dans *Histoire du commerce de Marseille* (G. Rambert, dir.), T. III, 1951, (p. 415 et 425) sont calculés à partir des taxes prélevées sur les entrées des produits dans la ville de Marseille. Le raisonnement utilisé risque, me semble-t-il, d'avoir fortement surestimé la production locale : on comparera, en effet, le chiffre de production du vin avec celui de 187 000 hectolitres en 1805 et de 218 000 hectolitres comme moyenne décennale pour la période 1818-1827 dans tout l'arrondissement de Marseille (cantons de Marseille, Aubagne, La Ciotat, Roquevaire) et l'estimation de 70 000 hectolitres pour la seule commune de Marseille en 1820 (*Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, T. II, 1829, 786-791 et T. III). On notera cependant qu'au XVI^e siècle – comme dans l'Antiquité – la vigne paraît confiner à la monoculture : un témoin affirme en 1554 (qui n'est pas une année de disette) que le terroir ne peut fournir que 15 jours de blé à sa ville, malgré la pratique de l'ouillère, forme de *coltura promiscua* qui intercale des bandes de blé entre les rangées de vigne (cf. *Histoire de Marseille*, Privat, 1973, 151-152). En ce qui concerne l'huile, les comparaisons sont moins anachroniques qu'on peut le penser; au XVI^e siècle, une moitié de la production revient à la consommation des ménages (cuisine), l'autre aux savonneries et à l'exportation; dans Marseille grecque aussi, la part d'huile destinée aux soins corporels est sans doute au moins aussi importante que celle destinée à la cuisine !

³⁹ *Apud* Strabon, III, 4, 17; pour la localisation en Ligurie, cf. aussi Diod., IV, 20 et Ps. Arist., *Sur les Singul. merv.*, 91.

⁴⁰ Cf. par exemple : K. D. White, *Roman Farming*, 1970, 347-350.

⁴¹ J.-P. Brun, *L'oléiculture antique en Provence*. Paris, CNRS 1986; Chr. Goudineau, Un contrepoids de pressoir à huile d'Entremont (B. du Rh.), *art. cit.*

⁴² Je remercie F. Salviat d'avoir attiré mon attention sur ce terme d'insistance (qui est apparemment un hapax).

Une telle situation atteste l'importance que revêtent à la fois les relations avec l'arrière-pays et les facilités de la navigation pour compléter le ravitaillement, principalement en céréales: *mutatis mutandis* les choses ne devaient pas être sans ressemblance.

3. Étapes et modalités de la formation du territoire de Marseille

Lorsqu'on aborde cette question, il faut, je crois, garder présent à l'esprit un fait sur lequel les auteurs anciens ont particulièrement insisté : la pression barbare sur Marseille ne s'est jamais relâchée. Silius Italicus évoquant la situation des Marseillais à la fin du III^e siècle les représente «entourés de tribus arrogantes et terrifiés par les rituels sauvages de leurs voisins barbares» (*Punica*, XV, 169172); on sait aussi que les Marseillais, outre du commerce maritime, s'étaient fait une spécialité des armes et des machines de siège «grâce auxquelles ils purent résister aux barbares» (Strabon, IV, 1, 5), et leurs forteresses maritimes furent avant tout destinées à faire face aux peuplades du continent qui pouvaient gêner leurs activités maritimes. Ces brèves remarques, qu'il n'y a pas lieu de développer ici, sont destinées à nous rappeler que Marseille joue son avenir sur mer et que sa vision terrestre se limite à garder cette liberté maritime et à trouver des débouchés commerciaux.

3.1. L'installation des Phocéens

La colonisation phocéenne appartient, dans la tradition, au courant d'installation pacifique : Phocée elle-même, Lampsaque, Marseille, Ampurias (mais pas Hyélé)⁴⁴.

Pour Marseille, les deux récits de fondation rapportés par Justin (XLIII) et Aristote (*ap. Athénée*, XIII, 576 ab) se confirment et se complètent. Cette fondation se fait dans un cadre très précis. Les Phocéens, après un voyage de reconnaissance, viennent offrir leur amitié (*amicitiam petentes*) au roi Nannos qui les reçoit comme des hôtes (*xénos*; *Graeci hospites*). Dans un deuxième temps, l'un des œcistes (Euxenos, nom évocateur, chez Aristote, Protis chez Justin) épouse la fille du roi Nannos qui l'a choisi selon la procédure que les ethnologues désignent du nom de *svayamvara*⁴⁵, et

⁴⁴ Cf. E. Lepore, *PdP*, 1970, 21-22, où l'on trouvera aussi les références aux auteurs antiques.

son père offre, à titre de don gracieux d'hôte (*dâtiné*, de règle, selon les traditions de l'hospitalité, de celui qui reçoit à celui qui est reçu, cf. E. Benveniste, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, 1969, 68-70), plutôt que de dot (*dôra, meilia*), le *locus condendae urbis*. Enfin, dans son nouveau lieu de vie marseillais, Petta accède à son tour à un nouveau statut que traduit son changement de nom majoré en Aristoxéné qui doit jouer aussi sur le double sens de *xénos*, hôte (reçu) et étranger : leur fils indique par son nom de Protis que c'est lui qui est en fait le fondateur du *génos* et amplifie ainsi en même temps la mixité et la fusion des deux ethnies⁴⁶. Il est amusant de noter que tout ce processus représente une reconstruction des pratiques grecques de l'époque archaïque et le roi Nannos se comporte en fait comme le ferait en milieu grec le chef d'un *génos*. L'attitude de son fils Comanus n'en sera donc que plus répréhensible, quand il rompt des liens d'hospitalité et veut récupérer par la violence un don que rien, dans l'attitude des Marseillais décrite par Justin, ne permet de remettre en cause. C'est ici sans doute que se situe le malentendu d'où est sorti le conflit avec Comanus : ce que les Grecs ont conçu comme un don gratuit et qu'ils ont reçu (*acceptus* repris deux fois par Justin) n'était qu'une tolérance d'installation d'un comptoir à titre précaire. L'apologue de la chienne et de ses petits introduisant l'épisode de Comanus paraît clair à ce sujet⁴⁷. Or, le propre d'une telle situation est d'être à tout moment

⁴⁵ Sur ces problèmes de mariage, on se reportera avec profit à l'article de J.-P. Vernant, *Le mariage*, *PdP*, 1973, 51-79 (repris dans le recueil *Mythe et Société en Grèce ancienne*, 1974, 57-81).

⁴⁶ On rapprochera tout particulièrement en commentaire à ce mariage ce qu'écrit J.-P. Vernant, *op. cit.*, 1974, 77, sur le double rôle de la femme en tant que fille offerte en mariage «tissant entre groupes des réseaux d'alliance» et en tant qu'épouse et mère transmettant la souveraineté.

⁴⁷ Cf. dans ce sens : J.-P. Morel, *Présences et influences grecques en Italie Centrale (VII^e-VI^e s. av. J.C.)*, dans *Actes du VII^e Congr. de la FIEC*. Budapest. 1979 (1983), 230; *Id.*, *Les relations économiques dans l'Occident grec*, Cortone 1983, 569-570; G. Nenci et S. Cataldi, *Strumenti et procedure nei rapporti tra Greci e indigeni*, Cortone, 1983, 593-596. Ainsi R. Bastide (*Anthropologie appliquée*, Paris, 1971, 104) rappelle-t-il que «par un quiproquo tragique pour eux, les Indiens d'Amérique du Nord eurent l'air de retourner en arrière, puisqu'ils avaient accepté de vendre leurs terres aux premiers Blancs arrivés sur leurs rivages, mais (qu') ils n'avaient pas la même conception contractuelle de la vente que ces Blancs; ils n'avaient pas, comme les puritains le pensaient, vendu la propriété de la terre (qui, pour eux, était inaliénable), ils en avaient vendu l'usufruit; lorsqu'ils la redemandèrent, on les considéra comme incapables de tenir leurs promesses ou comme poussés par Satan».

révocable à partir de l'instant où l'autorité d'accueil estime qu'elle n'en tire plus avantage ou que sa sécurité est menacée: tandis qu'à Ampurias, les indigènes choisissent d'habiter contre l'emporion grec « pour assurer leur sécurité » (Strabon, III, 4, 8), puis même de fusionner, à Marseille, les Phocéens eurent à subir une manifestation de rejet.

Derrière ces récits de fondation se cache donc un processus d'installation qui n'a certes rien d'original mais dont on doit pouvoir retenir deux vraisemblances :

– comme la plupart du temps pour les fondations coloniales, les colons arrivés sans femme sont contraints « pour fabriquer de nouveaux citoyens capables d'assurer l'existence de la nouvelle cité »⁴⁸ de contracter des unions avec les femmes indigènes, dont Petta / Aristoxéné est le symbole⁴⁹.

– le premier établissement des Phocéens n'est qu'une ville/comptoir sans territoire (*locus condendae urbis*), ou mieux installée sur un territoire qui ne leur appartient pas mais où ils sont respectés en tant qu'étrangers liés par des liens d'hospitalité avec la puissance locale, le roi des Ségobriges⁵⁰. Ces liens impliquent manifestement la liberté de circulation

de ces indigènes à l'intérieur de la ville et notamment leur accueil dans certaines fêtes religieuses⁵¹.

La rupture paraît intervenir très rapidement puisque Justin la situe sous le règne du fils de Nannos, soit une génération après l'installation des Phocéens⁵². Le nouveau roi et 7000 Ségobriges furent tués et il est vraisemblable que le reste de la population fut réduite en servage ou se réfugia au-delà de la couronne des collines qui entourent le bassin de Marseille: il est logique de penser que c'est à ce moment-là que cette zone changea de maître et fut annexée comme territoire par la ville. « Après ces événements, ajoute Justin, les Marseillais livrèrent de grands combats aussi bien contre les Ligures que contre les Gaulois ». Face à la nécessité de défense et à ces pressions extérieures, les Marseillais semblent avoir renoncé pendant longtemps à développer un territoire, plus adapté à l'arboriculture qu'à la céréaliculture. Faut-il voir dans cette exiguité la raison pour laquelle Marseille semble n'accueillir qu'une partie des Phocéens, qui en 545 préférèrent s'expatrier plutôt que de passer sous la domination de Cyrus ?⁵³

⁴⁸ Cf. R. Van Compernelle, *Femmes indigènes et colonisateurs*, Cortone, 1983, 1033-1049.

⁴⁹ Il ne semble pas qu'il faille voir dans la présence d'une femme au sein de l'expédition l'indication que les Phocéens étaient aussi accompagnés d'un certain nombre de femmes. Strabon (IV, 1, 4) raconte en effet qu'ils embarquèrent à Éphèse Aristarché, qui devint à Marseille la première prêtresse d'Artémis. Or le rapprochement des noms d'Aristarché et d'Aristoxéné présente un parallélisme sur la grande qualité de leur titulaire, l'un qualifiant « l'hôte/étrangère », l'autre que Strabon paraît expliquer en disant qu'elle était « l'une des femmes les plus considérées de la ville » d'Éphèse, mais le dérivé Aristarch- qui se rencontre ordinairement au masculin (Aristarchos), reflète le double sens du verbe *archéin*, « commencer » et « commander »: Aristarché est en effet le guide (*hegemon*) prescrit aux Phocéens par la déesse éphésienne. Mais on ne manquera pas par ailleurs de rapprocher ce nom des mots *archêis*, *archinê* et *archeitis* qui désignent des prêtresses sur des inscriptions d'Amyclae (IG V 1, 586), Syros (SIG, 890) et Thasos (IG XII, 8, 526) (cf. Chantraine, *Dict. Etym.* s.v. *archô*), comme aussi de l'Aristarcheion, nom du temple d'Artémis à Élis (cf. Plutarque, *Moral.* 302 C).

⁵⁰ Il me semble qu'il faut éliminer un synœcisme ou une *sympoliteia* que propose Cataldi (*art. cit.*, dans Cortone, 1983), dans la mesure où sous Comanus encore les relations sont placées *hospitii iure*. On remarquera à ce sujet que même à Ampurias la *sympoliteia*, que suggère Strabon III, 4, 8, fut tardive, puisqu'elle n'existe pas encore au début du II^e s. (cf. Tite-Live, XXXIV, 9).

⁵¹ L'attaque de Comanus devait avoir lieu au moment des Floralia, où l'utilisation des guirlandes de feuillage et surtout de chars et l'allusion à des orgies paraissent évoquer les Anthestéries, de la fin de l'hiver, en l'honneur de Dionysos (cf. en ce sens, M. P. Nilsson, *Griechische Feste von religiöser Bedeutung*, 1906, 268 et L. Deubner, *Attische Feste*, 1932, 122) plutôt que les Anthesphories en l'honneur de Déméter et Coré (cf. en ce sens, M. Clerc, *Massalia, op. cit.*, I, 453-454). Orgéons et thiasos ont pu servir, en dehors des groupements politiques, de creuset pour des rapprochements entre Grecs et indigènes. Par ailleurs, L. Gernet a souligné l'importance de la notion d'hospitalité au sein des fêtes, comme aussi le lien entre certaines fêtes et les mariages (cf. L. Gernet, *Frairies Antiques*, dans *Anthropologie de la Grèce antique*, 1968, 34-45).

⁵² Peut-être faut-il relier à cet épisode l'allusion de Tite-Live (V,34) aux Phocéens en train de s'installer, assaillis par les Salyens et recevant l'aide de bandes gauloises en route vers l'Italie sous la conduite de Bellovèse et que l'auteur situe sous le règne de Tarquin l'Ancien (c-à-d entre 616 et 578); mais il a pu exister aussi une tradition moins pacifique que celle de Justin et Aristote concernant la première installation des Phocéens.

⁵³ On connaît le passage de Strabon (VI, 1, 1) résumant Antiochos qui montre les Phocéens « faisant voile d'abord vers la Corse et Marseille sous la conduite de Créontiadès, mais qui, repoussés, fondèrent Élée »; c'est un raccourci du récit plus détaillé d'Hérodote (I, 164-167) qui, il est vrai, ne parle pas de Marseille. Je suis d'accord avec l'interprétation de J. Brunel, Marseille et les fugitifs de Phocée, *REA*, 1948, 5-26, et estime donc inutile de corriger Massalia en Alalia.

3.2. Élargissement du territoire ?

3.2.1. «Les plaines alentour»

Pour répondre à cette question, nous disposons de textes peu clairs, mais que l'on peut tenter d'expliquer. Il s'agit essentiellement de trois passages de Justin et de Strabon :

Justin, XLIII, 3 :

Après avoir noté la fondation de Marseille, Trogue-Pompée ajoute : « Mais les Ligures, jaloux de voir la ville se développer (*incrementum urbis*), accablaient de guerres continuelles les Grecs qui, pour conjurer ces dangers, mirent tant d'application qu'après avoir vaincu leurs ennemis, ils fondèrent dans les territoires conquis de nombreuses colonies ».

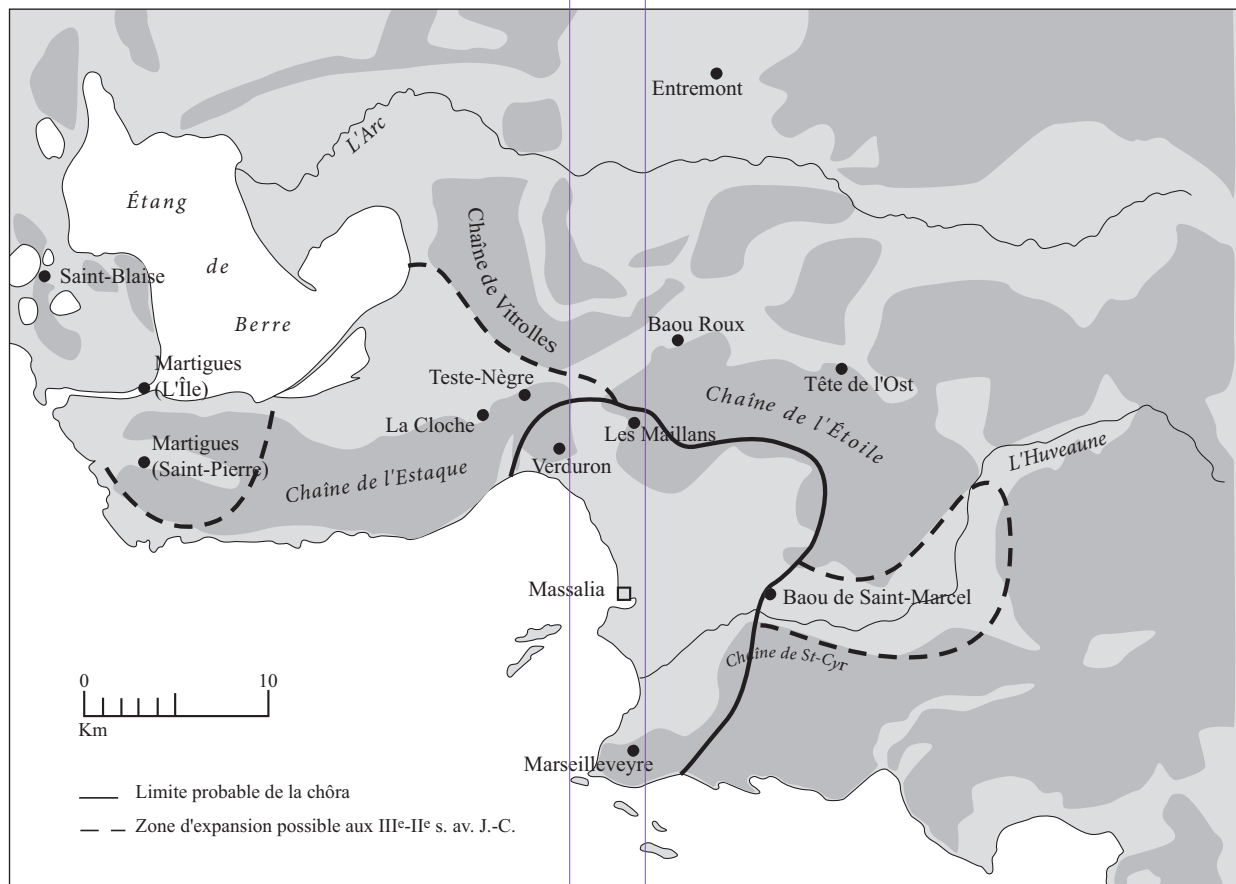
Justin, XLIII, 4 :

Après l'épisode de Comanus, Trogue-Pompée écrit : « Les Marseillais livrèrent de grands combats aussi bien contre les Ligures que contre les Gaulois,

ce qui ajouta à la gloire de la cité et, par leurs victoires redoublées, rendit célèbre la vaillance des Grecs chez les peuples voisins » ... (Suivent des remarques sur la lutte contre les Carthaginois et les liens d'amitié avec les Espagnols et les Romains). « Alors que Marseille brillait ainsi par la célébrité de ses exploits, l'abondance de ses richesses et la gloire vigoureuse de ses soldats, soudain les peuples limitrophes s'unissent pour abolir le nom des Marseillais comme pour éteindre un incendie qui les menace tous ». (Suit l'épisode de Catumandus, qui, juste antérieur à la prise de Rome par les Gaulois, se situe donc vers 390/386 av. J.-C.).

Strabon, IV, 1, 5 :

a) « Les Massaliotes occupent un territoire où pousse l'olivier et qui est couvert de vignes mais pauvre en céréales, à cause de son aridité, si bien que, comptant plus sur la mer que sur la terre, ils préférèrent tirer parti de leurs dons pour les métiers de la navigation. Mais plus tard cependant, ils acquirent



La chôra massaliète.

la force et le courage pour conquérir quelques unes des plaines alentour, déployant la même puissance qu'ils avaient mise pour fonder aussi leurs forteresses, les unes du côté de l'Ibérie face aux Ibères d'autres, [Rhodé et] Agathé face aux barbares qui habitent autour du Rhône, d'autres, *Tauroeis*, *Olbia*, *Antipolis* et *Nikaia* face au peuple des Salyens et aux Ligyens qui tiennent les Alpes».

b) « Ils disposaient aussi, autrefois, d'une grande quantité de navires, d'armes et de machines utiles pour les transports par mer et pour la poliorcétique, grâce auxquels ils purent faire face aux Barbares et gagner l'amitié des Romains, auxquels ils rendirent service à plusieurs reprises et qui, à plusieurs reprises aussi, prirent part à leur accroissement».

Il me semble que l'on peut tirer de ces textes des informations convergentes :

1. En XLIII, 4, Justin énumère un certain nombre d'événements situés dans la période qui va de la victoire sur Comanus au renoncement de Catumandus, c'est-à-dire entre ± 580 et ± 390; ces événements sont présentés en deux groupes logiques, opposant d'une part des relations de guerre (combats contre les Ligures et les Gaulois d'un côté, les Carthaginois de l'autre), d'autre part des relations d'amitié (avec les Espagnols et avec les Romains), et il est donc vain d'y rechercher un enchaînement chronologique⁵⁴. On notera que, pour cette période, Justin parle de la gloire de la cité et de la vaillance des Grecs mais nullement de conquêtes territoriales; cependant on peut interpréter l'épisode de Catumandus comme une réplique à une tentative d'expansion, ainsi que le suggère l'image de l'incendie qui menace les peuples limitrophes. Mais il est évident, par ailleurs, que l'attaque de Catumandus, son dénouement miraculeux⁵⁵ et la paix perpétuelle signée avec lui ont stoppé cette tentative si elle a existé et excluent en tout état de cause une expansion dans la période immédiatement postérieure.

2. Nous connaissons bien les « nombreuses colonies » massaliotes évoquées par Justin en XLIII, 3 : ce sont manifestement celles que Strabon énumère en IV, 1, 5, forteresses fondées en pays barbare de

l'Espagne à l'Italie, mais qui ne concernent nullement une extension de la *chôra* proche de la cité⁵⁶. Il se trouve que nous sommes capables de préciser la date de quelques-unes d'entre elles⁵⁷ :

- *Agathé* : fin V^e-début IV^e s. av. J.-C.
- *Olbia* : vers 350/340 av. J.-C.
- *Tauroeis* : fin III^e av. J.-C. ?
- *Nikaia* : après 260 (?) et avant 154 av. J.-C.

On a l'impression que la ville bloquée dans une expansion à partir de sa *chôra* proche pourrait trouver une compensation dans la fondation de ces colonies maritimes qui, par ailleurs, s'insèrent dans une politique de nécessaire maîtrise de la mer. Et on a du mal à imaginer que, pour ces deux siècles (IV^e-III^e), Marseille, malgré la vigueur dont parle Justin, ait eu la capacité financière, militaire et démographique de mener de front cet essaimage colonial et une extension de sa *chôra* proche.

3. Strabon, IV, 1, 5, cela a été remarqué, distingue bien deux grandes périodes dans l'histoire de Marseille, séparées par l'adverbe *hystéron*, "plus tard", mais on n'a sans doute pas assez insisté sur le fait que la construction de cette deuxième partie de la phrase (et de la périodisation) renvoyait la fondation des *épitéichismata* plutôt à la première période qu'à

⁵⁶ Lepore 1970, 25, confond à tort sous le vocable d'*épitéichismata*, ces forteresses coloniales énumérées par Strabon et les oppida fortifiés où, on l'a noté, Villard voyait « des postes de surveillance massaliotes » et qui, on le sait, sont des habitats indigènes dont la chronologie n'est pas toujours facile à établir.

⁵⁷ Pour Agde : A. Nickels, *Les Grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc* (Cortone, 1983) 409-425 ; *Id.*, Agde grecque : les recherches récentes, dans *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, PdP, 1982, 269-279. Pour Olbia : J. Coupry, *Olbia la Massaliote*, dans *Simpósio de colonizaciones*, Barcelona, 1971, (1974), 191-199 avec la bibliographie antérieure ; M. Bats, *Commerce et politique massaliotes aux IV^e et III^e s. av. J.-C.* Essai d'interprétation du faciès céramique d'Olbia de Provence (Hyères, Var), dans *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, PdP, 1982, 256-267 ; *Id.*, *La vaisselle-céramique d'Olbia de Provence ...*, op. cit. à la n. 18. Pour Tauroeis : F. Brien, *Les documents et collections archéologiques relatifs au site de Tauroeis-Tauroentum (Le Brusq, Var)*, Thèse de III^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1982. Pour Nice : on peut déduire de la *Périégèse* du Pseudo-Scymnos, qui présente Antibes comme la dernière colonie massaliote vers l'Est, que la fondation de Nice est au moins postérieure à la mort de Timée (260 av. J.-C. environ), cité comme source de ce passage, et de Polybe, 33, 8-10, qu'elle est antérieure aux événements de 154 où elle se trouve impliquée.

⁵⁴ Ainsi que tentent de le faire par exemple Villard 1960, 109 et Clavel 1977, 127.

⁵⁵ Cf. J. Brunel, *Une tradition milésienne et la légende marseillaise de Catumandus*, *Bull. Sté d'Hist. et Archéo. de Nîmes et du Gard*, 1, 1933-34, 51-56.

la deuxième⁵⁸. Cela signifie que ces deux périodes peuvent être mieux définies dans l'espace et dans le temps :

- première période : de la fondation à la deuxième moitié du III^e siècle, période marquée par des activités maritimes et la fondation de forteresses maritimes en Espagne et d'Agde à Nice.
- deuxième période : à partir de la deuxième moitié du III^e siècle, période au cours de laquelle les Marseillais font la conquête de «quelques-unes des plaines alentour» ; à ce sujet trois problèmes se posent :

a) Pour quelles raisons Marseille s'est-elle lancée dans une politique nouvelle dans son histoire ? Pour résumer, on peut envisager trois orientations possibles :

1. Une poussée expansionniste dans une phase de croissance : Marseille enrichie par ses activités maritimes et au faite de sa puissance militaire investit ses moyens dans la conquête de terres grâce auxquelles les familles marchandes élargissent une propriété foncière jusqu'alors limitée par l'exiguïté de la *chôra*.

2. Une reconversion économique : Marseille voyant son monopole commercial dans le bassin nord occidental et la Gaule méridionale remis en cause par l'arrivée du vin et des marchands italiens est contrainte de s'assurer une nouvelle façon de vivre qui tend à la rapprocher de l'image classique de la cité coloniale créant au-delà de son territoire autarcique une zone d'exploitation de surplus (encore faudrait-il que ces surplus concernent les céréales plutôt que la vigne !).

⁵⁸ L'emploi de l'aoriste *éktsan* dans la subordonnée, après l'aoriste *íschusan* dans la principale est syntaxiquement normal pour indiquer un fait passé, antérieur à un autre fait passé; en outre dans la pensée de Strabon, il est évident que la fondation des *épitéichismata* est liée à la maîtrise de la mer et non à une expansion territoriale (bien au contraire !). Notons que G. Barrauol, 1969. p. 222, avait utilisé cette antériorité des *épitéichismata* que, d'ailleurs, F. Lasserre a bien marquée dans sa traduction de la CUF. J. de Wever (Thucydide et la puissance maritime de *Massalia*, AC, XXXVII, 1, 1968. p. 37-58) avait proposé une interprétation du texte de Pausanias X, 8, 6 («Après qu'ils eurent obtenu, grâce à leur flotte, l'hégémonie sur mer au détriment des Carthaginois, les Massaliotes acquirent la région qu'ils occupent maintenant et atteignirent un haut degré de prospérité») qui impliquait aussi deux phases successives de l'histoire de Marseille : «une période d'expansion maritime qui aboutit à l'hégémonie sur mer suivie d'une période d'expansion territoriale durant laquelle les Massaliotes ont occupé les plaines environnantes et se sont constitué leur *chôra* ». De Thucydide I, 13-14, J. de Wever déduisait que les victoires navales de Marseille sur Carthage s'étaient déroulées durant la période située entre la fin de la tyrannie de Polycrate (522 av. J.-C.) et la fin du règne de Darius (485 av. J.-C.).

3. Une opération stratégique destinée à créer une zone tampon permettant d'éloigner la menace des peuples indigènes qui s'organisent ou deviennent agressifs, par exemple dans une phase d'intégration/rejet bien connue dans le processus d'acculturation.

Au vrai, ces trois hypothèses peuvent s'additionner ou se compléter l'une l'autre.

Notons cependant que la limite d'importance de la *chôra* apparaît sans doute à travers l'organisation socio-politique de la cité aristocratique qui reste jusqu'au bout d'abord fondée sur des critères d'appartenance aux *géné* et non de richesse ou de propriété, comme on en vit l'évolution dans d'autres cités grecques.

b) Où se situent ces plaines ? Quelle étendue ont-elles ?

c) Comment s'est faite cette expansion ? En une seule fois ou en plusieurs étapes ? Grâce au seul courage des Marseillais ou avec l'aide des Romains ?

Quels indices archéologiques peut-on invoquer en faveur de cette poussée ?

— avant la fin du III^e siècle av. J.-C. : abandon définitif de l'oppidum fortifié de Notre-Dame-de-Pitié à Marignane, momentanément de l'habitat de l'Île à Martigues.

— au début du II^e s. av. J.-C. : destruction par un incendie et abandon de l'oppidum fortifié de la Teste-Nègre aux Pennes-Mirabeau, destruction violente (boulets de baliste) et incendie du sanctuaire salyen de Roquepertuse à Velaux et de l'oppidum du Baou-Roux à Bouc-Bel-Air.

— dans le deuxième quart du II^e siècle av. J.-C., restructuration ou réoccupation d'habitats existants (Saint-Pierre-les-Martigues, Saint-Blaise avec construction d'un rempart de blocs appareillés) ou ayant existé (Saint-Marcel, l'Île à Martigues, Baou-Roux à Bouc-Bel-Air); création de nouveaux habitats fortifiés (Le Baou-Rouge à Auriol, Entremont, la Tête-de-l'Ost à Mimet) ou non (La Cloche aux Pennes-Mirabeau : tous ces habitats sauf celui de la Cloche (et peut-être Entremont ?) sont détruits ou abandonnés dans le dernier quart du II^e siècle av. J.-C. tandis que le Castellat de Rognac paraît occupé à partir du milieu du I^{er} s. av. J.-C. (comme aussi celui de Roquefavour à Ventabren ou encore Saint-Pierre-les-Martigues).

On connaît quelques éléments historiques rapportés par les auteurs antiques pour cette période :

- en 154 av. J.-C., d'après Polybe (34, 8), les Marseillais furent bloqués chez eux tandis qu'*Antipolis* et *Nikaia*

étaient assiégées ; on sait que les Romains intervinrent contre les Déciates et les Oxybiens, et on doit supposer que, de leur côté, les Marseillais débloquent leur ville.

- en 125-123, les Romains soumettent les Salyens qui, aux dires de l'abréviateur de Tite-Live (*Per.*, 60), « *fines Massiliensium populabantur* » : que l'on traduise « *fines* » par « frontières » ou « territoire », il est clair que, pour les Salyens comme pour les Marseillais, ces limites existaient sur le terrain ! Si les événements majeurs connus (prise de la capitale des Salyens et fondation d'*Aquae Sextiae*) sont à mettre à l'actif des Romains, il est légitime de penser que les Marseillais participèrent aussi aux opérations militaires.
- de 104 à 102, Marius séjourne avec son armée dans la région proche de Marseille et effectue quelques incursions dans la *Provincia*, avant de battre les Teutons à la bataille d'Aix. Les Marseillais ne restèrent pas inactifs puisque Marius leur remit les *Fossae Mariana*, qu'il venait de faire creuser, « pour les récompenser de leur bravoure dans la guerre » (Strabon, IV, 1, 8). C'est aussi à l'occasion de cette bataille que Plutarque (*Marius*, 21) affirme que les Marseillais auraient utilisé les ossements des Cimbres et des Teutons vaincus pour enclorre leurs vignes qui, s'il faut prendre l'auteur au sérieux, ne devaient pas être très éloignées du lieu des combats⁵⁹.
- en 90, « C. Caelius vainquit les Salyens qui s'étaient révoltés » (Tite-Live, *Per.*, 173) : opération de police à l'intérieur d'une province, qui ne devrait guère concerner les Marseillais, du moins directement.

On pourrait ainsi proposer les pistes suivantes :

a) Jusqu'au III^e s. av. J.-C., Marseille joue avant tout son avenir sur mer, en maintenant une *chôra limitée* avec des relations parfois tendues avec ses voisins.

b) vers la fin du III^e et le début du II^e siècles, Marseille pourrait franchir la passe de Septèmes et étendre sa domination sur les plaines du sud-est de l'étang de Berre (des Pennes-Mirabeau à Châteauneuf-les-Martigues et

⁵⁹ Il ne faut peut-être pas trop demander à cette utilisation macabre des ossements qui pouvaient rappeler à la fois le danger que l'on avait couru et la victoire qui avait eu lieu : mais ne sommes-nous pas après tout dans une région où l'on pratique encore l'enclouage des crânes ? M. Clerc (*Massilia*, II, 53) avait proposé la plaine de Trets-Pourcieux-Pourrières comme localisation des combats.

Marignane), et une partie de la chaîne de l'Estaque(?)⁶⁰, mais sans inclure Saint-Blaise : réduction en esclavage, déplacements de population, création de situations de dépendance sont vraisemblables, sans colonisation directe perceptible⁶¹, mais, avec, aux abords, la création en réaction, d'habitats fortifiés indigènes. Vers l'Est, la réoccupation des Baou de Saint-Marcel pourrait aller aussi bien dans le sens d'un retrait que d'une expansion vers la plaine d'Aubagne.

c) En fait, c'est surtout après l'intervention romaine de 125-123 que l'on doit envisager pour Marseille des acquisitions de territoire vers le Nord et l'Ouest, en plus de l'étroite bande côtière qui lui fut remise par Sextius Calvinus. En tout état de cause et à partir de cette intervention, les problèmes de domination massaliète au-delà de la *chôra* originelle nous paraissent se poser de façon particulière ; jusqu'à cette date, en effet, les choses ont dû être moins tranchées et prendre la forme d'avancées et de reculs successifs au-delà de cette *chôra*⁶².

⁶⁰ Est-il nécessaire de relier l'exploitation des carrières de La Couronne à la possession du territoire attenant ? À l'Arquet, Ch. H. Lagrand a noté l'existence d'emplacements de carrières de surface au IV^e s. av. J.-C. ; le mobilier du village qui leur est associé est manifestement celui d'une population indigène et non massaliète (cf. Ch. H. Lagrand. Un habitat côtier de l'Age du Fer à l'Arquet, à La Couronne (B. du Rh.), *Gallia*, 17. 1959). R. Guéry, P. Pirazzoli, P. Troussat (Les carrières littorales de la Couronne : indices de variation du niveau marin, dans *Histoire et Archéologie*, Dossier n° 50, fév. 1981, 18-27) signalent que les environs immédiats de la carrière Roquetaillade, à Carro, « étaient déjà occupés vers le III^e s. avant notre ère, époque qui correspond à la construction du rempart hellénistique de Marseille ». Cf. aussi, dans *ÉtMass 1* : Discussions.

⁶¹ Extension dont le souvenir pourrait s'être conservé à l'époque romaine dans l'excroissance qui, au-delà du bassin de Marseille, englobe la commune des Pennes Mirabeau. P. Arcelin, étudiant l'évolution interne des habitats de Provence et mettant en relation avec les destructions d'habitats indigènes que nous avons notées, celles de la Borie du Loup à la Roque d'Anthéron, de Bompas sur la Durance et de certains quartiers d'Arles, envisage une « expansion territoriale de la *chôra* marseillaise dans le premier quart du II^e siècle jusqu'au contact avec les populations cavares (Lubéron, Durance, Alpilles) », sous la forme d'un protectorat où les « populations semblent conserver leur autonomie politique » (Évolution des rapports sociaux dans la basse vallée du Rhône aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, dans *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, Besançon, 1982 (1984), 189-194). Cette vision des choses, reprise dans sa communication du 16/3/85, a été abandonnée dans la version écrite par l'auteur pour ces Actes.

⁶² Il paraît difficile d'utiliser la seule mention de la Massaliotide (= *hé Massaliôtis*, s.e. *chôra* ou *gê* par Strabon, IV, 2, 3 (« Les Arvernes étendaient leur souveraineté jusqu'à Narbonne et jusqu'aux frontières de la Massaliotide »), pour justifier son extension sur la rive droite du Bas-Rhône à une date ancienne (G. Barrauol, *op. cit.* n 3. 227). Strabon qui est en train de démontrer la puissance des Arvernes suggérerait plutôt que leur empire englobait sans doute les Volques et les Salyens : ainsi verra-t-on, après leur défaite de 123, les dynastes Salyens trouver refuge chez les Allobroges, autre peuple manifestement intégré dans cet empire.

3.2.2. Le delta du Rhône

Nous trouvons à son sujet quelques allusions un peu plus explicites quoique d'interprétation assez délicate dans les textes anciens.

L'intervention la plus ancienne paraît être la fondation de forteresses destinées « à faire face aux barbares qui habitent aux abords du Rhône ». Strabon (IV, 1, 5) cite *Agathé et Rhoé/Rhodé/Rhodanousia* ; on doit pouvoir y ajouter, pour une période difficile à préciser, Arles « appelée *Théliné* au temps ancien où les Grecs y habitaient » (Aviénus, *Ora maritima*, 690-691) : points d'appui des Marseillais dans une région qui, par ailleurs, leur échappe mais où ils trouvent des relais pour leurs échanges⁶³.

Dans le recueil *Des Singularités merveilleuses* (5, 89), un paragraphe est consacré à un curieux étang situé « dans la *chôra* des Massaliotes, aux abords de la Ligystique » : il est difficile de ne pas le localiser dans le delta du Rhône, ou à sa proximité immédiate (F. Benoit proposait d'y voir le Vaccarès). Or la localisation par rapport à la Ligystique permet peut-être de dater cette information. On sait en effet par Strabon (IV, 6, 3) que « les anciens auteurs appelaient pays ligystique le pays occupé aujourd'hui par les Massaliotes », faisant ainsi aller la Ligurie jusqu'à Marseille (et au-delà), alors que les auteurs postérieurs nomment les Salyens Celto-ligures et que Strabon invite à limiter la Ligurie à l'Argens ; de fait le terme de Ligystique au sens large est utilisé par Hécatée, Aristote, Timée ou Polybe, si bien que l'on est en droit de penser que c'est à partir d'Artémidore et de Poseidonios qu'on l'a restreint au sens défini par Strabon. Ainsi l'utilisation de la Ligystique pour localiser notre étang indiquerait une compilation d'un auteur antérieur à Artémidore et Poseidonios et inviterait à inclure cet étang (et le delta du Rhône ?) dans la *chôra* massaliote avant les interventions romaines de 125/123 et donc aussi avant le don des *Fossae Marianae* en 102.

Précisément, après avoir mentionné la remise par Marius du canal qu'il venait de faire creuser, Strabon (IV, 1, 8) ajoute que de toute façon, l'accès du fleuve demeurait délicat en raison des dépôts fluviatiles qui

⁶³ Tel doit être vraisemblablement envisagé le site d'Espeyran à Saint-Gilles (importance des trouvailles d'amphores, mobilier non spécifiquement culturellement grec, inscriptions gallo-grecques) plutôt que comme une éventuelle *Rhodanousia* (G. Barrauol, M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard, *RAN*, XI, 1978).

affleurent et du niveau particulièrement bas de la côte ; « aussi les Marseillais ont-ils édifié des tours en guise de repères, afin de se faciliter au mieux l'accès de la région⁶⁴ ; ainsi ont-ils également construit dans la même zone un sanctuaire d'Artémis d'Ephèse, après avoir délimité un emplacement formant île dans les bouches du fleuve ». Strabon ne lie pas la construction des tours-repères à la remise du canal, mais à la présence des dépôts alluviaux et à la mauvaise vision de la côte, phénomènes qui existaient de tout temps : il n'y a donc aucune raison de déduire de ce texte que la chronologie de la construction des tours et du sanctuaire d'Artémis est postérieure à cette remise. On rapprochera peut-être de ces aménagements les structures que l'installation de la zone industrielle de Fos a fait disparaître à la Roque d'Odor : le mobilier (campanienne A, bols à reliefs, céramique non tournée des ateliers de la région de Marseille) suggère une occupation vers la deuxième moitié du II^e siècle et le début du I^{er} s. av. J.-C.

En 218 av. J.-C., alors qu'Hannibal a franchi l'Èbre, Rome envoie une armée sous le commandement de Scipion pour lui barrer la route ; selon Polybe, III, 41, « Publius (Scipion) s'étant fait transporter le long de la Ligystique arriva le cinquième jour après son départ de Pise dans la région de Marseille (*éis toûs katà Massalian tópus*) et ayant abordé à la première bouche du Rhône qu'on appelle massaliotique, il débarquait ses troupes » ... ; pour J. de Wever « ce passage prouve clairement l'existence d'une *chôra massaliôtis* qui s'étendait à l'Ouest de la ville jusqu'au delta du Rhône » (donc d'un seul tenant et incluant la chaîne de l'Estaque). Autant effectivement on peut

⁶⁴ Toutes les utilisations du verbe *exoikéiô* au moyen et au passif recouvrent le sens de : « admettre dans sa familiarité, se concilier » : c'est notamment le cas des deux autres passages où Strabon utilise ce verbe (II, 3, 4 ; V, 4, 12). Pourquoi alors traduire, comme le fait F. Lasserre « désirant d'ailleurs marquer de toutes les manières que cette région leur appartient » ? C'est d'une part rattacher le participe présent *exoikeiomenos* au verbe *exoikô* (avec le sens « d'occuper entièrement » chez Thucydide, II, 17, 1) et d'autre part apporter dans le raisonnement de Strabon une déviation que le traducteur est obligé d'introduire en ajoutant l'adverbe « d'ailleurs ». Ces tours (*purgoi*) ne doivent pas en effet être prises au sens militaire du terme, mais au sens de colonnes repères ou de « phares » ; on ne peut manquer d'évoquer à leur sujet ce que nous dit Strabon (III, 5, 5) sur les deux tours qui marquent le détroit de Sicile : « Les habitants de Rhégion ont érigé la petite colonne en forme de tourelle (*purgion*) qui se voit sur le détroit de Sicile et juste en face d'elle s'élève la tour (*purgos*) dite de Peloros » pour compléter le parallélisme, on notera la présence d'un sanctuaire de Poséidon près de la colonne de Rhégion (cf. Strabon, VI, 1, 5).

estimer que Scipion s'installe dans un mouillage utilisé ou préparé par les Massaliotes et que la bouche massalitique recouvre un sens de domination (et pas seulement géographique⁶⁵, autant à suivre Polybe à la lettre, on peut douter qu'il fasse allusion à une *chôra* continue : *hoi kata Massalian topoi* n'est pas l'équivalent de *hê chôra massaliôtis* !

3.3. La civitas foederata Massiliensium

À l'époque romaine, Marseille est l'une des 21 ou 22 *civitates* délimitées, sans doute en 27 av. J.-C. par Auguste, en même temps qu'étaient définies les frontières de la province de Narbonnaise. En fait, cette organisation reprend ou modifie une situation mise en place sous César et les triumvirs. Or, nous pouvons nous faire une idée un peu précise des conditions dans lesquelles Marseille trouva ses limites. Au moment de la capitulation des Marseillais devant ses troupes en -49, César exigea qu'ils lui « remettent les armes et les machines de guerre, qu'ils fassent sortir leurs navires du port et des chantiers, qu'ils lui livrent l'argent du trésor public ; ces choses faites, César laissa subsister la ville considérant plutôt son nom et son antiquité que sa conduite envers lui et y plaça deux légions en garnison » (*B.C.*, II, 22). César est donc muet sur les conditions territoriales qu'il imposa à la ville. Nous savons par Cicéron qu'après la mort de César, Marseille put espérer recouvrer « ce qui lui avait été enlevé par le droit de la guerre » (*Phil.* XIII, 32) : on voit mal dans la liste des confiscations que César énumère ce qui pourrait avoir fait l'objet de tractations susceptibles d'inquiéter à ce point Antoine⁶⁶. Mais ailleurs (*de Off.*, II, 8), selon l'interprétation de M. Clavel-Lévêque (1977, 142), Cicéron aurait reproché à César d'avoir fait figurer dans son triomphe « Marseille, comme image de la perte de

son *imperium* (*ad exemplum imperii amissi*) » : pour éviter d'imaginer des réductions à l'état de pérégrins de citoyens de Marseille ou des déplacements de population trop importants (Strabon, IV, 1, 5, Florus, IV, 2 ou Orose, VI, 15 précisent que la ville conserva la liberté et Pline, III, 33, la qualifie de *civitas foederata*), il vaut mieux supposer que l'*imperium* que perdit Marseille ne concernait que le domaine situé au-delà de la ville et de la *chôra politiké*⁶⁷. Or les limites de la *civitas* se déduisent assez clairement de celles du territoire qui fut attribué à la colonie d'Arles, fondée entre 46 et 44 par Tiberius Nero⁶⁸ : elles coïncident avec celles que nous avons définies pour le bassin de Marseille, avec peut-être une excroissance vers le nord englobant la commune des Pennes-Mirabeau (si l'on suit la limite du diocèse de Marseille). Marseille se retrouvait ainsi dans le cadre auquel elle avait toujours été réduite avant ses incursions du II^e s. av. J.-C., puis son intégration dans la province de Transalpine.

En définitive, on connaît encore mal les caractéristiques de l'occupation de la *chôra* de Marseille grecque ; on ne sait pas vraiment interpréter les *oppida* qui la ceinturent ; tout au plus peut-on affirmer qu'ils ne sont pas occupés par des Grecs. Ils peuvent être aussi bien des points de contact avec l'arrière-pays que les habitats, plus ou moins fortifiés, d'une main-d'œuvre en bordure d'un territoire tout entier voué à la viticulture.

Il serait faux de qualifier précisément Marseille de « cité sans territoire » si l'on veut bien accepter de retenir quelle monnaie d'échange représentait sa production vinicole, même lorsque le vin italien prit peu à peu la première place sur les marchés gaulois⁶⁹. Mais il apparaît, à travers aussi bien les maigres informa-

⁶⁷ On saisit ici la difficulté qu'il y a à isoler l'étude du territoire (*chôra*) de celle du domaine. [Cf. la synthèse signalée n. 2].

⁶⁸ Pour les limites des cités de Marseille et d'Arles, cf. O. Hirschfeld, *CIL*, XII, 65 et 77 ; M. Clerc, *Aquae Sextiae*, 1916, 165-197 (avec bibliographie antérieure, notamment sur les *lapides finales* entre les cités d'Aix et d'Arles, pour lesquelles on ajoutera H. de Gerin-Ricard, *REA*, 1928, 215-218, et que l'on n'a aucune raison de repousser à la fin du II^e siècle ap. J.-C. comme le fait G. Barrauol, *op. cit.*, 207). [Cf. J. Gascou, Les limites de la cité antique d'*Aquae Sextiae*, dans *Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise*, Actes de la table ronde de Nîmes (1987), *École ant. de Nîmes*, n.s. n°20, 1989, 37-49].

⁶⁹ Outre le texte tardif de Paulin de Pella déjà cité, on pensera aux productions d'amphores qui se poursuivent au cours du I^{er} s. av. J.-C. et pendant tout le Haut-Empire (cf. G. Bertucchi, Fouilles d'urgence et ateliers de potiers sur la butte des Carnes à Marseille : les amphores, *RAN*, XV, 1982, 135-160) et aux allusions de Martial sur le vin de Marseille à Rome.

⁶⁵ Nous savons par Pline l'Ancien (III, 4, 33) que, parmi les trois bouches principales du Rhône, la plus orientale s'appelait *massaliticum* et la plus occidentale *hispaniense* ce qui suggère plutôt des dénominations de localisation ; dans le même sens, Strabon signale que l'on appelle le Golfe du Lion, Golfe "Galatique" ou "Massalitique", parce que, des deux échancrures qui le constituent, la plus importante se trouve du côté du Rhône et de Marseille.

⁶⁶ À ces tractations qui eurent lieu avec le Sénat, notamment par l'entremise de Cicéron, ce dernier fait plusieurs fois allusion (*Philip.* VII, 6 ; XIII, 32 ; *Ad Att.*, XIV, 14,6). M. Clerc (*Massalia*, *op. cit.*, II, 245) a pu même proposer que le Sénat ait envisagé de restituer à Marseille des terres données aux nouveaux colons d'Arles, mais le passage invoqué (*Philip.*, XIII, 31) a peu de chance de s'appliquer à ce cas plus qu'à n'importe quelle autre colonie.

tions antiques que dans les limites de l'acculturation ou la priorité donnée à la ville dans sa stratégie de défense, que cette *chôra* ne fut conçue comme une base d'expansion territoriale qu'à une date relativement tardive : à partir du II^e siècle av. J.-C. et sous la pression d'événements qui lui échappent en grande partie, Marseille voit ce territoire s'agrandir soit grâce à ses propres forces, soit par des dons de la puissance romaine : mais l'intervention de cette dernière à partir de 125 vient modifier complètement la situation d'une cité bientôt englobée dans une province.

[Mise à jour dans ma communication :
La *chôra* de Massalia, dans *Problemi della chora coloniale dall'Occidente al Mar Nero*. Atti XL Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 2000). Napoli, 2001, 491-512.]

Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e - I^{er} s. av. J.-C.) *

Marseille, cité maritime, voilà bien une évidence. Marseille grecque le fut dès l'origine, par contrainte et par vocation, comme sa métropole Phocéenne. Tout le monde connaît les textes de Trogue-Pompée (*ap. Justin*, XLIII, 3) et de Strabon (IV, 1, 5) qui, rapprochés, dressent un étonnant parallèle entre les deux cités, mère et fille :

Justin : « Les Phocéens, contraints, par l'exiguïté et l'aridité de leur territoire, à s'adonner à des activités davantage sur mer que sur terre, appuyaient leur mode d'existence sur la pêche et le commerce et même sur la piraterie qui, à cette époque, était tenue pour glorieuse ».

Strabon : « Les Massaliotes occupent un territoire planté d'oliviers et couvert de vignes, mais pauvre en céréales à cause de son aridité, si bien que, comptant plus sur la mer que sur la terre, ils préférèrent tirer parti de leurs dons pour les métiers de la navigation »¹.

Les questions auxquelles je voudrais tenter de répondre concernent la part que les activités maritimes

des Phocéens de Marseille représentent aussi bien en fonction de leur puissance (ou du moins dans l'image qu'ils en donnent) que dans le partage des responsabilités au sein des relations méditerranéennes. Cette vision replacée dans la longue durée devrait permettre de mieux cerner les limites et les faiblesses d'une cité que l'on a trop souvent assimilée à des partenaires occidentaux, dont la taille et la puissance n'étaient pourtant pas comparables, qu'il s'agisse de Syracuse, de Carthage ou de Rome.

1. Les activités commerciales maritimes dans la naissance et l'établissement de la puissance massaliote (VI^e-milieu du V^e s. av. J.-C.)

Pour cette période, nous nous appuyons sur un certain nombre de faits et d'interprétations, maintenant largement connues et acceptées. Aussi me contenterai-je de ne retenir, avec, en toile de fond, un schéma simplifié, que les faits susceptibles d'éclairer notre propos, tout en renvoyant aux études spécialisées qui fondent cette réflexion².

* Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *L'exploitation de la mer. La mer, moyen d'échange et de communication*. VI^{es} Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, Octobre 1985, Éditions A.P.D.C.A., Juan-les-Pins, 1986, 31-53.

¹ On ne manquera pas d'évoquer aussi le raccourci utilisé par Strabon (VI, 1, 1) pour décrire les activités d'une autre colonie phocéenne d'Occident, Vélia : « Les Éléates sont contraints par la pauvreté de leur sol de se consacrer surtout aux métiers de la mer, d'exploiter les salaisons de poisson et d'autres activités de ce genre ».

² Pour ne citer que les ouvrages ou articles les plus récents où l'on trouvera la bibliographie antérieure : J. Boardman and N. G. L. Hammond, ed., *The expansion of the Greek World, Eight to Sixth Centuries B.C. The Cambridge Ancient History*, 2nd ed., vol. III, 3, 1982 ; J.-P. Morel, Greek colonization in Italy and in the West (Problems of Evidence and Interpretation), dans *Crossroads of the Mediterranean, Archeologia Transatlantica*, II, Publication d'Histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 1983 ; *Id.*, les relations économiques dans l'Occident grec, dans *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Actes du Colloque de Cortone (1981), 1983.

1.1. Le moment de la fondation de Marseille

Ni le rôle pionnier des Phocéens, ni l'aspect commercial de la fondation de Massalia n'avaient échappé aux auteurs anciens. Si l'on en croit Hérodote (1, 163), « les Phocéens sont les premiers des Grecs qui aient accompli des navigations lointaines; ce sont eux qui découvrirent le golfe Adriatique, la Tyrhénie, l'Ibérie, Tartessos ». C'est vraisemblablement au cours de ces navigations que, aux dires de Justin (XLIII, 3), « ayant osé avancer aussi loin que le rivage de l'Océan, ils touchèrent dans le golfe Galatique à l'embouchure du Rhône et, séduits par l'agrément du lieu, retournèrent chez eux où, ayant raconté ce qu'ils avaient vu, ils engagèrent un plus grand nombre de compagnons ». Aristote (*ap.* Athénée, XIII, 576) et Plutarque (*Solon*, 2) définissent de façon claire la qualité de ces fondateurs: « Ce sont des marchands phocéens d'Ionie qui fondèrent Marseille », écrit Aristote; « on a vu des commerçants fonder de grandes villes, comme Protis qui fonda Marseille », dit Plutarque.

L'archéologie a apporté une large confirmation à cette vision des choses, tout en offrant les matériaux susceptibles de préciser la participation des Phocéens et des Massaliètes aux courants commerciaux dans le bassin occidental de la Méditerranée. À la veille de la fondation de Massalia, celui-ci apparaît divisé en trois grands ensembles :

- la partie Sud (Afrique du Nord, Sicile occidentale, Sud de l'Espagne, Baléares, Sardaigne), zone privilégiée de l'expansion phénicienne, caractérisée par la présence de colonies puniques anciennes (Utique, Carthage);

- la partie orientale, où l'on peut distinguer deux pôles: d'une part, au Sud-Est (Sicile, Italie du Sud), une zone privilégiée de l'expansion grecque, où les plus anciens et les plus actifs ont été les Corinthiens de Syracuse et les Eubéens des villes du Détroit et de Campanie, d'autre part, au Nord-Est, l'Étrurie, liée aussi bien à l'un qu'à l'autre des ensembles déjà définis;

- la partie Nord, de la Ligurie à la Catalogne, encore indemne de toute fondation étrangère, restée pendant longtemps à l'écart des grands courants commerciaux méditerranéens, mais qui connaît dans les dernières décennies du VII^e s. av. J.-C. une double approche: d'une part, à l'Est la diffusion de produits étrusques (amphores et leur service d'accompagnement de bucchero et de céramique étrusco-corinthienne) qui, sur des sites comme Saint-Blaise, la Liquière ou les habitats des rives de l'étang de Mauguio, paraissent constituer les seules

importations présentes³, d'autre part, à l'Ouest (par exemple à l'Illa-d'en-Reixa ou à Ullastret) l'arrivée de quelques amphores phénico-puniques⁴. Or dans ce secteur Nord de la Méditerranée occidentale, ce double mouvement se poursuit dans la première moitié du VI^e s. av. J.-C., donc après les fondations de Massalia et *Emporion*, en présentant les caractères suivants :

- a) la diffusion des produits étrusques s'amenuise au fur et à mesure que l'on va vers l'Ouest: majoritaires à Saint-Blaise, à la Liquière, à Bessan (La Monédière), encore 30 % des amphores à Pech Maho, mais des fragments peu nombreux à *Emporion* ou à l'Illa-d'en-Reixa; de façon symétrique, la diffusion des amphores phénico-puniques diminue en allant vers l'Est: majoritaire à l'Illa-d'en-Reixa (et *Emporion*!), près de 40 % à Pech Maho, quelques-unes seulement à Saint-Blaise; si les chiffres sont difficiles à manipuler en l'absence de comptages précis par séquences chronologiques exactement comparables, la tendance générale est bien celle-là.

- b) en Provence et en Languedoc, les produits étrusques se maintiennent en chiffres absolus (et diminuent en chiffres relatifs); le bucchero disparaît complètement des importations après le milieu du VI^e siècle, seules subsistent ensuite les amphores.

- c) dès après 600, on trouve sur les sites de Gaule du Sud (et notamment à *Massalia*), à côté des produits étrusques, de rares vases corinthiens et surtout des céramiques de Grèce de l'Est (coupes ioniennes archaïques A1, A2, B1, B2 et amphores ioniennes, céramiques grise buccheroïde éolienne?); c'est aussi d'ailleurs le faciès du site de Tharros en Sardaigne. Puis, à partir du deuxième quart du siècle, particulièrement après le milieu, deux catégories prennent

³ Cf. J.-P. Morel, Le commerce étrusque en France, en Espagne et en Afrique, dans *L'Etruria mineraria*, Atti del XII Convegno di Studi Etruschi e Italici (1979), 1981; B. Bouloumié, *Recherches sur les importations étrusques en Gaule du VIII^e au IV^e s. av. J.-C.*, Thèse d'État dactylographiée, Paris, 1980; M. Py, *La Liquière (Calvisson, Gard), village du l'Âge du fer en Languedoc oriental*, Suppl. 11 à la RAN, 1984; M. Py, B. Dedet, *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze final et au premier Âge du fer*, 3 vol., Publications de l'ARALO, Caveirac, 1985.

⁴ *Els orogens del mon iberic*, Simposi internacional (Barcelona-Empúries, 1977), (= *Ampurias*, 38-40, 1976-78), *passim*; O. Arteaga, J. Padro i E. Sanmarti, El factor fenici a les costes catalanes i del Golf de Lio, dans *Els pobles preromans del Pirineu*, 2 Colloqui intern. d'arqueol. de Puigcerda, 1978; E. Sanmarti, Les influences méditerranéennes au N.E. de la Catalogne à l'époque archaïque et la réponse indigène, dans *I Focei dal Anatolia all'Oceano*, PdP, CCIC-CCVII, 1982.

une importance croissante : les importations de céramique fine attique et surtout les produits occidentaux massaliètes (céramiques pseudo-ioniennes peintes ou non, une partie de la céramique grise monochrome, amphores) ; rappelons qu'en Catalogne et Languedoc occidental, à côté de la vaisselle fine attique, ce sont les amphores phénico-puniques qui restent largement majoritaires. Les questions qui se posent concernent bien sûr l'identité de ceux qui assurent le transport de ces différents produits. Faut-il distinguer entre production, transport et distribution (ou redistribution) ? et quelle part y prennent Phocéens et Massaliotes ? Il apparaît à l'évidence que les Phocéens se sont installés dans l'espace laissé libre entre les implantations étrusques et grecques à l'Est et phénico-puniques à l'Ouest : *Massalia* et *Emporion* se situent de façon exactement symétrique par rapport à ces deux implantations et vont permettre à leurs habitants de s'insérer comme un coin entre elles.

Il apparaît aussi que les navigateurs étrusques et phéniciens ont précédé les Phocéens dans ce domaine nord-occidental, tandis que ceux-ci pourraient bien, à partir du début du VI^e siècle, assurer en priorité les liaisons avec le bassin oriental de la Méditerranée, utilisant comme comptoirs de débarquement aussi bien leurs propres fondations de *Massalia*, *Emporion* (puis *Alalia*) que les ports d'accueil installés à Gravisca, *Tartessos* ou *Mainaké*. L'impression qui prévaut pour cette période est que le bassin occidental représente une zone de conquête et d'aventure où les cartes ne sont pas encore distribuées, zone de recherche de matières premières plus que de marchés où ont lieu des échanges qui peu à peu se régularisent et assurent d'abord la distribution de produits disponibles sur place. Le « plus » qu'apportent les Phocéens, c'est, d'une part, des liaisons régulières avec le bassin oriental et, d'autre part, un réseau de redistribution fixe à partir des deux pôles principaux de *Massalia* et d'*Emporion*, qui révélera d'ailleurs son extraordinaire efficacité dans la période suivante.

1.2. L'émergence de Marseille (v. 550-450 av. J.-C.)

1.2.1. Les mécomptes des Phocéens

En 546, la victoire de Cyrus sur Crésus provoque rapidement la mainmise perse sur les cités grecques d'Asie qui, à l'exception de Milet, avaient soutenu le roi de Lydie. Seuls les Phocéens, ou du moins, après réflexion, la moitié d'entre eux, préférèrent quitter leur patrie et finirent par débarquer à Marseille et à *Alalia*. On connaît la suite : apparemment plus enclins à la

piraterie qu'au commerce, les nouveaux arrivants aboutissent à lasser la patience de leurs voisins.

Étrusques de *Caere* et Carthaginois coalisés infligent (vers 540/535 av. J.C. ?) une sérieuse défaite aux Phocéens qui, obligés de quitter la Corse, se retrouvent en définitive fondateurs d'*Hyélé*. Il ne semble pas que Marseille ait pris part à cette bataille d'*Alalia* et l'on peut s'étonner qu'elle n'ait pas recueilli partie ou totalité des cinq ou six mille (?) rescapés, à un moment de son histoire où pourtant elle aurait pu éprouver le besoin de se consolider, si l'on place, vers cette période (ou un peu avant), l'épisode de Comanus pour rejeter les Massaliètes à la mer⁵.

Que Phocée elle-même ait eu du mal à retrouver sa prospérité après la conquête perse et la perte de la moitié de ses habitants, puis les déboires des émigrés d'*Alalia*, nous en avons sans doute un reflet, vers 500/495, au moment de la révolte de l'Ionie. À cette occasion, Phocée est un des artisans du rassemblement de la flotte ionienne à laquelle elle donne le commandant, Dionysios⁶, ce qui confirme la réputation maritime de la cité ; mais elle ne peut fournir que trois trières, ce qui représente le plus petit contingent (à égalité avec Myonte), que l'on comparera aux cent fournies par Chios ou aux quatre-vingts par Milet. La flotte, on le sait, est vaincue par la flotte perse (c'est-à-dire phénicienne) à Ladé.

Phocée continue-t-elle malgré tout à jouer un rôle maritime et notamment en liaison avec *Massalia* ? On peut en douter. Pour Thucydide (I,13-14) en tout cas, si le VI^e siècle a été celui des flottes ioniennes, les grandes puissances maritimes sont les Phéniciens, les tyrans de Sicile et les Corcyréens ainsi qu'Athènes et Égine. Que les Massaliètes ne soient pas cités ne doit pas nous étonner, car, on va le voir, même au plus fort de leur puissance et de leur expansion, leur zone d'activité apparaît dorénavant bien délimitée.

⁵ Quelle interprétation faut-il donner aux vers du Ps.-Scymnos (v 250-252) concernant « Hyélé, ville des Massaliotes et des Phocéens qu'ont fondée les Phocéens, fuyant la domination perse » ? Qu'elle est passée à un moment (mais quand ?) sous la domination massaliète ? Ou bien que des Massaliètes s'y sont installés après la fondation qui est attribuée aux seuls Phocéens (mais quand ?) ? M. Gras, (*Caesarodunum*, 12, 1977, 155-157) propose que Marseille soit devenue la nouvelle métropole des colonies phocéennes d'Occident après la chute de Phocée.

⁶ Selon Hérodote (VI, 12), ce serait Dionysios de Phocée qui aurait enseigné la manœuvre du *diekplous* aux Grecs d'Ionie, juste avant la bataille de Ladé, au cours de laquelle seuls les Chiotés auraient d'ailleurs été capables de la pratiquer (Hérod., VI, 15).

1.2.2. Le domaine d'activité massaliète

En fait, il n'est pas facile d'apprécier vraiment l'activité maritime des Massaliètes. Car nous sommes réduits pour cela à ne prendre en compte que les vestiges non périssables que l'on peut leur attribuer (amphores micacées, céramiques pseudo-ionienne ou pseudo-attique, monnaies) (= exportations) ou ceux qui les accompagnent (céramique attique, amphores étrusques ou puniques) (= importations). En fonction de ces éléments, cependant, on note :

- d'une part, l'établissement d'un quasi-monopole de distribution de produits massaliètes (à côté de céramique attique, de rares amphores étrusques jusque vers le milieu du V^e siècle et de quelques amphores puniques en Provence et en Languedoc oriental et, au-delà, vers l'intérieur de la Gaule⁷ ; cette distribution sans doute par cabotage à travers de véritables relais portuaires comme Espeyran ou Lattes ou de simples plages le long des côtes est-elle uniquement le fait des Massaliètes ou bien est-elle aussi relayée par des navigateurs ou des intermédiaires indigènes ? On a du mal à imaginer que, pour des échanges plus lointains, particulièrement vers la Bourgogne, les Massaliètes n'aient pas convoyé eux-mêmes le cratère de Vix ou même d'autres objets moins fabuleux.

- d'autre part, au-delà de ce véritable domaine réservé, l'existence de routes maritimes jalonnées, vers l'Est par les amphores massaliètes de Gênes, Pise, Gravisca (et dans l'arrière-pays les monnaies du type d'Auriol du trésor de Volterra), Syracuse et Sardaigne⁸,

⁷ Cf. Le tableau de répartition des amphores massaliètes, dans G. Bertocchi, *Les amphores de Marseille grecque (600-200 av. J.-C.). Identification, typologie, chronologie, importance économique*, Thèse de III^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1979, p. V-XIII. Ajouter : A. Müller, La stratigraphie du Cluzel (Commune de Toulouse), *RAN*, XII, 1979, 125-160.

⁸ Pour Gênes : F. Tiné Bertocchi, *Recenti rinvenimenti Genovesi. Osservazioni sulle ceramiche importate dell'abitato preromano di Genova*, dans *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, *PdP*, CCIV-CCVII, 1982, 343-347 ; M. Milanese, *Tipologia delle anfore*, *ibid.*, 348-353. Pour Pise : O. Pancrazzi, *Pisa. Testimonianze di una rota greca arcaica*, *ibid.*, 331-342. Pour Gravisca : M. Torelli, *Per la definizione del commercio greco-orientale : il caso di Gravisca*, *ibid.*, 304-326 ; M. Slaksa, *Anfore marsigliesi a Gravisca*, *ibid.*, 354-359. Pour Syracuse : P. Pelagatti, *Le anfore di tipo marsigliese nel Tirreno e in Sicilia*, communication (non publiée) à la Table-Ronde «Vélia et les Phocéens : un bilan dix ans après», Naples, 1981. Pour la Sardaigne : R. Zucca, *Ceramica greco-orientale nei centri fenici di Sardegna. Nuove acquisizioni*, dans *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, *PdP*, CCIV-CCVII, 1982, 445-454 (450).

vers l'Ouest par les trouvailles du Languedoc occidental (Montlaurés, Pech Maho, Ruscino) et Catalogne (*Emporion*, Ullastret) où, cependant, se maintient la domination des amphores puniques (ou/et ibéro-puniques ?)⁹.

Pour apprécier ici la véritable activité maritime des Massaliètes, les questions qui se posent et auxquelles nous avons du mal à répondre sont les suivantes : les Marseillais franchissent-ils régulièrement le détroit de Messine au-delà de Syracuse (ou de Tarente), où ils pouvaient s'approvisionner en céramique attique et échanger, comme aussi en Étrurie, les métaux de Bretagne, de Gaule ou d'Ibérie ? Peut-on déduire de l'existence du Trésor des Marseillais ou de la stèle d'« Apellis, fils de Démon, massaliète », à Delphes, à la fin du VI^e siècle, l'existence de relations commerciales suivies vers le bassin oriental de la Méditerranée ? Et si l'on se tourne vers l'Ouest, quels sont les liens qui relient *Massalia* à *Emporion* et quelle place respective les deux établissements occupent-ils dans l'interdiffusion des produits de leurs aires géographiques ou dans leur distribution jusque dans l'isthme gaulois ?

1.2.3. Les luttes pour la maîtrise de la mer ?

Ce véritable monopole de redistribution instauré par Marseille dans la partie nord-occidentale de la Méditerranée semble s'instaurer sur un arrière-plan de luttes armées répétées sur mer et de concurrence ou d'accord commercial entre leurs protagonistes. Jusqu'à quel point peut-on disjoindre dans les relations maritimes celles qui mettent en jeu flottes militaires, flottes commerciales (quand ce ne sont pas les mêmes !) et pirates ? Les rivalités paraissent s'assumer en partie entre blocs ethniques (Grecs, Étrusques, Puniques, Romains ?), avec cependant entre eux des nuances, des ententes provisoires ou même des traités, et

⁹ En attendant les publications site par site, on trouvera des informations quantitatives chez J.-J. Jully, *Importations de céramiques, influences commerciales et ambiance culturelle en Languedoc méditerranéen et Roussillon de la fin du VII^e s. à la fin du IV^e s. av. notre ère*, *Caesarodunum*, 12, 1977, 160-196 ; *Id.*, *Les importations de céramique attique (VI^e-IV^e s.) en Languedoc méditerranéen, Roussillon et Catalogne*, Paris, 1980 ; et aussi les ouvrages cités ci-dessus n. 4, auxquels on ajoutera : Y. Solier, *Céramiques puniques et ibéro-puniques sur le littoral du Languedoc du début du VI^e s. au début du I^{er} s. av. J.-C.*, *RELig*, 34, 1968, 127-150.

surtout le fait que l'un des problèmes autour duquel s'articulent ces antagonismes est constitué par la Sicile et la politique en général agressive des tyrans de Syracuse vis-à-vis de Carthage¹⁰ ou des Étrusques, qui cristallise les regroupements d'alliance¹¹. Si bien que l'on peut se demander si ce que l'on présente habituellement comme une lutte séculaire pour la domination des mers ou contre "l'ennemi héréditaire" n'est pas plutôt une suite de combats suscités de façon périodique par des tyrans en mal de popularité, mais n'affectant pas outre mesure, entre-temps, les relations interméditerranéennes. Ainsi voit-on les marchands carthaginois se réinstaller à Syracuse (et ailleurs) après le traité de 405, avant d'être expulsés et de voir leurs entrepôts et leurs navires pillés au moment de la rupture de 398 (Diod., XIV, 46), ou encore imagine-t-on qu'ils figurent avec d'autres négociants parmi les milliers de résidents étrangers qui se trouvent en permanence à Agrigente, dont l'une des activités les plus lucratives est le commerce de l'huile d'olive avec Carthage (Diod., XIII, 81, 4-5 et 84-3). C'est que, comme on le voit bien à travers le traité de 508 entre Rome et Carthage, la distinction doit être faite entre les navires de guerre et les navires de commerce, dont les libertés de circulation ne sont évidemment pas du même ordre ; même dans le traité de 348, dont les clauses sont plus restrictives, de vastes secteurs du domaine punique (Carthage, la Sicile) et Rome même restent ouverts aux affaires commerciales pour les citoyens des deux états.

Sur un fond de solidarité grecque face à l'entente "barbare" étrusco-carthaginoise¹², il faut alors peut-être marquer les limites des différents chocs. Ainsi la

¹⁰ Voir sur ce sujet la mise au point de C.R. Whittaker, *Carthaginian imperialism in the fifth and fourth centuries*, dans *Imperialism in the Ancient World* (P.D.A. Garnsey & C.R. Whittaker ed.), Cambridge, 1982, 59-90.

¹¹ Dans le face à face avec Carthage, deux périodes se détachent, d'une part, celle de Gélon (bataille d'Himère et luttes avec Anaxilaos de Rhégion, allié temporaire des Puniques), d'autre part, celle qui court de Denys l'Ancien à Agathoclès. Contre les Étrusques, on rappellera la victoire de Hiéron au large de Cumès (474), le ravage des côtes étrusques, de l'île d'Elbe, de la Corse orientale en 453-452, l'aide symbolique apportée par les Étrusques en 413 aux Athéniens assiégeant Syracuse et le pillage de l'île d'Elbe et du sanctuaire de Pyrgi par Denys en 385.

¹² En dehors de l'entente au moment d'Alalia, il faut retenir les enclaves puniques dans les ports de Caere et Tarquinia, et il a déjà été suggéré que les «conventions d'importation et les accords mutuels de sécurité» signalés par Aristote (*Pol.*, III, 9, 1280a 36) entre Étrusques et Carthaginois pourraient bien n'être guère différents des traités signés entre Rome et Carthage.

bataille d'Alalia ne serait qu'une opération de police contre la piraterie phocéenne dont un autre représentant, l'ancien commandant de la flotte ionienne à Ladé, Dionysios, prolongera encore la tradition au début du V^e siècle en attaquant, depuis la Sicile, les convois étrusques et carthaginois (mais non les Grecs) (Hérod., VI, 17) ; on a déjà noté la remarquable absence, au moins dans les textes, des Massaliotes dans ces événements. Si ceux-ci interviennent contre les Carthaginois et remportent sur eux une (ou plusieurs?) victoire(s) navale(s), c'est, aux dires de Justin, XLIII, à la suite de la capture de bateaux de pêche (massaliotes ?) ; ce (ou ces) combat(s) naval(s) entre Massaliotes et Carthaginois se sont-ils limités à la période 525-480, comme le propose J. de Wever¹³, ou bien ont-ils jalonné les siècles ? On constate en tout cas que les amphores puniques¹⁴ ne sont pas moins nombreuses dans le domaine de distribution massaliote après la bataille d'Alalia, pas plus d'ailleurs que les amphores étrusques. La disparition du bucchero après ± 540 marquerait certes la mainmise unilatérale sur les relations avec l'Étrurie par les marchands massaliotes, présents à Gravisca, durant toute la période qui nous concerne ici. Mais si les amphores étrusques se raréfient en Gaule du Sud au cours du V^e s. av. J.-C., c'est que non seulement le vin massaliote y a acquis un véritable monopole, mais aussi parce que les cités étrusques connaissent leur propre évolution et que s'affirme un déplacement des centres d'intérêt vers la Campanie et vers la plaine du Pô avec le développement du commerce terrestre transalpin en direction de la Gaule interne et des relations Grecs-Étrusques par les voies adriatiques (*Spina, Hadria*). Que Marseille imite, dans ses oboles, au milieu du V^e siècle les types de Syracuse et au début du IV^e siècle s'inspire, pour sa drachme lourde, du modèle créé par Euainétos ne signifie pas qu'elle épouse la politique extérieure de la cité sicéliote, mais qu'elle se rallie à l'emblème commercial d'une cité qui reste une plaque tournante entre les deux bassins de la Méditerranée.

¹³ Thucydide et la puissance maritime de Massalia, dans *AC*, XXXVII, 1, 1968, 37-58.

¹⁴ Il faut, dès cette époque, se poser la question de l'origine punique ou ibéro-punique. En tout état de cause (c'est-à-dire même si l'on ne doit parler que d'amphores puniques), il reste à savoir si ces amphores atteignaient Marseille (et la Gaule méridionale) par la voie nord-sud, par exemple à travers le relais de la Sardaigne, ou bien par l'ouest, par le circuit des Baléares ou/et de l'Ibérie (et Emporion), ou bien même à travers les deux voies en même temps.

2. Forces et faiblesses d'une implantation maritime (v. 450-49 av. J.-C.)

2.1. Le sens de l'implantation massaliète en Gaule méridionale.

Le V^e siècle voit donc se dérouler une série d'événements qui vont marquer un changement sensible dans la politique commerciale massaliète en Méditerranée. Outre les modifications au sein du monde étrusque, il faut signaler celles qui affectent les activités massaliètes en Gaule et en Ibérie. En Gaule interne, dans le secteur bourguignon-jurassien, l'abandon (Mont-Lassois) ou la transformation des habitats s'accompagnent de la disparition des amphores massaliètes dès le début du siècle. Une même contraction du domaine de distribution massaliète s'observe dans l'isthme gaulois. À *Emporion*, si quelques amphores massaliètes continuent à arriver, c'est à juste titre que F. Villard a insisté sur la disparition des monnaies du type du trésor d'Auriol et les débuts de la frappe de monnaies propres comme marque de l'indépendance de la cité par rapport à Marseille ; mais voyons-y le signe de la réussite des Emporitains plutôt que celui du déclin de Marseille.

Il faudrait disposer de données quantitatives sur les produits distribués par Marseille dans les *oppida* de Gaule méridionale mais leur déclin commence, semble-t-il, à la fin du V^e siècle et s'accroît manifestement au IV^e siècle¹⁵. On sait aussi que Marseille subit au cours de la première décennie du IV^e siècle une pression de ses voisins qui, sous la forme de

¹⁵ Les comptages des céramiques attiques à figures rouges de Marseille effectués par F. Villard restent valables, même si la prise en compte des vases unis à vernis noir en atténue quelque peu le déclin au V^e s. On en a un indice aussi à travers les données de l'oppidum du Mont-Garou, sur la côte varoise (cf. P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle, Y. Gasco, Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale, *DAM*, 5, 1982, 130). En Languedoc oriental, M. Py (Évolution des rapports sociaux de la fin de l'Âge du bronze à la conquête romaine en Languedoc oriental, dans *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, Actes de la Table-ronde CNRS de Besançon (mai 1982), Paris, 1984, 181) note « une baisse très générale des achats extérieurs, qui stagne à partir du IV^e s. à un niveau plus bas que celui atteint au I^{er} Âge du Fer ». Au contraire, pour le Languedoc occidental, les chiffres fournis par J.-J. Jully (art. cit. ci-dessus en n. 9) montrent une augmentation des produits importés, au moins de la fin du V^e au milieu du IV^e s. av. J.-C. à rapprocher de la même tendance reconnue à Ampurias.

l'épisode de Catumandus, la mettent dans une situation qui rappelle fort celle de Rome prise par les troupes de Brennus, à peu près à la même période. Sans vouloir ressusciter le thème des invasions celtes, il y a là l'indication d'une pression dont on ne trouvera un équivalent que deux siècles et demi plus tard avec l'offensive salyenne.

Or, c'est précisément aussi au cours de cette période qu'il faut placer le début d'une politique qui paraît avant tout chercher à établir en bordure de son domaine nord-occidental une ligne fortifiée qui, pour avoir quelque ressemblance avec celle que Rome édifie le long de l'*Ager Romanus*, n'en représente pas moins une idée stratégique tout à fait différente. Nous faisons allusion ici à la fondation successive d'une chaîne de colonies/forteresses le long de la côte gauloise. Dans l'état actuel de nos connaissances, leur ordre chronologique pourrait être le suivant : *Agathé* (fin V^e s. av. J.-C.), *Antipolis* (même période ou un peu plus tôt ?), *Olbia* (peu après le milieu du IV^e siècle), *Tauroeis* et *Nikaia* (avant la fin du III^e siècle ?)¹⁶. L'objectif de ces fondations est clairement exprimé par Strabon – des bastions contre les Barbares de l'arrière-pays (IV, 1, 5) – qui précise même, à propos de celles de la côte provençale (IV, 1, 9) : « pour maintenir libre la mer, quitte à leur laisser la maîtrise du continent ». Elles sont donc destinées non pas à défendre le continent contre des attaques de la haute mer (c'est-à-dire, par exemple, les Carthaginois ou les Étrusques), mais à assurer la libre circulation le long des côtes menacées par les pirateries ligure et salyenne à partir de leurs bases continentales. Il nous semble qu'il y a là l'adoption d'une nouvelle stratégie par Marseille qui nous livre à la fois les signes et les limites de son domaine : d'une part, les Massaliètes manifestent le fait que la maîtrise de la mer ne se défend plus seulement sur mer (avec des flottes militaires), mais aussi sur terre¹⁷ (cf. l'idée qui émergera peu à peu de la politique de Rome : on n'obtiendra la maîtrise de la Méditerranée que le

¹⁶ Pour Agathé : A. Nickels, Agde grecque : les recherches récentes, dans *I Focei dall' Anatolia all' Oceano*, PdP, CCIV-CCVII, 1982, p. 269-279. Pour Antibes : fouilles inédites (cf. *Gallia*, 1985). Pour Tauroeis : F. Brien, *Les documents et collections archéologiques relatifs au site de Tauroeis-Tauroentum (Le Brus, Var)*, Thèse de 3^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1982.

¹⁷ Jusqu'à ce moment, les Marseillais étaient présents partout sur la côte par l'intermédiaire de relais qui restaient des habitats indigènes, même si on a pu envisager de les y voir résider : par exemple à Agde (et à Antibes ?) ou à Espeyran (et à Lattes ?). Stratégie, disons-nous, car il semble bien qu'il s'agisse d'une politique à long terme et non pas seulement d'une réponse à une situation conjoncturelle.

jour où l'on en tiendra toutes les côtes) ; d'autre part, Marseille marque bien que son objectif concerne exclusivement la partie nord-occidentale de la Méditerranée¹⁸ : les positions d'Antibes et d'Agde sont symboliques à cet égard. Antibes représente le point où l'on touche le continent sur la route Italie centrale-Corse-Gaule et à égale distance de Marseille et de Gênes en direction de l'Étrurie. Agde apparaît comme le point de rupture et de rencontre avec les populations ibères et le réseau de distribution emporitain : la zone Orb-Hérault marque bien la limite entre les diffusions majoritaires d'amphores ibéro-puniques d'un côté et massaliètes de l'autre.

Notons, pour bien marquer ce changement de politique, que nous suggérons, qu'Agde comme Antibes étaient, avant leur nouveau statut de « colonies », largement fréquentées par les navigateurs massaliètes. Aussi ces fondations ont-elles pu prendre différents aspects, de la colonie de peuplement (Agde, Antibes ?) à la forteresse militaire (*Olbia* ?). Il faut dire que, si l'arrière-pays alpin d'Antibes ne paraît pas avoir présenté d'attrait économique évident (encore que l'on aimerait savoir l'intérêt d'une convention avec les *Ouelaunioi* proches suggérée par la fameuse main de bronze), Agde semble au contraire bien placée pour recevoir les métaux du Lodévois et du sud du Massif Central¹⁹ ; elle était bien placée aussi au débouché des voies d'Aquitaine et transcentrales que l'on a envisagées comme voies de l'étain. C'est pourtant plutôt la route joignant la Cornouailles à Marseille par la Seine, la Saône et le Rhône dont témoignent Poseidonios (d'après Strabon III, 2, 9 et IV, 1, 14) et Diodore de Sicile (V, 38), s'inspirant à la fois de Poseidonios et de Timée, vraisemblablement dès le début du III^e s. av. J.-C. On connaît l'hypothèse que F. Villard a tiré de ce fait, en attribuant au voyage de Pythéas, réalisé vers la fin du IV^e siècle, l'objectif de réouverture de cette route de l'étain. F. Villard a estimé, en effet, qu'une expédition comme celle de Pythéas n'avait pu être organisée sans le concours financier de la cité et que celle-ci ne pouvait espérer trouver dans ces parages autre chose que l'étain. L'auteur ne croit

¹⁸ Dans les luttes qui, depuis la fin du V^e s. et pendant le IV^e s., opposent Carthage aux tyrans de Syracuse, Marseille apparaît totalement absente.

¹⁹ Ainsi peut-on aussi relever pour *Olbia* une position à proximité de la vallée du Gapeau et au débouché des minerais d'argent et de fer et du grenat des Maures ; mais il faut bien constater combien nous manquons, pour le littoral et l'arrière-pays, encore peu explorés, de témoignages de relations pour les IV^e et III^e s. av. J.-C.

pas cependant qu'il s'agissait d'ouvrir une nouvelle route maritime tentant de concurrencer celle des Phéniciens, car, selon lui, « l'entreprise aurait été hasardeuse et peu rentable, étant donné la longueur du trajet maritime de l'Angleterre jusqu'à Marseille en contournant toutes les côtes d'Espagne ». Mais alors pourquoi avoir choisi la voie d'exploration maritime et non la route terrestre ? En outre, le trajet détroit de Gibraltar/Marseille n'est guère plus long que le trajet détroit de Gibraltar/Carthage : route bien connue des Massaliètes, empruntée aussi par le navigateur Euthyménès et jalonnée par les *polichnia* du sud de l'Espagne. Ajoutons pourtant un argument à l'hypothèse terrestre de F. Villard : il est de fait que la lecture de Strabon laisse entendre que les îles Cassitérides apparaissent aux Anciens plus près de l'Espagne et celle-ci plus près de la Bretagne qu'elles ne l'étaient en fait. Rien n'empêche alors de penser que la constatation de la réalité des distances aurait pu faire choisir à Pythéas la route terrestre à travers la Gaule, qu'il aurait pu d'ailleurs emprunter lui-même, si l'on en croit la remarque de Polybe (*ap.* Strabon, II, 4, 9) tenant pour invraisemblable que Pythéas « ait parcouru de telles distances à la fois sur mer et sur terre ». Mais tout cela reste fragile.

2.2. Marseille et l'intervention de Rome en Méditerranée (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)

Le véritable tournant dans le destin et les activités maritimes de Marseille est à rattacher à un événement qui lui est extérieur : l'ascension de Rome et son émergence à partir du III^e s. av. J.-C. comme puissance navale et impérialiste en Méditerranée. Or cela signifie que, de partenaire égale, Marseille devient bientôt cliente d'une puissance qui la dépasse de loin et joue le rôle de leader jusque dans sa zone d'activité, avant d'entrer en conflit avec elle.

2.2.1. Marseille et l'élimination de Carthage

On a dit comment sa volonté de se constituer une zone exclusive d'activité dans la partie nord-occidentale de la Méditerranée tenait Marseille éloignée des tensions qui resurgissaient de façon chronique autour de la Sicile et de ses voisins carthaginois. On ne sera donc pas étonné de l'absence totale de Marseille au cours de la première guerre punique, pourtant guerre navale par excellence, où l'on avait vu Vélie, aux côtés de Tarente, Locres et Naples, aider les Romains à passer leurs troupes en Sicile. Il n'est pas

sûr, en définitive, que le passage sous domination romaine de la Sicile, puis de la Sardaigne et la Corse ait eu quelque conséquence sur les relations de la cité massaliète avec ces îles²⁰.

On sait par contre combien Marseille se trouve traditionnellement associée à Rome dans la deuxième guerre punique. On a même parfois lié son déclenchement à des « intrigues marseillaises »²¹, parce qu'Appien rapporte l'inquiétude manifestée auprès de Rome, à l'occasion des activités d'Hannibal en Ibérie, « par les Grecs vivant dans la région de Sagonte ». Il est vrai qu'existaient vraisemblablement dans la région les trois *polichnia* (dont *Héméroskopeion*) cités par Strabon (III, 4, 6) comme massaliètes²², et surtout que, plus au Nord, *Emporion* et *Rhodè* pouvaient être concernées par une violation du traité de l'Èbre ... s'il entraient dans les intentions d'Hannibal de procéder à leur conquête – ce qui ne fut pas le cas –. Mais il y a suffisamment d'arguments – et la suite des opérations le montre amplement – pour penser que Marseille et ses sœurs ou filles ibériques n'entraient guère en tant que telles dans l'enjeu de cette guerre et que Rome ne se serait pas lancée dans la bataille *uniquement* pour calmer leurs inquiétudes ou même défendre leurs intérêts. C'est un fait cependant que nous trouvons par la suite les Massaliètes aux côtés des Romains et notamment sur mer, mais les choses ne sont pas tout à fait claires. À en croire Polybe (III, 95) et Tite-Live (XXII, 19 et XXVI, 19), qui manifestement le suit, la participation massaliète se serait réduite à deux croiseurs rapides de reconnaissance en 217 et à quatre trières escortant Scipion de Marseille à *Emporion* en 210 et rentrant à Marseille aussitôt

²⁰ Outre les références archéologiques que l'on trouvera dans les articles cités à la n. 8, il faut signaler que les documents épigraphiques mentionnant des Marseillais avant le temps de la domination romaine à Panonnos (dédicace à Aphrodite de Clégoras, *IG*, XIV, 295), à Syracuse (épitaphe de Xénocritos, fils d'Héphaïstoclès: Clerc, I, p. 318) et à Tharros (épitaphe d'Euxéné, fille d'Anaxilaos, *IG*, XIV, 610) sont plus nombreux que par la suite (à Lilybée, épitaphe de Poseidermos, fils de Pythagorès: L. Robert, Noms de personnes et civilisation grecque, I, Noms de personnes dans Marseille grecque, *Journal des savants*, oct.-déc. 1968, 197-213 (206).

²¹ C'est le titre d'un chapitre de l'ouvrage de J.-P. Brisson, *Carthage ou Rome ?*, Paris, 1973.

²² Si ces *polichnia* servaient, comme on peut logiquement le penser, pour les Marseillais, de débouché aux métaux ibériques de la région de Castulo (cf. aussi Strabon signalant les mines de fer du Cap de la Nao à proximité d'*Héméroskopeion*), les Marseillais pouvaient craindre l'arrêt définitif par Carthage de sources de revenus importants, déjà largement entamées par les implantations récentes d'*Akra Leuké* et *Carthago Nova*.

après. Or il existe aussi un fragment de l'historien lacédémonien Sosylos d'après lequel les Massaliètes auraient activement contribué à la victoire navale romaine de 217 sur la flotte d'Himilcon²³, en utilisant la tactique du *diekplous*, tactique liée à l'éperonnage qui aura encore les préférences massaliètes en -49. Pourquoi Polybe (et Tite-Live) ont-ils ainsi minimisé le rôle des Marseillais ? Ou bien pourquoi Sosylos, partisan d'Hannibal, l'aurait-il amplifié ?

La deuxième guerre punique marque la fin de Carthage comme puissance maritime en Méditerranée, mais la cité punique n'en continue pas moins de participer aux mouvements du commerce. Marseille paraît même posséder avec elle des liens suffisamment étroits pour importer peut-être un peu de vin (mais les amphores sont-elles puniques ou ibériques ?) et surtout une partie de sa vaisselle culinaire : c'est de Carthage, en effet, que paraissent venir les *lopades* et les *caccabai* dans lesquelles les Massaliètes apprêtent leurs poissons et leurs ragoûts durant toute la première moitié du II^e s. av. J.-C.²⁴.

2.2.2. Les vicissitudes de l'expansion commerciale massaliète

a) Une réouverture vers l'Orient ?

Dès la fin du III^e s. av. J.-C., Rome tourne ses regards vers le bassin oriental de la Méditerranée et, après quelques hésitations, s'assure, au cours de la première moitié du deuxième siècle, la soumission de la Macédoine, de la Grèce et de l'Asie Mineure. Est-ce un hasard si la plupart des témoignages de la diaspora massaliète dans ces régions date précisément du II^e siècle²⁵ : dans l'île de Leucade (stèle de Démétrios), à Délos (décret du peuple et du Conseil en l'honneur de Léon, fils de Léon au début du II^e siècle et en tout cas avant 166; dédicace d'un vase dans le sanctuaire des dieux égyptiens par Philon, fils de Métrodôros figurant sur l'inventaire de Callistratos en 156-155),

²³ Cf. U. Wilcken, *Hermès*, XLI, 1906, 103-141 et J. Taillardat, La trière athénienne et la guerre sur mer aux V^e et IV^e s., dans *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, J.-P. Vernant dir., Paris-La Haye, 1968, spécialement 203-204.

²⁴ Cf. M. Bats, *La vaisselle céramique d'Olbia de Provence (v.350-v.50 av. J.-C.)*. Modèles culturels, types et fonction, thèse de III^e cycle dactylographiée, Université de Provence, 1985 (paru en Supplément à la *RAN*, 1988).

²⁵ Cf. L. Robert, *art. cit.* à la n. 20.

à Athènes (4 épitaphes concernant deux hommes, Théodôros, fils de Léomachos et Sphairos, fils de Platon, et deux femmes, Akropolis, fille d'Apollônios et Cléopâtre, fille d'Alexandros), à Rhodes (épitaphe d'une femme, fille de Sôteridas), à Lindos (dédicace à Athéna Lindia et Hermès Hégémôn par Thalès, fils de Poseidermos)²⁶ ? Ce n'est pas non plus un hasard si, durant ce même siècle, deux cités orientales sont amenées à utiliser leur parenté avec Marseille pour intervenir auprès de la puissance romaine : ainsi Marseille sert-elle d'intermédiaire en 197 en faveur de Lampsaque, en 129 en faveur de Phocée. Il ne s'agit pas seulement d'envisager comment les Marseillais se sont peut-être servis de leur vieille amitié avec Rome pour la suivre ou l'accompagner dans cette ouverture politico-économique vers l'Orient hellénique ; la présence permanente de citoyens massaliètes postulée par le type des inscriptions (décrets honorifiques ou épitaphes) traduit peut-être aussi un changement dans l'organisation commerciale, qui verrait la substitution de marchands résidents ou sédentaires aux marchands voyageurs accompagnant leur marchandise.

b) La concurrence italienne en Occident ?

À partir du III^e s. av. J.-C. – et sans doute plutôt à partir du milieu du siècle –, on note sur les sites littoraux du réseau de distribution massaliète l'apparition des amphores gréco-italiques (types Lyding Will a, b, c, d). Leur nombre s'accroît au cours du II^e s., les Dressel 1 remplaçant les dernières gréco-italiques de type Lyding Will e. Leur diffusion se fait manifestement au détriment des amphores massaliètes, qui semblent disparaître complètement au cours de la deuxième moitié du siècle²⁷. Parallèlement les céramiques cam-

paniennes à vernis noir et les quelques mortiers italiques qui accompagnent ces amphores chassent rapidement les céramiques à pâte claire, fabriquées à Marseille, qui continuent cependant à être représentées par des formes de cruches.

En outre, après quelques tentatives isolées vers la Gaule intérieure dans la première moitié du II^e siècle, on assiste, après le milieu du siècle, à un véritable déferlement d'amphores Lyding Will e puis Dressel 1, accompagnées ou non de céramiques à vernis noir dans deux directions où les produits massaliètes étaient auparavant absents, l'axe Aude-Garonne, avec notamment la mise en place d'un important centre de redistribution à Toulouse, et la Bourgogne, où, en pays éduen, Châlon-sur-Saône acquiert très vite une importance capitale. Les informations tirées de Poséidonios, Diodore de Sicile (V, 26), Cicéron et César ne laissent aucun doute sur la participation directe des marchands italiens à ce commerce du vin en Gaule, qui paraît s'accélérer à partir du moment où l'intervention en Transalpine fournit une nouvelle base de départ²⁸. Les marchands italiens, qui semblent avoir d'abord distribué leur vin à partir du Nord-Est de l'Espagne vers le Languedoc occidental et l'isthme gaulois, se sont-ils contentés d'intervenir en dehors de l'ancien réseau de distribution massaliète ? Si cela paraît vraisemblable au départ, il faut envisager à partir de la deuxième moitié du siècle une certaine interpénétration où des marchands marseillais ont pu aussi participer à l'approvisionnement des nouveaux débouchés gaulois ouverts par les *negotiatores* italiens²⁹. Cette situation de concurrence parallèle paraît particulièrement à travers le fait qu'au moins à partir de la conquête de la Transalpine (mais sans doute avant) les Romains installent leurs propres relais à Narbonne, puis aux débouchés des *Fossae Marianae* (Arles ? et entrepôts de Fos). Il apparaît que la diffusion du vin italien a dû provoquer une

²⁶ On ajoutera, dans ce regard vers l'Est, aussi, les quatre Massaliètes, théorodques de Delphes, honorés en 196-195 de la charge de proxènes, et la présence de mercenaires massaliètes dans les armées des rois grecs d'Orient, spécialement en Égypte (cf. M. Clavel-Lévêque, *Marseille grecque. La dynamique d'un impérialisme marchand*, Marseille, 1977, 39-41).

²⁷ Ce phénomène s'observe aussi bien en Languedoc oriental (M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard)*, XXXV^e Suppl. à *Gallia*, 1978, 246-247 et n. 169, 170) que dans le Bas-Rhône (G. Barruol, M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espéyran à St-Gilles-du-Gard, *RAN*, XI, 1978, 92-93) ou la Provence (P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle, Y. Gasco, Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale, *op. cit.*, 100 ; G. Rayssiguier, Le sondage IIIa des Baou de Saint-Marcel à Marseille, *DAM*, 6, 1983, 71 et 76 ; à Olbia : observations personnelles).

²⁸ A. Tchernia, Italian wine in Gaul at the end of the Republic, dans *Trade in the Ancient Economy*, Londres, 1983, 87-104 ; *Id.*, *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Thèse d'État, Université de Paris-Sorbonne, 1984 [Rome, 1986, BEFAR 261] ; M. Bats, Le vin italien en Gaule aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. en Gaule : problèmes de chronologie et de distribution, *DHA*, 12, 1986, 391-430.

²⁹ La présence de marchands massaliètes à Toulouse dans la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C. est rendue vraisemblable par la découverte de restes de récipients de cuisson (*lopades*) en céramique modelée produite par des ateliers de la région marseillaise, cf. M. Bats, *Le vin italien, art. cit.*

grave crise, si l'on doit accepter qu'il finit par se substituer au vin massaliète, qui ne constitue plus un terme d'échange et n'est même plus consommé par les Massaliètes eux-mêmes, par exemple dans leur colonie d'*Olbia*. Il faut bien dire que la disparition de tout conteneur *connu* de vin massaliète entre ± le milieu du II^e s. av. J.-C. et le règne d'Auguste constitue un mystère aussi inexplicable que difficilement acceptable. Si elle est réelle, cela signifie que les Massaliètes se trouvent privés de ce qui était leur moyen d'échange privilégié pour les produits gaulois qui constituaient à leur tour l'essentiel de leur fret maritime. Quelle part les Massaliètes prennent-ils durant cette période aux mouvements en Méditerranée et comment équilibrent-ils leur balance commerciale ? N'est-ce pas le moment où ils tentent une reconversion par une implantation limitée au-delà de leur *chôra* primitive et un nouveau type d'installation à l'intérieur de certaines de leurs forteresses maritimes³⁰ ? Il semble bien en tout cas que l'on puisse trouver un certain nombre de signes de leur faiblesse concernant leur marine, et notamment leur marine de guerre, dont on peut penser qu'ils ont dû renoncer à l'entretenir sur un grand pied.

2.2.3. L'état de la marine massaliète

a) La piraterie ligure et salyenne

On a vu que, selon Strabon, les Marseillais avaient installé le long de la côte provençale une série de forteresses maritimes destinées avant tout à servir de bases de lutte «contre les peuples qui leur disputaient injustement la maîtrise de la mer» et contre lesquels ils luttèrent souvent avec succès, ainsi que le prouvaient les trophées exposés à Marseille (Strabon, IV, 1,5) ou peut-être aussi le nom de la forteresse de *Nikaia*. C'est que les peuples ligures et salyens paraissent avoir entretenu une tradition d'aventuriers et de marins qui

³⁰ Chr. Goudineau, *Marseilles, Rome and Gaul from the third to the first century BC*, dans *Trade in the Ancient Economy*, London, 1983, 16-86, envisage que Marseille s'appuie sur une *chôra* élargie et s'assure des revenus invisibles par des exportations de technologie militaire (ou civile : *Id.*, Un contrepoids de pressoir à huile d'Entremont (B. du Rh.), *Gallia*, 42,1984, 219-221), sur cette idée et notre vision de la *chôra* massaliète, cf. M. Bats, Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes, dans *Le territoire de Marseille grecque*, Aix-en-Provence, 1986 (*ÉtMass 1*) (cf. dans ce même recueil : P. Arcelin, Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène).

les portera d'abord à pratiquer la piraterie avant de les jeter, comme marchands, sur de frêles esquifs, jusque dans les mers de Sardaigne et de Libye (Diodore, V, 10). Si l'*Aegitna* de Polybe est peut-être avant tout un repaire de pirates, l'*Oxybios* de Strabon (IV, 1, 10) pourrait être un relais plus pacifique. Il semblerait que, pour une raison qui nous échappe (mais qui peut tenir avant tout à un problème de source)³¹, la piraterie ligure ait connu une recrudescence à partir du II^e s. av. J.-C. En 181, les Massaliètes se plaignent auprès du Sénat romain des dommages causés par les pirates ligures : faut-il y voir un aveu de faiblesse des Massaliètes ou un rappel à l'ordre à l'intention des Romains ? Je pencherais plutôt pour la deuxième interprétation, dans la mesure où les actions militaires menées alors aussi bien sur terre que sur mer concernèrent les *Ingauni*, peuple de la région d'Albenga, qui pouvaient faire partie de ces Ligures ralliés, lors de la deuxième guerre punique, à Hasdrubal, puis à Magon de Plaisance en 200. Les campagnes aboutirent à la capture de 32 bateaux pirates et, sur terre, au massacre ou à l'arrestation de ceux qui leur servaient de soutien³². En 154, contre les Ligures Déciates et Oxybiens qui assiégeaient *Antipolis* et *Nikaia*, puis en 125, contre les Salyens qui ravageaient le territoire même de *Massalia*, est mise en lumière la faiblesse de la défense terrestre massaliète. Autant on avait pu continuer à naviguer malgré les attaques des pirates, autant les attaques sur terre mettaient en danger la vie même des Massaliètes dans leurs établissements. On soulignera cependant que les interventions romaines de 125/123 se traduisent pour Marseille par une mesure dans laquelle on a surtout voulu voir un agrandissement territorial : la dévolution d'une étroite bande littorale de Marseille à la Ligurie. Il nous semble en fait que cette mesure doit être interprétée avant tout dans le cadre de la lutte contre les repaires de pirates : les Romains avaient procédé de la même façon, une dizaine d'années auparavant, pour mettre fin en Illyrie à la piraterie des *Ardiaioi* (Strabon, VII, 6).

³¹ Alors que sur terre, dans l'arrière-pays de Marseille, se déroulent manifestement des événements militaires dont témoigne seulement l'archéologie (cf. les études de P. Arcelin et M. Bats citées à la note précédente), les interventions contre les pirates ligures et salyens sont mentionnées par les auteurs anciens parce qu'elles mettent en jeu Rome, centre d'intérêt des historiens qui en parlent.

³² Tite-Live, XL, 18 et 25-29 ; Plut, *Aemil.*, 6. Cf. : H. A. Ormerod, *Piracy in the Ancient World, An essay in Mediterranean History*, 1924, 164-166 ; M. Clerc, *Massalia*, II, 1929, 28-30.

On sait que *Massalia* ne fut pas capable de tenir parfaitement cette côte provençale et qu'il faudra les campagnes menées en 67 à l'initiative de Pompée par ses légats Pomponius (dans le golfe gaulois) et Atilius (dans le golfe de Ligurie) pour venir à bout d'une piraterie qui poursuivait ses méfaits³³.

b) La flotte massaliète en 49 av. J.-C.

À partir des informations données par César et Lucain, on peut cerner d'assez près les forces navales qui participèrent aux deux engagements menés au cours du siège de la ville, l'un en face du Lacydon, l'autre au large de *Tauroeis* (Six-Fours, Var)³⁴. Au moment de la première bataille navale, les Massaliètes alignent 17 navires de guerre (*naves longae*) (César, *BC*, I, 56, 1) qui sont des trières (cf. César, *BC*, II, 6); 11 seulement sont pontés. À ces navires de guerre, il faut ajouter 7 navires légers (*naves actuariæ*) amenés par Domitius et un certain nombre de bâtiments plus petits (*minora navigia*), parmi lesquels sans doute des navires de charge (*naves onerariæ*) réquisitionnés dans les ports alentour (César, *BC*, I, 36, 2) et des bateaux de pêche (*piscatoriæ*) nommés aussi lors de la deuxième bataille navale (César, *BC*, II, 4, 2). Voilà une flotte que l'on comparera aux 10 trières autorisées à Carthage vaincue à la fin de la deuxième guerre punique plutôt qu'aux 130 quadrirèmes et quinquérèmes alignées par cette cité à la bataille de Myles en 260. Voilà aussi une flotte dont viendront à bout les 12 navires de guerre (*naves longae*) construits à Arles sur les ordres de César et confiés à D. Brutus, et qui incluaient un certain nombre de grosses unités. César (*BC*, I, 58, 3) mettait sur le compte du bois vert « la lenteur et la lourdeur » de ses vaisseaux. Lucain est plus précis (*Phars.*, III, V, 514 et 529-537); si la flotte comprend des birèmes (*liburnæ*) et des trirèmes, on y trouve aussi des quadrirèmes et des navires possédant « un plus grand nombre d'avirons », sans doute des quinquérèmes, mais aussi au moins une hémère pourvue d'une tour, constituant le navire amiral de Brutus. C'est que Trebonius disposait, avec trois légions, d'un très important réservoir humain non seulement pour le recrutement des rameurs mais aussi pour celui des fantassins embarqués. La description par César de l'armement et de la tactique utilisée lors de cette première bataille est claire : ces

navires sont fortement équipés de « javelots, tragules et autres projectiles » (I, 57, 2) destinés à accabler l'ennemi sous un déluge d'artillerie, puis à l'aide de « mains de fer et de grappins » ils les abordent, profitant alors de la supériorité militaire (et numérique !) des légionnaires embarqués (I, 58, 4). Les Massaliètes, au contraire, « forts autant de la vitesse de leurs navires que de l'habileté de leurs pilotes », cherchent à mettre en œuvre des tactiques fondées sur l'éperonnage, soit selon la manœuvre du *periplous* (I, 58, 1) (« *producta longius acie circumvenire nostros* », soit selon celle du *diekplous* (*ibid.* : « *remos transcurrentes detergere* »). La bataille s'achève par la retraite des Marseillais, (qui perdent 9 navires dont 3 coulés et 6 capturés (I, 58,5 et II, 5, 1) : la tactique de l'abordage a été plus payante que celle de l'éperonnage. Lors de la deuxième bataille navale, les Massaliètes ont tiré les leçons de la première. À leurs trières, ils ajoutent « des bateaux de pêche (*piscatoriæ*) qu'ils avaient pontés de façon à protéger les rameurs contre les projectiles et les remplissent d'archers et d'artillerie » ; comme ils ont radoubé de vieux navires pour remplacer les 9 perdus au cours de la première bataille (*BC*, II, 4) et qu'ils ont reçu le renfort de 17 bâtiments, dont quelques-uns munis d'éperons (*BC*, II, 3), la partie peut paraître plus équilibrée. En fait en raison de la rapide défection de la flotte de Nasidius et malgré le courage des Albiques, qui représentaient l'infanterie embarquée sur les navires massaliètes, ceux-ci sont encore victimes de la supériorité des grosses unités romaines qui choisissent, selon Lucain (*Phars.*, III, v. 556-570), « un mode de combat tel qu'en présente la terre » : « dans cette guerre navale, c'est l'épée qui agit le plus » (v. 569-570). Encore une fois l'infanterie romaine l'a emporté à l'abordage !

Que conclure pour qualifier la flotte massaliète ? À l'évidence, au I^{er} siècle av. J.-C., Marseille n'entretient plus qu'une flotte légère, peut-être capable de lutter contre la petite piraterie mais non contre la moindre flottille militaire équipée de gros bateaux. En 210 déjà, on l'a vu, ce sont 4 trières que les Marseillais avaient affrétées pour convoyer jusqu'à *Emporion* les 30 quinquérèmes de la flotte de Scipion.

Sans doute avaient-ils renoncé à s'équiper plus lourdement dans la mesure où ils pensaient pouvoir compter sur la flotte romaine ; sans doute aussi n'en avaient-ils pas les moyens, financiers et démographiques plus que techniques. Il n'empêche que, même si le blocus par les troupes césariennes les coupait de leurs approvisionnements en bois de construction, on puisse s'étonner que leurs *navalia* n'aient pu sortir durant les longs mois du siège les mêmes navires que César réussit à faire construire en un mois à Arles.

³³ Appien, *Mithr.*, 95 ; Florus, III, 6. Cf. H. A. Ormerod, *op. cit.* note précédente, 234-236.

³⁴ Sur ces épisodes, voir surtout les analyses détaillées de M. Clerc, *Massalia*, II, 1929, 110-127.

3. Les limites du dynamisme massaliète : faiblesses structurelles ou conjoncturelles ?

Marseille paraît avoir joui dans l'Antiquité d'une réputation qui la faisait comparer à d'illustres cités qui eurent, comme elle (mais plus qu'elle!) un destin méditerranéen maritime : Athènes, Carthage, Syracuse ou Rome. Mais à la base de leur réussite, il y eut un certain nombre de facteurs favorables, qui existaient dès le départ ou qu'elles surent mettre en valeur ou créer : ainsi en est-il de la disposition d'un territoire aux ressources et à la population suffisantes pour constituer une base de départ et que l'on accroîtra soit par l'extension terrestre directe de la *chôra politiké* ou de territoires sujets, soit par la suprématie maritime donnant accès aux richesses du commerce international ou à l'exploitation de sujets ou d'alliés d'au-delà des mers. Encore faut-il que la cité possède une classe d'entrepreneurs ou secrète des personnalités susceptibles de l'engager dans de telles entreprises. Qu'en est-il de Marseille ?

3.1. Territoires et ressources

Il n'est pas question de refaire ici une étude que nous avons en partie abordée ailleurs³⁵. Marseille se trouve isolée en bordure d'un continent barbare : pas de voisins grecs échelonnés comme en Grande-Grece (ou même sur les bords de la mer Noire) ni appartenant à une *koiné* culturelle proche comme en Ibérie phénico-punique. La *chôra* immédiate paraît s'être toujours réduite au bassin de Marseille, enserré de tous côtés par des hauteurs répulsives (massif de Marseilleveyre et chaîne de Saint-Cyr, au sud ; chaîne de l'Étoile et chaîne de l'Estaque, à l'est et au nord) ; peut-être connut-elle quelque agrandissement tardif (au II^e siècle av. J.-C.) vers les plaines d'Aubagne, de Marignane et de la basse vallée de l'Arc.

Ce territoire, pauvre en céréales, portait cependant des oliviers et surtout de la vigne qui, de tout temps, servit à Marseille de monnaie d'échange et « grâce à laquelle elle se procurait au dehors tous ses approvisionnements », selon les termes de Paulin de Pella au début du V^e siècle (*Eucharisticos*, v. 526-527).

³⁵ Cf. M. Bats, *art. cit.* à la note 28. [Cf. Bats 2000, La chôra de Massalia, et 2008, Massalia et les formes d'organisation ..., *infra* dans ce volume].

Véritables prolongements de la cité massaliète, mais toujours de petite taille, ses colonies/forteresses du littoral languedocien et provençal lui donnent accès plus qu'à de riches terres agricoles, qui apparaissent en général bien limitées³⁶, à des ressources minérales proches (grenat et argent des Maures, minerais métalliques du sud du massif Central ; corail et pourpre des Stœchades) ou lointaines (étain de Cornouailles). Qu'en est-il, par contre, des relations de Marseille avec ses sœurs ou filles ibériques, *Emporion* et les trois *polichnia* du Sud-Est, qui lui donnent théoriquement accès aux immenses richesses minières de la péninsule ? On sait comment, aux dires d'Hérodote (I, 163), le roi de Tartessos, Arganthonios « donna largement » de l'argent aux Phocéens menacés par l'avance perse et comment, selon le recueil des *Singularités merveilleuses* (§ 87), les Massaliètes recueillaient l'argent fondu par les feux de forêt déclenchés par les bergers ibères. L'archéologie ne permet guère d'aller bien loin dans cette direction : en tout état de cause, on l'a dit plus haut, les amphores massaliètes sont peu nombreuses sur la côte catalane, quels que soient le lieu et la période. Et si l'on songe aux richesses que tirèrent des mines ibériques les Phéniciens, les Carthaginois puis les Romains, on doute quelque peu que les Massaliètes n'aient pu jamais en assurer vraiment l'exploitation à leur profit !

C'est que l'on oublie trop souvent d'accorder à un autre type d'activités la part, peut-être prépondérante, qui lui revenait parmi le peuple massaliète ; je veux parler de l'exploitation des ressources de la mer, pêche et sel³⁷. Pourtant ce n'est sans doute pas un hasard si l'étymologie anecdotique du nom de *Massalia* rap-

³⁶ La taille des deux colonies/forteresses d'Agde (un peu plus de 4 hectares) et Olbia (un peu moins de 3 hectares) est comparable. Leurs *chôrai*, par contre, seraient radicalement différentes par leur étendue (de l'ordre de 90 km² pour Agde, de 300 hectares pour Olbia) et leur module (un carré de 180 m de côté à Agde, de 105 m de côté à Olbia) : M. Clavel-Lévêque, Un cadastre grec en Gaule : la *chôra* d'Agde (Hérault), *Klio*, 64, 1982, 275-295. (repris dans M. Clavel-Lévêque, Cadastres, centuriations et problèmes d'occupation du sol dans le Biterrois, dans *Cadastres et espace rural*, Table-ronde de Besançon (Mai 1980), Paris, 1983, 207-258) ; J. Benoit, L'étude des cadastres antiques : à propos d'Olbia de Provence, *DAM*, 8, 1985. Par ailleurs les possibilités d'étendue d'éventuelles *chôrai* pour *Tauroeis* à Six-Fours (Var), *Antipolis* ou *Nikaia* sont limitées dans des régions proches de zones marécageuses et de reliefs tourmentés.

³⁷ Cf. les pages consacrées à ces sujets par M. Clerc, *Massalia*, I, 284-288 et surtout F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965, 203-211.

portée par Timée (*ap. Stéphane de Byzance, Ethnika, s.v. Massalia*) fait allusion à cette vocation de pêche, ou encore, on l'a vu, si les hostilités entre Carthage et Marseille auraient été déclenchées à la suite de la capture de bateaux de pêche, ou si, lors du siège de 49 av. J.-C., on arme, en désespoir de cause, les *naves piscatoriae* nombreuses dans le Lacydon. En attendant les analyses de restes que ne manqueront pas de livrer des fouilles minutieusement menées à Marseille, les auteurs anciens, parfois tardifs, font allusion aux poissons de l'étang de Vaccarès (*Sur les Singularités merveilleuses*, § 89), à ceux de l'étang de Berre estimé aussi pour ses huîtres (Strabon, IV, 1,8; Ausone, *Epist.*, IX, 26), aux thons de l'embouchure du Rhône (Oppien, *La Pêche*, III, 625-648; Élien, *Sur la nat. des anim.*, XIII, 16), aux espadons pêchés au harpon (Oppien, *ibid.*, III, 542-559) et aux rougets dégustés par Milon (Dion, *Hist. rom.*, XL, 54-3). Que la pêche servît de base aux conserves pour lesquelles les étangs du delta du Rhône fournissaient le sel, cela paraît logique, même si Strabon n'en dit rien alors qu'il mentionne les salaisons de poissons de Vélie (VI, 1, 1). Il s'agit en somme d'activités de main d'œuvre, peu lucratives à coup sûr, mais où les habitants de Marseille ont dû exceller.

Ne faut-il pas voir une image de ces limites du territoire et des ressources massaliètes dans son monnayage, fait surtout de petites pièces d'argent ou de bronze, comme dans l'absence de toute politique de grands travaux en dehors des murailles et des temples d'Artémis et d'Apollon³⁸? De quelle façon faudrait-il alors imaginer les concentrations de capitaux nécessitées par le développement du grand commerce ou les investissements autorisés par les profits ainsi dégagés?

3.2. Démographie et société

Les renseignements directs des auteurs anciens sur la démographie massaliète sont totalement inexistantes : on ne peut rien déduire de Strabon (IV, 1, 4) qualifiant la ville de « considérable », avec le même mot, M. Clerc l'avait noté, que pour la ville de Dertona (V, II) : même si l'on s'en tient à la superficie, les quelque 50 à 60 hectares inclus dans l'enceinte hellénistique sont loin

³⁸ Pour le monnayage, cf. en dernier lieu, C. Brenot et A. Siais, *De Phocée à Massalia, Catalogue du Fonds Général des Archives de la ville de Marseille*, Marseille, 1981 et les remarques de M. Clavel-Lévêque, dans *Marseille grecque, op. cit.*, 100-102, qui a, par ailleurs (103-109), du mal à démontrer la monumentalité et le développement urbain de la ville.

des superficies de Vélie, Posédonia ou Syracuse et les fouilles de la butte des Carmes montrent que l'occupation en est fort lâche.

Il est possible de proposer une évaluation de la population en utilisant les informations de César, qui nous ont déjà permis de cerner l'état de la flotte massaliète en 49 av. J.-C. Si l'on admet que les 17 navires armés par les Marseillais sont des trières³⁹ et que tous les postes de rameurs sont pourvus, les équipages, en dehors de l'infanterie de marine, représentaient environ 3200 hommes. Or nous savons que les limites furent imposées par manque d'hommes autant que de navires : en effet, lors de la deuxième bataille navale, si les Marseillais réussissent à radouber et armer de vieux navires sortis de leurs *navalia*, ils ont le plus grand mal à leur assurer un équipage et doivent faire appel à tous les hommes libres disponibles ; il est important de noter ici que c'est dans cette catégorie que César (*BC*, II, 5) précise leur âge (jeunes et vieux) et leur qualité (*honesti* et *amplissimi*)⁴⁰. Alors que, précédemment, (*BC*, I, 34) il avait noté que Domitius avait recruté les équipages de ses navires parmi « ses esclaves, ses affranchis et ses fermiers », on peut en déduire que, même au plus fort du danger, les Marseillais n'avaient pas enrôlé leurs esclaves dans les rangs de rameurs⁴¹. Et par ailleurs, il apparaît que les auxiliaires *Albici* auxquels on avait fait appel servaient essentiellement comme combattants et, sur les navires, jouaient le rôle d'épibates.

³⁹ Il est possible (mais non obligatoire comme le prétend M. Clerc, *Massalia*, II, 1929, 111) que les onze navires non montés aient été des birèmes, nécessitant donc des équipages moins nombreux d'environ un tiers; compte tenu de ce fait, les fourchettes que nous proposons pour la population mâle adulte représentent des maxima.

⁴⁰ Ce qui ne manque pas d'être en contradiction avec sa remarque antérieure (II, 4, 1) sur « la disposition d'un effectif considérable de rameurs et de pilotes » pour équiper des navires de remplacement.

⁴¹ Y. Garlan a montré que si les cités grecques avaient utilisé couramment des esclaves comme valets d'armée, « on ne faisait que rarement appel à certains d'entre eux pour participer aux combats – seulement aux moments les plus critiques où la survie même de la communauté semblait menacée » (cf. Y. Garlan, *Les esclaves grecs en temps de guerre, dans Actes du colloque d'histoire sociale* (1970), Besançon, 1972, 29-62 ; *Id.*, Quelques travaux récents sur les esclaves en temps de guerre, dans *Actes du Colloque sur l'esclavage* (1972), Besançon, 1974, 15-18 ; *Id.*, A propos d'un ouvrage de l'École de Mayence, *Opus*, I, 1982, 75-79). La défiance des Marseillais vis-à-vis des esclaves, qui transparait dans la mesure rapportée par Valère-Maxime (*Mém.*, II, 6, 7) à propos de leur affranchissement, aspect de leur idéologie conservatrice, se retrouve sans doute dans la non-mobilisation des esclaves lors du siège de 49 ; les Marseillais ont par contre fait appel à des auxiliaires ligures selon une pratique peut-être plus courante chez eux (cf. par exemple Polybe, III, 41, 9 et Tite-Live, XXI, 26-5).

Aux 3200 marins montés sur les trières, il faut ajouter ceux qui embarquèrent dans les multiples petits navires et barques de pêche : nous proposons de façon arbitraire d'en compter moins de 200, car, plus nombreux, ils auraient pu permettre d'équiper d'autres trières. Il faut ajouter enfin un minimum de défenseurs à l'intérieur de la ville qui continuait à être assiégée par au moins deux légions et qu'il n'était pas question de dégarnir complètement ; cependant César (*BC*, II, 5) laisse entendre que « ces jeunes soldats restés dans la place avec d'autres plus âgés et les femmes et les enfants » étaient peu nombreux, dans la mesure où tous les espoirs de vaincre étaient reportés sur la bataille navale qui allait avoir lieu ; ils étaient en tout état de cause moins nombreux que ceux qui avaient embarqué, d'autant plus qu'ils représentaient normalement les *nobiles* face au recrutement populaire des rameurs : un chiffre arbitraire de l'ordre du millier nous paraît constituer un grand maximum.

Comment tenir compte des 1700 marins des 9 navires coulés ou capturés lors de la première bataille navale ? Nous pensons qu'un bon nombre (les 2/3 ?) a pu être sauvé grâce aux petits navires qui accompagnaient les trières ; pour le reste – dans la mesure où nous cherchons à établir le chiffre de la population civique mâle adulte – ou bien on considérera que leur nombre est compensé, pour nos calculs, par l'appel aux classes d'âge normalement trop jeunes pour servir sous les armes ou bien qu'il faut malgré tout en tenir compte (ce qui explique les 2 chiffres de la fourchette du nombre de citoyens). Le coefficient multiplicateur retenu aussi bien en Grèce qu'en Italie, pour obtenir à partir de ce chiffre celui de la population civique totale, varie de 3 à 4 et le nombre des étrangers domiciliés et des esclaves s'évalue alors entre le tiers et le quart de ce dernier chiffre⁴². On pourrait ainsi proposer comme approximation pour Marseille 4400 à 5000 citoyens, qui seraient 13200 à 20000 avec leur famille, pour une population totale de 17600 à 25000 habitants auxquels il faudrait ajouter ceux des colonies/forteresses. Il est intéressant de comparer ces chiffres à ceux de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne, lorsque la ville était encore comprise dans des limites de même ampleur

⁴² Cf. Cl. Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen, I. Les structures de l'Italie romaine*, Paris, 1977, 80-85 et V. Erhenberg, *L'État grec*, Paris, 1976, 66-69, où l'on trouvera la bibliographie antérieure. Si les chiffres donnés par Diodore pour Agrigente (cf. ci-dessous) sont exacts, ils doivent inciter à envisager les coefficients avec prudence !

que celles de la ville antique. Si l'on en croit les données du temps ou les reconstitutions, la population de Marseille aurait été de ± 25000 habitants à la fin du XIII^e siècle, période prospère, pour tomber autour de 10000 au siècle suivant après la Peste Noire, remonter vers 15000 au début du XVI^e siècle et atteindre 30000 vers le milieu de ce même siècle⁴³.

Si l'on veut bien accorder quelque crédit aux chiffres avancés pour 49 av. J.-C., on se demandera s'ils sont transposables pour d'autres périodes. Nous pensons, on l'a vu, qu'à cette date Marseille est en période de stagnation plutôt que d'expansion (mais le lien n'est pas évident avec le taux de natalité !). Il est probable que les fondations de colonie ont représenté des périodes d'essor démographique. Les comparaisons que l'on pourra établir avec d'autres cités du monde méditerranéen devront être tempérées par cette possibilité de variations dans le temps. On aura cependant ainsi un ordre de grandeur qui nous donnera une échelle pour mieux juger Marseille (Cf. tableau page suivante).

Cette relative médiocrité démographique est à l'image d'une société immobile et conservatrice où le gouvernement des *optimates* maintenait le peuple dans une situation que Cicéron comparait à une forme d'esclavage. D'autres cités, Carthage ou Sparte, ont connu ce même type de sclérose aristocratique, mais possédaient quelques exutoires, notamment, pour Carthage, l'enrichissement (Aristote, *Polit.*, II, XI) et l'institution des rois qui fournissait à des personnalités entreprenantes l'occasion d'opposer un contrepoids en général dynamique au prudent Conseil des Anciens. Rien de tel apparemment à Marseille où, au sommet de la pyramide socio-politique, les Trois Timouques n'étaient que les exécutants du Conseil des Six Cents, dont le recrutement paraît avoir privilégié avant tout la naissance et avoir été peu propice à l'émergence d'hommes nouveaux, même si l'une des rares modifications connues de la Constitution massaliète entrouvrait la porte à un recrutement en partie fondé sur le mérite (Aristote, *Polit.*, VI, 7, 4). C'est que la cité conserve un aspect primitif dans son fonctionnement, avec la primauté des rapports de parenté (les *génés* des fondateurs) comme fondements des rapports sociaux et politiques, donnant accès

⁴³ D'après E. Baratier (édit), *Histoire de Marseille*, Toulouse, 1973, p. 102 et 138. Camille Jullian (*Histoire de la Gaule*, V, p. 37) proposait une population de 40000 à 60000 habitants, chiffre auquel se rallie aussi M. Clerc (*Massalia*, II, p. 87 et 191-192).

2. Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque

	population civique (citoyens avec leur famille)	population totale	source
Athènes vers 432	110 à 180000	215 à 300 000	Erhenberg, <i>op. cit.</i>
Athènes en 313	60 à 85000	140 à 190000	Erhenberg, <i>op. cit.</i>
Sparte en 371	7 à 9000	190 à 270 000	Erhenberg, <i>op. cit.</i>
Agrigente en 406	20000	200000	Diodore de Sicile XIII,84
Carthage en 149		700 000 200 à 300000	Strabon XVII, 833 Nicolet, <i>op. cit.</i> (d'après Brunt)
Rome et territoire romain fin III ^e s. av. J.- C.	900000		Nicolet, <i>op. cit.</i> (d'après Beloch)

aussi bien aux décisions politiques (Conseil des 600) qu'aux ressources agricoles du territoire (droit de propriété): or, parmi celles-ci, le vin constitue le terme de base pour tous les échanges lucratifs (par mer et sur terre), si bien que ce monopole assure à ces familles le monopole du commerce international, accusant encore la fermeture du corps économique et social confondu avec le corps politique aux conditions d'accès très restrictives⁴⁴.

La mer a constitué le moteur du destin de Marseille grecque: toutes ses activités, comme les limites de son expansion territoriale, en témoignent. Nous avons proposé une périodisation de ces activités que l'on peut schématiser ainsi:

a) Au cours de la première moitié du VI^e s. av. J.-C., les Phocéens assurent leur installation sur les bords du Lacydon en faisant, dès le départ, de l'*emporion* accueilli en tant que tel par les indigènes une véritable cité: le pouvoir indigène n'est pas assez fort pour s'opposer à cette installation.

b) Au cours du siècle suivant, les Marseillais réussissent à gagner leur place au sein des puissances maritimes de Méditerranée occidentale, notamment aux dépens des Punique, contre lesquels ils se battent victorieusement, et des Étrusques, qui cèdent le terrain pour se tourner (ou parce qu'ils se tournent) vers d'autres débouchés: c'est aussi la période de plus grande extension des activités commerciales de Marseille.

c) S'étant assuré le monopole des marchés de Gaule méridionale, qui représente cependant une certaine contraction de son domaine d'intervention, Marseille tente de le fixer à son profit par l'intermédiaire d'une série de relais/forteresses destinés autant à servir de

bases militaires que de bornes dissuasives et de relais marquant les limites de son domaine commercial vis-à-vis de tous les navigateurs du secteur, pirates ou commerçants, comme aussi des interlocuteurs de l'arrière-pays. Cette politique trouve sa poussée maximum à la fin du III^e s. et dans la première moitié du II^e, et c'est par elle que, paradoxalement, se mettent en place en même temps les prémisses des difficultés de la cité.

d) À partir du début du II^e s., l'intervention des négociants italiens, d'abord en parallèle et sous couvert de l'alliance Marseille-Rome, puis la conquête de la Transalpine ajoutent une nouvelle dimension au monopole massaliète en Gaule avant de le battre en brèche: sans doute les Marseillais continuent-ils à participer comme intermédiaires et comme entrepreneurs de transports, sans doute obtiennent-ils de la part des nouveaux conquérants des compensations fiscales (dont la justification est d'ailleurs plus politique qu'économique⁴⁵); mais l'initiative n'est plus de leur chef.

Malgré sa taille modeste, ce qui a fait la force de la cité massaliète peut se résumer dans trois directions:

– Marseille a su tirer parti des rivalités des grands partenaires méditerranéens, Phocéens, Étrusques, Carthaginois, Syracusains et Romains, soit en se gardant d'intervenir, soit en bénéficiant de l'alliance du vainqueur (et au I^{er} s., Pompée aurait pu vaincre César!).

⁴⁴ Aristote, *Pol.*, V, 6, 1305b 5-10 et VI, 7, 1321a 26-35.

⁴⁵ Cf. le leit-motiv sur ces «fidèles alliés de Marseille» «sans lesquels nos généraux n'ont jamais triomphé dans les guerres transalpines» (*De Offic.*, II, 8,28 et *Pro Fonteio*, V, 13; XX, 45).

– Marseille a su limiter ses ambitions et les adapter à ses possibilités : dans sa zone d’activités privilégiée de Gaule méridionale, elle a pu ainsi s’assurer un monopole de plusieurs siècles, sans doute en renonçant assez tôt à une coûteuse politique navale militaire qui semble se réduire à la lutte contre les pirates de la côte provençale.

– Marseille a su créer d’elle une image reprise à satiété par tous les auteurs qui ont parlé d’elle : une cité fière de ses traditions, observatoire avancé de la “civilisation” dans un espace longtemps “barbare” et agressif qui lui a servi en quelque sorte de faire-valoir. En fait son succès appartient au temps des cités. Comme toutes ses sœurs helléniques, mal adaptées au système des grandes monarchies hellénistiques et à l’impérialisme romain naissant, Marseille se trouve, depuis le III^e s. av. J.-C. et le choc Rome-Carthage, condamnée à la défensive et obligée à s’intégrer tant bien que mal dans un univers économique et politique qui n’est plus à son échelle.

Or elle reste prisonnière de structures sociales et politiques archaïques qui font certes l’admiration condescendante d’un Cicéron, mais poussent au mauvais choix du courant pompéien contre César. Cependant, même après son échec de 49, la cité possède une certaine capacité de récupération : dès la période augustéenne, on assiste à une vigoureuse reprise de la production et de la diffusion des amphores massaliètes (c’est-à-dire du vin !) non seulement en Provence mais à Rome même⁴⁶.

⁴⁶ Cf. G. Bertucchi, Fouilles d’urgence et ateliers de potiers sur la butte des Carmes à Marseille : les amphores, *RAN*, XV, 1982, 135-160, et sur le vin de Marseille à Rome, les allusions de Martial (III, 82, 22-25 ; X, 36 ; XIII, 123 ; XIV, 118).

(Les traductions des textes anciens cités sont de l’auteur).

Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.) *

Le sujet a été au cœur de ces journées du colloque et presque tous les intervenants y ont touché. Ce que je souhaite présenter ici est une forme de bilan. Depuis une vingtaine d'années notre connaissance archéologique a été complètement renouvelée par l'ampleur des explorations sur le terrain et surtout par l'affinement des méthodes et la prise en compte de toutes les dimensions révélées par le terrain. En outre une réflexion issue de l'anthropologie est venue fournir des outils d'analyse et de compréhension des phénomènes jusque-là un peu trop réservés à l'expression historique centrée sur l'économie politique. Le reclassement que je propose ne prétend donc même pas toujours à l'originalité mais plutôt à servir de base, parmi d'autres, pour un nouveau départ à partir d'une vision critique des acquis qui risquent aujourd'hui de stériliser plus ou moins la recherche, face à un consensus assez large. Et dont la thèse de Py (1990a) qui vient de paraître est une magnifique illustration puisqu'on y trouve tout sur la protohistoire de Gaule méridionale!

La mer Méditerranée représente à l'époque qui nous retient un vaste champ d'action pour la diaspora des cités grecques et phéniciennes, élément stimulant de contacts qui ont provoqué des réactions

* Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille (1990)*. Lattes/Aix-en-Provence, 1992 (Études Massaliètes 3), 263-278.

en chaîne pour des cultures moins développées : la grande question, centrale, est de comprendre comment ces cultures ont réagi et se sont intégrées ou non dans un mouvement irrésistible d'entraînement, comment les acteurs et partenaires se sont révélés dans des rôles interchangeables de producteurs, consommateurs, marchands, dominants, dominés. Le littoral ligure, celto-ligure et ibère a constitué un véritable *Far West*, une terre d'aventure, de découverte, d'exploitation, d'accueil et de résistance, une ligne d'interface, entre deux mondes dont l'un nous est aussi connu directement par l'écriture et dont l'autre nous parvient à travers la vision des vainqueurs et les vestiges d'une civilisation matérielle d'interprétation souvent délicate.

1. Concepts et modèles économiques et ethnologiques

Problèmes pour lesquels on fera appel avant tout à la littérature anglaise et américaine qui est très en avance sur notre réflexion dans ce domaine. Je demande pardon par avance aux lecteurs de cette littérature de leur infliger un rappel de notions qu'ils reconnaîtront facilement (voir par exemple Haselgrove 1976 et Humphreys 1978).

Pour éviter toute interprétation abusive, je signale d'emblée que le terme de commerce est employé ici dans son sens le plus large pour désigner «le trafic réciproque, l'échange ou le mouvement de matériaux et d'objets par une action humaine pacifique» (Renfrew 1969, 152) : ce qui est important, c'est que les

marchandises changent de mains. On peut distinguer dans les sociétés qui nous occupent entre :

— des échanges fondés sur la réciprocité ou la redistribution qui concernent en général des échanges internes aux groupes et inter-groupes ;

— un commerce extérieur, qui concerne des échanges avec des groupes situés en dehors de la communauté et même de la région : ils peuvent se faire soit dans le cadre de transactions sociales du même type que précédemment, soit par l'intermédiaire du troc, soit par celui d'échange de marché. Il nous faut ici continuer à préciser le vocabulaire. Par marché on entend aussi bien le principe de l'échange où le prix est fixé en fonction de l'offre et de la demande que le lieu spécifique où vendeurs et acheteurs se rencontrent, que leur transaction soit ou non fondée sur le principe du marché. On distinguera des marchés internes à usage régional ou inter-régional et des marchés externes ou marchés d'interface. Ce lieu d'échange peut prendre l'aspect d'un établissement étranger greffé pacifiquement ou de force par des navigateurs grecs (ou puniques ou étrusques, mais dans le secteur qui est le nôtre, il s'agit de Grecs) ou bien d'un établissement ouvert par le pouvoir indigène dont l'*emporion* au sens du *port of trade* de Polanyi ne représente qu'un aspect institutionnalisé faisant l'objet d'un contrôle social ou politique par le groupe d'accueil.

Comment naît un marché ? Deux modèles principaux peuvent être retenus :

- au point de départ se trouverait la tendance individuelle au troc qui entraînerait la nécessité d'un lieu d'échange d'abord local, puis ouvert au commerce extérieur

- le marché ne serait pas le point de départ mais le résultat des échanges à long rayon, lui-même issu de la division du travail et de l'éparpillement géographique des marchandises.

Mais le problème se pose surtout de l'articulation entre marché et habitat et notamment de savoir s'il y a un lien entre le développement de marchés stimulés par le commerce extérieur et le développement d'habitats (voir aussi Whitehouse 1973). Normalement, les établissements d'interface possédant le potentiel pour une double croissance de marché et d'habitat seront ceux qui seront les mieux placés pour jouer un rôle interrégional, soit qu'ils soient placés au centre du système de redistribution, soit au point périphérique le plus proche de l'endroit où entrent les objets extérieurs dans le système. Les Anglo-saxons ont développé un certain nombre de modèles qui nous semblent pouvoir s'appliquer à notre cas.

Ces concepts de *dendritic settlement* (Johnson 1970), de *gateway cities* (ou *communities*) (Burghardt 1971) et d'*isolated states* ou de *central places* (Christaller 1966), au départ géographiques, ont été repris dans des contextes historiques précis. Deux d'entre eux nous concernent tout particulièrement. Kelley (1976) a repris le modèle des *Central-Places* dans le pays Navajo d'Arizona et New Mexico d'avant 1940 et développé un nouveau modèle qualifié de *dendritic system* et Hirth (1978) a développé le concept de *gateway community* dans le Mexique préhistorique de 1200 à 500 av. J.-C. : «les *gateway communities* se développent soit comme réponse à une croissance commerciale, soit comme établissement dans une zone frontrière peu peuplée. Elles sont généralement situées le long de couloirs naturels de communication et aux passages entre des zones riches en minerais, produits agricoles ou artisanaux, de population dense, avec une forte demande ou fourniture en ressources rares et à l'interface de différentes technologies ou de différents niveaux de développement socio-politique. Elles se trouvent souvent le long de lignes de rupture économique avec des changements de facteurs de prix et des discontinuités dans la libre circulation des marchandises... Contrairement aux *isolated states* ou aux *central places* qui sont des établissements hiérarchiquement dominants au centre de zones de service en forme de cercles ou d'hexagones, les *gateway communities* sont situées sur le bord de l'hinterland ... Des communautés individuelles à travers l'hinterland sont reliées à la *gateway community* par un réseau d'échange linéaire ou dendritique». En outre, K. G. Hirth envisage les effets potentiels de la concurrence de la *gateway community* sur les *central places* de l'hinterland : une *gateway community* peut perdre une partie de son hinterland et tomber à un niveau économique semblable à celui de ses concurrents, elle peut prendre l'activité d'une *central place* même plus grande, de nouvelles zones peuvent tomber sous son contrôle ou bien elle peut provoquer le développement de formes socio-politiques plus complexes. C'est dire que le fonctionnement de ces *gateway communities* n'est pas un modèle innocent, purement descriptif et que ses implications socio-politiques sont évidentes : une *gateway community* sera le signe d'un type d'organisation, de pouvoir local ou régional, d'étendue de territoire et de liaison interrégionale, c'est-à-dire d'intercommunautés indigènes.

Mais autant la définition apparaît évidente pour qualifier Marseille ou les autres établissements grecs (ou puniques), que ces établissements fonctionnent comme cités indépendantes ou comme *port of trade*

tolérés, autant il apparaît délicat de distinguer parmi les habitats indigènes ceux qui assument ce rôle de *gateway community* puisqu'il faut le faire à partir des seules données archéologiques.

Comment reconnaître les habitats possédant ces fonctions de marché et de redistribution ?

- L'information écrite (littéraire ou épigraphique) est rare ou imprécise : ainsi la littérature nous fournit des noms d'établissements indigènes tels *Aegitna* signalé par Polybe chez les Oxybiens en 154 et où débarque Flaminius, envoyé du Sénat romain, ou encore l'*Oxybios* de Strabon, chez le même peuple ou *Naro/Narbo* (Montlaurès?) qualifié, comme Arles, d'*emporion* par ce même auteur (mais pour l'époque romaine ?). Mais quelle fonction pour *Lattara* (Lattes) ou *Baetarra* (Béziers) ? L'épigraphie peut nous renseigner directement (par exemple les lettres sur plomb de Pech Maho dont l'une mentionne les Emporitains ou celle d'Ampurias citant Sagonte, signalant les relations commerciales de ces établissements entre eux) ou indirectement (par exemple par le témoignage des graffites en grec ou en gallo-grec, plus précoces sur le littoral où ils iraient de pair avec la distribution des produits grecs et certaines formes de bilinguisme).

- Comme lieux de transferts des importations, ils peuvent témoigner de transvasements de vin illustrés par des amphores nombreuses et comme lieux de transfert des exportations, ces contreparties peuvent prendre la forme de stockage de céréales (silos, greniers de *dolia*) ou de métaux.

- Comme lieux d'enrichissements, il est facile d'y reconnaître les témoins d'une consommation forte de produits exotiques non périssables tels que vaisselle ou périssables comme le vin à travers ses conteneurs amphoriques.

- Comme lieux de contacts privilégiés et permanents, on pourra y trouver les traces d'un processus d'acculturation plus précoce ou plus profond (habitudes de boisson et manières de table) et éventuellement de la présence d'étrangers (maisons et graffites grecs).

Le grand problème pour l'analyse des sites tient à l'inégalité et à la diversité des renseignements disponibles : les comptages systématiques trop rares ne permettent pas de comparaisons terme à terme, absolument essentielles pour l'interprétation des fonctions. La tendance est heureusement dans l'uniformisation des données statistiques ! Ce qui est souhaitable, c'est à la fois de comptabiliser les céramiques tournées importées par rapport aux total des céramiques à l'exclusion des amphores et des *dolia* (c'est-à-dire essentiellement la vaisselle), pour saisir l'importance

de la consommation et de l'acculturation (on privilégie l'aspect culturel) et, pour saisir l'importance de la consommation et des échanges (on privilégie l'aspect économique), de compter les amphores par rapport à l'ensemble des céramiques (vaisselle et amphores) : on estime que cet ensemble peut servir de référence stable même si l'on ignore l'évolution des quantités de céramique réellement consommées (une famille utilisait-elle au II^e s. plus de vaisselle qu'au V^e s. ?). Tout au long de cet exposé nous utiliserons donc ce double comptage que nous compléterons parfois par le décompte des parts respectives de la vaisselle et des amphores au sein des céramiques importées. Ne nous cachons pas cependant que l'une des difficultés essentielles de ces comptages réside dans le fait que le décompte par individus, plus proche de la consommation réelle, n'est pas toujours possible (échantillonnage statistiquement insuffisant) et que le décompte par fragments survalorise les grands récipients et masque les intrusions : ainsi les pourcentages d'amphores décomptées par fragments sont largement supérieurs à la réalité des comptages par individus. Une fois réglés ces problèmes de données, reste la question cruciale : où et comment opérer la coupure pour distinguer le rôle des établissements ? À partir de quelle consommation de vaisselle importée et d'amphores ? Comment distinguer à l'aide de ces seules informations entre consommation d'acculturation et de redistribution ? En fonction de quelles références évaluer la signification de tel ou tel pourcentage ? À Marseille, pour la période 600-460, le pourcentage des amphores sur le total des céramiques se situe autour de 15 % si l'on compte en individus ; Agde ne nous est pas connu ; *Olbia* peut donner des éléments de réflexion : sur un sondage limité et pour la seule période hellénistique (comptage par fragments) le pourcentage des amphores varie de 21 à 40 % (fig. 4). On retiendra comme hypothèse que ces pourcentages sont significatifs d'une consommation moyenne d'un habitat grec assurant un rôle discret de redistribution.

Grâce à un travail de D. Garcia (1987), on dispose d'un certain nombre d'informations en ce domaine. Dans la perspective qui est la nôtre, nous ne retiendrons que la présence de stockage de quantités suffisantes pour intervenir dans un système d'échanges, c'est-à-dire les batteries de silos et les greniers de *dolia*. Il ne faut pas se cacher que même dans cette optique de telles réserves peuvent aussi concerner un stockage communautaire et non une fonction marchande : l'exemple en est certainement dans les silos du premier Âge du fer de Carsac existant antérieurement à la présence d'importations méditerranéennes.

Des groupes de silos ont été signalés à Castelnaudary (le Pech : 4 silos), à Pomas et Rouffiac (La Lagaste : 19 silos ou fosses comblés au I^{er} s.), et surtout à Ensérune (72 silos sur la Terrasse Est comblés au II^e s.) et l'on rappellera dans l'Ampurdan les 230 silos d'Ullastret et les centaines de Mas Castella à Pontos.

Le développement du *dolium* a lieu en Gaule méridionale à partir du V^e s. Des greniers de *dolia* se trouvent :

- à Mailhac (Cayla IV ; 350-75) : deux greniers de 75 *dolia* ;
- à Sigean (Pech Maho) : 2 pièces à fonction d'entrepôt contenant 22 *dolia* utilisés avant 225 et un grenier du III^e s. hors les murs avec des paniers d'osier remplis de céréales ;
- à Peyriac-de-Mer (Le Moulin) : une pièce fin IV^e s. avec 4 *dolia* et 5 amphores ;
- à Clermont-l'Hérault (La Ramasse) : une pièce du IV^e s. avec 10 *dolia* ;
- à la Roque de Fabrègues : une maison avec une pièce contenant 9 *dolia* (IV^e s.) ;
- à Lattes : îlot IV-N, pièce n°1 vers 150/125 avec 11 ou 12 *dolia* et îlot I, pièce n°2 (vers 225-200) avec 7 *dolia* ;
- au Pègue (Saint-Marcel) : une douzaine de *dolia* de torchis dans la couche d'incendie d'un grenier du V^e s. ;
- à La Môle (Le Montjean) : la cabane I avec une abondance de jarres et de graines carbonisées ;
- à Sanary (Le Mont-Garou) : les vases de stockage atteignent 20 % du total des céramiques au cours des trois derniers quarts du V^e s.

À partir du modèle des *gateway communities*, B. Cunliffe (1988) a proposé un découpage des activités commerciales en Gaule méridionale et au-delà en trois phases :

- Entre 530 et 480 : le long de la côte méditerranéenne de Gaule, une série de colonies grecques, *Massalia* en tête, jouent le rôle de *gateway communities*, assurant les échanges de l'interface ; l'existence de ce marché méditerranéen serait la cause première de l'émergence de la zone des chefferies celtiques et aurait créé les conditions du développement de l'aristocratie guerrière ; quels sont les intermédiaires et comment les marchandises sont transportées à travers le contrôle des tribus de l'hinterland reste obscur pour l'auteur (sur cette interprétation voir aussi Wells 1980 et Brun 1987).

- Du milieu du V^e s. au milieu du II^e, les mouvements des peuples celtes et les guerres puniques créent des conditions défavorables au maintien ou à la création d'un système d'échanges réguliers, ce qui n'empêche pas la poursuite du commerce à long rayon et notamment le fonctionnement de la route de l'étain par l'isthme gaulois.

- À partir de 120, la conquête romaine de la Transalpine met en place un nouveau système de relations centre/périphérie à plusieurs niveaux : sur la frontière

de la Province, des ports de transbordement, du type Toulouse ou Chalon-sur-Saône, puis vers 50 km à l'intérieur du territoire barbare, une série d'*oppida* jouent le rôle de marchés internes ; en outre, il existe des couloirs de passage pour atteindre directement ces marchés internes ou des *ports of trade* en bordure de territoires barbares.

Nous ne sommes bien sûr qu'en partie d'accord avec un tel schéma qui déborde largement notre secteur géographique et chronologique. Il ne distingue pas suffisamment les conditions de distribution entre la Gaule interne et la Gaule méditerranéenne. Il pose notamment le problème du rôle des colonies massaliètes, phénomène d'implantation tardif (IV^e-III^e s.) et lié à la sécurité de la mer plus qu'à des objectifs de création de comptoirs commerciaux (en général phénomène parallèle de retrait des habitats indigènes proches). Il nous amène à reprendre un autre modèle pour guider notre analyse en nous inspirant du schéma chronologique mis en avant par Haselgrove (1976) et en proposant un processus en plusieurs phases dont l'existence et la chronologie peut varier suivant les régions : phase de pré-contact, phase de contact, phase de fréquentation régulière, phase de colonisation.

2. Marseille sur la mer

E. Lepore (1970) a parlé de structure phocéenne de colonisation autour de trois critères : l'étroitesse de la *chôra*, la valorisation des techniques navales et de l'*emporía*, une organisation politique et sociale. Mais la spécificité de Marseille dans cette structure phocéenne nous paraît aussi un sujet digne de réflexion. À la lumière des comparaisons rappelées par H. Tréziny (1986) avec d'autres sites coloniaux d'Italie ou de Sicile, on est bien obligé de relativiser la vision d'une *chôra* massaliète étroite, même dans sa définition la plus restrictive. C'est plutôt sur sa fonction qu'il faut s'interroger. Ce n'est certes pas une riche plaine à céréales susceptible d'assurer l'intégralité de l'approvisionnement de la cité, mais sa production de vin (et d'huile?) a permis pendant plusieurs siècles d'équilibrer sa balance commerciale et dans la société massaliète à côté des commerçants, les producteurs agricoles qui leur assuraient un des termes principaux de l'échange et qui après tout avaient des chances d'être les mêmes, représentaient la classe des propriétaires terriens, base sociale de toute les cités grecques. Plutôt que de *chôra* caractéristique d'une structure pho-

céenne, peut-être vaut-il mieux retenir le thème du site : une péninsule formée par le triangle des trois collines enserrées entre la mer et les marécages du Lacydon tout comme l'îlot de San Marti d'Ampurias (ou comme le site de Phocée même) ne représentent-ils pas le symbole même de cette interface à cheval sur l'eau et sur la terre ? Cette vision est plus conforme au *topos* de la fondation phocéenne. L'autre caractéristique, c'est le processus d'installation. Déjà l'installation de Phocée s'est faite grâce à l'accueil des gens de Kymé qui concèdent un territoire ; au milieu du VII^e s., les fondateurs de Lampsaque sont aussi invités par le roi des Bébryces à partager ville et territoire. À Marseille, c'est le roi des Ségobriges qui offre un territoire à son gendre Protis et les premiers temps d'*Emporion* autorisent une vision d'accueil par les indigènes *Indiketes*. Pour une raison obscure, les Phocéens rejetèrent par contre l'invitation du roi Arganthonios à s'installer dans son royaume de Tartessos. Cette attitude correspond bien à celle de marchands fondant leurs relations sur l'hospitalité et l'amitié des rois comme l'écrit Plutarque (*Solon*, 2) à propos de Solon et de Prôtis. Mais contrairement aux Mégariens qui, en signe d'hommage, placèrent leur ville sous l'égide du roi Hyblon qui leur avait cédé leur territoire, partout, sauf à *Emporion* dont le nom rappelle le statut particulier, les Phocéens finirent toujours par imposer par la force la pérennité et l'indépendance de leurs fondations. Parce que, comme le souligne Trogue-Pompée, les Phocéens après tout sont dans l'esprit de leur temps à la fois commerçants, pirates et colons. Mais une fois établis dans leur cité et leur *chôra* mise en culture, les Marseillais deviennent les champions d'une idéologie de relations commerciales fondées sur des échanges réguliers d'où la piraterie se doit d'être bannie. Les Phocéens qui, selon Antiochos (*ap.* Strabon, VI, 1, 1), débarquent à *Alalia* et à Marseille en 545 après la prise de leur ville en feront l'expérience à leurs dépens : contre les gens d'*Alalia*, qui en avaient fait un nid de pirates, s'impose cette vision moderne de la navigation ; les Marseillais ne figurent pas aux côtés de leurs frères lors de l'opération de police menée par les Carthaginois et les gens de Caeré dont Strabon (V, 2, 3) rappelle qu'ils « jouissaient d'une excellente réputation auprès des Grecs, non seulement de courage mais aussi de justice pour s'être abstenus de piraterie bien que la ville fut extrêmement puissante ». Il y a précisément une remarque de Strabon trop négligée au sujet de cette attitude : « les Marseillais se sont souvent opposés à ceux qui entraînent en contestation avec eux au sujet de la mer au mépris du droit (*ἀδίκως*) », que l'on

traduit en général : «... qui leur disputaient la maîtrise des mers au mépris du droit ». Plusieurs interprétations sont possibles quant à la légitimité des prétentions de Marseille à intervenir pour défendre le droit, mais quel que soit le sens retenu, l'adverbe *ἀδίκως* implique que pour Strabon les Marseillais possédaient une légitimité à intervenir au nom du droit ; on peut donc estimer que Marseille, gardienne du principe tacite de la libre navigation, notamment en haute mer considérée comme commune à tous les Grecs, veille à son respect en assurant la police des mers contre ceux qui l'entravent ; mais on peut estimer aussi que Marseille s'oppose à ceux qui lui contestent une mainmise sur une partie de la mer, que cette maîtrise ait été reconnue par un traité (cf. par exemple les traités entre Rome et ses alliés et Carthage définissant des zones maritimes protégées) ou par une déclaration unilatérale de domaine maritime. Témoins de ce rôle de défense de la liberté sur mer : on sait que le Trésor de Marseille à Delphes abritait une ou deux offrandes commémorant une victoire sur les Carthaginois et que, selon Trogue-Pompée, la guerre avait éclaté à la suite de la capture de barques de pêcheurs par les Carthaginois. Cependant, quelle que soit l'interprétation de la remarque de Strabon, on retrouve impliqués au premier rang ceux pour qui le droit n'existe pas, c'est-à-dire les pirates et on sait combien les Marseillais ont dû lutter contre la piraterie ligure, au moins aux II^e-I^{er} s. et sans doute bien avant si l'on veut bien accorder quelque crédit à la fonction militaire des colonies implantées le long des côtes provençales.

Peut-on parler de politique commerciale de Marseille ? Comme pour les autres cités grecques, il est vraisemblable qu'une telle idée n'existe que dans un sens délibérément restreint. Même si le rôle des étrangers aussi bien dans la manufacture et l'artisanat que dans tout le commerce à grand rayon et à court rayon pouvait n'avoir pas l'ampleur qu'il avait dans la démocratie athénienne, il est sans doute aussi déplacé de parler globalement de commerce massaliète que de commerce athénien. Selon une thèse aujourd'hui largement admise, une cité grecque peut avoir « une politique d'importation visant à assurer l'approvisionnement de l'état et des citoyens en denrées essentielles pour l'existence (par exemple les céréales), mais jamais une politique d'exportation cherchant à écouler aux meilleures conditions, voire à imposer au dehors une production nationale » (Austin 1972 ; *contra* Bresson 1987). Mais si l'état en tant qu'institution doit tenir compte des intérêts économiques de ses membres d'abord comme consommateurs, il n'est pas interdit aux producteurs de

veiller à l'écoulement de leur production et il serait spécieux de vouloir distinguer les intérêts des viticulteurs marseillais de ceux des *emporoi*, d'autant plus que les mêmes familles aristocratiques tenaient vraisemblablement la propriété des terres et l'affrètement des navires et aussi les leviers politiques de la cité. Or il apparaît que si, pour reprendre le mot de F. Villard (1960) « le vin n'était pour les Marseillais qu'un objet d'échange contre un produit à leurs yeux beaucoup plus précieux », il a constitué pendant des siècles un des éléments essentiels de la vitalité massaliète : sa production et sa commercialisation n'ont pu qu'être suivies de près par les autorités de la cité à l'exemple mieux documenté de Thasos (Salviat 1986).

Autre hypothèse de base de notre exposé : dans leur activité d'*emporía* avec l'extérieur, les Massaliètes sont des marins, leurs commerçants sont des capitalistes finançant les prêts maritimes, des *nauklêroi*, des *emporoi* en gros ou au détail, pratiquant le long cours ou le cabotage, mais non le commerce terrestre ; autrement dit : ils ne sillonnent pas les chemins de la Gaule avec leur chariots ou leur balluchon. Est-ce trop tirer dans un sens la réalité connue par ailleurs en d'autres lieux ou les maigres, très maigres informations de la littérature antique concernant Marseille ?

Sur le commerce maritime, nous possédons d'abord un discours de Démosthène (vers 340), *Contre Zénothémis*, nous livrant les portraits, qui ne sont peut-être pas aussi louches que Démosthène le laisse entendre, d'un *nauklêros* marseillais, Hégestratos et de son associé Zénothémis ayant effectué un prêt à la grosse sur une cargaison de blé, chargée à Syracuse pour Athènes, auprès de créanciers, marseillais eux aussi, qui voyagent, comme il est fréquent, avec les marchandises hypothéquées ; il semble, malgré tout, qu'il s'agissait d'une nouvelle créance sur la même cargaison déjà hypothéquée au départ du bateau d'Athènes et qu'ils aient envoyé cet argent en lieu sûr à Marseille. D'autre part, sur un papyrus de la première moitié du II^e s. av. J.-C. enregistrant un contrat de prêt maritime, cinq personnages empruntent cinquante mines d'argent qui leur permettront d'entreprendre un voyage avec retour vers le pays des Aromates, le Pount de l'Égypte pharaonique ; parmi les contractants, figurent un Carthaginois, un Lacédémonien, un Thessalonicien, un Éléate et un Massaliote (*Sammelbuch* III, 7169). Ces informations nous révèlent combien il faut éviter de rester prisonnier des seuls indices archéologiques : les amphores étrusques du VI^e s. ou les amphores

italiques aux II^e-I^{er} s. ont pu être transportées aussi par les Marseillais et la petite quantité d'amphores de Marseille à Ampurias n'est sans doute pas proportionnelle à l'importance de la fréquentation de cet *emporion* par les marins massaliètes.

Sur le commerce à l'intérieur de la Gaule, Hérodote (V, 9) nous livre une phrase obscure : « Les Ligures qui habitent au-dessus de Marseille appellent Sigynnes les *kapêloi* ». On ne sait si le terme est à traiter comme une simple information linguistique ou si, relié au contexte, il fait allusion à une catégorie sociale ou ethnique : on ne peut s'empêcher alors de penser aux Tsiganes et à leurs roulottes tirées par des chevaux, mais le rapprochement s'impose avec l'anthroponyme *Segunnos* relevé au sanctuaire d'Aristée à l'Acapte d'Hyères (Coupry 1984, 215). Selon Polybe (III, 42), en 217, au moment où Hannibal s'apprête à traverser le Rhône à environ quatre jours de marche de la mer pour une armée, c'est-à-dire quelque part au nord d'Avignon, « il se concilia par tous les moyens les riverains du fleuve et leur acheta toutes leurs embarcations petites et grandes, qu'ils avaient en nombre suffisamment important car, parmi les riverains du Rhône, beaucoup s'en servent pour le transport des marchandises depuis la mer » : information essentielle sur la participation des indigènes à la redistribution des produits méditerranéens, mais peut-être projection de Polybe, bon connaisseur de la Gaule méridionale vers le milieu du II^e s., sur une période plus ancienne ?

À côté de cette participation indigène, existe-t-il des indices d'une fréquentation terrestre par les Marseillais eux-mêmes ? D'une part, si le cratère de Vix a suivi la voie du Rhône, on a du mal à imaginer que les Marseillais ne l'aient pas convoyé eux-mêmes, d'autre part la création d'ateliers de céramique tournée grise monochrome et à pâte claire offrant formes grecques et indigènes dans divers secteurs de la Provence intérieure invite à y voir la participation directe de techniciens massaliètes. Au premier cas, on peut rattacher les liens d'amitié et d'hospitalité mentionnés pour une période plus tardive (fin du III^e s.) par Tite-Live (XXVII, 36, 3) entre *principes gal-lorum* et *duces massiliensium* ou le *σύμβολον πρὸς Οὐελλαίνιου* en forme de main de bronze. Pour le second, on rappellera la mention par Strabon de Marseille comme école des Barbares. Mais, sans vouloir anticiper sur la suite de notre propos, le décalage entre les quantités d'objets méditerranéens recueillis sur les sites du littoral et sur ceux de l'intérieur ne laisse que peu de doute sur la priorité de la distribution maritime massaliète.

Informations inégales donc, disparates et souvent tardives, mais dont il faudra tenir compte.

3. Des Phocéens aux Marseillais : la mise en place de l'*emporía* massaliète (600-540)

Il est pratiquement admis aujourd'hui que les Étrusques ont précédé les Phocéens sur les côtes gauloises. Avant 600, le mobilier importé y paraît essentiellement constitué d'amphores et de vaisselle étrusques au point que l'on a pu proposer de faire de Saint-Blaise un comptoir étrusque. Mais, après 600, cette prépondérance du mobilier étrusque se poursuit même si les productions du bassin oriental de la Méditerranée sont présentes à côté des objets de l'artisanat céramique massaliète. À Marseille même les amphores étrusques sont pratiquement les seules dans toute la première moitié du VI^e s. et ce n'est qu'à partir de 540 qu'émerge une production d'amphores massaliètes. Marseille se comporterait donc comme un simple *emporion* d'accueil, largement ouvert, où les Étrusques joueraient le rôle principal avant que la croissance de l'établissement massaliète ne les repousse quasi complètement du trafic qu'ils auraient ouvert dès le dernier quart du VII^e s. Mais il faut bien voir que ce schéma ôte à la fondation massaliète tout son aspect « commercial » et en fait une fondation coloniale de type ordinaire : les Phocéens ne seraient plus ces Grecs adonnés à l'*emporía* en Ionie, navigateurs intrépides, qui ont découvert l'Adriatique, la Tyrhénie et l'Ibérie, mais seulement de pauvres gens à la recherche de terres au sein d'une nouvelle patrie occidentale et à la remorque des navigateurs étrusques avant de prendre leur essor à partir de 540.

Précisément, l'importance des trouvailles étrusques à Marseille même dans la première moitié du siècle révélée aujourd'hui (il y a proportionnellement bien plus d'amphores et de céramique étrusques à Marseille qu'à Saint-Blaise !) doit au minimum nous inciter à réviser l'appréciation sur la part prise dans ces échanges par les Marseillais eux-mêmes, y compris avant et autour de 600 dans une chronologie qui reste flottante entre la fin du VII^e et le début du VI^e s. Les arguments chronologiques ne sont pas en effet aussi solides qu'on pourrait l'espérer.

Les importations méditerranéennes les plus anciennes connues en Gaule méridionale sont les coupes et l'œnochoé de la nécropole du Peyrou à Agde et la coupe de la nécropole du Grand Bassin I à Mailhac : datées du troisième quart du VII^e s., ce sont des céramiques de type protocorinthien subgéométrique dont une véritable et trois qui seraient des imitations issues d'ateliers d'Italie du Sud ; on doit en rapprocher la coupe du Tumulus I du Renard de Pertuis. A Saint-Blaise, où l'on ne possède pas encore de niveaux en place pour la période immédiatement antérieure

à 600, mobiliers étrusque et grec se partagent la plus grande ancienneté : atteindre ces niveaux dans l'habitat relève d'une impérieuse nécessité. À La Liquière, où existe le même problème de datation des mobiliers, l'interprétation chronologique d'une stratigraphie à séquence unique autorise à resserrer la fourchette des phases de La Liquière I ancien (avec amphores étrusques et bucchero) et I récent (avec les mêmes produits étrusques et des coupes ioniennes A1 et A2) autour de 600 plutôt qu'à en faire des phases bien distinctes séparées par un espace de temps étalé sur un demi-siècle. Dans les gisements lagunaires du Languedoc oriental, la présence des seules amphores étrusques comme matériel importé dans la première phase (mais avec, en phase 2, des coupes ioniennes A1 et des œnochoés du Corinthien ancien) n'oblige pas à une datation très antérieure à 600 ni surtout à leur transport exclusif par le commerce étrusque. Dans la nécropole de Saint-Julien de Pézenas, les importations grecques orientales et le bucchero étrusque apparaissent conjointement dans la phase I, vers 610-590. Enfin, en Catalogne, les plus anciennes importations de céramique étrusque ne semblent pas antérieures à 600 : à la phase IA de l'Illa d'en Reixa avec amphores phéniciennes et étrusques répondent les mêmes amphores et les coupes ioniennes A2 de l'îlot de Sant Martí d'Empuries ou encore les vases corinthiens et chypriotes de la nécropole du Portitxol.

Donc, sans aller jusqu'à remettre en cause l'existence de navigations étrusques antérieures à la fondation de Marseille au sein d'une tradition maritime par ailleurs largement attestée, il y a place aussi pour une phase de pré-contact, des navigations préliminaires (précoloniales !) des Phocéens, précédant alors de peu la fondation de Marseille et d'Ampurias et leur poursuite après. Si l'on accepte cette vision des choses, le schéma d'explication n'est pas bien original. Durant les deux premières générations (phase de contact), les Massaliètes s'installent en s'insérant dans le trafic existant : les amphores d'Étrurie représentent le fret de retour des navires qui y ont apporté les produits gaulois ou de ceux qui assurent la liaison avec le bassin oriental méditerranéen. On peut même aller plus loin : la diffusion des produits étrusques jusqu'en Catalogne (et leur quasi-absence dans le sud-est de la péninsule Ibérique) recoupe parfaitement la zone d'exploration et d'installation phocéenne et massaliète. Ce trafic se poursuit et s'amplifie (les bronzes étrusques de Provence sont du VI^e s. et à Marseille les céramiques étrusques sont encore plus nombreuses dans le deuxième quart du VI^e s. que dans le premier où sont majoritaires les vases de Grèce de l'Est : voir

l'article de L.-Fr. Gantès 1992) après la maîtrise sur les voisins indigènes et sur le territoire dont la mise en exploitation débouche, dans la deuxième moitié du VI^e s., sur l'exportation du vin de la *chôra*. Ce schéma est en outre plus en accord avec les maigres indications des auteurs antiques : ou alors il faut dire clairement que l'on considère ces informations comme des extrapolations à partir d'une situation plus tardive.

C'est dans le cadre des liens avec l'Étrurie qu'il convient de replacer la tradition de l'amitié nouée avec la Rome étrusque, l'absence des Marseillais aux côtés des Phocéens d'*Alalia* vers 540 et la poursuite des trafics tyrrhéniens bien attestés dans les enclaves de Gravisca ou de Pyrgi : la fuite des Phocéens d'*Alalia* et leur installation à *Hyélé* a finalement dû faire pousser un soupir de soulagement aux Massaliètes, devenus les seuls interlocuteurs grecs en Extrême-Occident. Il convient en effet de souligner qu'en dehors de Tite-Live toute la tradition historique antique attribuée aux Massaliètes (qu'ils soient qualifiés de Massaliètes tout court ou de Phocéens massaliètes) la fondation d'*Emporion* et les découvertes archéologiques autorisent une telle chronologie : cette tête de pont en Ibérie à mi-chemin de Marseille et des colonies du Levant – *Hemeroscopeion*, phocéenne selon Artémidore (*ap. St. Byz. s.v.*) et massaliote d'après Strabon (III, 4, 6); *Mainaké*, dernière (c'est-à-dire par sa position géographique plutôt que par sa chronologie) fondation phocéenne en Occident selon une tradition notée par Strabon (III, 4) – suggère une volonté d'ouverture en rapport avec la situation des implantations phéniciennes et l'accès aux sources des métaux hispaniques. Car cette route vers l'Ouest paraît privilégiée dès l'implantation de Marseille puisque Scymnos fait aussi d'*Agathé-Agde* une fondation phocéenne (c'est-à-dire antérieure à 545) : là-dessus l'archéologie reste pour le moment muette sur l'importance de cette fondation, mais les trouvailles de Bessan la rendent fort plausible mais non nécessaire et nous introduisent à évoquer la nature des échanges pratiqués dans cette première période. Les sites côtiers ou accessibles par bateau du VI^e s. ayant livré des objets antérieurs à 540 sont en effet relativement rares : Antibes (?), Tamaris, Saint-Blaise, les gisements lagunaires des étangs de Mauguio, Bessan et dans l'hinterland, outre les trouvailles des tumulus de Pertuis, Vauvenargues, Pourrières, le Plan d'Aups, Cadarache et des grottes de Gémenos et de Baudinard, Fontvieille, La Liquière, La Redoute à Beaucaire. En dehors des sites proches du littoral des Baou de Saint-Marcel et de Saint-Blaise ou de La Monédière à Bessan, il s'agit

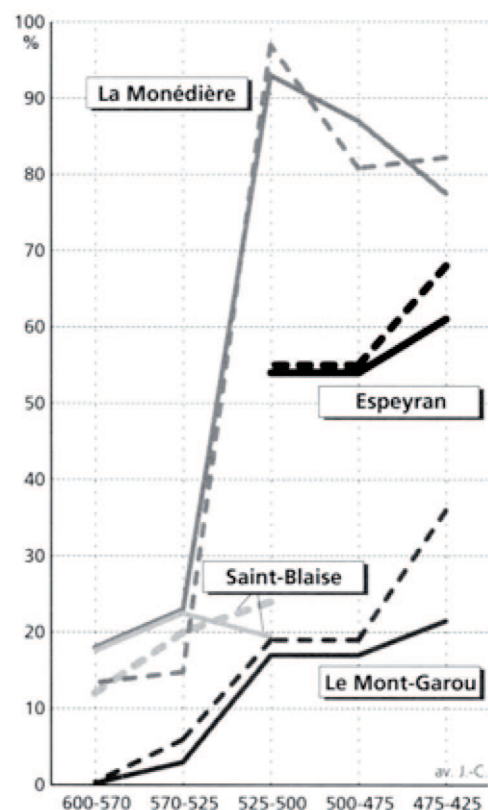


Fig. 1 – Fréquences comparées de la vaisselle tournée sur le total de la vaisselle (exprimée en NMI; traits discontinus) et des amphores sur le total des céramiques (traits continus).

toujours de très petites quantités (parfois un ou deux objets) dans des habitats en tout état de cause de peu d'importance où les objets peuvent parvenir par simple colportage ou échanges indirects. Peut-on alors envisager que ces deux derniers sites jouent déjà un rôle de centres d'interface ? La structure des trouvailles peut nous aider (fig. 1).

- à Saint-Blaise (chiffres d'après Arcelin 1986, 83) : vers 600, les amphores représentent 70 % des céramiques importées ; en 600-570, 67 % (dont 95 % d'amphores étrusques) ; en 570-525, 50 % (dont 72 % d'amphores étrusques) ; en 525-500, 40 % (dont 52 % d'amphores étrusques) ;
- à La Monédière à Bessan (chiffres d'après Nickels 1989) : en 600-570, les amphores représentent 62 % des céramiques importées (dont 85,5 % d'amphores étrusques) ; en 570-540, 48 % (dont 62 % d'amphores étrusques).

Il est facile de voir le parallèle exact entre les deux sites pour la période 600-525 tant dans les quantités que dans l'évolution des importations. Le doublement de la

quantité des céramiques importées à Saint-Blaise après 600 et la présence très rapide de céramique à pâte claire massaliète montre l'impact immédiat de la fondation de la cité sur un site qui avait connu une phase de pré-contact ; on peut penser que c'est aussi la part de Marseille que traduit sur les deux sites la baisse des amphores étrusques au profit des amphores grecques. La proximité de Saint-Blaise et de Marseille explique la progression plus rapide des céramiques fines malgré la création à proximité des deux sites d'ateliers de céramiques grises mais si l'un est, semble-t-il, lié à Saint-Blaise, le second le serait à Agde. Les pourcentages d'amphores dénotent cependant un vraisemblable rôle de redistribution si on les compare à ceux d'autres sites indigènes.

Ainsi, aux Baou de Saint-Marcel, site aux portes mêmes de Marseille (chiffres d'après Guichard 1986) :

570-540 : vaisselle tournée importée = 46 % de la vaisselle, et amphores = 5 % du total des fragments de céramique ;

540-500 : vaisselle tournée importée = 60 % de la vaisselle, et amphores = 12 % du total des fragments de céramique.

On a là l'exemple d'un facile approvisionnement en céramique tournée, mais une consommation faible de vin sur un site dont la nature des liens avec Marseille nous échappe : on notera que même les pourcentages de vaisselle importée sont plus élevés qu'à Saint-Blaise.

On notera aussi la différence avec un site comme la Liquière (chiffres d'après Py 1984b) où la progression reste faible et où le pourcentage des céramiques importées dépasse à peine 10 % du total des céramiques ; l'évolution des deux termes des importations céramiques (vaisselle et amphores) montre, comme sur tous les sites, une progression plus rapide de la vaisselle : en 625-600, les amphores représentent 98 % des céramiques importées ; en 600-575, 90 % ; en 575-525, 68 %, si bien que la progression parallèle des amphores maintient seulement le niveau de celles-ci par rapport au total des importations.

Cet exemple met aussi en lumière la faiblesse de la distribution terrestre qui reste, selon un mot de B. Bouloumié pour d'autres lieux, aléatoire. Ce fait est confirmé par les chiffres des sites littoraux des étangs de Mauguio qui dans la deuxième moitié du siècle doublent leurs importations :

625-600 : vaisselle tournée importée = 9 % du total des céramiques dont 100 % d'amphores toutes étrusques ;

600-575 : vaisselle tournée importée = 10 % du total des céramiques (chiffre des amphores seules inconnu) ;

575-550 : vaisselle tournée importée = 10 % du total des céramiques ;

550-525 : vaisselle tournée importée = 22 % du total des céramiques.

Dans le premier demi-siècle, l'implantation de la colonie de Marseille ne modifie que très lentement, en dehors de quelques sites spécifiques (proximité immédiate de Marseille et d'Agde), l'état des choses, à

peine voit-on s'ajouter aux objets étrusques quelques éléments de l'artisanat massaliète et du bassin oriental méditerranéen, mais le saut quantitatif n'est pas comparable à ce qui va se passer dans la période suivante. Fr. Villard a eu raison, lors de ce colloque, de rappeler tous les aspects « normaux », terriens, de la fondation massaliète. Faut-il revenir pour autant à l'idée d'une simple colonie de peuplement découvrant peu à peu ses possibilités et les mettant en pratique ? Il est évident que durant cette première phase, on le comprend aisément, Marseille assure son assise de production et son implantation régionale mais il ne faut pas oublier que c'est aussi durant cette période que le réseau phocéo-massaliète s'étend et se complète vers l'Espagne avec la création de cet établissement au nom caractéristique entre tous, *Emporion* (la "*Neapolis*" est sans doute fondée vers 575) et celle des vraisemblables relais d'*Alalia* et d'Agde. Tout se passe comme si l'installation des Phocéens sur le Lacydon ne constituait pour eux que la création d'un point d'attache avancé vers une destination autre que le continent gaulois. Dans ce cadre la fréquentation par le trafic étrusque paraît appartenir à une phase de contact irrégulier contemporain de l'exploration phocéenne.

4. L'explosion massaliète (540 - vers 400)

La coupure se situe après 540, lorsque la bataille d'*Alalia* a éliminé la colonie phocéenne d'*Alalia* et mis fin au rôle ambigu de ses habitants, pirates plus que commerçants, lorsque la conquête de l'Asie Mineure par les Perses (et la prise de Phocée) marque un recul des relations avec ce secteur et une percée des produits attiques et que la cité massaliète émerge après une période de maturation et prend toute la place de la Ligurie à l'Ibérie après avoir découvert les potentialités de son arrière-pays et attiré (ou profité de) la fixation d'habitats indigènes capables de lui servir d'interlocuteurs. Le signe de cette intervention par l'intermédiaire de sa production est donné par les amphores "ionio-massaliètes" d'abord, massaliètes à mica ensuite. À côté des sites existant avant la création de la colonie phocéenne ou nouveaux ou réoccupés avant de recevoir des importations, c'est-à-dire avant 540/525 (et qui constitueraient donc des implantations non tributaires du stimulus des échanges induits par Marseille) tels Saint-Blaise ou le Mont-Garou, des habitats, dont la création ou la rapide accession à la chronologie et au marché sont signalées de cette façon, surgissent partout d'est en ouest : pour s'en tenir aux sites ayant fait l'objet de fouilles,

Antibes, Le Montjean, Costebelle, Baudouvin, La Courtine, Le Mont-Garou, Les Embiez, Arles, Bouc-Bel-Air, Auriol, Martigues (Saint-Pierre), Carpentras (La Lègue), Cavaillon, Sorgues, Espeyran, Nîmes, Villevieille, La Roche de Comps, Mauressip, Ambrussum, Le Marduel, Le Plan de la Tour, Florensac, Clermont-l'Hérault, Montlaurès, Pech Maho ; et les prospections ont multiplié ces points (Cf. Bats 1990, *passim*). Mais il faut insister aussi sur le fait que cette distribution atteint l'Étrurie, la Grande Grèce, la Sicile, la Sardaigne et l'Ibérie, dessinant la zone des navigations massaliètes en Occident (phase de fréquentation régulière).

Pour cette période, on peut essayer de classer les sites indigènes en trois catégories :

1. Des sites candidats au rôle de centres d'interface

– À Saint-Blaise, outre les chiffres du tableau 1 (fig. 2), notons qu'en 525-500, les amphores représentent 40 % des céramiques importées.

– Pour Arles, on ne connaît encore que l'importance des taux d'amphores massaliètes et le fort pourcentage des céramiques attiques jusque dans le dernier quart du V^e s.

– Pour Espeyran, on se reportera au tableau 1 (fig. 2).

– À Lattes, d'après les courbes et les chiffres publiés par Prades, on aurait environ 60 % de céramiques importées (y compris les amphores).

– La Monédière à Bessan : en complément des chiffres du tableau I, on peut noter qu'en 540-520, les amphores représentent 62 % des céramiques importées ; en 520-500, 94 % (dont 80 % massaliètes) ; en 500-475, 89 % (dont 80 % puniques) ; en 475-425, 80 %. Tous ces chiffres laissent perplexes et on peut se demander s'il sont représentatifs du site ; même si, au vu des quantités d'amphores, on accepte l'interprétation d'un entrepôt, le renversement amphores massaliètes/amphores puniques reste incompréhensible tant pour la période que pour l'espace géographique (Ugolini 1990 ; Gras 1977 ; Nickels 1987 et 1990).

– Rôle de Béziers ? Les informations sur son faciès le rapprocheraient de celui d'un habitat grec (Ugolini 1990) !

– Pour Pech Maho, où l'épigraphie (Pouilloux 1988) parle en faveur d'un rôle commercial au V^e s., on ne dispose malheureusement d'aucune statistique.

2. Des sites candidats au rôle de marchés intérieurs

– Nîmes (Mont-Cavalier) (Py 1981) :

525-475: vaisselle tournée importée = 26 % de la vaisselle, et amphores = 51 % du total des céramiques ;

475-375: vaisselle tournée importée = 11 % de la vaisselle, et amphores 34 % du total des céramiques.

Les pourcentages d'amphores, à peine inférieurs, pour la première période, à ceux d'Espeyran, permettent d'envisager un rôle de redistribution et la situation de Nîmes par rapport aux autres sites indigènes de la région signale, avec de fortes présomptions, une fonction de *central place*.

3. Des sites d'habitats récepteurs

– Le Mont Garou (Arcelin 1982) :

En complément des chiffres du tableau 1 (fig. 2), c'est vers 550 qu'apparaissent les trois fragments de céramiques importées. Pour la période 550-520, les amphores ne représentent que 36 % des céramiques importées ; ce chiffre passe à 52 % pour la période 520-480 et retombe à 43 % pour la période 480-380 ; à ce moment, les céramiques importées (vaisselle + amphores) représentent 50 % du total des céramiques que l'on comparera aux 70 % recueillis sur le site proche de La Courtine d'Ollioules à la fin du V^e s. dont le rôle pourrait ainsi dépasser celui de simple habitat récepteur.

– Le Montjean à La Môle qui a fourni un nombre important d'amphores reste d'interprétation difficile en l'absence de données chiffrées précises.

– Gailhan (Plan de la Tour) (Dedet 1980) :

500-475 : vaisselle tournée importée = 5 % de la vaisselle (et % d'amphores non disponible) ;

475-450: vaisselle tournée importée = 3 % de la vaisselle et 12,5 % d'amphores sur le total des céramiques ;

400-350 : vaisselle tournée importée = 2,3 % de la vaisselle et 10 % d'amphores sur le total des céramiques.

	Saint-Blaise		La Monédière		Espeyran		Le Mont-Garou		La Liquière	
	V	A	V	A	V	A	V	A	V	A
v. 600	7	10							0,1	10,6
600-570	12	18,1	13,4	18			0,1	0	0,6	10,5
570-525	20	23,1					6	3	4,8	9,8
570-540			14,8	23						
540-525			92,5	60						
525-500	24	19,5	97	93	55	54	19	17		
500-475			80,8	87	55	54	19	17		
475-425			82,2	77,5	68	61	36	21,5		

Fig. 2 – Tableau 1 : Fréquences de la vaisselle tournée sur le total de la vaisselle (exprimée par NMI ; col. V) et des amphores sur le total des céramiques (col. A).

– La Roche de Comps :

525-475 : vaisselle tournée importée = 21 % de la vaisselle, et 18,2 % d'amphores sur le total des céramiques (céramiques importées y compris les amphores = 35 % dont 52 % d'amphores);

475-425 : vaisselle tournée importée = 18 % et 24,2 % d'amphores sur le total des céramiques (céramiques importées y compris les amphores = 36,5 % dont 66,3 % d'amphores).

Que vaut l'opposition entre côte provençale et côte languedocienne orientale ? Les comparaisons entre les sites du Mont-Garou, de La Courtine d'Ollioules et de Lattes sont impossibles à faire par manque de données : il semble que le niveau des importations soit plus élevé à Lattes. L'opposition est plus facile à noter entre sites littoraux et sites de l'intérieur : on note une diminution progressive au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte ou des rives des fleuves accessibles par bateau et l'évolution parallèle et au même niveau des importations d'amphores et de vaisselle sur le littoral alors que vers l'intérieur les importations d'amphores sont en général supérieures à celles de vaisselle contacts directs et fréquents sur la côte et diffusion linéaire vers l'intérieur par indigènes interposés ; les sites littoraux semblent se comporter comme zones de marché alors que l'intérieur, au-delà de Lyon, constituerait une zone de réciprocité et de *gift trade*. Jusqu'où remonte dans ce domaine l'intervention directe des Massaliètes et où commence la prise de relais successifs des indigènes ? Qu'en est-il du commerce de l'étain et du rôle du Mont-Lassois ? M. Dietler envisage que le cratère de Vix a pu atteindre sa destination par un système de relais de cadeaux inter-indigènes à partir des bords de la Méditerranée. Le Mont-Lassois est à relier à toute une série de principautés celtes situées au même niveau qui, selon le schéma développé par P. Brun, servirait d'intermédiaire entre les zones plus au nord et le monde méditerranéen. Il est finalement difficile de choisir entre les deux cheminements par relais indigènes interposés ou par *gift trade* direct ou indirect : la relative rareté des objets importés, et notamment des amphores massaliètes, irait plutôt dans le sens du premier schéma, mais l'exceptionnelle qualité de certains objets, tel le cratère de Vix, peut difficilement être interprétée autrement que comme un cadeau direct. Reste le problème du trajet depuis le lieu de production (cf. Rolley 1992).

Le monopole massaliète est loin d'être total même s'il s'impose progressivement ; la part des amphores étrusques et puniques ou ibéro-puniques témoignent de l'existence d'une *emporía* ouverte, mais où Marseille prend la meilleure part, même si elle faiblit vers l'Ibé-

rie. Entre 525 et 475 la part des amphores massaliètes à *Emporion* (Sanmartí 1990) est cependant notable (entre 15 et 21 %) dans une zone qui a ses propres productions et, si elle diminue ensuite au V^e s., la présence des céramiques pseudo-ioniennes prouve le maintien de liens réguliers. Vers l'Étrurie et la Grande Grèce, pourtant zones de forte production viticole, la part des amphores ionio-massaliètes et massaliètes est loin d'être négligeable, au moins jusque vers le milieu du V^e s.

Comme raisons de ce boom sur les sites gaulois, M. Py (1990a) voit la pression accrue du négoce sur les communautés indigènes et le développement des forces productives indigènes qui leur permet une accession à une consommation plus forte, mais il faut penser aussi à la demande accrue en vin (et accessoirement en objets) de la part des indigènes (cf. le thème de la soif celtique analysé par M. Dietler 1992). De même, la présence de monnaies sur les sites indigènes à partir de la deuxième moitié du VI^e s. pourrait traduire, selon M. Py, la présence d'intermédiaires locaux en interface et donc une fonction "commerciale" de ces monnaies : peut-être vaut-il mieux penser, pour cette période, au phénomène socio-culturel de thésaurisation bien connu en milieu "barbare".

Le résultat, c'est la croissance de ces *gateway communities* échelonnées en des points distants l'un de l'autre d'une cinquantaine de kilomètres (= une journée de navigation?) (Espeyran, Lattes, Agde, Montlaurès) dont certaines ont pu se hisser au rôle de *central places* d'un système dendritique (Saint-Blaise, Lattes, Montlaurès) ; notons cependant que le développement de l'*emporía* massaliète pourrait expliquer le tassement, voire la baisse des taux d'amphores à Saint-Blaise à qui une partie de la redistribution pourrait alors échapper. Le seul cas d'une liaison claire *gateway community/central place* pourrait être le couple Espeyran-Nîmes : Espeyran se trouve sur la circonférence d'un cercle de moins de 30 km dont Nîmes serait le centre, qui atteint le Rhône (Beaucaire) et le Gard (La Roche de Comps) à l'est et le Vidourle à l'ouest et à l'intérieur duquel se trouvent les habitats du Marduel, de Roquecourbe, La Jouffe, des bords de la Vaunage, de Villevieille ; mais le Rhône y est aussi une ligne continue d'ouverture (Cf. l'article *supra* : "Identités ethno-culturelles et espaces en Gaule méridionale", fig. 3).

5. Le partage des zones (vers 400 - vers 200)

Au cours de cette période pour laquelle M. Py (1990a) a souligné les continuités avec la période

précédente, je préfère relever les ruptures dans ce qui apparaît, pour Marseille, comme une véritable phase de colonisation.

Le signe d'une nouvelle politique commerciale massaliète se trouve dans l'implantation d'une série de colonies maritimes d'Agde à Nice. Non que celles-ci constituent de nouveaux comptoirs. Les quelques informations littéraires et épigraphiques dont nous disposons nous invitent à penser que ces colonies sont d'un type particulier à rapprocher des modèles contemporains des clérouques athéniennes ou des colonies militaires de citoyens romains. Elles constitueraient le prolongement géographique du territoire civique dont les habitants demeurent des citoyens de Marseille, même s'ils n'exercent pas effectivement les droits liés à cette qualité et constituent une communauté politique qui, sans être à proprement parler une *polis* autonome, n'en devait pas moins posséder une assemblée, un conseil et des magistrats locaux, supervisés par un magistrat venu de la métropole. Ainsi, par une inscription aujourd'hui perdue, nous connaissons à *Nikaia*, à l'époque romaine, un *duumvir Massiliae*, *agonothetos* et *episcopus Nicaeensium*, sans doute magistrat de Marseille chargé de rendre la justice et de surveiller l'application des décisions de la cité-mère.

Comme leur statut, leur échelonnement dans l'espace et dans le temps nous dévoile en partie leur fonction. Pour leur chronologie, nous manquons de certitude. Les conclusions de datation archéologique ne sont décisives que pour deux d'entre elles, *Agathé* à la fin du V^e s., *Olbia* vers 330 av. J.-C. ; par ailleurs, les sources du Pseudo-Scymnos et Polybe invitent à placer la fondation de Nice entre 260 et 154 av. J.-C. Le mobilier récupéré sur le site probable de *Tauroeis* engage à situer sa fondation dans le courant du III^e s. av. J.-C. Il est facile de comprendre que chacune de ces créations représentait pour Marseille un effort (ou un exutoire ?) démographique important quand on se souvient que la ville n'eut sans doute jamais plus d'une vingtaine de milliers d'habitants (Bats 1986a). Géographiquement, leur disposition représente aussi une certaine irrégularité. Toutes se trouvent certes sur la route maritime d'Italie et d'Espagne ; mais comment expliquer que, du côté provençal au moins, elles paraissent fonctionner par couple, *Tauroeis* venant se placer à proximité d'*Olbia*, et *Nikaia* à proximité d'*Antipolis* ? N'étaient-elles pas disposées pour s'épauler l'une l'autre en cas de coup dur, dans un secteur plus exposé à la piraterie d'une côte rocheuse propice à fournir des abris, comme on le vit, par exemple, en 154, lors de l'attaque conjointe des Déciates et des Oxybiens contre

Antipolis et *Nikaia* ? Car c'est d'abord à une fonction militaire, comme les clérouques athéniennes, que nous invite une réflexion de Strabon : ces colonies auraient été, selon lui, fondées contre les Barbares pour tenir la voie maritime quitte à leur laisser la maîtrise du continent. Le nom même de *Nikaia* ne fait-il pas allusion à une opération militaire couronnée de succès ? *Agathé* et *Olbia* ne sont-elles pas des forteresses retranchées derrière de puissants remparts et le plan d'*Olbia* n'évoque-t-il pas celui d'un casernement, proche en cela des colonies militaires romaines d'Ostie, d'*Antium* ou de Pyrgi ?

Manifestement, Marseille s'assure la maîtrise d'un littoral et boucle une zone qu'elle considère comme sienne. Vers l'est, elle connaît même un prolongement important à Gênes où les amphores massaliètes deviennent majoritaires durant les IV^e-III^e s. accompagnées aussi de céramiques à pâte claire ; ce regard vers l'est avait d'ailleurs commencé à Gênes au siècle précédent et n'était sans doute pas sans rapport avec la persistance d'un fort pourcentage d'amphores étrusques au Mont-Garou où elles représentent encore, vers 400, 25 à 27 % de l'ensemble des amphores. C'est l'époque aussi où apparaissent en Cisalpine les monnaies à légende lépontique imitant les drachmes lourdes massaliètes. Vers l'ouest les sites du Languedoc occidental (Pech Maho) continuent à être fréquentés, mais dans ce secteur se développe un commerce ibéro-emporitain où, à partir du IV^e s., les Ibères prennent une part active comme en témoignent les vestiges de lettres commerciales ou de contrat sur lamelles de plomb d'Ensérune, de Pech Maho et d'*Emporion*. C'est en cela qu'éclate toute la différence entre le rôle d'Ampurias comme *emporion* dynamisant l'activité de partenaires multiples et notamment des indigènes et la conduite de Marseille comme cité pratiquant une politique coloniale où les partenaires indigènes restent passifs : ainsi cherche-t-on en vain les traces de ces contrats et lettres commerciales, inutiles dans des rapports d'impérialisme fondés sur des échanges inégaux qui passent à travers le troc et des relations de *philia* et de *xenia*, que M. Py a envisagé de pousser jusqu'à une relation tributaire. Cette dernière vision me paraît anachronique et ce type de relation ne se mettra en place qu'à partir de la conquête romaine en Narbonnaise ; au risque de déboucher sur un autre anachronisme, je crois que jusqu'alors les rapports sont du type de ceux qui existaient entre Européens et chefs africains au moment du commerce du bois d'ébène. On comprend ainsi pourquoi l'écriture, si précocement apparue dans le domaine ibère, n'ait été appréhendée que tardivement et pour des motifs qui

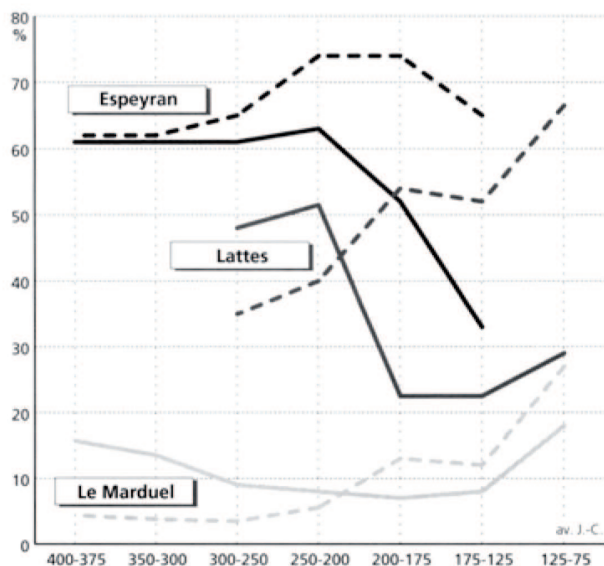


Fig. 3 – Fréquences comparées de la vaisselle tournée sur le total de la vaisselle (exprimée en NMI; traits discontinus) et des amphores sur le total des céramiques (traits continus).

sont restés, à travers les témoignages archéologiques, d'ostentation dans le domaine celto-ligure. Point n'est besoin de faire appel en plus, comme je l'ai récemment proposé, à d'éventuelles infiltrations celtes qui, si elles ont existé, n'ont fait qu'aggraver le processus, mais ne l'ont pas déclenché (Bats 1988). Dans le sud-est de la péninsule ibérique, les Carthaginois affirment leur présence scellée par le traité avec Rome de 348 qui règlemente l'accès des autres marins vers l'Andalousie et ce processus s'accroît au III^e s. avec les conquêtes des Barcides. Cependant les Marseillais pourraient avoir conservé des positions dans la région du Cap de la Nao pour l'accès aux métaux et surtout à l'argent et leur intervention aux côtés des Romains dans ce secteur au cours de la deuxième guerre punique n'est certainement pas seulement de fidélité à une alliance.

Dans le secteur gaulois c'est une banalité de souligner l'emprise monopolistique de la navigation massaliète. Peut-on continuer à y classer les sites témoins ?

a) sur la côte :

– Espeyran :

400-300 : vaisselle tournée importée = 62 % de la vaisselle et amphores = 61 % du total des céramiques ;

250-200 : céramiques importées = 74 % de la vaisselle et amphores = 63 % du total des céramiques.

– Lattes :

300-250 : vaisselle tournée importée = 35 % de la vaisselle et amphores = 48 % du total des céramiques ;

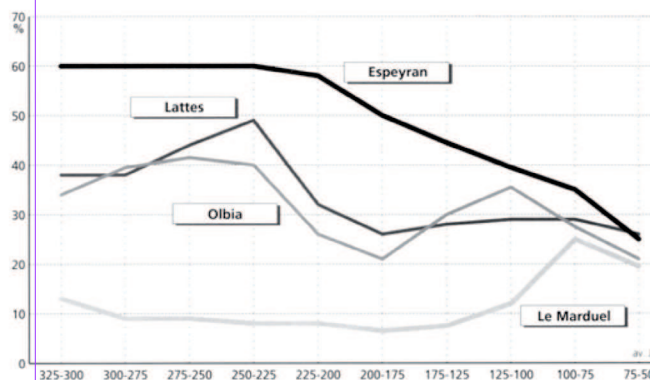


Fig. 4 – Fréquences des amphores sur le total des céramiques (en NMI).

250-200 : céramiques importées = 40 % de la vaisselle et amphores = 52 % du total des céramiques.

– Peyriac-de-Mer :

Pour une période d'occupation assez brève entre 325-275, la part des céramiques importées apparaît très élevée, sans doute supérieure à 80 %, avec une majorité de céramique à pâte claire massaliète, et des amphores ibéro-puniques plus nombreuses que les amphores massaliètes.

– Le Mont-Garou :

380-170 : vaisselle tournée importée = 24 % de la vaisselle et amphores = 10,3 % (mais fréquentation faible du site) ;

b) vers l'intérieur :

– Le Baou Roux de Bouc-Bel-Air (Boissinot 1986) :

400-375 : vaisselle tournée importée = 38,6 % de la vaisselle et amphores = 4,5 % du total des céramiques (céramiques importées y compris les amphores = 41,4 % dont 10,9 % d'amphores) (comptage sur les individus) ;

– Le Marduel (Py 1986 et 1989) :

400-375 : vaisselle tournée importée = 4,4 % de la vaisselle et amphores = 15,7 % du total des céramiques (céramiques importées y compris les amphores = 19,2 % dont 81,4 % d'amphores) ;

375-300 : vaisselle tournée importée = 3,8 % de la vaisselle et amphores = 13,5 % du total des céramiques (céramiques importées y compris les amphores = 16,5 % de la vaisselle dont 81,4 % d'amphores) ;

300-250 : vaisselle tournée importée = 3,5 % de la vaisselle et amphores = 9 % du total des céramiques (céramiques importées y compris les amphores = 11,7 % dont 77 % d'amphores) ;

250-200 : vaisselle tournée importée = 5,6 % de la vaisselle et amphores = 8 % du total des céramiques (céramiques importées y compris les amphores = 12,7 % dont 62,8 % d'amphores).

– Nages :

III^e s. : vaisselle tournée importée = 5 % de la vaisselle et amphores = 2 % du total des céramiques.

Les figures 3 et 4 nous permettent de distinguer trois types de fonctionnement de sites :

- à Espeyran, un pourcentage d'amphores autour de 60 % signale la poursuite de son rôle de *gateway community* à fort rôle redistributif ;

- à Lattes, où se lit un pourcentage d'amphores autour de 40 %, la comparaison avec le site d'*Olbia* oriente vers une forte consommation de type grec, avec le site du Marduel vers un rôle important de redistribution ;

- au Marduel, un pourcentage d'amphores autour de 10 % situe ce site comme typique d'une consommation indigène moyenne (comparer avec Nages, site de faible consommation).

Problèmes :

- l'abandon ou le retrait de certains secteurs notamment en Provence parallèlement à l'émergence ou au renforcement de grands habitats structurés ;

- la baisse des importations d'amphores vers l'intérieur alors que la diffusion sur la côte se maintient et ne fléchira qu'à partir de la fin du III^e s. (y compris à *Olbia*).

Dans ces deux faits, il me semble qu'on peut voir à la fois un renforcement du rôle des relais littoraux comme *gateway community* et lieu de consommation et l'aggravation d'une hiérarchisation linéaire de la redistribution. Cela paraît correspondre, en termes de société, à un renforcement de l'autonomie des communautés et à la mise en place d'une structure interne plus hiérarchisée (Arcelin 1984 et 1986 ; Py 1984a). Pour le Languedoc oriental (mais on pourrait étendre l'explication en certaines régions de Provence), M. Py (1984 et 1990a) envisage aussi, on l'a vu, la mise en place par les Marseillais de relations tributaires que je préférerais traduire en termes de *philia* ou de *xenia*. Peut-on ajouter une autre hypothèse non incompatible avec la précédente ? Sur le site de La Courtine, on assiste au IV^e s. à une baisse sensible du nombre des amphores ; or c'est aussi le moment où la découverte de plusieurs trésors monétaires manifeste l'existence d'une importante thésaurisation ; n'est-ce pas le signe que le vin a été en partie remplacé par les pièces d'argent comme bien d'échange ? Attitude qui conduit très vite d'abord à la frappe en Gaule interne de monnaies imitées des statères de Philippe ou des drachmes de Rhodé et à l'insertion dans une économie monétaire (voir par exemple le parallélisme entre la croissance des importations d'amphores massaliètes à Gênes à partir du IV^e s. et, au III^e s., les imitations de drachmes lourdes massaliètes à légende lépontique en Cisalpine).

6. Le dualisme Marseille-Rome (II^e-I^{er} s. av. J.-C.)

La deuxième guerre punique et la conquête de l'Ibérie ouvrent aux *negociatores* romains le marché de la Gaule ; l'intervention se fait à partir de l'Espagne vers le Languedoc occidental et l'axe Aude-Garonne (ouverture du marché interne de Toulouse) (Bats 1986b). Les sites littoraux sont touchés par les amphores gréco-italiques et italiques dès le III^e s. ; elles y prennent progressivement la première place mais certains résistent mieux que d'autres : forte résistance d'Arles, Espeyran, Le Mont-Garou, La Courtine, faible résistance de Pech Maho, Lattes. Même situation vers l'intérieur : plus faible résistance de la Provence que du Languedoc oriental. On assiste à la fois à un contournement des positions massaliètes par l'*emporía* italique et au maintien de positions massaliètes privilégiées en Languedoc oriental.

Cependant la disparition des amphores massaliètes à Marseille même ou *Olbia* révèle qu'il s'agit aussi d'autre chose que d'un problème de distribution : s'agit-il d'un changement de goût ou se trouve-t-on face à un véritable effondrement de la viticulture massaliète ? Car partout, et proportionnellement plus sur la côte que dans l'intérieur, on assiste à une chute impressionnante de la consommation globale entre le dernier quart du III^e s. et le milieu du II^e : le vin italien est-il plus "cher" que le vin massaliète ou ne suffit-il pas à approvisionner l'ancien domaine de diffusion massaliète ? Et parallèlement, n'y a-t-il pas émergence d'une production vinicole indigène ? En tout cas, si la consommation remonte ensuite jusque dans le premier quart du I^{er} s., elle ne retrouve pas les niveaux antérieurs et recommence même à fléchir après 75. Il est difficile d'envisager une crise des relations économiques ou culturelles dans la Gaule méridionale dans la mesure où, sur tous les sites, on note que le fléchissement concerne toujours avant tout les amphores tandis que les céramiques importées, c'est-à-dire la vaisselle, continuent leur progression : ce fait qui traduit la poursuite, voire l'accélération, de l'acculturation signifie que la consommation des produits exotiques continue mais que la consommation de vaisselle est décrochée des mouvements commerciaux généraux. L'hypothèse la plus vraisemblable pourrait résider, outre dans la modification des réseaux de distribution (insertion de l'*emporía* italienne), dans la fin du rôle des sites littoraux comme *gateway communities* vis-à-vis des commerçants massaliètes et l'émergence d'une distribution éclatée et d'une multitude de petits marchés

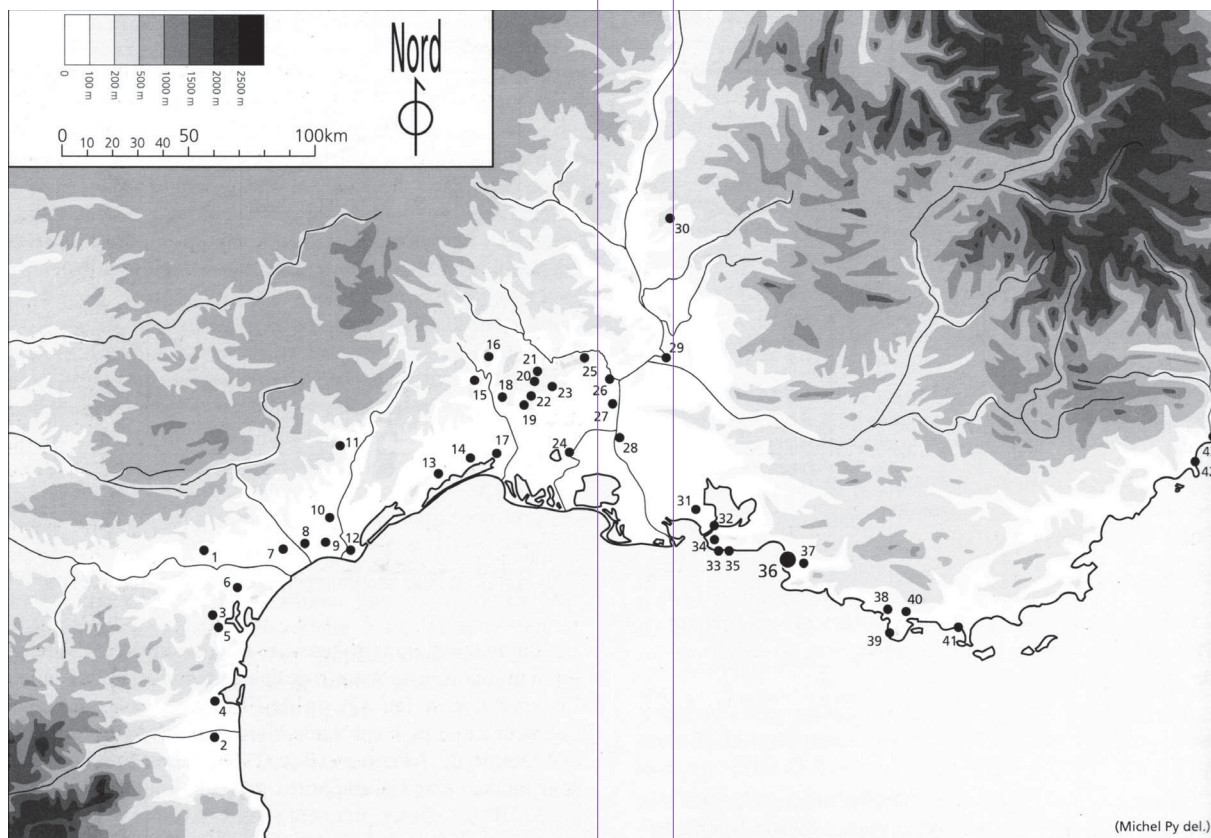


Fig. 5 – Carte de répartition des sites énumérés dans le texte.

1- Mailhac ; 2- Ruscino ; 3- Peyriac-de-Mer ; 4- Salses ; 5- Pech Maho ; 6- Montlaurès ; 7- Ensérune ; 8- Béziers ; 9- La Monédière ; 10- Cessero ; 11- La Ramasse ; 12- Agde ; 13- Lattes ; 14- Tonnerre 1 (cabane de) ; 15- Plan de la Tour ; 16- La Jouffe ; 17- La Rallongue ; 18- Villevieille ; 19- Roque-de-Viou ; 20- La Liquière ; 21- Mauressip ; 22- Nages ; 23- Nîmes ; 24- Espeyran ; 25- Le Marduel ; 26- La Roche-de-Comps ; 27- Beaucaire ; 28- Arles ; 29- Avignon ; 30- Le Pègue ; 31- Saint-Blaise ; 32- Martigues (L'Île) ; 33- Martigues (L'Arquet) ; 34- Martigues (Saint-Pierre) ; 35- Martigues (Tamaris) ; 36- Massalia ; 37- Les Baou de Saint-Marcel ; 38- Le Mont-Garou ; 39- Six-Fours (*Tauroeis*) ; 40- Ollioules (La Courtine) ; 41- *Olbia* ; 42- Antibes ; 43- Nice.

internes. Le développement de l'utilisation de la monnaie accompagne ces modifications : le cas de Lattes est particulièrement significatif à cet égard (Py 1990b). Cette transformation radicale des modes de transaction aurait eu pour effet d'accroître les tensions sur des échanges encore plus inégalitaires.

Quelques sites permettent d'illustrer cette évolution :

a) vers l'intérieur :

– Le Marduel :

200-175: vaisselle tournée importée = 13,5 % de la vaisselle et amphores = 6,6 % du total des céramiques (céramiques importées y compris les amphores = 18,5 % dont 35,9 % d'amphores) ;

175-125: vaisselle tournée importée = 12,3 % de la vaisselle et amphores = 7,4 % (céramiques importées y compris les amphores = 18,1 % dont 40,6 % d'amphores) ;

125-100: vaisselle tournée importée = 25,3 % de la vaisselle et amphores 12,5 % (céramiques importées y compris les amphores = 33,9 % dont 36,8 % d'amphores) ;

100-75 : vaisselle tournée importée = 28 % de la vaisselle et amphores 25,1 % (céramiques importées y compris les amphores = 44,8 % dont 56 % d'amphores) ;

75-25: vaisselle tournée importée = 26,9 % de la vaisselle et amphores 19,4 % (céramiques importées y compris les amphores = 39,9 % dont 48,6 % d'amphores).

b) sur la côte :

– Le Mont-Garou :

170-120 : vaisselle tournée importée = 32 % et amphores 12 %.

– Lattes (îlot 3) :

200-175 : vaisselle tournée importée = 54,9 % de la vaisselle et amphores 22,8 % (céramiques importées y compris les amphores = 58,2 % dont 39,2 % d'amphores) ;

175-150 : vaisselle tournée importée = 50,4 % de la vaisselle et amphores 23,6 % (céramiques importées y compris les amphores = 55,3 % dont 42,6 % d'amphores) ;

150-125 : vaisselle tournée importée = 56,2 % de la vaisselle et amphores 32,1 % (céramiques importées y compris les amphores = 65 % dont 49,4 % d'amphores) ;

125-75 : vaisselle tournée importée = 66,2 % et amphores 29,1 % (céramiques importées y compris les amphores = 74 % dont 39,3% d'amphores) ;

75-25 : vaisselle tournée importée = 57,5 % et amphores 25,8 % (céramiques importées y compris les amphores = 66,4 % dont 38,8 % d'amphores).

– Espeyran:

200-150 : vaisselle tournée importée = 74 % et amphores 52 % ;

150-100 : vaisselle tournée importée = 65 % et amphores 32,5 %.

Marseille est restée tributaire de l'*emporía* maritime pour ses échanges et donc très sensible d'une part aux fluctuations du monde indigène, d'autre part à l'intervention du commerce italique en Espagne et en Gaule : elle profitera du retrait italique après la conquête des Gaules (Tchernia 1986) pour trouver un regain d'activité et relancer sa production d'amphores (c'est-à-dire de vin) après le milieu du I^{er} s. av. J.-C.

7. En conclusion ...

Résumons, en schématisant, l'évolution des rapports entre l'*emporía* méditerranéenne et les partenaires indigènes.

– de la fin du VII^e s. jusque vers 540, le trafic se trouve éclaté entre de nombreux navigateurs, au

premier rang desquels les Étrusques et les Phocéens, et, vers l'ouest, les Phénico-puniques, qui abordent en de multiples points du rivage, où Marseille constitue cependant un point privilégié.

– de 540 jusque vers la fin du V^e s., les Massaliètes s'imposent comme des partenaires de plus en plus exclusifs, éliminant successivement les Étrusques et les Puniqes, ces derniers constituant les partenaires privilégiés en Occident ibérique ; parallèlement se met en place un tissu d'habitats indigènes aiguillonnés par les apports de l'*emporía* massaliète et un réseau de quelques gros points d'interface (*gateway communities*) à redistribution plus linéaire que dendritique, où certains paraissent tenir une place plus importante en liaison avec des peuplades dont l'emprise territoriale est plus vaste.

– aux IV^e et III^e s., Marseille installe, entre l'Hérault et l'Italie, une armature politico-militaire (colonies) doublant les établissements littoraux indigènes, qui restent les relais obligés des communications vers l'intérieur et où s'opèrent des prélèvements importants, mais qui se doublent de la mise en place de structures indigènes plus hiérarchisées comme autant d'écrans successifs.

– au cours des II^e-I^{er} s., l'*emporía* massaliète est progressivement concurrencée par l'*emporía* italienne, d'abord à l'ouest, puis après l'intervention de 125-121, le processus s'accélère et le rôle de redistribution dévolu aux sites littoraux s'amointrit au profit d'un marché éclaté dans un nouveau système dendritique uniformisé sous l'égide de l'organisation romaine.

Abréviations bibliographiques

- Arcelin 1982** : P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle, Y. Gasco *et al.*, Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale, *DocAMérid*, 5, 1982, 53-137.
- Arcelin 1984** : P. Arcelin, Évolution des rapports sociaux dans la basse vallée du Rhône aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, dans A. Daubigny (éd.), *Archéologie et rapports sociaux en Gaule: protohistoire et antiquité*. Actes de la table ronde CNRS de Besançon, mai 1982. Paris, 1984, 185-218 (A. Litt. Univ. Besançon, 290).
- Arcelin 1986** : P. Arcelin, Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène, dans *Territoire de Marseille 1986*, 43-104.
- Austin 1972** : M. Austin, P. Vidal-Naquet, *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, 1972, 416 p. (coll. U2).
- Bats 1986a** : M. Bats, Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *L'exploitation de la mer de l'Antiquité à nos jours. II - La mer comme lieu d'échanges et de communication*. Actes des VI^{es} Renc. intern. d'Archéol. et d'Hist. d'Antibes, 24-26 octobre 1985, Valbonne, A.P.D.C.A., 1986, 31-53.
- Bats 1986b** : M. Bats, Le vin italien en Gaule aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. Problèmes de chronologie et de distribution, *DialHistAnc*, 12, 1986, 391-430.
- Bats 1988** : M. Bats, La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique, *RANarb*, 21, 1988, 121-148.
- Bats 1989** : M. Bats, La Provence protohistorique, dans P.-A. Février *et al.*, *La Provence des origines à l'an Mil. Histoire et Archéologie*, Rennes, 1989, 169-256.
- Bats 1990** : M. Bats (dir.). *Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes, 11 mars 1989 (Trav. du Centre C.-Jullian, 7), Lattes/Aix-en-Provence, éd. A.D.A.M./Univ. de Provence, 1990, 207-213 (Et. Massa., 2).
- Boissinot 1986** : Ph. Boissinot, Le Baou Roux et le problème du territoire de Marseille, dans *Territoire de Marseille 1986*, 117-118.
- Bresson 1987** : A. Bresson, Aristote et le commerce extérieur, dans P. Rouillard et M.-Chr. Villanueva-Puig (éd.), *Grecs et Ibères au IV^e siècle avant J.-C. Commerce et iconographie*. Actes de la Table ronde de Bordeaux, 16-18 décembre 1986 (Publ. du Centre Pierre-Pâris, 19), *REA*, LXXXIX, 1987, 217-238.
- Brun 1987** : P. Brun (P.), *Princes et princesses de la Celtique. Le premier Âge du Fer en Europe 850-450 av. J.-C.* Paris, 1987, 217 p. (Coll. des Hespérides)
- Burghardt 1971** : A. F. Burghardt, A Hypothesis About Gateway Cities, *Annals of the Association of American Geographers*, 61, 1971, 269-285.
- Christaller 1966** : W. Christaller, *Central Places in Southern Germany*, Prentice Hall, 1966.
- Coupry 1984** : J. Coupry, M. Giffault, Onomastique non hellénique dans l'anthroponymie olbienne et massaliète en Ligurie marseillaise, à la fin de l'époque hellénistique, d'après les ex-voto du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte, dans *Hommages à L. Lerat*, I, Paris, 1984, 209-219.
- Cunliffe 1988** : B. Cunliffe, *Greeks, Romans and Barbarians. Spheres of Interaction*, London, 1988, 243 p.
- Dedet 1980** : B. Dedet, Premières recherches sur l'oppidum du Plan de la Tour à Gailhan, Gard. Sondages 1975-1977. Caveirac, 1980, 132 p. (Cahier, 8).
- Dietler 1992** : M. Dietler, Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au premier âge du Fer, dans M. Bats *et al.* (éd.), *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990). Lattes/Aix-en-Provence, 1992 (Études Massaliètes 3), 401-410.
- Gantès 1992** : L.-Fr. Gantès, L'apport des fouilles récentes à l'étude quantitative de l'économie massaliète, dans M. Bats *et al.* (éd.), *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990). Lattes/Aix-en-Provence, 1992 (Études Massaliètes 3), 171-178.
- Garcia 1987** : D. Garcia, Observations sur la production et le commerce des céréales en Languedoc méditerranéen durant l'âge du Fer: les formes de stockage des grains. *RANarb*, 20, 1987, 43-98.
- Gras 1977** : M. Gras, Agde et le commerce préromain dans le Languedoc archaïque dans *Géographie commerciale de la Gaule*. Actes du colloque de Tours, juin 1976. Tours, Université de Tours 1, 1977, 152-159 (Caesarodunum, 12).
- Guichard 1986** : Chr. Guichard, G. Rayssiguier, Note sur l'oppidum protohistorique des Baou de Saint-Marcel, dans *Territoire de Marseille 1986*, 105-107.
- Haselgrove 1976** : C. Haselgrove, External Trade as a Stimulus to Urbanisation, dans B. Cunliffe, T. Rowley (dir.), *Oppida: The Beginnings of Urbanisation in Barbarian Europe*, Oxford, 1976, 25-49 (BAR S, 11).

- Hirth 1978** : K. G. Hirth, Interregional Trade and the Formation of Prehistoric Gateway Communities, *American Antiquity*, 43, 1978, 35-45.
- Humphreys 1978** : S. C. Humphreys, *Anthropology and the Greek*, London, 1978, 357 p.
- Johnson 1970** : E. A. J. Johnson, *The Organisation of Space on Developing Countries*, Cambridge, Mass., 1970.
- Kelley 1976** : K. B. Kelley, Dendritic Central-Place Systems and the Regional Organization of Navajo Trading Posts, dans C. A. Smith (éd.), *Regional Analysis. I- Economics Systems*. New York, 1976, 219-255.
- Lepore 1970** : E. Lepore, Strutture della colonizzazione focea in Occidente, *PP*, XXV, 130-133, 1970, 19-54.
- Nickels 1987** : A. Nickels, Le site protohistorique du Mont-Joui à Florensac, Hérault, *RANarb*, 20, 1987, 3-41.
- Nickels 1989** : A. Nickels, La Monédière à Bessan, (Hérault). Le bilan des recherches, *DocAMérid*, 12, 1989, 51-119.
- Nickels 1990** : A. Nickels, Les amphores ionio-massaliètes ou massaliètes archaïques de la région d'Agde, dans Bats 1990, 99-110 (Et. Massa., 2).
- Pouilloux 1988** : J. Pouilloux, Un agent commercial souvent ignoré : le *metabolos*, *CH*, 1988, 413 et suiv.
- Py 1981** : M. Py et coll., *Recherches sur Nîmes préromaine, habitats et sépulture*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1981, 242 p. (Suppl. à *Gallia*, XLI).
- Py 1984a** : M. Py : Evolution des rapports sociaux de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine en Languedoc oriental, dans A. Daubigney (éd.), *Archéologie et rapports sociaux en Gaule : protohistoire et antiquité*. Actes de la table ronde C.N.R.S. de Besançon, mai 1982. Paris, 1984, 171-183 (A. Litt. Univ. Besançon, 290).
- Py 1984b** : M. Py et coll., *La Liquière (Calvisson, Gard), village du premier âge du Fer en Languedoc oriental*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1984, 363 p. (Suppl. à la *RANarb*, 11).
- Py 1986** : M. Py, D. Lebeaupin *et al.*, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). III - Les niveaux des II^e et I^{er} s. av. n. è. sur le Chantier Central, *DocAMérid*, 9, 1986, 9-80.
- Py 1989** : M. Py, D. Lebeaupin *et al.*, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). IV- Les niveaux des IV^e et III^e s. av. n. è. sur le Chantier Central, *DocAMérid*, 12, 1989, 121-190.
- Py 1990a** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome, 1990, 2 vol., 957 p. (Coll. EFR, 131).
- Py 1990b** : M. Py, Considérations sur la circulation monétaire, dans M. Py (dir.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattes, éd. A.R.A.L.O., 1990, 377-390 (Lattara, 3).
- Renfrew 1969** : C. Renfrew, Trade and Culture Process in European Prehistory, *Current Anthropology*, 10, 1969, 151-169.
- Rolley 1992** : Cl. Rolley, Le rôle de la voie rhodanienne dans les relations de la Gaule et de la Méditerranée (VII^e-V^e s. av. J.-C., dans M. Bats *et al.* (éd.), *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990). Lattes/Aix-en-Provence, 1992 (Études Massaliètes 3), 410-418.
- Salviat 1986** : Fr. Salviat, Le vin de Thasos : amphores, vin et sources écrites, dans J.-Y. Empereur, Y. Garland (éd.), *Recherches sur les amphores grecques*. Actes du coll. intern. d'Athènes, 10-12 septembre 1984. Athènes/Paris, 1986, 145-196 (Suppl. au *BCH*, XIII).
- Sammelbuch III** : Sammelbuch griechischer Urkunden aus Agypten (F. Bilabel éd.), III. Berhn und Leipzig, 1926-1927.
- Sanmartí-Grego 1990** : E. Sanmartí-Grego, P. Castaner. J. Tremoleda, Les amphores massaliètes d'Emporion, du milieu du VI^e au milieu du IV^e s. av. J.-C., dans Bats 1990, 165-170 (Et. Massa., 2).
- Tchernia 1986** : A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, 1986, 410 p. (BEFAR, 261).
- Territoire de Marseille 1986** : M. Bats, H. Tréziny (éd.), *Le territoire de Marseille grecque*. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 16 mars 1985 (Trav. du Centre C.-Jullian). Aix-en-Provence, Univ. de Provence, 1986 (Et. Massa., 1).
- Tréziny 1986** : H. Tréziny, Cité et territoire : quelques problèmes, dans *Territoire de Marseille* 1986, 7-15.
- Ugolini 1990** : D. Ugolini, Chr. Olive, La chronologie et la place des amphores massaliètes dans le commerce bitterois aux V^e et IV^e siècles av. J.-C. dans Bats 1990, 119-123 (Et. Massa., 2).
- Villard 1960** : Fr. Villard, *La céramique grecque de Marseille (VI^e-IV^e siècle)*. *Essai d'histoire économique*, Paris, 1960, 177 p. et 58 pl. h.-t. (BEFAR, 195).
- Wells 1980** : P. S. Wells, *Culture Contact and Culture Change. Early Iron Age Central Europe and the Mediterranean World*, Cambridge, Cambr. Univ. Press, 1980, 171 p.
- Whitehouse 1973** : R. D. Whitehouse, The Earliest Towns in Peninsular Italy, dans C. Renfrew (ed.). *The Explanation of Culture Change: Models in Prehistory*, London, 1973, 617-624.

Massalia et les formes d'organisation inter-poleis et supra-poleis en extrême-Occident

La colonisation phocéenne en extrême-Occident a donné lieu à de nombreuses études centrées sur ses aspects économiques, mais bien peu, depuis l'article fondateur de Lepore (1970), *Strutture della colonizzazione focea in Occidente*, sur ses implications institutionnelles et politiques.

Ainsi, on a imaginé une forme d'organisation inter-poleis en parlant d'un réseau phocéen d'Occident (Cf. par exemple Morel 1997), appuyé sur une vision globale de toutes les fondations coloniales qui leur étaient attribuées sans distinguer entre colonies et sous-colonies et en raisonnant comme si le mouvement colonial grec s'articulait en entités ethniques ou politiques sommaires, qu'elles soient eubéennes, achaïennes ou corinthiennes, sans tenir compte des rivalités sociales métropolitaines, souvent à l'origine de ces fondations, et des nouvelles rivalités nées au sein des colonies. Quelles relations entre Phocée et ses seules colonies directes, Massalia et Alalia? Entre Massalia et Alalia? Il y eut certes l'accueil des réfugiés phocéens à Marseille et Alalia : simple compassion maternelle ou signe de subordination ? Mais avant cet exode, aux dires d'Hérodote, les Phocéens avaient tenté de créer une nouvelle ville aux îles Oinoussai et, si l'on en croit toujours Hérodote, c'est à Alalia que fut installée la nouvelle Phocée avec

le transfert des cultes civiques; est-ce à dire qu'Alalia avait des liens plus étroits ou une dépendance plus forte que Massalia ? Pour la suite, que savons-nous des liens entre Velia et Marseille en dehors de la définition de Vélie comme ville des Massaliotes et des Phocéens par le *Periodos* du Pseudo-Scymnos (v. 250) et du fait que Massalia adopte, deux siècles après Velia, le lion passant comme symbole du revers de ses drachmes. En fait, au VI^e s. le *cosiddetto* réseau phocéen n'est, sans doute, qu'un élément d'un système économique plus large en train d'évoluer de la *prexis* à l'*emporía*. Si réseau phocéen il y a en extrême-Occident, avec des formes institutionnelles inter-poleis et supra-poleis, il est exclusivement massaliote. Or, la donnée de base est, au moins à partir de la prise de Phocée par les Perses, puis l'abandon d'Alalia, l'isolement de Massalia dans un extrême-Occident "barbare". En partant des informations littéraires et archéologiques, on peut ordonner ces expériences en trois moments. (Fig. 1)

***Idia pragmata* et fondations d'*emporía* (VI^e/V^e s. av. J.-C.)**

J'emprunte à Lepore la prise en compte chez Charon de Lampsaque d'une tradition phocéenne des *idia pragmata* des familles aristocratiques comme base dynamique de la colonisation phocéenne. Lepore avait insisté « sull'aspetto individuale e "semiprivato", se così si può dire, dell'attività coloniale e dell'emporía focea ancora non chiaramente legate alla comunità cittadina che a lungo del resto conservò strutture

* Massalia et les formes d'organisation inter-poleis et supra-poleis en extrême-Occident, dans *Forme sovrapoleiche e inter-poleiche di organizzazione nel mondo greco antico*. Atti del Convegno internazionale di studi (Lecce, 17-20 settembre 2008). Lecce, 2008, 492-504.



Fig. 1 – Phocéens et Massaliotes en Méditerranée occidentale.

oligarchiche ristrettissime e organizzazioni genetiche, senza evidenti opposizioni di un *demos* ». Il s'agit de la période où les Phocéens de Phocée et de Marseille pratiquent une forme d'échanges selon le modèle aristocratique commerce-piraterie-hospitalité (*makrai nautiliai* avec des pentécontères, c'est-à-dire des navires de guerre et non des navires marchands ; piraterie signalée par Trogue Pompée et Hérodote ;

pratique de l'hospitalité avec les rois barbares de Tarquin l'Ancien à Nannos et à Arganthonios) et qui correspond, à Marseille, au premier état de sa constitution politique, très fermée, décrite par Aristote (*Pol.* V, 6, 2-3). Mais c'est aussi l'époque où ces liens personnels débouchent en Méditerranée occidentale sur la mise en œuvre d'un commerce emporique organisé et sur la création d'établissements de rencontres où les mêmes Phocéens jouent un rôle majeur, de Gravisca à Emporion.

Précisément, l'établissement de l'*Emporion* ibérique est emblématique de l'activité des Phocéens de Massalia. Les auteurs antiques (Pseudo-Scylax, 2 ; Pseudo-Scymnos, 203-204 ; Strabon, III, 4, 8) sont unanimes (sauf Tite-Live, XXXIV, 9) pour leur en donner la paternité. Strabon en précise l'évolution, d'une *Palaiopolis* sur une île à une *polis* sur la terre ferme, toutes deux en partie explorées par les archéologues (Fig. 2). Sur l'îlot de San Martí d'Empúries (Aquilué 1999), le premier

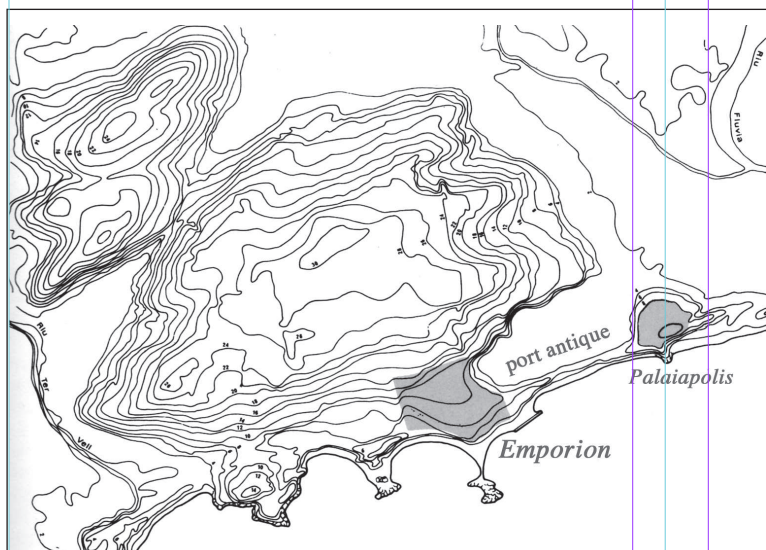


Fig. 2 – Emporion (Empúries) (d'après *Itineraris d'Empúries*, 1993).

emporion s'installe dans un habitat indigène du premier Âge du fer, vers 580/560 av. J.-C., où la présence "phocéenne" apparaît à travers l'importation de céramiques grecques, notamment à pâte claire de production massaliote. L'installation sur le continent, au sud de la petite darse naturelle qui sépare les deux établissements, se fait, vers 540/520, par la construction d'une nouvelle ville, de petites dimensions, entourée d'un rempart dont le faciès (amphores et céramique : Sanmartí *et al.*, 1990) semble toujours lié à Massalia et au contexte grec, mais aussi aux productions puniques et ibères du sud de la péninsule. Comment évolue cet établissement, dont les liens avec l'autorité indigène restera toujours forte, selon les informations transmises par Strabon ou Tite-Live, par rapport à sa "métropole" massaliote, il est difficile de le dire. En tout cas, ses habitants ont acquis l'ethnonyme d'*Emporitai* comme en témoignent deux plombs inscrits d'Emporion même (Sanmartí-Grego, Santiago 1988) et de Pech Maho (Lejeune, Pouilloux, Solier 1988) de la première moitié du V^e s. et, plus tard (mais la date est uniquement stylistique), les monnaies frappées en leur nom, d'abord abrégé EM, puis développé ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ. Si la frappe de monnaie constitue pour une cité hellénique une marque traditionnelle de son existence juridique, elle ne nous dit rien des relations inter-*poleis* entre Emporion et Massalia. Or ces liens apparaissent particulièrement étroits lors de la deuxième guerre punique quand, en 217, Massalia sert de guide à la flotte romaine qui vient relâcher à Emporion avant la bataille navale de l'Èbre.

Il faut vraisemblablement situer dans la même période que la fondation d'Emporion, au moment des contacts des Phocéens signalés par Hérodote avec le royaume de Tartessos, celle de Mainakè, dans la région de Malaga (Aviénus, *Ora*, 426-431), non encore identifiée archéologiquement, fondation massaliote selon le Pseudo-Scymnos (v. 146-147), mais phocéenne selon Strabon (III, 4, 2), ce qui signifierait que la fondation serait antérieure à 545. Quel sens attribuer à la remarque de Strabon que les ruines visibles de son temps (ou de celui de ses sources, Artémidore ou Poseidonios) sont ceux d'une "ville grecque" ?

Un scénario proche de celui d'*Emporion* nous est fourni aussi pour Arles, sur le bas Rhône, nommée Théliné, *Graio incolente*, selon Aviénus (*Ora*, 689-691). D'après les recherches archéologiques (Arcelin, 1995 et 2000), après un établissement limité au sein



Fig. 3 – Arles, Jardin d'Hiver. Plan simplifié des vestiges (d'après Arcelin 1995).

d'un habitat indigène dans le dernier quart du VI^e s., on a mis au jour un quartier d'îlots d'habitations ortho-normés, édifié au début du V^e s. (Fig. 3). La proximité géographique invite à y voir une intervention de Massalia, mais, en dehors d'un faciès (amphores et céramiques : Sourisseau 1997, 274-307) essentiellement massaliote, l'archéologie ne nous fournit aucune information sur le statut de la ville et ses liens avec Massalia.

Fondations de colonies-fortresses et affirmation de la cité (IV^e/III^e s. av. J.-C.)

La suite des entreprises coloniales massaliotes se développe dans un environnement qui est en train de changer rapidement avec l'expansion romaine d'abord en Italie, puis en Méditerranée occidentale en confrontation avec Carthage : Marseille, coupée du monde grec oriental, se situe décisivement en Méditerranée occidentale et se retrouve impliquée dans le camp romain dont elle épouse les vicissitudes et les succès.

C'est à ces fondations que fait vraisemblablement allusion Strabon (IV, 1, 5) : « Plus tard, les Massaliotes

acquissent la force et le courage pour conquérir quelques-unes des plaines alentour, déployant la même puissance qu'ils avaient mise pour fonder aussi les villes, bastions avancés, les unes du côté de l'Ibérie face aux Ibères, auprès desquels ils introduisirent le culte de leur patrie à Artémis d'Éphèse, au point d'être célébré en grec, Rhoè Agathè face aux barbares qui habitent autour du Rhône, Tauroention, Olbia, Antipolis et Nikaia face au peuple des Salyens et aux Ligyens qui tiennent les Alpes ». À Rhoè Agathè (?), il faudrait sans doute ajouter Rhodanousia, citée à côté des précédentes par le Pseudo-Scymnos, v. 208-209, mais définie comme *polis en Massalia* par Stéphane de Byzance.

Pour cette période, les fondations les mieux attestées sont en Gaule, mais le modèle a peut-être déjà été expérimenté en Ibérie avec les *polichnia* de la région du Cap de la Nao, attribués par Strabon (III, 4, 6) aux Massaliotes et parmi lesquels il cite nommément Hémérosopéion (mais *Phôkeôn apoikos*, selon Stéphane de Byzance, d'après Artémidore ; non identifié par l'archéologie), bastions avancés face au domaine punique plutôt que face aux Ibères, près de la frontière de Mastia Tarseiôn, fixée par le traité romano-carthaginois de 348. Peut-être faut-il mettre en relation ces fondations avec l'apparition, au IV^e s., dans l'arrière-pays, d'inscriptions en alphabet grec, dit grec-ibérique, qui dépend d'un alphabet ionien que J. de Hoz (1987) restitue au cours du V^e s.

Rhodè (ou Rhodos, selon Strabon) – fondée par Marseille (selon le Pseudo-Scymnos, v. 204), mais *polikhniion* des Emporitains, selon Strabon III, 4, 8, et possession des Massaliotes selon le même en XIV, 2, 10, en position d'appui par rapport à Emporion, à laquelle elle fait face géographiquement – appartient sans doute aussi à la définition strabonienne de ces colonies (IV, 1, 9 : « maintenir libre la mer quitte à laisser aux indigènes la maîtrise du pays »), quand on voit comment, au début du II^e s., elle est justement tombée aux mains des Ibères de l'arrière-pays et doit être reprise par les Romains, avant de débarquer à Emporion, au moment de leur intervention en Espagne en 195 contre le soulèvement ibère. Mais quelle est la nature du contrôle massaliote à partir du moment où, dans la deuxième moitié du III^e s., on voit la ville frapper monnaie (Fig. 4) au nom des *Rhodetai*, selon le style et l'étalon des monnaies massaliotes ? Comment ne pas songer, comme on le verra plus loin, aux frappes des *poleis Massalias* au sein de l'*arkhé* massaliote en Gaule aux II^e-I^{er} s. ?

Côté gaulois, la chronologie des fondations massaliotes semble aller du début du IV^e s. (Agathè) au milieu du III^e s. (Nikaia). Mais, comme nous l'avons



Fig. 4 – Rhode (Roses), drachme (Avers : tête féminine à gauche; légende : POΔHTΩN. Revers : rose vue de dessus; poids moyen : 4,81 g) (300-270 av. J.-C.) (d'après M. Campo, dans Puig, Martín 2006).

déjà écrit (Bats 2004), seules Agathè et Olbia sont archéologiquement visibles. La première est très sommairement connue par des éléments de son rempart et quelques vestiges de son habitat.

Les fouilles récentes que j'ai menées à Olbia fournissent en revanche une information originale. La fouille en extension d'un îlot d'habitation (îlot VI) de cette colonie à l'urbanisme géométrique nous informe sur la réalité d'un *cléros-oikopédon* dévolu à chaque famille de colons. L'îlot apparaît, en effet, au moment de la fondation, divisé en 3 modules égaux définissant pour chaque famille une maison de 126 m² organisée selon un plan-type qui semble en partie modulable selon l'activité du colon, en particulier s'il est artisan (Fig. 5).

Quel est le statut de ces établissements ? Chez Stéphane de Byzance, Tauroeis est qualifiée, d'après Artémidore, de *Massaliôtôn apoikos* et Nikaia de *Massaliôtôn apoikos* (sans référence, mais la forme *Massaliôtôn/Massaliôtôn* traduit une différence chronologique des sources). Il n'est sans doute pas raisonnable pour cette époque de donner au terme d'*apoikos* un sens trop précis. Cela peut cependant nous inciter à penser que les parallèles ne se trouvent pas dans les clérouques athéniennes du V^e s. (qui sont des établissements temporaires de garnisaires), mais plutôt dans celles du IV^e s. (mal connues) et surtout dans les *coloniae maritimae civium romanorum* des IV^e et III^e s., aussi bien du point de vue urbanistique qu'institutionnel (Bats 2004). Il s'agit de fondations civiques, pensées et réalisées dans le cadre de la cité, comme prolongements et bastions avancés (*epiteikhismata*) du territoire "politique" et liées entre elles autour du culte d'Artémis d'Éphèse, comme Strabon se plaît à le souligner. Les habitants sont des citoyens massaliotes, dans une position géographique particulière, mais aussi politique s'il convient de les inclure, aux côtés des *poleis Massalias*, dans les *hypèkooi* cités par Strabon (IV, 1, 5) après la

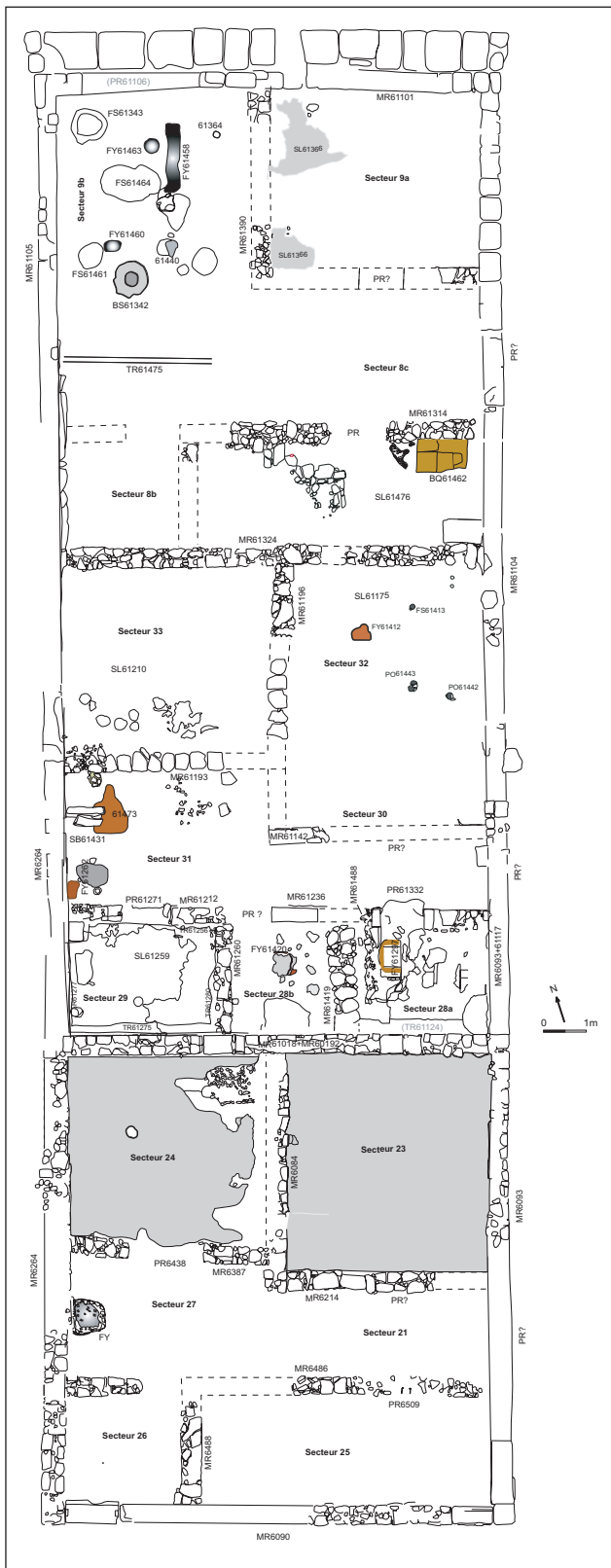


Fig. 5 – Olbia de Provence (Hyères). Plan de l'îlot VI vers 300 av. J.-C. (DAO D. Ollivier/M. Bats).

prise de la ville par les troupes de César. L'idée de subordination contenue dans ce terme (Cf. *infra* sa discussion) se retrouve en IV,1,9, lorsque Strabon précise que de son temps Nikaia « reste sous le contrôle des Massaliotes » (*hypo tois Massaliôtai*) tandis qu'Antipolis « a été séparée des Massaliotes et libérée de leurs ordres ». La cité-mère est représentée à Nikaia par l'envoi d'un magistrat, un *episcopos*, selon le terme d'une inscription du III^e s. de n.è. (CIL, V, 7914: *duumvir Massiliae, episcopos Nicaensium*).

À l'origine, le rôle de ces colonies est triple :

- social (lotissement, comprenant *oikopedon* et *kleros*, pour des citoyens-soldats vraisemblablement pris dans les classes pauvres du *demos* de la métropole),
- militaire (*epiteikhismata*, bastions avancés pour le contrôle d'une route et d'un domaine maritimes),
- commercial (limité, comme le montre bien leur faible impact sur l'environnement indigène).

Notons qu'à partir de la fin du III^e s. av. J.-C., les différentes restructurations internes de l'îlot fouillé montrent l'effacement de la répartition égalitaire du lotissement original.

Le temps de l'impérialisme romain : l'arkhè de Marseille et les poleis Massalias

Au moment de la conquête romaine de la Transalpine, Marseille possède un territoire constitué par son bassin géographique, prolongé jusqu'au delta du Rhône (Bats, 2001).

Sur l'existence d'une *arkhè* massaliote au-delà de son territoire propre, on a invoqué Strabon (IV, 2, 3) : au moment de l'intervention romaine, « les Arvernes étendaient leur *arkhè* jusqu'à Narbonne et jusqu'aux frontières de la Massaliotide » (*hè Massaliotis*, hapax pour désigner l'*arkhè* de Marseille !). En outre, Stéphane de Byzance fait référence à cinq établissements qu'il qualifie de *poleis Massalias*, à distinguer d'autres dits en *Massalia* (*Rhodanousia*, avec un doublet *Rhadanousia*, et *Troizen en Massalia tès Ialias*) : *Azania* (d'après Philon de Byblos, I^{er}-II^e s.), *Alonis* (d'après Artémidore, dernier quart du II^e s. av. J.-C.), *Auenion*, *Kabellion* (d'après Artémidore), *Kyrene*. En dehors d'*Auenion* (Avignon) et de *Kabellion* (Cavaillon), situés chez les Cavares, on ne sait pas localiser les autres agglomérations et ces deux dernières sont considérées comme purement gauloises.

Quel est le statut de ces *poleis Massalias* ? Le sens de *Massalia* dans l'expression *poleis Massalias* a été l'objet de diverses interprétations (Brunel 1945 ; Rolland 1949 ; Barruol 1969 ; Privitera 2007). Je retiens pour ma part la solution la plus économique : *Massa-*

lia est le nom de la cité et il faut vraisemblablement donner au génitif une valeur d'appartenance aussi bien géographique que politique à la cité de Marseille. En partant d'une information donnée par Cicéron (*Pro Balbo*, 50), Chr. Goudineau (1976) a fait une démonstration parfaitement claire dans ce sens : un habitant d'Avignon (*Aveniensis*) dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. (vers 70) est qualifié de *foederatus*, c'est-à-dire, dans le contexte régional des cités fédérées connues (réduites à Massalia et aux Voconces, et où ne figurent pas les Cavares), qu'il appartient à la *civitas foederata Massilia* dont il est considéré par Cicéron et son auditoire romain comme membre à part entière. Mais Cicéron le qualifie d'Avignonnais et non de Massaliote. Or, nous nous trouvons à ce moment-là projetés dans le cadre de la province romaine de Transalpine et Chr. Goudineau, cherchant « un lien assez fort pour que l'ensemble constitue un tout, jouissant, dans le cadre d'un *foedus* avec une puissance extérieure, des mêmes clauses et des mêmes droits », y voyait une relation dans le cadre d'un « état fédéral regroupant autour de Marseille un certain nombre de cités (Avignon, Cavaillon, Glanon, les Kainikétai) conservant leur individualité propre, leur corps de citoyens, frappant selon les normes massaliotes leur propre numéraire ». En fait, le lien est vraisemblablement fourni par Strabon (IV, 1, 5) qui qualifie ces composants de l'*arkhè* massaliote (comme ceux des *epiteikhismata*) d'*hypèkooi* (où Chr. Goudineau 1976, n. 36, voyait des "sujets" à proximité même de Marseille qu'il différenciait des cités fédérées). Or, ce terme est loin d'avoir un sens aussi clairement défini que le fait la traduction par "sujets" (Cf. Lemosse 1967, *passim* ; Bugno 1999, 10-17). L'idée de subordination (*hypo*) est, effectivement, confirmée dans les 33 occurrences du terme chez Strabon, dans un contexte aussi bien mythique qu'historique, grec ou non-grec, mais toujours sous le contrôle d'une puissance centrale dominante. Cela va des 25 villes (*poleis*) *hypèkooi* de Sybaris au VI^e s. av. J.-C. (VI, 1, 13) ou des Latins (*socii nominis Latini*), *hypèkooi* des Romains après la guerre latine de 340-338 (VI, 4, 2), aux 24 *kômai*, *hypèkooi* du chef-lieu de Nîmes dans le cadre du droit latin attribué au peuple des Volques Arécomiques (IV, 1, 12), en passant par les rois, *socii et amici populi romani*, qui aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., en Afrique et en Asie, conservèrent leur royaume par la bonne volonté de Rome (VI, 4, 2). Mais, comme le contextualise M. Lemosse (1967, 156), sous la domination romaine, « le contenu de ce terme combine deux notions, celle de soumission, mais aussi celle de liberté ; il sous-entend que les hommes ainsi désignés conservent

leur personnalité et leur capacité juridique, mais que leur indépendance, sans disparaître complètement, est affectée par l'existence d'une hégémonie au profit d'une autre puissance ». De même, M. Bugno (1999, 22-23), à propos de l'empire de Sybaris, arrivait à la conclusion que les *poleis hypèkooi* se référaient « à des sujets qui font partie intégrante du corps civique de la cité dominante (*politai*) et obéissent aux lois de celle-ci, tout en étant considérés de rang inférieur ». Autrement dit, il faut imaginer un subtil équilibre entre subordination et liberté, mais suffisamment clair, en terme de subordination, pour que l'administration romaine les considère comme partie intégrante de la *civitas* massaliote, et, en terme d'autonomie, pour rendre compte du fait que ces *poleis* frappent monnaie à leur nom propre, marque traditionnelle pour une cité hellénique de son existence juridique. En outre, à cette époque, et toujours en fonction de l'exemple romain, la frappe n'est pas l'objet d'un droit régalien aussi nettement affiché à la souveraineté et elle peut être fonction de la puissance politique ou économique de la ville concernée ; elle se situe, malgré tout, dans le même espace que celui des frappes des *hypèkooi* de l'empire de Sybaris au VI^e s. av. J.-C., qualifiées, par les historiens contemporains, de "monnaies d'empire". Ainsi, Avignon émet à son nom (AOYE ou AYE) des monnaies (oboles, tétroboles, petits bronzes) qui s'insèrent stylistiquement et métrologiquement dans le système massaliote. De même Cavaillon émet des petits bronzes (les seuls connus par l'archéologie) à légende KABE, de métrologie et de style massaliote. Mais d'autres villes, non répertoriées par Stéphane de Byzance, semblent pouvoir se situer dans le même contexte, non seulement par la frappe de monnaies, mais aussi par leur développement architectural : Glanon, Nîmes, bien connus archéologiquement, ou les Kainikétai et les Samnagétai, non identifiés sur le terrain (Pour toutes ces monnaies, voir Py 2006, avec la bibliographie antérieure) (Fig. 6 et 7).

Il nous reste à affronter deux problèmes :

1) Cette *arkhè* incluant des villes gauloises est-elle l'héritière d'une situation antérieure prise en compte et acceptée lors de la création de la province romaine de Transalpine ou résulte-t-elle d'une volonté romaine de récompenser un allié, tout en se déchargeant d'une administration qu'elle est incapable d'assumer seule ?

Lors de la conquête romaine de la Transalpine, les territoires conquis ont été l'objet d'une *redactio in provinciam* avec installation de troupes et fondation de colonies, mais Marseille, cité alliée de Rome, y



Fig. 6a



Fig. 6b



Fig. 6c



Fig. 6d

Fig. 6 – Monnaies “d’empire” de Massalia. 6a : Avignon, drachme (Avers : Tête masculine [Apollon ?] à gauche. Revers : Sanglier courant à gauche ; légende : AOYE), 18 exemplaires connus (Poids moyen : 2,30 g). 6b : Cavaillon, petit bronze (Avers : Tête masculine [Apollon ?] à gauche. Revers : Lion marchant à gauche ; légende : KABE), demi monnaie, seul exemplaire connu. 6c : Glanon, drachme (Avers : Tête féminine à gauche. Revers : Taureau bondissant à gauche ; légende : ΓΛΑΝΙΚΩΝ), deux exemplaires connus (1,85 et 2,18 g). 6d : *Kainika, drachme (Avers : Tête masculine à droite. Revers : Lion [ou loup] à droite ; légende : KAINIKHTΩΝ), quatre exemplaires connus (2,01-2,07 g).

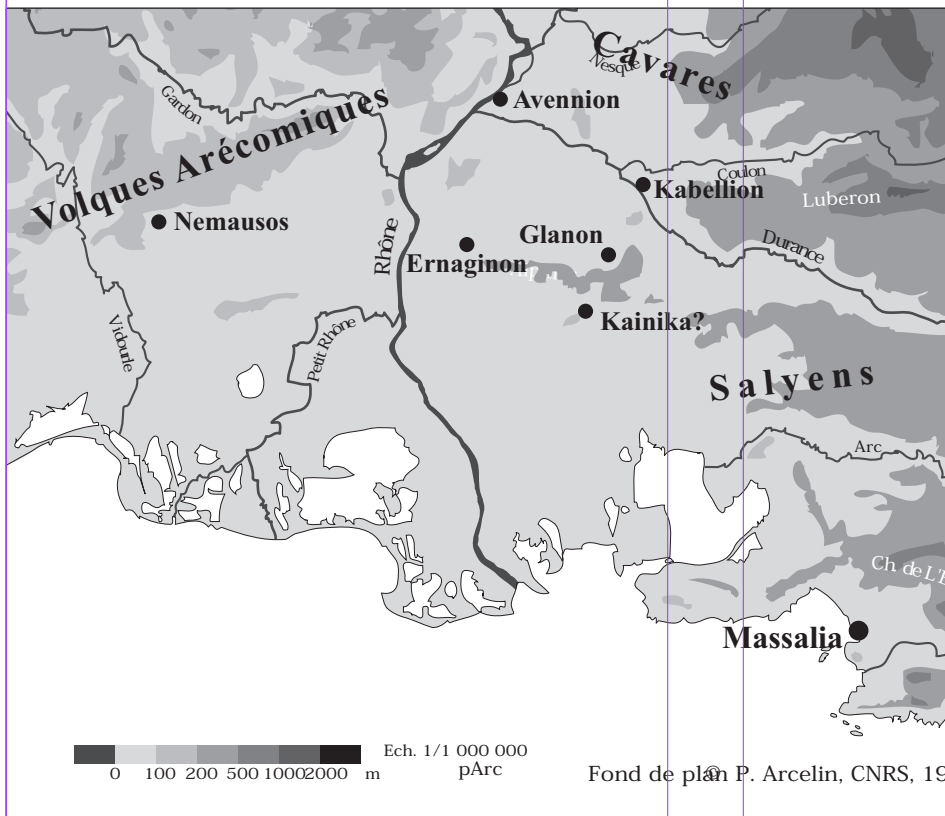


Fig. 7 – Situation des principales *poleis* Massalias nommées et possibles.

conservait son territoire et son autonomie. Nous connaissons, par ailleurs, les cadeaux faits à Marseille par les autorités romaines. Après l'intervention en 123 de Sextius Calvinus, les Marseillais bénéficient de la remise d'une bande côtière de 8 à 12 stades de Marseille à l'Italie, mais évacuée de ses habitants, puis en 102 de celle des *Fossae Marianae* par Marius, ce qui leur procure la perception de taxes, mais sans doute peu de *poleis*. Enfin, César (*BC*, I, 35) fait allusion à des concessions de territoires (*concedere agros*) chez les Arécomiques et les Helviens, faites « au nom de l'état » par Pompée (en 77 ?). Il n'est donc question ni d'Avignon, ni de Cavaillon. En revanche, P. Arcelin (2003) a bien défini les arguments archéologiques, particulièrement le développement urbanistique et architectural visible dès le milieu du II^e s., qui poussent à créditer Marseille d'un contrôle déjà en place sur Avignon et Cavaillon avant l'intervention romaine. Les mêmes arguments et la numismatique sont peut-être valables aussi, on l'a dit, pour d'autres villes, Glanum, Nîmes et d'autres, inconnus (les Kainikétai et les Samnagétai) ou mal situés comme ces Albici venus, selon César (*BC*, I, 34), au secours de la ville lors du siège de 49, *qui in Massiliensium fide antiquitus erant*, qui reprend la formule romaine de la soumission des peuples *in fidem recepti*. On peut s'interroger sur la nature des liens unissant ainsi Massalia à des établissements gaulois. Faut-il penser à des traités d'alliance en bonne et due forme ou à des relations de *philia* et *xenia*, nouées avec les "*principes Gallorum*", *hospites* des "*duces Massilienses*", signalées par Tite-Live (XXVII, 36,3) au moment du passage d'Hannibal ? Ces liens étaient, en tout cas, assez lisibles pour être authentifiés par l'administration romaine.

2) Cette *arkhè* constitue-t-elle un espace continu prenant en compte la totalité du territoire des tribus gauloises concernées ou seulement le chef-lieu urbain ? Le terme de *polis* repris par Stéphane de Byzance paraît en limiter la portée à un établissement urbain et, par ailleurs, on voit mal que la puissance romaine ait renoncé à l'exploitation d'un trop vaste ensemble conquis par les armes. Même si, dans un premier temps, on voit bien que c'est la partie occidentale de la Province, de Narbonne à Toulouse et à l'Espagne, qui ait accaparé toute l'attention et les forces du conquérant, s'appuyant par ailleurs sur Massalia pour la gouvernance de la partie orientale.

Dès le départ, Massalia assume son destin en Méditerranée occidentale, d'abord relais de Phocée avec l'Espagne, qui constituera durablement un objectif majeur. La ville a très vite assumé l'importance de sa position stratégique entre l'Italie et l'Espagne qu'elle renforce à partir du IV^e s. par le biais de ses *epiteikhismata* le long des côtes gauloises et des relations avec la Ligurie (Gênes, Cf. Milanese 1987) et, de plus en plus étroites, avec Rome. D'où la logique, d'une part de l'appui systématique aux revendications de Rome face à Carthage dont l'expansion dans le cadre hispanique la concerne directement et, d'autre part, du "retour sur investissement" au moment de la conquête de la Transalpine. En ce sens, l'étude des relations entre Rome et Marseille aurait fourni une expérience inter-*poleis* exemplaire en extrême-Occident. On y aurait même trouvé l'émergence tardive du souvenir d'une parenté depuis longtemps oubliée, avec la double intervention, au cours du II^e s. av. J.-C., de Marseille, amie de Rome, en faveur de sa sœur Lampsaque, puis de sa mère Phocée, menacées dans leur existence par l'alliée romaine occidentale.

Abréviations bibliographiques

- Aquilué 1999** : X. Aquilué (dir.), *Intervencions arqueològiques a Sant Martí d'Empúries (1994-1996). De l'assentament pre-colonial à l'Empúries actual*. Girona, 1999 (Monografies emporitanes, 9).
- Arcelin 1995** : P. Arcelin, Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels, dans P. Arcelin, M. Bats, D. Garcia, G. Marchand, M. Schwaller (éd.), *Sur les pas des Grecs en Occident... Hommages à André Nickels*. Lattes/Paris, 1995, 325-338 (ÉtMass, 4).
- Arcelin 2000**: P. Arcelin, Arles protohistorique, agglomération et structuration urbaine, dans M. Baudat (éd.), *Espaces et urbanisme à Arles, des origines à nos jours*. Actes du Colloque d'Arles, novembre 1998. Arles, Groupe archéologique arlésien, 2000, 7-23.
- Arcelin 2003** : P. Arcelin, Les *poleis* Massalias d'Étienne de Byzance et les mutations culturelles de la Protohistoire récente dans la basse vallée du Rhône, dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barrauol*, Montpellier, 2003, 131-145 (Suppl. à la RAN, 35).
- Barrauol 1969** : G. Barrauol, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Étude de géographie historique*. Paris, de Boccard (nouv. éd. 1975) (Suppl. à la RAN, 1).
- Bats 2001** : M. Bats, *La chôra de Massalia*, dans *Problemi della chora coloniale dall'Occidente al Mar Nero*. Atti XL Convegno intern. di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 2000). Napoli, 491-512.
- Bats 2004** : M. Bats, Les colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique, dans *Des Ibères aux Vénètes. Phénomènes proto-urbains et urbains de l'Espagne à l'Italie du Nord (IV^e-II^e s. av. J.-C.)*. Actes du colloque intern. de Rome (1999). Rome, 51-64 (Coll. EFR, 328).
- Brunel 1945** : J. Brunel, Étienne de Byzance et le domaine marseillais, *REA*, XLVII, 1-2, 1945, 122-133.
- Bugno 1999** : M. Bugno, *Da Sibari a Thurii. La fine di un impero*, Naples, Centre Jean Bérard (Études, III).
- Goudineau 1976** : Chr. Goudineau, Sur un mot de Cicéron ou Avignon et le domaine de Marseille, dans *L'Italie préromaine et la Rome républicaine. Mélanges offerts à J. Heurgon*, I, Paris, École Française de Rome, 325-332 (Coll. EFR, 27).
- De Hoz 1987** : J. De Hoz, *La escritura greco-ibérica. Veleia*, II-III, 1985-1986, 285-298.
- Lejeune, Pouilloux, Solier 1988** : M. Lejeune, J. Pouilloux, Y Solier, Étrusque et ionien archaïques sur un plomb de Pech Maho (Aude), *RAN*, 21, 1988, 19-59.
- Lemosse 1967** : M. Lemosse, *Le régime des relations internationales dans le Haut-Empire romain*, Paris, 1967.
- Lepore 1970** : E. Lepore, Structure della colonizzazione focea in Occidente, *PdP*, XXV, 1970, 19-54.
- Milanese 1987**: M. Milanese, *Scavi nell'oppidum preromano di Genova*, Roma, 1987 (Studia Archaeologica 48).
- Morel 1997** : J.-P. Morel, Problématiques de la colonisation grecque en Méditerranée occidentale : l'exemple des réseaux, dans Cl. Antonetti (ed.), *Il dinamismo della colonizzazione greca*, Napoli, 59-70.
- Privitera 2007** : S. Privitera, *Poleis Massalias : Da Artemidoro di Efeso a Eustazio di Tessalonica*. *MEFRA*, 119/1, 2007, 41-49.
- Puig, Martín 2006** : A. M. Puig, A. Martín (coord.): *La colònia grega de Rhode (Roses, Alt Empordà)*, Girona (Sèrie monogràfica, 23).
- Py 2006** : M. Py, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattes, ADAL (Lattara, 19).
- Rolland 1949** : H. Rolland, À propos des fouilles de Saint-Blaise. La colonisation pré-phocéenne. Les étrusques. Le domaine de Marseille, *REA*, LI, 1-2, 1949, 83-99.
- Sanmartí et al. 1990** : E. Sanmartí et al., Les amphores massaliètes d'Emporion du milieu du VI^e au milieu du IV^e s. av. J.-C., dans M. Bats (dir.), *Les amphores de Marseille grecque, chronologie et diffusion*. Actes de la table ronde de Lattes (11 mars 1989). Aix-en-Provence, 1990, 165-170 (ÉtMass, 2).
- Sanmartí-Grego, Santiago 1988** : E. Sanmartí-Grego, R. A. Santiago, La lettre grecque d'Emporion et son contexte archéologique, *RAN*, 21, 1988, 3-17.
- Sourisseau 1997** : J.-Chr. Sourisseau, *Recherches sur les amphores de Provence et de la basse vallée du Rhône aux époques archaïque et classique (fin VII^e-début IV^e s. av. J.-C.)*. I. Synthèse; II. La documentation archéologique. Thèse de doctorat de l'Université de Provence. Aix-en-Provence, 1997.

--	--	--

Chapitre V

Étrusques et Phocéens en Occident

Emanuele Greco et Réjane Roure

Recensire Michel storico di Marsiglia. La nostra amicizia è cominciata proprio a Marsiglia, nel 1990, al convegno su Marseille grecque, Marseille et la Gaule, con scambi di opinioni (ma anche grandi risate, per un condiviso senso di humour che non risparmia nessuno, nemmeno noi stessi) poco tempo dopo la pubblicazione di una mia rassegna critica al I volume delle Études massaliètes sulla città ed il suo territorio, nella quale avevo scritto con piglio da ipercritico, consumato recensore che scrive quattro nugae come se fosse il massimo esperto del problema, ricorrendo ai soliti (allora) argomenti che oggi diremmo più ideologici che altro. A quel convegno, Michel con cui legare in amicizia è più facile che bere un bicchiere d'acqua, mi raccomandò ad una funzionaria di un Museo locale di cui non mi sovviene il nome, ricordo solo che somigliava molto a Papagena del Flauto mozartiano, perché mi regalasse delle pubblicazioni recenti (piccoli cataloghi) in quanto ne avrei fatto una puntuale recensione. Papagena mi dette i cataloghi con molta riluttanza e con sguardo arcigno, borbottando che avrebbe poi amato leggerla la recensione: visto che venivo da Napoli, dovevo esser per forza un furbo. Ed io per non deludere le sue aspettative non recensii mai quegli opuscoli (niente di grave, anzi., non credo che se ne sia nemmeno accorta).

Qui, poi, devo parlare del contributo di Michel alla definizione delle origini di Massalia. E ne devo parlare benissimo, qualche maligno penserà, per piaggeria o per omaggio dovuto al senso dell'ospitalità. E invece no! I contributi di Michel Bats allo studio delle origini di Massalia sono quanto di più avanzato e di ben strutturato si possa leggere su questo argomento, per quella chiarezza espositiva con cui egli ci aiuta a capire, mettendo ordine in una materia per niente facile e spesso confusa, e per il rigore metodologico impiegato. Dico subito che, per l'avvenire, ogni accrescimento quantitativo dovrà fare i conti con quel quadro. Comincerei dal sottotitolo per me illuminante del contributo al Convegno di Studi Etruschi del 2002, pubblicato nel 2006 : les rythmes de l'archéologie et de l'histoire. Un vero e proprio manifesto programmatico che racchiude le aspirazioni ed il modo di intendere il mestiere dell'archeologo (antropologo-storico, e Michel lo è alla grande – chi non ricorda i vasi di Olbia e la cucina?) di tutta una generazione, o almeno di una parte di essa (io mi ostino a ritenerla la migliore) che dagli anni '70 in poi ha contribuito in misura assai rilevante non solo al rinnovamento degli studi di

archeologia ed in genere dell'antichità classica, ma anche a dare a questa attività 'bizzarra' dimensione di utilità e spessore culturale. E' passato del tempo e certo le vie alla storia, tramite l'archeologia, la storia archeologica intesa ovviamente come storia culturale (non si sa mai, è bene precisarlo, perché c'è sempre chi fa la storia politica con i cocci) si sono moltiplicate e diversificate. Domina quella impegnata nella definizione dello statuto delle immagini, tema bellissimo, che ha avuto proprio nell'ambiente francofono il suo centro propulsore, mentre a noi terrazzieri (mi ci metto anch'io) resta sempre il doloroso compito di fare i conti, non con le immagini misteriose ed intriganti che studia Ludi, per esempio, ma con i cocci, eterni, immortali, che aumentano si moltiplicano ad ogni campagna, in attesa di qualche buon samaritano che li prenda in esame e ne tragga insegnamento. Ma vediamo cosa ne ha ricavato Michel Bats studiando la ktisis di Massalia. Con la semplicità che ad altri costa fatica, come direbbe Tacito, ma che non va confusa con faciloneria perché a monte c'è il lavoro di catalogazione (suo e di altri) di una quantità immensa di materiale, Michel espone i punti essenziali del ragionamento storico. Una breve parentesi: la scuola di Lattes ha introdotto su basi scientifiche, sicuramente serie, la pratica dei conteggi e delle percentuali che noi non abbiamo ancora adottato, non so se per pigrizia intellettuale o per un piccolo fondo di scetticismo nei confronti di dati a volte forse un po' troppo perentori, se rapportati a quanto sappiamo (almeno da noi) di tante le classi di materiale che restano spesso largamente sconosciute. Ma si tratta di un problema a parte rispetto a quello cui voglio fare qui brevemente cenno.

Riepilogando la ricostruzione batsiana delle origini di Massalia, abbiamo:

1) la cronologia e la stessa 'storicità' del cosiddetto commercio etrusco precoloniale (argomento per il quale Bats dichiara il suo debito nei confronti di Michel Py)

2) la fondazione di Massalia I fase, verso il 600 a.C. (argomento ben fissato, già dal 1960 in poi, con il celebre libro di F. Villard)

3) il dopo Alalia e la II fase

4) il ruolo di Aristarce, l'Artemide di Efeso e gli hierà focei in occidente.

La sintesi di Michel prende dunque le mosse da una serie di studi e di ricerche fondamentali, ma tutto suo è il merito della proposizione chiara dei problemi e del più avanzato tentativo di interpretazione storica. Sul punto 1 non si può che concordare: lo stato della documentazione in tutti i siti della Gallia meridionale non permette di definire una fase archeologica anteriore al 600 a.C. tale da meritare autonomia e relativa valutazione sul piano storico (ed in questo Bats si allontana da alcune conclusioni di Py che, almeno per la Liquière, era possibilista). Ben più pregnante è la discussione sull'emporía focea, argomento di straordinario interesse per la stagione di studi animata specialmente da Lepore e Mele (bello l'incitamento di Michel 'à les lire et les redire' à vérifier). Per il nostro autore non è corretto appiattare tutto alla data del 600 a.C., ma è necessario distinguere due tempi nella fondazione di Massalia, argomento che domina ancora, grazie a lui, nel nostro modo di recepire la storia antica dell'apoikia focea nel Midi. E i tekmeria? Qui il discorso si complica perché la ricostruzione non può fare a meno di leggere insieme dati archeologici e fonti letterarie, ciò che egli fa con encomiabile garbo e con grande finezza, senza mai indulgere alle combinazioni.

L'archeologia garantisce che: nella prima fase (600-540 a.C.) Massalia mostra di avere legami con il commercio etrusco e con la Grecia dell'Est, mentre è ancora molto limitato il raggio d'azione della città nel suo entroterra; nella II fase, invece, esplose la produzione di anfore da vino (dalla chora che Strabone chiama katampelos) e non si conta il numero di nuovi abitati del sud della Gallia ai quali arriva la produzione di anfore e ceramica fine prodotta a Massalia. La I fase non si può comprendere senza mettere la città in relazione con il ben noto réseau foceo, sia in termini di relazioni con il mondo etrusco che con le altre frequentazioni (e fondazioni) focee nella penisola iberica e in Corsica. Ma è la II fase quella più densa di ricadute per la ovvia constatazione che il suo incipit deve fare a fortiori i conti con la battaglia di Alalia del 540 a.C. È la fine, come brillantemente argomenta Mele, dell'emporía tradizionale che ora deve sottomettersi al politico delle synthekai. A parte ciò, qual è l'apporto dei testi? Per Michel un primo elemento su cui riflettere è il silenzio di Erodoto su Massalia: per lo storico i rifugiati di Focea (quando arrivano le milizie di Ciro) non vanno a Massalia, mentre Antioco (e Strabone non a caso sceglie la versione antiochea) la recupera (polemicamente?) indicandola come la destinazione di parte dei profughi (inutile e deleterio l'emendamento di Casaubon che corregge Massalia in Alalia). La disamina della letteratura induce Bats, in modo convincente, a ritenere assai probabile che gli esuli di Focea cacciati da Arpago abbiano raggiunto Massalia oltre che Alalia. Tralascio qui tutte le speculazioni che si trovano più o meno esplicitate in letteratura sul ruolo (ambiguo?) di Massalia al momento dello scontro con Etruschi e Cartaginesi, in parte viziato da moderno cinismo da uomini di affari da anteporre ai legami di sangue, alla philadelphia (ma tornerebbe utile approfondire

la ricaduta che l'evento può aver avuto sull'assetto urbano di Massalia, sull'allargamento della città, se gli esuli vi si sono recati, oltre che andare in buona parte a fondare Velia, dopo la scoperta, ormai di qualche decennio fa, della *Butte des Carmes*) e concludo con uno dei pilastri della vicenda apocistica massaliota, la figura di Aristarce. Anche qui Erodoto tace (Bats non mostra simpatia per lo storico che considera apertamente misomassaliota). Aristarce è nota grazie al solito Strabone, da cui apprendiamo la vicenda di questa donna alla quale l'Artemide di Efeso ordina di partire con i Focei, portando la copia di una statua tra gli oggetti sacri (il concetto si intreccia con l'*aphidryma dei sacra*, sia ad Alalia che a Velia). A lei si deve la fortuna del culto artemideo in tutte le fondazioni focee. In che epoca va collocato questo episodio? Alla partenza della prima vague coloniale nel 600 a.C. o dopo la chute di Focea nel 545 a.C.? Personalmente preferisco seguire Gras (un altro Michel) e legare Aristarce alla ktisis del 600 a.C. Bats preferisce ritenerla collocabile nel 545 a.C.

Le argomentazioni sono degne di attenzione, ma avrebbero bisogno di un discorso lungo. Direi, rispetto alla data di pubblicazione dei lavori di Michel Bats, che oggi questo argomento andrebbe riveduto alla luce dello sviluppo che l'indagine storica sta avendo in anni recenti, grazie allo studio delle saghe mitiche e religiose con l'approccio della memoria culturale ed ancora di più con quello della 'storia intenzionale'. A parte ciò, il nostro debito di riconoscenza nei confronti di Michel resta grandissimo. Noi ci auguriamo di continuare ancora a lungo a beneficiare della sua scienza, della sua intelligenza e della sua contagiosa simpatia.

Emanuele Greco

Emanuele Greco a présenté les principaux éléments du dossier concernant les recherches autour des Phocéens, qu'en est-il de celles concernant les Étrusques, les autres acteurs des échanges en Méditerranée occidentale. Ce que l'on pourrait appeler « la question étrusque » divise les archéologues – essentiellement ceux de Gaule méridionale – depuis longtemps, et ce thème a fait l'objet de débats extrêmement vifs au cours des dix dernières années, opposant principalement les deux Michel de la Protohistoire méditerranéenne : Py et Bats.

L'article des MEFRA de 1998 a en quelque sorte mis en place les éléments de la discussion, mais il s'inscrit dans la droite ligne de celui de 1992 sur les relais indigènes du littoral gaulois, aux colloques de Marseille (1990) (supra, p. 255-272), et de celui de 1994 sur « les silences d'Hérodote » publié dans les mélanges offerts à G. Buchner, puisque traiter des Phocéens en Occident et de la bataille d'Alalia impliquait nécessairement d'aborder les Étrusques. La volonté de Michel Bats est justement de souligner le fait que ces deux acteurs des échanges en Méditerranée occidentale sont indissociables. Il approfondira son argumentation en 1997 au colloque de Carcassonne (Mailhac et le Premier Âge du fer, 1999), soulignant toujours les relations existant, tout au long du VI^e siècle avant J.-C., entre Marseille et les cités étrusques, à l'inverse de la position de Michel Py opposant Marseille et les Étrusques comme deux adversaires commerciaux dominant successivement les échanges. Ainsi en 1995, dans les Hommages à André Nickels (Études Massaliètes 4), Michel Py développe – déjà – ses arguments en faveur d'une présence étrusque à l'origine de la création du comptoir de Lattara : matériel étrusque présent dans tous les niveaux de fondation, originalité de ce faciès, etc, avant même la découverte, entre 1999 et 2002, de la maison étrusque de la zone 27, qui sera présentée lors du colloque de l'Institut d'Études Étrusques tenu en 2002 à Marseille et à Lattes (paru en 2006). Michel Bats reprendra au moment de ce même colloque son argumentation en y intégrant les dernières découvertes archéologiques.

Dans tous ses articles, transparaît, en effet, de façon éclatante la double formation de Michel Bats : historien et archéologue, ainsi que ses compétences philologiques : une parfaite maîtrise des sources littéraires antiques, alliée à une connaissance pointue et complète des données archéologiques, tant celles de Gaule méditerranéenne que celles de l'Italie méridionale, de l'Espagne et du monde étrusque. La référence aux travaux des Italiens est de fait une autre constante de ces articles : Alfonso Mele en particulier, dont les travaux sont en grande partie à la base du travail de Michel Bats sur les échanges en Méditerranée occidentale, et bien sûr Ettore Lepore, le maître des études phocéennes, mais aussi beaucoup d'autres chercheurs, qui lui permettent de donner une ampleur véritablement méditerranéenne à ses réflexions et de replacer la situation de la Gaule dans un contexte plus large.

Dès 1994, avec comme point de départ l'absence de Marseille de l'œuvre du grand historien grec, Michel Bats développe une réflexion sur le crédit accordé aux différents auteurs de l'Antiquité ayant laissé des témoignages – toujours succincts et parfois contradictoires – sur les Phocéens et les Étrusques, qui lui permet de reconstruire

de façon cohérente une histoire connue par bribes. Parallèlement il expose clairement toutes les découvertes archéologiques liées à la question de ces échanges : tant celles de Marseille que celles des sites indigènes.

*La présence majoritaire des amphores et de la vaisselle – étrusques – à Marseille même dans les premiers temps de son existence est plus particulièrement soulignée et pousse Michel Bats à relativiser l'importance accordée aux importations étrusques présentes sur les sites de Gaule méridionale : Saint-Blaise, Tamaris, La Liquière. La question de la présence étrusque remonte quasiment au début des recherches sur la colonisation grecque, à travers d'une part la question aujourd'hui obsolète de la "précolonisation", à travers aussi l'étude du matériel étrusque découvert sur les sites de Gaule méridionale, daté d'une période antérieure à la fondation de la cité phocéenne. Cette chronologie, et en particulier la datation des mobiliers archéologiques à laquelle elle est liée, est l'un des pivots de la réflexion de Michel Bats puisqu'il argumente pied à pied en faveur d'une révision de cette chronologie, en démontrant la faiblesse des constructions donnant une chronologie haute aux mobiliers étrusques et en argumentant donc pour une datation plus basse de ces importations pouvant toutes être postérieures à la date de 600 avant notre ère, donc à la fondation de Marseille, ce qui implique que les Phocéens doivent être pris en compte comme (re) distributeurs actifs possibles de ces productions, au même titre que les Étrusques eux-mêmes. Cette proposition illustre les pratiques de la *prexis* et de l'*emporion* qui caractérisent justement les débuts du VI^e siècle avant notre ère comme l'ont souligné les recherches menées sur cette période en Méditerranée, et permet de ne pas opposer de façon artificielle deux acteurs des échanges archaïques, mais de proposer une vision plus nuancée.*

Nuance est en effet l'autre maître mot des travaux de Michel Bats : nuance et précision, précision du vocabulaire surtout, pour souligner que parler de "commerce" étrusque au VI^e siècle est impropre, anachronique en fait ; nuance pour redonner la profondeur historique nécessaire à la compréhension de ces décennies de contacts entre Gaule, Étrurie et Grèce. À travers l'étude, en fait la remise en question, du rôle et de la place des Étrusques dans ces échanges, Michel Bats s'interroge également sur le statut de Marseille et sur son histoire tout au long des six siècles de la colonie grecque, comme le chapitre suivant de cet ouvrage le souligne. En refusant une vision trop tranchée des modalités de ces échanges et en tentant d'en déceler toutes les évolutions, les articles portant sur les Phocéens et les Étrusques, tout en réunissant des données souvent éclatées, incitent à approfondir et affiner constamment sa réflexion.

Réjane Roure

Les silences d'Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu'à la fondation de Vélia *

Derrière cette étude, se trouve d'abord l'in vraisemblable silence d'Hérodote sur Marseille: la cité phocéenne avait-elle donc si peu d'importance qu'elle ne pouvait apparaître, pour le père de l'histoire, que comme point de repère géographique de ces mystérieux Sigynnes parcourant les contrées ligures pour vendre d'improbables denrées ? En contrepoint, fallait-il considérer comme un inutile bavardage ces multiples mentions souvent allusives, pleines de pièges, des auteurs parlant de la Marseille archaïque à l'occasion de la chute de Phocée et du départ des Phocéens vers l'Occident ? L'étude de J. Brunel (Brunel 1948), suivi par F. Villard (Villard 1960) et d'autres, semblait clore la question. Heureusement, par touches successives (Gras 1987a et b ; 1991 ; 1995), M. Gras recousait entre elles des traditions à première vue contradictoires pour les insérer dans les trafics méditerranéens. Sur fond de l'étude fondatrice d'E. Lepore (Lepore 1970), J.-P. Morel continuait à construire pierre à pierre un véritable monument phocéen (Morel 1975 ; 1982 ; 1988 ; 1992) tandis qu'A. Mele élargissait le débat au commerce grec archaïque (Mele 1979 ; 1988) et que F. Villard (Villard 1992) lançait un nouveau pavé dans la mare du statut colonial de Marseille. Pendant ce

temps, l'archéologie marseillaise progressait à pas de géants et offrait enfin de nouveaux et solides éléments d'appréciation (*Marseille* 1992, *passim*). On découvrira au fil des pages l'aiguillon de bien d'autres chercheurs. J'ai essayé pour ma part de reprendre les quelques textes antiques rendus coupables de certaines de nos erreurs, pour tenter d'illustrer «la dignité que nous devons reconnaître à la tradition écrite face aux données archéologiques» (Morel 1988, 460). Les reconquêtes proposées pourront paraître futiles et les résultats contestables, mais il faut parfois rechercher la simple vraisemblance historique, «à moins d'abandonner tout espoir d'explication, ce qui n'arrive que trop souvent, hélas ! aux historiens de la Grèce archaïque» (Malkin 1992, 51). Le thème retenu sera donc celui des relations entre les Phocéens et leurs colonies occidentales, au premier rang desquelles Marseille, avec, en thème central, l'épisode dramatique de la fuite des citoyens de Phocée face à la conquête perse.

1. Marseille et l'*emporía* phocéenne en Occident

Aujourd'hui plus personne ne doute de la date de fondation de Marseille vers 600 av. J.-C., qui fait d'elle la plus ancienne colonie des Phocéens en Occident. L'archéologie¹ est venue largement confirmer

* Les silences d'Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu'à la fondation de Vélia, dans *Apoikia. Scritti in onore di G. Buchner. Annali di Archeol. e Storia Antica*, NS 1, 1994, 133-148.

Pour les références bibliographiques, cf. synthèse (p. 340-439).

¹ Villard 1960 ; *Marseille* 1992.

Timée et les chronographes tardifs qui plaçaient cette fondation entre les années 600 et 596: Timée (*ap.* Ps-Scymnos, 211-214: 120 ans avant Salamine) en 600/599, Solin (II, 52: dans la 45^e Olympiade) entre 600 et 596, Eusèbe en 598 et Saint-Jérôme en 599. En outre, Tite-Live et Justin la situaient sous le règne de Tarquin l'Ancien, soit, dans l'annalistique romaine, entre 616 et 578.

Pour le contexte de la fondation, faut-il revenir encore une fois sur l'*emporía* pratiquée par les Phocéens? Les études de E. Lepore (1970) et A. Mele (1979; 1988, 62) ont parfaitement défini ce qu'elle était et n'ayant rien à y ajouter², je me contenterai de citer un peu longuement ce dernier: «Che il commercio praticato dai Focei sia ἐμπορία è esplicitamente rilevato dalle fonti: Aristotele da un lato, Plutarco dall'altro³, richiamando tradizioni relative alla fondazione di Massalia usano esattamente questa definizione. Già Herodoto, d'altro canto, riferendo dell'ostilità dei Chioti a un eventuale insediamento foceo nelle isole Oinoussai, lo motiva col timore che queste isole potessero essere trasformate in un emporion. Ancora Herodoto ricorda i Focei tra i fondatori dell'Hellenion e prostatai dell'emporion di Naukratis. Parallelamente la stessa tradizione focea mette in rilievo il carattere alternativo rispetto all'agricoltura che i commerci focei hanno, sottolineando il rapporto di questi con la povertà e ristrettezza del territorio di Focea e delle sue colonie: coerentemente nel già citato Plutarco i Focei fondatori di Massalia appaiono come testimoni di una concezione del commercio di tipo esiodeo. Nello stesso senso parla la rivendicazione ai Focei della pratica delle μικρὰ ναυτιλία nella scoperta dell'Adriatico, della terra dei Tirreni, dell'Iberia e di Tartesso: navigazioni su lunghe distanze e a largo raggio, che si propongono come alternative alle pratiche agricole del tipo di quelle che già Esiodo conosceva come ἐμπορία. Del resto nell'ambito di queste ναυτιλία si colloca

² La seule chose à modifier concerne l'occupation du site de Vélia avant la fondation de 540: contrairement à ce que l'on croyait à l'époque, aucun mobilier ne peut vraiment être mis en rapport avec la période précédant cette fondation. Cf. Morel 1988 et Velia 1994

³ Contrairement à ce qu'écrivit Villard 1992, 169, Aristotele ne parle pas des Phocéens qui, «en Ionie, possédaient un emporion», mais des Phocéens qui, «en Ionie, pratiquaient l'emporía» (οἱ ἐν Ἰονίᾳ ἐμπορία χρώμενοι) et chez Plutarque (*Sol.*, 2, 6-7), si le terme de marchand n'est pas utilisé pour qualifier Protis, celui-ci est bien cité comme exemple de ceux qui pratiquait l'emporía à l'époque où celle-ci était honorée (ἐμπορία δόξαν εἶχεν; ἐμπορία χρήσασθαι), comme aussi Solon, Thalès, Hippocrate et Platon.

l'arrivo a Tartesso, che già il samio Coleo aveva scoperto e utilizzato come ἐμπόριον. In conclusione le navigazioni, frequentazioni e fondazioni focee tra la fine del VII e il pieno VI secolo sono per la tradizione che è anche focea ricondotte sotto il segno dell'emporía e presentate con i caratteri che strutturalmente, da Esiodo in poi, caratterizzano l'ἐμπορία».

C'était aussi l'analyse développée par Vallet, Villard (1966), où apparaissait déjà cependant l'idée que parmi les établissements phocéens d'Occident, il fallait mettre de côté Marseille «qui est une fondation coloniale au plein sens du terme avec, dès l'origine, œcistes et transferts des cultes venus de la métropole». Villard 1992 revient sur cette spécificité et énumère les caractéristiques qui font de Marseille «une apoikia classique», et dont certaines appellent un commentaire:

– «une expédition de reconnaissance»: mais cette expédition se situe précisément au cours de navigations plus amples, qui les ont amené *in ultimam Oceani oram*, d'après Justin, qui est le seul à détailler ainsi la fondation de Marseille, navigations, qu'il est légitime de mettre en relation avec les *makrai nautiliai* d'Hérodote dont le but n'était certainement pas de simple exploration géographique.

– «la consultation de l'oracle (celui d'Artémis d'Éphèse) avant le départ» et «le transfert rituel des cultes (par les soins de la prêtresse Aristarchè qui accompagne les Phocéens)»: s'agit-il d'un oracle? Strabon dit qu'une voix (*logon ekpesein* et non *logion* restitué par Cazaubon) fut entendue au moment où les Phocéens quittaient leur patrie: on reviendra plus loin sur ce récit. Il n'y a pas de transfert rituel des cultes de la métropole: Aristarchè, qui ne deviendra prêtresse d'Artémis qu'après l'arrivée à Marseille, emporte une copie de la statue de culte de l'Artémis d'Éphèse.

– «l'accord avec le souverain du pays qui concède le site de la ville»: certes, mais Justin raconte aussi comment les indigènes ont fini par réagir lorsqu'ils ont eu l'impression que les Phocéens de Marseille passaient du statut d'*inquilini* à titre précaire à celui de propriétaires à part entière⁴, ce qui pourrait jeter un doute sur la nature de la fondation originelle.

En tout état de cause, même en admettant – ce qui est le cas – que Marseille ait été fondée selon les règles d'une colonie (présence d'un ou deux œcistes, date précise de fondation), cela ne préjuge pas de sa fonction et de ses liens avec sa métropole et ne l'isole pas du reste de la Méditerranée.

⁴ Cf. déjà Morel 1983, 569 et Bats 1986, 26 et ce volume, 248-249.

F. Villard voit une preuve de cet isolement dans le fait que parallèlement aux quelques importations de céramiques de Grèce de l'Est, phocéennes, les habitants aient mis en place des ateliers de céramique locale. Il en vient ainsi à imaginer que les Phocéens de Marseille aient simplement vivoté à l'intérieur de leur établissement, utilisant comme lieux d'approvisionnement «les petits *emporion* préexistants proches de chez eux, comme ceux de Tamaris ou de l'Arquet ou l'*emporion* beaucoup plus important de Saint-Blaise» ou accueillant «directement chez eux des négociants venus d'Étrurie», tributaires ainsi du commerce étrusque sans y participer? D'abord, il est impossible de définir comme *emporion* les petits habitats indigènes de Tamaris et de l'Arquet qui ont livré une poignée de tessons importés parmi une masse de mobilier indigène, ni même l'oppidum de Saint-Blaise où, vers 600, la proportion de céramique indigène non tournée atteint près de 90 % du mobilier⁵. Ensuite pourquoi refuser à Marseille le rôle de relais phocéén que l'on accorde aux autres implantations phocéennes d'Occident, contemporaines ou immédiatement postérieures à la fondation de Marseille (Mainakè, Emporion, Alalia, Agathé)? Villard, pour dénier à Marseille ce rôle, avance l'absence de diffusion de produits méditerranéens au-delà de l'environnement immédiat de Marseille; mais n'est-ce pas plutôt le signe d'un engagement limité de la colonie vers son arrière-pays? N'en serait-il pas ainsi si Marseille n'était encore qu'une escale des Phocéens, s'insérant dans un réseau occidental plus vaste dont Hérodote nous fournit la clef: les *makrai nautiliai* des Phocéens concernent l'Adriatique, la Tyrrhénie, Tartessos et l'Ibérie. Si l'Adriatique n'a toujours pas fourni d'élément susceptible d'étayer une pénétration phocéenne reconnaissable, il en va différemment pour les deux autres secteurs. Je renvoie sur tout cela aux exposés de Lepore 1970 et Morel 1988. Si Hérodote ne parle pas de la Gaule, c'est précisément parce qu'elle n'est pas le but de ces navigations! Marseille, puis Alalia (elle aussi colonie à part entière selon la définition de Villard) représentent les installations fixes en bordure des secteurs qui sont les véritables sources de profit: Marseille à mi chemin

de l'Étrurie et de l'Ibérie, Alalia face à l'Étrurie et sur la route de l'Ibérie soit directe par les bouches de Bonifacio, soit indirecte via Marseille. Dans les zones d'acquisition elles-mêmes, les Phocéens exploitent un certain nombre d'établissements⁶ qui pourraient procéder d'un système d'*emporion* au sens de port of trade: Mainakè pour Tartessos, Emporion (et peut-être déjà Hèmeroskopeion) pour l'Ibérie avec une échelle intermédiaire possible à Agathé, Gravisca pour l'Étrurie⁷. Le faciès des importations à Marseille et en Gaule méridionale autour de 600 et dans la première moitié du VI^e s. me semble confirmer cette vision des choses. J'ai déjà émis ailleurs des doutes sur l'antériorité d'un commerce étrusque organisé en Gaule méridionale dans le dernier quart du VII^e s. avant la fondation de Marseille (Bats 1992). Les quelques trouvailles sur lesquelles s'appuie cette définition ne me paraissent pas en effet suffisantes: les amphores étrusques et le bucchero du style de transition retrouvés sur les quelques sites concernés (La Liquière, Tonnerre, Saint-Blaise, L'Arquet et peut-être Tamaris) ne diffèrent pas de ceux que l'on trouve dans les premières couches de Marseille, où

⁵ Pour Tamaris: Ch. Lagrand, dans *CLPA* 11, 1962, 258-260; 12, 1963, 249-251. Pour l'Arquet: Ch. Lagrand, Un habitat côtier de l'Âge du fer à l'Arquet, à La Couronne (B.-du-Rh.), *Gallia* XVII, 1, 1959, 179-201. Pour Saint-Blaise: P. Arcelin, Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène, dans *Le territoire de Marseille grecque*, Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (1985), Aix-en-Provence 1986, n. 106.

⁶ Mainakè, selon Strabon, III, 4, 2, était (puisqu'en ruine à son époque) «d'après la tradition la dernière des villes phocéennes vers l'Occident»; on retrouve la même information chez le Ps-Scymnos, 146-149, «la plus éloignée de toutes les villes grecques d'Europe», mais définie comme «*polis massaliotikè*», ce qui n'interdit pas qu'elle ait pu être fondée par les Phocéens avant d'être récupérée par les Massaliotes. C'est également le cas d'Emporion, Hèmeroskopeion et Agathè. Emporion est une fondation phocéenne selon Tite-Live (XXVI, 19, 11: *oriundi et ipsi* [sc. comme les Marseillais] *a Phocae asunt* et XXXIV, 9, 1: *Graeci ... a Phocaea unde et Massilienses oriundi*, Silius Italicus (III, 369: *Phocaicae Emporiae*) et Pline l'Ancien (III, 22: *Emporiae ... Graecorum qui Phocaensium fuere suboles*); selon le Ps-Scymnos, Emporion et Rhodè sont deux villes grecques, ὅς Μασσαλιῶται Φωκαεῖς ἀπόκισαν, que l'on doit traduire, «que les Phocéens Massaliotes colonisèrent», sans entendre forcément une fondation (cf. Casevitz 1985, 132), d'autant plus que le poète précise ensuite que Rhodè avait été fondée (*ektisan*) par les Rhodiens. Selon Scylax, 2, les habitants d'Emporion sont des colons des Massaliotes (Μασσαλιωτῶν ἄποικοι); pour Strabon, III, 4, 8, et pour Etienne de Byzance, s.v., Emporion est une fondation des Massaliotes (Μασσαλιωτῶν κτίσμα). Hèmeroskopeion est un πολίχνιον Μασσαλιωτῶν, selon Strabon, III, 4, 6 et colonie des Phocéens (Φωκαέων ἄποικος) selon Artémidore ap. Etienne de Byzance, s.v. Agathè est dite possession des Phocéens selon Scymnos ap. Etienne de Byzance, s.v., des Phocéens fondateurs de Marseille selon le Ps-Scymnos, 207-208, fondation massaliote par Strabon (IV, 1, 5 et IV, 1, 6: κτίσμα Μασσαλιωτῶν); *quondam Massiliensium* par Pline l'Ancien (III, 33).

⁷ Pour l'Espagne: Rouillard 1991, sp. 217-316. Pour Gravisca: bibliographie, dans *BTCGI*, III, s.v. Pour la Gaule méridionale: Bats 1992.

l'on sait maintenant qu'ils constituent dans la première moitié du VI^e s. une proportion, majoritaire pour les amphores et importante pour la céramique fine, du mobilier recueilli. Je préfère donc voir dans ces trouvailles la trace des navigations phocéennes aussi bien qu'étrusques (plutôt que celle d'un « commerce » étrusque solitaire), car il est bien entendu que les Phocéens ne sont pas les seuls à naviguer dans le cadre des échanges qu'ils ont suscités en mer Tyrrhénienne. On comprendra alors que si je suis d'accord avec Morel 1988 sur le fait qu'il n'y a pas entre Phocée et Marseille un « commerce colonial », je m'écarte au moins sur un point du tableau qu'il brosse. Je ne crois pas que la mer Tyrrhénienne soit « secondaire structurellement par rapport au cœur du dispositif [phocéen] qui se trouve à Marseille », que « la volonté des Phocéens ait été de créer un réseau entre l'Asie Mineure et la Gaule via la Tyrrhénienne », car, dans cette première moitié du VI^e s., la Gaule reste largement inexploitée par les navigateurs méditerranéens, qu'ils soient Étrusques, Punique, ou Phocéens. Les trouvailles se résument à quelques centaines de fragments de céramique fine (bucchero, céramiques de Grèce de l'Est, attique et grise monochrome et à pâte claire de fabrication régionale) et d'amphores (puniques, gréco-orientales, corinthiennes et surtout étrusques), dans quelques habitats du bas Rhône, proches de Marseille, où ils représentent entre 2 et 10 % de tout le mobilier céramique. Il faut y ajouter une trentaine de vases en bronze étrusques le plus souvent dans des tombes de chefs, parfois sous tumulus. En somme, un faciès qui relève plus encore de l'échange d'objets que d'un véritable commerce et qui n'a rien à voir avec celui qui se mettra en place après 540.

La colonisation phocéenne n'est pas une colonisation de la faim issue d'une crise agraire ou d'une crise démographique, mais le résultat d'un esprit d'entreprise symbolisé par l'*emporía*. Les Phocéens gèrent par son intermédiaire « des trafics qui dépassent de loin la communauté phocéenne » et « dans ces trafics, la grande spécialité des Phocéens – plus importante que la diffusion des vases attiques – consistait à faire affluer vers le monde méditerranéen ou à transporter d'un bout à l'autre de la Méditerranée les métaux, les céréales et sans doute les esclaves »⁸.

⁸ Sur tout cela Morel 1988, spécial. p. 440-445.

2. Marseille et les fugitifs de Phocée

2.1. Le récit d'Hérodote (I, 161-167)

Du récit, dramatique et détaillé, d'Hérodote, par ailleurs bien connu, nous ne retiendrons que les éléments importants pour notre objectif :

- Le départ des Phocéens devait être un voyage sans retour comportant le transfert de la cité symbolisée par celui de ses objets sacrés et de ses cultes.
- L'objectif originel n'était pas l'Occident, puisque les Phocéens tentent de s'installer aux îles Oinoussai qu'ils proposent d'acheter aux Chiotes.
- Malgré les engagements et les imprécations contre ceux qui renonceraient, plus de la moitié des citoyens, au dernier moment, retournent à Phocée.
- Devant l'impossibilité de s'installer aux îles Oinoussai, les Phocéens décident de gagner la Corse où ils possédaient une colonie « édifiée vingt ans auparavant sur l'avis d'un oracle » ; « ils y habitent en commun pendant cinq ans avec ceux qui étaient arrivés avant eux et y élèvent des sanctuaires ».
- « Comme ils razziaient tous leurs voisins, Tyrrhéniens et Carthaginois s'entendent pour lancer contre eux leurs navires au nombre de soixante pour chacun. Les Phocéens armant eux aussi leur flotte, forte de soixante navires, les affrontent dans la mer appelée Sardoniennne. Le résultat du combat naval fut pour les Phocéens une victoire cadméeenne... Ils regagnèrent Alalia, prirent à bord leurs enfants, leurs femmes et tout ce que leurs navires pouvaient porter du reste de leurs biens et après avoir abandonné la Corse il firent voile vers Rhégion... De là, ils s'assurèrent la possession d'une ville du pays d'Énotrie qui porte aujourd'hui le nom de Hyélè. Ils fondèrent cette ville après avoir appris d'un homme de Poseidonia que le Kyrnos, que la Pythie leur avait dit de coloniser, était un héros et non l'île ».

Un faux problème à propos de la colonie d'Alalia : inutile de corriger ἀνεστήσαντο des manuscrits par ἐνεκτήσαντο ou de vouloir lui donner le sens de « relever », qui sous-entendrait qu'une ville existait déjà à l'emplacement d'Alalia au moment de sa fondation v. 565 ; le terme est usité ailleurs par Hérodote dans le sens d'« élever, édifier ».

Un vrai problème à propos de Véλια : faut-il penser qu'il y eut deux temps dans la naissance de Véλια : dans un premier temps des Phocéens se rendirent maîtres d'une cité déjà existante (ἐκτήσαντο πόλιν...αύτην ἦτις νῦν Ἰέλη καλεῖται), et dans un deuxième temps, ils procédèrent à l'acte de fondation (ἔκτισαν) quand le sens de l'oracle leur est révélé par un Poseidoniate.

Ou bien ἔκτισαν (cf. Ἐλέαν κτίσαι chez Antiochos) se contente-t-il de reprendre sous une forme technique l'acte qui était exprimé auparavant sous une forme matérielle ? Pour le moment l'archéologie répondrait plutôt dans ce sens, puisqu'en définitive rien dans le mobilier recueilli ne permet d'envisager une occupation antérieure à ca. 540.

Reste le problème de l'oracle. Celui-ci disait donc aux Phocéens: κτίσαι Κύρνον et le Poseidoniate en révèle l'ambiguïté par le jeu de mots sur Kyrnos, île et héros. Mais ne faut-il pas se poser la question de la chronologie de cet oracle: avait-il été donné aux fondateurs de 565 comme cela semble découler de l'information d'Hérodote I, 165 (ἐκ θεοπροπίου) ou à ceux de 545 ? Car, après tout, après l'échec d'installation aux Oinoussai, un oracle aurait pu enjoindre aux Phocéens de « coloniser la Corse » (sans que cela implique une nouvelle fondation, puisqu'Alalia existait déjà) ou « d'instituer le culte du héros Kyrnos » : le silence d'Hérodote à ce sujet est-il à nouveau suffisant pour éliminer cette possibilité ? Quoi qu'il en soit, et sans entrer dans le débat sur le culte de Kyrnos à Vélie ou le fait que l'interprète ait été un Poseidoniate⁹, je retiens que l'intérêt principal des réfugiés d'Alalia dans cette réinterprétation de l'oracle est de retrouver une légitimité à représenter la nouvelle métropole phocéenne, puisque, malgré l'échec de leur installation à Alalia, ils demeurent les descendants des réfugiés arrivés de Phocée avec leurs *hiera*.

2.2. Les fugitifs de Phocée réfugiés à Marseille

Il est un autre silence d'Hérodote encore plus accablant: les Phocéens fugitifs n'auraient cherché refuge qu'à Alalia et ignoré complètement Marseille. Et pourtant les auteurs anciens sont nombreux à témoigner de leur arrivée dans la colonie gauloise, plus nombreux même que la tradition moderne, par suite de corrections ou de traduction fautives, ne l'a jusqu'ici accordé. Ces témoignages paraissant lier l'arrivée à Marseille à la fondation de la cité, J. Ducat 1974 avait attiré l'attention sur la « tradition fictive » d'une date basse de la fondation de Marseille, avançant que la thématique constitutive de cette tradition était « en réalité une thématique causale ». Cela

est vrai pour certains des auteurs invoqués, mais il avait tort d'affirmer aussitôt après: « supposer que la prise de Phocée avait provoqué un nouvel afflux de colons à Marseille, tout en étant parfaitement vraisemblable en soi, apparaissait comme une tentative arbitraire et inadéquate »; car cet afflux a réellement eu lieu. La confiance absolue accordée au récit d'Hérodote a eu l'effet pervers de faire oublier, ou plutôt de trahir les informations fournies par les autres historiens antiques. M. Gras (1995) a récemment, à propos de l'épisode strabonien d'Aristarchè, réhabilité l'émigration phocéenne à Marseille: on peut, me semble-t-il, argumenter encore plus fortement son analyse.

Il y a d'abord un premier groupe d'auteurs classiques dont l'information est clairement exprimée. Le plus ancien à signaler l'émigration à Marseille est Antiochos de Syracuse, auteur de la deuxième moitié du V^e s. av. J.-C. Le fait nous est connu par Strabon (VI, 1, 1) qui le résume en une phrase: « Antiochos dit qu'une fois Phocée prise par Harpage, général de Cyrus, ceux qui le purent, ayant embarqué sur leurs navires avec leur famille, firent voile d'abord vers la Corse et Marseille sous la conduite de Créontiades, puis, ayant été repoussés, fondèrent Élée ».

Il est légitime de comprendre que, selon Antiochos, parmi les réfugiés de Phocée, les uns se sont rendus en Corse et les autres à Marseille. Pour éviter de contrarier Hérodote, on a très tôt (Cazaubon) proposé de corriger Μασσαλίαν en Ἀλαλίαν, malgré un effet redondant évident. Contre cette correction arbitraire que rien n'impose, on pourrait en outre retenir que Strabon, parlant de la fondation de Vélie, a préféré s'appuyer sur Antiochos plutôt que sur Hérodote, le considérant peut-être mieux informé. On a par ailleurs contesté, à juste titre, que si l'on gardait la mention de Marseille, les Phocéens aient été repoussés à la fois de Corse et de Marseille avant de se retrouver pour fonder Vélie. Mais on peut estimer que Strabon suit assez librement sa source et que, par maladresse d'abrégiateur¹⁰, il applique aux deux groupes de réfugiés la mésaventure rapportée par Hérodote pour ceux d'Alalia. Dans la phrase de Strabon, πρῶτον ... δὲ établit un balancement entre εἰς Κύρνον καὶ Μασσαλίαν πλεῦσαι et Ἐλέαν κτίσαι: il faut donc comprendre que les Phocéens fugitifs ont rejoint les uns la Corse, les autres Marseille avant d'être repoussés

⁹ Cf. la discussion, dans E. Greco, Sul cosiddetto 'errore' di Alalia, *PdP*, 162, 1975, 209-211.

¹⁰ C'était l'hypothèse de Meltzer (*Geschichte der Karthager*, I, Berlin, 1876, 486-488). Strabon est souvent coupable de telles négligences lorsqu'il cite des auteurs: cf. par ex. à propos d'Hérodote les remarques de Legrand, éd. d'Hérodote (Budé), I, p. 113.

(par la coalition étrusco-carthaginoise) et que (d'après Hérodote) les réfugiés d'Alalia aillent fonder Hyélè. Faut-il pousser la maladresse de Strabon jusqu'à lui faire dire qu'après tout la séparation en deux groupes aurait pu se faire après l'échec d'Alalia? La négligence serait peut-être un peu grosse.

Au IV^e s. nous avons les témoignages d'auteurs considérés comme de bons auteurs, Isocrate et Aristoxène de Tarente.

Chez Isocrate (*Archidamos*, 84), Archidamos vient d'inviter ses compatriotes Lacédémoniens à ne pas se montrer moins vaillants que les Athéniens qui, plutôt que de se soumettre aux Perses n'ont pas hésité à évacuer leur ville et il ajoute : « il serait encore bien plus ridicule que, tandis que les Phocéens, fuyant la tyrannie du Grand Roi, quittèrent l'Asie et allèrent s'installer à Marseille (εἰς Μασσαλίαν ἀπόκησαν), nous en arrivions, nous, à ce point de bassesse de nous soumettre aux ordres de gens dont nous avons toujours été les maîtres ».

Le sens du verbe ἀποικέω est parfaitement clair (cf. Casevitz 1985, 114-115) : en dehors du thème de présent, où il signifie « habiter à distance », il désigne une émigration et son terme, sans idée de fondation ou de colonisation et signifie simplement « s'installer (à distance) en un lieu d'accueil ». C'est si évident que le lexicographe Harpocrate citant ce passage d'Isocrate (*Lexique des dix orateurs*, s.v. Μασσαλία) fait remarquer : « que dès avant cette date Marseille avait été fondée (ᾠκιστο) par les Phocéens, cela est manifeste notamment chez Aristote dans *la Constitution de Marseille* ».

Aristoxène de Tarente, fr. 23 (Müller *FHG*, II, p. 279) rappelait que « Pythagore était contemporain de Xénophon, d'Anacréon, de Polycrate et de la ruine des Ioniens par Harpage le Mède lorsque des (ou les) Phocéens en fuite allèrent s'installer à Marseille (Φωκαεῖς φυγόντες Μασσαλίαν ᾠκησαν) ». Selon Casevitz (1985, 75-81), sur l'ensemble des emplois de οἰκέω aux V^e et IV^e s. le verbe signifie « habiter, résider » et, au thème d'aoriste, n'indique jamais la fondation d'une cité : « οἰκησαι πόλιν, c'est s'installer en une cité déjà constituée ».

Isocrate et Aristoxène montrent comment l'histoire des Phocéens quittant leur patrie pour échapper à la domination perse était bien connue en Grèce et Villard (1960, 80 n. 4) relevait qu'Isocrate la choisissait même, à côté de celle des Athéniens fuyant Xerxès, « comme symbole de la résistance qu'il convient d'opposer aux menaces d'assujettissement des Perses » : pourtant la référence à Hérodote lui faisait douter « que ces fugitifs aient cherché refuge à Marseille » (*ibid.*, 79).

Enfin, selon Agathias (*Hist.* I, 2), auteur du VI^e s. de n.è., « les Phocéens ayant quitté jadis l'Asie à cause de la domination des Mèdes s'installèrent (κατόκησαν) à Marseille sous le règne de Darius fils d'Hystape ». Selon Casevitz (1985, 161-163), « κατοικέω est volontiers employé pour des individus, des peuples ou des fractions de populations qui résident (ou, à l'aoriste, sont venus résider), s'installent, provisoirement ou définitivement « les Phocéens ...fondèrent Marseille ». Reste le problème de la datation sous Darius pour lequel Brunel propose une explication judicieuse : Harpage, général de Cyrus, dont le nom était lié à l'abandon de Phocée aurait pu être confondu avec son homonyme qui fut au service de Darius.

Il y a ensuite un certain nombre d'auteurs, de langue grecque ou latine, d'époque romaine, qui connaissent l'information mais la présentent de façon ambiguë ou erronée.

Le cas de Solin, compilateur du III^e s. de n. è., est singulier : il a, lui, été victime d'un raccourci mal interprété et accusé d'embrouiller les événements en écrivant, II, 52 : *Phocaenses quondam fugati adventu Persarum Massiliam urbem olympiade quadragesima quinta condiderunt*, « les Phocéens, qui un jour fuirent à l'arrivée des Perses, fondèrent la ville de Marseille lors de la 45^e Olympiade (= en 600/599-597/596) ». Quelle valeur donner à *fugati*? Il est vrai que les écrivains d'époque impériale ont souvent employé le participe en *-tus* pour marquer la circonstance qui accompagne l'action principale (Ernout, Thomas 1953, 277). Mais dans ce cas l'information transmise par Solin est une absurdité ! Peut-on penser que Solin qui connaît la date de fondation de Marseille, ignore la date, connue de tous, à laquelle les Perses firent la conquête de l'Ionie? Il faut donc comprendre en fait que Solin signale le fait marquant de l'histoire de Phocée qu'il situe *quondam* et qui n'a rien à voir avec la précision de la date olympique pour la fondation de Marseille. En définitive, Solin ne nous apprend donc rien sur la destination des fugitifs de Phocée.

Deux auteurs de langue latine peuvent être regroupés ensemble : Hygin (*ap. Gell.*, X, 16, 4) poète du début du I^{er} s. de n.è., et Ammien Marcellin (XV, 9), historien du IV^e s., que l'on a voulu faire découler d'une source commune qui serait Timagène, historien de langue grecque du I^{er} s. av. J.-C.¹¹

¹¹ Mais on sait qu'Ammien Marcellin utilise aussi Aulu-Gelle où il aurait pu trouver son information!

Hygin : « Ceux qui ont été chassés de la terre phocéenne par Harpale, préfet du roi Cyrus, ont fondé les uns Vélia, d'autres Marseille ».

Ammien Marcellin : « Une population d'Asie originaire de Phocée cherchant à éviter la rigueur d'Harpale, préfet du roi Cyrus, gagna l'Italie par mer. Une partie fonda Vélia en Lucanie, une autre Marseille dans la Viennoise ».

Faut-il voir, chez ces auteurs, seulement le rapprochement, par ignorance du détail des choses, entre deux événements dont le lien de cause à effet paraît logique : les Phocéens chassés d'Asie viennent fonder Vélia et Marseille, dont les auteurs connaissent la commune origine phocéenne ? C'est une explication plus vraisemblable que celle qui y verrait une réminiscence des émigrations doubles (dont l'une aboutit effectivement à la fondation d'une ville) dans la mesure où, pour cette dernière, l'étape d'Alalia est ignorée¹².

Le même lien causal fuite-fondation paraît se retrouver chez Pausanias mais pourrait bien résulter d'une interprétation incorrecte de son texte. Visitant Delphes dans le troisième quart du II^e s. de n. è. Pausanias (X, 8, 6-7) signale à Marmaria quatre *naoi*, dont le temple d'Athéna Pronoia et ajoute : « Parmi les statues, celle qui se trouve dans le *pronaos* [du temple d'Athéna Pronoia] est une offrande de Massaliotes, d'une taille plus grande que celle de l'intérieur. Ces Massaliotes sont des colons originaires de Phocée en Ionie, précisément une portion de ceux qui jadis s'enfuirent de Phocée devant Harpage le Mède. Ayant surpassé les Carthaginois en navires – γενόμενοι δὲ ναυσὶν ἐπικρατέστεροι Καρχηδονίων – (= ayant acquis la suprématie navale sur les Carthaginois), ils arrivèrent à posséder la terre qui est la leur et atteignirent un haut degré de prospérité. L'offrande des Massaliotes est en bronze ».

Il nous est facile de justifier la traduction de : γενόμενοι... Καρχηδονίων par le rapprochement qu'on peut en faire avec l'emploi de la même formule dans un contexte sans ambiguïté par Pausanias en II, 29, 5, d'ailleurs dans une formulation conceptuelle fort proche de celle développée ici : προελθοῦσι δὲ Ἀιγινήταις ἐς μέγα δυνάμεως, ὡς Ἀθηναίων γενέσθαι ναυσὶν ἐπικρατεστέρους καὶ ἐν τῷ Μηδικῷ πολέμῳ παρασχέσθαι πλοῖα μετὰ γε Ἀθηναίους πλεῖστα, οὐ παρέμεινεν ἐς ἅπαν ἡ εὐδαιμονία..., « Les

Éginètes parvinrent à une grande puissance si bien qu'ils surpassèrent les Athéniens en navires et que, lors de la Guerre Médique, c'est eux qui fournirent le plus de navires, du moins après les Athéniens, mais leur prospérité ne fut pas permanente ». Le parallélisme est évident. La compréhension de Pausanias, X, 8, 6-7 a été jusqu'ici induite par un rapprochement abusif avec Pausanias, X, 18, 7 et avec Thucydide, I, 13, 6, lui aussi mal traduit. On reviendra plus loin sur les implications du passage à propos de la suprématie navale de Marseille sur Carthage.

Le texte de Pausanias se présente donc comme la mention d'une offrande des Massaliotes, mention à l'intérieur de laquelle l'auteur développe une incise, comme il le fait souvent, pour expliquer brièvement au lecteur non averti qui étaient les Massaliotes dédicants. Et il en ressortirait, comme on l'a interprété jusqu'ici, que Pausanias reliait la fondation de Marseille à l'émigration d'une partie des Phocéens devant la conquête perse, puisqu'il semble établir un lien de cause à effet entre l'hégémonie acquise sur les Carthaginois et le succès de leur établissement à Marseille. Or la meilleure façon de rendre à cette incise une valeur qui la relie à l'offrande qui a retenu l'attention de Pausanias, c'est d'attribuer à l'article + particule δὲ une valeur démonstrative (normale, même sans balancement avec οἱ μέν), voire de corriger le οἱ δὲ, par οἶδε, adjectif-pronom démonstratif désignant les personnes les plus rapprochées, celles dont on vient de parler. Le sens serait alors : « Ces Massaliotes-ci (dont je parle), c'est-à-dire ceux qui ont fait l'offrande ». Pausanias aurait donc pu apprendre par la dédicace qu'il lisait que c'était les Phocéens fugitifs qui avaient fait l'offrande ; ce qui nous pousserait à envisager une occasion suffisamment proche de l'émigration ou en liaison avec elle, pour que les dédicants aient pu encore en faire mention. Dans ce cas, Pausanias n'envisagerait ici que l'émigration de 545, sans vouloir dire que ces Phocéens étaient aussi les fondateurs de Marseille, mais simplement les responsables principaux de l'expansion et de la prospérité de la cité. On rend ainsi à Pausanias le bénéfice d'une bonne information, ce qui ressort aussi du fait que, pour lui, les fugitifs se rendant à Marseille n'étaient qu'une partie des Phocéens (μοῖρα καὶ αὐτή) quittant leur patrie : il devait donc savoir qu'une autre partie avait gagné Alalia.

La compilation d'Isidore de Séville (*Orig.*, XV, 1) est plutôt amusante : *Cum Cyrus maritimas urbes Graeciae occuparet et Phocenses (sic) ab eo expugnati omnibus angustiis premerentur, iurauerunt ut profugerent quam longissime ab imperio Persarum, ubi ne nomen quidem eorum audirent, atque in ultimos*

¹² Peut-on proposer de corriger chez Ammien Marcellin "Italiam" par "Alaliam"? On aurait alors un parallèle avec le texte de Sénèque cité plus loin.

Galliae sinus navibus profecti armisque se adversus Gallicam feritatem tuentes, Massiliam condiderunt, «Au moment où Cyrus occupait les villes grecques du littoral [asiatique] et où les Phocéens vaincus étaient complètement acculés, ils firent le serment de fuir la domination des Perses aussi loin qu'il faudrait pour ne plus entendre même leur nom; c'est pourquoi partis sur leurs navires jusqu'aux limites de la mer gauloise et se défendant par les armes contre la sauvagerie des Gaulois, ils fondèrent Marseille».

Ce texte, où Isidore affirme clairement le lien entre la fuite de Phocée et la fondation de Marseille se présente en réalité comme le collage d'au moins deux sources différentes. La dernière phrase est la copie presque mot à mot du résumé de Trogue Pompée par Justin (XLIII, 3, 4): *Temporibus Tarquinii regis ex Asia Phocaeensium iuventus ... in ultimos Galliae sinus navibus profecta Massiliam... condidit, magnasque res, sive dum armis se adversus Gallicam feritatem tuentur sive dum altro lacesunt, a quibus fuerant antea lacesiti, gesserunt*.

Mais là où Justin pour situer la fondation de Marseille écrivait *Temporibus Tarquini regis*, Isidore colle le moment de la conquête perse. L'allusion au serment des Phocéens fugitifs n'est pas sans rappeler celui qu'évoque Hérodote, mais se rattache manifestement à une autre source puisqu'Isidore y associe la fondation de Marseille et non celle de Vélia. Ce texte est typique de la vision dramatique de la colonisation grecque qui ne pouvait s'expliquer que par une émigration sous la contrainte à la suite de «disette, catastrophe naturelle, guerre, *stasis*, surpopulation, ordre contraignant de l'oracle de Delphes» (Ducat 1974, 71).

Le dernier texte qui évoque les fugitifs de Phocée, dans une vision à la fois tragique et obscure, se trouve chez Sénèque dans sa *Consolation à Helvia* (VII, 8), composée lors de son exil en Corse: «Ayant abandonné le pays de Phocée, des Grecs qui habitent aujourd'hui Marseille séjournèrent d'abord dans cette île (= la Corse); on ne sait s'ils la quittèrent à cause de l'insalubrité du climat, du voisinage de la toute puissance italienne ou de la nature inhospitalière du littoral. Ce ne fut pas manifestement à cause de la sauvagerie des indigènes, puisqu'ils allèrent alors se mêler aux farouches et grossières populations de la Gaule».

Quelle valeur historique accorder à ces informations alors que l'auteur lui-même avoue son ignorance? *Phocide* (sic) *relicta* fait-elle allusion à la fondation d'Alalia ou aux fugitifs de Phocée? Dans ce dernier cas, peut-on en tirer l'information que *des* (ou *les*) Phocéens fugitifs auraient pu gagner Marseille

après leur séjour à Alalia et leur «défaite» par «la toute puissance italienne» (qui serait alors étrusque) lors de la bataille d'Alalia? Et Sénèque associe-t-il alors la fuite des Phocéens à la fondation de Marseille ou en fait-il une simple émigration?

a) Les témoignages antiques sur la destination des fugitifs de Phocée en 545 peuvent donc se classer en trois groupes:

1 – Tous les fugitifs se sont rendus à Alalia avant de fonder Vélia (Hérodote).

2 – Les fugitifs se sont répartis en deux groupes, les uns se rendant à Alalia, les autres à Marseille (Antiochos, Pausanias), avec la variante exacte de la fondation de Vélia (Antiochos) et celle erronée de la double fondation (Hygin, Ammien Marcellin).

3 – Tous (?) les fugitifs se sont rendus à Marseille (Isocrate, Aristoxène de Tarente, Agathias) avec la variante erronée de la fondation de Marseille (Isidore de Séville, Sénèque).

b) On ne sait pas si les fugitifs se sont tous rendus d'abord à Alalia, puis après la bataille se sont répartis en deux groupes, l'un allant fonder Vélia, l'autre se réfugiant à Marseille; selon Antiochos, les deux groupes existaient avant la bataille d'Alalia même s'il leur attribue un seul guide.

c) Il n'est pas innocent pour l'histoire de leur fonction et des relations colonie-métropole (particulièrement pour Marseille traditionnellement tenue à l'écart par la critique moderne) que les fugitifs de Phocée aient finalement rejoint les deux colonies d'Occident, après avoir, il est vrai, dans un premier temps tenté de fonder un nouvel *emporion* aux îles Oinoussai: cet événement viendrait en quelque sorte valider la vision d'un réseau phocéen occidental bicéphale où Alalia et Massalia occupent des positions équivalentes et parallèles, mais où Alalia joue cependant, selon le schéma hérodotéen, le rôle principal.

2.3. Aristarchè et la fondation du culte d'Artémis d'Éphèse

Hérodote se faisait l'écho de sources manifestement vélines, faisant des colons de Vélia les seuls descendants légitimes des réfugiés de Phocée. Les Massaliètes ont peut-être cherché à s'appuyer sur l'Artémis d'Éphèse comme garante de leur propre légitimité en diffusant l'histoire édifiante de la prêtresse Aristarchè.

L'épisode d'Aristarchè se trouve chez Strabon IV, 1, 4: «Au point culminant [de Marseille] sont établis l'Éphésion et le sanctuaire d'Apollon Delphinios.

Tandis que celui-ci est commun à tous les Ioniens, l'Éphésion lui, est un temple de l'Artémis révéérée à Éphèse. On raconte en effet qu'au moment où les Phocéens quittaient leur patrie une parole fut entendue (ou un oracle leur fut rendu) (selon que l'on accepte ou non la correction de Cazaubon de λόγον en λόγιον) de prendre comme guide de leur navigation la personne indiquée par Artémis d'Éphèse. Eux donc, étant venus toucher à Éphèse, de se demander de quelle manière ils se procureraient auprès de la déesse ce qui leur avait été prescrit. Or voici qu'Aristarchè, une des femmes les plus considérées de la ville, vit en songe la déesse apparaître devant elle et lui ordonner de partir avec les Phocéens après avoir pris une certaine copie de statue parmi les objets sacrés. Cela ayant été fait et l'expédition parvenue à son terme, ils établirent le sanctuaire et honorèrent particulièrement Aristarchè en la désignant comme prêtresse et dans toutes leurs cités coloniales, partout, ils honorent surtout la déesse et conservent à sa statue la même configuration et tous les autres usages qui sont de règle dans la métropole ».

Signalons pour l'instant un seul problème de traduction – il y en a d'autres que nous verrons plus loin –, celui d'ἀφιδρυμά τι τῶν ἱερῶν: Lasserre (Budé) traduit par «modèle réduit du sanctuaire», M. Gras (1987a) par «reproduction du sanctuaire» (tout en le différenciant du παράδειγμα des architectes) parce qu'il le met en relation avec le τό ἱερὸν ἰδρύσασθαι, qu'il considère à l'image de l'ἀφιδρυμα pris à Éphèse; je préfère retenir le sens de «copie d'image consacrée, de statue», comme le propose L. Robert¹³ (et comme le retient aussi Malkin 1992), car, comme le note L. Robert, il y a un lien évident établi par Strabon entre cet ἀφιδρυμα et le ξοάνον d'Artémis conservé dans sa configuration primitive à Marseille et dans ses colonies.

Dans un article récent, I. Malkin (1992) a proposé de rattacher cet épisode à la fuite des Phocéens après la prise de Phocée v. 545 plutôt qu'à la fondation de Marseille en 600 comme on le faisait jusqu'à présent, en s'appuyant sur le fait que les Marseillais auraient particulièrement choyé Artémis, et singulièrement Artémis d'Éphèse, pour ses vertus protectrices récemment mises en évidence lors de l'attaque de Crésus contre Éphèse. Lorsqu'à leur tour, les Phocéens se trouvent menacés par les Perses, «pourquoi ne pas s'attacher à la déesse d'Éphèse dont les vertus protectrices s'étaient révélées naguère d'un tel éclat,

dans des circonstances en tous points semblables? Pourquoi ne pas s'attacher à Artémis, l'hégémonie qui avait guidé, croyait-on, leurs propres ancêtres ioniens quand ceux-ci se virent expulsés de leur patrie grecque et se mirent à en chercher une nouvelle, en Asie Mineure?» La proposition est séduisante, mais le dossier pour le moins ambigu.

Aristarchè est recrutée comme ἡγεμών τοῦ πλοῦ. Gras (1995) reprenant la proposition de Malkin estime que le récit permet précisément de faire «la différence entre la figure de l'oikistès et celle de l'hégémon: celui-ci est le chef de l'expédition, le responsable du voyage, celui-là distribue les lots lors de l'installation des colons», les deux rôles pouvant être confondus lorsqu'il y a fondation au terme de l'expédition; en 545, seul l'hégémon était nécessaire puisqu'il s'agissait de rejoindre une colonie déjà installée. Mais les fugitifs de 545 avaient-ils besoin d'un hégémon pour rejoindre un endroit qu'ils fréquentaient depuis déjà plus d'un demi-siècle? L'objection, certes de type «rationaliste» (mais Strabon parle d'un ἡγεμών τοῦ πλοῦ, et non d'un ἡγεμών tout court), n'est d'ailleurs pas plus valable si l'on replace Aristarchè lors de la fondation de 600 puisque Trogue Pompée nous dit qu'elle advint à la suite d'une navigation de reconnaissance.

La solution est à chercher dans la fonction religieuse de la mission d'Aristarchè¹⁴: celle-ci aboutit en effet à l'implantation du culte d'Artémis d'Éphèse à Marseille et dans ses colonies. En affinant les positions de Malkin 1992 et Gras 1995, on peut proposer deux schémas dont l'aboutissement est d'ailleurs similaire. Malkin (1992), gêné par la mise en phase du témoignage d'Hérodote, rapportant que les Phocéens fugitifs avaient opéré le transfert des cultes en embarquant statues et offrandes de leurs dieux, de celui d'Antiochos leur donnant un seul chef, Créontiadès, et de celui de Strabon associant le transfert du culte d'Artémis d'Éphèse à Aristarchè, proposait que cette dernière ait d'abord fait escale à Alalia, avant de rejoindre Marseille après la bataille de v. 540: ainsi se trouvait respectée une double légitimité religieuse, les fondateurs de Vélia assurant le transfert des cultes de la métropole, les réfugiés de Marseille s'assurant la protection d'Artémis d'Éphèse. Gras (1995) développe un autre schéma. Les deux groupes seraient en réalité distincts dès le départ de Phocée: l'un sous la conduite de Créontiadès se rendant à Alalia (avec les cultes de la métropole?), l'autre, finalement guidé par Aristarchè (détaché du premier à

¹³ *Hellenica* XIII, 1965, 120-125.

¹⁴ Cf. Malkin 1987, 71.

la suite de la voix entendue au moment de quitter Phocée), se donnant «une légitimité religieuse» grâce à l'appui du clergé et de la déesse d'Éphèse. Selon Strabon, l'effigie de l'Artémis éphésienne de Marseille avait servi de modèle à celle de la Diane de l'Aventin à Rome. Or le sanctuaire de Diane sur l'Aventin passe traditionnellement pour une création de Servius Tullius (578-524). M. Gras (1987a) a insisté sur son rôle d'*hieron asylon* et imaginé qu'il avait pu accueillir une partie des émigrés phocéens : dans cet article, M. Gras rattachait l'épisode d'Aristarchè à la fondation de Marseille en 600, mais, si on le situe en 545, le passage des fugitifs de Phocée aurait pu être précisément l'occasion de sa création sous l'égide d'Aristarchè qui transportait une copie de la statue de l'Artémis d'Éphèse.

Strabon peut-il nous aider à y voir plus clair ?

Le développement sur Aristarchè vient comme une explication de la faveur du culte d'Artémis au tout début des paragraphes consacrés à Marseille dont il s'est contenté de dire qu'elle était κτίσμα Φωκαίων, «une fondation des Phocéens», sans aucune autre précision sur les conditions et la date de fondation. Autant il serait précisément logique de voir dans l'histoire d'Aristarchè un épisode de la fondation, «au moment où les Phocéens quittent leur patrie», autant la formule est suffisamment vague pour pouvoir s'appliquer aussi à la fuite de 545. Cependant, I. Malkin (1987, 70) avait dans un premier temps opté pour le positionnement en 600 : «it seems probable that the original foundation is meant, which is indicated by the use of the genitive absolute τῆς ἀποικίας λαβούσης τέλος». Le sens d'ἀποικία est en effet parfaitement clair chez Strabon et ne se distingue en rien de celui étudié pour la période classique par Casevitz (1985, 120-130). Sur les 49 occurrences relevées chez Strabon, on retrouve en effet les deux sens complémentaires définis par cet auteur : soit une expédition colonisatrice, soit le point d'aboutissement de cette expédition, la cité coloniale ; mais, «mouvement d'une population qui va s'établir, l'*apoikia* se dirige en un pays où une cité est fondée et organisée, ou bien (...) là où une colonie est déjà installée, qu'elle existe encore ou qu'elle soit à relever, à renouveler...». Autant dire que le génitif absolu peut concerner aussi bien l'expédition de 600 que celle de 545 ; le seul doute pourrait venir de la question de savoir si l'on pouvait considérer la fuite de 545 comme une véritable *apoikia* et si la situation de l'Asie mineure et singulièrement d'Éphèse au moment de la migration pouvait s'accommoder d'un tel détour. Le problème est d'autant plus irritant que Strabon devait savoir distinguer les deux événements puisque c'est lui qui

nous a transmis le passage d'Antiochos de Syracuse, et l'épisode d'Aristarchè lui tenait particulièrement à cœur puisqu'à l'origine de la diffusion du culte d'Artémis d'Éphèse sur lequel il revient à plusieurs reprises dans les livres III et IV : malheureusement, comme nous ne connaissons rien des sanctuaires qu'il évoque, ceux-ci ne nous sont d'aucun secours pour l'aspect chronologique des choses. Quant à faire des Massaliotes des «missionnaires païens» (Malkin 1992), c'est un autre problème qu'il n'y a pas lieu de traiter ici. On rappellera seulement, dans le cadre des implantations coloniales, la fonction des sanctuaires comme lieux de contact et de protection tant pour le territoire des cités que pour les échanges¹⁵. En tout état de cause, si l'épisode d'Aristarchè trouve peut-être sa meilleure logique en 545, il n'est nullement nécessaire pour assurer l'arrivée de réfugiés phocéens à Marseille parfaitement attestée par ailleurs.

3. La victoire navale des Marseillais sur les Carthaginois et la bataille d'Alalia

Le point de départ de cette discussion est l'article de M. Gras (1987b), avec lequel je suis globalement d'accord me contentant d'intervenir sur la compréhension des textes et sur les implications massaliotes de la fameuse bataille.

Des sept textes que M. Gras a eu raison de retenir, deux continuent à poser des problèmes de traduction qui empoisonnent leur utilisation, ceux de Thucydide, I, 13, 6 et de Pausanias, X, 8, 6-7. J'ai déjà abordé le problème de la traduction de Pausanias et proposé une solution nouvelle, issue de Pausanias lui-même (rapprochement avec II, 29, 5) en traduisant : «ayant surpassé les Carthaginois en navires», au lieu de l'habituel «vainqueurs sur mer des Carthaginois» (Brunel 1948, repris par Villard 1960). En écrivant cela, Pausanias inclut vraisemblablement, comme preuve de cette hégémonie navale massaliote, la victoire dont les prémices sont représentés par l'offrande d'une statue d'Apollon signalée plus loin

¹⁵ Cf. G. Vallet, La cité et son territoire dans les colonies grecques d'Occident, dans *La città e il suo territorio*, Atti VII conv. Taranto (1967), Napoli 1968, 81-94 et G. Vallet, Urbanisation et organisation de la chora coloniale grecque en Grande Grèce et en Sicile, dans *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Actes du colloque de Cortone (1981, Pise-Rome 1983 (Coll. EFR, 67), 944-945 ; M. Torelli, Per la definizione del commercio greco-orientale: il caso di Gravisca, dans *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, PdP, CCIV-CCVII, 1982, 304-325.

(X, 18, 7), mais on ne peut établir aucun lien direct entre la statue du *pronaos* du temple d'Athéna Pronoia et la mention de cette supériorité navale massaliote: s'il fallait faire un rapprochement ce serait plutôt entre la taille démesurée de la statue, plus grande que la statue de culte, et le haut degré de prospérité auquel étaient parvenus les Massaliotes. Et s'il fallait penser à un occasion de dédicace d'une statue d'Athéna, la meilleure occasion ne serait-elle pas lors de l'épisode de Catumandus, lorsque Marseille fut sauvée par l'intervention miraculeuse de la déesse? Or nous savons par Justin (XLIII, 5), qui rapporte l'épisode, que les Massaliotes allèrent à Delphes et bien que l'abréviateur emploie la formule *quo missi munera Apollini tulerant*, il serait bien étonnant qu'ils n'aient pas tenu à remercier aussi Athéna¹⁶.

En X, 18, 7, par contre, le texte de Pausanias est parfaitement clair: «la statue d'Apollon qui est la plus proche du lion [offert par les Phocidiens d'Élatée] est une offrande des Massaliotes, prémices de leur combat naval sur les Carthaginois». La formule utilisée par Pausanias dans ce passage devait reprendre celle qu'il avait lue sur la dédicace de la statue, quelque chose comme: ΤΩ ΠΟΛΛΩΝΙ ΑΝΕΘΕΣΑΝ ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΑΙ ΦΩΚΑΕΙΣ (ΚΑΤΑ) ΑΠΑΡΧΗΝ ΑΠΟ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΚΑΡΧΗΔΟΝΙΟΥΣ ΝΑΥΜΑΧΙΑΣ. En fonction de la traduction de X, 8, 6-7, on se contentera d'attribuer à l'article (τῆς ναυμαχίας) une valeur possessive («leur combat naval») au lieu d'imaginer (comme le font Brunel 1948, 16 et Villard 1960, 87) que la bataille en question est celle-là même que Pausanias a mentionnée auparavant. On notera, par ailleurs, que si Pausanias avait en tête en X, 18, 6-7 comme signe de la supériorité navale des Massaliotes la victoire illustrée par l'offrande de la statue d'Apollon, cette victoire devait se situer au moment de ou après l'arrivée des réfugiés de Phocée. On en avait la confirmation chez Thucydide, I, 13, 6, qui notait que les Massaliotes avaient vaincu sur mer les Carthaginois, «à l'époque de Cyrus et de son fils Cambyse».

Sur cette date, les multiples commentateurs de Thucydide (sauf, à tort, J. de Wever 1968, 56-57)¹⁷

¹⁶ Cf. déjà M. Clerc, *Massalia. Histoire de Marseille dans l'Antiquité*, I, Marseille 1927, 176-177; 185-186.

¹⁷ Il est évident, comme le note J. de Wever (1968, 56) que Thucydide suit un ordre chronologique descendant, mais il est évident aussi que cette chronologie n'est pas continue: les différentes périodes ne se suivent pas sans solution de continuité; il y a un «trou» entre l'affirmation de la puissance des Corinthiens

étaient d'accord, mais la difficulté de traduction de la phrase de Thucydide le rendait responsable lui-même d'une chronologie erronée pour la fondation de Marseille.

La difficulté vient de la valeur à accorder au participe présent οἰκίζοντες et du sens du verbe οἰκίζω, accessoirement de la valeur de l'imparfait ἐνίκων. Le participe présent implique normalement une action qui se développe en même temps que celle du verbe de la proposition où il se trouve; ainsi il est clair que ναυμαχοῦντες est concomitant à ἐνίκων: c'est une bataille navale qui donne la victoire aux Massaliotes. Pour οἰκίζοντες, Brunel (1948, 15), retenant le sens habituel d'οἰκίζω, «fonder une colonie», proposait donc comme traduction: «lors de la fondation de Marseille». Ce qui était plus correct que la traduction de J. de Romilly dans la collection de référence française (CUF, 1953 et 1964²): «en allant fonder Marseille». Brunel (1948) rejetait par avance cette traduction en remarquant à juste titre qu'on utiliserait alors plutôt le participe futur οἰκισοῦντες: c'est ce que fait précisément Thucydide en VI, 23, 2, que J. de Romilly traduit en effet: «...en allant fonder une colonie...».

Brunel (1948) (et Villard 1960, 79) avaient donc proposé que Pausanias et Thucydide suivaient la même tradition qui liaient la fondation de Marseille et le départ des Phocéens vers 545. Il restait malgré tout difficile de croire que Thucydide, si bien renseigné sur tout ce qui touchait la colonisation grecque en Occident, ait pu ignorer la date réelle de fondation de Marseille. Aussi, Gomme (*A historical Commentary to Thucydides*, I, 1945, 124), par exemple, invitait à corriger Μασσαλίαν en Ἀλαλίαν.

J. de Wever (1968, 54-55), s'appuyant sur un vers d'Hérodote, proposait de donner à οἰκίζω un sens équivalent à οἰκέω ou au moyen οἰκίζεσθαι, et donc de traduire: «les Phocéens qui habitent Massalia...». Enfin Casevitz (1985, 96-97), après avoir noté que, pour des raisons historiques on pouvait hésiter à

et celle des Ioniens, comme entre celle des Ioniens et celle des tyrans siciliens et des Corcyréens. Par ailleurs, à l'intérieur du développement sur les Ioniens Thucydide prend la peine de situer de façon plus précise ses deux premiers exemples comme il ne le fait pas pour le troisième, celui-ci doit être situé dans l'ensemble de la période définie auparavant, c.-à-d. sous Cyrus et Cambyse, et non, comme le voudrait De Wever (1968, 56-57), «au cours de la période qui s'écoule entre la fin de la tyrannie de Polycrate (522 av. n. è.) et un moment qui se situe vers la fin du règne de Darius (mort en 485-484)». Le τε qui suit Φωκῆς marque simplement la conclusion du développement sur la puissance des Ioniens sans aucune valeur de succession temporelle.

traduire ici « fonder » ou « peupler », ajoutait que, « n'indiquant à l'origine qu'une migration, οἰκίζω pouvait ne pas exclure que la fondation de Marseille soit antérieure à ce voyage des Phocéens ». Il suggérait donc manifestement d'attribuer à οἰκίζω, le sens habituellement dévolu à ἀποικίζω, « émigrer », et de considérer les Phocéens en question non comme les fondateurs de Marseille mais comme les réfugiés de 545. La solution est habile et mériterait qu'on s'y arrête, si, en définitive, Thucydide lui-même ne nous donnait ailleurs la clef pour un sens qui rejoint celui proposé par J. de Wever. On trouve en effet en III, 93, 2 une construction exactement parallèle à celle qui nous occupe, avec le verbe principal à l'imparfait encadré par deux participes présents dont le verbe οἰκίζω, sous la forme d'un génitif absolu : πᾶς γὰρ τις Λακεδαιμονίων οἰκίζοντων θαρσαλέως ἦεν, βέβαιον νομίζων τὴν πόλιν, que l'on doit traduire : « En effet, des Lacédémoniens l'habitant [Héraclée Trachinienne] (= puisqu'elle était habitée par des Lacédémoniens), tout un chacun s'y rendait en confiance, estimant la ville sûre ».

La traduction de Thucydide I, 13, 6 s'impose donc : « [J'ajoute que] les Phocéens qui habitaient Marseille étaient vainqueurs des Carthaginois en les combattant sur mer ». Il s'agit pour Thucydide, parlant de la puissance navale des Ioniens et en ayant donné d'abord deux exemples pris en Ionie même (d'une part les Ioniens καθ' ἑαυτοὺς θαλάσσης, d'autre part Polycrate de Samos), de préciser que son troisième exemple concerne bien des Ioniens, en l'occurrence les Phocéens, mais qu'il s'agit de ceux qui sont installés à Marseille (et non à Alalia, par exemple !). L'emploi de l'imparfait, alors que dans les autres exemples de la suprématie des Ioniens Thucydide avait utilisé l'aoriste, ainsi que l'utilisation du participe ναυμαχοῦντες plutôt que du mot ναυμαχίαν¹⁸, invitent à donner à l'imparfait ἐνίκων, un sens itératif, qui le rapprocherait du *saepe fuderunt* de Justin (XLIII, 5). Mais si ces trois auteurs parlent de la même chose, Pausanias témoigne de l'existence d'un combat naval unique, ou, du moins, décisif.

¹⁸ Lorsqu'il veut désigner une victoire précise, Thucydide utilise soit la formule ναυμαχοῦντες + verbe νικᾶν à l'aoriste (cf. I, 117, 1 et VII, 41, 1), soit le mot ναυμαχίαν + verbe νικᾶν à l'aoriste (VII, 66, 2), ou encore τὰς ναυμαχίας + verbe νικᾶν au parfait pour rappeler plusieurs victoires antérieures.

Nos sources littéraires, un fois correctement établies, peut-on relier la supériorité navale massaliète et leur victoire sur les Carthaginois à la bataille d'Alalia ?

M. Gras (1987a, 163-166) en a, je crois, fait une démonstration convaincante : la victoire cadméeenne d'Hérodote s'appliquerait à la rencontre des Phocéens d'Alalia avec les Étrusques, tandis que les Phocéens de Marseille pouvaient remporter une victoire décisive sur les Carthaginois. Aux cohérences relevées par M. Gras, j'en ajouterai une autre, de pure méthodologie : nos reconstructions de l'histoire antique reposent avant tout sur le concept général de vraisemblance historique : pourquoi faudrait-il au-delà de toute vraisemblance faire l'hypothèse d'une victoire inconnue des Phocéens de Marseille sur les Carthaginois ? J'avais jusqu'ici¹⁹ accepté la non-participation des Massaliètes à la bataille d'Alalia. Je crois que c'était par trop négliger la force de l'apport des réfugiés de Phocée à Marseille et la fonction de Marseille comme antenne dans le réseau phocéen²⁰.

La signification politico-économique de cet événement a été si parfaitement définie par A. Mele (1988, 66) que je tiens à citer *in extenso* ce qu'il écrit à ce sujet : « Dunque queste μακρὰὶ ναυτιλίαι focae, nella misura in cui si collegano all'insieme degli avvenimenti tra la fondazione di Massalia e la battaglia del Mare Sardo ci pongono di fronte all'affermarsi delle ragioni e della pratica della emporia all'interno però di tradizioni e modelli arcaici di commercio-pirateria-ospitalità con implicita indistinzione tra momento politico-militare (le navi da guerra, le fondazioni coloniali) e momento commerciale emporico. È particolarmente significativo allora che a porre fine a ciò sia la συμμαχία di Cartaginesi e Tirreni, saldamente attestati con συνθήκαι ed ἐμπόρια sulla distruzione-subordinazione dell'emporica al politico : la distinzione-subordinazione sottolineata da Aristotele tra συνθήκαι emporiche e πόλις è esattamente quella che la coalizione cartaginese-tirrena impone ai Focci. Il significato epocale della battaglia del mare Sardo ne esce così ben chiaro, anche nelle sue conseguenze : il distaccarsi di Massalia dall'esperienza di Alalia ; il ricorso a Delfi e la riconferma certe di quel νόος θεουδής essenziale al rapporto con il ξείνος greco ; la "retta" interpretazione dell'oracolo suggerita dal Poseidoniate ai Focci superstiti il loro collocarsi,

¹⁹ Cf. en dernier lieu Bats 1992.

²⁰ Faut-il relier à cette victoire la construction du Trésor de Marseille à Delphes ? C'est possible.

grazie alla acquisizione di Elea, all'interno dell'orizzonte tirreno meridionale, di tradizione achea e calcidese».

Les Phocéens d'Alalia n'avaient pas compris à temps ce changement. Marseille, elle, a très bien su tirer les conséquences de cette nouvelle donne en Méditerranée occidentale, qui pour elle prend un double aspect. D'une part, la chute de Phocée met fin au réseau phocéen, mais Marseille en récupère à son profit les différentes antennes. En mer Tyrrhénienne, Alalia est perdue, peut-être substituée dès ce moment par une colonie massaliète à Antipolis (la ville en face de la Corse ?)²¹, mais les navigateurs massaliètes restent présents dans les *emporion* étrusques de Gravisca ou de Pyrgi. En Espagne, il est possible que Mainakè n'ait pas survécu à Arganthonios, mais les Marseillais apparaissent très actifs à Emporion et pourraient avoir créé à Hèmeroskopeion une nouvelle base avancée vers les richesses métallifères du Sud, symbolisée par son sanctuaire-frontière d'Artémis éphésienne. Car leur présence est maintenant parfaitement signalée par les restes de leurs amphores. D'autre part, en effet, Marseille développe sa propre assise terrestre. C'est un mouvement assez général des cités grecques d'Occident, perceptible à travers toutes ces amphores dites ionio-massaliètes qui doivent marquer en réalité l'émergence et la diffusion des productions locales : le vin devient pour chacun un terme privilégié des échanges. Pour nous en tenir à Marseille, il est aujourd'hui parfaitement clair²² que ces amphores apparues dans le troisième quart du VI^e s. sont de fabrication massaliète et qu'elles précèdent, puis accompagnent, à partir d'environ 525 et jusqu'au début du V^e s., les amphores à pâte micacée typiques de la production massaliète jusqu'au II^e s. av. J.-C.²³ On a vu que, durant toute la première moitié du VI^e s., les amphores retrouvées à Marseille et dans quelques sites de la basse vallée du Rhône étaient majoritairement d'origine étrusque. À partir de v. 540, ce rapport s'inverse au profit des amphores massaliètes, brutalement à Marseille même,

plus graduellement ailleurs : par exemple à Saint-Blaise, vers 520 les amphores étrusques représentent 72 % des amphores, et encore 52 % vers 500²⁴, dans la région nîmoise aux mêmes dates respectivement 40 et 25 %. Preuve que les relations continuent avec l'Étrurie et que les habitudes de consommation ont la vie dure. Mais parallèlement ce sont des dizaines de nouveaux habitats qui émergent sur toute la bordure méditerranéenne de Gaule du Sud et où les nouveaux consommateurs s'approvisionnent presque uniquement en produits massaliètes (amphores, céramique à pâte claire) ou d'importation (céramique attique)²⁵. C'est le moment aussi où les produits remontent l'axe Rhône-Saône jusqu'en Bourgogne (cf. les trouvailles de Vix, datées vers 530/510). En revanche, rien n'atteste de relations privilégiées entre Marseille et Vélia : la *koiné* phocéo-massaliète est ailleurs et Vélia en reste pour le moment à l'écart²⁶. Ce n'est qu'au IV^e s. (ou peu avant) que le lion des monnaies massaliètes et vélines symbolisera la reprise de ces relations. À Marseille même, la deuxième moitié du VI^e s. est marquée par une extension de la ville, avec la construction vraisemblable d'un rempart, dans les limites qui resteront à peu près inchangées jusqu'à la période romaine. En somme le succès de Marseille est la conséquence directe de la chute de Phocée et de l'échec tragique de sa sœur corse Alalia.

On le voit, l'histoire de Marseille archaïque et de ses relations phocéennes n'est pas facile à démêler. Mais ce dont il faut se garder à tout prix c'est de projeter dans cette période l'image beaucoup plus éclatante et documentée de la Marseille de la fin de l'archaïsme et de la période classique et hellénistique. J'ai voulu montrer que les années 540 marquent un tournant décisif pour les Phocéens en général, mais particulièrement pour ceux d'Occident et pour Marseille, en quelque sorte libérée d'entraves collectives dont l'initiative lui échappe en

²¹ Le mobilier céramique recueilli à Antibes lors de découvertes fortuites ou d'une fouille inédite menée avec Ch. Pradelle et P. Arcelin en 1983-84 témoigne d'un brusque apport d'importations (où dominent amphores massaliètes et céramique attique) à partir du dernier quart du VI^e s.

²² Cf. J.-L. Reille, G. Abbas, Les inclusions minérales des amphores massaliètes et leur signification : le cas des formes archaïques et le problème de la localisation des sites de production, dans *DocAMérid* 15, 1992, 431-437.

²³ Cf. *Amphores de Marseille* 1990.

²⁴ Ce sont des pourcentages identiques que l'on rencontre à Arles née vers le début du dernier quart du VI^e s. (Cf. J.-Chr. Sourisseau, Le Jardin d'Hiver à Arles, dans *Amphores de Marseille* 1990, 197), vraisemblable *emporion* nommé alors Thélinè, *Graio incolente* (Aviénus, *Ora maritima*, 690-691) alors que l'établissement contemporain d'Espéyran, où l'on a proposé de voir la Rhodanoussia du Ps.-Scymnos, présente dès sa fondation près de 90 % d'amphores massaliètes (Cf. G. Barrool, M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espéyran à Saint-Gilles-du-Gard, *RANarb* XI, 1978, 19-100).

²⁵ Sur tout cela, cf. Bats 1992 avec la bibliographie.

²⁶ Vélia développe ses propres productions d'amphores et de céramique, cf en dernier lieu *Velia, Studi e ricerche* (a cura di G. Greco e F. Krinzing), Modena, 1994.

partie et prompte à assumer cette liberté dans un environnement très ouvert, largement inexploité, mais difficile à pénétrer. Jusqu'en 540, Marseille vit au rythme de *l'emporía* de sa métropole. Ce premier demi-siècle est celui de la mise en place et de l'exploitation d'un réseau occidental dans une structure où cohabitent aspects archaïques, aristocratiques, individuels des échanges et caractéristiques nouvelles d'une organisation collective peu à peu élaborée. Héritière de ces deux tendances contradictoires, Marseille tire parti de son isolement pour imposer son

contrôle sur un vaste espace maritime: après avoir été un rouage, important sans doute, d'un système qui la dépasse, Marseille devient à son tour le centre moteur d'un nouveau système²⁷.

²⁷ Cf. Bats 1992; Bresson 1993, 208-213.

Marseille archaïque : Étrusques et Phocéens

en Méditerranée nord-occidentale

La fondation de Marseille vers 600 av. J.-C. est tardive dans le cadre de la colonisation grecque en Occident. Pourtant elle se produit dans une zone encore vierge de colonisation alors que l'ouest et le sud du bassin occidental de la Méditerranée connaissent depuis près de deux siècles la présence de colons orientaux : Phéniciens et Puniens en Afrique du Nord et en Espagne du Sud, Grecs en Sicile et en Italie méridionale avec un essaimage très serré de colonies.

Que dans ces conditions des objets grecs isolés aient pu parvenir en Gaule méridionale avant la fondation de Marseille n'a donc rien d'étonnant : on s'étonnera plutôt qu'il n'y en ait pas davantage ! Ces objets sont bien connus :

- à Mailhac, une coupe d'imitation proto-corinthienne à rebord à filets et panneau réservé sur l'épaule attribuée à la première moitié du VII^e s.¹
- dans la nécropole du Peyrou à Agde² :
- deux coupes profondes subgéométriques à rebord à filets et vasque vernie dérivant du protocorinthien géométrique, que Nickels rattachait à une production d'Italie du Sud, où elles sont en effet

courantes tout au long du VII^e s.³, mais M. Gras a récemment proposé de les rattacher à une production d'origine étrusque de Tarquinia⁴ ;

- une coupe basse de style protocorinthien subgéométrique à rebord à filets et bande réservée décorée de baguettes verticales sur l'épaule que Nickels rattachait à une véritable production corinthienne ;
- une œnochoé à embouchure trilobée à surface peinte orange où Nickels voyait une imitation protocorinthienne, éventuellement d'Italie du Sud.

Tous ces vases peuvent être datés vers le troisième quart du VII^e s., comme le proposait Nickels, ou même plus tôt pour les coupes profondes ; ils appartiennent en tout cas à une série d'objets qui ne trouvent pas ailleurs en Gaule méridionale de confrontations et

* Marseille archaïque : Étrusques et Phocéens en Méditerranée nord-occidentale, dans *MEFRA*, 2, 1998, 609-633.

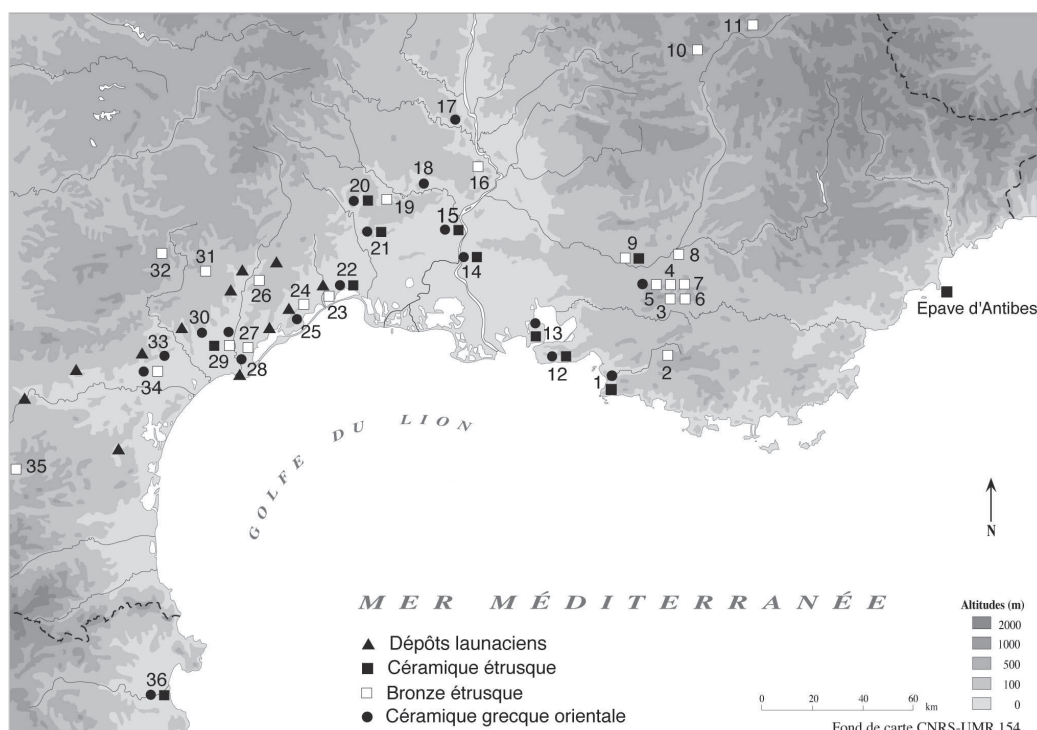
Pour les références bibliographiques, cf. synthèse (p. 340-343).

¹ Louis, Taffanel 1958, 69.

² Nickels *et al.* 1989, 287-289.

³ Cf. par exemple en dernier lieu à l'Incoronata de Metaponte : Pizzo 1995, 66-67, 70-71 ; Stea 1997, 55, 57-58 avec la bibliographie antérieure.

⁴ Les Étrusques et la Gaule méditerranéenne, dans *Mailhac et le Premier Âge du fer en Europe occidentale. Hommages à O. et J. Taffanel*. Actes du coll. intern. de Carcassonne (1997), Lattes, 2000, 229-241. Cf. *CVA Italia* 55, *Tarquinia* III, pl. 25 pour les œnochoés et 52 pour les *skyphoi*. La proposition de M. Gras sous entend que ces objets marqueraient les débuts du commerce étrusque dès le milieu ou le troisième quart du VII^e s. et qu'il y aurait continuité avec les amphores et le bucchero des sites languedociens datés par M. Py du dernier quart du siècle. C'est précisément cette chronologie que nous entendons remettre en cause et montrer qu'il y a solution de continuité entre les trouvailles d'Agde (dont il reste en tout état de cause à assurer l'origine) et celles de Tonnerre I et La Liquière.



Carte des sites de la période 600-540/530 ayant livré des productions étrusques et/ou grecques orientales.

1. Marseille; 2. Plan d'Aups (tumulus des Béguines); 3. Vauvenargues (tumulus de Lambruisse 1); 4. Vauvenargues (tumulus de Lambruisse 2); 5. Vauvenargues (tumulus de Claps); 6. Pourrières (tumulus de Pourrières); 7. Pourrières (tumulus «à la fosse»); 8. Saint-Paul-les-Durance (tombe de Cadarache); 9. Pertuis (tumulus de l'Agnel); 10. Serres (tumulus Bosquet 1); 11. Avançon (tumulus de Chavignières); 12. Martigues (Tamaris); 13. Saint-Mitre-les-Remparts (Saint-Blaise); 14. Arles; 15. Beaucaire (La Redoute); 16. Roquemaure; 17. Bagnols-sur-Cèze (Haut-Castel); 18. Collias (Grotte Suspendue); 19. Saint-Génies-de-Malgoirès (tumulus du Serres des Fontaines 1); 20. Montmirat (La Jouffe); 21. Calvisson (La Liquière); 22. Étang de Mauguio Tonnerre 1, Forton, La Rallongue); 23. Lattes (dépôt de Soriech); 24. Fabrègues (dépôt de Launac); 25. Vic-la-Gardirole (La Roubine); 26. Saint-Bauzille-de-la-Sylve (dépôt du Puech Crochu); 27. Florensac (tombe du Rec de Bragues); 28. Bessan (La Monédière); 29. Pézenas (nécropole de Saint-Julien); 30. Servian (nécropole de La Cartoule); 31. Mourèze (tombe des Faïsses); 32. Taussac-la-Billières; 33. Puysserquier (tombe? de La Prade: cratère corinthien); 34. Mailhac (nécropole du Grand Bassin II); 35. Esperaza (dépôt de Pailhères); 36. Ampurias.

sont séparés par un saut chronologique d'au moins un quart de siècle des séries qui, comme je vais essayer de le montrer, représentent les plus anciennes importations en relation avec l'arrivée des Phocéens en Méditerranée nord-occidentale et à leur installation à Marseille.

1. La chronologie du soi-disant commerce étrusque primordial

La situation est clairement définie par celui qui en a été le principal promoteur, M. Py⁵: «Les pre-

miers qui réussissent à construire un réseau efficace d'échanges sur les rivages gaulois sont les Étrusques ... Pendant près de trois quarts de siècle (des environs de 625 aux environs de 550 av. J.-C.) les Étrusques vont occuper une position dominante dans les transactions maritimes qui se développent en Provence et en Languedoc». Cette vision a été largement acceptée par les chercheurs jusqu'à devenir la vulgate de toute reconstruction historique incluant la période et l'espace géographique sans que les étruscologues se soient jamais vraiment interrogés sur la justification d'une expansion étrusque vers les rivages bas rhodaniens et languedociens.

En fait le problème doit être posé sous ses deux aspects principaux:

1) Peut-on affirmer, comme on le fait communément, qu'il y a préexistence du commerce étrusque par rapport au commerce grec?

⁵ Py 1993, 84-88.

2) Quel sens donner au faciès des importations à Marseille et en Gaule méridionale jusque vers 540/530, où les amphores étrusques sont majoritaires et où la vaisselle fine étrusque est bien représentée aux côtés de la vaisselle grecque?

Première question: y a-t-il dès le dernier quart du VII^e s. des témoignages d'un commerce étrusque primordial?

En 1985, M. Py notait: « dans l'état actuel des choses les observations de la Liquière et des gisements lagunaires sont les seules sur lesquelles on puisse se fonder de façon sûre pour affirmer cette préexistence en certains points du littoral gaulois ». En effet, sur les sites provençaux de Tamaris et de Saint-Blaise, qui avaient également été retenus à l'appui de ce commerce étrusque primordial, les mobiliers étrusques ont toujours été présentés mêlés aux importations grecques. Seuls les sites languedociens (La Liquière, Tonnerre 1) offrent une séquence dont la couche la plus ancienne livre uniquement des produits étrusques, amphores seules ou associées à quelques fragments de *bucchero* de transition (pas de *bucchero sottile*), tandis que les couches postérieures livrent aussi amphores grecques et céramiques fines grecques et massaliètes. La stratigraphie et la répartition du mobilier suggèrent à M. Py qu'il n'y a pas un fort écart chronologique entre les deux phases.

Mais avant d'aller plus loin dans l'analyse régionale, il convient de rappeler d'abord des remarques d'ordre chronologique général qu'on aurait bien fait de ne jamais perdre de vue:

a) L'apparition du *bucchero* de transition en Étrurie est traditionnellement datée de la fin du VII^e s.⁶ et sa production se poursuit dans le premier quart du VI^e s. quand apparaît le *bucchero pesante*; le début de la production des canthares de type Gras1/Rasmussen3e, seuls présents dans les couches les plus anciennes des sites languedociens et provençaux, est situé dans le dernier quart du VII^e s. par T. Rasmussen (en *bucchero sottile*), autour de 600 par M. Gras⁷, mais leur production se poursuit jusque dans le troisième quart du VI^e s.;

b) En Étrurie méridionale et en Campanie, les amphores étrusques – qui sont là aussi du même type qu'en Gaule, bien sûr, c'est-à-dire Py 1/2 et 3A-3B –,

sont toutes dans des contextes funéraires datables par la céramique corinthienne et étrusco-corinthienne de la période du corinthien ancien (c'est-à-dire 620-580); dans les tombes antérieures, lorsqu'il y a des amphores, elles sont soit de type phénicien ou local (Ischia) soit de type grec (corinthiennes, chiotes, eubéennes?, attiques...)⁸.

Si l'on considère le plan régional:

a) les sites provençaux

- Saint-Blaise

On espère une reprise des fouilles à Saint-Blaise pour disposer enfin d'une stratigraphie correcte de ce site⁹. J.-Chr. Sourisseau¹⁰ qui a revu l'ensemble du mobilier disponible a bien montré que les niveaux VII de Rolland ou IIIa de Bouloumié, datés du dernier quart du VII^e s., sont strictement théoriques et reconstitués à partir des éléments les plus anciens du mobilier.

Les choses une fois remises à leur place, il reste seulement un fragment de canthare en *bucchero sottile* à décor d'éventail¹¹ et deux catégories de céramique grecque qui ne trouvent pas de parallèle à Marseille: les bols rhodiens à oiseau et les coupes ioniennes A1, pour lesquels on a considéré à tort la date de 600 comme limite intangible; il convient de noter que:

- d'une part les niveaux de fondation de Marseille ont été rarement atteints et de nouvelles découvertes peuvent apporter ces classes manquantes,

- d'autre part la très grande majorité du mobilier archaïque de Saint-Blaise appartient à la première moitié et au milieu du VI^e s. (la seconde moitié du VI^e et le V^e s. sont moins bien représentés): les quelques éléments les plus anciens peuvent être datés à partir de l'extrême fin du VII^e s. et autour de 600.

- Tamaris (Duval 1998): rien n'est antérieur à 600 sur un site qui présente un seul niveau d'occupation et semble abandonné avant le milieu du VI^e s.

⁸ Boitani 1985; Rizzo 1990; Albore Livadie 1978; 1985; Buchner, Ridgway 1993.

⁹ Le sondage du secteur Q 8/9 fait par B. Bouloumié (Bouloumié 1982) est trop exigü (6 m²) pour fournir les informations attendues, mais confirme la présence simultanée de produits étrusques et grecs orientaux. Il suffirait peut-être de terminer la fouille commencée par Ch. Arcelin-Pradelle dans le secteur M/N 11.

¹⁰ Sourisseau 1997, II, 337-363.

¹¹ Cf. Bouloumié 1979.

⁶ Cf. par exemple Villard 1960, 17-18.

⁷ Cf. Gras 1974; Rasmussen 1979.

b) Les sites languedociens

Le phasage de La Liquière (I ancien: 625-600; I récent: 600-575; II: 575-525) défini par Py (1984) apparaîtrait trop rigide, trop serré et trop tiré vers le haut.

La phase I ancien ne contenant que des amphores étrusques et du *bucchero* semblables à ceux de la phase I récent, c'est en fait la phase I récent qui sert de pivot de datation à l'aide de deux séries d'éléments:

- des céramiques attribuées au Corinthien ancien ou au Corinthien moyen (620-575) et qui sont en réalité de l'étrusco-corinthien dont 2 fragments ont été attribués par Szilagyi¹² à des productions de Vulci (groupe des coqs affrontés et groupe de Toronto) postérieures à 580;

- des coupes ioniennes: 1 coupe A1, 1 coupe A1 ou B1, 2 coupes A2 ou B1 (anses), 1 coupe B1.

Même si l'on retient comme A1 le seul fragment susceptible de l'être (Py 1984, fig. 73,1), les fourchettes chronologiques trop étroites de la typologie Vallet/Villard (1955) (ci-dessous entre parenthèses) seules retenues par M. Py sont à revoir¹³ selon le schéma suivant:

A1 : 640-580 (630-600)

A2 : 620-575/550 (620-600)

B1 : 620-570/550 (620-580)

Si l'on ajoute aux observations précédentes que les canthares de la série Gras 1 se retrouvent aussi bien en phase I qu'en phase II, on ne peut suivre M. Py lorsqu'il écrit que «l'analyse des mobiliers et la chronologie qu'on en tire n'oblige à prendre en compte aucun chevauchement d'une phase sur l'autre, ni même aucun chevauchement d'un niveau sur deux phases». En effet, pour tenir compte de la chronologie des mobiliers, les fourchettes adoptées pour la datation des phases devraient au contraire se chevaucher de la façon suivante:

620-575 pour La Liquière I ancien

600-550 pour La Liquière I récent

575-525 pour La Liquière II

Mais, dans la réalité – et c'est la stratigraphie parfaitement établie par l'auteur qui le dit – au moins en ce qui concerne les cabanes L3, L7 et L11, où il y a une succession de l'occupation sur les trois phases (alors que les autres cabanes ne connaissent qu'une seule phase d'occupation ou deux phases non consécutives), il est difficile de conclure à un chevauchement de

niveau sur plusieurs phases. Or si rien n'interdit (mais encore une fois la chronologie du matériel étrusque n'y oblige pas) d'arrêter la phase I ancien en 600, la phase I récent doit en revanche obligatoirement être prolongée jusque dans le deuxième quart du VI^e s., ce qui se traduit par un chevauchement avec la phase II (par ex. pour la cabane L7B où le mobilier du sol 4 et de la couche 5, attribués à la phase I récent, associe un fragment de coupe ionienne A1 et un fragment étrusco-corinthien du groupe des coqs affrontés)¹⁴. La solution la plus économique compatible avec la stratigraphie me paraît donc d'abaisser la chronologie absolue du site d'un quart de siècle, les chevauchements chronologiques de mobilier représentant les normales intrusions ou durées d'usage, ce que M. Py exprimait en fait en notant «les nombreuses filiations qui existent d'une phase à l'autre et qui empêchent de concevoir des écarts importants entre chacune d'elles».

Quelle que soit la solution retenue, la date de 600 ne peut pas être considérée comme un verrou et la première phase d'occupation du site peut être datée aussi bien après 600 qu'avant selon le seul schéma retenu par M. Py.

On arrive à la même conclusion avec l'analyse de l'occupation du site lagunaire de Tonnerre 1.

*c) On y reviendra plus loin en détail, mais on peut noter dès à présent que les types d'amphores (types Py 1/2) et de *bucchero* étrusques (canthares de la série 1, coupes, œnochoés) retrouvés sur ces divers sites sont exactement semblables à ceux recueillis à Marseille dans les couches qui suivent sa fondation.*

Une conclusion s'impose donc: tous les sites de Gaule méridionale pris comme témoins d'un commerce étrusque primordial dans le dernier quart du VII^e s. présentent en réalité une stratigraphie et un mobilier dont les débuts peuvent se situer au plus tôt à l'extrême fin du VII^e s., mais où la date de 600 ne constitue en rien un butoir infranchissable.

¹² Szilagyi 1998. M. Py le signale déjà dans Py 1990, 534.

¹³ Cf. en dernier lieu, Boldrini 1994, 137-235 avec discussion et bibliographie antérieure.

¹⁴ A s'en tenir à sa chronologie, M. Py aurait dû logiquement conclure de la présence d'une coupe A1 et de coupes A2, respectivement datées par lui, d'après Vallet/Villard, 630-600 et 620-600, à un apport contemporain des productions étrusques du dernier quart du VII^e s. ... qui de ce fait ne se seraient plus trouvées isolées; pour repousser cette conclusion et dater «ces coupes des environs de 600 ou des premières décennies du VI^e s.», il avance (Py 1984, 207) que ces dates Vallet/Villard sont «des dates approximatives de production en chronologie archéologique» et qu'il faut tenir «compte des délais de diffusion et de la durée d'usage»: est-ce à dire que ces phénomènes, valables pour les productions grecques, ne le sont pas pour les productions étrusques?

Reste maintenant à envisager notre deuxième question.

2. Les Phocéens à Marseille et en Méditerranée occidentale

2.1. L'emporía phocéenne

Il n'est apparemment pas inutile de rappeler au préalable quelques aspects de l'analyse du commerce grec archaïque à travers les travaux d'E. Lepore, M. Torelli et surtout A. Mele¹⁵.

C'est à partir du VIII^e s. que le commerce grec archaïque connaît une longue évolution qui le fait passer de la *prexis* aristocratique, avec ses deux aspects piraterie et hospitalité, à l'*emporía* réglementée inter-états/inter-cités et effectuée par des marchands professionnels qui finira par triompher à l'époque classique. On suit cette évolution aussi bien à travers les œuvres littéraires d'Hésiode à Thucydide en passant par Solon et Théognis qu'à travers les pratiques de ceux qui opéreront selon ce modèle dans la mer Tyrrhénienne dès le VIII^e s. (Eubéens) et ensuite (Phocéens, Samiens, Milésiens ou Éginètes).

Le cas des Phocéens est emblématique de la façon dont s'entremêlent encore au VI^e s. anciennes et nouvelles pratiques. Aristote, parlant de la fondation de Marseille, les définit précisément comme des Ioniens qui pratiquaient l'*emporía* et Plutarque caractérise Protis, le fondateur de Marseille, comme un aristocrate pratiquant l'*emporía* au temps où celle-ci était honorée et fondant Marseille après s'être lié d'amitié avec les Celtes rhodaniens. Hérodote signale les Phocéens parmi les fondateurs de l'emporion de Naucratis en Égypte et le même auteur nous dit que ce sont eux les premiers des Grecs qui aient accompli des *makrai nautiliai* (navigations lointaines qui leur permirent de découvrir le golfe Adriatique, la Tyrrhénie, l'Ibérie et Tartessos; ce que Trogue Pompée confirme en quelque sorte en écrivant qu'avant de fonder Marseille les Phocéens étaient parvenus jusqu'à l'Océan, et qu'illustrent bien la fondation (en même temps ou peu après Marseille) d'un établissement au nom transparent, Emporion, en Ibérie, et peut-être celle de Mainaké en bordure du

royaume de Tartessos, où en tout cas ils développent d'étroites relations avec le roi Arganthonios. Si l'on ajoute, vers 565, la fondation d'Alalia, en Corse, face à la côte étrusque, on appréciera encore mieux la proposition de M. Torelli d'attribuer à ces mêmes Phocéens la responsabilité de l'ouverture de l'emporion de Gravisca. L'importance de l'*emporía* phocéenne est telle dans cette première moitié du VI^e s. que lorsque, à l'occasion de la prise de Phocée par les Perses, Hérodote rapporte l'hostilité des Chiotes à un éventuel établissement des Phocéens dans les îles Oinoussai, la raison en est la peur de les voir y installer un emporion qui viendrait les concurrencer directement. Il est donc clair que l'*emporía* est réellement l'alternative développée par les Phocéens en réponse à la pauvreté de leur territoire et qu'elle se déroule à l'intérieur d'un véritable "réseau". Mais on n'aura garde d'oublier que ce réseau, qui est relié à une cité (les sources parlent toujours globalement de "Phocéens"), en reflète certainement aussi les composantes sociales: la multiplication des fondations coloniales, les contrastes et les divisions qui se font jour au moment de la prise de Phocée, avec la fuite d'une partie seulement de ses habitants, en deux groupes qui se rendent à Alalia et à Marseille, le départ d'Alalia vers Rhégion (mais pas vers Marseille?) et la fondation de Vélie¹⁶ recourent vraisemblablement des comportements sociaux où s'affrontent les groupes aristocratiques qui constituent la société phocéenne archaïque.

Je crois que jusqu'à la chute de Phocée (et plus précisément jusqu'à la fondation de Vélie) il faut se garder de donner à Marseille l'image et la fonction qu'elle va prendre par la suite et qu'il convient donc de bien distinguer deux temps dans l'histoire de Marseille archaïque.

2.2. Les deux temps de l'histoire de Marseille archaïque

2.2.1. Premier temps: 600-540/530

a) Le faciès de Marseille¹⁷

On s'en tiendra, bien sûr, aux faits marquants pour notre propos.

¹⁵ Lepore 1970; 1988; Mele 1979; 1986; 1988; Torelli 1982. On verra tout ce que cette étude doit aux travaux d'Alfonso Mele: je souhaite qu'elle soit une incitation aux chercheurs français à les lire et les relire.

¹⁶ M. Gras a souligné à plusieurs reprises ce fractionnement de la diaspora phocéenne, en dernier lieu Gras 1995.

¹⁷ Villard 1960; 1992; Gantès 1992; Sourisseau 1997.

- en ce qui concerne les importations:
 - importance des productions étrusques:
 - 80 à 90 % des amphores (types Py 1/2, 3A, 3B réparties en 3 catégories principales dont 2 reliées à Vulci, Caeré et une troisième production non identifiée)
 - 10 à 25 % de la vaisselle fine (bucchero, étrusco-corinthienne) et commune (*ollae*, écuelles)
 - liens privilégiés avec le bassin oriental de la Méditerranée:
 - ± 10 % des amphores (Chios, Clazomènes, Lesbos, Milet, Samos; quelques-unes d'Athènes, de Corinthe, d'Italie du Sud)
 - céramique fine: 30 à 40 % de la vaisselle (grecque orientale, corinthienne, attique, laconienne)
 - présence d'amphores de tradition phénico-punique de la zone du détroit de Gibraltar et d'Ibérie
- au plan des productions locales, démarrage d'une production de céramique, au cours du premier quart du siècle: céramique à pâte claire, puis céramique grise monochrome qui constituent d'emblée plus du tiers de la vaisselle fine.

b) Les importations sur les sites indigènes de la Gaule méridionale

- à proximité immédiate de Marseille: les habitats de Saint-Blaise, Tamaris, dès le premier quart du siècle, le Baou de Saint-Marcel après 575 ont livré les mêmes productions qu'à Marseille, même si dans des proportions différentes selon les sites, révélant ainsi des redistributions ou des goûts diversifiés;
- au-delà, quelques habitats, essentiellement languedociens, ont livré de rares témoignages d'importations de céramiques étrusques (amphores de type Py 1/2 et 3A et B, bucchero de transition avec canthares de type Gras 1 et surtout 2 et 3) et grecques (notamment des bols rhodiens et des coupes ioniennes B1); outre les gisements lagunaires (Tonnerre, La Rallongue, Forton), ce sont, dans le Gard, à l'intérieur des terres, la Grotte suspendue de Collias et les oppida de La Liquière et de la Jouffe et, sur l'Hérault, les sites d'Agde et de Bessan. À La Liquière, le pourcentage de ces importations reste stable pendant toute la période, autour de 12 % de la totalité des tessons recueillis: cette stabilité qui s'oppose à la progression continue constatée sur les sites indigènes à partir du dernier quart du VI^e s. est un indicateur des limites de diffusion dans un contexte d'échange d'objets de luxe. C'est à une conclusion identique que l'on doit se rallier si l'on considère les trouvailles faites dans les tombes et nécropoles. Dans l'Hérault, à Servian, une tombe a livré un bol rhodien à décor d'arêtes

rayonnantes et à Pézenas (nécropole de Saint-Julien) on a recueilli, pour le premier quart du VI^e s., une dizaine de vases grecs orientaux (stamnoi rhodiens, œnochoés) et 4 ou 5 canthares étrusques, mais aussi des armes de type grec (cnémides, cuirasses, lances); ce n'est qu'à la phase suivante qu'apparaissent des amphores étrusques et grecques. Particulièrement significative la répartition des vases de bronze étrusques, tous retrouvés, mis à part quelques dépôts de fondeur, dans des sépultures à tumulus et spécialement dans des sépultures "riches"; il s'agit d'une œnochoé "rhodienne" de type A (à Pertuis) et de 30 bassins à rebord perlé ou lisse ou à bord droit répartis entre un groupe provençal (8 bassins dans des tumulus regroupés entre le Verdon et le massif de la Sainte-Victoire) et un groupe languedocien essaimé de l'Aude au Rhône¹⁸.

2.2.2. Deuxième temps: 540/530 -v. 480

a) le faciès de Marseille¹⁹

- Démarrage et affirmation d'une production d'amphores (c'est-à-dire de vin), d'abord amphores sans, puis, avec grosses particules de mica, qui passent progressivement de 30 à 60 % du total des amphores (le pourcentage est encore plus important si l'on tient compte uniquement des amphores vinaïres).

Dans le même temps, les amphores étrusques chutent à 20 puis à moins de 10 % avec une baisse du troisième type d'origine inconnue au profit des types provenant de Vulci et Caeré, tandis que les amphores grecques importées grimpent jusqu'à 40 % avant de retomber autour de 15 %; mais ce ne sont plus les amphores de Grèce de l'Est qui sont alors majoritaires, mais celles définies comme de type corinthien B ancien (qui ne sont pas de Corinthe, et que J.-Chr. Sourisseau propose de situer à Sybaris).

¹⁸ Afin d'éviter d'alourdir la bibliographie, je renvoie aux ouvrages les plus récents où l'on trouvera la bibliographie antérieure: Py 1985a; 1990; Nickels 1990; Arcelin 1992; Bats 1992; Dedet 1995 (liste et carte de distribution des bassins étrusques pour la Gaule méridionale); Gailledrat 1997. Les données d'Agde et Bessan demandent une révision dans la mesure où elles incluent des amphores massaliètes pour la période antérieure à 540 alors qu'il est maintenant bien établi que cette production est postérieure à cette date. Pour l'œnochoé rhodienne de type A de Pertuis, habituellement datée du dernier quart du VII^e s., on comparera avec les deux exemplaires identiques des tombes 26 et 76 de Chiaramonte datées du premier quart du VI^e s. (A. Bottini, M. Tagliente, Osservazioni sulle importazioni etrusche in area lucana, dans *Magna Grecia, Etruschi, Fenici*. Atti XXXIII Conv. St. Magna Grecia (Taranto, 1993). Taranto, 1994, 487-528).

¹⁹ Cf. n. 16.

On saisit donc bien un effet de substitution des amphores étrusques par des amphores grecques et, progressivement, par la production proprement massaliète qui monte en puissance.

- Évolution parallèle des céramiques fines : la part majoritaire passe aux productions locales et s'il y a augmentation des céramiques grecques importées c'est au profit exclusif des céramiques attiques.

b) En Gaule, on peut mesurer le nouvel impact de Marseille à travers deux phénomènes :

- en Gaule méridionale, une explosion d'habitats nouveaux, principalement d'habitats fortifiés, perchés ou non, qui accueillent des quantités de plus en plus importantes des productions massaliètes d'amphores et de céramique fine²⁰;

- en Gaule interne, des contacts privilégiés avec les sites princiers du Nord-Est, de la Bourgogne au Wurtemberg.

2.3. Les Phocéens de Gravisca à Tartessos

2.3.1. Gravisca²¹

Sans doute est-ce à travers l'histoire sociale et politique de Tarquinia que l'on doit chercher l'explication de l'ouverture à Gravisca d'un espace en fonction des échanges internationaux, de l'*emporía*, qui n'est pas sans rappeler l'expérience parallèle de Naucratis avec

ses temples, ses résidents, ses règles de fréquentation. Rappelons seulement que c'est à Tarquinia que dans la deuxième moitié du VII^e s. était venu s'installer Démarate de Corinthe, autre figure d'aristocrate navigateur à la charnière entre commerce héroïque et *emporía*. En tout cas Gravisca remplit une toute autre fonction que celle de port-débouché de Tarquinia : coincée entre Caere et Vulci, Tarquinia ne bénéficiera d'un territoire vers l'intérieur des terres qu'à partir du IV^e s., elle ne produit pas d'amphores, c'est-à-dire de vin ; en revanche par Gravisca s'exportent les amphores de Vulci (types Py 1/2 et 5) et de Caéré (types Py 3A, 3B, puis 4), celles-là même que l'on retrouve à Marseille (le troisième groupe d'amphores d'origine inconnue repéré à Marseille est présent, mais peu représenté à Gravisca). Mais l'*emporía* c'est aussi tout ce qu'apportent les Grecs et notamment les Grecs orientaux et l'on voit bien à travers les rythmes de deux catégories de céramique orientale, les coupes ioniennes et les amphores, que la grande période de cette présence se situe entre \pm 575 et 525, ce qui correspond à ce que l'on connaît dans le reste de l'Étrurie (mais aussi à Marseille...). Du côté des amphores importées, ce sont aussi les amphores de Grèce de l'Est qui prédominent : amphores de Samos, de Lesbos, Chios, Clazomènes et Milet ; en somme les mêmes qu'à Marseille. Pour le moment la grande inconnue que représentent les productions céramiques de Phocée ne permet pas de préciser la part qui pourrait leur revenir, mais toute l'Ionie semble bien représentée tant pas les céramiques que par l'onomastique.

Après \pm 530, on note la chute presque complète des importations de céramique gréco-orientale, remplacée par les productions attiques véhiculées par les gens d'Égine. Du côté des amphores, même baisse des importations de Grèce de l'Est, au profit des corinthiennes A, des attiques à la brosse et surtout des amphores de type corinthienne B et ionio-massaliètes (c'est-à-dire de Grande Grèce), mais les Marseillais sont représentés par quelques amphores, comme aussi d'ailleurs à Pyrgi²² et à Regisvilla²³.

²⁰ Il est pour le moins ambigu d'écrire, comme le fait Py 1985b, 87, que «la diminution des proportions d'amphore étrusque est très progressive dans les niveaux de la fin du VI^e et du V^e s. et qu'elle prolonge sans rupture [c'est moi qui souligne] le mouvement amorcé au cours des trois premiers quarts du VI^e s.» avant d'ajouter : «ce qui chute rapidement entre 525 et 475, c'est l'importance relative de la part étrusque dans le commerce des amphores» ; d'une part les courbes d'évolution artificiellement lissées (comptages pondérés par tranches de 20 ans) présentées par l'auteur accentuent visuellement la progressivité et atténuent les possibles ruptures ; d'autre part, la chronologie archéologique établie par quart de siècle englobe les données de part et d'autre de ca. 540/530. Retenons que jusqu'à l'apparition des amphores massaliètes, les amphores étrusques représentent partout au moins 80 % des amphores et que dans la phase suivante (datée archéologiquement 525-500) elles passent à moins de 25 % : il y a bien rupture, puis diminution progressive. M. Py a par ailleurs soutenu (Py 1995), à la lumière des résultats des fouilles Prades à Lattes et de la distribution des amphores étrusques de type Py 4, la persistance d'un réseau étrusque en Languedoc oriental entre 525 et 475 : bien que les arguments soient convaincants, on attendra que les fouilles actuelles de Lattes aient atteint les niveaux de fondation pour valider cette hypothèse qui, à cette époque, cadrerait mal avec la nouvelle organisation emporique ou, en tout cas, y apporterait une nuance importante.

²¹ Torelli 1971 ; 1977 ; 1982 ; Slaska 1985 ; Boldrini 1994.

²² Colonna 1985.

²³ Morselli, Tortorici 1985.

2.3.2. Tartessos²⁴ et l'Ibérie²⁵

À l'autre bout du réseau phocéén, les trouvailles de la zone de Huelva montrent que les importations de céramiques grecques (et quelques étrusques) s'échelonnent majoritairement du début du VI^e s. jusque vers 540/530 avec une prédominance des produits grecs orientaux (jusqu'à 80 % des trouvailles de céramique fine et d'amphores) sur les autres céramiques (attiques, corinthiennes, laconiennes). On n'aura garde d'oublier comment Hérodote insiste tout particulièrement sur les relations fructueuses nouées par les Phocéens avec Arganthonios. Arganthonios connaît les Phocéens comme originaires de Phocée, c'est à eux, menacés par la progression perse, qu'il propose de s'installer à Tartessos et c'est pour reconstruire les murailles de Phocée qu'il offre une partie de ses richesses. Cela veut-il dire que ses interlocuteurs sont uniquement des Phocéens de Phocée ou que tous les autres, par exemple ceux de Marseille, apparaissent aussi comme tels parce qu'en somme Marseille ne serait qu'un élément d'une chaîne qui a son origine en Ionie?

À partir de ±530, à Huelva/Tartessos, les importations grecques déclinent rapidement et finissent par se réduire à une poignée de tessons à la fin du siècle.

Qu'en est-il de la colonie phocéenne ibérique d'Emporion? Du noyau primitif situé sous le village actuel de Sant-Martí d'Empúries (la *Palaiapolis* de Strabon), on ne sait que peu de choses en attendant la publication des fouilles récentes²⁶. Le faciès de la *Neapolis*, à partir d'un peu avant le milieu du VI^e s., est à peine mieux connu en dehors du mobilier des nécropoles. Des données précises existent cependant pour le matériel amphorique²⁷. La première phase montre, à côté d'une majorité d'amphores ibériques (58 %), la présence d'amphores grecques (19 %, en majorité chiotes et corinthiennes), étrusques (12,5 %) et phéniciennes de la zone du détroit de Gibraltar

(4 %). Dans le dernier quart du VI^e s., apparaissent les amphores massaliètes qui avec plus de 20 % du total occupent la deuxième place devant les amphores grecques (15 %), tandis que les amphores étrusques chutent à 3 %. Ces pourcentages prennent tout leur sens si l'on ajoute que les amphores ibériques ne sont peut-être pas (en tout cas pas seulement) des amphores vinaires²⁸: le vin d'Emporion archaïque serait alors essentiellement d'abord grec et étrusque, puis massaliète et grec.

2.4. Interprétation

En recollant les morceaux du puzzle on peut proposer un schéma interprétatif.

2.4.1. Pour le premier temps

1) Il n'y a pas de commerce étrusque en Gaule méridionale antérieur à la fondation de Marseille: en dehors des objets isolés arrivés vers 650 ou peu après, les arrivages en série commencent autour de 600 av. J.-C. Ce serait donc les Phocéens qui auraient entraîné dans leur sillage leurs partenaires étrusques vers les rivages de la Gaule.

2) La fondation de Marseille ne peut pas être séparée de celle des autres colonies ou établissements phocéens qui interviennent dans le premier tiers du VI^e s. (Emporion, Alalia et logiquement peut-être Mainaké): toutes ces fondations se situent dans le cadre de l'*emporía* phocéenne, qui relie les deux bassins de la Méditerranée de Phocée à l'Ibérie. Marseille et Alalia sont deux têtes de pont entre Étrurie et Ibérie: d'Alalia d'avant 530 nous connaissons bien peu archéologiquement²⁹, mais on peut penser qu'elle avait une importance réelle au moins égale à Marseille, dans la mesure où au moment de la chute de Phocée, c'est à Alalia, si l'on en croit Hérodote, que les fugitifs s'installent en y transférant les cultes

²⁴ Cabrera 1988-1989; 1995; Rouillard 1991; Sanmartí 1995.

²⁵ Rouillard 1991; Gailledrat 1997.

²⁶ Un bon résumé des connaissances chez Villard 1960, 115-117. Les dernières fouilles, menées en 1994/1995, ont permis de mettre au jour des vestiges architecturaux (murs à bases de pierres et élévation de briques crues) et un mobilier avec "une présence abondante de céramiques d'importation (coupes ioniennes, céramique grise monochrome ou "gris phocéén", céramique ionienne peinte, bucchero nero, amphores grecques...) ainsi qu'un matériel de production locale" (X. Aquilué, J. Pardo, Ampurias, une cité antique de la Méditerranée, *Archeologia*, n° 315, sept. 1995, 19-31).

²⁷ Sanmartí 1990.

²⁸ À Marseille (Sourisseau 1997), seule une infime minorité d'amphores ibériques retrouvées dans le port présente un intérieur poissé. En outre, dans une communication présentée au colloque de Madrid (13-14 janvier 1997), J. Sanmartí a indiqué que, sur 13 échantillons d'amphores ibériques de Catalogne méridionale, l'analyse physico-chimique montrerait que 12 auraient contenu de la bière!

²⁹ Il y a peu à ajouter à ce qu'écrivaient Vallet, Villard 1966, 186 n. 59 sur l'inexistence d'arguments archéologiques à propos de la persistance de l'habitat grec après 540/535 et la nécropole documentée à partir de la fin du VI^e s. est celle d'une population étrusque (Cf. G. Colonna, *SE*, 41, 1973, 566-572).

de la métropole et où la colonie est capable d'armer 60 navires dans la bataille de la mer sarde³⁰.

3) Dans le "réseau" phocéen, l'Étrurie joue un rôle privilégié, non seulement comme zone réceptrice (cf. les importations grecques en Étrurie méridionale, particulièrement à Caere, Tarquinia et Vulci, mais aussi ailleurs)³¹, mais, en outre, comme relais vers Marseille et l'Espagne: les Phocéens, porteurs des produits orientaux, y trouvent une marchandise de consommation et d'échange essentielle, le vin qu'ils récupèrent dans l'emporion de Gravisca (et vraisemblablement aussi ailleurs – catégorie 3 des amphores étrusques de Marseille –, la fréquentation de Pyrgi, emporion et port de Caéré, et de Regisvilla, emporion et port de Vulci, semblant intervenir plus tard, dans le dernier tiers du VI^e s.). Les Étrusques participent-ils directement à ces échanges? C'est vraisemblable, même si leur part est difficile à évaluer, puisque, contrairement aux Phocéens, ils ne possèdent pas en Gaule d'établissement fixe; même l'épave d'Antibes (récif de la Love, vers 560/540) n'en est pas une preuve suffisante: on peut imaginer aussi bien quelque aristocrate caerétain qu'un Phocéen venu s'approvisionner à Pyrgi ou Gravisca. Mais, répétons-le, si les Étrusques sont présents, c'est comme partenaires d'*emporía*³² avec les Phocéens installés à Marseille comme aussi bien sûr avec d'autres navigateurs grecs (Cf., par exemple, l'épave du Giglio, vers 590/580, interprétée par Cristofani comme celle d'un *naukleros* grec oriental)³³, en fonction des accords en cours dans ces établissements. Dans cette première période nous avons affaire, en effet, à un commerce empirique "ouvert"; le signe de la "fermeture" par délimitation de zones réservées est donné par la bataille d'Alalia.

4) Quelle est la place de la Gaule dans l'*emporía* phocéenne? Lorsque Hérodote indique que leurs navigations lointaines ont conduit les Phocéens en Tyrhénie, en Ibérie et à Tartessos, on pourrait penser qu'à une époque où la géographie faisait aller les Ibères jusqu'au Rhône, cette partie de la Gaule

méridionale se trouvait incluse dans leurs itinéraires d'autant plus que, on l'a vu à travers les témoignages archéologiques, le secteur à l'ouest du Rhône est plus largement touché que la Provence. Et on rappellera qu'Hérodote n'inclut pas la Ligurie dans ces navigations phocéennes alors que, la seule fois où il cite Marseille, il la situe chez les Ligures. Pourtant ce n'est pas par hasard que Marseille fut fondée puisque c'est à la suite de navigations de reconnaissance, selon Trogue Pompée, ou d'un oracle, selon Strabon (comme aussi plus tard pour Alalia, d'après Hérodote), que les colons phocéens s'installèrent sur les rives du Lacydon. Les trouvailles archéologiques de cette première période montrent en tout cas deux choses:

– d'une part le type des produits, vin, céramique de qualité et bronzes, produits de luxe retrouvés dans les contextes indigènes, s'insère parfaitement dans un trafic aristocratique typique où les marchands doivent se concilier les chefs locaux par des cadeaux appropriés

– d'autre part ces contacts paraissent plutôt limités, mais dans des situations différentes selon les zones:

a) en Provence

1) à proximité immédiate de Marseille (Saint-Blaise, Tamaris) dans un contexte d'habitats avec des échanges plus importants et réguliers qui, au-delà de leur situation géographique, fait penser à une possibilité d'intermédiaires;

2) autour du Massif de la Sainte-Victoire dans des contextes funéraires avec des objets isolés, typiques du *chieftain's trade*;

3) l'absence totale de mobilier importé dans les habitats côtiers entre Marseille et l'Italie avant le dernier tiers du VI^e s.³⁴;

b) en Languedoc, en petite quantité, mais très essaimé aussi bien dans des habitats que dans des sépultures, ce qui pourrait indiquer des contacts plus ouverts, plus diffus à partir d'une côte plus facile d'accès (ne pas oublier qu'une série continue de lagunes se succède pratiquement du Rhône jusqu'à l'Ibérie) et où les "dépôts de fondeur" (les dépôts "launaciens", longtemps attribués à l'Âge du bronze,

³⁰ Cf. les hypothèses démographiques développées par Gras 1985.

³¹ Martelli 1978; 1989.

³² Dans ce cadre, les navigateurs étrusques ont pu mettre en place des relations privilégiées avec certains points de contact, par exemple en Languedoc oriental (cf. *supra*, n. 21).

³³ Bound 1991; Cristofani 1997.

³⁴ Cf. par exemple le Mont Garou où les premières importations associent amphores étrusques, puniques et massaliètes (P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle, Y. Gasco et coll., Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale. *DAM*, 5, 1982, 53-137).

mais dont l'enfouissement semble couvrir plutôt le VI^e s.)³⁵ pourraient constituer un indice des métaux recherchés par les navigateurs méditerranéens.

Il n'est pas déraisonnable d'imaginer que, dans cette première période, l'absence d'habitats indigènes structurés ait multiplié les contacts directs entre marchands méditerranéens et interlocuteurs indigènes: rencontres occasionnelles et liens de *philia* et de *xenia* devenant permanents et contraignant les indigènes à une structuration de leurs sociétés (cf. le double système de la traite volante et des marchés fixes sur les côtes d'Afrique occidentale à l'époque précoloniale)³⁶.

2.4.2. Pour le deuxième temps

540/530 marque une remise en cause de l'organisation de l'*emporía* phocéenne et un double tournant pour l'organisation commerciale et pour les fonctions de Marseille.

1) L'*emporía* phocéenne est frappée dans ses trois composantes principales par trois événements majeurs:

- la prise de Phocée, vidée de la moitié de ses habitants, et la conquête perse de l'Ionie, dont l'impact est évident sur l'*emporía* grecque
- la bataille d'Alalia opposant Étrusques et Carthaginois aux Phocéens d'Occident
- la crise du royaume de Tartessos où la chute des importations grecques semble commencer dès les années 550.

2) La bataille d'Alalia est à replacer dans le cadre de l'organisation emporique en mer Tyrrhénienne. Mais si ses conséquences sont claires – une redistribution des cartes – on peut donner à son origine une double signification selon l'interprétation que l'on donne au texte d'Hérodote sur les rapt et les pillages commis par les Phocéens d'Alalia. Pour Mele (1988), la bataille de la mer sarde marquerait un coup d'arrêt à la tradition du modèle aristocratique commerce/piraterie/hospitalité, encore pratiqué par les Phocéens, au moment de et après la fondation de Marseille (*makrai nautiliai* avec des pentécontères, c'est-à-dire des navires de guerre et non des navires marchands; piraterie signalée par

Troque Pompée et Hérodote; pratique de l'hospitalité avec les rois barbares de Tarquin l'Ancien à Nannos et à Arganthonios), à côté de leur participation à un commerce emporique structuré (de Gravisca à Emporion). L'alliance entre Étrusques et Carthaginois contre les Phocéens à Alalia serait destinée à imposer à ces derniers une nouvelle définition du commerce avec la distinction/subordination de ce dernier par rapport au politique: comme le dit clairement Aristote, Étrusques et Carthaginois ont établi entre eux des conventions (*sunthékai*) et des accords (*symbola*) destinés à assurer leurs échanges mutuels dans le respect du droit et des traités écrits (*graphai*) d'alliance contre les ennemis communs (cf. comme modèle de ces conventions, les *sunthékai* de 509 entre Rome et Carthage)³⁷. Le commerce emporique passe maintenant partout par la mise en place d'espaces bien déterminés dans leur extension géographique et politique avec des règles d'accès précises. Mais précisément la bataille d'Alalia traduit peut-être simplement les tensions pour la définition de ces espaces, car en ce qui concerne les relations commerciales toute notre reconstruction repose sur le fait que le système emporique fonctionnait entre les Phocéens de Marseille et les cités étrusques. La fondation d'Alalia avait pu déjà apparaître, plus que comme une concurrence à l'emporion de Gravisca, comme une infiltration à l'intérieur des domaines étrusque et carthaginois; le renforcement de cette base (mais aussi de Marseille) par l'arrivée des réfugiés phocéens ne pouvait qu'accentuer cette crainte d'une mainmise en mer Tyrrhénienne. Étrusques (et particulièrement ceux de Caeré) et Carthaginois défendent ce qu'ils considèrent comme leur espace politique³⁸ et l'accusation de piraterie des Phocéens d'Alalia peut n'être que simple propagande étrusco-carthaginoise destinée à justifier leur intervention armée³⁹; sans doute les gens d'Alalia ont-ils alors

³⁷ On rapprochera de la formule d'Aristote (*Pol.* III, 7,7 1280a39) *σύμβολα περὶ τοῦ μὴ ἀδικεῖν*, «des conventions au sujet du respect du droit», de l'expression de Strabon (IV, 1, 5) notant que les Massaliotes eurent continuellement à lutter contre τοὺς ἀμφισβητοῦντας τῆς θαλάττης ἀδίκως, «ceux qui leur contestaient la mer au mépris du droit».

³⁸ Cristofani 1983, 64-66.

³⁹ Qu'Hérodote s'en soit fait un écho non critique montrerait qu'on ne pourrait pas plus qualifier ses sources de pro-vélines que d'anti-massaliotes: elles seraient plutôt pro-étrusques!, mais qu'elles recourent une remarque de Strabon (V, 2, 3) rappelant que les gens de Caeré «jouissaient d'une excellente réputation auprès des Grecs, non seulement de courage mais aussi de justice pour s'être abstenu de piraterie bien que la ville fut extrêmement

³⁵ Cf. en dernier lieu D. Garcia (Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe (Saint-Saturnin, Hérault), *DAM*, 10, 1987, 9-29) qui date l'enfouissement de ce dépôt, l'un des plus importants connus avec 428 pièces, dans la deuxième moitié du VI^e s.

³⁶ Cf. Bats 1992 et Dietler 1992; Bats 1999.

simplement tenté d'imposer eux aussi leur zone réservée⁴⁰. Après la bataille d'Alalia, les cartes sont redistribuées (avec même l'accord de Delphes): la Corse et la côte tyrrhénienne nord incluant la Ligurie italienne reviennent aux Étrusques, la Sardaigne aux Carthaginois, les Phocéens d'Alalia, réimplantés à Vélia, sont réintégrés dans l'horizon achéo-chalcidien de Grande-Grèce, tandis que les Phocéens de Marseille voient leur espace reconnu délimité en Méditerranée nord-occidentale entre Ligurie et Ibérie. À la suite d'Alalia, non seulement les Étrusques défendent leur domaine vers le Sud (cf. en 524, la bataille de Cumes, au niveau de la limite centre-sud des Étrusques dans la mer Tyrrhénienne), mais étendent aussi leur zone d'intervention vers le Nord le long des côtes ligures jusqu'au domaine massaliète dont la limite serait signalée par la fondation d'Antipolis⁴¹.

3) Ainsi relégués dans leur zone de contrôle, les Phocéens de Marseille se transforment en Massaliètes à part entière: la *polis Massalia* s'affirme alors dans son domaine "gaulois" avec un territoire où se met en place un vignoble d'exportation, tout en continuant à utiliser les ouvertures autorisées dans les zones contrôlées par d'autres, d'où la continuité de leur présence aussi bien en Étrurie, dans le vieil emporion de Gravisca comme dans ceux nouvellement ouverts de Pyrgi ou Regisvilla, qu'en Espagne, où les Ibères

puissante ». Le problème est de savoir de quand datent les accords Étrusques-Carthaginois: préexistaient-ils à la bataille d'Alalia et donc cette bataille fut-elle nécessaire pour obliger les Phocéens à en tenir compte et à s'insérer à leur tour dans ce système (c'est la logique développée par Mele 1988) ou bien cette bataille fut-elle l'occasion d'organiser politiquement et de formaliser par écrit les nouveaux rapports de force (c'est la vision développée par Cristofani 1983).

⁴⁰ Voir même, comme le propose Ampolo (1994, 231), de « faire payer aux navigateurs des droits de passage et des taxes portuaires, en s'en prenant à ceux qui refusaient de payer, c'est-à-dire en somme ce que faisaient les pirates », en dehors, ajouterais-je, des traités ou conventions.

⁴¹ Cf. Cristofani 1983; Colonna 1989, 372 et Bonamici 1996; Gras 2000, propose de voir dans le nom même d'Antipolis la marque de la limite de leur propre domaine emporique « en face » du commerce emporique contrôlé par les Étrusques. Faut-il souligner à quelle distance de toute cette interprétation se trouve la conclusion de V. Krings à la fin d'un chapitre intitulé « Les leçons d'Alalia » (dans *Carthage et les Grecs c. 580-480 av. J.-C., textes et histoire*, Leiden-Boston-Köln, 1988): « ce qui s'impose alors est une Méditerranée "en mouvement", dans laquelle sont amenés à s'illustrer non des blocs bien constitués, mais des groupes d'individus qui agissent en fonction d'intérêts personnels et de circonstances ponctuelles, plutôt que par référence à un intérêt collectif et dans le cadre de grands desseins »?

commencent à intervenir aussi dans l'organisation commerciale (cf. les lettres sur plomb de Pech Maho et d'Ampurias). C'est donc en quelque sorte sous la contrainte de la redistribution des cartes en mer Tyrrhénienne (à laquelle on ajoutera les difficultés provoquées par la conquête perse de l'Ionie) que les Marseillais sont amenés à assumer pleinement leur destin gaulois. Il est évident que les contacts de la première période expliquent la rapidité avec laquelle se développe un nouveau marché dans un contexte social en rapide mutation qui connaît un ample mouvement de regroupement, sédentarisation et organisation communautaire⁴².

L'hypothèse d'un commerce étrusque primordial en Gaule méridionale, comme seul à même de transporter ses propres productions, a été bâtie sur quelques tessons retrouvés sur deux sites mineurs du Languedoc oriental, mais est née avant tout d'une vision des échanges calquée sur l'image du commerce colonial entre deux cités grecques, qui plus est entre métropole et colonie. En effet, au VIII^e s., et sans doute encore au VII^e, les céramiques eubéennes de Pithécusses ou de Cumes sont vraisemblablement transportées par des Eubéens comme les céramiques corinthiennes de Syracuse le sont par des Corinthiens. Ici nous nous trouvons dans le cadre de contacts entre des cultures différentes. Avant le VI^e s., en Occident au moins, ces contacts passent par une implantation coloniale ou par l'*emporía* aristocratique sous ses deux aspects hospitalité-piraterie. Mais l'Orient et les Phéniciens ont montré la possibilité de contacts médiatisés par les autorités locales. L'un des premiers exemples occidentaux est l'emporion de Gravisca. C'est un lieu d'échanges privilégié où l'on trouve rassemblés à la fois les produits destinés aux consommateurs étrusques et ceux (issus ou non de l'environnement local) qui intéressent en retour les navigateurs autorisés à le fréquenter. Sans doute n'est-ce pas un hasard si Tarquinia paraît avoir devancé Vulci ou Caeré dans l'ouverture emporique. Comme Phocée, Tarquinia est privée d'un territoire important, à l'inverse des deux autres cités de l'Étrurie méridionale, siège de grands propriétaires terriens. Sans doute ceux-ci, et particulièrement, semble-t-il, ceux de Caeré, ont-

⁴² Cf. Py 1990; Bats 1992; 1994; Arcelin 1992.

ils pratiqué, comme leurs contemporains grecs, le commerce aristocratique ⁴³. Mais c'est Tarquinia qui se donne la première les instruments adaptés aux nouvelles formes de l'*emporía* et qui sert dans un premier temps à la fois de porte d'entrée et de débouché pour ses voisines. Ce n'est que dans la deuxième moitié du VI^e s. que Caeré avec Agylla/Pyrgi et Vulci avec Regae/Regisvilla disposeront à leur tour de leur propre emporion. Marseille est une fondation coloniale au sens plein du terme (et sans doute est-ce aussi le cas d'Alalia): il n'y a pas de contradiction avec le fait que les Phocéens soient d'abord des gens de l'*emporía*, que, dans ce cadre, ils aient été aussi les interlocuteurs voire les artisans de l'ouverture de l'emporion de Gravisca. Comment fonctionne l'*emporía* phocéenne? Est-elle un mouvement continu de l'Ionie à l'Espagne en passant par la mer Tyrrhénienne avec des arrêts programmés aussi bien en Étrurie qu'à Marseille? Ou bien n'y-a-t-il pas un partage des tâches, avec rupture de charge en Étrurie, où les Phocéens de

Marseille prendraient, au moins en partie, le relais des trafics vers l'Ouest? Le patron du bateau coulé au large de l'île du Giglio est-il un Grec d'Ionie ayant chargé sa cargaison au fil de ses escales et en train de poursuivre son itinéraire, – pourquoi pas –, vers Marseille, au moment de son naufrage? Ou bien était-il, par exemple, un Phocéen de Marseille venu s'approvisionner dans l'emporion de Gravisca et surpris par la tempête sur son chemin de retour? Car à côté de la Campanie, la Sicile, Carthage et la Sardaigne, les Phocéens de Marseille ont été certainement les premiers clients des productions étrusques, d'abord pour eux-mêmes en tant que consommateurs, et aussi, pour leurs contacts en Gaule et au-delà. Il n'y a donc pas de contradiction, non plus, entre une *emporía* tyrrhénienne développée parallèlement par les Phocéens de Marseille (et éventuellement leurs partenaires étrusques) autour des produits étrusques (surtout le vin et, en partie, la céramique) pour leur propre consommation et leurs contacts locaux *et* une *emporía* "internationale" transportant les produits grecs orientaux vers l'Étrurie, Marseille et l'Espagne. Peut-être y-a-t-il aussi des problèmes de valeur marchande et d'appréciation culturelle qui nous échappent. Que savons-nous par exemple du goût du vin étrusque par rapport au goût du vin de Grèce orientale?

⁴³ Cf., par exemple, les représentations de navires (et de combats navals) dans les tombes ou sur les céramiques figurées étrusques de Caeré et Tarquinia au VII^e s. (Cristofani 1983, 24-32).

Systèmes chronologiques et mobiliers étrusques du Midi de la Gaule au premier Âge du fer (v. 600-v. 480 av. J.-C.): les rythmes de l'archéologie et de l'histoire*

Avec la fondation de Marseille, la Gaule entre dans l'histoire, celle de l'écriture des auteurs grecs anciens. Et donc l'histoire de la Gaule du premier Âge du fer se réduit presque à celle d'une cité grecque, Marseille. L'archéologie prétend la recontextualiser et nous aider à en reconstruire les vrais rythmes, ceux des indigènes, premiers acteurs de l'histoire de ce pays. En fait, ce colloque nous demande d'en déplacer le centre de gravité dans une troisième direction, celle de l'archéologie et de l'histoire des Étrusques dans leur relation avec la Gaule. Notre tâche est heureusement mieux ciblée puisqu'il s'agit d'essayer de suivre la piste de ces protagonistes à travers les productions qui leur sont attribuées, en essayant de leur attribuer la part qui leur revient dans leur distribution. À première vue, il s'agit d'une enquête plus facile que pour la période précédente puisque l'on a affaire, non plus à des objets isolés, qui peuvent se transmettre de main en main en dehors de tout courant commercial, mais à des arrivages en série de produits étrusques: amphores, *bucchero*, céramique étrusco-corinthienne, céramique commune, dont les quantités et la régularité impliquent des relations continues. Mais le point de départ est des plus ambigus

et la suite reste presque entièrement tributaire de notre connaissance des productions et des rythmes de la cité phocéenne de Marseille.

1. Les ambiguïtés de la chronologie archéologique autour de 600 av. J.-C.

La datation, vers 600, de la fondation de Marseille n'est plus aujourd'hui contestée. C'est celle fournie par les sources antiques : 600/599 (Timée), 616-578 (le règne de Tarquin l'Ancien, selon Trogue-Pompée et Tite-Live), 600/599-597/596 (la 45^e Olympiade, d'après Solin), 598/7 (Chronique d'Eusèbe, version latine de Jérôme), 593/2 (Chronique d'Eusèbe, version arménienne). Les trouvailles archéologiques des niveaux les plus anciens s'y insèrent parfaitement.

En revanche, pour la datation strictement archéologique des sites indigènes provençaux ou languedociens, les indicateurs chronologiques restent souvent ambigus. Ils sont tributaires d'une part de la datation des productions massaliotes, qui proposent un *terminus post quem* vers 600, d'autre part de la datation attribuée à quelques catégories de céramiques importées et éventuellement associées aux productions étrusques.

1.1. La chronologie des mobiliers

- les productions étrusques
 - le *bucchero nero*

Toutes les trouvailles les plus anciennes de *bucchero nero* étrusque en Gaule appartient (à une exception près à Saint-Blaise) à un *bucchero* de transition, entre

* Systèmes chronologiques et mobiliers étrusques du Midi de la Gaule au premier Âge du fer (v. 600-v. 480 av. J.-C.) : les rythmes de l'archéologie et de l'histoire, dans *Gli Etruschi da Genova ad Ampurias*. Atti del XXIV Convegno di studi etruschi ed italici (Marseille-Lattes, 26 septembre - 1^{er} octobre 2002), Pisa-Roma, 2006, 81-92.

Pour les références bibliographiques, cf. synthèse (p. 340-343).

bucchero sottile, daté entre le milieu du VII^e s. et le début du VI^e s., et *bucchero pesante*, produit à partir du début du VI^e s. : ce *bucchero* de transition se situe donc autour de 600. La forme de loin la plus courante est le canthare de type Rasmussen 3e/ Gras 1-2, qui apparaîtrait dans le dernier quart du VII^e s. en *bucchero sottile* pour le premier (Rasmussen 1979), à partir de 600 seulement pour le second (Gras 1974). Il ne semble pas qu'il y ait une différence chronologique entre le type Gras 1 (avec traits incisés sous la lèvre) et le type Gras 2 (sans incisions).

– la céramique étrusco-corinthienne

Cette céramique figurée de production étrusque apparaît dans la deuxième moitié du VII^e s. à l'école de la céramique corinthienne qui en fournit les étapes chronologiques, depuis le proto-corinthien récent, dans les ateliers de Véies, Vulci et Caéré. Mais d'après G. J. Szilagy (1998), toute la céramique figurée étrusco-corinthienne retrouvée en Gaule appartient à des séries datables entre 590/580 et 550.

– les amphores

Il est pour le moment difficile de dater les débuts de la production des types d'amphores étrusques qui nous intéressent (Sourisseau à par.). Toutes les trouvailles en Italie se situent à partir de vers 600 (ou un peu avant en Campanie sur le modèle pithécussain) (Albore Livadie 1978 et 1985; Gras 1985, 336-364; Rizzo 1990). Je crois qu'il faut insister sur ce fait. Sur les 21 amphores étrusques des nécropoles de Vulci présentées par Rizzo (1990), pas une seule n'est présente dans un contexte antérieur à 600; or, la datation de ces contextes repose sur des associations multiples et précises de céramique fine. On cite toujours un seul exemple antérieur, identifié précédemment comme phénicien, mais rendu à l'Étrurie par une analyse pétrographique, provenant d'une tombe de Gabii du second quart du VII^e s.¹ J.-Chr. Sourisseau la rattache à son groupe 2 de pâte (Caéré). R. F. Docter considère qu'elle appartient à la même catégorie d'amphores non tournées, mais finies au tour (type Zit-A 5), découvertes à Carthage et Toscanos entre 660 et 630 (Docter *et alii* 1997) et

qui disparaissent dans le dernier tiers du siècle : elles seraient les prototypes (*amphoren protoetruskischen*) des amphores tournées.

– les bassins en bronze

La période de plus grande concentration de la production étrusque des modèles à vasque basse et rebord perlé ou lisse, qui nous concernent, se situe entre le troisième quart du VII^e s. et le milieu du VI^e s. (Albanese 1985).

• les céramiques grecques

Toutes présentent une chronologie qui flotte entre la fin du VII^e et le début du VI^e s. : corinthien ancien (620-590) et moyen (600-570), en réalité assez rare ; céramiques ioniennes : les coupes A1, A2, B1 (620-580 : Boldrini 1994) ainsi que les coupes dites rhodiennes à oiseaux, dont seule la quatrième et dernière série datée par Cook (1998) de 615-600 (mais jusqu'en 580 par Hayes dans *Tocra I*, n°733) est présente en Gaule, et les coupes à rosettes de points, à méandres ou à filets datés 625-575.

1.2. La chronologie des sites

On comprend donc la difficulté de dater avec précision, juste avant ou juste après 600, c'est-à-dire avant ou après la fondation de Marseille, les premiers sites récepteurs de produits étrusques en Gaule. Et pourtant, ils ne sont qu'au nombre de cinq ou six à poser ce problème!

• Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.)

Le problème a longtemps été brouillé par l'interprétation des fouilles anciennes sur le site de Saint-Blaise où "l'abondance" de mobilier étrusque a même fait parler d'emporion étrusco-ligure (Bouloumié 1982a).

Dans la couche VII datée du dernier quart du VII^e s. qu'il définit comme étrusque (Rolland 1963 et 1964), H. Rolland associe amphores étrusques et « amphores de type rhodien, peintes de bandes ou de décors en S », *bucchero nero*, bols rhodiens à oiseaux, coupes ioniennes A1 et des « tessons italo-corinthiens, oenochoé portant la figure d'un onagre et coupes décorées d'une zone de cygnes » : or ces deux derniers tessons appartiennent l'un à un vase du Peintre delle Teste di Lupo (Szilagy 1998, 436, n° 21: vers 590-570), l'autre à une coupe du cycle de Codros (Szilagy 1998, 521, n°22: vers 575-560). Donc, ou bien le niveau VII de Rolland est théorique et reconstitué à partir des éléments considérés par lui comme les plus anciens du mobilier, ou bien cette couche cumule plusieurs niveaux compris entre la fin du VII^e et le

¹ Cf. Docter *et alii* 1997, 29-30. À Tarquinia, une amphore de type Py 1/2 est présentée par C. Chiamonte Treré [*Tarquinia. Scavi sistematici nell'abitato (campagne 1982-1988). I materiali 1*, Roma, 1999 (*Tarchna II*)] comme appartenant aux premières décennies du VII^e s. ; cependant, il est noté, dans *Tarchna I*, à propos de cette même amphore « l'incertitude de son attribution au dépotoir 88 [daté 600-525] ou au remblai 89 [daté du premier quart du VII^e s.] ».

premier tiers du VI^e s.². Le sondage du secteur Q 8/9 réalisé par B. Bouloumié (Bouloumié 1982b) est trop exigu (6 m²) pour fournir les informations attendues, mais paraît confirmer la présence simultanée dès l'origine de produits étrusques et grecs orientaux. Retenons que Saint-Blaise est le seul site à avoir livré du bucchero sottile (1 œnochoé à décor en éventail) et qu'on y trouve des céramiques grecques – bols à oiseaux et coupes ioniennes A1 – absentes pour le moment (mais pour combien de temps ?) à Marseille.

- Tamaris, L'Arquet (Martigues, B.-du-Rh.)

Ces deux sites de promontoire littoraux voisins, situés entre Marseille et Saint-Blaise, présentent une physionomie et un faciès proches. À L'Arquet (Lagrand 1959), la publication très partielle du mobilier signale la présence d'objets datables autour de 600 et en-deçà : bucchero nero de transition, amphores étrusques, mais aussi céramique corinthienne (cruche à décor de rosette pointée du corinthien ancien/moyen, skyphoi), et ionienne (bord d'une coupe A1, d'un bol à oiseaux, d'une amphore, etc.). La reprise récente de l'étude du mobilier de Tamaris (Duval 1998) permet d'avoir une vision plus précise de ce site que des fouilles récentes ont largement confirmée. Là-aussi, au cours de la première phase d'occupation datée v. 600/v. 575, on trouve bucchero nero et amphores étrusques de type 1/2 et 3A/B, associés à la céramique grecque orientale (coupe A2, kylix/bol) et massaliète à pâte claire et grise monochrome et de la céramique corinthienne présente dans les remblais de mise en place de la période II qui confirme ce faciès, avec, semble-t-il, une plus forte quantité de céramique étrusque (canthares à bord incisé ou non, olpé et œnochoé, amphores). En l'état actuel de nos connaissances, la présence de céramique massaliète à Tamaris dès la première phase placerait le site postérieurement à L'Arquet ; mais comme pour Saint-Blaise les fouilles ne nous donnent pas la précision espérée.

- Tonnerre I (Mauguio, Hérault), La Liquière (Calvisson, Gard)

Sur ces deux sites, la première couche d'occupation ne contenait que des amphores et du bucchero étrusques. Comme la couche suivante contenait en outre des céramiques grecques, M. Py en a conclu que c'est entre les deux qu'avait eu lieu la fondation

de Marseille et donc que la première phase était le témoignage d'un commerce antérieur purement étrusque. Ces deux sites étant les seuls à ma connaissance à présenter un tel profil, il faudrait alors les traiter à part dans l'ensemble du Midi de la Gaule et clore le débat sur le constat que le commerce étrusque s'était limité à l'étang de Mauguio avec un prolongement vers l'habitat de La Liquière et, en tout cas, éviter de faire d'un cas exceptionnel une règle générale. C'est cela qui m'avait poussé à envisager une autre solution (Bats 1998). En fonction de la chronologie des mobiliers (aucun qui ne puisse être daté après 600) et de la stratigraphie (M. Py souligne «les nombreuses filiations qui existent d'une phase à l'autre et qui empêchent de concevoir des écarts importants entre chacune d'elles»), le phasage de La Liquière (I ancien: 625-600; I récent: 600-575; II: 575-525) défini par M. Py (1984) m'apparaissait trop rigide et trop tiré vers le haut, et j'avais proposé d'abaisser la chronologie absolue du site d'un quart de siècle. Aujourd'hui, M. Py place les importations étrusques «dans les dernières années du VII^e s.» (Py 2003a) (toujours avant la fondation de Marseille) et élargit la phase La Liquière I récent au premier tiers du VI^e s. (Py 2003b).

- Pézenas (Hérault), nécropole Saint-Julien

A. Nickels (1990) avait proposé, sur des bases qui ne sont pas clairement explicitées, une périodisation par zones de cette nécropole : zone I 610-590, zone II 590-570, zone III 570-520, zone IV 520-480. Dans la zone I, les importations grecques orientales (vases à pâte claire et décors peints [bandes, rosettes de points] – stamnoi, coupes à lèvres sans anse, œnochoés – et à pâte grise monochrome – urnes, *dinoi* et œnochoés) avoisinent des canthares de *bucchero nero* (mais une seule fois en association). Ces voisinages et associations se poursuivent dans les zones II et III : ce n'est que dans cette dernière que l'on verrait apparaître les amphores étrusques et les bassins en bronze. Pour les vases considérés comme de provenance grecque orientale, on manque encore de modèles de comparaison dans leur lieu d'origine³, mais les formes et surtout les décors correspondent à un environnement où se marque encore, mais faiblement, le style orientalisant quand, à partir de la fin du VII^e s., il se réduit parfois à de simples bandes peintes accompagnées ou non de

² Pour une analyse précise du dossier de Saint-Blaise, voir Sourisseau 1997, II(2), 337-363.

³ Cf. l'analyse des vases stamnoïdes effectuée par J.-J. Jully (1977) à laquelle les publications récentes n'ont guère apporté de nouveauté.

motifs végétaux ou géométriques simplifiés. L'équipe qui prépare la publication de cette nécropole semble avoir quelque peu modifié le découpage d'A. Nickels⁴ dont la validité et la chronologie ne pourront être mesurées que par une confrontation des mobiliers tombe à tombe. Ce découpage entraîne en tout cas un certain nombre de questions. Par exemple, l'antériorité des tombes avec canthares en bucchero nero par rapport aux tombes avec amphores étrusques, ou encore le fait que les mêmes stamnoi orientaux se retrouvent en zone/période I et II.

2. La périodisation archéologique

2.1. La première moitié du VI^e s.

• Marseille

Le faciès des importations de céramique de Marseille⁵ est maintenant assez bien connu dans ses trois composantes :

- les productions étrusques :
 - 80 à 90 % des amphores (types Py 1/2, 3A, 3B réparties en trois catégories principales dont deux reliées à Vulci et Caeré et une troisième non identifiée);
 - 3 à 25 % (selon les secteurs) de la vaisselle fine (*bucchero*, étrusco-corinthien) et commune (*ollae*, écuelles);
- les productions grecques :
 - ± 10 % des amphores (Chios, Clazomènes, Lesbos, Milet, Samos; quelques-unes d'Athènes, de Corinthe, d'Italie du Sud);
 - céramique fine: 30 à 40 % de la vaisselle (grecque orientale, corinthienne, attique, laconienne);
- les amphores de tradition phénico-punique de la zone du détroit de Gibraltar et d'Ibérie.

Les productions locales de céramique (céramique à pâte claire, puis céramique grise monochrome) constituent, selon les secteurs, entre le tiers et les deux tiers de la vaisselle fine.

• Les sites indigènes

Les sites indigènes occupés dans la première moitié du VI^e s. sont peu nombreux. Les productions étrusques y sont toujours accompagnées de productions grecques orientales ou massaliètes.

– dans l'horizon proche de Marseille: outre Saint-Blaise, les habitats de Tamaris et l'Arquet, dès le premier

quart du siècle, le Baou de Saint-Marcel après 575 et peut-être Saint-Pierre-les-Martigues juste avant 550 ont livré les mêmes productions importées qu'à Marseille, avec la même prépondérance des amphores étrusques, où les proportions par catégorie se différencient selon les sites (Sourisseau 1997), révélant ainsi des redistributions, des opérateurs, des moments, voire des goûts diversifiés; – dans le reste du Midi, quelques habitats, essentiellement languedociens, ont livré de rares témoignages d'importations de céramiques étrusques (amphores de type Py 1/2 et 3A et B, bucchero de transition avec canthares de type Gras 1 et surtout 2 et 3) et grecques (notamment des bols rhodiens et des coupes ioniennes B1). En Languedoc occidental, on peut citer Béziers (Olive, Ugolini 2003) et Carsac (Carsac 1986). En Languedoc central et oriental, outre les gisements lagunaires (Tonnerre, La Rallongue, Forton) et l'oppidum de La Liquière déjà cités, ce sont, dans le Gard, à l'intérieur des terres, la Grotte suspendue de Collias (une coupe rhodienne à filets, mais pas de céramique étrusque), l'habitat du Haut-Castel (une coupe B1) et peut-être l'oppidum de la Jouffe (une coupe rhodienne à rosettes?) et, sur l'Hérault, les sites d'Agde et de Bessan dont le statut est débattu⁶. Si l'on considère les trouvailles faites dans les tombes et nécropoles, dans l'Hérault, à Servian, une tombe a livré un bol rhodien à décor d'arêtes rayonnantes et, à Pézenas, on l'a vu, la nécropole de Saint-Julien fournit des vases étrusques et grecs orientaux (Giry 1965; Dedet *et alii* 2003). Particulièrement significative la répartition des vases de bronze étrusques (Dedet 1995, 293-295), tous retrouvés, mis à part quelques dépôts de fondeur, dans des sépultures à tumulus et spécialement dans des sépultures "riches"; il s'agit d'une œnochoé "rhodienne" de type A (à Pertuis) et de 30 bassins à rebord perlé ou lisse ou à bord droit répartis entre un groupe provençal (8 bassins dans des tumulus regroupés entre le Verdon et le massif de la Sainte-Victoire) et un groupe languedocien essaimé de l'Aude au Rhône⁷, dont les contextes donnent rarement une datation précise.

⁶ Les données d'Agde et Bessan demandent d'ailleurs une révision dans la mesure où elles incluent des amphores «ionio-massaliètes» micacées pour la période antérieure à 540, alors qu'il est maintenant bien établi que cette production est postérieure à cette date.

⁷ Pour l'œnochoé rhodienne (réparée!) de type A de Pertuis, habituellement datée du dernier quart du VII^e s., on comparera avec les deux exemplaires identiques des tombes 26 et 76 de Chiaramonte datées du premier quart du VI^e s. (A. Bottini, M. Tagliente, Osservazioni sulle importazioni etrusche in area lucana, dans *Magna Grecia, Etruschi, Fenici*. Atti XXXIII Conv. St. Magna Grecia (Taranto, 1993). Taranto, 1994, 487-528).

⁴ Cf. Dedet *et alii* 2003, avec une datation sans doute trop haute dans le dernier quart du VII^e s. au lieu de la dernière décennie.

⁵ Villard 1960; 1992; Gantès 1992; 1999; Sourisseau 1997.

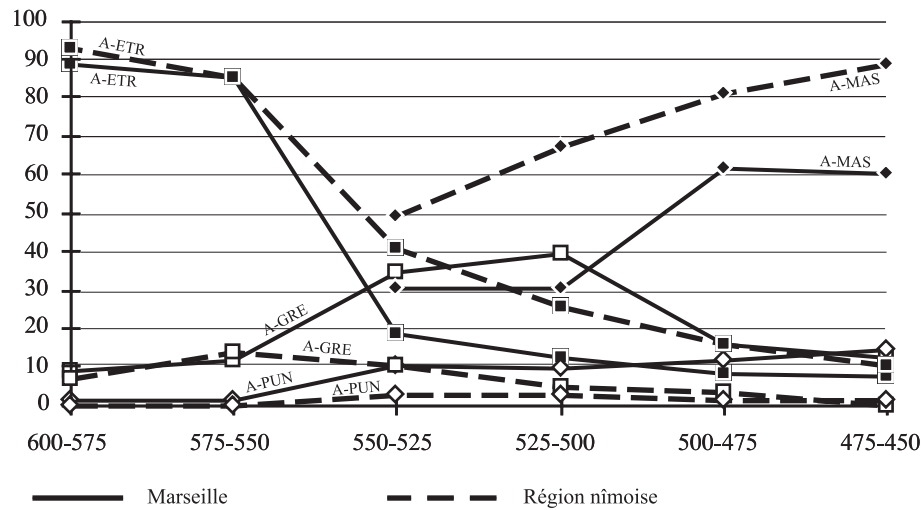


Fig. 1 – Évolution de la part des amphores étrusques par rapport à l'ensemble des amphores à Marseille (trait continu) et dans la région nîmoise (pointillé) (d'après Sourisseau 1997 et Py 1990).

– Le site de Sant Martí d'Empúries mérite une mention (Aquilué dir. 1999). Dans sa phase II, datée par les fouilleurs entre 625 et 580, le village indigène reçoit quelques amphores étrusques accompagnées d'amphores phéniciennes occidentales et d'amphores proto-ibériques, puis d'amphores puniques et grecques; la céramique fine associe d'abord bucchero nero (un fragment) et céramique corinthienne (un fragment), auxquels s'ajoutent ensuite céramiques grecques orientales et grise monochrome.

2.2. v. 540/530-v. 480 av. J.-C. : rupture ... et continuité ?

Cette période voit l'implantation d'une multitude d'habitats nouveaux en Gaule méridionale. Les courbes des approvisionnements en amphores (fig. 1) sont particulièrement éloquentes, mais les céramiques fines suivent la même évolution.

2.2.1. Marseille et la Provence: rupture

• Les amphores

C'est le moment où démarre la production des amphores massaliètes, d'abord amphores sans mica ou avec mica fin (type feldspathique), puis avec grosses particules de mica, qui passent progressivement de 30 à 60 % du total des amphores (le pourcentage est encore plus important si l'on tient compte uniquement des amphores vinaires). Parallèlement, la courbe des amphores grecques importées grimpe

jusqu'à 40 % à la fin du VI^e s. avant de retomber autour de 15 % au fur et à mesure que la production massaliète augmente ; on note d'ailleurs que ce ne sont plus les amphores de Grèce de l'Est qui sont alors majoritaires, mais celles définies comme de type corinthien B ancien (qui ne sont pas de Corinthe et que J.-Chr. Sourisseau propose de situer à Sybaris).

Dans le même temps, les amphores étrusques chutent d'un seul coup à 20 %, puis à moins de 10 %; tandis que le groupe d'origine non identifiée diminue, les amphores de Vulci et Caeré deviennent majoritaires.

On saisit donc bien un effet de substitution des amphores étrusques par des amphores grecques et, progressivement, par la production proprement massaliète qui monte en puissance. Le relais est pris à parts égales par l'importation d'amphores grecques et par la production locale, ce qui prouve bien que c'est l'arrêt des importations étrusques qui a provoqué le développement du vignoble marseillais (et non l'inverse) : Marseille a dû faire face à une rupture de sa principale source d'approvisionnement en vin.

• Les céramiques fines

Le *bucchero* disparaît. La part majoritaire passe aux productions locales, particulièrement à pâte claire où les coupes B2 massaliètes se substituent aux coupes ioniennes, et s'il y a augmentation des céramiques grecques importées, c'est au profit exclusif des céramiques attiques.

2.2.2. *Le Languedoc oriental : continuité et rupture*

La rupture de la quantité d'amphores étrusques est nette puisque l'on passe de plus de 80 % à 43 %, mais elle est de fait moins forte qu'à Marseille (où l'on passe de 80 à 20 %) et la continuité se marque par les importations d'amphores de type Py 4 (Py 1995). Il faut cependant relativiser le phénomène en n'oubliant pas que, dans le dernier quart du siècle, dans la région nîmoise, 25/30 % d'amphores étrusques cachent 70 % d'amphores massaliètes ! Mais une différence réelle existe par rapport à la consommation massaliète que révèle bien la courbe des amphores étrusques : il y a entre 525 et 475 proportionnellement deux fois plus d'amphores étrusques en Languedoc oriental que dans le bas Rhône provençal.

Le cas de Lattes est-il une exception ? En 1996 (Py 1996, 91-93), les chiffres publiés (sur des bases statistiques faibles) donnaient 87 % d'amphores massaliètes dans les niveaux liés à la construction du rempart archaïque. La fouille en cours (Py 2003a, 28) de ce qui pourrait être un entrepôt de produits étrusques (amphores et céramiques communes) est-il représentatif du site tout entier ? Que Lattes puisse être une porte d'entrée (*gateway community*, cf. Bats 1992) des navigateurs méditerranéens, on y reviendra plus loin.

2.2.3. *Le Languedoc occidental*

À Béziers, au début du V^e s., la répartition des amphores donne encore une place appréciable aux amphores étrusques (20 %), minoritaires cependant face aux amphores ibériques (32 %), massaliètes (34 %), grecques (12 %) et puniques (4 %).

Sur les sites nouveaux de Pech Maho et Montlaurès (Ugolini 1997), les informations concernant les amphores et céramiques tournées, encore peu précises, montrent une majorité (60 à 70 %) de produits ibériques à côté d'objets massaliètes (20 à 30 %) et étrusques (5 à 10 %).

À Sant Martí d'Empúries (la *Palaiapolis*), la proportion d'amphores étrusques qui a culminé à 53 % vers le milieu du VI^e s. (contre 26,5 % pour les amphores phéniciennes et ibériques et 16 % pour les amphores grecques) tombe, vers 500, à 14 % avec 35 % pour les amphores ibériques et 35 % pour les amphores grecques. On comparera ces données avec celles de la "Neapolis" d'Ampurias citées par E. Sanmartí (1990) : vers 500, 3 % d'amphores étrusques, 25 % d'amphores grecques, 60 % d'amphores ibériques.

Après 480, aucun chercheur ne le conteste, le monopole massaliète est désormais présent dans toute la

Gaule méridionale (y compris à Lattes) aussi bien pour les amphores que pour les céramiques fines où le pourcentage des céramiques attiques reste toujours minoritaire.

3. De l'archéologie à l'histoire

Dans la mesure où il n'est pas possible d'affiner la chronologie archéologique, le choix de l'interprétation dépend du contexte historique vraisemblable : faut-il envisager des réseaux de distribution parallèles et différents ? Des distributions communes indifférenciées par les uns ou les autres ?

C'est à partir du VIII^e s. que le commerce méditerranéen archaïque connaît, notamment sous l'influence orientale, une longue évolution qui le fait passer, dans le domaine grec, de la *prexis* aristocratique, avec ses deux aspects piraterie et hospitalité, à l'*emporía* ouverte où cohabitent navigateurs grecs, étrusques, phéniciens et puniques, puis à l'*emporía* réglementée inter-cités/inter-états et effectuée par des marchands professionnels, qui finira par triompher à l'époque classique.

3.1. *Prexis et emporía (v. 600-v. 540/530 av. J.-C.)*

Le cas des Phocéens en Occident est emblématique de la façon dont s'entremêlent encore au VI^e s. anciennes et nouvelles pratiques, en fonction des interlocuteurs.

Les diffusions d'objets isolés jusqu'à la fin du VII^e s. font plutôt penser à des circulations inter-indigènes qu'à des contacts directs ; en outre ces circulations semblent avoir plutôt progressé du Sud (= de l'Espagne) que de l'Est (elles s'arrêtent à l'Hérault) : il faudrait alors penser d'abord aux Phéniciens et aux Puniques (cf. par exemple le cas de Sant Martí d'Empúries : amphores phéniciennes, proto-ibériques et étrusques vers 600, mais dans un lieu de rencontre avec les Phocéens massaliètes qui y fondent Emporion).

On a tenté de relier la présence des Étrusques en Gaule à leur expansion le long du littoral ligure (cf. en dernier lieu Bonamici 1996). Mais cette expansion s'arrête à Gênes et se situe dans la deuxième moitié du VI^e s. Au-delà de Gênes et jusqu'à Marseille, c'est ensuite le vide complet. En ce qui concerne le littoral "ligure" gaulois, ce n'est qu'à partir du dernier quart du VI^e s. que des habitats, dont certains existaient déjà auparavant (Antibes, Maravielle, le Mont-Garou), ont livré des amphores étrusques, et toujours en compagnie d'amphores massaliètes. Il est difficile de faire de la Ligurie ce relais entre l'Étrurie et la Gaule que

la logique de la géographie voudrait imposer. Cela ne signifie pas que la navigation le long de cette côte n'existe pas – l'épave d'Antibes en témoigne –, mais que le secteur qui intéresse les distributeurs de produits étrusques se situe exclusivement entre les deux pôles phocéens de Marseille et Emporion, et cela n'est pas dû au hasard des trouvailles archéologiques...

Le cas de Tonnerre I et de La Liquière est-il différent de celui de Saint-Blaise ?

À Saint-Blaise, la continuité des mêmes approvisionnements au-delà de la date fatidique de la fondation de Marseille et peu à peu élargis traduit la continuité des contacts avant et après l'installation des Phocéens. Saint-Blaise pourrait avoir été le point de contact entre indigènes (les Segobriges de Nannos) et Phocéens qui ont logiquement opéré des navigations de reconnaissance. En Languedoc oriental, c'est dans le même temps où les Phocéens s'installaient à Marseille que les Étrusques ont pu aborder, seuls ou en compagnie de ces mêmes Phocéens. Faut-il envisager, comme l'avait fait B. Bouloumié (1982a) et comme le fait encore M. Py (1993), deux courants commerciaux parallèles, l'un étrusque, prédominant, en Provence et en Languedoc, l'autre phocéen limité à Marseille (et donc susceptible, d'ailleurs, de fournir aussi les Marseillais en amphores et céramique étrusques) ? Dans le contexte historique que je défends, je propose une autre solution, celle du commerce emporique "ouvert"⁸, c'est-à-dire d'un commerce qui, dans les contacts avec les indigènes, mêle la pratique de la *prexis* aristocratique à un autre type de distribution nouveau en Méditerranée nord-occidentale. De quoi s'agit-il ? D'un commerce où les professionnels s'imposent peu à peu face aux aventuriers de la *prexis* et utilisent des techniques d'échanges qui s'appuient notamment sur des lieux de rencontre spécifiques, les emporia, ouverts à l'initiative (ou avec l'accord) des autorités locales. Il n'est pas nécessaire de développer ici le lien privilégié qui unit la pratique phocéenne à la diffusion de l'*emporía* en Méditerranée, au cours de la première moitié du VI^e s., de Naucratis à Emporion (et Mainaké?) en passant par Marseille.

Mais il faut insister sur le fait que, dans cette *emporía* dynamisée par les Phocéens, promoteurs, selon Hérodote, des *makrai nautiliai* de l'Étrurie à l'Espagne, les Étrusques occupent une place essentielle, directement et indirectement. D'abord parce que l'Étrurie est la première étape occidentale

des Phocéens où ils trouvent, depuis quelques décennies, des clients privilégiés pour les productions égéennes orientales qu'ils apportent (sans doute avec d'autres Grecs orientaux)⁹ et, maintenant, pour leur colonie massaliète, le vin nécessaire à leur propre consommation et à leurs échanges gaulois. Ensuite parce que les Phocéens ont trouvé en Étrurie une société dominée par des élites dont les entreprises maritimes ne devaient pas se limiter à la piraterie, même si les Grecs leur en ont fait une réputation (sauf ceux de Caeré, selon Strabon), mais recouvraient aussi l'autre face de la *prexis*, l'hospitalité et l'échange, et s'inséraient même dans la pratique nouvelle de l'*emporía* dont l'ouverture de l'emporion de Gravisca, vers 600/590, puis de celui de Pyrgi est la marque la plus éclatante. De cette participation pour la Gaule témoignent, par exemple, directement un graffiti de Saint-Blaise sur amphore de type 3A (*asu zufre* : nom+cognomen selon Colonna 1998) et peut-être l'épave d'Antibes avec son mobilier de bord de faciès "étrusque". Mais il me semble évident que ce sont les fondations phocéennes (Marseille et, peut-être, Agde, Emporion, Mainaké (?), Alalia) qui, par leur caractère permanent, ont créé les conditions de cette *emporía* en Méditerranée nord-occidentale au-delà de l'Étrurie précisément qui constituait leur pôle intermédiaire.

Dans ce contexte, peut-on continuer à croire que seuls les Étrusques transportent des produits étrusques ? Personne n'oserait affirmer aujourd'hui que les marchands d'Athènes sont les seuls à distribuer la céramique attique (notamment en Étrurie où les marques peintes des commerçants ioniens ont depuis longtemps été reconnues). Dans le cadre du commerce de type emporique qui se développe en Méditerranée principalement entre navigateurs grecs, étrusques et phéniciens ou puniques, on ignore la part exacte qui revient à chacun ; les exemples des sites de Saint-Blaise (et l'Arquet?), Tamaris, Tonnerre I/La Liquière et Pézenas, qui paraissent présenter

⁹ Ce nouveau courant commercial grec-oriental, issu en particulier de l'Ionie du Nord, qui touche l'Étrurie méridionale à partir du dernier tiers du VII^e s. est une donnée fondamentale pour comprendre les relations qui se créent, dans la phase de l'orientalisant récent, dans le cadre d'une mobilité sociale accrue à l'intérieur même des cités étrusques et, pour notre propos, entre les élites et les commerçants grecs au nombre desquels la composante phocéenne est logiquement présente. Cf. pour les données, Martelli Cristofani 1978 et pour l'interprétation, Torelli 1981, toujours fondamental.

⁸ Cf. sur cette notion, les remarques de Lepore 1970.

des cas de figures différents, témoignent sans doute plutôt du croisement des diverses possibilités de distribution et de redistribution. D'ailleurs, les épaves du Giglio, d'Antibes, plus tard celles de Bon Porté et du Dattier, montrent des cargaisons mixtes¹⁰. Mais seuls les Phocéens ont mis en place des bases fixes en Gaule méridionale (et en Ibérie). Pourquoi ? Il est clair que l'*emporía* est réellement l'alternative développée par les Phocéens en réponse à la pauvreté de leur territoire; et en s'installant à Marseille, on sait qu'ils n'ont pas choisi un riche territoire agricole (même si ce territoire leur fournira par la suite, avec le vin, la base de leurs échanges gaulois). Peut-on imaginer que ces Grecs qui apparaissent alors parmi les navigateurs et les marchands les plus dynamiques de Naucratis à Tartessos, seraient, en Gaule, des partenaires passifs d'Étrusques transportant seuls leurs produits depuis l'Étrurie, voire y redistribuant les produits grecs orientaux apportés en Étrurie par eux-mêmes ou d'autres Grecs d'Asie mineure ? et que ce n'est qu'après le milieu du VI^e s. que Marseille viendrait elle-même s'insérer dans le jeu des relations nouées par les Étrusques avec les populations du Languedoc oriental (Py 2003a, 28) ? C'est pourtant le même auteur (Py 1984, 277) qui invitait, au moins à partir de la fondation de Marseille, « à prendre en compte le "facteur phocéen" à côté du "facteur étrusque" ».

3.2. De l'*emporía* ouverte au partage des espaces maritimes (v. 540/530-v. 480 av. J.-C.)

Cette *emporía* ouverte trouve un coup d'arrêt en 540/530 par la volonté, semble-t-il, d'une coalition étrusco-carthaginoise. J'ai déjà suffisamment développé ce thème (Bats 1994; 1998) pour me contenter d'en reprendre ici les conclusions.

Après la bataille d'Alalia, les cartes sont redistribuées (avec même l'accord de Delphes où Caeré construit un "trésor") : la Corse et la côte tyrrhénienne nord incluant la Ligurie italienne reviennent aux Étrusques, la Sardaigne aux Carthaginois, les Phocéens d'Alalia, réimplantés à Vélie, sont réintégrés dans l'horizon achéo-chalcidien de Grande-Grèce, tandis que les Phocéens de Marseille voient leur espace délimité en Méditerranée nord-occidentale

entre Ligurie et Ibérie. À la suite d'Alalia, ces limites font encore l'objet de luttes : tandis que vers le Sud, en 524, la bataille de Cumes, marque un coup d'arrêt à l'expansion des Étrusques vers la mer Tyrrhénienne méridionale, leur zone d'intervention se prolonge vers le Nord, la plaine du Pô et le long des côtes ligures jusqu'au domaine massaliète dont la limite serait signalée par la fondation d'Antipolis¹¹.

Il existe maintenant en Méditerranée occidentale, une *emporía* réglementée par des accords et des conventions, à l'image de celle de 507 rapportée par Polybe entre Rome et Carthage, avec des zones contrôlées selon des stipulations précises.

Dans leur zone de contrôle nord-occidentale, qu'ils défendent contre « ceux qui leur contestaient la mer au mépris du droit » (Strabon, IV, 1, 5), les Phocéens de Marseille se transforment en Massaliètes à part entière : la *polis* Massalia s'affirme alors dans son domaine "gaulois" avec un territoire où se met en place un vignoble d'exportation, tout en continuant à utiliser les ouvertures autorisées dans les zones contrôlées par d'autres, d'où la continuité de leur présence aussi bien en Étrurie, dans le vieil emporion de Gravisca comme dans ceux nouvellement ouverts de Pyrgi ou Regisvilla, qu'en Espagne, où les Ibères continuent à intervenir dans l'organisation commerciale (cf. les lettres sur plomb de Pech Maho et d'Ampurias). Et symétriquement, les Étrusques aussi peuvent trouver leurs portes d'entrée en Gaule, à Marseille même, qui continue à accueillir leurs amphores, et dans des emporia indigènes : cf. la lettre de Pech Maho dont le texte étrusque mentionne d'ailleurs Marseille, le graffiti étrusque d'Ensérune de la fin du V^e s. (de Hoz 2008) et les trouvailles de Lattes (graffites et entrepôt) et peut-être l'épave du Grand Ribaud F (graffite étrusque sur une amphore du mobilier de bord). Dans l'arrière-pays, la redistribution se fait dorénavant à partir de nouveaux établissements relais indigènes qui scandent l'interface maritime/terrestre où se déroulent les rencontres (Bats 1992).

¹⁰ L'épave de Miet 3, datable sans doute dans la première moitié du VI^e s., mais incomplètement connue, n'a livré que des amphores et du bucchero étrusques : Hesnard 2002.

¹¹ Cf. Cristofani 1983; Colonna 1989, 372 et Bonamici 1996; Gras 2003 propose de voir dans le nom même d'Antipolis la marque de la limite de leur propre domaine emporique "en face" de Nikaia, limite du commerce emporique contrôlé par les Étrusques : cette hypothèse, séduisante, ne peut aujourd'hui trouver sa confirmation archéologique, mais rappelons qu'une fouille, que nous y avons menée avec Ch. Pradelle et P. Arcelin en 1983-84 sur le site indigène du Rocher, témoigne d'un brusque apport d'importations (où dominant les amphores massaliètes (60 %) à côté de 11 % d'amphores étrusques, 14 % d'amphores grecques et 14 % d'amphores "ionio-massaliètes") dans une phase datée entre 540 et 475.

Après 480, la radicalisation des oppositions s'opère en mer Tyrrhénienne méridionale sous l'impulsion de Syracuse ; plus que la bataille d'Himère, qui ne change rien aux positions des adversaires en Méditerranée occidentale, c'est la deuxième bataille de Cumes en 474, remportée par Hiéron de Syracuse, qui marque la fin de la dernière poussée étrusque vers le sud. Au nord, Gênes constitue un emporion, qui devient d'ailleurs un lieu de rencontre privilégié pour les Étrusques et les Massaliètes.

En essayant de préciser la chronologie des mobiliers et des sites, d'en faire l'analyse et de les replacer dans leur contexte historique, on a essayé de donner une réponse aux trois questions qui sont au centre du débat.

1) A quelle date passe-t-on des objets isolés aux séries continues ?

Dans le cadre des systèmes actuels de datation, ce n'est pas dans le dernier quart du VII^e s. qu'il faut placer les mobiliers étrusques des nouveaux trafics en Gaule méridionale, mais autour de 600 av. J.-C. C'est précisément autour de cette date qu'apparaissent dans les nécropoles de Vulci les premières amphores étrusques et que plusieurs phénomènes archéologiquement contemporains se situent en Gaule méridionale :

- mobilier importé de l'habitat de Saint-Blaise (et de l'Arquet ?) qui avant cette date a reçu quelques objets isolés ;

- fondation de Marseille (vers 600/596 en datation textuelle) ;

- établissement des gisements lagunaires de l'étang de Mauguio et de l'habitat de La Liquière, où, répétons-le, il n'y a aucune contrainte à dater le mobilier importé le plus ancien avant 600 (comme aussi celui de la nécropole de Saint-Julien à Pézenas).

2) Qui a pris l'initiative de commercer en Gaule ?

Étant donné le petit nombre de sites touchés, le type d'objet (vases à boire, objets métalliques) ou de produit (amphores = vin) et la faiblesse des quantités mises en jeu (et qui le resteront en milieu indigène jusqu'à la fin du VI^e s.), il est raisonnable de déduire que le trafic qui se met en place prend les allures d'un *chieftain's trade* littoral avec retransmission inter-indigènes, sans commune mesure avec ce que sera la diffusion des amphores massaliètes à partir du dernier quart du VI^e s. liée à la multiplication des habitats groupés dans l'arrière-pays et des relais indigènes sur la côte dont certains jouent le rôle de

gateway community (= *emporion*). C'est l'époque de l'*emporía* ouverte en Méditerranée occidentale, où chacun peut nouer des contacts, mais certains navigateurs sont allés plus loin que d'autres et bénéficient d'établissements permanents conçus comme autant d'emporía dans les territoires pourvoyeurs de richesses (métaux) : les Phéniciens et Puniques ont montré la voie en Andalousie ; les Phocéens, venus plus tard, s'installent de Marseille (puis Agde ?) à Emporion, Mainaké et Alalia. Il y a là, à l'évidence, la volonté d'organiser un système de bases fixes qui permettent des contacts suivis et, finalement, le passage à d'autres types de relations avec les indigènes.

3) Qui transporte les amphores (et les céramiques) étrusques ?

Tous les navigateurs en contact avec l'Étrurie sont susceptibles de le faire : Puniques, Grecs orientaux ou des colonies occidentales, Étrusques eux-mêmes.

Par une dérive moderniste de la réflexion historique, on est parfois arrivé à une double impasse :

- en affirmant que seuls les Étrusques sont susceptibles de transporter amphores et céramiques de l'Étrurie vers la Gaule (et donc en toute logique aussi partout où ces produits figurent, c'est-à-dire Carthage, la Grande Grèce, la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne)

- en feignant de croire que les Phocéens, malgré leur réputation de gens de l'*emporía*, ont fondé successivement en quelques années Marseille, Emporion et Alalia dans le bassin occidental de la Méditerranée comme de simples colonies de peuplement (agricoles ?) dans lesquelles ils s'abstiennent de participer même au transport de leurs approvisionnements, parce qu'importés en partie d'Étrurie où les navigateurs grecs orientaux sont pourtant présents depuis plusieurs décennies.

Il faut donc rendre à chacun son rôle. Les Phocéens font certainement partie des navigateurs grecs orientaux en liaison avec l'Étrurie dans la deuxième moitié du VII^e s. et avec eux à l'origine de l'ouverture des emporía de Gravisca et de Pyrgi. Jusqu'en 540, ils sont vraisemblablement partenaires des Étrusques dans le cadre de navigations emporiques et de contacts aristocratiques : la séparation en des "commerces" parallèles organisés n'interviendra éventuellement qu'à partir de cette date. Mais, en Gaule méridionale, le point de référence de ces trafics, c'est malgré tout, à l'origine, l'installation des Phocéens à Marseille, premier centre consommateur de produits étrusques.

Synthèse bibliographique du Chapitre *Étrusques et Phocéens en Occident*

- Albore Livadie 1978** : Cl. Albore Livadie, Sur les amphores de type étrusque des nécropoles archaïques de Nuceria : aspects et problèmes de l'étrusquisation de la Campanie, *RELig*, 1978, 71-135.
- Albore Livadie 1985** : Cl. Albore Livadie, La situazione in Campania, dans *Commercio etrusco*, 127-154.
- Amphores de Marseille 1990** : *Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion* (M. Bats dir.), Lattes-Aix-en-Provence 1990 (EtMass, 2).
- Ampolo 1994** : C. Ampolo, Greci d'Occidente, Etruschi, Cartaginesi : circolazione di beni e di uomini, dans *Magna Grecia, Etruschi, Fenici. Atti XXXIII Conv. St. Magna Grecia* (Taranto, 1993), Taranto, 1994, 223-252.
- Aquilué dir. 1999** : X. Aquilué dir., *Intervencions arqueològiques a Sant Martí d'Empúries (1994-1996). De l'assentament precolonial a l'Empúries actual*, Girona, 1999 (Monografies emporitanes, 9).
- Arcelin 1992** : P. Arcelin, Société indigène et propositions culturelles massaliotes en basse Provence occidentale, dans *Marseille grecque*, 305-336.
- Arcelin et alii 1982** : P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle, Y. Gasco, Le village protohistorique du Mt-Garou (Sanary, Var), *DocAMérid*, 5, 53-137.
- Bats 1986 : M. Bats, Le territoire de Marseille grecque: réflexions et problèmes, dans *Le territoire de Marseille. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence* (1985). Aix-en-Provence, 1986 (EtMassa, 1), 17-42.
- Bats 1992** : M. Bats, Marseille, les colonies massaliotes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *Marseille grecque*, 263-278.
- Bats 1994** : M. Bats, Les silences d'Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu'à la fondation de Vélia, dans *Apoikia. Scritti in onore di G. Buchner. AION (Archeol.)*, n.s. 1, 1994, 133-148.
- Bats 1998** : M. Bats, Marseille archaïque : Étrusques et Phocéens en Méditerranée nord-occidentale, *MEFRA*, 2, 1998, 609-633.
- Bats 1998, à paraître** : M. Bats, Identités ethno-culturelles et espaces en Gaule méditerranéenne (principalement aux VI^e-V^e s. av. J.-C.), dans *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente. Atti XXXVII Convegno di studi sulla Magna Grecia* (Taranto, 1997), sous presse (= Napoli 1999, 381-417).
- Boitani 1985** : F. Boitani, Cenni sulla distribuzione delle anfore da trasporto arcaiche nelle necropoli dell'Etruria meridionale, dans *Commercio etrusco*, 23-26.
- Boldrini 1994** : S. Boldrini, *Le ceramiche ioniche*. Bari, 1994 (Gravisca. Scavi nel santuario greco, 9).
- Bonamici 1996** : M. Bonamici, Contributo alle rotte arcaiche nell'alto Tirreno, *Studi Etruschi*, LXII, 1996, 3-43.
- Bouloumié 1979** : B. Bouloumié, Essai de classification du bucchero trouvé à Saint-Blaise (Fouilles H. Rolland), dans *Le bucchero nero étrusque et sa diffusion en Gaule méridionale. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence* (1975), Bruxelles, 1979 (Coll. Latomus, 160), 111-123.
- Bouloumié 1982a** : B. Bouloumié, Saint-Blaise et Marseille au VI^e s. av. J.-C. L'hypothèse étrusque, *Latomus*, 41, 1, 1982, 74-91.
- Bouloumié 1982b** : B. Bouloumié, Recherches stratigraphiques sur l'oppidum de Saint-Blaise (B.d.R.), *Rev. Archéol. SITES*, Avignon, 1982 (Hors-série 1).
- Bouloumié 1992** : B. Bouloumié, avec la coll. de M. Borély, *Saint-Blaise (fouilles H. Rolland). L'habitat protohistorique. Les céramiques grecques* (Travaux du Centre Camille-Jullian, 13). Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1992. (cit. p. 314)
- Bound 1991** : M. Bound, *The Giglio Wreck*. Athens, 1991 (ENALIA, Suppl. 1).
- Bresson 1993** : A. Bresson, Les cités grecques et leurs *emporion*, dans *L'emporion* (A. Bresson et P. Rouillard dir.), Paris 1993 (Publ. Centre P. Paris, 26), 163-226.
- Brunel 1948** : J. BRUNEL, Marseille et les fugitifs de Phocée; *REA* 50, 1948, 5-26.
- Buchner, Ridgway 1993** : G. Buchner, D. Ridgway, *Pithekoussai I. La necropoli : tombe 1-723*, Rome, 1993.
- Cabrera 1988-1989** : P. Cabrera Bonet, El comercio foceo en Huelva : cronología y fisionomia, *Huelva arqueologica*, X-XI/3, 1988-1989, 43-100.
- Carsac 1986** : J. Guilaine et alii, *Carsac, une agglomération protohistorique en Languedoc*, Toulouse, 1986.
- Casevitz 1985** : M. Casevitz, *Vocabulaire de la colonisation en grec ancien. Étude lexicologique*, Paris, 1985.

- Colonna 1985** : G. Colonna, Anfore da trasporto arcaiche : il contributo di Pyrgi, dans *Commercio etrusco*, 5-18.
- Colonna 1989** : G. Colonna, Nuove prospettive sulla storia etrusca tra Alalia e Cuma, dans *Atti del Secondo Congresso Internazionale Etrusco* (Firenze, 1985). I, Roma, 1989 (Suppl. di SE), 361-376.
- Colonna 1998** : G. Colonna, Rivista di epigrafia etrusca. *Gallia Narbonnensis* : Saint-Blaise, *Studi Etruschi*, LXIV, 1998 [2001], 433-435, n° 101
- Commercio etrusco** : *Il commercio etrusco arcaico*. Atti dell'Incontro di studio (Roma, 1983), Roma, 1985.
- Cook 1998** : R. M. Cook, P. Dupond, *East Greek Pottery*, London/New York, 1998.
- Cristofani 1983** : M. Cristofani, *Gli Etruschi del mare*, Milano, 1983.
- Cristofani 1997** : M. Cristofani, Un naukleros greco-orientale nel Tirreno. Per un'interpretazione del relitto del Giglio, dans *Id., Etruschi e altre genti nell'Italia preromana*, Roma, 1997, 21-48.
- Dedet 1995** : B. Dedet, Étrusques, Grecs et indigènes dans les Garrigues du Languedoc oriental au premier Âge du fer. Habitats et sépultures, dans *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à A. Nickels*, Paris-Lattes, 1995 (EtMass, 4), 277-308.
- Dedet et alii 2003** : B. Dedet, T. Janin, G. Marchand, M. Schwaller, Canthares, bassins et amphores pour l'au-delà : la nécropole de St-Julien à Pézenas (Hérault), dans *Landes dir.* 2003, 169-182 et 207-209.
- De Wever 1968** : J. De Wever, Thucydide et la puissance maritime de Massalia, *AntClass* XXXVII, 1, 1968, 37-58.
- Dietler 1992** : M. Dietler, Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au premier Âge du fer, dans *Marseille grecque*, 401-410.
- Docter et alii 1997** : R. F. Docter et alii, Early Central Italian Transport Amphorae from Carthage: Preliminary Results, *RSF*, XXV, 1, 1997, 15-58.
- Ducat 1974** : J. Ducat, La tradition "basse" sur la fondation de Marseille, dans *Hommages à P. Fargues, Ann.FacLSchHum de Nice* 21, 1974, 69-72.
- Duval 1998** : S. Duval, L'habitat côtier de Tamaris (B.-du-Rh.). Bilan des recherches et étude du mobilier des fouilles de Ch. Lagrand, *DocAMérid*, 21, 1998, 133-180.
- Étrusques en mer** : L. Long, P. Pomey, J.-Chr. Sourisseau dir., *Les Étrusques en mer. Épaves d'Antibes à Marseille*, Aix-en-Provence, 2002.
- Gailledrat 1997** : E. Gailledrat, *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)*, Lattes, 1997 (MAM, 1).
- Gantès 1992** : L.-F. Gantès, L'apport des fouilles récentes à l'étude quantitative de l'économie massaliète, dans *Marseille grecque*, 171-178.
- Gantès 1999** : L.-F. Gantès, La physionomie de la vaisselle tournée importée à Marseille au VI^e s. av. J.-C., dans *Céramique et peinture grecques. Modes d'emploi*. Actes du colloque intern. de Paris, 1995, Paris, 1999, 365-381.
- Giry 1965** : J. Giry, La nécropole préromaine de St-Julien (Pézenas, Hérault), *RELig*, XXXI, 1-2, 1965, 117-238.
- Gras 1974** : M. Gras, Les importations du VI^e s. av. J.-C. à Tharros (Sardaigne), *MEFRA*, 86, 1974, 79-139.
- Gras 1985** : M. Gras, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome, 1985 (BEFAR, 258).
- Gras 1987a** : M. Gras, Le temple de Diane sur l'Aventin, *REA*, 89, 1987, 48-61.
- Gras 1987b** : M. Gras, Marseille, la bataille d'Alalia et Delphes, *DHA*, 13, 1987, 161-181.
- Gras 1991** : M. Gras, Occidentalia. Le concept d'émigration ionienne, dans *Miscellanea etrusca e italica in onore di M. Pallottino*, *ArchClass* XLIII, 1991, 269-278.
- Gras 1995** : M. Gras, L'arrivée d'émigrés à Marseille au milieu du VI^e s. av. J.-C., dans *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à A. Nickels*. Paris-Lattes, 1995 (EtMass, 4), 363-366.
- Gras 2000** : M. Gras, Les Étrusques et la Gaule méditerranéenne, dans *Mailhac et le Premier Âge du fer en Europe occidentale. Hommage à O. et J. Taffanel*. Actes du colloque intern. de Carcassonne (1997), Lattes, 2000, (MonAMérid, 7), 229-241.
- Gras à paraître** : M. Gras, La battaglia del mare sardonio. Appunti e ricordi, dans *La battaglia del mare sardonio*. Atti della tavola rotonda di Oristano (ott. 1998), à paraître (= Cagliari-Oristano, 2000, 35-46).
- Gras 2003** : M. Gras, Antipolis et Nikaia. Les ambiguïtés de la frontière entre la Massalie et l'Italie, dans *Peuples et territoires en gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barraol*. Montpellier, 2003 (Suppl. 35 à la RANarb), 241-246.
- Hesnard 2002** : A. Hesnard, Épave Écueil de Miet 3 (archipel de Marseilleveyre, baie de Marseille), dans *Étrusques en mer*, 32-36.
- de Hoz 2007** : J. de Hoz, A Celtic Personal Name on an Etruscan Inscription from Ensérune, Previously Considered Iberian (MLH B.1.2b), dans J. L. Garcia Alonso (éd), *Celtic and Other Languages in Ancient Europe*, Salamanca, 2008, 17-27 (AQ, 127).

- Jully 1977** : J.-J. Jully, Vases stamnoïdes de type grec archaïque en provenance d'une nécropole languedocienne de la fin du Ier Âge du fer, *Monuments Piot*, 61, 1977, 1-24.
- Lagrand 1959** : Ch. Lagrand, Un habitat côtier de l'Âge du Fer à l'Arquet, à La Couronne (Bouches-du-Rhône), *Gallia*, XVII, 1959, 180-201.
- Landes dir. 2003** : Chr. Landes dir., *Les Étrusques en France. Archéologie et collections*. Catalogue de l'exposition, Lattes, IMAGO-musée de Lattes, 2003.
- Lepore 1970** : E. Lepore, Strutture della colonizzazione focea in Occidente, *PdP*, XXV, 1970, 19-54 (= *Colonie greche dell'Occidente antico*. Roma, 1989, 111-138).
- Lepore 1988** : E. Lepore, L'emporion : alcuni problemi storiografici e metodologici, dans *Flottes et commerce grecs, carthaginois et étrusques en Mer Tyrrhénienne*. Actes du symposium de Ravello, 1987, Strasbourg, 1988 [1993] (PACT 20), 47-53 et 54.
- Louis, Taffanel 1958** : M. Louis, O. et J. Taffanel, Le premier Âge du Fer languedocien. II; Les nécropoles à incinération, Bordighera-Montpellier, 1958.
- Malkin 1987** : I. Malkin, *Religion and colonization in ancient Greece*, Leiden 1987 (St. in Greek and Roman religion, 3).
- Malkin 1992** : I. Malkin, Missionnaires païens dans la Gaule grecque, dans *La France et la Méditerranée* (I. Malkin dir.), Leiden 1992, 42-52.
- Marseille grecque = Marseille 1992** : *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes/Aix-en-Provence, 1992 (EtMass, 3).
- Martelli Cristofani 1978** : M. Martelli Cristofani, La ceramica greco-orientale in Etruria, dans *Les céramiques de la Grèce de l'Est et leur diffusion en Occident*. Actes du colloque de Naples (1976). Paris/Naples, 1978 (Coll. CJB, 4), 150-212.
- Martelli Cristofani 1989** : M. Martelli Cristofani, La ceramica greca in Etruria : problemi e prospettive di ricerca, dans *Atti del Secondo Congresso Internazionale Etrusco* (Firenze, 1985). II. Roma, 1989 (Suppl. di SE), 781-811.
- Mele 1979** : A. Mele, *Il commercio greco arcaico. Prexis ed emporie*, Naples, 1979 (Cahiers CJB, 4).
- Mele 1986** : A. Mele, Pirateria, commercio e aristocrazia : replica a Benedetto Bravo, *DHA*, 12, 1986, 67-109.
- Mele 1988** : A. Mele, Il Tirreno tra commercio eroico ed emporia classica, dans *Flottes et commerce grecs, carthaginois et étrusques en Mer Tyrrhénienne*. Actes du symposium de Ravello, 1987. Strasbourg, 1988 [1993] (PACT 20), 57-68.
- Morel 1983** : J.-P. Morel, Les relations économiques dans l'Occident grec, dans *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*. Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981), Pise-Rome, 1983 (Coll. EFR 67), 549-580.
- Morel 1988** : J.-P. Morel, Les Phocéens dans la mer Tyrrhénienne, dans *Flotte e commercio greco, cartaginese ed etrusco nel Mar Tirreno*, Atti del simposio europeo di Ravello (1987), Strasbourg 1988 [1993] (PACT, 20), 429-461.
- Morel 1992** : J.-P. Morel, Marseille dans la colonisation phocéenne, dans *Marseille 1992*, 15-25.
- Morselli, Tortorici 1985** : Ch. Morselli, E. Tortorici, La situazione di Regisvilla, dans *Commercio etrusco*, 27-40.
- Nickels 1989** : A. Nickels, *Agde. La nécropole du premier Âge du Fer*, Paris, 1989 (Suppl. 19 à la RAN).
- Nickels 1990** : A. Nickels, Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas (Hérault), *Gallia*, 47, 1990, 1-27.
- Olive, Ugolini 2003** : Chr. Olive, D. Ugolini, Béziers : site majeur du Midi de la Gaule (VI^e-IV^e s. av. J.-C.), dans *Landes dir. 2003*, 147-158.
- Pizzo 1995** : M. Pizzo, Ceramica dipinta di fabbrica coloniale. Forme aperte, dans *Ricerche archeologiche all'Incoronata di Metaponto. 3. L'oikos greco del saggio S. Lo scavo e i reperti*, Milano, 1995, 65-75 et fig. 67-83.
- Py 1984** : M. Py, *La Liquière (Calvisson, Gard), village du premier Âge du Fer en Languedoc oriental*, Paris, 1984 (Suppl. 11 à la RAN).
- Py 1985a** : M. Py, Les gisements lagunaires au premier Age du Fer, dans *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze Final et au premier Age du Fer. III, Synthèses et annexes*, Caveirac, 1985, 47-84.
- Py 1985b** : M. Py, Les amphores étrusques de Gaule méridionale, dans *Commercio etrusco*, 73-94.
- Py 1990** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome, 1990 (Coll. EFR, 131).
- Py 1993** : M. Py, *Les Gaulois du Midi de la fin de l'Age du bronze à la conquête romaine*, Paris, 1993.
- Py 1995** : M. Py, Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes, dans *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à André Nickels*. Lattes-Paris, 1995, 261-276 (EtMass, 4).
- Py 1996** : M. Py, Éléments de datation concernant l'enceinte pré-romaine de Lattes, dans M. Py, *Urba-*

- nisme et architecture dans la ville antique de Lattes, Lattes, 1996 (Lattara, 9), 83-102.
- Py 2003a** : M. Py, Les Étrusques et le Languedoc oriental, dans *Landes dir.* 2003, 27-29.
- Py 2003b** : M. Py, La Liquière (Calvisson, Gard), dans *Landes dir.* 2003, 107-115 et 199-201.
- Rasmussen 1979** : T. B. Rasmussen, *Bucchero Pottery from Southern Etruria*, Cambridge, 1979.
- Rizzo 1990** : M. A. Rizzo, *Le anfore da trasporto e il commercio etrusco arcaico. I. Complessi tombali dall'Etruria meridionale*, Roma, 1990.
- Rolland 1963** : H. Rolland, La stratigraphie de Saint-Blaise, *CRAI*, 1963, 81-89.
- Rolland 1964** : H. Rolland, Chronologie de Saint-Blaise, *Provence Historique*, 14, 1964, 7-15.
- Rouillard 1991** : P. Rouillard, *Les Grecs et la Péninsule Ibérique du VIII^e au IV^e s. av. J.-C.*, Paris, 1991 (Publ. Centre P. Pâris, 21).
- Sanmartí 1990** : E. Sanmartí Grego, Les amphores massaliètes d'Emporion du milieu du VI^e s. au milieu du IV^e s. av. J.-C., dans *Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion. Actes de la table ronde de Lattes (1989)*, Lattes-Aix-en-Provence, 1990, 165-170.
- Sanmartí 1995** : E. Sanmartí Grego, La présence grecque en Péninsule ibérique à l'époque archaïque, dans *Les Grecs et l'Occident. Actes du colloque de la villa 'Kérylos' (1991)*, Rome, 1995 (Coll. EFR, 208), 71-82.
- Slaska 1985** : M. Slaska, Le anfore da trasporto a Gravisca, dans *Commercio etrusco*, 19-21.
- Sourisseau 1997** : J.-Chr. Sourisseau, *Recherches sur les amphores de Provence et de la basse vallée du Rhône aux époques archaïque et classique (fin VII^e-début IV^e s. av. J.-C.)*. I. Synthèse; II. La documentation archéologique. Thèse de doctorat (nouveau régime) de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1997.
- Sourisseau à par.** : J.-Chr. Sourisseau, Les amphores étrusques et les échanges en Gaule méridionale à l'époque archaïque, dans *Hommages à R. Bloch et J. Heurgon*, suppl. à *Studi etruschi*, à paraître.
- Stea 1997** : G. Stea, Ceramica dipinta di fabbrica coloniale, dans *Ricerche archeologiche all'Incoronata di Metaponto. 5. L'oikos greco del saggio H. Lo scavo e i reperti*, Milano, 1997, 53-74.
- Szilagyi 1998** : J. G. Szilagyi, *Ceramica etrusco-corinzia figurata. II. 590/580-550*, Firenze, 1998.
- Tocra I** : J. Boardmann, J. Hayes, *Excavations at Tocra, 1963-1965, The Archaic Deposits I*, Oxford, 1966.
- Torelli 1971** : M. Torelli, Il santuario di Hera a Gravisca, *PdP*, 26, 1971, 44-67.
- Torelli 1977** : M. Torelli, Il santuario di Hera a Gravisca, *PdP*, 32, 1977, 398-458.
- Torelli 1981** : M. Torelli, Il commercio greco in Etruria tra l'VIII ed il VI secolo a.C., dans *Il commercio greco nel Tirreno in età arcaica. Atti del convegno di Salerno (1977)*, Salerno, 1981, 67-81.
- Torelli 1982** : M. Torelli, Per la definizione del commercio greco-orientale : il caso di Gravisca, *PdP*, 37, 1982, 304-325.
- Ugolini 1997** : D. Ugolini, Les oppida du bassin audois côtier : questions de chronologie et de mobilier (VI^e s. av. J.-C.), dans D. Ugolini dir., *Languedoc occidental protohistorique. Fouilles et recherches récentes (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)*, Aix-en-Provence, 1997, 157-172.
- Ugolini, Olive 1990** : D. Ugolini, Chr. Olive, La chronologie des amphores massaliètes dans le commerce biterrois aux V^e et IV^e s. av. J.-C., dans M. Bats dir., *Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion*, Lattes/Aix-en-Provence, 1990 (EtMass, 2), 119-123.
- Ugolini, Olive 2003** : D. Ugolini, Chr. Olive, La place des importations étrusques dans le cadre de l'évolution du Languedoc centro-occidental côtier (650-300 av. J.-C.), dans *Landes dir.* 2003, 35-48.
- Vallet, Villard 1955** : G. Vallet, Fr. Villard, Megara Hyblaea. V. Lampes du VII^e s. et chronologie des coupes ioniennes, *MEFRA*, 67, 1955, 7-34.
- Vallet, Villard 1966** : G. Vallet, Fr. Villard, Les Phocéens en Méditerranée occidentale à l'époque archaïque et la fondation de Hyélè, dans *Velia e i Focei in Occidente*, *PdP*, CVIII-CX, 1966, 166-190.
- Velia 1994** : G. Greco, F. Krinzingher (a cura di), *Velia, Studi e ricerche*, Modena, 1994.
- Villard 1960** : Fr. Villard, *La céramique grecque de Marseille (VI^e-IV^e s.)*, essai d'histoire économique. Paris, 1960 (BEFAR, 195).
- Villard 1992** : Fr. Villard, La céramique archaïque de Marseille, dans *Marseille grecque*, 163-170.

Troisième partie

Retour aux origines

Chapitre VI

Olbia de Provence

Michel l'Olbien, souvenirs de campagne

Alain Bouet et Florence Verdin

Il était une fois un maître et son étudiant. Ce maître, « Monsieur Coupry » comme l'a toujours appelé Michel Bats, a eu une influence déterminante dans sa vie et dans sa carrière. C'est grâce à lui, son professeur d'histoire grecque à l'Université de Bordeaux, qu'il fit la connaissance, avec d'autres, d'Olbia, durant l'été 1961 pour sa première expérience archéologique. Mais, contrairement aux autres aux carrières aussi brillantes que diverses qui les ont emmenés vers de nouveaux horizons, Michel est toujours resté très attaché au site varois. Pour nous, « Monsieur Coupry » est une grande silhouette, un peu voûtée, qui venait visiter les fouilles lors des chantiers de la fin des années 1980 auxquels nous participions. Nous n'en connaissons, hormis ses écrits, que des anecdotes que Michel nous racontait avec délectation – la sieste faite dans le bureau du premier étage de l'ancienne maison du gardien de la propriété qui servait alors de maison de fouille après avoir pris le prétexte de la préparation des cours d'Agrégation pour se retirer – ou les belles lignes qui lui rendent hommage dans l'avant-propos de son « Olbia romaine ». Les méthodes de fouille étaient celle d'une époque finissante où la stratigraphie, que l'on pratiquait seulement sur quelques chantiers particulièrement en pointe, n'avait qu'une place mineure. Mais la fouille était aussi une expérience de vie collective où les contraintes matérielles étaient gérées avec efficacité et gentillesse par madame Coupry. Une communauté où les valeurs humaines avaient autant d'importance que les qualités scientifiques pour reprendre les termes mêmes de Michel. Ce respect vis-à-vis d'un professeur à qui Michel savait qu'il devait beaucoup était toujours perceptible dans son attitude, dans son regard, lors des passages du maître sur le site.

Il était une fois un maître et ses fouilleurs. Les années ont passé : l'étudiant bordelais a repris le flambeau ; il est désormais le responsable de ce site emblématique de la Provence hellénique. À son tour, il forme les fouilleurs, plusieurs générations de fouilleurs : la toute première, celle de la reprise des fouilles à partir de 1982, puis la nôtre quelques années plus tard, des années 1986 -1989, enfin celle de la reprise des travaux après son retour de Naples, celle d'après 2002.



Au-dessus des tombes tardives,
au pied du rempart ouest d'Olbia (1988).

Les temps ont changé. Nous ne l'avons jamais appelé « Monsieur Bats », mais simplement « Michel », le tutoiement a rapidement été de mise, la décontraction, les plaisanteries, voire les taquineries très souvent présentes. Mais sur le fond, rien n'a été profondément bouleversé. Nous savons ce que nous devons à Michel. Il nous a formé à la stratigraphie ou nous a donné nos premières responsabilités de terrain, c'est-à-dire qu'il nous a apporté sa confiance. C'est une chance que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

La fouille de l'îlot VI allait engager Michel une bonne partie de sa vie. Le but était au départ d'atteindre les niveaux grecs et d'étudier notamment le découpage des îlots dans la seule fondation militaire massaliète intégralement préservée en Gaule méridionale, remarquable exemple d'urbanisme hellénistique dont les principales caractéristiques furent soulignées par Michel à plusieurs reprises, notamment dans la publication du

colloque consacré à l'urbanisation, Des Ibères aux Vénètes, en 2004. Las, il fallut d'abord étudier les niveaux tardo-antiques et antiques. Las ? Non pas vraiment, car ceux-ci recélaient des informations importantes qui ont donné lieu à des études spécifiques et à de nombreuses collaborations. Jean Andreau a eu la lourde tâche de commencer leur exploration, avec son lot de remblais, de fosses... et de jeunes fouilleurs débutants un peu chiens fous. Puis, il y eut la découverte de l'entrepôt d'amphores et des joies du nettoyage à l'aspirateur, au soleil, en position instable sur des planches. Presque du travail de préhistorien ! Durant l'hiver 1989/1990, il a fallu travailler au remontage de ces amphores dans une maison plus froide et moins accueillante que l'été. Un carroyage dessiné à la craie sur le carrelage de la grande salle reproduisait celui de la fouille. Travail indispensable et ingrat qui permettait, un peu plus à chaque séjour, de reconstituer l'organisation interne du rangement à l'intérieur du bâtiment. Nous étions obligés d'enjamber ces monceaux d'amphores. Le local servant de cuisine était sordide et notre seul réconfort était, à midi, d'ouvrir avec envie la boîte de « riboulade », un mélange de riz et boulettes de viande peu avenantes il est vrai, qui faisait tant rire Michel et qu'il n'a jamais osé goûter.

C'était l'époque également de l'invention de la maison à pastas de l'îlot VI. Une découverte surprenante et l'ouverture sur un monde scientifique encore peu familier pour nous. Pendant ce temps, à la porte de l'îlot, un autre groupe était à la rue... pour la bonne cause puisqu'il s'agissait de fouiller les niveaux de voirie. En cette fin des années 80 et début des années 90, la fouille des rues monopolisait l'attention des chercheurs du Midi, notamment suite à l'expérience lattoise : l'alternance rapide des niveaux



Lecture au pied du temple dit de Poseidon à Paestum
(1995).

de circulation, de recharges, de traces de réfection des bâtiments permettait d'appréhender plus finement l'évolution chronologique d'un quartier que les espaces intérieurs. Pour ce faire, Michel avait sollicité Pierre Poupet qui, en tant que géologue pédologue, avait à cœur de décortiquer la stratigraphie en mettant en évidence les interactions entre apports anthropiques et modifications liées au milieu environnant. Quoique nous riions parfois bêtement à l'évocation du jargon du pédologue, les agrégats, paléosols, bioturbations et animaux fouisseurs n'avaient plus de secret pour nous. Nous revoyons Michel, les lunettes posés sur le front, examinant méticuleusement ces sédiments, les décrivant avec une multitude de nuances colorées. Un comble, selon nous,...pour un daltonien !

L'un d'entre nous [AB] se souvient de ses angoisses à l'idée de mal faire dans sa première responsabilité de secteur lorsque, au fond du sondage au pied du rempart ouest, il sentait sa présence au-dessus de lui. Il se rappelle également ses paroles rassurantes, ses encouragements, son petit sourire en coin qui l'apaisaient quelques temps.

Sur le front de mer, de l'autre côté de la clôture protectrice qui séparait deux mondes, celui de la multitude des baigneurs et surfeurs bronzant à la chaîne sur quelques mètres carrés de sable et celui des découvreurs auquel nous n'étions pas peu fiers d'appartenir, s'étendait aussi notre champ d'action. Les vestiges immergés et visibles en coupe dans le parking étaient allègrement escaladés tout l'été par des corps huilés et indifférents. Mais quand la mairie d'Hyères décida d'implanter une base nautique sur la tour sud-est du rempart, la guerre fut déclarée ; Michel monta au créneau – un comble pour un rempart arasé ! – et la fouille permit d'appréhender l'évolution de cette partie de la fortification, ce qui donna lieu à l'article publié en 1995 dans les Hommages à André Nickels (Études Massaliètes 4).

Le lavage et le tri du mobilier permettaient de nous familiariser avec la céramique à travers laquelle Michel retraçait devant nous les grandes lignes de l'histoire économique d'Olbia, comme dans la communication du colloque consacré aux Phocéens, I Focei dall'Anatolia all'Oceano (publié dans La Parola del Passato en 1982). Le rangement était en revanche un peu plus empirique. Nous disposions du garage et du « bungalow anglais », élégante appellation de l'entrepôt bringuebalant en bois dans lequel Michel, armé d'une pelle, livrait aux rats une chasse éperdue. Il s'y trouvait également deux chambres approximatives, attribuées généralement à d'anciens « olbiens ». « Aller au bungalow anglais » signifiait à la fois aller dormir ou aller faire du rangement.

L'été coulait, agréable, avec pour cadre cette maison que l'on partageait avec les gardiens successifs et le jardin au charme suranné, avec ses bassins (bien pratiques aussi pour recevoir provisoirement les bois des bateaux antiques du port de Toulon). Parfois, les promenades sur le site réservaient des surprises, comme l'année où une plantation de substances illicites nous était apparue, judicieusement masquée par un rempart de hautes herbes, ce qui en disait long sur la vigilance du gardien !

Il régnait sur le chantier une ambiance studieuse durant les heures de travail qui tranchait nettement avec celle des heures de repos. Plus d'invocations de cours à préparer ! Langueur de l'apéritif enfin à l'ombre ou du bain de mer (selon les goûts). La sieste était assumée, voire revendiquée. Et les nuits étaient courtes, dans les rires et les vapeurs d'alcool. Nous étions jeunes et la fatigue n'avait que peu de prise sur nous.

Comme dans toute colonie grecque qui se respecte, il y avait des banquets et des jeux. Michel nous a ainsi initiés au kottabos sous l'olivier séculaire. Les Olbiades, très lointain succédané parodique des Jeux Olympiques mâtiné d'Intervilles, déchaînaient alors les foules. Après la grande procession inaugurale et les offrandes devant le feu sacré qui grésillait au sommet du tas de déblais, les équipes devaient affronter des épreuves plus loufoques les unes que les autres, comme le remplissage du tonneau des Danaïdes, le lancer de tessons ou la plus classique course de chars (en brouettes). Michel, tel un Guy Lux olbien, remettait alors aux vainqueurs force récompenses et couronnes de lauriers sous le regard luisant et envieux du reste de l'équipe.

S'il ne fallait retenir que l'essentiel de tous ces souvenirs d'un XX^e s. finissant, c'est qu'à l'école olbienne, Michel aura formé des générations de fouilleurs à la



Chapitre VI

rigueur dans le travail, mais dans une ambiance pour le moins décontractée. C'est le cocktail indispensable qui permet de se surpasser dans un travail qui demeure toujours physique. À notre tour, nous essayons d'appliquer cette méthode. Nous n'avons pas conscience que nous vivions là une formation pratique à l'archéologie qui était en pleine mutation ; celle acquise principalement sur des fouilles programmées – alors très nombreuses – et dans un système de bénévolat qui nous faisait vivre, l'espace de quelques semaines, entre passionnés.

La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence et son dépotoir (v. 225-150 av. J.-C.) *

1. Fouille et stratigraphie

Au-delà de l'amitié qui nous liait, cette étude est un hommage au chercheur qui, autour d'Agathè, «La Bonne», sœur massaliète d'Olbia, «La Bienheureuse», tentait de comprendre le pourquoi de l'installation des Phocéens en Gaule et le comment de leurs relations avec les populations indigènes. Bien souvent nous évoquions avec André Nickels notre engagement parallèle en Languedoc et en Provence, tel un attelage lié à la même charrue.

Même les sites classés ne sont pas à l'abri d'incidents face à la pression immobilière qui affecte la côte varoise. En 1989, fut entreprise la construction d'un bâtiment destiné à abriter la base de planche à voile, en bordure de la plage de l'Almanarre, à proximité immédiate du site d'Olbia. L'emplacement avait été précédemment exploré et n'avait révélé aucun vestige antique ; l'édifice était semi-enterré et ne devait pas affecter la vision du site archéologique. Pour une raison qui ne fut pas clairement expliquée, l'implantation fut déplacée vers l'ouest d'une dizaine de mètres, venant ainsi en contact avec la tour d'angle sud-est de la forteresse (fig. 1). Par chance, je fouillais à ce moment sur le site et, grâce à une intervention immédiate auprès du maire d'Hyères, il fut possible de limiter les dégâts en reportant à l'est

l'entrée du bâtiment initialement prévue à l'ouest. Une fouille d'urgence fut menée qui mit au jour les vestiges d'une partie de la tour, engagée par ailleurs sous la route nationale 559 (fig. 2), et une partie d'un riche dépotoir au pied de son mur sud en bordure de la plage antique. Je voudrais souligner d'emblée l'importance de cette fouille tant pour la connaissance du site d'Olbia, pour lequel on ignorait tout du quatrième côté de son enceinte, que pour la définition d'un modèle culturel grec en Gaule méridionale à la fin de l'époque hellénistique.

La tour a été installée sur l'extrémité d'un banc de grès au moment où celui-ci plonge après un abrupt peu prononcé sous le sable de la plage, puis sous la mer. En fait, la première assise de fondation se trouve dans sa partie sud posée sur la couche d'alluvions anciennes qui surmonte le grès, et dans sa partie nord sur le limon de décomposition qui surmonte les alluvions anciennes côté terre ferme. Côté sud, les deux premières assises de fondation ont été placées à l'intérieur d'une tranchée creusée dans un dépotoir qui recouvrait les alluvions anciennes en bordure de mer. Ce dépotoir présente une épaisseur de 90 à 130 cm. Il est constitué en majorité de céramique à côté de rejets divers (ossements, charbons, cailloux). Il est mêlé à du limon terrestre et à du sable marin contenant des coquillages roulés. Sa texture en petites couches superposées d'épaisseur variable témoigne à la fois du ruissellement terrestre et de remontées de sable par le jeu du vent et des vagues du bord de mer. Le matériel archéologique s'est trouvé ainsi plus ou moins repoussé vers la tour et les fragments d'un même vase accumulés sur plusieurs couches du

* La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence et son dépotoir (v. 225-150 av. J.-C.), dans *Sur les pas des Grecs en Occident ... Hommages à A. Nickels*, Lattes/Aix-en-Provence, 1995, (Études Massaliètes 4), 371-392.



Fig. 1 – Les vestiges des tours en bordure de la plage de l’Almanarre.

dépotoir, mais aucun fragment ne présente d’usure qu’aurait pu provoquer un roulement continu, le dépotoir se situant malgré tout hors de portée du ressac. Ce mobilier extrêmement homogène est datable autour du premier quart du II^e s. Seuls trois fragments de céramique à vernis noir de l’atelier des petites estampilles peuvent être datés avant cette date. Le matériel se retrouve dans les trous qui parsèment la couche d’alluvions anciennes et sous la première assise de fondation de la tour la plus ancienne pour laquelle il fournit un *terminus post quem* précis.

La stratigraphie peut se résumer ainsi.

À l’intérieur de la tour, l’argile de décomposition stérile est surmontée du seul écroulement des blocs de la tour mêlés à des caillasses et du limon (US 2502). Le mobilier archéologique est dans cette couche difficilement datable aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. ; on y notera particulièrement l’absence de céramique sigillée et d’amphores romaines impériales mais ce n’est qu’un argument *e silentio*. Cet écroulement de la tour représente en fait sa démolition au moment de la construction d’une nouvelle tour en blocs liés au mortier selon une orientation différente. Pour cette démolition nous possédons seulement un *terminus ante quem* fourni à la fois par la couche 2512 qui surmonte la couche supérieure du dépotoir et par le comblement (US 2504) de la petite fosse circulaire édifée au dessus de l’angle sud-ouest de la tour primitive. Ce terminus se situe vers la fin du troisième quart du I^{er} s. de notre ère.

Une séquence stratigraphique complète a été suivie dans un espace en forme de triangle rectangle de 5 m de haut et de 3 m de petit côté. On peut y distinguer quatre phases principales.

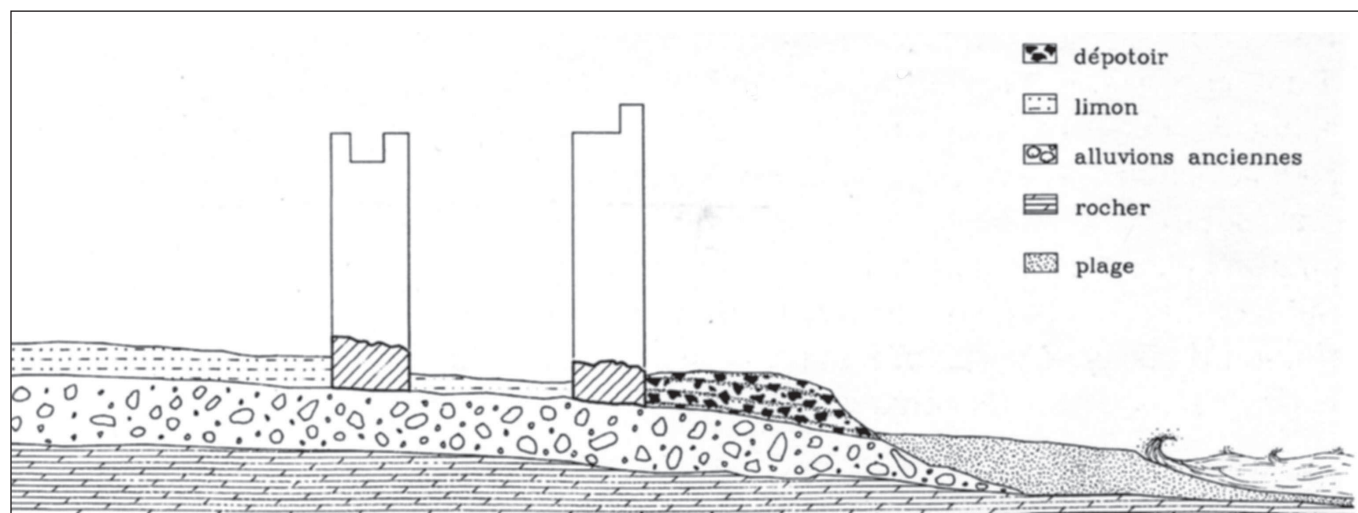


Fig. 2 – La tour hellénistique : schéma topographique et géologique.

Fig. 3 – Olbia de Provence.
Vue générale des vestiges des
tours d'angle sud-est.



**Phase 1 : accumulation du dépotoir
(225-175 av. J.-C.)**

Au dessus de l'US 2527 (limon de décomposition stérile dans les interstices des alluvions anciennes), les US 2526, 2525, 2524, 2523, 2522, 2521, 2520, 2519, 2518, 2517, 2516, 2515 se présentent comme une alternance bien stratifiée de couches sablo-limoneuses rouge à brun, épaisses de 70 à 100 cm, contenant peu de cailloux et de pierres, avec passées de grains de quartz marin, présence de multiples fragments de charbon de bois pulvérulents, très nombreux fragments de céramiques et quelques ossements.

État 1a

2526 : couche sablo-limoneuse parsemée en surface de nombreux petits fragments charbonneux.

2525 : couche complexe avec zone de petits cailloux à l'ouest, accumulation de sable et gravier au sud, restes argileux (fragments d'adobe?) sur un bande d'environ 1 m de large au nord, c'est-à-dire contre la tour et nombreux petits fragments charbonneux ; dans l'angle sud-est, elle remplit une dépression provoquée par un brusque fléchissement de la couche d'alluvions anciennes.

État 1b

2524 : couche compacte de sable avec traces d'une zone de foyer durcie.

2523 (=2528) : couche où dominant de larges passées de sable avec traces d'une zone de foyer durcie au sud-est.

État 1c

2522 : couche sablo-limoneuse, plus limoneuse et sombre contre le rempart, au sommet contenant de nombreuses inclusions d'argile (fragments d'adobe?) et de petits charbons de bois.

2521 : couche de sable fin micro-stratifiée sur 2 à 3 cm d'épaisseur au-dessus d'une couche de sable plus grossier, avec une densité de tessons moindre.

2520 : couche sablo-limoneuse avec de nombreux fragments de charbons inclus à la surface.

2519 : couche compacte sablo-limoneuse dans l'angle sud-est de la fouille avec nombreux fragments de charbons.

État 1d

2518 : couche de sable fin

2517 : couche très sableuse, durcie par endroits par concrétionnement, avec quelques cailloux et petits galets.

2516 : couche de sable du même type que 2517.

2515 : sol de cailloutis de grès damé sur une bande horizontale d'environ 1,50 m de large le long du mur sud de la tour.

La chronologie relative à l'intérieur de la phase 1 apparaît assez clairement tant dans la structure du terrain que dans l'évolution des céramiques, mais

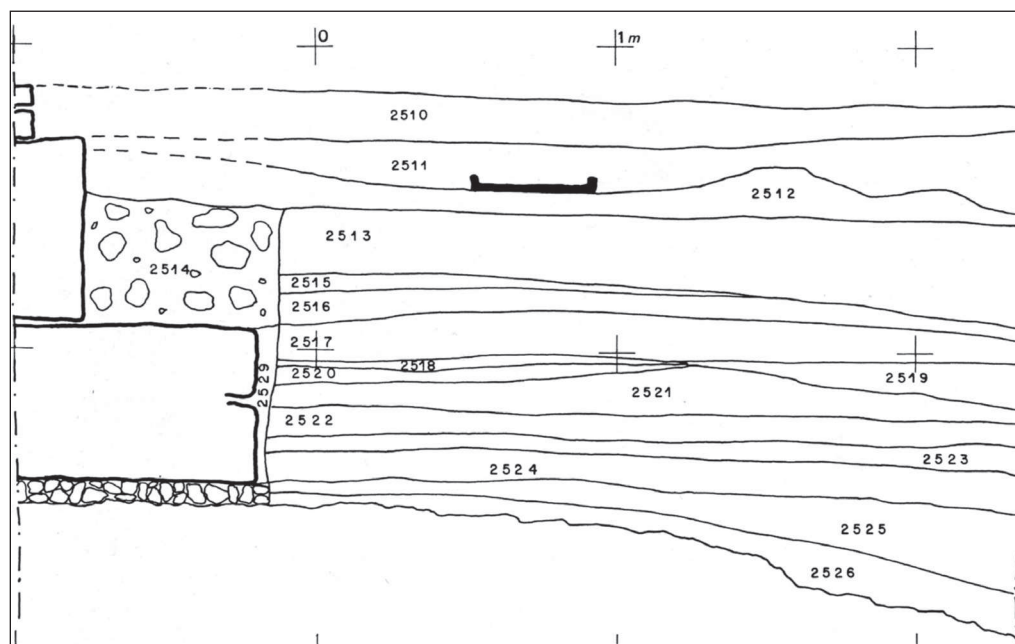


Fig. 4 – Coupe stratigraphique nord-sud du dépotoir selon l'axe AA' de la figure 8.

il paraît délicat de vouloir préciser davantage ; tout au plus peut-on dire que l'état 1a semble antérieur à 200 et les autres postérieurs à cette date.

Phase 2 : reconstruction (partielle) de la tour primitive (v. 175-150 av. J.-C.)

Elle est représentée par la file de blocs de taille moyenne et petite mis en place sur le bord sud et ouest du mur de la tour et par l'US 2529, tranchée de fondation creusée dans l'épaisseur du dépotoir jusqu'à la couche d'alluvions anciennes et comblée de sable et limon ainsi que de petites pierres et de rares fragments de céramiques.

L'US 2513, couche de terre limoneuse, compacte, régulièrement épaisse de 20 à 30 cm, mêlée de quelques pierres de taille moyenne, à surface damée avec incorporation d'un cailloutis de grès, représente sans doute le glacis mis en place au moment de la reconstruction de la tour ; elle contient assez peu de céramique, bien datable cependant dans la période 175-150.

Phase 3 : construction d'une tour maçonnée et aménagement de son environnement (I^{er}-II^e s. de n.è.)

Après dérasement de la tour primitive, signalé par l'US 2514 (remplissage de l'épierrement des blocs de la tour primitive constitué de pierres de taille moyenne et d'argile et limon ; mobilier identique à celui des phases 1 et 2), l'US 2512, remblai de terre contenant

cailloux roulés et sable vers le sud, limon et sable vers le nord, prélude à un aménagement immédiatement postérieur à la construction de la tour maçonnée, qui comprend la mise en place d'un caniveau de tuiles plates parallèlement au mur de la tour et l'édification d'une fosse circulaire aux parois de moellons de grès. Cette couche contient un mobilier du I^{er} s. de notre ère (céramique sigillée italique et gauloise, dont une marque du potier arétin CME(MMIUS) *in planta pedis* d'époque tibérienne), tandis qu'on a recueilli au fond de la fosse un balsamaire complet (type D3 du Dicocer). Elle se situe immédiatement au-dessus de la couche 2513, dont le mobilier s'arrêtait, on l'a dit, vers 150 av. J.-C. De deux choses l'une : ou bien le pied de la tour grecque avait été maintenu dans un parfait état de propreté, ou bien, ce qui est plus probable, la construction de la tour maçonnée a donné lieu à un décaissement pour mieux extraire les blocs que l'on souhaitait récupérer.

Sur la couche 2512, l'US 2511 est une couche de terre meuble, hétérogène, contenant un mobilier rare des I^{er}-II^e s. de notre ère.

Phase 4 : aménagement après arasement de la tour maçonnée (V^e-VI^e s. de n.è.)

Un nouveau hiatus chronologique sépare l'US 2511 de l'US 2510, couche de terre brune à surface rubéfiée par endroits, avec des restes de gros fragments de bois calciné, et creusée de quelques fosses. Le mobilier tardif (sigillée claire D, amphores orientales, céramique commune ligure) date de la fin du

1. La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence



Fig. 5 – Surface de la couche d'alluvions anciennes et assise de fondation remaniée de la tour hellénistique.



Fig. 6 – Assise de fondation remaniée de la tour hellénistique et surface de l'US 2515 ; à droite, les restes de la tour augustéenne.

V^e/début VI^e s. Sur l'arase de la tour maçonnée, subsistent les restes d'un mur de moellons liés au mortier, épais de 70 cm, en liaison avec la surface de la couche 2510.

2. Les structures des tours

Du fait de l'espace limité par la route nationale et les différentes constructions modernes, aucune des deux structures n'est visible, ni même repérable dans son intégralité.

2. 1. La tour primitive

De la tour primitive ne subsiste que la première assise de fondation. Sur le côté est, seule la surface d'arase a été visible. Il s'agissait de blocs de tailles diverses, moyens à petits, semblables en fait à ceux des côtés sud et ouest. Côté interne du mur sud et du mur nord, cette assise, fondée dans le limon stérile, a été en partie épierrée. Les vestiges subsistants per-



Fig. 7 – Surface aménagée (caniveau) de l'US 2512.

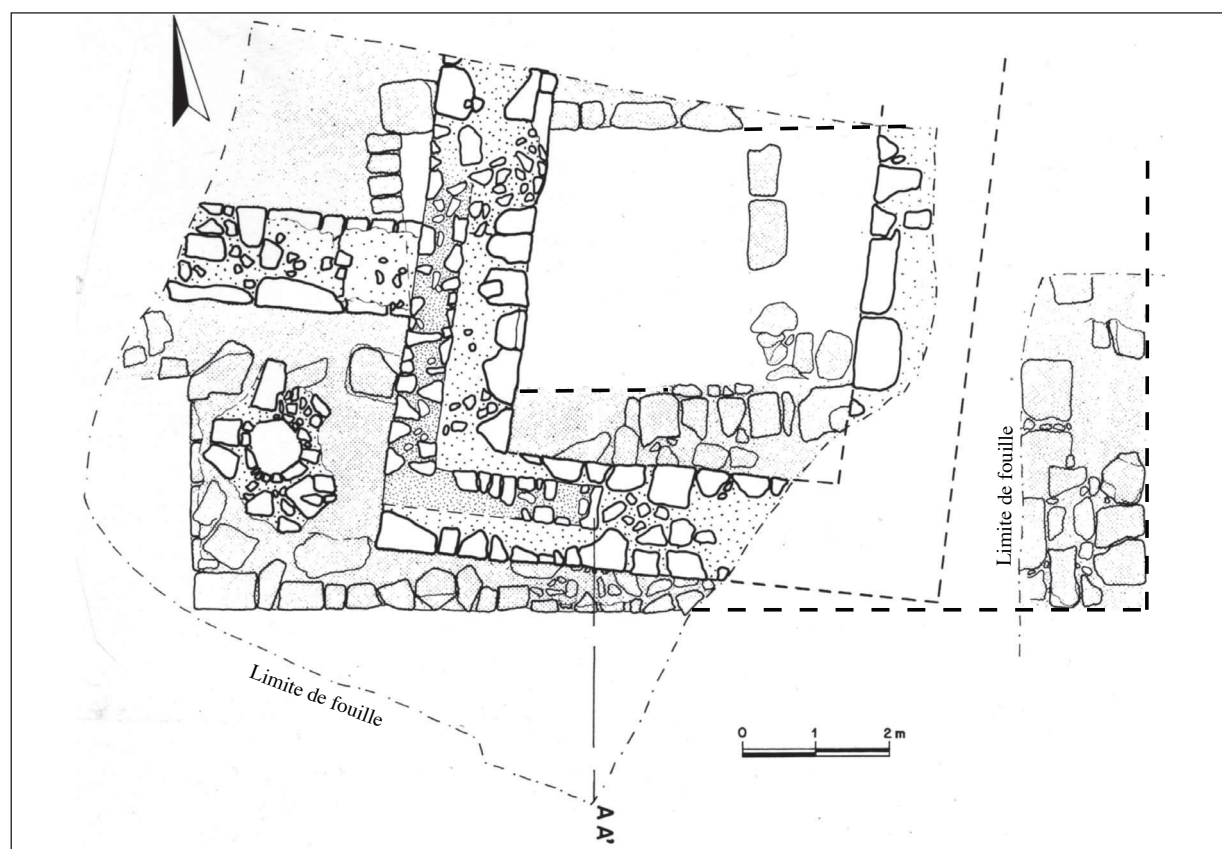


Fig. 8 – Plan des vestiges des tours.

mettent cependant de restituer à peu près sûrement le plan primitif. La tour est creuse avec des murs de 3 m d'épaisseur. Le creux interne est un rectangle de 3,50 m sur 7 m. Le saillant ouest mesure 3,20 m, le mur sud 13 m. La longueur du mur est peut se restituer à 8 m et celle du saillant nord à 6,50 m. À l'intérieur de la tour, à 4,75 m du côté ouest, un aménagement de blocs de 2,25 m de large, parallèlement à ce côté, pourrait représenter le soubassement d'un escalier. Ce plan est vraisemblablement celui de la tour primitive, construite au moment de la fondation de la colonie, soit vers le dernier tiers du IV^e s. Il est quasiment identique à celui de la tour d'angle nord-ouest. Mais les observations que l'on peut faire sur les côtés externes des murs sud et ouest imposent de reconnaître une reconstruction partielle de la structure à une date postérieure à l'accumulation du dépotoir. La tranchée de fondation (US 2529) du mur sud était bien visible entre le mur et la surface de l'US 2517 dont le niveau affleure au niveau supérieur de l'assise de fondation; au-dessus de 2517, la récupération des blocs du rempart à l'époque romaine (US 2514, tranchée de spoliation)

nous empêche de suivre 2529, mais le sol de travail paraît bien correspondre à la surface de l'US 2515. En outre, les US 2526 et 2525 passent sous l'assise de fondation, qui repose elle-même sur un cailloutis de grès rajouté au fond de la tranchée de fondation et l'US 2528, prolongement de l'US 2523 dans l'angle saillant sud-ouest de la tour, passe sous les pierres qui à cet endroit sont venues combler une dépression dans le dépotoir. Enfin, on constate, dans la reconstruction de la tour à l'époque impériale le remploi de blocs taillés du même type que ceux qui constituent en d'autres parties de l'enceinte une restauration partielle. Or celle-ci représente un rhabillage de l'emplecton du rempart primitif dont le parement était fait de grosses pierres brutes et on peut voir que ces restaurations en blocs appareillés reposent sur une assise de blocs moyens et petits semblable à celle retrouvée ici. C'est donc à une opération de reprise du parement externe que nous avons aussi affaire dans le secteur sud-est et la fouille nous permet d'en préciser la chronologie. Elle est contemporaine de ou immédiatement postérieure à la mise en place de la couche 2513, pour laquelle nous avons

proposé une datation vers 175/150. Faut-il conclure à une même date pour les autres restaurations de l'enceinte pour lesquelles nous n'avons jusqu'à présent aucune information? Et peut-on rappeler que le problème se pose de façon identique pour le rempart hellénistique de Marseille d'une facture proche de celle d'Olbia?

2.2. *L'état impérial*

À un moment difficile à préciser, vraisemblablement dans la première moitié du I^{er} s. de notre ère, le rempart « grec » est dérasé jusqu'à la première assise de fondation et une nouvelle tour, ainsi qu'une nouvelle courtine, sont mises en place. Alors que la tour précédente était parfaitement orthogonale aux courtines est et sud de l'enceinte carrée d'Olbia, la nouvelle tour est décalée vers le nord selon un angle d'environ 5°. Elle se raccordait donc à l'oblique à la courtine est qui n'a pas changé de place comme nous pouvons le voir dans les vestiges qui subsistent aujourd'hui. Côté sud nous ne savons rien de la courtine primitive, mais nous pouvons voir qu'une partie de la ville comprise dans le plan carré originel s'est effondré dans la mer: à quelle date? nous n'en savons rien. Peut-on envisager que le mur-courtine lié à la nouvelle tour tenait déjà compte de ce fait et englobait donc une ville plus réduite du côté de la mer? Quelle est par ailleurs sa relation avec l'ensemble thermal qui s'étendait tout de suite à l'ouest de la fouille et avec le mur qui, le long du rivage, filait à l'oblique en direction de l'ouest? Ces nouvelles structures ne pouvaient en tout état de cause qu'avoir une fonction non défensive. Les murs de la tour ne mesurent que 1,50 m d'épaisseur et la courtine sud encore moins (1,25 m); ce n'est plus un rempart, tout au plus un mur de protection et de pure décoration. Ils sont constitués de blocs de récupération et de moellons liés au mortier de chaux.

3. Le dépotoir

Une remarque préliminaire: il convient de rappeler l'étroitesse du secteur du dépotoir fouillé ($\pm 8 \text{ m}^2$), ce qui peut laisser planer un doute sur sa représentativité. Malgré tout, sa relative richesse et sa concordance avec d'autres études, à Olbia et ailleurs, nous a convaincu de sa fiabilité.

3.1. *Les céramiques*

La quantité de fragments recueillis (7921) ne doit pas faire illusion; elle traduit avant tout la grande

fragmentation du mobilier. Ces deux faits expliquent notamment les écarts importants de pourcentage entre les comptages par fragments et par individus. Les difficultés de recollage donnent un nombre d'individus sans doute surévalué, en particulier pour la vaisselle de table. Il reste que le comptage par individus est vraisemblablement plus proche de la réalité, même si les comparaisons avec d'autres secteurs ou d'autres sites nous imposeront de travailler aussi à partir des comptages par fragments.

3.1.1. *Les amphores*

Considérons d'abord la phase 1 dans son intégralité. En nombre de fragments, elles représentent 28,5 % de la totalité de la céramique, à rapprocher des 23 % fournis par la fouille des rues adjacentes à l'îlot VI d'Olbia pour la période 225/175 (et à comparer aux 27 % de Lattes pour la même période; cf. Py 1990). Noter qu'en nombre de bords, cette proportion tombe à 10,8 % à mettre en parallèle avec les 10,2 % de Marseille pour la même période (Gantès 1992, 173).

La répartition des différentes classes à l'intérieur de la catégorie est fort instructive. La proportion d'amphores massaliètes est celle qu'on attendait en nombre de fragments par comparaison aux habitats contemporains du littoral: 27,8 % dans ce dépotoir (36,1 % d'après les bords), 30 % dans les couches des rues adjacentes à l'îlot VI, 27 % à Lattes (Py 1990, 75); les 40 % encore présents à Marseille (58 % d'après les bords) (Gantès 1990, 22-23; Gantès 1992, 173) distinguent secteurs de production et de consommation. Si la quantité d'amphores grecques, c'est-à-dire essentiellement rhodiennes, est négligeable, il n'en est pas de même pour les amphores puniques, bien mieux représentées si l'on tient compte du nombre de bords (20,5 %), la distinction des fragments de panse étant plus délicate dans la masse des fragments gréco-italiques. Mais il est clair qu'à cette période, ce sont les amphores gréco-italiques qui sont en train de s'imposer avec 67,5 % des fragments et encore 41 % des bords. Les différents états du dépotoir permettent de suivre leur progression continue: de 24 % des fragments (20 % des bords) à l'état 1a à 79,5 % (56,8 % des bords) pour atteindre plus de 90 % dans la phase 2, au moment de la reconstruction de la tour (mais l'US 2513 est quantitativement trop réduite pour être vraiment significative; on y notera cependant l'absence complète de fragments d'amphores massaliètes). Marseille tente alors de donner le change en adoptant un nouveau type d'amphore, copiant le modèle gréco-italique comme en témoignent ici les bords de type 10 et 11.

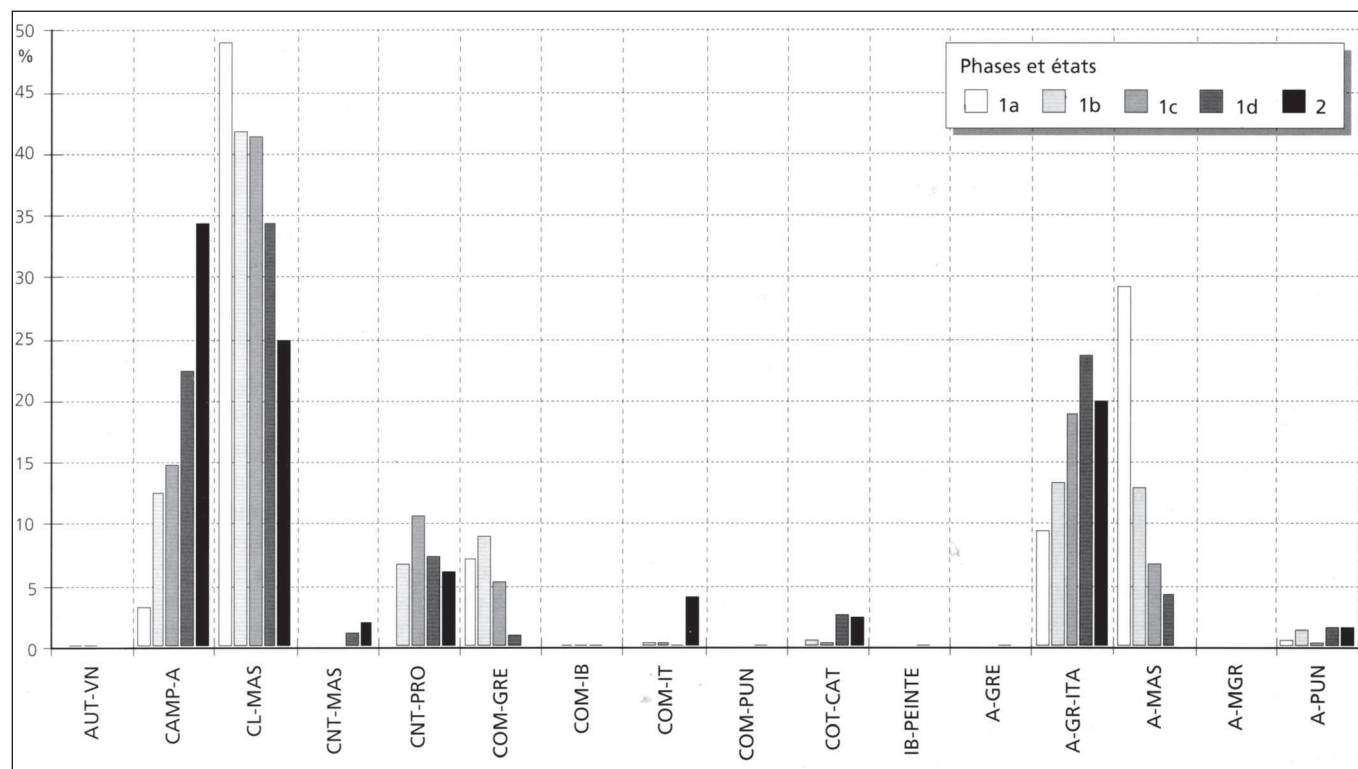


Fig. 9 – Pourcentage des fragments de céramiques par catégories sur le total des fragments de céramiques

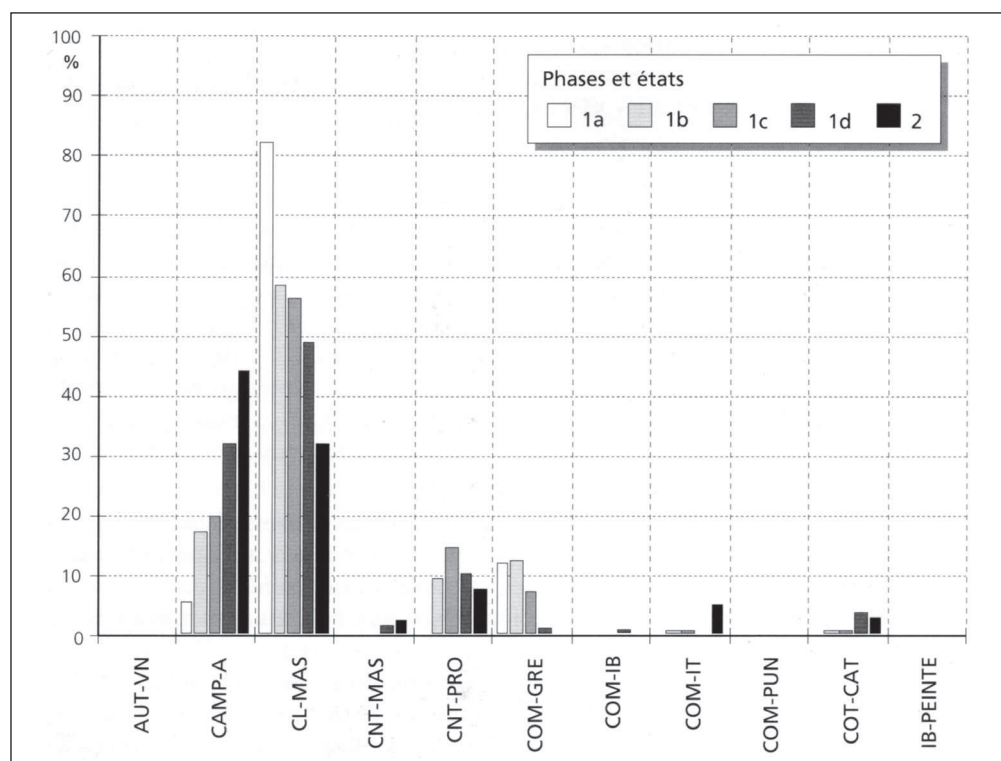


Fig. 10 – Pourcentage des fragments par catégories sur le total des fragments de la vaisselle.

3. 1. 2. La vaisselle de cuisine

Elle est fournie à la fois par les productions massaliètes à pâte claire pour les vases de préparation (mortiers), la céramique tournée importée d'Italie (quelques mortiers et des *ollae*) et d'ailleurs (des vases de cuisson) et des productions non tournées. Celles-ci sont même légèrement majoritaires (60 % des fragments, 51 % des bords); elles comprennent encore surtout des produits locaux et les premières productions des ateliers de la région de Marseille, qui apparaissent dans l'état 1c du dépotoir. La répartition par formes est éclairante. Les productions locales fournissent avant tout des urnes (avec leurs couvercles), sans doute comme équivalents des *chytroi* de la batterie de cuisine grecque, mais aussi quelques *lopades*. Les vases importés concernent d'abord les récipients spécialisés, *lopades* et *caccabai*, à côté cependant de quelques *ollae* de fabrication italique. Globalement, les récipients de cuisson se répartissent ainsi:

- pots (urnes et *ollae*): 37 %
- marmites (*caccabai*): 8 %
- faitouts (*lopades*): 44 %
- poêles: 1 %
- couvercles: 10 %

Si l'on compare ces chiffres à ceux que j'avais précédemment donnés (Bats 1988, 202), avec quelque réserve, pour la période 150-50 av. J.-C., il semblerait que l'évolution se fasse dans le sens d'une diminution du nombre des pots en faveur des marmites grâce à l'apport nouveau et facile des productions des ateliers de céramique non tournée de la région de Marseille.

3. 1. 3. La vaisselle de table

Les céramiques campanienne A et à pâte claire massaliète représentent à elles seules 97% de la vaisselle de table; le reste provient des productions locales non tournées (quelques écuelles et jattes) et des productions à pâte grise de la côte catalane (essentiellement des olpés bitronconiques, dont on n'est pas sûr d'ailleurs qu'elles aient un usage domestique). En nombre de fragments, la céramique à pâte claire massaliète est largement prédominante (67 % contre 30 % pour la céramique campanienne), mais le rapport s'inverse avec la céramique campanienne lorsqu'on prend en considération les bords (44 % contre 53 %). Outre le fait que la céramique campanienne est plus résistante, l'une des clefs nous est fournie par les formes représentées dans chacune des deux catégories. On note en effet que la quasi-totalité des cruches est fournie par la céramique à

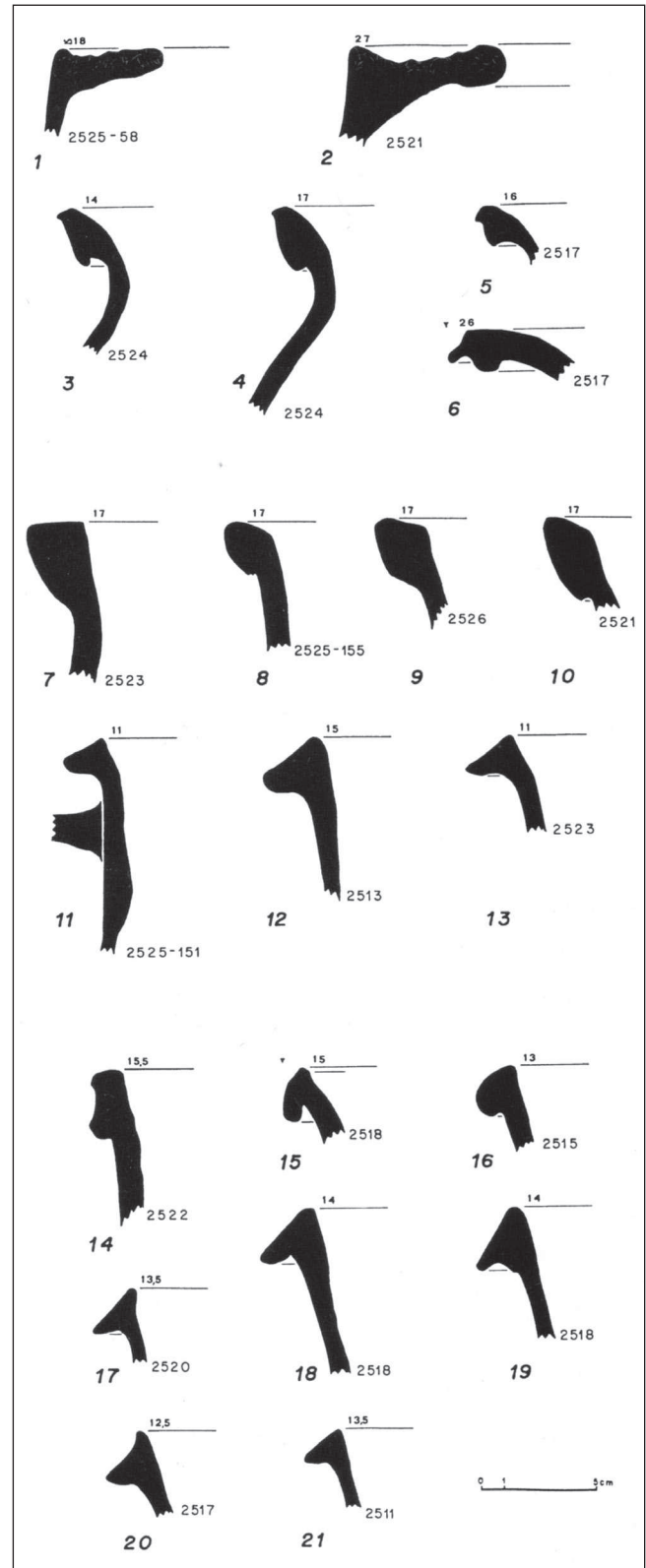


Fig. 11 – Amphores du dépotoir.
1 à 6 : amphores puniques; 7 à 13 : amphores massaliètes;
14 à 21 : amphores gréco-italiques.

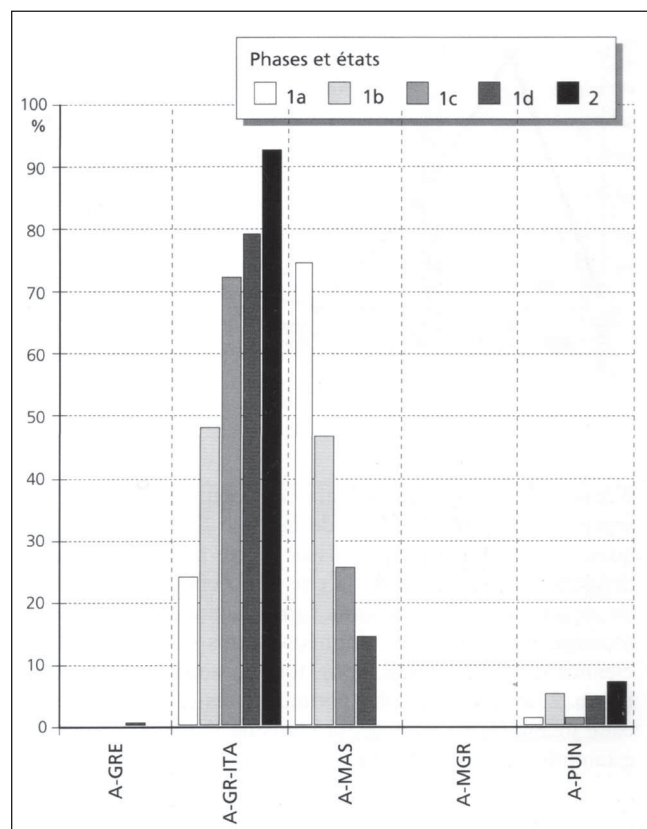


Fig. 12 – Pourcentage des fragments d'amphores par catégories sur le total des fragments d'amphores.

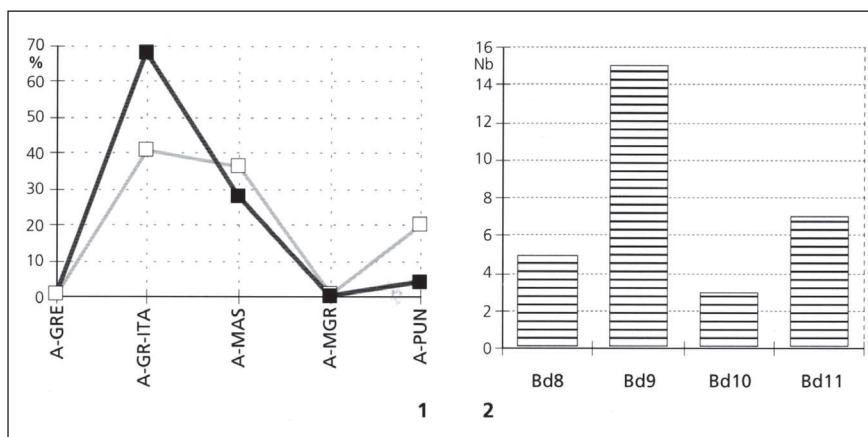
pâte claire massaliète; comme dit le proverbe: « tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse », et sa taille fait qu'il en résulte un nombre de fragments bien plus important que ceux issus des formes plus modestes des vases à manger. Mais c'est aussi le moment où les productions massaliètes cèdent la place à la céramique campanienne. Malgré son problème de représentativité, la phase 2 nous y introduit: la céramique à pâte claire massaliète ne représente

plus que 32,3 % des fragments de vaisselle contre 44,5 pour la campanienne A, mais seulement 6,5 % contre 67,7 % si l'on considère le nombre de bords. Pour prendre la mesure du faciès de consommation des vases de table, on peut se placer à deux niveaux différents:

- la répartition des formes à l'intérieur de chaque catégorie de céramique (choix de qualité): il apparaît que la céramique campanienne est choisie de préférence pour les vases à manger; cependant, la forme d'écuelle F 233, typique à Marseille depuis le VI^e s., représente encore plus de 20 % de ce type de récipient et la quasi totalité des cruches est issue de ces productions traditionnelles à pâte claire de la cité phocéenne. À l'intérieur du répertoire de la céramique campanienne A, ce dépotoir recoupe (et valide) les données issues des fouilles anciennes (cf. Bats 1988, 135), tout en accordant aux bols Lamb. 27ab une place plus normale après la domination de cette même forme dans les produits de l'atelier des petites estampilles au cours du III^e s.

- la répartition globale des formes utilisées (choix d'usage): les écuelles constituent sans conteste la forme privilégiée de consommation (34 % des formes); si l'on y ajoute les bols (18 % des formes) dont la morphologie et la contenance invitent à envisager le même usage, c'est donc la consommation de mets liquides ou semi-liquides qui prédomine. Cependant la faible quantité de vases à boire spécifiques, c'est-à-dire les kylix ou les cratériques (à peine 5 % de la vaisselle de table) fait penser que les bols servaient aussi à cet usage (mais il est vrai que nous ne savons rien de l'utilisation d'éventuels gobelets de métal). Les assiettes (19 % des formes) paraissent de leur côté réservées à la consommation du poisson puisque nous pensons avoir montré l'équivalence des plats à poisson Lamb. 23 ou Bats F121 et des assiettes Lamb. 36 ou Bats F 122 (Bats 1988, 52-53).

Fig. – 13. Phase 1 cumulée
1: pourcentage des catégories d'amphores par rapport au total du groupe; noir: fragments; blanc: bords.
2: types de bords des amphores massaliètes.



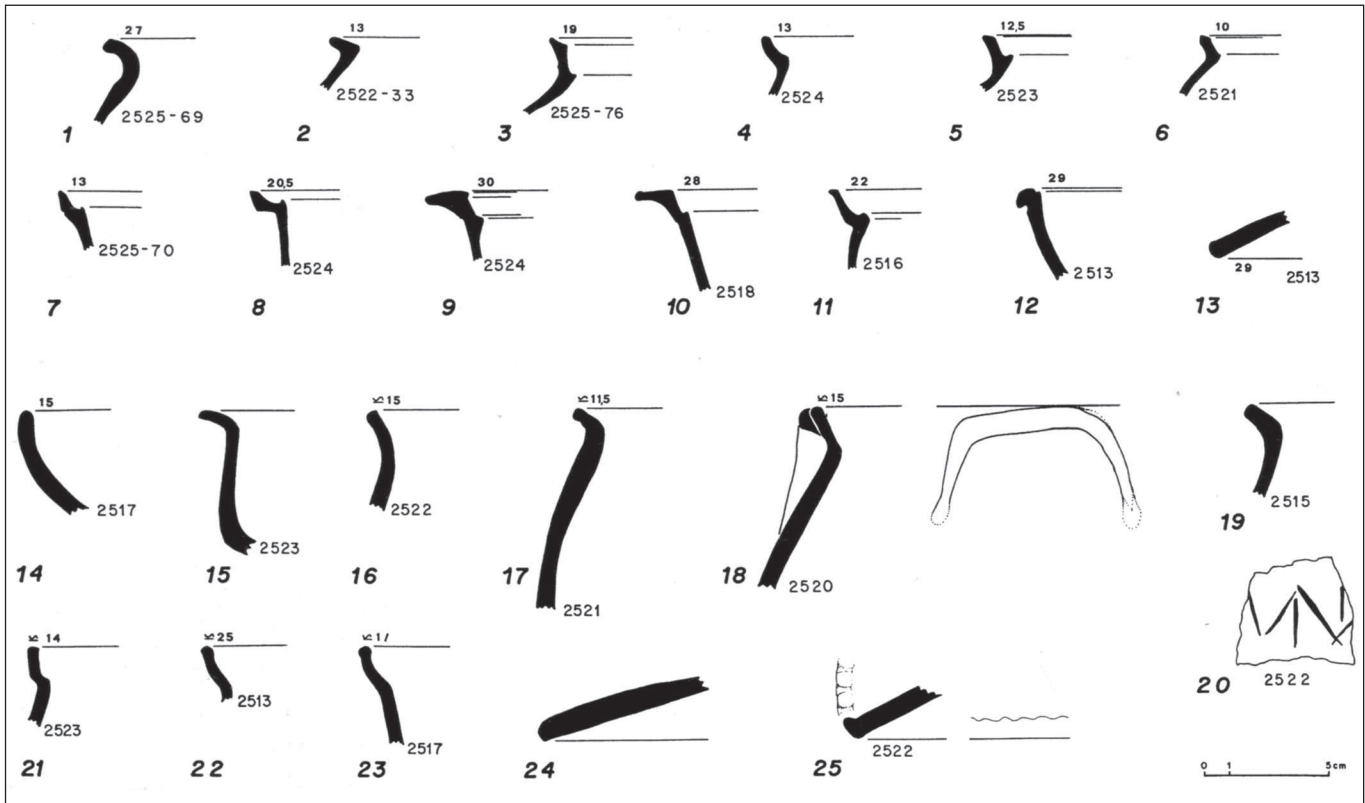


Fig. 14 – Céramique de cuisine du dépotoir. 1 à 13: céramique tournée importée; 14 à 20, 24 et 25: céramique non tournée locale; 21 à 23: céramique non tournée des ateliers de la région de Marseille.

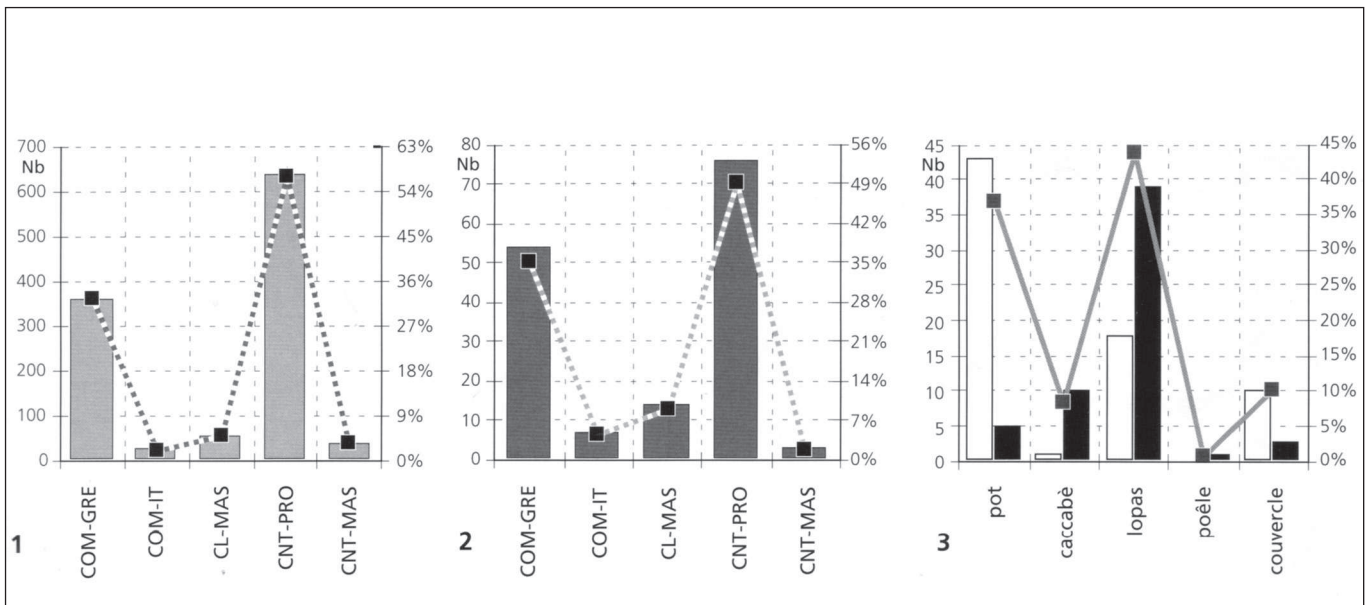


Fig. 15 – Phase 1 cumulée. 1: catégories de la vaisselle de cuisine (fragments); 2: catégories de la vaisselle de cuisine (bords); 3: formes de la vaisselle de cuisson (nombre de bords CNT en blanc; CCT en grisé; courbe = fréquences CNT et CCT cumulées).

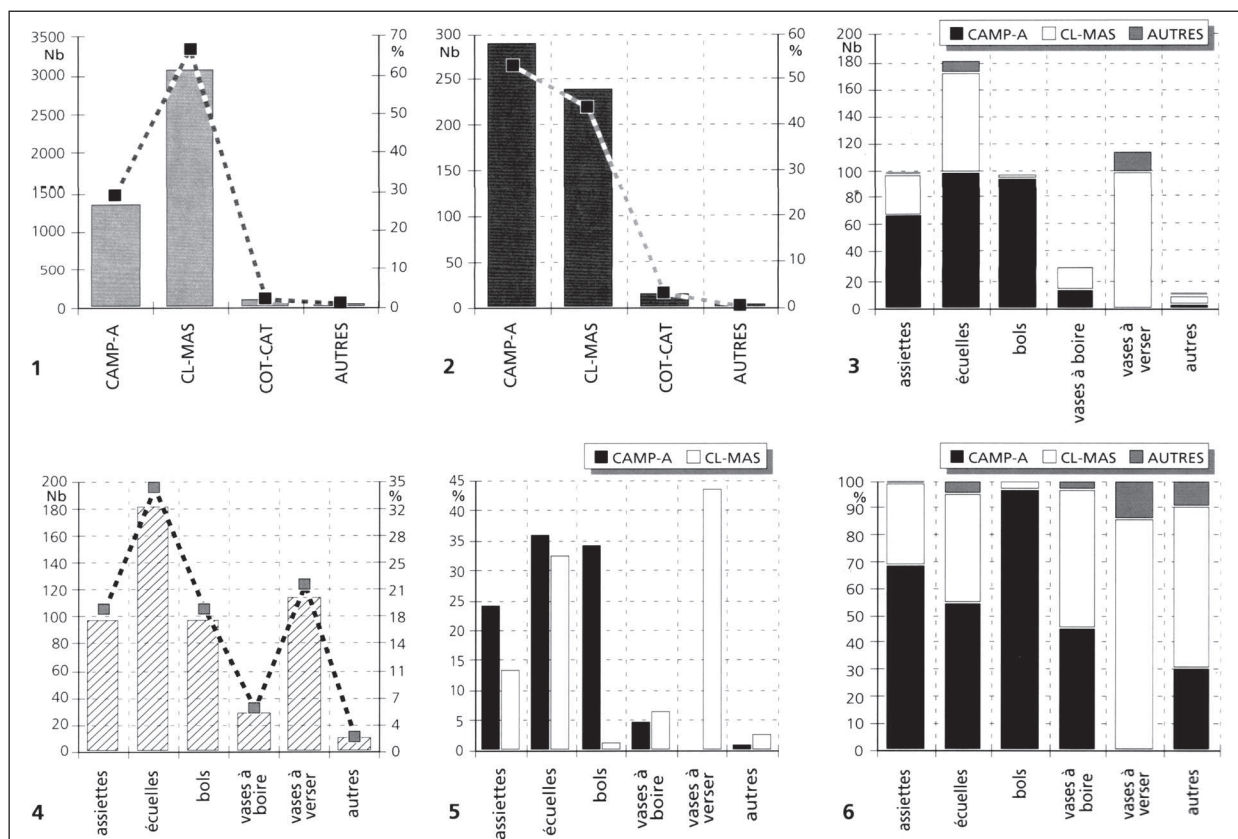


Fig. 16 – Phase 1 cumulée. 1 : catégories de la vaisselle de table (nombre de fragments et fréquences relatives);
 2 : catégories de la vaisselle de table (nombre de bords et fréquences relatives);
 3 : formes de la vaisselle de table par catégories (nombre de bords);
 4 : formes de la vaisselle de table toutes catégories confondues (nombre de bords et fréquences relatives);
 5 : fréquences des formes de la vaisselle de table à l’intérieur des catégories (bords);
 6 : fréquences cumulées des formes de la vaisselle de table par catégories (bords).

3.2. La faune (Martine Leguilloux)

Le petit nombre de restes ne permet qu’un rapide aperçu de l’alimentation lié peut-être à un secteur de la cité et il nous a donc semblé légitime de replacer cette étude dans le contexte de la faune des niveaux de rue du II^e siècle avant J.-C. fouillés autour de l’îlot VI à l’intérieur de la ville.

Les restes analysés proviennent des niveaux cumulés de la phase 1.

3.2.1. Composition de la faune

Les moutons sont largement représentés; sur les 22 individus une seule chèvre a été identifiée. Ils composent la moitié du nombre de restes et du nombre minimum d’individus (Tabl. I). Les suidés tiennent également une place importante dans l’alimentation. Les bovins sont plus rares ; ils formaient, avec les équidés et la petite faune (volailles et lapins) un

complément dans l’alimentation, dont l’essentiel était assurée par les deux premières espèces.

	NMI	% NMI	NR	% NR
Moutons/Chèvres	22	43,1	273	55,7
Porcs	11	21,5	123	25,1
Bovins	8	15,6	77	15,7
Equidé	1	2	1	0,2
Lapins	2	4	2	0,4
Poulets	3	5,8	5	1
Chiens	2	4	5	1
Tortues	2	4	4	0,8
Total	51		490	
Thon			5	

Tableau I – Composition de la faune.

La faune des niveaux du II^e siècle avant J.-C. dans le secteur de l’îlot VI est proche de celle de la tour (Tabl. II). On retrouve les deux principales espèces,

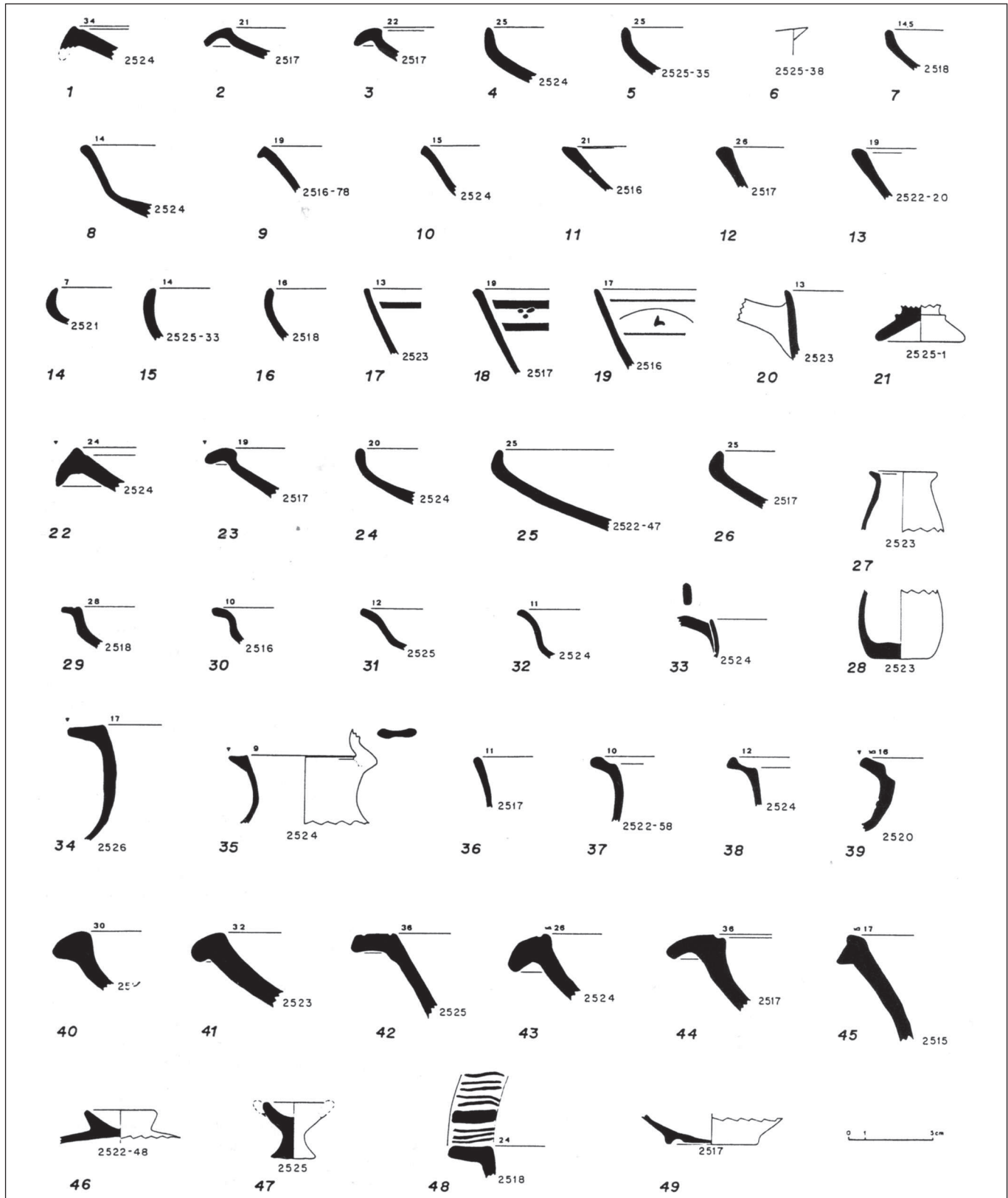


Fig. 17 – Céramique de table du dépotoir. 1 à 21 : céramique campanienne A ; 22 à 47 : céramique à pâte claire de Marseille ; 48 : céramique ibérique peinte ; 49 : céramique à pâte grise de la côte catalane.

ESPÈCES	Tour		Ville	
	% NMI	% NR	% NMI	% NR
Moutons/Chèvres	43,1	55,7	40	62,6
Porcs	21,5	25,1	28	28
Bovins	15,6	15,7	6	6,9
Petite faune	9,8	1,4	16	1,7

Tableau II – Comparaison entre la faune du dépotoir de la tour sud-est et la faune urbaine.

moutons et porcs, comme base de l'alimentation carnée. La petite faune est stable et peu importante. Elle devait être utilisée comme complément et introduire de la variété dans l'alimentation. Une différence apparaît en revanche pour les bovins, puisqu'ils sont deux fois plus nombreux dans le secteur de la tour.

La situation sur d'autres sites de la même époque est variable. La faune du village protohistorique du Mont-Garou (Columeau 1982), est assez proche : les moutons composent 60 % de l'alimentation, les porcs 21,5 % et les bovins seulement 7%. En revanche sur les sites d'Ambrussum (Columeau 1979) et de Lattara (Colomer, Gardeisen 1992), les porcs et les moutons formaient le principal de l'alimentation. Il s'agit toujours de sites indigènes, parfois éloignés, ce qui rend délicate toutes comparaisons.

3.2.2. Les âges d'abattage

Les individus qui composent la faune de la tour sont majoritairement des adultes, et l'on peut constater une préférence pour l'abattage des ovicaprinés adultes (Tabl. III). La répartition des âges est trop irrégulière pour attester l'existence d'un élevage, mais le faible nombre de restes de l'échantillon oblige à rester prudent. La répartition des âges pour ces trois espèces confirme que les ovicaprinés et les suidés étaient les animaux les plus fréquemment consommés, la présence de jeunes individus indiquant une consommation régulière.

Moutons/Chèvres	NN/3 m. 1	3/6 m. 3	12/18 m. 3	20/26 m. 3	plus 38 m. 15
Porcs	NN/3 m. 1	6/12 m. 1	12/24 m. 3	24/36 m. 2	plus 42 m. 5
Bovins	NN/3 m. 1	3/6 m. 1	12/24 m. 1	24/36 m. 1	plus 48 m. 6

Tableau III – Répartition des âges d'abattage (tour sud-est, phase 1).

La comparaison de ces rythmes d'abattage avec ceux du secteur urbain de l'îlot VI apporte quelques informations supplémentaires. Dans ce dernier en effet, les ovicaprinés sont représentés pour l'essen-

tiel par des jeunes ; on y sélectionnait donc des bêtes destinées à la consommation. La faune dans le dépotoir de la tour sud-est se composait en revanche d'animaux réformés (utilisation pour le lait, la laine, la reproduction), puisque plus de la moitié des moutons ont plus de trois ans et que les bovins et les porcs ont majoritairement plus de 4 ans. Une telle variation dans la structure des restes de faune reflète généralement deux types d'alimentation. Cependant le mode de formation de ce dépotoir nous échappant partiellement, on ne peut réellement conclure sur cette dissemblance

La réunion des deux résultats, âges d'abattage dans la ville et âges d'abattage des animaux consommés près de la tour, redistribue les proportions. Les animaux adultes sont majoritaires, mais ils ne représentent pas l'essentiel de l'alimentation, les jeunes animaux (du nouveau-né à la bête âgée de 2 ans) sont très présents.

3.2.3. Restes de consommation et déchets de boucherie

L'un des derniers points à examiner est la répartition des restes, entre les déchets et les quartiers de consommation. Le décompte de chacune de ces catégories de restes a donné les résultats du tableau IV.

	Déchets	Quartiers consommés
Ovicaprinés	43 %	57 %
Porcs	52 %	48 %
Bovins	47 %	53 %

Tableau IV – Répartition des restes entre déchets et quartiers consommés.

La comparaison de ces résultats avec les proportions réelles, montrent le déficit des déchets d'abattage (Tabl. V), pour les moutons et les porcs en particulier. Le cas des bovins est différent entre les deux secteurs, peu de restes d'abattage pour la tour alors que dans le secteur urbain leur abattage y semble plus fréquent. Ces résultats viennent encore confirmer l'absence d'élevage lié au dépotoir de la tour ; ils nous permettent également d'envisager que les bovins consommés aux alentours de la tour n'y sont parvenus que sous forme de quartier de viande. Dans la ville en revanche les bovins abattus pouvaient être des animaux de trait.

ESPÈCES	Tour		Ville	
	déchets	quartiers cons.	déchets	quartiers cons.
Moutons	21	70	10,8	89,2
Porcs	11,5	88,5	16,3	83,7
Bovins	22,9	77,1	50,6	49,4

Tableau V – Les déchets et les restes de quartiers consommés.

3.2.4. La biométrie

Les mesures relevées ne sont pas suffisantes pour permettre la détermination de la corpulence des animaux consommés. Ces rares mesures sont cependant proches de celles des animaux trouvés dans la ville.

3.2.5. La découpe

Un rapprochement entre les deux secteurs de la ville est également possible à travers la découpe. Les techniques sont identiques et suivent le même schéma de débitage ; une différence apparait dans le fractionnement. La technique de découpe consistait à débiter les quartiers entiers de la carcasse (épaule, gigot, cuisse, jarret) par désarticulation, puis à fractionner les quartiers en morceaux plus ou moins grands. Ce caractère se mesure par le taux de fragmentation des os (nombre de traces de découpe pour 100 os). Le calcul de cette donnée montre que, si la technique de découpe est identique, le taux de fragmentation entre les deux secteurs est différent (Tabl. VI).

Nb traces débitage	Tour sud-est	Ville
Moutons	46,20 %	22,2 %
Porcs	43,5 %	8,6 %
Bovins	53 %	44,3 %

Tableau VI – Indices de traces de débitage.

La fragmentation dans le secteur de la tour est importante : 47 traces de débitage pour 100 os, alors que dans le secteur urbain on compte 20 traces pour 100 os. Dans le secteur de la ville les quartiers étaient plus fréquemment désossés plutôt que découpés en petits morceaux. Le fractionnement des quartiers, tout comme le désossage sont deux techniques de boucherie différentes, généralement liées au mode de cuisson : préparation de viande bouillie dans le premier cas, et, dans le second, préparation au four ou en grillade, qui convient mieux à des viandes plus tendres (chevreaux, agneaux) ou désossées (rôti, escalope ou *ofellae*) (André 1981, 147).

Les traces de boucherie sur les os d'équidés indiquent que cette espèce était également consommée.

Entre les deux secteurs considérés, il n'existe donc aucune différence importante dans la composition des espèces, si ce n'est une consommation un peu plus importante de viande bovine dans le secteur de la tour sud-est du rempart d'Olbia. D'autre part, les caractéristiques concernant l'exploitation des troupeaux et la boucherie (pas d'élevage sur place, ni d'abattage, consommation de quartiers déjà débités) sont identiques. En revanche, plusieurs données semblent indiquer que l'alimentation était plus médiocre pour les habitants responsables du dépotoir du secteur de la tour.

3.3. Les coquillages marins (Françoise Brien-Poitvin)

Le nombre minimum d'individus est de 618 mais ce chiffre n'a en soi pas grande valeur car de nombreuses coquilles correspondent en fait à des coquillages-épaves, éléments de la plage; le nombre de valves et coquilles mises au jour est de 853 exemplaires sans compter les très nombreux fragments inférieurs à 1,5 cm de longueur qui se chiffrent à plus d'un millier (Tabl. VII et fig. 18). Les coquillages ont été étudiés sans distinction d'états à l'intérieur de la phase 1, car les espèces sont identiques à peu de chose près et les proportions sensiblement équivalentes.

Espèce	Nom vernaculaire	NMI	Restes
<i>Cerastoderma edule</i> L. 1767	coque	456	673
<i>Cerastoderma glaucum</i> Brug. 1789	petite coque	29	57
<i>Cerithium vulgatum</i> Brug. 1792	cerithe	4	4
<i>Charonia nodifera</i> L. 1758	triton	1	1
<i>Monodonta turbinata</i> (Born 1780)	gibbule	9	9
<i>Gibbula umbilicalis</i> L. 1758	gibbule	1	1
<i>Glycymeris glycymeris</i> (L. 1784)	amande de mer	4	4
<i>Laevicardium norv. var. medit</i> B.D.D. 1882	coque	23	25
<i>Murex trunculus</i> (L. 1758)	murex	10	10
<i>Ocenebra erinacea</i> (Lmrck 1822)	perce-huitre	1	1
<i>Ostrea lamellosa</i> Brocchi 1814	huitre	7	8
<i>Patella caerulea</i> L. 1758	patelle	48	48
<i>Patella caerulea fragilis</i>	patelle	12	12
<i>Patella ferruginea</i> Gmelin 1790	patelle	10	10
<i>Rudicardium tuberculatum</i> (L. 1758)	grande coque	1	2
Total		618	823

Tableau VII – Coquillages marins : NMI et nombre des restes.

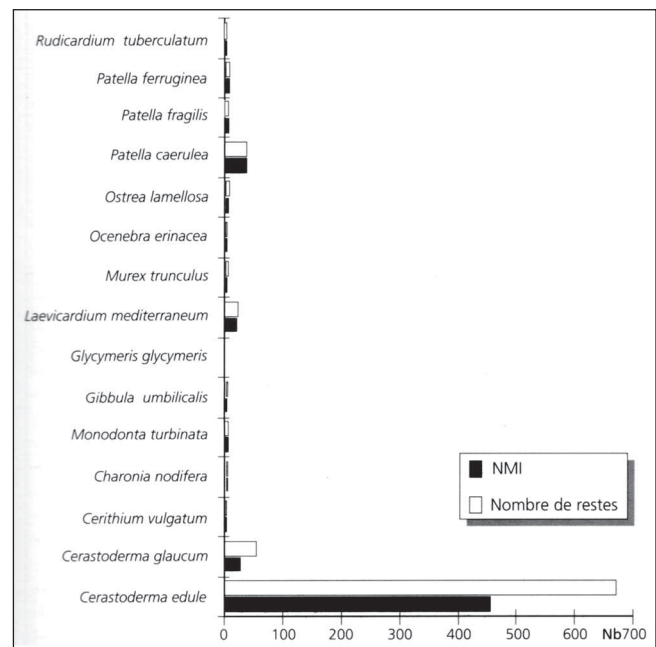


Fig. 18 – Coquillages marins. Relation entre le NMI et le nombre des restes.

3.3.1. Coquillages de plage

Un grand nombre de coquillages provient du rivage lui-même, soit qu'ils aient été jetés dans le dépotoir avec d'autres éléments, des algues par exemple, soit que, plus vraisemblablement, ils y ont été accumulés au gré des marées et des vagues. Presque toutes les valves de grandes coques, le triton, les huîtres, quelques cérithes ainsi que les coquillages nettoyeurs de plage (perce-huîtres) ou très petits, les valves entières inférieures à 1 cm de largeur (petites coques), un certain nombre des coquilles enfin, sont des coquillages roulés, c'est-à-dire morts depuis un certain temps et érodés par les vagues. Ils se trouvaient sur la plage, rejetés par les flots et constituaient, avec le sable et les graviers, le rivage. Certains pouvaient provenir de profondeurs plus importantes comme les espèces infralittorales (triton, grandes coques ou amandes de mer) et avoir été rejetés sur le rivage lors des tempêtes. D'autres sont des espèces circalittorales. Ils vivaient dans des fonds meubles, sableux ou vaseux. Le biotope de ces coquillages correspond au biotope actuel. Ces coquillages de plage indiquent que la tour sud-est a été aménagée sur le bord de plage de l'époque, ils confirment ainsi la limite du rivage antique.

3.3.2. Consommation de coquillages

Pour nombre de coquillages, il est difficile d'affirmer le caractère alimentaire. Une grande partie des coques, les patelles, les murex et les gibbules ont été consommés. Mais même parmi ces coquillages, les coques par exemple, un certain nombre d'exemplaires sont roulés : sur 673 valves de coques, 90 n'ont pu être consommées du fait de leur caractère d'épaves. Leur biotope correspond à des fonds sableux plus ou moins bien calibrés, avec des rochers pouvant être de petite taille et recouverts d'algues que broutaient ces coquillages. Seules les *patellae ferrugineae* donnent l'indication d'eaux parcourues par de forts courants et en mode agité et proviennent donc d'une autre zone que le bord de mer. Ces patelles ne vivent plus actuellement dans les eaux voisines du site ; leur disparition est liée à un ramassage trop intensif par les plongeurs. Le peu d'espèces consommées ne donne, malheureusement, aucune indication sur les modes de préparation de ces coquillages.

3.3.3. Originalité d'Olbia par rapport à la Provence

D'autres espèces de bonne qualité alimentaire et vivant dans ce biotope auraient pu être recueillies pour la consommation, les moules ou les huîtres par exemple, mais ne l'ont pas été. En effet, sur les huit valves d'huîtres mises au jour lors des fouilles, cinq étaient roulées par la mer. Le choix fut donc

volontairement limité à quelques rares espèces que l'on trouvait lorsque l'on creusait les sables du rivage même ou lorsque l'on délogeait les patelles ou les murex des rochers. Très curieusement les habitants de l'Olbia du début du II^e siècle avant J.-C. ne pénétraient pas dans la mer à la recherche des moules, des huîtres ou des peignes. Manifestement, cette consommation de coquillages était très limitée, à l'inverse de la consommation d'autres sites contemporains comme l'île de Martigues ou Saint-Blaise (Brien 1988 et 1994). La nourriture carnée était donc apportée par les animaux ou par les poissons. Les coquillages marins ont-ils été consommés soit d'une manière très accessoire en complément d'une alimentation différente, soit par une frange relativement faible de la population, la plus pauvre ? On a pu faire les mêmes constatations pour une autre colonie massaliète proche, *Tauroeis* (Le Brusca à Six-Fours, Var). Les fouilles archéologiques effectuées à Marseille n'ont livré, pour le moment, que peu de coquillages marins véritablement consommés. Les sondages n'ont mis au jour que des coques et des patelles et ce jusqu'après la chute de Marseille ; une couche d'époque augustéenne a fourni, elle aussi, les habituelles coques et patelles. Pourtant les coquillages marins furent appréciés dans le monde grec, la littérature nous a fourni de nombreux renseignements sur ce sujet, jusqu'à des méthodes de préparations culinaires : coquillages cuits à l'étouffée, grillés etc...(Bats 1988, 42). Ce goût pour les coquillages marins, si visible à Athènes, ne se retrouve pas à Marseille ou dans ses comptoirs à l'inverse des populations indigènes proches, notamment au voisinage des étangs (Martigues, Saint-Blaise).

4. Conclusion

Ce sondage limité se révèle donc riche de plusieurs acquis nouveaux. Au niveau urbanistique, il nous permet de compléter le plan d'Olbia en fermant le dernier côté du carré qui manquait encore ; se trouve confirmée la parfaite réalisation d'un projet colonial de type hippodaméen. Sur le plan architectural, on saisit un moment de réaménagement du rempart selon une technique de reconstruction partielle d'un ouvrage massif, et surtout on propose une datation relativement bien assurée, qui peut avec vraisemblance être étendue à d'autres secteurs de la ville. Enfin, sur le plan de l'archéologie du quotidien, le dépotoir apparaît comme un endroit privilégié pour compléter et nuancer un modèle gréco-massaliète de consommation. Faut-il pour autant se féliciter des conditions quelque peu désastreuses dans lesquelles il a fallu intervenir ?

ANNEXE

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
AUT-VN	5	0,06	0,09	4	0,45	0,51	1	0,13	0,14	plat à poisson	AUT-VN	1b
										cratéristique	AUT-VN	1f, 2t
										autre	AUT-VN ind.	1f
CAMP-A	1363	17,21	24,16	300	34,05	38,27	291	37,65	42,17	plat à poisson	CAMP-A 23	15b, 1f
										assiette	CAMP-A 36	52b
										coupe	CAMP-A 27Ba	59b, 4f, 2d
										coupe carénée	CAMP-A 28ab	19b
										coupe	CAMP-A 33a	4b, 2f
										coupe	CAMP-A 33b	17b
										coupelle carénée	CAMP-A 34a	1b
										coupelle carénée	CAMP-A 34b	2b
										bol	CAMP-A 27a-b	57b, 1f
										bol	CAMP-A 31a	32b, 10f, 1d
										bol	CAMP-A 31b	5b
										coupe ou bol	CAMP-A ind.	15b, 28f, 2a, 16d
										kylix	CAMP-A 42Bc	9b, 4a
										kylix	CAMP-A 49A	1b
										kylix	CAMP-A 49B	1b, 2f
										kylix	CAMP-A 68	2b, 1a
CL-MAS	3067	38,72	54,36	297	33,71	37,88	240	31,05	34,78	plat à poisson	CL-MAS 121	13b, 3f
										assiette	CL-MAS 122	17b
										coupe	CL-MAS 211	1b
										coupe	CL-MAS 233	37b, 1f
										coupe	CL-MAS 236	8b
										coupelle	CL-MAS 238	1b
										coupelle	CL-MAS 244	1b
										coupe	CL-MAS 251	1b
										coupe carénée	CL-MAS 253	26b
										bol	CL-MAS 311	1b
										bol	CL-MAS 321	2b
										coupe à une anse	CL-MAS 415b2	1b
										coupe à une anse	CL-MAS 415b3	1b
										cratéristique	CL-MAS 462	12b
										gobelet à anses	CL-MAS 465	1b
										cruche ind.	CL-MAS 520	1b, 65f, 53a
										olpè	CL-MAS 521	1b, 20f, 17a
										olpè	CL-MAS 522	1b
										cruche	CL-MAS 525	65b, 3a
										cruche	CL-MAS 526	5b
										cruche	CL-MAS 531	2b
										cruche	CL-MAS 545b	22b
										amphore	CL-MAS 577	1b
										mortier	CL-MAS 620	3f
										mortier	CL-MAS 623a	2b
										mortier	CL-MAS 625	1b
										mortier	CL-MAS 630	1f
										mortier	CL-MAS 632	1b
										mortier	CL-MAS 633a	9b
										mortier	CL-MAS 633b	1b
										couvercle	CL-MAS 711	3b, 3a
										kylix miniature	CL-MAS 811	1c
										autre	CL-MAS ind.	1b, 52f, 19a
CNT-MAS	38	0,48	0,67	6	0,68	0,77	3	0,39	0,43	urne	CNT-MAS 1a	1b
										lopas	CNT-MAS 4c	2b
										caccabè	CNT-MAS 5a1	1t
CNT-PRO	637	8,04	11,29	78	8,85	9,95	76	9,83	11,01	coupe	CNT-PRO C3a	5b, 2f
										jatte	CNT-PRO J3c1	3b
										lopas	CNT-PRO J3e	16b, 1f, 2a
										urne	CNT-PRO U5	7b, 4f, 2d
										urne	CNT-PRO U6	35b, 3f, 15d
										couvercle	CNT-PRO V1b	10b

Tableau VIII –
Phase 1 cumulée

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
COM-GRE	362	4,57	6,42	53	6,02	6,76	54	6,99	7,83	caccabé	COM-GRE 2	10b, 1a
										lopas	COM-GRE 3	39b, 1f
										poêle	COM-GRE 4	1b
										couvercle	COM-GRE 5	3b, 1a
										autre	COM-GRE ind.	1b
COM-IB	13	0,16	0,23	5	0,57	0,64				autre	COM-IB ind.	1f
COM-IT	25	0,32	0,44	15	1,7	1,91	7	0,91	1,01	olla	COM-IT 1	5b, 9f, 1a
										mortier	COM-IT 8d	1b
										mortier	COM-IT 8e	1b
COM-PUN	7	0,09	0,12	2	0,23	0,26	1	0,13	0,14	cruche	COM-PUN 521a	1b
COT-CAT	108	1,36	1,91	16	1,82	2,04	16	2,07	2,32	coupe	COT-CAT Cp0	1b
										olpè	COT-CAT Gb0	14b, 3f, 2a
										stamnos	COT-CAT St2	1b
IB-PEINTE	3	0,04	0,05	2	0,23	0,26	1	0,13	0,14	kalathos	IB-PEINTE 2721	1b
PET-EST	3	0,04	0,05	1	0,11	0,13						
UNGUENT	11	0,14	0,19	5	0,57	0,64				unguentarium	UNGUENT B3	3f, 2t
VAISSELLE	5642	71,23	100	784	88,99	100	690	89,26	100			
A-GRE	9	0,11	0,4	3	0,34	3,26	1	0,13	1,2	amphore	A-GRE Rho0	1a
										amphore	A-GRE Rho4	1b
A-GR-ITA	1525	19,25	67,57	37	4,2	40,22	34	4,4	40,96	bord	A-GR-ITA bd3	34b, 2f, 11a
										autre	A-GR-ITA ind.	4f, 19a
A-MAS	628	7,93	27,82	32	3,63	34,78	30	3,88	36,14	bord	A-MAS bd8	5b
										bord	A-MAS bd9	15b
										bord	A-MAS bd10	3b
										bord	A-MAS bd11	7b
										autre	A-MAS ind.	4a
A-MGR	1	0,01	0,04	1	0,11	1,09	1	0,13	1,2	amphore	A-MGR 9	1b
A-PUN	94	1,19	4,16	19	2,16	20,65	17	2,2	20,48	amphore	A-PUN C1/2	4b
										amphore	A-PUN C1b	4b
										amphore	A-PUN C2a	2b
										amphore	A-PUN D1b	5b, 2a
										autre	A-PUN ind.	2b, 1a
AMPHORES	2257	28,49	100	92	10,44	100	83	10,74	100			
DOLIUM	22	0,28		5	0,57							
TOTAL	7921	100		881	100		773	100				

Tableau VIII b (suite).

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
CAMP-A	6	3,31	5,56	2	8,7	11,76	2	14,29	16,67	coupe	CAMP-A 278a	1b
										bol	CAMP-A 27a-b	1b
CL-MAS	89	49,17	82,41	14	60,87	82,35	9	64,29	75	plat à poisson	CL-MAS 121	2b
										coupe	CL-MAS 233	1f
										cratéristique	CL-MAS 462	1b
										olpè	CL-MAS 521	1b
										cruche	CL-MAS 525	4b
										cruche	CL-MAS 526	1b
COM-GRE	13	7,18	12,04	1	4,35	5,88	1	7,14	8,33	caccabé	COM-GRE 2	1a
										lopas	COM-GRE 3	1b
VAISSELLE	108	59,67	100	17	73,91	100	12	85,71	100			
A-GR-ITA	17	9,39	23,94	1	4,35	20						
A-MAS	53	29,28	74,65	3	13,04	60	2	14,29	100	bord	A-MAS bd9	2b
										autre	A-MAS ind.	1a
A-PUN	1	0,55	1,41	1	4,35	20						
AMPHORE	71	39,23	100	5	21,74	100	2	14,29	100			
DOLIUM	2	1,1		1	4,35							
TOTAL	181	100		23	100		14	100				

Tableau IX – État 1a.

1. La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
AUT-VN	2	0,09	0,13	2	0,75	0,83				cratéristique	AUT-VN	2t
CAMP-A	271	12,5	17,46	74	27,82	30,71	73	31,88	35,44	plat à poisson	CAMP-A 23	6b
										assiette	CAMP-A 36	8b
										coupe	CAMP-A 27Ba	14b
										coupe carénée	CAMP-A 28ab	6b
										coupe	CAMP-A 33a	1b
										coupe	CAMP-A 33b	1b
										coupelle carénée	CAMP-A 34b	2b
										bol	CAMP-A 27a-b	24b
										bol	CAMP-A 31a	2b
										coupe ou bol	CAMP-A ind.	5b, 5f, 5d
										kylix	CAMP-A 42Bc	2b
										kylix	CAMP-A 68	2b
CL-MAS	906	41,79	58,38	110	41,35	45,64	86	37,55	41,75	plat à poisson	CL-MAS 121	6b
										coupe	CL-MAS 233	11b
										bol	CL-MAS 236	3b
										coupelle	CL-MAS 244	1b
										coupe carénée	CL-MAS 253	16b
										bol	CL-MAS 321	1b
										coupe à une anse	CL-MAS 415b2	1b
										cratéristique	CL-MAS 462	2b
										gobelet à anses	CL-MAS 465	1b
										cruche	CL-MAS 520	27f, 18a
										olpè	CL-MAS 521	7f, 5a
										cruche	CL-MAS 525	24b
										cruche	CL-MAS 526	1b
										cruche	CL-MAS 545b	7b
										mortier	CL-MAS 623a	1b
										mortier	CL-MAS 625	1b
										mortier	CL-MAS 632	1b
										mortier	CL-MAS 633a	5b
										couvercle	CL-MAS 711	3b, 3a
										kylix	CL-MAS 811	1c
										autre	CL-MAS ind.	9f
CNT-PRO	149	6,87	9,6	15	5,64	6,22	15	6,55	7,28	jatte	CNT-PRO J3c1	1b
										lopas	CNT-PRO J3e	2a
										urne	CNT-PRO U5	7b, 4f, 2d
										urne	CNT-PRO U6	4b, 3d
										couvercle	CNT-PRO V1	3b
COM-GRE	196	9,04	12,63	28	10,53	11,62	28	12,23	13,59	caccabè	COM-GRE 2	5b
										lopas	COM-GRE 3	21b
										poêle	COM-GRE 4	1b
										couvercle	COM-GRE 5	1a
										autre	COM-GRE ind.	1b
COM-IB	2	0,09	0,13	1	0,38	0,41						
COM-IT	9	0,42	0,58	5	1,88	2,07	2	0,87	0,97	olla	COM-IT 1	2b, 2f
COT-CAT	11	0,51	0,71	3	1,13	1,24	2	0,87	0,97	olpè	COT-CAT Gb0	2b
PET-EST	3	0,14	0,19	1	0,38	0,41						
UNGUENT	3	0,14	0,19	2	0,75	0,83				unguentarium	UNGUENT B3	2f
VAISSELLE	1552	71,59	100	241	90,6	100	206	89,96	100			
A-GR-ITA	289	13,33	48,09	4	1,5	17,39	4	1,75	17,39	bord	A-GR-ITA bd3	4b
A-MAS	280	12,92	46,59	13	4,89	56,52	13	5,68	56,52	bord	A-MAS bd8	2b
										bord	A-MAS bd9	4b
										bord	A-MAS bd10	3b
										bord	A-MAS bd11	4b
A-PUN	32	1,48	5,32	6	2,26	26,09	6	2,62	26,09	amphore	A-PUN C1b	3b
										amphore	A-PUN D1b	3b
AMPHORES	601	27,72	100	23	8,65	100	23	10,04	100			
DOLIUM	15	0,69		2	0,75							
TOTAL	2168	100		266	100		229	100				

Tableau X – État 1b.

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
AUT-VN	2	0,09	0,12	1	0,41	0,45	1	0,45	0,49	plat à poisson autre	AUT-VN AUT-VN ind.	1b 1f
CAMP-A	328	14,88	20,2	76	30,89	34,39	72	32,14	35,47	plat à poisson assiette coupe coupe carénée coupe coupe coupelle carénée bol bol coupe ou bol kylix coupe à anses	CAMP-A 23 CAMP-A 36 CAMP-A 27Ba CAMP-A 28ab CAMP-A 33a CAMP-A 33b CAMP-A 34a CAMP-A 27a-b CAMP-A 31a CAMP-A ind. CAMP-A 42Bc CAMP-A 49B	5b, 1f 8b 17b 5b 3b 6b 1b 13b, 1f 6b, 3f 12f, 6d 7b, 2a 1b, 2f
CL-MAS	914	41,47	56,28	74	30,08	33,48	69	30,8	33,99	plat à poisson assiette coupe bol coupe carénée coupe à une anse cratéristique cruche olpè olpè cruche cruche cruche cruche cruche mortier mortier mortier autre	CL-MAS 121 CL-MAS 122 CL-MAS 233 CL-MAS 236 CL-MAS 253 CL-MAS 415b3 CL-MAS 462 CL-MAS 520 CL-MAS 521 CL-MAS 522 CL-MAS 525 CL-MAS 526 CL-MAS 531 CL-MAS 545b CL-MAS 620 CL-MAS 630 CL-MAS 633a CL-MAS 633b CL-MAS ind.	3b, 1f 5b 12b 2b 6b 1b 8b 1b, 17f, 16a 4f, 4a 1b 15b, 2a 1b 1b 8b 1f 1f 3b 1b 1b, 14f
CNT-PRO	238	10,8	14,66	39	15,85	17,65	36	16,07	17,73	coupe jatte lopas urne couvercle	CNT-PRO C3 CNT-PRO J3c1 CNT-PRO J3e CNT-PRO U6 CNT-PRO V1	3b, 2f 2b 6b 19b, 3f, 7d 6b
COM-GRE	119	5,4	7,33	18	7,32	8,14	17	7,59	8,37	caccabè lopas couvercle	COM-GRE 2 COM-GRE 3 COM-GRE 5	5b 9b 3b
COM-IB	2	0,09	0,12	2	0,81	0,9						
COM-IT	9	0,41	0,55	5	2,03	2,26	2	0,89	0,99	olla	COM-IT 1	2b, 5f
COM-PUN	1	0,05	0,06	1	0,41	0,45	1	0,45	0,49	cruche	COM-PUN 521a	1b
COT-CAT	7	0,32	0,43	3	1,22	1,36	5	2,23	2,46	olpè stamnos	COT-CAT Gb0 COT-CAT St2	4b, 3f, 2a 1b
UNGUENT	4	0,18	0,25	2	0,81	0,9				unguentarium	UNGUENT B3	2t
VAISSELLE	1624	73,68	100	221	89,84	100	203	90,62	100			
A-GRE	1	0,05	0,17	1	0,41	4,17				amphore	A-GRE Rho0	1a
A-GR-ITA	418	18,97	72,44	10	4,07	41,67	9	4,02	42,86	bord autre	A-GR-ITA bd3 A-GR-ITA ind.	9b, 4a 1f, 4a
A-MAS	149	6,76	25,82	9	3,66	37,5	9	4,02	42,86	bord bord bord	A-MAS bd8 A-MAS bd9 A-MAS bd11	1b 7b 1b
A-PUN	9	0,41	1,56	4	1,63	16,67	3	1,34	14,29	amphore amphore autre	A-PUN C1/2 A-PUN D1b A-PUN ind.	1b 2b, 2a 1a
AMPHORES	577	26,18	100	24	9,76	100	21	9,38	100			
DOLIUM	3	0,14		1	0,41							
TOTAL	2204	100		246	100		224	100				

Tableau XI – État 1c.

1. La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
AUT-VN	1	0,03	0,04	1	0,29	0,33				cratéristique	AUT-VN	1f
CAMP-A	758	22,51	32,15	148	42,77	48,52	144	47,06	53,53	plat à poisson	CAMP-A 23	4b
										assiette	CAMP-A 36	36b
										coupe	CAMP-A 27Ba	27b, 4f, 2d
										coupe carénée	CAMP-A 28ab	8b
										coupe	CAMP-A 33a	2f
										coupe	CAMP-A 33b	10b
										bol	CAMP-A 27a-b	19b
										bol	CAMP-A 31a	24b, 7f, 1d
										bol	CAMP-A 31b	5b
										coupe ou bol	CAMP-A ind.	10b, 11f, 2a, 5d
										kylix	CAMP-A 42Bc	2a
										kylix	CAMP-A 68	1a
										kylix	CAMP-A 49A	1b
CL-MAS	1158	34,38	49,11	99	28,61	32,46	76	24,84	28,25	plat à poisson	CL-MAS 121	2b, 2f
										assiette	CL-MAS 122	12b
										coupe	CL-MAS 211	1b
										coupe	CL-MAS 233	14b
										bol	CL-MAS 236	3b
										coupelle	CL-MAS 238	1b
										coupe	CL-MAS 251	1b
										coupe carénée	CL-MAS 253	4b
										bol	CL-MAS 311	1b
										bol	CL-MAS 321	1b
										cratéristique	CL-MAS 462	1b
										cruche	CL-MAS 520	21f, 19a
										olpè	CL-MAS 521	9f, 8a
										cruche	CL-MAS 525	22b, 1a
										cruche	CL-MAS 526	2b
										cruche	CL-MAS 531	1b
										cruche	CL-MAS 545b	7b
										amphore	CL-MAS 577	1b
										mortier	CL-MAS 620	2f
										mortier	CL-MAS 623a	1b
										mortier	CL-MAS 633a	1b
										autre	CL-MAS ind.	29f, 19a
CNT-MAS	38	1,13	1,61	6	1,73	1,97	3	0,98	1,12	urne	CNT-MAS 1a	1b
										lopas	CNT-MAS 4c	2b
										caccabè	CNT-MAS 5a1	1t
CNT-PRO	250	7,42	10,6	24	6,94	7,87	25	8,17	9,29	coupe	CNT-PRO C3a	2b
										lopas	CNT-PRO J3e	10b, 1f
										urne	CNT-PRO U6	12b, 5d
										couvercle	CNT-PRO V1b	1b
COM-GRE	34	1,01	1,44	6	1,73	1,97	8	2,61	2,97	lopas	COM-GRE 3	8b, 1f
COM-IB	9	0,27	0,38	2	0,58	0,66				autre	COM-IB ind.	1f
COM-IT	7	0,21	0,3	5	1,45	1,64	3	0,98	1,12	olla	COM-IT 1	1b, 2f, 1a
										mortier	COM-IT 8d	1b
										mortier	COM-IT 8e	1b
COM-PUN	6	0,18	0,25	1	0,29	0,33						
COT-CAT	90	2,67	3,82	10	2,89	3,28	9	2,94	3,35	coupe	COT-CAT Cp0	1b
										olpè	COT-CAT Gb0	8b
IB-PEINTE	3	0,09	0,13	2	0,58	0,66	1	0,33	0,37	kalathos	IB-PEINTE 2721	1b
UNGUENT	4	0,12	0,17	1	0,29	0,33				unguentarium	UNGUENT B3	1f
VAISSELLE	2358	70,01	100	305	88,15	100	269	87,91	100			
A-GRE	8	0,24	0,79	2	0,58	5	1	0,33	2,7	bord	A-GRE Rho4	1b
A-GR-ITA	801	23,78	79,46	22	6,36	55	21	6,86	56,76	bord	A-GR-ITA bd3	21b, 2f, 7a
										autre	A-GR-ITA ind.	3f, 15a
A-MAS	146	4,33	14,48	7	2,02	17,5	6	1,96	16,22	bord	A-MAS bd8	2b
										bord	A-MAS bd9	2b
										bord	A-MAS bd11	2b
										autre	A-MAS ind.	3a
A-MGR	1	0,03	0,1	1	0,29	2,5	1	0,33	2,7	bord	A-MGR 9	1b
A-PUN	52	1,54	5,16	8	2,31	20	8	2,61	21,62	bord	A-PUN C1/2	3b
										bord	A-PUN C1b	1b
										bord	A-PUN C2a	2b
										bord	A-PUN ind.	2b
AMPHORES	1008	29,93	100	40	11,56	100	37	12,09	100			
DOLIUM	2	0,06		1	0,29							
TOTAL	3368	100		346	100		306	100				

Tableau XII - État 1d.

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
AUT-FIN	8	3,28	4,23	1	2,86	3,03						
CAMP-A	84	34,43	44,44	21	60	63,64	21	65,62	67,74	assiette	CAMP-A 36	1b
										coupe	CAMP-A 27Ba	4b
										coupe carénée	CAMP-A 28ab	4b
										coupe	CAMP-A 33b	1b
										bol	CAMP-A 27a-b	3b
										bol	CAMP-A 31a	7b
										coupe ou bol	CAMP-A ind.	1b, 2f
CL-MAS	61	25	32,28	3	8,57	9,09	2	6,25	6,45	coupe carénée	CL-MAS 253	1b
										cruche	CL-MAS 545b	1b
CNT-MAS	5	2,05	2,65	1	2,86	3,03	1	3,12	3,23	lopas	CNT-MAS 4c	1b
CNT-PRO	15	6,15	7,94	2	5,71	6,06	2	6,25	6,45	urne	CNT-PRO U6	2b, 1f
COM-IT	10	4,1	5,29	3	8,57	9,09	3	9,38	9,68	olla	COM-IT 1	1b, 1f
										patina	COM-IT 6d	1b
										couvercle	COM-IT 7a	1b
COT-CAT	6	2,46	3,17	2	5,71	6,06	2	6,25	6,45	olpè	COT-CAT Gb0	2b, 2a
VAISSELLE	189	77,46	100	33	94,29	100	31	96,88	100			
A-GR-ITA	51	20,9	92,73	1	2,86	50	1	3,12	100	bord	A-GR-ITA bd3	1b
A-PUN	4	1,64	7,27	1	2,86	50						
AMPHORES	55	22,54	100	2	5,71	100	1	3,12	100			
TOTAL	244	100		35	100		32	100				

Tableau XIII – Phase 2.

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
CAMP-A	13	30,23	38,24	4	50	57,14	4	66,67	66,67	assiette	CAMP-A 36	1b
										coupe	CAMP-A 27Ba	1b
										coupe carénée	CAMP-A 28ab	1b
										coupe	CAMP-A 33b	1b
CL-MAS	16	37,21	47,06	1	12,5	14,29	1	16,67	16,67	cruche	CL-MAS 525	1b
CNT-MAS	3	6,98	8,82	1	12,5	14,29						
COM-GRE	2	4,65	5,88	1	12,5	14,29	1	16,67	16,67	lopas	COM-GRE 3	1b
VAISSELLE	34	79,07	100	7	87,5	100	6	100	100			
A-GR-ITA	9	20,93	100	1	12,5	100				autre	A-GR-ITA ind.	1f
AMPHORES	9	20,93	100	1	12,5	100	0	0	100			
TOTAL	43	100		8	100		6	100				

Tableau XIV – Phase 3.

Abréviations bibliographiques

- André 1981** : J. André. *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, 1981.
- Bats 1988** : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350 - v. 50 av. J.-C.) modèles culturels et catégories céramiques*, Paris, éd. du CNRS, 1988 (Suppl. à la *RANarb*, 18).
- Brien 1988** : dans J. Chausserie-Laprée et N. Nin, Le village gaulois de Martigues, *Dossiers d'Archéologie*, N° 125. 1988.
- Brien 1994**, Fr. Brien, Les coquillages, dans G. Démians d'Archimbaud (dir.), *L'oppidum de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B. du Rh.)*. La réoccupation aux V^e-VII^e s. d'après les fouilles récentes, Paris, 1994, (D.A.F., 45), 229-241.
- Bucquoy et alii 1882** : E. Bucquoy, Ph. Dautzenberg, G. Dollfus, *Les mollusques marins du Roussillon*, Paris, 1882-1886,
- Colomer, Gardeisen 1992** : A. Colomer, A. Gardeisen, La consommation des animaux d'élevage et de chasse dans la ville de Lattara (fin du IV^e s. av. n. è.- milieu du I^{er} s. de n. è.), *Lattara*, 5, 1992, 91-110.
- Columeau 1979** : Ph. Columeau, Sondage au sommet de la colline d'Ambrussum, Villetelle, Hérault, II, étude de la faune, *DocAMérid*, 2, 1979, 51-52.
- Columeau 1982** : Ph. Columeau, Étude de la faune du Mont-Garou, dans P. Arcelin, C. Arcelin-Pradelle, Y. Gasco *et alii*, Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale, *DocAMérid*, 5, 1982, 131-137.
- Gantès 1990** : L. F. Gantès, Les amphores massaliètes à Marseille: approche quantitative, dans M. Bats dir., *Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (1989), Lattes-Aix-en-Provence, 1990, (Ét.Massa, 2), 21-23.
- Gantès 1992** : L. F. Gantès, L'apport des fouilles récentes à l'étude quantitative de l'économie massaliète, dans *Marseille grecque et la Gaule*. Actes des colloques de Marseille (1990), Lattes-Aix-en-Provence, 1992, (Ét.Massa, 3), 171-178.
- Parenzan 1974** : P. Parenzan, *Carta d'identità delle conchiglie del Mediterraneo*, Taranto, 1974, 2 vol.
- Py 1990** : M. Py, Diffusion des amphores massaliètes sur le littoral du Languedoc oriental, dans M. Bats dir., *Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (1989). Lattes-Aix-en-Provence, 1990 (Ét.Massa, 2), 73-86.
- [L'espace à l'ouest de la tour, occupé par un parking de plage, a pu être exploré de 2010 à 2013 en fouille programmée, grâce à l'intervention de F. Carassan, adjoint à la culture de la ville d'Hyères. Les résultats seront pris en compte dans la publication en préparation sur Olbia de Provence à l'époque hellénistique, à paraître en 2015]

Les colonies massaliètes de Gaule méridionale:

sources et modèles d'un urbanisme militaire aux IV^e-III^e s. av. J.-C. *

La liste de ces établissements (*ktismata*) massaliètes est bien connue. Ce sont ceux qu'énumèrent Scymnos (v. 206-216)¹ et Strabon (IV, 1, 5 et 9)²: Agathé, Rhodanousia, Tauroeis, Olbia, Antipolis et Nikaia, définis comme villes (*poleis*), *apoikoi* des Massaliotes (Ét. de Byzance, s.v. Nikaia et Tauroeis).

Si les sites d'Agathé à Agde et d'Olbia à Hyères sont matériellement assurés et celui de Tauroeis probable à Six-Fours, l'emplacement de Nikaia et d'Antipolis dans le tissu urbain des villes modernes de Nice et d'Antibes est inconnu et celui de Rhodanousia à Espeyran purement conjectural. Si l'on s'en tient aux informations sûres, ces établissements

paraissent dater des IV^e-III^e s. av. J.-C. Seule la date de fondation d'Olbia est assurée par l'archéologie, vers 325 av. J.-C. A. Nickels datait le passage de l'habitat indigène à la colonie massaliète vers la fin du V^e ou le début du IV^e s. Le mobilier le plus ancien récupéré sur le site du Bruscat à Six-Fours remonte à la première moitié du III^e s. Le fait que Scymnos signale Antipolis comme dernière fondation massaliète et ignore Nikaia invite à placer la fondation de celle-ci après le milieu du III^e s. et avant 154, date à laquelle Polybe situe une intervention romaine venue au secours d'Antipolis et Nikaia.

C'est donc seulement à partir d'Agde et d'Olbia que l'on peut se faire une idée de la topographie et de l'urbanisme de ces établissements.

Le site présumé de la colonie d'Agathé, occupe une petite table basaltique descendant en pente douce vers l'Hérault qui la borde à l'ouest et la met en communication avec la mer aujourd'hui à 3,5 km vers le sud. Les restes des remparts nord et sud et des vestiges de la trame urbaine, reliés aux orientations des rues actuelles, ont permis d'envisager pour la ville massaliète un quadrilatère de 257 m (distance mesurée entre les tracés parallèles de la Poste et de la rue Jean Roger) sur 200 m au maximum. A. Nickels a reconnu deux techniques de construction du rempart correspondant à deux moments différents, le plus ancien (IV^e s.) à soubassement de blocs de basalte bruts et élévation en briques crues, le plus récent (II^e s.?) à soubassement en appareil rectangulaire pseudisodome. La trame urbaine de même orientation que la fortification dessine un quadrillage géométrique. La colonie prend la suite d'un habitat

* Les colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire aux IV^e-III^e s. av. J.-C., dans *Des Ibères aux Vénètes. Phénomènes proto-urbains et urbains de l'Espagne à l'Italie du Nord (IV^e-II^e s. av. J.-C.). Actes du colloque intern. de Rome (1999)*, Rome, 2004 (Coll. EFR, 328), 51-64.

¹ «Les Phocéens fondateurs de Marseille possèdent Agathé et Rhodanousia que baigne le grand fleuve Rhône... Suivent, après Marseille, Tauroeis et, à proximité, la ville d'Olbia, et Antipolis, la dernière d'entre elles».

² IV, 1, 5: «Plus tard, les Massaliotes ... fondèrent les villes qui leur servent de bastions avancés, les unes du côté de l'Ibérie contre les Ibères ..., les autres, [Rhoé] Agathé, contre les barbares qui habitent aux abords du Rhône, d'autres enfin, Tauroention, Olbia, Antipolis et Nikaia contre le peuple des Salyens et contre les Lygiens qui habitent les Alpes». IV, 1, 9: «De Massalia au Var et à la partie occupée par les Lygiens, le littoral comprend les villes des Massaliotes, Tauroention, Olbia, Antipolis et Nikaia ... Les Massaliotes avaient fortifié ces fondations contre les barbares de l'arrière-pays, voulant maintenir libre la mer quittes à leur laisser la maîtrise du territoire».

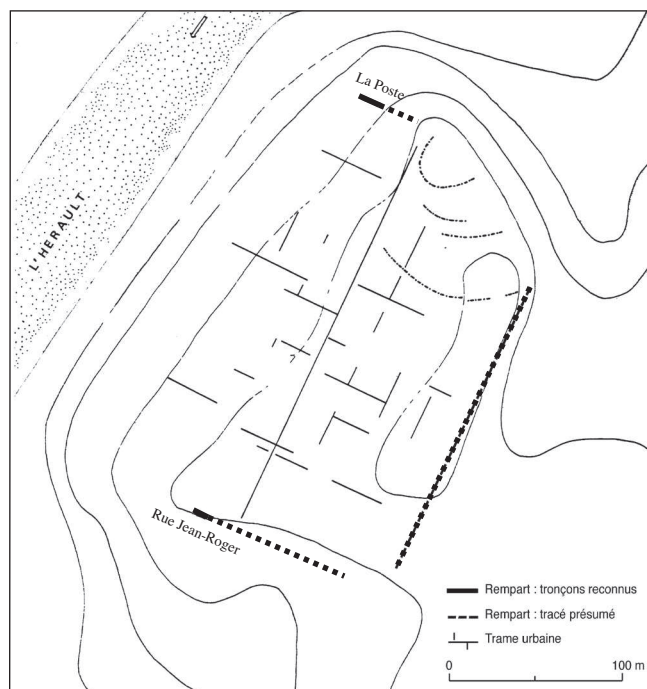


Fig. 1 – Agde. Topographie de la ville grecque (d'après Nickels 1976).

indigène dont les fortifications antérieures sont arasées et remblayées. On ignore bien sûr le sort réservé aux indigènes qui l'occupaient, mais il n'y a pas de trace archéologique de violence.

Le site d'Olbia, à l'extrémité d'un petit plateau de grès qui surplombe le Golfe de Giens de 3 à 5 m, est vierge de toute occupation au moment de sa fondation; il faut signaler cependant qu'à peine 1 km en arrière, l'oppidum de Costebelle est abandonné vers la même date. Le plan d'Olbia est de loin le mieux connu à la suite des fouilles de J. Couprie. Le schéma théorique est un carré de ± 160 m de côté, entouré d'un rempart avec tours d'angles, percé d'une seule porte fortifiée à l'Est (ce qui n'exclut pas l'existence éventuelle de poternes sur les autres côtés) et découpé en 4 quartiers de 10 îlots par deux axes principaux, N-S de 4,20 m de large et E-O de 5,20 m; les îlots rectangulaires de 11 m sur 34,50 m sont séparés par des ruelles de $\pm 2,20$ m de large. Il ne semble pas qu'il y ait d'espace public, agora ou *bouleuterion*. La fortification présente, comme à Agde, deux techniques de construction, la plus ancienne, utilisée au moment de la fondation de la ville, en gros blocs de grès bruts, la plus récente, pour des réfections ponctuelles, en appareil rectangulaire pseudisodome.

Désignées par les deux auteurs comme des *poleis* (et le nom même d'Antipolis est clair sur ce point),

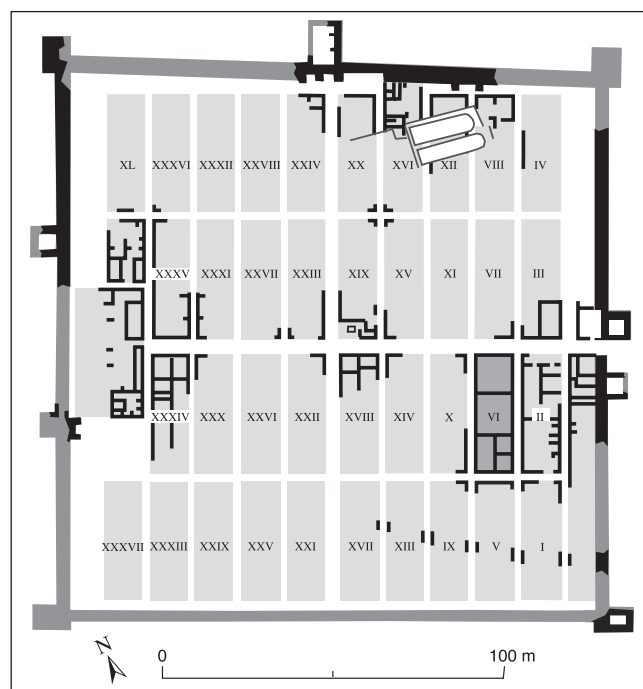


Fig. 2 – Olbia de Provence. Plan schématique de la ville (DAO M. Bats).

ces colonies massaliètes sont qualifiées par Strabon d'*epiteichismata*. Ce terme renvoie à une pratique, l'*epiteichisis*, qu'Y. Garlan a retenue comme caractéristique au sein de la stratégie traditionnelle de pression sur le territoire ennemi au V^e s. et qui est définie par Thucydide dans deux discours prononcés par les Corinthiens et par Périclès en 432-431 à la veille de la guerre du Péloponnèse (I, 122, 1 et 142, 2-4): il s'agit de se ménager dans le territoire ennemi un point d'appui occupé de façon durable par une garnison. Le seul *epiteichismos* expressément désigné comme tel par Thucydide est celui de Décélie en Attique qui resta aux mains des Péloponnésiens et de leurs alliés entre 413 et 404. «Les *epiteichismois* devaient satisfaire à une double condition: pouvoir être aisément secourus par la puissance occupante et par conséquent ne pas être trop enfoncés à l'intérieur du territoire ennemi tout en occupant une forte position stratégique permettant d'exercer un contrôle efficace et continu sur un large secteur», puisque le rôle principal imparti est de permettre les incursions dans le territoire ennemi. C'est bien le sens retenu par Strabon dans les trois autres occurrences: les collines du Caelius et de l'Aventin, incluses dans l'enceinte de Rome par Ancus Martius afin qu'elles ne puissent être utilisées comme *epiteichismata* (V, 3, 7) par d'éventuels attaquants; Rhégion utilisée comme *epiteichisma* contre la Sicile par Octavien au moment

du soulèvement de l'île par Sextus Pompée (VI, 1, 6); Pylos de Messénie occupée par les Athéniens en 425 comme *epiteichisma* contre les Lacédémoniens (VIII, 4, 2). En utilisant un terme technique précis, Strabon est donc très clair sur la fonction qu'il attribue aux colonies massaliètes³. Certes l'*epiteichisma* est lié à une campagne militaire, à un événement ponctuel, mais les Marseillais ne se considéraient-ils pas en guerre permanente contre les indigènes celto-ligures ? Aussi avaient-ils soit occupé des sites précédemment aux mains des barbares (Agde), soit créé *ex nihilo* des points d'appui (Olbia). Cependant c'est moins le territoire terrestre des indigènes qui est visé par ces points d'appui, que le territoire maritime. En fait, les *epiteichismata* visent avant tout à défendre des incursions de piraterie la route maritime que les Marseillais considèrent comme partie intégrante de leur territoire. Ils permettent de procéder à des incursions terrestres contre tel habitat indigène considéré comme nid de pirates, mais aussi des incursions contre les pirates eux-mêmes et leur situation correspond bien à la nécessité d'être facilement secourus par mer ; bien plus, leur proximité par couple – Tauroeis/Olbia ; Antipolis/Nikaia – leur permet de s'épauler l'un l'autre, si bien que pour en venir à bout les indigènes sont contraints de les attaquer simultanément comme cela se produisit en 154, obligeant les Marseillais à faire appel à Rome pour se dégager. Dans ce cas, en dépit de son caractère offensif, l'*epiteichisma*, c'est aussi en quelque sorte une défense avancée du territoire de Marseille sur une ligne de frontière au sens d'interface entre un domaine terrestre "barbare" et un domaine maritime "grec".

S'il n'est pas douteux que ces établissements sont des possessions de Marseille, on s'est interrogé sur le statut de leurs habitants. On peut imaginer qu'ils constituent des forteresses dont la proximité de la métropole peut justifier une occupation par des garnisons comme, par exemple, les forteresses de la *chôra* attique, mais où l'on peut envisager aussi l'envoi de colons selon le modèle grec des clérouques ou romain des *coloniae maritimae civium romanorum*.

La qualification de *poleis*, les vestiges archéologiques et les rares informations littéraires et épigra-

phiques dont nous disposons font pencher pour la seconde solution. Ainsi, Strabon (IV, 1, 9) précise à deux reprises la dépendance de Nikaia par rapport à Marseille encore de son temps : ἡ Νίκαϊα ... ὄυσα Μασσαλιωτῶν ... ἡ Νίκαϊα ὑπὸ τοῖς Μασσαλιώταις μένει. Par une inscription aujourd'hui perdue, nous connaissons, toujours à Nikaia, à l'époque romaine, un *duumvir Massiliae, agonothetos et episcopus Nicaensium*, sans doute magistrat de Marseille chargé de rendre la justice et de surveiller l'application des décisions de la cité-mère. Antipolis réussit à acquérir son indépendance grâce, nous dit Strabon (IV, 1, 9), à « un jugement de Rome qui la dispensa d'obéir aux ordres des Marseillais » et, rattachée à l'Italie, lui permit d'accéder au titre des villes de droit latin. Globalement, le lien de dépendance est inclus dans le terme d'ὑπήκοοι utilisé par Strabon (IV, 1, 5) pour désigner des "sujets" qui sont partie intégrante du corps civique, des *politai*, et sont soumis aux mêmes lois qu'eux, mais sont placés sous le contrôle de la cité dont ils dépendent⁴. Tous ces indices invitent à situer les habitants des colonies massaliètes dans un contexte analogue aux clérouques athéniens ou aux colons romains des *coloniae maritimae* mieux connus à travers la littérature ancienne.

Les clérouques athéniennes du IV^e s. – à Lemnos, Imbros, Skyros, Samos, Potidée ou en Chersonèse – constituaient le « prolongement géographique du territoire civique dont les habitants demeurent des citoyens athéniens⁵, même s'ils n'exercent pas effectivement les droits liés à cette qualité du fait de l'éloignement géographique, et constituent une communauté politique qui, sans être à proprement parler une *polis* autonome, n'en devait pas moins posséder une assemblée, un conseil et des magistrats locaux », supervisés par un magistrat venu d'Athènes, souvent le chef de la garnison militaire, stratège ou hipparque (Cl. Mossé). De ces clérouques, bases stratégiques en Mer Égée et moyen de donner des terres aux plus pauvres, on ne sait malheureusement rien de la forme de leur implantation sur le terrain, mais on peut douter qu'il s'agissait de la création d'une ville nouvelle.

⁴ On se reportera, en dernier lieu, au premier chapitre de Bugno 1999, qui étudie notamment le sens du mot chez Strabon à propos de "l'empire" de Sybaris.

⁵ Aristote, *Ec.* II, 1347a 18 : « les Athéniens habitant à Potidée » ; Dém., *C. Aristocr.*, 103 : « les citoyens habitant en Chersonèse » ; « le peuple des Athéniens à Samos » (*Syll.*³ 276A) ; « le peuple des Athéniens habitant à Myrina » (*IG*, XII, 8,4) etc : cf. Gschnitzer 1958, 98-112.

³ Strabon globalise et inclut aussi comme *epiteichismata* les villes massaliètes d'Ibérie : autant ce peut être le rôle dévolu aux *polichnia* du Sud, tel Héméroscoopéon, autant le rôle d'Emporion est différent : on pourra retenir cependant que tous sont manifestement des établissements fortifiés de petite taille, sans doute proches architecturalement des colonies de la Gaule méridionale.

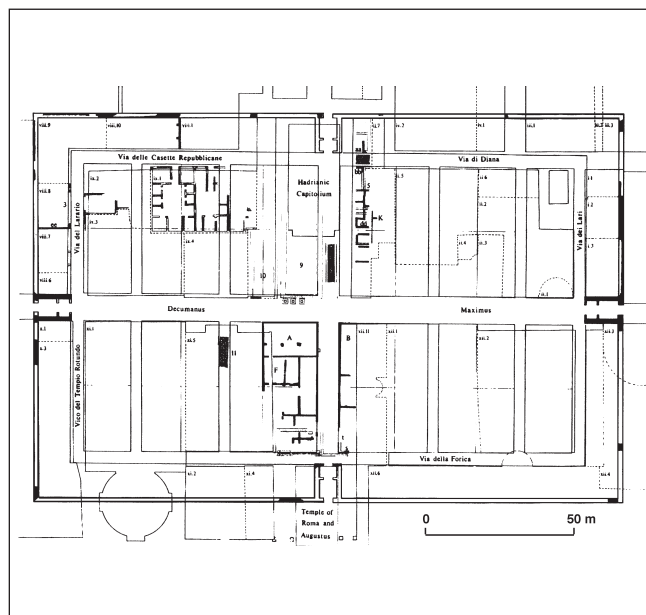


Fig. 3 – Ostie. Plan du Castrum (d'après Hesberg 1985).

Le rapprochement, comme l'avait proposé J. Coupry (1971), avec les *coloniae maritimae* romaines semble, de ce point de vue, plus pertinent. Dans ce cas aussi on a affaire à des colons faisant intégralement partie du corps civique et qui ne sont que des morceaux de Rome hors du territoire romain. Il s'agit d'établissements nouveaux dont la fonction est d'abord militaire et qui s'installent, sauf exception (comme Tarracina et peut-être Antium), sur un territoire vide ou, comme à Pyrgi ou Castrum Novum, à la place d'habitats antérieurs éliminés par la force. Du IV^e s. au début du II^e, ces colonies de citoyens furent peuplées d'un petit nombre de familles, fixé à 300, dû, semble-t-il, à la répugnance de l'état romain devant l'idée paradoxale de séparer un groupe de citoyens de la métropole au sein d'une communauté artificielle, pourvue de ses propres institutions, calquées certes sur celles de Rome et dont les citoyens sont tenus par toute législation romaine, mais avec les difficultés de contrôle qu'on imagine. Bénéficiaires d'un lot de 2 jugères, à peine suffisant pour vivre, il est probable que les colons sont recrutés parmi les pauvres sans terre qui, en fait, n'avaient pas été retenus pour la levée, et l'exemption de service légionnaire, dont ils bénéficiaient comme colons, était donc de peu d'importance pour l'armée romaine. En revanche, ils sont mobilisés en permanence (interdiction de s'absenter plus de 30 jours) pour la défense de la ligne de côte de l'*ager Romanus*, pour empêcher le passage par mer et par terre des ennemis vers Rome. Le traité

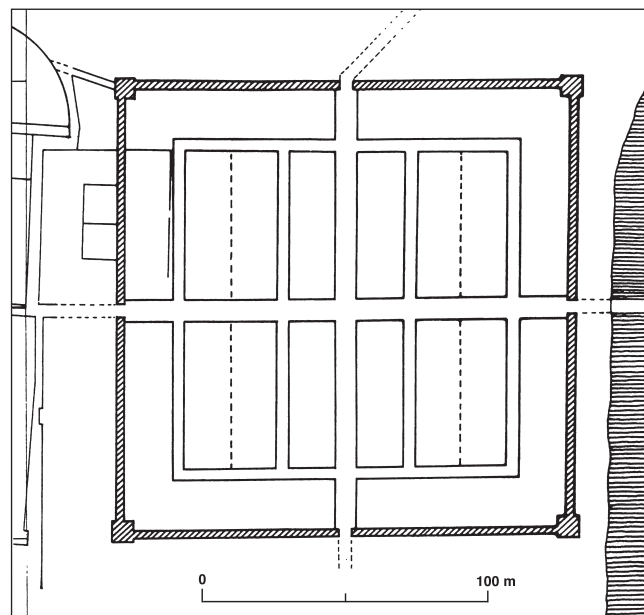


Fig. 4 – Minturnes. Plan restitué de la colonie maritime (d'après Hesberg 1985).

de 348 avec Carthage « défend aux Carthaginois de faire tort aux habitants d'Ardea, d'Antium, de Circeii et de Tarracina ». C'est précisément ce littoral qui accueille les premières colonies maritimes d'Ostia⁶, d'Antium (338), Tarracina (329), suivies de celles de Minturnae et Sinuessa (295) pour assurer les communications entre Rome et ses nouvelles dépendances de la Campanie du Nord; puis, face à la menace carthaginoise qui a trouvé des alliés en Étrurie, ce sera le tour de Castrum Novum (264), Pyrgi (264 ?), Alsium (247) et Fregenae (245). On voit donc comment ces créations qui suivent l'extension du territoire romain qu'il s'agit de défendre des dangers maritimes représentent, en somme, des *epiteichismata* dont le rôle est d'une certaine façon l'inverse des colonies massaliètes chargées de défendre le domaine maritime massaliète face à un territoire terrestre abandonné aux indigènes. C'est encore à la même logique qu'obéit la mesure prise en 123 par Sextius Calvinus de dégager une bande littorale de leurs habitats celto-

⁶ La date précise de la fondation d'Ostie n'est pas connue par les textes. Le mobilier le plus ancien du Castrum d'Ostie (F. Zevi, dans *Roma medio repubblicana. Aspetti culturali di Roma e del Lazio nei secoli IV e III a.C.*, Roma, 1973, 343-361) couvre tout le IV^e s.; la trouvaille récente de céramique de l'atelier des Petites Estampilles dans un sondage contre la muraille (Martin 1996) situerait sa construction au plus tôt dans le dernier quart du siècle (Cf. aussi Zevi 1996).

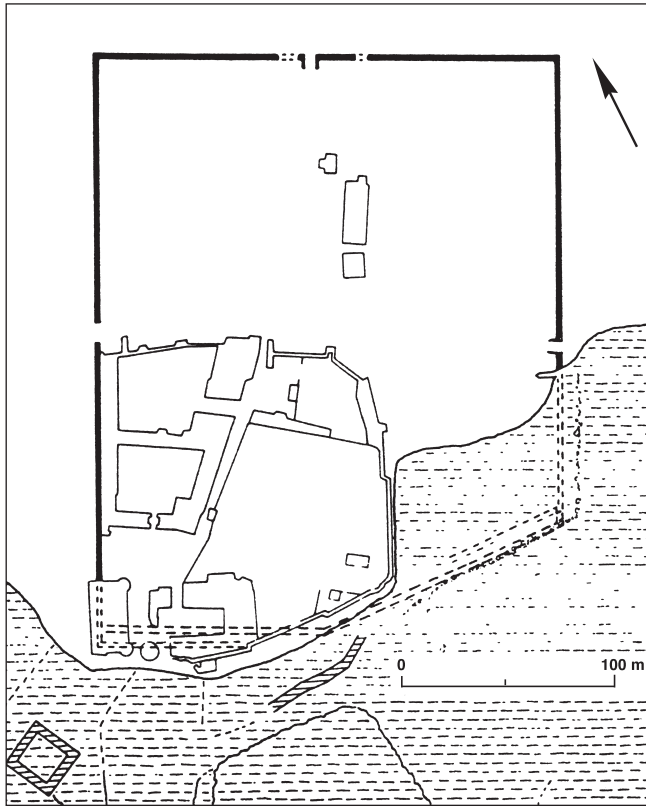


Fig. 5 – Pyrgi. Topographie de la colonie maritime (d'après Brandt 1985).

figures : le but de l'opération n'est pas de conquérir un territoire mais d'empêcher les Celto-ligures d'accéder à la mer. Cette mesure rappelle celle prise un siècle auparavant par les Romains pour mettre fin en Illyrie à la piraterie des Ardiaioi (Strabon, VII, 5, 6).

Mais du point de vue de la topographie et de l'urbanisme, ces colonies maritimes présentent des caractéristiques communes exceptionnelles qui les apparentent étroitement aux *epiteichismata* massaliètes : création artificielle, standardisée, en général *ex nihilo*, en terrain dégagé, petites dimensions, organisation géométrique, principe égalitaire, priorité à la fonction militaire⁷, qui annonce la structure des camps romains, définis par Polybe (VI, 42) comme une « installation familière, unique et invariable ». On connaît partiellement sur le terrain la topographie d'Ostie, Minturnes et Pyrgi.

⁷ La question "Was early Ostia a Colony or a Fort?" (Pohl 1983) soulève un faux problème : il n'y a pas de contradiction entre la fonction militaire et le statut de colonie (cf. Zevi 1996, 76).

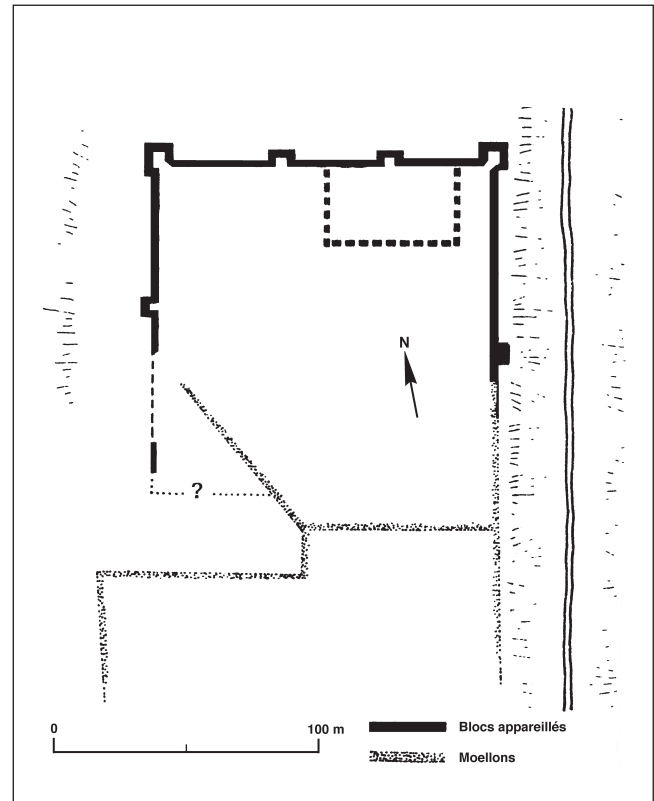


Fig. 6 – Oinoé. Plan de la forteresse de Myoupolis (d'après Vanderpool 1978).

La première occupe un rectangle de 194 sur 125 m, la seconde un carré de 160 m de côté, soit pour les deux une superficie de l'ordre de 25000 m². Pyrgi a la forme d'un trapèze de 240 m sur 218, soit une superficie à peu près double des précédentes. D'après ce que l'on peut déduire des vestiges fouillés (principalement à Ostie), toutes offrent un urbanisme géométrique organisé de part et d'autre de deux axes principaux ouvrant sur quatre portes au milieu de chaque côté de la fortification périmétrale.

Mais il est une autre analogie architecturale qu'il faut évoquer, celle des forteresses que les Athéniens implantèrent, particulièrement sur la frontière avec la Béotie, de Rhamnonte à Eleutherai, à la fin du V^e s. et dans la première moitié du IV^e pour protéger la chôra attique contre d'éventuelles incursions terrestres. Au IV^e s., elles paraissent fonctionner par la garnison des jeunes athéniens au cours de la deuxième année de l'éphébie. Leurs dimensions s'accordent avec celles de nos colonies. L'une d'entre elles, la forteresse de Myoupolis, identifiée en général avec l'antique Oinoé, présente un plan qui, s'il n'est connu que par des croquis peu précis, est d'un type très proche de celui d'Olbia. L'enceinte de blocs

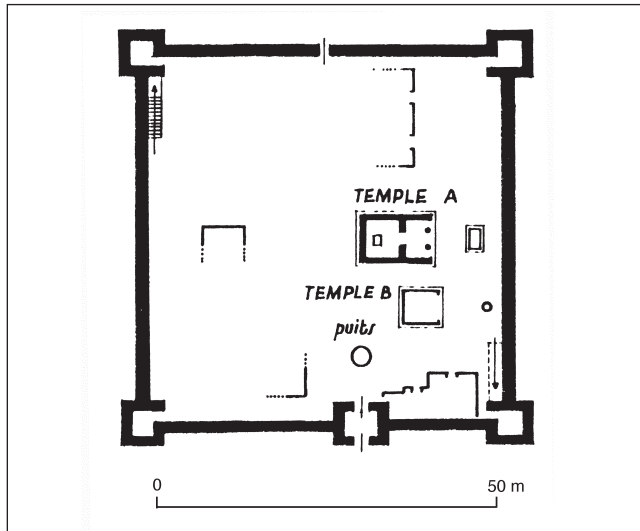


Fig. 7 – Ikaros (Failaka). La forteresse: état 1 (d'après Callot 1989).

appareillés, large de 2,50 m à sa base, est bien conservée sur trois côtés et paraît délimiter un carré d'environ 125 m de côté. La courtine Nord présente des tours d'angles et deux bastions intermédiaires – un seul, semble-t-il, sur les côtés Est et Ouest ; une seule porte paraît possible, sur le côté Sud. S'il s'agit bien d'Oinoé, assiégée par Archidamos en 431 (Thuc. II,18) et prise par ruse en 411 (Thuc. VIII,98), Myoupolis pourrait être l'exemple le plus ancien de ce type de forteresse à plan carré, située sur un bas plateau, mais elle présente les signes évidents d'une substantielle reconstruction, vraisemblablement au IV^e s.

Le monde grec offre d'ailleurs d'autres exemples significatifs. L'un d'eux, qui évoque lui aussi le plan d'Olbia, à une échelle un peu plus réduite, se trouve dans le Golfe Persique, sur l'île de Failaka, antique Ikaros, à quelques kilomètres au large de l'Émirat de Koweït, vraisemblable *epiteichisma* des Séleucides pour la flotte qu'ils entretenaient dans le Golfe sur la route des Indes. Fondée à l'extrême fin du IV^e s., Ikaros se présente comme une enceinte carrée d'une soixantaine de mètres de côté, renforcée aux angles par des tours carrées. Les courtines, épaisses d'environ 2,20 m, comportaient un socle en moellons avec une élévation de briques. L'accès principal se faisait au Sud par une double porte établie dans une tour; la courtine Nord possédait une petite poterne. Les deux temples repérés à l'intérieur et les quelques vestiges de bâtiments fouillés présentent les mêmes orientations que les remparts et laissent entrevoir une organisation géométrique de l'espace (Callot 1989).

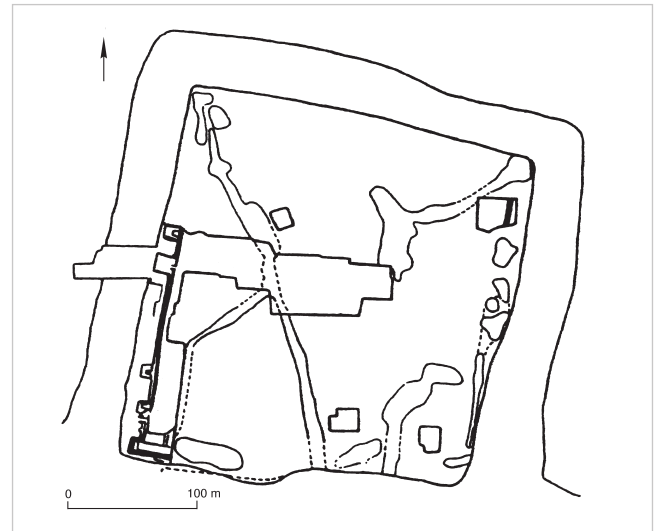


Fig. 8 – Tanaïs. Topographie (d'après Arsenieva, Shelov 1988).

Sans doute peut-on rattacher à cette même conception donnant la priorité à la fonction militaire et défensive des villes-fortresses à plan orthogonal de l'époque hellénistique d'Épire et du Pont-Euxin, telles Ammotopos et Tanaïs. La première, peut-être fondée par Pyrrhus, dessine un quadrilatère de quelque 300 m de côté, avec une entrée principale fortifiée au Nord, enserrant un espace où s'entrevoient quelques axes orthogonaux (Hammond 1953). Tanaïs, *epiteichisma* du royaume du Bosphore à l'embouchure du Tanaïs/Don, est encore très mal connu pour la période hellénistique, mais il est très vraisemblable que la fortification dessinait dès la fondation, au tout début du III^e s., un carré d'environ 220 m de côté (Arsenieva, Shelov 1988 ; Treister 1994, 29-30).

Un autre secteur, celui de la côte dalmate, pourrait nous fournir sans doute, s'il était mieux connu, des points de comparaison contemporains. Ce sont d'abord les villes de «l'empire adriatique» de Denys de Syracuse, Lissos (?), Issa et ses sous-colonies de Tragyrion et Epetion, où, comme le note M. Lombardo (1993), les objectifs stratégique-militaires (contrôle du *Ionios poros* et lutte contre la piraterie illyrienne)⁸,

⁸ Diod., XV, 13,1: «Denys se proposait de contrôler la navigation du détroit de la mer Ionienne pour rendre sûre la route de l'Épire et de disposer en propre des cités capables de fournir un mouillage à ses vaisseaux».

le nombre de colons, la taille de leur lotissement, l'organisation institutionnelle des colonies (entrevus à travers le *psephisma* de Lumbarda) et les rapports avec la métropole (présence d'un *eparchos* syracusain à Lissos – ou Issa)⁹ ne sont pas sans rappeler ceux que nous avons définis aussi bien pour les colonies massaliètes que pour les *coloniae maritimae*. Leur topographie est particulièrement mal connue, mais les restes visibles à Issa (sur l'île de Vis) montrent qu'il s'agit de villes de petites dimensions dotées d'un quadrillage interne. Du même type apparaît la petite ville de Pharos (mod. Stari Grad, sur l'île d'Hvar), fondée en 385 par des colons de Paros avec l'aide de Denys, où l'on propose de restituer, dans la plaine en bordure de la baie de Stari Grad, une ville rectangulaire de 150 m sur 100.

Ainsi replacées dans le contexte méditerranéen des IV^e-III^e s. av. J.-C., les colonies massaliètes de Gaule méridionale prennent des contours plus précis et moins originaux.

Telles que nous les connaissons à travers les exemples d'Agde et d'Olbia, elles se présentent sur le plan architectural comme de petites villes-fortresses dont la fonction militaire est essentielle. Leur plan urbain à trame géométrique «apparaît avec la simplicité de ses fonctions pratiques et utilitaires» (R. Martin) tant sur le plan militaire que social. Elles correspondent en effet sur le plan institutionnel à un lotissement, comprenant *oikopedon* et *kleros*, pour des citoyens-soldats vraisemblablement pris dans les classes pauvres, plus proches en cela des clérouques athéniennes ou des *coloniae maritimae* romaines que des forteresses de frontière attiques occupées par des garnisons. Sur le plan stratégique, elles jouent le rôle d'*epiteichismata*, postes de garde avancés pour le contrôle d'une route et d'un domaine maritimes : elles exercent essentiellement les fonctions de guet et de surveillance. Mais il convient de les situer aussi dans un contexte plus vaste au carrefour d'une réflexion sur la défense du territoire confiée aux citoyens et

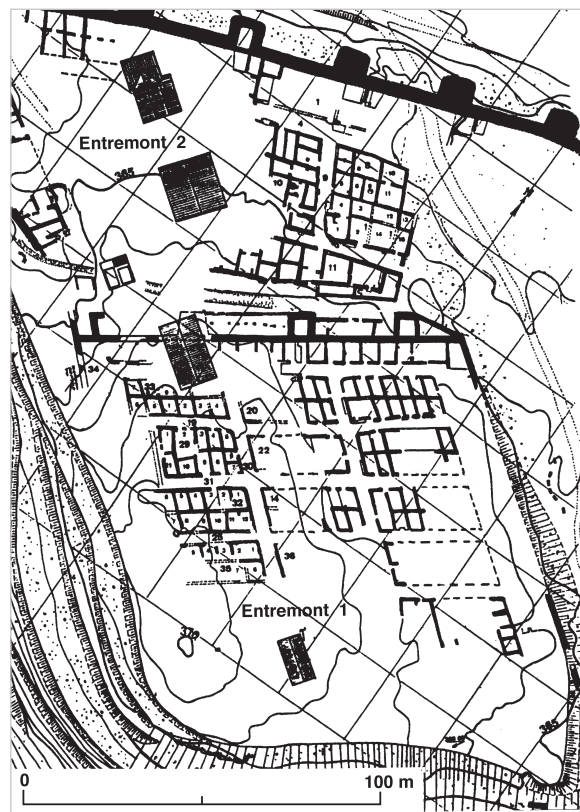


Fig. 9. Entremont (d'après Arcelin 1987).

du développement des théories de la poliorkétique (Énée le Tacticien), dans un cadre où la maîtrise des mers reste (ou devient) primordiale, pour Athènes, Rome ou Marseille, mais au moment où se met en place, auprès des rois hellénistiques ou à Carthage, la puissance terrestre d'armées permanentes d'unités mercenaires.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'elles n'aient pas représenté pour les sociétés indigènes un modèle à imiter. À une exception près : Entremont.

On a depuis longtemps noté la ressemblance entre le plan d'Olbia et celui de l'habitat 1 d'Entremont, comme une image déformée du carré d'Olbia en un losange de 100 m de côté. L'enceinte, en gros blocs, d'une largeur proche de 1,50 m, arasée mais bien attestée sur les faces Nord et Est, est flanquée au Nord de 4 tours quadrangulaires creuses régulièrement espacées de 20 m environ, sans entrée visible. L'espace intérieur semble structuré en îlots en forme de parallélogramme de 10/11 m sur 24 m, séparés par des rues de 3 m et H. Tréziny (1989) en a proposé une reconstruction selon un schéma théorique qui en ferait «au sens propre un quartier d'Olbia». L'originalité d'une telle organisation qui tranche avec les plans

⁹ Diodore (XV, 13,4; 14,2) parle de Lissos, mais l'archéologie montre que la ville est proprement illyrienne et que la création de la ville avec son enceinte, comme prolongement de l'établissement de hauteur de Kodra et Kalasë, date de la fin du IV^e s. (Prendi, Zheku 1986). Aussi a-t-on proposé de corriger, chez Diodore, Lissos en Issa, malgré la tradition manuscrite unanime pour Lissos: cf. Rendic Miocevic 1983 et la discussion avec L. Braccisi, *ibid.*, 199-202.

habituels des habitats indigènes contemporains¹⁰ et avec celle de l'habitat 2 d'Entremont même pose un réel problème d'interprétation. Il n'y a pas d'argument décisif pour imposer une différenciation chronologique entre un habitat 1 plus ancien (début II^e s.) et un habitat 2 plus récent (vers 150) : P. Arcelin (1987), refusant de voir un plan et une trame archi-

¹⁰ Rien à voir avec l'autre exemple d'urbanisme régulier en milieu indigène, celui de Nages II, mis en place vers le milieu du III^e s. av. J.-C. Comme le note Tréziny 1989, 39, «la juxtaposition d'îlots et de rues de même largeur (5 m en moyenne), la construction de files de cases entre deux rues, alors que l'on attendrait deux demi-îlots accolés à un axe médian, bref le caractère "filiforme" de l'habitat éloignent considérablement des modèles grecs».

tecturale originaux et proposant les deux étapes successives comme la meilleure hypothèse, notait que «le mobilier archéologique provenant du quartier haut est globalement identique à celui découvert sur les sols d'habitation et dans les rues de l'habitat 2». Même si dans le dernier état d'occupation de l'oppidum, quand l'enceinte de l'habitat 1 semble avoir été arasée, on a du mal à distinguer des fonctions différentes, l'explication primitive de ces deux structures emboîtées doit être cherchée dans ce sens. Quelle que soit l'hypothèse retenue, l'*unicum* que représente l'habitat 1 dans le contexte indigène appelle un modèle (réinterprété) qui, à la lumière de ce que nous venons de dire, a toute chance d'être issu du monde gréco-romain, ... et le plus proche est à Olbia. Mais le simple modèle architectural est ici distingué de la fonction.

Abréviations bibliographiques

- Arcelin 1987**: P. Arcelin, L'habitat d'Entremont: urbanisme et modes architecturaux, dans *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, 1987, 57-98.
- Arsenieva, Shelov 1988**: T. M. Arsenieva, D. B. Shelov, Das antike Tanais. Forschungen und Geschichte, *Klio*, 70, 1988, 372-403.
- Bats 1989**: M. Bats, Les établissements massaliètes, dans *La Provence des origines à l'an Mil* (P.-A. Février dir.), Rennes, 1989, 213-222.
- Brandt 1985**: J. R. Brandt, Ostia, Minturno, Pyrgi. The planning of three Roman colonies, *AAAH*, s.2, 5, 1985, 25-87.
- Bugno 1999**: M. Bugno, *Da Sibari a Thurii. La fine di un impero*, Naples, 1999 (CJB, Ét. III).
- Callot 1989**: O. Callot, Failaka à l'époque hellénistique, dans *L'Arabie pré-islamique et son environnement historique et culturel*. Actes du colloque de Strasbourg (1987), Leyde, 1989, 127-143.
- Chandler 1926**: L. Chandler, The North-West Frontier of Attica, *JHS*, 46, 1926, 1-21.
- Coarelli 1992**: F. Coarelli, Colonizzazione e municipalizzazione: tempi e modi, dans *Conquista romana y modos de intervención en la organización urbana y territorial*. Acti del I Congr. storico-archeologico hispano-italiano (Elche 1989), *DdA*, 1992, 21-30.
- Coupry 1971**: J. Coupry, Le plan de la ville massaliote d'Olbia de Ligurie, *Annales Soc. Sc. Nat. et Archéol. de Toulon et du Var*, 1971, 26-42.
- Garlan 1974**: Y. Garlan, *Recherches de poliorcétique grecque*, Paris, 1974 (BEFAR 220).
- Gschnitzer 1958**: F. Gschnitzer, *Abhängige Orte im griechischen Altertum*, Munich, 1958.
- Hammond 1953**: N. G. L. Hammond, Hellenic Houses at Ammotopos in Epirus, *ABSA*, 48, 1953, 135-140.
- Hesberg 1985**: H. von Hesberg, Zur Plangestaltung der *Coloniae Maritimae*, *MDAI (R)*, XCII, 1985, 127-150.
- Kirigin 1989**: B. Kirigin, The Greeks in Central Dalmatia: some new evidence, dans *Greek Colonists and Native Populations*. Proc. I Australian Congr. of Classical Archaeology (Sydney, 1985), Canberra-Oxford, 1989, 291-321.
- Lauter 1992**: H. Lauter, Some remarks on fortified settlements in the Attic countryside, dans *Fortificationes antiquae* (S. van de Maele and J.M. Fossey ed.), Amsterdam, 1992, 77-91.
- Lenoir 1986**: M. Lenoir, Le camp romain et l'urbanisme hellénistique et romain, dans *La fortification dans l'histoire du monde grec*. Actes du colloque de Valbonne (1982), Paris, 1986, 329-336.
- Lombardo 1993**: M. Lombardo, Lo *psephisma* di Lumbarda: note critiche e questioni esegetiche, *Hesperia*, 3, 1993, 161-188.
- Martin 1996**: A. Martin, Un saggio sulle mura del Castrum di Ostia (Reg. I, ins. X,3), dans «*Roman Ostia*» revisited. *Archaeological and Historical Papers in memory of R. Meiggs*, Rome, 1996, 19-38.
- Nickels 1976**: A. Nickels, G. Marchand, Recherches stratigraphiques ponctuelles à proximité des remparts antiques d'Agde, *RAN*, IX, 1976, 45-62.
- Nickels 1982**: A. Nickels, Agde grecque. Les recherches récentes, dans *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*. Actes du colloque de Naples (1981), *PP*, 204-207, 1982, 269-279.
- Ober 1985**: J. Ober, *Fortress Attica. Defense of the Athenian Land Frontier, 404-322 B.C.*, Leyde, 1985.
- Pohl 1983**: I. Pohl, Was early Ostia a Colony or a Fort?, *PP*, 109, 1983, 123-130.
- Prendi, Zheku 1986**: F. Prendi, K. Zheku, Considérations sur le développement urbain de Lissus (fin du IV^e-I^{er} s. av. n.è.), *Iliria*, 1986, 1, 58-66 (en albanais avec résumé en français).
- Rendic Miocevic 1983**: D. Rendic Miocevic, I Greci in Dalmazia e i loro rapporti col mondo illirico, dans *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*. Actes du colloque de Cortone (1981), Pise-Rome, 1983 (Coll. EFR 67), 187-198.
- Salmon 1963**: E. T. Salmon, *The coloniae maritimae*, *Athenaeum*, XLI, 1963, 3-38.
- Salmon 1969**: E. T. Salmon, *Roman Colonization under the Republic*, London, 1969, 70-81 et 177-181.
- Treister 1994**: M. Y. Treister, Archaeological news from the Northern Pontic region, *AncCivScytSib*, 1, 1994, 2-39.
- Tréziny 1989**: H. Tréziny, Métrologie, architecture et urbanisme dans le monde massaliète, *RAN*, 22, 1989, 1-46.
- Vanderpool 1978**: E. Vanderpool, Roads and Forts in Northwestern Attica, *CalifStudClassAnt*, 11, 1978, 227-245.
- Zevi 1996**: F. Zevi, Sulle fasi più antiche di Ostia, dans «*Roman Ostia*» revisited. *Archaeological and Historical Papers in memory of R. Meiggs*, Rome, 1996, 69-89.

Établissements grecs du littoral gaulois

III. Olbia de Provence (Hyères, Var) *

Les vestiges reconnus dès le milieu du XIX^e s. au lieu dit l'Almanarre, au point de contact du tombolo ouest de la presqu'île de Giens avec le continent, avaient été interprétés comme ceux de la *statio* de Pomponiana. Mais, en 1909, une inscription "au génie de l'association du quartier des Olbiens" (*Genio vicinia castellanae Olbiensium*) a définitivement identifié le site comme Olbia de Provence, mentionnée à plusieurs reprises dans la littérature antique (par exemple, Scymnos, v. 206-216; Strabon, IV, 1, 5 et 9), comme *apoikos* des Massaliètes, à côté d'Agathé (Agde), Rhodanousia (sur les bords du Rhône), Tauroeis (Le Bruscat à Six-Fours), Antipolis (Antibes) et Nikaia (Nice). L'établissement, baptisé Olbia, "la Bienheureuse" ou "la Fortunée", en signe de bon augure, a été fondé, au pied du Mont des Oiseaux, peu après le milieu du IV^e s. av. J.-C., sur l'extrémité d'un banc, de grès plongeant au Sud dans le golfe de Giens et limité à l'est par des marécages, en partie drainés de nos jours, qui devaient se prolonger entre le double tombolo, alors vraisemblablement en cours de formation, enserrant une lagune ouverte vers l'ouest. Il est stratégiquement bien placé sur "le grand tournant ligure" (J. Coupry), au point le plus méridional de la côte provençale, à l'entrée (ou à la sortie) du couloir que les Îles d'Hyères ménagent du Cap Sicié au Cap Lardier. Les 50 dernières années d'exploration archéologique ont montré le caractère

exceptionnel de ce site conservé dans son intégralité, la seule des colonies massaliètes précisément localisée et visible.

Sauvegarde et révélation d'Olbia

Enseignant d'histoire grecque à l'Université de Bordeaux et lié par des liens personnels à la ville d'Hyères, Jacques Coupry effectua de 1947 à 1951 une série de sondages autour du site occupé par une propriété sur laquelle le propriétaire refusait obstinément toute intervention.

C'est ainsi que furent successivement mis au jour des portions des remparts est, nord et ouest de la ville antique qui se trouva ainsi parfaitement délimitée. Grâce à ces travaux et à l'appui de Fernand Benoit, le secteur bénéficia de trois arrêtés de classement au titre des monuments historiques. Mais ce n'est que lorsque le propriétaire commença à arracher les arbres et passer au bulldozer le "bois sacré" autour de la chapelle de Saint-Pierre qu'il fut contraint de vendre son terrain à l'État (1955).

Olbia était sauvé et protégé.

J. Coupry en poursuivit l'exploration de 1956 à 1972. Son objectif prioritaire fut de définir son urbanisme. Les trois côtés connus fournissaient l'hypothèse d'un quadrilatère carré, dont la porte d'entrée, découverte à l'est dès 1947, paraissait occuper le milieu du côté. Entré par cette porte dans la ville, J. Coupry eut très vite, en remontant le long de la rue est-ouest qui la prolongeait, la révélation d'une organisation de l'habitat en îlots de 11 m de large séparés par des ruelles de 2,20 m. De là, on pouvait sauter

* Établissements grecs du littoral gaulois, III - Hyères (Olbia de Provence), dans *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche*. Actes du colloque d'Arles 2009. Paris, 2010, 158-163.



Fig. 1 – Vue aérienne du site d’Olbia de Provence prise de l’Est (1999) (Cl. Chr. Hussy, SRA-PACA).

directement au centre de la ville, qui révélait le carrefour de deux axes principaux, puis, dans leur prolongement, à l’ouest et au nord. Il suffisait ensuite de quelques sondages judicieusement placés pour récupérer la longueur des îlots et vérifier l’existence d’un schéma théorique urbain géométrique régulier: un carré de ± 160 m (1 stade) de côté, entouré d’un rempart avec tours d’angles, percé d’une seule porte fortifiée à l’Est (ce qui n’exclut pas l’existence éventuelle de poternes sur les autres côtés) et découpé en quatre quartiers de 10 îlots par deux axes principaux, N-S de 4,20 m de large et E-O de 5,20 m ; les îlots rectangulaires de 11 m sur 34,50 m sont séparés par des ruelles de 2,20 m de large.

Mais ces fouilles ont ouvert sur d’autres découvertes.

L’aménagement d’une place et le creusement d’un puits monumental à l’angle nord-est du carrefour central empiétant sur l’extrémité de l’îlot XIX sont très certainement contemporains de la fondation de

l’agglomération. Cet espace public est couvert d’un dallage de grandes pierres plates en grès sommairement équarries occupant dans son état primitif une surface de 42 m². Le puits est un ouvrage circulaire, d’une profondeur de 7,50 m, pour un diamètre de 2,10 m. Jusqu’à 6,60 m, le cuvelage, très bien conservé, est bâti avec de gros moellons en grès grossièrement taillés formant un appareil irrégulier. À partir de ce niveau, le puits est directement creusé dans le rocher jusqu’au fond. L’eau de la nappe phréatique s’infiltré à cet endroit grâce à des failles latérales. Dans son dernier état de fonctionnement, une margelle carrée constituée de blocs taillés en grès gris couronne le puits. Les marques d’usure et de frottement présentes sur ces blocs témoignent de l’intense utilisation du puits jusqu’à son abandon au cours du III^e s. de n.è. Aux I^{er}-II^e s., la place est bordée d’un portique sur lequel s’ouvrent deux boutiques dont l’une est une taverne signalée par un comptoir en L, agrémenté d’un enduit peint d’un décor de fleurs, festons et guirlandes.

Dans le secteur nord, outre le rempart et la tour médiane, ont été mis au jour un ensemble thermal (I^{er} s.) et un vraisemblable sanctuaire d'Aphrodite, abandonné à l'époque romaine. Ce dernier occupe la partie nord d'un îlot (XVI) qui s'appuie sur le rempart nord : il est signalé par une inscription à la déesse sur un bloc enterré à l'intérieur d'un local contenant aussi un dépôt de 200 coupes en céramique commune ainsi qu'un trésor d'une centaine de grands bronzes massaliètes de la fin du III^e s. av. J.-C. Une borne encastrée dans le mur est porte une inscription à un Héros anonyme.

À l'opposé de la porte de la ville, l'extrémité ouest de la *plateia* E-O vient buter sur une construction rectangulaire occupant deux demis-îlots, abandonnée elle-aussi à l'époque romaine. La position de l'édifice, son plan pratiquement clos et la trouvaille de plusieurs figurines de terre-cuite dont des modèles de "déesse-assise" ont suggéré à J. Coupry qu'il pouvait s'agir d'un sanctuaire dédié à Artémis d'Éphèse, la divinité que l'on retrouve, selon Strabon, dans toutes les colonies massaliètes.

Mais paradoxalement, la divinité la mieux connue sur le territoire d'Olbia, se trouve en bordure de Giens (lieu-dit L'Acapte) où J. Coupry a dirigé, de 1973 à 1982, la fouille d'un sanctuaire rupestre dédié à Aristée et fréquenté de la fin du II^e s. av. J.-C. au début du I^{er} s. de n.è. : ce lieu sacré a livré plus de 600 vases dont 350 inscrits en grec portant une dédicace au dieu. Autant que sur les pratiques cultuelles, ces inscriptions nous fournissent une information exceptionnelle sur l'onomastique massaliète.

La fonction d'une colonie massaliète

L'image d'Olbia révélée par les fouilles de J. Coupry semblaient parfaitement coller avec celle qu'on pouvait déduire des informations données par Strabon sur les colonies massaliètes conçues comme des *epiteichismata*, des bastions avancés, « contre les barbares de l'arrière-pays, voulant maintenir libre la mer quittes à leur laisser la maîtrise du territoire ». C'est, en effet, moins le territoire terrestre des indigènes qui est visé par ces points d'appui, que le territoire maritime. En fait, les *epiteichismata* visent avant tout à défendre des incursions de piraterie la route maritime que les Marseillais considèrent comme partie intégrante de leur territoire. Ils permettent de procéder à des incursions terrestres contre tel habitat indigène considéré comme nid de pirates, mais aussi à des incursions contre les pirates eux-mêmes et leur situation correspond bien à la nécessité d'être facilement secourus par mer; bien plus, leur proxi-

mité par couple — Tauroeis/Olbia; Antipolis/Nikaia — leur permet de s'épauler l'un l'autre, si bien que pour en venir à bout les indigènes sont contraints de les attaquer simultanément comme cela se produisit en 154, obligeant les Marseillais à faire appel à Rome pour se dégager.

Cette vision privilégiait cependant une interprétation trop militaire des colonies, comparables à des forteresses de frontière attiques occupées par des garnisons. Mais J. Coupry (1971) avait proposé, à juste titre, de comparer Olbia aux clérouquies athéniennes, mal connues, et surtout aux *coloniae maritimae civium romanorum* contemporaines, particulièrement le *castrum* d'Ostie.

Pour le vérifier, il fallait connaître, non plus seulement l'urbanisme d'Olbia, mais aussi l'organisation des îlots d'habitation. C'est dans ce but que nous avons entrepris la fouille complète de l'un d'entre eux, l'îlot VI (fouilles programmées 1982-1989 et 2002-2008).

L'îlot apparaît, au moment de la fondation, divisé en 3 modules égaux de 11 x 11,50 m définissant pour chaque famille une maison de 126 m², organisée selon un plan-type de 3 ou 4 pièces, de part et d'autre d'une galerie centrale (*pastas*), avec des murs à solin de pierre et élévation de briques crues, qui semble en partie modulable selon l'activité du colon, en particulier s'il est artisan. Or, c'est le cas pour l'îlot VI. Dès l'origine, le module nord est occupé par la famille d'un forgeron dont l'atelier va subsister à travers des aménagements successifs jusque vers 40/30 av. J.-C. De même, le module central comprend, à l'origine, une pièce ouvrant directement sur la rue est et pourvue d'un four fermé, autour duquel les rejets de cuisine (coquillages, graines, récipients) et de cendre s'accumulent au fil des ans jusqu'à obturer la porte de communication avec le couloir d'entrée de la maison. L'usage de ce four, dont l'utilisation a été intensif au regard des rejets qu'il a engendrés, pourrait être associé à une activité de petit métier culinaire (*opsopoios*), préparation et cuisson de plats, plutôt qu'à une simple activité domestique. Au début du II^e s. av. J.-C., l'organisation interne de la maison est complètement remaniée : la partie sud comprend deux pièces à sol de béton de tuileau, tandis qu'au nord apparaît une montée d'escalier interne.

Le module sud présente au moment de la fondation deux pièces au sol de béton de tuileau au nord de la *pastas* centrale : le bassin rond, à l'enduit interne très usé, qui occupe l'une d'elles est peut-être lié à une activité artisanale qui nous échappe. Dans son dernier état au I^{er} s. av. J.-C., le module a été divisé par un mur longitudinal en deux maisons égales : à



Fig. 2 – Vue générale, prise du sud, de l'îlot VI d'Olbia de Provence (Cl. M. Bats).

l'est, un petit atelier de forge accolé à un espace domestique ; à l'ouest, une boutique, avec une nouvelle porte ouverte sur la rue, où l'on traite le poisson.

« Blocs égaux, unités d'habitation, le plan et les dispositions d'Olbia se prêtent à l'idée d'une fondation d'un seul trait et d'une distribution égalitaire de lots d'habitats ». Ainsi s'exprimait J. Coupry en 1971. La fouille de l'îlot VI, si elle est représentative de l'ensemble du site, vient pleinement confirmer cette image d'une « isonomie, de classe moyenne ou modeste », de la colonisation hellénistique de Marseille. Elle montre d'abord que le lot dévolu, à l'origine, à des familles de colons, vraisemblablement issues

des classes populaires, devait représenter une véritable promotion sociale. Elle dévoile aussi que l'on souhaitait créer dans ces villes nouvelles un tissu social opérationnel couvrant l'ensemble des activités urbaines. De ce point de vue, on peut imaginer que l'îlot VI n'en est qu'une des facettes, où l'artisanat du feu occupe une place de choix : c'est, d'ailleurs, un nouvel atelier de forge qui sera installé au centre de l'îlot après sa restructuration vers 40/30 (Bats 2006). Elle montre enfin que ces lots ont été attribués en toute propriété, ce qui explique l'évolution des espaces au cours des trois siècles suivant la fondation, avec des agrandissements et des modifications structurelles importantes des maisons.

Abréviations bibliographiques

Bats 1988 : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350 – v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, Paris, CNRS, 1988 (Suppl. 18 à la RAN).

Bats 1995 : M. Bats, La tour d'angle sud-est d'Olbia de Provence et son dépotoir (v. 225-150 av. J.-C.), dans *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à A. Nickels*, Lattes-Aix-en-Provence, 1995, (ÉtMass, 4), 371-392.

Bats 1999 [2004] : M. Bats, Les colonies massaliètes de Gaule méridionale: sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique, dans *Des Ibères aux Vénètes. Phénomènes proto-urbains et urbains de l'Espagne à l'Italie du Nord (IV^e-II^e s. av. J.-C.)*. Actes du colloque intern. de Rome (1999), Rome, 2004 (Coll. EFR, 328), 51-64.

Bats 2006 : M. Bats dir., *Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque romaine*. Aix-en-Provence, Edisud/CCJ, 2006 (ÉtMass, 9).

Coupry 1954 : J. Coupry, Fouilles à Olbia (Hyères, Var), *Gallia*, 12, 1954, 3-33.

Coupry 1968 : J. Coupry, Olbia de Ligurie, *RELig*, 34, 1968, 237-246.

Coupry 1971 : J. Coupry, Le plan de la ville massaliote d'Olbia de Ligurie, *Annales de la société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var*, 1971, 26-42.

Coupry, Giffault 1982 : J. Coupry, M. Giffault, La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux îles d'Hyères (I^{er} siècle av. J.-C.), dans *I Focei dall'Anatolia all'Oceano*, PdP, CCIV-CCVII, 1982, 360-370.

